

## Sous-série 1B

### Trésor des chartes et Chambre des comptes

#### INTRODUCTION

Quand Othon IV, dernier comte indigène de la haute Bourgogne, modela sur le type français tous les ressorts de son administration, au temps et sous l'influence écrasante de Philippe le Bel, les comptes de son domaine et de sa maison, imités de la comptabilité royale, furent placés sous le contrôle d'un bailli spécial de finances, chargé d'encaisser les revenus du comte et d'apurer la gestion de tous [les offices inférieurs<sup>1</sup>. Dès 1282 le conseil du comte souverain tient des séances spéciales pour examiner et juger les comptes, comme il en tient d'autres pour régler l'administration, rendre la justice, trancher des questions politiques ou militaires. Pour les finances comme pour la justice il y a là le germe de deux institutions prépondérantes, du Parlement qui, ambulatoire à ses débuts, multipliera dès le XIVe siècle ses assises solennelles ; de la Chambre des comptes, qui, rudimentaire encore, fonctionnera à ses côtés en attendant que les souverains des deux Bourgognes la rendent permanente à Dijon ou à Lille et que la maison d'Autriche en établisse une autre à Dole, devenue capitale de la Franche-Comté. Réunis en partie au Trésor des chartes, que nos comtes ont formé dès le XIIIe siècle à Châtillon-lez-Besançon, à Bracon près de Salins, et qu'ils centralisent dès 1321 dans leur château de Grimont-sur-Poligny<sup>2</sup>, les comptes généraux et domaniaux, ainsi que leurs pièces justificatives, s'éparpillent au XIVe, au XVe, au XVIe siècle, entre les dépôts de Paris, d'Arras, de Dijon, de Lille et de Bruxelles, où l'historien est réduit à les rechercher. L'établissement éphémère de la Chambre des comptes de Dole, créée le 30 novembre 1494 par l'archiduc Philippe le Beau, petit-fils de Charles le Téméraire, fils de l'empereur Maximilien, sa suppression dès le 17 août 1500, son rétablissement définitif par Philippe II le 25 août 1562, modifient et déplacent successivement les grands rouages administratifs dont le gouvernement général des Pays-Bas retient les attributions les plus importantes, même après l'érection définitive de la Chambre des Comptes de Dole. Cette création eut du moins pour résultat de ramener auprès de la Chambre le fonds d'archives jusqu'alors conservé à Grimont par une série déjà longue de trésoriers ou d'archivistes dont nous avons autrefois retrouvé les noms et publié la liste. Les archives de Grimont, échappées aux désastres de la fin du XVe siècle, avaient été, en 1510-1511, l'objet d'un minutieux inventaire rédigé par Hugues Glanne, d'Arbois, procureur général d'Aval, Jean Vincent, lieutenant local de Poligny, et le notaire Jacques Guillot, en présence du trésorier des chartes Guillaume Bontemps. On avait refondu dans ce volumineux travail non seulement les documents analysés ou transcrits dans les cartulaires de 1321, mais encore toutes les archives confisquées sur le comte de Tonnerre, que le duc Jean sans Peur, par mandement du 20 décembre 1407, avait fait inventorier par ses conseillers Bon Guichard et Aubry Bouchard<sup>1</sup>, et tous ceux compris dans les registres de Perrenin de Plaine, de Gui de Martigny et d'Étienne Vincent, gardes du trésor de Grimont sous les derniers ducs. Au lendemain du traité de Crépy, qui rétablissait entre la France et l'Empire des relations longtemps rompues, un des plénipotentiaires chargés par Charles-Quint de régler tous les litiges secondaires, l'ambassadeur franc-comtois Jean de Saint-Mauris, réclama, au nom de son maître, les documents concernant la Franche-Comté, titres ou comptes, qui existaient à Dijon. Cette démarche, faite à la fin de l'année 1544 ou au début de l'an 1545, aboutit aux ordres suivants donnés par François Ier à la Chambre des comptes du duché de Bourgogne :

<sup>1</sup> Le plus ancien compte domanial connu pour le comté de Bourgogne date de 1295 et est conservé aux Archives nationales sous cote J 1028, n° 6. Il nous a été signalé par notre vieil ami et confrère M. Bernard Prost.

<sup>2</sup> Voir l'Introduction du tome Ier de l'Inventaire de la série B des Archives du Doubs, et les cotes B 1-11 du même inventaire. Voir notre *Notice sur le trésor des Charles de Franche-Comté et les origines des Archives du Doubs*. Besançon, 1871, gr. in-8.

« A noz amez et féaulx les gens de noz comptes à Dijon.

« De par le Roy,

« Noz amez et féaulx, pour ce qu'il est bien raisonnable, actendu la parfaicte et entière amytié qui est de présent entre l'Empereur nostre bon frère et nous, que nous luy facions rendre et restituer les tittres, lectres et papiers qui sont en nostre conté de Bourgoingne qui luy peuvent servir, à ceste cause nous voillions et vous mandons que vous ayez à faire chercher et mettre à part tous et chascuns lesdicts tittres, lectres et papiers, touchans icelluy conté et d'iceulx, soyt qu'ilz soient d'importance ou non, faictes faire l'inventaire par le menu dont vous nous envoyerez ung double cloz et seillé sans ce qu'il soyt entendu ne veu ce qu'il contiendra, pour après vous faire savoir ce que aurez à en faire et qu'il n'y ayt faulte.

« Car tel est nostre plaisir.

« Donné à Ferrières, le VIIe jour de février l'an Ve XLIIII :

Françoys.

« De LAubespine,

« *Recheuez le XIIIe jour de feubvrier mil cinq cens XLIIII* <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> Voici le texte de ce mandement inédit :

« Jehan duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, palatin, seigneur de Salins et de Malines, à noz amez et féaulx conseillers maistres Bon Guichart et Aubry Bouchart, salut et dilection. Comme nagaires les chasteaulx, villes, terres et appartenances d'iceulx, que le conte de Tonnerre avoit et possidoit en nostre dit conté de Bourgoingne, nous aient esté commis et confisquez pour certaines justes et raisonnables causes et les avons mises et appliquées à nostre demaine senz ce que des lectres, Chartres, registres, papiers et autres escriptures servans à la seignorie, déclaration de fiefz et aux revenues desdiz chasteaulx, villes, terres et appartenances ait esté fait aucun inventoire, et nous soit de grant nécessité tant pour la déclaration desdiz fiefz comme aussi des limites d'icelle seignorie et des appartenances desdiz chasteaulx, villes et terres dessus dictes faire faire le plus brief que l'on pourra ledit inventoire, savoir faisons que nous, confians à plain de voz sens, loialtè et bonne diligence, voulons, vous mandons et commettons par ces présentes, se mestier est, que vous vous transpourtiez esdictes villes et chasteaulx et prenez par devers vous lesdictes lectres, Chartres et registres et d'iceulx faictes bon et loial inventoire en telle et si bonne déclaration comme il appartient en tel cas, et dudit inventoire faictes deux livres dont nous voulons l'un estre mis et pouté en nostre trésor de Poligni dont vous, ledit maistre Aubry, avez la garde et l'autre en la Chambre de noz comptes à Dijon. Et en oultre mettez toutes lesdictes lectres, Chartres et registres en un coffre bien ferré et fort et les clefs d'icellui prenez, vous ledit maistre Aubry par devers vous, pour les garder avec les autres clefs de nostredit trésor de Poligni. De ce faire vous donnons pover et mandement espécial. Donné à Paris, le XXe jour de décembre l'an de grâce mil IIII<sup>e</sup> et sept.

Par monseigneur le Duc, à vostre relacion

DE LA BORDE.

(Orig. parch. scellé sur simple queue du grand sceau équestre (brisé). *Archives du Doubs*, B 387.)

<sup>2</sup> Lettre originale sur papier. *Archives de la Côte-d'Or*, B 1053.

Malgré le caractère impératif de cette lettre dont l'exécution semblait être urgente, trois ans plus tard les maîtres des comptes dijonnais n'y avaient pas donné la moindre suite, et l'ambassadeur de Charles-Quint dut renouveler ses instances auprès du successeur de François I<sup>er</sup>. Henri II s'empressa de renouveler les ordres jadis donnés par son père ; voici le texte de ces nouvelles instructions :

« A noz amez et féaulx les gens de noz comptes à Dijon.

« Noz amez et féaulx, nous vous avons cy devant escript comme l'ambassadeur de l'Empereur faisoit instance de recouvrer tous les titres, lectres, comptes et enseignemens estans en nostre Chambre des comptes de Dijon concernans les droictz du conté de Bourgogne et mandé que vous eussiez à faire mettre à part et par inventaire ceulx desd. papiers qui seroient utiles et d'importance pour les conserver et ne vous en dessaisir, et aussi faire faire un autre inventaire des autres papiers inutilles touchans led. conté et dont on peust satisfaire aud. ambassadeur qui continue à en faire demande. Et pour ce que vous ne nous y avez fait aucune response, nous avons bien voullu de rechef vous en escrire, vous mandant et ordonnant très expressément que vous avez incontinant et dilligemment à procéder auxd. inventaires en la forme que dessus, faisant mettre à part, comme dict est, et séparément les bons d'avecques les inutilles papiers, et lesd. inventaires faicts, les envoyer le plus dilligemment que faire se pourra par devers nostre amé et féal chancelier, pour, iceulx veuz, vous estre ordonné ce que voulions en estre faict. Sy n'y faictes faulte.

« Donné à Saint-Germain-en-Laie, le X<sup>e</sup> jour de décembre m. V<sup>e</sup> XLVIII.

« HENRY,

« De Laubespine.

« *Receues le lundi XVII jour de decembre l'an mil V<sup>e</sup> XLVIII, par les mains de Denys de Bissey, serviteur de Michiel Brellan, poste de Molin en Bourbonnoys<sup>2</sup>.* »

L'insistance du Roi, les démarches multipliées de Simon Renard, ambassadeur de Charles-Quint, stimulant l'inertie peut-être calculée de la Chambre des comptes de Dijon, peu soucieuse de se dessaisir de documents qui semblaient étayer des revendications territoriales auxquelles la France ne pouvait renoncer, finissent par vaincre au moins partiellement ces résistances. Dès le mois de septembre suivant, un inventaire des titres à restituer à l'Empereur avait été dressé à Dijon, laissant volontairement en oubli un millier de titres plus ou moins importants et en particulier toute la série des comptes domaniaux ou seigneuriaux du comté de Bourgogne de 1350 à 1493. Mais les apparences étaient sauvées, grâce à quelques centaines de pièces, relatives au gouvernement des ducs, que la Chambre se déclarait prête à restituer au nom du Roi. Ce dernier, le 25 septembre 1549, ordonna d'opérer cette remise entre les mains de l'ambassadeur Simon Renard,

ou du mandataire qui pourrait le suppléer et donner décharge.

« Henry par la grâce de Dieu roy de France,

« A noz amez et féaulx les gens de noz comptes à Dijon, salut et dilection. Nous vous mandons et ordonnons par ces présentes que vous ayez à faire mettre, bailler et délivrer ès mains de nostre cher et bon amy M. Symon Regnard, ambassadeur de nostre très cher et très amé bon frère et cousin l'Empereur, résidant auprès de nostre personne, ou de son procureur suffisamment fondé, tous et chascuns les titres, papiers et enseignemens contenuz en l'inventaire cy attaché, soubz le contre-seel de nostre chancellerie, en vous baillant par luy au susd. procureur récépissé à la fin dud. inventaire de la délivrance que vous luy aurez faicte desd. papiers et retenant par vous la procuracion que led. ambassadeur aura à ceste fin baillée à sond. procureur, pour le tout vous servir de décharge où et ainsi qu'il appartiendra.

« Car tel est nostre plaisir. De ce faire vous avons donné et donnons pleins pouvoir, auctorité, commission et mandement especial.

« Donné à Compiegne, le xxve jour de septembre, l'an de grâce mil cinq cens quarante-neuf et de nostre règne le troisième.

« Par le roy : DE LAUBESPINE 1. »

Sans obtempérer immédiatement au commandement du souverain, les maîtres des comptes bourguignons firent valoir auprès du chancelier l'intérêt qu'il y avait à conserver dans les archives royales les preuves de l'ancienne mouvance du comté de Bourgogne, passé momentanément sous la domination de l'Empereur, roi des Espagnes, et de réserver ainsi comme en un arsenal les armes juridiques qu'on pourrait faire valoir en temps opportun. Cela ressort d'une dernière lettre de Henri II que nous reproduisons encore en achevant le récit d'une négociation qui fit rentrer dans le trésor des chartes comtoises quelques pièces importantes tirées des archives ducales.

« A noz amez et féaulx les gens de noz comptes à Dijon.

« De par le roy : « Noz amez et féaulx, nous avons entendu, par la lettre que avez escripte à nostre très cher et féal chancelier, la difficulté par vous faicte de délivrer à l'ambassadeur de l'Empereur les titres et pièces contenues en l'inventaire attaché aux lettres patentes que nous avons naguère envoyé pour mectre en ses mains, et, bien considéré les remonstrances contenues en vostre dicte lectre, toutefois pour ce que nostre voulloir et intention est que nos

<sup>2</sup> Lettre originale sur papier. Archives de la Côte-d'Or, B 1053.

dictes lectres patentes sortent effect, nous vous mandons et ordonnons très expressément, que cessans toutes difficultés, vous ayez à faire délivrer et mettre es mains dud. ambassadeur ou son procureur lesd. tiltres et pièces contenues aud. inventaire, le tout selon qu'il vous est mandé par icelles lectres patentes. Et quant à l'aultre inventaire, nous le vous renvoyons présentement, par nostre homme présent porteur, pour le mettre au trésor de nostre chambre, vous priant le faire bien et soigneusement garder ensemble les pièces y contenues, de sorte qu'elles ne viennent jamais en lumyère que pour nous en servir et ayder quant il sera besoin.

« Donné à Paris, le XXIIIe jour de novembre MVeXLIX :

« HENRY.

« De Laubespine.

« Receues le Ve jour de decembre l'an mil VeXLIX 3. »

---

1 Patentes originales sur parchemin, scellées du grand sceau de Majesté, sur cire blanche avec contre-sceau et sceau de chancellerie. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1054.

2 Lettre originale sur papier. *Arch. de la Côte-d'Or*, B 1053.

Le 30 novembre 1549, un écuyer franc-comtois, Étienne Quiclet, muni d'une procuration de l'ambassadeur Simon Renard, vint à Dijon prendre possession au nom de l'Empereur des documents énumérés dans un inventaire d'une centaine de feuillets, au bas duquel il donna décharge, avant de reprendre le chemin de Dole et du château de Grimont où ces titres furent déposés. Étrange coïncidence ! Quiclet, ce personnage secondaire, mêlé à des intrigues diplomatiques par l'amitié de son compatriote Simon Renard, tentait deux ans plus tard de livrer au roi de France des secrets d'État, et après un procès scandaleux qui fut jugé au parlement de Dole, de 1555 à 1557, mourait sur l'échafaud après avoir reconnu et pleuré ses crimes L

Tout en sûreté que fût dans le donjon du château de Grimont Je précieux trésor des archives de la province, le gouverneur, les États, le parlement, intéressés tous trois à y puiser des renseignements utiles pour l'administration de la province et la conservation des droits du Roi, commençaient à reconnaître l'urgence de le transporter à Dole. Qu'on en juge par cette lettre du gouverneur Claude de Vergy, datée du 14 mai 1552.

« Claude de Vergy, chevalier de l'ordre du Toison d'or, baron et seigneur de Champlite, Fouvens, Morey, etc, commis par l'Empereur au gouvernement du conté de Bourgoingne.

« A noble homme Nycolas Lulier, seigneur de Raulcourt, recepveur général de Bourgoingne en son commis.

« Pour ce que, par l'advis de messieurs de la court de parlement à Dole et des bons personnaiges commis aux affaires d'estat de ce pays, a esté advisé pour le bien et sheureté des tiltres et papiers appartenans à Sa Maiesté estant en chasteaul de Grymont qu'iceulx tiltres seroient prestement distraictz dud. Grymont et menez et conduictz aud. Dole, pour illec estre gardez et tenuz sehurement au prouffit de Sad. Majesté ; nous vous mandons que des deniers de vostre recepte vous payez, feurnissez tous les fraiz qu'ilz conviendra et seront nécessaires, tant pour le charroy et conduite desd. tiltres doiz led. Grymont aud. Dole, comme pour loger et accoustrer iceulx, selon que par le sieur de Romain messire Charles Grantjehan, conseiller en lad. court et trésorié ayant charge desd. tiltres, sera advisé. Et moyenant cestes, avec certiffication dud. sieur de Romain, la somme que aurez fournie à l'effect que dessus sera passée et allouhée en la mission de voz prouchains comptes par les sieurs auditeurs d'iceulx, auxqueulx requérons ainsi le faire sans difficulté actendu que c'est pour les affaires de Sad. Maiesté.

« Fait aud. Champlite, soubz nostre nom et seing accoustumé et nostre petit seaul ou caichet, avec le seing manuel de nostre secrétaire, cy mis le quatorzième jour de may l'an mil cinq cens cinquante deux :

« C. DE VERGY.

« *Et plus bas* : Perrenelle ? »

Aucun emplacement n'était prêt, ni dans les dépendances du palais du parlement étroitement logé, ni dans aucun des édifices communaux de Dole, resserré dans une enceinte massive de hautes et puissantes murailles, récemment construites par des ingénieurs italiens, pour recevoir les chartes de Grimont. La mesure était prématurée, on dut la suspendre jusqu'au jour prochain où, la Chambre des comptes de Dole rétablie, le conseil des finances de Bruxelles, mis en demeure de se prononcer entre une dépense de 5,000 francs pour améliorer le dépôt de Grimont ou la construction d'un dépôt neuf à Dole, opta pour ce dernier projet.

<sup>1</sup> Fonds judiciaire du parlement de Dole, *Arch. du Doubs*. — WEISS, Correspondance de Granvelle, V, p. 3.

<sup>2</sup> Mandement original sur papier, scellé des armes de C. de Vergy entourées du collier de la Toison d'or. *Arch. du Doubs*, B 554.

« Très chiers seigneurs et especiaux amys, nous vous envoyons certaine requeste, ensemble le double d'une aultre présentée au Roy, nostre sire, de la part de Christofle de Villey, gentilhomme ordinaire de la maison de Sa Majesté, et capitaine du chastel de Grimont en la conté de Bourgoingne, lesquelles Sad. Majesté a envoyé à madame la Duchesse, affin de y ordonner selon que Son Alteze trouveroit convenir. Et comme icelles tendent à ce que le recepveur général de Bourgoingne employast pour les réparations nécessaires estre faictes aud. chasteaul jusques à cinq mil frans, que nous a semblé despenche trop excessive, mesmes que mieulx vouldroit transporter les Chartres d'illec à Dole, et les mectre en quelque bonne chambre voutée par où on les pourroit mieux avoir à la main et éviter vaccations qu'il convient faire en ayant besoing, vous requerrons de veoir icelles requestes, et que vous informez s'il ne seroit plus expédient de ainsi faire, et se l'on pourroit aud. Dole se servir de quelque lieu à ce propice, sans y mettre grande despenche pour Sad. Majesté ; vous faisant aussi par quelque ung de vous informer si les ruynes dud. chasteaul sont si grandes et requises estrc réparées comm'il allègue, et combien qu'ilz pourront couster, nous advertissans de ce qu'en aurez treuvé avec vostre advis pour après en estre ordonné. A tant, très chiers seigneurs et espéciaux amys, Nostre Seigneur soit garde de vous.

« Escript à Bruxelles, au bureau des finances, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre xve soixante-deux.

« Les chiefz trésorier général et commis des finances bien vostres.

« Signé : J. Gilles.

« A noz très chiers seigneurs et espéciaux amys, les premier et aultres gens des Comptes du Roy <sup>1</sup>. »

Les instructions du conseil des finances furent ponctuellement exécutées, mais après quelques années seulement, le bâtiment des Archives adjacent au palais dolois de la Chambre des comptes n'ayant été, sinon commencé, du moins achevé que postérieurement à 1565. En 1564, trois députés royaux venus des Flandres, Jean de Brune, Adrien Clément et Zeger Vincart demandaient à visiter Grimont et ses chartes <sup>2</sup>. Le 13 mai 1565, le conservateur du dépôt, Charles Grandjean, assisté du capitaine de Grimont, Christophe de Villey, de Henri Faulquier, lieutenant du portier, de Renobert Barnard et de François Grandjean, docteurs ès droit, de Jean de Saint-Mauris, secrétaire du Roi, du notaire Étienne Galyot et d'un serrurier, se rendait lui-même à la tour du Trésor, constatait qu'une verrière, du côté du soleil levant, était abattue dans l'intérieur des archives, et, après une enquête, démontrant que l'accident était dû à quelque rafale, faisait sceller l'ouverture au moyen de barreaux de fer, pour obvier à tout larcin.

En 1568, la révolte des Gueux et la part prépondérante que Guillaume de Nassau prend aux menées séparatistes qui vont morceler les Pays-Bas, entraînent la confiscation des immenses domaines que possédait en Franche-Comté l'héritier de la maison de Chalon. Le donjon inaccessible de Sainte-Anne, planté sur les roches immenses qui surplombent la source du Lison, renfermait le chartrier des Chalon, branche cadette de nos anciens comtes. Dès 1570, le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas et de la Franche-Comté, fait réunir sous l'autorité du trésorier des chartes du comte de Bourgogne ces titres d'une importance capitale pour les intérêts domaniaux, et prescrit d'en reviser ou d'en refondre l'inventaire dans deux documents qui trouvent naturellement ici leur place.

<sup>1</sup> Copie sur papier, ARCH. DU DOUBS, B 554.

<sup>2</sup> Lettre datée de Salins, le 17 décembre 1564, adressée au trésorier des chartes, Charles Grandjean. IBID.

« S'estant remonstré au duc d'Alve, lieutenant, gouverneur et capitaine général des Peys-Bas, etc., l'estat auquel se retrouvoient les Chartres, non seulement du conté de Bourgongne mais aussi de la maison de Chalon, dont les biens et revenus sont dévoluz au Roy par droit de confiscation, afin qu'il pleut à Son Excellence ordonner de la forme qu'elle entendoit, se devoir tenir à la seure garde et conservation desd. Chartres, Son Excellence a ordonné et ordonne au nom de Sa Maiesté, comme elle a jà faict aultreffois, que les Chartres du conté de Bourgongne se transportent au chasteaul de Sainte-Anne, et que l'on les y mette au meilleur lieu, et que l'on y accomode aussi les principaulx tiltres de la maison de Chalon. Mais s'il n'y a place pour y mettre aussi les comptes et aultres choses de moindre importance, l'on les pourra mettre en quelque aultre qui semblera plus à propos. Et pour ce que l'on luy a remonstré qu'il y a danger que la pluye et les ventz n'y ayent faict quelque dégât, j'entendz que la première diligence se fera aud. chasteaul de Sainte-Anne pour veoir s'il y a chose quy s'i puist gaster, et en ce cas se mettra à couvert et à seurté, de sorte qu'elle ne se gaste, ou si elle est endommagée, qu'elle ne s'endommage davantage. Ce faict, comm'il y reste deux diligences principales à faire pour encheminer les choses par leur ordre, assavoir la première recepvoir par compte les Chartres dud. conté de Bourgongne qui sont esté du passé en mains de fut messire Charles Grandjehan, sieur de Romain, en son vivant conseiller du conseil privé et maître aux requestes de l'hostel de Sa Maiesté, et garde desd. Chartres ; la seconde mettre par ordre les Chartres de la maison de Chalon dont la charge a esté donnée par provision à messire Luc Chaillot, sieur de Montcourt, conseiller ordinaire dud. conseil dud. Parlement en Bourgongne, Son Excellence mande que l'exhibition et renseing desd. Chartres du conté de Bourgongne se face réalement par les héritiers dud. conseiller Grandjan, ès mains de messire Claude Belin, aussi conseiller du conseil de Parlement de Bourgongne et garde des Chartres, par devant le greffier de la cour dud. Parlement ou l'ung de ses clerz jurez, en présence dud. conseiller Chaillot, suyvant l'inventaire que s'en trouvera avoir esté dressé cy-devant quant led. conseiller Grandjan vint à l'office. Et si aucung y a non contenuz aud. inventaire, qu'ilz y soient adjoustez, afin que led. messire Claude Belin les garde avec les aultres ; et parmy le recepissé qu'il en baillera auxdits héritiers, signé de sa main et desd. conseillers Chaillot, et greffier de la cour de Parlement ou l'ung de ses clerz qui aura esté présent (duquel recepissé ensemble de l'inventaire du tout sera besoing d'envoyer incontinent copie auctentique à Son Excellence), lesd. héritiers du fut conseiller Grandjan en seront tenuz pour deschargez. Et ce faict, il fera le transport desd. Chartres comme dessus est dict aud. chasteaul de Sainte-Anne ; et quant aux aultres Chartres ou munimens touchant la maison de Chalon, s'il y en a inventaire recouvrable, lesd. conseillers Chaillot et Belin regarderont par ensemble, en présence dud. greffier de la Cour de Parlement ou de quelque sien clerc juré, de remettre lesd. Chartres par leur ordre suyvant led. inventaire. Et se n'y en y a point, en feront ung nouveau, lequel signé comme dessus se délivrera aud. conseiller Belin, avec toutes les pièces, pour estre aussi d'icy en avant gardé comme les aultres. Et s'envoyera aussi copie authentique dud. inventaire à Son Excellence, lesquelles pièces il fera colloquer et garder selon qu'il est aussi déclaré cy-dessus. Et pour ce que ces choses ne se peuvent faire sans quelques frais, Son Excellence ordonnera au trésaurier de Dole de furnir à telz frais que lesd. conseillers Chaillot et Belin certifieront y estre nécessaires.

« Faict à Bruxelles le douzième jour de juillet, l'an quinze cent septante.

« *Soubsigné* : Duc d'ALVE, *et plus bas* : Par ordonnance de Son Excellence : J. Courtewille <sup>1</sup>. »

« Don Fernando Alvarez de Toledo, duc d'Alve, etc., lieutenant-gouverneur et capitaine général,

« Très chiers et bien amez, les clefs des chambres du chasteaul de Sainte-Anne où sont les Chartres de la maison de Chalon ne sont esté recouvrables à Bréda, comme nous pensions quelles seront, mais le prince d'Orenge, à ce que l'on m'escript, les emporte d'icy à son partement. Bien croid l'on que aux mesmes chambres se trouvera l'inventoire desd. Chartres, et puis qu'il n'y a aultres remèdes, *sera force que vous facez ouvrir les huiz par force*, ou faire quelque ouverture à la muraille, comm'il vous semblera mieulx, dont nous nous remectons à vous. Très chiers et bien amez, Dieu vous ayt en sa garde.

« De Anvers, le XVIe jour de juillet 1570.

« *Soubscriptes* : Duc D'ALVE ; *et plus bas* : J. Courtewille.

« *Superscriptes* : A noz très chiers et bien amez messire Luc Chaillot et Claude Belin, conseillers du parlement du Roy à Dole <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Copie du temps, correspondance du parlement de Dole. *Archiv. du Doubs*.

<sup>2</sup> Copie du temps, correspondance du parlement de Dole. *Archiv. du Doubs*.

Les archives de la maison de Chalon, bien que déposées à Sainte-Anne, restèrent sous la surveillance de la Chambre des comptes, aussi bien que le dépôt de Grimont transporté dans des tonneaux ou des coffres dans un cabinet voûté où, en 1581, il était encore en grand désordre <sup>1</sup>. Mais des officiers spéciaux ayant été chargés, de 1568 à 1648, d'administrer le domaine des confiscations, le soin d'inventorier et de garder les titres de la maison de Chalon, qui devaient, à la paix de Munster, retourner à la nouvelle maison de Nassau-Orange, resta dans leurs attributions. La Chambre des comptes avait d'ailleurs suffisamment à faire pour réparer le désordre apporté par leur déménagement aux chartes du domaine. En 1581, à la suite d'une mission dans les Flandres, dont fut chargé le procureur général du parlement, Henri Camus, Alexandre Farnèse prescrivit à deux conseillers, Jean Michotey et Anatole Galliot, de vaquer à un nouvel inventaire, le garde des chartes appelé, et renouvelle ce mandat par de nouvelles lettres du 28 mars 1585 <sup>2</sup>. Ce travail considérable ne fut clos que le 14 mai 1593. A tout l'héritage du passé venaient se joindre désormais les archives propres de la juridiction financière qui présidait au comté de Bourgogne à l'enregistrement des édits et des patentes générales ou particulières intéressant le domaine, les offices, les fiefs, les anoblissements, les naturalisations, aussi bien qu'à la vérification et à l'apurement des comptabilités générales et particulières. Les registres de délibérations gardant trace des moindres actes d'administration du domaine, ses recueils d'arrêts, passant en revue tous les détails de la transmission des seigneuries ou des offices de justice et de finance, continuaient à amasser bribe par bribe les matériaux de l'histoire, tandis que s'emmagasinaient dans ses greffes, bientôt trop étroits, les comptes généraux de la province, les comptes domaniaux de toutes les seigneuries appartenant au roi. A deux reprises différentes, il fallut inventorier cette masse toujours croissante de documents de toute nature.

De 1680 à 1687 les conseillers, maître Antoine Borrey et Alexandre-Ignace de Santans, commis par lettres patentes de Louis XIV du 29 avril 1680, inventorier dans trois énormes registres le trésor des chartes proprement dit, que grossit, en 1738 et en 1774, l'envoi d'un certain nombre de chartes ou de comptes venus de Dijon et de Bruxelles <sup>3</sup>. De 1732 à 1737, sous la direction du procureur général de la Chambre des comptes, Claude-François-Ignace Bouhélier, d'Audelange, trois greffiers, assistés d'un procureur et d'un notaire, rédigeant, en trois autres gros volumes in-folio, l'inventaire des archives proprement dites de cette cour souveraine <sup>4</sup>. Un inventaire particulier, récapitulant la nomenclature de chaque série, avait, dès 1712, été consacré aux comptes de l'État et des seigneuries du domaine, grossis de six caisses de documents et pièces de comptabilité rapportées des Pays-Bas, de 1769 à 1774 <sup>5</sup>. Enfin les papiers de la maison de Chalon durant les péripéties de procès interminables qui devaient rendre au prince d'Isenghien les terres provenant de la maison de Nassau-Orange, avaient momentanément pris place avec l'inventaire colossal en dix volumes in-folio dans un dépôt où elles devraient être encore sans l'obséquiosité d'un préfet de la Restauration qui les expédia (malgré la résistance de ce dernier) à un prince d'Areberg.

Telle est, esquissée à grands traits, l'histoire du fonds d'archives dont nous terminons aujourd'hui l'inventaire officiel et définitif. Bien des causes l'avaient amoindri déjà, quand, en 1771, la Chambre des comptes de Dole fut supprimée par Louis XV ; réuni aux archives du Parlement, aussitôt après cette suppression, versé en 1790 au district de Besançon, puis au Directoire du Doubs, il subit, de la part des commissaires de l'assemblée départementale, les plus lamentables mutilations. On se borna à garder *un dixième* des comptes en envoyant au feu et d'un trait de plume 5,000 registres ou cahiers de comptes originaux, de 1331 à 1790. Des amateurs à la main légère profitèrent de facilités exceptionnelles dans une époque troublée et dans un dépôt dont le local, le matériel et le personnel étaient également insuffisants, pour dérober pour leurs collections particulières des documents d'un haut intérêt. Naguère l'abbé Guillaume, un des faussaires les plus insignes que les annales paléographiques aient jamais flétris, avait écumé les layettes de la Chambre des comptes de Dole lors de sa suppression. Beaucoup plus tard, de 1836 à 1845, un amateur peu scrupuleux enleva, du dépôt départemental du Doubs une fois constitué, nombre de documents de grande valeur, tels que le testament d'Othon IV, le dénombrement donné par le même à Philippe le Bel vers 1295, et quantité de chartes, de comptes, de correspondances jetés au hasard des ventes d'autographes ou recueillis dans maint dépôt de Paris, de province ou de l'étranger. Quelque jour je dresserai la liste détaillée de ces dilapidations et de l'emplacement actuel d'un certain nombre des documents dérobés.

<sup>1</sup> Voir, tome II de cet inventaire, l'analyse de la cote B541.

<sup>2</sup> Ibid, fol. 660 v°.

<sup>3</sup> Voir l'analyse des cotes B 12-14, tomes Ier de cet inventaire.

<sup>4</sup> Voir B 542-544.

<sup>5</sup> Voir B 549.



Malgré ces vols ou ces destructions, malgré la perte irréparable de la plupart des registres de délibérations de la compagnie, remplacés par des copies de plusieurs recueils de lettres d'anoblissement ou de provisions d'office, le fonds au classement et à l'analyse duquel j'ai consacré quinze années d'un travail acharné et pénible reste l'une des sources les plus précieuses pour rédiger les annales de la Franche-Comté, du début du XIIIe siècle aux dernières années du XVIIIe. En le présentant au conseil général du Doubs, sous les auspices duquel ce travail paraît aujourd'hui, et aux érudits qui, depuis 1883, date du premier volume de la série aujourd'hui close, l'ont utilisé pour mainte publication, j'espère avoir accompli une œuvre utile pour l'histoire d'une province dont je m'honore d'être l'enfant et le serviteur.

12 juillet 1895.

JULES GAUTHIER.

## CHAMBRE DES COMPTES DE FRANCHE-COMTÉ (Suite).

### CHAMBRE DES COMPTES DE DOLE.

#### II. COMPTABILITÉ (SUITE).

**1B1711** (Cahier.) — Papier, de 25 feuillets (filigrane : *une arbalète*).

**1350.** — *Comptes généraux.* « Ce sont les menues parties appartenant au compte Jehan dit Percevaul, de Vaveler, trésorier en la contey de Bourgoigne, de l'an feni à la saint Michiel l'an mil trois cenx et cinquante. » Vente au profit du roi de France, ayant le bail du comté de Bourgoigne, du mobilier d'un bâtard, Thierry, fils de Jacques dit Baverel, de Chariez. « .... I corsat de soe d'Alemanne et I pourpoint ; .... une lance,.... I cramaille de fer.... » — Autre vente du mobilier laissé par Guyard de Bourgoigne, chevalier, mort sans héritiers <sup>(1)</sup>, dans ses maisons de Chariez, Veliefaux et Sainte-Marie en Chaux. Dans le mobilier de Chariez se rencontre « I romant des Wouz dou paon ; » une part importante du mobilier est adjugée à Thiébaud de Maisières, à Champion, valet du défunt, enfin au petit sire Guillaume, « ès quels li diz messires Guiars les avoit donnés en sa derrière voluntei. » — « Item [le quart d'avril] pour pourter unes autres lettres de mon dit sei- gnour de Normandie au seigneur de Bouffroyfont.... x. s. est. » — « Item, pour I messaige, sergent à cheval qui ala ès dessus diz lieux de Chavirey et de Jonville crier et faire savoir que tuit noble qui tient de fye de la contei de Bourgoigne fussent à Dole le XVII<sup>e</sup> jour d'avril, pour entrer en la foy de monseigneur de Normandie pour cause de la contei ; et prit dou commandement Jehan de Bonay, lieutenant de monseigneur le bailli et par sa lettre, IIII sols. » Convocations personnelles adressées pour le même objet à Foulque de Melincourt, Liébaud de Ranzevelle, Kale de Gevigney, Jean Le Bourgon, de Contrégise, Jean de SaintRemy, Maillefort d'Hauterive, Jean de Saint-Loup, à Amé d'Arguel (à Purgerot), à Othenin d'Espeigney, à Barthélemy et Perrin de l'Étang (à Gesincourt), à Jean de Cem-boing, à Jean de Raincourt, etc. — « Pour la charrate que ala querir l'arnois monseigneur Guiart de Bourgoigne à Sainte-Marie en Chaux, dou comandement dou trésorier, le mardi devant la saint George, v s. III d. » — Missions et messages soldés par Oudet de Clerval, prévôt de Baume, pour Rougemont, Vaîte, Roulans, Cusance, Clerval, etc. — Autres soldés par Hugues Triquet, de Baume, prévôt de Clerval. — Réparation des tonneaux du château de Montmirey. — Dépens de l'écuyer Hugues de Vercel, bailli en Bourgoigne, et de son cheval « qui fut à Monbozon, le samedi après la feste de l'Invention Sainte Croiz. » — Dépens de Guillaume Le Dienet, sergent de Vesoul, prévôt de Fondremant en 1349-1350, « unes lettres envoyés au dit monseigneur le bailli, à Cbastoillon, de part le prevost sur ce que les gens monseigneur Renaut de Bar avoient corru en la terre de Fondremant, c'est assavoir à llez et bouteille feux. »

<sup>(1)</sup> J'ai recueilli, aux Archives du Doubs, la tombe de ce personnage, d'une branche bâtarde des comtes de Bourgoigne, retrouvée dans les ruines de l'abbaye cistercienne de Bellevaux (Haute-Saône). Guyard de Bourgoigne est représenté vêtu de mailles, casque conique en tête, portant Tépée et un écu parti : une aigle et un lion (Bourgoigne ancien et Bourgoigne nouveau). Voici son épitaphe gravée par la reconnaissance des moines de Bellevaux : HIC : JACET : GUYARDUS : DE : BURGUNDIA : MILES : FIDELIS : AMICUS : NOSTER : QUI : OBIT : ANNO : DOMINI : MILLESIMO : CCCXL : NONO : IN : DIE NONO : IN : DIE : BEATI : MALACHIE : EPISCOPI : ET : CONFESSORIS : CUJUS : ANIMA : REQUIESCAT : IN : PACE : AMEN : AMEN :

- 1B1712** (Cahier.) — Papier, de 48 feuillets (filigrane : UN P SURMONTE D'UNE FLEURETTE).  
**1564-1565.** — *Comptes généraux.* Compte rendu par Nicolas Vauchard, Louis de Malpas et Étienne Colard, receveurs du don gratuit accordé par les États, en présence d'Humbert de Canoz, sacristain de l'Abbaye-Damparis (remplaçant Gui de Canoz, abbé de Buillon), de Claude de Jôuffroy, seigneur de Marchaux et Abbans, et de Fernand Seguin, conseiller au parlement de Dole, députés des États. Recette du don gratuit, 36,371 fr. — Dépense : 17,500 fr. versés au roi pour don gratuit, à la personne du receveur général, Philippe Marchant ; 400 fr. de gratification à M. de Thoraise, premier chevalier au parlement ; — 500 fr. à M. de Château-Rouillaud, second chevalier ; — 1,200 fr. au conseiller Charles Grandjean ; — 250 fr. aux provincial et religieux du collège Saint-Jérôme de Dole, pour les frais qu'ils ont supportés en logeant les États ; — 50 fr. à François Duchamp, écuyer, pour plusieurs services ; — réductions de cotes en faveur d'un grand nombre de localités : Augerans, Taxenne, Senans, Saligney, La Loye, etc. Total de la dépense : 31,345 fr. 11 gros 8 engrognes.
- 1B1713** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 1 cahier de 57 feuillets.  
**1574-1633.** — *Comptes d'amendes des diverses juridiction du comté de Bourgogne.* Extrait des sommes reçues pour informations par le procureur Orillard, de François du Ban, receveur royal [à Gray], 1574-1579. — Contrôle des appels ès causes fiscales, émis au bailliage de Salins depuis 1587, date de prise de possession de l'emploi de procureur fiscal par François Cecile, jusqu'en juillet 1607. Condamnations : pour larcin, blasphèmes, coups et blessures, outrages, abus, désobéissance. — Amendes et taxes du sceau des testaments, au bailliage de Dole, 1601-1602, 1603. Amendes du bailliage de Gray, 1605-1609 et 1625-1626. — Amendes des jours généraux de la gruerie tenus à Faucogney, 1627 et 1629.
- 1B1714** (Liasse.) — 128 pièces papier.  
**1615.** — *Comptes généraux.* Acquits et requêtes mandatées par la Chambre des Comptes après vérification et taxe. Frais de voyage (pour déterminer les limites du comté de Montbéliard et de Franche-Comté) d'Ermenfroy-François d'Oiselay, Jean Boyvin, Luc de Saint-Mauris et Guillaume Chalon ; — 30 fr. alloués à Pierre Boichard, messenger ordinaire de la Chambre, pour être allé à Bruxelles, porter des lettres au président Mats ; — 36 fr. pour voyage des conseillers Bereur et Gollut envoyés à Gray auprès du comte de Champlitte les 22 et 23 octobre 1615 ; — 10 fr. au maître de la haute justice (bourreau) Claude Louvon, « affligé de maladie ; » — travaux divers au bâtiment de la Chambre ; — 5 fr. accordés aux pauvres Clarisses de Poligny ; — pareille somme aux Clarisses d'Auxonne ; — nombreuses taxes allouées aux prévôts des maréchaux et archers pour poursuite de délinquants ou criminels ; — 55 fr. accordés à Gustave Rousselet, procureur fiscal en la terre de Jonvelle, pour vacations aux délimitations des terres de surséance ; — 4 fr. 5 gr. 3 bl. à Jean d'Orchamps, geôlier des prisons de Dole, pour avoir appliqué la question « des menottes » et avoir nourri certains prisonniers.
- 1B1715** (Liasse.) — 136 pièces papier, 2 sceaux.  
**1615.** — *Comptes généraux.* Acquits et requêtes taxées par la Chambre. 8 fr. 5 sois alloués à Claude Vivant, huissier extraordinaire, étant allé à Besançon, assigner Jean-Batiste Valimberg, procureur-syndic de cette ville ; 24 fr. 5 gros et demi à Antoine de Poligny, capitaine de l'artillerie de Dole, pour diverses fournitures de matériel ; — 5 livres tournois aux Clarisses de Besançon, sur requête de leur abbesse Françoise du Petit-Bois (sceau portant en lettres gothiques le monogramme IHS.) ; — 10 l. aux Dominicains de Besançon réparant leur couvent tombant « de vielleses et caducitez ; » — 5 fr. aux Clarisses d'Évian, sur requête de l'abbesse Claudine de Blonay ; — 20 fr. aux Cordeliers de Dole, pour les messes qu'ils disent chaque dimanche aux prisons ; — frais d'enquête, faite à Étouvans par les fiscaux de Baume, contre une entreprise du comte de Montbéliard qui y avait fait poser ses armes ; — 80 fr. pour réparation de la maison où réside, à Azans, le maître de la haute justice ; — 9 fr. alloués pour indemnité de logement à Berthod Bassand, « commis à appliquer la question et torture » en la conciergerie de Dole ; — 13 fr. 9 gr. à Antoine Balin, de Vesoul, juré au greffe d'Amont, pour frais de voyage.
- 1B1716** (Liasse.) — 108 pièces papier, 2 sceaux.  
**1616.** — *Comptes généraux.* Acquits et requêtes taxées par la Chambre. 80 fr. alloués à Jean Fusier, de Dole, maçon, pour travaux faits au bâtiment de la Chambre des Comptes ; — 5 fr. aux Clarisses de Besançon ; — frais de procédure de Claude Grévy, de Colonne, enfermé dans les prisons de Dole ; — 5 fr. aux Clarisses de Seurre ; — frais de traduction d'un traité allemand de Zurich, par Antoine Sclerer, 5 fr. ; — frais d'ajournement de Gaspard de Saulx et Philippe Alépy, de Salins, inculpés d'injures et menaces contre Claude Gollut, juge de la saunerie ; — frais de voyage et vacations alloués à Claude Vivant, huissier extraordinaire, qui s'était rendu à Château-Vieux pour y appréhender au corps Jean de Cléron, S.<sup>r</sup> de Dompriel, et Pierre Baudret, son laquais, ce qu'il n'avait pu faire, vu leur absence des pays et comté de Bourgogne ; — nombreux mandements de justice taxés par la Chambre au profit de procureurs fiscaux et huissiers ou archers.
- 1B1717** (Liasse.) — 45 pièces papier, 1 sceau.  
**1626-1631.** — *Comptes généraux.* Acquits servant aux comptes du trésorier général Vincent Jacquinot, payés à sa décharge par les administrateurs des sauneries. Sursis de paiement de 4,380 florins accordé à Jean Domet, amodiateur de la terre de Sellières, 1626. — Quittances : de pension donnée par Pierre de Bressey, capitaine entretenu de la garnison de Gray, 1631 ; — de gages de

trois mois (432 francs), par Guillaume Cordier, de Vesoul, caporal des archers de cette ville, et ses cinq archers ; — de 1,200 fr., montant de ses gages annuels, par M. de La Baume, gouverneur de Dole ; — de 500 fr. par le receveur de la ville de Salins, pour les fortifications de cette ville ; — de 612 fr. par le prévôt général des archers, M. de Cussemont de Dournon, demeurant à Gray, et six archers (gages de 3 mois) ; — de 500 écus d'or « de gracieuse reconnaissance » pour la neutralité, par les « orateurs et ambassadeurs des treize cantons de Suisses en Gaule Allemagne, compris l'abbé et la ville de Saint Gall, assemblez en la ville de Baden, » lesdits écus versés par Claude Clément, s<sup>r</sup> de Myon, conseiller et agent ordinaire de l'archiduchesse Claire-Eugénie ; — de 24 fr. de gages accordés à Louis de Bonours, soldat en la garnison de Gray, par Christophe de Bonours, sergent-major, du conseil de guerre du Roi (à cette quittance sont jointes les copies de divers actes concernant l'incorporation de Louis de Bonours et ses gages de 6 fr. par mois) ; — de 135 fr., gages de 3 mois, par Antoine Abriot, lieutenant du prévôt des maréchaux au bailliage d'Aval ; — de 63,154 charges de sel, par les receveurs des ordinaires de sel de la province, 1632.

**1B1718** (Cahier.) — Papier, de 43 feuillets.

**1600** — *Comptes seigneuriaux. Apremont.* Compte de la baronnie rendu par Louis Clément, receveur au temps de Frédéric Perrenot de Granvelle, baron de Renaix, et d'Hélène sa fille. Tailles d'Apremont, 27 l. ; — fermes de la prévôté, 30 l. ; — de la clergie, 11 fr. ; — des dîmes, 50 fr. ; — de la foire de Saint-Barthélemy, néant ; — de la pêche de la Saône, 9 gros ; — des étangs d'Apremont, néant ; — total de la recette, 475 fr. 9 gr. 3 bl. 2 d. — Dépense. Gages de procureur, 5 fr. ; — total de la dépense, 143 fr.

**1B1719** (Cahier.) — Papier, de 5 feuillets.

**1601** — *Apremont.* Compte de Nicolas Toytot, receveur. Recette. Tailles d'Apremont, 371. — Tailles de Saint-Broing, 72 fr. 8 gr. ; — de Germigney, 20 l. ; — fermes de la seigneurie ; — forges et hauts fournaux d'Échalonges, amodiés à Jacques de La Ramisse, d'Auxonne, 300 fr. ; — exploits de justice ; — total de la recette, 800 l. 4 fr. 11 gr. — Dépense : gages de Jean Chaumont, de Dole, bailli, 20 fr. ; — du procureur, 5 fr. ; — du receveur, 39 fr. 3 gr. ; — au fol. 46 est la copie de l'institution de receveur donnée à Nicolas Toytot par la Chambre des Comptes, 15 janvier 1603.

**1B1720** (Cahier.) — Papier, de 97 feuillets.

**1602-1663.** — *Apremont.* Compte du même receveur pour deux ans. Recette totale, 1,612 fr. 8 gr. et 7 l. et demie de cire. — Dépense, 886 fr.

**1B1721** (Cahier.) — Papier, de 82 feuillets.

**1603-1604.** — *Apremont.* Compte du même receveur pour les années 1603 et 1604. Recette. Les étangs en ruine ne rapportent rien. — Les forges d'Échalonges rapportent 300 fr., une platine de fonte, 20 livres de poisson blanc et 100 carpes. — Corvées d'Apremont, 3 fr. 9 gros ; — de Germigney, 6 fr. 3 gr. ; — de Montseugny, néant. — Total de la recette 1,013 fr. 2 gr. 4 engr. — Dépense : 4 fr. payés à Nicolas Guillon, hôte public à Apremont, pour dépens de bouche de l'auditeur Chaumont, venu pour la vente des grains. — Dépense totale, 1,333 fr. 3 gr. — Compte final des souffrances du compte déposé en 1611.

**1B1722** (Liasse.) — 4 cahiers papier, de 8, 2, 3 et 8 feuillets.

**1604-1613.** — *Apremont.* Compte rendu par François Cadot et maître Antoine Jolyot, amodiateurs de la baronnie. Recette, 30 l. est. ; — dépense nulle. — Amodiation des fermes d'Apremont consentie pour 6 ans, 1604.

**1B1723** (Cahier.) — Papier, de 111 feuillets.

**1626-1631.** — *Arbois.* Compte d'Étienne Beley, de Salins, amodiateur de la seigneurie, pour les années 1626- 1631. — Recette : prévôté d'Arbois, amodiée à Marc d'Amondans, 120 fr. par an ; — prévôté de Mesnay, 60 fr. par an ; — four de Mesnay, 50 fr. ; — cens individuels.

**1B1724** (Cahier.) — Papier, de 68 feuillets (filigrane : UNE CROSSE BALOISE).

**1551-1552.** — *Blamont.* Compte rendu par Pierre Blanchard, de Passavant, receveur du comte de Montbéliard Christophe, duc de Wurtemberg, pour une année. Recette : des bourgeois de Blamont, 12 deniers par bourgeois et par bête trahante, et 4 quartes moitié froment et avoine par tout cultivateur ayant charrue ; ceux qui n'ont charrue doivent 6 deniers par journal de terre et une quarte moitié froment et avoine ; enfin ceux qui tiennent terre paient 18 d. à la Saint-Martin. — Cens de prés et d'argent. — Pailson des bois de la Côte de Chamabon, de Gonnay, de la Grange de Thulay, de Montoilleney, de la forêt Allard et de Malrange. — Amendes de la prévôté et défauts, 85 l. 3 s. — Sceau du tabellionage, 20 l. 1 s. 9 d. — Recettes d'argent à Seloncourt, Audincourt, Autechaux, Glay, Écurcey, Roches, Bondeval, Beaucourt, Vandoncourt, Pierrefontaine, Villars-lez-Blamont et Hérimoncourt. — Gîte aux chiens dans les mêmes villages, 11 l. ; — tailles dans les mêmes localités ; — gelines et chapons. — Dépense. Au châtelain de Blamont, Hans Bouchamhains, 90 fr. ; — au procureur, Pierre Tanchard, 10 fr. ; — à Jean Roland, greffier, 5 fr. ; — au receveur, 30 fr. ; — Garnison du château, 123 fr. 11 gr. 4 engr. (se composait [de 5 gardiens ou guetteurs).

**1B1725** (Cahier.) — Papier, de 79 feuillets.

**1556-1557.** — *Blamont.* Compte de l'an 1556 rendu par Ligier Vuillin, d'Allenjoie, receveur pour le comte Georges de Wurtemberg. Recette. Amodiation de Briseputot, loué à divers particuliers, 26 l. 13 s. — « Fuaige » payé par feu, pour tous les sujets taillables et corvéables, à raison de 5 gros et 4 chariots de bois, 38 l. 5 s. — Total de la recette d'argent 1,279 l. 2 d. — Recette en froment, avoine, cire, gelines et chapons. — Dépense en argent, 1,467 fr. 10 gr. 1 niquet.

**1B1726** (Registre.) — Papier, de 95 feuillets (filigrane : armes écartelées WURTEMBERG, TECK, PORTE-ETENDARD D'EMPIRE, et MONTBELIARD, initiales I. V.).

**1674-1675.** — *Blamont.* Compte des revenus de la seigneurie rendu à S. A. S. le prince de Wurtemberg-Montbéliard, pour une année (sans nom de receveur). Total de la recette d'argent, 1,994 l. 15 s. 5 d. 1 quart. — Recette de froment, 236 bichots 6 quarts 3 coupes. Recette d'avoine, 222 bichots, 22 quarts 22 coupes. — Recette d'orge, 4 bichots 18 quarts 6 coupes. — Cire des dîmes et moulins, 95 l., cire foncière, 253 l. 2 onces. — Poules, 691 ; chapons, 13 ; chanvre, 70 l. ; — dépense d'argent, 2,146 fr. 7 gr. 3 bl.

**1B1727** (Registre.) — Papier, de 89 feuillets (filigrane : aux armes de Wurtemberg, sommées du bonnet ducal, initiales P. K.).

**1675-1676.** — *Blamont.* Compte de la seigneurie rendu au prince par Jean-Georges Brisechoux, receveur. — Recette des poules dues par les taillables et mainmortables, savoir, l'une à la Saint-Martin d'hiver, l'autre au jour de Pâques : Pierrefontaine, 6 poules ; Villars-lez-Blamont, 14 ; Autechaux, 10 ; Écurcey, 20 ; Roches, 8 ; Seloncourt, 4 ; Bondeval, 2 ; Vandoncourt, 4 ; Hérimoncourt, 10 ; Beaucourt, 6 ; Meslières, 6 ; Glay, 6. Dépense : au châtelain, 130 fr. et 5 bichots de froment, outre 3 bichots d'avoine ; — au capitaine, le sieur Tiersel, 150 fr., 2 bichots froment et 3 bichots d'avoine ; — au greffier, 26 fr. 8 gr. 1 bl., 2 bichots et 18 quarts de froment, autant d'avoine ; — A Georges Duvernoy, échargnet au château, 81 fr., 3 bichots froment et 2 bichots d'avoine. Procès-verbal d'audition du compte examiné à Montbéliard le 3 juin 1676.

**1B1728** (Cahier.) — Papier, de 22 feuillets.

**1554-1555.** — *Blamont.* Comptes des églises, chapelles, hôpital et de la seigneurie d'illec, rendu au comte Georges de Wurtemberg-Montbéliard par Jean Roland, notaire, receveur. Recette. Patronage des églises : de Lougres, 40 s. ; — de Dampierre-sur-le-Doubs, 30 s. ; — de Colombier-Savoireux, 10 s. ; — de Villars-sous-Écot, 10 s. ; — de Vy-lez-Belvoir, néant pour ce que le sieur de Neuchâtel les relève ; — de Roches-lez-Blamont, 15 s. ; — de Montécheroux, 30 s. ; — de Pierrefontaine-lez-Blamont, 3 s. — Prés de l'hôpital, (10 fr. 3 gr. — Froment, 2 bichots 20 quarts demi-coupe. — Avoine, 4 bichots demi-coupe, — cire, 2 livres. — Cure de Blamont, 16 fr. 8 gr. ; — cure de Pierrefontaine, membre de la cure de Blamont, 8 fr. 8 gr. ; — cure de Glay, autre membre, 9 fr. 9 gr. 4 niquets. — Revenus de la chapelle Notre-Dame fondée à l'hôpital, de la chapelle d'Antonville, des cures d'Autechaux, Roches, Seloncourt, Bondeval, Vaudoncourt, Hérimoncourt et Meslières. — Dépenses. Aux ministres de Blamont et de la seigneurie : maître Étienne Noel, ancien ministre de Blamont, 92 fr. et demi ; — Jean de Beaulieu, ministre de Villars, 52 fr., blé et avoine (y compris ses gages de Danne-marie) ; — à maître Jean Raffin, ministre à Roches, 40 fr., froment et avoine ; — à Jean Fagouin, ministre à Seloncourt, 40 fr., froment et avoine ; — à Benoît Pascal, ministre à Vandoncourt, 40 fr. et 12 bichots froment et avoine.

**1B1729** (Cahier.) — Papier, de 21 feuillets (filigrane à l'écu de Bâle.)

**1555-1556.** — *Blamont.* Compte des églises, chapelle et hôpital, rendu par Jean Roland. Recette. Cure de Blamont. Dîmes d'agneaux à la Saint-Georges, 2 fr. ; — dîmes de charrue à la Saint-Michel, 2 fr. 8 gr. ; — redevance à la Saint-Marlin pour lettres de *recedo*, mortuaires, tourtes de pain, etc., 11 fr. 8 gr. — Dépense : Gages des cinq ministres de la seigneurie : Gilles Angevin, à Blamont ; Claude Morlot, à Villars ; aux ministres de Roches, Vandoncourt et Seloncourt. Total de la dépense d'argent, 345 fr. 3 gros 2 niquets.

**1B1730** (Cahier.) — Papier, de 22 feuillets.

**1556-1557.** — *Blamont.* Compte des églises, chapelles et hôpital, rendu pour un an, par Jean Roland. Recette totale en argent, 276 fr. 3 gr. 5 niquets ; — en froment, 40 bichots 10 quarts ; — en avoine, 33 bichots demi-coupe ; — en cire, 30 livres ; — en chapons, 1. — Dépense : Gages des ministres, Gilles Angevin, à Blamont, et Claude Morlot, à Villars ; — des ministres de Roches, Vandoncourt et Seloncourt, 255 fr. et 28 bichots de froment et 28 bichots d'avoine. — Au maître d'école de Blamont, gages d'un an finissant à la Saint-Georges 1557, 35 fr., outre deux bichots de froment et un bichot d'avoine.

**1B1731** (Liasse.) — 2 cahiers papier, de 12 et 12 feuillets.

**1566-1577.** — *Blamont.* Compte des dîmes dues à l'archevêque de Besançon dans la seigneurie de Blamont rendu pour une période de douze années, par Ligier Vuillin, receveur pour le prince de Wurtemberg-Montbéliard. Dîmes archiépiscopales levées en 1566 à Blamont, Seloncourt, Bondeval et Glay, payées par les échevins, 3 bichots 3 quarts de froment, 3 bichots 3 quarts d'avoine. — Même détail pour les années 1567-1577. — Dépense : délivré 2 bichots 6 quarts froment à noble seigneur Claude de Mandre, et au seigneur de Valengin au nom de Claude-Nicolas de Brunnecofz. — Fourni en 1674 à Claude de Valengin et à Anne Dardenot, sa femme, 1 bichot froment. (Deux exemplaires du même compte.)

- 1B1732** (Cahier.) — Papier, de 53 feuillets.  
**1581.** — *Blamont, Clémont et prieuré de Dannemarie.* Compte des cures rendu à Frédéric, comte de Wurtemberg et Montbéliard, par Jean Roland le jeune, notaire et receveur. Recette. Cens d'argent provenant de la vente des terres de l'hôpital de Blamont ; — cens des terres situées à Reclère. — Dîmes de Liebvillers, Dampjoux, Villars-sous-Dampjoux, Noirefontaine et Poset, Montbonnot et Roche-danne. — Tailles d'argent du prieuré de Dannemarie, à Dannemarie, Glay, Meslières, Reclère et Dampvant ; à Grand-fontaine, Courtemaîche, Cheveney, Blamont, Faye, etc., 136 fr. 4 gr. 11 niquets ; — en froment, 11 bichots 3 quartes ; — en avoine, 8 bichots 18 quartes ; — en cire, 18 l. ; — en chanvre, 20 l. ; — en huile, 2 pintes ; — en gelines, 51. — Total de la recette des églises, 805 fr. 10 gr. 7 niquets ; 51 bichots 12 q. 10 coupes de froment ; 52 bichots 5 q. 5 picotins d'avoine. — Dépense. Gages des ministres, Antoine Thiersault, à Blamont ; Claude Vigneron, à Montécheroux ; Jean Heitzel dit Berherot, à Seloncourt ; Pierre Ragot, à Roche ; Claude Galtrin, à Villars. — Gages des maîtres d'école ; Pierre Thurin, à Blamont ; — Bumbert Regnard, à Montécheroux ; — Pierre Vernier, à Autechaux. Total de la dépense d'argent, 661 fr. 5 gr. 9 niquets.
- 1B1733** (Cahier.) — Papier, de 54 feuillets (filigrane : *crosse de Bâle*, avec initiales H. G.).  
**1592.** — *Blamont et Clémont, prieuré de Dannemarie.* Compte du revenu des cures rendu au comte Frédéric par le receveur Jean Roland, de Blamont, notaire. Recette d'argent, 653 fr. 11 gr. 3 niquets ; — de froment, 39 bichots 7 quartes ; — d'avoine, 32 bichots 15 quartes demi-coupe ; — de cire, 41 l. ; — de poules, 62 ; — de chapons, 9 ; — de chanvre, 20 l. ; — d'huile, deux pintes. — Dépense : gages des ministres, Antoine Thiersault, de Blamont ; — Mathieu Vautrelet, de Montécheroux ; — Jean Heitzel, de Seloncourt ; — Pierre Ragot, de Roches ; — Samuel Toussaint, de Vandoncourt ; — Claude Marmet, de Villars ; — maîtres d'école : Christophe de Larchier, à Blamont ; — Léonard Bernardin, à Montécheroux ; — dépense totale en argent, 843 fr. 6 gr. 14 d.
- 1B1734** (Registre.) — Papier, de 57 feuillets.  
**1674-1675.** — *Blamont et Clémont.* Compte des cures et hôpital, pour une année (sans nom de receveur). Gages des ministres : Jean-Christophe Barthol, à Blamont, 90 fr., 6 bichots froment, 6 bichots avoine ; — Pierre Duvernoy, à Abbévillers, 27 fr., 3 bichots froment, 3 bichots avoine ; — M. Simonin, à Vandoncourt, 54 fr. ; — Léopold-Georges Mourlot, à Montécheroux, 54 fr., 6 bichots froment, 6 bichots avoine ; — Jean-Pierre Berdot, à Glay, 54 fr., 6 bichots froment et 6 bichots avoine ; — Daniel Bardin, à Seloncourt, 54 fr., 6 bichots froment et 6 bichots avoine ; — Jean Pommier, à Roche, 54 fr., 6 bichots froment et 6 bichots avoine ; — Georges Vurpillot, maître d'école à Autechaux, Pierre Mislère, à Blamont.
- 1B1735** (Registre.) — Papier, de 55 feuillets.  
**1675-1676.** — *Blamont et Clémont.* Compte des cures pour une année. Recette d'argent, 513 l. 15 s. 10 d. — Dépense, 782 fr. 2 s. 3 d. Reddition de compte effectuée à Montbéliard le 2 juin 1676.
- 1B1736** (Liasse.) — 97 pièces papier. 2 parchemin.  
**1408-1559.** — *Châtelbelin.* Acquits servant au compte de Philippe Marchant, receveur général du domaine pour les années 1555 et 1556, finissant au 30 septembre. Donation de cens au lieu de Montrond, 1559. — Autorisation pour reconstruire les moulins sur la Cusance, donnée par Charles-Quint aux habitants d'Arbois, 1545 (copie) ; — quittance de 30 s. de cens, donnée par Louis Robinet, chapelain de la chapelle Notre-Dame au château de Montaigu, 1553 ; — autre de 10 s. par M. de Poligny, abbé de Rosières, 1553. — Lods dus à l'empereur dans la seigneurie d'Arbois, 1554. — Vente des graines de la terre de Valempoulières, 1554 ; — d'Orgelet, 1554. — Quittance de 101. de gages, par Antoine de Canoz, écuyer, capitaine de Bletterans, 1554. — Vente des grains de la terre de Montaigu, par Désiré Vaulchier, lieutenant local à Montmorot, 1555 ; — des grains de Monnet par Jean Merceret, lieutenant local à Poligny, 1556. — Confirmation de l'état de châtelain de Montrond et Valempoulières, au profit de Hugues Viron, de Salins, par Philippe II, 1556 (cop.).
- 1B1737** (Liasse.) — 72 pièces papier.  
**1556-1558** — *Châtelbelin.* Acquits servant aux comptes de Philippe Marchant, années 1557 et 1558. Quittances : de frais de vendanges à Montaigu, donnée par Antoine Barthod, « clousier » de la seigneurie, 1556 ; — de 61. dues à la chapelle Saine-Nicolas de l'église paroissiale d'Arbois, par le chanoine C. Jaillon ; — réparations faites au moulin de l'Eschenault, à Montaigu ; amendes et défauts adjugés en la châtelanie de Valempoulières, 1556-1557. — Réparations aux moulins de Corcelles, à Arbois ; — aux moulins de Mesnay. — Vente de grains d'Orgelet devant Jean David, de Lons-le-Saunier, lieutenant d'Aval à Orgelet, 1557. — Déclaration de « la jurée des bestes, » à Valempoulières. — Vente des grains d'Arbois, devant Claude Barberot, lieutenant local audit lieu, 1558.

- 1B1738** (Liasse.) — 120 pièces papier.  
**1558-1560.** — *Châtelbelin*. Acquits servant aux comptes de Philippe Marchant, trésorier de Dole, pour les années 1559 et 1560. Certificat des échevins de Dampierre constatant que dans leur village il n'y a que 29 maisons, dont 16 ayant feu et 12 devant gelines au Roi, 1558. — Location d'un grenier au heu de Montaigu pour ly déposer les grains de la seigneurie. — Réparations aux fours banaux d'Orgelet. — Visite de la couverture du moulin des Planches, 1559. — Location des prés d'Orgelet. — Certificat des échevins d'Essia, constatant l'existence de 18 maisons dans leur communauté. — Quittance de 6 l, montant de ses gages en qualité de châtelain de Monnet, donnée par Antoine Bouverot, de Poligny, tabellion général.
- 1B1739** (Liasse.) — 109 pièces papier.  
**1560-1562.** — *Châtelbelin*. Acquits servant aux comptes de Philippe Marchant, trésorier de Dole, pour les années 1561 et 1562. — Requête de Philippe Marchant, adressée à Messieurs des finances, pour être taxé et soldé de ses gages de receveur général du domaine de Châtelbelin, 1560. — Concession de droits d'usage dans la forêt de la Faye de Montrond, faite par Philippe II aux habitants de Vers, 1561 (cop.). — Frais des vendanges du domaine d'Arbois soldés par Pierre Jobert, receveur audit lieu, 8 fr. 9 gr. ; — délivrance de la glandée et paisson dans les bois d'Orgelet. — Lods d'Orgelet, 1561-1562. — Visites des réparations à faire aux fours d'Orgelet, 1562. — Vente des blés et vins de la seigneurie de Monnet, faite par Claude Paradin, lieutenant particulier au siège de Montmorot.
- 1B1740** (Liasse.) — 118 pièces papier.  
**1562-1564.** — *Châtelbelin*. Acquits servant aux comptes de Philippe Marchant, écuyer, trésorier de Dole, pour les années 1563-1564. — Quittance de 6 l. de rente, assignées par Mahaut d'Artois à la chapelle Saint-Nicolas de l'église paroissiale d'Arbois, donnée par le père du chapelain Alexandre Pécauld, 1562. — Certificat des échevins de Mont-sur-Monnet, constatant l'existence de 26 feux dans cette localité. — État du bétail des sujets de la Châtelaine et des Planches. — Réparations de la maison du Roi sise à Orgelet, 1563. — Lods échus au siège d'Arbois, 1564.
- 1B1741** (Liasse.) — 142 pièces papier, 1 sceau.  
**1543-1566.** — *Châtelbelin*. Acquits servant aux comptes des années 1565 et 1566 rendus par Philippe Marchant. Frais de récolte des vignes d'Arbois, 1562. — Louage d'un tonneau pour la vendange de Montaigu, 1563. — Gages d'Antoine Putod, de Lons-le-Saunier, notaire, châtelain de Montaigu, 1564. — Jurée du bétail de Valempoulières, 1564. — Réparation du moulin de Mesnay. — Quittance des revenus appartenant au prieur de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier à Montaigu, 1565. — Réparations au battoir de Courcelles.
- 1B1742** (Liasse.) — 164 pièces papier, 4 sceaux.  
**1573-1578.** — *Châtelbelin*. Acquits servant aux comptes des années 1576, 1577 et 1578, rendus par Philippe Marchant, écuyer, trésorier de Dole. Quittance de 7 quartes de froment donnée par Claudine de Romanet, abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, 1576. — Achat d'un arbre pour réparer le pressoir royal d'Arbois, fait par Étienne Guandol, forestier à cheval de la forêt de Mouchard. — Contrôle des fermes de Montaigu, 1576-1577. — Ordre de la Chambre des Comptes relatif aux fournitures de vin et de graines à faire aux troupes espagnoles allant d'Italie en Flandre, qui doivent traverser le comté de Bourgogne, 1578.
- 1B1743** (Cahier.) — Papier, de 73 feuillets.  
**1584-1585.** — *Chavannes*. Compte rendu par-devant la Chambre des Comptes par Claude du Louverot, notaire, receveur de la seigneurie, pour un an. Recette d'argent et de blé de Chavannes, Corcelles, Chavissiat le Petit, Chavissiat le Grand, La Sarra. Argent, 69 fr. 11 gr.9 engrognes. 133 quartes 6 penaux de froment, 127 quartes d'avoine, 10 l. de cire, 2 pots de vin. — Glands, lods, exploits de justice, buis, épaves, gelines.— Dépense : à Nicolas Gavain, de Montfleur, notaire, châtelain de Chavannes, 5 fr. pour ses gages.
- 1B1744** (Cahier.) — Papier, de 17 feuillets (filigrane : *un bras bénissant*, marque de la papeterie de Tarragnoz (à Besançon)).  
**1527-1528.** — *Clémont*. Compte rendu au roi de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche, par Étienne Baret, sous-receveur de la seigneurie, pour une année. Tailles de Montécheroux, Liebvillers, Dampjoux, Noirefontaine, Villars-sur-Dampjoux. — Cens. — Recette de blé et d'avoine, de gelines. — « Recette de fromage. Des habitans de Montécheroux qu'ilz par chascun an doibvent à mondict seigneur aud. jour de feste saint Martin d'ivers à cause de leurs fours ung quartier de fromage pesant quarante-quatre livres.... XLIIII L. » (Pas d'article de dépense.)
- 1B1745** (Cahier.) — Papier, de 23 feuillets (filigrane : *une tête de bœuf*).  
**1528-1529.** — *Clémont*. Compte rendu à Jean Mas-son, d'Héricourt, receveur général des terres d'Héricourt, Clémont, l'Isle, pour Gabriel de Salamanque, comte d'Ortembourg, des revenus de Clémont du 1<sup>er</sup> janvier 1528 au 1<sup>er</sup> janvier 1529. Recette. Gîte aux chiens, dû le jour de saint Martin d'hiver, 6 l. — Quartes de four dues par les habitants de Noirefontaine le jour de saint Martin, 6 quartes. — Gelines dues par les taillables de la seigneurie, 90 gelines. — Fromage, 44 l. (Pas d'article de dépense.)
- 1B1746** (Cahier.) — Papier, de 26 feuillets (filigrane : *le bras de saint Étienne*, papeterie de Tarragnoz).

- 1529-1531.** — *Clémont.* Compte rendu à Gabriel de Salamanque (à la personne de Jean Poinsard, son receveur général) par Thiébaud Boissard, de Villars-sous-Dampjoux, sous-receveur de la seigneurie. Recette. Tailles de Montécheroux divisées en tailles de « voihin (regain) » et tailles de carême. — Total de la recette d'argent, 176 l. -14 s. 5 d. — Dépense : façon du signe patibulaire de Clémont, 4 l. 19 s. — Reddition de comptes faite à l'Isle-sur-le-Doubs, le 17 mai 1531, par Thiébaud Boissard (père du fameux antiquaire J.-J. Boissard (1528-1602).
- 1B1747** (Cahier.) — Papier, de 27 feuillets et 3 pièces papier.  
**1531-1532.** — *Clémont.* Compte rendu par Thiébaud Boissard pour l'année 1531. Recette d'argent. Redevance dite « des meuzons, » due par les bourgeois de Clémont et comprenant 12 deniers par chaque bête de trait et 4 quarts par moitié froment et avoine, A la mesure de Clémont. Ceux qui n'ont ni bête ni charrue paient 18 deniers ; ceux qui n'ont pas de charrue paient 1 quart par moitié froment et avoine par journal. Total de la recette d'argent, 1451. 11 s. 6 d. — Dépense. Gages du receveur, 10 l. — Voyages faits A Héricourt « pour advertir de plusieurs assemblées de gens de guerre que se sont faictes tout à l'entour de Montbéliard. »
- 1B1748** (Cahier.) — Papier, de 55 feuillets (filigrane aux armes écartelées de Wurtemberg-Montbéliard, initiales I. L.).  
**1630-1634.** — *Clémont.* Compte rendu au comte Louis-Frédéric de Montbéliard-Wurtemberg, par Huguenin Vaugier, de Montécheroux, receveur de la seigneurie, pour l'année 1630. — Dépense. Gages de Jacques Wirpillot, procureur d'office de la seigneurie, 5 fr. ; — d'Étienne Marchand, greffier, 5 fr. ; — du receveur, 12 fr. ; — de Jean-Christophe Crepffer, forestier, 25 fr. ; — confection de mesures en fer, pour mesurer l'éminage de Clémont, l'une pour la quarte, l'autre pour le coupot (18 coupots A la quarte), 2 fr. ; — 150 fr., monnaie de Bourgogne, donnés A Hugues Gauthier, bandelier de la seigneurie, et A Jean Mathille, détenus en la conciergerie de Dole. — Vérification du compte A la Chambre des Comptes de Montbéliard, le 3 mars 1634.
- 1B1749** (Cahier.) — Papier, de 57 feuillets.  
**1630-1631.** — *Clémont.* Compte rendu au comte Léopold-Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard, par Huguenin Vaugier, de Montécheroux, receveur de la seigneurie pour l'année 1631-1632. Recette. Des habitants de Rochedanne pour leurs quarts de four, 2 quarts de froment ; — des habitants de Montbonnot, 2 quarts. — Recette totale en froment, 65 bichots 18 quarts 20 coupes. — Recette d'avoine, 32 bichots 22 quarts 14 coupes ; — d'orge, 3 quarts 4 coupes ; — de « brigi, » 2 quarts 22 coupes ; — de pois, 1 quarte 2 coupes. — De fromage, 44 l. — Dépense. Gages de Jean-Christophe Klepffer, forestier de la seigneurie, 25 fr. et 1 bichot de froment. — Vêture de Laurent Guvier, de Villars-sous-Dampjoux, sous-forestier, 11 fr. 3 gr.
- 1B1750** (Cahier.) — Papier, de 58 feuillets.  
**1632-1634.** - *Cémont.* Compte rendu au comte Léopold-Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard par Huguenin Vaugier, receveur, pour l'année 1632-1633. Dîmes et terrages de Monterrin, levées au lieu de Feule, 2 quarts d'avoine. — Recette de l'acquisition faite par le prince de Montbéliard de Claude de Valengin, donataire de Françoise de Grammont, sa femme, à Montécheroux, 9 quarts. — Cire des moulins de la seigneurie, 7 l. — Cire foncière, 188 l.
- 1B1751** (Cahier.) — Papier, de 54 feuillets.  
**1612-1613.** — Clerval. Compte de la seigneurie pour l'an 1612 rendu par Jean Maignin, receveur pour le comte Jean-Frédéric de Wurtemberg. Recette, de Desle de Mouslier, capitaine de Clerval, 10 fr. pour l'amodiation d'une île près l'écluse des grands moulins ; — tailles de Viéthorey, 9 fr. 2 gr. 2 engr. ; — éminage de Baume, amodié à Martin Poissenot, François Sarrotey et Jean Courlot, de cette ville, 75 l. ; — cense foncière due par les habitants de la terre de Baume, 5 l. ; — cens des habitants de Branne ; — amendes et défauts du bailliage et de la châtellenie de Clerval ; — épaves ; deux barques vendues au prix de 25 gr. 8 engr. ; — amodiation des bancs des halles de Clerval, 43 fr. 9 gr. ; — sceau du tabellioné, 9 fr. 11 gr. 18 deniers ; — froment et avoine ; — cire ; — poules ; — toile, 21 aunes ; — chanvre et chapons. — Dépense. Gages de Desle de Moustier, capitaine de Clerval et Passavant, pour un an, 70 fr. ; — au même, pour les gages du portier du château, 20 fr. ; — gage de deux guets entretenus, 40 fr. ; — à François Poutier, procureur, 10 fr. ; — total de la dépense d'argent, 2,943 fr. 9 gr. 9 engrognes. — Dépense de froment : aux maires des villages d'Anteuil, Grand-Crosey, Chauv, Roche, Branne, Bois-la-Ville, Viéthorey, Pompierre et Santoche, 3 quarts à chacun d'eux. — Dépense d'année, 30 bichots 15 coupes.
- 1B1752** (Liasse.) — 40 pièces papier, 2 sceaux.  
**1619-1644.** — Clerval et Passavant. Acquits de comptes. Mandement de 200 fr. adressé par Maurice, prince d'Orange, à Jean d'Acoste, son receveur général en Bourgogne, 1619 ; — quittance des revenus de Clerval, donnée à Jean Maignin par L. Binninger, chancelier du comte de Montbéliard, 1636 ; — ordre donné par les commis au gouvernement du comté de Bourgogne pour loger les 1,000 fantassins du régiment de M. de Raucourt dans les terres de Clerval, Granges et Passavant, 1636 (cop.) ; — exécution de l'ordre en question par Philibert de Moustier, capitaine de Clerval ; — rôle des soldats de M. de Crosey, 1636 ; — rôle des soldats de M. de Mont-Saint-Léger ; — quittance de vivres touchés à Clerval ; — certificat des officiers du bailliage de Baume, constatant que le cours de la justice a cessé dans la ville de Baume depuis le 21 avril 1636 « pendant ces malheurs de guerre, » 1642 ; — décharge de comptes donnée à Jean-Claude Maignin, pour les années 1631-1636, par les chancelier et conseil



de Montbéliard, 1643.

**1B1753** (Liasse.) — 2 cahier papier, de 26 et 26 feuillets.

**1559-1560.** — *Colonne*. Compte rendu au receveur général Philippe Marchant, par Antoine Bouveret, de Poligny, tabellion général, receveur de la seigneurie, pour un an, du 1<sup>er</sup> octobre 1559 au 1<sup>er</sup> octobre 1560. Recette. Amodiation de la clergie de la prévôté de Colonne, 20 l. ; — de la prévôté elle-même, 42 l. 17 s. ; — du four de Ratifier, 10 l. ; — de Chemenol, 4 l. ; — de la messerie de Colonne, 11 l. (de 17 s. 6 d. le franc) ; — des veuves de la terre de Colonne, 2 sols estev. par tête, 35 s. ; — « de la forge construite autrefois aud. Coulonne que souloit tenir m<sup>re</sup> Pierre de La Barre, néant, pour ce qu'elle est en ruine. » — Gelines, 150 ; — moulins de Corbières, amodiés à noble Denis Inglois, 6 l. — Recette de gruerie, 21 l. 6 s. 1 d.

**1B1754** (Liasse.) — 4 cahiers papiers, de 25, 15, 11 et 16 feuillets.

**1599-1610** — *Cramans*. Comptes communaux rendus de fête de Pentecôte à autre par les échevins sortants. 1599. Recette : 73 fr. 8 gr. et demi. — Dépense : réparations à la maison de la confrérie, 18 gr. ; — pour avoir porté au seigneur, à Salins, 300 fr. pour sa nouvelle chevalerie, 6 gr. ; — construction d'un pont de pierre près des moulins ; — 40 fr. pour le tiers du don gratuit ; — total de la dépense, 771 fr. 11 gr. et demi. — 1605. Dépense : élection d'un capitaine du village, 20 gr. ; — achat, chez Guillaume Chaslel, de Salins, de deux mousquets, « flasque, fourchettes et une arquebuse a mesche et ung fiasque, » 33 fr. et demi ; — gages des deux soldats enrôlés sous la bannière de Salins, 42 fr. et demi ; — dépense totale, 597 fr. 11 gros. — 1607. Dépense, 409 fr. 2 gros 1 blanc. — 1609. Réparations au clocher ; — 5 pintes dépensées pour le service de l'église pendant la « grand sepmainne. »

**1B1755** (Liasse.) — Cahier de 10 feuillets papier et 16 pièces papier.

**1570.** — *Gray*. Compte de gabelle, rendu par Pierre Verney, de Gray, notaire, pour un an. Recette, 383 fr.

4 gros 7 engrognes. — Dépense. Réparation au pont de la porte d'Apremont, 15 gros ; — nettoyage des grilles du Drugeon, 4 fr. ; — gages du receveur Pierre Verney, 20 fr. — Dépense totale, 341 fr. 9 gros 18 deniers. — Acquits servant au compte.

**1B1756** (Liasse.) — 85 pièces papier, dont 1 cahier de 19 feuillets.

**1571.** — *Gray*. Comptes de gabelles, rendu par le même pour une année. Recette : Gabelle du bétail, 106 fr. 8 gr. ; des fardeaux, 113 fr. 8 gr. ; — du vin, 54 fr. ; — des grains, 25 fr. ; — des harengs, 7 fr. ; — du sel (1 niquet par salignon), 24 fr. ; — total de la recette, 387 fr. 10 gr. 7 engr. 2 d. — Dépense : réparations au pont de la Saône ; — au pont de la porte des Prés ; — achats de bois de chêne pour la réfection du pont de Saône ; — réparations des levées (chemins) ; — gages du portier de la porte d'Apremont, 20 s. ; — du sonneur du guet, chargé du remontage de l'horloge, pour 3 mois, 30 fr. ; — Acquits. Quittance de 25 fr. pour ses gages de capitaine du guet, donnée par Antoine Humhert ; — acquits de charrois, vente de matériaux, etc.

**1B1757** (Liasse.) — 42 pièces papier, dont 1 cahier de 9 feuillets.

**1572.** — *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par le même. Recette, 330 fr. 4 gros. — Dépense : gages de Jacques Bardot, portier de la porte de Saône, pour 6 mois, 2 fr. ; — achat de 44 planches de chêne, pour le pont, à 4 gros l'une, 18 fr. 4 gr. ; — louage de bateaux pour les travaux du pont, 8 fr. 3 gr. — Dépense totale, 330 fr. 4 gros. — Acquits : de 6 écus (ou 16 fr. et demi) par Thomas Poncelin, de Gray, horloger, pour avoir dressé le plan des fortifications et fossés, pour envoyer aux Pays-Bas ; de 5 fr. par Jean Mairet, paveur ; — de 3 fr. par Simon Tavilley, drapier, pour avoir sonné le couvre-feu (la vie est si chère qu'à peine ses gages lui suffiront pour avoir du pain et un peu de charbon pour son hiver).

**1B1758** (Liasse.) — 109 pièces papier, dont 1 cahier de 22 feuillets (filigrane du cahier : *une main en pal sommée d'une croisette, soutenue d'une banderole portant le mot : PINETTE*).

**1573.** — *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par Claude Bleigney, receveur municipal. Recette, 330 fr. 4 gr. — Dépense, 17 chariots pour conduire des matériaux au pont de Saône, 13 fr. ; — frais de levée d'un impôt sur les retrahants pour la réfection du pont gisant de la porte d'Apremont ; — achat d'une corde pour le puits du Vieux-Marché, 4 fr. 4 gr. ; — 12 seilles fournies à l'incendie de la maison de François Matthieu, 25 s. — Dépense totale, 409 fr. 19 s. — Amodiations des gabelles du bétail, des harengs, des fardeaux, etc. ; — 4 fr. 11 gr. payés à Jean Gault, couvreur, et à Jean Mairet, charpentier, pour avoir recouvert la tour du pont de Saône ; — charroi de 30 tombereaux de pierre au chemin de la Vaitte, 30 s.

**1B1759** (Liasse.) — 59 pièces papier, dont 1 cahier de 14 feuillets.

**1574.** — *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par Jacques Brullet, receveur pour une année. Recette, 410 fr. — Dépense : ponceau fait proche le « pont Regnard, » 17 fr. ; — à Simon Tavilley, pour le guet d'un an, 6 fr. — Payé à Simon Verney 6 gros pour avoir inscrit les étrangers venus à la foire de Gray par la porte d'Apremont, le 13 janvier ; — frais de plusieurs guides donnés au duc d'Albe et à ses troupes pour les conduire de Gray à Pesmes le 17 janvier 1573.

**1B1760** (Liasse.) — 63 pièces papier, dont 1 cahier de 19 feuillets.

**1574.** *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par Jacques Brullet. Recette : gabelles des fardeaux, 166 fr. ; — des

grains, 28 fr. 8 gr. ; — des harengs, 5 fr. 4 gr. ; — du bétail, 11 fr. ; — du vin, 73 fr. 4 gr. ; — total, 410 fr. — Dépense : réparé le pont-levis du pont dp Saône, 20 s. ; — à l'échevin Odot Agnus le Vieux, chaux fournie pour la réfection des ponceaux de la porte des Prés, 28 gr. ; — fournitures de nombreux matériaux pour la porte de Saône ; — dépense totale, 364 fr. 9 gros 5 engrognes. — Quittances : d'Odot Agnus, pour 14 ais de chêne employés au pont-levis de la porte d'Apremont, 3 fr. et demi ; — de Jacques Tarpot, sergent de la mairie de Gray, pour prix de voyage à Champlitte, 10 s. ; — de Gillette Truchot, veuve d'Antoine Hubert, maître du guet, pour gages de son défunt mari durant dix mois et demi, 21 fr. 10 gros.

**1B1761** (Liasse.) — 62 pièces papier, dont 1 cahier de 9 feuillets.

**1574.** — *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par Jacques Brullet, receveur. Recette, 410 fr. — Dépense. Nettoyage des boues depuis la maison de l'eu Samson Hugon à la porte d'Apremont, 6 gros ; — travaux divers aux ponts de la Saône et de la porte des Prés ; — achat d'une corde pour la bascule de la porte du pont, 24 s. ; — frais de garde d'un prisonnier flamand, soupçonné d'être un espion, 9 fr. ; — dépense totale, 368 fr. 10 gr. 11 d. — Gages du capitaine du guet, 25 fr. ; — certificat constatant l'embarquement sur bateaux à l'adresse du comte de Charny, grand écuyer de France, de 26 mesures d'avoine, le 25 avril 1576 ; — à Symphorien Guillemin, trompette, gages de trois semaines, 3 fr.

**1B1762** (Liasse.) — 90 pièces papier, dont 1 cahier de 20 feuillets.

**1577.** — *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par le même receveur. Recette, 367 fr. 4 gr. — Dépense. A Jacques Balin, échevin, pour être allé à Autrey à cheval, avertir le comte de Champlitte de l'arrivée des Espagnols de don Juan d'Autriche, 12 mars ; — frais de pavage ; — dépense totale, 448 fr. 3 gros 4 deniers. — Payé au charretier Gaspard Faulcoigny, pour 4 journées et demie de charroi, 3 fr. (8 gros par jour) ; — 3 fr. alloués à Jean Clément, procureur-syndic, pour être allé à Champlitte conférer avec le secrétaire du comte de Champlitte, Jean de Chaumont, sur l'affaire « du guet et garde, » 30 août.

**1B1763** (Liasse.) — 53 pièces papier, dont 1 cahier de 12 feuillets (filigrane : UNE COURONNE IMPERIALE FORT ALLONGEE).

**1578.** — *Gray* Compte et acquits de gabelle présentés par le même receveur. Recette, 367 fr. 4 gr. — Dépense. A François Moris, maçon, pour avoir réparé une brèche de la muraille, proche la grille du Drugeon, 2 fr. ; — réparation par Arnoul Brochon et Vienot Hugard, charpentiers, de la cahute étant sur la porte d'Apremont, 6 fr. ; — à Pierre Mathieu, clerc du guet, gages d'un an, 25 fr. ; — à Jean et Claude Famy frères, pour avoir monté la tuile placée au clocher, 4 fr. ; — frais de billets de logement de 160 soldats arrivés à Gray, 15 septembre, 2 fr. ; — frais alloués à Jean Gueldret, messenger envoyé à diverses reprises au comte de Champlitte, 14 fr. 11 gr. et demi.

**1B1764** (Liasse.) — 44 pièces papier, dont 1 cahier de 10 feuillets.

**1579.** — *Gray*. Compte et acquits de gabelle, présentés par le même receveur. Recette, 367 fr. 4 gr. — Dépense. 140 planches de chêne achetées de François Agnus, 45 fr. ; — à Étienne Hugon, vicomte-maieur de Gray, 10 fr. pour 3,000 tuiles achetées pour couvrir le corps de garde de la porte de Saône, 40 fr. ; — dépense totale, 439 fr. 11 gr. 1 blanc. — Amodiation de la gabelle des fardeaux à Pierre Bernard, pour 3 ans, au prix de 20 fr. par an, par Étienne Hugon, docteur en droit, maieur, Pierre Agnus, Claude Bleigney, Jacques Balin et Hubert Alteriet, échevins ; — requête du même Pierre Bernard, chapelier, amodiateur des gabelles du « pontenaige et du vin, » demandant une réduction sur le prix de cette amodiation à cause de la réduction de produits occasionnée par « les dangers de guerre lors régnants. »

**1B1765** (Liasse.) — 102 pièces papier, dont 1 cahier de 24 feuillets.

**1580.** — *Gray*. Compte et acquits de gabelle, présentés par Guillaume Fongarnaut, receveur municipal, pour un an. Recette, 397 fr. 8 gros. — Dépense. Réfection des levées de la porte de Saône, par François Moris et Jean Julien, maçons, 290 fr. ; — réparation du pont Regnard ; — prix de 4 seilles de sapin achetées chez Jean Broichot, pour l'incendie de la maison de François Bourguigneulx, en mars 1550, 6 gros ; — service de renseignements à Langres, pour s'informer du « desseing des troupes françaises, » 11 fr. — Acquits : 5 fr. aux Cordeliers de Gray pour fourniture de pierres pour réfection des levées ; — frais des manœuvres employés à détruire la vieille porte des Prés et à rebâtir la neuve, octobre 1580.

**1B1766** (Liasse.) — 48 pièces papier, dont 1 cahier de 12 feuillets.

**1581.** — *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par le même receveur. Recette, 367 fr. 8 gros. — Dépense. Gages du receveur, 10 fr. ; — dépense totale, 638 fr. 6 gr. 2 d. — Acquits d'Arnoul Braichon et Viennot Hugard, charpentiers, pour réfection du pont-levis et de la barrière de la porte de Saône, 6 fr. ; — marché pour fourniture de 200 planches de chêne passé entre le maieur Jacques Brullet et les échevins et Jean Robelet, au prix de 104 fr. 2 gros (la planche est épaisse de 3 pouces, longue de 13 pieds et large d'un pied le comte).

**1B1767** (Liasse.) — 76 pièces papier, dont 1 cahier de 17 feuillets.

**1582.** — *Gray*. Compte et acquits de la gabelle, présentés par Claude Bleigney, receveur. Recette : Gabelle des harengs, 6 fr. ; — du sel, 25 fr. — Dépense : refait « l'arvolt » du Drugeon, près le boulevard du moulin, 10 fr. ; — destruction du pont de bateaux fait pour le passage des Espagnols allant en Flandre, 7 fr. et demi ; — aux sergents de la mairie pour avoir fait travailler

les dizaines aux « forteresses et parapets, » 30 s. ; — aux Cordeliers, pour fourniture de leurs chariot et chevaux durant 2 jours, 2 fr. — Acquis : des planches fournies pour le pont de bateaux destiné au passage des Espagnols, 70 fr. (juillet).

- 1B1768** (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 1 cahier de 9 feuillets.  
**1607-1629.** — *Gray*. Compte des gabelles, rendu pour les années 1620-1629 par les maieur, échevins et conseil de Gray. Recette, 8,617 fr. 4 gr. 15 d. Dépense : en 1624, 12,973 fr. 9 gr. 17 deniers ; en 1629, 1,333 fr. 8 d. — Patentes des archiducs Albert et Isabelle prolongeant, pour 13 années (7 juillet 1607), les gabelles accordées naguère par Marguerite (1323) et Charles-Quint (1340) (cop.).
- 1B1769** (Cahier.) — Papier, de 61 feuillets.  
**1523-1524.** — *Héricourt et Châtelot*. Compte rendu au comte de Furslemberg, seigneur de Neuchâtel, Châtel-sur-Moselle, Héricourt, Châtelot, etc., par Jean Poincard, receveur de la seigneurie, pour un an commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1523. Héricourt, toisé individuel des maisons, 12 l. 12 s. 3 d. — Tailles de Brevilliers, Mandrevillars, Généchie, Bussurel, Vyans, Laire, Byans, Verlans, Tremoins, Coisevaux, Aibre, Luze, Échavannes, Chenebier, Champey, Échenans, Bourogne, dépendances d'Héricourt. — Tailles du Châtelot, de Montenois, Lougres, Longevelle, Blussangeaux, Colombier-Savoureux, Saint-Maurice, Blussans et Beutal. — Amodiation du bac de Longevelle, 30 s. — Gîte aux chiens à Corveaux, Tremoins, Laire, Byans, Verlans, Bussurel, Vyans, Brevilliers, Mandrevillars, Luze, Échavannes et Chenebier, Essouaivre, 2 l. 9 s. 6 d. — Gîte aux chiens à Longevelle, Châtelot, Beutal et Blussans, 2 l. 3 s. 7 d. — Amodiation des rivières d'Héricourt, Bussurel, Luze, Chenebier et Bourogne, Colombier et Châtelot, 4 l. 14 s. 3 d. et 44 l. 8 s. 11 d. — Dépense. A Pierre Pequignot, maître des écoles d'Héricourt, 9 l. ; — à Gille d'Orsans, veuve de Jean de Saint-Maurice, seigneur de Beutal, 10 l. — Apuration du compte, 12 juillet 1324.
- 1B1770** (Cahier.) — Papier, de 80 feuillets (filigrane : *crose de Bâle*).  
**1540.** — *Héricourt et Châtelot*. Compte rendu au comte d'Ortembourg, chambellan héréditaire de Carinthie, conseiller de l'Empereur, par Gaspard Barquille, notaire, receveur de la seigneurie. Recette. Toisé des maisons d'Héricourt. « Des maîtres bourgeois dud. Héricourt pour leur maison près la hasle, contenant une toise sept pieds et demy... » total des toisés, 14 l. 6 s. 9 d. — Nef de Longevelle amodiée à Pierre Certier, maire, 2 l. 5 s. — Charuage de Blussans, 4 l. 6 s. 3 d. — Paison des forêts d'Héricourt, 31 l. 10 s. — Sceau des obligations. — Épaves : un petit porc trouvé dans les bois de Chenebier, 6 s. 9 d. — une barque amenée au Châtelot par les grandes eaux, 7 s. 5 d. — Total de la recette d'argent, 3,350 l. 15 s. 11 d. — Dépense : à Jean Masson, de Goux, demeurant à Héricourt, conseiller du comte d'Ortembourg, 10 l. ; — à Jean Bichin, procureur, 11 l. ; — au receveur, 301. ; — à Nicolas Barbier, prévôt d'Héricourt, 10 l. ; — à Pierre Jolliboz, de Chagey, forestier, 30 s. ; — à Hugues Gueullot, recteur des écoles d'Héricourt, 6 l. 6 s. ; — à Jacques du Yernoy, prêtre, chapelain et receveur de la collégiale de Saint-Maimbœuf de Montbéliard, pour revenus dus par le comte d'Ortembourg audit chapitre, « à cause de l'acquisition faite par mond. sieur des seigneuries de Luze et Chaigey, que souloit tenir furent Symon et Jehan de Mothier, » 22 l. 10 s. — Reddition de comptes faite par le receveur à H. de Brunecoff, à l'Héricourt, le 13 décembre 1540.
- 1B1771** (Registre.) — Papier, de 114 feuillets.  
**1675-1676.** — *Héricourt et Châtelot*. Compte des seigneuries rendu à Georges, duc de Wurtemberg et Teck, prince de Montbéliard, par Nicolas Richardot, bourgeois d'Héricourt, receveur, pour l'année 1675-1676. Dépense. Gages d'Étienne Ponnier, procureur fiscal, 40 fr. ; — gages de Gabriel Richardot, prévôt, 10 fr. ; — d'Étienne Cucuel, greffier du bailliage, 2 fr. ; — dépense totale, 5,023 fr. 7 gr. ; — recette totale, 6,182 fr. 19 s. 11 d.
- 1B1772** (Cahier.) — Papier, de 65 feuillets (filigrane : *UNE CROIX DE SAINT ANDRE*).  
**1577-1577.** — *Héricourt et Châtelot*. Compte des cures des deux seigneuries, rendu au comte Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard, par Nicolas Jacquin, de Colombier-Châtelot, demeurant à Héricourt, receveur, pour l'année 1577-1578. Recette totale d'argent, 701 fr. 11 gr. 3 niquets ; — froment, 63 bichots 3 quarts 4 coupes ; — seigle, 34 bichots 7 quarts 21 coupes ; — avoine, 138 bichots 3 quarts ; — cire, 102 l. — Dépense. Gages de Jean Larchier, ministre d'Héricourt, 166 fr. 8 gr. ; — de Pierre Belot, ministre d'Héricourt, 160 fr. ; — de feu François Peletier, ministre de Vyans, 30 fr. ; — de Jean Aras, ministre de Tremoins, 60 fr. ; — de Denis Bertrand, ministre de Chagey, 60 fr. ; — de Jean Guyot, ministre de Beutal, 60 fr. ; — de Jean Tiersault, ministre de Saint-Maurice, 60 fr. ; — d'Antoine Serray, ministre de Vyans, 60 fr. ; — de Nicolas Larchier, maître d'école à Héricourt, 51 fr. 2 gr. 4 niquets. — Total, 1,127 fr. 8 gr.
- 1B1773** (Registre.) — Papier, de 51 feuillets.  
**1672-1673.** — *Héricourt et Châtelot*. Compte des cures rendu A Georges, duc de Wurtemberg, et Teck, prince de Montbéliard, par Gabriel Richardot, receveur, pour un an, de la Saint-Georges 1672 A la même fête 1673. — Cens et rentes des cures d'Héricourt, Brevelier, Bussurel, etc. — Recette d'argent, 1,147 l. 5 s. 9 d. — Dépense. Gages de Jean Barthol, ministre A Héricourt, 212 fr. ; — de M. Hoffel, ministre de Vyans, 54 fr. ; — de Barthol, ministre de Tremoins, 54 fr. ; — de Scharffenstein, ministre de Brevilliers, 54 fr. ; — de Morlot, ministre de Longevelle, 54 fr. ; — de Thurin, ministre de Saint-Maurice, 54 fr. ; — de Duvernoy, ministre de Chagey, 54 fr. ; — de Vuillemenot, diacre A Héricourt, 45 fr.

- 1B1774** (Cahier.) — Papier, de 51 feuillets et 1 pièce volante.  
**1676-1720.** — *Héricourt et Châtelot*. Compte des cures, pour l'année 1676-1677, rendu par le même. Recette de froment du prieuré de Saint-Valbert, 4 bichots 16 quartes 12 coupes ; — recettes de seigle, d'avoine, de cire. — Dépense : aux ministres : Barthol, de Tremoins, 54 fr. ; — Scharffenstein, de Brevilliers, 54 fr. ; — Tuefferd, de Longevelle, 54 fr. ; — Thurin, de Saint-Maurice, 54 fr. ; — Nardin, de Chagey, 54 fr. ; — Morlot, de Vyans, 54 fr. ; — au diacre Bernard, d'Héricourt, 45 fr. ; — au maître d'école Valansan, d'Héricourt, 6 l. — Procès-verbal de remise de trois comptes de la terre et seigneurie d'Héricourt A la Chambre des Comptes de Dole, par le curé Busson, de Tavey, 1720.
- 1B1775** (Registre.) — Papier, de 51 feuillets.  
**1677-1680.** — *Héricourt et Châtelot*. Compte de cures rendu pour l'année 1677-1678 par Nicolas Richardot, receveur. Revenu en argent et nature des cures d'Héricourt, Brevelier, Vyans, Tremoins, Chagey, Tavey, Champey, Chenebier, Châtelot, Lougres, Longevelle, Beutal, Saint-Maurice, Colombier-Savoireux. — Dépense totale, 433 fr. 8 gr. ; — recette, 418 l. 16 s. 10 d.
- 1B1776** (Registre.) — Papier, de 124 feuillets (filigrane : *un écu écartelé ; un lion asénestré, un lion adextré, un S et un V*).  
**1673-1674.** — *Montbéliard*. Cures et bénéfices. Compte du receveur, pour un an. Recette. Cures d'Exincourt, Bavans, Sainte-Suzanne, Désandans, Dasle, Abbévillers, Dampierre-les-Bois, Étupes, Bethoncourt, Valentigney, Vougeaucourt, Saint-Julien, Sainte-Marie, Dambenoit, Allenjoie, Béverne, Clairegoutte. — Chapelles de la Madeleine de Mandeuire, du Magny-d'Anigon. — Dépense : aux ministres Hugues Charrière, de Saint-Julien ; Jean Vienot, de Bavans ; Pierre Rayot, de Saint-Julien ; Michel Berdot, d'Étupes ; Nicolas Louis, de Désandans ; Jean-Georges Parrot, d'Étobon ; Jules-Frédéric Tuefferd, de Clairegoutte ; Pierre Duvernoy, d'Abbévillers, leurs gages. — Dépense totale d'argent, 1,331 fr. 2 gros.
- 1B1777** (Registre.) — Papier, de 124 feuillets (filigrane : *écu écartelé pareil au précédent, mais déformé*).  
**1674-1675.** — *Montbéliard*. Cures et bénéfices. Compte rendu par le receveur Frédéric Tuefferd, pour un an. Recette « des maisons, vergers et pourpris de la cure [d'Exincourt], ne rapporte rien... la maison aiant été brûlée pendant le ravage des dernières guerres survenues en ce pais. » — Recette totale d'argent, 3,607 l. est. ; — de froment, 31 bichots 16 quartes 2 coupes ; — d'orge, 1 bichot 16 quartes 17 coupes ; — d'avoine, 50 bichots 21 quartes 14 coupes ; — de cire, 54 l. ; — d'huile, néant ; — de poules, 6 ; — dépense totale, 1,830 fr. 7 gros 2 blancs.
- 1B1778** (Registre.) — Papier, de 51 feuillets.  
**1674-1675.** — *Montbéliard. Abbaye de Belchamp*. Compte rendu par le même, pour un an. Redevances dans les villages de Dung, Présentevillers, Valentigney, Sainte-Marie, Montenois, Désandans, Semondans, le Vernois, Saulnot, Tremoins, Aibre, Chagey, Cuse, Échenans-sous-Mont-Vaudois, Bavillier, Dorans, Petit-Croix, Vezelois, Châtenois, Grand-Charmont, Bethoncourt, Audincourt, Vandoncourt, Dasle, Badevel, Hérimoncourt, Boncourt, Montbouton, Roches, Mandeuire, Vougeaucourt, Berche, Étouvans, Feschés. — Patronage des cures de Bethoncourt, Brevilliers, Chèvremont, Exincourt, Valentigney, Vougeaucourt et Vandoncourt. Produit des coupots de Mandeuire ; — des champs de Belchamp ; — de l'usine de Belchamp amodiée à Pierre Huguenot dit Lalance ; — de la rivière ; — du sel de Saulnot. — Recette, 1,392 fr. 1 bl. ; — dépense, 179 l. 4 s.
- 1B1779** (Registre.) — Papier, de 52 feuillets.  
**1695-1696.** — *Montbéliard. Abbaye de Belchamp*. Compte du même receveur pour un an. Recette de froment, 38 bichots 7 quartes 21 coupes ; — d'avoine, 59 bichots 13 coupes ; — de cire, 43 l. ; — de poules, 3 ; — d'argent, 186 l. 3 s. 7 d.
- 1B1780** (Cahier.) — Papier, de 13 feuillets (filigrane : *crose bâloise sommée d'une croisette*).  
**1554.** — *Montbéliard. Chapitre de Saint-Maimbœuf*. Compte rendu par Antoine Masson, prêtre, curé de Bethoncourt, pour les chapelles vacantes en l'an 1554. Chapelles : de Saint-Sébastien, fondée par Vuillemot Narbon et Mathiotte, sa femme ; — de la Croix ou du Dieu de pitié, fondée par feu Guillot de La Haye ; — de Notre-Dame du Clocher, fondée par feu Jean Belverne ; — chapelle et messe fondées par feu Henri Le Barbier, *alias* Le Baquerey ; — messe du vendredi, dite des Cinq Plaies, fondée à notes par Vuillemin Goux ; — chapelle à l'autel de saint Éloi fondée par feu Esmonin Chastel ; — messes fondées par divers particuliers ou chanoines. — Recettes : de la chapelle Saint-Étienne ; — de la chapelle Gillot ; — de la chapelle de Jean Belverne ; de la chapelle d'Esmonin Chastel ; — total des recettes, 311 l. 6 d. obole. — Dépense : 30 l. 3 s. 3 d.
- 1B1781** (Cahier.) — Papier, de 53 feuillets (filigrane : *écu écartelé Wurtemberg et Montbéliard*).  
**1577-1578.** — *Montbéliard. Chapitre de Saint-Maimbœuf*. Compte rendu aux curateurs du comte Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard par Guillaume Jussey, bourgeois de Montbéliard, « pour les divisins et chappelles vacantes, pour l'année 1577. » — Recettes. « Le briesvet et divisin messire Thomas Berdot, jadis doyen de Montbéliard... 22 l. 19 s. » — Revenus de la chapelle Saint-Jean évangéliste ; — gelines du doyenné ; — prébendes : de Jean Clavier, jadis chanoine ; — de feu Jean-Henri Huguenet, chanoine ; — de Nicolas Stinfort, Cuene Quelave, Jacques du Vernoy, Jacques Suichet, Guillaume de Bermont, Jean de Raincourt, Jean Chuppin, Balthasar du May, chanoines. — Recette des chapelles : Saint-Laurent, jadis tenue par le chapelain Thiébaud Faimbet ; — Saint-Antoine, jadis tenue par Nicolas Gruilot ; — Saint-Julien, par Pierre Quelave ; — Saint-Jean

l'Évangéliste, par Antoine Millot ; — Notre-Dame du Clocher ; — Saint-Éloi ; — Saint-Nicolas en la ville ; — Saint-Éloi le Vieux ; — Saint-André ; — Saint-Michel ; — Sainte-Madeleine ; — Saint-Nicolas hors les Murs ; — du Point-du-Jour ; — Saint-Ambroise ; — Saint-Léonard, tenue par Sébastien Duvernoy ; — Saint-Pierre et Saint-Paul ; — Saint-Jacques et Saint-Philippe ; — Notre-Dame la Blanche, tenue par Jean Truchot ; — Saint-Claude, par Balthazar du May ; — total de la recette : d'argent, 1,392 l. 2 s. 8 gros ; — de froment, 148 bichots 5 quartes et demie. — Dépense : froment délivré au surintendant des églises ; — aux ministres Richard Dinot, Samuel ; — au maître d'école Ligier Grimont, etc.

**1B1782** (Registre.) — Papier, de 45 feuillets (filigrane : écu écartelé Wurtemberg et Montbéliard).

**1580-1581.** — *Montbéliard*. Chapitre de Saint-Maimbœuf. Compte des « divisins et chappelles vacantes, » rendu par Guillaume Jussey aux curateurs du comte de Montbéliard, pour un an. Recette de froment, 31 bichots 4 quartes 3 quarts de quarte ; — d'avoine, 85 bichots 22 quartes et demie ; — d'argent, 911 l. 8 s. 4 d. — Arrêté de compte fait en la chancellerie de Montbéliard, le 27 avril 1581.

**1B1783** (Registre.) — Papier, de 56 feuillets (filigrane : un griffon tenant l'écu bâlois).

**1672-1673.** — *Montbéliard*. Chapitre de Saint-Maimbœuf. Compte de chapelles vacantes, rendu par Simon Jacquin, receveur, pour un an commençant à la Saint-Georges 1672. Recettes à Montbéliard, Allondans, Abbévillers, Allenjoie, Audincourt, Taillecourt, Aibre, Ar-bouhans, Bussurel, Vyans, Bourogne, Brognard, Bermont, Beutal, Bethoncourt, Beaucourt, Bavans, Badevel, Bart, Botans, Sainte-Marie, Courcelles-lez-Montbéliard, Châtenois, Feschés, Dambenoît, Dampvans, Désandans, Dasle, Échenans-sur-l'Étang, Étupes, Fesche-le-Châtel, Grand-Charmont, Glay, Lougres, Longeveile, Mandeuve, Courcelles-lez-Mandeuve, Montécheroux, Nommay, Présentevillers, Pierrefontaine, Raynans, Sainte-Suzanne, Seloncourt, Sochaux, Semondans, Trestondans, Vernois, Vieux-Charmont, « Varroille, » Vougeaucourt, Valentigney, Villars-sous-Saulnot, Villars-lez-Blamont, Vourvenans, Issans. — Recette en argent, 418 l. 4 s. ; — en froment, 4 bichots ; — en avoine, 4 bichots 15 quartes ; — en cire, 1 l. ; — en poules, 3. — Dépense en argent, 888 fr. 5 gros.

**1B1784** (Registre.) — Papier, de 56 feuillets (filigrane : un écu écartelé Wurtemberg, Teck, Porte-Étendard d'Empire, et Montbéliard, sommé d'une couronne princière, initiales I. V.).

**1675-1676.** — *Montbéliard*. Chapitre de Saint-Maimbœuf. Compte des chapelles vacantes, rendu par Jean Jacquin, receveur, pour l'année 1675-1676. Recette : des maîtres bourgeois de Montbéliard, pour la cense de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, 6 livres 1 s. 2 d. ; — des héritiers de feu Nicolas Dargent, chirurgien, bourgeois de Montbéliard, 2 l. 5 s. — Total de la recette d'argent, 1,074 l. 18 s. 2 d. — Dépense : au sieur Beurlin, surintendant des églises, pour ses gages, 550 fr. et 13 bichots 6 quartes de froment ; — au médecin Binninger, 187 fr. 6 gros pour ses gages ; — au diacre allemand Vallher, 134 fr. et 11 bichots de froment et d'avoine.

**1B1785** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 37 papier, 8 sceaux.

**1632-1656.** — *Passavant*. Comptes et acquits des « souffrances » de la seigneurie, réglés par les héritiers d'Étienne Vernerey, de Servin, à son vivant procureur de Passavant. Constitution d'une rente de 360 fr. au profit du chapitre métropolitain de Besançon, par le prince Léopold-Frédéric de Wurtemberg-Montbéliard, 1632. — Quittance de remboursement de la rente précédente, 1634. — Transaction passée entre le comte de Montbéliard, le docteur Gillebert et le procureur Vernerey, au sujet de « la berbiserie » de Montbéliard, amenée à Servin, 1635. — Quittance de 800 fr. de gages arriérés, donnée au procureur Vernerey par Philibert de Moustier, 1636. — Certificat de fourniture de vin d'Arbois faite à la cour de Jean-Frédéric de Wurtemberg, par Étienne Vernerey, châtelain de Granges, amodiateur de la seigneurie de Passavant, 1644. — Procès-verbaux constatant qu'en 1636 « les compagnies de gendarmerie, tant cavalerie qu'infanterie, auroient heu logement dans lad. terre de Passavant, qui auroient fait tel désordre que les habitans auroient esté violentés et déchassés de leurs maisons ; mesmes ont veu les susnommés que pour ung an plus de vingt compagnies ont heu logement dans le mesme villaige despendant de lad. terre et seigneurie de Passavant, ce que a mis lad. terre dans une extrême pauvreté, que mesme l'année trente-sept suivant, lesd. malheurs des pestes et de la guerre ayant continué, l'on a veuz lad. terre dans des ruines, pilleries et insandies partout... » — Transaction des chancelier et conseil de Montbéliard avec les héritiers d'Étienne Vernerey, au sujet des comptes des années 1617-1628, que ce dernier n'avait pas rendus de son vivant, pour l'amodiation de la seigneurie de Passavant, 1654. — Arrêt du parlement de Dole, liquidant l'arriéré des comptes, 1655.

**1B1786** (Cahier.) — Papier, de 10 feuillets (filigrane : deux cercles unis par un trait croiseté à l'une des extrémités).

**1354.** — *Poligny*. Comptes de la dîme des vendanges. « Les menues parties des XIIIes des finances dou dyme, et les menuez parties des despens faiz audit dyme l'am L et quatre. » « Cilz qui se dient estre franc. Primo. Cilz de Goile de une vigne en Montoisial, d'une en Malpertuis et d'une sous la Balme, 1 muid ; — Jehans de Pouloigny, de VI muis ; Estevenins de Molprez, IX muis ; fille Renaut dou Lavoret, II muis... » — « Ce sont les quatorzaines des muis de vin dou dyme de Poloigny des vendanges de l'an mil. ccc. cinquante et quatre. Primo Jehans Quarrenot, III muis III quarris ; Jehans Baidial, II muis ; .... Estevenin Vaichier, III muis I quarril ; .... Huguenins Pequeroz, XIII muis I quarril ; .... Humbert Monteliet, VI muis ; Nycolle, femme à Calloux, II muis II quarrils. » — (Suivent plusieurs centaines de noms de bourgeois et habitants de Poligny.) « Somme

toute des XIII<sup>es</sup>, CIII l. III s. I denier obole. » — Dépens de bouche pour la perception des dîmes : une douzaine de chapons, 15 sols ; chandelle, 2 s. ; fruits, 6 d. ; « fromaige pour mestre sus table, xv d. ; » — 14 chapons, 18 s. 6 d. ; — pois blancs, 2 s. ; — oignons, 2 s. 6 d. ; — une pinte d'huile ; 2 s. 6 d. ; — deux douzaines de pots de terre, 6 s. ; — deux douzaines de verres, 6 s. — Salaires « pour XII hommes qui hont estez chascun v journées à porter les sailles, donnei à chascun pour sa paigne VI s. III d. estevenans, montent Ixxv sols. » — 30 journées de chevaux employés à porter le vin, 60 s. — Total des dépenses, 32 l. 11 s. 5 d., outre un sixième payé par l'abbé de Baume pour sa quote-part des dîmes. — « Finances de Pologney, » liste de bourgeois avec la quote-part argent ou nature de leurs paiements.

**1B1787** (Cahier.) — Papier, de 11 feuillets (même filigrane que B. 1786).

**1358.** — *Poligny*. Compte des dîmes de vendange pour l'an 1358. Noms des habitants soumis à la redevance avec le chiffre de leur récolte. « Jean Beller, Huguenin Fonder, Guillaume de Passenans, Pierre de Passenans, Jean Burnat, Boissial Challes, » PernetMon, Huguenin Guoullot, Jean Rechier, Vauchier Gérard,.... Estevenin Alix,....Gui Babel ; .... Pierre, chapelain de la maladrerie ; .... Michel de la Maladrerie,.... Germain de la Confrérie.... Total de la recette en vins de Poligny, 3,729 muids qui valent, à 14 deniers par muid, 217 l. 10 s. 6 d. — Finances, 14 l. 3 s. 2 d., outre le sixte payé par l'abbé de Baume, soit 56 s. 7 d. obole.

**1B1788** (Cahier.) — Papier, de 29 feuillets.

**1571-1575.** — *Pontarlier*. Compte des gabelles octroyées à la ville pendant dix ans, par lettres royales du 26 juin 1571, pour la réparation des fortifications, pour la période triennale de 1571 à 1573. Recettes : surhaussement du prix du sel ; — amodiation de la boucherie ; — taxe sur le bétail traversant la ville ; — recette des villages de la châtellenie : Arc-sous-Cicon, 5 feux ; — Gilley, 60 feux ; — Bulle, 20 ; — Malpas, Grand et Petit, 10 ; — Loutelet, 5 ; — Lac-Dampvauthier, 2 ; — Montperreux, 14 ; — Sainte-Colombe, 17 ; — Vezenay, 9 ; — La Planée, 20 ; — Doubs, 4 ; — Granges-Dessus, 6 ; — Granges-Dessous, 17 ; — Granges-Narboz, 11 ; — Chaudron, 3 ; — Malbuisson, 7 ; — Pontarlier (le nombre de feux manque). — Dépense : à Claude et Henri Marrelier, maçons, reliquat de 519 francs, prix du grand pont de pierre sur le Doubs près la porte Notre-Dame ; — réparation des fontaines, 420 fr. 9 gr. 11 bl. ; — frais de garde des portes, « à raison de plusieurs Allemans passans par ce lieu de Pontarlier, » 173 fr. 3 gr. ; — confection de 24 seaux de cuir pour incendies, 60 fr. ; — « à Gaspard Lymect, 2 fr. pour ses peignes d'avoir faict. esd. soillons les armoiries de lad. ville ; » — construction d'une loge pour les « hacquebutiers » s'exerçant à tirer, 13 fr. ; — confection d'échelles pour les incendies (au nombre de 10), 18 fr. ; — « à Symon Petitbenoit, trompette, » pour les criées du roi, 10 fr. ; — total de la dépense, 2,858 fr. 2 gr. 8 engr. — Reddition du compte en 1575.

**1B1789** (Cahier.) — Papier, de 30 feuillets.

**1574-1580.** — *Pontarlier*. Compte de la gabelle des fortifications rendu par Claude Desfemmes, receveur, pour trois ans (1574-1576). Recette. Gabelle du sel, 3,310 fr. — Recette totale : 8,345 fr. 9 gros. — Dépense. A Guillaume Bonsseault, principal des écoles de Pontarlier, pour ses gages d'un an, 60 fr. ; — frais de sonnerie de la cloche du midi et remontage d'horloge, 20 fr. ; — garde des portes de la ville, la peste régnant tant « en ce pays que pays de Savoye, » 212 fr. ; — total de la dépense, 7,702 fr. 9 gr. 8 engrognes.

**1B1790** (Liasse.) — 89 pièces papier.

**1574-1576.** — *Pontarlier*. Acquits servant aux comptes de la gabelle pour les années 1574, 1575, 1576. Marché passé par Guillaume Franchet, maître, pour la construction de la chaussée des moulins, 1574, 18 juin ; — amodiation de l'extraordinaire du sel et des autres revenus de la ville, 30 octobre ; — quittance de 25 fr. pour sucre, dragées et hypocras offerts en présent à M. de Montmartin, colonel d'Aval, et à M. de Chissey, capitaine au ressort de Pontarlier, le tout fourni par l'apothicaire Denis Dumont, 1575, 20 juillet ; — achat de 500 l. de plomb pour 62 fr. et demi, 31 juillet ; — gages de Jean Favrot, chargé du guet, de l'horloge et de la sonnerie en la tour de Saint-Bénigne, 1575, 29 juin ; — gages des portiers chargés de la surveillance des portes à cause des craintes de guerre ou de peste, 30 juin ; — quittance de 60 fr. de gages accordés à Guillaume Rousseau, recteur des écoles (la requête de ce personnage, qui pour lors enseignait depuis cinq ans à Pontarlier, contient cette phrase superbement calligraphiée : « Ce faisant, maintiendrez non seulement, mais augmenterez les bonnes volontés et diligences de nous et noz régents au deu et entier devoir de l'instruction de notre bien née et généreuse jeunesse, au moyen de quoy nostre célèbre république en reçoive los et honneur .... »), 19 octobre ; — mandement de 40 fr. pour ses gages au fontainier de la ville, Claude Roux, dit Marmet, 26 décembre.

**1B1791** (Cahier.) — Papier, de 23 feuillets.

**1577-1580.** — *Pontarlier*. Compte de la gabelle des fortifications rendu par Claude Desfemmes, receveur, pour trois années (1377-1379). Recette : boucherie des bêtes de la ville, pour un an, 15 fr. ; — passage de bétail, 6 fr. ; — total de gabelles et amodiations, 5,896 fr. 6 gr. 7 engrognes. — Total de la recette, 6,017 fr. 10 gr. 7 engr. — Dépense. Gages des portiers fermant les quatre grandes portes et les petites portes de la ville, 24 fr. — Total de la dépense, 5,210 fr. 2 gr. 4 engr.

**1B1792** (Liasse.) — 119 pièces papier.

**1577-1578.** — *Pontarlier*. Acquits servant aux comptes des gabelles. « Frais soubstenez et supportez par.... Estienne Favrot, bourgeois de Pontarher, .... institué gouverneur à raison du danger de peste y survenu dès le mereredy 26<sup>e</sup> jour de décembre 1576, » 1577, 6 janvier. — Autre compte rendu par Claude du Moulin, pour la peste survenue le 9 février 1577, 8 mars ; — distribution de vivres, bois, etc., aux malades réfugiés dans des loges, 8 mars ; — marché de travaux à faire dans la « Tour Cinq Quarre, » par ordre de la Chambre des Comptes, pour y installer les prisons, passé avec Claude Fol, moyennant 180 fr., 17 août ; — autres marchés pour le même objet, 27 août, 27 novembre ; — allocation de 20 fr. et demi à frère Claude Marrelier, prieur des Augustins de Pontarlier, pour avoir soigné dans sa dernière maladie et conduit à Besançon, pour y être inhumé, le dernier prédicateur du carême, mort durant ses prédications, 1578, 2 mai ; — mandement quittancé de 20 fr. au profit des « maîtres du noble jeu de l'arbaleste, » pour reconstruire leur loge en ruine, 16 mai ; — frais supplémentaires de construction des fours banaux, soldés à Guillaume Grand- vuillemin, de Dammartin, et consorts, 31 juillet ; — 20 fr. payés à Poncet Cuseaul, dit Michaud, de Pontarlier, pour la couverture de la « Tour Cinq Quarre ou des Prisons, » 19 octobre ; — 21 fr. payés à Gaspard Lymet pour avoir « habatu et remonté la monstre de l'orloge de la Tour du Boulevard et icelle repeinturé, » 19-20 novembre ; — 15 gros alloués à Poncet Cuseaul, pour louage d'un cheval pour un messenger allant de Pontarlier à Jougue porter lettres du comte de Champlitte à l'écuyer Benoit, 5 décembre.

**1B1793** (Cahier.) — Papier, de 28 feuillets (filigrane : *une large écartelée aux armes de Wurtemberg et de Montbéliard*).

**1579-1581.**—*Pontarlier*. Compte de gabelles des fortifications, rendu par Claude Desfemmes, receveur, pour la période triennale de 1579 à 1581. Recette : 3,594 fr. 2 gr. 7 engr. — Dépense. Pour avoir « envoyer plusieurs personnaiges de ladite ville ès pays de Savoye, Genesve, Neufchastel, Basle, Montbéliard et aultres lieux circonvoisins au temps de la surprinse de Besançon, pour découvrir et s'enquérir discrettement des assemblées de gens de guerre que se faisoient esd. lieux, pour en donner les advertissements requis et nécessaires tant à monseigneur le comte de Champlite que à la court souveraine, suyvant leurs fréquentes rescriptions, ce qu'ils ont faict en telle manière que rien n'a esté faict rière les voisins estrangiers dont lesd. supplians n'ayent donnez asseurez advertissements mesmes à messieurs delacitéde Besançon.... de Clerevaux, Montmartin et aultres.... » 356 et 375 fr. — 138 fr. 14 gr. « employés en plusieurs présens aux seigneurs avouhiers et aultres notables personnaiges tant des Lignes que aultres estrangiers, afin de, par ce moyen, entretenir avec eulx leur ancienne amytie et bonne voisinance, selon que de toute ancienneté a esté faict .... ; par le moyen de quelques gralieux présens qu'ilz font aux personnaiges le méritans quand ilz passent par leurs villes, que présentement ilz demeurent en repos et assurance, au beu que anciennement ilz souilloient estre pillez, voulez et saccagez comme ilz ont estez plusieurs fois.... » — Frais de voyage de Denis Franchet, allant régler avec le comte de Champlitte l'ordre que devait observer la compagnie de lances du s' de Moissey, mise en garnison dans la place, 30 fr. ; — construction d'un pont de pierre au faubourg près du colombier, 100 fr. ; — à Jean Sauget le Vieux, pour restauration de l'auge de la fontaine Saint-Bénigne, 99 fr. 16 gr. — Total de la dépense, 2,516 fr. 6 gr. 6 engr. — Reddition de compte, 1581.

**1B1794** (Liasse.) — 82 pièces papier.

**1579-1581.**— *Pontarlier*. Acquits servant aux comptes de gabelles. Payé 3 fr. et demi à François Gauthier, cordier, pour façon d'une corde pour les contrepoids de l'horloge du Port, 1579, 2 mai ; — requête des arbalétriers de Pontarlier, convoqués à Besançon le 24 juin, jour de décollation saint Jean-Baptiste, pour tirer un prix de vaisselle d'argent, afin d'obtenir un subside municipal pour ce voyage : on leur alloue 20 fr., à condition qu'ils donneront à la ville la vaisselle qu'ils gagneront, 21 août ; — 50 fr. alloués à frère Nicolas Régent, prédicateur du carême, 1580, 6 avril ; — gages du principal des écoles, Guillaume Rousseau, 60 fr., 21 octobre ; — à Antoine Larguier, commandant du guet pendant six mois, à cause des bruits de guerre, 10 fr., 9 décembre ; — certificat constatant qu'il y a à Arc-sous-Cicon 12 feux assujettis à la gabelle de Pontarlier, 1581, 8 juin ; — semblables certificats constatant qu'il n'y a que 10 feux à Malpas, — 11 feux à Bannans, — 19 feux à Sainte-Colombe, 10 juin.

**1B1795** (Cahier.) — Papier, de 43 feuillets (filigrane : *un écu écartelé Bade et Valengin, sommé d'une couronne comtale*).

1581-1584. — *Pontarlier*. Compte de gabelles des fortifications, rendu par Claude Desfemmes, receveur, pour une période triennale (1581-1583). Recette, 9,451 fr. 2 gr. 11 engr. — Dépense. Présent de 138 fr. 4 gros, fait aux écuyers et notables personnages des Lignes, dont la bonne amitié « est le plus assuré belvard et fortification qu'ils pourront faire ny avoir pour lad. ville. » — 15 fr. à Louis Bressand, pour être allé à Morges, s'enquérir des desseins du baron d'Aubonne. — Dépens faits « en l'hostellerie où pend pour enseigne *la Rose*, » par M. de Miéville, envoyé avec le sieur de Varemboz, par le comte de Champlitte, 49 fr. 2 gros. — Réparation de l'horloge de l'église de Saint-Bénigne, par maitre Lazare de l'Estuille, 20 fr. ; — à Guillaume Rousseau, principal des écoles, 1582, 10 fr. ; — dépense totale, 11,932 fr. 9 gros. — Reddition de compte, 28 mai 1584, devant M. Barillet, auditeur en la Chambre des Comptes.

**1B1796** (Cahier.) — Papier, de 42 feuillets (filigrane : *crose bâloise*).

**1583-1588.** — *Pontarlier*. Compte de la gabelle des fortifications, rendu par Claude Desfemmes, receveur, pour la période triennale de 1583-1586. Recette : 7,339 fr. 8 gros. — Dépense. Frais de banquet des arquebusiers, le jour du papegay, « quant celluy qui tire le coup du roy nostre sire, d'icelluy il le met par terre, comme icelluy (Philibert Vuillaume, escuyer) fit, 12 fr. — Au prédicateur, frère Guillaume Bourcier, ayant presché et annoncé la parole de Dieu, le caresme 1585, » 100 fr. — Salaire des gardes ayant veillé « à l'entour des loges pestiférées, » pendant six mois, 57 fr. 5 gr. — Construction de 51 loges pour les pauvres pestiférés expulsés de la ville, 510 fr. — Dépense totale, 12,100 fr. 8 gr. 11 engr. — Reddition de compte le 3 février 1588.

**1B1797** (Cahier.) — Papier, de 64 feuillets.

**1587-1594.** — *Pontarlier*. Compte de la gabelle des fortifications, rendu par Claude Desfemmes, receveur, pour la période sexennale de 1587-1593. Recette, 26,088 fr. 11 gros. — Dépense. Un incendie survenu le 7 octobre 1592, à Pontarlier, à causé « de grande ruynes, afflictions, pertes et interestz, » et consumé les comptes et pièces justificatives, avec la maison du receveur. — Frais d'enlèvement des ponts-levis des trois portes de Montrieux, Trois-Sols et Notre-Dame, « pour éviter les surprinses et incur-sions des ennemis pendant, que réminent péril a esté déclaré aud. an 1592, » 30 fr. ; — frais d'une députation envoyée au comte de Champlitte, pour le féliciter de sa nomination de gouverneur, 70 fr. ; — envoi de noble Philibert Caille à Genève, pour y choisir une belle coupe en argent doré et à couvercle destinée au nouveau gouverneur, 50 fr. ; — achat de la coupe, 300 fr. ; — frais de voyage du maieur Mathieu de Saint-Moris et de son domestique, envoyés de la part de la ville, pour porter la coupe, 70 fr. ; — maçonnerie d'une belle chapelle « nouvellement érigée proche lad. ville en l'honneur et révérence de monsieur saint Roch et monsieur saint Sébatien, en laquelle sont adjoustées deux résidences, l'une pour ung prebste, et l'aultre pour un chirurgien afin de survenir aux pestiferez en cas de nécessité, » 1,500 fr. ; — à M. d'Orival ayant prêché le carême de 1593, 150 fr. ; « à maistre Nicolas Fichfeug, pour la fourniture du plomb, soudure et estaing nécessaire et pour ses salaires et journées employées à la façon d'une grosse bannerolle à feuilles posée en l'hault de lad. tour du Pont, » 113 fr. 10 gros 3 blancs. — Messages envoyés au comte de Champlitte, au parlement de Dole, à la ville de Salins et à d'autres villes, « sur le fait des gendarmeries levées de Suyssse tant pour la guerre de France que d'ailleurs, qu'aultres nouvelles et desseingz, 87 fr. ; — à Poncet et Hugues Poncelet, de Pontarlier, pour avoir crié les heures de la nuit, 40 fr. — Total de la dépense, 32,275 fr. 10 gros.

**1B1798** (Registre.) — Papier, de 137 feuillets.

**1194-1606.** — *Pontarlier*. Compte de la gabelle des fortifications rendu par Nitier Boissard, remplaçant défunt Claude Desfemmes, pour six ans (1594-1599). Recette de l'an 1594, 3,830 fr. ; — de 1595, 3,210 fr. ; — de 1596, 2,120 fr. de 1597, 2,031 fr. ; — de 1598, 1,840 fr. — Dépense, 1,594. A Pierre Navillet, pour 3 jours employés à reconnaître les compagnies suisses autorisées à traverser ce pays pour se rendre en France, 9 fr. ; — 14 fr. 9 gros à Jean Merlin dit Jacquot, pour sable fourni pour la construction de l'hôtel de ville ; — à Pierre Cartenet, menuisier, pour la façon de deux portes, pour les cour et cabinet de l'hôtel de ville, 30 gros ; — à Michel Gay, de Pontarlier, « pour la façon d'une image et sculpture représentant monsieur saint Sébastien, posée en la chapelle Saint-Roch », 15 fr. ; — au même pour la façon de « quatre images posées en la chapelle Saint-Roch, » suivant marché du 5 septembre, 63 fr. — 1595. 100 fr. à Barthélemy Bordenet, chanoine de Besançon, pour prédication du carême ; à Claude Gauthier, tonnelier, pour confection de deux douzaines de tonnelets à poudre, 16 fr. ; — confection de 37 fers de piques, 7 fr. 7 gros ; — gages du principal du collège, Guillaume Rousseau, 120 fr. ; — à Pierre Magnin dit Godet, sonneur des prédications, 2 fr. — 1596. A Matthieu Bressand, hôte public, pour la dépense de 6 gentilshommes de la suite du baron de Belvoir, 20 fr. ; — frais de voyage de frère Gaspard Parruguel, prieur des Augustins, allant à Besançon chercher un prédicateur de carême, 21 fr. ; — 253 fr. 9 gros, dépensés en dragées, sucre et hypocras ou confitures, pour offrir en don « à plusieurs seigneurs ambassadeurs, colonnelz, capitaines tant du païs des Ligues que ailleurs et aultres personnages segnalez .... aians en lad. année par plusieurs fois passé et repassé en lad. ville ; » — à frère Nicolas Lambert, de l'ordre de Saint-François, prédicateur du carême, 110 fr. ; — voyage de Matthieu Lescot à Nozeroy, auprès du baron de Dissey, pour affaires importantes, 52 fr. — 1598. A François Lymet, menuisier, pour divers travaux en la maison des arquebusiers, 9 fr. ; — frais d'hôtel (chez Hugues Favrot) du trompette Junod, venu à Pontarlier pour publier la paix, 3 fr. ; — dépense totale, 27,235 fr. 3 gros.

**1B1799** (Cahier.) — Papier, de 48 feuillets (filigrane : CROSSE BALOISE AVEC LES INITIALES I. F. N. H.).

**1599-1606.** — *Pontarlier*. Compte de la gabelle des fortifications pour les années 1599, 1600, 1601, par Matthieu Boissard, receveur de la ville. Recette : 6,030 fr. 5 gros. — Dépense. 1599. Présents envoyés aux grands personnages de passage à Pontarlier, 163 fr. 5 gros ; — à Pierre Griffon, chargé du gouvernement de l'horloge de Saint-Bénigne, 28 fr. ; — à Jean Petite, roi des arquebusiers, pour voyage de la compagnie à Besançon, 50 fr. ; — A François Paris, Jean Saulget et Nicolas Bailly, recteurs du collège, gage d'un quart d'an, 30 fr. ; — A Pierre Guillemet et Guillaume Pâris dit Brodeur, pour avoir nettoyé les pièces d'artillerie et les avoir tirées lors du voyage du président Galiot, venant assister au mariage de sa fille, 3 fr. ; — A Henri Couthenet, bourgeois, et membre du conseil de ville, pour avoir, en cette circonstance, fourni des munitions et dressé « plusieurs et divers engins et artifices avec feugs, fusées et aultres gentilles inventions, desquelles fut honorée la bienvenue et arrivée dud. feu seigneur président et de sad. fille, et au payement des trompettes, tambours, fifres, etc., » 63 fr. ; — au religieux augustin Philibert Guichard, de passage A Pontarlier. pour deux prédications, 6 fr. ; — aux recteurs des écoles pour aider aux frais d'une tragédie représentée par leurs écoliers, 5 fr. ; — pour 12 torches portées aux obsèques de Guillaume Franchet, conseiller de ville, 5 fr. ; — voyage A Porrentruy pour demander un prédicateur de l'Avent aux PP. Jésuites, 20 fr. — 1600. Présents offerts au passage au prince d'Orange, au maréchal de Biron, au président de Sillery, et A plusieurs seigneurs et colonels des Lignes, italiens, espagnols, etc., 294 fr. 6 gros ; — rhabillage de deux tambours de la ville, 6 fr. 3 gros ; — A François d'Orival, docteur en théologie, prédicateur de l'Avent, 97 fr. — Dépense totale, 14,673 fr. 9 gros 3 engrognes.

**1B1800** (Cahier.) — Papier, de 26 feuillets.

**1538.** — *Rochejean*. Comptes des tailles, rentes et cens de la seigneurie, pour un an. Des « prudhommes de l'église de la



Longeville, » 2 engrognes. — Cens divers des habitants de la Maison-Neuve, Fourcatier, la Ferrière, les Grangettes, la Ville-Dieu et Brey.

**1B1801** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 54 papier, 1 sceau.

**1477-1574.** — *Rougemont.* Acquits servant aux comptes de Jean Besancenot, receveur de la seigneurie, pour les années 1573-1574. Fondation d'une chapelle dans l'église du « Cratot, » A Rougemont, sous l'invocation de saint Jean l'Évangéliste, par Humbert, seigneur de Rougemont et d'Uzier, 1477 (copie). — Confirmation d'une vente de rente perpétuelle sur un meix sis A Rougemont, faite A Jaques Guillot, de Clerval, et consorts, par Hugues de Gevigney, prêtre, curé de Rougemont, procureur de Bernard de Chalon, seigneur de Grignon et de Rougemont, et de Marie de Rougemont, sa femme, 1479 (cop.) ; — vente d'un pré A Montferney, consentie au profit de Claude d'Ailloncourt, écuyer, par Jean et Étienne Boillet, de Thieffrans, 1529. — Revente du même pré par Claude d'Ailloncourt au notaire Simon Challot, de Rougemont, 1338. — Réclamation de ses gages de chapelain de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste du Cratot, de Rougemont, par Jean Piquenet, de Poligny, prêtre, 1574. — Amodiation : du four de Monlagney à la redevance de 17 quartes, consentie au profit de Claude Fourquet, 1573 ; — des four et mairie de Thieffrans, au profit de François Revoilley, dudit lieu, au prix de 102 quartes l'an, 1574 ; — des ventes de la foire de Rougemont par Malfroy Bigot, au prix de 23 l. est. par an ; — des halles du même bourg par le même, au prix de 26 quartes, moitié froment et avoine ; — du minerai de Longchamp, par Jean des Costes, maître des forges de Bonnal, pour 12 fr. — Extrait des amendes et défauts adjugés en la châtellenie de Rougemont en l'an 1374.

**1B1802** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 96 papier, 2 sceaux.

**1575-1576.** — *Rougemont.* Acquits servant aux comptes du receveur Jean Besancenot, de Vesoul, pour les années 1573-1576. Amodiations des fours de Rougemont, Montferney, Montagney, Chazelot, Tressandans, Thieffrans, des mairies de Thieffrans, de Montferney, des moulins et battoirs de Rougemont, des ventes de la seigneurie de Chassey, des prés de l'Étang, 1573. — Quittance de 10 francs pour les gages de ses fonctions de bailli de Rougemont, par Claude Jacquinot, docteur ès droit, conseiller au parlement de Dole. — Amodiation de la chasse des bécasses au finage de Thieffrans, faite à François Revoilley, dudit lieu, pour la redevance annuelle de 8 bécasses ; — amodiation de la même chasse sur le territoire de Chassey, à Pierre Bardel et Jean Groperrin, dudit lieu, moyennant 12 bécasses ; — réclamation de 10 fr. pour la fondation d'un *Salve Regina* avec collectes et oraisons faite dans l'église de Rougemont par Thiébaud, seigneur dudit lieu, adressée à la Chambre des Comptes par les curé et chapelains ; — certificat donné par le gardien des Cordeliers de Rougemont, frère Félix Valentin, et un religieux, frère Antoine Salligot, à Jean Piquenet, prêtre, chapelain de la chapelle du château en l'église du Cratot, pour constater l'exactitude de sa desserte ; — vente du mobilier de feu Huguenin Poingnet, mainmortable de Montferney ; produit, 4 fr. 6 blancs, 1576 ; — François Gaichot, lieutenant de la châtellenie de Rougemont, reçoit, sous la foi du serment, de Claude Ogier, maire de Tressandans, cette déclaration que le chiffre des habitants de cette localité qui doivent une poule est de neuf ; — Jean Bourreleret, châtelain de Rougemont, assisté de Pierre Frémyot, scribe, certifie qu'il n'y a eu aucune épave en l'an 1576, dans le ressort de la châtellenie.

**1B1803** (Liasse.) — 110 pièces papier, 1 sceau.

**1576-1579** — *Rougemont.* Acquits servant aux comptes du receveur Jean Besancenot, de Vesoul, pour les années 1577-1579. Quittance de 10 fr. pour la fondation de Thiébaud de Chalon, donnée par Nicolas Doland, prêtre, procureur de l'église paroissiale de Rougemont, 1577 ; — commission de juge en la châtellenie de Rougemont, donnée par François de Vergy, gouverneur de Franche-Comté, à Jean Bourreleret, de Maussans, en remplacement de Simon Chaillot, décédé, 1576 (copie) ; — réparations au four de Dampierre, 1577 ; — sentence d'appel rendue par le bailli d'Amont, Fernand de Lannoy, duc de Boyanne, dans un procès entre le receveur Jean Besancenot et maître Nicolas Liébaud, de Thieffrans ; — quittances de 2,597 fr. pour l'an 1574, de 1,327 l. pour 1575, de 1,339 l. pour 1576, données par Philippe Marchant, receveur général des domaines et confiscations du comté de Bourgogne, à Jean Besancenot, receveur de Rougemont ; — extrait des amendes de la châtellenie de Rougemont en l'an 1577 ; — ordre donné par la Chambre des Comptes au receveur de Rougemont, de tenir prêts les grains et les vins de sa recette pour l'entretien des troupes espagnoles qui devaient incessamment traverser la province, 1578 ; — nouvel ordre de conduire ces grains à Voray et Fondremand, pour être distribués aux troupes venant d'Italie, 2 février ; — quittance de 10 l. (valeur en grains) pour desserte d'une chapelle dite du château, donnée par Oudot Mercier, apothicaire, de Vesoul, fondé de pouvoirs du chapelain Jean Piquenet ; — procès contre l'abbé de la Grâce-Dieu, débiteur d'une rente de deux bichots d'avoine à cause de sa grange de Morchamps, 1578-1579 ; — réparations aux four et halles de Rougemont par Nicolas Bonnier, maçon, 1579.

**1B1804** (Liasse.) — 121 pièces papier.

**1580-1582** — *Rougemont.* Acquits servant aux comptes de Jean Besancenot, receveur pour les années 1580 à 1582. Affichage des fermes des biens de la maison de Chalon, 1580 ; — dépense d'Adrien Thomassin, lieutenant d'Amont, et de son greffier, Jean Tranchant, venus aux enquêtes contre l'abbé de la Grâce-Dieu à Morchamps, 1581 ; — amodiation des fermes de la seigneurie de Rougemont ; — réparations au château de Rougemont, « pour éviter l'entière ruine d'icelluy ; » — pont-levis et bascule caducs ; toiture de la tour voisine de la cure, ruineuse ; tour-escalier conduisant aux autres tours ; « la grande tour à cinq quarrés (penlagone) (en tour de Ruffey) est de l'age excédant nos souvenirs, sans ramure ny édifice de bois ; » la tour sur la chapelle, autrement appelée la grande tour, est bien couverte, mais on n'y peut monter, le bâtiment auquel elle est adossée étant

ruineux, 10 juin ; — lettre des commissaires Michotey, L'Inglois et d'Amondans, chargés de l'affranchissement des mainmortables, ordonnée par Philippe II, annonçant au receveur leur arrivée pour le lendemain de Pâques 1582, à Rougemont.

**1B1805** (Liasse.) — 59 pièces papier.

**1583-1585.** — *Rougemont.* Acquits servant aux comptes de Jean Besancenot, procureur et receveur de la seigneurie pour, les années 1588 et 1584. Quittance de 10 fr. donnée par Guillaume Demongenet, lieutenant local de Vesoul, pour ses gages de bailli de Rougemont, 1583 ; — autre quittance de 2,226 fr. donnée à Jean Besancenot pour solde des comptes de 1582, par Philibert Serval, de Lons-le-Saunier, écuyer, receveur général des confiscations ; — autre de 2,511 fr. pour solde des comptes de 1581, donnée par Claude Gastier, commis de M. de Chassey, trésorier général des épargnes du roi ; — réparations au moulin de la Rouchotte, 1583-1585 ; — Pierre Camu, chanoine de Poligny, réclame ses gages de chapelain de la chapelle seigneuriale de Saint-Jean l'Évangéliste, dont il est pourvu depuis deux ans, 1584 ; — déclarations faites par les maires de la seigneurie devant Nicolas Amyot, châtelain, portant sur le nombre des charrues devant un cens annuel : à Rougemont, 13 charrues ; à Thieffrans ; 17 ; à Chazelot, 1 ; à Montagney, 4 ; à Tressandans, 11 habitants ; à Montferney, 10 charrues et 16 habitants, 1585.

**1B1806** (Liasse.) — 3 cahiers papier, de 26, 16 et 22 feuillets.

**1574-1576.** — *Saint-Bresson.* Comptes des mines de Saint-Bresson, rendus par Jean Bigeot, de Faucogney, et Bernard Rousselot, de Montbozon, pour les années 1574 et 1575. 1<sup>er</sup> semaine, 25-30 octobre 1574. Jean Ligier, contrôleur, Claude le Savoyen « hosteman » (*hauptmann*, capitaine ou mieux chef-ouvrier), 16 mineurs, 1 fondeur, 4 bûcherons ou charbonniers, employés aux chantiers de la Petite-Forêt, de Feuille d'Or en la grande montagne, de Servance et Château-Lambert. — Marchés passés avec divers pour extraire le minerai et creuser toise par toise « en la stolle, » ou mener la « strosse de la stolle » aux usines de la Feuille d'Or ; — achats de planches et étais pour boiser les mines du mont de Vannes, prix de 12 « lahons, » 9 gros ; — salaires pour chaque semaine avec listes nominatives d'ouvriers ; — entretien de pompes ; — achats de pointes et de barres de fer (742 l. de fer en barreaux sont payées 42 fr.) ; — charroi des cuves de minerai tirées du mont de Vannes et de Belonchamp, 1575 ; — conduite du plomb de Saint-Bresson à Luxeuil ; — l'« houstemain » gagne 2 fr. par semaine, les ouvriers, 18 gros ; le maréchal livre 300 pointes ou clous de fer pour 15 gros ; — deux voitures de bois achetées pour la Petite Forêt, 6 gros ; — un contremaître, deux ouvriers et un maréchal travaillent à Melisey en novembre 1575 ; — 2 livres de suif coûtent 5 gros ; — 20 livres de suif à 10 blancs valent 25 gros.

**1B1807** (Liasse.) — 3 cahiers papier, de 34, 23 et 20 feuillets.

**1576-1577.** — *Saint-Bresson.* Compte des mines rendu par Claude Bigeot et Bernard Rousselot, pour partie des années 1576 et 1577. Le 12 février 1576, sont occupés dans la mine de Saint-Bresson, le contrôleur, « un hosteman, » 13 ouvriers et 1 maréchal ; dans celle de Château-Lambert, 2 ouvriers ; à Roche-d'Amont, 2 ; à Mont-de-Vannes, 2. — Achats d'un cuveau pour mesurer la mine, 2 gros ; d'un cuveau pour tirer l'eau, 6 blancs ; de 440 l. de fer en barres, 27 fr. ; de deux bandes de fer pesant 74 l. et demie, 4 fr. 1 gros ; — frais de voyage d'un messenger allant dès Luxeuil en Flandre pour porter lettres à M. d'Andelot, concernant les mines, 25 fr. — « Pour des hesbreschittes, » 21 gr.

**1B1808** (Registre.) — Papier, de 241 feuillets.

**1567-1570.** — *Salins.* Compte rendu aux maieur et échevins de Salins par Étienne Bancenel, échevin chargé d'administrer les pestiférés, du 27 mars 1567 au 30 avril 1568. Recette provenant soit de la caisse municipale, soit de la caisse du puits à remise, 6,575 fr. 2 gr. 8 engrognes. — Dépense. Secours en nature, pain, vin, etc., distribués aux pestiférés des familles Mourel, Thomas, Jacoulet, Gremault, Maillet, Sauvaget, Perrot, Pellard, Rouget, Bournet, Romand, Clerc, Grevyol, Sarragoz, Valoton, Bougenet, Michel, Loison, Carémentrand, Gentil, Dayve, Magnin, Paspon, Roblicque, Galet, Crolet (orfèvre), Marloz, Doye dit Triboulet, Gauthier, Duret, Vigoreulx, de Champagne, Buchin, etc., etc. — Construction d'une loge sur Belyme avec une douzaine et demie de planches et 100 clous, 2 fr. 9 gr. ; — autres loges établies derrière les murs ; — expulsion d'une fille « impudique » vivant auprès des bernés ; — salaires d'enterreurs ; — achat de paille destinée aux loges ; — nettoyage d'habitations contaminées ; — messes célébrées en l'église Saint-Jean devant la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, et en l'église Saint-Anatoile devant la chapelle de Saint-Sébastien, « affin que Dieu eust miséricorde du peuple ; » — payé à Perrin Buchin, potier d'étain, pour deux mesures en morte matière, l'une d'un chauveau, l'autre d'un demi-tiers, pour mesurer le vin distribué aux pestiférés de Belyme, 7 gros 4 d. ; — gages de « bastonniers » (agents de police) ; — gages payés au sieur Bancenel pour « avoir traicté lesd. affaires de peste par le temps de quatorze mois, 430 fr. » — Total de la dépense, 6,810 fr. 4 gr. 3 engr. et demie. — Reddition de compte le 25 août 1570.

**1B1809** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 1 cahier de 6 feuillets.

**1579-1581.** — *Salins.* Compte rendu à la Chambre par Jean Chappuis, lieutenant général du bailliage de Salins, des deniers fournis pour la réparation des murailles, couvert et charpente des halles au blé du Bourg-Dessus. (La halle servait de marché aux merciers et d'audience.) « Pour les verrières de lad. audience où il y a deux grandes fenestres françoises pour lesquelles ont esté employez douze vingt pieds de verre » à 6 blancs le pied, 30 fr. — Aux menuisiers Nicolas Davergne, Jean Richard et Guillaume Maudru, pour les bancs et boiseries de l'audience, 180 fr. — Marchés : de la charpente passé avec Antoine Georget et Claude

Payot, 1579 ; — de la gypserie, avec Guillaume Servant, Anatoile Borrelier et Analoile Fortelet, gypseurs. — Marchés divers pour bois, fer, maçonnerie, 1579-1581.

**1B1810** (Cahier.) — Papier, de 30 feuillets.

**1637-1641.** — *Salins*. Compte rendu par Jean de Ville, receveur municipal des deniers employés à secourir les pestiférés, du 8 septembre 1637 au 6 septembre 1640. Salaires des bâtonniers des paroisses et des gardes-barrières ; — de deux enterreurs ; — de récurveuses et nettoyeurs ; — distribution de pain, 1637. — A frère Charles Le Brun, ermite de Saint-Roch, confesseur des pestiférés, 63 fr., 1638 ; — à Antoine Galet, chirurgien, pour 2 l. de parfum employé à nettoyer la tour Ronde, et à parfumer les lettres et passeports, 4 fr. ; — à Jean Bon et à sa femme, enterreurs, 600 fr. 6 gros, 1639 ; — à Jean Hubert, enterreur, 85 fr. ; — à Charles Le Brun, ermite de Saint-Roch, confesseur, 344 fr. ; « item, pour les penes de ce recepveur, d'avoir pendant les quatre années de ceste despence fait d'icelle non sans grand risque de sa santé pendant les dangers de peste qu'ilz ont estez en la communication avec les personnes bien dangereuses à porter infection, » 1640.

**1B1811** (Cahier.) — Papier, de 4 feuillets.

**1672-1684** — *Salins*. Compte rendu à la Chambre par François Huguenet, de Salins, receveur des fortifications de cette ville, d'une somme de 9,000 fr. reçue par ordre du gouverneur, M. de Quinonès, le 15 août 1672. Réparé un bastion du fort Saint-André ; — travaux au fort de Bracon ; — à l'ermitage de Saint-Anatoile ; — à la Croix-Béchet ; — à la courtine de Balerne ; — à la courtine proche la porte de Malpertuis. — Total de la dépense, 9,021 fr. 4 gros. — Clôture du compte le 2 mars 1684.

**1B1812** (Liasse.) — 7 cahiers papier, de 11, 8, 40, 6, 8, .10 et 4 feuillets.

**1526-1538.** — *Santans*. Comptes de la confrérie du Saint-Esprit de Santans, rendus par les prieurs et gouverneurs de la confrérie, pour les années 1526-1527, 1528-1529, 1528-1530, 1330-1531, 1531-1532 et 1537-1538. Cens d'argent dus à la confrérie le jour de saint Martin d'hiver, 18 fr. et 7 fr. 11 gros ; — cens de blé, 26 fr. 4 gros et 18 gros, outre 6 mesures de fèves, 4 mesures de pois blancs et 4 salignons de sel. — Dépense : frais de recouvrement des cens ; réparation de « deux veurreglières de la porte de l'église, » 3 blancs ; — messes dites à saint Sébastien ; — 16 livres de lard dépensées à la Pentecôte, 16 sous estevenants ; 1526-1527. — Cierges pour la fête de 1529, 21 gros ; — 5 messes de dévotion dites à Santans, 8 gr. ; — au magister, 2 blancs ; 1328-1529. — 2 mesures de fèves distribuées aux confrères le jour de la Pentecôte, 16 gros, 1529-1530. Noms de famille des confrères : Bruchot, Georgeon, Jugerez, Rigauldet, Bouton, Bigoney, Huguenot, Vuillemenot, Pontet, Joly, Goulu (manuel de 1529-1530). — Dépense de 1528-1531. Façon de 3,000 ancelles, 3 gros ; — une mesure de fèves donnée pour Dieu le jour de la Pentecôte, 9 gros ; — achat d'un chauveau d'huile, 6 blancs ; — achat d'un essart au profil de la confrérie, 4 mesures de froment. — Dépense de 1531-1532. Repas de la Pentecôte et élection des nouveaux prieurs dans la maison de Jean Rolet, 20 gros ; — office pour les confrères trépassés, à quatre prêtres, le mardi après la Pentecôte, 8 gros. — Dépense de 1537-1538. Aux prêtres de Chissey, pour la messe de la confrérie, 4 fr.

**1B1813** (Liasse.) — 7 cahiers papier, de 9, 7, 12, 10, 4, 6 et 5 feuillets.

**1540-1564.** — *Santans*. Comptes rendus par les prieurs de la confrérie du Saint-Esprit pour les années 1540- 1541, 1541-1542, 1542-1343, 1543-1544, 1544-1545 et 1563- 1564. Recette en 1540-1341 : 37 fr. 11 sols 2 engr. — Dépense : aux deux compagnons qui ont porté la bannière de Salins à Santans, 6 gros ; — réfection des chandelles de la confrérie ; — banquet des confrères à la Pentecôte, 3 fr. ; — messes et vigiles ; — voyage de Jean Gouluz à Dole pour chercher la viande du banquet, 3 gros ; — couverture en ancelles de la maison de la confrérie, 7 gros. — Dépense de 1541-1542. Réfection des cierges à Noël, 1 fr. ; — banquet de la Pentecôte, 3 fr. ; — transport, à cheval, du blé vendu à Arbois et à Salins, 8 gr. — Dépense de 1542-1543. Dix livres de lard distribuées aux confrères à la Pentecôte, ledit lard à 10 engrognes la livre, 8 gros 4 engrognes ; — liste des confrères : « Messire Anthoine de Canoz, chevalier, seigneur de Santans, Estienne Mouton, Jehan Burlet, Hugues Marchant, Bernard de Meix, Jehan Guignot, Goulu, » etc. — Dépense de 1563-1564. 12 livres de lard fournies pour la fête de Pentecôte, 12 fr. — Dépense-d'argent, 16 fr. ; — de froment, 19 mesures.

**1B1814** (Cahier.) — Papier, de 10 feuillets.

**1559-1560.** — *Santans*. Compte des deniers communaux rendus par Joseph Converset et Girard Pastel, échevins sortant de charge, à leurs successeurs, pour un an, commençant à la Saint-Georges 1559. Recette : reliquat de compte du précédent exercice, 15 fr. 9 gros ; — jet du 11 septembre 1559, 45 fr. 2 gr. ; — amodiation du jeu de quilles, 8 livres de cire. — Dépense. Bénédiction des croix et des femmes de Santans, 9 gros ; — cens de la forêt de Chaux d'au seigneur, à la Saint-Jean-Baptiste, 61. ; — réparation de six serrures et confection de six clefs pour l'église, 18 blancs ; — deux torches achetées à Dole pour l'office divin, 8 gros ; — cinq quarts d'huile pour l'octave de la Fête-Dieu, 15 bl. ; — une lampe de verre pour l'église, 3 bl. ; — nourriture du verrat banal, 4 mesures d'avoine,

**1B1815** (Liasse.) — 78 pièces papier.

**1568-1579.** — *Vaire*. Acquits servant aux comptes de Pierre d'Arbois, receveur de la seigneurie, pour les années 1575-1579. Ordonnance de François de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, mettant sous la main du Roi, par ordre du duc d'Albe, les

terres et seigneuries appartenant à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, 1568, 4 février (copie) ; — rôle des tailles de la seigneurie de Vaire, à Vaire, Courcellotte, Osse, Valdahon et Flangebouche, 1569 ; — amodiation de la moitié du passage ou navoi de Vaire, à Regnaud Joly, dudit lieu, moyennant la redevance annuelle de deux émines de froment, -1574 ; — réparations au moulin banal de Vaire ; — partage des poules de la seigneurie entre le roi et M. d'Ancier ; — échute mainmortable de Bastienne Guillet, de Valdahon, 1574-1576 ; — fermes de la seigneurie de Vaire, 1575 ; — requête des habitants de Vaire à M. Gauthiot d'Ancier, pour la réparation d'un chemin ; — redevance des habitants (1 penal de froment par charrue) pour le droit de navoi ; — réclamation de Claude Guillaume, de Bouclans, châtelain et juge de la seigneurie de Vaire, pour le paiement de ses gages arriérés, 1376 ; — amodiation des moulin, four, rivière, passage et mort-bois de la seigneurie, 1577 ; — contrôle des lettres et contrats, 1578 ; — certificat donné par Jean Blamont et Claude Joly, prudhommes et échevins de Vaire, pour constater qu'il n'y a eu aucune paission dans les bois domaniaux en l'an 1578, -1579 ; — grosses réparations au four banal de Vaire par Guillaume et Simon Parent, dudit lieu.

**1B1816** (Liasse.) — 88 pièces papier.

**1580-1585.** — *Vaire*. Acquits servant aux comptes d'Antoine Millotet, citoyen de Besançon, receveur de la seigneurie, pour les années 1580-1584. Acte de cautionnement dressé en présence de Denis Guillaume, lieutenant du bailli de Vaire, pour Antoine Millotet, récemment institué receveur seigneurial, 1580 ; — réparations aux moulins de Vaire ; achat de meules ; — amodiations de pièces de terre et coupes de bois à Valdahon ; réfection des nef et navoi de Vaire, 1582-1585 ; — procédures devant Hugues de La Fertey, de Baume, docteur ès droits, bailli de Vaire pour le roi d'Espagne, et pour Jean Gauthiot, écuyer, et devant Nicolas Proz, juge-châtelain pour les mêmes seigneurs et seigneuries, 1583 ; — quittance de ses gages de 5 ans (5 fr. par an) donnée par Hugues de La Fertey, bailli, 1584 ; — autre quittance de ses gages de 3 ans (3 fr. par an) donnée par Nicolas Proz, châtelain ; — autre quittance de 531 fr., donnée à Antoine Millotet, receveur, pour règlement des comptes de 1581, par Claude Pourtier, commis du receveur général des confiscations, M. de Chassey ; — vente d'un navoi de chêne, au prix de 6 fr., pour le passage de Vaire, fait par Simon Coytoux, d'Osse, au receveur Millotet ; — achat d'une coupe de fer (mesure) pour le moulin banal de Vaire, 2 fr. ; — réparations au bac de Vaire, 1584-1585 ; — vin payé aux habitants de Vaire ayant aidé à lancer la nef, 1585.

**1B1817** (Liasse.) — 44 pièces papier, dont 1 cahier de 10 feuillets, 1 sseau.

**1569-1585** — *Vesoul*. Comptes et acquits de réparations aux édifices de la ville. Compte de Nicolas Regnault le jeune et consorts, héritiers de Nicolas Regnault, contrôleur de la construction des prisons de Vesoul, 1569-1572. — Recette, 1,222 fr. 7 gros, versés au nom du roi par Louis Renard, trésorier de Vesoul, Faucogney et dépendances. Dépenses pour l'érection des prisons. Extraction et charroi de pierres, 317 fr. 9 gr. 1 bl ; — chaux et sable, 167 fr. 6 gr. 3 bl. 1 denier ; — journées de maçons et manœuvres. 409 fr. 3 gr. 3 bl. ; — fer, 39 fr. 3 gr. 3 bl. 1 d. ; — bois, 211 fr. 7 gr. 1 bl. ; — total des dépenses, 1,308 fr. 11 gr. et demi 1 d. — Acquits d'un compte rendu par François Damedor, de Vesoul, ayant charge de l'achèvement des prisons, 1571-1585. Marché passé par Guydol Barthier, Jean Pergad, de Vesoul, Antoine Jacques, de Luxeuil, et Nicolas Germel, maçons, avec François Chichet, chargé du parachèvement des prisons pour diverses maçonneries, 1571 ; — procès-verbal de visite des travaux de la prison, 1575 ; — marché de couvertures en laves, 1576 ; — quittance donnée par Hugues Michault, de Vesoul, à François Damedor pour le prix de 19 voitures pour conduire le sable, au prix de 4 gros l'une, et de 10 voitures de chaux à 1 fr. l'une, acquisition non comprise ; — achat et transport de pierres, sable, fer, etc., mémoires et quittances, 1577-1579 ; — lettre de la Chambre invitant François Damedor à dresser son compte, 1585.

**1B1818** (Liasse.) — 2 cahiers papier, de 6 et 6 feuillets.

**1645.** — *Vesoul*. Compte des biens annotés dans le ressort de Vesoul rendu par les vicomte-maieur et échevins de Vesoul. Recette, 20,953 fr. 9 gr. 4 engr. — Dépense, 2,0 fr. alloués à la ville pour ses fortifications à prendre sur les biens confisqués sur des Français, au lieu de la totalité de la somme prétendue par la ville pour recouvrer des dépenses supportées par elle durant les guerres franco-suédoises. (Deux exemplaires du même compte.)

**1B1819** (Registre.) — Papier, de 217 feuillets (filigrane : *un p ou un q gothique*).

**1512-1529.** — *Comptes de confiscations*. Compte rendu à Marguerite d'Autriche, comtesse de Bourgogne, par Jean Prévost et Adrien de Salives, licenciés en droit, conseillers au parlement de Dole, Louis de Cise, lieutenant général du bailli d'Aval, et Jean Charrolois, de Nozeroy, secrétaire de l'archiduchesse, assistant maître Hugues Glanne, d'Arhois, procureur général d'Aval, tous délégués par Mercurin de Gatlinara au recouvrement des biens confisqués au nom de l'archiduchesse sur Guillemin Barrillet, de Pontarlier, Jean Corbeau, Jean Nicolet, Claude Crestin, Jean Petit dit Crestin et Huguenin Perrenet, d'Oye, Guyon Bouchet, de Pontarlier, et Claude Faton, des Verrières de Neuchâtel, « pour avoir commis crime de lèse-majesté en voulant surprendre par traïson le chastel de Joux. » — Commission donnée par le parlement de Dole à Antoine de Salives, seigneur de Betoncourt, et Eustache du Champ, pour ouïr le compte, 6 juillet 1524 (fol. 2) ; — commission donnée à Jean Prévost, Adrien de Salives et Louis de Cise pour Lermener le procès criminel des conjurés de Joux, 18 juin 1512 (fol. 4). (Les conjurés avaient essayé « de surprendre ledit chastel de Joux et en icelluy envahir les capitaine et compagnons commis par nostre souverainne dame ayans la garde d'icelluy chastel de Joux et le rendre en la puissance des comte et comtesse de Neufchastel ») ; — commission donnée par le président Gattinara à Jean Charrolois et Hugues Glanne pour recouvrer les biens des condamnés et les remettre au trésorier de

Dole, Antoine Glanet, 6 juillet 1512 (fol, 5, v°) ; — Biens de Guillemain Barrillet, de Pontarlier ; manuels et comptes de la seigneurie de Joux auxquels Guillemain Barrillet s'était entremis, dès 1487, avec un receveur des seigneuries de Joux et Pontarlier ; — vente de plats d'étain, écuelles rondes dont 6 à oreilles, 2 simaizes, 1 broc de deux tiers, 1 pot de pinte, en tout 29 bl. et demi, à Denis de Montrichard, écuyer, capitaine de Joux, 4 fr. 4 gr. 7 engr. et demie ; — 3 queues de vin vermeil, vendues 27 fr. ; — 3 vaches, 10 fr. ; — 4 juments (dont 3 vieilles bêtes), 20 fr. ; — 15 quartiers de froment, à 10 blancs l'émine, 50 fr. ; — 2 quartiers d'avoine, à 5 bl. l'émine, 12 fr. et demi ; — vente de dettes et rentes, de cheptels de bétail, 3,049 fr. 11 gr. 11 engr. et demie, outre 5 bichots et demi-émine de froment, plus 4 bichots demi-émine d'avoine ; — autres meubles, cens, etc., 538 fr. — Fol. 93. Recette des biens de Jean et Huguenin Perrenet, d'Oye. Mobilier, 2 cendriers de fer, 2 couvercles de fer (marmites), 3 pots et une poêle de cuivre, 2 chaudrons de cuivre, 1 pot d'étain, 12 draps de toile, 3 haches, 2 faux, 2 « fousseurs, » 6 coffres de sapin, 2 chars ferrés, 4 juments et 1 poulain, 5 vaches, 8 veaux. Jean et Huguenin Perrenet furent « bannis perpétuellement du comté de Bourgogne. » — Fol. 101. Biens de Jean Nycolet, *alias* Prestre, d'Oye (banni comme les précédents). — Fol. -105. Biens de Claude Crestin, d'Oye, banni ; — Fol. 108. Biens de Guyon Bouchet, de Pontarlier, décapité, 2,357 fr. 9 gr. 7 engr. — Total de la recette du compte, 6,050 fr. 1 gr. 10 engr., et certaine quantité de blé et avoine. — Dépense. 1513. Salaire des deux bourreaux qui coupèrent les têtes de Jean Arbeau et de Jean Petit, 10 fr. ; — aux habitants des Fourgs, des Verrières et autres lieux présents à l'exécution, 6 fr. et demi ; — salaires de deux sergents « qui ont donné plusieurs tourlures aux prisonniers, » 2 fr. ; — gratifications données au capitaine de Joux, Denis de Montrichard, durant le procès criminel : — frais de garde de Guillemain Barrillet depuis la Fête-Dieu au 15 juillet 1512 qu'il fut décapité ; — échafaud construit devant la porte de la basse-cour du château, pour son exécution, 6 gr. 8 d. — Aux Augustins de Pontarlier, dont un religieux venait dire messe à Joux, durant le procès criminel, 5 fr. ; — frais de garde par deux hommes, du prisonnier Guyon Bouchet, pendant 99 jours, 74 fr. 4 gr. ; — aux bourreaux qui « ont copé la teste et pendu le corps dud. Guyon Bouchet et mis la teste sur l'une des portes de Poutarlie, » 10 fr. ; — au confesseur venu de Rochejean pour assister Guyot Bouchet, 1 fr. ; — à Denis de Montrichard pour 6 compagnons dont il renforça la garnison de Joux durant le procès, 60 fr. ; — au prêtre Aimé Vannot, venu de Rochejean pour confesser Guillemain Barrillet, le jour de son exécution, 8 gros ; — à Jean Sauguet, apothicaire de Pontarlier, 11 fr. 4 gr. 10 engr. ; — total de la dépense, 5536 fr. 6 gr. 11 engr.

**1B1820** (Registre.) — Papier, de 114 feuillets (filigrane : bras *bénissant de saint Étienne (Besançon)*).

**1512-1518.** — *Comptes de confiscations.* Compte rendu à Antoine Glanet, trésorier de Dole et receveur général de Bourgogne, par Hugues Glanne, procureur général d'Aval, et Jean Charrolois, de Nozeroy, commis par le président Gattinara au recouvrement des biens confisqués sur les conjurés de Joux. Fol. 4. Commission donnée aux conseillers Jean Prévost et Adrien de Salives pour juger les conspirateurs de Joux, 1512, 18 juin. — Fol. 5, v°, commission donnée à Jean Charrolois pour recouvrer les biens confisqués, aux gages de 20 s. par jour, par le président Gattinara, 1512, 6 juillet. — Fol. 8. Extrait du jugement criminel rendu le 28 juin 1512, « au lieu du Chaulfault de Joulx, accoustumé d'y tenir la justice, » par les conseillers Jean Prévost et Adrien de Salives, et le lieutenant général d'Aval, Louis de Cise, juges commis au procès des conjurés de Joux. Jean Arbeau et Jean Petit dit Crestin, d'Oye, sont convaincus « d'avoir, par conspiration faite entre eux avec leurs complices, conclud et délibéré de desrober et surprendre la forte maison et chasteau dud. Joulx appartenant à nostred. dame pour la mettre ès mains et puissance du sieur marquis, sieur de Neufchastel-outre-Joulx, et pour ce faire avoir sollicité gens et compaignons pour estre en ayde à exécuter lad. entreprinse, tuer et occire ceulx qu'ils eussent trouvez dedans led. chasteau s'ilz fussent esté les plus forts, contrevenans au devoir et loyauté par eux dehués et jurées à nostredicte souverainne dame aux personnes de feu Loys de Vauldrey, jadis escuier, bailli d'Aval et capitaine dud. Joux, et de Denys de Montrichard, escuier, au présent capitaine dud. lieu de Joux, comme esclans hommes et subjects d'icelle dame à cause de sa seigneurie. » Jean Arbeau et Jean Petit, ayant avoué leur crime, sont condamnés « à avoir ce jourdhuy copper les colz et faire separacion des lestes de leurs corps, en lieu publique, près du chasteau. » — Fol. 9. Extrait du jugement condamnant Guillemain Barrillet, de Pontarlier, pour même crime de lèse-majesté et conspiration, prononcé par les mêmes juges devant le château de Joux, le 15 juillet 1512. Guillemain Barrillet est condamné à avoir, le même jour, « tranché et coppé le col par le maistre de la haulte justice tellement que la teste soit séparée du corps, et ce fait, que led. corps soit décoppé et mis en quatre membres dont les deux seront mis et penduz au gibet et signe patibulaire estant entre Joulx et Pontarlier, et les aultres deux seront penduz, assavoir l'ung au lieu où est le corps de Jehan Arbeal et l'aultre au lieu où est le corps de Jehan Petit *alias* Crestin, lesquels naguères pour led. cas ont désia esté mis au dernier supplice. » — Fol. 10 et suivants. Jugements condamnant au bannissement Jean Perrenet, Claude Crestin, Huguenin Perrenot, Claude Faton, à mort Guyon Bouchet (9 octobre 1512). — Fol. 12. Recette des biens de Guillemain Barrillet, etc. (V. le même détail dans B. 1819). — Fol. 95. Dépense du compte.

**1B1821** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 18 papier, 1 sceau.

**1477-1547.** — *Comptes de confiscations* Acquits servant au compte des terres et seigneuries d'Orgelet, Arbois, Monnet, Montrond, Valempoulières et autres, dépendant de Châlelbelin, pour une année finissant le 30 septembre 1547. Patentes de Marguerite d'Autriche, concédant à la ville d'Arbois les moulins domaniaux du Croset, à charge de rachat, 1522 (cop.) ; — autres lettres de Marguerite nommant Claude Jaillon chapelain de la chapelle Saint-Nicolas en l'église Saint-Just d'Arbois, 1529 (cop.) ; — ordre des commis des finances de Charles-Quint, à Lionel Battefort, trésorier de Dole et receveur général en Bourgogne, de

faire état de la recette de la seigneurie d'Orgelet, Arbois, etc., advenue à l'Empereur par la mort du prince d'Orange, 1544 ; — vente des émoluments du sceau d'Arbois à Jean Vigoureux, par Jean de Chalon, prince d'Orange, 1477 (cop.) ; — commission de châtelain d'Arbois, donnée à Antoine de Canoz, aide de la chambre, par Charles-Quint, 1544 (cop.) ; — amodiation des fermes de la prévôté d'Orgelet, 1546 ; — amendes du siège de Monnet, 1546-1549 ; — amodiation des fermes de Montaigu, 1547 ; — amodiation des fermes de Valempoulières, devant Jean de Poupet, seigneur de La Chaux, bailli d'Aval ; — certificat du sieur Étienne du Tartre, vicaire de Valempoulières, constatant l'existence de 15 charrues audit lieu.

**1B1822** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 143 papier.

**1548-1553.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte des seigneuries dépendant de Châlelbelin, confisquées sur la succession du prince d'Orange pour les années 1548, 1549 et 1550. Jean Domo, vigneron de Montaigu, déclare devant le juge de la prévôté, Jean Pariset, seigneur de Saint-Georges, que la récolte de l'Empereur s'élève à 5 queues et 5 barreaux de vin vermeil, 1548 ; — ordre de Pierre du Tartre, lieutenant général d'Aval, à Pierre Marmier, receveur d'Orgelet, de faire réparer les fours de ladite ville ; — marché pour cette reconstruction, 16 juillet ; — frais de justice, pour avoir exécuté un prisonnier au signe patibulaire d'Orgelet, et « coupé (à deux autres prisonniers bannis du comté) à chacun d'entre eux une oreille ; » — extrait des amendes du siège d'Orgelet ; — de la justice de Valempoulières ; — institution de châtelain de Monnet, donnée par Charles-Quint à Henri Proudhon dit Proby, de Champagnole, 1549 ; — état du bétail de Valempoulières, 21 septembre ; — quittance de 61., gages de la chapelle Saint-Nicolas en l'église d'Arbois, donnée par Claude Jaillon ; — travaux exécutés par ordre de Pierre du Tartre, lieutenant d'Aval, aux fours et moulins de Mesnay, 1550 ; — reconnaissance de 40 feux existant à Montrond, 1553.

**1B1823** (Liasse.) — 70 pièces papier.

**1565-1567.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte de Philippe Marchant, receveur général en Bourgogne, receveur particulier des terres de la maison de Chalon, pour un an fini le 30 septembre 1566. Vente des récoltes de grains et vins d'Arbois, 1565-1566 ; — certificats constatant le nombre de feux d'Alièze (28 maisons) 1567 ; — bétail de la Châtelaine, 1566 ; — certificat constatant que la commune de Dompierre compte 44 ménages, 1567 ; — 34 feux à Essia ; — extrait des amendes de la justice de Monnet, 1566 ; — Jacques Dussin, curé de Monnet, certifie que la chapelle du château a été desservie en 1566-1567 ; — quittance de 30 sous pour desserte de la chapelle Sainte-Claire, au château de Montaigu, donnée par Mongeot Michelot, prêtre, amodiateur de la chapelle, 1566 ; — réparation au four banal de Montigny ; — vente des graines et vins de Montmorot, 1567 ; — réparations des fours de Montrond, 1566 ; — réparations aux moulins des Planches, 1565-1566 ; — lods et ventes d'Orgelet, 1565-1566 ; — pesée du bétail de Valempoulières, 1566 ; — certificat de l'existence de 3 charrues à Varapournay, donné par Pierre Perraud, curé de Dompierre, 1567.

**1B1824** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 11 feuillets.

**1569-1570.** — *Comptes de confiscations.* État de la recette générale des confiscations de Bourgogne pour l'an fini 1570, tant des biens du prince d'Orange qu'autres, dressé par Philippe Marchant, receveur général. Recette. De Jean de Mesmay, receveur des seigneuries, 18,402 l. 12 s, 8 d. — De Jacques Roux, amodiateur des seigneuries de Montrivel et Châtelneuf, 1,175 fr. ; — de Nicolas Doroz, amodiateur de Chalamont, 1,160 fr. ; — de Pierre Rouhier, amodiateur de Sainte-Anne, 400 fr. ; — d'Hugues Melin, de Levier, amodiateur de Montmahoux, 2,200 fr. ; — de Nicolas Perreaul, de Dominartin, pour Lièvreumont, Houtaud et Dommartin, 1,070 fr. ; — de Jean Caffod, de Jougne, pour les seigneuries de Jougne, Rochejean et Châlelblanc, 1,405 fr. ; — d'Humbert Musy, pour l'amodiation de Morteau, 775 fr. ; — de Pierre Bouviron, amodiateur d'Abbans, 680 fr. ; — d'Outhenin Clément, de Cléron, pour la seigneurie dud. lieu, 1,005 fr. ; — de Jean Grégoire, de Besançon, pour Montfaucon, 620 fr. ; de Guillaume Hugonard, pour Rougemont, 1,850 fr. ; — de Jean Ratte, Hugues Faulquette et Jean Poulet, pour Nozeroy, 6,0 fr. ; — de Guillaume de Chissey, pour Vers, 650 fr. ; — de Simon Vigoureux, pour La Rivière, 1,710 fr. ; — du même et d'Étienne des Barres, pour Rennes, 705 fr. ; — d'Anatoile Thoulier, curé de Mirebel, pour Mirebel, 500 fr. ; — de Jean Crestin, d'Orgelet, pour Châtillon, 1,080 fr. ; — de Nicolas Gavain, de Montfleur, pour cette seigneurie, 1,250 fr. ; — de Guillaume Colombet, de Saint-Amour, pour Chavannes, 900 fr. ; — de Claude Bouton, de Sainte-Anne, pour Saint-Laurent, 2,500 fr. ; — de Guillaume Charrelon, pour Lons-le-Saunier, 1,650 fr. ; du même, Pierre Barthouset, Guyon Very et autres, pour Arlay, 2,000 fr. ; — de Mérim Courtot, de Lons-le-Saunier, et d'Étienne Lardanchet, pour Bletterans, 1,205 fr. ; — de Philibert Chantereau, pour Sellières, 2,025 fr. ; — total avec les droits de lods, 35,859 fr. 6 engrognes, et avec la saunerie et divers revenus, 56,352 l. 21 s. 8 engrognes. — Dépense : gages de capitaines et officiers. 2,816 fr. ; — fondations et aumônes, 1,160 fr. ; — rentes, 2,989 fr. 8 s. 6 d. — frais divers, 1,693 fr. ; — dépense totale, 54,337 l.

**1B1825** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 86 feuillets et 1 cahier, petit in-folio, de 15 feuillets (filigrane : CROSSE BALOISE SOMMEE D'UNE TOUR).

**1567-1571.** — *Comptes de confiscations.* Compte premier de la recette générale des confiscations de Bourgogne, pour un an et sept jours finis au dernier septembre 1569, rendu par Philibert Marchant, receveur général. Recette : des receveurs des diverses seigneuries de la maison de Chalon, 16,592 l. 8 s. — De la seigneurie de Toulouse, confisquée sur Jean de Marnix, 1,006 fr. ; — de la seigneurie de Clervans, confisquée sur Nicolas de Vienne, 833 l. ; — de la seigneurie de Demangevelle, néant ; — de la terre de Saint-Remy, confisquée sur Jean de Ville, 850 l. ; — des biens et chevances confisqués sur Nicolas de

Citey, 757 l. — Dépense. Gages d'officiers. A Philippe Camu, bailli de Châtelneuf, 20 fr. ; — à Guillaume Seguin, bailli de Montrivel, 20 fr. ; — à Henri Saulget, bailli de Jougne, 20 fr. ; — à Claude Verney, bailli de Rochejean et Châtelblanc, 10 fr. ; — à Pierre Richardot, bailli d'Arguel, -10 fr. ; — à Anatoile Galyot, bailli d'Arlay, 10 fr. ; — à Henri Camu, bailli de Bletterans, 10 fr. ; — à Jean Chappuis, bailli de Saint-Laurent, 30 fr. ; — à Pierre Glanne, procureur général des terres de la maison de Chalon, 100 fr. ; — à Pierre Mathieu, de Gray, docteur en droits, bailli de Montmahoux, 30 fr. ; — à Jean Froissard, bailli de Sellières, 30 fr. ; — à Gérard Roguier, bailli de Montfaucon, 20 fr. ; — à Quentin Jacquet, bailli de Sainte-Anne, 30 fr. — Fondations. A l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, pour les prières ordonnées par le testament de Philibert de Chalon, 600 fr. ; — aux chapelains, choriaux et chantres de la chapelle de Nozeroy, pour un an, 130 fr. ; — à sœur Suzanne de Chalon, Clarisse de Poligny, 40 fr. — Capitaines de châteaux : Jean de Mandre, chevalier, à Sainte-Aune ; Antoine de Canoz, s<sup>r</sup> de Santans, chevalier, à Bletterans ; Jean de Villeneuve, chevalier, à Arguel ; François de Champagne, s<sup>r</sup> dudit lieu, à Saint-Laurent. — Rentes : à Jeanne de Chalon, fille naturelle de Philibert, prince d'Orange, mariée à Jacques van der Lissen, écuyer, 5,400 fr. ; — à Charles-Philippe de Croï, fils unique d'Anne de Lorraine, 2,909 fr. — Réparations à Montmahoux, Montrivel, Sainte-Anne, Arguel, la Rivière, Arlay, Bletterans, Vers, etc. — Total de la dépense, 51,482 l. — Compte *finito* de la recette générale de la maison de Chalon, rendu par Jean de Mesmay, de 1566 à 1569, portant reliquat dû par le comptable de 8,214 fr. 7 gros.

**1B1826** (Registre.) — Papier, petit ia-folio, de 85 feuillets.

**1569-1572.** — Comptes de confiscations. Compte second rendu par Philippe Marchant, receveur général de Bourgogne et des biens confisqués, pour l'année 1569-1570. Recettes de la saunerie de Salins, néant. — Des seigneuries : de Sellières, par les amodiateurs Philibert Chantereaul, notaire ; Philippe Vaulchier, notaire à Bletterans, et Étienne de Villers, notaire à Ruffey, 2,025 fr. ; de Clervans, confisqué sur Nicolas de Vienne, 1,450 fr. — Réparations aux châteaux et bâtiments d'exploitation : aux forges de la seigneurie de Jougne, à la suite « d'orvalle et inondations d'eaux, » 200 fr. ; — payé à la décharge du duc d'Albe à Fernando de Senella, marchand d'Anvers, pour l'entretien de l'armée, 25,000 fr. — Total de la dépense, 32,236 l. 6 s. — Apurement des comptes en 1572.

**1B1827** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 160 papier, 11 sceaux.

**1564-1573.** — Comptes de confiscations. Acquits servant aux comptes du receveur général Philippe Marchant, pour l'année 1569-1570. Ordonnance d'Étienne Stratus, grand bailli de la maison de Chalon, prescrivant une réparation aux murailles d'Arlay, qu'un particulier s'était permis d'ouvrir, 1566 ; — nomination de bailli de Sainte-Anne, en faveur de Quentin Jacques, par François de Vergy, comte de Champlitte, gouverneur du comté de Bourgogne, 1568 ; — ordre du duc d'Albe relatif à la rente de 1,500 carolus, jadis touchée par Jeanne de Chalon, fille naturelle de Philibert, prince d'Orange, 1569 ; — incendie du four de Montaigu ; ruine survenue au château de Bletterans, 1571 ; — lettres de Philippe H, autorisant le paiement d'une pension de 20 fr. à Suzanne de Chalon, Clarisse de Poligny, fille du bâtard Jacques de Chalon, 31 mars (cop.) ; — lettre du duc d'Albe, autorisant, en outre, le don exceptionnel de 40 fr. à la même religieuse, 2 avril ; — autre accordant 300 fr. au couvent des Clarisses de Poligny, 15 mai ; — Quittance de 900 fr., donnée par Jacques van der Lissen, mari de Jeanne de Chalon, 1572 ; — lettre du duc d'Albe, annonçant au receveur général la levée de 1,000 arquebusiers au comté de Bourgogne, et lui ordonnant de leur donner un mois de solde, outre l'argent nécessaire pour acheter les piques et le taffetas de leurs enseignes, 1573, 3 janvier (compte détaillé de ces fournitures). — Abbaye du Mont-Sainte-Marie. Quittances d'anniversaires, 1569-1571. Université de Dole. Lettre du duc d'Albe ordonnant de lui payer 1,500 fr. de semestre en semestre, 1571, 6 avril. — Acquits et mandements concernant les seigneuries d'Abbans, Arguel, Arlay, Bletterans, Chalamont et Champagnole.

**1B1828** (Liasse.) — 195 pièces papier, 10 sceaux.

**1553-1573.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte du receveur général Philippe Marchant, pour l'année 1569-1570 (suite). Châtelblanc. Requête du bailli Claude Verney, réclamant ses gages, 1569 ; — certificat du châtelain Jean Ferlin, constatant la légitimité de cette réclamation. — Châtelneuf. Institution de juge-prévôt en la terre de Châtelneuf, donnée à Simon Coulon, notaire, par Thomas Perrenot, chevalier d'Alcantara, seigneur de Chantonay, 1553 (cop.) ; — institution de bailli en la même terre, donnée par le gouverneur du comté de Bourgogne, François de Vergy, à Philippe Camu, 1568. — Cler-vans. Acte de prise de possession, au nom du roi, de la seigneurie, par Claude Boutechoux, premier avocat fiscal au Parlement, délégué par M. de Vergy, 1569, 10 septembre ; — état de ruine du château de Clervans, signalé par le notaire Denis Bouton, procureur fiscal, indiquant la nécessité de recouvrir les toits de sept à huit milliers de tuiles plombées ; — visite des réparations du château par Étienne Colard, juge-châtelain, 1570 ; — adjudications des travaux de charpente et couverture, 1570-1572. — Jougne. Commissions : de capitaine de Jougne, donnée à François de Champagne, écuyer, par le gouverneur, M. de Vergy, 1568 ; — de bailli, à Henri Saulget, docteur en droit ; — ravages et chômage des « grosses forges et affineries » de Jougne, par suite d'inondations de la rivière, signalées par Jean Caffod et Jean Ferlin, amodiateurs de la seigneurie (1er-3 décembre), 1571. — Lièvremont. Reconnaissance des bâtiments de la seigneurie devant Henri Colin, châtelain de la Rivière, 1567 ; — réparations à faire par les amodiateurs, Nicolas Perreaul et Nicolas Le Clerc, 1570. — Lons-le-Saunier et Revigny. État de ruine des fours banaux, 1570. — Réparation du pont du château de Lons ; — marchés passés pour l'entretien et restauration des bâtiments, 1570-1572. — Montaigu. Réparation du four, 1570. — Montfaucon. Quittance de 20 francs, pour deux ans de ses gages de bailli, par Girard Roguier, 1571. — Montmahoux. Commission de bailli, donnée à Pierre Mathieu, de Gray, 1568 ; — visite des bois effectuée par

Pierre Glanne, procureur général de la maison de Châlon, 1572. — Montrivel. Commission de bailli, pour Guillaume Seguin, de Dole, 1568 ; — réparations, au prix de 550 fr., aux moulins de Champagnole, 1571. — Nozeroy. Luminaire fourni par Georges Masson, apothicaire, pour le service de la chapelle du château, 1568 ; - réparations des toits du château, 1569 ; — Antoine de Montrichard, capitaine du château, certifie que le service divin y a été exactement fait, 1570 ; — le prix moyen de l'avoine est certifié de trois francs le quartal, par les échevins de Champagnole, 1571.

**1B1829** (Liasse). — 132 pièces, 15 sceaux.

**1564-1573.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte de Philippe Marchant pour l'année 1569-1570 (suite). Réaumont. Visite des bois par le procureur général Glanne, 1572. — La Rivière. Commission de bailli donnée à Jacques Franchet, 1568 ; — réparation des verrières de la maison seigneuriale par Humbert Lemey, fils de Michel Lemey, de Pontarlier, verrier et débrosseur, 1569 ; — réparations aux moulins, 1570-1571. — Rougemont. Réclamations de Jean de Grammont, seigneur de Châtillon-Guyotte, jadis amodiateur de la seigneurie, 1569. — Sainte-Anne. Réparations au château, 1567-1570 ; — gages de Jean de Mandre, chevalier, seigneur de Vereux, capitaine de Sainte-Anne, Montmahoux et Chalamont, de 2 soldats, 1 canonnier et 12 soldats ordinaires, 1570 ; — marchés de charpentiers, maçons, etc., pour réparer les tours, bâtiment principal, etc., 1570-1572. — Saint-Laurent-de-la-Roche. Quittance de ses gages (100 fr.), par François de Champagne, capitaine du château, 1571. — Exécution d'un mandement de nouvelleté obtenu contre les habitants de Sellières par le prince d'Orange, maintenu dans le droit de pouvoir seul « chasser à toutes bestes rousses et noires, » par Guyon Mouchet, chevalier, seigneur de Sauvigney, gouverneur et bailli de Charolais, surintendant de la maison de Chalon, 1564 ; — visite des étangs de la seigneurie, 1572. — Vaire. Visite de la seigneurie par Claude Guillaume, châtelain, Michel de Mesmay, procureur, et Jean Alviset, scribe de la seigneurie, 1570 ; — réparation de la nef servant au passage, aux frais communs de noble François Nasey, amodiateur de la portion du roi, et de Jean Gauthiot, seigneur d'Ancier, co-seigneur de Vaire, 1571. — Vers. Mise en adjudication de travaux au château et au moulin, par Guillaume de Chissey, écuyer, capitaine-châtelain, 1570 ; — visite et rendue des moulins de Champagnole, par le même, 1570 ; — réparations au four, 1572.

**1B1830** (Registre.) — 101 feuillets papier, petit in-folio.

**1570-1573.** — *Comptes de confiscations.* Compte troisième de la recette générale rendu par Philippe Marchant, receveur général de Bourgogne pour l'année 1571. Recette. Montrivel amodié à Jacques Roux ; — Chalamont, à Nicolas Doiroz, de Salins ; — Sainte-Anne, à Pierre Rouhier, de Salins ; — Montmahoux, à Hugues Melin, de Levier ; — Lièvreumont, à Nicolas Perreaul, de Dommartin ; — Jougne, Rochejean et Châtelblanc, à Jean Caffod le Vieux, de Jougne ; — Réaumont, à Humbert Musy, de Morteau ; — Abbans, à Pierre Bouviron, de Quingey ; — Arguel, à Outhenin Clément, de Cléron ; — Montfaucon, à Jean Grégoire, de Besançon ; — Rougemont, à Guillaume Hugonard, dudit lieu ; — Nozeroy (en régie) ; — Vers (en régie) ; — la Rivière, à Simon Vigoureux, de Salins ; — Rennes, au même ; — Mi-rebel, à Anatoile Thollier, curé du lieu ; — Châtillon, à Jean Crestin, d'Orgelet ; — Montfieur, à Nicolas Gavain, dudit lieu ; — Chavannes, à Guillaume Colombet, de Saint-Amour ; — Saint-Laurent-de-la-Roche, à Claude Bouton, dudit lieu ; — Lons-le-Saunier, à Guillaume Charreton, dudit lieu ; — Arlay, à Denis Fourpois, dudit lieu ; — Bletterans, à Marin Courtot, de Lons-le-Saunier ; — Sellières à Philibert Chantereau, de la Ville-vieux, notaire ; — Vaire, à François Nasey, de Besançon, apothicaire ; toutes ces terres provenant de la confiscation de Chalon : 28,545 fr. 6 gros quart d'engrogne. — Autres terres confisquées : Toulouse (sur Jean de Marnix), à Pierre Patornay, trésorier de Dole ; — Clervans (sur Nicolas de Vienne) à Guillaume Guy et Jeannin, d'Arbois ; — Demangevelle, Saint-Remy et biens de Nicolas de Citey à Faverney, Corravillers et Belonchamp, 4,845 l. 9 s. 4 deniers tournois. — Dépense. Gages, fondations, réparations des divers châteaux du domaine. — A M. de Vergy, pour levée, gages, taffetas et piques des enseignes de 1,000 arquebusiers levés pour les Pays-Bas, 11,084 fr. ; — achat d'une chaîne d'or de 600 écus (pour le métal non compris la façon), faite à Salins par Guillaume Perrey dit Parent, orfèvre, pour être offerte à M. le comte de Montfort, par ordre du duc d'Albe (du 10 novembre 1572), pour « certains bons services, » 1,755 fr. 12 s. (dont 45 fr. 12 s. de façon).

**1B1831** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 107 feuillets.

**1572-1573.** — *Comptes de confiscations.* Compte quatrième de Philippe Marchant, receveur général, pour l'année 1572. Recette : 44,551 l. 5 s. 1 denier tournois. — Dépense. A Philippe Camu, bailli de Châtelneuf, 10 fr. ; — à Pierre Richardot, bailli d'Arguel, 10 fr. ; — à Anatoile Galiot, bailli d'Arlay, 10 fr. ; — à Henri Camu, bailli de Bletterans, 10 fr. ; — à Pierre Glanne, procureur général, -100 fr. ; — à Quentin Jacques, bailli de Sainte-Anne, 10 fr. ; — à Jean Javel, bailli de Lons-le-Saunier, 30 fr. ; — à l'Université de Dole, 3,000 fr. ; à sœur Suzanne de Chalon, Clarisse de Poligny, 20 fr. ; — à Jeanne de Chalon, femme de Jacques van der Lissen, 1,800 fr. — Garde de maisons : Capitaines : à Sainte-Anne, Jean de Mandre ; à Bletterans, Antoine de Canoz ; à Arguel, Jean de la Rochelle, décédé (Barbe de Vergy sa veuve) ; à Saint-Laurent-de-la-Roche, François de Champagne ; total de la dépense de ce chapitre, 2,642 l. ; — à M. de Vergy pour convoi de poudres amenées de Savoie par Chavannes, et conduites à Anvers, 1,0 l. ; — au baron de Chevreux, pour levée de 5 compagnies d'arquebusiers bourguignons, 1,250 l. ; — gages des 4 capitaines, 5 enseignes, et sergents, d'arquebusiers, 3,500 l. — Total de la dépense, 45,093 l. 2 s.

**1B1832** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 140 papier (dont 1 cahier, petitin-folio, de 53 feuillets), 9 sceaux.

**1567-1576.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte de l'année 1572. Arrêt de *finito* d'un compte rendu au nom



du gouverneur François de Vergy, à Bruxelles, par Philippe Thomassin, seigneur de Cendrecourt, 1569 ; — lettre de François de Vergy, demandant au receveur Philippe Marchant, 500 fr. pour compléter le paiement du salpêtre acheté sur l'ordre du duc d'Albe, 1572 ; — quittance de 16 écus sur la façon de la chaîne de 600 écus offerte au comte de Montfort (V. B. 1830), donnée par Guillaume Perrey dit Parent, orfèvre salinois ; — quittance de sœur Antoine Rougette, abbesse, et de Suzanne de Chalon, religieuse Clarisse à Poligny ; — lettre du duc d'Albe ordonnant au trésorier de solder jusqu'à concurrence de 50,0 fr., l'infanterie et cavalerie venant d'Italie, et devant entrer en Franche-Comté le 15 mai par Lons-le-Saunier ; — frais de pâture des chevaux conduisant les 100 voitures de munitions de l'armée venant d'Italie, mai ; — quittance de la rente due à Suzanne de Chalon, par l'abbesse des Clarisses de Poligny, Antoine de l'Espinette ; — autre quittance de la rente de 1,800 fr. due à Jeanne de Chalon, sa femme, par Jacques van der Lissen ; — certificat de don Louis de Requesens constatant le versement de 33,599 l. fait par le trésorier général à l'armée se rendant en Flandre, 1576. — Abbans. Réparations à la maison du Portail de Roche, 1570-1572 ; — compte détaillé des charrois de matériaux à ce destinés, 1572-1573 ; — quittance de ses gages de bailli (10 fr. par an) donnée par Philippe Florimond, lieutenant général du bailliage de Dole ; — quittances de maçons, manœuvres et convoyeurs employés aux réparations des bâtiments seigneuriaux, 1574-1576.

**1B1833** (Liasse.) — 113 pièces papier, 3 sceaux.

**1568-1574.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte de 1572 (suite). Arguel. Quittance des gages de Jean de La Rochelle, mort capitaine d'Arguel le 30 octobre 1572, donnée par sa veuve, Barbe de Vergy, 1572 ; — commission de gardien du château donnée à Claude Groz, de Fontain, lieutenant du feu capitaine, « attendu qu'il est zéléateur de la religion catholique et romaine ; » — réclamations de divers soldats et mortes-paies du château d'Arguel, pour toucher leur solde ; ordonnances conformes du gouverneur, 1572-1574. — Arlay. Pétition du bailli, Anatoile Galiot, réclamant ses gages, 1574. — Bletterans, quittances de soldats de la garnison, 1571-1573 ; — réparations aux bâtiments seigneuriaux, 1574. — Chalamont. Réparations au four banal, 1571. — Châtelguyon. Vente du linge provenant de Châtelguyon ou Châtelbelin faite à Dole par Luc Chaillot, conseiller au Parlement, Guillaume de Hénault, auditeur des comptes, assistés comme scribe du trésorier Boviron, le 26 mai 1569. Serviettes de toile de France et Savoie, de chanvre du pays, de lin, nappes, draps et « custodes » avec ou sans franges ; une douzaine de serviettes « à la mode de France », 16 gros ; une douzaine de serviettes de chanvre, ouvrées et assez usées, 18 gros ; une nappe de 5 aunes, 22 gros ; 1 drap de 3 aunes et demie, -13 gros et demi ; la vente produit 118 fr. 6 gros et demi. — Châtelneuf. — Châtillon-sous-Courtine. Certificats négatifs sur le produit des mainmortes et des amendes, 1573 — Chavannes. Amendes forestières : pour avoir coupé dans une forêt banale 12 pieds de chêne, 30 sous estevenants, 1574 ; — quittance des gages de Mongeot de Boisset, bailli de la seigneurie. — Jougne. Mandement de la Chambre des Comptes de Dole, accordant une subvention de 200 francs aux amodiateurs de la seigneurie, pour avoir reconstruit les forges détruites par « l'orvalle de feug, » 1574. — Lons-le-Saunier. Délivrance des biens de Claude Chauldel, de Quingey, mainmortable du roi, produit net, 373 fr. 3 gros, 1571 ; — certificat d'un habitant de Lons, Jean Hylier, constatant que le procureur général Glanne et lui n'ont pu passer la Loue, ni à Parrecey, ni à Molay, la barque de Molay étant rompue et la corde de Parrecey n'existant plus, 1573, 8 janvier. — Montfaucon. Réduction de 300 fr. accordée à l'amodiateur, Jean Grégoire, à cause des pertes éprouvées sur les dîmes et vignes, au cours des six ans de son amodiation, 1574.

**1B1834** (Liasse.) — 81 pièces papier (dont un cahier, petit in-folio, de 58 feuillets), 4 sceaux.

**1567-1574.** — *Comptes de confiscations.* Acquits du compte de 1572 (suite). Montfleur. Nomination de Claude Bugnet, comme bailli, 1568 ; — contrôle des amendes forestières, 1574 ; — contrôle des lods et ventes. — Montmahoux, confection d'une demi-coupe en fer battu, pour l'usage des moulins de Font-Lison, 1574. — Nozeroy. — Réaumont. — Rennes. Réparation des moulins dévastés par l'inondation du 3 décembre 1570 ; — paiement des gages du bailli, Pierre Pétremand, 1574. — La Rivière. Inondations exceptionnelles détruisant les chaussées d'étangs, ponts, moulins, etc., 1572 ; — réparation de la chaussée de l'étang de la Rivière, 1572. — Rochejean et Châtelblanc. Gages du bailli Claude Verney, 1573. — Sainte-Anne. Solde du capitaine et états nominatifs des soldats de la garnison, 1573-1574. — Saint-Laurent-de-la-Roche. Réparation du four banal de Grusse, 1567 ; — contrôle des lods, 1571-1573. — Sellières.

**1B1835** (Liasse.) — 101 pièces papier, 3 sceaux.

**1571-1576** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte de 1572, pour Châtelbelin. Vente de graines et vins provenant des terres de Poligny, Colonne, Monnet, Montrond, Valempoulières et Toulouse, 1573. — Arbois. Mandement quittancé de 6 fr. alloués au chapelain de la chapelle Saint-Nicolas d'Arbois, 1572 ; — dîmes de vin perçues à Arbois, Mesmay et les Planches. — Bletterans. Requête du capitaine, Antoine de Canoz, constatant le dépérissement des vignes au quartier d'Arbois, « tant de grelles, bruyerie que gellées, » elles n'ont pas rapporté de quoi payer la cense depuis deux ans, 1573 (juillet). — La Châtelaine. État des « bestes trahans » de la seigneurie, 1573-1576. — Dommartin. État des corvées, gelines et feux, 1573. — Monnet. Lods et ventes, 1572-1574 ; — paiement de 6 francs de gages au châtelain Bouveret, 1576. — Montaigu. Certificats constatant la gelée des vignes à Perrigny, 1573. — Montrond. Réparation des fours et bâtiments, 1573. — Orgelet. Certificat des échevins constatant qu'il ne passe dans leur ville aucun chariot d'Allemands ou Suisses, sujets au péage, 1573 ; — feux, corvées, gelines d'Alièze, Essia, Moulaine et Vampournay, 1572-1573. — La Rivière. Détail des redevances de Dompierre, 1572-1573.

- 1B1836** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 46 feuillets (filigrane : *les armes de Bâle*).  
**1572-1576.** — *Comptes de confiscations*. Compte sixième rendu par Philippe Marchant, receveur général pour l'année 1573-1574. Recette. Saunerie de Salins, néant. — Andelot et Coligny le Vieux « que souloit appartenir à l'admirai de France, 1,101 l. 9 s. 7 d. tournois. — Total, 41,377 fr. — Dépense. Gages d'officiers, 100 fr. ; — à l'Université de Dole, 3,000 l. ; — à Jeanne de Chalon, 1,875 fr. ; — garde de maisons, 2,484 fr. ; — ouvrages et réparations aux châteaux et bâtiments des seigneuries, 1,663 fr. 11 gr. 6 engr. ; — à Louis de Boisset, conseiller au Parlement, et Gaspard Bernard, juré au greffe, 82 fr. pour dépens d'une commission donnée par la Cour, « a visiter certain lieu appelé la montaigne du Saigy près les Faulcilles, en delà Saint-Ouvan de Joux de cinq à six bonnes lieues, à raison de certaines armories de Sa Magesté affixées en certaine maison que les seigneurs de Berne se pourvantoient arracher, etc. ; » — mention d'une lettre du grand commandeur de Castille, gouverneur des Pays-Bas et des pays par deçà, avertissant M. de Vergy « que le roy tres chrestien de France prenoit lors son chemin par ce pays pour se retirer aud. France et y prandre la possession du royaume, » et ordonnant de le recevoir et défrayer par toute la province (2 juillet 1574) ; — restitution de la seigneurie de Clervans à Perrette de Geresme, dame de Ligniville, veuve de Nicolas de Vienne (ordonnée par le Parlement, arrêt du 21 mai 1575) ; — à Nicolas Raicle, auditeur de la Chambre des comptes et commis « aux necessitez d'icelle, » 200 fr. ; — total de la dépense, 39,735 fr. 8 gros 5 engrognes.
- 1B1837** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 116 papier, 11 sceaux.  
**1570-1575.** — *Comptes de confiscations*. Acquits servant aux comptes de Philippe Marchant, receveur général, pour l'année 1574. Lettre du duc d'Albe accordant une rente de 600 fr. à Perrette de Geresme, dame de Vauvillers, veuve de Nicolas de Vienne, seigneur de Valfin et de Clervans, 1573 ; — lettre de Louis de Requesens, annonçant le passage du roi de France Henri III, 1574 ; — mandement de 500 l. alloué par le même à Claude de Voisey, lieutenant du régiment du baron de Chevreux ; — autre mandement de 800 l. pour travaux extraordinaires, en faveur de la Chambre des comptes, 1575 ; — saisie des biens de Guillaume Charreton, amodiateur de la seigneurie de Lons-le-Saunier, à requête du receveur général, 1576. — Travaux exécutés pour la construction de l'oratoire de la Chambre des comptes de Dole par les artisans dolois, Denis Le Rupt, Jean Millière, Jacques Lulier, et le peintre Girard Le Roux, 1574-1575. — Abbans, Requête appointée, d'Antoine Tinseau, châtelain et juge d'Abbans, demandant dispense de droits de lods sur son domaine de Boussières, 1575 — Arguel. Achat de 100 l. de poudre à canon et de 100 l. de plomb pour renforcer les munitions du château, par l'ordre du gouverneur M. de Vergy et par les soins de François de Leugney, capitaine d'Arguel, 1575 (19 juillet) ; — ordre du gouverneur pour renforcer la garnison « en ce temps présent d'imminent péril ; » — Bletterans. Gages du capitaine, Antoine de Canoz, et des mortes-paies, 1574-1575. — Châtillon-sous-Courtine. Réparations aux moulins et halles, 1574. — Clervans. Marché des réparations du château, 1574 ; — adjudication à des ouvriers maçons et charpentiers de Senans et Cramans ; — Réaumont. Réparations au moulin de Narbief, 1570-1574. — Sainte-Anne. Réparations au château, paiement de la garnison, 1570-1575. — Saint-Laurent-de-la-Roche. Sellières. Vers. Dépenses d'entretien. 1574-1575.
- 1B1838** (Liasse.) — 71 pièces papier, 14 sceaux.  
**1574-1577.** — *Comptes de confiscations*. Acquits servant au compte du receveur général Philippe Marchant, pour les années 1575-1576. Ordre de don Louis de Requesens et de M. de Barlaymont de délivrer au comte de Champlite toutes sommes nécessaires à la levée de gens de guerre « pour pourvoir à la garde [du pays], » 1575, 1<sup>er</sup> août ; — maintien de la pension de 400 fr. jadis allouée par le prince d'Orange à Alexandre de La Tour, écuyer, 1576 ; — quittances d'Alexandre de La Tour, s<sup>r</sup> de Remeton ; — quittances de 3,400 fr. 4 gr. pour la solde de la garnison de Besançon donnée par le gouverneur François de Vergy ; — autres quittances de sommes analogues, pour même objet, 1576-1577 ; — 50 fr. alloués à Pierre de Grachaux, seigneur de Raucourt, pour le chauffage de la garnison de Besançon, dont il était lieutenant, 1577. — Subventions à l'Université de Dole, 3,000 l., 1576. — Abbans. Sursis de paiement accordé à l'amodiateur Pierre Bouviron à la suite de doléances, 1574 — Arguel. — Bletterans. Solde de garnisons, 1575-1575 — Châtillon-sous-Courtine. — Jougne. — Lons-le-Saunier. 300 écus d'or, sont remis à la caution de l'amodiateur Charreton, insolvable, à raison de son âge et des années stériles « qui causarent grand famine » au comté de Bourgogne, 1576. — Rennes. Étienne des Barres, s<sup>r</sup> du Perrot, amodiateur, demande sursis, 1577. — Sainte-Anne. Réparations du château, gages de la garnison, 1574-1577. — Saint-Laurent-de-la-Roche et Vers. Demandes de sursis par les amodiateurs, 1576.
- 1B1839** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 106 papier, 5 sceaux.  
**1573-1580.** — *Comptes de confiscations*. Acquits servant aux comptes rendus par le receveur général Philippe Marchant pour les années 1578 et 1579. Décharge de 140 florins sur ses comptes, accordée au receveur général, 1573-1576 ; — quittance de 6,000 fr. accordés à la Chambre des comptes par le roi, 1577 ; — mandement de don Juan d'Autriche, prescrivant de payer 7,000 l. à don Fernand de Lannoy, comte de La Roche, « en récompense de bons, léaulx et loingtains services ; » — quittance de 10,220 fr. pour l'entretien de la garnison de Besançon donnée par le gouverneur François de Vergy, capitaine de Besançon, 1578 ; — lettres de don Juan d'Autriche accordant 9,000 fr. pour une demi-année de service, à Léonard de Tassis, maître général des postes du roi, comme subvention d'une ligne de postes établie par ordonnance du 19 octobre 1567, de Flamizoul (Luxembourg) aux frontières de Savoie, par les pays de Lorraine et de Bourgogne, pour « le meilleur service de S. M., » 1578 ; — procuration de Léonard de Tassis au surintendant des postes de Bourgogne, Jean Thevenet, pour toucher cette subvention ; — quittance de Philiberte du

Meix, abbesse des Clarisses de Poligny, pour les 20 fr. de rente viagère de Suzanne de Chalon ; — allocation de 500 fr. faite à Antoine Belin, général des monnaies du comte, pour lui et ses officiers, à l'occasion d'un voyage de service en Flandre, 1578 ; — quittance de 7,500 fr. donnée par Perrette de Geresme aux enfans et héritiers de Philippe Marchant, 1581. — Lettre des distributeurs de l'Université (MM. de Sainl-Mauris, Froissard et du Tartre), déclarant qu'elle est pourvue « de personnages ydoines et suffisans, la seule des lestres hebrayques exceptée, » 1578 ; — ordre de don Juan d'Autriche de payer 400 fr. à Jean Ramus, docteur de Louvain, pourvu d'une première lecture en droit civil à l'Université, règlement avec sa veuve Alix Godevaert. — Abbans. Demande de réduction sur la location du « portail » de Roche faite par Didier Eslnard, de Torpes, 1575. — Arguel. Réparations et solde de garnison débattues entre le gouverneur La Chambre et le capitaine François de Leugney, 1576-1579. — Bletterans. Ordre du gouverneur d'y entretenir 8 soldats, 1578. — La Châtelaine. Christophe Regnaud, d'Arbois, notaire et huissier extraordinaire du Parlement, notifie à Philippe Marchant, écuyer, receveur général, l'arrêt obtenu par Perrette de Geresme pour le paiement de 7,758 l. sur la succession de Nicolas de Vienne, 1580.

**1B1840** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 104 papier, 11 sceaux.

**1566-1579.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes du receveur général, Philippe Marchant, pour les années 1578-1579 (suite). — Jougne. Quittance de ses gages de capitaine donnée par François de Champagne, 1573-1579. — Lons-le-Saunier. Quittance de ses gages de 25 fr. par an (depuis dix ans) donnée par Étienne Vaulchier, s<sup>r</sup> du Villers-les-Bois, capitaine, 1579 ; — copie d'institution de capitaine donnée par Guillaume de Nassau à Étienne Vaulchier, 1567 ; — copie de la prise de possession du château de Lons, par François de Vergy, 17 juillet 1568. — Mirebel. Paiement de ses gages de bailli à J. Drouhot, 1573. — Montfleur. Paiement des gages du bailli Bernard Devillers, de Lons-le-Saunier, 1574. — Montmahoux. Réparations aux moulins à requête du meunier Jean Poullot, 1574-1577. — Montrivel. Réparations des moulins de Champagnole, 1577-1578. — La Rivière. Réduction de fermage en faveur de l'amodiateur Simon Vigoureux, de Salins : rupture de digue de l'étang, chômage des trois moulins et de la « serre » (scierie), 1577-1578. — Sainte-Anne. Solde de la garnison Jean de Mandre, chevalier, capitaine ; 2 soldats d'armes ; Guillaume Prebste, canonnier ; Jean de Montureux, Pierre Perceux, Étienne de Brunecoff, Jacques Guye, Claude Verne, Claude Bonnyot, Anatoile Vyenet, Étienne Braillard, Adam Guye, Pierre Voytey, Michel Estevenin et Jean Artault, soldats, 1576. Réparations, revues de garnison, etc., 1576-1579. — Saint-Laurent-de-la-Roche. Réparations faites au château, achat de 300 l. de poudre à canon et de 60 l. de plomb par le capitaine, Guillaume Charreton, 1578-1579 ; — réclamation en réduction de ferme, par Guillaume Richard, de Saint-Laurent, « homme de labour, » amodiateur des moulins de Grusse, 1578-1579.

**1B1841** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 41 feuillets.

**1580-1581.** — *Comptes de confiscations.* « Compte second de Claude Pourtier en qualité de commis de Monsieur de Chassey [Benoît Charreton], trésorier général de l'espargne de Sa Majesté et des confiscations » pour l'année 1580. Recette. Partage de Chalon en la saunerie, 4,819 fr. — Seigneuries (pourvues de receveurs et non plus d'amodiateurs), 15,005 fr. 8 gros 11 engrognes et demie. — Dépense. Gages d'officiers, 100 fr. (gages du procureur général Pierre Glanne). — Fondations. A l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 300 fr. ; — aux chapelains du château de Nozeroy, néant. A l'Université, 3,000 fr. — Garde des maisons et pensions. — Dépense extraordinaire. Réparations au château d'Arlay, 139 fr. ; — au four banal d'Arlay, 102 fr. ; — réduction aux amodiateurs d'Arlay et Gevingey, « pour orvalle et foudre tombée avant la saison de moisson, » 26 fr. — Total de la dépense 7,108 fr. 5 gros 4 engr. — Apurement des comptes en présence et. au profit de Benoît Charreton, trésorier général, Dole 9 septembre 1581. (Exemplaire. de la Ch. des comptes.)

**1B1842** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 40 feuillets.

**1580-1581.** — *Comptes de confiscations.* Compte second de Claude Pourtier, commis du trésorier général, pour l'an 1580. (Double du précédent. Exemplaire du trésorier général.)

**1B1843** (Liasse.) — 143 pièces papier, 2 sceaux.

**1538-1583.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de François de Grutère, receveur général (pour Châtelbelin) pendant les années 1582-1586. Reconnaissance d'une taille de 36 l. due par les manants de Pupillin à Nicolas Perrenot de Granvelle, 1538 ; — autorisation de construire un moulin à blé sur la rivière de Cusance, à Arbois, lieu dit en Fesy, à la place d'une scierie et d'une foule, donnée par Philippe II à Guillaume Gillaboz, 1575 ; — délibération prise par les Chartreux de Bonlieu et leur prieur Hilaire Bailly, pour remplacer par un cens de 27 fr. la rente annuelle de 3 queues de vin qu'ils devaient au roi à cause de leurs vignes de Montaigu, 1579 ; — contrôle des lods de Monnet, 1580 ; — commission de l'emploi de procureur à Montrond et Valempoulières, vacant par le décès de Philippe Marchant, à Nicolas Jaulvain, 1581 ; — état des bêtes trahantes du village des Planches ; — réparations du four banal de Montigny, 1582 ; — commission de capitaine du château de Montaigu, au profit de Philibert Servel ; — amendes et défauts de la châtellenie de Monnet, 1582-1583 ; — quittance de ses gages de bailli de la Châtelaine, donnée par Nithier Panyer, 1583 ; — vente de froment (60 quartauts à 5 fr. 2 gros et demi et 16 quartauts, provenant de dîmes, à 32 gros) et d'avoine (60 quartauts à 25 gros) provenant des fermes de Poligny ; — lods de la seigneurie d'Orgelet, 20 fr. pour une année.

- 1B1844** (Liasse.) — 140 pièces papier, 2 sceaux.  
**1583-1585.**-*Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de François de Grutère, receveur général, années 1582-1586 (suite). Requête en paiement de 300 fr. par le notaire Claude Hugonard, d'Orgelet, ayant confectionné le terrier de la seigneurie, gros de 400 feuillets, 1583 ; — déclaration des cens dus à Arbois au domaine royal, 1583-1584 ; — nomination à la chapelle de Saint-Nicolas en l'église Saint-Just d'Arbois, vacante par le décès d'Alexandre Pécauld, de Thiébaud Camu, 1583 ; — contrôle des lods de Monnet, 1584 ; — d'Orgelet ; — noms des corvéables de Bellecin et Vampournay tenant feu ; — manuel de la seigneurie de Monnet en la partie de la Roche, appartenant au roi ; — quittance de 7 quartaux de blé, donnée à François de Grutère par Claude de Romanet, abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, 1585 ; — certificat des échevins d'Essia, constatant l'existence de 24 feux dans leur communauté.
- 1B1845** (Liasse.) — 169 pièces papier, 2 sceaux.  
**1585-1588.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de François de Grutère, années 1582- 1586 (suite). Extrait des amendes d'Orgelet, 1585 ; — autorisation donnée à François de Grutère par la Chambre des comptes, de réparer deux chambres dans la maison du roi à Orgelet, pour s'y loger et y exercer son office de receveur ; — dénombrement des censitaires de la Châtelaine et des Planches, 1586 ; — état du bétail de Valempoulières ; — réparations à la maison d'Orgelet, factures des maçon et serrurier ; — réparations au four de Mesnay, 1587 ; — quittance de 60 sous dus à la Saint-Michel à l'abbaye de Rosières, donnée par le s<sup>r</sup> Pourtier, amodiateur, 1588 ; — quittance des reliquats de compte des s<sup>rs</sup> Charreton et Panyer, receveurs de confiscations.
- 1B1846** (Registre). — Papier, petit in-folio, 37 feuillets.  
**1586-1592.** — *Comptes de confiscations.* Compte sixième de Philibert Servel, commis receveur général des confiscations sous l'autorité de Benoit Charreton, chevalier, seigneur de Pimorin et Chassey, trésorier général de l'épargne pour l'année 1587. Recette. Partage de Chalon en la saunerie de Salins (du 31 octobre 1586 au 30 septembre 1587), 4,619 l. 15 s. 8 d. tournois ; — des seigneuries de la maison de Chalon amodiées à noble François Orillard, procureur fiscal d'Amont, 37,480 fr. ; — Rougemont ne produit rien, étant engagé, à raison de 3,000 fr. de revenu, à Gaspard de Grammont, supérieur de La Roche. Châllillon- Guyotle, héritier et fils de Jean de Grammont et d'Anne de Plaine, jusqu'à restitution de 13,795 écus d'or au soleil ; — Sainte-Anne, amodiée à Charles Goulu, de Salins, 455 fr. ; — Montmahoux, à Guyon Annel et Pierre Pourtier, de Salins, 3,000 fr. ; — Arlay, à François Orillard, 2,000 fr. ; — Bletterans, à Paul Lardanchet et Paul Descharmes, 1,800 fr. ; — Sellières, à François Orillard, 2,220 fr. ; — total de la recette 51,759 l. 15 s. 8 d. — Dépense. Sainte- Anne, garnison de 15 hommes commandée par Claude de Mandre, capitaine, 984 fr. ; — Bletterans, 13 soldats dont un canonnier, Philibert de Chissey, seigneur de Chalain, capitaine, 1,032 fr. ; — Arguel, 4 soldats, François de Leugney, capitaine, 336 fr. ; — Saint-Laurent-de-la-Roche, Pierre de Courlon, capitaine, 100 fr. ; — Jougne, François de Champagne, capitaine, 50 fr. ; — pension de 500 fr. à Alexandre de la Tour-Remeton ; — la pension de 1,200 fr. faite à Jacqueline de Montbel, comtesse d'Aultremont, veuve de l'amiral de Coligny, à elle adjudgée par arrêt de main- levée du Parlement de Dole du 26 août 1581, n'a pas encore été payée cette année ; — à Pierre Magnin, capitaine châtelain d'Andelot et Coligny, 10 fr. de gages ; — à Jean Thevenet, de Dole, surintendant des postes du comté de Bourgogne, 200 fr. (non payés) ; — total delà dépense, 16,330 l. 17 s. 8 d. obole tournois. — Apurement, 14 janvier 1589 ; solde, 12 août 1592.
- 1B1847** (Liasse.) — 226 pièces papier.  
**1584-1593.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de François Orillard, amodiateur des seigneuries de la maison de Chalon, années 1585-1590. Abbans. Quittance des gages de Gilbert Gamu, bailli, 1585. — Arguel. Gages du bailli, P. Clément, premier avocat fiscal au Parlement, 1592. — Arlay. Quittance de 10 l. de cens qui lui étaient dus sur le péage d'Augerans, donnée à Claude Pellissonnier, sous-amodiateur, par M. de Mandre, sr de Vereux, 1590. — Bletterans. Philibert de Chissey, s<sup>r</sup> de Chalain, la Villette, Santans, Étrepigny, donne quittance de ses gages de capitaine à François Parisenet, sous-amodiateur, 1591. — Chalamont. Claude Pourtier, père de Mongeot Pourtier, chapelain de la chapelle Fagnier, à la Chapelle-d'Huin, donne quittance de 20 fr., au nom de son fils, 1591. — Châllillon-sous-Courtine. Gages des officiers 1587-1591. — Coligny. Quittance de 6 « pareils » de blé, donnée par Guillaume Colombet, de Saint-Amour, chapelain de la chapelle Saint-Étienne, fondée au château d'Andelot, mais qui, « à cause de la ruine d'icelluy, dès longtemps » a été transportée à l'autel de Sainte-Madeleine, en l'église paroissiale, 1592. — Jougne et Rochejean. Paiement des gages de Claude Ferlin, écuyer, châtelain de Jougne (100 fr.), 1590. — Lons- le-Saunier et Revigny. Quittance de 12 queues de vin, par frère Pierre Rogeulx, gardien des Cordeliers de Nozeroy, 1590. — Mirebel, Montfaucon et Montfleury.
- 1B1848** (Liasse.) — 263 pièces papier.  
**1585-1593.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de François Orillard, amodiateur des seigneuries de 1585 à 1590 (suite). Montrivel, Vers et Châlelneuf. Quittance de 10 fr., montant de ses gages de bailli de Montrivel, par Guillaume Seguin, 1589 ; — semblable quittance par Gilbert Camu, bailli de Vers et Châlelneuf, 1592. — Nozeroy. État des fournitures, cierges, encens, torches à bâton, consommées pour la chapelle du château, 1585 ; — quittances de gages données par le capitaine

du château, Pierre de Montrichard, écuyer, 1585-1586 ; — quittance de 10 quartes d'avoine, par Guillemette de Citey, au nom de ses enfants, Pierre et Claude de Seroy, 1586 ; — quittance de 25 fr. à distribuer aux pauvres de Nozeroy par quart d'an, donnée par Gérard de Montrichard, sr du Châtelet, la Motte, le Caillou, etc., « capitaine, concierge et chastelain » de Nozeroy ; — gages de Claude du Tartre, de Mignovillars, graver de la seigneurie, 1592 ; — Orgelet. Réparations à la maison du roi, 1586. — Réaumont. Gages d'Étienne Desmaillot, bailli, 1591. — Rennes. Certificat de Simon Olivet, de Chay, constatant qu'il n'y a pas eu d'amende dans la seigneurie de 1586 à 1590, 1592. — La Rivière. Quittance de 24 pintes d'huile de noix, donnée par Pierre Claudet et Jean Loyseau, « gouverneurs du luminaire de l'église de Bouverain, » 1588. — Sainte-Anne. Certificat du scribe Vuillemin, constatant qu'il n'y a pas eu d'amende prononcée en 1590-1591. — Saint-Laurent-de-la-Roche. Certificat des religieux de Gigny : MM. de Messey, de Chissey, de La Baume, d'Aroz, de Chauvirey et de Montfort constatant la livraison d'une rente de 8 « pareil » moitié blé et avoine, 1585 ; — semblable récépissé signé de MM. de Messey, de Favernier, d'Ugny et de Plaine 1590 ; — quittance de 2 florins de fondation, par Philibert Bourgeois, chanoine de Poligny et prieur de Saint-Lothain, chapelain de la chapelle Barault, à Saint-Laurent, 1590. — Sellières. Quittance de gages du bailli M. de Menoux, 1589. — Toulouse. Quittance du bailli Le Ciergier pour ses 10 francs de gages, 1592.

**1B1849** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 68 feuillets (filigrane : armes de Dole, soutenues d'une tour avec écriteau placé sur le créneau contenant ces initiales HVD).

**1588-1591.** — *Comptes de confiscations*, « Compte second que rend... Nithier Panyer, de Salins, receveur général, » pour l'année 1589. Recette. Saunerie de Salins (du 1er octobre 1588 au 30 septembre 1589), 3,571 l. — Amodiation des seigneuries à François Orillard, 50,000 fr. ; — lods, 869 fr. ; — amendes, néant ; rentes particulières : de Louis de La Tour, s<sup>r</sup> de Moncley, 300 fr. pour permission accordée de couper, abattre et prendre bois-mort et mort- bois dans les forêts d'Arguel et Montfaucon, à l'usage d'une forge (depuis 1588) ; total de la recette, 56,847 fr. 5 s. 7 d. tournois. — Dépense. Fondations ; rente de 3,000 fr. à l'Université ; — rente de 1,875 fr. à Jeanne de Chalon. — Gardes de châteaux ; — dépenses extraordinaires : 9,000 fr. au marquis de Varambon, chevalier de la Toison, pour levée d'un régiment, accordés par le duc de Parme, le 18 mars 1589 ; — à Ambroise Précipiano, baron de Soye, et à Henri de Villeneuve, capitaine de Jonvelle, et Antoine de Maigret, capitaine de Faucogney, 2,250 fr. à partager, pour services rendus comme capitaines au régiment du baron de Chevreux ; — 1,300 fr. an même baron de Soye ; — 800 fr. pour une fois à Alixan Maginet, veuve du procureur général Henri Camu, mort en 1588, après une longue maladie (commencée en janvier 1587) ; — 300 fr. à Barbe d'Anvers, veuve de Jean Gérard, Jacques Antoine, messires Louis et Bernard Gérard, prêtres, Claudine et Philiberte Gérard, frères et sœurs de Balthazar Gérard (assassin du prince d'Orange) ; dépense totale, 40,170 l. 13 s. — Apurement, 1391.

**1B1850** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 74 feuillets.

**1589-1592.** — *Comptes de confiscations*. Compte troisième de Nithier Panyer, receveur général, pour l'année 1590. Recette. Saunerie, 4,838 l. 11 s. ; — amodiation des seigneuries à François Orillard, pour 1590, 50,000 l. ; — rente de 165 fr. sur Château vilain, payée par le s<sup>r</sup> de Clair-vaux au lieu du feu s<sup>r</sup> de La Chauz ; total de la recette, 65,496 fr. — Dépense extraordinaire : 3,000 fr. au comte de Champlitte pour les frais de sa charge de gouverneur, notamment à Besançon au renouvellement des cogouverneurs, à la Saint-Jean ; — 4,769 fr. à M. de Balançon ; — à maître Simon Renard, docteur en droit pour divers voyages faits pour recouvrement de titres pour le roi, 150 fr. ; — dépense totale, 22,755 fr. — Ventes de bois des forêts de Montmahoux, 1592.

**1B1851** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 93 feuillets (même filigrane que B. 1849. Couverture acte judiciaire passé à Poligny en 1484 et concernant un litige relatif à une vente de poisson).

**1484-1593.** — *Comptes de confiscations*. Compte cinquième de Nithier Panyer, receveur général pour l'année 1592. Recette (non compris la saunerie, dont le compte n'est encore rendu) des seigneuries pourvues chacune d'un amodiateur distinct, 41,548 fr. — Dépense. Au procureur général Junet, 100 fr. ; — à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie (fondation testamentaire de Philibert de Chalon) 300 fr. ; — à l'Université, 3,000 fr. ; — à Guillaume du Villey, s<sup>r</sup> de Naumont, Émagny, etc., 978 fr. pour lui et la garnison de Bletterans dont il est capitaine ; — 500 fr. pour le parachèvement « de ta casemate près le glassy de Saint-Asnes ; » — dépense totale, 25,785 fr. — Apurement, 1593.

**1B1852** (Liasse.) — 153 pièces papier, 7 sceaux.

**1583-1593.** — *Comptes de confiscations*. Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer, receveur général, pour les années 1588-1392. Mandement d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, prescrivant au receveur général de payer 1, 500 fr. A Ambroise Précipiano, 1588 ; — autre du même, accordant 3,000 fr. au marquis de Varambon, 1589 ; — autre allouant 600 fr. à Philippe Merceret, trésorier des chartes, conseiller au Parlement ; — quittance des 3,000 fr. mentionnés ci-dessus, par Marc de Rye, marquis de Varambon, chevalier de la Toison ; - mandement de 200 fr. en faveur de Jean Thevenet, surintendant des postes, 1590 ; — mandement du duc de Parme, allouant 600 fr. A Nithier Panyer, 1591 ; — mandement de la Chambre des comptes accordant A Bernard Naulot, de Dole, 600 fr. pour achat de 112 marcs et demi de « pignatelles, » 1592. — Quittances d'une rente de 300 fr. pour les fondations de Philibert de Chalon, données par l'abbé de Mont-Sainte-Marie, P. Charreton, 1588-1592. — Abbans. Réparations

au château, -1590-1592. — Andelot et Coligny. Reconstruction du four d'Andelot, 1583-1585 ; — quittance de 2,400 fr. pour son douaire, donnée par la comtesse d'Aultremont, veuve de l'amiral de Coligny, 1590.

**1B1853** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 146 papier, 15 sceaux.

**1586-1593.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer, de 1588 à 1592 (suite). Arguel. Gages du capitaine, François de Leugney, 1588-1592. Arlay. Amodiations des moulins et étangs, 1586-1590 ; — Hugues Gavain, procureur d'office, expose l'état de ruine des halles et audience, 1591 ; — délivrance de 500 fr. à Philibert de Chissey, s<sup>r</sup> de Chalain, pour réparer le château, 1592. — Bletterans. Achat, par le roi, d'une maison et dépendances, sises à Bletterans, de Paul des Charmes, au prix de 180 fr., 1589 ; — réparations au château, 1590-1591 ; — dépense de la garnison pour le premier quart d'an 1591, 333 fr. ; — quittance de 666 fr. pour deux trimestres de la solde de la garnison, donnée par Guillaume du Louve-rot, s<sup>r</sup> de Rambey, gouverneur de Bletterans, 1592. — Chalamont, frais de redressement du signe patibulaire de la seigneurie, 17 fr. et demi, 1589 ; — Châtillon et Mirebel, 200 fr. alloués à Jean Henri de Coulondon, notaire, pour reconnaissances de la seigneurie de Châtillon-sous-Courtine, 1592. — Chavannes, 400 fr. alloués aux notaires Nicolas Gavain, Jean Bunod et Louis Boquet, chargés de renouveler les rentiers de la seigneurie, 1591.

**1B1854** (Liasse.) — 141 pièces papier, 6 sceaux.

**1588-1593.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer, de 1588 à 1592 (suite). Faucogney et Jonvelle. Mandement de 4,500 fr. en faveur de MM. Ambroise Précipiano, Henri de Villeneuve, capitaine de Jonvelle et Antoine de Maigret, capitaine de Faucogney, anciens capitaines au régiment de Chevreux, 1388. — Jougne. Paiement des gages de Vincent Benoit, nommé capitaine de Jougne par le roi, le 28 février 1389 (copie de ses patentes) 1590 ; — réduction accordée à Nithier Panyer, pour non-jouissance des forges de Jougne, 1592. — Lièvre-mont. 300 fr. alloués aux frères et sœurs de Balthazar Gérard, 1591. — Lons-le-Saunier et Revigny. Marché de travaux au château, 1591-1592. — Montfaucon. Procès soutenu par les amodiateurs contre les sujets des terres d'Arguel et Montfaucon, soumis aux menus emparements des deux châteaux, le dernier en état de ruine, 1589-1590. — Montfleur. Frais de confection d'un rentier, 1591. — Montmahoux. Mandat de paiement de 15 fr. pour 2 rames de grand papier à « Mansy » Brahier, papetier à Sirod, 1593. — Montrivel. Réparations des moulins et autres bâtiments, 1589-1592. — Nozeroy. 500 fr. alloués pour réparer le château, 1590, emploi de cette somme.

**1B1855** (Liasse.) — 166 pièces papier, 10 sceaux.

**1582-1593.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer, 1588-1592. Rennes. Réparation du pont et des moulins, 1591-1593 ; — marchés passés pour travaux de vignes, 1592-1593. — La Rivière. Gages de procureur de la maison de Chalon payés à M. Jean Junet, de la Rivière (100 fr.), 1592. — Sainte-Anne. Détail des travaux exécutés à la route, aux murailles et à la porte des Couloux, au château, 1589-1590 ; — Claude Aubert, de Salins, gypseur, Jean Gagelin, de Vuillafans, menuisier, Jean Varescon, meunier à Nans, charpentier, Antoine Caullier, de Salins, et Claude Billet, de Poligny, maçons, employés à ces travaux, 1593. — Saint-Laurent-de-la-Roche. Gages de capitaine payés à Pierre de Courbon, 1590-1593. — Sellières. Visite et réparation des étangs, 1582-1590 ; — devis de travaux au château, 1589-1590 ; — quittance de 3 francs 9 gros donnée par Jean Sarsillet, orfèvre à Dole, pour avoir confectionné deux marques, l'une à étain, l'autre à bois, pour marquer les mesures de la seigneurie, « et les avoir entaillé et gravé aux armoiries de ce comté de Bourgogne, » 1590. — Toulouse. — Vers. 150 fr. alloués à Henri Picquet, de Vers, tabellion, pour avoir travaillé aux rentiers seigneuriaux, 1588. — Vuillafans. Règlement de diverses rentes dues aux héritiers de Balthazar Gérard, 1591-1592.

**1B1856** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 138 feuillets (filigrane : *une maison rurale, vue à vol d'oiseau*).

**1592-1594.** — *Comptes de confiscations.* Compte sixième du receveur général Nithier Panyer, pour l'année 1593. Recette. Nozeroy, amodié à Hugues Petitbenoit et Denis, son frère, de Pontarlier, 8,205 fr. ; — la Rivière, à Pierre Pochard, de Pontarlier, 2,810 fr. outre les lods ; — Lièvremont, Dommartin, Houtand et Vuillecin, engagés aux héritiers de Balthazar Gérard ; — Chalamont amodié à Anatoile Rolly, de Boujailles, 1,200 fr. ; — Vers à Pierre Marchant et Pierre Bougelez 1,200 fr. ; — Montrivel, à Anatoile et Pierre Buisson, d'Andelot, 2,303 fr. ; — Montmahoux, à Louis Portier et Claude Guillon, 3,120 fr. ; — Sainte-Anne, à Claude Marandet et Pierre Rattou, de Déservillers, 580 fr. ; — Arlay, Bletterans, Sellières, etc. ; — total de la recette, 42,032 l. 8 s. (non compris le partage de Chalon, rattaché à la grande saunerie). — Dépense. Fondations, rentes, gardes de maisons, etc. ; — Réparations, château de Sainte-Anne, « greniers, chapelle, Chartres et trésors, grand logis ; » — 200 fr. de poudre et plomb pour le château de Bletterans ; — 1 meule de Brie pour le moulin d'Arlay, 46 fr. ; — hallebardes et « fourchus, » pour Bletterans, 20 fr. ; — 1,870 fr. à Clauda Despotols, veuve du s<sup>r</sup> de Vescles, pour rachat d'une rente constituée par Hugues de Chalon au profit de Pierre Despotols, en 1478, sur Pirey ; — couverture en tuiles de la grande tour du château de Sainte-Anne, 107 fr. 7 gros ; — solde des « argouels » du comte de Champlitte, 500 fr. (rayé) ; — diverses pensions à des personnages de Flandre : — total de la dépense, 88,232 l. — Apurement, 1594.

**1B1857** (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 70 papier, 14 sceaux.

**1593-1596.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes du receveur général Nithier Panyer, pour les années 1594 et 1595. Mandement du duc de Parme accordant 6,000 fr. à Jean Froissard, membre du Conseil privé, 1590 ; — mandement

de 540 fr. alloués à Nithier Panyer, par ordonnance de Philippe II, pour perte subie sur le change dans ses opérations, 1593 ; — mandement de 6,0 fr. en faveur du Séminaire des Bons-Pasteurs de Louvain, 1593-1595 ; — procuration donnée par Nicolas de Bréville, s<sup>r</sup> à They, à Étienne de Maisières, s<sup>r</sup> à Fallon et Claude Roussel, capitaine de Châtillon-le-Duc, pour recevoir 500 fr. du receveur général, 1594 ; — mandement de 500 fr. pour la levée de 25 argoules, accordés au comte de Champlitte ; — quittance de 3,000 livres payées au collège des Jésuites d'Anvers, donnée par Christophe Godin, receveur général des finances du roi ; — frais de voyage à Gray du président de Moissia, de M. de La Villeneuve, chevalier d'honneur, des conseillers Le Jeune et Clément, et du greffier Toytot, allant conférer avec le comte de Champlitte et le connétable de Gastille, pour conférer sur les moyens de repousser l'invasion française, 12-24 juin, 1595 (retour par Émagny, Besançon et Rans pour éviter une embuscade) ; — le receveur général est détrossé en avril 1595. au bois de Mouchard, par des soldats portant l'écharpe rouge, qui lui prennent 1,700 fr. et sou cheval ; — mandement de 2,0 fr. pour les troupes assiégeant Jonvelle, 30 septembre ; — commission de général de cavalerie légère donnée par le gouverneur à Philibert de Coligny, baron de Cressia, capitaine d'une compagnie de lanciers de 100 hommes et 50 arquebusiers à cheval, 20 mars 1595 ; — rôle de la compagnie de M. de Coligny ; — mandement de 5,000 fr. pour le paiement de cette cavalerie ; — frais de voyage d'une députation de la Cour auprès du cardinal Infant « passant au quartier des montaignes, » décembre 1595-janvier 1596 ; — paiement de 122 lances achetées à Moirans, d'un marchand nommé Sébastien Grousel, en 1595, 1596. — Abbans. Requête de Pierre Marie, capitaine du château, certifiant avoir dépensé 100 fr. de plomb et poudre pour résister « aux assaulx y donnez par les ennemis lorrains et français, » 1595 ; — ordres et instructions donnés par le gouverneur, de Chenevrey-lez-Marnay, Besançon, Vaivre, etc. — Andelot et Coligny. Quittances de gages du capitaine Pierre Maignien, 1595-1596.

**1B1858** (Liasse.) — 187 pièces papier, 9 sceaux.

**1593-1596.** - Comptes de confiscations. Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer, 1594 et 1595 (suite). Arguel. Réparations aux brèches du château, 1593 ; — Pompée Benoît, capitaine, demande l'autorisation de faire une pièce d'artillerie en fondant un gros pot de cuivre étant au château « seur les fréquens advertissemens que Thon a de quelques desseings d'incursions en ce pays et conté, » 1594 (autorisé) ; — lettre du gouverneur recommandant vigilance à Pompée Benoît et lui réclamant une arquebuse [pour la chasse], 1594 ; — fonte d'une pièce de canon de huit pieds de long, par Jean Clerc, de Besançon, au prix de 9 sols la livre, fonte et façon ; Jacques Chenevière, de Besançon, menuisier, fournit l'affût ; Claude Sapolin, serrurier, la ferrure ; — achat de plomb, boulets et mèches, 1595 ; — de poudre d'arquebuse, à 9 gros la livre ; de 400 l. de poudre à canon, à 4 gros la livre, de Jacques Regnaud, de Nancray, poudrier ; — ordre du gouverneur envoyant des prisonniers à Arguel, 2 mars (on les nourrit à raison de 21. de pain par jour) ; — confection d'une seconde pièce d'artillerie de 600 l. autorisée par le gouverneur « au camp devant Vesoul, 20 avril » (coût, 503 fr.) ; — réception de la pièce fondue par Jean Clerc dit Daniel, pesée aux halles de Besançon, le 14 juin 1595 ; — nouvelles réparations au château, 1596-1598. — Bletterans. Rendue des moulins, 1593 ; — revue de la garnison, 1594 (le capitaine, un lieutenant, un canonnier, 20 soldats) ; — on alloue au capitaine, Guillaume du Villey, 500 fr. pour acheter des munitions pour Bletterans et Arlay, 1595, 11 février ; — on répare à la hâte les six tours et le donjon, on fait mettre sur affûts 6 pièces d'artillerie. — Bracon. Requête du capitaine Henri de Saint-Moris, s<sup>r</sup> de Villeneuve, remontrant que le château est ruiné et qu'il est impossible d'y tenir, de plus que [les retrahants ont été depuis plusieurs années dispensés du guet et garde de jour, 1595 ; — ordre du gouverneur, daté de Marnay le 17 février, ordonnant aux retrahants de faire le guet, et allouant 100 fr. pour munitions. — Chalamont. Réparations au four banal de Villers-sous-Chalamont, 1593- 1594. — Châtillon-sous-Courtine. — Chavannes. Entretien des immeubles, 1594. — Jougne. Vente des outils des forges, 1595 ; — réparations urgentes, achat de poudré et plomb pour munir le château « au temps que le capitaine du Puy rodoit les environs. » — Lons-le-Saunier. Le capitaine rend compte de l'état pitoyable du château, incapable de résister à une surprise ou à un assaut, on lui alloue 300 fr. pour acheter des munitions, 1594 ; — quittance de 300 fr. par Jean-Ferdinand Charreton, 1595, 5 juin ; — quittance de 50 fr. pour même objet, 14 mars ; — réduction de cens accordée aux habitants de Lons-le-Saunier, à cause des malheurs de 1595-1596. — Montfaucon. Remboursement de 12 fr. 9 gros à Jérôme Lisola, procureur au bailliage de Poligny, ancien amodiateur, pour amélioration des vignes, 1595.

**1B1859** (Liasse.) — 172 pièces papier, 10 sceaux.

**1586-1597.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer pour les années 1594 et 1595 (suite). Montmahoux. Rendue des moulins de Font-Lizon, « rasse et rabattes, » faite par les amodiateurs sortants au nouvel amodiateur, 1593 ; — frais de bouche du premier maître de la Chambre des Comptes et dû conseiller Barillet, logés à Salins « au logis du Chapeaul rouge. » 1596. — Montrivel. Réparation des moulins, 1594- 1595. — Nozeroy. Réparations au château, dont Louis de Vers est capitaine, 1594 ; — déplacement d'une députation du parlement venue à Nozeroy baiser « les mains à S. A. Sérénissime » le cardinal Infant (voir B. 1857), 1596. — Rennes. Les habitants de Rennes obtiennent 20 fr. pour rétablir la cloche de leur chapelle ; écrasés par des passages de troupes, ils sont dans une complète indigence, 1594. — La Rivière. Dépenses d'entretien, 1593-1596. — Sainte-Anne. Porte de fer posée à la porte du Coulons, au château, 1594 ; — couverture des grands greniers, du trésor et de la chapelle, en laves, par Étienne Perrenet, de Salins, « recouverteur ; » — gages de la garnison (2 soldats d'armes, 1 canonnier et 12 soldats), commandés par Claude de Mandre, s<sup>r</sup> de Vereux ; — Sébastien Grousel, de Moirans, armurier, fait conduire à Sainte-Anne, par ordre du gouverneur, 112 piques, 49 « brins d'estoc, ferrez » 242 livres de soufre, 30 mousquets, 50 «

hantes » de haliebardes ; — achat de poudre et réparations urgentes, 1595 ; — (200 livres de poudre fine, 4 meules pour un moulin à cheval, 200 fr. de mèche et plomb, etc) ; — ordre du gouverneur (Besançon, 18 juillet) de pourvoir à la fonte de balles et « coquilles » pour la grande coulevrine que l'on vient de remettre sur affût ; — 800 fr. alloués pour renforcer l'arsenal de Sainte-Anne, « la place [estant] principale après les villes de forteresse, » de munitions de guerre, 1596. — Saint-Laurent-de-la-Roche. Le vent a décapité le donjon, écrit le capitaine de Courlon, 1594 ; — réparations d'immeubles, 1595. — Vaire. Ordre du gouverneur de rembourser 60 écus à Claude Duguet, d'Ornans, chargé d'une mission secrète, 1595. — Vers. Rétablissement du pont-levis du château, 1594 ; — état de ruine de cette forteresse 1595 ; — réparations des étangs de la seigneurie, 1596-1597.

- 1B1860** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 126 papier, 7 sceaux.  
**1593-1597.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer, receveur général, pour l'an 1597. Sur la requête de Guillaume Raguz, tabellion général, procureur de la seigneurie de Rennes, on pourvoit au rétablissement d'un pont de bois sur la Loue, conduisant aux « hauls chemins de Lyon., Arbois, Poligny, 1595 ; — certificats des officiers de Nozeroy constatant qu'il est nécessaire d'habiller à neuf les deux enfants de chœur de la chapelle du château « de longue robe, casaque, bonnet, chausses que souliers, » 1596 ; — visite du château d'Arly : la couverture de la grande tour est fort gâtée « par le moyen des trous qu'il convint y faire lorsque les François le tenoient assiégé ; » la grande tour carrée a également souffert dans sa toiture ; aux vitres de la chapelle manquent 25 losanges ; la tour sur la chapelle est également percée de trous dans sa couverture, ces trous ont été faits pour déloger l'ennemi quand « il eust gagné les écuries ; » les écuries ont été brûlées par les feux de guerre « pour en faire sortir les ennemis qui les avoit gagné, » 1596 ; — mise en adjudication des moulins de Champagnole, 1597 ; — extrait des amendes de la seigneurie de Nozeroy ; — visite de la seigneurie de Montaigu ; — ordre de payer 400 fr. à Hugues Arbel, secrétaire du comte de Champlitte, transmis de Dole, par Claude Brun, au nom de la marquise d'Aix.
- 1B1861** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 85 papier, 5 sceaux.  
**1598-1600.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de Nithier Panyer, pour l'année 1597 (suite). Quittance de 2,222 l. 14 s., au nom d'Anne de Lorraine, duchesse douairière d'Arschot, 1598 ; — quittance de 1,500 l. donnée par Dominique Reyneri, recteur du séminaire des Bons Pasteurs, à Louvain ; — remise d'une partie de son amodiation, par Étienne Doroz, trésorier de Dole, afin d'aider au repeuplement et à la prospérité des paysans du ressort, par Philippe II ; — instructions du chef des finances pour qu'il soit tenu compte au receveur général des pertes effectuées sur le change, 1599.
- 1B1862** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 91 feuillets.  
**1598-1600.** — *Comptes de confiscations.* Compte douzième rendu par Nithier Panyer, receveur général pour l'année 1599. Recette totale, 38,230 fr. — Dépense. Gages du procureur général, 200 fr. ; — fondations, gardes de maisons, réparations ; — aux Cordeliers de Sellières, 600 fr. pour une fois ; — 1,000 fr. au receveur général, pour pertes subies durant les guerres ; — à Jacques Cécille, commis à la garde du château de Sainte-Anne, 46 fr. pour : la couverture en laves de la porte du Couloux ; — réparation des balles et tuilerie de Nozeroy ; — dépense totale, 17,573. fr. — Apurement du compte, en 1600.
- 1B1863** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 91 feuillets.  
**1599-1600.** — *Comptes de confiscations.* Compte douzième de Nithier Panyer (double du précédent).
- 1B1864** (Liasse.) 1 pièce parchemin, 140 pièces papier, 10 sceaux.  
**1597-1600.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant au compte de Nithier Panyer, pour 1599. Certificat de la mort de Renée de Ray, marquise de Ray, survenue à Aix, le 29 septembre 1598, donné par MM. de Vergy et Vaudrey ; — liquidation de sa pension, 1598-1599 ; — paiement de 210 piques livrées à l'arsenal de Dole par Benoît Greslier, marchand à Moirans, 1598 ; — paiement de 2,400 l. à la maison de Tassis, pour le service des postes au comté de Bourgogne ; — quittance d'une pension de 1,875. fr., par Jeanne de Chalon, Besançon, 1599, 19 juin ; — patentes des archiducs concédant une rente de 165 fr. rachetable au taux de 3,000, à Nicolas de Watteville, chevalier, ayant levé un régiment de 4,000 Suisses et 2 compagnies de cavalerie ; — allocation de 100 fr. à Jean Junet, procureur des terres de Chalon, pour frais de lods et scellés, 1600. — Abbans. Dépenses faites pour la sûreté du château, 1597-1599. — Arguel. Réclamations de Nicolas Fyard, amodiateur, pour frais de visite des vignes, 1597-1598. — Châtillon-sous-Courtine. Devis et adjudications de travaux, 1597-1599. — Lons-le-Saunier. Entretien des bâtiments de Revigny, 1599. — Montrivel. Entretien des moulins de Champagnole, 1599. — Nozeroy. Requêtes et appointements en faveur de Mancy Brahier, papetier de Sirod, pour réfection de l'étang de Trebief, 1599 ; — réparations aux halles et à la tuilerie de Nozeroy, 1599-1600. — Sainte-Anne. Gages de la garnison commandée par le lieutenant Jacques Cécille ; travaux de maçonnerie aux fortifications, 1598-1599. — Sellières. Allocation de 100 fr. pour réparation de leur couvent faite aux Cordeliers de Sellières, 1598-1599. 7 petits pots, 2 aiguières, 2 cuillers et 7 gobelets d'étain pour les religieux, exécutés au prix de 7 fr., par Antoine Dumont, maître potier ; une douzaine d'assiettes, 6 écuelles et 8 « saucerons » d'étain, 5 fr. et demi. — Vers. Recouverture des toits du château, 1598-1599.
- 1B1865** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 61 feuillets.  
**1618-1623.** — *Comptes de confiscations.* « Compte dix-huitième que rend Jean d'Accoste, à Sa Majesté Catholique, lequel il



avoit préparé pour estre rendu au moderne prince d'Orange .... pour l'an 1618. » Recette de l'amodiation des seigneuries et de la location (pour 300 fr.) à Ferdinand de Rye, du droit de couper « bois-mort, mort-bois et bois de faux » dans les forêts d'Arguel et Montfaucon, pour faire du charbon pour ses forges de Scy-en-Varais, 41,490 fr. — Dépense. 1,400 fr. de gages au rendant compte ; — garnison de Bletterans, 528 fr. ; — dépense totale, 63,339 fr. — Apurement du compte, 1623.

**1B1866** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 54 feuillets (filigrane : *une lune vue de profil avec un masque humain regardant une lettre T et croix de Lorraine surchargée d'un double C couronné*).

**1618-1623**— *Comptes de confiscations*. Compte second, rendu par Jean d'Accoste (19<sup>e</sup> de la série rendue au prince d'Orange), pour l'année 1619. Recette détaillée des seigneuries, 44,179 fr. Dépense : A Mont Sainte-Marie, 300 fr. pour fondation ; — A frère Amador de la Porte, chevalier de Malte, commandeur de la Romagne, 7,700 fr. ; — de Jean Clerc, de Besançon, en vertu de mandements de Balthazar Pannuyzen, trésorier du prince, 12,000 fr. ; — A Pierre Coquillot, de Chalèze, procureur d'office et tabellion de Montfaucon, 50 fr. ; — dépense totale, 43,197 fr. — Apurement du compte, 1623.

**1B1867** (Liasse.) — 153 pièces papier, 4 sceaux.

**1616-1620** — *Comptes de confiscations*. Acquits servant aux comptes de Jean d'Accoste, de 1618 et 1620. Mandement du prince Guillaume de Nassau, accordant 3,200 florins A David-Florice de Ricquebourg-Trigault, son premier médecin, 1618 ; — mandement de Maurice de Nassau accordant 250 fr. aux Cordeliers de Lons-le-Saunier, 1619 ; — ordre du même prescrivant une surveillance exacte des forêts, 1619 ; — 250 fr. alloués aux Capucins de Lons-le-Saunier pour prières pour le prince Guillaume, défunt ; — entretien des châteaux d'Abbans, Arguel, Arlay, 1619-1620 ; — réparations considérables au château de Bletterans, 1617-1620, sous la surveillance du capitaine, M. de Pelousey ; — rôle des pauvres de Chalamont, Chapelle-d'Huin, Boujailles, auxquels une aumône fut faite au décès du prince, 1619 ; — réparations faites A Châtelblanc, Châtillon-sous-Courtine, Chavannes, Jougne, Levier, de 1619-1620 ; — distribution d'aumônes aux pauvres de Montfaucon, 1619 ; — pareille distribution de 120 l. A Nozeroy, la Rivière, Sainte-Anne, etc.

**1B1868** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 71 feuillets.

**1620-1624**. — *Comptes de confiscations*. Compte vingtième rendu par Jean d'Accoste, pour l'année 1620. Recette détaillée des seigneuries, 44,571 fr. — Dépense : néant pour la rente due à feu Jeanne de Chalon, fille naturelle de Philibert, prince d'Orange ; frais d'un procès au Parlement contre le prince de Montbéliard ; — frais extraordinairement nombreux de déplacement du comptable ; — 40 fr. A François Mairot, s<sup>r</sup> de Muligney, avocat du prince, A Dole ; — 6 fr. A Vincent Vannoz, conseil A Pontarlier ; — 10,000 fr. payés par les mains du s<sup>r</sup> Duchesne A Jean Clerc, A Besançon ; — dépense totale, 38,885 fr. ; — apurement et *finito* du compte, 1623-1624.

**1B1869** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 85 feuillets (filigrane : *une main ouverte, en pal, et un monogramme où entrent le G, l'A et le V*).

1621-1625. — *Comptes de confiscations*. Compte premier rendu par Jean d'Accoste, trésorier général, pour l'an 1621. (En tête est un résumé de la situation financière des biens confisqués et la mention de la nomination du trésorier général, le 23 février 1622, et l'acceptation de sa caution pour 10,000 fr. (son beau-frère Henri Duchesne) 22 mars 1623.) Recette totale, 43,780 fr. — Dépense : 45,822 fr. ; — apurement, 1625.

**1B1870** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 65 feuillets.

**1622-1625**. — *Comptes de confiscations*. Compte second rendu par Jean d'Accoste, pour l'année 1622. Recette totale des seigneuries, 46,169 fr. — Dépense. Visite des papiers de la maison de Chalon à Sainte-Anne et Nozeroy, par MM. Duchesne, Grivel et de Billy ; — 5,000 fr. envoyés à M. Van Oncle, receveur général des finances du roi ; — frais de copie du compte à 4 blancs le feuillet, 10 fr. 10 gros ; — dépense totale 51,477 fr. ; — reste net 11,133 fr. — Apurement, 1625.

**1B1871** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 30 papier, 5 sceaux.

**1616-1624**. — *Comptes de confiscations*. Acquits servant au compte de Jean d'Accoste, pour 1622. Patentes des archiducs dotant de 24,000 fr. le chapitre Saint-Maurice de Salins, 1616 : — paiement à Poncet Barrillet, premier maître des comptes et. garde des chartes, de l'arriéré de ses pensions, 1622 ; — paiement à Jean Kieffel, secrétaire de la ville d'Anvers, d'une rente de 750 fr. acquise par lui d'Éléonore de Bourgogne, 1623 ; — 500 fr. pour perte sur le change, alloués au receveur général, 1624. — Quittance de 1,000 fr. donnée par les Jésuites de Dole, 1623. — Entretien des seigneuries d'Abbans, Arguel, Bletterans, 1622-1624. — Réfection des moulins de la Rivière, 1622.

**1B1872** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 94 feuillets.

**1622-1625**. — *Comptes de confiscations*. Compte troisième rendu par Jean d'Accoste, pour l'an 1623. Recette totale des seigneuries, 46,574 fr. — Dépense. : au s<sup>r</sup> Van Oncle, receveur général des finances de Flandre, 5,0 fr. ; — aux amodiateurs des terres, MM. Charreton, Domet et Bourrel, pour non-jouissance des moulins de Châtillon-sous-Courtine, 180 fr. ; — dépense totale, 47,267 fr. ; — apurement du compte, 1625.

**1B1873** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 32 feuillets.

- 1622-1626.** — *Comptes de confiscations.* Compte quatrième de Jean d'Accoste, pour l'année 1624. Recette totale, 46,115 fr. — Dépense. Gages du receveur, 1,400 fr. ; — du procureur général, Jean Junet, 200 fr. ; — garnison de Bletterans, 528 fr. ; — de Sainte-Anne, 588 fr. ; — d'Arguel, 216 fr. ; — à François Sanche, s<sup>r</sup> de Montcourt, capitaine d'Arguel, 56 fr. ; — dépense totale, 32,924 fr.
- 1B1874** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 65 papier, 3 sceaux.  
**1283-1626.** — *Comptes de confiscations.* Acquits servant aux comptes de Jean d'Accoste, pour 1624. Mandement de 3,500 fr. aux s<sup>rs</sup> Tribillet et Marlot, capitaines de l'artillerie à Dole et à Gray, pour livraison de poudre dans les arsenaux de Dole et de Gray, 1625 ; — Copie de fondations faites au profit des Gordeliers de Nozeroy, par Jean de Chalon-Arlay et Louis de Chalon, prince d'Orange, 1283 et 1421 ; — don de 3,000 fr., par Philippe III, en faveur des Jésuites de Dole, 1622. — Arguel. Quittance des gages de François Sanche, capitaine, 1624. — Bletterans. Entretien du château, 1624. — Nozeroy. Tuiles plombées employées à recouvrir le château, .1624. — Montmahoux, Rennes, Sainte-Anne et Vers. Entretien des bâtiments, 1624-1625.
- 1B1875** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 32 feuillets.  
**1622-1627.** — *Comptes de confiscations.* Compte cinquième rendu par Jean d'Accoste, pour 1625. Recette des seigneuries amodiées à divers, 46,492 fr. — Dépense. A Claude Perret, surintendant des bois, 50 fr. ; — à la garnison d'Arguel, 216 fr. ; — pension à Roland de Montrichard et à sa femme, Marguerite Tryest, 200 fr. ; — total de la dépense, 17,956 fr. — Apurement du compte, 1627.
- 1B1876** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 195 papier, 4 sceaux.  
**1583-1626.** — *Comptes de confiscations,* Acquits servant au compte précédent, pour 1625. Quittance d'Anatoile Chatel, de Dole, pour un sceau d'argent gravé pour le scellé de la maison de Chalon, 1620 ; — état de voyages faits par le procureur général, Jean Junet, pour administrer les biens confisqués, 1621 ; — quittance de 750 florins par Louis Wyts et Jacqueline Wyts, héritiers substitués de Jeanne de Chalon (Van der Lissen), 1625 ; — 1,500 fr. alloués pour poudre au capitaine d'artillerie de Gray, Claude, Marlot (prix de 8,419 livres). — Abbans. Réparations au Portail de Roche, 1628. — Arguel. Frais de consécration de la chapelle par l'évêque d'Andreville, sufragant : 12 patagons à l'évêque consécrateur, 1 écu à frère Jean et demi-patagon pour son cheval ; 1 patagon au chapelain ; 2 patagons aux Carmes ayant apporté les reliques, etc., 1626, 6 mars ; — Bletterans. Ordre de M. de Vergy d'entretenir au château 12 bons mousquets, 2 douzaines de pelles et pioches, 25 livres de mèche, 300 mesures de blé, 1621. — Chalamout. Liste des pauvres de Boujailles, auxquels une aumône est faite au nom du feu prince d'Orange, 1620. — Nozeroy. Travaux de réparation au moulin de Mièges, 1621 ; — quittance de pension par Roland de Montrichard et Marguerite Triest, sa femme, 1623. — Réaumont. État nominatif des pauvres de la seigneurie, pourvus d'une part d'aumône, 1621. — Sainte- Anne. Solde de la garnison, 1620.
- 1B1877** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 14 feuillets (filigrane : TETE DE BŒUF SOMMEE D'UNE ETOILE, TRES DEFORMEE).  
**1533-1536.** — *Comptes des fortifications de Dole.* « Troisième compte de la fortification de Dole, rendu par maistre Aymé Bouldier, commis à la distribution des deniers, » pour l'an 1533. Recette. De Lyonnet Baptefort, écuyer, trésorier de Dole, 2,000 fr. pour le troisième terme et paiement. — Dépense. Aux maçons travaillant au boulevard que l'Empereur fait faire près de la porte d'Arans 91 fr. ; — prix d'enlèvement de la toise carrée de terre extraite des fossés, 21 gros ; — achat de la poulie de cuivre servant à la grue employée pour monter les pierres, 21 fr. 6 s. (la livre de cuivre à 3 sous) ; — gages de Jacquot de Bruxelles, surveillant des ouvriers, pour 3 mois, 10 fr. ; — paiement de maçons, manœuvres, maréchaux et charretiers ; — dépense totale, 2,009 fr. 6 gros ; — apurement du compte, 1536.
- 1B1878** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 35 feuillets.  
**1536-1544.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Sixième compte d'Aimé Bouldier, pour 1536-1537. Recette du trésorier général, 2,000 fr. — Copie d'une commission donnée par Charles-Quint à Robert de Bergères, conseiller au Parlement, Antoine Barangier, sr d'Aubigney, Jean Mouchet, trésorier des chartes de Grimont, et Constance de Marenches, de Dole, pour surveiller les travaux, distribuer les deniers et apurer les comptes des fortifications de Dole, 1543 ; — mandement du même, déclarant que voulant « fortifier et réparer les places frontières pour en cas de guerre pouvoir resyster et tenir contre ceux qui le voudroyent invahir, » il a choisi, sur l'avis de M. de Mont Saint-Sorlin, maréchal de Bourgogne, la ville de Dole pour commencer, et ordonné à son trésorier général du comté de verser 2,000 fr. par an, pour la fortifier, 1531 ; — pour avoir couvert de terre et glacis la muraille et ceinture faite à la porte dite de Besançon, 7 fr. 5 gr. ; — travaux à la voûte de la tour du boulevard fait à la porte d'Arans ; — confection d'un four à chaux par Pierre Satel, Jean Ordinaire et autres « forneliers ; » — salaires de Jacques Brusset et Jacques Rolet, « perriers ; » — dépense totale, 1,061 fr. 11 gr. 5 engr. — Apurement en 1544.
- 1B1879** (Liasse.) — 104 pièces papier.  
**1536-1537.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant aux comptes d'Aimé Bouldier. Dépense et étal des maçons, charpentiers, chevaux employés à la porte de Besançon et à la porte d'Arans, la troisième semaine d'octobre 1536 ; — le 27 novembre on emploie au boulevard d'Arans 36 maçons, 40 manœuvres, 2 charpentiers, 6 convoyeurs avec 1 cheval chacun, 8

charretiers avec tombereaux de sable, on amène 37 voilures de pierre ; les maçons reçoivent 2 gros, les manœuvres 5 blancs, les charpentiers 2 gros, les charretiers 3 gros (cheval compris) ; — marché pour extraire la pierre au boulevard d'Arans, passé devant Pierre Beugre, lieutenant général du bailli de Dole ; — marché des voûtes de la tour du même boulevard ; — paiement de 9 fr. à Jacques de Bruxelles, ayant la charge des fortifications (3 mois), 1537 ; — états de journées et quittances, visés par Jacques de Bruxelles et le contrôleur François Quarrey ; — au maître maçon, Fernand de Serrato, 6 gros par jour ; — bois fourni le 18 mars pour le four à chaux : par les villages de : Perrecey, 50 pins, Damparis, 50, Labergement, 30, Sampans, 12, Baverans, 16, Pointre 8 voitures, Parrecey, 10, Montroland, 2, Villette, 30 pièces, Archelange, 20, Brevans, 12.

**1B1880** (Liasse.) — 117 pièces papier.

**1537.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant aux comptes d'Aimé Bouldier. Feuilles de journées et émargements du 4 avril au 3 juillet 1537 (une vingtaine d'ouvriers en moyenne outre les charretiers) ; — François Quarrey, contrôleur, reçoit 8 fr. 9 gros pour gages de 3 mois ; — marchés divers de maçonnerie à la toise, passés devant le bailli de Dole et le maître maçon Fernand Serrato.

**1B1881** (Registre.) — Papier, polit in-folio, de 126 feuillets.

**1537-1544.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte septième d'Aimé Bouldier pour 1537 et 1538. Recette 5,400 fr. — Dépense du 4 avril 1537 au jour de Pâques 1538. Détail des journées de maçons, charpentiers, manœuvres, ayant travaillé au boulevard d'Arans et au boulevard voisin de la Tour des Bénits ; — maçonneries, déblais, charrois de pierres, sable, bois et chaux ; — façon du compte, 10 fr. 4 gros ; — dépense totale, 5,450 fr. 4 gros ; — apurement en 1544.

**1B1882** (Liasse.) — 225 pièces papier.

**1537.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant aux comptes d'Aimé Bouldier. Marché de maçonnerie à glacis et à bosse de la muraille du boulevard d'Arans, passé à raison de 4 fr. la toise (matériaux fournis à part) avec les maçons Jean Briot et Louis Pourtier, 1537 ; — feuilles de journées et émargements du 8 juillet au 24 décembre ; — au mois d'août on emploie aux boulevards d'Arans et des Bénits, sous les ordres du maçon Serrato, 20 maçons, 63 manœuvres, 1 charpentier et 12 femmes (ces dernières touchent 3 blancs, soit moitié du salaire des manœuvres), et 2 charretiers ; — marché du boulevard des Bénits, dont les maçonneries sont entreprises par Pierre Dayer, de Dole, Regnaut Payot, de Vuillecin, et Guillaume Grillon, 16 septembre ; — en décembre 3 charpentiers, 3 manœuvres et 1 charretier sous les ordres de Serrato.

**1B1883** (Liasse.) — 142 pièces papier.

**1538.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits. Marché passé avec les maçons Jean Martin et Jean Dumont, pour une muraille à côté de la tour « d'Angoulebize, » près de la grande porte du château, 1538 ; — feuilles de journées et émargements d'ouvriers du 6 janvier au 20 avril ; — frais supportés par les habitants de Montmirey pour amener deux grosses pièces de bois, 6 fr. (50 hommes ont été employés à les chercher à la forêt) ; — fourniture de chevilles de fer, barreaux, crampons, pour une grue, par le serrurier Pierre Serain ; — travaux au boulevard de la Tour des Bénits, avril.

**1B1884** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 74 feuillets.

**1537-1544.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte huitième d'Aimé Bouldier pour un an, de Pâques 1538 à Pâques 1539. Recette, 2,000 fr. — Dépenses : terrassements, maçonneries aux boulevards d'Arans et des Bénits ; extraction de pierres par les pierriers Jacques Brusset et Jacques Rolet, François Trocou et consorts ; — à Fernand Serrato, gages de 2 fr. par semaine ; — dépense totale, 2,985 fr. ; — apurement, 1544.

**1B1885** (Liasse.) — 312 pièces papier.

**1538-1539.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant aux comptes d'Aimé Bouldier pour 1538-1538. Marché du second fourneau des Bénits, passé en présence du bailli de Dole, Jean Faulquier, s<sup>f</sup> de Comtneailles, avec Perrenin Chanu, 1538 ; — feuilles de journées du 12 mai 1538 au 5 avril 1539 ; — grue de 30 pieds de volée, faite pour le boulevard des Bénits ; — gages de Jacques de Bruxelles, François Quarrey et ouvriers soumis à leur contrôle, 1539 ; — 10 fr. alloués à Jacques Brusset, de Dole, pour un fourneau de chaux contenant 500 queues qu'il a fait faire près de la tour des Bénits.

**1B1886** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 65 feuillets.

**1539-1544.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte neuvième d'Aimé Bouldier, de Pâques 1539 à Pâques 1538 Recette, 3,000 fr. — Dépense : gages des maçons et autres ouvriers employés à « la perfection » du boulevard des Bénits ; — dépense totale, 2,032 fr. 2 gros ; — apurement du compte, 1544.

**1B1887** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 285 papier.

**1537-1540.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits du compte précédent. Feuilles de journées et d'émargements des maçons Brulé, Sauvain, Brusset, Serrato, etc., 1539 ; — procuration donnée par le maréchal de Bourgogne, Claude de La Baume, s<sup>f</sup> de Mont-Saint-Sorlin, à Aimé Bazan, s<sup>f</sup> de Balay, chevalier, s<sup>f</sup> de Longvy, et à Antoine Barangier, pour le suppléer dans la conduite des fortifications, 31 mai ; — gratification extraordinaire de 20 fr. accordée par le même au contrôleur François Quarrey

; — confection d'un four à chaux, derrière la Tour Ronde, décembre. — Fournitures de bois faites par les villages voisins de Dole, 1540 ; — pétition de Jacques de Bruxelles (« pauvre vieil ouvrier »), dont on avait réduit les gages, et mandement de Claude de La Baume lui allouant 10 fr. (moitié de la réduction opérée). Mandement du même (Claude de La Baume), allouant 30 fr. à Onofrio Trapanteli, « pour avoir dressé divers pourtraictz tant du beloward que S. M. a fait fere a la porte dicte d'Arans ... que d'autres » (outre trois écus déjà délivrés), 6 août ; — quittance d'Onofrio Trapanteli.

**1B1888** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 54 feuillets.

**1543-1544.** — Comptes des fortifications de Dole. — Compte rendu par François Quarrey de Dole, des deniers reçus de plusieurs particuliers du ressort de Dole pour les remparts et fortifications, 1544. Recette : des habitants de Malanges, 21 fr. ; — de Montmirey, 3 fr. ; — de Colombier, 3 fr. ; — de Belmont et d'Augerans, 30 fr. (13 toises de maçonnerie) ; — de Gennes, 18 fr. ; — d'Arcier, 9 fr. ; — de Vaire, 45 fr. ; — etc. ; total, 2,133 fr. — Dépense : salaires de maçons, carriers et terrassiers, 2,078 fr.

**1B1889** (Liasse.) — 133 pièces papier.

**1543-1544.** — Comptes des fortifications de Dole. — Acquits servant aux comptes d'Aimé Bouldier. Quittances d'ouvriers, données à François Quarrey, commis à la distribution des deniers, février-juin 1543 ; — mandements signés d'Ambroise Précipiano ; — ordres portés par huissier aux habitants des villages voisins de Dole de faire diverses corvées pour les fortifications.

**1B1890** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 90 feuillets.

**1543-1544.** — Comptes des fortifications de Dole. Compte douzième d'Aimé Bouldier, de Pâques 1543 à Pâques 1541. Recette, 23,000 fr. Travaux aux boulevards des Bénits et Impérial ; — à M. d'Aubigney, surintendant des fortifications par mandement de feu le maréchal du - 31 mai 1539, 50 fr. ; — apurement du compte, 1544.

**1B1891** (Liasse.) — 95 pièces papier.

**1538-1544.** — Comptes des fortifications de Dole. — Acquits servant au compte précédent. Gratification. supplémentaire de 100 fr. allouée à Aimé Bouldier, par Claude de La Baume, 1538 ; — marché du fossé du boulevard, derrière le collège Saint-Jérôme, passé devant Jean Colard, lieutenant général du bailli de Dole, 1541 ; — feuilles de journées et émargements du 1er avril 1543 au 24 décembre 1544, pour travaux au boulevard Impérial ; — requête d'Antoine Barangier, écuyer, sr d'Aubigney, auquel une gratification de 50 fr. est allouée pour avoir vaqué 14 mois à la surveillance des fortifications en suppléant le feu maréchal de Bourgogne, 1544 ; — allocation de 150 fr. à Alexandre de Costa, contrôleur des fortifications, pourvu de cet office le 14 mai 1542, par le cardinal de La Baume.

**1B1892** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 100 feuillets.

**1544-1559.** — Comptes des fortifications de Dole. — Compte treizième d'Aimé Bouldier pour l'année 1544-1545. Recette 19,500 fr. — Dépense. Travaux au boulevard Impérial ; creusage de la douve entre le boulevard des Bénits et la porte de Besançon ; marché avec Pierre Dryot et consorts, pionniers, pour décombrer les fossés du boulevard Fernande ; — Jacques Sachault, pionnier, Etienne Chausson, pierrier, Pierre Fouchier, pierrier, Jacques Auillet, maçon ; — pour toisé des boulevards des Bénits et Impérial fait par les sieurs d'Aubigney, de Marenches et Quarrey, 25 fr. ; achat d'un coffre ferré pour mettre les acquits, 2 fr. et demi ; — finit du compte, 1559.

- 1B1893** (Liasse.) — 203 pièces papier.  
**1544-1545.** — Comptes des fortifications de Dole. — Acquits servant au compte qui précède. Feuilles de journées et d'émargements du 29 décembre 1544 au 26 décembre 1544 Boulevards Fernande et des Bénits ; — quittance de 18 fr. et demi donnée par Claude Lulier, pour avoir fait le portrait et le circuit (plan) de la ville de Dole, 1545 ; — bulletins de fournitures de bois, voitures, etc., par les vil-lages voisins de Dole
- 1B1894** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 92 feuillets.  
**1546-1547.** — Comptes des fortifications de Dole. —Compte quinzième d'Aimé Bouldier, pour l'année 1546- 1547. Recette, 14,000 fr. — Dépense. A Jacques Rolet pour avoir tiré 500 « membres de pierre, » à 2 fr. le cent, 10 fr. ; — à Louis Tarlot, charpentier, pour avoir redressé la petite grue du boulevard des Bénits, 4 fr. ; — à Étienne Donnet, contrôleur, pour avoir amené depuis Poligny 10,000 fr., monnaie versée par feu le trésorier Battefort, 9 fr. 3 s. ; — au même pour les gages de 12 sols par jour depuis 4 ans qu'il fut institué par le cardinal de La Baume, ayant de ce charge de l'Empereur (22 septembre 1542), 876 fr. ; — dépense totale, 14,766 fr. ; — apurement du compte, 1547.
- 1B1895** (Liasse.) — 132 pièces papier, 1 sceau.  
**1542-1547.** — Comptes des fortifications de Dole. —Acquits servant au compte précédent. Copie de l'institution de contrôleur des fortifications donnée par le cardinal de La Baume à Étienne Bonnet, 1542 ; — certificat d'Ambroise Précipiano, capitaine général des fortifications au comté de Bourgogne, constatant que le contrôleur Donnet exerce son emploi depuis 4 ans, 1546 ; — rôles de journées du 4 janvier 1546 au 2 juillet 1547 ; — travaux aux boulevards Maximilien, Fernande, Impérial, des Bénits et Philippe ; — lettre des commis aux fortifications proposant 50 fr. de gratification pour Constance de Marenches, 1547.
- 1B1896** (Liasse.) — 243 pièces papier.  
**1547-1548.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant aux comptes de 1547 et 1548. Contrôles et feuilles de journée des travaux exécutés aux différents boulevards (Ferdinand, Maximilien, Philippe, des Bénits, de l'Empereur) du 16 août 1547 au 29 mars 1548 ; — contrôle de la construction et cuite du four à chaux, à 4 gorges, établi par le capitaine Ambroise Précipiano, derrière le château de Dole, au boulevard Maximilien, et auquel on a mis le feu le 25 novembre 1547 (éteint le 10 décembre).
- 1B1897** (Registre) — Papier, petit in-folio, de 86 feuillets.  
**1548-1559.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte dix-septième d'Aimé Bouldier, pour l'année 1548- 1549. Recette ; 10,000 fr. reçus du s<sup>t</sup> de Toulangeon, trésorier et receveur général de Bourgogne. — Dépense. Paiements faits aux maîtres maçons Jean Duchesne, Pierre Thevenin, Jean Aurillet, Jeannot Roy, etc. ; — à la veuve Laborel pour perte de son cheval « occis servant à lad. fortification, » 12 fr. ; — frais d'un fourneau fait près le boulevard Maximilien, 4,626 fr. ; — dépense d'un édifice de bois, couverture et ferments de deux tours du boulevard Fernande « accommodées à logis, » 405 fr. ; — à Jean d'Achey, chevalier, s<sup>t</sup> de Thoraise, pour avoir visité les fortifications. 39 fr. ; — dépense totale, 9,270 fr. 10 s. ; — clôture du compte en présence des commissaires Robert de Bergières, conseiller au Parlement, Nicolas Vaulchard, général des monnaies, maire de Dole, et Constance de Marenches, 1550 ; — copie du mandement de Charles-Quint, nommant ces commissaires, 21 octobre 1550 ; — *finito* du compte, 1559.
- 1B1898** (Liasse.) — 319 pièces papier.  
**1548-1549** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant au compte précédent. Contrôles et feuilles de journées du 7 avril 1548 au 19 avril 1549, visés par le capitaine général Ambroise Précipiano et les contrôleurs Cointot et Donnet ; — certificat de Claude de Laubépin, du gouverneur, M. de Vergy, et y avoir dépensé 36 fr. tant pour leur hôtel (chez Jean Paultot), que pour 10 sous donnés à Jean Journot dit Phénix, fondeur d'artillerie, « pour avoir fait un projet d'artillerie pour envoyer à S. M., » 1549, 29 mars.
- 1B1899** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de St feuillets.  
**1550-1559.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte dix-neuvième rendu par Aimé Bouldier pour l'année 1550-1551. En marge, copie de lettres de Philippe II, commettant à la vision des comptes de fortifications Nicolas Chuppin et Constance de Marenches, receveur général, tous deux conseillers au Parlement, 1558, 10 février ; — copie d'une ordonnance du gouverneur Claude de Vergy, adjoignant aux précédents commissaires Claude Boutechoux, de Gray, docteur en droit, et Étienne Perrot, de Dole, 1559 ; — copie d'une ordonnance de Philippe II, nommant Pierre Noirot scribe des fortifications de Gray et greffier de l'audition des comptes des fortifications du comté, 1559, 9 août. — Recette, 14,000 fr. — Dépense totale, 14,502 l. — Clôture du compte, 1559.
- 1B1900** (Liasse.) — 261 pièces papier, 1 sceau.  
**1550-1551.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Contrôle du bois employé au four à chaux du boulevard Maximilien, 1550 ; — rôles et contrôles d'ouvriers du 7 avril 1550 au 1<sup>er</sup> mai 1551 ; — travaux aux murailles entre le boulevard Philippe et la porte neuve de Besançon ; — taxe par Pierre Bryer, de Pesmes, et Pierre Serand, de Dole, serruriers, du mécanisme en fer posé au pont-

levis de la nouvelle porte de Besançon par leur confrère Huguenin Gremy, 1551 ; — quittance de 30 fr. et demi, donnée par Antoine le Male et Guillaume Guyot, de Dole, carriers ; — ordre du gouverneur prescrivant à Aimé Bouldier de régler les dépenses de M. de Discey, allant inspecter les travaux de fortifications, 14 mars ; liquidation de cette dépense à 170 fr.

- 1B1901** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 90 feuillets.  
1551-1559. — *Comptes des fortifications de Dole*. Compte vingtième rendu par Aimé Bouldier pour l'année 1551-1552. Recette, 13,500 fr. — Dépense. Achat de 15,200 tuiles plombées et de 12,800 carrons « ou pavements, » 84 fr. 5 s. 4 d. ; — ouvriers employés : Claude Nyogret, carrier ; Thierry des Forges, serrurier ; Jean Du-chesne, maçon ; Claude Dandoz, maçon ; Claude Girod, carrier ; — dépenses de Georges de La Baume, sr de Chaumerenne, et de son beau-fils le sr de Venères, venus de Dole par ordre de l'Empereur, 4 fr. 8 gr. ; — gages d'Étienne Donnet, contrôleur, 219 fr. 12 s. ; — dépense totale, 13,732 l. ; — apurement du compte, 1559.
- 1B1902** (Liasse.) — 231 pièces papier, 1 sceau.  
1551-1552. — *Comptes des fortifications de Dole*. Acquits servant au compte précédent. Contrôles d'ouvriers du 30 mars 1551 au 14 avril 1552 ; — ordre de Marc de Rye, lieutenant (au bailliage de Dole) du gouverneur de Franche-Comté, prescrivant aux villages des ressorts de Dole et La Love d'amener des grands bois de chêne pour les fortifications (rôle avec dimensions), 1551, 25 septembre ; — ordre analogue pour les ressorts de Rochefort, Orchamps et Fraisans, Gendrey et Montmirey ; — travaux aux boulevards « Réformé » et Fernande ; — quittance de 19 fr. 2 sols, donnée par Didier Gauthier, verrier, pour 229 pieds et demi de verre, à 4 blancs le pied, posés en la tour du boulevard des Bénits, résidence de M. de Villeneuve, 1552 ; — charroi de 10,000 tuiles plombées de Châtenois à Dole, pour couvrir la porte de Besançon.
- 1B1903** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 133 feuillets.  
1551-1553. — *Comptes des fortifications de Dole*. Compte rendu par Constance de Marenches, receveur des toises imposées aux villes et villages du bailliage de Dole pour « le décombre des douves et fousselsz, » en 1552. Recette. Ressorts d'Ormans (village par village), 4,705 fr. 11 gr. 3 engr. ; — de Quingey, 1,314 fr. ; — de Fraisans, d'Orchamps, de Rochefort, du guet et garde de Dole, de Gendrey, de Montmirey, total général, 11,916 fr. 1 gr. — Dépense. Travaux faits par tâcherons pour déblai, maçonnerie, charroi ; — à Jean Chaillot, écuyer, et Marc Greusset, commis par M. de Discey, à toiser et faire les rôles, 61 fr. ; — au receveur, 228 fr. 12 s. ; — à Jean Perrenelle, secrétaire du gouverneur, pour avoir fait plusieurs dépêches pour le déblai, 10 fr. ; — à Guillaume, secrétaire de M. de Discey, 10 fr. ; — total de la dépense 11,073 fr. 10 gr. 2 engr. — Visite des remparts : le vieux boulevard où était l'ancienne porte de Besançon ; une poterne au milieu ; un pont neuf ; du vieux boulevard au rond du boulevard Philippe, 40 toises de long ; de là au rond qui regarde le boulevard Impérial, 20 toises ; du rond du boulevard Philippe à une poterne, 126 toises ; la tour Ronde ; de là au rocher du boulevard Impérial, 42 toises ; du rond du boulevard Impérial au boulevard Fernande, 19 toises et demie ; de la Roche, batterie du boulevard Impérial, côté du boulevard Fernande ; de là au pont qui entre en ville par la porte de Montroland, 12 toises ; de là à une tour appelée Montferrand 25 toises ; 20 toises jusqu'à une douve près du boulevard Réformé ; du rond du boulevard Réformé au plein pan dudit boulevard, 13 toises ; 10 toises de ce boulevard au boulevard Maximilien ; du rond du boulevard Maximilien à son plein pan, 18 toises ; etc., 1552. — Apurement, 1552-1553.
- 1B1904** (Liasse.) — 351 pièces papier, 4 sceaux.  
1551-1552. — *Comptes des fortifications de Dole*. Acquits servant au compte précédent. Ordre donné par Marc de Rye, sr de Discey, commis à la garde de la ville de Dole, à tous les retrahants d'apporter, dans les dix jours qui suivront, toutes leurs denrées, afin de pourvoir aux éventualités d'une guerre, 1551, 22 septembre ; — ordres et certificats de publication et d'exécution de l'ordonnance qui précède ; — bordereaux et états quittancés de travaux de déblai soldés par Constance de Marenches ; — contrainte délivrée par Marc de Rye contre les habitants des ville et château d'Ormans n'ayant pas encore contribué aux fortifications, 1552 ; — rôle des charrois de bois ; — frais de table d'un messenger envoyé auprès du gouverneur ; 2 ramiers, 4 sols ; 1 bécasse, 3 s. ; 1 perdrix, 4 s. ; 2 cailles, 3 s. 4 d. ; 2 levrauts, 6 s. 8 d. ; 8 pigeons, 6 s., 13 octobre ; — décharge donnée par les villages réquisitionnés pour le creusage des douves et fossés.
- 1B1905** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 53 feuillets.  
1553-1559. — *Comptes des fortifications de Dole*. Compte vingt-deuxième d'Aimé Bouldier pour l'an 1553- 1554. Recette, 8,500 fr. — Dépense. Travaux principalement de maçonnerie, taille de bossés et parpaing ; — gages de Jean Cointot, contrôleur ; de Claude Charme et Barthélemi Petit, chirurgiens employés à panser des ouvriers blessés ; — d'Étienne Donnet, contrôleur des fortifications, 219 fr. 12 s. ; — dépense totale, 8,318 fr. 18 s. ; — apurement, 1559.
- 1B1906** (Liasse.) — 185 pièces papier.  
1553-1554. — *Compte des fortifications de Dole*. Acquits servant au compte précédent. Feuilles de journées et émargements du 3 avril 1553 au 1er décembre 1554. État des ouvriers blessés ou malades soignés par le chirurgien Barthélemi Petit, 1553 ; — travaux au pont d'Arans ; — au boulevard de La Baume, 1554.

- 1B1907** (Liasse.) — 100 pièces papier.  
**1554-1555.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits, rôles et feuilles de journées du 26 mars 1554 au 12 janvier 1555 ; — construction de la grande muraille neuve et des basses batteries entre le boulevard Philippe et le boulevard Impérial ; — rôles de charroi de bois pour le four à chaux du château.
- 1B1908** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 47 feuillets.  
**1556-1560.** — *Comptes des fortifications de firole.* Compte vingt-cinquième rendu par Aimé Bouldier pour l'année 1556-1557. Recette, 6,500 fr. ; — Dépense. Travaux à la vieille muraille entre les boulevards Impérial et Fernande ; — à Jean Monnin, fondeur en cuivre, 54 fr. pour 17 poulies de cuivre ; — dépense totale, 6,530 fr. ; — apurement du compte, 1559.
- 1B1909** (Liasse.) — 127 pièces papier.  
**1555-1557.** — *Comptes des fortifications de firole.* Acquits servant au compte précédent. Visite par les charpentiers Georges Navyon et Pierre Frère, de Dole, de la charpente placée au-dessus de la porte d'Arans, 1555 ; — charrois de bois, 1556 ; — feuilles de journées et élargements ; — certificat d'Ambroise Précipiano constatant le service continu du contrôleur Étienne Donnet, durant l'année 1556-1557.
- 1B1910** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 44 feuillets.  
**1557-1560.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte vingt-sixième rendu par Aimé Bouldier. Recette 7,900 fr. — Dépense. Gages de l'écuyer Chaillot, subrogé au capitaine Ambroise Précipiano ; — gages du receveur Aimé Bouldier, 20 fr. ; — gages du contrôleur Étienne Donnet, 219 fr. 12 s. ; — dépense totale, 7,840 fr. ; — apurement du compte, 1560.
- 1B1911** (Liasse.) — 113 pièces papier.  
**1557-1558.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits du compte précédent. Comptes journaliers du 19 avril 1557 au 9 avril 1558. En moyenne, 28 maçons, 8 aides et 10 charretiers sont journellement employés aux travaux.
- 1B1912** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 66 feuillets.  
**1559-1567.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte vingt-huitième du receveur Aimé Bouldier, 1559- 1560. Recette, 5,300 fr. — Dépense. Travaux aux boulevards de Discey, Réformé, Maximilien ; — construction d'une tuilerie sur le tertre de Dole, 1,238 fr. ; — à Étienne Duchamp, écuyer ayant servi durant 10 mois en qualité de contrôleur, 60 fr. ; — dépense totale, 50,260 fr ; — récapitulation de toutes les sommes reçues par le comptable des receveurs généraux, le portant reliquataire de 14,098 l. ; — procédures et liquidations de comptes entre Philippe Marchant, receveur général, Bonnet Jacquemet, trésorier de la saunerie, et Pierre Boissard, docteur ès droits, relativement aux comptes de fortifications et aux recettes d'Aimé Bouldier, 1567.
- 1B1913** (Liasse.) — 93 pièces papier.  
**1533-1559.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant au compte précédent. Travaux exécutés au boulevard Maximilien par Hugues Senostey, du 21 mars 1546 au 11 novembre 1549 ; — au boulevard Philippe, par Guillaume Thevenin, entrepreneur ; 1547 ; — au boulevard Fernande, 1547 ; — travaux de la tuilerie, 1558 ; — serment d'Étienne Duchamp, remplaçant Étienne Chaillot comme contrôleur des fortifications, prêté à Gray, entre les mains d'Ambroise Précipiano, s' de Soye, le 9 mars ; — feuilles de journées de travaux exécutés tant au château qu'aux boulevards, 1559.
- 1B1914** (Liasse.) — 63 pièces papier.  
**1559-1560.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits (suite). Feuilles de journées des maçonneries et terrassements du 3 juillet 1559 au 14 juillet 1560 ; — travaux au boulevard de Discey ; requête de Claude Demougin, secrétaire du gouverneur, demandant une allocation de 40 écus pour les bons services qu'il a pu rendre aux commis depuis 8 ans, 1560 ; — travaux au boulevard de Montroland ; — bois consommé par le fourneau à fondre l'artillerie établi au château ; — bois employé à confectionner la « porterie, » près des moulins ; — lettre de Jeanne Fabry, veuve de Constance de Marenches, déclarant avoir vainement exploré les papiers de feu son mari, pour la liquidation des comptes d'Aimé Bouldier, 1568.
- 1B1915** (Liasse.) — 68 pièces papier.  
**1542-1561.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant au compte d'Étienne Donnet, receveur et payeur, pour un an, du 15 septembre 1580 au 15 sep-tembre 1561. Marché pour le boulevard entre les ponts, près de la rivière, passé en présence de Précipiano et de son lieutenant Claude de La Villette, chevalier, 1560 ; — rôles des travaux tenus par Hugues Senostey et Louis de Bruxelles ; — copie de la commission de contrôleur donnée par le cardinal de La Baume « ayant pouvoir de la majesté de l'Empereur » à Étienne Donnet, 1542 ; — commission semblable donnée à Hugues Senostey, par le gouverneur François de Vergy, aux gages de 7 sous ; — quittance de 72 fr. pour gages, donnée à Étienne Donnet par Étienne Duchamp, suppléant d'Ambroise Précipiano, 1561 ; — copie de commission de contrôleur des fortifications, en faveur de Jean Cointot, donnée par le cardinal de La Baume, 1543 ; — autre en faveur d'Étienne Duchamp (remplaçant Jean Chaillot), par François de Vergy, 1561.

- 1B1916** (Liasse.) — 229 pièces papier, 1 sceau.  
**1561-1564.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits servant au compte deuxième d'Étienne Donnet, receveur des fortifications, pour l'année 1561-1562. Tra-vaux aux maçonneries du boulevard des Ponts, 1561 ; — marché de déblai des vieilles murailles entre les Ponts et le vieux château, 1562 ; — marché d'un pont-levis, 1563 ; — réclamation des principal, religieux et boursiers du collège Saint-Jérôme de Dole contre les dommages causés à leur enclos par l'éboulement des terres réunies pour les fortifications ; — état du fer employé par Jacques Febvre, aux ponts-levis du pont et de la porte d'Arans ; — ordre du gouverneur d'achever la muraille commencée au voisinage du collège Saint-Jérôme, 1564.
- 1B1917** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 35 feuillets.  
**1564-1565.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte rendu par Nicolas Vaulchard, pour 5 mois, du 16 mars au 19 août 1564. Copie de la commission de rece-veur, donnée à Nicolas Vaulchard, de Dole, général des monnaies, par François de Vergy, 1564. — Recette, 4,0 fr. — Dépense (par semaine). Gages des officiers, salaires des maçons, charpentiers et terrassiers ; — cuite d'un four à chaux ; — achat de madriers et planches ; — gages du receveur, 47 fr. 2 s. ; — dépense totale 4,209 fr. ; — apurement, 1565.
- 1B1918** (Liasse.) — 123 pièces papier, 2 sceaux.  
**1564-1565.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits. Rôles et feuilles de journées visés par Étienne Duchamp, du 21 janvier 1564 au 19 août 1565 ; — état des affûts reçus, etc., faits pour l'artillerie de la place par Simon Regnaud, de Dole, « rouhier ; » — mandat de paiement délivré par le gouverneur, 1564 ; — quittance de ses gages de greffier des fortifications donné par Jean Cointot, à Jean de La Monnaie, beau-fils d'Étienne Donnet, jadis receveur ; — ordre du gouverneur à la Chambre des comptes d'allouer 7 sous par jour aux contrôleurs ; — frais de buvette de l'auditeur des comptes de Hénault, vaquant au toisement des fortifications, 4 fr. ; — quittances de maçons et charretiers, 1565.
- 1B1919** (Liasse.) — 89 pièces papier, 1 sceau.  
**1566-1567.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits du compte rendu par Louis de Bruxelles, Étienne Donnet et Jean de La Monnaie, contrôleurs, pour l'année 1566-1567. Rôles de journées du 19 août 1566 au 21 août 1567 ; — ordre à la Chambre des comptes de payer exactement les contrôleurs ; — paiement de l'arriéré des sommes dues à Anatoile Tarlot, charpentier, soldé à sa veuve, Louise Odier ; — paiement d'un four à cuire pain, construit par Anatoile Arbeaul, maçon et soldat, pour 7 fr. et demi.
- 1B1920** (Liasse.) — 103 pièces papier.  
**1567-1568.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits du compte rendu par Louis de Bruxelles à Étienne Donnet, contrôleur pour l'année 1567-1568. — Procès relatif aux moulins de Crissey et à la rupture de ses écluses faite pour faciliter les travaux de fortifications de Dole, 1567 ; — comptes de journées et émargements d'ouvriers du 18 août 1567 au 31 août 1568 ; — réclamation de charretiers ayant conduit à Santans, au passage du duc d'Albe et pour servir à son armée, trois pièces d'artillerie et 200 piques par ordre du capitaine de Dole et de M. de Canoz, capitaine de l'artillerie, pour obtenir paiement, 1567 ; — Pierre Tartarin, messenger de la Chambre, réclame paiement de 4 jours de voyage, pour porter lettres à M. de Baume, 1567 ; — frais d'un huissier, Simon de Rodemot, chargé de requérir les habitants des villages voisins de Dole pour le charroi des bois.
- 1B1921** (Registre.) — 310 feuillets papier, petit in-folio.  
**1568-1575.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte rendu par le receveur Étienne Duchamp pour un an, 1568-1569. Recette, 4,600 fr. — Dépense totale, 5,361 fr. — Apurement, 1575.
- 1B1922** (Liasse.) — 28 pièces papier.  
**1568-1575.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits. Marché de fer pour les grilles de la courtine neuve du côté du Doubs, passé par Pierre Recepveur, marchand de Dole, et Nicolas Ponsin, de Fraisans, au prix de 6 blancs la livre, 1572 ; — paiement de 1,277 l., 159 francs ; — fourniture de fer à 4 blancs la livre, par Étienne et François Nardin frères, maîtres des forges de Fraisans, 1574 ; — réparation de la porterie du pont, faite par Jean d'Arinthod, menuisier et soldat ; — indemnité de 200 fr., pour occupation de vergers, meix et maisons, expropriés par les fortifications, allouée à Nicolas et Étienne Duchamp ; — ordre du gouverneur à Étienne Duchamp de venir conférer avec lui à Besançon, sur plusieurs questions de guerre et fortifications, 1575.
- 1B1923** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 146 feuillets.  
**1576-1579.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte treizième rendu par Étienne Duchamp, distributeur des sommes allouées par les fortifications pour l'année 1576- 1577. Recette, 1,100 fr. — Dépense (par semaine). Ferrements de l'artillerie, fournis par Renobert Guillemin, maréchal à Dole, et Jean Bonnier, serrurier à Rochefort ; — gages du greffier Jean Cointot pour un an entier, 35 fr. ; — dépense totale, 1,020 fr. 5 s. ; — fragment d'un compte de l'année 1578-1579.
- 1B1924** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 87 feuillets (filigrane : *le mot siro sur une banderole*), et 1 cahier de 40 feuillets.  
**1575-1581.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte douzième présenté par Étienne Duchamp, receveur et distributeur



des deniers pour l'année 1575-1576. Recette 1,350 fr.— Dépense. Pont au fond du « croz » du vieux château, construit en bois par le charpentier Jean Clerc ; — détail des travaux exécutés et des fournitures faites, semaine par semaine ; — dépense totale, 1,000 l. ; — apurement du compte, 1581. — Un double incomplet du même compte.

**1B1925** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 39 feuillets.

**1589-1592.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte dix-huitième rendu par Étienne Duchamp pour un an, du 27 avril 1589 au 27 avril 1590. Recette, 1,260 fr. versés par le trésorier général François de Grutère. — Dépense. A. M. Paleario, s<sup>r</sup> de Morcot, 68 fr. pour avoir vaqué aux réparations des fortifications en mai-juillet 1587 ; — à Rémond de Bruxelles, contrôleur des fortifications, 64 fr. de gages.

**1B1926** (Liasse.) — 103 pièces papier, 2 sceaux.

**1562-1587.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits et rôles de travaux. Frais de manipulation de la poudre conservée au boulevard des Bénits, ordonnée par Jean d'Achey, gouverneur de Dole, 1568 ; — construction d'une porte au vieux château à requête d'Antoine d'Oiselay, gouverneur et capitaine de Dole, 1586 ; — quittances de gages de Louis et Rémond de Bruxelles, contrôleurs ; — payé à Adrien Froissard, de Dole, maçon, pour avoir posé sur « la porte de Besançon et sur le pont-levis d'icelle deulx grande pierre ou sont insculpé sur icelle sur une chascune une grande croix saint Andrey avec les fusy et au milieu desquelles ils ont aussy poser une grande pierre ou est aussy insculpé ung grand Lyon tenant aux deulx pattes devant ung escusson, et dedans icelluy ung autre Lyon billé, lesquelles pierres (prises au boulevard Montroland abattu)... sont esté posé suivant le marchef sur ce fait avec le sieur auditeur Victot et le conterolleur Bruxelles, » 15 fr. (vers 1586) ; — rôles de journées du 2 mars au 4 décembre 1587 ; — remboursement de 28 fr. 3 gros à « Lernox » de Champagne, écuyer, s<sup>r</sup> de Nenon, lieutenant du gouverneur de Dole, pour avoir fait nettoyer, pendant la contagion de peste, les immondices qui étaient sous la tour du corps de garde, 1587 ; — travaux de vitrerie (losanges et plomb) faits au boulevard de Montroland, en la tour ronde habitée par M. de La Villeneuve, capitaine général à Dole.

**1B1927** (Liasse.) — 106 pièces papier.

**1588-1606.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Acquits des comptes d'Étienne Duchamp pour diverses années. Travaux de charpente au logis du gouverneur M. de La Villeneuve ; au boulevard Fernande dit Montroland, 1588 ; — travaux de serrurerie par Michel Lulier ; — état des sommes versées par les diverses communes du ressort ; — travaux de vitrerie à la maison du boulevard Montroland par Jean Milière, verrier, 1389 ; — marchés et liquidations re-latifs aux parapets et batteries du boulevard Emmanuel, près du pont de Dole, 1590 ; — difficultés entre deux contrôleurs Michel Jusserand, de Dole, et Denis Martenet, 1596 ; — requête en clôture des comptes présentée par Nicolas Du-champ, docteur en médecine, et Marguerite Duchamp, sa sœur, enfants de feu Étienne Duchamp, receveur des fortifications, 1606.

**1B1928** (Liasse.) — 64 pièces, dont 2 cahiers petit in-folio, de 5 et 6 feuillets, 9 sceaux.

**1604-1647.** — *Comptes des fortifications de Dole.* Compte et acquits rendus par l'auditeur Victot, pour dépenses de fortifications faites ensuite d'un mandement de la Chambre, du 26 juillet 1604. Recette, 600 fr. — Dépense, 616 fr. — Réparations au faite de l'arsenal par le maçon Adrien Frossard, 1604 ; — remboursement de fournitures faites à l'arsenal, par Antoine de Poligny, capitaine de l'artillerie, 1605 : 10 écus à Claude Jourdain, de Dole, fondeur, pour confection d'un pétard commandé par le comte de Champlitte, 1606 ; — 18 fr. à Urbain de Crively, Cypriste, ingénieur, chargé de confectionner des pétards et se trouvant « infortunément acablé des biens temporels, » dit sa requête ; — entretien des ponts des fortifications, 1611 ; — ordre au receveur général, Vincent Jacquinet, de fournir 8,0 fr. pour les fortifications de Dole et de Gray, 1617 ; — réparations des grilles de fer des remparts, par Jean Giboz, 1631 ; — adjudications des planchers étant sur le boulevard des Bénits, 1633 ; — vérifications des travaux d'entretien des fortifications de Dole, à l'assistance du contrôleur, le sr Mauris, 1647.

**1B1929** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 363 feuillets (filigrane : bras bénissant de saint Etienne (Tarragnoz à Besançon)).

**1552-1555.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Compte deuxième rendu par Pierre Verney le vieux, commis à la distribution des deniers des fortifications, du 6 décembre 1552 au 2 juin 1553. Recette, D'Humbert Didier, écuyer, sr de Raucourt, receveur général des Trois États (bailliage d'Amont), enfin de Constance de Marenches, institué receveur général après une certaine vacance, 47,743 fr. — Dépense. Remises et décharges à certaines villes ou à certains villages ; — paiement des maçons travaillant aux boulevards de Rye, Précipiano ; — charrois d'innombrables voitures de bois par les villages du ressort ; — maçonneries aux boulevards de Vergy, de La Baume et aux fondations de la batterie de Précipiano ; — dépense faite par M. de La Baume, maître d'hôtel du gouverneur, 1553 ; — au sr de Bergières, ayant vaqué à l'audition du compte, 45 fr. ; — dépense totale, 44,707 l. (Au fol. 1 est la copie de la commission donnée par le gouverneur François de Vergy à MM. de Lieffrans et Robert de Bergières, conseillers au Parlement, Constance de Marenches, receveur général, et Claude Boutechoux, pour ouïr le compte de Pierre Verney, 1555.)

**1B1930** (Liasse.) — 226 pièces papier, 1 sceau.

**1551-1555.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes précédents. Ordre signé de Marc de Rye,

prescrivant aux habitants d'Ancier d'envoyer des manœuvres pour faire 13 toises de terrassement, 1331 ; — 17 toises ordonnées aux habitants de Velleclair ; — 33 toises à Gray-la-Ville ; — 10 toises à la Chapelle-lez- Chargey ; — lettre de M. de Vergy à Pierre Verney, lui pres-crivant de s'entendre avec la veuve du receveur général Mouchet pour toucher un reliquat de 300 écus, 1553 ; — certificat d'Hugues de Beaujeu et Jean de Mandre, capitaines à Gray, constatant la confection de quatre hallettes de bois par le charpentier Claude Brahon, 1555 ; — messageries envoyées en 1552 ; — marchés et rôles de journées ou de semaines, du 20 mai au 31 décembre 1552 ; — marché de Lyonet Boneure, de Poligny, terrassier ; — de Bernardin Prévost, peintre, marchandant 34 toises de fossé pour 68 écus, 23 mai ; — ordre à 80 villages d'amener du bois pour un four à chaux ; — liquidation des voilures de fascines fournies par les villages (charroi seul) ; — maçons travaillant au boulevard de Vergy, Jean Billaud et Humbert Girard, Jean Moris ; — en décembre 1552, on emploie aux maçonneries des Courtines, de La Baume et de Rye, 17 maçons à 2 gros la journée, 20 à 6 blancs ; 5 à 5 blancs ; 9 femmes à 4 blancs ; 2 contrôleurs à 12 sous (Louis Bernard et Hugues Senostey) ; 1 greffier, Pierre Verney le jeune ; 1 contrôleur à 10 blancs et 1 à 7 sous (Guillaume Thevenin).

**1B1931** (Liasse.) — 168 pièces papier, 1 sceau.

**1553-1555.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes précédents de Pierre Verney (suite). Rôles de journées du 2 janvier 1553 au 6 mai 1555, tous visés par Ambroise Précipiano, ingénieur. Sommatons faites par Jacques Pétre, de Gray, sergent général de l'Em-pereur, étant allé instrumenter à Faucogney et lieux circon-voisins, contre des communautés récalcitrantes à l'impôt des fortifications, 1553 ; — liquidation d'un compte de pieux et de fascines fournis par le village de Chargey-lez- Gray, réglé devant Louis Bernard, contrôleur général des fortifications de Gray, et Étienne Altériet, notaire, 1554 ; — lettre du gouverneur, demandant une exemption de contributions pour les habitants de Champlitte occupés « journellement à faire réparations pour l'entretien des murailles et fortifications dud. Champlitte, » 1333 (accordé).

**1B1932** (Liasse.) — 148 pièces papier.

1552-1555. — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes de Pierre Verney (suite). Marché passé entre Marc de Rye, s' de Discey, commis aux fortifications du comté de Bourgogne par le gouverneur François de Vergy, et Jean Bovier, de Gray, maçon, pour la construction des courtines du boulevard de La Baume, 1332 ; — rôles de construction du boulevard de la Baume, tenus (par semaine) par Louis Bernard et Hugues Senostey, contrôleurs, du 14 janvier 1553 au 1<sup>er</sup> mai 1555, tous visés par les capitaines de Beaujeu et de Mandre.

**1B1933** (Liasse.) — 107 pièces papier.

1552-1554. — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes de Pierre Verney (suite). Marché passé par Marc de Rye, avec Pierre Girard, maçon, pour les travaux du boulevard Précipiano, 1552. Rôles hebdomadaires de la construction du boulevard Précipiano, tenus par les contrôleurs Bernard et Senostey, visés par MM. de Beau-jeu et de Mandre, du 14 janvier 1553 au 29 décembre 1554.

**1B1934** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 331 feuillets.

1554-1560. — *Comptes des fortifications de Gray.* Compte troisième de Pierre Verney pour l'année 1555-1557. — Recette, 23,799 l. — Dépense, 4 écus remis à Louis Mouchet, protonotaire du Saint-Siège, sur les 15 écus auxquels il avait été imposé pour sa cure de Pesmes ; — paiement de charrois ; — maçonneries du boulevard de Rye, du boulevard Précipipno, etc. ; — dépense totale, 19,926 fr.

**1B1935** (Liasse.) — 162 pièces papier, 7 sceaux.

1553-1560. — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant au compte précédent. État des feux de la seigneurie de La Villeneuve, 1553 ; — rôles des travaux faits au château de Gray, du 29 avril au 7 septembre 1555 ; — du 8 juin 1555 au 4 avril 1556 ; — réclamations contre l'impôt des fortifications, par Claude Bonvalot, curé de Bucey, 1555 ; — Michel Bel, vicaire d'Avrigny ; — Pierre le Pardessus, prieur de Saint-Martin-sous-Beaumont ; — Georges de Henay, prieur de Fontaine-Française ; — Louis Mouchet, protonotaire, curé de Pesmes ; — Charles de Peyrusse, dit d'Escars, abbé de Bèze ; — François d'Andelot, protonotaire, curé de Malans-lez-Pesmes ; — le chapitre de Champlitte ; — Odo Martin, curé de Savoyeux ; — Clériadus de Ray, prieur de Champlitte-la-Ville ; — Claude de Beaujeu, curé d'Arc-lez-Gray ; — l'abbaye de Theuley ; — Jean de La Baume, chanoine de Champlitte et curé de Pomoy ; — travaux au château de Gray, 20 janvier-14 mars 1556 ; — entretien de l'artillerie, 1557 ; — allocation de 20 fr. à André Rouget, chirurgien de Gray, pour avoir soigné des ouvriers travaillant aux fortifications, 1558 ; — ordre du comte de Champlitte mandatant 66 fr. 8 gros sur le visa du comte de La Roche, capitaine et gouverneur de Gray, 1560.

**1B1936** (Liasse.) — 218 pièces papier.

**1555-1556.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes de Pierre Verney (suite). Rôles de constructions du boulevard de La Baume, du 3 juin 1555 au 3 avril 1556 ; — rôles du boulevard Précipiano, du 8 juin 1555 au 4 avril 1556 ; — rôles du boulevard de Rye, du 8 juin 1555 au 4 avril 1556 ; — rôles du boulevard de Vergy, du 8 juin 1533 au 21 mars 1556.

- 1B1937** (Liasse.) — 136 pièces papier, 2 sceaux.  
**1555-1557.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes de Pierre Verney (suite). Sommatons faites dans la terre de Luxeuil pour l'impôt des toises de fortification, par Jean Pontin, de Gray, sergent royal, 1555 ; — rôle des bois imposés aux villages du ressort, pour les fourneaux à chaux ; — exécution par le sergent Marc Greusset des mandements lancés contre les villages de la terre de Luxeuil ; — ordre du gouverneur supprimant toute exemption ou tout sursis au paiement des taxes de fortifications admis au profit d'abbés ou ecclésiastiques d'Amont, eu « égard aux dangiers et émynant péril de guerre, » 1558 ; — rôles des officiers préposés aux fortifications de Gray, 1556 ; — rôles des maçons et autres ouvriers employés au boulevard de La Baume, du 11 avril 1556 au 11 septembre 1557, sous les ordres d'Ambroise Précipiano.
- 1B1938** (Liasse.) — 222 pièces papier.  
**1555-1557.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits (suite). Rôles tenus par les contrôleurs ou sup pléants, pour la construction du boulevard Précipiano, du 13 mars 1556 au 18 septembre 1557. — Rôles de construction du boulevard de Rye, du 11 avril 1556 au 4 septembre 1557. — Rôle du boulevard de Vergy, du 11 avril 1556 au 24 juillet 1557. (A cette dernière date, 56 maçons ou carriers, y compris des femmes, travaillent au boulevard, outre une dizaine de charretiers voiturant l'eau, la chaux, le sable.)
- 1B1939** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 42 feuillets.  
**1557-1560.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Compte premier de Jean Hugon, receveur, pour les années 1557-1560. Copies de patentes de Philippe II : nommant auditeurs pour les comptes de Gray le sr de Lieffrans, Constance de Marenches, receveur général, et Claude Boutechoux, docteur en droit, 1558 ; — nommant Pierre Noirot, notaire, greffier dudit compte, 1559 ; — copie de patentes du gouverneur Claude de Vergy, nommant receveur noble Jean Hugon, de Gray, 1557. — Recette, 23,901 fr. Dépense. Travaux au boulevard de Rye, à la tour vieille, derrière les Cordeliers, à la vieille porte d'Apremont, au boulevard de La Baume, à la courtine entre le boulevard de La Baume et le boulevard de La Roche ; — four à chaux fait par ordre du baron d'Autrey, lieutenant du gouverneur ; — gratification à Claude Demougin, secrétaire du gouverneur, 18 fr. ; — dépense totale, 23,209 fr.
- 1B1940** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 117 pièces papier, 4 sceaux.  
**1552-1559.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes de Jean Hugon. Ordre de Marc de Rye d'aller chercher toutes les graines de l'abbaye de Cherlieu pour approvisionner la ville de Gray, 1552 ; — quittance de 120 fr. 8 gr. pour prix de 262 bichets et demi de froment, donnée par Claude de La Baume, abbé de Cherlieu, 1559 ; — demandes en modération et décharge d'impôts de fortification par des villages du ressort, 1555-1557 ; — ordre de Claude de Vergy à Jean Hugon, d'avancer 2,0 fr. pour les travaux, quoiqu'il soit déjà dû 1,000 fr. d'arriéré aux ouvriers, attendu qu'il y va du « service du roy et du pays, » 1557 ; — nomination de contrôleur au profit de Guillaume Thevenin, de Marnay, par le même ; — rôles d'officiers ; rôles distincts des ouvriers ayant travaillé aux boulevards de La Baume, Précipiano, de Rye et de Vergy.
- 1B1941** (Liasse.) — 317 pièces papier, 2 sceaux.  
**1558-1559.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits (suite). Achat d'une coupe de bois à Cresancey au prix de 333 fr. par ordre de Claude de Vergy, pour les fours à chaux de la fortification, 1558 ; — indemnité à Jean Martin, lieutenant du châtelain de Gray, pour l'emploi des matériaux de ses étables à la couverture des forges des fortifications par ordre de M. de Launoy, comte de La Roche, gouverneur de la place ; — commission de contrôleur des fortifications et garde des approvisionnement de grains, à Gray, aux gages de 10 sous par jour, donnée par le gouverneur François de Vergy, à Claude Maublanc, de Fondremand, massier de Charles-Quint, 7 mars ; — ordre de Fernand de Lannoy, de payer ses gages de 62 jours au massier Maublanc ; — modérations accordées à plusieurs villageois, pour la fourniture des bois ; — marchés divers avec terrassiers, maçons, etc. ; — mandements alloués à des charretiers ; — feuilles de liquidation journalières ou hebdomadaires pour les boulevards de La Baume, Précipiano, La Roche, Rye et Vergy (à part pour chacun) ; — mandats délivrés par les contrôleurs Maublanc et Thevenin, pour les travaux des courtines reliant entre eux les divers boulevards, 2 février 1558-19 août 1559.
- 1B1942** (Liasse.) — 241 pièces papier, 4 cachets.  
**1556-1560.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits (suite). Mandements et marchés. Marché passé avec Claude Brahon, de Gray, pour les charpentes de la nouvelle porte d'Apremont, 1559 ; — nomination d'un troisième contrôleur, Louis Bernard, par le gouverneur ; — lettre de ce dernier, annonçant à M. de Lœuilley que son neveu, M. d'Autrey, « est ce matin aller courry ung serf, si il a si heur que de le prendre, » 12 mai ; — Pierre Rouhier, imageur, demeurant à Gray, convient de sculpter, conformément au modèle mis entre ses mains, les armoiries du roi sur la porte d'Apremont, au prix de 40 fr., et de contenter le maître peintre ayant fait le portrait desdites armoiries, 29 mai ; — état des villages devant fournir du bois au four à chaux ; — ordre de couvrir en tuiles la porte d'Apremont et son corps de garde ; — les Cordeliers de Gray exposant que leur grande salle ayant été prêtée comme entrepôt de grains, « les beaulx et riches fenestragés y édifiez par beaucoup de bons seigneurs leurs bienfaiteurs » ont été fort endommagés, M. de Vergy ordonne de réparer leurs verrières ; les religieux déclarant que Bernardin

Prévost, peintre, s'est fort bien acquitté de cette réparation, on paie à ce dernier 10 fr. et demi, 4 août ; — marché passé avec Marc Rondot, peintre, originaire de Vellexon et demeurant à Gray, pour peindre à l'huile, dorer et argenter les armes du Roi sculptées sur la porte d'Apremont, 20 août ; le contrôleur Maublanc ayant déclaré, « d'après sa vue oculative, » la besogne dûment faite, on paie 12 écus d'or à Marc Rondot ; — honoraires au chirurgien André Rouget, ayant soigné des soldats ; — travaux aux courtines reliant entre eux les boulevards, du 27 février 1559 au 2 mars 1560.

- 1B1943** (Liasse.) — 275 pièces papier, 3 sceaux.  
**1560-1562.** — *Comptes des fortifications de Gray* Aquits (suite). Allocation de 50 fr. d'indemnité à Guillaume de Beaujeu, s<sup>f</sup> de Yolon, lieutenant du comte de La Roche, au gouvernement de Gray, 1560 ; — paiement de ; livraisons de fer forgé à Thomas Poncelin, serrurier ; — charrois ; — modérations d'impôts ; — marchés et mandements ; — rôles de bois fournis au four à chaux par les villages du ressort, 1561 ; — mandements quittancés pour livraison et charrois de bois ; marché pour la construction de voûtes dans une tour carrée voisine de la chapelle du château, passé par Fernand de Lannoy avec deux maçons, Pierre Gérard et Jean Moris ; — commission de receveur et distributeur des deniers des fortifications en faveur de François Bartet, en remplacement de Pierre Verney ; — ordre de M. de Vergy de payer désormais 7 sous et demi par jour aux contrôleurs, 1562.
- 1B1944** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 17 feuillets.  
**1562-1566.** — *Comptes des fortifications de Gray.* -Compte second rendu par François Barbet dit Marchant, distributeur des deniers, du 10 décembre 1563 au 3 mai 1565. Recette, 1,214 fr. 8 gr. — Dépense. Travaux de maçonnerie au château de Gray ; — ordres envoyés aux curés et vicaires de Bouhans, Nantilly, Autrey, pour l'adjudication « des ouvraiges de rasser et cyer les grosses pièces de bois ; » — dépense totale, 735 fr. 11 gros 7 deniers.
- 1B1945** (Liasse.) — 422 pièces papier, 2 sceaux.  
**1564-1567.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Aquits servant au compte précédent et aux comptes ultérieurs de François Barbet. Ordres de livraison, transport et façonnage des bois de charpente, 1564-1565 ; — allocation de 100 fr. à Guillaume de Beaujeu, s<sup>f</sup> de Volon, 1566 ; — paiement aux deux « vouhiers » de Confracourt, de 8 fr., pour 8 pieds de chêne coupés dans leurs bois communaux, 1567 ; — rôles des chariots de bois requis et imposés pour un four à chaux ; paiement du chirurgien André Rouget, préposé au soin des ouvriers malades ou blessés ; — mandements et quittances des livraisons de bois, maçonneries, etc. ; — travaux à la batterie du boulevard de Beaujeu, du côté du boulevard de Rye ; — maçonnerie de la courtine du boulevard de Ray, côté de l'hôpital du Saint-Esprit ; — ordre autographe de Fernand de Lannoy au receveur Barbet de solder des charretiers de Nantilly, 5 novembre ; — confection de deux guérites de chêne, hautes de 10 pieds, pour mettre sur les boulevards.
- 1B1946** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 569 pièces papier.  
**1566-1570** — *Comptes des fortifications de Gray.* Aquits servant aux comptes de François Barbet (suite). Mandements et acquits des ouvriers maçons travaillant aux courtines, des charretiers conduisant le bois des fours, à chaux, etc., du 3 janvier 1568 au 9 décembre 1570. Grille de fer posée à l'arcade voisine de la porte des Prés, par où le Dugeon entre dans la ville, par le serrurier Humbert Bouheret, 1368 ; — délivrance de 1,200 fr. au receveur, par Louis Renard, trésorier de Vesoul ; — 7 fr. payés à Jean Michel, charpentier, pour avoir monté sur affût les deux grandes pièces d'artillerie des boulevards, et planté une bannière sur la levée, près de la belle croix, 1569 ; — 34 fr. de gages au greffier Pierre Noirot ; — maçonneries au pont de la porte des Prés, soldées au maçon Jean Bouvier, 1570 ; — cuite d'un four à chaux, quittances et mandements délivrés aux fournisseurs, charretiers, carriers.
- 1B1947** (Liasse.) — 375 pièces papier.  
**1571-1573.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Aquits servant aux comptes de François Barbet pour les années 1571-1572. Lettre de Claude de Vergy, recommandant. à la Chambre des comptes l'apurement des comptes de François Barbet, et la taxe de l'indemnité allouée au s<sup>f</sup> de Volon, qui l'a bien méritée, soit par la peine prise à surveiller les fortifications, qu'à entretenir en sa maison « les corselets, armetz et aultres munitions de guerre de la ville » de Gray, 1571 ; — quittance de 200 fr., donnée par Fernand de Lannoy, 1573 ; — mandements journaliers, quittances des travailleurs employés aux courtines entre le boulevard de Rye et le boulevard de La Baume, 24 mars 1571- 23 décembre 1572 ; — livraisons et solde de matériaux et de bois pour un four à chaux ; — gages du contrôleur Thevenin ; — guérites posées sur les boulevards d'Autrey, Ray et Beaujeu.
- 1B1948** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 25 feuillets.  
**1573-1580.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Compte treizième rendu par François Barbet dit Marchant, receveur pour l'année 1573-1574 (du 29 novembre au 28). Recette, 200 fr. versés par Philippe Marchant, receveur général. — Dépense. Achat et pose de 8,000 tuiles à un corps de logis du château de Gray, 43 fr. ; — voyages du receveur à Salins, à Champlitte, etc. ; — gages du contrôleur Pierre Verney, 136 fr. 10 gros ; — dépense totale, 1,073 fr. ; — apurement du compte, 1580.
- 1B1949** (Liasse.) — 617 pièces papier, 2 sceaux.

**1573-1577.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes de François Barbet, receveur pour les années 1373-1376. Ordre au receveur de faire les frais d'un inventaire des munitions de Gray, demandé par Jean Maignenat, archer du corps du roi et garde des munitions de Gray, 1573 ; — marché d'affûts des deux grandes coulevrines des boulevards de Vergy et de Rye, passé par Philibert de Laubespain, sr de Chilly, capitaine de la garnison de Gray, sous la charge de Fernand de Lannoy, 1574 ; — frais de fermeture au moyen d'une maçonnerie de la porte du pan de muraille du boulevard d'Autrey « pour les bruyts de guerre présentement régnans, » 1373, 20 juillet ; — rôles de bois fourni pour four à chaux ; — frais d'ambassade en Flandre près du « commendateur mayeur, » de Simon Cat, châtelain du château de Gray, afin de demander argent pour les fortifications, au nom du gouverneur d'Artois, Fernand de Lannoy, capitaine de Gray ; il rapporte de ce voyage fait durant deux mois un mandement de 14,000 fr. pour les fortifications, octobre ; — entretien des tonneaux de poudre et caisses de munitions du château ; — feuilles de journées et mandements acquittés, 1576 ; — procédures en règlement de compte contre François Barbet, 1577.

**1B1950** (Liasse.) — 394 pièces papier.

**1578-1589.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes de François Barbet pour les années 1586-1589. Travaux aux maçonneries des courtines entre les boulevards de La Roche et de La Baume, de la muraille côtoyant la Saône près de la porte du Saint-Esprit et le boulevard de Beaujeu, 1586 ; — livraisons de fascines et bois pour un four à chaux ; — travaux à la batterie du boulevard de La Roche, 1587 ; — mandements quittancés visés par le contrôleur des fortifications, Thomas Poncelin, 1588-1589.

**1B1951** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 53 feuillets.

**1590-1591.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Compte vingtième rendu par François Barbet, receveur, pour un an, du 13 février 1590 au 12 février 1591. Recette, 1,500 fr. — Dépense, 6 fr. délivrés à Nicolas Lebelle, de Gray-la-Ville, mort depuis « du temps des grandes pestes qui régnaient pour lors audit Gray [1586] ; — dépense totale, 418 fr. 3 gros ; — apurement du compte, 1591.

**1B1952** (Liasse.) — 134 pièces papier.

**1590-1594.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes d'Odet Noirot, receveur des fortifications. Marché passé par les contrôleurs pour faire creuser des puits au boulevard de La Roche, 1592 ; — parapets du côté des moulins et du boulevard d'Autrey, 1593 ; — 40 fr. à l'armurier chargé de nettoyer les armes de l'arsenal, 1594 ; — travaux divers, corps de garde, guérites, entretien du château faits par ordre de M. de Vergy, de M. de Chassey, lieutenant de M. de Thoraise, capitaine et gouverneur de la ville ; — règlement des salaires dus à l'arquebusier Jean Bryet, pour réparation des armes de l'arsenal ; — copie d'un ordre de Messieurs des finances de Flandre, prescrivant à la Chambre des comptes de verser 6,0 fr. pour parfaire les fortifications de Dole et Gray, se munir de poudre et salpêtre, 19 décembre.

**1B1953** (Liasse.) — 241 pièces papier, 6 sceaux.

**1595-1598.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Acquits servant aux comptes d'Odet Noirot, receveur. Paiement du « blanchisseur » François Greuillot, pour réparations au château et à la tour de Paradis, 1595 ; — barrière posée devant le pont d'Apremont ; — Jacques Tatoillet, envoyé en mission à Chambéry par le gouverneur, 9 février ; — affûts pour les grandes coulevrines et autres pièces d'artillerie, confectionnés par Humbert Carré, menuisier ; — un homme de confiance du gouverneur, nommé Toussaint, est envoyé en poste à Chambéry « pour avoir secours, » 15 février ; — 46 fr. payés à Jean Poutier, de Cresancey, poudrier, par ordre de Clériadus de Ray, sr dudit lieu, Roulans, Douvot, gouverneur de Gray ; — construction d'un corps de garde en maçonnerie sur le boulevard de Rye ; — achat de 200 l de fine poudre à Jean Marlot, maître canonnier à Gray, pour l'armée du roi, 13 mai ; — pont volant jeté plus bas que les moulins de Gray pour le passage de l'armée royale, 23 juillet ; — 50 fr. alloués à Odet Noirot, envoyé, pendant le siège de Marnay, au ressort de Baume, pour y chercher des chevaux d'artillerie ; — confection de 6 paires de roues pour 6 petites pièces de campagne, par Antoine Grand et Claude Perrot, maréchaux à Gray, 1596 ; — construction de râteliers dans la salle du château, pour y déposer les corselets, les armes et enseignes venus de Milan ; — réparations au château, blanchissage des Chambres (celle de Madame, celle joignant la salle et la chambre des femmes), 1597 ; — rhabillage de 80 corselets, convenu avec Gabriel Mareschal, armurier graylois : — travaux divers et réparations, tant aux plates-formes, abris, casemates, etc., des boulevards qu'au château, 1597- 1598 ; — grilles et ferrures posées par Jean Briet, serrurier, au cabinet voûté, construit au château, près du secrétariat, « pour le logement et assurances des papiers et tilters de Sa Majesté, » 1598 ; — paiement de 4 verrières posées par le peintre Bernardin Prévost au cabinet voûté en question, moyennant le prix de 10 fr. (Un fragment de ces verrières, un écu, sommé d'un casque à lambrequins et soutenus de deux léopards, aux armes de Clériadus de Ray, alors capitaine du château de Gray (d'où provient ce curieux morceau), appartient au rédacteur de cet inventaire.)

**1B1954** (Liasse.) — 28 pièces papier, 1 sceau.

**1602-1663.** — *Comptes des fortifications de Gray.* Visite du château de Gray par Jean Chaumont, auditeur des comptes requis par le gouverneur Clériadus de Vergy. Beaucoup de vitres manquent. Bernardin Prévost, verrier, consulté, les estime à 30 fr. (6 blancs le pied). La grande salle, la sommellerie, les chambres voisines de la chapelle, la cuisine et le secrétariat ont tous besoin de

réparations, 1602 ; — relation des travaux urgents à faire aux fortifications de Gray, rapportée par l'ingénieur Tissot, août 1624 ; — mêmes réparations de la forteresse de Gray sous la direction de M. de Fallon, 1625 ; — marchés passés à cet effet par le contrôleur Thomas Poncelin ; — réparations, 1631-1661 ; — construction de hangars pour abriter l'artillerie, 1662 ; — brèches signalées en plusieurs endroits des boulevards ; — état des réparations indispensables à exécuter aux fortifications, 1663.

**1B1955** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio de 5 feuillets. 1 sceau.

**1593.** — *Comptes de guerre.* Compte dressé par Claude Magnein, avocat, chargé de la munition de l'armée espagnole se rendant en Flandre, à son passage à Marnay. Paiement de bouchers et d'auxiliaires employés à Marnay, des botteleurs, etc., 28-30 mai ; — lettre de L. Chaillot, adressée aux habitants de Marnay, leur annonçant l'arrivée de 7,000 hommes d'infanterie et de 1,500 chevaux, et indiquant la composition des rations à leur fournir contre 140 voitures de transport de Marnay à Faverney, 23 mai ; — lettre de M. de Vergy aux officiers de Gray, 28 mai ; — quittance par Jean Mignot, de Marnay, de 77 fr. employés à dresser les vivres des Espagnols ; — quittances des notaires Pierre Roze et François Gralhier, 4 juin ; — acquits divers relatifs aux mêmes fournitures.

**1B1956** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 37 feuillets.

**1593.** — *Comptes de guerre.* Compte rendu par François Orillard, procureur du Roi au bailliage de Gray, des dépenses en grains, foin, avoines, bestiaux, vins, etc., fournis à la gendarmerie espagnole, traversant le pays pour se rendre en Flandre, sous les ordres de don Lope de Cuva, pour l'étape dressée à Fretigney le 28 mai. Recette. Pain imposé aux villages du ressort, 22,480 livres 10 onces, valant 857 fr. 4 engr. 8 d. ; — bétail, 26 bœufs, valant 224 fr. ; — moulons ou agneaux, 232, valant 242 fr. ; — veaux, 31, valant 27 fr. 8 gros ; — vin, 37 queues, à 33 fr. l'une, 1,237 fr. ; — avoine, 41 bichets 9 mesures et 84 fr. de foin, ensemble, 1,374 fr. 6 gr. 8 engrognes de recette. — Dépense : 12,870 l. de pain, 5,942 l. de chair de bœuf, 2,580 l. de chair de veau et mouton ; 29 queues deux tiers de vin ; 4,914 picotins d'avoine, 84 fr. de foin (pas de total pour la dépense).

**1B1957** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 59 feuillets.

**1573** — *Comptes de guerre.* Compte rendu par Charles Rolin, docteur en droit, et François Demongenot, avocat et procureur d'Amont, pour la nourriture, durant trois jours, de la gendarmerie espagnole. Recette : 126 quartes de blé, mesure de Vesoul, 134 quartes 2/3, mesure de Port-sur-Saône, et 641 quartes, mesure de Faverney ; — 86 queues et 24 pintes de vin ; — consommé 30,080 œufs, 8,052 l. de fromage, 1,329 l. de beurre. — Distribution : de blé, 3,175 fr. 1 gr. 10 engr. ; — de vin, 3,034 fr. 2 gr. ; — d'avoine, 757 fr. 9 gr. ; — de chair de bœuf, 883 fr. ; — de chair de veau et de mouton, 346 fr. ; — de poisson, œufs, fromage et beurre, 643 fr. 11 gr. ; — de foin et paille, 116 fr. 3 gr. ; — frais de manutention, 75 fr. ; — achat de chandelles, sel, lard et vinaigre, 42 fr. ; — dépense totale des distributions faites à Port-sur-Saône et Faverney, 8,872 fr. 3 gr. 11 engr. — Apurement du compte devant commissaires (dont la nomination est transcrite en marge du compte), 1er juillet 1573.

**1B1958** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 234 feuillets.

**1578.** — *Comptes de guerre.* Compte présenté par Gui de Villeneuve, sr de Saint-Martin, etc., commissaire des guerres, de la dépense en vivres de l'armée du comte Annibal, ayant séjourné dans la terre de Luxeuil, du 1er octobre au 29 octobre 1578. — Les récépissés commencent au 2 octobre (lacune en tête du volume) et sont émargés en allemand, en italien ou en français. — Au 7 octobre, je relève le détail suivant, (additionné), 7,651 livres de chair, 6,426 pintes de vin, 10,986 livres de pain, ce qui indique un total d'environ 6,500 rationnaires ; — aucun total.

**1B1959** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 49 feuillets.

**1595-1598.** — *Comptes de guerre.* — État fourni par le comte de Champlitte, à la suite de la liquidation des dépenses de la guerre de 1595, faite par les États, des dépenses par lui faites, sans justifications régulières, afin d'apurer toute la comptabilité de cette époque et de mettre ce résumé à l'appui de la décharge de 33,247 fr. 10 gr., et de l'allocation de 20,000 fr., votées audit comte de Champlitte par les États en mars-avril 1598. — Recette, 62,294 fr. — Dépense, 2,000 fr. employés aux boulevards de Gray ; — 1,594, solde de 25 argoulets à cheval ; — guide donné au marquis Pisani, allant de France en Italie ; — messenger envoyé aux ligues suisses, juin ; — messenger envoyé au duc de Lorraine pour protester contre les entreprises contraires à la neutralité ; — au capitaine Ambroise Vignera, chef de 100 cuirassiers, et au capitaine Antonio [Cornini], mandés pour la « tution du pays, » 300 écus d'or, 1595, 14 février ; — à Simon de Latte, lieutenant du capitaine Antonio, pour l'entretien de 3 compagnies de cavalerie, 6,500 fr. (2,000 écus d'or) ; — 1,100 fr. dépensés à Besançon par la maison du comte de Champlitte au milieu de février ; — 100 fr. au maître de poste Theveney, qui suivit l'armée avec six chevaux ; — 1,000 fr. de poudre achetée par M. de Montrevel, maréchal de camp, pour assister l'armée bourguignonne à sa première arrivée devant Marnay ; — dépense faite à Dole la semaine de Pâques, par le comte de Montrevel et plusieurs grands personnages, pour recevoir le connétable, le prince de Nemours et autres seigneurs arrivés le soir du mardi de Pâques, 1,447 fr. ; — 10 écus à Charles Péron, maître fondeur, pour travaux à l'artillerie de Dole (33 fr. 4 gros) ; — au sr Varin, de Besançon, 1,268 fr. pour achat de 2,037 l. de poudre ; — affidé envoyé à Paris avec des instructions, 533 fr. ; — aux chirurgiens ayant soigné les blessés de la première escar-mouche devant Vesoul, 112 fr. ; — achat de poudre pour le capitaine Antonio à Jacques Arnould, de Nancray, poudrier, 50 fr. 8 gr. ; — émissaires et espions envoyés de tous côtés, 1,073 fr. ; — 20 écus pistolets, au sr de Montfort envoyé vers le connétable au bailliage d'Aval ; — achat

de 1,516 l. de poudre, de Guillaume Perrot, de Belvoir, rendues au camp le 16 mai, 909 fr. ; — 2,550 l. de poudré achetées à Strasbourg au sr Oudot, et apportées en 4 grands tonneaux, remis au connétable le 26 avril, 1,530 fr. ; — séjour du comte de Champlitte et de ses gentilshommes, à Besançon, chez- Poncet Chapelenet « hoste du Lyon d'Or, » 8 juin ; — 1,200 fr. de poudre au capitaine Antonio, pour pourvoir les compagnies de sa charge, « afin de venir aux effectz de pèlards qui se vouloit ayder à recouvrer Amance, Fauverney et aultres ; » — 4,600 l. de poudre amenées au camp devant Vesoul, en 6 tonneaux sur 2 chariots, employées « à la batterie du chasteau d'illec, » 2,760 fr. ; — retour à Besançon du gouverneur occupé au commandement du siège du château de Vesoul, sur la nouvelle que le maréchal de Biron aurait surpris Château-Chalon ; — séjour de trois semaines à Dole, où M. de Vergy est mandé parle connétable « à raison que l'ennemys s'estoit emparé de Rochefort, et les forces du Roy tournoient le visage et faisoient aproché la part dud. Dole ; » — détail du siège de Jonvelle, entretien de 3 compagnies espagnoles laissées par le connétable ; — achat durant le siège « d'aucuns principaux capitaines et gentilshommes de l'ennemys par le moyen de quoy il [le gouverneur] les fait secrettement quicté le service dud. ennemys et s'assure d'avoir trois compagnies, dont lesd. capitaines firent secrettes levées, » 3,333 fr. ; — frais d'escorte de l'archiduc arrivant par la Savoie ; le gouverneur, avec 80 chevaux, la noblesse et les compagnies de cavalerie, tant du pays que du capitaine Antonio, va à sa rencontre « au port de Torrette, » et du 20 novembre au 20 janvier 1596, reste aux champs, jusqu'à la sortie du prince, 10,000 fr. ; — frais de levée et d'entretien pour le grade du gouverneur, du 1er décembre 1595 au 10 avril 1597, de 14 Suisses fribourgeois habillés « de drapt ver garniz et enrichiz de taffetas de mesme couleur, iceulx faictz à la suisse, et muniz de perdrisanes dorées, les bas couverts de velour verd avec houppes de soye et fillets d'or, » 9,820 fr. ; — payé à Jacques Philipin, de Luxeuil, général des salpêtres (1597-1598), 140 fr. ; — frais d'assemblées tenues à « Belmont » et à « Morel, » avec le grand prieur de Champagne pour le fait de neutralité, 1598, 200 écus d'or.

**1B1960** (Liasse.) — 107 pièces papier.

**1622.** — *Comptes de guerre.* Logement et entretien des compagnies du régiment de M. de Belvoir (infanterie), dans diverses communes de la provinces. Certificats et acquits des frais supportés par ces communes et soldés par Vincent Jacquinet, s<sup>r</sup> de Goux, receveur général. Communes d'Abbans-Desous, Abbans-Dessus, Amoncourt, Arbecy, Arbois, Arlay, Authoison, Avoudrey, Belmont et Augerans, Bief-du-Fourg, Blye, Bonnevaux (Mouthe), Bouclans, Breurey, Brotte, Buffard, By, Calmoutier, Chargey, Cessey, Champagnole, la Chapelle-Saint-Quillain. Charcenne. Château-Chalon, Chilly et Chissey.

**1B1961** (Liasse.) — 129 pièces papier, 2 sceaux.

**1622.** — *Comptes de guerre.* Logement du régiment de Belvoir. États, rôles et acquits (suite). Clairvaux (rations : le mestre de camp, 12, le sergent-major, 6, l'adjutant, 3, l'auditeur, 3, les officiers, 1, le capitaine de camp, 1, le fourrier-major, 2, le chapelain-major, 2, le capitaine de compagnie, 6, l'alphère, 4, le sergent, 3, le caporal, 2 (règlement du 14 février 1622, Bruxelles). — Colombotte, Conliège, Courlans, Dammartin, Dole, Dommartin, Dam- pierre, Échenoz-la-Meline, Étrepigny, Fauconney, Faverney, Fleurey, Frasnè-les-Meuilières, Frasnòis, Gendrey, Godoncourt, Grusse, Jonvelle, Jussey, Lavangeot, Lavans, Liesle, Lons-le-Saunier, La Love.

**1B1962** (Liasse.) — 122 pièces papier.

**1622.** — *Comptes de guerre.* Logement et entretien du régiment de Belvoir (infanterie) (suite). Malanges, Mamirolle, Membrey, Mièges, Miéry, Mignovillars et Froidefontaine, Moirans, Montaigu, Monlfieur, Montholier, Montmorot, Noroy, Nozeroy, Orchamps-lez-Dole, Orgelet, Our, Passenans, Pessans, Poligny, Pomoy.

**1B1963** (Liasse.) — 105 pièces papier, 3 sceaux.

**1622.** — *Comptes de guerre.* Logement et entretien du régiment de Belvoir (suite). Pontarlier (copie de l'ordre du comte de Champlitte concernant la levée de 150 hommes, par M. de Moustier, capitaine au régiment de Belvoir), Quingey, Rabeur, Raincourt, Rathier, Rennes, Grande- Résie, Revigny, La Rivière, Rochefort, Ruffey, Saint-Claude, Sainte-Agnès, Saint-Laurent-de-la-Roche, Saligney, Salins, Saules, Sellières, Semmadon, Ternuay, Toulouse, Vaîte, Vaux-et-Chantegrue, Velleminfroy, Vercel, Le Ville- vieux, Vincelle et Vitreux.

**1B1964** (Liasse.) — 84 pièces papier, 5 sceaux.

**1628.** — *Comptes de guerre.* Logement, solde et entretien des régiments de Balançon et de Belvoir, recrutés sur divers points de la province. Règlement des rations- donné à Bruxelles le 4 avril 1628, par les Archiducs ; — état des logements des deux régiments eu juin. Effectifs- Régiment de Balançon, 13 compagnies à l'effectif total de 1,645 hommes. Capitaines, MM. de Balançon, Hugues Serrurot, Jean Marquisat, Laurent Belin, Antoine de Ronchoux, Jean de Ville, Gaspard de Pelousey, le comte de Saint-Amour, Philibert de La Tour, Claude Marchand, Simon Marchand, Jean de Moiron, Claude Junet et Jean- Baptiste Junet. — Régiment de Belvoir, 15 compagnies à 1,958 hommes d'effectif total. Capitaines. MM. de Belvoir, Louis d'Andelot, Charles d'Achey, Pierre Bazan, Jean de Sagey, Philibert de Cléron, Léonor de Moustier, Louis de Maisières, le s<sup>r</sup> de Montagna, Henri Mairot, Henri de Champagne, Vandelin Bourguignet, François de Maisières, Nicolas Reculot, Jean-Adrien de Salins ; — bas officiers chargés de la recrue. Cantonnements à Autrey, Avoudrey, le Bizot, Bouclans, Champlive, Chariez, Châtillon-le-Duc, Chaumerenne, Chavannes, Corravillers, Corre, Courbouzon, Cromary, Demangevelle, Fauconney, Faverney, Flangebouche, les

Fourgs, Fraisans, Gendrey, Gigny, Granges et l'Isle-sur-le-Doubs.

- 1B1965** (Liasse.) — 110 pièces papier, 7 sceaux.  
**1628.** — *Comptes de guerre.* Logement et entretien des régiments d'infanterie de Balançon et Belvoir recrutés dans la province (suite). Acquits et certificats des communes suivantes : Jonvelle, Jougne, Jussey, Macornay, Mièges, Montaigu, Montbozon, Montfleur, Montgesoye, Noroy-l'Archevêque, Nozeroy, Orchamps-Vennes, Ormoy, Passoufontaine, Pesmes, Port-sur-Saône, Rang-lez-l'Isle, Rochejean, Rougemont, le Russey, Saint-Claude, Saint-Hippolyte, Saint-Julien, Usier, Vaivre, Valoreille, Valdahon, Vauvillers, Vaux-sous-Bornay, Vercel, Vernantois, Voray.
- 1B1966** (Liasse.) — 34 pièces papier.  
**1577-1650.** — *Comptes de guerre.* Liquidation du passage de l'armée espagnole et italienne ayant traversé la Franche-Comté en retournant des Pays-Bas en Italie : en juin 1577, 28,000 écus (à 72 carolus l'écu) payés au s<sup>r</sup> d'An delot, 1577-1579 ; — 12 écus de pension mensuelle accordés à Francisco de Aguillard, sergent-major de la garnison de Gray, vieux soldat des armées de Charles-Quint, l'ayant suivi à Perpignan, à Metz, etc., 1578 ; — lettre du sr Chaumont relative à l'achat de 7,417 l. de poudre voiturées de Gray à Thionville, 1579 ; — paiement d'une fourniture de « cent bourrelz et 23 paires de trahants » faite par la ville de Salins à l'artillerie du roi, 1595 ; — état des deniers payés en 1623 aux villes et communautés ayant logé les recrues de MM. de Balançon et de Belvoir, 1623 ; — plusieurs pièces (non datées) de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle relatives à la fonte de canons faite pour le compte du roi, par Claude Journot dit Félix, de Dole, fondeur ; — débris de comptes de guerre, 1649-1650.
- 1B1967** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 4 cahiers petit in-folio, de 14, 50, 10 et 7 feuillets.  
**1633-1634.** — *Comptes de garnison.* Arbois. Compte rendu par François Pougnot, du paiement et de l'entretien de la compagnie de Thomas Coulon mise en garnison à Arbois par ordre des commis au gouvernement, du 27 avril 1633 au 5 novembre ; recette, 7,400 fr. ; dépense, 7,709 fr. ; — acquits du compte, rôles de distributions et de solde des 200 soldats du capitaine Coulon, de Besançon.
- 1B1968** (Liasse.) — 45 pièces papier, dont 4 cahiers petit in-folio, de 9, 16, 3 et 32 feuillets.  
**1625-1626.** — *Comptes de garnison.* Arlay. Comptes rendus par Pierre Estarlin, coéchevin, pour l'entretien de la compagnie du sr Desplanches au lieu d'Arlay, du 6 juillet au 22 décembre 1625 ; — autre par Claude-François Charreton, échevin d'Arlay, du quartier pris par le capitaine Desplanches, avec 100 soldats d'infanterie, du 22 décembre 1623 au 16 juillet 1626 ; — autre par Philippe Pellissonnier, d'Arlay, échevin, pour 1627 ; — état de solde de la compagnie Desplanches, 1626 ; — rôles individuels.
- 1B1969** (Liasse.) — 20 pièces papier, cahiers petit in-folio, de 7 feuillets.  
**1577-1578.** — *Comptes de garnison.* Besançon. Rôles mensuels de la compagnie commandée par M. de La Villeneuve (lieutenant M. de Raucourt), de février 1377 à décembre 1378. Enseigne, M. Le Baron ; sergent-major, M. du Pont, effectif, 270 hommes ; — quittance donnée au dos par Pierre de Grachaux, sr. de Raucourt, pour 1,947 fr., solde du mois de février 1377 ; — en décembre 1578, 274 soldats ; solde du mois, 1,947 fr. 4 gros.
- 1B1970** (Liasse.) — 19 cahiers, petit in-folio, papier, de 4 feuillets.  
**1577-1578.** — *Comptes de garnison.* Besançon. Rôle de la compagnie du capitaine Girardot, de mars 1577 à décembre 1578. Biaise Grandguillaume, enseigne ; — effectif moyen, 205 hommes ; solde par mois, 1,439 fr. ; — visas du commissaire des guerres, Gui de Villeneuve.
- 1B1971** (Liasse.) — 18 cahiers, petit in-folio, papier, de 6 feuillets.  
**1579-1580.** — *Comptes de garnison.* Besançon. Rôles de la compagnie de M. de La Villeneuve de mai 1579 à décembre 1580 ; — effectif au mois de décembre 1380, 270 soldats.
- 1B1972** (Liasse.) — 19 cahiers, petit in-folio, papier, de 4 feuillets.  
**1579-1580.** — *Comptes de garnison.* Besançon. Rôle de la compagnie du capitaine Girardot, durant les mois de juin 1579, décembre 1580. Effectif moyen, 200 soldats ; solde, 1,500 fr. par mois ; — reçus et quittances au dos des rôles.
- 1B1973** (Liasse.) — 36 cahiers, petit in-folio, papier, de 6 feuillets.  
**1580-1583.** — *Comptes de garnison.* Besançon. Rôles de la compagnie de M. de La Villeneuve en garnison depuis le mois de janvier 1581 au mois de décembre 1583. En septembre 1581, l'effectif est de 298 soldats ; — en décembre 1383, il est de 300,
- 1B1974** (Liasse.) — 56 cahiers, petit in-folio, papier, de 6 feuillets.  
**1584-1587.** — *Comptes de garnison.* Besançon. Rôles des troupes commandées sous l'autorité du gouverneur M. de Vergy, par MM. de La Villeneuve et de Montmartin, capitaines, et Pierre de Grachaux, sr de Raucourt, leur lieutenant ; — effectif moyen, 300 hommes, janvier 1584- juillet 1587. (M. de Montmartin remplace M. de La Ville- neuve comme capitaine en juillet 1586.)



- 1B1975** (Liasse.) — 53 cahiers, petit in-folio, papier, de 6 à 8 feuillets.  
**1587-1591.** — *Comptes de garnison.* Besançon. Rôles des troupes commandées sous l'autorité de M. de Vergy, par le lieutenant Pierre de Grachaux, sr de Raucourt. — Enseigne, Claude d'Oiselay ; sergent-major, Jean-Baptiste d'Oiselay ; — états nominatifs, visés par le commissaire des guerres et soldés d'août 1587 à décembre 1591.
- 1B1976** (Liasse.) — 30 pièces, dont 16 cahiers petit in-folio, de 6 à 8 feuillets.  
**1595-1602.** — *Comptes de garnisons.* Besançon. Rôles des soldats commandés par Pierre de Grachaux, janvier 1592 à décembre 1597 (incomplets). — Rôles de la compagnie passant sous le commandement de Marc de Rye, sr de Discey, suppléé en sous-ordre par M. de Raucourt, qui reste son lieutenant ; — compromis passé à cet effet, 1598 ; — acquits servant aux comptes de solde et chauffage, 1595-1602.
- 1B1977** (Liasse.) — 55 cahiers, petit in-folio, papier, de 5 à 6 feuillets.  
**1603-1661** — *Comptes de garnisons.* Besançon. Comptes du chauffage de la garnison rendus par Claude d'Oiselay, s<sup>f</sup> du Pont, capitaine-enseigne, 1603 ; — Humbert de Mandre, sr de Véreux, capitaine, 1604-1633 ; — Lionel de Mandre, capitaine, 1634-1661. — Dépense en 1603, 309 fr. ; — en 1626, 347 fr. ; — en 1661, 601 fr.
- 1B1978** (Liasse.) — 242 pièces papier.  
**1589-1631.** — *Comptes de garnisons.* Besançon. Acquits servant aux comptes de chauffage de la compagnie stationnée à Besançon, soldés à divers entrepreneurs par Pierre de Grachaux, lieutenant (1387-1604) ; Claude d'Oiselay, enseigne (1605) ; Humbert de Mandre, capitaine (1605- 1631), ayant charge du gouverneur de la province.
- 1B1979** (Liasse.) — 60 pièces papier, dont 4 cahiers petit in-folio, de 6, 12, 4 et 4 feuillets.  
**1624-1627.** — *Comptes de garnisons.* Bletterans. Comptes de Simon Pourtier, maire, Pierre Lardanchet, maire, Marin Regeult, maire, et Pierre Faulquier, marchand, tous de Bletterans, pour l'entretien et la solde des troupes ayant séjourné à Bletterans, en 1624 (20 septembre), 1625 (7 janvier-16 juillet), 1626 (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre) et 1627 (1er-13 janvier). — Acquits servant à ces quatre comptes.
- 1B1980** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio, de 5 feuillets.  
**1633-1634** — *Comptes de garnisons.* Chavannes. Compte rendu par Jean Bey, au nom des échevins du lieu, pour l'entretien de la compagnie de Saint-Simon, du régiment du comte « d'Alberg. » logée à Chavannes, par ordre des gouverneurs, du 8 mai au 22 septembre 1633. — Recette, 2,000 fr. — Dépense, 1,998 fr. 9 gros. — Acquits servant au compte. — Apurement, 1634.
- 1B1981** (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 2 cahiers petit in-folio, de 14 et 90 feuillets.  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons.* Clairvaux-lez- Vaux-d'Ain. Compte de Claude Simon, de Clairvaux, des contributions et rations délivrées à la compagnie de M. de Grammont, du 27 avril au 31 octobre 1634. Recette, fr. — Dépense, 10,619 fr. — Rôles des soldats de la compagnie de Grammont, du 7 juin au 31 octobre 1633 (187 hommes en moyenne). — Acquits servant au compte, apuré en 1634.
- 1B1982** (Liasse.) — 53 pièces papier.  
**1579-1592.** — *Comptes de garnisons.* Dole. Pièces servant à la liquidation des frais de la garnison de Dole de 1579 à 1592. — Quittance de 4,000 fr. destinés au paiement de la garnison donnée à François de Vergy, gouverneur, par Anatoile de Scey, capitaine et gouverneur de Dole, 1381 (cette somme avait été prélevée sur le produit de la vente de la seigneurie de Noironte, confisquée sur Adrien de Plaine et vendue 38,100 fr. à Nicolas Franchet) ; — rôles des 100 soldats « d'accrue, » commandés à Dole par François d'Achey, gentilhomme de la bouche du Roi, s<sup>f</sup> de Thoraise, gouverneur de Dole, de mars 1579 à décembre 1582. (Léonard de Champagne, s<sup>f</sup> de Nenon, remplace François d'Achey, en novembre 1580, comme gouverneur, et est remplacé lui-même en mars 1381 par Anatoile de Scey, s<sup>f</sup> de Maillot.)
- 1B1983** (Liasse.) — 85 pièces papier.  
**1583-1589.** — *Comptes de garnisons.* Dole. Rôles des soldats d'accrue de la garnison, de janvier 1583 à juin 1589 (incomplets). Ces soldats, au nombre de 30 (1583-1584), puis 45, 25 et même 18 (en 1585-1587), formaient un effectif de 136 hommes en 1589). — Les rôles certifiés par Anatoile de Scey, gouverneur et capitaine de Dole (1583), de Léonard de Champagne (décembre 1583), d'Antoine d'Oiselay (janvier 1584-juin 1589), sont visés par le commissaire des guerres, Gui de Villeneuve, puis quittancés par les gouverneurs ou leurs lieutenants.
- 1B1984** (Liasse.) — 11 pièces papier.  
**1579-1582.** — *Comptes de garnisons.* Gray. Rôles des soldats mis en garnison par ordre du gouverneur, sous les ordres de Jean Marmier, sr de Gatey, mai 1581-mars 1582. — Ces rôles visés par le commissaire aux revues, Gui de Villeneuve, portent 18

hommes présents.

- 1B1985** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 33 feuillets.  
**1624-1628.** — Comptes de garnisons. Gray. Compte rendu par Humbert Altérier, de Gray, de la réception et de la dépense des deniers destinés à l'entretien de la compagnie de M. de Valay, logée à Gray du 19 septembre 1624 au 6 mai 1627. — Recette, 38,274 fr. — Dépense. Rations de 87 officiers ou soldats, dont se composait la compagnie à son entrée, 25 fr. et quart ; — rations de 200 officiers ou soldats (213 rations), 53 fr. et quart ; — dépense totale, 38,147 fr. 6 gros.
- 1B1986** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 386 feuillets et 9 pièces volantes.  
**1624-1627.** — *Comptes de garnisons.* Gray. Rôles et contrôles des soldats de M. de Valay, logés à Gray, par ordre du comte de Champlitte, du 20 septembre 1624 au 3 janvier 1627. — Acquits et réclamations de divers habitants de Gray, 1625-1627. — États nominatifs des soldats, au nombre de 202 en moyenne.
- 1B1987** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 3 cahiers petit in-folio, de 25, 61 et 60 feuillets. (Le cahier est couvert d'un placard manuscrit sur parchemin contenant le règlement municipal des bouchers de Dole vers 1630.)  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons.* Gray. Compte (partiellement détruit) des deniers employés à l'entretien de la cavalerie commandée par le comte d'Arberg, M. de Villeneuve, sr de Champvans, et de 200 hommes d'infanterie commandés par Guillaume de La Verne, du 27 avril au 3 novembre 1633, rendu par Humbert Altérier. — Recette, 40,245 fr. — Dépense, 40,455 fr. — Registre des reçus et paiements de solde de la compagnie d'infanterie de Guillaume de La Verne, du 18 mai au 3 novembre 1633. Noms et signalements des 200 soldats : « Monsieur de la Verne, capitaine, aagé de 54 ans, homme trappe, cheveux et barbe grise ; » « le sieur Michel Prudhon, son alphere, de Poligny, aagé de 55 ans, marqué d'une cicatrice sur l'œil gauche, chauve, barbe claire, cheveux gris. » — Registre des revues de la compagnie de 50 cuirasses, de Jean de Villeneuve, sr de Champvans-lez-Gray, du 27 avril au 3 novembre 1633 ; — « Monsieur de Villeneuve, capitaine, aagé de 28 ans, sr de Champvans, grand visage maigre, peu de barbe chaistaine ; — monsieur Charles Mairot, lieute-nant, gros homme trappe, cheveux chastains, 35 ans, gros visage. » — Au fol. 31, registre des revues de la compagnie de 50 cuirasses du comte d'Arberg, mestre de camp, du 27 avril au 2 novembre 1633. — Acquits divers.
- 1B1988** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 149 pièces papier, dont 4 cahiers petit in-folio, de 9, 12, 11 et 7 feuillets, 4 sceaux.  
**1636-1640.** — *Comptes de garnisons.* Gray. Compte rendu par Samson Hugon, docteur en droit, de la recette des biens confisqués sur les Français dans le ressort de Gray, et dont le produit (nature ou argent) fut employé à fournir les munitionnaires et à solder les garnisons, 1636-1637. — Autres comptes rendus au précédent par Jean Joly, pour la terre d'Autrey, par Sébastien Delaunay pour Rigny, et par Pierre-Antoine Foissotte pour Saint-Julien. — Copie de l'ordre détaillé donné par les députés des États aux munitionnaires chargés de ravitailler l'armée impériale entrant en Franche-Comté, 27 juin 1636 ; — envoi à Gray de 4 compagnies du régiment de La Verne, dont l'entretien sera fourni par les grains du château d'Autrey, 10 février 1637 ; — ordre (imprimé) du Parlement relatif à la confiscation de tous les biens des Français, 1er avril. — Acquits et cor-responses relatifs à ces divers comptes ; — lettre de l'ingénieur Tissot, certifiant les bons services de Berthier Baulard, procureur, employé aux fortifications de Gray, 12 janvier 1637.
- 1B1989** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio, de 96 feuillets, 2 sceaux.  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons.* Lons-le-Sau-nier. Compte rendu par François Donet, de Lons, marchand, de l'entretien de la compagnie d'infanterie de Claude Fribourg (200 hommes), régiment d'Arberg, du 26 avril au 2 novembre 1633. Recette, 6,450 fr. — Dépense, 6,493 fr. — Rôles visés et acquittés au corps du registre. — Acquits. — Apurement du compte, 1634.
- 1B1990** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 2 cahiers petit in-folio, de 7 et 24 feuillets.  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons.* Moirans. Compte des échevins pour l'entretien de 80 soldats, de la compagnie de Louis de Montfort (infanterie), logés du 30 avril au 1<sup>er</sup> novembre 1633. Recette, 896 fr. ; — dépense, 2,389 fr. — *Montfleur.* Compte des échevins, de la solde et des rations fournies à la compagnie de Henri de Troye, s<sup>r</sup> de Saint-Simon (30 soldats), régiment d'Arberg de Rye, logés à Montfleur en 1633. — Contrôle, dettes et acquits, 1633-1634.
- 1B1991** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 2 cahiers petit in-folio, de 34 et 5 feuillets.  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons.* Nozeroy. Comptes de Guillaume de Belot, écuyer, premier échevin, de la solde et de l'entretien de la compagnie de Christophe de Cult, s<sup>r</sup> du Magny (infanterie, régiment d'Arberg), pendant un séjour du 20 avril au 18 juillet, et du 19 juillet au 3 novembre 1633. — Ordres de distribution, rôles et acquits.
- 1B1992** (Liasse.) — 72 pièces papier, dont plusieurs cahiers de 6 à 12 feuillets.  
**1623-1627.** — *Comptes de garnisons.* Orgelet, Trois comptes rendus par Jacques Putod, notaire, pour l'entretien de la compagnie de M. de La Châtelaine, du 19 septembre 1624 au mois d'avril 1626. — Rôles de la compagnie (202 hommes en moyenne) ; — acquits et correspondances.

- 1B1993** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 2 cahiers petit in-folio, de 10 et 12 feuillets.  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons. Orgelet.* Compte rendu par Jean-Claude Brulet, échevin, de la paie et contributions de la compagnie du capitaine Leschelle, du 6 mai au 1<sup>er</sup> novembre 1633. — Contrôles et enrôlements.
- 1B1994** (Liasse.) — 53 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio, de 24 feuillets (en mauvais état).  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons. Ornans.* Compte de Jean Mercier, pour l'entretien de la compagnie de Blaigney, du 29 avril au 3 novembre 1633 (régiment d'Arberg).
- 1B1995** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 2 cahiers petit in-folio, de 57 et 104 feuillets (en mauvais état).  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons. Poligny.* Compte rendu par Étienne Chevalier, pour l'entretien et solde de la compagnie du capitaine Junet (infanterie, régiment d'Arberg), du 27 avril au 3 novembre 1633. Recette, 7,930 fr. — Dépense, 9,326 fr. — Rôles d'émargement et acquits.
- 1B1996** (Liasse.) — 2 registres petit in-folio, de 6 et 181 feuillets (couverture en parchemin, acte relatif à Frasne ; 1587).  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons. Pontarlier.* Compte d'entretien de 100 hommes (capitaine-enseigne Vernerey) logés à Pontarlier du 28 février au 29 mars 1622. — Compte de solde et entretien de 100 hommes de la compagnie colonelle du régiment d'Arberg, du 29 avril au 2 novembre 1633. — Rôles et revues insérés au compte.
- 1B1997** (Liasse.) — 3 cahiers petit in-folio, papier, de 17, 17 et 72 feuillets.  
**1627-1634.** — *Comptes de garnisons. Quingey.* Compte de Claude Marie pour l'entretien de la compagnie de M. de La Tour-Remeton, du 26 septembre au 19 octobre 1627. Recette, 400 fr. — Dépense, 426 fr. — Compte du même pour l'entretien de la compagnie d'Hallard, du 26 avril au 4 novembre 1633. — Contrôle de cette compagnie appartenant au régiment d'Arberg et comptant en novembre 1633 un effectif de 120 hommes.
- 1B1998** (Liasse.) — 31 pièces papier, dont 3 cahiers petit in-folio, de 9, 38 et 9 feuillets, 3 sceaux.  
**1633-1634.** — *Comptes de garnisons. Ruffey.* Acquits relatifs à la levée et à l'entretien d'une compagnie du régiment d'Arberg, par le capitaine Luc Lambelin, juin-août 1633. — *Saint-Amour.* Compte rendu par Philibert De- gland, de l'entretien de la compagnie de Saint-Simon, du 13 septembre au 30 octobre 1633. — Rôles de paiements, états nominatifs des soldats. — *Saint-Julien.* Comptes de Jean Gros et Philibert Mareschal, pour l'entretien de la compagnie de Saint-Simon, du 13 août au 31 octobre 1633. — *Sellières.* Compte d'entretien de 50 soldats de la compagnie de Lambelin, du 29 juin au 5 août 1633.
- 1B1999** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 5 cahiers petit in-folio, de 7, 13, 3, 3 et 20 feuillets.  
**1625-1626.** — *Comptes de garnisons. Saint-Laurent-de-la-Roche.* Trois comptes rendus par Jean Canoz et Michel Bonnier, de Saint-Laurent, des deniers employés à l'entretien de la compagnie de Jean-Bapliste Junel, de décembre 1623 à juillet 1626.
- 1B2000** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 7 cahiers petit in-folio, de 7, 3, 0, 14, 13, 5 et 10 feuillets.  
**1625-1627.** — *Comptes de garnisons. Salins.* Compte de Jean David, de Salins, de l'entretien de la compagnie de La Tour, du 7 juin 1625 au 14 juillet 1626. — Recette, 22,040 fr. — Dépense, 22,955 fr.
- 1B2001** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio, de 16 feuillets.  
**1551-1553.** — *Comptes d'artillerie et arsenaux. Dole.* Compte rendu par Constance de Marenches, de la charge à lui confiée par M. de Rye, sr de Discey, d' « équiper et rabiller l'artillerie de Dole, » 1551-1553. Recette, 360 fr. 8 gros. — Dépense. A Maurice et Jean Journot, fondeurs d'artillerie pour engins à four, deux fauconneaux de fer, 7 fr. 17 gr. 8 d. ; — paiement d'affûts et roues à des maré-chaux et serruriers ; — à des « raseurs » (scieurs) pour avoir façonné des plots d'orme pour affûts ; — confection de boulets à Gray, par le fondeur d'Igny, sur calibres four-nis par l'arsenal de Dole ; — total de la dépense, 355 fr. 15 s. — Acquits.
- 1B2002** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 41 feuillets.  
**1551-1560.** — *Comptes d'artillerie. Dole et Gray.* Compte rendu par Constance de Marenches, des dépenses faites en vertu d'un mandement de Philippe II, du 15 juin 1557, pour « munyr les villes de Dole et de Gray de canons, grosses artilleries, acquebutes a crocqz et a main, allecraiz, allebardes, picques, pouldre, boullctz, plumbz, 1er. souffres, salpestre et aultres munimens, » 1557-1559. — Copie des lettres du Roi, citées plus haut, et d'autres de l'an 1558, commettant auditeurs pour le compte de Constance de Marenches. — Dépense. A Perrin Duvernoy, de Montbéliard, pour 562 l. de poudre, 192 l.18 s. tournois ; — à Jean Blanchod, de Maizières, 100 fr. pour 1,000 l. de salpêtre, conduites à Gray ; — à Antoine Belin, maître de la monnaie de Dole, 141 l. 11 s. pour 2,162 l. de plomb livrées à Dole ; — à Renaud Bauldin, « de Montaigny, » 27 l. pour 82 piques ; à Jean des Côtes, maître de forges à Baigues, pour 4 fauconneaux de fer, 100 l., destinés à Gray ; — à Bastien Hannier, marchand, de Strasbourg, 3,105 l. pour 800 longs fers de pique, 200 petits fers de pique, 300 hallebardes, dont 200 à la pointe carrée et 100 à la pointe plate ; 500 arquebuses à main avec 2 « boute-feu, flasques et pouldrins ; » — achat à Guillaume Brech, de Strasbourg, de 2,466 l. de « rosette

» pour faire pièces d'artillerie, 499 fr. 40 ; — 7,584 l. de rosette au même, 1,260 l. ; — aux potiers d'étain Richard Trousse], de Salins, Aimé Marchant et Louis Vatey, de Dole, achat de quantités de ce métal ; — à Étienne Nardin, maître de forges à Fraisans, paiement d'un foret à canons, 121 l. ; — fonte de deux canons et 8 serpectures de bronze, par Jean et Maurice Journot, pour Dole, 340 l. 10 s. ; — à Marc Guyon et Claude Perreaul, de Joux, canonniers, pour confection d'arquebuses ; — messenger envoyé à Nuremberg pour demander l'autorisation d'exporter des arquebuses ; — achat des sieurs Journot de deux cloches pour mettre à Dole sur les portes de Besançon et d'Arans, 11 fr. ; — à Jean Bazan, écuyer, pour avoir fait dresser des râteliers d'armes pour les arquebuses et hallebardes venues d'Allemagne, 7 l. ; — total de la dépense, 15,376 l. — Clôture du compte et audition faites à Dole par les srs Chuppin, Boutechoux eT Perrin, le 20 février 1560.

**1B2003** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 121 pièces papier, 5 sceaux.  
1557-1560. — *Comptes des arsenaux*. Dole et Gray. Acquits servant au compte de Constance de Marenches. Commission donnée par Marc de Rye, à Ambroise Précipiano, pour poudres, fournitures faites à l'arsenal de Dole, 1557 ; — réception, certifiée par Philibert d'Ugny et Louis d'Arestel, de 2,162 l. de plomb à l'arsenal de Dole, 1558 ; — ordre de M. de Vergy au receveur, de faire raffiner quantité de poudre et faire poser deux cloches sur les portes de Dole ; — quittance par Guillaume de Beaujeu, gentilhomme du duc de Savoie, lieutenant du gouverneur de Gray, de 250 arquebuses et fournitures venant de Strasbourg, 1559 ; — quittance de 102 halecrets, garnis de morions, hausse-cols et « ognines, » donnée par Claude de La Villette, chevalier, sr dud. lieu, lieutenant du gouverneur de Dole ; — ordre du gouverneur, M. de Vergy, de faire graisser et entretenir les armes de l'arsenal de Dole ; — marché passé avec Jean et Maurice Journot pour deux pièces fondues à Gray, 1560.

**1B2004** (Liasse.) — 19 pièces papier, 1 sceau.  
**1594-1650.** — *Comptes des arsenaux*. Dole et Gray. Réclamation de Jean Bonnier, faivre, ayant réparé 4 serpen-tines de fer pour le château de Bracon, 1596 ; — fourniture de poudres aux arsenaux de Gray et Dole, 1597-1617 ; — paiement de piques à Jean Grousel et Benoît Grelier, de Moirans, 1597 ; — réclamation de Claude Journot dit Félix, pour solde de fonte de canons, à Dole, 1602 ; — état du bronze (y compris 4 petites pièces prises à Vesoul sur Tremblecourt en 1595) remis à Claude Journot, en présence de Claude Flamand, ingénieur, 1602 ; — accident qui avait failli faire sauter une poudrière à Dole, signalé par Nicolas Tribillet, capitaine d'artillerie, 1634.

**1B2005** (Liasse.) — 3 cahiers, petit in-folio, de 3, 50 et 12 feuillets et 1 pièce papier.  
**1597-1663.** — *Comptes des arsenaux*. Dole et Gray. Compte rendu par Alexandre Victot, auditeur à la Chambre des comptes, de 1,000 fr. employés à l'achat de piques et autres munitions de guerre, 1597-1601. — Inventaire des munitions de guerre contenues dans l'arsenal de Gray, dressé par Daniel Privé, auditeur, 1639. L'arsenal est situé en la tour de la vieille porte de Gray, près de l'hôpital ; à l'étage d'en bas sont entassés des tonneaux remplis de plomb aigre venant de Giromagny ; — 2,802 l. de plomb ; 7,006 l. de soufre ; 7,535 l. de salpêtre ; — 900 mousquets, 756 bandouillères, 656 fourchettes ; — en la tour située sur la porte d'Apremont, 11,853 livres de poudre, 7,509 l. de soufre, 2,402 l. de plomb, 3,082 l. de mèche ; — en la petite tour du château, près des Cordeliers, 12,482 l. de poudre ; — en la grande tour du château près de la poterne, 5,390 l. de poudre, plus 106 l. ; — au même endroit, cuirasses, morions, gorgelines, vieux pots, hallebardes, arquebuses, etc., balles et grenades, boulets ; — à l'arsenal et magasin situé sur le boulevard de La Roche, 4,409 l. de plomb, 4,772 l. de poudre ; — 4,897 l. de soufre, 3,426 l. de salpêtre, 11,898 l. de cuivre rosette ; — 1,275 l. de mèche ; 279 mousquets ; 613 arquebuses à mèche ; — fer rouillé ; roues ; bois d'ouvrages ; environ 800 cuirasses ; — artillerie, 10 petits fauconneaux ; 57 bâtons à croc ; 9 bâtons à croc non montés ; 4 pièces ou demi-coulevrines à l'antique ; — 13 pièces de fonte ; un gros canon crevé provenant de Tremblecourt ; 1 pièce de fer sur chevalet ; 77 moules à balles ; — 143 serpes, 25 hallebardes, ferrailles, outils, bois de travail, etc. ; — poudre, 9,859 l. — environ 20,000 boulets ; — l'artillerie placée sur les boulevards de La Roche. « Une pièce de batterie appelée double canon de Tremblecourt, portant environ 40 l. de balle, par. semée sur la volée de fleurs de lis entremêlées à la lettre C. Sur le bord de la culasse est noté d'un costé le miliaire 1565, et d'autre costé le nombre 4894. Sur le fond de la culasse est escript : 1555. Le 13e jour d'aüst il fut tiré à Montfaucon en neuf heures 200 coups ; » — « un autre double canon dit aussi de Tremblecourt, » sur le renfort écu aux armes de France, sur la culasse un H surmonté d'un croissant avec 2 arcs, sur le bord de la culasse est écrit METZ ; — une pièce de 3 livres de balles (c'est une de celles qu'on appelle les douze Apôtres), armes impériales accostées de deux colonnes, sur le tout un lion billeté, sur la volée ces mots : mandante marco de rie foelix FACIEBAT, au devant un écu aux armes de Rye ; — une pareille faisant partie de la série des Apôtres, sauf qu'au milieu du canon il est écrit : gubernante Claudio ab vergy, 1552 ; — un quart de canon de l'armée impériale, de 5 à 6 livres de balles, écu d'Autriche posé en cœur sur une aigle impériale, au-dessous la date 1636 avec ces lettres F. H.L.S. A. ; sur la volée, les armes de Médicis soutenues de deux anges ; — diverses petites pièces et mortiers ; — fauconneau armorié sur la culasse aux armes de La Baume avec cette inscription : PHILIBERT DE LA BAUME BARON ET SEIGNEUR DE MONTFALCONET Mre D'OTEL DE L'EMPEREUR CHARLES CINQUIÈME ET GOUVERNEUR DE BRESSE, 1548 ; sur la volée un dragon, avec ce moi dragon 1548. — Boulevard de La Baume. Fauconneau pareil au précédent, sauf que sur la volée est un griffon et cette inscription : griffon, 1548. Plus haut, un pélican et cette devise : his qui diligunt. Au-dessus un soleil et cet écrit : sic. Sur la culasse est le nom du fondeur : opus udalrici mayschpergers augustani ; — autre pareil, sauf qu'il n'y a pas d'image de pélican et qu'un lion remplace le griffon avec ce mot : lyon, 1548 ; — un quart de canon pareil à un des précédents, avec la date 1367 ; — une pièce de campagne portant 1 l. et demie

de balles, écu parti : Vergy et Bauffremont, avec cette devise: sans varier vergy ; — autre demi-canon, venant de l'armée impériale, aux armes de Bade avec cette devise : virtute, et la date 1613. Au bas est écrit: georgius fredericus marchio badensis ; — 2 pièces de 2 l. et demie, faisant partie de la série des Apôtres et armoriées comme celles déjà décrites sous ce titre ; — un fauconneau armorié à trois losanges cantonnées ; — une petite pièce de campagne portant 1 livre de calibre, armoriée « d'un écusson parti à trois bœufs issans acornés, et d'autre costé à une face échiquettée avec un lyon rampant couronné en chef, y ayant sur la volée du canon deux croissans et deux sur la culasse et trois entrelacés sur la lumière. » — Boulevard de Rye. Une petite pièce de campagne (qu'on dit venir de Tremblecourt), portant 1 l. de balles, armoriée sur la culasse de deux écus, l'un coupé, l'autre à une face, au-dessus le milliaire 1525, avec deux lettres F. K. ; — un mortier à bombes avec un F et la couronne impériale et les armes de Médicis peintes sur l'affût ; — une pièce des Douze Apôtres, armoriée et datée ; — une pièce de campagne dite la « pièce torse, » amenée de Saint-Loup en 1636 ; — une grande coulevrine, armoriée d'une aigle impériale avec deux colonnes et cet écriteau : plvs ovltre ; sur la volée est écrit mandante marco ab rye foelix faciebat, 1552 ; au-dessus est un écusson à l'aigle éployée (Rye). — Boulevard de Beaujeu. Un des Douze Apôtres avec cette date 1560 ; — une seconde pièce pareille à celle de 1525 du boulevard de Rye, marquée F et K ; — un fauconneau armorié de 3 losanges, pareil à une pièce déjà décrite ; — une petite pièce de campagne armoriée sur le renfort d'un écu : un lion rampant avec timbre surmonté d'un pélican ; en bas est écrit : NICOLAS DE POUILLY ; sur la culasse la date 1590 et cette devise : J'AY DÉDIÉ MA VIE, MON CŒUR ET MON COURAGE POUR SERVIR A MON SOUVERAIN PRINCE (\*). — Boulevard du Pré, petite pièce armoriée d'un écu écartelé à 3 boucs encornés ; au premier, une face avec 3 bandes au-dessus en chef, une quintefeuille au second ; — 4 mortiers à bombe venant de l'armée impériale, aux armes de Bade. — Batterie de Port-sur-Saône. Un passe-volant avec un écu fruste entouré de la Toison d'or. — Boulevard du Moulin. Un passe-volant armorié d'un écu : un sautoir avec un fusil de face, entouré de la Toison d'or ; — une pièce de campagne pareille à une précédente, portant l'écu et le nom de Nicolas de Pouilly ; — une autre venant de Tremblecourt, armoriée de l'écu de Lorraine, sur la volée est un faucon ; — une autre, de même provenance, armoriée de deux écus : l'un coupé, et le second une face ; milliaire 1532 et lettres F et K ;

(\* ) Loupy, un des lieutenants de Tremblecourt, appartenait à la maison de Pouilly.

— une pièce des Douze Apôtres. — Boulevard de Vergy. Une pièce de Tremblecourt, pareille à l'avant-dernière, 1532 ; — une pièce d'une livre et demie de balles, aux armes et devise Vergy et Bauffremont (V. plus haut) ; — un huitième de canon ou pièce de régiment, portant de 6 à 7 l. de calibre ; le n° XVII gravé sur la culasse ; — une pièce de 4 l. et demie, venant de Tremblecourt, datée de 1536 ; — deux demi-canons portant sur la culasse : F K ; — une pièce des Douze Apôtres. — Batterie basse du boulevard. Une pièce de campagne portant 3/4 ; sur le renfort les armes du prince d'Orange et de la ville de Nozeroy ; — mortier à bombes, 1635. — Sur le cavalier de la courtine, entre les boulevards de Vergy et de La Roche, deux petites pièces amenées du château de Saint-Loup, l'une armoriée sur la volée d'une aigle éployée, l'autre à deux écus ; l'un une aigle éployée, l'autre une face. — Visite, devis et marché pour la réparation des canons de Gray, par Daniel Rivet, conseiller-maître à la Chambre des comptes, assisté de Nicolas Toitot, capitaine de l'artillerie, et de François Poncelin, contrôleur des fortifications ; — marché passé pour roues et affûts, 1662-1663.

### III. DOMAINE

- 1B2006** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 19 papier dont 4 cahiers petit in-folio de 8, 4, 12 et 10 feuillets.  
**1295-1750.** — Titres généraux du domaine. Copies : du traité de Vincennes, par lequel Othon IV, comte de Bourgogne, promet à Philippe le Bel la main de sa fille unique Jeanne, pour l'héritier de la couronne de France, 16 mars 1295 ; — de l'acte par lequel Philippe V règle le douaire de sa femme, Jeanne de Bourgogne, en lui donnant l'usufruit viager de tout le comté de Bourgogne, sauf le douaire de Mahaut d'Artois, 6 février 1317 ; — mémoire sur les dégâts, vols et dommages causés par des gentils-hommes des pays de Ferrette et d'Autriche, au bailliage d'Amont, eu 1425 et 1426, adressé par le bailli d'Amont au duc Philippe ; — traité conclu entre Charles VII et le duc de Bourgogne, relativement aux limites du royaume et des duché et comté de Bourgogne, par commissaires, Jean Baillet, conseiller au Parlement, et Jean Froment, clerc des comptes du Roi et au nom du Duc, Étienne Arménier, président de ses parlements, et Philippe de Courcelles, sr de Roulans, 1453 ; — message envoyé de Flandre à la Chambre des comptes, pour transmettre à Lyon, aux ambassadeurs de Maximilien, certaines lettres et argent pour poursuivre certaines affaires auprès du roi, 1500 ; — table des titres intéressant les domaines vendus à rachat dans le bailliage de Dole, insérés dans un recueil présenté à la Chambre des comptes, ensuite de mandement de Philippe II, de 1564 ; — copie de lettres du même roi, autorisant la vente de domaines au comté de Bourgogne, jusqu'à concurrence de 20,000 l., « pour nous deffendre contre les emprinses et invasions de noz ennemis et rebelles que pour maintenir la religion catholique, » 1575 ; — conditions (en 30 articles) des ventes en forme de « gaigière » des villages et seigneuries du domaine (s. d.) ; — taxe des frais faits par le prévôt des maréchaux et ses archers conduisant des prisonniers aux Rousses, pour y chercher des mines d'or et d'argent, 1613 ; — édits des archiducs relatifs aux aliénations de domaines, 1614 ; — mémorial sur la confusion existant dans les terres du domaine (v. 1700) ; état des domaines du Roi situés en Franche-Comté, de leurs tenanciers et de leur produit (v. 1750).
- 1B2007** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 205 feuillets.  
**1317-1464.** — Aliénations du domaine. Fol. 1. Don deschâteau, ville et appartenances de Monnet fait par Philippe le Duc à Philibert Andrevet, s<sup>r</sup> de Coursans, son chambellan, au rachat de 2,000 écus d'or, auquel est substituée la terre de Saint-Julien, au rachat de 4,000 saluts, 1419. — Fol. 4. Don de la terre d'Apremont à Philippe, sr de Ternant, au rachat de 5,000 saluts, 1436. — Fol. 6 v°. Don des château et seigneurie de Chay, par le même duc, à Jean d'Occors, au rachat de 3,000 fr., 1435. — Fol. 12 v°. Don du château et seigneurie de Lantenay à Philippe de Courcelles, écuyer tranchant, au rachat de 1,111 l. 2 s. 2 d. tournois, 1432. — Fol. 15 v°. Don de Saint-Romain-lez-Beaune à Philippe Pot, s<sup>r</sup> de La Roche, Nolay, etc., au rachat de 2,000 écus, 1462. — Fol. 18. Don de Monnet à Jean de Chassai, écuyer tranchant du duc, et Philippe son père, panetier du comte de Charolais, « nourris à nostre hostel dès le temps de leur enfance, » à vie seulement, 1462 ; — Fol. 20 v°. Don de la terre de Duesmes à François de Menthon, bailli de la Montagne, 1454. — Fol. 23 v°. Don de Courcelles-lez-Semur à Guy de la Trémoille, par Philippe le Hardi, 1378 ; — Fol. 30. Don de Saint-Aubin à André de Toulangeon, par la duchesse Isabelle de Portugal, au rachat de 8,000 écus d'or, 1443. — Fol. 47. Don de la seigneurie de Rochefort, sa vie durant, à Agnès de Bourgogne, veuve de Charles de Bourbon, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, par le duc Philippe le Bon, son frère, 1464. — Fol. 52. 5,0 fr. de pension sur la saunerie de Salins assignés à la même duchesse, 1464. — Fol. 70. Don des château et terre de Montaigu près Lons-le-Saunier, à l'écuyer d'écurie Bernard de Gère, sa vie durant, 1445. — Fol. 73. Vente des gîtes de Cendrey et d'Authoison à Henri de Sauvagny, abbé de Saint-Paul, pour 800 florins de Florence (ramenés à 600 l. estevenantes), employés à payer les frais de la « grant compaignie d'Inglois et autres leurs complices, qu'entrèrent en nostre contée de Bourgongne, mesmement. en nostre ville de Vesoul, » faite par le duc Philippe de Rouvres, 1360. — Fol. 77. Vérification par les gens des comptes de Dijon de la fondation d'une messe à Montroland, faite par le duc au rachat de 2,000 fr., 1433. — Fol. 79. Pension de 200 l. assignée à Guillaume de Vaudrey, bailli d'Aval, et à Marguerite de Villers, sur Verdun-sur-Saône, 1455. — Fol. 81. Don de la terre de Santans, Cinqcent et Étrepigny, faite par Jean Sans Peur à Guigüe de Salenove, son chambellan, au rachat de 2,000 fr., 1412. — Fol. 15. Don de Pusey, Pusy et Échenoz à Henri de Lougwy, s<sup>r</sup> de Rahon, et à Jeanne, dame de Faucogney, sa femme, par Philippe le Hardi, 1396. — Fol. 98 v°. Don par le même à Jean de Neuchâtel-Montaigne de Monligny-lez-Vesoul et des dîmes de vin de Chariez pour s'acquitter de 14,000 fr. qu'il lui devait pour levée de gens de guerre et voyages à sa suite à Saint-Denis en France, au siège d'Arras, etc., 1414. — Fol. 105. Don de 100 florins de rente sur les châtellenies de Baume et Montbozon, en faveur de Jean d'Amance, 1415. — Fol. 107 v°. Don de Saumaise à Guillaume du Bois, écuyer, 1444. — Fol. 109 v°. Transport sur Pouilly et Arnay-le-Duc de 700 fr.

royaux de rente en faveur de la dame de Charny, fille naturelle du Duc et femme de Pierre de Bauffremont, s<sup>f</sup> du Moulinot, 1453. — Fol. 123. Pension de 200 fr. donnée à un écuyer d'écurie, Herne Mériadeec, sur les revenus de Verdun-sur-Saône, par le même, 1442. — Fol. 125. Don, de 100 l. de rente sur le partage d'Auxerre en la saunerie, fait à Olivier de Longwy, s<sup>f</sup> de Rahon, par le même, 1426. — Fol. 130. Don de la seigneurie de La Serrée, fait à Geoffroy de Thoisy, s<sup>f</sup> de Mimeure, pour « louables corvées... en plusieurs noz voiaiges et armées, mesmement nagaires en Rodes, au secour de la cité de Rodes, assiégée par les gens du Soudan, de Babiloine, mescreans et infidelz ou icellui messire Joffrey a reçu l'ordre de chevalerie, » 1446. — Fol. 140 v°. Don de Vieuxchâtel en Auxois à Michel de Changy, s<sup>f</sup> de Chissy, sa vie durant, 1404. — Fol. 145- Don de Châtel-Girart à François de Surianne, dit l'Aragonais, 1452. — Fol. 149 v°. Don de la grange du Pont et de la vigne de la Motte, à Vesoul, à Étienne de Falletans, écuyer d'écurie du duc, sa vie durant, 1462. — Fol. 152. Don de la terre de Châtelneuf-en-Auxois, confisquée, à Jacques- d'Aussonville, 1456. — Fol. 154. Don des château et seigneurie de Thoraise à Jean Pourcelot, au rachat de 1,200 fr., 1425. — Fol. 156. Don de Belmont, Labergemen et Villers- Farlay à Ancel de Salins, s<sup>f</sup> de Montferrand, conseiller de la comtesse Marguerite, 1365. — Fol. 166. Don par la même- comtesse, à Thiébaud de Scey, du château de Scey-en- Varais, au rachat de 3,000 florins, 1363. — Fol. 173 v°. Concession par Henri de Bourgogne, s<sup>f</sup> de Montrond, d'une rente de 4 l. 10 s. estevenants sur les revenus du four de Montrond, à Aymonin Bouchet, de Poligny, 1339. — Fol. 176. Don d'une rente de 150 l. tournois sur les revenus de Chalon, en faveur d'Aimé, s<sup>f</sup> de Châteauvieux, son chambellan, par Jean Sans Peur, 1415. — Fol. 183. Don de 25 l. de rente sur la saunerie de Salins, en faveur d'Hugues de Laubépin, 1426. — Fol. 185. Don de 100 l. de rente sur le partage d'Auxerre, en la saunerie, en faveur de la Sainte Chapelle de Dijon, 1442. — Donation de 100 l. de rente faite par le duc Philippe le Bon, en faveur de la chapelle de Noire-Dame du Chemin-lez-Sarrigny-lez-Beaune, à charge de fondation, 1434, avec acceptation et engagement d'exécuter, pris par l'abbé de Saint-Seine, 1435. — Fol. 197 v°. Don d'une rente de 30 l. faite à la chapelle Sainte-Catherine, en l'église de Saint-Lazare d'Autun, par le duc Eudes IV, 1317. — Fol. 199. Donation par Tristan de Chalon à Thiébaud de Neuchâtel, son neveu, d'une rente de 140 l. sur la saunerie de Salins, pour tous les droits qui pourraient revenir à ce dernier du chef de Jeanne, sa mère, vis-à-vis dudit Tristan, 1363. — Fol. 204 v°. Thiébaud de Neuchâtel, mariant sa sœur Catherine au petit Vauthier de Cusance, lui donne 2,000 florins de Florence, et lui assigne, jusqu'à paiement, 140 l. de rente sur la saunerie de Salins, qu'il tenait de Tristan de Chalon, son oncle, 1394.

**1B2008** (Registre.) — Papier, in-folio, de 4 et 520 feuillets. (Table en tête du volume.)

**1686-1699.** — Premier registre des engagements et aliénations du domaine sous Louis XIV. Fol. 1. Vente à charge de cens de 100 l., de trois prés, sur le territoire de Lavangeot, à Antoine Malherot de Desnes, professeur à l'Université de Dole, faite par l'Intendant, M. de Lafond, député, par arrêt du conseil du 27 juillet 1686, 1687. — Fol. 14. Vente par le même intendant du four d'Étrepigny à Claude Coutheret et Jean-François Buzenot, moyennant 65 l. de redevance annuelle et 2 deniers de cens, 1686 (arrêts de mise en possession, quittance, etc., 1687-1688). — Fol. 19 v°. Vente du four de Montmirey à Étienne Vinon, à titre de cens, 1686. — Fol. 25. Vente de 5 jour-naux de terre à Montmirey, à Philippe-François Vacelet, greffier de la Chambre des comptes, 1687. — Fol. 31 v°. Four de Cessey, adjudgé à Pierre Coudry, 1686. — Fol. 37 v°. Étangs de Colonne adjudgés à Denis Sauvage, Jean et Denis Bouchot et Philibert Machard, pour 500 l. de rente et 2 deniers de cens, 1686. — Fol. 43. Four de Quingey accessé à Jean-François Roy. — Fol. 49 v°. Four de Dampierre, à Jean Serrurot. — Fol. 56 v°. Four de Voiteur au marquis de Lullin. — Fol. 64. Moulins d'Ornans à Antoine-François Richardin, moyennant 1,066 l. de rente. — Fol. 70. Moulins d'Athoze à Pierre-Étienne Bouhélier, lieutenant général au bailliage d'Ornans. — Fol. 78-150 v°. Accensements de pièces de terre, vignes, etc., à Châtillon-le-Duc, La Châtelaine, Ornans, Arpenans, Montbozon, Échalonges, Usier. — Fol. 157. Accensement des moulins d'Oye aux habitants du lieu. — Fol. 157-281. Accensements des fours de Pontarlier, Montigny, Lavans, Gendrey, Lavangeot, Montdoré, des moulins des Planches, Chaillot, de Godoncourt, Villars-Saint-Marcellin, Mesnay, etc., à divers, 1686- 1688. — Fol. 298 v°. Accensement perpétuel des fours, moulins, martinets de Poligny, des moulins de Longeville et de Malpertuis à la ville de Poligny, 1687. — Fol. 305 v°- 338. Accensements d'un droit de barque à Orchamps, des fours de la Grande-Loye, des moulins de Pierrefranche, de Château-Lambert, du Tillot (Ramonchamp) à divers, 1686-1691. — Fol. 345 v° (nouvelle série d'aliénations à titre de rachat perpétuel autorisée par patentes du 20 mai 1695, nommant des commissaires généraux ; les actes de vente sont passés par ces derniers au nom du Roi après adjudication devant l'Intendant de Franche-Comté, enregistrés et suivis d'arrêts de mise en possession par la Chambre des comptes et quittances). Vente de la seigneurie de Voisey, en faveur de Claude-Antoine Benoist, pour 3,600 l., 1697 ; quittance de cette somme par Pierre Gruyn, garde du trésor royal à Paris, et arrêt de mise en possession, 1697. — Fol. 350. Vente de la justice (haute, moyenne et basse), et de la prévôté à Sampans et Monnières, à Pierre Perrenot, avocat. — Fol. 356. Vente de la seigneurie de Raincourt à François de Jouffroy, sr de Novillars, pour 3,000 l. — Fol. 359. Terres de Raynans, Menotey et Gredisans, adjudgées à Charles de Saint-Mauris, maréchal de camp. — Fol. 366 v°. Terre de Montbozon adjudgée au président au Parlement, Claude-Ignace Lefebvre, pour 15,000 l. — Fol. 370 v°. Prévôté de Gendrey, adjudgée pour 600 l. à Louis-Étienne Bonne, greffier an parlement de Besançon, sr de Vertières. — Fol. 374. Terre d'Usier, adjudgée à Claude Compagny, pour 17,270 l. — Fol. 379 v°. Terre de Boulot, à Claude-François Courlet, lieutenant général criminel au bailliage de Pontarlier. — Fol. 384. Choisey et sa justice adjudgés pour 350 fr. à Christophe de Chaillot, sr de Dampierre, et Claude-Joseph Garnier, maître en la Chambre des comptes. — Fol. 387 v°. Voillans cédé à Claude-François Rouxel et Guillaume de Rouxel, son frère, capitaine de grenadiers au régiment de Péseux, pour 1,0 l. — Fol. 395. Terre de Romain-lez-Gendrey, adjudgée à Jean-Jacques Mairet, substitut du procureur général. — Fol. 397. La Barre, cédé à Vincent Matherot, lieutenant général au bailliage de Dole. — Fol. 404. Lavangeot adjudgé à Antoine Matherot, sr de Desnes ; — Fol. 409.

Adjudication de la seigneurie de Colonne au profit des habitants du lieu, pour 2,325 l. — Fol. 416. Achat de la terre de Dampierre, par le marquis de Brun et Jean-François Mareschal, professeur à l'Université, pour 450 l. — Fol. 418. Achat de la haute justice à Auxon-Dessus, par Joseph Buson, 1698. — Fol. 421 v°. Institution de chapelain en l'église de Notre-Dame de Salins, pour Denis-Pâris Bousson, 1697 ; envoi en possession de ce bénéfice par le Parlement. — Fol. 422. Vente de la seigneurie de Montigny-lez-Arsures à Claude de Villers-la-Faye, baron de Vaugrenans. — Fol. 428. Achat de la seigneurie d'Athoze par les habitants du lieu. — Fol. 436. Achat de la seigneurie de Plasne et Bougelier, par Joseph-François de Ponterose, capitaine au régiment d'Essey. — Fol. 439 v°. Achat de la seigneurie de Gray, par Louis de Fabry, comte de Moucault, gouverneur de la citadelle de Besançon. — Fol. 445. Achat de la seigneurie de Velotte, par Nicolas-François Millet, s<sup>f</sup> de Montjustin. — Fol. 448. Achat de prés dans la seigneurie de Châtiillon-le-Duc, par Jean Tourbief de Beaumarché, écuyer, et Pierre Villion de Lafosse, commissaire des haras du roi. — Fol. 451. Achat de la terre de Gevigney et Mercey, par Jean-Claude Fyard, président au présidial de Vesoul. — Fol. 454. Transport par M. de Fabry-Moncault à M<sup>me</sup> de Jousseaux, de la seigneurie de Fleurey-lez-Gray. — Fol. 460. Vente de la seigneurie de Châtiillon-le-Duc. à Frédéric Maître, écuyer, prévôt général de la maréchaussée. — Fol. 467 v°. Achat de la haute seigneurie sur les communaux d'Amancey, en faveur de Simon Simonin, lieutenant criminel au bailliage d'Ornans. — Fol. 470. Achat de la haute justice à Déservillers par le même, associé à Pierre Patouillet, marchand à Salins, 1697-1698. — Fol. 475 v°. Achat de moitié de la seigneurie de Montigny-lez-Arsures, par Guillaume de Crécy et Pierre-Prosper Colin. — Fol. 479. Achat de seigneurie haute, moyenne et basse sur Montmorot, Macornay et autres lieux, par les habitants. — Fol. 489 v°. Achat, par Marie-Antoinette Borrey, des justices et redevances de Thurey, Moncey, Buthiers et Perrouse. — Fol. 494. Achat par Jacques-Antoine Bauffremont, marquis de Listenois, de la seigneurie d'Aumont et de celle de Saules. — Fol. 503. Vente par Jean-Baptiste de Montrichard, s<sup>f</sup> de Saint-Martin, gouverneur de Nozeroy et gruyer général de la maison de Chalon, de ses droits de justice et seigneurie tant personnels que domaniaux sur la terre de Domblans, à Louis-Guillaume Degrain. — Fol. 509. Achat des terres de Rans et Ranchot par Charles de Saint-Mauris, maréchal de camp. — Fol. 507 v°. Achat, par Louis Moreau, de la chevance de Favernier à Poligny. — Fol. 513. Achat de la seigneurie de Bolandoz par les habitants du lieu. — Fol. 517. Achat de la terre et baronnie de Faucogney, par Ferdinand de Grammoni, baron de Melisey, de la duchesse d'Arschot, tutrice du duc d'Aremberg, au prix de 121,500 livres, 1698-1699.

**1B2009** (Registre.) — Papier, in-folio, de 1 à 330 feuillets. (Table incomplète en tête du volume.)

**1686-1736.** — *Second registre des aliénations du domaine sous Louis XIV.* Fol. 1. Arrêt du conseil d'État confirmant au s<sup>f</sup> de Fabry-Moncault l'acquisition de ses domaines de Gray, 1698. — Fol. 5 v°. Achat de la seigneurie de Gendrey par le comte de Poitiers, MM. Michotey, maître des comptes, Mairot, ancien maître de Dole, et autres, pour 7,200 l. — Fol. 11. Transaction entre François Matherot, s<sup>f</sup> de La Barre, et les habitants d'Orchamps, au sujet de la justice et des droits seigneuriaux, 1699. — Fol. 17. Achat de la prévôté de Montmirey par MM. Duban et Richard, s<sup>f</sup> de Villers-Vaudey, conseillers au Parlement, Jean-Claude-Joseph Froissard, marquis de Broissia, Jean-François Mareschal, sr de Longeville, etc., pour 15,300 l. — Fol. 22. Achat, par Regnaud Besuchet, des biens de l'abbaye de Goailles, sis à Scey-en-Varais. — Fol. 29 v°. Achat de la haute justice à Falletans, par le conseiller au Parlement François Le Maire. — Fol. 37. Achat de la terre d'Equiviltey, par Matthieu Vincent de Montjustin, capitaine au régiment de Bourbon (cavalerie). — Fol. 42. Achat de la baronnie de Fondremand, par Jean-Simon de Rosières, marquis de Sorans. — Fol. 44 v°. Achat par le même de la terre de Cromary. — Fol. 51 v°. Justice d'Anteuil, vendue à Jacques Bassand, avocat, pour 470 l. — Terre d'Échevannes, vendue à Henriette Parise, veuve d'Étienne Ferrand, pour 5,000 l. — Fol. 56. Baronnie de Villersexel, terre de Noidans-lez-Vesoul, gardienneté de Marast, vendues par la duchesse d'Aremberg à Michel de Grammont, brigadier des armées du roi, pour 120,000 l. — Fol. 61 v°. Seigneurie de Rouffange adjugée à Pierre Mairot, de Dole. — Fol. 62 v°. Achat de la haute justice et prévôté de Fleurey-lez-Gray, par Jean-Baptiste Richard, s<sup>f</sup> de Villers-Vaudey. — Fol. 73. Achat de Maynal (partie de Chevreaux), par Antoine de Laurencin-Persanges, s<sup>f</sup> et baron de Beaufort, 1700. — Fol. 85 bis. Achat de la seigneurie de Voisey, par les habitants du lieu, 1698. — Fol. 88 v°. Achat de la terre de Peseux, par Catherine de La Motte-Villebray d'Apremont, femme séparée de biens d'Antide de Pra, 1701. — Fol. 90. Achat de la terre de Chauz-lez-Port, par Charles-Emmanuel de Bauffremont, abbé de Luxeuil et de Saint-Paul, 1703. — Fol. 93 v°. Aumour adjugé à Jean-Baptiste Lampinet, de Dole, avocat général à la Chambre des comptes, 1702. — Fol. 97. Justice de Cour-lez-Baume, Grosbois, Fourbanne et Sechin, adjugée à Claude-François Rougemont de Valonne, conseiller de ville à Dole, 1703. — Fol. 101 v°. Ormois adjugé aux frères Brocard (Antoine et Nicolas). — Fol. 103. Ameuvelle et droits à Jonvelle, adjugés à Claude-François Rouget. — Fol. 107. La Loye vendue pour 3,000 l. à Louis Martin, de Besançon. — Fol. 111 v°. Ranzevelle, adjugé au même. — Fol. 113 v°. Montdoré, à Jean-Baptiste Maire, de Vauvillers, Bénigne et Noël Thomassiu et Didier Moussu, de Vesoul, pour 4,000 l. — Fol. 117. Dénombrement de Chauz-lez-Port, donné par Jeanne-Antoine Chaudot. — Fol. 118. Bousseraucourt adjugé à Simon Huot, pour 450 l. — Fol. 120. Autrey-lez-Cerre au s<sup>f</sup> Millot, d'Autrey. — Fol. 122. Seigneurie d'Arc-sous-Cicon, adjugée aux habitants pour 2,500 l. — Fol. 125. Saint-Juan et Adam, à Amédée Tisserand et Léonard Gilbert, conseillers au présidial de Besançon. — Fol. 127. Esvillers, à Charles Vincent. — Fol. 129. Noidans-lez-Vesoul (et partie), à Claude-Étienne Lyautey. — Fol. 132. Échenoz, adjugé à Anne-Françoise Clerc, veuve Demouge-net, et autres. — Fol. 134 v°. Domaine de Jussey, acquis par Jean Charles, Philippe Ligier, François Poley, dudit lieu, et Claude-Philippe Vautrain, de Saint-Marcel. — Fol. 137 v°. Doubs, adjugé au sr Boissard, lieutenant général au bailliage de Pontarlier. — Fol. 146. Forges et moulins de Quingey, acquis par Pierre-Joseph Mouret, de Châtiillon, Henri-François de Malpas, Renobert et Guillaume Pourcy, pour 13,000 l. — Fol. 148 v°. Moncourt et Grignoncourt, adjugés à Laurent Vernerey. — Fol. 151. Corre, à Élisabeth de Massol, marquise de Clermont, pour 2,600 l. —



Fol. 154. Oye- et-Palet, à Richard-François Droz, avocat, et Nicolas Droz, receveur des consignations à Pontarlier. — Fol. 157. Saint- Loup-lez-Saint-Aubin, à Jean-Baptiste Bonhomme, contrôleur en la chancellerie, Adrienne et Claude-Françoise Faivre et Pierre Rouget, pour 2,800 l. — Fol. 160 v°. Justice de Coulevon, à la ville de Vesoul, pour 1,400 l. — Fol. 163 v°. Droit de bac à Rochefort, cédé aux habitants du lieu, pour 600 l. — Fol. 166. Vy-lez-Lure, au marquis de Grammont, 1704. — Fol. 168. Aillelans, au même, 1703. — Fol. 170 v°. Seigneurie de Vaivre et Montoille aux habitants des lieux, pour 17,000 l. — Fol. 172 v°. Godoncourt et Fignévelle, au marquis du Châtelet, pour 5,500 l. — Fol. 175. La Planée et Malpas, à Jean-François Miget, 1704. — Fol. 181 Haute justice de Brevans, à Nicolas-François et Pierre Romette, et consorts. — Fol. 183. Justice de Villars-Saint-Marcellin, à André de Lacoste, chef d'échansonnerie de la duchesse de Bourgogne. — Fol. 187. Octrois accordés à Morteau, 1703. — Fol. 189. Justice de la Verrière-dn-Grosbois et de l'Hô-pital-du-Grosbois, adjugée à Anastase de Vuitenay, prieur de Saint-Louis, et au sr Belot, de Chevignev, 1704. — Fol. 192. La Châtelaine et les Planches, à Pierre-Claude Marchand et Charles-Antoine Marchand, sr de Monmarlon. — Fol. 194. Péage et éminage de Dole, à Jean-Baptiste Lampinet et Jacques Boiteux et consorts. — Fol. 190. Re-prise de la Grange-Perrey par Jeanne-Françoise, Anne-Antoinette et Claude-Françoise Perrey de Salins, 1705. — Fol. 212. Tournans, adjugé à Théophile Doroz, procureur général au Parlement, pour 300 l. — Fol. 215. Chamole, à Nicolas. Olivet, avocat à Salins, pour 620 l. — Fol. 217 v°. Hyèvre-Paroisse et Hyèvre-Magny, à Jacques Bassand, lieutenant général au bailliage de Baume, pour 2,933 l., 1703, — Fol. 226 v°. Verne et Autechaux, au duc de Wurtemberg-Montbéliard, Léopold-Éberhard. — Fol. 229. Saint- Point, à Alexandre Perrinot, prieur dudit lieu, et François Vannoz, 1705. — Fol. 223. Montperreux, adjugé aux mêmes. — Fol. 236 v°. Purgerot, à Antoine-François de Blislerwich, abbé de Cherlieu, et consorts. — Fol. 246. Aubonne, à François-Hyacinthe Marguier, procureur fiscal à Montbe-noît, 1706. — Fol. 258 v°. Octrois concédés à Clairvaux- en-Montagne. — Fol. 260. Miéry, acquis par Ignace-Bona-venture de Froissard, prieur de Vaux. — Fol. 263. Droit de cressonnage (pâturage) de 10 bœufs dans la prairie de Navenne, acquis par MM. Tranchant et Lyautey, pour 950 l. — Fol. 265 v°. Établissement d'un hôpital général à Salins, patentes royales, 1709. — Fol. 270. Justice de La Loye, adjugée à Pierre-Philibert de Chaillot, Louis Michelet et Louis Martin, 1713. — Fol. 276 v°. Saint-Aubin, à Georges Bizot, 1712. — Fol. 279. Étangs à Château-Lambert, par Marc Boillet, 1686. — Fol. 284 v°. Affranchissement des habitants de La Charme-Saint-Valbert, par Claude Bavoux de Larrêt, capitaine d'infanterie, 1715. — Fol. 290. Vente de l'éminage d'Arbois à Joseph Marnay de Saint-André, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Die, pour 1,980 l., 1719. — Fol. 302. Chambornay-lez-Pin, à M. de Caluy, capitaine au régiment Royal-Étranger (cavalerie), 1726. — Fol. 314. Arrêt homologuant les statuts des maîtres orfèvres de Salins (texte en 25 articles), 1730. — Fol. 320. Bail des fermes générales sous le nom de Nicolas Desboucs, 1730-1732. — Fol. 327 v°. Justices de Saint-Aubin, Saint- Loup et Aumur, adjugées à Jean-Louis Grignet, sr de Saint- Loup, pour 510 l. de rente, 1725 (arrêt de 1732). — Clôture du registre par le conseiller-maître Jean Roux, 1736.

**1B2010** (Registre.) — Papier, in-folio, de 431 feuillets.

**1567-1692.** — *1er registre des accensements du domaine.* (Bailliage d'Amont.) Fol. 1. Accensements (faits par la Chambre des comptes) : d'un moulin sur le rapt de Cham-bornay, à Jacques-Jean Vuilleminot et Hugues Tisserand, 1567 ; — (fol. 2) d'un journal de terre à Baume-les-Dames. à Claude Perrel ; — (fol. 3) des moulins de Breuches, à Perrenot Galet, de Luxeuil, 1568 ; — (fol. 4), d'un moulin à Velesmes, à Adrien Gayemel, 1569 ; — (fol. 5 v°), d'un moulin à la Proselière, à Nicolas et Manuel Beugnot, 1570 ; — (fol. 6 v°), d'un petit moulin à Amange (terre de Faucogney), à Humbert et Jean Mathiey, 1571 ; — (fol 7 v°), de la Brosse-des-Brez (forêt), aux habitants de La Ferrière d'Amont (Faucogney) ; — de bois à Rillans, à Pierre Rougemont, de Baume ; — (fol. 15), d'un meix à Anchenoncourt, à François Peletier, 1575 ; — (fol. 16), de bois, aux habitants de Lavans-Quingey, 1574 ; — (fol. 19), de bois dépendant de la seigneurie de Châtillon-le-Duc, aux habitants d'École, 1576 ; — (fol. 20), d'un terrain à Gray, à Simon Cat ; — (fol. 24), d'un appentis contre le four d'Anroz à Baume, à Jean Pérrot, 1580. — Accensements à divers particuliers : à Servance (fol. 28), à Rougemont (fol. 31), à Jonvelle (fol. 32 v°), Vesoul (fol. 36), Vauclusotte (fol. 37), à Châtillon-le-Duc (M. de Montrichard (fol. 38), Verne (fol. 42 bis), Hyèvre (fol. 47), Autechaux (fol. 55 v°), Châtillon-sous-Maîche (fol. 57), Apremont (fol. 60), Gray (fol. 63 v°), 1582-1634. — Bailliage d'Aval. Accensements (fol. 60) : d'un moulin à Girard Brun, sur le bief de Tulliot (seigneurie de Monnot), 1568 ; — (fol. 91 v°), des moulins d'Oye à plusieurs particuliers, 1574 ; — (fol. 95), d'un four à Poillia, 1568 ; — (fol. 101 et suiv.), de terres à Champagnole, Revigny, Sellières, Orgelet, Levier, Thésy, Chilly, Nozeroy, Lons-le-Saunier, Saint-Germain- du-Bois, Jougne, Montaigu, Conliège, Montmorot, Bletterans, Charency, Rennes, Amondans, Chaux-Neuve, Chapelle-d'Huin, 1571-1575. — Accensements (fol. 176 v°) de marécages aux habitants de Métabief et Hôpitaux-Neufs, 1579 ; — (fol. 180), d'une vigne à Saint-Laurent-de-la- Roche, à Guillaume Charreton, capitaine audit lieu, 1580 ; — (fol. 186), de communaux aux habitants de Nancray ; — (fol. 232 v°), d'une scierie près Réaumont, à François Petit, de la Chenalotte, 1586 ; — (fol. 247 v°), du moulin d'Écleux à Guillaume Malaisier, de Bracon, 1627. — Bailliage de Dole (fol. 257). Accensements : de 100 journaux de terre à Rochefort, à Léonard de Champagne, s<sup>r</sup> de Nenon, 1568 ; — (fol. 261), d'une place joignant aux murailles de Dole, à Jean Rolet, soldat, 1569 ; — (fol. 271), de communaux, lieu dit « aux Chambrettes, » aux habitants d'Aveney, 1568 ; — (fol. 284 v°), de communaux « en Maillot et sur Roches, » aux habitants de Morre, 1572. — Fol. 287. Permission à Claude de Scey, s<sup>r</sup> de Maillot, d'établir un moulin à vent sur Septfontaines et Esvillers. — Fol. 300. Accensements de deux chambres sur la boucherie de Dole, à Antoine Amey, de Saint-Aubin, canonnier, ayant fabriqué poudre et mèche au passage du duc d'Albe, 1573. — Fol. 303 et suivants. Accensements à divers particuliers de Quingey, Ornans, Fontain, Dole, Cluse, Amancey, La Barre, Larnod, Boussières, Deluz, etc., 1573-1692.

**1B2011** (Registre.) — 957 et 3 feuillets, papier, in-folio.

**1323-1596.** — *Second registre des accensements du domaine.* (Bailliages d'Amont, d'Aval et Dole mélangés.) Fol. 1. Octrois accordés par Marguerite d'Autriche aux habitants de Gray ayant eu dans leurs dernières guerres « leurs maisons brûlées, eulx et leurs prédécesseurs prins, rançonnez, et aulcungs d'eulx occis, leurs églises brûlées, les vestemens, ornemens, livres, calis et reliquiaires perduz et pillez, » afin de restaurer leurs fortifications, chemins, etc., et achever leur « belle et somptueuse église, » 1523. — Fol. 3. Confirmation des octrois précédents par Charles-Quint (1540) et les archiducs Albert et Isabelle (1607). — Fol. 21. Reconnaissances de censitaires de la seigneurie de Faucogney, 1504-1615. — Fol. 69 et suiv. Accensements à Dole, Presse, Montépenoux, Échenoz, Vesoul, Melisey, Faucogney, Voisey, Dole, etc., 1324-1606. — Fol. 381. Concession d'un droit d'usage dans la forêt de Chauz, faite aux habitants de Parcey-lez-Dole, par Marguerite d'Autriche, 1529. — Fol. 395. Privilèges accordés aux habitants de Poligny par Philippe le Bon, 1459, Charles-Quint, 1545, 1538, 1533, Marguerite d'Autriche, 1525, Philippe II, 1564, Albert et Isabelle, 1603 et 1559. — Fol. 440. Accensement des fours de Goux aux habitants du lieu, par Thiébaud et Jean d'Asuel, 1461. — Fol. 444. Autorisation par les mêmes, à Jean et Étienne Leschemole, de Joux, de construire un four particulier, 1460. — Fol. 450. Don des ruines du château de Pontarlier, détruit au temps de Charles le Téméraire, par les Suisses, pour un collège municipal, par Philippe II, 1588. — Fol. 454-465. Autres concessions relatives à Pontarlier, 1588-1601. — Fol. 466. Accensement du four de Reuilly aux habitants du lieu, 1575. — Fol. 480. Concession d'usage dans le bois de la Mangette faite aux habitants de Darbonnay, par Marguerite de Flandre, comtesse de Bourgogne, 1371. — Fol. 480 v°. Autre concession analogue faite aux mêmes par la reine Jeanne, 1342. — Fol. 492. Concession d'usage au bois du Saugeois, seigneurie de Nozeroy, à Antoine, Claude et Pierre Magnin, de Grand-Nans, 1446-1541-1626. — Fol. 497. Déclaration des biens et droits appartenant à Aimé de Balay, à Lavans-lez-Dole, 1543. — Fol. 505 v°. Sentence de Jean de Moirans, lieutenant général au bailliage de Dole, de Claude de Plaine, s<sup>t</sup> de Foucherans, gruyer du comté, constatant les droits d'usage des habitants de Lavans dans la forêt de Chauz, 1499-1504. — Fol. 507 v°. Autres sentences de Louis Morel, s<sup>t</sup> de Mai-sod, gruyer, 1458, et d'Alexandre de Chilley, écuyer, gruyer, 1497, relatives aux mêmes droits. — Fol. 516. Concession d'accensement en faveur des habitants du Russey, 1596. — Fol. 522. Autorisation de four privé donnée par Charles-Quint à Jean Roussel, d'Ormans, 1555. — Fol. 530. Usage dans la forêt de Chauz, accordé aux habitants d'Authume-lez-Dole, 1593. — Fol. 538. Reconnaissance de cens à Quingey, par Renobert Carémentrand, notaire, 1571. — Fol. 543 v°. Accensement d'un moulin neuf à Buffard, en faveur de Jacques Chevalier, 1583. — Fol. 545 v°. Concession d'un droit d'usage dans les bois de Vennes, à Étienne Marrelier, de Flangebouche, à cause du meix d'Anteuil, par les archiducs Albert et Isabelle, 1615. — Fol. 550. Concession de droits d'usage dans la forêt de Chauz, aux forges de Fraisans, par Marguerite d'Autriche et les comtes de Bourgogne, ses successeurs, 1526-1563. — Fol. 564 v°. Concession faite par la reine Jeanne au prieuré de Dole, de certains droits sur le domaine de Dole, 1323. — Fol. 366 v°. Sentence du gruyer Claude de Plaine, au profit des habitants d'Éclangeot et Éclans, au sujet de la pêche du Doubs, 1506. — Fol. 568 v°. Patentes de Marguerite de Flandre, et sentence de Jean de Ray, gardien du comté, relatives à l'usage des habitants d'Éclans et d'Éclangeot dans la forêt de Chauz, 1373 et 1376. — Fol. 575. Autorisation de fours particuliers donnée par Philippe II aux habitants du Bourg Dessus d'Abbans, 1589. — Fol. 577. Confirmation par les archiducs Albert et Isabelle d'un accensement fait à Quingey par Claude de Semur à Jean Buhon, 1571-1605. — Fol. 588 v°. Transport d'une boutique aux halles de Dole, par Jean de Rupt dit Danoz, libraire, et sa femme, à Mongeot de Rupt, leur frère et beau-frère, 1535. — Fol. 617. Accensement de terrains domaniaux à Claude Boitouset, de Quingey, par l'empereur Charles-Quint, 1556. — Fol. 641. Vente des Seignes de Vennes, par Jean Brenot, d'Orchamps-Vennes, sr de Provenchère, à Jean Bole, Étienne Lambert, Pierre Vieille et Pierre Nicod, de Gilley, 1531. — Fol. 652 v°. Procédures devant Nicolas Vauchard, lieutenant général du gruyer de Bourgogne, et précédemment devant Antoine Carondelet, de Poligny, lieutenant général du gruyer Philippe de Vaudrey, relatives au droit d'usage dans la forêt de Chauz, de particuliers de Baverans, 1495-1567. — Fol. 681. Accensement du lieu dit « Vermondans » consenti au profit de Simon et Guillaume Recepveur, de Vercel, par Jean de Cléron, sr de Belmont, au nom de Louis d'Orléans, comte de Neuchâtel et marquis de Rothelin, et de sa femme Jeanne de Hochberg, 1512. — Fol. 686 v°. Sentence du gruyer du comté, Jean de Plaine, réglant les droits des habitants de Brevans dans la forêt de Chauz, 1509. — Fol. 695. Autre sentence de Louis de Saint-Mauris, lieutenant local du gruyer au siège de Dole, touchant les mêmes droits, 1558. — Fol. 729. Sentence du gruyer, Philippe de Vaudrey, fixant les droits des habitants de Goux dans la forêt de Chauz, 1569. — Fol. 756. Accensement de terres au profit des habitants de Pessans, cousenti par Jean de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, 1544 ; confirmation par Charles-Quint, 1549. — Fol. 765. Transport d'un banc aux halles de Dole fait par Louis Tarlol, charpentier, au profit de Pierre Guillaume, son neveu, devant François Malarmey, de Vercel, notaire, 1559. — Fol. 787. Accensement d'une place aux mêmes halles par Philippe II, au profit de Claude Migard, de Dole, 1586. — Fol. 790. Sentence du gruyer, Hugues de Lantenne, touchant les droits d'usage des habitants de « Chaintirain » près Colonne, vidimant des lettres du duc Philippe le Hardi, 1398-1408. — Fol. 823. Accensement du bois des Routes à Quingey, par Philippe II, à Philippe, et Claude Boitouset, 1588. — Fol. 828. Usage accordé dans la forêt de Chauz à la commune de Saint-Ylie, par Charles-Quint, à la requête de Claude de Montfort, sr dudit lieu, 1553. — Fol. 830. Autorisation de reconstruire le moulin du Pissoux, accordée par Fernand de Lannoy, sr de Vennes, 1563. — Fol. 831. Autorisation de construire un moulin à Montrond-sur-le-Doubs, accordée par Rodolphe, marquis de Hochberg, aux habitants de Grand-Combe-des-Bois, 1421. — Fol. 833. Abergements au lieu dit « en Bardoux, » accordés par Louis, comte de Neuchâtel, et Jean, son fils, 1352. — Fol. 853. Accensement de terrains à Abbans en faveur de Pierre Marie, par Philippe II, 1587. — Fol. 877 v°. Sentence de Gérard de Cise, lieutenant général du bailli d'Aval, tranchant la condition de certain meix litigieux entre des bourgeois de Poligny, 1471. — Fol. 883. Accensement par Philippe, marquis de Hochberg, sr de Rothelin, à Pierre Barsson, du Mémont, d'une place à moulin

sur la rivière de Laval (Dessoubre), 1499. — Fol. 888. Accensement par Jean, comte de Fribourg et de Neuchâtel, de terres au Mémont, aux habitants du lieu (s. d., vers 1450.) — Fol. 889 et suiv. Affranchissements par Louis, comte de Neuchâtel, et Jean son fils, de la Grand'Combe-des-Bois, Blanchefontaine et Mémont, 1344-1351. — Fol. 891 v°. Ratification des lettres précédentes, par Rodolphe de Hochberg, 1477. — Fol. 924 v°. Concessions de terrains et accensements par le même en faveur des habitants d'Orchamps-Vennes, 1461. — Fol. 929. Concession de pâturage, dans les forêts de Colonne, aux habitants de Follenay, par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 1401. — Fol. 929 v°. Affranchissement personnel de Jacques, Renoberl, Claude et Guillaume Demolombe, par Philippe II, 1583. — Fol. 931. Sentence de Jean de Plaine, écuyer, sr de Foucherans, gruyer du comté, réglant les droits d'usage de Simon Louvet, écuyer, sr de Lavans, dans la forêt d'Amange, Lavangeot, etc., 1509. — Fol. 932 v°. Autre sentence analogue du lieutenant du gruyer, Jean Tirot, relative aux droits du sr de Lavans, 1529 ; autre de Jean Barnard, de Dole, lieutenant général du gruyer, 1533. — Fol. 942. Octroi d'usage dans la forêt de Chaux, pour les habitants de La Love, par Passequoy de Villeneuve, lieute-nant général d'André de Toulangeon, gruyer du comté, 1424. — Fol. 943. Accensement d'un terrain au Deffois, pour y bâtir un moulin, en faveur de Gui Burnet, prêtre, 1498.

**1B2012** (Registre.) — Papier in-folio, de 24 et 364 feuillets (les feuillets 199, 254 et 321 manquent, le feuillet 308 est bis. Table en tête). **1338-1609.** — *Troisième registre des accensements du domaine.* Bailliage d'Amont. Fol. 1. Mandement relatif à l'enregistrement par la Chambre des comptes de Dole de tous accensements ou aliénations de terres du domaine précédemment consentis édictés au nom de Philippe II, par la duchesse de Parme, 1564. — Fol. 2. Accensements d'essarts aux habitants d'Hyèvre « qui du temps des guerres des Allemans.... sur l'ordre du prévost de Baulmes.... [durent] abatre et extirper certains bois et larronnières estans à l'entour dud. Yèvre pour faire quelque descouverte aux pays voisins.... esuelles guerres iceulx habitans furent ars, bruslez et totalement destruitz, » 1497. — Fol. 4 v°. Sentence de Claude Le Blanc, s<sup>f</sup> d'Ollans, gruyer du comté, accensent à Odot Agnus, de Gray, plusieurs journaux de bois du domaine, 1554. — Fol. 5 v°. Étable située à Gray accensée à Humbert Fourestier, 1564. — Fol. 7 v°. Accensement de terres aux habitants d'Apremont et Mantoche par Nicolas Perrenot, s<sup>f</sup> de Granvelle et d'Apremont, 1551. — Fol. 10. Donation de la baronnie de Soye par Charles-Quint à Ambroise Précipiano, ingénieur, ayant fortifié Dole et Gray, 1554 — Fol. 11. Accensement des forêts de « La Ronde, la Longue Nouhe et des Chasaulx » à Jean et Hugues de Falletans, s<sup>f</sup> de Genevrey, par Marguerite d'Autriche, 1522. — Fol. 12 v°. Mainlevée d'un banc de boucher tenu à Vesoul par Mougin Terrier, moyennant le cens de 2 sous, 1505. — Fol. 13 v°. Tabellioné de Faucogney, amodié, pour 60 s. par an, à Jacques Ogier, 1563 (accensements divers au profit du même). — Fol. 17. Bois accensés aux habitants de Citers par Charles-Quint, 1535. — Fol. 19. Patentes de Charles-Quint confirmant à Jeanne Sellier la seigneurie d'Esnans, donnée jadis (1346) par Eudes IV, duc de Bourgogne, à Huguenin de Verne, châtelain de Baume, 1545. — Fol. 20. Achat de diverses terres du domaine de Gray par Jacqueline de Vandenesse, veuve de Jean Balahu, 1566. — Fol. 21 v°. Bois domaniaux accensés aux habitants de Velesmes-lez-Gray, 1455, et réduction du cens dû par eux, par Charles-Quint, 1550. — Fol. 25 v°. Accensement de terrain à bâtir, près du château de Gray, consenti par Philippe le Bon en faveur de Georges Warlin, ancien receveur de Gray, 1459. — Fol. 27. Accensement de bois à réduire en prés dans la forêt de la Vaivre, près Gray, au profit de Jean Roy, d'Onnay, 1545 ; — abornement de cette concession par Gui de Malain, s<sup>f</sup> de Mantoche, lieutenant du gruyer aux sièges de Gray, Apremont et Velesmes, 1545. — Fol. 32. Accensement de portions de bois à Onnay, fait à Jean, Huguenin et Vienot Taillant frères, par Louis Morel, s<sup>f</sup> de Maisod, et La Résie, gruyer du comté, du consentement de Henri Vincent, procureur général de la gruerie, 1456. — Fol. 34. Prés à Onnay accensés par le gruyer Pierre de Vaudrey, à Barthod Bergeret, 1444. — Fol. 35. Accensement du bois de Montépenoux à Jacques de Montureux, s<sup>f</sup> de Jasney et Mollans, par Charles-Quint, 1555 ; — abornage de ce bois par Pierre Petremand, lieutenant général du gruyer, et Claude Roubel, procureur général de la gruerie, 1556. — Fol. 42 v°. Permission donnée par Charles-Quint à Claude Agnus, de Gray, de construire forges et moulin sur l'étang d'Échalanges, 1544 (visite de l'étang, etc., 1547-1566). — Fol. 45 v°. Accensement par le même de 30 journaux de bois « en Varretey, » à François Salivet et Jacques Petitot, de Vesoul, 1540. — Fol. 47. Permission par le même aux habitants de Velloreille d'emboucher parcs aux bois du domaine, 1545. — Fol. 48 v°. Accensement d'un meix sis au château de Gray, en faveur de l'abbaye de Corneux, 1499. — Fol. 51. Confirmation par Maximilien et son petit-fils Charles-Quint, du don fait par Maximilien à Guillaume Gurriot, d'Apremont, « du droit de taillage des boisseaulx, mesures à vin, aulnaiges au lieu d'Apremont, » avec franchise de ses héritages en faveur de Jean Boutechoux, son secrétaire, 1508 ; — octroi par les mêmes au même du droit de couper bois « de toutes fontes » dans les forêts domaniales de Gray, 1508. — Fol. 53. Usage dans la forêt de la Vaivre accordé par Philippe de Douvres (1368), confirmé par l'archiduc Philippe en faveur d'Odot d'Esmolins, s<sup>f</sup> de la Motte, 1495. — Fol. 54. Don d'une maison appelée la Motte, sise à Esmoulins, fait par Philippe de Rouvres à Regnaud Robot et Jeannette, sa fille, moyennant 60 fiorins de Florence une fois payés au trésorier de Vesoul, 1361. — Fol. 55. Portion de rivière amodiée à Jean Hugon, de Gray, par l'Empereur, 1547. — Fol. 56 v°. Sentence de Claude Nicol, lieutenant général du gruyer, au profit des frères Jean et Antoine Hugon, relativement à leurs droits d'usage dans la forêt de Bellecourbe, 1543. — (Privilèges vérifiés en cette occasion, 1539-1543). — Fol. 68. Accensement par Philippe II de bois de la seigneurie de Faucogney, au profit de Jean Poirel, de Saulx, 1562. — Fol. 70. Patentes de Jean sans Peur accordant aux habitants de Gray de larges concessions dans les bois domaniaux, tant pour leurs fortifications que pour autre usage, 1412 ; — concessions : du péage et pontonage de Gray aux habitants par Philippe de Rouvres, 1358 ; — d'un champ de foire, par Jean sans Peur, 1418. — Fol. 77 v°. Bois de la Chassagne partiellement accensé à divers par le lieutenant du gruyer, Menier Marinier, 1516. — Fol. 80. Accensement d'un terrain pour y bâtir moulin, situé à Vernois-lez-Belvoir, consenti en faveur de Jean Michotey, docteur ès droits, par Philippe II, 1559. — Fol. 81. Affranchissement par Gérard de Haraucourt et Catherine de

Chauffour, sa femme, s<sup>es</sup> de « Louppey » et Chauvirey, de Jean dit le Courcier, de Vitrey, 1471 ; — confirmation par Philippe II en faveur de Conrad Courtier, 1564. — Fol. 84 v°. Concession d'essart dans la Vaivre de Gray, à Pierre Outrey, citoyen de Besançon, moyennant cens, par l'Empereur, 1545 (abornements, etc.). — Fol. 90. Permission donnée par le même à Louis Damedor, de Vesoul, de tenir fiel jusqu'à concurrence de 200 l. de revenu, 1544. — Fol. 91 v°. Accensement d'un terrain à Betoncourt, en faveur de Jean de Courbessaint, écuyer, par Marguerite d'Autriche, 1518. — Fol. 96 v°. Autre accensement d'un terrain à Échenoz (devant Vesoul), consenti par le même au profit de Louis Damedor, 1527. — Fol. 99 et suivants. Accensements de forêts dans la seigneurie de Faucogney, 1494-1561. — Fol. 136. Échange de terrains grevés de cens à Cresancey, entre Jean Bourgeois, écuyer, et Jacques d'Esmoulins, de Gray, 1446. — Fol. 140. Accensement de la grange de Meurcourt par Philippe II à Antoine de Guillaubart, résidant au comté de Bourgogne, 1556. — Fol. 141. Concession par l'Empereur, à Jean-Baptiste Gaspard et Jean d'Andelot frères, fils de feu Georges d'Andelot, de la seigneurie de Jonvelle, à titre de rachat, 1549. — Fol. 144. Don des dîmes de Chariez et de Montigny à Gaspard d'Andelot, héritier de Guillemette d'Igny, sa mère, enregistré avec les titres anciens de ces droits d'origine domaniale (1414-1423-1566). — Fol. 150 et suivants. Accensements dans la seigneurie de Faucogney, 1559-1563. — Fol. 155. Maximilien concède à Menier Marmier, sr d'Échevannes, tous droits d'usage dans les bois de Velesmes, précédemment accordés par le duc Jean sans Peur, 1507. — Fol. 167 v°. Règlement d'une rente de 163 fr. 4 gros constituée à l'occasion d'un emprunt de 10,000 écus d'or négocié par l'Empereur en 1553 auprès de divers riches particuliers du comté de Bourgogne, au profit de Hugues Marmier, sr de Gatey, 1553-1554. — Fol. 176. Accensement de terrains à Port-sur-Saône pour y construire un moulin consenti par Marguerite d'Autriche au profit de Noël Doyen, de Port, aide-échanson de sa maison, 1529. — Fol. 187 v°. Accensement du bois du « Gros Breuille, » au profit de Henri Darlot, de Gy, soldat des armées impériales à Saint-Quentin et Hans, 1566. — Fol. 188. Reconnaissance du four de Butbiers, accensé à Claude de Scey, sr de Maillot, 1566. — Fol. 201 v°. Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur du comté, indemnise les habitants de Vesoul de leurs dépenses de guerre en leur abandonnant une rente de 100 l., 1478 ; — patentes des pouvoirs exceptionnels donnés pour aliéner jusqu'à 40,000 fr. de rente, sur le domaine, au gouverneur, par Marie de Bourgogne, 1477, et Maximilien, 1478. — Fol. 206 v°. Achat de la seigneurie d'Apremont par Nicolas Perrenot de Granvelle, pour 5,000 saluts (payés 1,200 fr.) des srs et dames de Pontaillié, 1538 (documents annexes, 1538-1566). — Fol. 214 v°. Donation par Hugues de Bourgogne à Jean de Mésandans, son « melier, » d'un droit de sergenterie à Fontenoy-lez-Montbozon, 1338 ; — confirmation de ce droit au profit de Perrenin de Fontenoy, fils de feu Jean de Mésandans, 1387 ; — sentence de Claude Sonnet, lieutenant général d'Amont, constatant que cette sergenterie appartient à Pierre Borrey, de Fontenoy, descendant de la famille de Mésandans, 1558. — Fol. 220. Affranchissement des meix situés à Pin, appartenant à Antoine Rebillot, dudit lieu, tabellion général à Vesoul, en vertu de patentes de Charles-Quint insérées dans le corps de l'acte (1553), dénombrement détaillé de ces terres, 1553-1556. — Fol. 225 v°. Reconnaissance du cens des bêtes trahantes des habitants de Châtillon-le-Duc, 1567. — Fol. 243 v°. Accensements de terres à Rillans, au profit de Pierre Rougemont, de Baume, 1542 : procédures diverses relatives à cet accensement, 1540-1543-1577. — Fol. 254 v°. Accensement de terres à Fontenoy-lez-Montbozon au profit de Pierre Doussolte, 1568. — Fol. 256. Terre de Santans concédée par Marguerite d'Autriche à Jean de Marnix et Jeanne de Cerf, sa femme de chambre, pour permettre leur mariage, 1520. — Fol. 260. Patentes de Philippe II renouvelant aux habitants de Baume-sur-le-Doubs la concession à eux faite par Charles-Quint en 1541 d'un hôtel de ville, d'un conseil de ville de 12 notables, et cela pour 20 ans, 1567. — Fol. 261. Permission accordée par le même à Pierre de Sacquenay, écuyer, sr de Filain, d'exporter le fer produit dans sa forge de Filain (« tellement aigre et rompant que l'on ne s'en peut servir aud. conté »), moyennant le paiement de 4 blancs tournois par millier pesant, 1568. — Fol. 264. Permission à Léonard Rousselot de tenir en fief certains héritages achetés par lui, à Montbozon, de Guillaume de Moffans, 1567. — (Dénombrement de ces domaines, 1570.) — Fol. 268. Permission à Jean Chardon, Antoine Thierry et Perrin Moste, de construire un étang à la Franchevelle, par le trésorier de Vesoul Jean du Chesne, 1502 ; — envoi en possession par le gruyer Jean de Taine, 1508. — Fol. 270. Affranchissement des habitants de Faucogney, par Maximilien, 21 septembre 1494. — Fol. 272. Permission aux mêmes habitants de vendre leur sel d'ordinaire pour relever leur murailles, 1518. — Fol. 273. Amodiation viagère du sceau de Vesoul et Châtillon à François Barbet, receveur des fortifications de Gray, par Philippe II, pour 200 fr. par an, 1571. — Fol. 276 v°. Autorisation donnée par le même à Charles-Philippe de Croï, sr de Fontenoy-en-Vosges, de faire traverser le comté de Bourgogne par le fer en bandes fondu et forgé dans sa forge de Fontenoy, avec la mine extraite à Jussey, pour le conduire en Lyonnais et Auvergne, « où l'on use des charbons de pierre appeley « hoille, » à charge de payer 1 denier par bande de fer et cela pour une durée de deux ans seulement, 1572 (les bandes seront marquées d'un E « ytalienne »). — Fol. 277 v°. Autorisation de construire un moulin, battoir et foule sur l'étang « le Comte » à Gray, accordée par Philippe II à Jean Avesne, de Gray, 1572. — Fol. 279. Accensement du bois de « la Maille » aux habitants de Citers, pour le terme de 50 ans, 1572. — Fol. 281. Affranchissement personnel de « Veslez » Vienez, de Voray, et commission de forestier et sergent domanial audit lieu, 1590. — Fol. 281 v°. Amodiation des étangs et forges d'Échalonges et Bessole, à Frédéric Perrenot de Champagny, par le Roi, 1571. — Fol. 284 v°. Concession du droit de retenue de la seigneurie de Mondon à Louis de La Tour, par le roi, 1571. — Fol. 285. Renouvellement de l'autorisation accordée à Charles-Philippe de Croï pour ses forges de Fontenoy, pour deux ans, 1574 (v. fol. 276 v°). — Fol. 289 v°. Patentes de tabellion général au comté de Bourgogne, pour Jacques Huguenot, de Fleurey, accordées par Philippe II, 1579. — Fol. 291. Pareil brevet pour Pierre Marchant, de Jussey, 1580. — Fol. 292. Affouage dans les bois d'Ormo, accordé par le roi à Claude François de La Jonchère, sr du Magny, 1580. — Fol. 293. Concession de passage à travers le comté des fers fondus dans la forge de Pont-du-Bois, par Érarde de Li-vron, s<sup>de</sup> de Bourbonne, moyennant 2 deniers par bande de fer, 1581. — Fol. 294. Brevet de tabellion général par Claude Cornet, de Champlitte, 1577. — Fol. 295. Pension de 400 l. par Jean Sigonney, contrôleur de la

maison du roi, 1591. — Fol. 295 v° et suiv. Brevets de tabellions généraux pour Pierre Boissenot, de Gray, Étienne Mairot, de Pesmes, Guillemin Couillin, de Confracourt, Guillaume Charpiot, de Jussey, Hugues Bornequel, de Maîche, Claude Choz, de Gray, Pierre Tissot, de Trévillers 1580-1581. — Fol. 301 v°. Octroi d'une mairie à la ville de Vesoul, par Charles-Quint, 1540. — (Nombreuses pièces annexes, 1540-1580.) — Mandement de Philippe II accordant aux habitants de Faucogney moitié des amendes de mairie, pour 12 ans, pour entretenir leurs pavés et bâtiments municipaux, 1582. — Fol. 306. Commission de tabellion pour Pâris Henrion, de Faucogney, Pierre Clerc, du même lieu, Claude Jandel, d'Ainvelle, 1582. — Fol. 309. Permission de posséder fief, jusqu'à concurrence de 300 l. de rente, accordée à Claude Gaignon, de Marnay, par Philippe II, 1575 ; — anoblissement du même, 1577. — Fol. 214. Octroi de gabelles aux habitants de Gray, par Marguerite d'Autriche, pour réparer leur ville, 1523. — Fol. 323 v°. Don des seigneuries de Pusey et Pusy à Jean de Vergy, maréchal de Bourgogne, par Henri de Longwy, s<sup>f</sup> de Rahon, et Jeanne de Faucogney, 1370 (nombreuses annexes). — Fol. 328 v°. Légitimation de Claude Ponceot, fils d'un chanoine de Gray du même nom, et de Perrenette Jolibois, 1583. — Fol. 334 v°. Permission de bâtir un moulin à vent à La Demie, concédée par le roi à Pierre Martin, 1585. — Fol. 337. Accensement de 300 journaux de bois à Authoison, à Jean de Croisy, Louis Magnena et Jean Contot, pour 50 ans, à cens de 4 blancs par an et par journal, 1583. — Fol. 338 v° et suivants. Brevets de tabellions pour Jean Dardot, de Gy ; Claude Robert, de Beaujeu ; Noël Bresson, de Luxeuil ; Claude Garnier ; Jean Noirot, de Seveux ; Claude Landry, de Besançon ; Jean De-combe, de Faucogney ; Claude de Boulton, de Breurey-lez-Cromary ; Claude Caret, de Gy ; Étienne Béreur, de Chancey ; Jean Clément, de Gray ; Claude Guillaume, de Bouclans ; Jean Tricornot, procureur à Gray ; Antoine Cardot, de Gray ; François Oudeau, de Gray ; Nicolas Girard ; Antoine Nicolas ; Odot Forestier, de Gray ; Pierre Foissotte, de Sain-Julien-lez-Morey ; Pierre Rouget, de Salins ; Didier Bacques, d'Ouge ; Nicolas Perrin, de Corre ; Jean Symard, de Jonvelle ; Jean Monnot, de Montjustin ; Nicolas Magnin, de Passavant ; Antoine Dolet, de Baume, et Hugues Arbel (1590-1609). — Fol. 352. Concession du droit de chasse, malgré les édits, aux habitants d'« Entre les quatre bornes, » dans la terre de Faucogney, « d'autant que la plupart des bestes sont loups, sangliers, ours et aultres grosses bestes, » 1539 ; — pièces relatives à la même concession, 1562-1602.

**1B2013** (Registre.) — Papier, in-folio, de 12 et 314 feuillets (les feuillets 66 et 67 sont *bis*. Table en tête du registre). 1304-1614. — *Quatrième registre des accensements du domaine*. Bailliage d'Aval. Enregistrements faits en vertu du mandement royal de 1564. — Fol. 1. Vente d'une scierie sise à Arbois, par Huguenin de Larnay à Richard de Seroncourt, dit le Ménétrier, 1442. — Fol. 2. Vente d'un seizième des moulins de Bannans, foule et battoir, par Jean Bonjour, de « Rances, » bailliage d'Yverdon, sa femme et son fils, à noble Claude Franchet, bourgeois de Pontarlier, 1557. — Fol. 3 et suivants. Accensements de scieries, forges, sur le Doubs, à Pontarlier, à divers particuliers, 1445-1563. — Fol. 11. Permission de faire un four dans sa maison accordée par Charles-Quint à Alexandre Vermot, de la Cluse, demeurant à Pontarlier, 1533. — Fol. 12. Reconnaissance d'une scierie, foule et battoir, au même lieu, par Pierre Vannoz, 1566. — Fol. 13. Affranchissement et confirmation d'affranchissement des habitants de la Cluse et Chapelle-Mijoux, par Henri de Joux, 1325 ; Guillaume de Vienne, s<sup>f</sup> de Saint-Georges et de Sainte-Croix, 1416 ; Vauchier de Vienne et Jeanne de Joux, 1378 ; Charles le Téméraire, 1476. — Fol. 15. Permission de bâtir un moulin sur le bief « de Millac, » seigneurie de Joux, accordée à Poncet Mereillier, de Pontarlier, par l'Empereur, 1545. — Fol. 19. Mandement de Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur du comté, autorisant Perrin Roland, de Pontarlier, à construire une scierie près des moulins de Pontarlier, à charge de cens, 1479. — Fol. 20 v°. Marguerite d'Autriche permet à Henri Colin, sr de Chaffois, de bâtir un moulin audit lieu, à charge de cens, 1525. — Fol. 21. Permission de construire une scierie à Bannans, accordée par le prieur de Ro-main-Môtiers à Antoine Vieille et Pierre Grillel, des Hôpitaux, 1457. — Fol. 27 v°. Affranchissement des habitants des Fourgs, par Vauchier de Vienne et Jeanne de Joux, 1368. — Fol. 30. Accensement des moulins de Pontarlier aux habitants du lieu, par Philippe II, moyennant un cens de 230 l., 1561. — Fol. 33. Accensement du lac de Malpas, accordé à Guyon Lyon, sommelier de cave de l'Empereur, par cedernier, 1545. — Fol. 36. Accensement par Philippe II, d'une place voisine du logis des arbalétriers de Poligny, à Claude Doroz, notaire, 1563. — Fol. 39. Haute justice de Toulouse, concédée par Marguerite d'Autriche à Jean de Marnix, 1527. — Fol. 45. Permission à Claude et Jean Baron, de Changin, de construire en Javelle un battoir et « engin à faire huile et verjuz, » à charge de cens, 1529. — Fol. 46. Permission accordée par le même, aux habitants de Changin, de mettre en ban leurs communaux et de lever des amendes, moitié pour le domaine, moitié pour l'église de Changin, 1514. — Fol. 47. Accensement par Simonet Gillaboz, d'Arbois, notaire, receveur audit lieu, par Philiberte de Luxembourg, des moulins de Corcelles, pour y faire une scierie, à Claude Barthoz, d'Arbois, et Jean Colin, son gendre, 1509. — Fol. 50. Permission de bâtir un moulin « au Creux du terrault, » près de La Planée et Malpas, accordée à Henri Colin, docteur en droit, conseiller au parlement de Dole, par l'Empereur, 1540. — Fol. 56 v°. Affranchissement des habitants d'Oye, par Guillaume de Vienne, sr de Saint-Georges, Sainte-Croix et Joux, 1418 ; — confirmation par le même, 1445. — Fol. 64. Acquisitions par échange du gros poids d'Arbois, au profit du Domaine, de Guillemette, femme de Jean de Montbozon, d'Arbois, 1381-1496. — Fol. 72 et suiv. Vente et échanges par le Domaine de diverses pièces de terre en vignes à Bracon, au profit de Claude Perreaul, maçon, 1518-1525. — Fol. 92. Affranchissement des habitants des Verrières-de-Joux par Jeanne de Joux, 1396 ; — confirmation par Guillaume de Vienne, sr de Saint-Georges, 1419. — Fol. 103. Aliénation de la prévôté de Pupillin, moyennant 100 fr., par Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur du comté, au profit de Lyon de Nozeroy, 1478. — Fol. 105. Vente par Henri de « Coionay, » sr de Saint-Martin, d'un meix et maison sis à Arbois, à Nicolas Perrenot de Granvelle, et à Pierre Perrenot d'Ornans, son père, 1531. — Fol. 116. Reconnaissance par Aimé Martinet, de Salins, potier de cuivre, de l'accensement d'un désert de vigne à Bracon, envers le Domaine, 1503. — Fol. 117 v°. Accensement perpétuel du moulin de la

Porte-Farlay, consenti par Marguerite d'Autriche, au profit des habitants de Poligny, 1526. — Fol. 119. Accensement des halles de Poligny aux mêmes, à charge d'y construire un greffe, et « aussy une chambre ; votée joignant à icelluy, pour y réduire et mectre si mestier les registres, publications de testamens, délivrances et aultres actes de justice pour illec estre gardez à perpétuelle mémoire, » par Charles-Quint, 1545. — Fol. 120 v°. Autorisation donnée aux mêmes par l'Empereur, de construire une scierie et un battoir sur la rivière, au-dessous des moulins, à charge de cens, 1533. — Fol. 121 v°. Concession de la prévôté et de nombreux droits, au profit des habitants de Poligny, consentie par Philippe le Bon, moyennant le cens annuel de 20 l. de cire, 1459. — Fol. 125 et suivants. Accensements du domaine à Colonne, Ivory, Bracon, Villette, Clucy, Buvilly, Marnézia, Salins, Joux, Orgelet, 1520-1566. — Fol. 167 v°. Reconnaissance de cens dû par les habitants d'Orgelet pour leur étang, 1566. — Fol. 199. Donation par Charles-Quint à Philippe de Croÿ, duc d'Arschot, marquis de Renty, et à Anne de Lorraine, sa femme, d'une rente de 4,000 fr., 1548. — Fol. 204. Affranchissement de Jean Musy, de Morteau, par Charles-Quint, 1546. — Fol. 207. Renouvellement des gabelles accordées à la ville de Pontarlier, pour 10 ans, à charge de reconstruire leur conciergerie et certaines tours, par Philippe H, 1571. — Fol. 211. Traité d'association entre Guillaume, abbé de Goailles, et Jean de Chalon, sr d'Arlay, pour la seigneurie de Villers-sous-Chalamont, 1304. — Fol. 213. Permission accordée par Philippe le Beau, aux habitants de Bulle, de construire plusieurs fours, 1503. — Fol. 214. Concession par Marguerite d'Autriche de deux foires annuelles au village de Bulle, « en bonne et fertile marche de pays, » 1527. — Fol. 214 v°. Accensement des dîmes des Verrières aux habitants du lieu, par le Roi, 1571. — Fol. 217 v°. Charles le Téméraire donne, en échange de 30 l. de rente sur la saunerie, les fours, moulins et rivières de Domblans, à Jean de Vautravers, sr de Domblans, 1474 ; — ratification par Marie de Bourgogne, 1477. (Autres pièces concernant Domblans, 1477-1495.) — Fol. 234. Anoblissement de Louis Sarron, Bourguignon, par Charles-Quint, 1555. — Fol. 235. Anoblissement de Claude Marion par l'empereur Ferdinand, 1561. — Fol. 236 v°. Permission de prendre bois dans les Bois-Mouchard, accordée par Philippe II à Jean de Gilley, sr de Marnoz, 1577. — Fol. 237 v°. Droit de colombier à Brères, concédé par le même, à Simon Coulon, moyennant 20 s. de cens, 1577. — Fol. 239. Concessions par le même : de deux foires annuelles aux habitants de Conliège, 1576 ; — d'un marché aux mêmes, 1576. — Fol. 241. Arpentement, par commissaires de la Chambre des comptes, du bois « au Seigneur » accensé aux habitants de Saint-Germain-lez-Arlay, 1575. — Fol. 242. Brevets de tabellion général au profit d'Antoine Bault, de Pontarlier, 1580 ; — de Jean Marchant, de Pontarlier ; de Guillaume Varod, de Saint-Christophe ; de Perrenot Vauldry, de Salin? ; de Pierre Vauldry, de Salins ; de Nicolas Janin, de Salins ; de Jean Leclerc, de Pontarlier, 1380-1587. — Fol. 247. Patentes de la mairie de Poligny, accordées par Marguerite d'Autriche, 1526. — Fol. 249. Confirmation d'état de procureur des seigneuries de Montrivel et Châtelneuf, accordée par Philippe II à Gui Girardot, 1582. — Fol. 250 v°. Patentes de Louis XI réunissant les deux bourgs de Salins en un seul corps de communauté, 1480. — Fol. 254. Permission d'élire un maire et de percevoir des amendes, accordé au corps de ville de Salins, par Charles VIII, 1490. — Fol. 255. Mandement d'entérinement des lettres précédentes par Claude de Vandrey, sr de l'Aigle et de Chilly, bailli d'Aval, 1490. — Fol. 259 et suivants. Patentes de tabellion général pour : Jean Boisson, de Lons-le-Saunier ; Jean Junet, de la Rivière ; Simon Barthelet, 1582-1583. — Fol. 260 v°. Permission accordée par Philippe II à Humbert Vieux, ayant appris le métier à Gênes, de faire des draps de soie à Fétigny, 1583. — Fol. 262 v°. Requête d'Humbert Vieux. — Fol. 263 v°. Permission d'élever un moulin à Villette, accordée par le Roi à Françoise, du Vernois, dame de l'Étoile, 1583. — Fol. 165 et suivants. Brevets de tabellion : en faveur de Michel Sardon, de Salins ; de Simon Chevalier, de Lons-le-Saunier ; Louis Bressand, de Pontarlier ; Philippe Bouton, de Sainte-Anne ; Antoine Landry, de Morteau ; Claude Boudot, de Morteau ; Claude Belot, de Pontarlier ; François Quanteal, de Salins ; Remi Charmier, d'Esnans, 1582-1584. — Fol. 284 v°. Don d'un droit de retenue sur la seigneurie d'Usier, fait par Philippe II à Nicolas de Watteville, 1586. — Fol. 286 et suivants. Brevets de tabellion en faveur de : Jean d'Auxon, de Besançon ; de Claude Berard, de Pontarlier, 1545-1587. — Fol. 286 v°. Affranchissement de Guichard de la Cluse, par Vauthier de Vienne et Jeanne de Joux, 1386. — Fol. 291. Droit de colombier à Chamole, concédé à Philibert Servel, receveur général des confiscations, par Philippe II, 1585. — Fol. 292 et suivants. Brevets de tabellion, pour François de Mesmay, de Champagne ; Jean Feigier ; Maximilien Trebillet, de Saint-Amour ; Jean Greuot, de Poligny ; Matthieu Vermot, de Métabief ; Pierre Garnier, de Salins ; Pierre Parreau, de Dommartin ; Nicolas Lannois, de Pontarlier ; Claude Montenot ; Jean Desprez, de Besançon, demeurant à Salins ; Denis Bolard, de Salins ; Pierre Brun, de Vercel ; Claude Marchant, de Vers ; Pierre Pourtier, de Bletterans ; Jacques Millerand, de Bletterans ; Catherin Guibourg, de Lons-le-Saunier ; Jean Marchant le Jeune, de Salins ; Hugues Pouha, de Nozeroy ; Nicolas Comte, de Vercel ; Claude Simonin, de Pontarlier ; Bonnet Cornier, de Nozeroy ; Richard Jacquet, de Foncine, demeurant à Boujailles ; Anatoile Michel, de Sombacourt ; Jean Mathieu, de Salins ; Nicolas Dubois, de Salins ; Désiré Queminet, d'Arbois ; Denis Gravelle, de Pontarlier ; Hugues Vermot, de Métabief ; Claude Covet, de Saint-Julien ; Étienne Parreau, de Pontarlier ; Jean Courlet, de Pontarlier ; Guinet Ravagnier, de Salins ; Claude de Hénault, Pierre Godard, d'Orgelet ; Étienne Regnaud, Louis Griffon, de Pontarlier ; Jean Gaillard, de Morteau ; Antoine Febvre, de Salins ; Claude Martin, de Pontarlier, 1581-1614.

**1B2014** (Registre.) — Papier, in-folio, de 25 et 481 feuillets (les feuillets 1 et 271 sont *bis* ; le feuillet 313 a été arraché).

1278-1609 — *Cinquième registre des accensements du domaine*. Bailliage de Dole. Enregistrement fait en vertu du mandement royal de 1564 (texte du mandement au fol. 1 *bis*). Fol 1. Vente de pièces de terre situées à Villette-lez-Dole, par Jean de Chassey, écuyer, s' haut justicier de Parcey, à Claude Raclet, de Dole, et Catherine Thiébaud sa femme, 1526. — Fol. 2. Accensement d'emplacement de moulin et autres terrains sis à Colonne, accordé par Philippe II à Denis Inglois, de Champrougier, 1559. — Fol. 7 v°. Accensement d'une boutique aux halles de Dole, à Pierre Bezuchet et Claudine Chapuis, sa

femme, 1563. — Fol. 13 v°. Permission à Antoine Picard, d'Ornans, d'avoir un four particulier, 1546. — Fol. 16 v° Concession par Charles-Quint à Jacques de Bians, sr de Mont, des roches et bief de Norvaux, près d'Amancey, pour y créer des moulins et battoir, 1543. — Fol. 18. Concession de four particulier à Denis du Bief, de La Loye, par l'Empereur, 1545. — Fol. 19. Accensement de bois aux habitants de Montmirey, par le même, 1531 (suivis d'annexes). — Fol. 25 v°. Accensement du Moulin-Rouge à Louis Roussot, de Dole, par Marguerite d'Autriche, 1530. — Fol. 27 v°. Permission d'essarter accordée aux habitants de Pointre, 1539. — Fol. 30-37. Vente de places aux halles de Dole, payant cens au domaine, à divers marchands : Thomas Desblancs, Étienne Darlay, Simonne, veuve de Claude Arnould, Pierre de Salins, Nicolas Vaulchard, Nicolas Lancier, Jouffroy Dehet, 1531-1540. — Fol. 38. Accensement à Claude Boitouset, de Quingey, de terrains situés audit lieu, par Jean de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, 1542-1544 (ratification par l'Empereur, 1556). — Fol. 41 v°. Accensement consenti par la Chambre des comptes de Dijon, confirmé par Philippe le Bon (après enquête du gruyer Hugues de Lantenne), de terres situées à La Loye (ancienne tuilerie et bois à essarter) à Humbert de Nancey, 1423. — Fol. 43. Ratification par le duc Charles de l'accensement de la motte de La Loye à Jean Bel, 1471. — Fol. 44-62. Accensements de places et boutiques situées aux halles de Dole à : Jean Jolyet, Étienne Sachault, Guyot Roy, Jean Drouhot, Simon Pussin, Jean Arnoul, Étienne Tirant, Antoine Vereul, Guillaume Lefort, Huguenin Coiteux, Hugues Denis, Pierre Perrin, Jean du Rupt, Chrétien Petit, 1492-1544. — Fol. 63-93. Accensements à Colonne, Quingey, Fourg, aux halles de Dole, à Ornans, la Vieille-Loye. Offlanges, Orchamps, 1550-1566. — Fol. 95. Confirmation par Philippe le Bon à Jobert de Fraisans dit Belvarlet, de la mairie du lieu, 1442. — Fol. 96. Confirmation par le même des mairies de Dole et Champvans à Guillaume Bourrelier, de Dole, 1447. — Fol. 106. Permission de construire un moulin sous la Rochelle, accordée à Pierre Faivre, d'Athoze, par Marguerite d'Autriche, 1529. — Fol. 109. Engagère de la seigneurie de Vercel faite par Charles-Quint à François de Peloux, écuyer, gentilhomme de son hôtel, sr de Gordans, pour tous ses bons services de guerre, « dois que nostre cousin le duc de Bourbonnois et d'Auvergne vint en nostre party, » dit la charte, ladite engagère faite pour 14,098 l., 1531. — Fol. 113-115. Accensements ou ventes de places aux halles de Dole : à Bonaventure Cornu, Jean Lanier et Jean le Ciergier, 1531. — Fol. 117. Accensement (avec droit d'essarter) d'une partie du Gros-Bois à Jean Philibert, d'Ornans, consenti par Charles-Quint, 1555. — Fol. 118 v°. Autre accensement de bois avec faculté d'essarter, au profil des habitants de Chantrans, autorisé par Étienne de Cinqens, lieutenant général du bailli de Dole, 1466. — Fol. 121-157 v°. Accensements à Pessans (près de Quingey), Bolandoz, Dole, Loray, Quingey, Esvillers, Colonne, Lombard, Dommartin, 1531-1548. — Fol. 159. Accensement des moulins, battoir et forge de Fraisans fait à Pierre Nardin, de Besançon, par Marguerite d'Autriche, confirmée par Charles-Quint, puis par Philippe H à ses descendants, 1527, 1528, 1558. — Fol. 170 v°. Accensement du bois de Plumont à Nicolas Lulier, sr de Raucourt, par Charles-Quint, 1543 (arpentement dudit bois situé sur Rans et Étrepigny par les soins de la gruerie, 1543). — Fol. 173. Maximilien vend aux échevins de Dole un cens de 300 l. estevenantes pour 3,900 fr., 1494. — Fol. 178. Accensement des moulins et fours de Dole aux habitants, par l'Empereur, 1531. — Fol. 180-183. Accensements de boutiques aux halles par l'intermédiaire d'Adrien de Salives, sr de Cerre, Jean Tho-massin, sr de Cendrecourt, conseillers au Parlement, et Lyonnet Battefort, receveur général et autres, à : Simon Blanchot, Charlotte de Crissey, Denise Bourcier, 1531-1558. — Fol. 185 v°. Accensement de la motte de la Vieille-Loye à Jean de Rubilly, ancien écuyer de cuisine de Jeanne la Folle, reine de Castille, belle-sœur de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, 1528 (confirmations successives, 1515-1529). — Fol. 191. Engagement des moulins et émi-nage de Dole et près de Lavans, par Jean de Chalon, prince d'Orange, gouverneur du comté, à Simon de Quingey, sr de Montboillon, pour 6,952 l., 1477 ; — échange par Maximilien, des moulins et éminage de Dole, contre la seigneurie de Quingey, 1494 ; — ratification par Marguerite d'Autriche de la donation de la seigneurie de Quingey, faite par Simon de Quingey à Jean ou, à défaut, à Catherin, ses fils, 1518. — Fol. 203. Retrait de la seigneurie de Quingey sur les héritiers de Simon de Quingey, et au profit de Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, par Marguerite d'Autriche, 1525. — Fol. 210-251. Accensements à Chantrans, Pointre, Frasn-lez-Montmirey, Ornans, Lombard, Dole, Salans, Vercel, etc., 1541-1566. — Fol. 251 v°. Vente par Philippe de Rouvres, duc de Bourgogne, à Thiébaud de Scey, du château de Scey en Varais, par 4,200 florins, 1359. — Fol. 252 v°. Allocation de 1,000 fr. pour réparer le château de Scey, consentie par Maximilien au profit de Philippe de Renne, sr de Montby, ladite place ayant été récemment démolie par les Français, 1494. — Fol. 253 v°. Achat de la terre de Scey pour 8,350 fr., au décret de feu Claude de Vienne, sr de Clervant, par Nicolas Perrenot de Granvelle, conseiller d'État de l'Empereur, 1550. — Fol. 266. Droit d'usage dans la forêt de Chau pour la verrerie de Courte-fontaine, concédé par Charles-Quint à Adam Jacques, subs-titut du procureur général au Parlement, 1539. — Fol. 271. Don de la seigneurie de Venues par Philippe II à Fernand de Lannoy, comte de La Roche, à titre viager, 1556. — Fol. 272. Marguerite d'Autriche autorise les habitants de Déservillers à partager leurs communaux, 1522. — Fol. 273. Concession d'une place à bâtir, d'une scierie et d'une huilerie à Ornans, en faveur d'Antoine et Pierre Colard, 1564. — Fol. 274-284. Accensements à Saules, Silley-Amancey, Colonne, Ornans, 1498-1566. — Fol. 286 v°. Accensement à Jean Bontemps d'étangs et portions de terres ou forêts, dans la forêt de Chau, par Maximilien, 1498 ; — confirmation par l'archiduc Philippe le Beau, 1498 ; — exécution par Antoine Carondelet, lieutenant général du gruyer, Thiébaud Barradot, 1499. — Fol. 302. Sentence du gruyer, Philippe de Vaudrey, maintenant le prieur de Courtefontaine dans ses droits d'usage dans la forêt de Chau, 1497. — Fol. 304 v°. Droits d'usage accordés aux habitants de Fraisans, dans la même forêt, soit pour eux, soit pour les forges, par Marguerite de Flandre, comtesse de Bourgogne, 1374 ; — confirmation par Marguerite d'Autriche, 1512. — Fol. 306. Arrêt du Parlement de Dole, reconnaissant les droits d'usage dans la forêt de Chau des habitants de Villars-Saint-Georges, 1440. — Fol. 307. Cens dû au Roi par les habitants de Septfontaines, à cause de leur four banal et du droit de fours particuliers, 1566. — Fol. 308. Lettres de Marguerite d'Autriche, cédant le four banal de Septfontaines aux habitants du lieu, 1512. — Fol. 312. Biais de Pontailler, écuyer, s' de Vaugrenans,

Philiberte, sa sœur, enfants et héritiers de Guillaume de Pontailler et de Claude de Ternant, vendent pour 12,000 fr. à Nicolas Perrenot la baronnie d'Apremont, 1538 (annexes, 1538-1536). — Fol. 318 v°. Engagère de la terre de Rochefort entre les mains de Claude de Vaudrey, s<sup>f</sup> de l'Aigle, par Maximilien et Marie de Bourgogne, 1479 ; — confirmation par Charles-Quint en faveur de Philibert de Châteauvieux et de Marie de Chalain, 1533. — Fol. 322. Accensement des bois de la Bretenière au profit de Marin Benoît, par Charles-Quint, 1538 (annexes, 1538-1565). — Fol. 333-348. Accensements à Éclans et Fraisans, 1550-1354. — Fol. 351-356. Accensements de boutiques aux halles de Dole, au profit de : Jacquot de Bruxelles, Baudouin Barrois, de Béthune, Claude des Fuibves dit Barbault, 1531-1548. — Fol. 359. Concession d'usage dans la forêt de Chau, aux habitants de la Vieille-Loye, par Philippe II, 1556. — Fol. 360. Enquête sur droits d'usage dans la forêt de Chau par les habitants de Salans, faite par Passequoy de Villeneuve, lieutenant général de la gruerie, à requête de Guillaume de Vienne, s<sup>f</sup> de Saint-Georges, 1437 ; — Fol. 365. Jugement relatif aux mêmes usages et usagers, rendu par Pierre Pétremand, lieutenant général de la gruerie, 1563. — Fol. 367. Concession par Philippe II à Adrien de Montureux du droit de retenue des seigneuries de Menotey et Raynans, moyennant une rente de 8 l., 1566. — Fol. 368-373. Accensements à Offlanges, Lavangeot, Authume, Goux-lez-Dole, 1496-1567. — Fol. 374. Sentence du gruyer Hugues de Lantenne, relative aux droits d'usage des habitants de Dampierre et Fraisans dans la forêt de Chau, 1423. — Fol. 378 v°. Lettres de Philippe II augmentant de 2,000 fr. le chiffre du rachat de la seigneurie de Scey, au profit de Thomas Perrenot de Granvelle, à cause de la réfection du pont de pierre de Cléron, 1570. — Fol. 381. Accensement à Thomas Mossans d'un emplacement au « Gour de Vay, » seigneurie d'Abbans, pour y construire un moulin sur le Doubs, 1571. — Fol. 387. Brevet de concierge des halles de Dole, au profit de Guillaume Ventrillon, de Villers-Farlay, 1573. — Fol. 388. Concession d'usage dans les bois de Colonne aux habitants de Toulouse et Fangy, par Philippe le Bon, 1446 (exécution par Jean de La Sauge, écuyer, lieutenant du gruyer, Philippe de Vaudrey, 1468). — Fol. 392. Abonnement au cens de 9 sols, de la grange du Fay (Fontain), consentie par la Chambre des comptes, au profit de Claude Vyol, de Mérey, notaire, 1573. — Fol. 394-398. Concessions d'usage dans la forêt de Chau, aux habitants de Montbarrey, par Othon IV, 1279, Jean sans Peur, 1414. — Fol. 401 v°. Don de droits d'usage aux habitants de Belmont sur la Loue par la reine Jeanne, 1316. — Fol. 403. Permission donnée aux mêmes par Philippe le Bon de prendre « bois de fol » en la forêt de Chau, pour entretenir leur pont, 1460. — Fol. 406. Octroi par Philippe II aux habitants de Dole de l'Hôtel-Dieu (chapelle et bâtiments avec dépendances) de cette ville, attendu que cette ville, « estant la premyère et capitale de nostred. conté, et celle à laquelle il y a le plus d'affluence de gens de tous estatz, artisans pauvres et mendians... y abbonde grand nombre de disetteux, mendians, pauvres et souffreteux malades, » 1576. — Fol. 407 v°. État des travaux exécutés au château de Scey-en-Varais depuis son acquisition, par Nicolas Perrenot de Granvelle, dressé à requête du cardinal son fils, co-tuteur de François Perrenot, s<sup>f</sup> de Scey, devant commissaires du roi, en présence des surintendants aux affaires du cardinal, Bonnet Jacquemet, trésorier des Salines, et Claude de Chavirey, s<sup>f</sup> de Vaucelles. Des ouvriers des divers corps d'état estiment en détail tous les travaux de maçonnerie, charpente, menuiserie, gypserie, serrurerie, vitrerie à un total de 20,907 fr. Ce sont : maître Richard Maire, maçon, de Besançon, (cinquante-quatre ans) ; Othenin Botte et Jean Guyotjeannin, maçon, d'Ormans ; Claude Bridolet, de Montgesoye, et Pierre Lorent, d'Ormans, charpentiers ; Jean d'Arc, dit de Peloux, et Anathoile Roy, d'Ormans, menuisiers ; Jean Cuenot et Guillaume Cornu, d'Ormans, serruriers ; Jean Bassand, d'Épenouse, et Sébastien Gaigier, de Fertans, couvreurs ; Gros-Jacques Clément, de Cléron, et Jean d'Arc dit de Peloux, verriers ; Jean Busseney, de Besançon, maître couvreur en cuivre ; Jean Jacquin, de Rurey, gypseur ; — une cheminée en pierre de Montrond, 40 fr. ; — une porte d'entrée et « la tour Saint-Denys, » 9 fr. ; — « en lad. tour St Denys il y a trois votes et trois estages, chacune vote en valeur de 30 fr., » 6 novembre 1576. — Fol. 418 v°. Concession de mairie aux habitants d'Ormans, par Philippe II, 1576. — Fol. 420. Permission analogue aux habitants de Baume-les-Dames, 1576. — Fol. 427 v°. Visite du pont de Cléron, bâti aux frais de Thomas Perrenot de Granvelle, faite à requête du cardinal tuteur de François, fils de Thomas, par commissaires de la Chambre des comptes, en présence d'ouvriers experts, parmi lesquels Richard Maire, de Besançon (estimation de la valeur, 4,0 fr.), 1577. — Fol. 429. Concession de la haute justice sur la motte de la Vieille-Loye, au profit de Jean Camu, maître des comptes, par Philippe II, 1579 ; — reprise de fief de cette seigneurie auprès du gouverneur François de Vergy, par Jean Camu, 1579. — Fol. 432. Concession du droit d'emboucher des porcs dans les forêts de Colonne, faite aux habitants d'Oussières et « Champtierrain, » par le duc Philippe le Hardi, 1398 ; — sentence de Hugues de Lantenne, gruyer, mettant en possession les bénéficiaires, 1408. — Fol. 434. Brevet de tabellion général au profit de Jean Boyvin, de Dole, procureur, 1579. — Fol. 435. Lettres de noblesse accordées par Philippe II à Jean Camu, conseiller, maître en la Chambre des comptes, 1578. — Fol. 440. Concession d'usage dans les bois de Colonne, au profit des habitants de la Ronce, par Philippe II, 1565. — Fol. 441. Droit d'usage, sa vie durant, accordé au cardinal de La Baume, en tant que prieur de Jouhe et de Montroland, dans la forêt de Chau « si grande, spacieuse, et habondante en bois de toutes espèces, tellement qu'elle suffit pour les commoditez de plusieurs villes et villages, » 1580. — Fol. 441 v°-458 v°. Droits de tabellions généraux accordés à : Jean Mareschal, de Vuillafans ; Louis Sachault, de Dole ; Claude Petitgnief, de Dole ; Jean Racine, de Naisey ; Antoine Verdoy, de Vercel, 1581-1585. — Fol. 459. Concession d'usage et pâturage dans la forêt de Chau, par le duc Eudes IV, aux habitants d'Augerans, 1333. — Fol. 461. Accensement par le roi à Nicolas Racle, conseiller-maître en la Chambre des comptes, d'une maison située à Dole, près des fortifications, appelée « la maison Parent, » « où se souloit tenir Ambroise Précipiano, » 1583. — Fol. 461 v°. Légitimation par le même de Pierre de Courlon, fils naturel de feu Jean de Courlon, écuyer, et d'Anatoile Troutin, de Rahon, 1584. — Fol. 463. Droits d'usage concédés aux habitants d'Augerans dans la forêt de Chau, par Philippe le Bon, 1464 et enregistré à la Chambre des comptes de Dijon, 1465 — Fol. 466 v°. Don du four de Crissey et de l'usage dans la forêt de Chau, par Alix de Savoie, comtesse de Bourgogne, au chapitre de Dole, 1278 ; — donation de ses biens et meubles au même chapitre par Jeanne de Lorraine, dame d'honneur de la comtesse, 1278. — Fol. 469 v°.



Accensement d'un mur ruineux, situé à Dole, près du boulevard Bergière, fait par le roi à l'auditeur Jean Viron, 1586. — Fol. 473. Institution de concierge des halles de Dole, pour Simon Crespin, 1586. — Fol. 473 v°. Brevet de tabellion pour Nicolas Perrenot, de Vercel, 1600. — Fol. 475. Accensement d'une vigne à Vuillafans, au tiers de la récolte, au profit de Jean Maître Humbert, dudit lieu, père du cha-pelain de Philippe, marquis de Rothelin, comte de Neu-châtel, sr de Vuillafans-le-Neuf, 1499. — Fol. 478-480. Brevets de tabellions pour Claude Pastoureau, d'Ornans ; Claude d'Anvers, de Vuillafans ; Pierre Monnier, de Loray ; Claude Bresillet, d'Arbois ; Claude Courtois, de Rochefort ; Pierre Baugey, d'Oiselay ; Nicolas Débief, d'Ornans ; Denis Pyot, de Montmirey, 1596-1609.

**1B2015** (Registre.) — Papier, in-folio, de 239 feuillets. (Table en tête.)

**1641-1730.** — *Sixième registre des accensements du domaine.* Fol. 1. Accensement du moulin de Couturette, à Arbois, au profit de Jean Paillet, de Bolandoz, par la Chambre des comptes, 1643. — Fol. 5. Achat d'un petit terrain au voisinage de ce moulin, par le même Jean Paillet, 1647. — Fol. 6. Marché pour les réparations des moulins de Quingey et amodiations pour huit ans à Claude Vernier, de Bolandoz, 1641. — Fol. 10. Traité pour la réparation des fours de Valempoulières, passé avec les habitants du lieu, 1645. — Fol. 10 v°. Amodiation des moulins de Poligny, pour dix-huit ans, et des fours de la ville et faubourgs, pour la même durée, à Jean Bulier ; 1644. — Fol. 17 v°. Amodiation des moulins de Chatmourceau et des Borneaux, à Philibert Bulier, de Poligny, 1646. — Fol. 21. Amodiation du moulin d'Étrepigny, à Gilles Chapelain, 1645. — Fol. 24 v°. Accensement du moulin Guignet, près des Verrières de Joux, à Antoine Hanriet, de Pontarlier, pour vingt-neuf ans, moyennant une redevance annuelle de 31 l., 1643. — Fol. 25 v°. Amodiation de l'étang de Selles (seigneurie de Jonvelle), à Jean Caput, 1653. — Fol. 26 v°. Traité passé par la Chambre avec Étienne Monnier, notaire à Ornans, pour la confection d'un nouveau rentier de la seigneurie dite de Chilly, à Fertans, 1653. — Fol. 27 v°. Amodiation de la tuilerie d'Azans, à Jacques Senostey, 1648. — Fol. 30. Amodiation, à charge de réparations et redevance, des four et moulin de Villars- Saint-Marcellin, à Joachim de Bonnay, coseigneur audit lieu, 1650. — Fol. 37. Accensement du moulin du Bois, sous Montbéliardot, à Pierre Lambert, de Guyans-Vennes, 1650. — Fol. 39. Traité passé entre la Chambre des comptes et la ville d'Arbois, pour la reconstruction des halles, audience, hôtel de ville, incendiés en 1638 par les Français, 1649-1650. — Fol. 46. Amodiation des étangs et moulins de Batterans-lez-Gray, par les archiducs Albert et Isabelle, à Claude de Boutechoux, sr dudit lieu, 1617. — Fol. 53. Amodiation du greffe du bailliage de Baume à Guillaume Amey, dud. lieu, 1653. — Fol. 54. Amodiation de la seigneurie de Pontarlier, pour dix ans, aux habitants de cette ville, 1652. — Fol. 58. Accensement de l'étang des Fourches (Colonne) à Jean Petit et Thiébaud, son fils, 1656. — Fol. 58 v°. Amodiation de la seigneurie de Baume, pour deux ans, au rendage annuel de 200 fr., à Claude-Gabriel Devillers, 1654. — Fol. 64 v°. Accensement du Moulin-Dessous ou Moulin-Vieux, près du château de Joux, à Louis Huet-Piard, de Pontarlier, 1661. — Fol. 65. Accensement de la verrerie de Selles (Jonvelle), abandonnée depuis les guerres de 1636, à noble Élie Finance, 1661. — Fol. 67. Amodiation des moulins de Jonvelle à François Roussel, 1662. — Fol. 68. Amodiation du poids de Pontarlier à Matthieu Bressand, 1662. — Fol. 68 v°. Amodiation du bois de Lave, près du pont d'Apremont, à Nicolas Marlot et consorts. — Fol. 70 v°. Amodiation du martinet des Planches à Denis Forat, forgeron à Salins, 1652 (visite du martinet par un commissaire, 1663). — Fol. 74. Traité avec les habitants de Lombard, La vans, Cessey, Chouzelot, Palantine, Pessans et Goux, pour les redevances dites « les meusons, » moyennant un abonnement de 200 fr. envers le Trésor, 1663. — Fol. 76 v°. Accensement de cours d'eau à Claude Perrot-Jantet, du Pissoux (val de Morteau). — Fol. 77 v°. Accensement d'un banc aux balles de Dole, à Pierre Pelier, marchand, 1662. — Fol. 78. Affranchissement de Pierre Prompt, d'Orgeans, et de Louis Prompt, de Charmont, par le prince de Wurtemberg-Montbéliard, 1663. — Fol. 79. Amodiation de la seigneurie de Montbozon à Renobert Pernelle, 1651. — Fol. 81. Convention passée entre la Chambre et le procureur postulant Jean-François Bouvier, de Quingey, pour renouveler le rentier de la seigneurie, 1664. — Fol. 84. Conventions analogues : pour la seigneurie de Gendrey et Orchamps, avec François Monnot, notaire à Gendrey ; — (fol. 85 v°) pour Jonvelle, avec Claude-Nicolas Grosjean, procureur de la seigneurie, 1665. — Fol. 90 v°. Traité avec Pierre-Glande Humbert, pour le redressement des moulins de Roche- fort, 1665. — Fol. 92 v°-95 v°. Traités analogues pour les moulins d'Oye (1665), Étrepigny (1667). — Fol. 99. Rendue des bâtiments neufs des halles, audience et prison d'Arbois, 1667. — Fol. 103. Autorisation de vendre biens de fiefs à gens « ignobles, » jusqu'à concurrence de 1,0 pistoles, accordée à Anne-Françoise de Blye, veuve de Denis de Malpas, attendu « le peu de revenu que rapportent les fonds au comté de Bourgogne, » par le Roi, 1664. — Fol. 104-105. Renouvellement des rentiers d'Ornans et Vesoul, 1667. — Fol. 111. Autorisation de barque sur le Doubs, près d'Orchamps, accordée à Claude Andressot, capitaine an terce du marquis de Saint-Martin, 1670. — Fol. 112. Jouissance du four de Quingey, durant quatorze ans, concédée aux Dominicains, 1671. — Fol. 119. Accensement d'un moulin à Raincourt, à Claude de Vesoul, s<sup>f</sup> de Raincourt et Pierrecourt, 1673. — Fol. 124 v°. Accensement des moulins de Rochefort à Jacques Colin, de Pesmes, et Marguerite Pajot, sa femme, 1678. — Fol. 129 v°-130. Accensements de boutiques aux halles de Dole, 1678. — Fol. 132 v°. Accensement des moulins de Quingey à Jean Pleyère, maître de forges, pour les transformer en forge, 1678. — Fol. 144. Accensement d'un cours d'eau, à Villers-sous-Chalamont, pour y bâtir un moulin, consenti à Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, 1679. — Fol. 148. Accensement d'une portion de terrain dans la forêt de Chaux aux ermites de Montjou (congrégation de Saint-Jean-Baptiste), 1680. — Fol. 152. Accensement d'un mur, rue du Vieux-Château, à Gilbert Senes- chal, 1680. — Fol. 154 v°. Traité fait avec Philippe-Emanuel de Montfort, au sujet des étangs de Batterans-lez-Gray, 1681. — Fol. 159-174 v°. Accensements de vignes, prés, etc., à divers, aux territoires de Moutmirey-le-Château, Étrepigny, Quingey, Saint-Aubin, Salins, Châllillon-le- Duc, La Châtelaine, Éclans et Éclangeot, 1681-1685.— Fol. 175 v°. Cession de droits sur les forges de Quingey, par Charlotte Febvre, à Renobert Pourcy, 1684. — Fol. 179 v°. Accensement de terrains à Montbozon,

au profit de Jean- Baptiste Pouhat, 1685. — Fol. 182. Autre accensement d'un terrain à Montmirey-le-Château, au profit de Philippe- François Vacelet, greffier en la Chambre des comptes. — Fol. 185. Procès-verbal de réparations aux forges de Quingey, et traité passé avec Renobert Pourcy, amodiataire. — Fol. 189. Amodiation d'une boutique aux halles de Salins, sous l'image Notre-Dame, au profit de Guillaume Marchand, cordonnier. — Fol. 196 v°. Reconnaissance d'un cens sur le moulin Trésorier, à Port-sur-Saône, par Pierre- François Raclet, chanoine de Besançon, 1686. — Fol. 211. Accensement du moulin et de l'étang le Comte, à Batterans-lez-Gray, pour Étienne-Denis Fournier, géomètre, 1691. — Fol. 220. Procès-verbal de l'état des bâtiments et moulins de Batterans, 1692. — Fol. 231 v°-236. Accensements divers de pièces de terre provenant de la maison de Chalon, 1705-1730.

**1B2016** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 12 feuillets.

**1589-1755.** — *Septième registre des accensements du domaine.* Fol. 1. Accensement d'une scierie avec battoir, à Pontarlier, à Denis du Moulin, bourgeois dudit lieu, 1589. — Fol. 3. Reconnaissances de terre au val d'Usier, par François Bouveret, de Sombacourt, 1751. — Fol. 4. Reconnaissances générales des habitants d'Oye-et- Palet, 1753. — Fol. 6. Reconnaissances générales des habitants des Verrières-de-Joux, 1753. — Fol. 8. Vente par Pierre Roger, bourgeois d'Ornans, à Joseph Jolet, maître papetier audit lieu, d'une maison située près de la vieille papeterie, 1753. — Fol. 10 v°. Reconnaissance d'un cens mentionné au précédent contrat par Joseph Jolet, maître papetier, 1755.

**1B2017** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 14 pièces papier, dont 4 cahiers, petit in-folio, de 20, 18, 11 et 8 feuillets, 2 sceaux.

**1390-1603.** — *Domaine de la maison de Chalon (confiscation).* Reprise de fief du partage de Châtelbelin, fait à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, par Jean de Chalon, sr de Châtelbelin, 1390 (copie) ; château de Châtelbelin et tour de Grimbert, partie des salines et des rentes en fiefs constitués sur elles: Nancuisse, Saint-Laurent-de-la-Roche, Beaufort, Beaurepaire-en-Bresse, Binans, Vernantois, Montgefond, Saint-Amour, Cressia, Laubépin, Présilly, Béliou et la Villette, Bornay, Valefin, Virechâlel, Féligny, Chambéria, Boutavant, Viremont, Moutonne, Alièze, Châtelneuf, l'Essart-en-Bresse, Commenailles, Saint-Julien, Montfleur, Toulangeon, Dournon, Conflans, Vennes, Chavannes, Dramelay, Arinthod, Olfierne, Montaigu-sur- Lons-le-Saunier, Chevrel, Andelot, Marigna, Revigny, la moitié de Lons-le-Saunier, Monnet, Marigny, La Buchille, Saint-Aubin, Pagny, Chay, etc. ; — lettres de Philiberte de Luxembourg, mère de Philibert de Chalon, déclarant accepter au nom de son fils en toute leur teneur les lettres de feu l'archiduc Philippe le Beau, roi de Cas Lille (1504), confirmant les lettres de Marie de Bourgogne (1477) et de Maximilien (1493) rendant au prince d'Orange les terres jadis confisquées sur Louis de Chalon, comte de Tonnerre (texte de ces diverses lettres), 1504 (copie). — « Ce qu'est à faire par les officiers généraux suyvnt les délibérations faictes par le conseil et gens des comptes à Dole, en juin 1550, concernant les affaires de la maison de Chalon, » instructions concernant les fonctions et attributions détaillées de tous les officiers soit généraux, soit locaux, de la maison de Chalon (copie) ; — mémoires sur l'état et compte des confiscations envoyés en 1571, par le receveur général Philippe Marchant ; — mémoire et instructions pour Dierick de Hombro et Thomas Doria, Génois, demeurant à Besançon, de ce qu'ils auront à négocier au nom d'Antonio de Rys, trésorier général des confiscations royales, avec le receveur général Marchant, 1573 ; — prêt par la Chambre des comptes aux doyen et chanoines du chapitre de Dole, d'ornements d'église, tirés du château Sainte-Anne (maison de Chalon) et se composant : d'une chasuble à dire messe, de drap d'or frizé à double frizure, damassé de rouge avec ses ouffroy tous couchez d'or fin. Sur le derrière de lad. cha-suble sont représentées trois histoires en broderie dont l'une est la Nativité de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, et sur le devant de lad. chasuble sont deux autres histoires de même broderie et ouvrage plus l'estole et le manipule d'icelle, chasuble et les deux tuniques de mesme estouffe qu'icelle chasuble garnyes d'ouffroys couchez d'or fin et d'histoire en broderie, » 1586 (restituées en 1603). — Inventaire des titres des seigneuries de Chalon remis à la Chambre par Antoine Glanne, fils de feu Pierre Glanne, procureur général de ladite maison, 1591 ; — ordre donné par le conseil des Pays-Bas de donner mainlevée d'une rente de trente écus d'or, due à raison de son aïeul Pierre Despotots, créancier d'Hugues de Chalon, « Claude Despo-tots, veuve de Pierre de Bussy, sr de Vesclès, 1593 ; — lettres reversales de l'octroi fait à Philippe-Guillaume d'Orange, comte de Nassau, des biens du feu prince d'Orange, son père, situés au comté de Bourgogne, par les archiducs Albert et Isabelle, « au camp devant Ostende, 29 octobre 1601, » 1602. Procuration donnée par Philippe Guillaume, prince d'Orange, comte de Nassau, à Jean-Baptiste Liedremans, son trésorier et conseiller intime, pour recevoir de la Chambre des comptes remise des titres et comptes des biens de Chalon dont on lui accordait mainlevée, 1603.

**1B2018** (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 4 cahiers, petit in-folio et in-folio, de 23, 13, 10 et 36 feuillets.

**1602-1683.** — *Domaine de Chalon.* Inventaire des papiers rendus à Philippe-Guillaume d'Orange à la personne de Jean Huenelman et Jean-Baptiste Liedremans, ses conseillers intimes, 1602 ; — état des pièces retirées au nom du prince d'Orange, par Jean Junet, 1605 ; — patentes de Philippe III incorporant au domaine des sauneries les bois des seigneuries de la maison de Chalon, 1623 ; — procédures entre Jean, comte de Nassau et Philippe-Guil-laume, prince d'Orange, au sujet des biens de Chalon, 1626 ; — inventaire des titres de Châtelbelin et dépendances re-posant aux archives de la Chambre, 1648 ; — fragment d'un registre de 1683, contenant le dénombrement du do-main de Chalon et de ses revenus.

**1B2019** (Liasse.) — 33 pièces papier.

**1374-1625.** — *Domaine de Chalon.* Seigneuries. Copie de l'affranchissement de divers sujets de Fraroz, la Latette, etc., déclarés

bourgeois de Nozeroy par Hugues de Chalon, 1374 ; — copie de l'affranchissement d'Estevenet et Vienet Lombarde, de Plénise, par Louis de Chalon, prince d'Orange, 1448 ; — copie de l'affranchissement de Jean Grand le Valet, de Doye, par Nicoledé « Coionay, » sr dud. lien, 1502 ; — procuration donnée par Guillaume, prince d'Orange, à divers légistes et officiers, pour le représenter au comté de Bourgogne, dans l'administration de ses terres et la défense de ses droits, 1556 (copie) ; — extraits de comptes ; — visite des moulins de Bletterans (vers -1590) ; — pièces diverses concernant les seigneuries de Beaumont, Montfaucon, Vaire, 1591-1599.

**1B2020** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 2 cahiers, petit in-folio, de 21 et 9 feuillets.

**1537-1673.** — *Domaines confisqués sur divers.* Confiscations prononcées « pour transgression d'esdz concernant nostre sainte foy » de Geoffroy de Hest, libraire à Dole, de Jean Ponceot dit Guyot, de Pierre Romain, notaire, de Jean Le May, libraire, de Jacques Marpy, orfèvre, d'Antoine Bernard, par le bailliage de Dole, 1537 ; — sentences du bailli de Dole, Philippe Florimond, rendues à requête du procureur fiscal, Jean Seguin, contre divers particuliers du ressort, pour crimes et délits, prononçant confiscations, 1572-1574 (notifications à la Chambre pour exécution) ; — inventaire des Meus meubles et immeubles confisqués sur Claude de Vers (père de François Merceret dit de Vers et de Suzanne de Vers) et d'Antoine Mouchet, sieur de Myon, dressé à Salins, par Jean Laborey, député par le Parlement, 1577 ; — étain, meubles de chêne et noyer (buffets, coffres, chaises) ; « une ymage de Nostre-Dame faite de pierre de marbre ; » — « item trois escussons que sont les armories des sieurs de Vers ; » — « ung crucifix fait sur toile et une Magdeleine ; » — pots de cuivre, cassettes, chandeliers de laiton ; « une ymage de Magdeleine faite de pierre blanche rompue ; » — détail des terres ; — lettre des officiers de Pontarlier touchant les biens confisqués sur Claude Franchet, s' d'Osse, 1619 ; — biens confisqués sur Jean Quotte, d'Igny, 1627 ; — état des deniers provenant des seigneuries de Rye, Rahon et Neublans, annotés au bailliage de Dole, rendu à Jean Pétremand, procureur subrogé du duc d'Elbeuf, par Mongeot Larquand, 1637 ; — rentes confisquées sur le maître des comptes Tissot, 1638 ; — revenus de terres confisquées sur le marquis d'Aumont (Avanne), 1649 ; — arrêt de la Chambre de justice de Besançon condamnant à être pendu et étranglé, ses biens confisqués, Simon Bernard dit Beaulieu, de Jonvelle, 1673.

**1B2021** (Liasse.) — 37 pièces papier, dont 6 cahiers, petit in-folio, de 7, 5, 14, 14, 18 et 16 feuillets.

**1493-1564.** — *Fermes du domaine. Amodiations.* Contrôle des fermes du bailliage d'Aval, amodiées à Poligny le 1<sup>er</sup> octobre 1493 : Pontarlier, prévôté, 30 l. ; scribe (clergie), 50 s. ; péage, 28 l. ; vente des foins, 10 l. ; — Château-Chalon, Toulouse, Grozon, Arbois, Marnay, Pupillin, Valempoulières, Montrond, Orgelet ; — contrôle des fermes du bailliage de Dole, 1496 ; — contrôle des fermes d'Aval amodiées par Jean de Poupet, s' de la Chauz, bailli d'Aval, assisté de ses officiers subalternes et de Jean Mouchet, sr de Toulangeon, trésorier de Dole, 1546 ; — même contrôle pour 1549 ; — amodiation de la clergie de la mairie d'Amont de Salins à Sébastien Ménécard, 1559 ; — contrôle des fermes d'Aval, amodiées par le bailli Jean de Poupet, 1561. — Registre de commissions et autorisations relatives au domaine données par la Chambre des comptes, 1562-1564. — Fol. 1. Autorisation donnée au doyen de Dole, Guillaume de Boisset, de vendre une rente de 400 fr. en principal, pour achever la construction de la maison du doyen, 1562. — Fol. 2. Commission de messenger de la Chambre des comptes donnée à Pierre Tartarin. — Fol. 3. Commission pour le rentier de Bracon, donnée à Pierre Girardot, Guyenet son fils, et Jean Merteau. — Fol. 3 v°. Commission donnée à l'auditeur Guillaume de Hénault de se rendre dans les seigneuries du domaine pour y vendre les vins, 1563. — Fol. 4 et suivants. Autres mémoires donnés à des conseillers maîtres pour même objet. — Fol. 8 v°. Commission de forestier à cheval dans le Bois-Mouchard, en faveur de Poly Tortelet, 1563. — Fol. 9 et suivants. Commissions diverses données au greffier Nicolas Racle et à Guillaume de Hénault, pour vente de graines et locations diverses, 1563-1564.

**1B2022** (Registre.) — 114 pièces papier, dont 1 imprimé, 2 sceaux.

**1602-1637.** — *Fermes du domaine. Amodiations.* Amodiation d'une pièce de vigne à Jonvelle par Martin de Villers, s' de Grignoncourt, 1602 ; — amodiation des terres de Poligny, Colonne, Grozon, Buvilly, Aumont et autres terres d'Aval, 1605 ; — fermes de 1606 ; — 1608 ; — 1610, 1613, 1616, 1617, 1626, 1630, 1631 ; — amodiation de la ferme du greffe de Gray à Bénigne Balahu, 1631-1638 ; — conditions d'amodiation des seigneuries du domaine, en présence des fiscaux du Parlement (plaq. in 4° de 20 p. imprimée), 1632 ; — amodiation de divers greffes ou recettes, 1632-1637.

**1B2023** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 52 pièces papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 73 feuillets, 1 cachet.

**1636-1771.** — *Fermes du domaine. Amodiations.* Correspondance et adjudications de membres du domaine à Salins, Vernier, Orchamps, Dole, Montmorot, Bracon, Lons-le-Saunier (la peste règne dans ce lieu à la date du 9 juin), 1637 ; — amodiation de Châtillon-sous-Mâche, 1640 ; — condition d'amodiation des seigneuries domaniales ou confisquées, 1647 ; — fol. 6. Bailliage d'Amont ; Vesoul, Vaivre, Chariez, Faucogney, Château-Lambert, Belfays, Châillon-le-Duc, Voray ; biens confisqués : dames de Lieffrans, sr de Châteaueux, Mercey, Gevigney, Vitrey, Chauvirey, Flagy, Avanne, Chauz, Vauvillers ; — fol. 22. Ressort de Gray ; Apremont, Échalonges ; biens confisqués : Autrey, Rigny, Villefrancon, Fédry et Queutrey, Dampierre-sur-Salon, Lieffrans, Delain, Pierrecourt, Aumonières, etc. ; — fol. 35. Aval, Montmorot, Montaigu, Montréal, Château-Chalon ; biens confisqués, Arbouans, Grusse, Revigny, Chevreaux, Savigny, Courlaoux, Conliège, Salins, Aiglepiepierre, Chay ; — fol. 57. Dole, Augerans, Rochefort, Orchamps, Fraisans, Étrepigny, Montmirey, Santans, Colonne, etc. ; biens annotés à Clervant, Étrabonne, Rahon, Gevry. — Amodiation de la seigneurie de Châtillon-le-Duc, 1652-1672 ; — procédures relatives aux amodiations du

domaine, 1764-1771.

**1B2024** (Liasse.) — Papier, 42 pièces.

**1762-1768.** — *Fermes du domaine.* Amodiations. Minutes des baux du domaine et droits du roi dans les di-vers bailliages de la province, à Pontarlier, Jonvelle, Corre, Godoncourt. Chambornay-lez-Pin, Quingey, Échenoz-la- Meline, Voiteur, Buthiers, Poligny, Ornans, Tarcey, Montbozon, les Arsures, Aumont, Baume, etc., à la diligence du directeur des domaines.

**1B2025** (Registre.) — Papier, in-folio, de 220 feuillets.

**1737-1769.** — *Fermes du domaine.* Amodiations. Fol. 1. Bail des fermes générales, en faveur de Jacques Forceville, pour toute la France, moyennant 70,900,000 li-vres, 1737 (602 articles) ; — arrêt d'enregistrement à la Chambre des comptes de Dole, 1739. — Fol. 124. Bail des fermes générales en faveur de Thibaud de la Rue, bourgeois de Paris, 1743. — Fol. 139 v°. Bail des fermes unies de France, en faveur de Jean Girardin, 1749. — Fol. 150. Autre bail en faveur de Pierre Henriot, 1755. — Fol. 162. Autre en faveur de Jean-Jacques Prévost, 1761. — Fol. 192. Patentes de Louis XV concernant les octrois municipaux, 1765. — Fol. 194. Bail des fermes générales, au profit de Julien Alaterre, 1768. — Fol. 219. Arrêt de la Chambre enregistrant une soumission de bail des revenus domaniaux en Franche-Comté, présentée par Nicolas Sausseret, pour six ans, du 1er janvier 1769 au 31 décembre 1774, pour 6,700 l. par an, 1769.

**1B2026** (Liasse.) — Papier, 78 pièces.

**1580-1581.** — *Fermes du domaine.* Ventes de vins et graines par les soins de la Chambre des comptes. Affiches et cahiers des charges publiés dans les divers ressorts, soit par les soins des officiers de justice, soit au prône par les curés ; — certificats de publication ; — vente des grains et vins des seigneuries d'Arguel, Montfaucon et Vaire, par l'auditeur Claude Poutier, 1581, 4 février ; — vente de grains et vins à Poligny, par le conseiller François Inglois, 6 février ; — vente des graines de la trésorerie de Vesoul, d'Orgelet, Lons le-Saunier, Montaigu, Coligny, etc., 9 février ; — de Baume-les-Dames, 11 février.

**1B2027** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 10 cahiers, petit in-folio, de 24, 6, 18, 11, 5, 15, 10, 15, 10 et 6 feuillets.

**1568-1584.** — *Domaine.* Lods et contrats. Contrôle des actes soumis au sceau de la Chambre des comptes pour droits de lods, du 27 août 1568 au 6 octobre 1571 ; — con-trôle des lettres refusées au sceau du roi en 1575 ; — en 1576 ; — en 1582 ; — lettres scellées du mois de janvier 1583 ; — lettres refusées même année ; — lettres scellées et lettres refusées en 1584.

**1B2028** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 146 feuillets.

**1570-1583.** — *Domaine.* Lods et contrats. « Registre des lectres scellées en la Chambre des comptes du roi en janvier 1569 au scellé des seigneuries de la maison de Chalon, à charge de, par les acheteurs, vuidier leurs mains ou aultres conditions, pour les faire observer quant besoing sera. »

**1B2029** (Registre.) — Papier, in-folio, de 241 feuillets.

**1750-1768.** — *Domaine.* Fiefs du comté de Bour-gogne. Ensaisinements. Registre premier servant au rece-veur général des domaines et bois à ensaisiner les titres de propriété des vassaux du roi, possédant fiefs et biens no-bles dans la province. — Fol. 1 v°. Alexis Guillaume, fief dit « de Laviron » à Montbozon, Thiégnans et Montroz, 1750 ; — la maréchale de Beauvau, à Nancy, pour Raincourt. — Philibert et Éléonore-Gabriel Saillard, pour la Villette-lez- Saint-Amour ; — fol. 2. M. de Capizucchi, marquis de Boncourt, pour Cemboing ; — fol. 3 v°. Claude-François et Pierre-Antoine Peting, pour rente sur les salines ; — Charles-Philippe Rousset, pour Avrigney ; — fol. 5. Charles Guyotte, pour Velloireille-lez-Choye ; — fol. 5 v°. Philippe de Rye, pour la baronnie de Rye, 1751 ; — fol. 6. Nicolas-Hippo- lyte Marquis, pour Arc-sous-Cicon ; — fol. 7. Jean-François Lampinet, pour Navenne et Graisse ; — fol. 8. M<sup>me</sup> de Magnoncourt, pour Fédry — fol. 10. M. Mairet de Châtillon, pour Montrond ; — fol. 11. M. Boulin de Diancourt, pour Tromarey, Bomboillon et Chancevigny ; — fol. 12. Jean Noirepoudre, pour Angirey ; — fol. 14. M<sup>lle</sup> Pourcheresse d'Étrabonne, pour la baronnie de Vaire ; — fol. 15. Germain Sallier, pour Froley ; — fol. 17. M. Garnier, pour Parcey, 1752 ; — fol. 23. Pierre Josse et Marguerite Girard, pour Fresne-sur-Apance ; — fol. 26. Claude-Alexandre Tricornot, pour le Tremblois, 1753 ; — fol. 29. Jean-Baptiste Blondeau-Fauche, pour Athoze, 1757 ; — fol. 39. Le duc de Randan, pour Neuchâtel ; — fol. 40. Le même, pour l'Isle- sur-le-Doubs ; — pour Châtelneuf-sur-Vuillafans ; — fol. 44. Le marquis de Bauffremont, pour Cordiron ; — fol. 46. Le même pour Corcondray ; — fol. 59. Jean-Claude Belot, pour Moncley et Chevigny ; — fol. 62. Charles Rigney, bourgeois de Gy, pour Velleclair ; — fol. 75. Le marquis de Raincourt, pour Raincourt, 1758 ; — fol. 84. Le marquis de Chapuis, pour Pontcey ; — fol. 89. Pauline de Gand de Middelbourg, épouse de Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauraguais, et Louise-Pauline de Gand de Mérode, pour Arlay, 1759 ; — fol. 93. Les mêmes, pour Bletterans ; — fol. 117. Rodrigue-Thérèse-François-César Masson, pour la baronnie de Longwy, 1760 ; — fol. 119. Jean-Claude, comte d'Hennezel, pour Beaujeu ; — fol. 131. Jeanne-Philiberte Balland, épouse d'Antoine Broche, bourgeois de Dole, pour La Bretenière ; — fol. 134. Jean-François Baulard, pour Angirey ; — fol. 163. MM. d'Arvisenet, pour Auxon-Dessus ; — fol. 169. Antide-François de Constable, pour Gesans, 1761 ; — fol. 173. La marquise de Rosen, pour Achey ; — fol. 179. Ferdinand-François Hartmann de Thuillières-Montjoie, pour le comté de la Roche, 1762 ; — fol. 183. Pierre-Gaspard Grimod, s' d'Orsay, pour Autrey ; — fol. 188. Joseph-Claude-François Jacquard , s' d'Annoires, pour la seigneurie dite de Montot à Montbozon,

- Maussans, etc., 1763 ; — fol. 199. Jean-François-Gabriel Barberot, pour Autet, 1764 ; — fol. 205. Marie-Alexis-Dominique de Boilotizet, marquis d'Ormenans, pour la moitié de Guiseuil, 1764 ; — fol. 219. François-Gabriel de Chapuis, pour Mont-le-Vernois, 1765 ; — fol. 220. Le même, pour Oricourt, 1765 ; — fol. 227. Elisabeth Courty, femme séparée de Claude-Joseph-Armand Dubet, 1766 ; — fol. 233. Louise- Françoise Bigres, veuve. d'Eusèbe-Jacques Chaspoux, marquis de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, pour la baronnie de Rye, 1767 ; — fol. 239 v°. Claude-Odo Guillemin, professeur à l'Université de Besançon, pour Vaivre, 1768.
- 1B2030** (Registre.) — Papier, in-folio, de 312 feuillets.  
**1949-1768.** — *Domaine. Ensaisinement de fiefs. (Double du précédent.)*
- 1B2031** (Registre.) — Papier, in-folio, de 111 feuillets.  
**1768-1777.** — *Domaine.* Second registre des ensaisinements de fief. — Fol. 1 v°. Ensaisinement de François Varin, conseiller au Parlement, pour la chevance dite de Toulangeon, à Saint-Aubin, 1768 ; — fol. 6. Mélanie- Joséphine-Monique, née comtesse de Mérode, épouse séparée de biens de Henri-Ange, comte d'Apremont, pour Vaite ; — fol. 12. M. Javel, pour Villers-Farlay, 1769 ; — fol. 17. ; M. Fariney, conseiller-maître à la Chambre des comptes, ; pour une maison à Vesoul ; — fol. 20. Charles-Joseph Henrion, s<sup>r</sup> de Magnoncourt, pour fief à Arpenans ; — fol. 23. Simon-Gabriel Huot, s<sup>r</sup> de Charmoille, pour Port-sur- : Saône, 1770 ; — fol. 25. Jacques Bresson, pour Bousseraucourt ; — fol. 29. Claude-François Matbelat, pour Cemboing ; — fol. 40. Le duc de La Rochefoucauld, pour Arlay, 1771 ; — fol. 44. Le même, pour Réaumont ; — fol. 52. Le même, pour Montrond ; — fol. 55. Claude-François Guy, marchand à Besançon, pour Épenoux, 1772 ; — fol. 65. Le prince de Bauffremont, pour Aumont, 1773 ; — fol. 83. Le marquis de Choiseul, pour Cresancey ; — fol. 84. Jean- Slauislas Dunod de Charnage, pour Uzelle, 1774 ; — fol. 90. La comtesse de Lauraguais, pour Orgelet ; — fol. 100 v°. François-Michel Petit de Marivat, pour La Vaivre, 1776 ; — fol. 102. Marie-Charles-Hilaire-Flavie de Froissard, marquis de Broissia, pour Dammartin-lez-Pesmes ; — fol. 104. Luc-Antoine Mareschal, pour Audeux, 1777 ; — fol. 108. Charles-François, baron de Montjustin, pour la baronnie et les fiefs de Cordiron (à Montjustin), de Velotte, d'Aulrey- lez-Cerre, etc. ; — fol. 110 v°. Joseph Henriot, marchand ; à Levier, pour une maison à Ornans.
- 1B2032** (Registre.) — Papier, in-folio, de 10 feuillets.  
**1750-1774** — *Domaine .* Ensaisinementdes fiefs dans le ressort de Dole. Fol. 1 v°. Ensaisinement d'Antoine Car-relet, pour le fief de Souvans, situé à Monnières et Sampans, 1751 ; — Claude-Philippe Garnier, pour le fief Duprat ou de Vaudrey, à Falletans, 1752 ; — fol. 2. M. Bougauld, maître des comptes honoraire, pour une maison à Dole ; — fol. 3. Henri Boilley, de Moissy, pour une boutique aux halles de Dole, 1753 ; — fol. 4. Denise Grosey, veuve Moréal, pour une cuverie et cave, rue d'Azans, à Dole ; — fol. 5. Pierrette Courbe, épouse d'Alexis Perroz, pour une boutique aux balles de Dole ; — fol. 9. Antoine Pâris, conseiller-maître, pour une maison à Dole, 1768 ; — fol. 10. Pierre Opinel, pour une boutique aux balles de Dole, 1771 ; — fol. 10 v°. Jacques Mollet, pour une vigne à Montmirey, 1774.
- 1B2033** (Cahier.) — Papier, in-folio, de 5 feuillets.  
**1763-1777.** — *Domaine.* Ensaisinement de la prévôté de La Loye, bailliage de Dole. Fol. 2. Ensaisinement de Joseph Perrin, d'Arbois, pour les moulins de la Loye, 1763 ; — fol. 3. Denis Prudent le jeune, pour une pièce de terre à la Vieille-Loye, 1767 ; — fol. 5. Jacques Breton, pour un journal de terre au même lieu, 1771 ; — fol. 7 v°. Jean-Antoine Tournier, ancien officier, pour immeubles à la Vieille- Loye, 1777.
- 1B2034** (Registre.) — Papier, in-folio, de 92 feuillets.  
**1737-1739.** — *Domaine.* Ensaisinements de la prévôté de Saint-Aubin, bailliage de Dole. 1er registre. Fol 4. Ensaisinement de Claude Chaumont, de Saint-Aubin, pour biens de roture, 1737 ; — ensaisinements de divers roturiers de Saint-Loup et Saint-Aubin, 1737-1739.
- 1B2035** (Registre.) — Papier, in-folio, de 88 feuillets.  
**1737-1739.** — *Domaine.* Ensaisinements de la prévôté de Saint-Aubin. (Double du précédent.)
- 1B2036** (Registre.) — Papier, in-folio, de 94 feuillets.  
**1739.** — *Domaine.* Second registre d'ensaisinements de la prévôté de Saint-Aubin. — Fol. 1. Ensaisinement de François Cachard, pour terrain situé à Saint-Aubin ; — fol. 54. Jean Gaulard, à Saint-Aubin ; — fol. 60. Marguerite Bolot, à Aumur ; — fol. 94. François Seguin, fils de Fran-çois Seguin le vieux, 1739.
- 1B2037** (Liasse.) — 163 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio de 21 feuillets, 1 sceau.  
**1430-1585.** — *Affranchissements.* Instructions pour Jean Richardot, président du conseil d'Artois, Jean Michotey, conseiller au Parlement de Dole, François Linglois, premier maître en la Chambre des comptes, Jean d'Amondans, avocat, pour procéder À l'affranchissement des mainmortables de toutes les seigneuries du domaine, y compris toutes les terres confisquées sur le prince d'Orange, 1582, 11 février ; — publication aux prônes et audiences de l'ordonnance du roi, prescrivant les affranchissements et en déterminant les conditions, 20 février ; — correspondance des commissaires soit avec le gouvernement des Pays-Bas, soit avec les

officiers des seigneuries et échevins des villages, février. — Dépenses faites par les commissaires dans la seigneurie de Rougemont, 1583 ; — réclamations des habitants des Hôpitaux- Vieux. et Neufs et de Métabief, déclarant ne pouvoir se conformer aux conditions d'affranchissement imposées par le roi et produisant un affranchissement concédé en 1430 par Louis de Chalon en faveur d'un habitant des Hôpitaux (liste de ce document en copie) 1583 ; — réponse des commissaires ; — corrections faites au texte des affranchissements par le greffier Clereval, attaché aux commissaires, 1585 ; — formules d'affranchissement préparées et laissées en blanc. — Affranchissements dans les villages, 1582 : Abbans ; — Amancey ; Arguel ; Asnières ; Aveney ; Bartherans ; Beure ; Bonnevaux ; Bartherans ; Boujailles ; Boussières ; Bouverans ; Byans. (Déclaration de tous les biens possédés par chaque chef de ménage affranchi, visés et signés par le greffier Clereval.)

**1B2038** (Liasse.) — 150 pièces papier, 1 cachet.

**1583-1585.** — *Affranchissements (suite)*. Chapelle- d'Huin ; Charency ; Châtillon-sur-Maîche ; Chazelot ; Cize ; Crosey-le-Petit, Cuiseaux ; Cuvier ; Déservillers ; Dommar-tin ; Dompierre ; Dournon ; La Doye ; Équevillon ; Essavilly ; Éternoz ; Fraroz ; Frasne ; Froidefontaine ; Germéfontaine ; Gevigney ; Grangettes ; Guyans-Vennes ; Houtaud ; Jonvelle ; Jougne ; La Latette et Levier.

**1B2039** (Liasse.) — 165 pièces papier.

**1582-1585.** — *Affranchissements (suite)*. Malans ; Mièges ; Mignovillars ; Montfaucou ; Montferney ; Montgesoye ; Montmahoux ; Monlriivel ; Mournans , Mouthoux ; Nans ; Ney ; Nozeroy ; Orchamps-Vennes ; Orruoy ; Ormans ; Petit-Villars ; Plénise ; La Rivière ; Rougemont ; Saraz ; Selles ; Servance ; Le Tartre ; Thise ; Tressandans ; Vannoz ; Vaux-et-Chantegrue ; Vennes ; Vercel ; Vers ; Villars-Saint- Marcellin ; Villers-sous-Chalamont ; Vuillafans et Vuillecin.

**1B2040** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 7 pièces papier.

**1438-1590** — *Légitimations*. Lettres de Philippe le Bon légitimant Jean de Vergy, écuyer, s<sup>r</sup> de Soille, fils du maréchal de Bourgogne, feu Jean de Vergy, et de Jeannette de Bourguignon, « lequel est bel jeune escuier, très bien moriginé, qui bien vaillamment a poursuy et poursuit les armes, » 1430 ; — lettre de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, recommandant prompte exécution de ces lettres à la Chambre des comptes de Dijon, « pour ce que le bastart de Vergy, porteur de cestes, a charge de la garde d'aucunes forteresses notables, par quoy sa présence en la marche d'icelles est très nécessaire, » 1431. — Lettres de Philippe le Bon légitimant Anne Naisey, fille adultérine de Jacquot Naisey, citoyen de Besançon, et d'une religieuse, 1457 (requête d'Anne Naisey et enquête faite à Besançon, 1456 ; — copie du contrat de mariage d'Anne Naisey avec Pierre Rougemont, de Baume, 1441 ; d'une donation à cause de noces faite par Marguerite de Salins, abbesse de Baume, de 95 florins d'or au jeune ménage, 1441) ; — quittance de 12 écus donnée par Drouhin d'Eschenon, receveur des deniers extraordinaires du duc, 1437. — Enquête pour la légitimation de Pierre Girardet, de Sirod, fils du curé du lieu, Germain Girardet, et de la veuve d'un menuisier, nommée Perrenelte Broye (vers 1581) ; — légitimation d'Antoine de Chauvirey, fils de feu Jean de Chauvirey, s<sup>r</sup> dudit lieu, et de Marguerite Darquevaux, 1583 ; — vente de biens de bâtard (v. 1590).

**1B2041** (Cahier.) — 35 feuillets, papier, petit in-folio.

**1537-1538.** — *Bois du Domaine*. Visite des bois par Claude Nicod, maître des requêtes de l'Empereur, lieutenant général de la gruerie, et Claude Boubel, procureur général en ladite gruerie, aux assises tenues en 1538. — Fol. 1. Fraisans, siège de gruerie pour la forêt de Chau ; 7 forestiers ; — Orchamps. Siège pour la forêt de Chau, La Bretenièrre, etc., 1 lieutenant local, 3 forestiers (le gruyer y fait une enquête) ; — fol. 3. Rochefort ; siège, 1 lieutenant et 1 substitut, 3 forestiers ; — fol. 3 v°. Gendrey ; siège, 1 lieutenant, 2 forestiers ; — fol. 4. Montmirey ; siège, 1 lieutenant et 1 substitut, 4 forestiers (visite des bois) ; — fol. 7. Apremont, 1 lieutenant, 1 substitut et 1 scribe, 3 forestiers (visite de bois litigieux) ; — fol. 9. Velesmes, siège, 1 lieutenant, 1 substitut, 1 scribe, 8 forestiers ; — fol. 12. Gray, siège, 1 lieutenant, 1 substitut, 1 scribe, 10 forestiers (visite des bois et étangs, redevance de 100 carpes et de poisson blanc au gruyer) ; — fol. 15 v°. Jussey, siège, 1 lieutenant, 1 substitut, 1 scribe, 3 forestiers ; — fol. 18. Port- sur-Saône, siège, 3 officiers, 3 forestiers ; — fol. 21. Vesoul, siège, 2 officiers, 3 forestiers ; — fol. 22 v°. Saulx. Siège, 3 officiers, 3 forestiers ; — fol. 24 v°. Montjustin, siège, 1 substitut ; — fol. 25. Faucogney, siège, 2 officiers ; — fol. 26 v°. Châtillon-le-Duc ; — fol. 27 v°. La Loye, siège, 3 officiers, 13 forestiers ; — fol. 28 v°. Colonne, 3 officiers et 1 garde des étangs servant de marqueur des bois, 4 forestiers ; — fol. 29 v°. Voiteur, siège, 3 officiers, 4 forestiers ; — fol. 32. Visite du Bois-Mouchard, 1537.

**1B2042** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio, de 78 feuillets.

**1561-1596.** — *Bois du Domaine*. Registre de la gruerie du comté de Bourgogne au siège de La Loye, du 7 novembre 1561 au 18 mars 1562. (Assises tenues par Renobert Raclat, docteur en droit, lieutenant local du gruyer, Claude Barbel, substitut de Pierre Poly, procureur fiscal.) Tous les forestiers assistent aux assises. Sentences sommaires pour dégradations dans les bois, coupe de « fol verd, » pêche défendue, coupe de chêne, etc. ; — procès de partie à partie. — Amendes prononcées par le gruyer aux assises de Gray, 1564 ; — vente de bois à Montmirey par les soins de la gruerie, 1575, fragment d'un compte de la gruerie rendu par Étienne Doroz, 1595-1596.

- 1B2043** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 143 feuillets (filigrane *écu portant un sautoir sommé d'un chef*, Cointet, *au-dessus de l'écu, un B, Baume*).
- 1580-1581.** — *Bois du Domaine.* Information sur le gaspillage et l'essartement des bois, faite par Rémond de Mesmay, procureur fiscal au baillage d'Amont et en la cité de Besançon. Fol. 1, à Montbozon (décembre 1580), Ormenans, Loulans, Rougemont, Montussaint, Rognon, Cubry, Tressandans, etc. ; — fol. 12, Jussey ; — fol. 13, Faverney ; — fol. 29, Cromary et voisinage ; — fol. 41, prévôté de Faucogney ; — fol. 109, prévôté de Jussey ; — fol. 118, Montbozon, Voray, Geneuille, Boulot, Placey, Avanne, Audeux, Chauenne, Montboillon, Chevroz (août 1581).
- 1B2044** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 87 feuillets.
- 1679.** — *Bois du Domaine.* État des bois et de la gruerie du comté de Bourgogne. Fol. 1. Ressorts. Sièges du bailliage d'Aval : Poligny, Val de Voiteur, Pont-du-Navois, Orgelet, Monnet ; du bailliage d'Amont : Vesoul, Montjus-tin, Montbozon, Port-sur-Saône, Saulx, Châtillon-le-Duc, Jussey, Jonvelle, Faucogney, Orchamps-Vennes, Gray, Ve-lesmes, Apremont, Baume ; du bailliage de Dole : Dole, La Loye, Rochefort, Orchamps, Fraisans, Gendrey, Montmi-rey, Saint-Aubin, Colonne, Ornans ; — fol. 2. Mesures fo-restières. — Fol. 3. Forêts du roi et bois communaux (pat- prévôté, avec contenance, usages, droits divers et redevances) ; — fol. 86 v°, Forges et fourneaux rangés par ri-vière (copie prise par le greffier Nicolas Tisserand, dans les papiers du sieur Bardon de Moranges, 1679.)
- 1B2045** (Liasse.) — 48 pièces papier.
- 1679.** — *Bois du Domaine.* Saisie et correspondance relative à la saisie des papiers d'un sieur Bardon de Moranges, venu en Franche-Comté sans commission de l'autorité royale, pour dresser un état descriptif des forêts. Minute d'une lettre écrite à un personnage qualifié de « Monseigneur » (et qui doit être à la cour) par le sr de Moranges, occupé à lever les plans des forêts et à en dresser la carte : « Je n'ay pas trouvé un seul officier de gruerie dans toutes les prevostez qui ayent sceu m'ayder en rien. Ils sont dans une si grande ignorance sur le fait de leurs charges qu'on ne peut rien de pis. La vérité que j'en ay tirée, c'a esté des plus vieux habitans sur les lieux, à force de les faire boire. » — Lettre de la Chambre des comptes relatives à la saisie des dossiers et mémoires du sr de Moranges, d'autant « plu nécessaire que led. de Moranges dit devoir partir dans peu de jours pour retourner à Paris (août-5. septembre) ; saisie 4 septembre ; — réclamation d'un sr Chuppin, dessinateur, employé à Dole par de Moranges ; — mémoire sur la nécessité de faire exécuter au comté de Bourgogne les nouvelles ordonnances sur les eaux et forêts ; — minutes de description de la province, des forêts, mesurage, etc., avant servi au mémoire précédent (B. 2044) ;
- 1B2046** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 185 feuillets.
- 1757-1767.** — *Bois du Domaine.* Sommier des bois du Roi dans les différentes maîtrises et grueries de la province. Fol. 1. Baume (noms des officiers, frais et gages) ; Besançon ; Gray ; Dole, Besançon, Poligny, etc. ; — gratifications, frais généraux ; détail des gardes, de leur chauffage et de leurs allocations détaillées (s'arrête comme exercice financier à 1765 et comme liquidation à 1767).
- 1B2047** (Liasse.) — 62 pièces papier, dont 8 cahiers petit in-folio, de 10, 17, 10, 16, 9, 6, 26 et 7 feuillets, 2 imprimés, 3 monnaies de billon.
- 1417-1757.** — Monnaie de Dole. Règlements. Privilèges accordés par Jean sans Peur aux monnayeurs de Dijon, Auxonne, Cuisery, Saint-Laurent-lez-Chalon (du serment de France), 1417 (copie) ; — fragment de patentes de Charles le Téméraire réglant le cours et la fabrication des monnaies dans ses États, 1474 ; — édit de Philippe le Beau réglant le cours des monnaies au comté de Bourgogne, 1501 ; — autre réglant la fabrication des monnaies au comté de Bourgogne (v. 1502) ; — remise de la maîtrise de la monnaie, précédemment occupée par Jean Lièvre, faite à Dole, par les conseillers au Parlement Jean Courvoisier et Étienne Fauche, à François Le Ciergier, bourgeois de Dole, et édit de règlement donné à cette occasion en 48 articles par le Parlement, afin que la nouvelle monnaie fût frappée au même titre que celle de Besançon, 1554 ; — fol. 12. Copie de certains articles du marché passé par la cité de Besançon avec Jean Réal et Bertin Varember, maîtres des monnaies en 1546, et d'un règlement concerté par la même cité avec Bertin Varember en 1552 ; — remontrances et observations d'Antoine Belin, contre-garde de la monnaie, sur le règlement de 1554 ; — articles préparés par les généraux, gardes et essayeurs de la monnaie de Dole pour François Le Ciergier, commis à la monnaie, 1555 ; — arrêt de la Cour des monnaies de France pour la fabrication des monnaies de Dijon, 1584 ; — ordonnance des monnaies ayant cours aux Pays-Bas, par Philippe II, 1585 (plaq. impr. de 16 p. petit in-4°) ; — règlement des monnaies au comté de Bourgogne sur le pied de 77 écus le marc d'or (231 fr.), et de 7 écus le marc d'argent (21 fr.) donné par Philippe II, 25 janvier 1586 ; — instructions conformes pour le maître particulier de la monnaie de Dole : — projets de patentes, règlements, états du cours des monnaies et la plupart sans date 1587-1600 ; — requêtes adressées à la Chambre par divers officiers de la monnaie de Dole ; Guillaume de Malleroy, Claude Toytot, Pierre Vernier, Armand Hubert, Jean Belin, François de Bruxelles, maîtres des monnaies, pour obtenir paiement de leurs gages en décisions particulières, [1580-1620] ; — procès-verbal d'essai de sous de Dombes, dits « sois barrez » et d'Avignon et Carpentras « dits solz à la clef, » signé par le maître général Renard, 1601 (3 sous argentés et rognés sont annexés au procès-verbal ; celui de Dombes porte au droit l'écu de France orné d'un bâton péri accosté de deux H, au revers une croix pattée cantonnée de 4 couronnes, lég. incomplète) ; celui de Carpentras porte

au droit l'écu à 2 clefs en sautoir sommé de la tiare, accosté de deux C : CLEMENS VI PONT.... ; au revers une croix pattée cantonnée de deux lionceaux et de deux croix de Jérusalem...., OCT. CAR. AQVR.. VALL.... ; celui d'Avignon porte au droit un écu à deux clefs en sautoir, accosté de deux À, sommé de la tiare ; au revers une croix cantonnée de 2 lionceaux et de 2 croisettes (?) ; lég. frustes ; — réclamation de Jean Laurens, tailleur et graveur des monnaies (au temps du maître Barrillet) ; — difficultés entre le graveur des monnaies, Anatoile Chastel, et le maître particulier Humbert Bardot, ce dernier prétendant n'être pas fourni de trousseaux en nombre suffisant, 1616 ; — vérification du poids de quarts de ducats de Metz, testons de Lorraine et rixdales de Bohême (avec frottis de 6 types de monnaies, avers et revers) ; — réclamation de gages arriérés, du temps du maître particulier Jean Browsers, par le graveur Anatoile Chastel, 1630 ; — pétition du maître particulier Arnaud Hubert demandant une boîte à enfermer les monnaies, dont il a commencé le jour même la fabrication, 1631 (4 juin) ; — requête du général des monnaies Claude Boyvin, demandant l'obligation pour tous orfèvres et changeurs de faire vérifier et échantillonner leurs poids et dénéraux par Jacques Foissotte, orfèvre et essayeur de la monnaie, 1642 ; — demande d'une boîte pour y déposer les doubles et autres monnaies en fabrication, par Jacques Bauld, maître particulier de la monnaie de Dole, procès-verbal de clôture de cette boîte, 1672 ; — réclamation de Claude-François Poutier, précédent maître des monnaies ; — visite de la maison de la monnaie de Dole en présence du général, Claude Arvisenet, et du garde de la monnaie, Jacques Raclet, par des auditeurs de la Chambre, 1676 ; — acte de juridiction fait à l'hôtel des monnaies de Besançon par le procureur général de la Chambre des comptes, François Bouhélier, 1694 ; — patentes de Louis XV réservant aux officiers des hôtels des monnaies le droit d'apposer les scellés et de procéder aux inventaires dans lesdits hôtels, 1757 (imprimé de 10 p. in 4°).

**1B2048** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 65 pièces papier.

**1559-1674.** — *Monnaie de Dole*. Offices. Ordre de la Chambre des comptes de payer 50 fr. à Jean Bourgeois, maître particulier, pour avoir fait forger 3,000 jetons à l'usage de la Chambre, 1584 ; — maintien d'un traitement de 40 fr. par an, au général Antoine Belin, relevé de son office, 1585 ; — mise en adjudication de la maîtrise particulière de la monnaie pour 6 ans, 1629. — Maison de la Monnaie. Vente d'une maison située près du collège Saint-Jérôme, en la rue de Morveau, par Marguerite Dumay, femme de Pierre de Landriano, sr de Châmpagnolot, à la Chambre des comptes, afin d'y installer la monnaie, au prix de 3,450 fr., 1586 (documents anciens concernant l'origine de propriété, 1560, et des difficultés avec copropriétaires, 1588). — Devis de réparations à la maison de la Monnaie par les ouvriers Mydol et Jousserand (vers 1600) ; — autres réparations exécutées par Étienne Vuillin, couvreur, 1662-1663. — Inventaires. État des fonds de la monnaie et des espèces délivrées au maître particulier d'icelle (Hugues Le Maire, de Dijon), 7,356 fr. 6 d. (déduction de 600 fr. « pour la refabrication et nouvel coing de la monnaie de bronze », 1588-1590 ; — inventaire de l'outillage de la monnaie appartenant au Roi, qui doit être recouvré sur le maître particulier Le Maire (en déconfiture), 1589 : balances, poids, « casse à blanchir ; » « maroutières ; » cisailles, tenailles, mortier, chaudière, coffre à monnaies, moules, poche de fer, piles, « ung estandar, aultrement gindalette, » trébuchet, etc., dressé par Jean Piron, commis par la Chambre, en présence des généraux des monnaies Cl. Renard et Van den Porre ; — autre inventaire du matériel dressé en 1592, en présence du maître particulier François de Bruxelles, par le même auditeur Viron ; — inventaire des matrices de la monnaie de Dole, dressé après la mort de Jean Laurent graveur, en présence de ses enfants, Louis Laurent, prêtre, maître des enfants de chœur de Saint-Étienne de Besançon, et Jean Laurent, et de François de Bruxelles ; une pile de carolus, avec 2 trousseaux (à l'effigie des archiducs) ; — 2 poinçons matrices avec les mêmes têtes, pour lesd. carolus ; — une matrice avec l'écusson plein desdits carolus ; — un poinçon avec le lion de Bourgogne ; — 2 poinçons avec les deux têtes des archiducs ; — une pile et 2 trousseaux pour les doubles ; 1 poinçon pour l'un des doubles « et quatre pièces de plomb, à deux desquelles sont rapportées les deux faces du carolus et aux autres deux sont rapportées les deux faces desd. doubles qui ne servent que pour monstre, » 1607 ; — autre inventaire de l'outillage, dressé au départ de Jean Craywinckel, ancien maître particulier, lors de la remise du matériel à Jean Browsers, son successeur, 1623 ; — autre dressé par Jean-Maurice Tissot, conseiller maître, en présence du maître particulier Jean-Maurice Browsers, 1630 ; — récolement par Jean-Baptiste Alteriet et Anatoile d'Aresches, garde et contre-garde, au moment d'un départ du maître particulier Artus Huybrecht pour les Pays-Bas, 1652.

**1B2049** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 81 pièces papier, dont 8 cahiers petit in-folio, de 10, 18, 10, 58, 9, 8, 5 et 10 feuillets, 2 sceaux. **1559-1694.** — *Monnaie de Dole*. Comptes. Compte (ayant servi de modèle) de la monnaie de Bruges, rendu au roi par Albert van Hooghendorp, maître particulier de la monnaie de Flandre, du 29 avril 1559 au 19 avril 1562. Recette, 1,074 l. ; dépense, 1,105 l. ; — gages du graveur Antoine Weyner, tailleur des coins, 180 l. — Compte d'Antoine Belin, maître particulier, des deniers d'argent frappés du 21 mai au 10 juillet-1566. Gages d'Étienne Vurry, écuyer, garde de la monnaie, 30 fr. ; de Jean Bourgeois, contre-garde, 30 fr. ; — de Jean Flamand, essayeur, 40 fr. ; — location de la maison d'Oudot Belin (père du maître) pour fabriquer la monnaie, 100 fr. (chiffres incomplets). — Compte rendu par Gilles van Halberch, maître général des monnaies du Roi, député pour organiser à Dole une nouvelle fabrication, 1622-1623. Recette, 168,216 fr. ; — dépense, 85,197 fr. (en grande partie payés aux troupes levées et commandées pour le Roi, par MM. de Belvoir et Balançon) ; — paiement par Claude Arvisenet, général des monnaies, de 100 fr. à Denis Browsers et Louis Caenen, monnayeurs du roi à Tournai, pour voyage en Franche-Comté, 1622 ; — commission de général des monnaies, donnée à Pierre de Villiers, avocat en parlement, par Gilles van Alhrecht, commis par les archiducs au redressement de la monnaie de Dole ; — ordre à Lewin van Craywinckel, maître particulier, d'allouer 550 fr. à Anatoile Chastel, graveur de la monnaie de Dole, pour avoir gravé les coins de dix nouvelles pièces (écu d'or, patagons, demi-patagons, testons, demi-testons, double et simple gros, carolus, double et simple denier), sur l'avis du maître



général Gilles van Albrecht, 1623 ; — 4 fr. par jour alloués à l'essayeur Claude Julien ; — 600 fr. alloués à Anatoile Bouhélier, avocat, garde de la monnaie, ayant surveillé la fabrication de plus de 80,000 marcs d'argent, en 1622-1623 ; — détail de l'outillage acheté et des frais supportés par Gilles van Albrecht, pour l'institution de la monnaie ; — frais de voyage du graveur Anatoile Chastel, pour embaucher des monnayeurs ; — conférence avec de M. de Vergy, sur le fait de la grosse monnaie ; — réparations à la maison de la monnaie. — Compte de Lewin van Craywinckel, maître particulier de la monnaie, du 1er avril 1622 au 1er mars 1623. — Recette, 20,333 fr. ; — dépense, 20,614 fr. — Gages de Pierre de Villers, général, 250 fr. ; — d'Anatoile Bouhélier, garde, 80 fr. ; — de Claude Julien, essayeur, 120 fr. ; — d'Anatoile Chastel, graveur, 60 fr. ; — à Anatoile Chastel, pour avoir gravé les poinçons des nouveaux jetons d'argent, 50 fr. ; — au maître (institué à Bruxelles, 5 mars 1622), 600 fr. ; — pour voyage en poste, aller et retour, 400 fr. — « Livre des livrances de chacune espèce de monnaie.... faite par Anatoile Bouhélier, garde de S. M... à Lewin van Craywinckel, du 2 avril 1622 au 17 février 1623. » — Second compte de Lewin van Craywinckel, du 1er mars au 15 avril 1623 ; — pièces justificatives de ce compte. — Compte de Jean Browers, maître particulier, du 21 avril au 20 novembre 1623. — État et ouverture de la première boîte de Jean Browers, par les délégués de la Chambre des comptes du Parlement, en présence des officiers de la monnaie, 1623. — Compte et pièces justificatives de Claude-François Poutier, orfèvre à Dole, de la maîtrise particulière de la monnaie, du 1er septembre 1663 au 31 août 1672. Recette, 1,380 fr. ; dépense, 1,118 fr. — Compte de Jacques Baud, amodiateur de la maîtrise de la monnaie, du 1er septembre 1672 au 1er septembre 1674. Recette, 584 fr. ; — dépense, 17 fr.

- 1B2050** (Registre.) — Papier, in-quarto, 1 et 170 feuillets (table en tête), filigrane : un ours passant (Berne) et cahier de 170 feuillets. **1631-1667.** — *Limites de la province.* Conférences pour la délimitation du comté de Bourgogne et du canton de Berne entre : Ermenfroi d'Oiselay, premier chevalier au Parlement ; Jean Boyvin, conseiller au conseil suprême de Flandre et au Parlement ; Claude Bassand, procureur général, députés du roi d'Espagne ; Jean-Rodolphe Bucher, trésorier de l'État de Berne au pays de Vaud ; Jean-Rodolphe Vuilladin, banneret ; Bert-Louis Mey, du conseil étroit de Berne ; Jean-Rodolphe d'Erlach, ancien bailli d'Yverdon, et Nicolas Dachselhoffe, bailli d'Yverdon, tenues successivement : fol. 1, à Jougne (29 août (style grégorien) ; fol. 52, 9 août (style julien) 1631 ; fol. 97, 30 septembre 1633, puis à La Ferrière, 11 septembre 1634 ; — fol. 134. Accord définitif passé par Claude-François Lulier, conseiller ; Antoine Michotey, premier avocat fiscal ; Jean-Simon Froissard, procureur général au Parlement, et les délégués de Berne, La Ferrière, 20 septembre 1648. (Pouvoirs donnés aux ambassadeurs, rectifications par le gouverneur des Pays-Bas, Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, et la république de Berne, 1649.) — Fol. 162. Reconnaissance de bornes à Septmoncel par les députés du Parlement et de l'État de Berne, 1656, 14 septembre ; — fol. 166 v°. A Rochejean, par les officiers de la seigneurie, 1667, 25 août. (La visite des bornes consistant, tantôt en rochers, tantôt en pierres taillées et sculptées, fait reconnaître, entre autres, les types suivants : à « la Grange- Viteaul, » une borne armoriée « de la croix Saint-Andrey d'un costel, et des armes de Neufchestel qui sont deux chevrons de l'autre ; » — « à la Seigne Varesconne (les Fourgs), » une borne « ayant l'une des faces marquées de la croix Saint-Andrey de Bourgogne et l'autre des armes de Berne [un ours] avec le milliaire 1553 ; » — au « Prel de la Limace, » borne ayant sur trois faces (levant, midi et septentrion) les armes de Berne, et une bande (armes de Chalon) avec milliaire 1553 ; — « au Cretault des Cherbonnières, » borne armoriée aux couchant et nord d'un lion billeté, aux levant et midi de Berne, avec la date, 1583 ; — idem « à l'Erguillon de la Baume ; » — les ambassadeurs franc-comtois en Suisse, Christophe de Bonours, en 1633, Jean-Baptiste Duchamp, en 1648, assistent aux conférences et discutent les titres et témoignages produits avec les délégués. — Reconnaissance et délimitation des confins faites par Jean-Baptiste Duchamp, surintendant de l'artillerie et des fortifications au comté de Bourgogne, Gaspard Balland, grand juge de Saint-Claude, et le greffier François Rosset, et Daniel Morlot, bailli de Morges, Nicolas Gatschet, bailli de Nyon, et Abraham Sinner, bailli de Romain-Môtier, assistés du greffier Johanne Mathey, 30 juillet 1649.

#### IV. SALINES.

- 1B2051** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 44 feuillets (la couverture est un mandement émané de la Chambre des Comptes et concernant un meix sis à Bolandoz, détenu par un vigneron nommé Garnier, 1498). **1498-1603.** — *Salines.* Inventaire des titres de la saunerie retrouvés aux chartes de la Chambre des rôles et apportés à Dole en janvier 1603. Ces titres, répartis en cinq layettes (49°-53°), comprenaient à cette date 334 articles (liasses ou registres) du XIIIe au XVIIe siècle. — N°212. Patentes de Charles VIII, concédant 4,000 charges de sel à MM. de Berne, 1492 ; — n° 219. Construction du pont de Malpertuis, à Salins, 1412 ; — n° 257. Permission donnée par Jean sans Peur à Jean de Vergy, son maréchal, d'instituer un receveur dans sa part du partage d'Auxerre, en la saunerie, 1407 ; — n° 209. Pension de 800 fr. sur la saunerie concédée à Charles de Poitiers, par le duc de Bourgogne, 1382 ; — n° 318. Instructions à Claude de Pommereul, receveur de la gabelle, envoyé en ambassade auprès de l'Empereur, en Espagne, pour plusieurs affaires concernant la saunerie, 1534.
- 1B2052** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 64 feuillets (table au fol. 58). **1640-1644.** — *Salines.* Inventaire des titres des rentiers des puits à cuire ordonné par les rentiers à leur assemblée du 13 janvier 1640, rédigé par Simon Vauldry, chanoine de Saint-Anatoile, et Denis Boutaillon, chanoine de Saint-Maurice de Salins. (Ces archives contenues dans 14 buffets cotés A-O (le buffet A ne contenant plus que des papiers détruits par l'humidité) et dans un coffre.) Buffets B-K. Compte et allocations de 1428 à 1608. — Buffet L. Délibérations depuis

1528. — Fol. 51 v°. Tibériades des sources dressés en 1427 ; — fol. 20. Accord fait avec Othon IV pour la vente commune des sels, 1290 ; — fol. 32 v°. Démolition de la saunerie de Grozon sur les instances des rentiers, 1390 ; — fol. 47. Autorisation donnée aux rentiers de vendre leur sel au ressort de Saint-Laurent, moyennant 10,000 fr. payés au duc Philippe le Bon, 1454.

**1B2053** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 2 cahiers petit in-folio, de 20 et 12 feuillets.

**1627-1671.** — *Salines.* Inventaire des pièces concernant les sauneries retrouvées tant dans la maison du procureur général Bassand qu'aux archives du Parlement, 1657-1632. — Extraits de divers registres et inventaires concernant la saunerie, 1671.

**1B2054** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 62 feuillets (filigrane : *un bras bénissant. Tarragnoz-Besançon.*)

**1115-XVIIe siècle.** — *Salines. Titres généraux.* Vidimus par Robert de Saulx, doyen de la chapelle ducale ; Jean de Terrant, maître des requêtes, Raymond de Marliano et Jacques de Chassey, de divers titres concernant le puits à muire, savoir, un petit cartulaire des rentiers, de l'an 1269 (fol. 7) (aujourd'hui conservé sous cote B 186 du Trésor des Chartres) ; — un acte par lequel Guillaume Mangeroz et Adeline, sa femme, retiennent de Jean de La Chapelle, trésorier de Madame d'Artois, au comté de Bourgogne, maître de l'Hôpital-sous-Bracon, diverses rentes sur la saunerie, moyennant une rente de 8. l. estev., 1328 (fol. 43) ; — reprise de fief, par Jean Palouset, chevalier salinois, de l'une des trois prévôtés du puits du Bourg-Dessous, et la prévôté des fèvres faisant chaudières à Salins, du duc de Bourgogne, à cause de Jeanne, sa femme, fille d'Othenin Moureaul. 1384 (fol. 47) ; — autre reprise des mêmes prévôtés du duc, par Antoine de Nozeroy, chevalier, 1407 ; — autre reprise du « bœuf de cour » dû à la veille de Noël par le Bourg le Comte, à Salins, du château de Chay, etc., par Jean de Bellevèvre, s<sup>r</sup> de Chay, qui reçoit 260 l. de la comtesse Mahaut d'Artois pour cette reprise, 1304 (fol. 50) ; — autre reprise de la moitié du « bœuf de cour, » par Gui et Marguerite Chambier, de Salins, 1392 (fol. 52 v°) ; — reprise d'un quartier de muire de la comtesse Alix de Méranie, par Baudouin, chevalier, châtelain de Bracon, 1267 (fol. 55) ; — charte du comte Rainaud II, confirmant au prieur de Vaux-sur-Poligny différentes ter-res, et leur donnant, pour restaurer leur monastère, une colonge à Poligny, avec divers privilèges, 1115, à Poligny, « dans la maison de Laurent le grammairien » (fol. 55 v°) ; — reprise par Hugues de Salins dit de Citeaux, de 10 livrées de terre en alleu, de Mahaut d'Artois, 1327 (fol. 59) ; — le vidimus donné en 14.42 (copie du XVIIe siècle).

**1B2055** (Liasse.) — 39 pièces papier, dont 3 cahiers petit in-folio, de 15, 14 et 22 feuillets.

**1457-1466.** — *Salines. Titres généraux.* Procès criminel du trésorier de la saunerie Jean de Pretin, et du receveur général Hugues de Falletans. Lettre du duc Philippe le Bon accordant à Jean de Pretin, trésorier de la saunerie, 6,0 charges de sel, durant 9 ans, 1457 ; — état des rentes du communal et des bois par le receveur Jean de Pretin, du 1er janvier 1439 au 30 septembre 1461 ; — état des reliquats de comptes de Jean de Pretin relevés par Pierre Le Carbonnier, pour les années 1462-1464, 61, 161 fr. ; — décharges obtenues par le receveur général Hugues de Falletans, sur la recette d'une aide en Bourgogne, 1463 ; — état touchant la mine d'Allemagne (Seguen près Munster), où a été envoyé Perrenot de Falletans, pour savoir ce qu'on y pourrait recouvrer sur Jean de Pretin ; — état de ce qu'on pourra recouvrer sur les comptes de Hugues de Falletans pour 1463-1464 ; — déclaration des obligations sur les officiers de recette des pays de Bourgogne, étant entre les mains du receveur général Hugues de Falletans, et représentant 13,158 l. 15 s. ; — « avisement en bref sur le fait du receveur général de Bourgogne et du trésorier de Salins, à présent prisonniers de monseigneur le duc en son chastel de Vilvorde, » 1464 ; — « parties païées par Hugues de Falletans pour le fait de l'office de la recette générale, » du 1er octobre 1464 à la fin de mars 1465 ; — à Émart Bouton pour vaisselle d'argent donnée « au baptise-ment de son enfant, par ordonnance de mondit seigneur, » 931. ; — dépenses pour le fait de la vénerie ; — pensions ; — « sépulture es Chartreux-lez-Dijon. A Anthoine le Monténier touchant lad. sépulture par mandement XXV fr. ; — à Thomas le Noir, par mandement IIII fr. ; aud. Anthoine par mandement XL fr. ; À maistre Jehan de Monstrot, L fr. Total CXIX l. tournois. » — État de Pierre Le Carbonnier, commis à la. recette générale, du 30 septembre 1464 au 30 septembre 1465, et de la vente des biens d'Hugues de Falletans et Jean de Pretin. « Pour le fait de la sépulture de monseigneur le duc Jehan a esté païé tant pour ledit de Falletans comme par led. Carbonnier, » 300 J. t. — État des parties payées par Hugues de Falletans du 1er octobre 1464 au 31 décembre. Dépense. Chevaucheurs et messagers ; — tombeau du duc Jean aux Chartreux de Dijon : « A Jehan de Monstrot et ses consors sur ce qui leur peut estre deu à cause de la marchandise du fait de lad. sépulture par mandement de messieurs des comptes et quictance dud. Monstrot et ses consort faite le xxviie jour de novembre IIII C LXIII, XX fr. ; — à Pierre Baul, de Poligny, sur certaines voictures qu'il a faite à charrier l'alebatre pour les gisans de lad. sépulture par cédula de messieurs des comptes et quictance dud. Pierre faite le XIIIe dud. octobre, LXIII, XXX fr. » — pensions ; — charrois ; — dépense commune. — Documents divers concernant les reliquats de compte d'Hugues de Falletans, 1464. — Lettres de Pierre Le Carbonnier, préposé à la li-liquidation des biens saisis sur Jean de Pretin, trésorier de la saunerie, et Hugues de Falletans, receveur général, adressées à M. de Middelbourg, maître d'hôtel du duc, trésorier de la Toison d'or, 1465, 5 mars-7 décembre ; — état des biens meubles et immeubles appartenant à Hugues de Falletans et à Quentine, sa femme ; nombreuse argenterie ; créances ; maisons à Salins et Dijon, chevaux ; valeur totale, 22,889 fr. — copie d'une lettre d'Hugues de Falletans, implorant M. de Middelbourg pour sa femme et ses trois petits enfants, écrite en la prison du château de « Vilvorde, » 8 mars [1465] ; — lettre du même à Quentine, sa femme, lui annonçant son désastre, et le suppliant de tout remettre aux officiers du duc « jusques à vous despoullier en vostre chemise, sur tant que vous aurez ma vie, » 8 mars ; — lettres de Le Carbonnier rendant compte des recouvrements et difficultés rencontrées dans sa mission, « j'entens led. de Prestin est ung povre homme et me donne merveilles que les officiers de pardeçà l'ont tant laissiné rengner, car sa povreté est magnifeste, » 14 avril ; — lettre de Jean Fauquette, clerc

et serviteur de Jean de Pretin, rendant compte de ses démarches pour recouvrements de créances, 23 septembre ; — lettre de Pierre Le Carbonnier envoyant les renseignements sur la mine exploitée en Allemagne (près de Munster), par Jean de Pretin et sur les recouvrements possibles sur le receveur du partage de Chalon, Guillaume de Nozeroy, 27 octobre ; — renseignements sur les reliquats espérés de Jean de Vaux, clerk du trésorier Jean de Pretin, 7 décembre ; — engagement (non signé) de Jean de Pretin, trésorier de la saunerie, de payer au duc 37,000 fr. de reliquat, à Pâques 1466, en sollicitant du duc une réduction de certaines avances par lui faites, et en offrant pour caution de sa parole maître Besançon de Pretin, maître Pierre de Pretin, prieur de Frontenay, et Pierre de Pretin ses frères, Guion Poncy, Guillaume de Nozeroy, Fréry Bonderau, Huguenin Falquete et Jean Couchier, 1465-1466.

**1B2056** (Liasse.) — 31 pièces papier, dont 4 cahiers petit in-folio, de 7, 12, 7 et 19 feuillets, 1 sceau. **1465-1469.** — *Salines.* Procès de Jean de Pretin et de Hugues de Falletans (suite). Inventaire des comptes de Jean de Pretin remis le 21 février 1465 à Pierre Le Carbonnier, pour les porter en Bourgogne et « illec en besongnier ; » — comptes de sel exporté en Lombardie, à travers le Saint-Gothard, par Huguenin Pleure, pour le compte de Jean de Pretin, 1458-1462. — (Les sels sont dirigés par Neuchâtel, « Harol » (Aarau), Lucerne, « Sursey ») — Sel fondu par la pluie au passage du Gothard — Lettre d'Huguenin Pleure en différend avec Jean de Pretin (s. d.) (Huguenin déclare vouloir quitter le service du trésorier et affirme avoir versé pour le service de la mine d'Allemagne l'argent provenant du sel vendu en Lombardie) ; — état de compte entre Hugues de Falletans et Jean de Pretin, fait au château de Vilvorde (Bohême), par ces derniers en présence de Pierre Le Carbonnier ; outre 49,339 fr. de reliquat, Jean de Pretin doit encore 10,400 fr. payables « au banc et change des Médicis, à Genève, » 3,266 fr. dus à Girard de La Roche, pour la valeur de 35 marcs d'or, enfin 2,986 fr. 8 gros pour l'achat de 32 marcs d'or, 1465, 6 juillet ; — lettres d'Hugues de Falletans à MM. Bladelin, s<sup>f</sup> de Middelbourg, et Guillaume de Poupet, s<sup>f</sup> de La Chaux, pardessus de la saunerie de Salins, pour s'excuser du retard de ses paiements [s. d. 1464 ou 1465] (scellé d'un cachet : une pomme de pin) ; — lettre de Pierre Le Carbonnier relative à la liquidation des biens d'Hugues de Falletans et de ses démarches auprès de la femme de ce dernier, Quentine Marriot, et de sa famille, 1465 ; — copie d'une lettre de Guyon Vauchard, clerk des rôles de la saunerie, renseignant le lieutenant du pardessus, Jean de l'Aule, sur le commerce des sels à Lucerne, à Berne, en Lombardie, et la situation des finances de Jean de Pretin qui a eu « très povre et petite conduite, » 1465, 23 juillet ; — lettre d'Huguenin Faulquette, renseignant sur la mine de plomb de Munster, où il y a de quoi payer tous les créanciers de Jean de Pretin ; — compte d'acquisition de la mine ; — estimation de la mine faite par Bernard Ymbelot, orfèvre, essayeur général des monnaies de Bourgogne, et Étienne Seran, bourgeois d'Auxonne, 26 août ; — règlement de comptes entre Guillaume de Nozeroy, ancien receveur des partages de Chalon, et Jean de Pretin. — Compte de livraison de sel, laissant un reliquat de 5,880 l. dues par Guillaume ; — compte particulier d'achat d'étoffes, marchandises de tout genre (très intéressant), ramenant la dette de Guillaume à une créance de 6,538 l. sur Jean de Pretin ; procédures entamées au sujet du recouvrement de la dette de 5,880 l. par Pierre Le Carbonnier, opposition. — Compte particulier entre Hugues de Falletans et Jean de Pretin, 1466, 8 mars ; — état de ce que redoit au duc Hugues de Falletans, ancien receveur général, après vente de ses bijoux et recouvrements divers, 8,409 l., on lui accorde 5 ans pour se libérer, 8 mars ; — réclamations de Jean Couchart dit de Vaux, clerk de Jean de Pretin, transmises par le Duc à la Chambre des comptes de Dijon, 4 septembre ; — inventaires des papiers communiqués à Pierre Le Carbonnier par M. de Middelbourg, 1468 ; — règlement de compte entre Hugues de Falletans et Jean de Pretin, par les paiements effectués par ce dernier soit « au banc » des Médicis à Genève (10,442 fr. et 2,088 fr.), soit à divers ; le 16 juillet 1468, Hugues de Falletans redoit à son ancien débiteur 11 engrognes). — Lettre de la Chambre des comptes de Dijon au Duc pour le prier d'apurer les derniers comptes d'Hugues de Falletans et Jean de Pretin, 1409 ; — inventaires des documents produits durant la vérification des comptes de 1464 à 1469.

**1B2057** (Liasse.) — 69 pièces papier, dont 5 cahiers petit in-folio, de 41, 38, 45 et 30 feuillets, 1 sceau. **1467-1582.** — *Salines. Titres généraux.* Relation d'une visite de la saunerie par commissaires ducaux [1467] ; — convention passée entre Émart Bouton, pardessus de la saunerie, assisté de tous ses officiers, et les rentiers du puits à muire, représentés par Jean d'Esclavayer, Jean Guyerche, etc., par laquelle ces derniers s'engagent à fournir à la saunerie 4,000 charges pour les greniers à sel, à la forme et « escuelle » de la saunerie, 1470 ; — réclamations de la Chambre des comptes de Dijon, pour la fourniture inexactement faite aux greniers à sel du Mâçonnais ; — production et vente du sel en 1470 ; — rapport fait au Duc sur les frais d'une exploitation particulière qu'il pense faire des muires lui appartenant à titre personnel, 1471 ; — copie de mandement de la Chambre des comptes de Dijon, réclamant aux officiers de la saunerie le double de certains documents, concernant particulièrement les droits du Roi et de la Bourgogne, conservés aux archives de la saunerie, 11 août 1499 ; — récépissé de ces pièces, donné par les mêmes, 28 août (détail des documents). — Avis et enquêtes sur les abus commis en la saunerie, projets de règlements dressés par commissaires (1536). — « Besongné » et rapport définitif rédigé ensuite des préliminaires Ci-dessus, par Hugues Marmier, président de Bourgogne ; François Bonvalot, maître des requêtes de l'Empereur ; Jean Thomassin, sr de Cendrecourt, et Henri Colin, conseillers au Parlement, 1537. — Suppliques et réclamations du prince d'Orange, contre les innovations apportées dans l'administration de la saunerie par le nouveau règlement (copie), 1537-1538. — Procédures et correspondances relatives aux prétendus abus commis par les officiers de la saunerie, et poursuivis par le procureur général (vers 1540). — Remontrances des officiers de la saunerie, présentées à Philippe II, contre un projet d'amodiation de la saunerie, 1566. — Déclaration de Jean Cussey, de Bussières, demandant l'état de maître charbonnier en la saunerie, 1570 ; — registre du conseil

du puits à muire, du 7 janvier au 10 novembre 1578 ; — jetée du puits à muire, du 1er janvier au 31 mai de la même année ; — lettre du conseil des finances des Pays-Bas, demandant un état des concessions de gabelles faites aux villes, et des concessions particulières, 1580. — Transaction passée entre le Roi et les rentiers du puits à muire, touchant le haussement du prix du sel, 1582 (copie).

**1B2058** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 497 feuillets.

**1572-1579.** — *Saunerie*. Titres généraux. Décret des biens d'Étienne Bouveret, écuyer, sr de Chilly ; Jean Troussel, écuyer, sr de Vauferand, et de Simon Marchand, liquidé devant le bailli d'Aval, au profit de leurs créanciers, les rentiers du puits à muire, 1578-1579. — Fol. 467. Procuration des rentiers parties au procès, déléguant leurs pouvoirs, 1572-1578.

**1B2059** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 59 feuillets.

**1591-1592.** — *Saunerie*. Titres généraux. Instructions du conseil et officiers du Roi, en la saunerie de Salins, pour M. d'Aiglepierre, pardessus, et Jacques Guignoire, maître moutier, sur le régime intérieur et les règles d'administration (393 articles).

**1B2060** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 41 pièces papier, i sceau.

**1598-1629.** — *Saunerie*. Titres généraux. Pétitions diverses adressées à la Chambre des comptes, louchant la saunerie, par Catherine Sombarde, veuve de Claude Gollut, juge des sauneries ; François de Merceret, sr de Vauldey ; le procureur général ; Vincent Jacquinet, sr de Goux ; Guillaume Coquelin, sr de Germigney, 1598-1600 ; — lettre du pardessus et des officiers relative à la réclamation d'un « demy porc de court, » faite par le sr de La Tour-Remeton, 1604 ; — patentes des Archiducs réunissant au domaine de la saunerie les bois de la maison de Chalon, 1604 ; — sen-tence de Simon Musy, juge de la grande saunerie, autorisant l'enregistrement de quittances, produites par les amo-diateurs de la saunerie, au receveur général, Pierre Biétrix, 1609 ; — correspondance des commissaires généraux en-voyés au comté de Bourgogne, avec le conseil des finances, sur l'utilité et économie qu'il y aurait à unir le puits à muire et la chanderette à la grande saunerie, au point de vue de l'exploitation et des ressources notables dont cette union accroîtrait le trésor, 1614-1615 ; — correspondance (en partie chiffrée, la clef étant donnée par une traduction) entre les mêmes, au sujet d'une affaire de péculat soumise au Parlement de Dole contre certains officiers de la saunerie ; commission donnée au conseiller Denis, d'être rapporteur ; ordre à Denis Bolard de se rendre au comté de Bourgogne, pour fournir toutes explications aux commissaires, et permettre de vider le procès, 1615 ; — patentes des archiducs Albert et Isabelle, ordonnant de payer aux Corde-liers de Salins 12 charges et 2 bannettes de sel par semaine, 1619.

**1B2061** (Cahier) — Papier, petit in-folio, de 77 feuillets (manque le feuillet 1).

**1608.** — *Saunerie*. Titres généraux. Enquête faite par les conseillers Claude Brun et Foissotte sur les accusations de péculat portées contre les officiers de la saunerie, Pierre Perrey, Henri Boutechoux et Claude Burlet, par Denis Bolard, ancien greffier au bailliage de Salins. 23 dépositions sont recueillies, parmi lesquelles celles de Thomas Cussemenet, Guillaume Coquelin, Jean Duc, Jean Cécile, Biaise Coquelin, Nicolas Choisy, Pierre Duprel, écuyer, etc. (juin).

**1B2062** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 33 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio de 15 feuillets, 6 cachets.

**1624-1733.** — *Saunerie*. Titres généraux. Inventaire du greffe de la justice de la grande saunerie et des documents remis à Claude Pourtier, greffier entrant, par son prédécesseur, Claude Perrier, 1624 ; — copie de lettres de Philippe III, allouant 3,000 fr. de gages fixes au trésorier des sauneries, 1629 ; — liquidation de la ferme des sauneries de Georges Lapie, par Jean Badin, pour 1633-1646 ; — allocation de 600 fr. à M. de Saint-Simon, pour ses bons offices, par les six amodiateurs des sauneries, 1646 (MM. Pétrety de Champvans, le baron de Kuniq, Balay-Saulx, de Pra, Furet, Tardy et Jean « Brandt ? »). — Réduction des gages des officiers de la saunerie, réunie au puits à muire, en payant leurs gages par semestre, et en chargeant un seul fonctionnaire de deux offices, 1671 ; — état des recettes et paiements à effectuer par le trésorier des salines eu 1671 ; — réquisitions adressées par le procureur général, Claude-Antoine Reud, envoyé du gouverneur, Jérôme de Benavente de Quinones, aux amodiateurs des sauneries. Jean Bondieu, Denis Mouret, Charles Pourtier, Sébastien-Henri Pimentel, François Mareschal, s<sup>f</sup> de Bougey, et François Marin, de payer les sommes dues au Roi, tant pour les termes échus que pour le haussement du sel, 1672 ; — copie de l'institution d'intendant royal pour surveiller « l'économie des sauneries, » pour Louis Maire, procureur fiscal à Salins, par Claude-Antoine Reud, procureur général ; — réclamation de Gaspard de Desnes, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas à Notre-Dame de Salins, et de la chapelle Saint-Jean-Baptiste en l'église de Gray, touchant les revenus sur la saunerie compétant à ces deux bénéfices, 1677 ; — extrait du registre de l'état des sources, tenu par le clerc du puits à muire, indiquant le degré des diverses muires, 1697-1698 ; — extrait semblable, adressé à M. de Vaubourg, intendant de Franche-Comté, 1698-1699 ; — mémoires adressés à l'Intendant par les officiers de la saunerie, sur les réparations à faire, 1700 ; — patentes de « guette » ou huissier aux salines, données à Jean-François Briot, 1712 ; — commission de changeur à Salins, au profit de l'avocat Champereux, donnée par l'intendant de La Neuville, 1721 ; — commission pour le recouvrement des amendes de fermes et salines, donnée à Jean Feloux, s<sup>f</sup> de Valland, avocat, inspecteur de la régie des domaines à Besançon, 1725 ; — commission de contrôleur aux entrepôts de sel Rozière, en Franche-Comté, pour le s<sup>f</sup> Grisard, de Valence, 1732. — Réclamation de Nicolas-Joseph de Vaudrey de Guyerche, sur la propriété de la fontaine de la Fourmandoise, 1733.

- 1B2063** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23 pièces papier, dont 6 cahiers petit in-folio, de 8, 13, 10, 20, 7 et 8 feuillets, 4 sceaux.
- 1192-1699.** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Donations faites à l'abbaye d'Aulps par : Gaucher de Salins, 1192-1200 ; Girard, chevalier, de Salins, 1238 ; Jean de Chalon, 1243 ; Louis XI, 1480 ; — vente de renie par Gérard dit « Tiriguerra, » 1238-1245 ; — transactions diverses relatives aux mêmes rentes, 1338-1403 (copies de 1698) ; — approbation faite par l'évêque de Maurienne, Philibert Milhiet, de l'échange des 4 quartiers 2 seilles de muire de rente dus à l'abbaye d'Aulps contre une redevance fixe payée par le Roi, 1611 (copie du traité passé en 1610) ; — exécution par frère Étienne Vernier, prieur d'Aulps ; — bail des biens temporels d'Aulps, 1696. — Échange des rentes appartenant à l'abbaye de Balerne, ordre de Cîteaux, contre un revenu argent de 2,580 fr. convenu entre l'abbé Claude de Bauffremont et le pardessus Claude de Gilley, assisté de Nicolas Barrillet, s<sup>f</sup> de Bannans, 1597 ; — ratification par Philippe II ; — copie des reconnaissances des maires appartenant à Balerne, 1553-1598 ; — exécution définitive du traité de 1597, 1611. — Traité passé entre les commissaires du Roi (MM. de Gilley et Barrillet) et Antoine de La Baume, abbé de Baume-les-Messieurs (ordre de Saint-Benoît), pour l'échange des revenus en sel dus à l'abbaye contre une rente de 250 fr. sur le greffe de Montmorot, 1597 ; — ratification par le Roi. — Échange entre Pierre Alix, abbé de Saint-Paul de Besançon (ordre de Saint-Augustin), et l'avocat fiscal Michotey, agissant au nom du Roi, des muires dues à l'abbaye contre une rente de 100 fr. et 1 charge de sel payables à Noël, 1647. — Copies des chartes constitutives des rentes de l'abbaye de Buillon (ordre de Cîteaux) données par Jean de Chalon, 1243-1260 ; Gérard d'Arguel, 1293-1316 ; Étienne d'Oiselay, 1259 ; Mahaut d'Artois, 1320 ; les gens des comptes du Duc, 1395 (1699) ; — vente des renies et terres laite par l'abbé de Buillon, M. de Mont-richard, pour relever les bâtiments tombant en ruine, 1586 ; — vente des muires de l'abbaye au Roi, pour 1,300 fr. payés comptant et une rente annuelle de 300 fr., 1596 ; — ratifications par l'archiduc Albert, 1597 ; — par Philippe II, 1598 ; — arrêt du Parlement adjugeant à l'abbaye, sur la réclamation de Pierre de Montrichard, l'arriéré des arrérages, 1605. — Cession par le comte de Schwarzenberg, abbé de La Charité (ordre de Cîteaux), des renies des salines appartenant à son bénéficiaire, au Roi, représenté par les conseillers à la Chambre des comptes, Daniel Privé, Étienne Pierre et Jean-Baptiste Alix, contre une rente de 263 fr. 4 gros, 1656 (copie) ; — ratification par les religieux ; — copies des titres constitutifs de ses rentes aliénées données par : Jean, comte de Bourgogne, 1245 ; Jean de Chalon-Arlay, 1280-1309 ; Philippe le Bel, 1302 ; le duc Philippe le Bon, 1424-1436 ; Pernelle, fille de Jean de Chamblay, femme de Jean de Germigney, 1400. — Quittance par Jean Coulon, curé de Bougey, receveur de Cherlieu, d'une rente de 20 l. due à cette abbaye (ordre de Cîteaux), 1602. — Copie d'une charte de Jean de Chalon, comte de Bourgogne, donnant à l'abbaye de Clairefontaine (ordre de Cîteaux) une rente de 100 sous sur la saunerie, 1243.
- 1B2064** (Liasse.) — 29 pièces papier, dont 11 cahiers petit in-folio, de 13, 8, 14, 10, 7, 11, 13, 9, 14, 9, 7 et 9 feuillets.
- 1215-1734.** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Autorisation donnée aux religieux de Goailles (ordre de Saint-Augustin) par leur abbé, Jacques de Saint-Mauris, prieur de Bellefontaine, de vendre au Roi les muires qu'ils possédaient à Salins, 1591 ; — vente faite par les religieux de Goailles au pardessus de la saunerie, M. d'Aiglepierre, et Pierre Fauche, s<sup>f</sup> de Nancray, de leurs muires du puits, moyennant 2,153 fr., 1591 ; — autre vente de leurs revenus, en la chaudière de Rosières, moyennant une rente de 60 fr., 1610 ; — copie ou analyse de divers titres justifiant les droits de l'abbaye de Goailles sur les revenus de la saunerie : donation de J., duchesse de Lorraine, fille de Gérard, comte de Bourgogne, 1215-1220 ; de Jean de Chalon, 1253 ; d'un comte de Vienne et de Mâcon, 1220 ; de Comtesse, veuve de Pierre de Layer, 1262, etc., 1698. — Amodiation faite par Robert Cavilley, abbé de la Grâce-Dieu (ordre de Cîteaux), à Richard Vernerel, bourgeois de Salins, des revenus de son abbaye en la saunerie, 1554. — Cession par les Jésuites de Fribourg aux Jésuites de Salins, d'une rente de 60 salignons de sel, jadis constituée par Jean de Chalon au profit de l'abbaye d'Humilimont (1259) moyennant 15 pistoles, 1654 (copie d'une ordonnance de l'infante Isabelle prescrivant le paiement en nature et non en argent des 60 soudées de sel dues à l'abbaye d'Humilimont, représentée par les Jésuites de Fribourg, 1620). — Copie de deux chartes de Jean de Chalon et de Mahaut d'Artois dotant de rentes sur la saunerie l'abbaye de Lieucroissant, 1233 et 1320. — Copie d'une charte analogue de Jean de Chalon, au profit de l'abbaye de Luxeuil (ordre de Saint-Benoît), 1255. — Donation ou confirmation de rentes sur la saunerie au profit de l'abbaye de Monlignyles-Dames (ordre de Sainte-Claire), par Mahaut d'Artois, 1320, et Maximilien d'Autriche, 1494. — L'abbaye du Mont-Sainte-Marie (ordre de Cîteaux) vend au Roi ses revenus du puits à muire de Salins pour 80 fr. de rente représentant un capital de 12,006 fr., et reçoivent, en échange de cette rente ou de ce capital les moulins de l'Eschenault, dans la seigneurie de Montaigu ; il est spécifié que la guerre de 1393 a causé de « très notables perles [à l'abbaye], comme pareillement par la ruine et démolition des forges de Roche-jehan et que la plupart du bestial dont estoient fournies les granges d'icelle a esté perdu, prins, emmené, voilé et saccaigé, » 1597 ; — approbation par le Cardinal Infant ; — vente par les mêmes d'un demi-quartier de muire en la chaudière de Rosières, pour une rente de 30 fr. rachetable moyennant 600 fr., 1611 ; — patentes de Louis XV fixant à 320 livres le montant des rentes dues à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, sur les salines, 1734. — Vente de trois quartiers de muire appartenant à l'abbaye d'Ogny (ordre de Saint-Augustin) au Roi, moyennant 300 fr. de rente et 6 charges de sel Rosières, 1663. — Copie de donations de renies sur la saunerie faites à l'abbaye de Rosières (ordre de Cîteaux) par Jean de Chalon, 1248 ; Gaucher de Salins, 1190 ; Mahaut d'Artois, 1320 ; Marguerite de Flandre, 1366 ; Odon de Chaussin, chevalier, dit de La Tour, 1219 ; Richard d'Arbois, dit Baudouin, 1284 ; Jean de Chalon, s<sup>f</sup> de Châtelbelin, 1396 ; — vente par Philibert Charreton, abbé de Rosières, au Roi, d'un vingtième de bouillons, moyennant la rente de 240 fr. rachetable au prix de 4,800 fr., 1611 ; — amodiation des biens de l'abbaye par Charles de La Chaise, abbé de Rosières, pour 9 ans, à François Boudot et Claude Longuey, d'Arbois, 1693. — Copie d'une donation faite par Jeanne de Montbéliard, princesse d'Orange et dame d'Arlay, à l'abbaye de

Saint-Claude (ordre de Saint- Benoît), où elle avait bâti, en partie à ses frais, une chapelle à côté de celle où « l'on porte le corps dudit saint Claude le jour de sa feste ou la veille » 1443 ; — ordre de la Chambre des comptés au trésorier Pommarel, de payer à l'abbaye cette rente, s'élevant à 13 l. 8 sols 8 deniers, 1696. — Réclamation de l'abbé d'Agaune, sur ce que ses rentes en la saunerie lui avaient été payées en gros sel au lieu de sel fin, 1699. — Copie d'une donation de rente de sel, faite par Jean de Chalon à l'abbaye de Vaux-la-Douce (ordre de Cîteaux), en mémoire de sa femme Isabelle, 1258 ; — confirmation par Louis XIII de la libre jouissance de cette rente, 1612 (copie).

**1B2065** (Liasse.) — 22 pièces papier, 5 sceaux.

**1242-1698.** — *Saunerie. Renies ecclésiastiques.* Copie d'une donation de rentes en la saunerie par Jean de Chalon, à la Chartreuse de Bonlieu, 1230. — Vente d'une rente de 6 quartiers et 20 seilles, par le prieur de Saint-Nicolas de Bracon (ordre de Saint-Benoît), à l'archiduchesse Isabelle, pour une rente argent de 666 fr. 8 gros, 1598. — Vente par Laurent Jean Brun, chapelain de la chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, en l'église priorale de Cusance, de revenus sur la saunerie, moyennant une rente de 200 fr., 1633. — Copies des donations (ou ventes) faites en la saunerie au profit des Chartreux de Dijon par : Robert, duc de Bar et marquis de Pont, 1387 ; Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 1388 ; Marguerite de Salins, fille de Jean, s<sup>r</sup> de Rans, veuve de Louis de Nance, 1437 ; — réclamation par les Chartreux au sujet du paiement de ces rentes, 1497 ; — échange convenu entre les Chartreux et les Archiducs, ramenant à 12 charges de sel leur rente annuelle, 1599. — Cession au Roi par le prieuré de Gignv, de ses rentes sur la saunerie, moyennant 100 fr. de revenu, 1637. — Copie (sous le sceau de la ville de Remiremont) d'une donation de 100 soudées de sel au prieuré d'Hérival (diocèse de Toul) par Jean de Chalon, 1255. — Donation de 10 charges de sel de rente à la chartreuse de Lugny (diocèse de Langres) par Jean de Chalon, 1245, Lyon, 12 janvier. — Autorisation donnée aux Chartreux de Lugny de pouvoir tirer leur sel du comté de Bourgogne, par Louis XIV, 1682 (copie). — Vente par le prieur de la Madeleine de Salins, au Roi, de 7 quartiers 8 seilles de muire, pour 726 fr. de rente, 1623. — Copie d'une donation de rentes au prieuré de Vallon (ordre des Chartreux), 1252 ; — procuration pour toucher leurs renies, donnée par les Chartreux de Vallon et Ripaille (diocèse de Genève), 1697. — Don de 12 l. de rente sur le puits de Salins par Jean de Chalon, à la chartreuse de Vaucluse, 1242, au château de Montaigu (copie) ; — don de 3 charges de sel par mois, par Philippe III, 1622. — Don de 3 charges de sel de rente, par Jean de Chalon, au prieuré de Vaux-sur-Poligny (ordre de Saint-Benoît), 1260 (copie) ; — autre par Mahaul d'Artois, 1320 ; — vente de ces revenus pour une rente annuelle de 200 fr. au roi d'Espagne, 1653.

**1B2066** (Liasse.) — 12 pièces papier.

**1572-1702** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Vente par Claude Bergerot et Simon Caseau, de Poligny, prêtres, chapelains de la chapelle Sainte-Claire, dudit lieu, des revenus de leur chapelle en la chaudière de Rosières et autres muires de Salins, moyennant une rente de 20 fr. au principal de 400, 1653. — Ordonnance de la Chambre des comptes prescrivant de payer aux Cordeliers de Lons- le-Saunier les renies dues pour les fondations des princes de Chalon et d'Orange, 1697 (requêtes et ordonnances appointées par le duc d'Albe concernant les mêmes rentes, 1572-1606). — Vente de droits sur les revenus de la saunerie faite aux commissaires du Roi par les Cordeliers de Salins, moyennant 2,500 fr., 1597 ; — approbation par le Roi ; — autre vente de muires en la chaudière de Rosières, par les mêmes, pour une rente annuelle de 152 fr. 18 s. ; 1620. — Vente par le collège Saint-Jérôme de Dole (uni au prieuré de Château-sur-Salins) d'une rente de 20 charges de sel, moyennant 2,000 fr. de rente, aux commissaires du Roi, 1636. — Vente par le séminaire des Orphelins de Salins, de 3 parts d'un quartier de muire au Roi, pour une rente de 175 fr. et 3 charges de sel Moiteval, 1597 ; — ratification par le Roi. — Vente de 24 quartiers de muire appartenant à la commanderie de Salins, par l'ordre de Malle, au roi d'Espagne, pour 46,867 fr., 1599 ; — procuration donnée par le commandeur du temple de Dole, Pierre du Closel de La Baudonnière, à frère Pierre- Vincent Jolicard, pour administrer la commende de Dole, 1702 ; — paiement de rentes de sel aux commanderies de la Madeleine de Dijon et de la Romagne, 1648.

**1B2067** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier.

**1327-1698.** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Vidimus de lettres de Philippe le Bon amortissant en faveur de l'hôpital de Beaune, à la requête du chancelier Nicolas Rolin, les 1,000 l. tournois de rente assignées sur la saunerie (acquises par Rolin sur les partages de Vienne et de Montaigu), dont cet établissement était doté, 1443 (copie de 1549). — Cession de rente sur la chaudière de Rosières, par Henri Treffard, recteur de l'hôpital du Saint- Esprit de Besançon, au Roi, moyennant 60 fr. de rente, 1611. — Ordre de la Chambre de payer à l'hôpital Saint- Jacques de Besançon la rente d'une charge de sel Rozières, contestée audit hôpital, 1698. — Dotation de l'hôpital de Bracon par Mahaut d'Artois, en exécution du testament de son époux Othon IV, 1327 ; — bulle de Jean XXII autorisant rétablissement d'une cloche et d'un cimetière, au profit de la chapelle dédiée aux saints Michel et Maurice, dans l'hôpital de Bracon, Avignon, 1328 (copies) ; — texte français de la fondation de l'hôpital de Bracon (traduction du xv<sup>e</sup> siècle). — Notification faite à son receveur en la saunerie de Salins, Bondon Asinier, par Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent de La Roche et de Cuiseaux, d'une dotation de 4 charges de sel à l'hôpital récemment fondé par elle à Saint-Laurent, 1388. — Cession au domaine des l'entes de sel dues au puits à muire à l'hôpital Saint-Bernard de Salins, par le recteur Jean-Bapliste Doroz, moyennant une rente perpétuelle de 383 fr. 4 gros (rachetables à 7,666 fr.) et de 4 charges de sel, 1643 ; — ratification par le conseil des finances du Roi. — Cession au Roi des revenus sur le puits à muire appartenant à l'hôpital du Saint- Sépulture de Salins, fondé par Jean de Montaigu, moyennant la rente annuelle de 1620 fr. 10 gr., 1597 ; — ratification par le Cardinal Infant et le Roi. — Cession d'une rente sur le puits à muire faite au Roi (en vertu de la bulle pontificale du 28

janvier 1608, fulminée à Baume-les-Dames par les évêques de Bâle et de Genève (ce dernier était saint François de Sales), par le commandeur de l'hôpital Saint-Antoine de Besançon, Jean Belin, moyennant une rente perpétuelle de 100 fr. (rachelable à 2,000), -1610.

- 1B2068** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23 pièces papier, 1 sceau.  
**1424-1735.** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Cession de ses rentes sur le puits à cuire par le chapitre d'Arbois, aux commissaires royaux, en échange d'une rente de 924 fr. 3 sous, 1597 ; — ratification du Roi ; — cession de ses rentes sur la chaudière de Rosières moyennant une rente de 409 fr., 1609 ; — procédures en paiement de rentes intentées contre le trésorier de la saunerie par le chapitre, 1637 ; — réclamation d'arriéré, 1735. — Cession de droits sur la chaudière de Rosières moyennant une rente de 1,866 fr., par le chapitre Notre-Dame du Château d'Autun, 1612 (plusieurs copies). — Cession de droits analogues sur le puits à cuire par le chapitre métropolitain de Besançon, moyennant une rente perpétuelle de 2,248 fr. et de 40 charges de sel franc, 1644 (double). — Cession de 2 quartiers et demi de cuire au puits, par le chapelain de l'Eucharistie en l'église Notre-Dame de Salins, pour une rente de 250 fr., 1645. — Copie des actes constitutifs des droits du chapitre de Nozeroy sur les sauneries de Salins, donations par : Jean de Chalon, prince d'Orange, 1424- 14.. ; Hugues de Chalon (s. d.) ; Jeanne de Bourbon, princesse d'Orange (s. d.) ; — ordre du duc de Parme d'acquiescer ces rentes, 1578 ; — échange de ces rentes contre une rente perpétuelle de 100 fr. et 3 charges de sel, 1597. — Échange par le chapitre de Saint-Anatoile de Salins de ses rentes du puits à cuire, contre une rente perpétuelle de 963 fr. 4 gros, 1397 ; — ratification par Philippe II ; — autre cession de rentes sur la chaudière, moyennant une rente de 243 fr. 11 s., 1613.
- 1B2069** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier.  
**1596-1676.** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Cession de ses revenus du puits à cuire contre une rente de 543 fr. par le chapitre de Saint-Maurice de Salins, 1397 ; — rachat par le Roi des chapitres de Saint-Maurice et Saint-Michel, des paroisses Notre-Dame et Saint-Jean de Salins, d'un revenu sur le puits à cuire servant à l'anniversaire de Perrenette Bonnotte, pour une rente de 75 fr. ; — cession d'une rente sur la chaudière de Rosières par le chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, en l'église Saint-Maurice, pour une rente de 34 fr. 3 gros, 1611 ; — cession par Jacques Huguenet, chanoine et chantre de la collégiale de Saint-Maurice, des droits de la chapelle des Trois-Rois en l'église de Marnay, sur le puits à cuire, moyennant la rente perpétuelle de 100 fr. 10 gros et de 2 charges de sel franc, 1656 ; — cession analogue par Pierre Vaudrey, chapelain de la chapelle Saint-Denis, en l'église Saint-Maurice, pour la rente de 100 fr. et 2 charges de sel franc, 1637 ; — extrait des titres concernant les droits du chapitre de Saint-Maurice sur la saunerie, fait en 1676. — Cession des droits du chapitre de Saint-Michel sur les revenus du puits à cuire, contre une rente de 978 fr. et 12 charges de sel, 1397 ; — cession des droits sur la chaudière de Rosières par les mêmes, pour une rente de 30 fr., 1653 ; — autre d'un quartier de cuire au puits, pour une rente de 100 fr. et 2 charges de sel, 1636.
- 1B2070** (Liasse.) — 21 pièces papier, dont 3 cahiers petit in-folio, de 17, 9 et 10 feuillets.  
**1460-1657.** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Rachat par le domaine de rentes constituées sur la saunerie : du chapelain de Saint-Jean-Baptiste en l'église d'Alaise, 1611 ; — du chapelain de Saint-Georges en l'église de Saint-Just d'Arbois, 1613 ; — des chapelains de Saint-Sébastien en l'église de Champdivers, 1657-1639 ; — de Notre-Dame, à Clairvaux en montagne, 1597-1598 ; — de Saint-Martin de Coligny, 1514 (fondation). — Copies des actes constitutifs des droits de l'église Notre-Dame de Dijon sur la saunerie ; donations par Philippe le Bon, 1460 ; mandement confirmatif de Jean d'Amboise, évêque de Langres, lieutenant général du Roi aux duché et comté de Bourgogne, 1484 ; — réclamations, 1651. — Rachats pour échange de rentes au profit du domaine : du chapelain de Notre-Dame, à Marnoz, 1598 ; — du chapelain de Notre-Dame, à Mercey, 1613 ; — de la cure de Myon, 16-10 ; — des curé et chapelains de Saint-Ylie, 1614-1634.
- 1B2071** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 19 pièces papier.  
**1597-1699.** — *Saunerie. Rentes ecclésiastiques.* Rachat par le domaine des rentes sur la saunerie : de l'église Notre-Dame de Salins, 1597-1656 ; — de la chapelle Notre-Dame de Chalon, à Saint-Anatoile, 1699 ; — de l'église Saint-Jean de Salins, 1597-1610 ; — de l'église Saint-Jean-Baptiste de Salins, 1397 ; — des chapelles de Saint-Maurice de Salins, 1598-1657.
- 1B2072** (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 22 pièces papier, dont 1 cahier petit in-folio, de 22 feuillets, 1 sceau.  
**1475-1576.** — *Saunerie. Rentes féodales.* Vente d'une rente de 24 l. sur le communal de Salins, par Jean de Vergy, sr de Champvans, à Simon de Cléron, pour 250 fr., 1475 (actes et procurations passés par les notaires Besançon Philibert, d'Ornans (1473), et Guillaume Patornay, de Salins (1476) ; — envoi en possession de cette rente au profit de Simon de Cléron, écuyer, par le duc Charles le Téméraire, spécifiant que Simon lui a rendu et lui rend « de bons et agréables services... en ses guerres, » 1473, Nancy (vidimus) ; — extrait du contrat de mariage assurant à Jacqueline d'Amange, fille de feu Guillaume, épouse de Guillaume de Grammont, s<sup>e</sup> de Vezet, divers domaines et rentes sur la saunerie, 1476 ; — reprise de fief d'une rente par Simon de Cléron ; — lettres de Jean de Chalon, prince d'Orange, donnant les rentes confisquées sur Aymar Bouton, s<sup>e</sup> du Fay, et Philippe Bouton, tenant le parti du roi de France, à Henri de Rye, s<sup>e</sup> de Vy, « journellement employé au service de ma damoiselle de Bourgogne, » Salins, 1477, 18 juillet ; — quittances d'arrérages de ces rentes par Henri de Rye ; procuration de Germaine d'Oiselay, veuve, de

Louis Morel, s<sup>f</sup> d'Écrille, à Louis de « Tuitrey » et Louis de Vaugrigneuse, pour reprendre en fief ses rentes de la saunerie, 1486 ; — vente par François de Ray, s<sup>f</sup> de Seveux, à Gui Gauthiot, premier avocat du Roi au bailliage d'Amont, d'une rente de 66 fr. sur la saunerie, 1496 ; — copie d'une vente de 37 l. de rente par Michel Mangeroz, s<sup>f</sup> de La Bruyère, à Jean de Gilley, de Salins, 1497 ; — autre d'une rente de 100 fr. à Louis de Marenches, docteur en droit, par Bonne de La Baume, femme de Marc de La Baume, s<sup>f</sup> de Bussy, 1503 ; — mandement de Maximilien et de Charles, son petit-fils, adressé au trésorier de la saunerie, prescrivant de payer 150 l. de rente à Jean de Vaux, 1507 ; — copie d'une vente de 40 fr. de rente sur le partage de Vignory par Simon Brugin, général des finances, à Nicolas Merceret, de Salins, écuyer, 1510 ; — vente par les héritiers de Henri Jouffroy, s<sup>f</sup> de Purgerot, de 75 fr. de rente à maître Jean de Chavirey, de Salins, 1515-1516 (ratification en 1517) ; — acquisition de 200 l. de rente sur le partage de Vignory fait au décret de Louis Morel, écuyer, par Nicolas Merceret, écuyer, 1517 (copie) ; — vente par Girard Vernerot, s<sup>f</sup> de Mornay et Cernans, trésorier des salines, à Marguerite de Guignonard, femme de Jean de Falletans, de 160 l. de rente sur la saunerie (provenant de Claude de Vergy, s<sup>f</sup> de Fouvent), 1530 (rachat par Claude de Vergy, 1539) ; — rétrocession d'une rente de 42 l. sur la même saunerie par Jeanne de Marnix, femme de Nicolas de Gilley, au même Claude de Vergy, 1540 ; — vente par Claude de Vergy, de 400 l. de rente sur le partage de Vignory à Nicolas de Diesbach ; protonotaire apostolique, prieur de Granson et Vauluse, pour 10,000 fr., 1539 ; — vente d'une rente de 30 fr. sur le même partage, par Jean Casthelet dit Maîtrejean, de Neuchâtel outre Joux, à Guillemette Troussset, veuve de Guillaume Dufourg, bourgeois de Salins, 1546 ; — achats par Lyonnet Ballefort, s<sup>f</sup> de Toulangeon, de trois renies de 72, 81 et 115 fr. sur le partage de Vignory, à lui cédées par Guyon de Gilley, Adrien de Joux et Jacques Bouton, écuyer, 1546-1548 ; — rétrocession de 300 fr. de rente au Roi par Lyonnet Ballefort, 1576 ; — vente par Nicolas de Gilley à Bonnet Jacquemet, trésorier des sauneries, d'une rente de 27 l., 1548 ; — vente par François de Leugney, s<sup>f</sup> de Landresse, autorisé par son curateur Guyon Mouchet, s<sup>f</sup> de Château-Rouillaud, et comme ayant droit de ses frère et sœurs, à Nicolas de Grammont, prêtre, curé de Brevans, d'une rente de 60 l. sur le partage de Vignory, 1549 ; — vente par Pierre Troussset, de Salins, écuyer, à Claude Troussset, sa fille, femme de Jean Comtesse, d'une rente de 30 fr. sur le partage de Vignory, 1550.

**1B2073** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 41 pièces papier.

**1552-1575.** — *Saunerie. Rentes féodales.* Adjudication par décret du Parlement, à Antoine de Chavirey, de Salins, d'une rente de 60 l. sur la saunerie, appartenant à feu Jean et Thiébaud Jouffroy, 1552 ; — achats par Nicolas Cussemenet, de Salins, de plusieurs rentes sur la saunerie, de Nicolas de Gilley et d'Adrien de Joux, s<sup>f</sup> de Chateaulain, 1553 ; — procuration donnée par Nicolas Cussemenet et Jeanne de Champagne, sa femme, à Pierre Troussset et François de Champagne, écuyers, pour reprendre leurs rentes en fief, 1553 ; — transaction entre les sieur et dame de Salives, au sujet de rentes sur la saunerie, provenant de leurs père et mère, le s<sup>f</sup> de Salives, s<sup>f</sup> de Cerre, et Guillemette Jouffroy, 1558 ; — reprises de fief de rentes sur la saunerie par : Nicolas Cussemenet, 1560 ; — Claude Alix ; — Etienne de La Tour, 1561 ; — Françoise de Grammont, femme de Jean de Saint-Mauris, 1563 ; — par Marin Benoît, procureur général, 1564 ; — vente de 93 l. de rente sur le partage de Vignory, à Simon Dufourg, par François de Vergy, 1565 ; — vente par Charles de Carondelet, s<sup>f</sup> de Champvans, vicomte de Herlebreck, de 100 fr. de rente sur le partage de Chalon, à Claudine Croichet, veuve de Louis de Montureux, bourgeois de Dole, 1565 ; — reprise de fief par le même ; — reprise de rentes acquises de Prudent de Rebilly, par Philibert Marchant, 1565 ; — autre par les procureurs de Louise de Ballefort, dame d'Arinthod, 1566 ; — autres par Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère, 1566 ; Nicolas Cussemenet ; Anne de Grammont, veuve d'Anatoile de Fallersans, et ses enfants ; — vente d'une rente de 50 fr., par Gaspard de Vaux, et Claude de Gilley, sa femme, à Marc Marchant ; — autre par Pierre Lallemand, s<sup>f</sup> de Montigny, à Claude Belin, de Salins, 1571 ; — autre par Louis et Claude de Vers, du quart de la prévôté du puits à muire à Claude Alix, Guyenet Girardot et Étienne Merceret, 1572 (reprise en fief par les acquéreurs, 1575) ; — autre de deux rentes, sur le partage de Vignory (partie d'Autrey et de Fouvent), par Adrienne de Joux, à Claudine de Grammont, 1573 ; — reprise de fief par cette dernière.

**1B2074** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 46 pièces papier, 1 sceau.

**1575-1584.** — *Saunerie. Rentes féodales.* Achat d'une rente de 9 l. estevanantes par Jean Camus, conseiller maître en la Chambre des comptes, de Nicolas Cussemenet, 1575 (reprise de fief et ensuite de cet achat) ; — achat d'une rente, par Philippe Merceret, de Bénigne Vigoureux, femme de Jacques Poly, 1575 (reprise) ; — autre reprise de fief par Marguerite Mouchet, veuve de Claude de Balay, 1576 ; — achat d'une rente par Claude de Belin, de Jean de Cléron, s<sup>f</sup> de Vuillafans en partie, 1577 ; — reprises de fief : par Claude Belin, 1578 ; — Claude de Varoz, s<sup>f</sup> d'Attricourt et Savigny, 1579 ; — Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx ; — Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, 1582 ; — Louis de Vers ; — dénombrement de rentes acquises par Jean Froissard et Claudine Blanchod, sa femme, 1584 ; — autres dénombremens : par Melchior Guyerche ; Denis de Montrichard ; Humbert Lulier, s<sup>f</sup> de Preigney ; Hugues de Plaine, s<sup>f</sup> de Gorcelles ; Jean de Plaine, s<sup>f</sup> de La Roche ; le cardinal de Granvelle ; Claude de Grozon, s<sup>f</sup> de Chevigney ; Claudine Boudier, veuve de Bonnet Jacquemet ; François Merceret, s<sup>f</sup> de Vaudrey ; Louis de Vers, écuyer ; Marguerite Mouchet, veuve de Claude de Balay ; Jean Moisson, s<sup>f</sup> du Bassin ; Constance Colin, prébendier de Supt au chapitre métropolitain de Besançon ; Philippe Alix, de Salins, docteur en droit ; Louis de La Tour, s<sup>f</sup> de Moncley ; Guillaume et Jean Dagay, de Poligny ; Alexandre de La Tour, s<sup>f</sup> de Coligny-Remeton ; Claude Belin, de Salins ; Antoine d'Oiselay, chevalier, s<sup>f</sup> de La Villeneuve, Frasnelle-le-Château, procureur spécial de François Perrenot, comte de Cantecroix ; Guyenet Girardot, de Salins ; Nicolas Cussemenet, de Salins, écuyer ; — vente de rentes par Jean Dagay, de Poligny, à Marc Gay, dudit lieu ; dénombrement de droits en la prévôté du puits à muire, par Philippe Udressier, de Salins, écuyer,



1584.

**1B2075** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 38 pièces papier.

**1585-1610.** — *Saunerie. Renies féodales.* Dénombrements de rentes sur la saunerie, donnés au Roi : par Philippe Merceret, s<sup>f</sup> à Mont-sous-Vaudrey, 1585 ; Henri de Visemal, s<sup>f</sup> de Frontenay ; — reprises de fief : par Marc Gay, de Poligny ; par Claude de Valengin, s<sup>f</sup> à Mathay, 1586 ; Guillaume de L'Espine ; Aimé Sachet et Claudine Sachet, veuve de Pierre Froissard, président au Parlement ; Marc Gay ; Claudine de Faulquier, 1589 (copie d'achats par elle faits de Nicolas Cussemenet) ; — amortissement accordé par le Roi, pour les rentes acquises par le maître aux comptes Nicolas Barrillet, 1597 ; — reprises de fief : par François Merceret, s<sup>f</sup> à Vaudrey, 1598 ; Luc de Coinlet, s<sup>f</sup> de Châteauevert ; Antoine de Lausserrois, s<sup>f</sup> à Chambellain, écuyer d'écurie de Henri IV, 1606 ; Simon Guillaume, de Salins, 1607 ; Guillaume et Étienne Roux, 1609 ; François Mairot ; André Moisson, 1610.

**1B2076** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 34 pièces papier.

**1612-1703.** — *Saunerie. Renies féodales.* Reprises de fief de rentes sur la saunerie, par François de Valengin, 1612 ; Claude de Saulx, femme de Louis d'Aussonville, baron d'Espoisses, 1613 ; — dénombrement par Claude de Valengin ; — par Jean-Antoine et Valentin Perrenot de Granvelle, avec reprise ; — vente de rentes au commissaire du Roi par les héritiers de Guillaume Garnier, de Salins, boulanger ; — dénombrement et reprise de fief d'une rente de 100 fr., par Claude-Anloine Buson, 1615 ; — reprise par François-Jules Malbouhans, 1617 ; — dénombrement par Antoinette Huot, veuve de François Merceret, et Claude Merceret, 1619 ; — reprise de fief par Guillaume Roux, de Lons-le-Saunier ; — dénombremens par : Simon Guillaume, de Salins ; Nicolas Coquelin, s<sup>f</sup> de Germigney ; Gaspard de Vaux, écuyer ; Philiberte de Grozon, dame d'Andelot, Cheyney, Vuillafans (dénombrement annexé) ; dénombrement de Marguerite Jacquemet, veuve de Pierre Fauche, 1620 ; — reprise de fief de Désiré Mathon, de Poligny, 1624 ; vente des rentes dues à Jérôme d'Achey, 1625 ; — reprises : de Louis Boutechoux, 1626 ; Claude Gollut, 1627 ; Jean-Baptiste de Visemal et Guillemette de Fallerans, 1629 ; Bonaventure Dagay, de Poligny, écuyer, 1630 ; dénombrement par Étienne Mareschal, cogouverneur de Besançon, 1659 ; — vente de trois rentes par Geneviève de Merceret, veuve de Jacques Bancenel, tutrice de Jean-Hyacinthe et Étienne-François, ses enfants, à Claude-Charles Patornay, 1677 ; — paiement d'arrérages de rentes dus à Marguerite de Béhague, veuve du président Fremiot, de Dijon ; — dénombrement d'une rente donné par Claude-François Udressier de Pontamougeard, 1702 ; — patentes sur arrêt ordonnant de payer certaines rentes à Charles-Emmanuel et Françoise Pétrety, 1703.

**1B2077** (Liasse.) — 21 pièces papier.

**1586-1598.** — *Saunerie. Renies féodales.* Rachat de renies par le domaine royal : de Quentin Vigoureux, 1586 ; — de Jean de Visemal, sr de Tassenières, et Guillemette de Fallerans, sa femme ; — d'Anne de Coüe, veuve de Claude de Montfort, 1587 ; — de Jean de Montfort, protonotaire apostolique, chanoine de Besançon ; de Henri de Saint-Moris, capitaine de Bracon ; de Charles de Montfort, s<sup>f</sup> d'Aresches, 1589 ; d'Anne Bouveret et d'Étiennette Bouveret, dame de Chilly, 1590 ; — autres rachats faits par le Roi : de Louis de Vers, châtelain de Nozeroy, 1591 ; de Nicolas Galet, notaire à Salins, 1592 ; de Jean Froissard et de Claudine Blanchod, 1593 ; de Frédéric Vigoureux, procureur de son père Quentin Vigoureux, s<sup>f</sup> de They ; de Claudine Blanchod ; de François de Merceret dit de Vers, s<sup>f</sup> de Vaudrey, 1594 ; de Jacques Clément, premier avocat fiscal au Parlement, s<sup>f</sup> d'Antorpe et de Roset ; de Charles Pétrety ; — envoi en possession par le conseil du puits à muire, des rentes achetées par le Roi (9 quartiers 3 seilles et 2 quarts) de Jean Froissard et Claudine Blanchod, 1595 ; — rachat de rentes de Pierre Fauche, sr de Nancray, trésorier des sauneries, 1597 ; de Charles Pétrety, 1598 (ces achats, conclus par commissaires royaux, donnent lieu à des soultes, soit en argent comptant, soit en rentes d'argent, soit en terres ou pièces de terre).

**1B2078** (Liasse.) — 22 pièces papier.

**1606-1611.** — *Saunerie. Rentes féodales.* Rachat de rentes par le domaine de : Simon Vigoureux, écuyer, 1606 ; Jean Maginet, 1609 ; Jean Cécile, de Salins, capitaine de Vennes, 1610 ; Simon Vigoureux, contrôleur de la saunerie ; Alexandre et Lyonnet Merceret, héritiers et enfants de Philippe et d'Anne Marchant ; d'Antonia Le Moyne, veuve de Jean Marchant, et de Henri Marchant, son fils ; de Marguerite Marchant, veuve de Henri de Saint-Moris, s<sup>f</sup> de Saint-Cyr ; d'Antoine, Henri et Charles Billerey, héritiers et enfants de maître Claude Daillefoz dit Billerey ; de Gui Mathon, avocat fiscal au bailliage de Salins, et de Marguerite Chaulcin, sa femme ; de Pierre Body, chanoine et « trésorier des âmes ». à Saint-Maurice de Salins ; de François, Thomas et Claude-Louis Cussemenet, écuyers, s<sup>rs</sup> à Dournou, 1611 ; de Laurent Chifflet, curateur de Jean- Jacques, et tuteur de Pierre, François, Philippe et Laurent Chifflet, ses neveux ; de François Sanche, s<sup>f</sup> de Montcourt ; de Jean Cécile, capitaine de Vennes ; de Guillaume et Thomas Nardin, de Besançon.

**1B2079** (Liasse.) — 19 pièces papier.

**1612-1623.** — *Saunerie. Renies féodales.* Rachat par le domaine : de Pierre Fauche, sr de Nancray, 1612 ; de Claudine Nélaton, veuve de Guillaume Coquelin, de Salins, et de Blaise, leur fils ; de Claude Amyot, de Salins, écuyer ; de Jean de Lalye dit Udressier, écuyer, s<sup>f</sup> de Charchillat ; de Jean de Lulier, de Vesoul, s<sup>f</sup> de Chauvirey ; de Philippe Marchant, s<sup>f</sup> de La Châtelaine,

1613 ; de Pierre d'Éternod, s<sup>f</sup> d'Alaise, écuyer ; de Hugues, Étienne, Étienne- Anne, Barbe et Marguerite Blondel ; de Philippe Marchant et Marguerite Gaignefin ; de Léonard de Mesmay, docteur en droit, 1614 ; de François de Merceret, s<sup>f</sup> de Vaudrey, 1615 ; de Claude Gollut, s<sup>f</sup> de Chalain, juge des sauneries, 1623,

**1B2080** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier, dont 3 cahiers petit in-folio, de 7, 13 et 18 feuillets.

**1610-1661.** — *Saunerie. Rentes féodales.* Rachat par le domaine : de Simon Marchant, de Salins, écuyer, 1656 ; d'Antoinette de Merceret, femme de Louis de Vers, Marguerite de Merceret, femme de Léonor de Vaux, filles de Pierre de Merceret, s<sup>f</sup> de Montmarlon ; — de la ville de Salins, 1659 ; de Rose Mathon, veuve d'Antoine Patornay, et de Claude-Philippe, leur fils, 1664 ; de Jean Bondieu, de Salins, docteur en médecine ; — inventaire des lettres de rachats effectués par le domaine, de 1610 à 1661.

**1B2081** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 10 pièces papier, 3 sceaux.

**1282-1615.** — *Rentes sur le partage de Chalons et sur le partage de Vignory.* Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, désintéresse Jacques d'Arguel de toute prétention sur l'hoirie du comte Thierry de Montbéliard et d'Alix sa femme, en lui donnant 60 l. de rente sur le puits de Salins, 1282 (cop.) ; — don de 50 l. de rente sur le partage de Chalons par Huguenin de Chalons, s<sup>f</sup> de Rochefort, à Jean de Salins, écuyer, 1362 ; — Marguerite de Flandre donne son consentement à ce don ; — homologation par la même comtesse d'achats faits par Dimanche de Salins, ses frère et enfants, de plusieurs fiefs sur les partages de Chalons et de Vignory, 1374 ; — mandement des gens des Comptes de Dijon enjoignant aux officiers de la saunerie de mettre sous la main du Duc le partage de Chalons, 1406 (copie) ; — copie de donation faite au chapitre de Nozeroy par Louis de Chalons, 1424 ; — procuration donnée par Philippe de Neuchâtel, sr de Fontenoy en Vosges, et Catherine de Hochberg, sa femme, à Jean de Montfort, châtelain de Vuillafans, et Guillaume de Menoux, châtelain de Fontenoy, pour remettre à leur beau-père et père, Rodolphe de Hochberg, marquis de Rothelin, 400 fr. de rente sur le partage de Chalons, à eux donnés en mariage, 1469 ; — échange conclu entre les Archiducs et le prince d'Orange, par lequel, en retour du partage de Chalons qu'il abandonne, ce dernier reçoit la seigneurie de Turnhout, en Flandre, 1614 ; — cession par Claude-Antoine Buson d'une rente sur le partage de Chalons, 1615. — Procuration donnée par Guillaume de Vergy, sr de Champlitte, Autrey et Rigney, maréchal de Bourgogne, à Girard Vernerot, de Champlitte, trésorier de Salins, et Claude de Pommereux, pour racheter de l'Université de Dole une rente de 600 fr. provenant de Jean de Vergy, sr de Fouvent et de Vignory, 1519 ; — achat par Jean Troussel, de Salins, d'une rente de 28 fr. sur le partage de Vignory, de Jean de Chauvirey, 1551 ; — quittance de 375 fr., prix d'une rente de 27 l. est. donnée au trésorier de Salins par Louise et Anne de Falletans, filles de Marguerite de La Villette, veuve de Jean de Falletans, ayant rétrocédé cette rente au domaine, 1376.

**1B2082** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 123 feuillets (filigrane : BAVME).

**1622-1623.** — *Saunerie.* Visites des bâtiments. « Besogné de la rendue des groz membres de la grande saunerie de Salins » faite au changement d'amodiataires, lors de la remise au nouvel adjudicataire, le baron de Vaugrenans, en présence de Josse de Blisterwich, commissaire du Roi, conseiller des finances, François Mairiot de Mutigney, procureur général au Parlement, Claude Gollut, sr de Chalain, juge des sauneries, Antoine Mouret et Pierre Annel, avocat et procureur fiscaux, Pierre Duprel, contrôleur, en vertu des ordres royaux du 23 octobre 1622, 21 novembre 1622-14 avril 1623. — Quantité de bois, tant vers la rivière et l'hôpital qu'aux bernies de Beauregard, de Martenet, de Glappins, de Grand-Bief, de Petit-Bief, de Comtesse et de Chastelain, 2,010,000 livres (?). — Quantité de sels dans les « estuailles », 3,716 charges ; 1,343 bosses de sel trié ; 3,643 charges de sel ordinaire ; 479 charges de sel Rozières ; 92 charges de sel marqué ; 92 charges de sel de Savoie, le tout remis au baron de Vaugrenans. — Visite des bernies ; celle de Reculot, sans chaudière, les sept autres (mentionnées ci-dessus) en étant munies. — Visite des sources et des souterrains où passent les conduites d'eau douce et salée ; les voûtes de ces caves sont en bon état, éclairées par 3 larmiers, « l'une à l'endroit de la fontaine où il y a un Lyon dessus. » — Visite des bâtiments et maçonneries ; tours de Rosières, des Charbonnières ; muraille du Jeu de Paume ; tour de Reculot ; forges ; grandes écuries ; cuves de pierre servant d'épargne pour la muire ; tour de l'horloge (avec horloge et table de cuivre) ; roues et pompes ; fontaine de la Croix ; vieux corps de logis du pardessus ; tour des Rôles, où se tient la justice dans une galerie à ciel ouvert protégée par un rideau noir ; maison devant la chaudière ; grande salle du bois ; tour de Reculot, coiffée de tuiles plombées et de lucarnes ; Jeu de Paume, transformé en épargne de muire ; épargne de Rosières ; logis du portier, où habitait le sr de Chazoy ; martinet des Planches et corps de logis adjacent ; tuilerie de Clucy ; état des réparations à faire, appréciées par ouvriers des divers corps ; clôture de la visite de la grande saunerie, par Josse de Blisterswich, les 13-14 avril 1623.

**1B2083** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 295 feuillets (table analytique au fol. 295).

**1643-1652.** — *Saunerie.* Visites. Visite et inventaire descriptifs (en 1,375 articles) de la grande saunerie fait au commencement du bail de 9 ans de Georges Lapie, par Daniel Privé, auditeur en la Chambre des comptes, en vertu de commission du gouverneur, l'archiduc Léopold-Guillaume, du 31 août 1651, du 24 octobre 1651 au 22 juin 1652. (Le visiteur est assisté d'Étienne Olivet, greffier de la justice des sauneries, de Jean Garnier, procureur fiscal, de Louis Pourtier, avocat fiscal, enfin d'Antoine Galliot, représentant l'amodiateur Georges Lapie, outre des ouvriers de divers corps). Visite des tours et murailles ; loges-ments d'ouvriers ; grande porte ; porte Ferry ; grande salle des bois ; porte Beschet ; estuailles ; logis ; souterrains ; martinet des Planches ; maison acquise de Jacques Brochier ; exploitation de vignes et héritages « par le traité des houilles, » à Marnoz et

Aiglepierre ; sources (vol. 218 v°) ; héritages dépendant de la tuilerie de Clucy ; clôture de la visite. — Copie de l'inventaire du mobilier de la saunerie, dressé en 1643, par l'avocat fiscal au Parlement, Antoine Michotey. Corps de logis sur le puits d'Amont. Dans la salle, une croisée, dont les panneaux supérieurs « sont de verre de couleur, avec les armes de Maximilien et de l'archiduc Philippe » (la fontaine du Lion est auprès de ce bâtiment) ; — chapelle ; autel de pierre au-dessus duquel est une image de Notre-Dame en plein relief ; paix avec une Notre-Dame en bois enchâssée ; gros calice d'argent doré sur le pied duquel est écrit : « calice de la grande saunerie de Salins ; » banc de chêne en menuiserie avec coffre pour y resserrer les meubles de la chapelle ; deux grandes fenêtres de « vitres peinturées » outre une grande vitre peinturée donnant jour sur l'autel ; ornements d'église ; — corps de logis du pardessus ; dans le porche, six panneaux armoriés aux armes du Roi ; — dans la chambre regardant l'hôpital, six panneaux aux armes des ducs de Bourgogne (du verre taillé en losanges sertis de plomb forme les autres panneaux des divers logis) ; — réserves de fer et de bois ; — quantités de sel emmagasiné ; état des sources ; — clos le 27 juin 1643.

**1B2084** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 70 feuillets (filigrane : un 4 de chiffre avec les initiales D G enlacées, et un cor de chasse, (*huchet*), *sommé d'une croisette* ; au fol. 67, table méthodique).

**1652.** — *Saunerie. Visites.* Visite du puits à muire du Bourg-Dessus, faite par Daniel Privé, auditeur à la Chambre des comptes, en vertu de commission de ladite Chambre, du 20 juin au 6 juillet 1662 (400 articles). Portail en pierres de taille ; logis du Fournet ; cour de Merceret avec estuailles ; cour de la citerne avec cuve carrée ; cour de Marnoz ; — bernes du Creux, de Balerne, de Poupet, de Moureau (ouvroirs et estuailles) ; souterrains et rouages ; chambre « des clochettes ; » étable ; berne de Bernette, ouvrier et cour Baranger (en ruine) ; — cours d'Autun, de Poligny, de Ménagerie, de Saget, Goailles, Cîteaux, Barangier, forge ; cour Michel, scierie Regnauld, réduits en maison et jardin ; cour des forges (matériel, enclumes) ; — cours des Quatre- Chapitres, de Chenesvre, de Notre-Dame, de Marnoz ; — bureau des commis ; corps de logis sur les sources, où réside le clerc du puits ; « voulte où se réservent les titres des s<sup>rs</sup> rentiers » ; chapelle avec panneaux (peints) ; tableau à volets, au centre le Christ en croix et la Madeleine, la Vierge et saint Jean ; volet de gauche, la Vierge tenant l'Enfant Jésus avec saint Bernard ; volet de droite, saint Benoît, autour une moulure dorée ; au-dessus, deux statuettes : Vierge à l'enfant et sainte Barbe ; Christ en gypse ; crucifix peint à l'huile ; tableau à l'huile représentant les sources du puits ; chambre du « tapis ; » — fol. 63, visite des sources du puits à muire.

**1B2085** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 137 feuillets.

**1657.** — *Saunerie. Visites.* Visite faite par Jacques Cuynet, juge des sauneries, contradictoirement avec les ayants cause de Georges Lapie et de ses associés, et Michel de Villers La Faye, baron de Vaugrenans, amodiataire actuel, ensuite de commission du conseil des finances du 15 décembre 1656 (905 articles) ; — fol. 134 v°. Visite des sources des puits d'Amont et à Gré. — Clôture, 23 novembre 1657.

**1B2086** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 208 feuillets (déreliné).

**1657.** — *Saunerie. Visites.* Double de la visite précédente effectuée par Jacques Cuynet, juge des sauneries, assisté du greffier Étienne Olivet, du procureur fiscal Jean Garnier, de l'avocat fiscal Louis Pourtier, du 23 mai au 23 novembre 1657.

**1B2087** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 146 feuillets.

**1657.** — *Saunerie. Visites.* Visite (en 477 articles) du puits à muire faite par Claude-François Lulier, président du Parlement, Antoine Michotey et Jean-Ferdinand Jobelot, conseillers au Parlement, Daniel Privé, conseiller, Jean de Billy et Désiré Mareschal, auditeurs à la Chambre des comptes, par commission du conseil des finances, du 11 juin 1657, du 3 juillet au 13 août 1657.

**1B2088** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 139 feuillets.

**1657.** — *Saunerie. Visites.* Double de la précédente visite du puits à muire.

- 1B2089** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 254 feuillets (filigrane : un raisin ; un cartouche contenant un cœur entre les initiales C et B, sommé d'une couronne royale.  
**1666.** — *Saunerie. Visites.* Visite (en 1,642 articles) de la grande saunerie faite par le conseiller Daniel Privé, maître en la Chambre des comptes, contrairement avec le fermier sortant, Michel de Villers la Faye, baron de Vaugrenans, et les fermiers entrants François Mareschal, sr de Bougey, Denis Mouret, François Facioz et Sébastien-Henri Pymontel, du 26 janvier au 18 mars 1666.
- 1B2090** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 123 feuillets.  
**1674.** — *Saunerie. Visites.* Visite générale de la saunerie (937 et 95 articles), faite sur l'ordre de Germain-Michel Camu de Beaulieu, intendant de Franche-Comté, par Alexandre-Ignace de Santans, s<sup>r</sup> de Chauvirey, conseiller maître en la Chambre des comptes, du 6 octobre au 10 décembre 1674 (revêtement des précédentes visites et estimation des réparations à faire).
- 1B2091** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 49 feuillets.  
**1680.** — *Saunerie. Visites.* Visite, faite par Jean-Baptiste Richard, s<sup>r</sup> de Villers-Vaudey, auditeur, en présence des procureurs de Nicolas Faucielle, bourgeois de Paris, fermier général entrant en charge, à la sortie de Nicolas Saunier, fermier général sortant, des bâtiments, forges, sources, conduites, fontaines et mobilier de la grande saunerie, du 2 octobre au 30 novembre 1680 ; — réparations à faire ; sels et bois en magasin ; — fol. 39. Arrêté général des sommes dont la compagnie du bail de Nicolas Faucielle doit tenir compte à Nicolas Saunier, pour ustensiles, bois, fers, sels et pains de sel, 16,455 l. 5 s. 2 d. (sel non compris) ; — liquidation des pains de sel conservés dans les estuailles et vendus par Jacques Vyard délivreur des sels.
- 1B2092** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 155 feuillets.  
**1680.** — *Saunerie. Visites.* Visite générale (détaillée en 504 articles) de la grande saunerie par Jean-Baptiste Richard de Villers-Vaudey, auditeur en la Chambre, délégué par l'intendant, M. Chauvelin, du 13 au 29 novembre 1680. (Récolement des précédentes visites, estimation par experts des réparations).
- 1B2093** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 55 feuillets.  
**1687.** — *Saunerie. Visites.* Visite des puits à muire et petites salines par Alexandre-Ignace de Santans, sr de Mon- ; lagney, conseiller maître à la Chambre, subdélégué de M. de Lafond, intendant du comté de Bourgogne (280 articles), du 27 octobre au 5 novembre 1687.
- 1B2094** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 168 feuillets.  
**1697.** — *Saunerie. Visites.* Visite de la grande saunerie par Pierre-François Gay, sr de Marnoz, du 11 octobre au 19 novembre 1697 (791 articles). Réparations auxquelles sera tenu le nouveau fermier, Jacques Maillard.
- 1B2095** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 94 feuillets (couvert d'un fragment de compte sur parchemin de la saunerie en 1546).  
**1546-1697.** — *Saunerie. Visites.* Visite du puits à muire faite par Pierre-François-Xavier Gay, sr de Marnoz et de Villers-les-Bois, inquisiteur des sauneries, maître particulier des eaux et forêts, du 14 novembre au 2 décembre 1697. Page 88. Expérience de la qualité des eaux du puits à muire : bonne source, 24 degrés de salure ; eau des petites rigoles, 24 degrés ; source de « Sinvoy, » 22 degrés ; vieux puits, 20 degrés ; mélange de diverses eaux, 22 degrés ; — p. 89, même expérience pour le puits à gré.
- 1B2096** (2 registres.) — Papier, petit in-folio, de 164 et 132 feuillets.  
**1706-1707.** — *Saunerie. Visites.* Visite de la grande saunerie par Jean-Bernard Jannel, conseiller maître en la Chambre, assisté de Pierre-François-Xavier Gay de Marnoz, juge-visiteur des salines, Hugues-Joseph Quirot, procureur fiscal, et Denis Bolard, greffier des salines, du 8 octobre 1706 au 3 janvier 1707 (sur 814 articles, les 592 premiers sont dans un registre dérelié, d'écriture différente de la seconde partie).
- 1B2097** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 114 feuillets (couverture en parchemin, fragment d'un compte de saunerie de 1546).  
**1706-1707.** — *Saunerie. Visites.* Visite du puits à muire et des petites salines par Jean-Bernard Jannel, conseiller maître (situation des réparations, etc.), du 10 décembre 1707 au 3 janvier 1707.
- 1B2098** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 30 feuillets.  
**1706-1707.** — *Saunerie. Visites.* Extrait de la visite des grandes et petites sauneries, ainsi que des grands chemins, faite par le conseiller-maître Jean-Bernard Jannel, subdélégué de l'Intendant, faisant le décompte des sommes dues au Roi par le précédent fermier, Jean du Saussoy, 24 décembre 1706, 15 janvier 1707.
- 1B2099** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 37 feuillets.  
1643-1659. — *Saunerie.* Entretien des bâtiments. Liquidation des besognes faites au puits à muire, de 1643 à 1651, par l'auditeur

Daniel Privé, 1650, assisté des officiers de la saunerie et en présence des héritiers de Georges Lapie, ancien principal fermier.

- 1B2100** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 82 feuillets.  
1651-1659. — *Saunerie. Entretien des bâtiments.* Liquidation semblable, pour les années 1631-1656, faite par l'auditeur Mareschal et l'avocat général Jobelot, assisté des officiers de la saunerie et contradictoirement avec les héritiers Lapie, 1639.
- 1B2101** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 158 feuillets.  
1652-1659. — *Saunerie. Entretien des bâtiments.* Liquidation détaillée des travaux des grandes sauneries, puits à maire et chemin, faite par Jean-Ferdinand Jobelot, premier avocat fiscal au Parlement, et Désiré Mareschal, au-diteur à la Chambre des comptes, pour les années 1652- 1657, du 13 juin au 22 juillet 1659.
- 1B2102** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 46 feuillets  
**1652-1659.** — *Saunerie. Entretien des bâtiments.* Liquidation des réparations faites au puits à muire, de 1642 à 1657, par Jean-Ferdinand Jobelot et Désiré Mareschal, commissaires, 1659.
- 1B2103** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier, dont 5 cahiers, petit in-folio, de 15, 2S, 15, 8 et 28 feuillets.  
**1467-1669.** — *Saunerie. Entretien des bâtiments et des sources.* Copie de procès-verbaux de réparations faites et d'appropriations de conduites d'eaux salées ou douces du puits à muire, par Perrenin et Huguenin Bourguignon, père et fils, 1467-1486 ; plan colorié des conduites d'eau ; — procès-verbal de l'état des sources du même puits, 1662 ; — devis des réparations à faire aux maisons acquises par le Roi près du puits, 1665 ; — estimation des réparations à faire aux sauneries lors de l'envoi en possession de leur ferme, par les amodiateurs François Mareschal et de Bougey, François Paluz, François Marin et consorts, 1666 ; — remise d'une des clefs du puits à muire faite par le gardien des sources, Claude-Louis Chaudot, à Claude Privé, trésorier des sauneries, 1666 ; — visite des sources du puits par les officiers de la saunerie ; — inventaire du matériel de la régie des sauneries, dressé par le juge Pierre-François Gay, 1668 ; — visite des sources du puits à muire devenues moins abondantes, par Claude-Antoine Reud, procureur général au Parlement, assisté des officiers de la saunerie : — avis sur les traités passés avec les amodiateurs des sauneries (1668-1669), donnés par la Chambre des comptes au Conseil des Pays-Bas.
- 1B2104** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 6 cahiers petit in-folio, de 38, 49, 39, 9, 26 et 22 feuillets.  
**1669-1680.** — *Saunerie. Entretien.* « Besogné du rafraîchissement des courrois des sources du puits à muire, » fait par Jean-Baptiste Malherot, s<sup>t</sup> de Desnes, conseiller maître en la Chambre des comptes, 1669 (travaux exécutés du 14 janvier au 2 mars) (3 doubles) ; — visite par les officiers de la saunerie des bernés et cuves tant de la saunerie que du puits à muire, étude des moyens de les entretenir sans les refaire à neut ; — rapport du procureur général Reud sur les sources du puits à muire ; — expériences sur la jetée des sources du puits et sur la qualité des eaux ; — autres expériences sur la qualité et la déperdition des eaux ; rapport par commis de la Chambre des comptes sur le même objet ; — état des sources du puits d'Amont ; — remontrances des amodiateurs des sauneries sur le puits d'Amont ; — visite des sources de la grande saunerie, 1670 ; — essai des eaux salées et douces du puits à muire par les officiers de la saunerie ; — visite et expériences faites sur les sources, 1672 ; — autres en 1673 ; procès-verbal d'Alexandre-Ignace de Santans, conseiller-maître en la Chambre des comptes, constatant que la chapelle du puits à muire, autorisée par le cardinal de La Baume en 1583, aurait été consacrée par l'évêque de Lausanne le 25 janvier 1584, et dotée d'une rente de 7 fr. au principal de 100 ; — visite des sources par l'Intendant, M. Chauvelin, 1679 et 1680.
- 1B2105** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 5 cahiers, petit in-folio, de 13, 22, 13, 10 et 18 feuillets.  
**1669-1706.** — *Saunerie. Entretien.* Visite des sources du puits à muire faite par Pierre-François Gay, juge des sauneries, par ordre des commissaires du Roi, 1670 ; — rapport des travaux faits aux mêmes sources par ordre de Louis Pourtier et Hugues Garnier, avocat et procureur fiscaux, pour empêcher le mélange des eaux douces et salées ; — expériences faites aux diverses sources des sauneries par le commissaire royal, Albert de Coxie et le conseiller maître Alexandre-Ignace de Santans, 1672 ; — visite des sources du puits à muire, par ordre du gouverneur des Pays-Bas, 1673 ; — procès-verbal des travaux exécutés aux sources par l'Intendant, Louis Chauvelin, 1680 ; — extraits du journal tenu par le clerc du puits à muire donnant le résultat des visites des sources, 1695-1696 ; — autres extraits semblables, 1700-1701 ; — visite de la « Bonne source » au puits à muire par Jean-Bernard Jannel, conseiller maître, 1706.
- 1B2106** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 33 feuillets.  
**1697.** — *Saunerie. Entretien.* « Liquidation des sommes que doit supporter le fermier pour moins-value des bâtiments et chemins dépendants des salines de Salins, » faite par le juge-visiteur des salines, Pierre-François-Xavier Gay, s<sup>t</sup> de Marnoz, sur l'ordre de l'Intendant, contradictoirement avec le mandataire du fermier Pierre Domergue. — Une somme de 7,665 l. est mise à la charge du fermier.
- 1B2107** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 20 papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 37 feuillets.  
**1570-1660.** — *Saunerie. Bois.* employés à la cuite *des sels.* Réclamations de François Vacelet, notaire, procureur local à

Nozeroy, sur certaines mesures prises par les officiers de la saunerie dans les bois de Nozeroy, 1570 ; — traité passé par Jean de Sacquenay, s<sup>f</sup> de Filain, avec le pardessus Claude de Gilley, s<sup>f</sup> d'Aiglepierre, et autres officiers des sauneries, pour fournir de bois les chaudières durant 12 ans, à raison de 50,000 l. par an, 1587 ; — arrêté du Parlement de Dole condamnant les habitants de Buffard à charroyer les bois de la saunerie, 1588 ; — achat par la saunerie de Jacques de Montrichard, s<sup>f</sup> de Nans, d'une portion de la forêt de Fertans ou Forêt-Guye, indivise avec les hoirs d'Hector et de Jacques de Montrichard, pour 950 fr., 1599 ; — mémoire « sur le règlement du tronc » dans les forêts affectées à la cuite des muires, vers 1600 ; — mandement des Archiducs (donné au camp devant Ostende, le 31 décembre), défendant toute usurpation et tout usage, à moins de titres, dans les forêts dites d'Amont réunies à l'exploitation des fascines pour la saunerie, 1601 ; — rôle des usagers des bois royaux réservés à la cuite des muires, 1606 ; — patentes des archiducs Albert et Isabelle justifiant la propriété domaniale des bois du Jura réservés aux salines, et déboutant les habitants de Labergement-du-Navois de leurs prétentions usagères, 1607 ; — sentence du juge des sauneries contre les habitants de Mesnay, ayant fait dégât dans le bois des Moidons, 1608 ; — correspondance entre le conseil des finances, Jérôme de Lisola et Jean Boyvin, relativement au règlement des bois réservés aux salines, 1612-1613 ; — règlement des Archiducs fixant la manière dont « la fassure » destinée aux muires doit être pratiquée dans les bois royaux, 1612 ; — procès-verbal de délimitation de la forêt de Sainte-Anne cédée au Roi en 1655.

- 1B2108** (Liasse.) — 11 cahiers, papier, petit in-folio, de 23, 7, 6, 4, 8, 5, 6, 6, 6, 6 et 4 feuillets, **1565-1579.** — *Saunerie. Bois.* Compte rendu à Guillaume, comte de Nassau, prince d'Orange, par Antoine Mersman, receveur des tailles de Chalon en la saunerie, des bois venus et charriés en ville, l'an 1565 ; — comptes semblables pour les années 1571-1579.
- 1B2109** (Liasse.) — 11 cahiers, papier, petit in-folio, de 6, 6, 4, 4, 4, 4, 5, 6, 5, 6 et 7 feuillets. **1579-1594.** — *Saunerie. Bois.* Contrôles des bois consommés par les chaudières du partage de Chalon durant les années 1579-1594.
- 1B2110** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 87 feuillets (filigrane : une large portant le mot BAVME.) **1602.** — *Saunerie. Bois.* « Sommaire de la visite des tailles et bois de haulte fustée appartenans à Leurs Altesses Sérénissimes aux environs de Salins ou subjects à fassure, faite au mois de febvrier, mars et avril de l'an 1602. » Étendue, limites des bois, difficultés avec les usagers ; délits constatés, etc., le tout par les commis à la visite du domaine Jean Sterche et Jean Denetières, conseillers en la Chambre des comptes de Lille.
- 1B2111** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 4, 13 et 470 feuillets. (Table en tête.) **1606.** — *Saunerie. Bois.* Visite générale des bois destinés à la cuite des muires des sauneries de Salins faite par Guillaume Desteenuys, maître des requêtes des Archiducs et leur conseiller au grand conseil, Luc de Saint-Mauris, procureur général au Parlement, et Simon Musy, juge des sauneries, du 5 août au 15 décembre 1606. — Table des bois visités : « Aiges de Vignory ; Arc ; Bas bois de Vaugrenand ; Boigne ; Bourouze ; Billon ; Boichaille ; Bois d'Arc ; Bonnin, portion de Moidons ; Bois de Vers ; Coste Henry ; Chasnoy ; Cugnot-Gauthier ; Chenecey ; Chasnoy de Lombard ; Coste Madame ; Coste de Leulle ; Coste Mouchard ; Crest de Monfaron ; Civery ; Combalerin ; Combe Saint-Mauris ; Chalesme ; Charriot ; Coste de Jarraise ; Combe Chastel Belin ; Combe de Vignory ; Combette au Louvet ; Coste Ronde ; Coste Descendant ; Faye de Valempoulières ; Forest de Chalai ; Forest de Fertans ; Folles ; Fuilliers Vide Vaux ; Fey du Port ; Fuilliers de Quingey ; Faye de Quingey ; Forest de Chay ; Faye de Montrond ; Fresse de Vers et Monrivel ; Faye d'Aresche ; Gillet ; Goutlerans ; Joux de Salins ; Jurat ; Leuthe ; Laigle ; Luhault ; Loyauband ; Mouchard ; Maculières ; Moidon ; Monfaron ; Maurouchet ; Mourand ; Muretz ; Monsegrin ; Maubelin ; Mompalais ; Nozeret ; Plainessus ; Perrières ; Perrouze de Roches ; Perrouze vers Pagnoz ; Parc Saint-Asnes ; Roncevaux ; Routtes de Quingey ; Raty ; Roide ; Sepoy ; Sepoy des Cretz ; Servin ; portion de Moidon ; Scay de Chalomon ; Toureau ; Tramblet de Chay ; Thielle ; Vaux, autrement les Fuillies ; Valion ; Varaches ; Vers ; Vignory ; » — fol. 428. Résolutions prises sur les difficultés rencontrées à la visite des bois.
- 1B2112** (2 cahiers.) — Papier, petit in-folio, de 15 et 23 feuillets. **1633-1650.** — *Saunerie. Bois.* Cahiers des bois appartenant au Roi, tant par le remplacement qu'en a fait le s<sup>f</sup> Dutrier, jadis administrateur des sauneries, que par le s<sup>f</sup> de Goux, son successeur, remis au baron de Vaugrenans et à ses associés en 1633. — Bois d'Argançon (marché passé avec Claude-Antoine de Poitiers, baron de Vadans, 1624) : bois 70,570 chevasses (fascines) ; tronc, 3 blancs ; charroi, 5 gros ; façon, 1 gros ; — Doulaize, 1,412,000 chevasses ; tronc, 2 blancs ; façon, 3 blancs ; charroi, 5 gros ; — Refranche, 606,800 chevasses ; Sarraz, 486,570 chevasses ; — total des bois, 79,465,850 chevasses. — Procès-verbal de remise de ces bois et des marchés concernant leur livraison faite par les conseillers Jean Dupuis et Claude Toytot, assistés du procureur général Antoine Brun et du juge des sauneries Antoine Mouret, à François de Pontailler, baron de Vaugrenans, amodiateur pour neuf ans, à dater du 1<sup>er</sup> août 1633, à charge de remplacement à sa sortie, 1634. — Liquidation des bois en tronc employés tant à la grande saunerie qu'au puits à cuire pendant la ferme du baron de Vaugrenans, de 1633 à 1647 ; total à recouvrer par le Roi, 27,750 fr., 10 gros, 1650.

- 1B2113** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 103 feuillets.  
**1653.** — *Saunerie. Bois.* Visite (faite en forêt) des bois réservés à la cuite des muires, par les auditeurs Étienne Pierre, Jean-Baptiste Alix et le juge des sauneries Jacques Cuynet, pendant l'amodiation de Georges Lapie, commencée le 1er janvier 1651 (pour neuf ans), du 20 mai au 28 juin 1653. (Vérification de l'étendue des bois, des usages, de la qualité des taillis et des futaies comme dans la visite cotée B. 2110.)
- 1B2114** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 109 feuillets (filigrane : *une cloche avec un cartouche au-dessus* : Arbois ; sur le 2e feuillet *un raisin*).  
**1658-1659.** — *Saunerie. Bois.* Visite des bois faite par Antoine Michotey, vice-président du Parlement, Jean de Billy, auditeur à la Chambre des comptes, et Jacques Cuynet, juge des sauneries, du 18 septembre 1658 au 3 juin 1659.
- 1B2115** (Registre.) — Papier, in-folio, de 411 feuillets. (Table au fol. 408.)  
**1707-1709.** — *Saunerie. Bois.* « Plans des bois affectés aux salines de la ville de Salins, levés ès années 1707, 1708 et 1709, par Jean-Baptiste Barrier, citoyen de Besançon, géomètre, arpenteur juré et royal des Eaux et Forêts du comté de Bourgogne, en présence de messire Pierre-Ignace Gillebert, président au présidial de Besançon, député par l'Intendant, M. de Bernage.
- 1B2115 BIS** **1724-1726.** — Saunerie. Bois. Recueil des plans de forêts affectées aux salines de la ville de Salins (Joseph Drappier, François de Pautaine, Jean Laurent, François Champenois arpenteurs).
- 1B2116** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 30 feuillets.  
**1755.** — *Saunerie. Bois.* « Répertoire alphabétique pour servir à l'explication du plan général des forêts situées dans l'étendue et ressort de la maîtrise de Salins, réglées à 4 lieues comtoises d'arrondissement dez ladite ville, sur les bois en taillis, et à 6 lieues sur les bois en sapins. » Fol. 1. Bois au Roi. — Fol. 2 v°. Bois aux communautés : Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Abergement-le-Grand, Abergement-le-Petit, Aiglepierre, Alaise, Amancey, Amondans, Sainte-Anne, Andelot (les deux), Arbois, Arc-sous-Montenot, Ardon, Aresches, Arloz, Bartherans, Baud, Bellaigue, Belmont, Bersaillin, Besain, Bolandoz, Boujailles.... Vésigneux.
- 1B2117** (Liasse.) — 1 cahier, papier, petit in-folio, de 50 feuillets et 3 pièces.  
**1559-1659.** — *Saunerie. Chemins.* Minute de rapport sur l'état des chemins conduisant à la saunerie et les réparations nécessaires (v. 1560) ; — rapport de François Michault, substitut de Charles Colin, procureur fiscal du bailliage de Pontarlier, fait par ordre du Parlement, sur l'état des chemins près des moulins de Joux, ledit chemin « en ruine » et impraticable, 1613 ; — liquidation des réparations des chemins et ponts ensuite de la visite faite par Antoine Michotey, l'auditeur Jean de Billy, du 15 juin 1658 au 13 août 1659. Réparations mises soit à la charge du Roi, soit à celle des amodiateurs : au mont de Cernans, au pont Bernon, au pont de Jura, au mont de Remeton, au mont d'Ivory, au mont de Cresille, au mont Simon, aux chemins de Saizenay, au Vaux-Mourant, au chemin de Myon ; rapport du visiteur des hauts chemins, Adrien Moréal, de Salins, sur les réparations à faire aux chemins sur les territoires de Rennes et La Chapelle, 1624.
- 1B2118** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 114 feuillets. (Table au fol. 112.)  
**1652-Saunerie. Chemins.** Visite des chemins autour de Salins, par le conseiller-maitre Daniel Privé et l'auditeur Étienne Pierre, du 7 mai au 22 juin 1652. Sortie par la porte Malpertuis ; pont de pierre sur la Furieuse ; pont de Mantoche ; monts de Saint-Thiébaud, de Cernans ; pont de Bleigny ; ponts Bernon, de Pontamougeard, de Dornon, de Jura ; chastel Regnauld (chemin par lequel passent les charretiers venant du Crouzet, de Déservillers, Bolandoz, Labergement, Gevresin) ; monts d'Ivory, de Cresille, de Champagny ; pont d'Héry, Cercenne ; mont de Simon ; maladière de Breul, chemin tirant à Pagnoz ; chemins de Saizenay ; de Vaux-Mourant ; ponts de Nans ; chemins de Myon, pont de Chiprey (497 articles).
- 1B2119** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 207 feuillets.  
**1657.** — *Saunerie. Chemins.* Visite du chemin par le conseiller au Parlement Antoine Michotey, assisté de l'avocat général Jobelot, à requête des héritiers de l'amodiateur Georges Lapie, du 13 octobre au 5 décembre 1337. — Nans-sous-Sainte-Anne, bifurcation du chemin, la branche de gauche se dirigeant sur Alaise (fol. 167) ; — aux Arsures ruelle dite des « Alouettes, » où était l'ancien chemin (334 articles).
- 1B2120** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 30 feuillets.  
**1657-1666.** — *Saunerie. Chemins.* Liquidation des réparations faites aux chemins, par les soins du conseiller maître Daniel Privé. Chemin de Marnoz, pont de La Mirande, pont de Certemery (267 art.), 1666.

- 1B2121** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 123 feuillets.  
**1666.** — *Saunerie. Chemins.* Visite des chemins faite par le conseiller maître Jean-Baptiste Matherot, s<sup>f</sup> de Desnes, assisté de l'auditeur Henri Charreton et des officiers de la saunerie, du 2 juin au 14 juillet 1666 (488 articles).
- 1B2122** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 125 feuillets.  
**1674.** - *Saunerie. Chemins.* Visite des chemins faite par Alexandre-Ignace de Santans, conseiller-maître à la Chambre des comptes, assisté du juge des sauneries, Pierre-François Gay, s<sup>f</sup> de Villers-les-Bois, du 5 octobre au 19 décembre 1674 (458 articles).
- 1B2123** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 123 feuillets.  
**1680.** — *Saunerie. Chemins.* Autre visite faite par Jean-Baptiste Richard, s<sup>f</sup> de Villers-Vaudey, auditeur en la Chambre des comptes, par ordre de l'Intendant, M. Chauve- lin, du 14 octobre au 29 novembre 1680 (599 articles).
- 1B2124** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 123 feuillets.  
 III-*Saunerie. Visites.* Autre visite faite par le conseiller maître Alexandre-Ignace de Santans, subdélégué de l'Intendant, M. de Lafond, du 6 octobre au 5 novembre 1687 (544 articles).
- 1B2125** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 123 feuillets.  
**1697.** - *Saunerie. Chemins.* Autre visite faite par le subdélégué Gay de Marnoz, du 23 octobre au 8 novembre 1697 (595 articles).
- 1B2126** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 110 feuillets.  
**1706-1707.** — *Saunerie. Chemins.* Autre visite par Jean-Bernard Jannel, conseiller maître en la Chambre des comptes, subdélégué par M. de Bernage, intendant du comté de Bourgogne, du 11 octobre 1706 au 3 janvier 1707 (649 articles).
- 1B2127** (Liasse.) — 4 cahiers, papier, petit in-folio, de 32, 40, 38 et 14 feuillets.  
**1564-1600.** — *Saunerie. Rôles de distribution du sel aux communautés.* « C'est le rolle des sels du puits à muyre du Bourg-Dessoubz de Salins pendant le mois d'octobre (1564) à mars (1565)... » réglé par le Parlement de Dole. Liste alphabétique des villages des bailliages de Dole et d'Amont tributaires du puits à muire : Arguel (à charge de fournir Beure, Avanne, Busy, Larnod, Pugey, Fontain et la terre) 7 bannettes ; — Audeux (à charge de fournir Champvans, Pelousey, Chaucenne, Noironte et Recologne), 1 charge 3 bannettes ; — Dammartin ..., Falletans ..., Faucogney ..., Gy ..., Gendrey..., Montjustin ..., Oiselay..., Ruffey ..., Vezet ..., Velle-le-Châtel..., Villers-les-Bois. — Autre rôle pour les mois d'avril-septembre 1577, avec diverses modifications de détail faites au cours d'exécution par le Parlement, 1578-1581. — Autre rôle (vers 1600). — Grand rôle des ordinaires du puits à muire, liste des villes et villages de la province approvisionnés par le puits à muire et de leur consommation annuelle, ramenant la distribution à un chiffre de 2,401 charges par mois, soit 28,818 par an, (vers 1600).
- 1B2128** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 4 cahiers, petit in-folio, de 35, 35, 30 et 35 feuillets.  
**1602-1608.** — *Saunerie. Rôles de distribution.* Rôle arrêté en présence d'Étienne Fauche, s<sup>f</sup> de Dompré, et Jean Vernier, de Salins, coomodiateurs des sels, 1602. — Autre rôle pour 1603, dressé en présence des coomodiateurs Fernand Béreur et Pierre Vauldry. — Autre, dressé par le Parlement, en présence de Nicolas Vernerey, prieur de Courtefontaine, Fernand Béreur et Jean Vernier, délégué et coomodiateur du puits à muire, 1604. — Autre rôle pour 1606-1608, établi en présence de Nicolas Vernerey et Pierre Vauldry.
- 1B2129** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 4 cahiers, petit in-folio, de 49, 34, 47, et 39 feuillets.  
**1600-1705.** — *Saunerie. Rôles de distribution.* « Catalogue des villes et villages de ce conté de Bourgoigne et feugs y estans, se fournissans de sel au puy à muyre du Bourg-De- soubz de Salins, fait selon l'A-B-C. » Amancey, 30 feux ; Audeux, 15 ; Avilley, 33 ; Autrey, 200 ; Apremont, 180 ; Arbois, 700 ; Bouclans, 25 ; Thervay, 116 ; Chenecey et Charnay, 45 ; Clerval et Chaux, 100 ; Châtelot, 7 ; Châtilion-le-Duc, 8 ; Chauvirey-le-Châtel, 40 ; Cordiron, 20 ; Dampierre-sur-Salon, 120 ; Fertans, 36 ; Faucogney, 90 ; Fretigney, 90 ; Fontaine-Française, 20 ; Grammont, 60 ; Arcey, 50 ; Autoreille, 35 ; Héricourt, 100 ; Gray, 580 ; Jussey, 452 ; Baume, 240 ; l'Isle, 120 ; Luxeuil, 250 ; Fontaine, 21 ; Larnoncourt, 44 ; LaLoye, 180 ; Monfort, 23 ; Montfaucon, 9 ; Montbozon, 25 ; Marnay, 134 ; Chenecey, 140 ; Montagney, 60 ; Neuchâtelet Urtières ; 33 ; Mont-sous-Vaudrey, 80 ; Oiselay, 110 ; Orchamps-lez-Dole, 80 ; Passavant, 40 ; Port- sur-Saône et environs, 300 ; Purgerot, 120 ; Pin, 68 ; Pesmes, 240 ; Poligny, 1,300 ; Ruffey-sur-l'Ognon, 18 ; Rochefort, 90 ; Rye, 34 ; Saint-Juan, 43 ; Cemboing, 100 ; Saint-Vit, 44 ; Thoraise, 28 ; Traves, 57 ; Tournans, 70 ; Venère, 60 (vers 1600). — Rôles (par charges et non par feux) dressés en 1611, 1615, 1620. — État des villes, bourgs et villages qui doivent composer le ressort des juridictions établies par l'édit du présent mois (mai) pour connaître des contraventions du sel. Sièges à Dole, Gray, Jussey, Lons-le-Saunier, Saint-Amour et Saint-Claude.
- 1B2130** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 30 pièces papier, 2 sceaux.  
**1448-1500.** — *Greniers à sel de Bourgogne.* Ordonnance de Philippe le Bon, relative aux abus commis sur la vente des sels



exportés de Salins au duché de Bourgogne 1448 (cop.) ; — lettre du président de Bourgogne, Étienne Arménier, concernant les méfaits d'Humbelin Langeolet, ayant introduit en fraude des sels de Salins dans les greniers de Bourgogne, sans acquitter la gabelle de 4 sous par charge imposée pour les fortifications, 1449 ; — relevé des gratifications allouées aux gens des comptes de Dijon parla saunerie de Salins, pour le renouvellement des marchés des greniers à sel de Bourgogne, 1452-1468 ; — instruction et ordonnance de Philippe le Bon sur l'approvisionnement des greniers à sel, 1466 ; — patentes de Charles le Téméraire concernant la fourniture de sel des greniers de Bourgogne, sur la demande des États de cette province, 1467 (cop.) ; — nouvelle ordonnance du même sur le même sujet, 1469 ; — lettre de la Chambre des comptes de Dijon au conseil des finances de Flandre sur le même objet. — Information faite par Jean Gorre, clerc juré de la chancellerie de Bourgogne, commis par le président Jean Jouard, sur les abus commis dans la vente des sels au grenier de Chalon, 1470 ; — correspondances de la Chambre des comptes de Dijon ; — état des sels à vendre à la saunerie de Salins ; — mission confiée aux salines, au protonotaire de Clugny, 1473 ; — lettre de Louis XII annonçant la saisie des deniers dus à l'archiduc Philippe le Beau par les marchands de greniers à sel, 1500 (copie).

**1B2131** (Liasse.) — 37 pièces papier, dont 3 cahiers, petit in-folio, de 27, 16 et 14 feuillets.

**1450-1469.** — *Saunerie. Greniers à sel de Bourgogne.* Extraits faits sur les papiers de Jean Vauchard, vendeur des sels du puits de Bourg-Dessous, des quantités fournies aux marchands des greniers à sel, de 1450 à 1467, pour servir à vérifier les fraudes faites en dépit des gabelles ; — double des comptes faits avec les nouveaux marchands fournissant les greniers à sel de Dijon, Pontarlier, Saulx, etc., 1467-1468 ; — détail des sels fournis aux greniers d'Arnay, Autun, Beaune, Bourbon-Lancy, Brancion, Chalon, Châtillon-sur-Seine, Dijon, Mont-Saint-Vincent, Noyers, Nuits, Saint-Jean-de-Losne, Saulieu et Semur, du 1<sup>er</sup> octobre 1467 au 30 octobre 1468 ; — compte des sels « greniers » fournis en 1468-1469 ; — détail (par grenier) des quantités de sel fournies aux greniers d'Arnay, Autun, Beaune, Chalon, Châtillon, Dijon et Nuits, en 1468-1469.

**1B2132** (Liasse.) — 3 cahiers, petit in-folio, de 3, 6 et 5 feuillets.

**1441-1469.** — *Comptabilité de la Saunerie.* État du revenu de la saunerie de Salins pour l'année 1441, préparé par le trésorier Bernard Noiseux. Recette, 20,987 l. 10 s. ; — dépense. Rentes et aumônes, charges nouvelles assignées pour la Toison d'Or, 780 l. ; — pensions à Burdin de Saligny, Pierre de Vaudrey, Guyot Le Jay, Jacot Michel ; — gages d'officiers. — Autre état dressé par le même pour 1444. Recette, 30,000 fr. — Dépense. Fiefs et rentes, 1,896 l. 12 s. ; — chapelles fondées à Bracon, Quingey, Besançon, Dole et ailleurs, 112 l. ; — anniversaires, 147 l. 10 s. ; — aumônes, 300 l. ; — charges assignées sur la saunerie de Grozon, avant sa démolition, 34 l. 3 s. Charges sur les 1,000 l. que M. le Duc prend au terme de mai : à Jean de Bauffremont, s<sup>r</sup> de Soye, 140 l. ; — charges sur la chaudière ; fiefs et aumônes sur le partage d'Auxerre, « à la dame de Roullans, cl. » — Charges de la Toison d'Or, 780 l. ; — total de la dépense, 19,303 l. — Autre état préparé pour l'an 1466-1469 (1<sup>er</sup> octobre-30 septembre) par le trésorier Aubry Barbier. Recette, 17,699 fr. plus 1,112 l. des recettes de Bracon, Châtelbelin, Joux, Pontarlier, qui sont réunies à la trésorerie des sauneries. — Dépense. Pensions de 3,000 l. à la duchesse de Bourbon ; de 2,300 à la même : de 1,300 à Madame de Fouvent ; de 393 à François de Menthon ; de 240 à Antoine de Servolles ; de 100 à Jacquot Michel ; — dépense totale, 9,823 l.

**1B2133** (Registre.) — Papier de 143 feuillets.

**1447-1468.** — *Comptabilité de la Saunerie.* Extraits des compensations, voyages et autres dépenses contenues dans les rôles de la saunerie, faits par ordre des conseillers Pierre Le Carbonnier et Pierre Cailliat, députés du Duc, par les soins des clercs des rôles. Fol. 1 v<sup>o</sup>. 1447. Au pardessus Matthieu Regnault, pour moitié de sa pension de 300 l., 150 l. ; au trésorier Bernard Noiseux, 100 l. ; — fol. 20. Publication par Estevenin Udressier, clerc des rôles, assisté des sergents Girard des Murs et Evrard Billoquin, d'un mandement ducal de 1433 interdisant d'user d'autre sel que celui de Salins dans la terre de Saint-Claude : — fol. 32 v<sup>o</sup>. 1450. Voyage de Jean Carondelet, lieutenant du pardessus, Guillaume de Salins, portier, Huguenin Le Bon, clerc des rôles, Jean de Nozeroy, maître moutier, et Perrin d'Orbe, receveur de la gabelle à Dole, où se tenait le Parlement ; — fol. 48. 1433. Voyage de Guyon Vauchard, clerc des rôles, et de Jean Petitperrin, sergent général en Allemagne, dans les villes de Fribourg, Berne, Bienne, Soleure ; — fol. 89. 1454. Voyage d'Huguenin Peletier, maître poulain, en Savoie, pour obtenir du duc de Savoie l'exclusion des sels de mer et le monopole au profit des sels de Salins. — Fol. 139. 1468. Voyage de François de Menthon, chevalier, Jean de l'Aule, lieutenant, Pierre Patronet, clerc des rôles, en un voyage fait aux pays de Savoie par les évêques de Lausanne et Genève, « pour obvier au reboulement du sel. »

**1B2134** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 36 feuillets (filigrane : *écu écartelé d'une fleur de lis et d'une bande à l'écu de Flandre sur le tout*).

**1467-1469.** — *Comptes de la grande Saunerie.* Compte de la grande saunerie, des bouillons et sels vendus et délivrés en icelle, du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 1467 au 30 septembre 1468. Recette de la 1<sup>re</sup> semaine : bouillons (730 charges de sel) ; vente, 102 l. 15 s. ; — dépense de la semaine, 117 l. 4 s. ; — 2<sup>e</sup> semaine : bouillons produits par les bernés de Reculot, Châtelain, Comtesse, Glappin, Martinet, Beauregard. Grand-Bief (néant), Petit-Bief, 21 bouillons et 641 charges ; — 3 espèces de sel : sel moiteval, sel bouchet, sel de poste, sel plaine et sel de grenier ; — fol. 32 ; total des sels délivrés à l'ordinaire et à l'extraordinaire, 2,800 charges 2 bannettes et 8 salignons (pains de sel) ; total des sels vendus et délivrés, 48,244 charges 3 bannettes 8 salignons ; total

des sels vendus en deniers, 63,108 l. 17 s. 1 d. — Dépense générale. Achats de matériaux, bois, chaudières, cordes et barrils, cuves de sapin, lanternes, « d'un almanach, 3 sols, » de cierges, etc., 13,410 l. ; — manœuvres du grand puits, faivres et benastiers, 2,777 l. ; — rentes ecclésiastiques, 2,233 l. 7 s. — Gages : Guillaume de Poupet, pardessus, 300 l. ; Jean de l'Aule, lieutenant, 130 l. ; Girard Richard, clerc du puits à gré ; Giles d'Orbe, clerc du grand puits ; Jean Ramel, taxeur ; total des gages, 1,737 l. — Desserte de la chapelle par les Cordeliers, 15 l. ; — à Antoine de Traves, gouverneur de l'horloge, 7 l. 10 s. ; — achat de fer, plomb, tonnes ; fabrication de chandelles, etc., 3,194 l. ; — total de la dépense, 38,733 l. 16 s. 11 d.

**1B2135** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 13 feuillets.

**1498-1500.** — *Comptes de la Saunerie.* États de la valeur de la vente des sels de la grande saunerie du 1<sup>er</sup> octobre 1498 au 23 mars 1499. Sel moiteval (Savoie), 8,079 charges à 30 s. ; sel moiteval marqué, 1,546 charges à 33 s. ; sel bouchet (Savoie), 633 charges à 31 s. ; sel bouchet marqué, 2,816 charges à 36 s. ; sel de porte, 670 charges à 36 s. ; sel plaine Rozières, 3 charges à 31 s. ; sel grenier, néant à cause des guerres ; 143 charges 1 bannette à 23 s. ; total de la recette, 22,225 l. 16 s. ; — dépense, 11,483 l. — État de la trésorerie de Salins en 1499. Gages d'officiers : Philippe Loyte, pardessus, 600 fr. ; — Jean Marmier, secrétaire, 263 fr. ; aux capitaines bourguignons de Salins et Gray, 45 fr. ; au prince d'Orange, gouverneur, 600 fr. ; à M. de Varambon pour ravitailler une sienne maison « en frontière des Suiches, » 6 fr. ; au capitaine Louis de Vaudrey pour aider « au délogement de ses gens, » 66 fr. ; pensions ; aumônes et fondations. — État de la trésorerie de Salins en 1492, dressé par Bonaventure de Falletans, trésorier. Recette, 11,169 l. — Dépense. Gages d'officiers : Jacques Godran, président des parlements, 502 fr. ; paiement d'une partie des Suisses à cause de leur service de la guerre, 1,500 fr. ; — au maréchal de Bourgogne, 300 fr. ; — au pardessus Philippe Loyte, 263 fr. ; au chevaucheur Étienne Marot, 146 fr. ; à Nicolas Merceret, de Salins, écuyer, 300 fr. ; aux capitaines bourguignons de Gray et Salins, 300 fr. ; — entretien du château de Bracon, 56 fr. ; — à André Jehannyot, maître de la monnaie d'Auxonne, 114 fr. ; — pensions : du héraut Bourgogne, 54 l. 15 s. ; — de Jean de Plaine, sr de Mantry, 100 fr. ; — dépense totale, 14,048 l. 17 s. — État du revenu de la saunerie en 1499-1500. Recette, 13,375 fr. — Dépense : au président des parlements, Jacques Godran, 500 l. ; à Jean de Vaux, l'un des maîtres de la Chambre des comptes, 248 l. ; — pensions : à Jean de Montfort, 400 l. ; à M. de Courbouzon, 183 l. 5 s. ; à Étienne de Falletans 109 l. 10 s. ; à Jean de Plaine, s<sup>r</sup> de Mantry, 100 fr. ; à Bourgogne le héraut, 54 l. 15 s.

**1B2136** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 3 feuillets (filigrane : un Z).

**1506-1507.** — *Comptes de la Saunerie.* État des revenus de la saunerie dressé par Jacques Luc, de Poligny, trésorier, du 1<sup>er</sup> octobre 1506 au 1<sup>er</sup> octobre 1507. Récette : 11,469 l. estevenantes valant en francs 12,743 fr. 4 gros. — Dépense : ordinaire, 4,462 fr. 2 gros ; — gages d'officiers : aux capitaines, piétons et mortes-paies ordonnés par le Roi à la garde des châteaux de Bracon et Grimont : savoir, 20 fr. par mois à ceux de Bracon, du 1<sup>er</sup> novembre 1506, et à ceux de Grimont, 18 fr. (mandement du Roi donné à Salzbourg le 4 octobre 1506), 418 fr. ; — au Roi 1,300 fr. (sans explication) ; — au pardessus Philippe Loyte, pour Marguerite d'Autriche, 300 fr. ; — à Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne, 300 fr. ; — à Guillaume de Diesbach et Constant Relier, chanoine de Berne, pour bailler à aucuns particuliers des Liges, par mandement du Roi donné à Constance le 26 mai 1507 ; au trésorier des domaines, Jean Bontemps, 463 fr. ; à Jacques Luc, trésorier de Salins, 99 fr. ; — total de la dépense, 8,473 fr. 9 gros.

**1B2137** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 16 feuillets.

**1596-1598.** — *Comptes de la Saunerie.* Dix-huitième compte de la grande saunerie rendu par Pierre Fauche, s<sup>r</sup> de Nancray, pour un an, du 1<sup>er</sup> octobre 1597 au 30 septembre 1598, y compris le partage d'Auxerre et le partage de Chalon. Saunerie, 8,174 fr. de sel moiteval (la suite manque et est remplacée par un débris de compte des terres du partage d'Auxerre, Monnet, Montaigu, etc.), 1596-1597.

**1B2138** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 10 et 115 feuillets.

**1600-1601.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte premier de Pierre Belin, amodiateur du puits à muire pour un demi-an commençant le 1<sup>er</sup> juillet et finissant le 31 décembre 1600. Fol. 1 bis. Règlement à observer pour l'administration du puits à muire. — Fol. 1. Amodiation faite par les rentiers du puits à muire, du 1<sup>er</sup> juillet 1600 au 30 décembre 1608, pour 83 fr. par quartier et 2,000 fr. de revenu, à Jean Alépy, écuyer, et Guillaume Marchant, des revenus et produits dudit puits. — Fol. 40. Compte. Recette, 54,606 fr. et 59 charges 3 bannettes de sel. — Dépense, 46,579 fr. et 32 charges ; — produit net, 8,226 fr. 5 gros et 27 charges 2 bannettes de sel.

**1B2139** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 41 feuillets.

**1602-1603.** — *Comptes de la Saunerie.* État de ce que portent annuellement les fiefs, rentes, aumônes, menus cens, bouillons et autres charges sur la saunerie de Salins. Calculs et date de paiements pour chaque fondation, cens, etc. — Fol. 40. État des gages : à M. d'Aiglepierre, ancien pardessus, 600 fr. ; — à M. de Chazoy, portier, 200 l. ; — à M. de Nancray, trésorier, 547 l.

- 1B2140** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 86 feuillets.  
**1612-1614.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte trente-deuxième de feu Pierre Fauche, s<sup>r</sup> de Nancray, trésorier de la saunerie, rendu par Hugues de Jacquemet, Fauche et Jean Fauche frères, ses enfants, pour l'année 1612. Recette, 16,119 fr. 19 s. — Dépense, 14,822 fr. — Apurement, 1614.
- 1B2141** (Liasse.) — 3 pièces, dont 2 cahiers, petit in-folio, de 3 et 5 feuillets.  
**1609-1617.** — *Comptes de la Saunerie.* — États général et particulier de l'amodiation des sauneries faite à Jérôme de Lisola, chevalier, trésorier et amodiateur général d'icelles, du 1<sup>er</sup> janvier 1609 au 31 décembre 1617. Il était dû aux Archiducs 1,080,000 fr. à raison de 80,000 fr. par an. — Décompte et observations marginales sur les divers articles.
- 1B2142** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 14 feuillets.  
**1609-1618.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte rendu par Claude Cuyvet, de Salins, receveur des exploits et « paissions » des sauneries, pour les années 1609-1612. Recette, 364 fr. 9 gros ; — dépense, 577 fr. 5 gros. Liquidation des sommes en souffrance.
- 1B2143** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 189 feuillets.  
**1631-1633.** — *Comptes de la Saunerie.* « Compte des deniers provenus des selz et droits que S. M. a aux sauneries et puitz à muyre pour 6 mois et 23 jours finis le dernier de décembre 1631, » rendu par Vincent Jacquinet, s<sup>r</sup> de Goux, receveur général de Bourgogne, contrôleur des sauneries. — Recette, 379,145 fr. — Dépense, 549,339 fr. ; — recette nette, 29,806 fr. — Apurement par les conseillers Jean Boyvin, Claude Toytol, et le procureur général Brun, assistés du s<sup>r</sup> Mouret, 1633.
- 1B2144** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 149 feuillets (couverture : charte du XVI<sup>e</sup> siècle où il est question de Chambérie).  
**1631-1633.** — *Comptes de la Saunerie.* Autre compte rendu par le même pour l'année entière, 1632. Recette, 627,033 fr. — Dépense, 427,927 fr. ; — recette nette, 199,108 fr. — Apurement du compte, 1633.
- 1B2145** (Registre) — Papier, petit in-folio, de 171 feuillets (couverture : partie de la charte mentionnée dans la couverture de B. 2144).  
**1633-1635.** — *Comptes de la Saunerie.* Autre compte rendu par le même Vincent Jacquinet, pour les quatre premiers mois de l'année 1633. — Recette, 49,443 fr. ; — dépense, 284,386 fr. — Apurement, 1633.
- 1B2146** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 241 feuillets.  
**1633-1636.** *Comptes de la Saunerie.* Comptendu par Georges Lapie, docteur ès droits, commis trésorier et coamodiateur des sauneries, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1633. Recette, 79,730 fr. ; — dépense, 83,223 fr. — Apurement par la Chambre des comptes le 19 mars 1636.
- 1B2147** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont 3 cahiers, petit in-folio, de 27, 34 et 14 feuillets.  
**1633-1674.** — *Comptes de la Saunerie.* État de capitaux de rentes constituées pour le compte du Roi par Vincent Jacquinet, s<sup>r</sup> de Goux, de 1633 à 1637. (100,000 fr. de capital.) — État des intérêts restant dus sur ces rentes 1633-1669 ; — 1661-1674 ; — correspondance échangée avec le Conseil des finances et le trésorier au sujet de ces renies et des réclamations du baron de Vaugrenans, 1674 (copie).
- 1B2148** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 122 feuillets.  
**1671-1695.** — *Comptes de la Saunerie.* État de la trésorerie des sauneries en 1671. Recette, 60,000 fr. ; — dépense (non totalisée). — Compte rendu par Denis-Grégoire Pétremand, receveur général, de ce qu'il a reçu du fermier général Jean Fauconnet et de Jean Domergue, adjudicataire des gabelles en l'an 1687. Recette, 49,777 l. — Dépense, gages du Parlement ; de la gruerie ; des bailliages ; fondations. — Compte premier rendu au Roi par Bernard Pommaret, trésorier des sauneries pour l'année 1693. Recette, 61,374 l. — Dépense, 61,374 l.
- 1B2149** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 115 feuillets.  
**1702-1704.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte sixième rendu par Pierre Pezot de La Bussière, payeur des charges assignées sur les salines du comté de Bourgogne pour l'année 1702. Recette, 139,987 l. Apurement, 1704.
- 1B2150** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 124 feuillets.  
**1703-1705.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte septième rendu par le même, pour l'année 1703. Recette, 151,439 l. — Dépenses : fondations ; traitements du Parlement, du bailliage, etc. ; franc-salé du Parlement et de la Chambre des comptes. — Apurement, 1705.
- 1B2151** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 122 feuillets.  
**1704-1706.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte huitième rendu par le même pour l'année 1704. Recette, 184,873 l. — Dépense non totalisée. — Apurement, 1706.
- 1B2152** (Liasse.) — 4 pièces papier.

- 1710-1714.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte rendu par Pierre Pezot de La Bussière, trésorier payeur des rentes sur les sauneries, pour la levée du dixième desdites rentes et charges ordonnée par l'édit de 1710-1714. — Recette, 1711, 9,460 l. 11 s. 3 d. ; — 1712, 7,563 l. 12 s. 7 d. ; — 1713, 7,376 l. 2 s. 6 d. ; — 1714, 7,376 l. 10 s. 6 d.
- 1B2153** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 6S feuillets.  
**1716-1719** — *Comptes de la Saunerie.* Compte rendu par Pierre Pezot de La Bussière, receveur des rentes et charges sur la saunerie pour l'année 1716. Recette, 142,346 l. — Dépense. — Apurement du compte par la Chambre des comptes, 1719.
- 1B2154** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 16 feuillets (incomplet, s'arrête au n° 125 de la dépense).  
**1732-1734.** — *Comptes de la Saunerie.* Bordereau du compte rendu à la Chambre par Nicolas Marquis, payeur des charges des salines pour l'année 1732. Recette, 153,2101. — Apurement, 1734.
- 1B2155** (Registre.) — Papier, in-folio, de 82 feuillets.  
**1766-1773.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte rendu devant la Chambre, par Pierre Houmest du Longprel. Recette, 177,205 l. — Dépense, 177,205. — Apurement, 1773.
- 1B2156** (Registre.) — Papier, in-folio, de S7 feuillets.  
**1768-1775.** — *Comptes de la Saunerie.* Compte rendu devant le Parlement par Jean-François Langlois, receveur général. Recette, 201,880 fr. — Dépense, 201,337 l. — Apurement.
- 1B2157** (Liasse.) — 26 parchemins, 2 sceaux.  
**1475-1476.** — *Quittances de la Saunerie.* Quittances données au trésorier de la saunerie, Aubry Barbier, par des rentiers : Jean Goudan, de Bannans, écuyer, 1475 ; — Jean de Vergy, s<sup>f</sup> de Champvans ; — la veuve de Guillaume d'Amange ; — Henri de Chissey, écuyer ; — Guillaume de Chantrans, écuyer ; — Claude de Salvanges, veuve de Guillaume d'Amange, 1476 ; — Aimé de Binans, écuyer ; — Jeanne de Rouhaul, veuve de Jean de Chemilly, d'Arbois, écuyer ; — Philippe de Vienne, s<sup>f</sup> de Montby et de Clervans ; — Jean d'Andelot, de Salins, procureur de Philippe Loyte, dudit Salins, écuyer ; — Jean de La Tour Saint-Quentin, de Besançon, écuyer ; — le chapitre de Saint-Anatoile de Salins ; — Guyot Arménier, écuyer ; — de Claude de Salvanges, dame d'Amange, et de Guillaume de Grammont, s<sup>f</sup> de Vezet, époux de Jacqueline d'Amange ; — de Claude de Plaine, écuyer, fils de feu Humbert ; — de Jean de Chavirey, comme procureur de Louise de Salins, dame de Poupet et de « Vaulcerre ; » — des curé et familiares de Saint-Jean de Salins ;
- 1B2158** (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 1 papier, 2 sceaux.  
**1477-1478.** — *Quittances.* Acquits donnés au trésorier de la saunerie, Aubry Barbier, par : Pierre du Nant, gardien des Cordeliers de Salins, 1477 ; — (requête appointée par Jean de Chalon, gouverneur du pays, Poligny 25 mai, de Jean Goudan, de Bannans, écuyer, réclamant le paiement de ses rentes ; ) — Guillaume de Grammont, s<sup>f</sup> de Vezet ; — Richard Mellon, séchai de l'église Saint-Jean de Salins ; — Guillaume d'Épenoy, écuyer, et Guigonne de Saubertier, sa femme ; — Othon de Saint-Moris, protonotaire du Saint-Siège, maître de l'hôpital de Bracon ; — Claude et Jean de Montfort, enfants de feu Jean, écuyer, et d'Étienne d'Usier, 1478 ; — Guyot de Doubs, écuyer, fils de feu Henri ; — Émart Bouton, s<sup>f</sup> du Fay ; — Philippe de Vienne.
- 1B2159** (Liasse.) — 26 pièces parchemin, 4 sceaux.  
**1496-1497** — *Quittances et mandements.* Quittance donnée à Nicolas de La Porte, receveur et grènetier de Noyers, par Philibert de Véria dit La Mouche, grand écuyer de Philippe le Beau, 1493 ; — autre de Jean de La Porte, chapelain du château de Noyers, 1494 ; — autre de Nicolas de La Porte ; — d'Étienne Guichard, de Montmorot, lieutenant du capitaine dudit lieu, Gauchier des Échelles ; — mandement de 6 fr., délivré par la Chambre des comptes de Dole au héraut d'armes Bourgogne, sur le trésorier de Dole, Philippe de Chassey, 1495 ; — quittance de l'abbé de Cîteaux, Jean de Dijon, des rentes de son monastère sur le péage de Dole, 1496 ; — autre par Jacques de Dijon, abbé d'Accey ; — autre par les prévôts et chanoines du chapitre de Gray ; — autre par Jean Chaffoy, portier du château d'Ormans ; — autre par Jacques Porot, chapelain de la chapelle Saint-André, au château de Dole ; — autre par Étienne Maselier, maçon de Dole, maître des œuvres de maçonnerie au comté de Bourgogne pour l'Archiduc ; — autre par Guillaume Bercy, recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon ; — par Guillaume Carémentrant, geôlier de Montmorot ; — par Perrin Vardelot, maître des œuvres de charpenterie au comté de Bourgogne, 1497 ; — par les sergents royaux, Guillaume Lose, Jean Grandperrin et Estevenet Gurnel ; — certificat d'insolvabilité de divers condamnés à l'amende, donné par Hugues Glanne, procureur général au bailliage d'Aval.
- 1B2160** (Liasse.) — 36 pièces parchemin, 3 pièces papier, 3 sceaux.  
**1501-1594.** — *Quittances de la Saunerie.* Acquits donnés aux trésoriers de la saunerie par : les échevins de Quingey (exécution du testament de Mahaut d'Artois), 1501 ; — les échevins de la terre de Colonne ; — Philibert Valon, de Salins, chapelain à Saint-Étienne de Besançon, 1502 ; — par Girard Monbis alias Marcout, et Jean Frontenay, autres chapelains de la même église ; —

Alexandre Barthoz, doyen d'Arbois et chapelain de Bracon ; — les doyen et chapitre de Saint-Hippolyte de Poligny, 1529 ; — Guillaume Bernardet, chapelain de Bracon ; — Philippe de Bregille, premier écuyer d'écurie de Marguerite d'Autriche, 1523 ; — le chapitre de Saint-Anatoile de Salins, 1528 ; — le chapitre de Saint-Maurice de Salins ; — le maître du grand Hôtel-Dieu de Beaune, 1529 ; — l'abbé de la Charité, Louis de Vers, maître de l'hôpital de Bracon ; — Nicolas de Diesbach, commendataire perpétuel du prieuré de Granson ; — Charles de Poupet, s<sup>f</sup> de La Chaux ; — Philibert Vuillemot, chanoine de Besançon, chapelain de la chapelle Notre-Dame, en l'église de Scey-sur-Saône ; — Anne de Coüe, dame de Montfort, 1575 ; — Philippe Guyerche, s<sup>f</sup> de Chenesvre, Pymont, Andelot ; — François Greusset, prévôt de la collégiale de Champlitte ; — Étienne Esmery, « lanspessade » en la garnison de Dole, 1591 ; — Christophe Godin, receveur général des finances du Roi, 1594 ; — le chapitre Saint-Antoine de Nozeroy.

**1B2161** (Registre.) — Papier, petit in-folio, 299 feuillets.

**1659-1662.** — *Quittances.* Inventaire libellé des mandements et acquits du rendement des sauneries dressé pour être porté au conseil des finances de Bruxelles, sous la direction de Renobert Perrenelle, s<sup>f</sup> de Tallans, auditeur de la Chambre des comptes, pour les années 1659-1662 (185 acquits pour 1659, 125 pour 1660, 112 pour 1661, 82 pour 1666 ; en tout 503).

**1B2162** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 100 pièces papier, 2 sceaux.

**1633-1771.** - *Quittances et mandements.* Acquits donnés au receveur des sauneries par : J. Michel, procureur du Roi et contrôleur des sauneries, 1633 ; — Anatoile Branchot, maître ouvrier, 163 6 ; — Jean Rouget, garde en la berne de Châtelain, 1637 ; — le collège de Morteau, 1640 ; — le chapitre Saint-Anatoile de Salins, 1641-1642 ; — Claude-Antoine de Poitiers, baron de Vadans, 1642 ; — J. d'Accoste, de 300 pistoles versées aux Suisses « pour gracieuse reconnaissance ; » — état final du reliquat dû par Jean d'Accoste et ses associés pour l'amodiation de la saunerie de 1633 à 1644 ; — quittance par L.-J. Brun, doyen du chapitre de Poligny, de 120 pistoles, à lui avancées par le banneret Pegely, de Fribourg, pour subvenir à l'entretien des Ursulines de Poligny, réfugiées à Fribourg (remboursement sur la saunerie), 1644 ; — avances faites pour le rachat de rentes, 1646-1647. — *Quittances* données par Charles Lavalette de Magnanville, trésorier royal à Paris, à Claude-François Peting de Sautans, capitaine au régiment d'Enghien, pour arriéré sur les rentes des salines dû par son aïeul, le trésorier Claude-François Peting, 175-1 ; — autres données à M. du Longprey, receveur des charges des salines, par Melchior-Louis-Luc-Philibert, prieur de Cîteaux, 1771.

**1B2163** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 79 feuillets.

**1544-1557.** *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte de Jean Boutechoux, receveur des partages de Chalon et d'Auxerre, acquis à l'Empereur, à la mort de René de Chalon, pour un an deux mois, du 15 juillet 1544, date du trépas de René, au 30 septembre 1545. — Fol. 3 v<sup>o</sup>. Copie de requêtes présentées au Parlement à ce sujet, par Girard Verne- rot, trésorier de la saunerie, 1545. — Fol. 9. État de la recette et dépense de la saunerie, pour l'année 1545, envoyé par l'Empereur au trésorier Vernerot, s<sup>f</sup> de Mornay ; — fol. 18. Recette du compte, 5,205 l. 15 s. — Dépense. Rentes dues à des églises ou à des rentiers féodaux ; — gages d'officiers, Jean Boutechoux, receveur et châtelain de Chatelbelin ; Hugues Saulle, scribe ; Étienne Benoît, procureur. — Total de la dépense, 378 l. 8 s. — liquidation devant le parlement de Dole, 1555-1557.

**1B2164** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 84 feuillets.

**1557-1560.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte rendu à Guillaume, comte de Nassau, prince d'Orange, par Jean Daniel, receveur du partage de Chalon, pour un an, du 1er octobre 1557 au 30 septembre 1558. Recette, 10,619 l. 19 s. — Dépense, 12,002 l. 11 s. — (Outre la recette en argent, 116 gelines, 20 l. de cire, 1 demi-bœuf de cour et un demi-porc de cour.) Paiement de rentes à de nombreux rentiers ecclésiastiques ou féodaux, dont les noms sont mentionnés ; — liquidation du compte « en la Chambre des comptes de Chasteau-Guyon, » par les officiers du prince d'Orange, 1560.

**1B2165** (Liasse.) — 32 pièces parchemin, 6 papiers, 3 sceaux.

**1554-1559.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Quittances servant au compte précédent rendu par Jean Daniel, écuyer, données par : Bernard Choux, commandeur de Saint- Antoine de Ruffey, 1554 ; — Jean et Jacques de Fallerans, héritiers de Henri de Fallerans, 1557 ; — l'abbaye de Belchamp ; — Adrien de Salives, docteur ès droits, 1558 ; — le chapitre de Nozeroy ; — Matthieu de Masso, commandeur du temple d'Arbois ; — Bonnet Jacquemet, trésorier de la grande saunerie ; — Henri Buchot, de Dole, marchand, amodiateur de la seigneurie de Champvans, appartenant à Charles Carondelet ; — Nicolas de Vers, de Salins, écuyer ; — Pierre de Cult, écuyer, s<sup>f</sup> d'Orain ; — Jacques de Moutrichard, écuyer, s<sup>f</sup> de Flammerans ; — les Cordeliers de l'Observance de Lons-le-Saunier, 1559 ; — Claude de Plaine, s<sup>f</sup> de La Roche-sur-l'Ognon ; — Marguerite de Salins ; — Claude du Vernoy, dame de Villette ; — Guillaume de Vautravers, abbé de Mont-Sainte-Marie ; — Claudine de Lavaucourt ; — Pierre de Bussy, écuyer, et Claude Despotots, sa femme ; — Charles de Blistewich, écuyer ; — Claude Marcerot, hospitalier de Saint-Laurent de la Roche ; — Marguerite de Salins, veuve de Claude Faulquier, chevalier, s<sup>f</sup> de Marigny ; — Claude de Lambrey, abbesse de Migette ; — Jean Gretenet, chapelain de la chapelle du château de Cuiseaux ; — Antoine et Jean du Pasquier.

**1B2166** (Liasse.) — Papier, de 83 feuillets.

**1559-1561.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte rendu par Jean Daniel, receveur, au prince d'Orange, Guillaume, comte de Nassau, pour l'année 1559-1560. Recette, 11,350 l.12 s. — (Dépense, 12,644 l. 15 s., outre des gelines, bœuf et porc de cour,

provenant de la seigneurie de Châtel-belin. — Apurement, 1361, par la Chambre des comptes du prince, séant à Châtel-Guyon.

**1B2167** (Liasse.) — 78 pièces parchemin, 5 papier, 9 sceaux.

**1559-1560.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte précédent, donnés par : Guillaume Marceret, de Salins, écuyer, 1559 ; — Marguerite de Salins, dame de Rans ; — Bonnet Jacquemet, trésorier de la grande saunerie : — les chanoines de Cuiseaux et Chavanne ; — Gaspard de Saulx-Tavannes, chevalier des ordres du roi de France, et Françoise de La Baume, sa femme ; — Pierre Girard dit Grangières, ayant droit de Jean, comte de La Chambre ; — Claude Thiébaud, de Besançon, chapelain du château d'Arley, curé de Quincey ; — Gui de Canoz, abbé de Buillon ; — le chapitre de Nozeroy ; — Pierre d'Andelot, abbé de Bellevaux, prieur de Jouhe ; — Guillaume de Saint-Moris, docteur ès droits, procureur de Nicolas de Gilley ; — Pierre de Cuit, s<sup>f</sup> d'Orain ; — Simon Perrot, chanoine de Besançon ; — Guillaume de Vautravers, abbé de Mont-Sainte-Marie ; — Pierre Troussset, de Salins ; — Jean de Fallersans ; — Louis de La Fayette, chevalier, s<sup>f</sup> dudit lieu, et Anne de Vienne, sa femme, 1560 ; — Jean Servel, de Lons-le-Saunier, et Danielle Battefort ; — Nicolas de Vers, de Salins ; — Alain de Fallersans ; — Anatoile de Fallersans, s<sup>f</sup> de Villers-Robert ; — sœur Anne Husson, abbesse des Clarisses d'Orbe ; — Charles de Blisterwich, s<sup>f</sup> de La Roche ; — Antoine Perchet, abbé de Corneux ; — Claude d'Augicourt, écuyer, procureur de Jean de Bauffremont, s<sup>f</sup> de Somberton ; — Pierre Troussset, de Salins, s<sup>f</sup> de Vaulferrand ; — Jacqueline Bon, veuve de Richard- Vernerey, de Salins ; — Jean Bontemps et Pierre Gillaboz, amodiateurs du temple d'Arbois ; — Antoine et Jean du Pasquier ; — l'abbaye de Saint-Claude ; — Claude Alix, de Salins, mari de Marguerite de Salins ; — Michel Hudeley, curé de Rigney, procureur d'Anne de Fallersans, veuve de Claude de Plaine ; — Perrenot Girard, amodiateur de la seigneurie de Vellexon.

**1B2168** (Registre.) — Papier, de 82 feuillets.

**1560-1561.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte du receveur Jean Daniel, pour un an, 1560-1561. Recette, 11,502 l. ; — dépense 12,539 l. — Apurement, 1561.

**1B2169** (Liasse.) — 31 pièces parchemin, 14 papier, 4 sceaux.

**1560-1561.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte précédent, donnés par : Gui de Canoz, abbé de Buillon, 1360 ; — Pierre et Jean Froissard, et leurs frères et sœurs, assistés de Simon du Champ, leur tuteur, 1560 ; — Gaspard de Saulx-Tavannes, et Françoise de La Baume, sa femme ; — Thierry Pétremand, de Besançon, procureur d'Antoine de Vienne dit de Bauffremont, s<sup>f</sup> de Somberton ; — Nicole Bonvalot, dame de Granvelle, veuve de Nicolas Perrenot, chevalier ; — Louis de La Fayette, capitaine de 50 hommes d'armes ; — Antoine Boillet, chantre, et les chanoines de Chavannes ; — Jean Comtesse, secrétaire du roi, receveur pour Jean de Poupet ; — le chapitre de Nozeroy ; — Louis Boissia, de Salins, procureur de Nicolas de Gilley ; — les Cordeliers de Lons-le-Saunier ; — Pierre d'Andelot, abbé de Bellevaux ; — Marc Galet, de Salins, procureur de la justice de Châtelguyon ; — Guillaume Marceret, de Salins, écuyer, s<sup>f</sup> de Vaudrey ; — Guillaume Marcerol, de Macornay, prêtre, hospitalier de Saint-Laurent de la Roche, 1560-1562 ; — Pierre Girard dit Grangières, écuyer, 1561 ; — François Belemey, de Breslilly, notaire, procureur de François de Faletans, écuyer, s<sup>f</sup> de Vaux ; — Pierre de Bussy, s<sup>f</sup> de Vesclès, mari de Claude Despotots.

**1B2170** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 81 feuillets.

**1561-1563.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte du receveur Jean Daniel, pour l'année 1561-1562. Recette. Saunerie, 23,179 l. 16 s. — Cens de Châtelguyon. — Lods et cens de Châtelguyon ; — recette de gelines ; — bœufs et porcs de cour ; — cire ; — revenu du puits à muire au Bourg-Dessous. — Dépense. Rentes sur le partage de Chalon ; — fondateurs dans les églises et abbayes ; renies féodales ; — recette totale, 8,890 l. 13 s. ; — dépense totale, 12,281 l. — Apurement du compte, 1563.

**1B2171** (Liasse.) — 40 pièces parchemin, 7 papiers, 2 sceaux.

**1561-1562.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte précédent, donnés par : le chapitre de Nozeroy, 1561 ; — Pierre Girardot, de Salins, procureur de Gui de Canoz, abbé de Buillon ; — les Cordeliers de Lons-le-Saunier ; — Françoise du Vernoy, dame de l'Étoile et Villette ; — Danielle Battefort, veuve de Jean Servel, de Lons ; — Anatoile de Fallersans, s<sup>f</sup> de Villers-Robert ; — Claudine de Lavaucourt, femme de Philibert Millet, de Saint-Claude, 1562 ; — Claude de Gilley, s<sup>f</sup> de Marnoz ; — Thomas de Plaine, s<sup>f</sup> de Gouhenans, Athesans et Magny ; — Guillaume de Hénault, de Nozeroy, receveur général en Bourgogne, pour Anne de Lorraine, duchesse d'Archot ; — Claude de Lambrey, abbesse de Migette.

**1B2172** (Registre) — Papier, de 83 feuillets.

**1562-1563.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte du receveur Jean Daniel, pour un an, 1562-1563. — Recette, 10,209 l. 13 s. ; — dépense, 7,503 l. — Apurement du compte, le 29 novembre 1563.

**1B2173** (Liasse.) — 63 pièces parchemin, 14 papier, 7 sceaux.

**1562-1563.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Valeur de la grande saunerie de Salins pendant l'année 1562-1563, 27,194 l. — Quittances données au receveur Jean Daniel par les rentiers : Bernard Choux, commandeur de Ruffey, 1562 ; — Marguerite de

Salins, dame de Rans ; — Bonnet Jacquemet, trésorier de la grande saunerie ; — Girard de La Borde, prêtre, scelleur de l'officialité de Besançon ; — Jean et François Troussel, écuyers ; — Pierre Girard dit Grangières, de Grenoble ; — Nicole Bonvalot ; — Jean Guignoire, scribe en la justice de Châtelguyon ; — les chanoines de Nozeroy : Tornon, Sombarde, Cousin, Tournier, Masson, Roy et Courvoysier ; — Pierre de Cult, s<sup>f</sup> de Cheyney ; — Guillaume de Hénault, de Nozeroy, écuyer ; — Just Patrougnet, d'Arbois, amodiateur de la commanderie du Temple dudit lieu, 1563 ; — Antoine Perchet, abbé de Corneux ; — Nicolas de Vers, de Salins, écuyer ; — François Gentil, procureur d'Antoine de Bauffremont dit de Vienne, Claude et Jean de Bauffremont, s<sup>ts</sup> de Listenois, Somberton, Clairvaux et Scey-sur-Saône ; — Pierre d'Andelot, abbé de Bellevaux ; — Nicolas Cussemenet, de Salins, écuyer ; — Guillaume Merceret, s<sup>f</sup> de Vaudrey ; — Charles de Blisterwich, héritier d'Anne Despotots, sa femme ; — Jean Cretenet, de La Latette, chapelain du château de Cuiseaux.

**1B2174** (Cahier.) — Papier, de 83 feuillets.

**1564-1565.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte du receveur Jean Daniel pour un an, du 1<sup>er</sup> octobre 1564 au 30 septembre 1565. Recette totale, 7,954 l. 1 s. 7 d. ; — dépense totale, 2,969 l. 13 s. 2 d. — Apurement par la Chambre des comptes du prince d'Orange, signé : Stratius, Glanne, Piquenet et Daniel, 1565.

**1B2175** (Liasse.) — 22 pièces parchemin, 20 papier, 1 sceau.

**1562-1564.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits du précédent compte donnés par : Jean et Pierre Troussel, enfants et héritiers de feu Pierre Troussel, s<sup>f</sup> de Vaulferrand, 1563 ; — Marguerite de Salins ; — Louis de Lafayette ; — Antoine Boillet, Bénigne Vieux, Gui Vigard, Guillaume Morestel, Pierre Jacquet et Pierre de Loisy, prêtres, chanoines des églises de Cuiseaux et Chavannes ; — Gaspard de Saulx-Tavannes ; — Guyon Mouchet, s<sup>f</sup> de Sauvigny, lieutenant général en la grande saunerie ; — Hector, Jacques et Pierre de Montrichard, écuyers, fils et héritiers d'Étienne, 1564 ; — Pierre et Jean Froissard ; — Jean Babel, serrurier à Salins ; — Louis Peletier, marchand de ciment à Salins.

**1B2176** (Liasse.) — 42 pièces parchemin, 13 papiers, 2 sceaux.

**1564-1565.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Jean Daniel, receveur, pour 1564-1565, donnés par : Gui de Canoz, abbé de Buillon, 1564 ; — Danielle Battefort, veuve de Jean Servel ; — Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère, 1565 ; — l'abbesse des Clarisses d'Orbe ; — Pierre de Bussy, s<sup>f</sup> de Vescles ; — Claude de Jouffroy, chevalier, s<sup>f</sup> de Marchaux, et Alexandre de La Tour, s<sup>f</sup> à Coligny, mari de Clauda de Grammont ; — Guillaume de Vautravers, abbé de Mont-Sainte-Marie ; — Jean de Bauffremont, baron de Clairvaux, bailli d'Aval, procureur de Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, 1566.

**1B2177** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 17 feuillets.

**1565-1566.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte final du receveur Jean Daniel pour 20 semaines commençant au 1<sup>er</sup> octobre 1565. Recette, 7,662 l. ; — dépense, 5,804 l. 15 s. — Apurement, 1566.

**1B2178** (Liasse.) — 32 pièces parchemin, 14 papier, 2 sceaux.

**1565-1566.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits donnés au receveur Jean Daniel par les rentiers : Claude Thiébaud, chapelain du château d'Arlay, 1565 ; — les Cordeliers de Lons-le-Saunier ; — Pierre Jobert, de Salins, procureur de Robert Caville, abbé de la Grâce-Dieu ; — Philippe Camus, receveur général de la duchesse d'Arschot ; — Henri de Lanoix, familier de Saint-Anatoile de Salins ; — valeur de la grande saunerie de Salins en 1565 ; — même état pour 1565-1566.

**1B2179** (Liasse.) — 53 pièces parchemin, 22 papier, 7 sceaux.

**1560-1567.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* — Acquits servant au compte du receveur Antoine Merzmann, 1566-1567, donnés par : Charles de Blisterwich, 1566 ; — Claude-Alix, de Salins, mari de Marguerite de Salins ; — Louis Boissia, procureur de Marie de Bonnières ; — sentence du lieutenant général au bailliage de Salins, Philippe Merceret, relative à une rente appartenant à Louis de Lafayette ; — Michel Hudeley, prieur commendataire de Bonnevaux, procureur de Thomas de Plaine, sr du Magny ; — François Merceret dit de Vers, sr de Vaudrey ; — Gaspard Grilliard, amodiateur du Temple d'Arbois ; — le sieur Lapie ayant charge de Matthieu de Flische, marchand genevois, ayant l'administration des biens de François de Fallersans, écuyer, s<sup>f</sup> de Bart ; — Pierre Brisac, de Salins, chirurgien, procureur de son fils, Antoine de Brisac, chapelain de la chapelle de Châtelguyon ; — Henri de Visemal, écuyer, s<sup>f</sup> de Bretenière, Frontenay, Nevy, 1567 ; — Claude Belin, de Salins, châtelain de Châtelguyon.

**1B2180** (Liasse.) — 53 pièces parchemin, 9 papier, 5 sceaux.

**1569-1570.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet, receveur, pour l'année 1569-1570, donnés par les rentiers : Clauda de Lambrey, abbess de Migette, 1569 ; frère Maurice Ferrier, gardien des Cordeliers de Lons-le-Saunier ; — Humbert de Canoz, abbé de Buillon, 1570 ; — Nicolas Cussemenet ; Lyonnet Servel, écuyer, fils et héritier de Jean Servel ; — Thomas de Plaine, s<sup>f</sup> de Gonhenans ; — le s<sup>f</sup> Froissard, fils de feu Anatoile Froissard, s<sup>f</sup> de Broissia, et de Madeleine de Goux.

**1B2181** (Liasse.) — 32 pièces parchemin, 10 papier, 8 sceaux.

**1569-1572.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet pour l'an 1570-1572, donnés

par les rentiers : Jean Guignoire, de Salins, notaire et scribe de la châtellenie de Châtelguyon, 1570 ; — Jean de Bauffremont, baron de Clairvaux, sr de Durnes et Châteauvilain ; — Claude de Gilley, s<sup>e</sup> d'Aiglepierre, procureur de Marie de Bonnières, veuve de Jacques de Marnix ; — Étienne Perrenot, dame de Myon, veuve de Guyon Mouchet ; — Louis de Cult, écuyer, s<sup>e</sup> de Sornay, 1571 ; — Robert de Spina, procureur des Clarisses d'Orbe, religieux franciscain.

**1B2182** (Liasse). — 10 pièces parchemin, 48 papier, 5 sceaux.

**1557-1574.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte rendu par le receveur Bonnet Jacquemet, pour les années 1573-1574, donnés par les rentiers. Extrait du testament de Jacques de Marais, s<sup>e</sup> dudit lieu et de Toulouse, léguant à Gérard, son frère puîné, sa rente de 500 fr. sur la saunerie, 1557. — Copie d'un ordre du gouverneur François de Vergy, prescrivant au conseiller Luc Chaillot de se rendre à Sainte-Anne et à Châtelguyon, pour y mettre sous la main du Roi l'artillerie, les meubles et les titres déclarés confisqués sur Guillaume, prince d'Orange, par lettres royales du 12 décembre 1567, 19 décembre ; — frais de tenue du bailliage de Châtelguyon, 1572 ; — certificats de célébration du service divin en la chapelle du château de Nozeroy, donnés par le capitaine châtelain, Antoine de Montrichard, 1572 et 1373 ; — réclamation des Clarisses d'Orbe réfugiées à Évian pour leur rente sur le partage de Chalon ; — quittances : des chapelains de Nozeroy ; — de Claude Belin, châtelain de la justice de Châtelguyon, 1574.

**1B2183** (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 30 papier, 6 sceaux.

**1574-1577.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet, pour l'année 1574-1577, rendus par : Claude de Gillev, mandataire de Marie de Bonnières, dame de Toulouse, mère tutrice de Girard de Marnix, 1574 ; — Claude Daillefot, châtelain et concierge à Châtelguyon, 1575 ; — Jean Froissard, docteur en droit, lieutenant général de la gruerie, 1576 ; — ordonnance de Louis de Requesens et Zuniga, capitaine général et gouverneur des Pays-Bas, prescrivant au trésorier des salines de donner mainlevée d'une rente à Jean Froissard, 1577 ; — lettre de Marie de Bonnières, veuve de Jean de Marnix, adressée à Bonnet Jacquemet pour le fait de la rente de son fils sur la saunerie.

**1B2184** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 18 papier, 3 sceaux.

**1563-1578.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte du receveur Bonnet Jacquemet, pour l'année 1575-1576, donnés par les desservants de la chapelle « dite la Bauldine » en l'église Saint-Anatoile de Salins, 1563-1578 ; — mandement de Philippe II relatif à un paiement de gages de Jean de Marnier, 1574 (en flamand) ; — quittance de Jean Froissard, lieutenant général de la gruerie, 1576.

**1B2185** (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 18 papier, 5 sceaux.

**1576-1577.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte du receveur Bonnet Jacquemet, pour l'année 1576-1577, rendus par Girard de Marnix, s<sup>e</sup> d'Ogimont, 1576 ; — Claude Belin, châtelain de Châtelguyon ; — le gardien des Cordeliers de Lons-le-Saunier ; — les chapelains de Nozeroy, 1577.

**1B2186** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 9 papier, 7 sceaux.

**1577-1578.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet, pour l'année 1577-1578, rendus par : le sieur Galet, procureur du Roi en la châtellenie de Châtelguyon, 1577 ; — Étienne Golyol, prêtre, desservant la chapelle fondée dans le donjon du château d'Arlay, 1578 ; — copie d'une commission de trésorier de l'épargne du Roi, donnée par le gouverneur des Pays-Bas, à Jacques Vandenesse, chevalier ; — quittance des gages du chapelain de Châtelguyon, Antoine Brisach, donnée par son père, le chirurgien Pierre Brisach.

**1B2187** (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 43 papier, 7 sceaux.

**1388-1579.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Bonne t Jacquemet, pour l'année 1578-1579, rendus par divers rentiers ou officiers. Copie d'une fondation (à 15 l. de rente) faite en l'église de Belchamp (ordre de Prémontré) par Marguerite de Chalon, comtesse de Montbéliard, 1388 ; — mandement pour payer cette fondation sur le partage de Chalon donné par Charles le Téméraire, Péronne, 1471, 3 juin ; — fondation faite par Jeanne de Montbéliard, princesse d'Orange et dame d'Arlay, dans l'église de Saint-Clande, dans une chapelle par elle en partie construite, « en l'église dudit Saint-Claude et de Saint-Ouyan de Joux, du costé de la chappelle par laquelle l'on porte le corps dud. saint Claude, le jour de sa feste ou la veille, 1443 (cop.) ; — vente à Antoine Coquelin devant le lieutenant du bailli d'Aval, de rentes sur le partage de Chalon provenant de Jean de Fallerans, 1549 (cop.) ; — mandement du conseil des finances, pour payer à M. de Gâtey, jadis gouverneur de Deventer, ce qui lui était dû d'arriéré de gages sur ledit gouvernement et sur l'entretien de 8 hallebardiers pour sa garde personnelle, 1578 ; — règlement de compte avec M. de Gâtey ; — ordre à ce relatif du duc d'Albe ; — bordereau du compte du partage de Chalon en 1578 ; — difficultés relatives au paiement de la rente de Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes, ladite rente provenant de Jean de Neuchâtel-Montaigu, 1579 ; — réclamation de gages au profit de la veuve et des enfants du docteur Ramus, premier professeur de droit en l'Université de Dole ; — quittances : de 4,834 l. données par Jean Marnier, s<sup>e</sup> de Gâtey ; — des renies dues aux religieuses Clarisses d'Orbe par frère Claude Bossenis ; — mandement de Philippe II, ordonnant le paiement des gages arriérés du feu docteur Ramus.



- 1B2188** (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 22 papier, 4 sceaux.  
**1578-1580.** — *Saumerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet, pour l'année 1579- 1580. Requêtes appointées de la veuve du professeur Ramus, Alice Godevaerts, 1579 ; — quittances : de Bernard Devillers, bailli de Châtelguyon, 1580 ; — Christophe Godin, receveur général ; — mandement du prince de Parme autorisant Pierre Fauche, s<sup>r</sup> de Nancray, à prélever sur les revenus du partage de Chalon 14,000 l. par lui avancées au receveur Christophe Godin.
- 1B2189** (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 22 papier, 3 sceaux.  
**1580-1581.** — *Saumerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte du receveur Bonnet Jacquemet et de sa veuve, pour l'année 1380-1381. Quittances des Cordeliers de Lons-le-Saunier, 1380 ; des chapelains et chanoines de Nozeroy, 1581.
- 1B2190** (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 21 papier, 6 sceaux.  
**1580-1582.** — *Saumerie. Partage de Chalon.* Acquits de l'année 1581-1582. Certificat donné par Pierre de Mont- richard, capitaine du château de Nozeroy, constatant que les chapelains, choriaux et gens desservant la chapelle du château se sont acquittés de leur service, 1582 ; — paiement ; des gages de Claude Daillefot dit Billerey, de Salins, scribe de la châtellenie de Châtelguyon.
- 1B2191** (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 26 papier, 5 sceaux.  
**1582-1583.** — *Saumerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche, sr de Nancray, pour l'année 1582-1583. Copie de la nomination de Jean Morel, eu qualité de chapelain de la chapelle de Notre-Dame et Saint-Nicolas, en l'église Saint-Thomas de Cuiseaux, en remplacement de Jean Cretenet, 1583 ; — lettre d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, invitant le trésorier Pierre Fauche à acquitter les rentes dues à M. de Vaudrey ; — quittance de 20,502 l., reliquat de son compte, donnée à Pierre Fauche, ; receveur du partage de Chalon, par Philibert Servel, de Lons-le-Saunier, écuyer, receveur des confiscations.
- 1B2192** (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 31 papier, 4 sceaux.  
**1583-1584.** — *Saumerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche, pour l'année 1583-1584. Travaux faits par Antoine Sault, de Salins, fondeur, pour « réabiller la grande bannerole qu'il est posée sur la grande tour de Chastel-Guyon, » 1583 ; — vente d'un jardin voisin de Châtelguyon par Jean du Vivier, chanoine de Saint- Maurice de Salins, à Antoine Bournier, bourgeois dud. lieu, 1584 ; — copie d'une lettre du duc de Panne, relative à la dot de Marguerite Mouchet, veuve de Claude de Balay, fille de Guyon Mouchet et d'Étiennette Perrenot, dans laquelle figure une rente de 75 l. estevenantes sur le partage de Chalon.
- 1B2193** (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 21 papier, 5 sceaux.  
**1583-1585.** — *Saumerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche, pour l'année 1584-1585. Quittances de : Gérard de Marnix, 1584 ; — du chapitre Saint-Antoine de Nozeroy ; — de Jean Morel, chapelain à Cuiseaux ; — du chapitre de l'abbaye de Saint-Claude, 1585 ; — extrait des amendes de la seigneurie de Châtelguyon ; — quittances : de Marguerite Mouchet, dame de Marigny ; — de Philibert Servel, receveur général des confiscations.
- 1B2194** (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 29 papier, 2 sceaux.  
**1583-1586.** — *Saumerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche pour l'année 1585-1586. Contrôle des lettres d'achat et rentes de la seigneurie de Châtelguyon, 1585 ; — Quittance donnée par : Alexandre de La Tour, mari de Claudine de Grammont ; — lettres de Philippe II relatives au haussement du sel au puits à muire, 1586 (copie) ; — quittances : de 600 l. donnée par Claudine Boudier, veuve de Bonnet Jacquemet ; — d'une rente de 100 l. par Jean Brenot, s<sup>r</sup> de Provenchère, Ivory, Vuillafans en partie.

- 1B2195** (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 30 papier, 5 sceaux.  
**1586-1587.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche pour un an. Mandement d'une gratification de 500 l. pour le secrétaire de Boodt, envoyé par le conseil des finances au trésorier, 1586 ; — quittances de rentes par : Antoine Proudhon, procureur de Germaine de Grammont, abbesse de Migette ; — Louis de Vers, receveur général de Jean-Thomas de Granvelle-Perrenot, s<sup>f</sup> de Maïche, 1587 ; — copie de la nomination de prieur de Jouhe, accordée par le Roi à Jean Richardot, cleric du diocèse de Melun, fils du précédent ; — réclamation d'Arnoul Jannel, abbé de Corneux, relative aux rentes saunières de l'abbaye de Belchamp, qui « doit bien longtemps... est du tout en ruine et occupée par le contraire de nostre foy ; » — quittance de salaires donnée par Biaise Marmet, vigneron de Salins, de 5 fr. reçus par les mains de « noble Jean Magnat, apothicaire. »
- 1B2196** (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 18 papier.  
**1587-1588.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits du compte de Pierre Fauche, pour un an. Quittances de rentes par : Arnoul Jannel, abbé de Corneux, 1587 ; — Jean Morel, chapelain à Cuiseaux ; — les Clarisses d'Évian, 1588 ; — Jean Perrenet, portier du château de Nozeroy ; — réparation aux toitures de Châtelguyon ; — quittance du chapitre de Nozeroy.
- 1B2197** (Liasse.) — 19 pièces parchemin, 20 papier.  
**1588-1589.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits du compte de Pierre Fauche, pour un an. Ordonnance d'Alexandre Farnèse pour payer à Lyonnet Mouchet ses arrérages de rente, 1588. — Quittances de : Jacques de Montrichard, abbé de Buillon, du chapitre de Saint-Claude ; Jean de Saint-Moris, grand prieur ; François de Livron, chantre ; Louis du Saix, chambrier ; Antoine de Ragot, sacristain ; Antoine de Senailly, cellérier ; Jean-Gaspard de Grilly, chambellan ; Nicolas de Trestudant, réfecturier ; Philippe de Russey, Louis de La Thouvière, Charles de Montfort, Philibert de Montessus, Christin de Molpré, Jean de Chissey, Claude de La Mer, Marc de Montaigu, Robert de La Balme, Louis de Livron, Jacques de Lentilly et Pierre du Châtelard, religieux 1589 (14 juin) ; — de Jean Perrenet, geôlier de Nozeroy.
- 1B2198** (Liasse.) — 11 pièces parchemin, 21 papier.  
**1589-1590.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche, s<sup>f</sup> de Nancray, pour un an. Paiement des gages du s<sup>f</sup> Coinctot, bailli de Châtelguyon, 1589 ; — quittances : de François de Mercerot, s<sup>f</sup> de Vaudrey ; — du receveur général de M. de Champagne ; — de Claude du Vernoy, dame de Savoyeux, veuve de Claude de Fouchier, s<sup>f</sup> de Savoyeux et Senoncourt, 1590.
- 1B2199** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 33 feuillets.  
**1591-1594.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte onzième rendu par Pierre Fauche, s<sup>f</sup> de Nancray, receveur, pour l'an 1591-1592. Recette totale, 25,474 l. — Dépense, 4,678 l. — Apurement à la Chambre des comptes, 1594.
- 1B2200** (Cahier) — Papier de 12 feuillets (incomplet).  
**1592-1593.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte douzième rendu par Pierre Fauche, receveur, pour l'an 1592-1593. Recette de la saunerie proprement dite, 15,039 l. — autres recettes : cens, prévôté, foires du Bourg-Dessus. (Manque la dépense.)
- 1B2201** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 34 feuillets.  
**1591-1596.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte treizième rendu par Pierre Fauche, receveur, pour l'an 1592-1593. Recette totale, 22,019 l. ; — dépense totale, 3,987 l. — Apurement, 1596.
- 1B2202** (Liasse.) — 33 pièces parchemin, 26 papier, 3 sceaux.  
**1591-1593.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte précédent. Quittances de : Arnoul Jannel, abbé de Corneux (pour Belchamp), 1591 ; — de Lyonnet Mouchet de Battefort, chevalier, s<sup>f</sup> de Dramelay, 1592 ; — de Christophe Verney, comme procureur de Françoise de La Baume ; — commission du chapelain de la chapelle Saint-Nicolas et Saint-Georges, en l'église de Cuiseaux, donnée à Nicolas Dorez, de Salins, prêtre, par Philippe II ; — quittances : d'Alexandre de La Tour, s<sup>f</sup> à Coligny ; — de Pierre Belin, chapelain de Châtelguyon ; — de Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère, capitaine de Vennes ; — de Jean Vuillemin, de Salins, concierge de Châtelguyon ; — de Claude d'Éternoz, veuve de Girard Gentil ; — de François de Mercerot, s<sup>f</sup> de Vaudrey, 1593 ; — ordre de Philippe II de payer les revenus du prieuré de Jouhe au commendataire, Jean Richardot ; — quittances : de Gaspard de Genève, s<sup>f</sup> de la Bâtie, au nom de Clériadus, son fils, héritier universel d'Antoinette de Fouchier, 1593 ; — du recteur de l'hôpital Notre-Dame de Bracon ; — de Jacques Fodéré, docteur en théologie, procureur des Clarisses d'Orbe ; — de Jean Vuillemin, de Salins, notaire et scribe de la justice de Châtelguyon.
- 1B2203** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 32 feuillets.  
**1593-1596.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Compte quatorzième rendu par Pierre Fauche, s<sup>f</sup> de Nancray, receveur pour l'an 1593-1594. Recette totale, 12,118 l. — Dépense, 3,398 l. — Recette nette, 8,314 l. — Apurement en la Chambre des comptes, 1596.



- 1B2204** (Liasse.) — 20 pièces parchemin, 17 papier, 1 sceau.  
**1593-1594.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant au compte précédent. Quittances de : Germaine de Grammont, abbesse de Migette, 1593 ; — du sieur Thiébaud, chapelain du château d'Arly ; — mandement du Roi allouant à l'abbaye de la Grâce-Dieu le paiement des rentes à elle léguées par Marguerite de Chalon, comtesse de Montbéliard et dame de Montfaucon en 1388 (cop.) ; — extrait des amendes de la seigneurie de Châtelguyon en 1594 ; — certificat de Louis de Vers, capitaine de Nozeroy, constatant la desserte de la chapelle du château, 1594 ; — quittance d'Étienne Pierrard, abbé de la Grâce-Dieu ; — autre (de 20,791 l.) de Nithier Panyer, de Salins, receveur général des fortifications.
- 1B2205** (Liasse.) — 15 pièces parchemin, 8 papier.  
**1594-1599.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Acquits servant aux comptes de Pierre Fauche. Quittances de : Barbe de Saint-Séverin, et Saint-Vital d'Aragon, femme de François Perrenot de Granvelle, chevalier d'Alcantara, comte de Cantecroix, 1594 ; — des Cordeliers de Lons-le-Saunier ; — de Girard de Marnix ; — pétition de Claude Despotots, veuve de Pierre de Bussy, s<sup>f</sup> de Vescles ; — quittances : de Jacques de Montrichard, abbé de Buillon, 1596.
- 1B2206** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 86 feuillets.  
**1609-1615.** — *Saunerie. Partage de Chalon.* Comptes de Pierre Fauche (29<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup>), receveur, pour les années 1609, 1610, 1611 et 1612. — 1609. Recette totale, 3,570 fr. — dépense, 3,590 fr. — 1610. Recette, 3,570 fr. ; — dépense, 3,590 fr. — 1611 et 1612, mêmes chiffres. Apurement par la Chambre des comptes (Louis Grivel, auditeur), 1615.
- 1B2207** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 15 feuillets.  
**1445-1546.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Compte rendu à Jean de Vergy, s<sup>f</sup> de Fouvent, de Vignory et de Monteno, sénéchal de Bourgogne, par Jean Huguel, de Chauvirey, son receveur en la saunerie de Salins, pour un an (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Recette, 11,030 fr. 3 gros 8 engr. — Dépense. Rentes payées à : Guillaume, s<sup>f</sup> d'Étraboune ; Jean de Toulangeon, s<sup>f</sup> de Traves ; Guillaume de Rochefort ; M. de Fribourg ; Jean de Vergy, s<sup>f</sup> de Champtans ; Ancel de La Serrée ; Guillaume de La Serrée ; à l'abbaye de Theuley ; à Jean Chapusot, prieur de Saint-Louis de Monteno ; Huguenin de Salins ; Jean d'Amange, écuyer ; Hugon Drouet ; au chapitre de Saint-Anatoile ; Guillaume de Villers, s<sup>f</sup> de Clairvaux ; Jean de Guigny ; Huguenin Bataillet, écuyer ; Louise de Salins, dame de Poupet ; Louis Morel, écuyer ; au chapitre de la chapelle ducale, à Dijon ; à Jean, bâtard de Vergy, s<sup>f</sup> de Soilly ; au chapitre de Champlitte ; à Matthieu de Saint-Loup ; — gages : à Jean Jouard, bailli de Fouvent, 100 fr. ; — à Pierre de Quingey, 180 fr. ; — pensions : à Jacques « Broutechou, » 10 fr. ; — à Girard de Plaine, Pierre Narlot ; — à frère Guillaume de Vergilla, commandeur d'Aumonières, 12 charges de sel ; — à Thiébaud de Neuchâtel, par arrêt du Parlement, 700 fr. ; — au chapitre de Grancey, 82 fr. ; — à Jean de Bougne, écuyer, pour un cheval, 21 fr. 8 gros ; — 100 écus pour un cheval à Pierre de Beaujeu, maître d'hôtel de M. de Vergy (296 fr. 10 gr.) ; — au même pour plusieurs agréables services, 108 fr. ; — aux Augustins de Champlitte, 40 fr. ; — au chapitre de Champlitte, 100 fr. — Total de la dépense, 12,701 fr. 9 gros ; — reprise à exercer par le receveur, 4,959 fr. 5 gros. — Apurement du compte, à Fouvent, en présence de M. de Vergy et du receveur, le 18 mars 1546. (Copie).
- 1B2208** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 4 papier, dont 1 cahier de 10 feuillets, 1 sceau.  
**1498-1576.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Vente de rente sur le partage de Vignory, par Anne Bastier, femme de Claude de Cuiry, et mère de Thomas de Plaine, à Huguenin Roy, de Dijon, 1498 ; — autre vente d'une rente sur le même partage, par Aimé de Balay, bailli de Dole, à Jeanne Gros, veuve de Thomas de Plaine, 1510 ; — vente d'une autre rente à la même Jeanne Gros, par Claude de Chandio, veuve d'Abel de La Rochette, 1510 ; — grosse d'arrêt du Parlement de Dole rendu au profit de Claude du Châtelet, femme de Jean d'Amoncourt, s<sup>f</sup> de Piépape, contre Jean David, de Salins, les héritiers de Guyot Cussemene et Claude Patornay, docteur en droit, touchant le partage de Vignory, 1533 ; — règlement par commissaires d'une rente due à Hélène de Villette, femme d'Antoine de Canoz, chevalier 1531-1571 ; — compte rendu à Claude de Pontailler, s<sup>f</sup> de Talmay, Jean de Rupt, s<sup>f</sup> dudit lieu, et Henri de Pontailler, s<sup>f</sup> de Flagy et de Port-sur-Saône, par Pierre Troussat, receveur du partage de Vignory, pour l'année 1535-1536. Recette, 2,068 l. 18 s. — Dépense : rentes payées à Pierre d'Andelot, prieur de Monteno ; Bernard de Grammont, sr de Vezel ; Françoise de Mailly, dame d'Aumont ; Otthenin de Cléron, héritier de feu Jean de Cléron, son frère, s<sup>f</sup> de Belmont ; Étienne Bastier, écuyer ; aux héritiers d'Humbert de Plaine, s<sup>f</sup> de La Roche ; à Antoine de Bracion ; Nicolas de Gilley, s<sup>f</sup> de Marnoz ; Jean de Cicon, s<sup>f</sup> dudit lieu et de Bourguignon ; Guillaume de Clermont ; Simon Gauthiot, s<sup>f</sup> d'Ancier ; Barbe Bonvalot, veuve de Jean de Chavirey ; Adrien de Jouffroy ; Antoine de Colombier, veuve de Philippe Loyte ; Philippe Guyerche ; Henri de Pontailler, s<sup>f</sup> de Flagy ; Charles Bouton, s<sup>f</sup> du Fay ; Jacques de Yuilleroz ; François de Gilley, écuyer ; Jean Haselet dit Maître Jean, de Neuchâtel ; Pierre Belin, licencié en droit ; — total de la dépense, 3,095 l. 11 s. — Traité entre Jean de Meligny, s<sup>f</sup> de Dampierre-sur-le-Doubs, et Claude du Châtelet, veuve de Jean d'Amoncourt, relatif à divers objets, notamment à la cession d'une rente sur le partage de Vignory, 1536 (quittance des arrérages de cette rente en 1576 par Desle de Meligny) ; — reprise de fief d'une rente, donnée à Claude de Vergy, chevalier de la Toison d'Or, par le procureur de Danielle Battefort, 1555.

- 1B2209** (Liasse.) — 16 pièces parchemin, 13 papier, 5 sceaux.  
**1563-1572.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte du receveur Bonnet Jacquemet, pour l'année 1570-1571. — Clauses du testament de Pierre Troussel, écuyer, sr de Vauferand, relatives aux renies de Vignory, 1563 ; — quittances de rentiers : la Sainte-Chapelle de Dijon, 1570 ; — François Merceret dit de Vers, sr à Vaudrey ; — Louise de Battefort, dame d'Arinthod, 1571 ; — François Greusset, doyen du chapitre de Champlitte ; — copie de la commission donnée par le Roi à Renobert de Mesmay, conseiller maître en la Chambre des comptes, et Claude de Gilley, sr d'Aiglepierre, lieutenant de la saunerie, pour le rachat du « sixte » de Vignory, 1571 ; — quittance de : Claude de Jouffroy, sr de Marchaux ; — état de la valeur des sels en la grande saunerie ; — pièces relatives au rachat du sixte de Vignory, fait le 12 septembre 1570 (1571-1572) ; — quittances de Christophe de Diesbach, écuyer, bourgeois de Berne, héritier du protonotaire Guillaume de Diesbach, pour une rente sur le partage de Vignory, 1571 ; — de l'abbaye de Balerne ; — de Louise de Battefort ; — de la Sainte-Chapelle de Dijon.
- 1B2210** (Liasse.) — 33 pièces parchemin, 45 papier, 6 sceaux.  
**1513-1572.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet pour 1571-1572. Quittances : du chapitre de Saint-Anatoile de Salins, 1571 ; — de Claude Blanchod, écuyer, s<sup>f</sup> de Maisod, procureur de Claudine Patomay, sa femme ; — de la familiarité de Coligny ; — de François de Grammont, haut doyen du chapitre de Besançon, procureur de Jean de Saint-Mauris, écuyer, s<sup>f</sup> de Matai, 1572 ; — de Claude de Grozon, écuyer, s<sup>f</sup> de Chevigney ; — de Claude et Rose de Pontailier ; — copie du testament de Guillaume de Merceret, de Salins, s<sup>f</sup> de Remeton, 1564 ; sa publication, 1572 ; — mandement du duc d'Albe ordonnant de payer un arriéré de rente à l'Université, 1572 ; — quittances de Pierre Richardot et Marguerite Andrey, de Pesmes, sa femme ; — liquidation de diverses rentes sur le partage de Vignory, dues à Anne de Fallersans, aux héritiers de Jeanne de Poitiers, dame de Cicon (veuve de Claude), Jean et Pierre de Cicon, s<sup>rs</sup> dudit lieu, Bourguignon, etc., par Renobert de Mesmay, 1572 (actes constitutifs (orig. ou cop.) depuis 1513).
- 1B2211** (Liasse.) — 23 pièces parchemin, 27 papier, 1 sceaux.  
**1559-1572.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet pour 1572. Liquidation de diverses rentes par Renobert de Mesmay, commissaire du Roi, avec : les héritiers de Pierre Jouffroy, s<sup>f</sup> de Gonsans (mort en 1567), 1572 ; — Claude Alix, de Salins, et les héritiers d'Adrien de Joux, mort en 1559 ; — quittances de Gaspard de Grammont, s<sup>f</sup> de Châtillon-Guyotte, 1572 ; — liquidation de la rente due aux héritiers de Pierre Troussel ; — quittances : de l'abbaye de Balerne ; — d'Antoine Belin, receveur de l'Université ; — de Danielle Battefort, veuve de Jean Servel ; — des chanoines du chapitre Saint-Christophe de Champlitte ; — de Jean Comtesse, de Salius, mari de Claude Troussel ; — de Louise de Battefort, dame d'Arinthod.
- 1B2212** (Liasse.) — 79 pièces parchemin, 28 pièces papier, 1 sceaux.  
**1553-1574.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet, pour l'année 1572- 1573. Liquidation de rente due aux héritiers d'Hugues Marinier, 1572 ; — copie du contrat de mariage d'Antoine de Canoz, s<sup>f</sup> de Santans, et d'Hélène de La Villette, fille de Claude et de feu Marguerite de Gilley, 1565. — Quittances : d'Anne de Poligny, veuve d'Hugues Marmier, 1567 ; — de Nicolas Cussemenet, 1571 ; — de François de Grammont, haut doyen, procureur de Jean de Saint-Mauris, 1572 ; — de Philippe Curot, de Salins, procureur de Claude de Grozon ; — d'Anne de Poligny ; — de Jean Gauthiot, s<sup>f</sup> d'Ancier ; — de Philippe Guyerche, 1573 ; — de Claudine de La Tour, veuve de Pierre Jouffroy, s<sup>f</sup> de Gonsans ; — de Pierre de Grachaux et d'Isabelle-Mancie Lallemand sa femme, s<sup>rs</sup> de Raucourt ; — d'Anne de Fallersans, dame d'Oiselay, La Roche, Montarlot, etc., veuve de Claude de Plaine ; — Beatrix de Pontailier, femme de Jean de Bauffremont ; — Simon du Four, de Salins ; — Claude de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Marchaux ; — d'Antoine Belin, général des monnaies ; — Bernardine de Saint-Mauris, mère de Jean de Chavirey ; — d'Étienne Pariset, prêtre, amodiateur du prieuré de Saint-Louis-sous- Montenet ; — d'Henriette de Melinghe, femme de Jean Troussel, 1574 ; — de Claude de Chavirey, écuyer ; — de Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère ; — de Jean de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> de Matai, Roye, Belvoir (la grosse maison) ; — Guillaume de Mandre, abbé de Theuley ; — Jean Froissard, mari de Claudine Blanchod ; — Christophe de Diesbach.
- 1B2213** (Liasse.) — 27 pièces parchemin, 14 papier.  
**1573-1574.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet, pour l'année 1573- 1574. Quittances de Jean Ganthiot, s<sup>f</sup> d'Ancier, 1573 ; — d'Étienne Pariset, curé de Chaffois, pour le prieuré de Saint- Louis-sous-Montenet, dont il était amodiateur ; — de Jean de Laubépin, abbé de la Charité ; — liquidations de diverses rentes par le commissaire royal, Renobert de Mesmay ; — quittances : de Claude de La Tour, veuve de Pierre Jouffroy, s<sup>f</sup> de Gonsans ; — de Bernardine de Saint-Moris, mère tutrice de Jean de Chavirey ; — d'Anne de Coüe, veuve de Claude de Montfort ; — de Guillaume de Mandre, abbé de Theuley ; — d'Anne de Fallersans, dame d'Oiselay, veuve de Claude de Plaine, chevalier, 1574.

- 1B2214** (Liasse.) — 55 pièces parchemin, 2 papier, 4 sceaux.  
**1498-1576.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet, pour l'année 1575- 1578. Quittances de : Philippe Marchant, receveur général de Bourgogne, 1575 ; — de François de Marenches, docteur en droit ; — de la Sainte Chapelle de Dijon ; — de Claude de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Marchaux, Osselle, Abbans ; — d'Anne de Falletans et de Louise, sa sœur, comme ayant droit de M<sup>lle</sup> de La Villette, veuve de Jean de Falletans ; — de Guillaume Gorin, de Salins, notaire, coamodiateur du prieuré de Saint-Louis-sous-Montenot ; de Jean Froissard, mari de Claudine Blanchod, lieutenant général de la gruerie du comté de Bourgogne ; — de François de Marenches, docteur en droit, 1576 ; — d'Alexandre de La Tour, s<sup>f</sup> à Coligny, mari de Claudine de Grammont ; — d'Anne de Poligny, veuve d'Hugues Marmier ; — de l'abbaye de Balerne.
- 1B2215** (Liasse.) — 69 pièces parchemin, 16 papier, 7 sceaux.  
**1576-1577.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Bonnet Jacquemet pour l'année 1576- 1577. Quittances de : Desle de Meligny, 1576 ; — liquidation par le commissaire royal Renobert de Mesmay, de la rente d'Hélène de La Villette ; — quittances de : François de Mantoche, receveur général, par François Perrenot de Granvelle, sr de Granvelle, Scey-en-Varais, Lods, etc. ; — de Claude de La Villette, chevalier ; — de Guillaume de Mandre, abbé de Theuley, de Jean de Chavirey, de Salins ; — de Claude Duc, de Salins, receveur de Claude de Grozon ; — de Simon du Four ; — d'Anne de Fallersans, dame de La Roche, 1577 ; — d'Adrien de Plaine, sr de Noiron, Montarlot, etc. ; — de Louis d'Esquarre de Neuchâtel, sr de Feule ; — François Merceret, dit de Vers, écuyer, sr de Vaudrey ; — Henriette de Melinghe, femme de Jean Troussel ; — Claude Blondel, de Salins, prêtre séchai de Saint-Anatoile de Salins.
- 1B2216** (Liasse.) — 44 pièces parchemin.  
**1579-1581.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant aux comptes de Bonnet Jacquemet, continués par sa veuve Aimée Bouldier, 1579-1581. Quittances de : Guillaume de Mandre, abbé de Theuley, 1579 ; — Philippe Marchant, receveur des confiscations ; — Jean Camu, conseiller à la Cour des comptes ; — Jean Nurrin, curé de Saint-Martin de Coligny, 1580 ; — Claude Alix, de Salins, mari de Marguerite de Salins ; — testament de Simon du Four, de Salins, fils de Guillaume du Four et de Guillemette Troussel, fondateur du séminaire d'orphelins salinois, réglant toutes les conditions de cette fondation et l'administration de cette maison, 1580 (copie) ; — quittances d'Alexandre de La Tour, s<sup>f</sup> de Coligny ; — de Simon Dufour ; — des religieux cisterciens de Balerne ; — du chapitre de la Sainte Chapelle de Dijon ; — de François Merceret, s<sup>f</sup> de Vaudrey ; — du chapitre de Saint-Anatoile de Salins ; — des chanoines de Champlitte : Jean Jancenot, Berthaud Maistrot, Claude Gothote, Mathurin Pétrey, Antoine Philiponard, Marc Monnot, Claude Signerre, Jean Petitot, Claude Dorenet, Didier Gauthier ; — François Perrenot, comte de Cantecroix, baron et seigneur de Granvelle, Scey-en-Varais, 1581 ; — Ferdinand Béreur, receveur de l'Université ; — Jacques Poussot, prêtre, maître et recteur du « petit collège et séminaire d'enfants orphelins, fondé à Salins, par feu Simon Dufour ; » — par Pierre Amyot, amodiateur des revenus de l'abbaye de la Charité.
- 1B2217** (Liasse.) — 68 pièces parchemin, 5 sceaux.  
**1581-1582.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche, pour l'année 1581-1582. Quittances de : Jean Marmier, chevalier, sr de Gâtey, capitaine de Gray, 1581 ; — Thomas de Jouffroy, sr de Marchaux ; — Nicolas Doroz, de Salins, amodiateur de l'abbaye de la Charité ; — Louis Lhoste, sacristain de Saint-Vincent de Besançon, et prieur de Saint-Louis-sous-Montenot, 1582 ; — Jean Moreau, de Salins, docteur en droit, tuteur de Philippe et Lyonnet Marchant ; — Bernard Jugnot, citoyen de Besançon, receveur général de François Perrenot, comte de Gantecroix ; — Simon Marmier, sr de Moissey.
- 1B2218** (Liasse.) — 80 pièces parchemin, 3 papiers, 3 sceaux.  
**1583-1584.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche, pour l'année 1583-1584. Quittances de : Françoise de Grammont, héritière de Bernard de Grammont, 1583 ; — Claude de Chavirey, écuyer, receveur général du cardinal de Granvelle ; — Jacques de Saint-Mauris, grand chantre de l'église métropolitaine, prieur de Saint-Sauve-lez-Valenciennes, prieur de Bellefontaine, surintendant des domaines de François Perrenot, chevalier d'Alcantara, comte de Cantecroix ; — Philippe Alix, docteur en droit, héritier et fils de Marguerite de Salives ; — Gaspard Coquelin, de Salins, amodiateur des revenus de la Charité, audit lieu, 1584 ; — Pierre Marmier, prêtre, prieur de Saint-Louis-sous-Montenot.
- 1B2219** (Liasse.) — 65 pièces parchemin, 1 papier, 5 sceaux.  
**1585-1586.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte de Pierre Fauche, pour l'année 1585-1586. Quittances données par : Anne de Coüe, dame de Montfort, 1585 ; — Jacques Poussot, recteur du séminaire des orphelins, de Salins ; — Claudine Bouldier, veuve du trésorier Bonnet Jacquemet ; — l'abbaye de Balerne ; — Louise Alépy, veuve de Gaspard Coquelin ; — Claude de Valengin, mari de Françoise de Grammont, 1586 ; — Jean Marmier, sr de Gâtey, Échevannes, Betaucourt, Longwy, Cugney, Cemboing, Saint-Julien, etc., et Simon Marmier, son frère, sr de Moissey, comte de Salenove, tous deux fils d'Hugues Marmier ; — Jean Nurrin, curé de Saint-Martin de Coligny, et les prébendiers du chapitre dudit lieu.
- 1B2220** (Liasse.) — 63 pièces parchemin, 3 papier, 4 sceaux.  
**1587-1588.** — *Saunerie. Partage de Vignory.* Acquits servant au compte du receveur Pierre Fauche pour 1587 et 1588. Quittances

données par : le chanoine Claude Quanteal, au nom du chapitre de Saint-Anatoile, 1587 ; — Jacques de Saint-Mauris, surintendant des affaires du comte de Cantecroix ; — la Sainte Chapelle de Dijon ; — Guillaume Heppe, procureur de Claude de Valengin, sr à Malhay ; — le conseiller maître Barrillet, 1588 ; — Pierre Marmier, curé de Lavans et commendataire de Saint-Louis-sous-Montenot ; — Claude Duc, de Salins, procureur de Claude de Grozon, sr de Chaviguey, Vuillafans en partie, etc.

- 1B2221** (Liasse.) — 71 pièces parchemin, 11 papier, 21 sceaux.  
**1589-1590.** — *Saunerie*. Partage de Vignory. Acquits du receveur Pierre Fauche, pour ses comptes de 1589-1590. Quittances de : Jean Montrivel, receveur général des biens de François Perrenot, comte de Cantecroix, 1589 ; — de Jacques Poussot, recteur du séminaire des orphelins, de Salins ; — de l'abbé de Theuley, Guillaume de Mandre ; — de Pierre Comtesse, de Salins, héritier de Claudine Troussot, veuve de l'écuyer Jean Comtesse, secrétaire du puits et contrôleur de la saunerie, 1590 ; — de Paule de Pontailier, veuve de Jean Marmier, sr de Gâtéy, gentilhomme de la Chambre du Roi, mère tutrice d'Antoine, Clériadus et Alexandre Marmier (v. 1590).
- 1B2222** (Registre.) — Papier, de 9 feuillets (filigrane : crosse bâloise).  
**1590-1593.** — *Saunerie*. Partage de Vignory. Compte onzième présenté par Pierre Fauche, sr de Nancray, trésorier en la grande saunerie et receveur du partage de Vignory, pour un an, du 10 octobre 1590 au 30 septembre 1591. — Recette, 12,226 l. 8 s. — Dépense totale, 2,658 l. 6 s. 6 d. (valant 2,953 l. 13 s. 10 d. tournois). — Apurement en 1593.
- 1B2223** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 9 feuillets (filigrane : crosse bâloise).  
**1591-1594.** — *Saunerie*. Partage de Vignory. Compte douzième rendu par Pierre Fauche, sr de Nancray, pour l'année 1591-1592. — Recette totale, 7,519 l. (en tournois 8,355 l.). — Dépense totale, 2,658 l. 6 s. 6 d. (valant en tournois 2,953 l. 13 s. 10 d.). — Apurement du compte à Dole, en la Chambre, le 16 novembre 1594.
- 1B2224** (Liasse.) 59 pièces parchemin, 3 papier, 3 sceaux.  
**1591-1592.** — *Saunerie*. Partage de Vignory. Acquits servant au compte précédent. Quittances de P. Cécile, amodiateur de Nicolas Barrillet, conseiller maître, 1591 ; — Barbe de Saint-Séverin et Saint-Vital, femme de François Perrenot de Granvelle ; des prieurs et religieux de Balerne, 1592 ; — des chanoines et chapitre de Saint-Anatoile de Salins.
- 1B2225** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 9 feuillets (filigrane : *un huchet dans un cartouche en forme d'écu ; soutenu des initiales F N*).  
**1593-1596** — *Saunerie*. *Partage de Vignory*. Compte quatorzième du receveur Pierre Fauche, pour l'année 1593- 1594. — Recette totale, 4,934 l. 3 s. 3 d. (3,482 l. 8 s. tournois). — Dépense : renies payées : au prieur de Saint-Louis- sous-Montenot ; aux héritiers de Guillaume de Grammont ; aux orphelins du séminaire de Salins ; à Henriette de Melinghe, veuve de Jean Troussot ; au comte de Cantecroix, etc. ; — total de la dépense, 2,638 l. 6 s. 6 d. (2,933 l. 13 s. 10 d. tournois). — Apurement en 1596.
- 1B2226** (Liasse.) — 60 pièces parchemin, 5 papier.  
**1593-1599.** — *Saunerie*. *Partage de Vignory*. Acquits servant au précédent compte. Quittances : de François de Merceret, s<sup>f</sup> de Vaudrey, Montmarlon, etc., 1593 ; — de Philippe Cécille, de Pontarlier, amodiateur du s<sup>f</sup> de Bannans, Nicolas Barrillet, conseiller maître ; — de Claude de Valengin, s<sup>f</sup> de Mathay ; — de Poncet Barrillet, 1599 (annexe des comptes perdus de 1598).
- 1B2227** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 149 pages (nouvelles acquisitions). (Filigrane : J. VINAL FIN AVVERGNE — *et un écu fleurdelisé et couronné, soutenu par 2 griffons.*)  
**1733-1743.** — *Saunerie*. *Salines de Lons-le-Saunier et Montmorot*. Notes sur les sources salées de Lons-le- Saunier et des environs, p. 1 ; — établissement d'une saline à l'Étang-du-Saloir, par le s<sup>f</sup> Chaillet, de Neuchâtel, et consorts, 1733, p. 6 ; — projet d'un nouvel établissement par les fermiers généraux, 1739, p. 16 ; — travaux faits au puits de Montmorot pour connaître le volume et le degré de salure des eaux, 1742, p. 45 ; — plan de ce puits avant sa démolition, p. 59 ; — travaux faits au puits de Lons-le-Saunier, pour connaître le volume et la densité de ses eaux, 1743, p. 61 ; — plan du puits de Lons-le-Saunier, avant sa démolition, p. 69 ; — fouilles aux environs de Montmorot, p. 71 ; — plan d'une excavation dans le terrain des Tiercelines de Lons, p. 79 ; — conclusion du mémoire, p. 81 ; — arrêt du Conseil du Roi du 17 septembre 1743, ordonnant l'établissement d'une nouvelle saline et d'un bâtiment de graduation à Montmorot, p. 91 ; — autre arrêt du même jour, et commission royale adressée à l'Intendant du comté de Bourgogne concernant le même établissement, p. 129.
- 1B2228** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 14 feuillets (filigrane : *tête de bœuf*).  
**1490.** — *Saunerie*. *Saline de Soultce-lez-Saint-Hippolyte*. Information secrète faite le 16 juillet 1490, par Jean de Mantoche, secrétaire du Roi, et Jean d'Orbe, notaire royal à Salins, à ce commis par lettre de Charles VIII, à requête du procureur général des Parlements de Bourgogne, au sujet de la saline de Soultce. — Besançon, le 16 juillet. 1<sup>er</sup> témoin. Guillaume Veillet, bachelier en décret, scelleur de l'Officialité, âgé de 60 ans, originaire de Saint-Hippolyte. A connu dans sa jeunesse la source salée de Soultce, distante d'une petite lieue de Saint-Hippolyte, et l'a vu exploiter par les officiers du s<sup>f</sup> de Varambon, dont la justice

s'étend au delà de la rivière du côté de Montjoie (le signe patibulaire étant placé sur la rive droite du Doubs) ; — raconte qu'un sire de Varambon (du XIV<sup>e</sup> siècle) étant mort en la guerre de Hongrie où il avait suivi l'armée du duc, le dernier mâle survivant, nommé Robert, destiné à l'Église, fut retiré des études pour tenir les seigneuries de la famille ; qu'ayant appris par un compte du domaine que la saunerie de Soulce payait cens au diable : « item ung deniers mis sur la Roiche doné chascun an au dyable à cause de la saunerie, » le comte Robert « esmerveillé, » refusa de payer ce cens, et préféra laisser tomber la saunerie en ruine. — Déposition d'un 2<sup>e</sup> témoin, Hugues Barressols, citoyen de Besançon, « libellance (procureur) » au bailliage d'Amont ; il déclare que Saint-Hippolyte et la terre relèvent du bailliage d'Amont, mais qu'à la suite des guerres, ils ont essayé de se soustraire à cette dépendance ; que les bourgeois de Saint-Hippolyte ont voulu rouvrir la saunerie de Soulce abandonnée et ruinée, mais que « le Roy ne le souffrirait pas ; » — 3<sup>e</sup> témoin, Pierre de Malbay, licencié en droit, natif de Baume, déclare que la Roche, « lieu inhabitable, » est du comté de Bourgogne et du bailliage d'Amont. — A Bel voir, le 18 juillet. 4<sup>e</sup> témoin, Jacquot Bernard, sergent du bailliage d'Amont, fait les mêmes déclarations de ressort et constate que les srs d'Autrey et Varambon et de Ville ayant eu procès au sujet de Chamesol touchant le four banal contre Jean le Montagnon, de Mandeure, ont porté le litige devant le bailliage d'Amont, au siège de Vesoul ; qu'il y a 36 ans, Jean Ponsot, procureur général d'Amont, assisté de 80 sergents, se transporta à 2 lieues de Saint-Hippolyte, « vers les Allemagnes, » au lieu de Montjoie, et déclara qu'il voulait donner à entendre au s<sup>f</sup> de Montjoie que c'était comté de Bourgogne ; le sire de Montjoie lui « fit bonne chère, » et reconnut être sujet du duc Philippe le Bon ; que le sr de Varambon a fait faire une nouvelle saunerie en sa terre, mais qu'il a déclaré que le Roi ne le souffrirait pas. — Autres dépositions des 5<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> témoins : Girard Ponçot, de Belvoir ; Jean Arbillot, de Bief ; Pierre Folpoy, Simon de Soye, de Saint-Hippolyte ; Pierre Vessault, de Bief ; Jean Fèvre, de Saint-Hippolyte, desquelles il résulte que le sieur de Varambon est sujet du comté de Bourgogne ; que depuis un an il a fait décombrer le puits à muire de Soulce et commencé la construction d'un bâtiment d'exploitation ; que depuis les guerres, les sergents, mal reçus, n'osent aller instrumenter dans la seigneurie de Saint-Hippolyte ; que l'on a déjà vendu du sel trié provenant de Soulce, mais plus cher que celui de Salins, ces derniers temps ; — que cette vente se faisait « par quantités coupots et picotins » à l'une des portes de Saint-Hippolyte, les jours de marché ; — le 20 juillet, les enquêteurs, assistés de Jean Boisset, huissier des Parlements de Bourgogne, du châtelain Jean Millesse et du receveur de Saint-Hippolyte, Jean Folpoy, se rendent à Soulce, y reconnaissent une fosse profonde de 80 à 100 pieds, un engin avec cordes et poulies par lequel l'eau est extraite de ce puits, un canal conduisant l'eau à deux cuves de bois, une chaudière de fer large de 8 pieds, « et les versetz, d'ung bon tour de hault ; » un séchoir, ruines d'un édifice ancien, et sur le tout un panonceau en fer-blanc armorié aux armes de Montbéliard, planté trois semaines auparavant ; en retournant, les enquêteurs reconnaissent le signe patibulaire à 3 piliers assis sur un roc, outre la rivière du Doubs, du côté de la *Saunerie*. — Déposition d'un 11<sup>e</sup> et dernier témoin, Pierre Maillon, barbier, originaire de Dijon et demeurant à Saint-Hippolyte, confirmant la vente du sel à la quarte, par les ouvriers de la saunerie, particulièrement aux hommes de l'évêque de Bâle et de la Montagne des Bois.

## V. TITRES LOCAUX.

- 1B2229** (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 11 cahiers de 28, 12, 32, 34, 38, 25, 22, 34, 25, 12 et 27 feuillets.  
**1573-1623.** — *Titres locaux. Abbans.* Registre des lods, retenues et entrages de la terre et seigneurie d'Abbans (Châtel-Devant) appartenant au Roi, de janvier 1573 à décembre 1574, tenus par le notaire Antoine Tinseau, châtelain d'Abbans ; total d'un an, 154 fr. — Autres registres semblables pour les années 1379, 1581, 1582, 1583, 1383, 1389, 1391, 1393 et 1598 ; requêtes diverses présentées à la Chambre des comptes au sujet du domaine d'Abbans par Antoine Tinseau, châtelain, 1373 ; — Pierre Glanne, procureur général (dans l'intérêt de Pierre Bouviron, de Quingey, notaire), 1374 ; — Antoine David, de Byans, 1381 ; — Pierre Marie, notaire et procureur, 1382 ; — Thomas Charpentier, notaire [v. 1390] ; — Edme Babouhot, de Besançon, contre Gaspard Pâris, notaire, amodiateur de la seigneurie, 1623.
- 1B2230** (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 1 cahier de 9 feuillets, 1 sceau.  
**1562-1740.** — *Abergement de la Ronce.* Requête au Roi par les habitants de la Ronce (8 maisons) demandant en leur pauvreté un droit d'usage dans les bois de Colonne, 1364 ; — appointment favorable sur enquête et avis de la gruerie, accordant bois morts pour l'affouage et usage, 1363 (minute) ; — accensement par la Chambre au notaire Claude Froissard, de Sellières, de 8 journaux de terre, au cens de 4 sols le journal, 1566 ; — enquête sur ces terrains ; — confirmation de l'usage dans les bois de Colonne moyennant cens annuel de 8 l., et amendes en cas de coupage de bois vif, par Philippe II, au profit de la commune de la Ronce, 1379 (correspondances et rapports préliminaires de la Chambre des comptes). — *Aboncourt.* Bail de la justice, passé pour 9 ans, au profit de Jean-Richard Pasteur, prêtre, demeurant au château d'Oigney, par le procureur du fermier des domaines, Jacques Colombat, 1740. — *Accolans.* — *Achey.* Dénombrement de la seigneurie donné au gouverneur, le marquis d'Yennes, par Jean-Claude de Beaujeu, s<sup>f</sup> de Montot, Aroz, Artafontaine, Achey, etc., 1665. — *Adrisans.* Dénombrement donné par Jean de Neuchâtel, s<sup>f</sup> de Vaulmarcus, et Marguerite de Laviron, sa femme, fille de feu Jean de Laviron, s<sup>f</sup> d'Adrisans, de la seigneurie dudit lieu, 1384 (procuration donnée par eux à Ambroise Précipiano, baron de Soye pour celle circonstance). — *L'Aigle.* Dénombrement de la seigneurie, donné par Marguerite Perrenot, dame de Vennes ; joux ou forêts, scierie du Cugnot, garde du prieuré d'Ilay et de la chartreuse de Bonlieu, 1584.
- 1B2231** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 3 cahiers de 21, 15 et 115 feuillets.



**1565-1753.** — *Aiglepierre*. Adjudication de la terre d'Aiglepierre au décret de feu Nicolas et François de Gilley, à Claude de Gilley, par le conseiller Laurent Chifflet, commissaire du Parlement, 1363 ; — procuration donnée par Claude de Gilley, s<sup>f</sup> de Marnoz, gentilhomme de la bande de la duchesse de Parme, régente des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, à Louis Boissia, de Salins, secrétaire du Roi et son procureur en la grande saunerie, 1566 ; — reprise de fief faite au baron de Champlitte, François de Vergy, gouverneur du comté, par Louis Boissia, procureur de Claude de Gilley, pour la seigneurie d'Aiglepierre, — dénombrement par Jean-Baptiste de Gilley, sr de Marnoz, de la même seigneurie, rachetée récemment par celui-ci au décret de Jean-Claude de Chastenay, baron de Saint-Vincent ; droit de justice haute, basse et moyenne ; guet et garde en la tour de la maison seigneuriale fortifiée et mise en défense ; aide aux quatre cas ; terres, étangs, vignes, collation de la chapelle Saint-Antoine, à Aiglepierre, 1658 ; — dénombrement de la même seigneurie, acquise au décret de Jean-Baptiste de Gilley, par Désiré Pourtier, de Salins, écuyer, 1682 ; — autre par Pierre-François-Joseph Junot de Courbessaint, écuyer, époux de Marie-Anne-Désirée Pourtier, fille de Désiré, 1732 ; — publication du dénombrement de 1752, par les soins de François-Joseph Junot, 1753.

**1B2232** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 74 feuillets

**1614.** — *Aillevans*. Manuel en forme de rentier fait par Antoine Pelletier, de Mollans, notaire, commis à la confection des manuels des cens, revenus et ordonnances dus au Roi dans la terre et baronnie de Montjustin, 18-23 novembre 1614. — Fol. 73. Répertoire alphabétique des possesseurs de terre : Dagenet, Champey, Seuremont, Regnauld, Chitray, Voillot, Langeard, Chastal, Peleterot, Paget, Salot, Grand, Perrenot, Tisserand, Vynot, Girard, Symon, Gouget, etc.

**1B2233** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 28 papier, dont 2 cahiers, petit in-folio, de 4 et 34 feuillets, 4 sceaux.

**1543-1722.** — *Ailloncourt*. — *Aisey*. Requête de Christophe de Pillière, s<sup>f</sup> de Gerbépal, Aisey, etc., réclamant un droit d'usage dans les bois d'Ormois, concédé à son prédécesseur, s<sup>f</sup> de la tour et maison forte d'Aisey, « Jean de Thieulière, s<sup>f</sup> de Dangeulle, » par Jean-Baptiste d'Andelot, s<sup>f</sup> de Jonvelle en 1363 (copie de cette concession), 1585. — *Alaincourt*. Dénombrement des droits seigneuriaux donné par Charles Friant, écuyer, conseiller du duc de Lorraine, 1722 ; — reconnaissance des droits portés au dénombrement par les sujets d'Alaincourt devant Antoine de Boisson bailli de Vauvillers, 1723. — *Alaise*. Dénombrement d'une portion de seigneurie donné par Fernand, Jean-Baptiste et Claude d'Andelot, enfants de Jean-Baptiste, bailli de Dole et s<sup>f</sup> d'Ollans, 1584 ; — autre de la seigneurie d'Alaise, mouvante de Montmahoux, donné par Anne de Coüe, dame de Montfort, tant en son nom qu'en celui de Louis de Montfort, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, bailli de Dole, et de Charles de Montfort, ses enfants, 1584 (haute, basse et moyenne justice ; mainmortes ; épaves ; redevances) ; — reprise d'un fief à Alaise, Sarraz et environs provenant de François de Visemal et de Gasparine d'Andelot, par André de Luxy, procureur de Pierre d'Éternoz, 1399 ; — autre reprise par le même pour un fief provenant au même lieu de Fernand d'Andelot ; — dénombrement de la seigneurie appartenant à Pierre d'Éternoz ; — procuration donnée par Ferdinand Béreur, capitaine de cent chevaux pour le Roi, à Ferdinand Danon et François Coque-lin, de Salins, pour reprendre son fief d'Alaise, acquis de Claude d'Éternoz, s<sup>f</sup> de Refranche, 1623 ; — reprise de fief faite à Clériadus de Vergy, par le procureur de Ferdinand Béreur ; — procuration donnée à Hippolyte du Tartre, sergent-major en la garnison de Gray, par Charles de Montfort, pour reprendre en fief la seigneurie d'Alaise, retirée des mains de Ferdinand Béreur, et reprise de fief faite en conséquence, 1624. — *Alièze*. Arpentement d'un bois accensé par la Chambre des comptes à Claude Roussel, conseiller maître en ladite Chambre, 1581. — *Les Allemands*. Vente par Nicolas, Vuillemin et Hugues Febvre, des Allemands, d'une scierie située audit lieu et appelée « la rasse ès Febvres, » au territoire des Étraches, à Claude et Pierre Dornier, des Allemands, pour le prix de 15 fr., 1564 ; — requête de Claude et Pierre Dornier demandant à la Chambre des comptes l'autorisation de transformer leur scierie en ruine en un moulin, les habitants du pays étant obligés d'aller moudre au moulin de Vautravers, pays des Lignes, 1565 ; — enquête sur cette pétition faite aux Étraches par Mathurin Lescot, receveur à Pontarlier, 1565. — Autorisation d'ériger le moulin demandé, moyennant un cens annuel de 12 deniers. — *Amage*. Reprise du fief d'Amage et la Proselière, faite au gouverneur par Pierre de Saint-Moris, s<sup>f</sup> desdits lieux, 1581 ; — dénombrement en forme de reconnaissances faites au profit du même Pierre de Saint-Moris par les habitants d'Amage et la Proselière ; — requête des habitants d'Amage demandant à élever une scierie sur le ruisseau de leur village, 1650 ; — autorisation conforme donnée par la Chambre des comptes. — *Amance*. Reprise de fief de la seigneurie d'Amance (récemment acquise pour 12,000 écus par Françoise Chabot, fille et héritière de Léonor Chabot, comte de Charny), par Jacques Seguly, Fribourgeois, tant en son nom qu'en celui des colonels de régiments suisses, Rodolphe Reding et Hands Seyld, et des capitaines desdits régiments, 1601. — *Amancey*. Concession en fief, du fief de Norvaux, à Jacques de Byans, s<sup>f</sup> de Mont, par Charles-Quint, pour y construire des moulins, Crémone, 1543 (2 copies) ; — procuration donnée par Jacques de Byans, écuyer, à Girard Vernerot, écuyer, s<sup>f</sup> de Mornay, pour reprendre le fief de Norvaux du gouverneur Claude de Vergy, 1544 ; — reprise de fief faite par Girard Vernerot : — affranchissement de la mainmorte accordée par Philippe II à Antoine Bourrelier, Jean et Anatoile Cornu, Claude Maistrejean, Ligier Mourot et Jacques Perrin, d'Amancey, Tournai, 1583 ; — reconnaissances de cens, 1614 et 1692 ; — dénombrement des seigneuries d'Amancey et Déservillers donné par Simon Simonin, lieutenant criminel au bailliage d'Ornans, 1699 ; — sentence du bailliage d'Ornans, maintenant les habitants d'Amancey dans leur droit de pâturage au Tremblois, territoire de Malans, 1703.

**1B2234** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 5 cahiers, petit in-folio, de 9, 7, 10, 5 et 50 feuillets.

**1584-1773.** — *Amange*. Reprise de fief, faite à Laurence Perrenot, veuve de Pierre de Montluel et dame de Rochefort (à la personne de son châtelain Léonard de Champagne), par Jean de Lantenne, s<sup>f</sup> d'Amange, 1584 ; — dénombrement fourni à la

même par Jean de Lantenne pour la seigneurie d'Amange et « Boillote, » signe patibulaire, tailles, chasse, droit d'officiers, amendes, guet et garde, mainmorte, etc. ; — dénombrement de la même seigneurie donné aux Archiducs par Anatoile de Montrichard et Étienne de Beaurepaire, sa femme, 1613 ; — autre donné par Pierre Morel, tuteur et curateur des biens de Laurent-Jean de Brun, Philippe-Félicien, Claude-Ferdinand et Léopold, enfants d'Antoine de Brun, conseiller d'État, acquéreurs de la moitié d'Amange (1660) des enfants de Montrichard, 1660 et 1663 ; — autre par Ferdinande-Henriette-Gabrielle de Brun, dernière du nom, fille de Ferdinand-Agathange, baron de Brun, marquis de Roche, 1773.

- 1B2235** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 8 cahiers, petit in-folio, de 17, 7, 44, 15, 8, 6, 11 et 6 feuillets, 1 sceau.  
**1576-1634.** — *Amblans*. Manuel des reconnaissances faites par les sujets du Roi et ceux d'Anne d'Orsans, femme d'Ermenfrois-François d'Oiselay, à Amblans et dépendances, devant le notaire François Peletier, 1609 ; — autres reconnaissances d'Amblans et Velotte, faites devant le même notaire, 1610-1617. — *Ameuvelle*. Information faite le 8 août 1578 par le procureur du Roi en la terre de Jonvelle, contre Henri de Raigecourt et complices, pour vol sur un grand chemin (ils avaient pris à une femme, Jacqueline Chappuis, de Rignéville, une bourse contenant 4 écus d'or, une robe de drap bandée de velours, 7 plats, 11 écuelles et 5 pintes d'étain venant de Flandre), 1578-1579. — *Amoncourt*. Dénombrement donné par Henri de Reinach, s<sup>r</sup> d'Amoncourt, Sainte-Marie en Chauv, Roppe, etc., de la seigneurie, « forteresse et château dudit Amoncourt, » mouvant de Vesoul, 1584 (procuration scellée donnée par le même à Nicolas Poignault, postulant à Vesoul, et à Claude Bigeot, receveur de Sainte-Marie en Chauv) ; — autre donnée par Jean-Adam de Reinach, pour Amoncourt et dépendances à Port-sur-Saône, Magny, Saint-Valier, Chariez, 1619 ; — autre par Jean-Béat-Melchior et Jean-Thiébaud de Reinach, 1626 ; — reprise de fief faite au gouverneur, par ces derniers. — *Amondans*. Accensements faits par le domaine, 1576-1634. — *Amont*. — *Ancier*. Dénombrements donnés par Jean Gauthiot, 1584, et Antoine-François Gauthiot, 1620.
- 1B2236** (Registre.) — Papier, in-folio, de 305 feuillets (le premier manque).  
**1581-1583.** — *Amblans et Velotte*. Reconnaissances générales au profit du Roi et du cardinal de Granvelle, le premier, seigneur de Montjustin, le second, abbé de Luxeuil, faites par les particuliers possédant des maisons et héritages dans les villages et territoires d'Amblans et Velotte, faites devant le notaire F. Garnier, de Vesoul, et Étienne Millet, de Borrey, du 30 janvier 1581 au 14 mai 1583 (détail de chaque pièce de terre avec contenance calculée par boisseaux, quarts, etc.).
- 1B2237** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 1 cahier de 51 feuillets.  
**1544-1740.** — *Anchenoncourt*. Déclaration du droit de rachat donnée par Hugues Marmier, président du Parlement, à André de Ville, s<sup>r</sup> d'Anchenoncourt, Saint-Remy, etc., pour une rente constituée par ce dernier au profit du président, 1544 ; — bail de la haute justice sur les sujets d'Anchenoncourt accordé pour 9 ans à Anloine-Ignace de Camus, abbé de Clairefontaine, par le fermier général Jacques Colombot (représenté par Jean-Raymond de Cléry, son procureur), 1740. — *Andelot-en-Montagne*. Enquête relative aux dîmes appartenant à la chapelle de Sainte-Madeleine d'Andelot, 1575 ; — procuration donnée par Melchior Guyerche, s<sup>r</sup> d'Andelot, à François de Champagne, s<sup>r</sup> dudit lieu, 1584 ; — certificat du docteur Mathon, de Salins, constatant l'état de maladie du s<sup>r</sup> d'Andelot ; — dénombrement donné par Melchior Guyerche, de sa seigneurie d'Andelot, terres et droits qui en dépendent, présenté par François de Champagne, 1584. — *Andelot-lez-Saint-Amour*. Requête de Philibert de Coligny, chevalier, s<sup>r</sup> de Cressia, ayant loué pour 29 ans un terrain situé à Andelot, pour y extraire de la mine et fournir à une forge récemment bâtie, afin d'obtenir le consentement du Roi (appointement favorable, copie du contrat de louage passé avec la Chambre des comptes et minute de lettres royales), 1389.
- 1B2238** (Liasse.) — 158 pièces papier, dont 8 cahiers, petit in-folio, de 13, 4, 7, 8, 3, 9, 15 et 16 feuillets.  
1573-1613. — *Andelot-lez-Saint-Amour*. Acquits servant aux comptes d'amodiation des terres d'Andelot et Coligny rendus par les receveurs ou amodiateurs, Claude Venin (1572-1573), Philippe Abry, notaire à Saint-Amour (1574-1576), Claude Livet, procureur et receveur (1576-1578), Jean Gayard (1578-1582). — Acquits donnés par les officiers de la seigneurie Gui Vieux, juge châtelain, Jean Godard, procureur (1577) ; — Philippe Marchant, receveur général des fortifications (283 livres 10 s. pour le produit d'un an), 1578 ; — amodiation ; — défauts et amendes adjugés en la justice d'Andelot ; — quittance de 5 fr. de gages par Jean Recy, capitaine et garde du château d'Andelot, 1579 ; — amendes de la justice de Coligny-le-Vieux, 1580 ; — contrôle de lods échus au Roi en la même année ; — amodiation aux enchères du moulin de Sellaure, par les soins de Pierre Vialet, juge châtelain à Coligny, 1581 ; — quittances : des héritiers de Jean Millet, décédé bailli de Coligny et Andelot, en 1581 ; — de 5 fr. de gages par Pierre Vialet, juge châtelain à Andelot.
- 1B2239** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 6 cahiers, petit in-folio, de 36, 23, 36, 5, 20 et 39 feuillets.  
**1573-1574.** — *Angirey*. Dénombrements de la seigneurie (ou portion de seigneurie) donnés par : Anne de Salives, dame de Chargey, Angirey, Corre, Gesans, Prantigny, 1584 ; — Pierre de Scy, s<sup>r</sup> de Buthiers, 1584 ; — Jean-François Bolard, 1720 ; — Joseph-Xavier Bolard, 1734 ; — Claude Siruguet, bourgeois de Gray, 1756 ; — Claude-François-Ambroise Frère, s<sup>r</sup> de Villefrancon, 1774 ; certificat de non-opposition au dernier dénombrement, donné par Jean-François-Gabriel Barberot, s<sup>r</sup> d'Autet. — *Annoire*. Vente de la seigneurie d'Annoire et de Rosières, faite par Roberte de Vienne, dame de Betoncourt-les-Ménétriers, à Luc Chaillot, s<sup>r</sup> de Montcourt, et Alonze Thierry, sa femme, pour 6,000 fr., 1573 ; — enquêtes justifiant

l'impossibilité pour les habitants d'Annoire, dont le village avait été entièrement brûlé pendant les dernières guerres, d'acquitter le cens dû au Roi de 100 l. de cire, 1652 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Joseph-Ignace-François Froissard, 1769.

- 1B2240** (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 17 papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 7 feuillets, 1 sceau.  
**1432-1704.** — *Anteuil*. Procuration donnée par Claudine Guillet, veuve de Jean d'Aubonne, dame à Buffignécourt, Contrégliise, etc., à Guillaume de Vaux, écuyer, s<sup>f</sup> de Chazoy, pour reprendre du Roi la moitié du four d'Anteuil, 1585 ; — reprise de fief et dénombrement de ce four donnés par Claudine Guillet, représentée par son procureur. — *Antorpe*. Vente par Rodolphe d'Orsans, s<sup>f</sup> de Rozet, autorisé de son tuteur, Jean Brenot, de la haute, moyenne et basse justice et de tous autres droits à Antorpe, à Guillaume d'Anvers, s<sup>f</sup> de Velleclaire, 1593 ; — requête de Jacques Clément, avocat fiscal au Parlement, demandant au Roi la concession du retrait féodal pour les terres par lui vendues à Antorpe en 1591, à Elisabeth d'Orsans ; — avis favorable de la Chambre et concession royale du droit de retrait à Jacques Clément. — *Apremont*. Affranchissement des habitants d'Apremont et Germigney, cruellement éprouvés par les guerres, par le duc Philippe le Bon, 1432 (cop.) ; engagement pris par lesdits habitants de se conformer aux conditions du traité d'affranchissement transcrit dans ce second acte, 1433 (cop.) ; — lettres de Maximilien et de son petit-fils Charles, vidimant une concession de la terre d'Apremont et de 500 l. sur la terre de Gendrey faite par Philippe le Bon à Philippe, s<sup>f</sup> de Ternant, son chambellan (1436), et réglant les conditions de la jouissance et du retrait entre les enfants de Claude de Ternant et de Philippotte Jaquelin et cette dernière, 1310 (incomplet) ; — accensement par Jean de Rupt, sr d'Autricourt, et tuteur de Biaise et Philiberte de Pontailler, frère et sœur, sr d'Apremont, de portions de rivière, 1528 ; — jugement rendu par Claude Belin, avocat fiscal au bailliage de Gray, relatif à divers immeubles sis à Apremont et prétendus par des particuliers, 1546 ; — procès relatifs à la gruerie d'Apremont appartenant à Nicolas Perrenot, chevalier, s<sup>f</sup> de Granvelle et d'Apremont en toute justice, terminés par une transaction avec les habitants de Mantoche, 1550 ; — vente d'un meix par Nicolas Bonvalot à Pierre Perrin, 1548.
- 1B2241** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 33 papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 14 feuillets.  
**1566-1620.** — *Apremont*. Tenues de justice de la gruerie, 1566-1568 ; — reconnaissance de cens par Nicolas Lasnet et ses cohéritiers, 1573 ; — sentence du bailliage de Gray dans une cause entre Frédéric Perrenot de Champagney, s<sup>f</sup> d'Apremont, Jacques Desmolins, et la communauté d'Apremont, condamnant cette dernière à faire un jet au profit du seigneur, 1583 (procédures annexes) ; — dénombrement donné à Frédéric Perrenot par Adrien et Marc de Salives pour un fief à Apremont, 1584 ; — autre dénombrement général donné au Roi par Frédéric Perrenot pour les seigneuries d'Apremont, Gendrey et Montrichier, 1383 ; — sentences et arrêts relatifs aux mines dans la seigneurie d'Apremont, contre les sujets dudit lieu et de Germigney, 1388-1591 ; — dénombrement donné aux archiducs par Aimé de Montrichier, écuyer, s<sup>f</sup> du fief de Montrichier, à Apremont, mouvant de la baronie, 1619 ; — autre du fief tenu à Apremont par Joachim de Vienne, dit de Bauffremont, marquis de Listenois, 1620.
- 1B2242** (Liasse.) — 65 pièces papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 35 feuillets, 3 sceaux.  
**1553-1606.** — *Apremont*. Procédures relatives au retrait de la seigneurie d'Apremont, effectué par le domaine contre la succession de Frédéric Perrenot, s<sup>f</sup> de Champagney, baron de Renaix. Notification du retrait faite à Frédéric Perrenot par le substitut du procureur général, Constantin Thiébaud, et l'auditeur en la Chambre des comptes, Alexandre Vitot, 1397 ; — amodiation de la forge et des étangs d'Échalonge, par Frédéric Perrenot, moyennant 300 fr. par an, 1397 ; — compte rendu par Constantin Thiébaud de l'administration et des revenus de la seigneurie, pendant l'année 1601 (sans total) ; — procédures en liquidation devant le Parlement de Dole contre Hélène de Granvelle, comtesse de Saint-Amour, fille et héritière de Frédéric Perrenot, 1399-1606.
- 1B2243** (Liasse.) — 100 pièces papier, 3 sceaux.  
**1600-1613.** — *Apremont*. Acquits et marchés ou amodiations de la terre d'Apremont pendant le séquestre du procès soutenu au Parlement entre le domaine et Hélène Perrenot de Granvelle. Exécution d'un arrêt du Parlement ordonnant à Hélène de Granvelle de rendre compte des revenus par elle touchés, devant le conseiller François Ramasson, 1604.
- 1B2244** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 93 papier, dont 2 cahiers, petit in-folio, de 25 feuillets.  
**1600-1632.** — *Apremont*. Visite de l'emplacement d'un moulin neuf sur l'étang derrière la ville, faite par les officiers de la seigneurie, 1602 ; — procédures en reprise d'immeubles usurpés sur le domaine, contre divers particuliers, 1614-1622 ; — reconnaissances des droits et émoluments appartenant à la seigneurie, à Apremont, Germigney, La Loye et Montseugny (s. d.) ; — visite des fossés et motte d'Apremont, par Jean-Maurice Tissot, conseiller-maître, 1628 ; — amodiations et transactions domaniales, 1626-1630 ; — contrats et lods de Germigney, 1630.
- 1B2245** (Liasse.) — 77 pièces papier, dont 1 cahier, petit in-folio, de 14 feuillets.  
**1633-1688.** — *Apremont*. Accensement des fossés du château et du bourg fait par la Chambre à Jean Bon-fils, 1634 ; — rôles des lods et contrats, 1634-1667 ; — enquête contradictoire entre le domaine et les amodiateurs d'Apremont, François Labotte et Nicolas Perchet, prétendant diminution, 1674 ; — requêtes et appointements de la Chambre des comptes, administrant le domaine, 1671-1688.

- 1B2246** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, dont 2 cahiers de 11 et 71 feuillets, 1 pian.  
**1681-1764.** — *Apremont*. Association dans des terres acquises de François-Joseph de Grammont, de Jean-Baptiste Biillaud, de Germigney, et de son beau-père, Martin Chardenet, 1681 ; — dénombrement de la baronnie donnée au Roi par Gabriel Davot, conseiller au Parlement de Dijon 1705 ; — reconnaissance des **étangs** d'Apremont, 1764 ; — plan annexe.
- 1B2247** (Liasse.) — 30 pièces papier.  
**1485-1674.** — *Apremont*. Bois. Lettres de Claude, s<sup>f</sup> de Ternant, de La Motte, d'Apremont et de Gendrey, instituant lieutenant en la gruerie d'Apremont Jean Odot-Clément, 1483 ; — information sur les droits du commandeur de Montseugny, Léonard du Rivaz, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, dans les bois d'Apremont, par Philippe de Vaudrey, gruyer du comte, et Odot des Moulins, maître des requêtes, **1494** ; — réclamations du commandeur, produisant divers titres d'usage, 1494-1493 ; — sentences de la gruerie confirmant le droit du commandeur, 1493-1496 ; — nouveaux procès sur le même objet contre Pierre-Jean Pitolet, curé de Montseugny, 1330-1567 ; — délivrance de bois et broussailles devant le pont d'Apremont, faite par Anatoile Charreton, auditeur, à divers, **1635**. — Etangs. Mise à prix des étangs par la Chambre des comptes, 1498 ; — réparations aux étangs et moulin neuf, 1603 ; — rendue des étangs, 1669-1674.
- 1B2248** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 142 feuillets (filigrane : *un P sommé d'une croissette et un cœur couronné soutenu des initiales J. B.*).  
**1432-1488.** — *Apremont*. Terrier et déclaration des rentes, censés, tailles, corvées et autres revenus de la seigneurie appartenant à Claude, s<sup>f</sup> de Ternant, de la Motte, d'Apremont, de Gendrey et de « Chevrel, » commencé le 15 avril 1488, par les notaires Fremiot, de Dijon, et Guillaume Godefroy, d'Apremont. — Fol. 4. Mandement de terrier donné par le Conseil, à Dijon, 1488 ; — fol. 5. Conditions générales des habitants, droits, cens, redevances dues au seigneur ; — fol. 13. Cens et redevances individuelles ; — fol. 97. Redevances de Montseugny ; — fol. 100. Texte de l'affranchissement de Germigney par Philippe le Bon, 1432.
- 1B2249** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 179 feuillets (la couverture est une notification d'un mandement de nouvelleté relatif au château de Saint-Loup-lez-Gray, 1526).  
**1549-1550.** — *Apremont*. Rôle des tailles dues à Nicolas Perrenot, chevalier, baron et seigneur d'Apremont, Granvelle, Chantonnay, Maîche, etc., dressé par commissaires délégués par les habitants et échevins, du 18 novembre 1549 au 16 mai 1550 (noms de tous les habitants de la terre, contenance et nomenclature de tons leurs immeubles et de leur taille individuelle).
- 1B2250** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 181 feuillets.  
**1550.** — *Apremont*. Rentier et dénombrement des droits féodaux appartenant à Nicolas Perrenot, s<sup>f</sup> de Granvelle, Apremont, etc., à Apremont, Germigney, La Loye et Monseugny, dressé par le notaire Antoine Forestier, de Gray, du 7 janvier au 25 octobre 1550 (nomenclature des individus et des terres avec reconnaissances individuelles).
- 1B2251** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 89 feuillets (filigrane : *un raisin*).  
**1604-1609.** — *Apremont*. Manuel incorporé des droits, cens et revenus de la seigneurie, tiré d'un nouveau terrier fait par la Chambre des comptes. « Au lieu d'Aspremont il y a une mothe sur laquelle anciennement sou-loit avoir un chesteaul et mayson forte et plusieurs jardins à l'entour que l'on nomme le Bourg.... démolé par les ennemys françois, il y a environ sept ou huit vingtz ans.... » (Signé par F. Cadot.)
- 1B2252** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 350 feuillets (filigrane : BAVME).  
**1604-1615.** — *Apremont*. Rentier et reconnaissance des renies, cens et redevances dus aux archiducs par les sujets de la baronnie, dressé en vertu de mandement du Parlement de 1604, par le notaire Antoine Golyot, d'Apremont, du 22 février 1613 au 24 janvier 1615.
- 1B2253** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 59 feuillets (filigrane : *un raisin avec l'initiale D*).  
**1610-1616.** — *Apremont*. Manuel incorporé de la terre et seigneurie contenant la reconnaissance des sujets de la baronnie, dressé par le notaire Golyot, à la requête de l'amodiateur Nicolas Toitot.
- 1B2254** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 109 feuillets.  
**1626.** — *Apremont*. Manuel incorporé de la seigneurie, rendu à la Chambre par maître François Cadot, amodiateur.
- 1B2255** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 97 feuillets (filigrane : *un double C croisé et couronné sur une croix de Lorraine*).  
**1632.** — *Apremont*. « Manuel incorporé de tous les droits, censés, rentes et revenus de la baronnie d'Aspremont, appartenans au Roy, exactement recherché par maistre François Cadot, procureur postulant au siège de Gray, amodiateur de ladite baronnie, et par sa diligence fidellement esclaisés et reduietz au vrai ainsy que s'ensuyt, » 1632.

- 1B2256** (Registre in-4°.) — Papier de 6 et 147 feuillets (table en tête).  
**1658.** — *Apremont*. Manuel incorporé de la baronnie d'Apremont, appartenant au Roi, fait par Antoine Galiot, notaire et tabellion royal, en vertu de commission de Philippe IV, 1658. — En tête, table des noms de tenanciers aux lieux d'Apremont, Germigney, Gray, Mantoche, Essertenne, Dole, Esmoulins, Autrey, « Cecey, » Montseugny.
- 1B2257** (Registre in-4°.) — Papier de 1 et 173 feuillets (table au fol. 171).  
**1658.** — *Apremont*. Manuel incorporé de la baronnie d'Apremont (double du précédent). Au fol. 170, copie d'une lettre de la Chambre des comptes au notaire Antoine Galiot, pour l'inviter à corriger son travail et lui promettre paiement d'honoraires.
- 1B2258** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier.  
**1477-1550.** — *Arbois*. Vente du droit de sceau à Arbois et au ressort, fait par Jean de Chalon, prince d'Orange, à Jean Vigoureux, notaire, au prix de 100 fr., « pour survenir a soude et paiement des Alemans et aultres gens de guerre estans présentement a Dole et lieux voisins, pour le reboutement des ennemis, » 1477 (copie) ; — Maximilien, considérant que les habitants de la ville d'Arbois, « pour tenir le party de [ses] prédécesseurs et maison de Bourgogne ont esté prins par hostilité avec lad. ville pillée par deux fois, les feugs rachetez des François à grandes sommes de deniers et les murailles d'icelle ville abatues et chancellées a force d'artillerie et autrement par iceulx François... et subsequamment, en tousiours demonstrans leurs bons couraiges, se sont ostez des mains desdiz François, et remis libéralement en nos obéissances, au moyen de quoy ilz ont soubstenu grans fraiz, pertes et dommaiges par les gens de guerre halemans a pied et cheval qui des lors sont estez et encoires sont en grant nombre aud. Arbois, lesquels ont abatu et mis en ruynne plusieurs maisons desd. maisons desd. habitans, eschiffes de rampars, les ponts et tours de la muraille dudit Arbois, habatu une partie de la ville d'illec, avec l'audience de nostre court, pour bruler et eulx servir en l'yver derrier passer ou premierement ilz furent mis en garnison, » crée une mairie, donne des pouvoirs aux maires et échevins élus, et concède aux bourgeois la halle et une maison voisine, pour y bâtir un hôtel de ville et y faire un marché public, moyennant un cens de 30 sous, 1493 ; — autres lettres du même prince, supprimant le cens, en maintenant la concession (copies) ; — concession de la clergie de mairie aux habitants d'Arbois, jusqu'au remboursement complet, par la saunerie de Salins, de 1,019 florins à eux dus pour paiement de gens de guerre, par Philippe le Beau, 1493 (cop.) ; — permission de bâtir de nouvelles halles de moyenne grandeur, accordée à la ville d'Arbois par Marguerite d'Autriche, 1519 (copie) ; — marché de la charpente des halles passé par Nicolas Bidaul, maire d'Arbois, et les échevins, avec Gilet Comte, de Valempoulières, Pierre Lançon, de Salins, Jacques et Pierre Galois frères, Pierre Langelle, Aubry Martin et Étienne Tissot, d'Arbois, charpentiers, 1320 (cop.) ; — amodiation du sceau d'Arbois fait pour dix ans, par Charles-Quint, à Thiébaud Vigoureux, 1540 ; — confirmation d'affranchissement, par Jean de Grammont, s<sup>f</sup> de Châteauvilain (partie de Joux), et Adrien de Joux, en faveur de Just Pécauld, d'Arbois, notaire, fils de feu Claude, affranchi en 1495, 1340 ; — confirmation par l'Empereur d'affranchissement pour Gui et Louis Fumey, d'Arbois, affranchis en 1543 par Jean de Poupet, s<sup>f</sup> de La Chaux et Châteauvilain, 1344 ; — confirmation par le même pour Just Pécauld ; — confirmation, par le même, de la jouissance du sceau d'Arbois à Thiébaud Vigoureux ; — permission donnée par l'Empereur aux habitants d'Arbois, d'élever des moulins sur la Cusance, 1343 ; — prolongation de gabelles sur le sel, au profit de la ville, pour neuf ans, accordée par Charles-Quint, 1550 (2 copies).
- 1B2259** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 23 papier, dont 1 cahier de 27 feuillets.  
**1554-1604.** — *Arbois*. Obligation d'un cens de 20 s. envers le domaine, pour une foule, une huilerie et une scierie sur la Cusance, par Guillaume Gillaboz, d'Arbois, qui les tenait de Charles-Quint, 1554 ; — copie de la concession ci-dessus rappelée ; — renouvellement d'octroi pour le sel, accordée par Philippe II aux Arboisiens, pour les réparations et fortifications de leur ville, et le « parachèvement du clocher, » [1559] ; — amodiation du domaine du Temple d'Arbois, par Marguerite Mareschal, veuve de Guillaume Pacoutet, du commandeur Matthieu de Masso, 1559 ; — concession gratuite, tant qu'il serait en fonctions, de la maison dite de Bourgogne, à Arbois, à Étienne Guando, forestier du Bois-Mouchard, 1564 ; — vente de l'éminage d'Arbois à Philippe Marchant et Danielle Mou- chef, sa femme, par Jean de Montrond, écuyer, s<sup>f</sup> à Chapois, 1570 ; — procuration pour reprendre en fief cet éminage, donnée par les acquéreurs, à Étienne du Champ ; — autorisation de construire un moulin sur la Cusance (à la place de ses foule, huilerie et scierie), donnée par Philippe II à Guillaume Gillaboz, 1573 ; — reprise de fief de la moitié de l'éminage, par Claude Lallemand, s<sup>f</sup> de Belmont, 1582 ; — dénombrement de la moitié de l'éminage par Étienne du Champ, de Dole, tuteur de Claude-François et Antoine du Champ, fils de François, 1584 ; — autre par Jean Moreau, de Salins, tuteur de Philippe et Lyonnet Marchant, enfants du receveur général de Bourgogne, décédé, pour partie d'éminage, huilerie à Arbois, et diverses rentes à la saunerie et ailleurs ; — autre par Frédéric Perrenot, s<sup>f</sup> de Champagny, pour chevances à Arbois, Pupillin, Mesnay, Changin, etc., 1585 ; — autre par Jean Moreau, tuteur des enfants Marchant pour l'éminage, la mairie de La Châtelaine et des renies à Salins ; — information faite par Pierre Jobert, lieutenant général au siège d'Arbois, Jean Bontemps, Étienne Pécauld, avocat et procureur fiscaux au même siège, sur les revenus de la terre d'Arbois, à cause d'une diminution de loyer prétendue par les fermiers, 1593-1595 ; — reprise de rentes, cens et redevances à Arbois, par Frédéric Vigoureux, 1598 ; — vente d'une portion de l'éminage faite par Henri-Denis Lallemand, s<sup>f</sup> d'Augerans, et François Lallemand, s<sup>f</sup> de Belmont, à Henri Boutechoux, de Salins, écuyer, 1600 ; — reprise de cette acquisition faite par Henri Boutechoux, 1604.
- 1B2260** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 32 pièces papier.

**16610-1685** — *Arbois*. Vente de domaines à Arbois par Claude Tornon, écuyer, demeurant à Vorges, Marguerite Belot, sa femme, Marc Tornon, leur fils, et Louise de Guilloz, leur bru, à Jean Udressier, de Salins, s<sup>r</sup> de Charchillat, 1610 ; — vente aux Archiducs par Antoine Rousseau, d'Arbois, d'une maison située près du moulin de Corcelles, 1611 ; — dénombrement donné aux mêmes par Frédéric Vigoureux, 1653 ; — vente par Claude Vielot, chanoine de Notre-Dame d'Arbois, procureur de Barthélémy Pautrard, d'une scierie au faubourg de Couturette, à Claude Poly, de Villers-sous-Chalamont, 1621 ; — achat de l'emplacement de nouvelles prisons par le domaine, 1626 ; — visite et rendue de la seigneurie d'Arbois, 1632-1650 ; — réparations aux halles, 1653 ; — reconnaissance de cens sur des vignes par Anatoile Martin, d'Arbois, 1654 ; — accensements en faveur de François Cure, de Nans-sous-Sainte-Anne, 1650 ; — Matthieu Charlier et Anatoile Perroux, 1661 ; — Matthieu et Pierre Goilland, 1677 ; — visite de l'auditoire, de la conciergerie et des halles, information sur l'éminage, le poids, etc., 1678 ; — reconnaissance d'un cens sur une maison du faubourg Faramand par Anatoile Gaillard, 1685.

**1B2261** (Liasse.) — 85 pièces papier, dont 3 cahiers de 13, 13 et 10 feuillets.

**1576-1622.** — *Arbois*. Pièces relatives à l'administration du domaine seigneurial appartenant au Roi. Travaux aux prisons, 1587-1590 ; — rendue des moulins de Courcelles, 1600 ; — visite du poids public ; — requêtes diverses ; — réparations aux moulins de Courcelles, 1604 ; — compte de réserves, 1606-1610 ; — visite de la seigneurie, 1610 ; — compte des amodiateurs Guillaume Olivet, de Chay, notaire, et Claude Bled, 1617 ; — réparations aux moulins, fours et bâtiments seigneuriaux, 1618 ; — amodiation du greffe faite pour 3 ans par la Chambre des comptes (635 fr. par an), 1621.

**1B2262** (Liasse.) — 115 pièces papier, dont 2 cahiers de 22 et il feuillets.

**1624-1674.** — *Arbois*. (Administration du domaine.) État des prisons « si rudes et en tel estat qu'il estoit comme impossible d'y tenir et loger des prisonniers, » 1624-1626 ; — contrôles des ventes faites dans la seigneurie, 1626 ; — criées et amodiations, 1627 ; — rendue du moulin de Couturette, 1631 ; — délivrance du greffe à Bernard Queminet pour 400 fr., 1638 ; — visite des vignes, 1645 ; — rapports sur les halles, audience et conciergerie, -1649 ; — requête (appointée) de Jeanne-Françoise de Poutailler au sujet du droit de retenue du moulin de La Villette-lez-Arbois, 1665 ; — rendue des prisons, audience et halles, 1667 ; — rendue du moulin de Couturette, 1673 ; — enquêtes sur les diminutions prétendues dans les fermes du domaine, 1674.

**1B2263** (Liasse.) — 79 pièces papier, dont 2 cahiers de 42 et 13 feuillets, 1 sceau.

**1674-1742.** — *Arbois*. (Administration du domaine.) Visite du moulin de Couturette, 1678 ; — sous-bail de la seigneurie d'Arbois et de La Châtelaine, consenti en faveur de Jean Perroux, d'Arbois, par le procureur du fermier général Jean Rollet, 1681 ; — compte des revenus de la seigneurie, 1681-1686 ; — transaction entre le magistrat et Denis et Michel Vermot, taillandiers, à propos d'un martinet, 1703 ; — vue de lieux de ce martinet, 1720 ; — amodiations, reconnaissances de cens domaniaux, etc., 1721-1742.

**1B2264** (Liasse.) — 29 pièces papier, dont 4 imprimés, 1 sceau.

**1742-1764.** — *Arbois*. (Administration du domaine.) Dénombrement du fief Canet, donné au Roi par Ignace Rançon, avocat du Roi au bailliage d'Arbois, 1742 ; — procès entre François-Marie Boquet de Courbouzon, prieur de Saint-Just d'Arbois, et Claude-Joseph Febvre, fermier du domaine, au sujet des dîmes, de l'éminage, etc., 1759-1770.

- 1B2265** (Liasse.) — 20 pièces papier, 2 sceaux.  
**1350-1764.** — *Arbois*. Hôtel-Dieu. Copies de donations faites à l'hôpital Notre-Dame, par : Marguerite de Vergy, comtesse de Valentinois et dame de Vadans, 1350 ; — Jean-Maurice Galois, prêtre, 1690 ; — Antoine d'Orchamps, doyen du chapitre d'Arbois et prieur de Sirod, 1724 ; — union de la confrérie du Saint-Esprit de Changin à l'hôpital d'Arbois, 1687 ; — décret de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont lui réunissant la confrérie du Saint-Esprit d'Arbois, 1681 ; — situation matérielle et financière de l'Hôtel-Dieu en 1764. — Confrérie de la Croix. Négociations entre le domaine et la confrérie, « de laquelle sont plusieurs gentilshommes, » pour la cession d'un emplacement pour établir leur chapelle, 1587-1600 ; — octroi par les Archiducs d'une maison joignant les prisons d'Arbois, à charge d'entretenir une porte du côté des prisons pour aller visiter les prisonniers, « au camp devant Ostende, » 13 novembre 1601.
- 1B2266** (Registre in-folio.) — Papier, de 90 feuillets (la couverture est un arrêt du parlement de Dole sur parchemin de 1593 relatif à Arbois).  
**1533-1593.** — *Arbois*. Reconnaissances des droits, cens, etc., appartenant à René de Chalon, prince d'Orange, comte de Nassau, dressées de 1531 à 1538 par René Nicod, notaire à Arbois, aux lieux d'Arbois, Changin, Mesnay, Montigny, Pupillin et La Châtelaine.
- 1B2267** (Registre in-folio.) — Papier, de 216 feuillets (couverture en parchemin, convention matrimoniale entre Antoine de Chaffois, d'Arbois, et Marguerite d'Estavayer, 1461).  
**1461-1551.** — *Arbois*. Reconnaissances de la seigneurie reçues en 1533, par le notaire Pierre Nicod, pour René de Chalon (double du précédent, copie de 1551). (Nomenclature des tenanciers, des pièces de terre et de leur contenance, enfin des redevances dues par les divers sujets.)
- 1B2268** (Registre in-folio.) — Papier de 19 et 369 feuillets (répertoire en tête).  
**1590-1606.** — *Arbois*. Reconnaissances de la seigneurie, ordonnées par Philippe II, recueillies du 26 février 1590 au 16 avril 1606 par le notaire Antoine Petitjean, d'Arbois (copie de titres contenant accensements, etc., depuis 1553).
- 1B2269** (Registre in-folio.) — Papier, de 354 feuillets.  
1656-1668. — *Arbois*. Manuel de la seigneurie contenant la liste des censitaires et débiteurs de la seigneurie, continué au moyen d'annotations marginales jusqu'à 1668.
- 1B2270** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier, dont 1 cahier de 41 feuillets.  
**1463-1751.** — *Arc-sous-Cicon*. Reconnaissances de la seigneurie reçues par Jacques Bidaul, receveur de Pontarlier et de Joux, pour le duc Philippe le Bon, en vertu d'un mandement du bailli d'Aval, 1463 (copie de 1569) ; — requête présentée au gouverneur, M. de Vergy, par Nicolas Franchet, écuyer, pour reprendre en fief le four d'Arc, 1574 ; — procuration donnée par Charlotte d'Épenoy, pour reprendre en fief le four banal d'Arc, au s<sup>e</sup> de Lespinette, 1575 ; — reprise de fief faite pour ce dernier, comme procureur de Charlotte d'Épenoy ; — dénombrement de ce four, donné par Jeanne Merceret, femme de Simon de Mesmay, 1584 ; — autre dénombrement donné par Philippe, Jean-Baptiste et Claude Boitouset, 1619 ; — dénombrement de la seigneurie par les habitants, 1707 ; — autre par Félix-Nicolas Marquis, propriétaire d'un fief à Arc, 1751.
- 1B2271** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 17 papier.  
**1274-1607.** — *Arçon*. Jeannette, veuve d'Othon d'Étray, fille de Jean d'Arçon, échange avec Georges de Bonvillars une bannette de sel à prendre chaque année aux sauneries de Salins, contre plusieurs champs et prés à Arçon, que Georges de Bonvillars lui accense, 1412 ; — dénombrement de divers droits seigneuriaux et rentes à Arçon et à Salins, donné au Roi par Philippe, Hugues et Henri Colin, de Pontarlier, 1584 ; — dénombremments de fief tenu à Arçon par Philippe Colin, 1601 ; — reprise de fief par le même ; — autre dénombrement par Henri Colin, 1602, avec la reprise de fief ; — (procuration donnée par Henri Colin à Siméon Bouzon, avocat fiscal à Gray, et Matthieu Lescot, de Pontarlier, pour faire en son nom reprise de fief, 1601.) — *Aresches*. Vente par Perrin et Jean, fils de Thiébaud de Cicon, chevalier, de ce qu'ils avaient à « Chyse, » paroisse d'Aresches, à Jean, comte de Bourgogne, 1275 ; — achat des terres d'Aresches et l'Abergemenl par Barthélemy, s<sup>e</sup> de la Sauge, de Michel Mangeroz, s<sup>e</sup> de La Bruyère, pour 1,800 fr., 1495 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Anne de Couë, dame de Montfort, au nom de ses enfants, Louis et Charles de Montfort, 1584 ; — autre par Jean Udressier, 1597 ; — autre par Guillaume Coquelin, de Salins, 1607 ; — autres par Nicolas Coquelin, s<sup>e</sup> de Germigney, 1619, et Louis Maistre, de Salins, colonel de la cavalerie de Bourgogne, servant en Espagne, 1647.
- 1B2272** (Liasse.) — 26 pièces papier, dont 7 cahiers de 10, 8, 9, 6, 11, 7 et 7 feuillets.  
**1569-1693.** — *Arguel*. Requêtes et procédures relatives à l'amodiation de la seigneurie, présentées à la Chambre des comptes par Antoine Demesmay, bourgeois d'Arguel (1575), Jean Bertrand, de Motey-Besuche, sous- amodiateur de la terre d'Arguel (1586), Barbe Perréal, femme de Claude Landry, notaire à Besançon (1591), Jean Chevanney dit Daniel, marchand à Besançon (1595), et autres ; — confirmation par le conseil privé de Flandre, en faveur de Louis de La Tour, s<sup>e</sup> de Moncley, du droit de couper bois

mort et mort-bois dans les forêts domaniales d'Arguel, Montfaucon. et Vaire, pour l'usage de ses forges de Moncley, et cela durant quinze années, moyennant le paiement de 150 l. tournois par an, 1588 ; dénombrement donné au Roi par Pierre Froissard, sr de Broissia, et Claudine Sachet, sa femme, de domaines à Arguel, Beure, Fontain et Pugey, 1571 ; autre par François de La Tour Saint-Quentin, de tailles, maison et héritages au bourg d'Arguel, 1584 ; — autre de Pierre de Bordey, s<sup>f</sup> de Saucy, chevalier, mari de Jeanne de Courbessaint ; — autre de Claudine Sachet, veuve de Pierre Froissard, président de Bourgogne (avec reprise) ; — autre de Louis de la Tour, sr de Moncley, pour fief à Beure et Arguel ; — transaction entre Marie de Crevant, princesse d'Isenghien, garde-noble de ses enfants, s<sup>es</sup> d'Arguel, Jean-Autoine Bouveret, fermier d'Arguel, et Suzanne Gousset, veuve Pidancet, de Beure, au sujet de fermages, 1693.

- 1B2273** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 11 cahiers de 37, 19, 21, 23, 17, 21, 22, 41, 30, 8 et 24 feuillets.  
**1574-1598**— *Arguel*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie d'Arguel, pour 1574 (169 fr. 10 gros 7 engrognes), 1576, 1581, 1582, 1585, 1589, 1591, 1595 et 1598, dressés sous la surveillance des officiers, Claude Gros, châtelain et juge, Antoine Tinseau, procureur, et Jean May, le jeune, scribe (de 1591 à 1598, Nicolas Fyard est amodiateur de la terre).
- 1B2274** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier, dont 3 cahiers de 19, 34 et 51 feuillets.  
**1561-1764.** — *Arinthod*. Procuration pour reprendre en fief les terres d'Arinthod, Dramelay, etc., donnée par Nicolas Chuppin, conseiller au-Parlement, et Louise Battefort, sa femme, à Philippe Marchant et Claude Boutechoux, bailli de Champlitte, 1561 ; — acquisition par décret de la terre d'Arinthod, Dramelay, Oliferne, etc., par les mêmes, de Jean et Claude de La Chambre, héritiers de Philibert de La Chambre et d'Anne de Lugny ; — dénombrement des seigneuries d'Arinthod, Montcroissant, Sainte-Colombe, Oliferne, Dramelay, Villerserine, Beauregard, Lapie, donné par Lyonnet Mouchet de Battefort, baron d'Arinthod, au roi Philippe II, 1584 ; — autre de fiefs à Arinthod, Chisséria, Lavans, Neglia, Augea et Dramelay, par François des Prés, s<sup>f</sup> du Repos, 1620 ; — autre de la seigneurie d'Arinthod, par Barbe de Laubespain, veuve de Lyonnet Mouchet de Battefort ; chevalier d'honneur au Parlement, 1621 ; — autre de la même seigneurie, par Jean-Claude de Montaigu, 1704 ; — état des revenus patrimoniaux du bourg d'Arinthod, 1764.
- 1B2275** (Liasse.) — 34 pièces papier, dont 6 cahiers de 21, 30, 10, 9, 16 et 7 feuillets.  
**1333-1584.** — *Arlay*. Copie des franchises accordées aux habitants par Jean de Chalon-Arlay, fils d'Hugues, 1333 ; — demande de suppression des fossés des fortifications d'Arlay pour y faire « jardins et vergers plaisans et délectables, » adressée au prince d'Orange par Étienne Vaulchier, d'Arlay, prieur de Ruffey et Chantonay, 1537 ; — enquêtes sur l'opportunité de cette demande, 1538-1541 ; — amodiation des revenus de la terre à Denis Folpoy, notaire, pour 1,450 fr. la première année, 1630 fr. les quatre suivantes, 1561 ; — dénombrement de domaines à Arlay, donné au prince Guillaume d'Orange par Guillaume du Thauc, écuyer, et Claudine de Ténarre, sa femme [v. 1567] ; — reprise des mêmes fiefs du Roi par les mêmes, en 1569 ; — dénombrement donné par Catherine du Pin, veuve de Guillaume de l'Épinette, d'Arlay, écuyer, mère de Pasquier et Guillaume de l'Épinette ; — vente de terres sises à Arlay, Saint-Germain, Plainoiseau, Vincent, Villevieux, Ruffey, Montchauverot, Coges, Jousseau, Pannessières, La Mare, par Guillaume de Bernaud, à Pierre Pelissonnier, d'Arlay, 1570 ; — dénombrement du fief tenu à Arlay par Marguerite Perrenot, dame de Thoraise, 1571 ; — achat de plusieurs cens dus à Arlay à Claude d'Asuel par Pierre Pelissonnier, 1579 ; — reprise de fief faite au Roi pour chevance à Arlay, par Henriette Daens, femme du conseiller-maître Benoît Charreton, écuyer, 1577 ; — reprise de biens acquis de Josse d'Asuel par Jérôme d'Achey, 1580 ; — dénombrement de leurs domaines d'Arlay, Mauffans, Foullenay, Chapelle-Yoland et La Mare, donnés par Pierre et Louis Pelissonnier, d'Arlay, 1584 ; — autre de la chevance de l'Aigle, donné par Philibert de Laubespain, s<sup>f</sup> de Chilly ; — autre par Mathias du Thauc.
- 1B 2276** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 2 cahiers de 21 et 11 feuillets.  
**1586-1739.** — *Arlay*. Procuration donnée par Marguerite Perrenot, dame de Venues, à François Merceret, s<sup>f</sup> de Vaudrey, pour reprendre du Roi sa chevance dite de Boujailles, à Arlay, 1586 ; — reprise faite en conséquence ; — dénombrement donné par Marguerite Perrenot ; — contrôle des lods et rentes de la seigneurie d'Arlay, 1589-1592 ; — reprise de fief d'une maison située à Arlay, par Jean Dausse, trésorier de la confiscation de Chalon, 1623 ; — envoi en possession d'une chapelle dédiée à Notre-Dame, au château d'Arlay, pour Jacques Pourtier, de Salins, 1681 ; — dénombrement de la seigneurie donné au Roi par Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, 1729.
- 1B2277** (Liasse.) — 2 cahiers papier, de 69 et 79 feuillets.  
**1579.** — *Arpenans*. Reconnaissances générales de la seigneurie, mouvante de Montjustin, reçues par les notaires François Garnier, de Vesoul, et Étienne Millot, de Borrey, du 6 juillet au 1<sup>er</sup> août 1579. (Nomenclature très détaillée des sujets et des terres.) (Minute incomplète.)
- 1B2278** (Registre in-folio.) — Papier, de 151 feuillets.  
**1579-1581.** — *Arpenans*. Reconnaissances générales d'Arpenans, dressées en vertu de mandement de la Chambre des comptes, par les notaires Garnier et Millot, du 6 juillet 1579 au 15 juin 1581. (Double du précédent.)



- 1B2279** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 5 papier, dont 1 cahier de 61 feuillets, 1 sceau.  
**1614-1705.** — *Arpenans*. Manuel incorporé des redevances et cens d'Arpenans, dressé par Antoine Peletier, de Mollans, notaire (filigrane : un 4 de chiffre soutenu des initiales PP), 1614-1615 ; — arrêt de la Chambre des comptes ordonnant l'enregistrement d'un contrat d'accensement au profit des habitants, 1689 ; — dénombrement donné par Claude-François Cordemoy, de domaines acquis du Rot au lieu d'Arpenans, 1701 ; — autre donné par Claude de Crosey, veuve du s<sup>f</sup> Cordemoy, 1707.
- 1B2280** (Liasse.) — 5 pièces parchemin. 17 papier, dont 1 cahier de 12 feuillets, 1 sceau.  
**1523-1777.** — *Les Arsures*. Requête de Nicolas de Grand, écuyer, et de Michelle, sa sœur, femme de Claude Bernard, enfants de feu Guillaume de Grand, bailli de « Laher » en Hollande, relative à un domaine qu'ils possédaient aux Arsures, v. 1590. — *Artaufontaine*. Déclaration par Claude Lavey et Jean Marsot, de Confracourt, que le château d'Artaufontaine qu'ils ont vu possédé par Marc et Claude de Beaujeu n'est pas, à leur connaissance, un fief mouvant d'autrui, 1577 ; — dénombrement de la seigneurie donné au Roi par Adrienne-Françoise de Beaujeu, femme de Joseph-François de Bertrand « du Chamosset » (Savoie), 1680 ; — autre d'Armand-Léon d'Arnault, sr de Coligny, de La Croulière, près Nogent-sur-Seine, demeurant à Rupt, pour la seigneurie d'Artaufontaine, acheté sur décret d'Adrienne-Françoise de Beaujeu, 1682 ; — autre par Jean- Pierre Camus, conseiller au parlement, 1708 ; — autre par François-Alexis Henrion de Magnoncourt, sr de Francheville, Aillevillers, etc., conseiller-maître à la Chambre des comptes, 1762 ; — *Athesans*. Vente de la seigneurie par Étienne de Longwy, sr de Choie, à Gérard de Plaine, sr du Magny et de la Roche-sur-l'Ognon, 1523. — *Athoze*. Reconnaissance de terres accensées aux habitants de Chasnans, donnée aux Archiducs, 1601 ; — échange des moulins d'Athoze consenti par François Billefod, de Lods, au profit de Nicolas Jeanningros, d'Athoze, qui lui rétrocède divers héritages, 1674 ; — dénombremments de la seigneurie, donnés par les habitants qui s'en étaient rendus acquéreurs, 1698- 1705 ; — vente de cette seigneurie par M. de Jouffroy d'Uzelle, à M. Blondeau-Fauche, subdélégué à Pontarlier, 1747 (ensaisinement, 1757) ; — dénombrement de la seigneurie donné par le gendre de M. Blondeau-Fauche, Emmanuel-Joseph Huguenet, procureur du Roi au présidial de Besançon, 1766 (copie du contrat de mariage de ce dernier avec Reine-Bonaventure-Marcelline Blondeau, 1752).
- 1B2281** (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 42 papier, dont 3 cahiers de 1, 1 et 60 feuillets.  
**1542-1769.** — *Attricourt*. Reprise de fief d'Attricourt, Ilette et Grange-du-Roy, par Huguenin Rebillot, châtelain de Gray, procureur d'Arnoul de Saint-Seine, 1542 (procuration jointe) ; — autre par Françoise de Montigny, veuve d'Arnoul, 1572 ; — autre par leurs filles, Mongine, Catherine et Bonne de Saint-Seine, 1580 ; — dénombrement donné par Guy de Montigny, mari de Bonne de Saint-Seine, Joachim de Reffay, s<sup>f</sup> de Curlon, mari de Mongine de Saint-Seine, et Charles Gauthier, docteur en droit, mari de Catherine de Saint-Seine, 1584 ; — autre par Jean de Chassey, acquéreur de la part de Mongine de Saint-Seine, 1604 (reprise jointe) ; — reprise de fief, à Attricourt, par le procureur de Louis Odebert, conseiller au Parlement de Dijon, 1616 ; — dénombrement par le même, 1617 ; — autre par Marguerite et Oudette Martin, Anne de Ruffey, Elisabeth du Bois et Louis Odebert, 1629 ; — autre par M. de Maillard, écuyer, s<sup>f</sup> de Rosières et Saint-Seine-sur-Vingeanne, 1666 ; — autre par Jean-Baptiste Boyvin, conseiller au parlement de Dijon, Jacques Refroynt et Henriette- Parise, veuve du s<sup>f</sup> Ferrand d'Échevannes, 1705 ; — autre par Claude Bernard, 1710 ; — autre par Jean et Jacques Michel, 1728 ; — vente d'une part de seigneurie par Henri- Prosper Brouyn et Jean Verchère, 1728 ; — donation d'un quart de seigneurie par Claude-Bernard, au même Jean Verchère et à Agnès Richemont, son épouse. — *Authume*. Dénombrement de la terre par Jean-Baptiste Marguier, avocat, 1736 ; — *Audelange*. Achat par Bonaventure Fauche, veuve de Pierre Galyot, docteur en droit, d'une pièce de terre provenant d'Étienne Coulon, 1607 ; — accensements et enchères, 1698-1725 ; — dénombrement d'un fief par Claude-François-Ignace Bouhélier d'Audelange, procureur général en la Chambre des comptes, 1737 ; — autre par Charles-François Bouhélier d'Audelange, également procureur général, 1769 ; — *Audeux*. Reprise et dénombrement de la seigneurie, donnés par Jean-Baptiste Varin, cogouverneur de Besançon, 1623 ; — autre dénombrement par Pierre Sarragoz, docteur en droit, 1672 (copie du décret de la terre d'Audeux sur Thomas, Humbert et François Varin, 1665) ; — autre par Claude-Ambroise Mareschal, conseiller au Parlement, 1712 ; — admission de Luc-Antoine Mareschal, héritier du précédent, à reprendre en fief la seigneurie, par le Parlement, 1772.
- 1B2282** (Liasse ) — 2 pièces parchemin, 24 papier, dont 4 cahiers de 9, 8, 37 et 12 feuillets.  
**1333-1767.** — *Augerans*. Concession d'usage dans la forêt de Chau, faite aux habitants par Eudes IV, duc de Bourgogne, et Jeanne de France, sa femme, 1333 (cop.) ; — vente d'une rente de 23 l. sur le péage d'Augerans, faite par Philippe de Vaudrey, s<sup>f</sup> de Mont, graver du comte, à Jean Carondelet, s<sup>f</sup> de Champvans, chancelier de Bourgogne, 1496 ; — reprise de fief (par procureur) de La Motte de La Loye et fief à Augerans, par Jean Huot, président d'Orange, et Antoine d'Andelot, sa femme, 1553 (procuration donnée à Hugues de La Baume, écuyer) ; — reprise d'une rente de 6 fr. sur le péage, par Pierre Troussel, qui l'avait acquise la même année, de Marguerite de La Villette, veuve de Jean de Falletans. 1555 ; — reprise d'Augerans, Belmont et la chevance de La Platière, par Jean Lallemand, 1557 (procuration jointe) ; — dénombremments donnés par Luc de Saint-Mauris, 1613, puis par sa veuve, Charlotte Froissard, et leurs enfants, Jean-Baptiste et Louis de Saint-Mauris, 1619 ; — autre par le s<sup>f</sup> Tahon de La Croix, secrétaire du Roi, 1716 ; — autre par Simon Tahon, s<sup>f</sup> d'Augerans, 1735.
- 1B2283** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 papier, dont 6 cahiers de 11, 25, 48, 12, 20 et 11 feuillets.  
**1424-1769.** — *Augicourt*. Reprises de fief d'Augicourt, Gevigny et Mercey, par Pierre d'Augicourt, 1589 et 1609 ; — autre par

Fernand d'Augicourt et Anne Lulier, veuve de Pierre, et leurs enfants, 1619 ; — enquête faite par le lieutenant général d'Amont, Adrien Thomassin, sur rétablissement de foires à Augicourt, 1584 ; — établissement de deux foires sur requête de Claude d'Augicourt, 1585, par lettre royale ; — dénombrement de la seigneurie, donné par Charles-Denis-Joseph-Xavier Belin, conseiller au Parlement, 1733. — *Aulx-lez-Cromary*. Dénombrement d'Aulx, Thurey et Moncey, mouvants de Châtillon, donné par François de Pierrefontaine, 1521 (couverture, un contrat d'échange relatif à Villers-le-Temple, 1551) ; — *Aumont*. Dénombrement donné au Roi par Claude Faulquier, dame d'Aumont et Montbardon, 1584 ; — autre par Claude de Villelume, femme de Jean-Louis de Pontailler, 1621 ; — autre (par extrait) de Milan Paponet, 1666 ; — autre de Jacques-Antoine de Baufiremont, marquis de Listenois, 1699 ; — procès devant la Chambre, à requête du procureur d'office, contre Jean-Baptiste, Georges et Claude Valdois, laboureurs à Aumont, pour réparation de chemins, 1722-1723. — *Autechaux-lez-Blamont*. Délimitation par arbitrage (Jacques Pleigney, de Neuchâtel, curé de Blamont, arbitre) des bois de Mont-Clergie et Montbrois, litigieux entre le châtelain de Neuchâtel, Regnault de Mathay, celui de Blamont, Richard d'Hérimoncourt, et celui de Mandeuire, Girard de Valentigney, prêtre, le s<sup>r</sup> de Rigney et Champlitte et les habitants d'Autechaux, 1424. — *Autet*. Dénombrement d'un fief à Autet, donné au Roi par Antoinette de Cugney, veuve de Guillaume d'Andelot, 1584 ; — autre par Jean-François Barberot, avocat, 1684 ; — autre par Jean-François-Gabriel Barberot, 1769.

**1B2284** (Liasse.) — 1 pièce parchemin. 2S papier, dont 3 cahiers de 14, 31 et 29 feuillets, 1 sceau.

**1407-1769.** — *Authoison*. Reprise de fief devant le châtelain de Montbozon par Simon d'Apremont, mari de Jacqueline d'Authoison, de la tour et dépendances de ce lieu, -1407 ; — autre par Pierre de Cult et Jeanne de Tincey sa femme, 1563-1564 ; — dénombrement par Claude-François de La Jonchère, 1584 ; — procuration donnée par Adrien de Salives à Philibert de Lavier pour reprendre de fief la chevance d'Authoison, provenant du s<sup>r</sup> de La Jonchère, 1601 ; — dénombrement par Jean-Anatoile Favière, 1769. — *Authume*. Reconnaissance donnée par Claude de La Ferlé, de Dole, écuyer, de 54 fr. et demi dus à Jean Bernard, s<sup>r</sup> d'Authume, 1547 ; — concession de droits d'usage dans la forêt de Chaux par Charles-Quint aux habitants d'Authume, 1548 ; — dénombrement de la seigneurie d'Authume par Jean et Hugues Bernard, s<sup>rs</sup> dudit lieu et de Chissey, 1584 ; — concession aux habitants d'Authume du droit d'emboucher des porcs dans la forêt de Chaux, 1592, et d'y couper du bois de chauffage, 1595 ; — dénombrement de fief à Authume par Lyonnet Labourey, 1617 ; — dénombrement de la seigneurie par Jean-Antoine Bernard, de Dole, écuyer, s<sup>r</sup> d'Authume et Chissey, 1619 ; — dénombrement par Lyonnet Labourey, 1622.

**1B2285** (Registre in-4°.) — Papier, de 210 feuillets.

**1428-1689.** — *Autrey*. Recueil: fol. 1 ; dénombrement de labaronnie d'Autrey, des seigneuries de Byans et Lœuilley, acquises par décret pour 102,000 l. par Louis de Fabry, s<sup>r</sup> de Moncaut, gouverneur de la citadelle de Besançon, et Catherine d'Aubarède, sa femme, 1689 ; — fol. 90 v° ; dénombrement et reprise de fief d'une portion de la seigneurie de la Rochette par Pierre Dubois, écuyer, 1622 ; — fol. 86 v° ; dénombrement et reprise de la seigneurie de la Ferté-sous-Beaumont, par Jean-François de Joux, baron de Châtillon-Guyotte, s<sup>r</sup> de Lœuilley en partie, 1628 ; — fol. 99 v° ; reprise du fief de Pradigue (situé à Champagne) par Gérard Richard, de Dijon, de la comtesse de Rolin, baronne d'AuRey, 1677 ; — fol. 104 ; reprise du fief d'Estrabonne, mouvant d'Autrey, par Melchior Espiard, s<sup>r</sup> de Renève, 1619 ; — fol. 112 ; reprise de fief à Renève, mouvant d'Autrey, par André de Pelissier, écuyer, 1617 ; — fol. 113 ; autre reprise au même lieu par François et Pierre Rondot, 1679 ; — fol. 116 ; reprise de la grange de Montvaugeois, par Jean-Claude Dujard, de Gray, 1620 ; — fol. 120 v° ; autre reprise de la même grange par Jean-Charles Dujard, 1681 ; — fol. 125 v° ; autre de la terre de Feurg par François Baulard, de Gray, docteur en droit, 1690 ; — fol. 129 ; autre par Anne Lulier, femme de Jean de Lesnet, s<sup>r</sup> d'Essertenne, pour la portion de seigneurie dite de Fouchier, à Vauconcourt, 1620 ; — fol. 130 v° ; dénombrement par Humbert de Mandre d'une portion de seigneurie à Montureux-sur-Saône, 1629 ; — fol. 135 v° ; autre d'une autre portion de seigneurie à Montureux, par Ermenfroi-François de Mandre, 1620 ; — fol. 144. Dénombrement de Mornay-sur-Vingeanne, par Guillaume de Saint-Aubin, 1614 ; — fol. 147 v°. Dénombrement d'un fief à Pierrecourt, mouvant d'Autrey, par Charles des Barres, 1617 ; — fol. 151 v°. Dénombrement de la seigneurie de Pierrecourt, par Catherine de Saulx, 1619 ; — fol. 155 v°. Dénombrement de Pierre-court donné par Charles de Pra, comte de Peseux, 1679 ; — fol. 179 v° ; autre de Soigne par Charles de Vergy, 1428 ; — fol. 205 v°. Étal des revenus de la seigneurie de Manloche, possédée par MM. d'Arschot et de Renel [s. d.] ; — reprise de fief faite au gouverneur du comté de Bourgogne par le procureur de Marine de Bourgogne, veuve de Guillaume de Vergy, tutrice de François de Vergy, pour la baronnie d'Autrey, les seigneuries d'Arc-lez-Gray, Mantoche, Leffond et Pierrecourt, 1532 ; — fol. 209 v° ; procuration donnée par Marine de Bourgogne à Claude de Colonge, écuyer, capitaine d'Autrey, pour cette reprise de fief.

**1B2286** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 4 cahiers de 77, 16, 17 et 12 feuillets.

**1428-1637.** — *Autrey*. Dénombrement de la terre d'Autrey, donné par Charles de Vergy au duc Philippe le Bon (dépendances : La Maison-du-Bois, Champagne-sur-Vingeanne, Poyans, Saint-Marlin-so.us7Beaumont, Lœuilley, Pierrecourt, Leffond, Soigny, Arc-lez-Gray), 1428 (copie) ; — autre de la même terre, donné au gouverneur du comté, par Léonore de Thomassin, marquise de Villars, baronne d'Autrey, veuve de Claude de Vergy, chevalier de la Toison, baron d'Autrey, lieutenant général au comté de Bourgogne, 1610 ; — autre par le même, 1620 ; — *Autrey-lez-Monjustin*. Rôle des cens dus au Roi par les habitants d'Autrey et lieux voisins sujets du château de Montjustin, 1636.

- 1B2287** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 30 papier, dont 2 cahiers de 10, 10 et 19 feuillets.  
**1457-1734.** — *Autriset*. Dénombrement donné par le procureur de Pierre Bret, d'Arinthod, d'une chevence à Autriset, mouvant de Châtillon-sur-Curtine, 1683. — *Auxange*. Dénombrement de la terre donné par François-Bernard Espiard, président à mortier au parlement de Besançon, et Ferdinand Arvisenet de Lavans, 1704 ; — Bail du moulin de Chaillot, passé par le fermier général du domaine au profit de Jean-François Maire, d'Auxange, 1734. — *Auxelles*. Envoi en possession de fief à Auxelles, Genevrey, Cemboing, Citers, Melisey, Frasne, etc., au profit de Simon d'Orsans, écuyer, par le duc Philippe le Bon, 1457. — *Auxon-lez-Vesoul*. Achat par Claude Jacquinet, conseiller au parlement de Dole, de la seigneurie d'Auxon-lez-Vesoul, de Jean-Baptiste de Citey, sr du dit lieu, 1380 ; — (procuration annexée donnée par l'acquéreur à Pierre de Thon, écuyer. et Pierre de Saint-Moris) ; — reprise de fief par les procureurs de Claude Jacquinet ; — dénombrement par le même, 1584 ; — dénombrement et reprise de fief par Nicolas Jacquinet, 1607-1609 ; — reprise d'une partie de la seigneurie par Nicolas Sonnet, 1615 ; — dénombrement par Nicolas Jacquinet de ses domaines d'Auxon. Pusy, Épenoux, Citey, Gressoux, Navenne, Vaivre et Montoille, 1619 ; — dénombrement par Nicolas Sonnet pour une partie d'Auxon ; - reprise d'une portion de maison à AUXON par Adam de Saint-Moris, s<sup>f</sup> de la Proselière, 1623 ; — autre par Philippe Sonnet, sr d'Auxon, Chargey, Calmoutier, de domaines et seigneuries acquis à Ronchamp, Auxon, etc., de Jean-Henri-Joachim Truchsès de Youlhausen, s<sup>f</sup> de Ronchamp, Fontaine, Magnoncourt, etc. (v. 1700) ; — dénombrement donné au Roi par Balthazar Sonnet, 1627. — *Auxon-Dessous*. Ratification par la Chambre des comptes de l'achat fait par Renaud Tornand, notaire à Besançon, d'un moulin à Auxon-Dessous, 1565 ; — vente par la même Chambre à Pierre de Bussy, chevalier, s<sup>f</sup> de Vescles, des biens d'Antoine Legoux, citoyen de Besançon, situés à Auxon et confisqués à la suite de la surprise de 1575, 1575 ; — dénombrement d'une part de la seigneurie par Claude-Antoine Buson, cogouverneur de Besançon, 1609 ; — état des feux d'Auxon-la-Tuilierie pu Auxon-Dessous (77 feux), en 1593 ; — reprise et dénombrement par Claude-Antoine Buson, 1613-1615-1620. — *Auxon-Dessus* Reprise de fief de domaines à Auxon-Dessus et Auxon-Dessous par Jacques Masson, citoyen de Besançon, 1601 ; — autre par Joseph Buson, 1698.
- 1B2288** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier, dont 7 cahiers de 16, 27, 8, 9, 18, 25 et 22 feuillets.  
**1548-1786** — *Avanne*. Vente de la seigneurie, faite pour 7,000 fr. à Nicolas Perrenot, par les procureurs de Pierre d'Aumont, baron de Châteauroux, Combes, Montagu, Molinot, Étrabonne, etc., 1548 ; — dénombrement donné par Jean d'Aumont, maréchal de France, s<sup>f</sup> d'Étrabonne, Avanne, etc., 1584 ; — reprise de la même terre, achetée au prix de 12,500 fr. d'Antoine d'Aumont, par Jean Malarmé, s<sup>f</sup> de Loray, Pelousey, etc., 1600 ; — dénombrement par le même ; — dénombrement par Antoine d'Aumont, chevalier des ordres du Roi, baron d'Étrabonne et s<sup>f</sup> d'Avanne, des châteaux (celui d'Avanne est « dès longtemps en ruine ») des seigneuries d'Avanne et Étrabonne, 1620 ; — requête (avec copie de bail) des fermiers d'Avanne demandant décharge de leurs fermages à cause des guerres, à la Chambre des comptes, 1637 ; — bail de la seigneurie fait à Jean-Simon Jeanningros et Philibert Chaillet par les mandataires de Marie-Joseph-Antoine-Pierre de Pourcheresse et de sa sœur M<sup>me</sup> de Jumilhac, 1769. — *Aveney*. Reconnaissance de cens dus par les sujets d'Aveney, mouvant d'Arguel, 1568. — *Avilley*. Patentes de Philippe II concédant un marché chaque vendredi et deux foires annuelles aux habitants d'hiville, 1580 (à la requête de François d'Achey, bailli d'Amont) ; — dénombrement de la terre, donné par Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, veuve de François d'Achey, 1584 (dépendances : Mésandans, Rognon, Montussaint, Rougemontot, Cendrey, Mauffans, Ollans, Battenans, Marchaux, Tallans, Larrians et Abbenans).
- 1B2289** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 25 papier, dont 5 cahiers de 6, 5, 20, 24 et 35 feuillets.  
**1306-1746** — *Avoudrey*. Reprise de fief pour Avoudrey, faite à Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, par Pierre de Scey, 1584 ; — dénombrement d'une portion de seigneurie à Avoudrey, Passonfontaine, Longechaux, Épenoy, par Ferdinand-François de Rye, comte de Poitiers, 1688. — *Avrigny*. Dénombrement d'un fief par Élyon d'Andelot, chevalier, s<sup>f</sup> de Tromarey, 1619 ; — information par la Chambre des comptes sur les droits de seigneurie au lieu d'Avrigny, à requête d'Élyon d'Andelot, 1623 ; — bail de la seigneurie d'Avrigny, consenti pour 18 ans par le fermier général, François Lacourbe, à Claude-François-Éléonor de Saint-Mauris, comte de Montbarrey, 1741 ; — dénombrement de la seigneurie, donné au Roi par Pierre-Joseph-Emmanuel Frère de Villefrancon, 1746. — *Les Aynans*. Déclaration d'Hugues de Bourgogne sur la reprise des Aynans à lui faite par Hughes, sire de Gouhenans, chevalier, 1306 (vidimus de 1416) ; — accensement de la rivière d'Aynans à François Coyau, de Montjustin, pour y établir moulins, foules et moulins à papier, 1563 ; — report de cette autorisation sur François Richardot, trésorier de Vesoul, 1582-1583 ; — reconnaissances des sujets du Roi aux Aynans, passées devant les notaires Garnier et Millot, 1580 ; — autres passées devant le notaire Antoine Peletier, de Mollans, 1615. — *Azans*. Achat par Pierre Vuillin, exécuteur de la haute justice, et Claude Benoît, sa femme, d'un meix à Azans, de Jean Busard le Vieux, au prix de 40 fr., 1596 ; — adjudication de meix situés au même lieu, par la Chambre des comptes à divers particuliers, 1703-1721.
- 1B2290** (Liasse.) — 10 pièces papier dont 5 cahiers de 10, 16, 12, et 16 feuillets, 1 cachet.  
**1423-1768.** — *Balançon*. Procuration donnée par Claude de Tournon, femme de Philibert de Rye, baron de Balançon, Thervay, Romange, etc., à Balthazar de Bougnon, écuyer, pour reprendre en fief ses domaines, 1584 ; — dénombrement de la seigneurie

de Balançon, par Louise de Longwy, veuve de Girard de Rye, 1589 ; — dénombrement de la même seigneurie, par Christophe de Rye de la Palud, chevalier de la Toison, marquis de Varambon, 1620 ; — autre par Ferdinand de Longwy dit de Rye, archevêque de Besançon (dépendances : Thervay, Jallerange, Courchapon, Sermange et Offlanges), avec reprise de fief, 1627 ; — *Batay-Saulx*. Dénombrement par Marie-Antide de Pra, s<sup>f</sup> de Peseux, 1743. — *La Balme d'Épy*. Dénombrement du fief tenu par François Mignot dit de la Balme, 1620. — *Bannans*. Dénombrement donné par Joseph-Emmanuel Marchant, de La Châtelaine, chevalier d'honneur à la Chambre des comptes, pour les terres de Bannans et Bulle, 1768.

**1B2291** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 papier, dont 2 cahiers de 16, 5 et 6 feuillets, 1 cachet.

**1352-1745.** — *Le Barbox*. Abergement d'un lieu dit « au Barbox » par Louis, comte de Neuchâtel outre Joux, 1352 (cop.) ; — permission donnée aux habitants de Grand-Combe et Barbox de construire un moulin à eau à Montrond, par Rodolphe, marquis de Hochberg, 1478 (cop.) ; — confirmation des franchises de la seigneurie de Vennes, par Marguerite d'Autriche, 1530 (cop.) ; — accensement d'un emplacement au Barbox pour y construire un moulin, fait à Claude Jacoutot, de Morteau, 1539 ; — autres accensements par Fernand de Lannoy, duc de Boyane, s<sup>f</sup> de Venues, 1562-1566. — *Barges*. Reprises de fief de Barges, faite par Jean de Vezelise, écuyer, à Charles de Craon, s<sup>f</sup> de Jonvelle, 1408 ; — par Henri de Saint-Benoist, écuyer, au bailli et capitaine de Jonvelle pour Jean de La Trémoille, Jean de Raincourt, écuyer, 1424 ; — par Henri, gendre de Raoul de Barges, à Philippe de Mollans, vassal de M. de Jonvelle, 1440 (copies). — *La Barre-lez-Dole*. Dénombrement de La Barre, donné par Antoine de Reculut, s<sup>f</sup> de Villers-les-Bois, à Laurence Perrenot, dame de Rochefort, 1584 ; — reprise de fief par Humbert Matherot, 1603 ; — dénombrement par Jean Matherot, 1620 ; — autre par Vincent Matherot, 1664. — *La Barre-lez-Montmorot*. Dénombrement d'une moitié de seigneurie, par Pierre-François Tissot, d'Orgelet, 1745. — *La Barre-lez-Vandelans*. Dénombrement par Catherine de Berhis, épouse de Claude-François de Grammont, 1702. — *Barretaine*. Reprise de fief des trois quarts des fours, par Jean Merceret, de Poligny, acquéreur de François Van der Ville, d'Alhaet en Hollande, et Denise Carondelet, sa femme, 1558 ; — autre par Philippe Merceret, 1587 ; — dénombrement par le même ; — reprise de 10 journaux de terre mouvants de Grimont, par Simon Froissard, 1588 ; — *Battenans-lez-Cendrey*. Dénombrement donné par Jean de Thon, écuyer, mari de Madeleine de Vuillafans, et Philiberte de Vuillafans, femme de Pierre de Saint-Moris, pour une chevance à Ballenans, mouvante de Rougemont. 1570 ; — reprise par Pierre de Saint-Moris, -1571 ; — dénombrement par le même ; — reprise et dénombrement par Jean-Baptiste d'Andelot, bailli de Dole, s<sup>f</sup> de Myon, Alaise, etc., et Madeleine Le Blanc (au droit de Pierre de Saint-Moris), 1573 ; — dénombrement par Jean Richard, d'Ormans, tuteur datif de Ferdinand, Jean-Baptiste et Claude d'Andelot, 1584 ; — autre par Philibert-François de Belot, s<sup>f</sup> de VilletLe, Larrians, oilans, etc., 1703.

**1B2292** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 30 pièces papier, dont 2 cahiers de 33 et 27 feuillets, 1 sceau.

**1572-1783.** — *Batrans-lez-Gray*. Amodiation de trois étangs et autorisation de construire un moulin à Batrans, concédées à Jean Avenne, bourgeois de Gray, par Philippe II, 1572 (cop.) ; — concession renouvelée pour les mêmes objets en faveur de Claude Boutechoux, s<sup>f</sup> de Batrans, président de Bourgogne, eu y joignant la haute justice du lieu, 1589 (requête et concession) ; — renouvellement au profit du même (droit de justice compris) par les archiducs Albert et Isabelle, 1622 (cop.) ; — procès touchant le moulin de Batrans entre Claude Jacquinet, s<sup>f</sup> de Goux, et Philippe-Emmanuel de Montfort, 1672 ; — reconnaissance de moyenne et basse justice ainsi que du droit de chasse, faite au profit du domaine par Jean-Simon Mareschal, fermier des héritiers Boutechoux, 1689 ; — arrêt de la Chambre des comptes octroyant copie d'un accensement des étangs de Batrans fait en 1887 à Étienne-Denis Fournier, à requête du tuteur de Jean-Baptiste de Fabry, comte d'Autrey, seigneur engagiste du domaine de Gray, 1691 ; — arrêts divers relatifs au domaine de Batrans, 1695-1697 ; — dénombrement de la seigneurie, donné par Jean-Baptiste Mugnier, 1699 ; — enquêtes devant le bailliage présidial de Gray, touchant le moulin, 1701 (arrêts à ce relatifs). — *Baudoncourt*. Vente de la seigneurie par Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavan-nes, à François Damedor, de Vesoul, au prix de 4,000 fr., 1575 ; — reprise de fief par l'acquéreur, devant le gouverneur François de Vergy (cop.) ; — dénombrement de la seigneurie, donné à la Chambre par Claude-François Lampinet, 1734 ; — autre par Louis-Bonaventure Pusel, sr de Boursières, capitaine au régiment de Bresse, 1783.

**1B2293** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 papier, dont 5 cahiers de 11, 7, 8, 33 et 7 feuillets.

**1419-1633.** — *Baume-les-Dames*. Lettres patentes données par le duc Jean sans Peur aux habitants de Baume, leur concédant des droits d'usage dans les bois de la seigneurie, 1419 (cop.) ; — transaction relative à la quarte du guet entre les villages de la terre et les bourgeois de Baume, 1483 ; — accensement de la forge de Pont-les-Moulins à Richard Rousselot, de Cusance, « papetier, » pour y édifier moulin, forge ou « papeterie, » 1486 (cop.) ; — enquête sur cette forge, 1505 ; — compte de la justice de police ou mairie rendu au Roi pour l'année 1568 par les bourgeois de Baume ; — concession d'une mairie à la ville de Baume avec élection annuelle du maieur, etc., faite par Philippe II, 1576 (cop.) ; — requête du tabellion général François Levroz, de Baume, relative au sceau du ressort. 1588 ; — concession du sceau au même, 1590 ; — « besogné » relatif aux fours de Baume, 1596 ; — requête de Marguerite de Genève touchant les droits et privilèges de son abbaye, 1598 ; — ordre d'informer et information touchant cette requête, 1600 ; — concession du sceau à Pierre Damey, de l'Isle-sur-le-Doubs, 1601 ; — rôle des tailles de l'abbaye, 1602 ; — requêtes diverses relatives au domaine (vers 1600-1604) ; — engagements pris par la ville de Baume de payer une redevance annuelle au domaine (5 et 145 l.), pour l'accensement des deux fours banaux, 1613 ; — échange de certaines tailles entre les Archiducs et l'abbesse de Baume, 1613-1614 ; — amodiations du greffe de Baume, 1622-1624, 1625-1627, 1627-1630, 1630-

1633 (amodiateur : Nicolas Belpierre) ; — amodiation de la terre de Baume et droit de sceau à Pierre Petit Vienet, de Baume, pour 1,210 l., 1629.

- 1B2294** (Liasse.) — 44 pièces papier, dont 4 cahiers de 7, 7, 20 et 11 feuillets.  
**1629-1767.** — *Baume-les-Dames*. Amodiation du greffe de Baume pour trois ans à Balthazar Jovilain, 1634 ; — à Claude Dauxiron, 1637 ; — manuel des cens et redevances du domaine, 1665-1668 ; — lettre des officiers du bailliage de Baume constatant la suspension du cours de la justice à Baume, par ordre du Parlement, du 23 janvier au 12 mars 1668, 1669 ; — enquête sur la dépréciation du greffe durant les guerres, 1674 ; — réduction proportionnelle aux amodiateurs, 1668-1676 ; — amodiation des droits domaniaux à divers, 1687 ; — observations de la Chambre des comptes sur l'état de la seigneurie de Baume donné par Georges Chevillard et les héritiers Gouget, fermiers de la terre, 1688 ; — inventaire des pièces fournies par M<sup>me</sup> de Lavigny pour s'opposer à l'accensement d'une forge au sieur Nicolet, sur le Cusancin, 1692 ; — marché fait parla ville pour l'exploitation de ses bois, 1760 ; — amodiation de la ferme du banvin, pour 6 ans, à François Malland, 1761 ; — ferme du sel accordée à Adrien Ferriot, 1764 ; — états des revenus patrimoniaux, dettes, etc., de la ville, 1764 ; — marchés pour l'exploitation des bois, amodiation des fermes, 1765-1767.
- 1B2295** (Registre.) — Papier de 77 feuillets (incomplet du dernier feuillet).  
**1580-1583.** — *Baume*. Reconnaissances générales et particulières de la terre et seigneurie de Baume laites devant François Richardot, trésorier au bailliage d'Amont, impétrant du « mandement de terrier par anhorité de la Chambre des comptes, » assisté du notaire Pierre Gouget, de Baume, commencées le 30 avril 1580, terminées le 27 janvier 1583. Fol 2, v<sup>o</sup>. Copie du mandement de terrier de la Chambre des comptes, du 1<sup>er</sup> juin 1579 ; — fol. 5. « Déclaration des chastel, ville, villaiges, censes, rentes, fourgs, bois, rivières, justice, seigneurie, drois, revenuz, auctoritez, redevances et préhéminances compétans et appartenans à sadicte majesté à cause de ses chastel, baronnie, ville, justice, chastellenie et seigneurie dudict Baulme. »
- 1B2296** (Registre.) — In-folio, papier de 1 et 64 feuillets (table en tête, couverture parchemin, qui est un acte du 28 juin 1587 concernant Mailley (Haute-Saône), l'abbaye de la Charité et Antoine d'Oiselay).  
**1580-1583.** — *Baume*. Reconnaissances générales de la terre de Baume (double du précédent). Fol. 1 bis. Table des villages et tenanciers particuliers : Baume, Villers-le-Sec, Hyèvre-Paroisse, Vergranne, Autechaux, Pont-les-Moulins, Adam, Saint-Juan, Voillans, Fourbanne, Champ- vans, Grosbois, Fontenotte, Hyèvre-Magny, Rillans, Verne, Luxiol ; familles : Rougemont, Ramasson, Perrel, Monnot, Maillot ; — fol. 12. « .... Appertient à S. M. ung petit ruisseau dict et communément appellé Cesserant, descendant dès le lieu dict Bleffond jusque à la rivière du Cusancin.... » ; fol. 63 v<sup>o</sup>. Commission donnée aux notaires et échevins Claude Ramasson et Jean Perrel par le conseil de la ville de Baume assemblé sous la présidence du maieur Adam Rougemont, et composé de Claude Ramasson, Jean Perrel, Pierre Rougemont, échevin, Jean Ferryot, François Greset, François Chappuis, Pierre Sarrotey, Jean Tonnot et Jacques Garneret, 1383.
- 1B2297** (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier de f feuillets (table à la fin).  
**1580-1583.** — *Baume*. Reconnaissances générales de Baume. (Copie du précédent exécutée le 29 mai 1713.)
- 1B2298** (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier de 276 feuillets.  
**1610-1627.** — *Baume et Clerval*. « Manuelincorporel que rend et rapporte Guillaume Conceret de Fondremant, admodiateur de leurs AA. SS. en leur seigneurie de Baulrne sur Doulz et Clereval à messeigneurs les premier et gens tenans la Chambre des comptes à Dole.... pour sept années, du 1<sup>er</sup> octobre 1610.... à tel jour de.... 1617. » Fol. 25. Habitants de Villers-le-Sec. — Fol. 70. Rillans. — Fol. 72. Luxiol. — Fol. 80. Bourgeoisies. — Fol. 118. Baume. — Fol. 200. Verne. — Fol. 230. Voillans. — Fol. 266. Fonlenotte. — Fol. 267. Pont-les-Moulins. — Fol. 276. « Saint-Jehan d'Adam. »
- 1B2299** (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier de 129 feuillets (couverture parchemin, feuillet à l' col. d'un lectionnaire du XIII<sup>e</sup> siècle).  
**1656-1662.** — *Baume et Clerval*. « Manuel des fruits, revenus et héritages de la seigneurie de Baume et de Clerval appartenant à Sa Maiesté, pour les années 1656-1662. Claude-Gabriel Devillers, procureur postulant au siège de Baulme, a tenu lad. seigneurie en admodiation. » Fol. 1. « La seigneurie de Clereval est présentement tenue en fief de Sa Maiesté par le seigneur comte de Montbéliard avec tous les fruits et revenus en despendants. » — Fol. 2 v<sup>o</sup>. Adam. — Fol. 50. « Appartient aussi à S. M. un autre droit que l'on dit le crucenage, lequel est de pouvoir par chascun an mettre paturer un bœuf au Brœuille de la dame abbesse.... » — Fol. 29. « Reiglans (Rillans). » — Fol. 47. Tailles. — Fol. 87. Fontenotte.
- 1B2300** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 105 pièces papier, dont 7 cahiers de 11, 125, 42, 21, 9, 9 et 7 feuillets, 1 sceau.  
**1510-1686.** — *Baume-les-Messieurs*. Requête de Philibert Tabourez, de Lons-le-Saunier, fermier général de l'abbaye de Baume, pour être payé de rentes sur les sauneries dues à l'abbaye, 1669 ; — vente par l'auditeur Jean-Baptiste de La Cley, de vins, etc., dépendant de l'abbaye de Baume, vacante par le départ de Jean de Watteville, ce dernier représenté par son procureur, Adrien

Jolyot, de Besançon, 1673. — *Beaumotte-lez-Pin*. Jours de la prévôté de Beaumotte, tenus par le prévôt Anselme de Santans, 1510-1513 ; — extraits des amendes de la prévôté, 1525-1526 (Étienne Alteriet, de Gray, notaire et juge) ; — confirmation d'affranchissement pour Othenin Guyenet, de Beaumotte, par Charles-Quint, 1531 (cop.) ; — sentence de Mammès Macon, lieutenant général du gruyer du comté acquittant les bourgeois de Beaumotte d'une poursuite pour chasse dans les forêts du Roi, 1546 ; — sentence de l'officialité de Besançon en matière matrimoniale, 1548 ; — procédures produites lors d'une contestation entre Anne de Poligny et le procureur général du Parlement, touchant la haute justice de Beaumotte, 1556-1568 ; — vente de la terre de Beaumotte par les héritiers de Pbiliberte de Clérembault à Pierre de Scey, seigneur de Buthiers, pour 9,000 fr., par acte passé devant le notaire Jobelot, 1581 ; — reprise de fief faite au gouverneur François de Vergy, par l'acquéreur ; — dénombrement donné par le même, 1584 ; — autre donné par Anne de Poligny, dame de Buthiers, au gouverneur Clériadus de Vergy, 1613 ; — procédure entre Anne de Poligny et le procureur général, au sujet de la haute justice, 1614 ; — difficultés touchant le ruisseau du Breuille, 1686.

**1B 2301** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 5 cahiers de 10, 18, 28, 87 et 15 feuillets.

**1584-1753.** — *Baverans*. Arrêt de la Chambre dans un procès entre Pierre de Closel, commandeur de Dole, et les habitants de Baverans, pour confins, 1699. — *Bay*. Inventaire de titres concernant la terre, 1750 ; — arrêt sur pièces vues, rendu par la Chambre, adjugeant la terre de Bay à Antoine-Philibert d'Agay, président à mortier au Parlement de Besançon, 1752 ; — liquidation des comptes de la seigneurie de Bay, 1753. — *Beauchemin*. Dénombrement de la terre, donné au roi par Simon Marmier, chevalier, comte de Salenove, 1584. — *Beaufort*. Dénombrement donné par Philibert de Coligny, s<sup>f</sup> de Bouhans, Cressia, Loisia, etc., au gouverneur François de Vergy, 1585 ; — autre de la même terre par Philippe, comte de Lanrencin, 1742.

**1B2302** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 38 et 12 feuillets.

**1564-1749.** — *Beaujeu*. Reprise de fief des terres d'Apremont, Gendrey, Beaujeu, Saint-Loup et Cromary, faite au gouverneur par Frédéric Perrenot, gentilhomme de la bouche du Roi, 1364 ; — dénombrement des mêmes terres par le même, 1565 ; — dénombrement détaillé de la seigneurie de Beaujeu, donné par Frédéric Perrenot, chevalier, baron de Renaix et d'Apremont, 1585, suivi de reprises de fief faites à Frédéric Perrenot, s<sup>f</sup> de Beaujeu : pour Vereux, par Claude de Mandre, écuyer, capitaine de Sainte-Aune, 1383 ; pour Pierrejux, par Simon Marmier, 1584 ; pour Sauvigney, par Guillaume de Beaumotte, 1383 ; pour portion de Sauvigney, par Anne de Montigny, 1384 ; pour biens à Pierrejux, par Jean et Martin de Sacquenay, 1584 ; pour Cresancey, par Philibert de Layriat, s<sup>f</sup> d'Essertenne, Prantigny, Maison-du-Bois, etc. ; — visite des forges établies à Beaujeu par le s<sup>f</sup> Monnoye, par Alexandre-Ignace de Santans, maître aux comptes, 1683 ; — dénombrement de la terre de Beaujeu (qu'il tenait de sa mère Marie Boudrel) par Jean-Claude, comte d'Hennezel, lieutenant-colonel de cavalerie, 1749.

**1B2303** (Liasse.) — 48 pièces papier, dont 3 cahiers de 15, 11 et 37 feuillets, 1 sceau.

**1565-1667.** — *Beaulieu*. Vente par Alexandre de la Tour à Pierre Mermier, d'Orgelet, des château et terre de Beaulieu pour 4,300 fr., 1565 ; — reprise de fief au gouverneur, par l'acquéreur, 1566. — *Beauregard*. Procuration donnée par Claude-Philippe de La Chambre, veuve de Christin de Villeneuve, dame de Beauregard, à Jean Dongevin et Philippe de Romanet, s<sup>f</sup> de Prépavin, pour reprendre en fief du Roi sa terre de Beauregard, 1585 ; — reprise de fief et dénombrement de Beauregard, Buron et Mesnay, 1585 ; — autre de la même seigneurie et dépendances, donné par Guillaume de Villey, 1599. — *Belfahy*. Reprise au nom de Walter d'Andlaw et d'Élisabeth d'Arbois, sa femme, par André de Luxy, leur procureur, de la seigneurie de Belfahy, 1597 ; — dénombrement par les mêmes, 1619 ; — reconnaissance de cens à Belfahy, au profit du domaine, par Jean et Claude Feuvrier, de Faucogney, Jean et Adam Py, de Belfahy ; — procès-verbal de visite et reconnaissance des revenus de la seigneurie, par Jean-Baptiste Gollut, conseiller au parlement, et Claude Toitot, conseiller et avocat fiscal en ladite cour, à la suite du retrait féodal fait par le Roi à l'occasion de la vente de la terre par Walter d'Andlaw, 1628 ; — amodiations, contrôles et lods de la terre de Belfahy, mouvante de Faucogney, 1637-1667.

**1B2304** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 2 cahiers de 13 et 44 feuillets, 2 sceaux.

**1441-1701.** — *Bellecin*. Minute de patentes de Philippe II, permettant à Louis Lesthievant, de Bellecin (terre d'Orgelet), de construire un moulin et un battoir sur la rivière d'Ain audit lieu, 1581 ; — échange de 3 quartiers de muire appartenant à Claudine Blanchod, femme de Jean Froissard, s<sup>f</sup> de Broissia, président au parlement de Dole, contre la seigneurie de Bellecin, appartenant au Roi, 1593 ; — dénombrement de cette terre, donné par Jean Froissard, chevalier ; — autre par Claudine Blanchod, veuve du président Froissard, Claude et Jean-Simon, ses fils, s<sup>ts</sup> de Broissia, 1619. — *Bellefleur*. Dénombrement de Bellefleur (relevant de Faucogney), dont les sujets sont mainmortables, par Isabeau Colard, femme de Guillaume de Boisset, et Claudine Colard, sa sœur, 1584. — *Belmont-lez-Dole*. Reprise de fief des terres de Belmont, Augerans et Châtelay, donnée au Roi par Claude Lallemand, 1564 ; — dénombrement détaillé par le même, 1584 (la couverture de ce cahier est formée d'une commission de notaire donnée à Paris le 3 janvier 1332 par le bailli de Dole, Jean d'Andelot, à Denis Dubief, de La Loye, et d'un autre acte rédigé par ce dernier) ; — autre par Adrien Lallemand, 1619 ; — autre par Gaspard et Jacques-Adrien de Lallernand, 1673 ; — observations sur l'état d'une partie de la seigneurie de Belmont, 1688 ; — procédures relatives au péage de Belmont, 1701. — *Belmont* (Haute-Saône). Sentence rendue par le lieutenant du gruyer du comté, Passequoy de Villeneuve, au sujet du droit de pâturage des bois de Montrambert, Magnivray et du Navoy, prétendu par les habitants de Belmont, Linexert, Rignovelle, La

Corbière, Lantenot, La Lantenne, Écromagny et Armont, 1441 (cop.).

- 1B2305** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 30 pièces papier, dont 3 cahiers de 17, 20 et 32 feuillets, 1 sceau.  
**1500-1647.** — *Belonchamp*. Dénombrement donné par Antoine Magnin, mari d'Antoinette Deschamps (fille de Jacques), pour la seigneurie de Belonchamp, mouvante de Faucogney, 1384 (2 exempl.) ; — prise d'eau sur l'Ognon accordée à Claude La Lettre, de Belonchamp, pour irriguer, par la Chambre des comptes, 1615 ; — dénombrement de la seigneurie, donné par Alison Deschamps, veuve de Jean Deschamps, Barbe Deschamps, femme de Jean Besançon, Ève Deschamps, femme de Jean-Paul de Haidebourg, Jean-Pierre et Henri Deschamps, frères et sœurs, héritiers de Jean Deschamps, leur père, seigneurs de Belonchamp, Ruz, Ternuay et Curtenay, 1620 ; — reconnaissances de cens particuliers, 1633 ; — dénombrement de partie de la seigneurie par Valentine Grosjean, femme de Claude-François Salivet, de Vesoul, 1647. — *Belvoir*. Sentence du lieutenant particulier au siège de Gray, Antoine Foillenot, autorisant la vente d'une chevance appartenant à Guillaume de Beaumotte, fils et héritier de Jean, s<sup>f</sup> de Sauvigney, située à Belvoir, Grand-Sancey, Sancey-l'Église, Long-Sancey, Rahon, Randevillers, Surmont, Laviron, Provenchère, Orve, Chazot, Charmoille, etc., le tout connu sous le nom de « Chevance de Sauvigney, » mouvant des terres de Belvoir et Châtillon-sous-Mâche, au profit de Nicolas Lulier, s<sup>f</sup> de Raucourt, 1545 ; — inventaire des biens délaissés par Claudine, bâtarde de Cusance, veuve de Girard Bourdon, de Belvoir, fait par commissaire du Parlement réclamant ces biens au profit du domaine, 1565 ; — minute d'ordonnance du Roi rétablissant le bailliage de Belvoir, en marge d'une requête de Vandelin-Simon de Cusance, baron et seigneur de Belvoir, 1583 ; — échanges de sujets appartenant au Roi dans les villages des trois Sancey et de Surmont, mouvant de Belvoir, contre des sujets et fonds appartenant à Vandelin-Simon de Cusance dans les villages de Fleurey, Valoreille et Solemont, mouvant de Châtillon-sous-Mâche, 1597 ; — lettres du roi Philippe IV, autorisant le baron de Belvoir, mestre de camp d'infanterie bourguignonne, à vendre des pièces de terre à des roturiers, 1628 ; — dénombrement d'un domaine sis à Belvoir, donné par Georges de Blonay, père et tuteur de Jean-Jacques, André, Philippe, Anne, Perronne, Élisabeth, Marie-Catherine et Violente de Blonay, par Jean-Frédéric de Sagey et Jean Bassand, procureur d'office en la seigneurie, ledit domaine mouvant de la seigneurie de Belvoir et provenant de la famille de Laviron, 1635. — *Bersaillin*. Dénombrement de la seigneurie, donné au Roi par Nicolas de Montrichard, s<sup>f</sup> de Malans, Bersaillin, Chaumergy, Romette, 1608 ; — *Bersaillin* (fief à Vuillafans). Procuration donnée par Ferdinand de Rye, pour reprendre le fief de Bersaillin (sis à Vuillafans) du Roi, 1614 ; — dénombrement de la terre de Bersaillin donné par Philibert Froissard, 1619. — *La Bertincoste*. Dénombrement de la Bertincoste et « Cernievaut, » donné par Antoine de Frotey, écuyer du duc Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et comte de Bourgogne, 1500 ; — accensement du moulin de « la Cruzegotte » au val de Corravillers et de l'étang de La Chapelle, au profit de Claude Cornemand, de La Bertincoste, par la Chambre des comptes, 1576.
- 1B2306** (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 34 pièces papier, dont 9 cahiers de 6, 10, 6, 6, 12, 9, 7, 1 et 6 feuillets, 4 sceaux.  
**1279-1694.** — *Besançon*. Traité conclu entre Jean de Chalon, comte d'Auxerre et sire de Rochefort, et les citoyens de Besançon, s'engageant réciproquement, pour une durée de trois ans, à s'aider et se recevoir en cas de guerre [1279] ; — autre traité analogue passé entre les citoyens de Besançon et Mahaut d'Artois, comtesse de Bourgogne, tant en son nom qu'en celui de Robert, son fils, 1305 (cop.) ; — lettres de l'empereur Wenceslas concédant en fief à perpétuité à Jean sans Peur, duc de Bourgogne, les régales et domaine utile de Besançon, 1408 (cop.) ; — lettre originale adressée à la duchesse par son mari, pour savoir si, en vertu de la donation de Wenceslas et des engagements pris, le grand conseil du duché sera d'avis qu'il faut tenir le parlement à Besançon, 18 janvier [1411] ; — Jean sans Peur, en exécution de cette donation et sur les doléances de l'archevêque de Besançon et des bonnes villes du duché, consent à respecter les droits de l'archevêque et à ne pas transférer son parlement à Besançon ; règlement des droits réciproques de l'archevêque et de la cité et de leurs devoirs vis-à-vis du duc, 7 juillet 1411 (orig. avec grand sceau) ; — testament de Perrin Jouffroy, s<sup>f</sup> de Gonsans, portant entre autres clauses fondation d'une chapelle dans l'église Saint-Pierre de Besançon, 1466 ; — traité de gardienneté de la ville de Besançon, accordé par Philippe le Beau, 1504 ; — bulles de Léon X adressées à Marguerite d'Autriche relativement à la provision des bénéfices, 1517 (cop.) ; — bulles de Clément VII adressées à François Bonvalot, chanoine et trésorier de Besançon, pour lui conférer en commende l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, 1532 ; — autres adressées par le même à Charles-Quint relativement aux abbayes confiées à des commendataires, 1533 (2 cop. du même induit) ; — renouvellement des traités de gardienneté passés en 1504 avec Philippe le Beau, en 1534 avec Charles-Quint, par Philippe H, roi d'Espagne, 1556 (cop. avec le texte des traités de 1504-1534) ; — requête présentée au comte de Champlitte par Pierre Pouthier, docteur en droit, professeur à l'université de Dole, pour pouvoir s'entremettre dans la possession d'un domaine sis à Besançon, Thise, Bregille, Mamirolle et Morre, par lui acquis de Christophe de Maisières, 1584 ; — requête de Claude Deschard, receveur des pestiférés de Besançon, relative à un don fait à ces derniers (v. 1586) ; — achat d'une rente de 30 écus d'or sur la mairie de Besançon, par le roi d'Espagne, d'Hélène de Bussy, femme de François de La Tour Saint-Quentin, 1594 ; — traité de gardienneté entre les archiducs Albert et Isabelle et la ville de Besançon, 1600 (cop.) ; — patentes des archiducs remettant 1,500 fr. aux habitants de Besançon, ladite somme due à cause de la gardienneté pour les années 1601-1605, 1605 ; — requête des Dominicains de Besançon adressée à la Chambre pour obtenir des secours pour réparer leur couvent, vieux de 400 ans et fort caduc, au moment du chapitre général qui doit s'y tenir, v. 1610 ; — exécutoire de Ferdinand II contre les gouverneurs de Besançon, 1630 ; — décret de Ferdinand III, empereur d'Allemagne ; contre les Bisontins, 1640 ; — exécution de ce décret, 1641 ; — traités - relatifs au chapelain de la chapelle Saint-Théodule à Saint-Étienne de Besançon, 1671 ; — patentes de Louis XIV accordant à l'hôpital de Besançon les biens de Pierre Travaux, de Chariez, à lui dévolus par droit d'aubaine, 1681 ; — visite des

boutiques d'orfèvres bisontins par François Guerret de Grannods, ensuite d'arrêt de la Chambre des comptes, 1694.

- 1B2307** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 28 pièces papier, 2 sceaux.  
**1468-1622.** — *Betoncourt-lez-Brotte*. Mise aux enchères et adjudications d'accensement au profit de Henri Febvre, de Faucogney, de 30 ouvrées de vigne, à Betoncourt, par Jean Barressolz, receveur de Faucogney, 1468 ; — demandes d'accensements, 1561-1563 ; — minute d'accensement du bois de la Folle à Jean Birel le vieux, de Saulx, 1562 ; — accensement du bois de Breuleurs à Claude Laneret, de Vesoul, 1588 ; — reprise de fief de la seigneurie de Betoncourt, Saint-Germain et La Lantenne, par François de Vy, écuyer, s<sup>r</sup> de Longevelle, 1566. — *Betoncourt-les-Ménétriers*. Reprise de fief par Marc Gouffier, marquis de Bonnivet, gentilhomme de la chambre de Louis XIII, seigneur souverain de Fougerolles, pour Betoncourt, Cintrey, Cendrecourt, Montdoré, Hurecourt et Jasney, 1622. — *Beuletin*. Accensement d'un moulin et cours d'eau sur la rivière de Beuletin, fait par Nicolas Regnauld, de Faucogney, lieutenant local du gruyer, à Jean Sauvage le jeune et Jean Sauvage le vieux, de Beulotte-Saint-Laurent, 1564. — *Beulotte-Saint-Laurent*. Dénombrement et procuration, pour reprise de fief, de biens situés à Beulotte, donnés par Thomas Thierry, de Faucogney, Claudine Henryon, femme d'Étienne Garnier, Elisabeth et Claudine Henryon, 1619. — *Beure*. Reconnaissances du moulin de Maillot, seigneurie d'Arguel, par Pierre Bacquin, de Montperreux, 1567-1568 ; — dénombrement d'héritages et cens, situés à Beure et Larnod, donné par Renobert Demesmay, à la Chambre des comptes, 1569 ; — autre par Nicolas Michelot, de Beure, 1584 ; — reprise de fief par Anne Prévost, dame de Rantechaux, pour fief tenu d'Arguel ; — dénombrement de Nicolas de Gevigney (fils de Nicolas, s<sup>r</sup> de Chaudenay), dit de Poinctes, s<sup>r</sup> de Recologne-lez-Marnay et de Beure ; — vente par ce dernier à Claudine Sachet, femme de Pierre Froissard, de son fief de Beure, 1586 ; — reprise de fief par cette dernière et dénombrement.
- 1B2308** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 23 pièces papier, dont 1 cahier de 33 feuillets.  
**1590-1708.** — *Bians-lez-Usiers*. Accensement par les archiducs Albert et Isabelle aux habitants de Bians, Goux et L'Église, du Val-d'Usier, des bois et côtes situés au-dessus de leurs villages pour « 20 bestes », 1590 ; — enquête relative aux dîmes (vers 1595) ; — dénombrement donné pour fief à « Byans et Vellefaux » par Pierre-Gaspard Patouillet, de Salins, 1705. — *Bief*. Requête du sieur Rebillot, relative au moulin à poudre de Bief (v. 1590) ; — autre, de Pierre Cassard, de Guyans-Vennes, amodiateur du moulin à grains de Bief, 1630 ; — visite des moulins banaux de Bief, dépendant de la seigneurie de Châtillou-sous-Mâche, faite par l'auditeur Daniel Privé, 1647. — *Bief-des-Maisons*. Achat de pièces de terre par Étienne Perrin, de Claudine Oudet, femme de Louis Curé, 1598. — *Bief-du-Four*. Pièce relative à l'accensement des moulins de Bief-du-Four, 1624. — *Biefmorin*. Autorisation aux habitants décimés par la peste de construire un four, 1632 ; — accensements, 1633. — *Binans*. Traitement fait entre le domaine et le chapelain desservant la chapelle de Binans, pour le blé qui lui était dû annuellement, 1646 ; — dénombrement de la seigneurie, donné par Catherine de Chevrier de la Chênaye, ayant acheté la seigneurie de Binans de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et de sa femme Catherine de Neuville, 1689. — *Bissia-lez-Clairvaux*. Arrêt de la Chambre confirmant l'acquisition de terre faite par Nicolas Deffaye, 1708. — *Blamont*. Requêtes présentées en 1678 à la Chambre des comptes, en 1680 au Parlement, par les bourgeois de Blamont, pour être autorisés à vendre le bois communal de Brise-Poulot, afin de subvenir à leurs dépenses, ledit bois ayant une contenance de 300 arpents.
- 1B2309** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier.  
**1507-1777.** — *Blandans*. Accensement, au profit de Nicolas Bidal, de Poligny, d'une vigne à Blandans appelée « le clos du Roy », 1507 ; — autre, au profit de Jean Mouchet, d'une vigne « aux Rondages », 1535 ; — rachat d'un cens sur le même, vigne et clos de la tour, par Jean Mouchet, 1538 ; — minute d'une permission concédée par le domaine à Claude Donnet, de Poligny, de construire un moulin à Blandans, 1544 ; — vente de chevaux à Blandans, par François de La Balme et Jacque de Blandans, sa femme, à François d'Ugna, sr de La Chaux, 1586 ; — dénombrement donné par ce dernier, 1587 (reprise et procuration) ; — mémoires du comte de Laubespin (Charles-Achille de Battefort) sur le domaine qu'il tenait de son aïeul Jean Mouchet, 1688 ; — dénombrement du fief tenu à Blandans par Louise-Marie Couthaud, veuve de Philippe Petitjean, écuyer, sr de La Tournelle, 1723 ; — autre de Claude-Hubert Maillot, bénéficiaire de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris, acquéreur du fief de Pierre-Joseph de Fallerans-Visemal, dit de Montrichard, marquis de Frontenay, sis à Blandans, 1771 ; — autre par Barbe-Ignace Bouhelier, veuve de Hugues Abriot de Grusse, secrétaire du Roi à Lons-le-Saunier, du fief acquis par elle de Jean-François Couthaud, au lieu de Blandans, 1777.
- 1B2310** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 20 pièces papier, dont 1 cahier de 44 feuillets, 1 sceau.  
**1430-1741.** — *Bletterans*. Minutes d'accensements consentis par le domaine au profit d'Antoine de Canoz, chevalier, sr de Santans « ayant suivy [l'Empereur] dois le veage de Thunes en tous ses veages et guerres », au lieu de Bletterans, 1576 : — reprise de fief à Bletterans et Villeveux, par Antoine de Reculot, 1582 (procuration) ; — dénombrement donné par Simon Marchant, curateur de Sébastien de Blye (fils de feu Bon de Blye), de ce qu'il possédait à Bletterans et Villeveux, 1584 ; — contrôle des lods et ventes de Bletterans, 1589 ; — requêtes diverses relatives au domaine, 1591-1624. — Blye. Sauvegarde accordée par le bailli d'Aval, Henri Vallée, à Estevenin Romanet, de Blye, 1430 ; — observations dans un procès entre Ignace-François Paponnet de Prépavin, prenant cause pour son père, Antoine Paponnet de Prépavin, contre les habitants de Blye, en matière d'exécution d'arrêt, 1741 ; — enquêtes et procédures à ce sujet faites devant le conseiller Dusillet, maître des comptes



(sans solution).

- 1B2311** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 28 pièces papier, dont 1 cahier de 32 feuillets.  
**1569-1730.** — *Les Boichots*. Dénombrement donné par François Grandjean, docteur en droit, conseiller au parlement de Dole, 1585 ; — autre par Guillaume du Tartre, commissaire général des guerres, 1619 ; — reprise de la seigneurie des Boichots par Jean Chaulmont, conseiller au parlement, 1629 ; — dénombrement par le même. — Bo-landoz. Lods de Bolandoz et Saules, 1569 ; — achats de cens au lieu de Bolandoz, mouvant de Montmahoux, 1598 ; — accensement perpétuel d'un désert de bois et broussailles sis à Bolandoz, au profit de Pierre Vernier, capitaine d'Ornans, 1629 ; — arrêt relatif au presbytère et à sa réparation rendu dans un procès entre Renaud Besuchet et les habitants de Bolandoz, 1717 ; — autre condamnant Anatoile Demontrond, demandeur, contre Claude-François Tournier et la communauté de Bolandoz, à démolir un bâtiment par lui construit sur un héritage lieu dit « sur le Puy, » 1730 — Bonnay. Patentes des archiducs Albert et Isabelle accordant le droit d'affouage dans la forêt de Chailluz aux habitants de Bonnay, 1603. — Bonnevaux (Mouthe). Requêtes relatives à des accensements, 1576-1583 ; — échanges de prés entre le procureur général des biens de la maison de Chalon et Étienne Billet, de Bonnevaux, 1589. — Bornay. Dénombrement de la seigneurie, donné par Claude de Laubespain, baron et seigneur dudit lieu, au nom d'Anne de Beaumotte, dame de Beaumotte, Chevroz, La Vaivre, Noiron, etc., veuve d'Humbert de Fétigny, seigneur de Bornay, échanson de l'Empereur, 1581 ; — reprise de fief de Bornay, Corbette, Saint-Mur, par Lyonnet Mouchet de Batlefort, 1599 ; — autre par Guillaume Robin, de Vernantois, 1612. — Borrey. Accensement de l'étang de « Maulbain, » territoire de Bor-rey, consenti par le domaine en faveur de Louis Garnier, sr de Borrey, 1585 ; — reconnaissance d'un cens de 220 l. tournois pour cet étang, par Louis Garnier ; — achat de partie de la seigneurie par Jean-Baptiste Tranchant, de Ga-briel de Vaudrey, 1630 ; — dénombrement donné par le même.
- 1B2312** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 20 pièces papier, dont 3 cahiers de 28, 15 et 6 feuillets, 2 sceaux.  
**1562-1704.** — *Bouclans*. Lettre du parlement de Dole, adressée à la duchesse de Parme, avec avis favorable à l'hypothèque de la terre de Bouclans, sollicitée par Claude de Neuchâtel en faveur de Mme de Dissey, sa belle-mère, 1562 ; — requête de Claude-François de Neuchâtel, sr de Neuchâtel, Rye et Bouclans, ayant opéré le retrait féodal de la seigneurie de Bouclans en remboursant 19,485 fr. à Jean Lallemand ; — patentes de la duchesse de Parme, au-torisant l'hypothèque sollicitée ; — dénombrement de la seigneurie de Bouclans et de ses arrière-fiefs à Naisey, Ambre, Ougney-les-Champs, Champlive, donné par Marc- Claude de Rye, chevalier, baron de Dissey, Bouclans, etc., 1584 ; — vente d'un pré sis à Bouclans, consentie par Simon de Saint-Loup, d'Ambre, au profit de Jean Abry, de Besançon, 1620. — Bougelier. Anatoile Deveuille vend à Antoine Rolet et Claude Bulia, de Bougelier, plusieurs domaines sis audit lieu, Miéry et Ménétru, chargés de cens envers le Roi, 1587 ; — autre vente d'immeubles, mouvant de Poligny, par Thiébaud et Christophe Bulia, de Bougelier, à Antoine Rolet, perrier, 1589. — *Bougnon*. Dénombrement de la seigneurie, donné par Laurent de Gorrevod, chevalier de l'ordre de Savoie, gouverneur de Bresse, comte de Pont-de-Vaux, seigneur de Marnay, 1584 ; — cession des four et moulin de Bougnon à Péronne de La Baume, comtesse de Pont-de-Vaux, par les héritiers d'Andelot, 1590 ; — reprise de ces four et moulin par Adrien de Salives, procureur de la comtesse de Pont-de-Vaux ; — dénombrement de la seigneurie par Philippe de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, marquis de Marnay, suppléé par sa mère Isabelle de Bourgogne, 1673. — *Bouhans-lez-Lure*. Reconnaissances des cens et rentes dus au château de Montjustin par des particuliers de Bouhans, les Aynans, Velotte, etc., 1615 ; — liste des maisons franches de Bouhans (vers 1620). — *Bouhans-lez-Montbozon*. Reprise d'une portion des moulins par le procureur de Raimond de Mesmay, de Vesoul, docteur ès droits, 1594 ; — dénombrement par le même.
- 1B2313** (Liasse.) — 15 pièces papier.  
**1442-1599.** — *Boujailles*. Permission d'acquérir des immeubles des sujets taillables de Boujailles, accordée par Louis de Chalon, prince d'Orange et seigneur d'Arlay, à Perrin, Huguenin et Besançon Monnier, dudit Boujailles, 1442 (cop.) ; — sentence d'appel rendue au bailliage de Salins dans une instance entre Claude Girardy, de Boujailles, et le procureur de la justice de Chalamont, 1565 ; — dénombrement d'un fief tenu à Boujailles par Sébastien, Marguerite et Catherine de Blye, 1569 (deux doubles) ; — vente d'un meix et maison sis à Boujailles, à Guillaume et François Marchant, de Salins, par Catherine de Blye, Philibert de La Chambre, Jean Bonjour, de Conliège, écuyer, et Antoinette de La Chambre, 1571 ; — reprise de fief de cette acquisition par Guillaume et François Marchant, 1572 ; — arrêt du parlement de Dole confirmant à Sébastien de Blye le droit de couper bois dans le bois du Sçay de Chalamont, pour lui et ses mercenaires de Boujailles, ainsi qu'il avait été concédé à Bon de Blye, son père, par Louis de Chalon, 1583 ; — dénombrement fourni par Jean Franchet, de Pontarlier, pour ce qu'il tenait du Roi à Boujailles, La Rivière et Chapelle-d'Huin, l'ayant acquis de Guillaume de Chissey, s' de Vannoz, 1584 ; — autre par Simon Marchant, curateur de Sébastien, fils de Bon de Blye, pour fief à Boujailles ; — autre par Guillaume, Antoine et Simon Marchant, de Salins ; — autre par Isabeau d'Amandre, veuve de Josse d'Asuel, s' de Loray ; — visite de la seigneurie de Boujailles et des fours dudit lieu et de Villers- sous-Chalamont, par l'auditeur Poncet Barrillet, écuyer, s' de Bannans, 1599.
- 1B2314** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier, dont 2 cahiers de 23 et 30 feuillets, 1 sceau.  
**1574-1744.** — *Bouligney*. Dénombrement de la terre- d'Amalix, donné par Charles-Henri-Joseph Maire, 1743 ; — autre de la terre de Bouligney par le même, 1744. — *Boulot*. Accensement de l'étang de Vaux et d'un canton de terres au lieu de Boulot, par la communauté au profit de François Rompant, 1574 ; — copies : dénombrement de la chevance et seigneurie de Boulot, donné

au cardinal de Granvelle en qualité d'abbé de Luxeuil, par Gabriel de Diesbach, prieur de Vacluse, chanoine de Besançon, 1577 ; — reconnaissances des mainmortables de la seigneurie dite d'Oiselay, à Boulot, 1604 ; — dénombrement donné à l'abbé de Luxeuil par Pierre Bonvalot, dit de Constable, tenant son droit de feu Gabriel de Diesbach, 1619 ; — autre donné au même abbé par Alexandre Courlet, de Besançon, docteur ès droits, 1684 ; — dénombrement de la hante justice des bois et communaux de Boulot, mouvant de Châtillon-le-Duc, donné au Roi par Claude-François Courlet, 1697.

**1B2315** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 5 cahiers de 24, 14, 10, 20 et 24 feuillets, 2 sceaux.

**1584-1759.** — *Bourbévelle*. Dénombrement des seigneuries de Bourbévelle, Ranzevelle, Corre, Rougemont (en partie), Bonnal, Nant, Purgerot, Port-d'Atelier, Aboncourt, Fouchécourt, Frotey, donné au Roi par Claude de Vy, s<sup>f</sup> de Mailleroncourt-Charrette, 1584 ; — reprise d'un fief à Bourbévelle par Henri de Joinville, s<sup>f</sup> « d'Acraigne au comté de Vaudemont » et de Bourbévelle en partie ; — autre par Antoine d'Orsans, s<sup>f</sup> d'Aynans, Vy-lez-Lure, etc., 1587 ; — vente de portion de seigneurie à Bourbévelle, consentie en faveur d'Antoine d'Orsans, par Claude de Cicon, s<sup>f</sup> de Richécourt, Gevigney, Mercey, Purgerot, chambellan du duc de Lorraine, et Anne d'Achey, sa femme, 1587 (cop.) ; — dénombrement donné au Roi par Antoine d'Orsans ; — autre par Gérard de Thon pour ce qu'il tenait en basse justice à Boujailles et Bousseraucourt, 1619 ; — autre par Antoine de Vy, s<sup>f</sup> de Mailleroncourt, pour Bourbévelle, Corre, Ranzevelle, Purgerot et Genevrey, 1619 ; — autre par Vivant de Fussey, chevalier, baron de Menessert, s<sup>f</sup> de Melay et Bourbévelle en partie, 1627 ; — reprise de Bourbévelle par Claude de Vy, 1628 ; — dénombrement des biens tenus par Claude-Baptiste de Vy, s<sup>f</sup> de Mailleroncourt, acquis des srs de Menessert, Montangon, Grignoncourt et Bresse, 1628 ; — autre par Jean-Georges Aymonnet, s<sup>f</sup> de Contréglise, 1666 ; — arrêt de la Chambre des comptes dans un procès entre Louis Martin et Laurent Vernerey, au sujet du droit de pêche de la Saône attaché à l'acquisition faite par le premier de la terre de Bourbévelle, 1704 ; — dénombrement d'un fief tenu à Bourbévelle et Jonvelle par François Lange, 1736 ; — autre par Jean-Charles Mathelat, 1736 ; — autre par Antoine-Joseph, Simon, Gabriel et Gabrielle Bresson, 1744 ; — vente par Antoine Marin, de Besançon, et Claude-Thérèse Colard, son épouse, à Jean-Baptiste Terrier, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, demeurant à Ranzevelle, de ce qui leur appartenait à Bourbévelle et Ranzevelle, 1739.

**1B2316** (Liasse.) — 24 pièces papier, dont 2 cahiers de 14 et 60 feuillets.

**1523-1769.** — *Bourcia*. Procuration donnée par Claude de Civria, chevalier, s<sup>f</sup> de Bourcia, à Jean de La Thouvière, s<sup>f</sup> d'Écailles, pour reprendre Bourcia du Roi, 1569 ; — dénombrement de la seigneurie, donné en vertu de ce pouvoir, 1570 ; — autre par Gaspard de Civria, s<sup>f</sup> de Bourcia, ladite seigneurie mouvant de Montfleur et d'Andelot, 1584 ; — autre par François de Branges, de Saint-Amour, donné à Jean de Balay, s<sup>f</sup> de Marigna, pour Bourcia et Civria, 1680 ; — autre par le même, donné au prince d'Orange. — *Bourguignon*. Concession de deux foires par Marguerite d'Autriche, sur requête de Guillaume, comte de Furstenberg, au lieu de Bourguignon, 1522 (cop.) ; — requête des officiers du bailliage d'Amont, appuyant auprès du Roi un changement de date des foires ci-dessus, 1558 ; — concession accordée par Philippe II, 1558 (minute) ; — requête relative au rétablissement des vignes de Bourguignon après les guerres, 1646. — *Bousseraucourt*. Reprise par Nicolas de Fontaine, s<sup>f</sup> de Charmoille, 1572 ; — informations faites pour Bousseraucourt et entreprise de juridiction audit lieu par Antoine Goux, substitut du procureur d'office de Jonvelle, 1580 (suivi d'autres procédures) ; — reprise d'une partie du fief de Bousseraucourt (« du conroy »), par Alice de Charmoille, 1581 ; — autre par François de Saint-Martin, procureur de Christophe d'Hennezel, pour la seigneurie de Bousseraucourt (avec dénombrement), 1602 ; — vente de portion de seigneurie faite par Georges Vernerey, s<sup>f</sup> de Montcourt, à Isaac d'Hennezel, écuyer, demeurant à Bousseraucourt, 1680 ; — dénombrement d'un fief donné par Claude-François Brocard, 1737 ; — autre de Nicolas Huot, s<sup>f</sup> de Bousseraucourt, Charmoille, etc., 1762 ; — autre de Jean-Baptiste Thomasset, 1769.

**1B2317** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 2 cahiers de 29 et 26 feuillets.

**1569-1588.** — *Boussières*. Dénombrement donné par Jean-Bonaventure de Salives, mari et procureur d'Antoinette de Seroz, d'un domaine à Boussières, Vorges et Busy, mouvant d'Arguel, 1570 ; — vente de ce domaine par Antoinette de Seroz, dame de Chargey, femme de Jean-Baptiste d'Andelot, à Antoine Pillot, s<sup>f</sup> de Chenecey et Charnay, 1582 ; — reprise de fief donnée au Roi par ce dernier ; — procuration donnée par Guillaume de Vaugrenans, s<sup>f</sup> à Mouchard, à Charles Dupin, s<sup>f</sup> du Fied, pour reprendre du Roi et du s<sup>f</sup> de Monferrand, en son nom, un domaine à Montferrand, Grand fontaine, Chevanney, Mont, Rancenay, Boussières, Vorges, Thoraise, 1583 ; — dénombrement du domaine ci-dessus par le procureur de Guillaume de Vaugrenans, 1584 ; — dénombrement d'un fief sis à Busy, par Marc d'Aigremont, 1584 ; — autre par Antoine Pillot, s<sup>f</sup> de Chenecey ; — autre par Anne de Vers, dame de Busy, femme de Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère ; — autre par Jean Gauthiot, écuyer, s<sup>f</sup> d'Ancier ; — autre par François Belin, écuyer, s<sup>f</sup> à Chenecey, pour fief à Boussières et Vorges, 1588 (avec reprise).

**1B2318** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 13 pièces papier.

**1344-1653.** — *Boursières*. — Dénombrement donné par François Pusel, docteur en droit, avocat fiscal à Luxeuil, comme père de Claude, Anne, Françoise, Jeanne-Baptiste et Catherine Pusel, enfants de feu Béatrix Aymonnet, et

d'Anne Aymonnet, veuve de Jean Chavey, dit Flavigny, de Vesoul, s<sup>fs</sup> et dames de Boursières, 1653. — *Boutavant*. Dénombrement de domaines tenus par Claude Tournond, de Nozeroy, écuyer, et Claude Tournond, son frère, relevant de la seigneurie de Boutavant, appartenant à Antoinette de Chassaut, femme de Jean Gauthiot, s<sup>f</sup> d'Ancier, écuyer, 1584 ; — autre donné au Roi par Jean Gauthiot pour la seigneurie de Boutavant. — *Bouverans*. Vente de terre à Bouverans entre particuliers, 1344 (cop.) ; — copie d'un affranchissement collectif de nombreux mainmortables concédé par Étienne d'Arguel, s<sup>f</sup> de Chenecey en partie, et Jeanne de Longeville, sa mère, 1463, et ratification par Jean de Chalon, prince d'Orange, 1493 ; — déclaration de biens appartenant aux mainmortables affranchis, 1582 ; — confirmation des franchises accordées ci-dessus en faveur de la famille Claudet de Bouverans, 1596 ; — transactions entre particuliers de Bouverans, 1587-1611.

**1B2319** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 12 et 118 feuillets (table en tête, la couverture de parchemin contient un acte de vente passé entre bourgeois de Salins, 1561).

**1560-1563.** — *Bracon*. Reconnaissances (ou rentier) de la seigneurie passées devant le notaire Nicolas Javain, de Salins, à requête de Pierre Patornay, écuyer, receveur de la terre, demandeur, contre : les habitants de Labergement-lez-Salins et divers habitants de Salins et ses abords : Henri Maignin, de Champtave, Claude Jousserand, de « Gaillevost », Jean Roussel, de « Pondhault », Anatoile et Antoine Fobert, d'Ivory, Anatoile Lescuyer, dudit lieu, Claude Sombarde, de Salins ; — fol. 43, lettre ornée ; — fol. 44 ; mandement pour les reconnaissances, décerné par le parlement de Dole, le 26 novembre 1560 ; — fol. 47, v<sup>o</sup>, justice, lods, échutes, cens, « chastrons », amendes, commands, guet, garde du bétail, etc. ; — tenanciers divers : Bernardine de Saint-Moris, veuve d'Antoine de Chavirey, docteur en médecine ; Jean Belin, chanoine de Saint-Anatoile ; — fol. 119 v<sup>o</sup>, bœuf et porc de cour ; — familles David, Guyod- Paillot, Bourdet, Brayet, Picoteaul, Bault dit de Dijon, Doroz, Michel, Belyard, Bouhier, Bonjour, Painchaud, Grillet, Crestin, Rodet, Sachet, Menecard, Guillon, Gagnefin, Boisset, d'Allonval, Nicolet, Baudet, d'Éternoz, Lapye, Bourdet, Nouveau, Moureau, Ferroux, etc., toutes de Salins.

**1B2320** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 138 feuillets.

**1560-1563.** — *Bracon*. Rentier de la seigneurie (double du précédent).

**1B2321** (Liasse.) — 41 pièces papier, dont 10 cahiers de 4, 4, 6, 6, 3, 3, 4, 6, 27 et 3 feuillets.

**1499-1644.** — *Bracon*. Requête présentée au Roi par Claude Moreau, boucher, pour être admis à la bourgeoisie de Bracon, 1565 ; — autre du même demandant l'accensement d'un terrain entre la Furieuse et le couvent des Cordeliers de Salins ; — information secrète des officiers de la châtellenie de Bracon sur les requêtes ci-dessus ; — rapport à la duchesse de Parme, par les mêmes ; — concession à Claude Moreau de la bourgeoisie et de l'accensement demandés, 1566 (minutes) ; — abornement des prés domaniaux par Guillaume de Hainaut, auditeur en la Chambre des comptes, 1572 ; — commission de capitaine de Bracon, accordée par Philippe II à Henri de Saint-Moris, remplaçant Philibert de Vautravers « pour son grand eaige et indisposition de sa personne, » 1580 (cop.) ; — visite de l'artillerie de Bracon « treize pièces tant bastons à crot que mortiers de fert toutes démontées et la plupart cassées ; » — édit royal supprimant la justice de Bracon, et défendant de prendre possession d'aucun bénéfice ecclésiastique sans lettre d'attache du Parlement, 1586 (cop.) ; — requête du tabellion Pierre Vauldry et consorts au sujet des fermes de la scribe de Bracon, 1587 ; — adjudication de réparations au château par les soins de Henri de Saint-Moris, 1590 ; — quittances et mémoires d'ouvriers, 1590-1591 ; — comptes et mémoire du capitaine châtelain, vers 1597 ; — procès-verbal des « ruines nouvellement survenues » à Bracon, 1605 ; — abornement de prés domaniaux, 1613 ; — difficultés relatives à la disparition de pièces d'artillerie, cloche, etc., entre les fiscaux et le capitaine Henri de Saint-Moris, 1614-1615 ; — procès-verbal détaillé de l'état de ruine du château, fait par ordre du Parlement par les officiers fiscaux de Salins, Gui Mathieu et Claude Moutenet, 1615 ; — tout est en ruine, tours, murailles, remparts, bâtiments et édifices, sauf un corps de logis regardant le Bourg-Dessus de Salins ; une grande salle, une chambre et une cuisine, résidence fort incommode du châtelain ; — on y avait mis garnison en 1595, lors de l'invasion lorraine ; « audit chasteau [il y avait] la chambre que l'on disoit la chambre de Monsieur saint Claude et en laquelle il print naissance.... bien voisinne du donjon, de la longueur et largeur d'environ douze pas, y ayant remarqué quelques endroits de la muraille dorez et embelliz d'images à plaie peinture, » détruite vers 1585 ; en 1595 arriva un ordre du comte de Fuentes adressé au connétable de Castille, « il fait démolir les chasteaux de Valampolières, Montrond, Montrivey, Mirebault et aultres, mais il ne fut toucher à celuy dud. Bracon, parce que le temps n'en donna le loisir ; » — enlèvement de matériaux à Bracon par le docteur Cécile, de Salins, vers 1615 ; — reconnaissance de cens à Bracon par Philippe Vermet, de Salins, 1625 ; — amodiation de la seigneurie par Claude Bled, le jeune, 1632 ; — accensements et amodiations de pièces de terre à divers, 1644.

**1B2322** (Registre.) — Papier, in-4<sup>o</sup>, de 52 feuillets (couverture parchemin, acte notarié de 1545 concernant la famille Udressier de Salins).

**1599-1625.** — *Bracon*. Rentier de la seigneurie contenant les reconnaissances d'Ivory, Chilly, Onay, Écleux et les droits généraux ou particuliers appartenant au *Domaine*. — Tenanciers : Marguerite Menecard, Nicolas Garnier, tanneur, Humbert Sombarde, cordonnier, Guiette Proudhon, Pierre Noiron, orfèvre, Pierre Flury, boulanger, Antoine Bousson, Étienne Fourel, tous de Salins, etc. Roi contre la prétention des habitants de Montmirey d'emboucher porcs dans sa forêt d'Escley et d'y prendre et couper bois, 1584 ; — octroi de ce droit au profit du s<sup>f</sup> de Chassoy, outre la haute justice à lui concédée précédemment ; — dénombrement des

droits possédés à Brans par Joseph de Vaux, s<sup>f</sup> de Marnoz et Brans, 1689.

- 1B2329** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 1 registre in-4° de 4 et 112 feuillets (dont la couverture parchemin est un traité de mariage de 1559 passé entre habitants de Châtenois-lez-Dole et Dole), et 2 cahiers de 6 et 9 feuillets.  
**1576-1577.** — *Brans*. Copie de patentes de Philippe II, accensant aux habitants de Brans 94 journaux de terre sur le territoire de Brans, 1576 ; — répertoire des reconnaissances de Brans, 18 mai 1577 : — « les reconnoissances de ceulx qu'ils tiennent de l'accenssissement de Rotoz, territoire de Bran, 10 septembre 1577 ; » — tenanciers : Jean Chaucouvert, Jacques Robert, Claude Perrot, Claudine Perrot, Jacques Masson, Jean Girard, Girard Girard, Marguerite Sergentot, Jean Bartholomot, Michel et Pierre Bongarçon, Richard Grillot, Pierre Grillot, Pierre Poncelin, Claude Huilier, Claudine Perreney, etc.
- 1B2323** (Registre.) — Papier, in-4°, de 63 feuillets.  
**1599-1625.** — *Bracon*. Rentier de la seigneurie (douille du précédent).
- 1B2324** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 54 feuillets.  
**1626.** — *Bracon*. « Manuel incorporé des censes et revenus dépendant de la seigneurie de Bracon appartenant à Leurs Altesses Sérénissimes, faict à la part de maistre Jehan Thiebault, son admodiateur pour les années 1618- 1628. »
- 1B2325** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 127 feuillets.  
**1626.** — *Bracon*. Manuel des cens de la seigneurie (double du précédent).
- 1B2326** (Registre.) — Papier, in-4°, de 5 et 110 feuillets. (Répertoire fol. I-V BIS.)  
**1661-1690.** — *Bracon*. Manuel des cens et redevances de la seigneurie. Tenanciers : Antoine Petitjean et Jean Poncheux, échevins, et au nom de la communauté d'Ivory, 1661 ; — Claude Duboz et Louis Perraud, échevin et juré de Chilly : — les habitants d'Écleux, 1663 ; — Marc Pecquin, de Villers-Farlay ; — Henri Champon, échevin de Lahergement-lez-Thézy ; — Claude Murrelet, de Salins, tanneur ; — Pierre-Antoine Chambain, orfèvre ; — Pierre François Pourcelet, boulanger ; — Poncet Rey, taillandier ; — Claude Bonzon, boulanger ; — Jean-Baptiste Maistre, marchand ; — Adrien François, marchand ; — Symon Marchant, apothicaire ; — Claudine Poutier, veuve de Guillaume Tramu, procureur-syndic ; — Pierre Dey, vigneron ; — Pierre Mathieu, potier d'étain ; — Jean Marmet le vieux, marchand ; — Jean Bondieu, docteur en médecine, fils de Pierre Vauldry ; — Charles Poutier, docteur en droit ; — Jean-Claude Cécille ; — Étienne Patouillet, marchand ; — Pierre Merceret dit Gallass, maçon, 1664 ; — Henri Martin, docteur en droit ; — le R. P. Antoine David, s<sup>f</sup> de Prépavin, de l'Oratoire ; — Pierre Saquenev, marchand ; — Anne Tramu, femme de François Huguenet, 1690 ; — Simon Thouverey, maître chirurgien ; — Denis Donat ; — Éléonor Marchant, écuyer.
- 1B2327** (Liasse.) — 27 pièces papier, dont 14 cahiers de 4, 3, 19, 40, 9, 4, 4, 9, 9, 3, 8, 4, 3 et 3 feuillets.  
**1681-1747.** — *Bracon*. Arrêts rendus par la Chambre des comptes accordant à Anne Delagrange l'enregistrement des patentes et arrêts du Conseil qui lui accordaient la jouissance cinquantenaire de la terre de Bracon, 1688- 1689 ; — autre arrêt ordonnant de rectifier le rentier de Bracon, à requête des officiers municipaux de Salins, 1690 ; — autre ordonnant aux particuliers de faire reconnaissance des droits et redevances envers la seigneurie, 1690 ; — autre commettant un receveur à percevoir les revenus seigneuriaux, 1711 ; — autre ordonnant placards et affiches pour le surhaussement d'un droit de retenue sur l'achat de vignes et verger fait à Bracon par Anne-Baptiste Gaillard, veuve de Simon Girard, de Salins, 1737 ; — arrêt défendant l'établissement d'un sentier dans le grand verger appartenant au Roi, 1746 , — autre relatif à un droit de 12 châtrons (moutons) gras et douze chars de paille dus au Roi par les propriétaires de la grange de Charnay, 1746 ; — autre relatif à la redevance en paille de la Grange Pariault, 1747.
- 1B2328** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 20 pièces papier, dont 1 cahier de 2 et 55 feuillets, † sceaux.  
**1524-1752.** — *Brainans*. Dénombrements donnés par Antoine-Ignace Froissard, pour le quart de la seigneurie, 1698 ; — par François Bouhélier, s<sup>f</sup> du Viseney, Brainans, etc., 1701 ; — par Claude-Charles Moréal de Grozon, s<sup>f</sup> de Brevans, conseiller-maître à la Chambre des comptes, 1752. — *Branges*. Procès-verbal du s<sup>f</sup> Fyot, s<sup>f</sup> de Barain, touchant l'adjudication des terres de Branges, Ruffey et Savigny, au profit de René d'Amoncourt et de Pierrette- Edmonde de la Chambre, sa femme, 1616. — *Brans*. Reconnaissances de la seigneurie (table en tête) ; tenanciers : Jacques Chacouvert, Bertrand Billaud, Denis Boydet, Jean Touchet, Jean Vaillard le vieux, Jean Grillot le jeune, Jean Bernard, Pierre Rueillier, Guillaume Rueillier, Jean Masson, Antoine et Quentin Bonvalot, Claude Picard ; Claude de Chassey, messire Gui Droz, Jean Bauldot, chapelain de Brans, etc., 1524 ; — accensement du bois des Roussenières, près Rothoz, contenant 10 journaux, fait aux habitants de Brans par le Roi, pour y créer des vignes, 1563 ; — autre accensement au profit de la même communauté, 1573 ; — arpentement fait par autorité de la Chambre des pièces de terre accensées aux habitants de Brans, 1576 ; — reprise de la seigneurie de Brans, par Benoît Charreton, sr de Chassey, 1580 ; — réclamations du même auprès du Roi contre la prétention des habitants de Montmirey d'emboucher porcs dans sa forêt d'Esclév et d'y prendre et couper bois, 1584 : — octroi de ce droit au profit du sr de Chassey, outre la haute justice à lui concédée précédemment ; — dénombrement des droits possédés à Brans par Joseph de Vaux, sr de Marnoz et Brans, 1689.

- 1B2329** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 1 registre in-4° de 4 et 112 feuillets (dont la couverture parchemin est un traité de mariage de 1559 passé entre habitants de Châtenois-lez-Dole et Dole), et 2 cahiers de 6 et 9 feuillets.  
**15 96-15 99.** — *Brans*. Copie de patentes de Philippe II, accensani aux habitants de Brans 94 journaux de terre sur le territoire de Brans, -1376 ; — répertoire des reconnaissances de Brans, 18 mai 1577 : — « les recongnissances de ceulx qu'ils tiennent de l'accensissement de Rotoz, territoire de Bran, 10 septembre 1577 ; » —tenanciers : Jean Chau- couvert, Jacques Robert, Claude Perrot, Claudine Perrot, Jacques Masson, Jean Girard, Girard Girard, Marguerite Sergentot, Jean Bartholomot, Michel et Pierre Bongarçon, Richard Grillot, Pierre Grillât, Pierre Poncelin, Claude Huilier, Claudine Perreney, etc.
- 1B2330** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 5 cahiers de 15, 22, 25, 30 et 76 feuillets.  
**1462-1677.** — Extraits du terrier de Brans, 1462- 1575 ; — « adjuistance au volume [du terrier] de Brans, 1577 (couverture parchemin, contenant un acte de vente passé entre bourgeois de Saint-Aubin, 1513) ; — autre supplément du terrier et des reconnaissances de Brans, 1577 ; — dénombrement des seigneuries et biens appartenant à Jean Charreton, Henriette d'Aentz, sa mère, veuve de Benoit Charreton, Charlotte et Anne Charreton, ses sœurs, 1619 ; — autre par Joachim de Vaux, s<sup>f</sup> de Marnoz et Brans, 1657 ; — autre par le même, 1677.
- 1B2331** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 31 pièces papier, dont 1 cahier de 20 feuillets.  
**1385-1787.** — *Brèves*. Patentes (avec requête jointe) permettant à Simon Coulon, s<sup>f</sup> de la Buchille, d'ériger un pigeonnier en sa maison de Brères-Dessous, 1577. — *La Bretenière-lez-Dole*. Reprise de fief par Philippe Benoit, fils et procureur de Marin Benoit, procureur général au Parlement, d'un fief à la Bretenière et Moilles de Cinq Cens, 1570 ; — dénombrement du même fief par Philippe Benoit et Désirée Benoit, sa sœur, 1584 ; — autre par Henri Benoit, s<sup>f</sup> de la Bretenière, tant en son nom que comme oncle tuteur de Nicolas, Geneviève, Anne-Bapliste et Anne-Claude Benoit, enfants de feu Marin Benoit, 1619. — *Breuches*. Dénombrement de Breuches, La Lantenne, Rignovelle, Annegray, Fresse, Villecourt, Saint-Germain et Quers, donné au duc Philippe le Hardi par Didier de Montureux, chevalier, 1385 ; — jugement de la gruerie siégeant à Faucogney, contre Colin, Thiennot et Jean Greau, en paiement de cens pour le moulin de Breuches, 1565 ; — requête en accensement de bois audit territoire par Jean Bisot et Pâris-Henrion, de Faucogney, 1572 ; — vente des bois de Breuches par Pâris La Noire, procureur de la gruerie de Faucogney, et Jacques Ogier, commis de Louis Renard, trésorier de Vesoul, receveur de Faucogney, 1573. — *Breuchotte*. Reconnaissance du moulin par Albin d'Adelans, de Breuchotte, et sa femme, 1615. — *Breurey-lez-Faverney*. Reprise de fief de la seigneurie de Breurey par le procureur de Guillaume Lulier, mari de Jeanne Sonnet, 1577 ; — Patentes de Philippe II, créant des foires à Breurey, à requête de Louise et Claire d'Andelot, filles de feu Gaspard d'Andelot, s<sup>f</sup> de Chemilly, 1583 (requête jointe à la minute) ; — dénombrement donné au parlement de Besançon par François Gabriel, marquis de Chapuis, s<sup>f</sup> de Rosières, Breurey-lez-Faverney, etc., 1787. — *Brevans*. Reprise de la seigneurie par René Perrot, de Dole, docteur en médecine, 1554 ; — autre par Jean d'Achey, 1561 ; — autre par Nicolas de Watteville, 1571 ; — autre par Luc Chaillot, s<sup>f</sup> de Montcourt, conseiller au Parlement, 1576 (achat par le même de Nicolas de Watteville) ; — dénombrement de la seigneurie de Brevans, donné par Nicolas de Watteville, 1584 ; — patentes confirmant l'affranchissement de terres achetées audit lieu par Nicolas Barrillet, 1596 (min.) ; — dénombrement donné par l'intendant de Pierre, baron de Watteville, 1620 ; — reprise par Louis Pétrety, s<sup>f</sup> de Champ- vans, 1629 (vente par le baron de Watteville audit Pétrety).
- 1B2332** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, dont 1 cahier de 16 feuillets, 8 pièces papier.  
**1524-1770.** — *Broissia*. Patentes de Marguerite d'Autriche, donnant à Pierre de Marnix et à sa femme Constance la seigneurie de Broissia, échute du bâtard Béraud d'Andelot, 1528 (cop.) ; — confirmation par Charles Quint, 1531 (cop.) ; — dénombrement du marquisat de Broissia, donné par Jean-Claude Boissard : villages de Montagna, Annoire, Noir, Saussois, Villengrette, Chermonay, La Bretenière, 1697. — *Brotte-lez-Luxeuil*. Accensement du bois de Chauderon aux habitants de Brotte, par la Chambre des comptes, 1564 ; — procuration des habitants pour contracter cet accensement (original et copie du traité). — *Brotte-lez-Ray*. Dénombrement des biens acquis au décret de François de Lassaut, par Lionel Petit, de Gray, 1683. — *Brussey*. Dénombrement (par extrait) de la seigneurie donné par Jean de Bauffremont, s<sup>f</sup> de Clairvaux [1585]. — *La Bruyère*. Permission de construire un moulin, donnée à Simon et Bastien Laudeux par les officiers du comté, 1524 ; — déclaration de reprise des moulins donnée au tabellion de Faucogney par Jean Morel, de La Bruyère, 1615. — *La Buchille*. Dénombrement donné par Lupicin Menetrier, de Montmorot, 1770.
- 1B2333** (Registre.) — Papier, in-folio, de 34 feuillets.  
**1584.** — *Buffard et Chissey*. « Dénombrement donné à Sa Majesté par noble seigneur François de Gorrevod, visconte de Salins, baron et s<sup>f</sup> de Courcondray, Chissey, etc., de la ville, terre et seignorie de Chissey, du fied de Sa Majesté à cause de son conté de Bourgogne, 6 novembre 1577 — Signe patibulaire à Chissey, lieu dit fin d'Amont, fol. 2 v° ; — dépendances : Chissey, Lielle, Bufiard, Germigney, Châtelay, Arc-et-Senans et Champagne ; — droit de vanne et écluse sur la Loue, fol. 5 ; — Buffard, fol. 21 ; cens de cire, fol. 32.
- 1B2334** (Liasse.) — 26 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 27 feuillets.  
**1252-1777.** — *Buffard*. Approbation par la Chambre des comptes de l'achat d'un moulin sis à Buffard, fait par Jacques Chevalier,

du dit lieu, 1578 ; — patentes royales confirmant l'accensement du moulin de Buffard consenti en faveur de Jacques Chevalier, 1582 (min. et requête). — *Buffignécourt*. Dénombrement des seigneuries et chevances de Buffignécourt et Contréglise, donné par Claudine Guillet, dame desdits lieux, 1584 ; — autre avec reprise de fief par Bonaventure de Jacquelin, s<sup>f</sup> de Jasney, Montureux, etc., 1596 ; — sentence du juge de Buffignécourt (constitué par Desle d'Aubonne, femme de Jean Ferlin) condamnant certains particuliers à solder le droit de lance dû pour formariage au seigneur, soit 5 sous de principal, outre 60 sous d'amende pour le cas particulier, 1596 ; — reprise de fief par Claudine de Jacquelin, 1603 ; — dénombrement de la seigneurie par elle acquise de Pierre du Houx et Nicole Mercier, sa femme, donné par Jeanne de Charmoille, mère de Charles de Conflans, 1634. — *Buillon*. Donation de l'usage dans ses bois du Jura faite par Jean de Chalon à l'abbaye de Buillon, ordre de Cîteaux, pour le repos de l'âme d'Élisabeth de Courtenay, sa femme, 1252 (2 cop.). — Bulle. Patentes portant échange entre le Roi et Nicolas Barrillet de la justice de Bulle, moyenne et basse, donnée à ce dernier en retour de rentes sur la saunerie de Salins, 1593 (min.). — *Burgille-lez-Marnay*. Reprise par le procureur de Gabriel de Ferrières, écuyer, docteur en droit, 1558 (procuracion jointe) ; — dénombrement de la seigneurie, donné par Christophe de Maizières, écuyer, s<sup>f</sup> dudit lieu, 1584 ; — affranchissement d'une chevance sise à Burgille par le Roi, en faveur de Jean Morelot, 1593 ; — dénombrement de la seigneurie, par Sébastienne-Antoinette Genty, autorisée de son tuteur et curateur, Pierre Viotte (elle était fille de Nicolas Genty, conseiller au magistrat de Besançon et de Marguerite Verdy), 1777.

**1B2335** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 17 pièces papier.

**1455-1723.** — *Bussières*. Dénombrement donné par Antoine de La Chassagne, écuyer, pour ses sujets de Bussières, son moulin assis sur la chaussée de l'étang, etc., au duc de Philippe le Bon, 1455 ; vente des seigneuries de Maizières, Recologne, Boul et Bussières, par Jean d'Achey, écuyer, s<sup>f</sup> de Thoraise, à Nicolas Perrenot, s<sup>f</sup> de Granvelle, et Nicole Bonvalot, sa femme, 1533 (cop.) ; — dénombrement par Pierre de Constable, s<sup>f</sup> de Boulot, 1610 ; — reprise par le même ; — dénombrement par Charles Mareschal, cogouverneur de Besançon, 1625 ; — autre par Joseph Varin, s<sup>f</sup> de Noidans, 1688 ; — autre par Pierre-François Ramel, s<sup>f</sup> dudit lieu, 1723. — *Buthiers*. Confiscation d'une pièce de pré sise audit lieu, par ordre de Jean Pernot, procureur du duc au bailliage d'Amont, pour hommage non fait par Étienne de Boujailles, demeurant à Salins, 1455 ; — vente de sa chevance de Buthiers, par Étienne d'Épenoy, écuyer, à Claude de Scey, s<sup>f</sup> de Maillot et Buthiers, 1557 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Claude de Scey (avec reprise) ; — autre par Pierre de Scey, pour Buthiers, Bonnay, Cromary et Perrouse, 1584 ; — autre par Claude-Louis, comte de Scey-Montbéliard, pour les terres et seigneuries de Buthiers, Bonnay, Perrouse, Voray, Mérey, Vieilley et Bussières, 1714 ; — patentes royales confirmant une donation faite par Pierre de Scey, en faveur de Jean Maillot, d'une maison avec dépendances, mouvant de la terre de Buthiers, 1579.

**1B2336** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 29 pièces papier, 1 sceau.

**1544-1719.** — *Buvilly*. Accensement de quatre journaux de terre « en Champ Paloux » à Étienne Baul, de Buvilly, 1544 ; — procès au sujet de cette pièce de terre entre Pierre Patornay, écuyer, trésorier de Dole, représenté par son procureur Jean Boyvin, et les héritiers d'Aimé Moinne et de Jean Duley, 1567 ; — patentes de Philippe II concédant aux habitants de Buvilly le droit de chasser toutes bêtes sauvages pour sauvegarder leurs récoltes, 1582 ; — accensement du four banal par le roi aux habitants du lieu, 1584 ; — permission concédée à Pierre Le Moinne, de Buvilly, de construire moulins à eau et à vent audit lieu, par le roi d'Espagne, 1585 (min.) ; — requêtes diverses en matière domaniale (v. 1590) ; — ventes d'immeubles de particulier à particulier (1589-1596) ; — concession du droit de pâture dans les communaux de Poligny, faite par Philippe III aux habitants de Buvilly, 1622 ; — dénombrement des justices de Buvilly et Grozon donné au Roi par Antoine Moréal, de Dole, receveur des bois de la maîtrise des Eaux et Forêts de cette ville, 1719. — *By*. Dénombrement de la seigneurie donné par Jeanne de Richardot et Catherine de Bruges dite de la Baume, 1621 ; — autre par Hugues Billard, écuyer, s<sup>f</sup> de Raze, 1683 ; — *Byans*. Procuracion pour rendre hommage de la seigneurie de Byans, donnée à Jean de La Rochelle, Jean Bonaventure de Salins et Jacques de Montrichier par Philippe de Champagne, écuyer, 1569 ; — dénombrement de la même seigneurie par le même, 1584 ; — autorisation de vendre la tonduie du bois mort et mort bois sur le territoire, accordée aux habitants de Byans par la Chambre des comptes, 1588.

**1B2337** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 1 cahier de 49 feuillets.

**1534-1628.** — *Byarne*. Dénombrement de la seigneurie de Byarne donné aux s<sup>ss</sup> de Rochefort, Philibert de Châteaueux, s<sup>f</sup> de Verjon, et Marie de Chalant, sa femme, par Jacques Jouffroy, s<sup>f</sup> de Marchaux et de Byarne en partie, 1534 (ce cahier est couvert d'un parchemin contenant une sentence en matière de testament entre particuliers de Vuillafans, rendue par l'archidiacre de Besançon, 1527) ; — patentes royales confirmant l'affranchissement de Crespin Clerget, de Byarne, 1581 ; — dénombrement de la seigneurie par Isabeau de Jouffroy, veuve d'Étienne de Bernault, sr de Châtenois et Falletans, 1584 ; — autre par Lyonnet Laborey, écuyer, s<sup>f</sup> de Byarne et d'Authume, tant en son nom qu'en celui de Guillemette Bernard, sa femme, 1619 ; — reprise de fief par le même, 1628 ; — dénombrement de la part de seigneurie acquise par la même au décret d'Alexandre de Couthier, 1628.

**1B2338** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier, dont 2 cahiers de 16 et 13 feuillets, 1 sceau.

**1499-1770.** — *Cemboing*. Guillaume de Neuchâtel, s<sup>f</sup> de Montrond, lieutenant général de l'archiduc au comté de Bourgogne, permet à Jean de Ville, écuyer, s<sup>f</sup> de Saint-Remy, de prendre possession de la seigneurie de Cemboing par lui acquise de Jeanne d'Amas, femme de Jean de Lestrac, chevalier, 1499 ; dénombrement de la seigneurie par Jean Marmier, chevalier, s<sup>f</sup> de Gâtey,

1584 ; — reprise du four de Cemboing par Marc de Cult, procureur de son frère Christophe de Cult (procuration jointe), 1605 ; — dénombrement par Christophe de Cult, 1606 ; — reprise de la seigneurie par le même, 1612 ; — dénombrement du même, 1613 ; — extrait des reconnaissances générales faites au profit du roi par les habitants, 1636 ; — publication du dénombrement donné par Nicolas de Serrey, s<sup>f</sup> de Cemboing, et texte de ce dénombrement, 1769-1770. — *Cendrecourt*. Dénombrement par Catherine de Cendrecourt, veuve de Christophe de Ligniville, chevalier de l'ordre du Roi de France et conseiller du duc de Lorraine, de la seigneurie de Cendrecourt mouvante de Jonvelle, 1584 ; — reprise de fief par François de Saint-Martin, s<sup>f</sup> de Montureux et Cendrecourt, et Hélène de Constable, sa femme, tant en leur nom que comme procureurs de Fernand d'Esprels, baron et s<sup>f</sup> de Courcelles, et de Jeanne de Thomassin, sa femme, 1604 (procuration jointe) ; — dénombrement par les mêmes : « chasteau et maison forte assise aud Cendrecourt, grange, estallerie, etc. », 1604 ; — autre de biens féodaux tenus par Jean Besancenot, 1621 ; — autre de Lironcourt (détaché de Cendrecourt) par Gabriel Thiébaud de Brion, de Mauvage en Barrois, lieutenant au régiment de Villeroy, 1686. — *Cendrey*. Dénombrement de la seigneurie donné pour moitié chacun, par Hugues de Sagey, s<sup>f</sup> de Pierrefontaine, et par Antoine-Claude-François et Antoine-François de Pillot, s<sup>f</sup> de Magny-Châtelard, 1652 ; — autre par Claude Franchet, de Besançon, 1662. — *Censeau*. Minute d'arrêt ordonnant délimitation entre les territoires de Cuvier, Censeau, Plenise, Grangettes et Esserval, 1699 ; — procès-verbaux d'experts en même matière ; — transaction sur procès entre les habitants de Cuvier et ceux de Censeau devant le notaire Panel, 1737.

**1B2339** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 19 pièces papier, dont 3 cahiers de 19, 13 et 11 feuillets, 2 sceaux.

**1569-1785.** — *Cernans*. Procédures entre Claude Gérard, amodiateur de la seigneurie de Sainte-Anne, et Hugues Roussel dit Burret, de Cernans, défendeur en matière de redevances, 1626. — *Cerre-les-Noroy*. Dénombrement de la moitié de la seigneurie par Jean Marmier, s<sup>f</sup> de Gâtey, 1584 ; — autre de Cerre et Neurey, par Adrien de Salins et Anne de Salives, dame de Chargey ; — vente de partie de la seigneurie par Anne de Salives, dame de Chargey et Angirey, femme de Philibert de Coligny, sr de Bouhans et Laiz, Cressia, Beaufort, etc., à Adrien de Salives, s<sup>f</sup> de Cuse, Montjustin, etc., 1590 ; — reprise par ce dernier, 1591 ; — autre par Marc de Salives, 1602 (avec dénombrement annexé) ; — autre dénombrement par le même, 1620. — *Cesancey*. Dénombrement de la terre de Cesancey, mouvante de Saint-Laurent de la Roche, par Claude de Ray, mari d'Anne de Vaudrey, dame dudit lieu, 1559 ; — permission de créer un moulin sur un héritage lui appartenant à Cesancey, accordée à Benoit Charretton par Philippe II, 1585 (requête et information jointes). — *Cessey*. Accensement perpétuel du bois de La Faye, territoire de Cessey, accordé par la Chambre à Jacques Jacquinet, 1590 ; — arrêt de la Chambre envoyant en possession du four banal de Cessey acquis des commissaires généraux, Pierre Coudry, de Lavans, 1688 ; — dénombrement de la seigneurie par Georges Bizot, 1720 ; — acquisition de la terre par Pierre-Dominique et Pierre-Joseph Duval, de Denis Bizot et Félicité Daumont, son épouse, 1756 ; — dénombrement par les mêmes, 1757.

**1B2340** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier, dont 2 cahiers de chacun 9 feuillets, 2 sceaux.

**1558-1685.** — *Chaffois*. Dénombrement d'un fief à Chaffois mouvant d'Usier, donné au Roi par Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, 1621 (reprise de ce fief acquis par l'archevêque du comte de Cantecroix et de de Falletans, sa femme). — *Chalain*. Dénombrement donné par Philibert de Chissey, chevalier, s<sup>f</sup> de Chalain, La Villette, Viremont, etc., 1584 ; — procuration pour reprendre en fief la terre de Chalain, donnée à Antoine de Maigret, s<sup>f</sup> de la Pinodière, par Hélène de La Villette, femme de Philibert de Chissey, s<sup>f</sup> de Chalain, capitaine de Bletterans, 1585. — *Chalamont*. Procédures devant Jean de Poupet, bailli d'Aval, touchant les bois de Chalamont dépendant de la maison de Chalon, 1558-1559 ; — accensements et procédures pour divers particuliers, 1534-1596 ; — requête présentée à la Chambre par Anatoile Roly, de Boujailles, amodiateur de la seigneurie, demandant dispense de payer le prix de son amodiation pour l'année 1595, attendu l'invasion des Lorrains, les levées de gens de guerre, les frais de garde du château Sainte-Anne, etc., 1596 ; — dénombrement de la terre de Chalamont par Jean de Gand de Mérode, 1685.

**1B2341** (Liasse.) — 27 pièces papier, dont 17 cahiers de 12, 10, 4, 4, 4, 4, 12, 1, 10, 9, 7, 9, 4, 1, 5 et 10 feuillets.

**1574-1598.** — *Chalamont*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie : 1574. Lods des actes reçus par Louis Regnault, de la Chapelle-d'Huin, notaire ; familles Vuydepot, Perroz, Faiget, Fatelley, Charnier, de Levier et la Chapelle-d'Huin ; Nicolas Faiget, curé de Levier ; — 1575, actes reçus par Jean et Hugues Perrier, de Courvières, notaires à Boujailles, Villers-sous-Chalamont, etc. ; sceau des lettres fait à Villers, le 29 décembre, par les officiers de la seigneurie ; — 1581, familles Vicair, de Commenailles, Baverel, de Boujailles, Roche, de Courvières, Bonvalet, de Boujailles, Girardet et Bouy, du même lieu ; — 1585, familles. Liéjon, de Levier, Claudet, de Bouverans, Ratte, de Sombacourt ; — 1587, familles Richardet, Passard, Corvoisier, Vagne, Robin, de Villers-sous-Chalamont, — 1589-91, actes reçus par Anatoile Roly, tabellion de la seigneurie ; — 1592, familles Darlin, Mynnerot, Ventier, Rebillot, Rolet, de Boujailles ; — ventes de la seigneurie à Chapelle-d'Huin ; — 1595, contrôle des actes devant lods au Roi et à l'abbé de Goailles, seigneur de Villers ; — 1598, familles Barthet, Moreaul, Darçon, Bon, Marlin, de Boujailles, Paillard et de Bonnevaux.

**1B2342** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 16 et 109 feuillets, 1 sceau.

**1569-1591.** *Chalèze*. Dénombrement d'un fief mouvant de Montfaucon, acquis de Simon de Chantrans, co-seigneur à Naisey, par Jean Saulget, citoyen de Besançon, 1569 ; — reprise de fief de quatre ménages mainmortables par Louis de La Tour, s<sup>f</sup> de

Mondon, Beure, etc., 1570 (procuration) ; — autre par Hugues Franchet, écuyer, tant pour lui que pour Marc et Étienne, ses frères, pour le quart du four de Chalèze, 1579 ; — dénombrement d'une seigneurie tenue par François de La Tour Saint-Quentin, 1584 ; — autre pour la chevance tenue par Pierre, Hugues et Étienne Fauche, écuyers ; — reprise de biens et droits féodaux par Jean d'Anvers et Claudine de La Tour, sa femme, 1591 (cession de sa part de seigneurie audit Jean d'Anvers et à sa femme par François de La Tour Saint-Quentin, s<sup>f</sup> de Miserey, Trepot, etc., 1591 (acte passé devant le notaire Jean Bonnet le Jeune). — *Chalezeule*. Dénombrements de la seigneurie donnés par Gérard de Watteville, s<sup>f</sup> d'Usier, Leugney, Loray, Belmont et de Chalezeule, 1569 et 1584 ; — dans ce dernier dénombrement sont compris deux dénombrements partiels de la même seigneurie donnés à Gérard de Watteville par Nicolas de Walteville, son frère, et Jean de Cléron, seigneur en partie de Vuillafans, 1584.

**1B2343** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 7 et 5 feuillets, 1 sceau.

**1569-1770.** — *Châlonvillars*. Arrêt de la Chambre rendu au profit des habitants, ordonnant que les étangs contentieux entre cette commune et celle de Mandrevillars seraient inscrits en totalité sur les rôles de cette dernière, 1770. — *Chambéria*. Dénombrement de la seigneurie, mouvante d'Orgelet, donné au Roi par Claude de Binans, chevalier, 1585 ; — autre par Guillaume de Binans, 1620. — *Chamblay*. Minute de patentes confirmant un échange d'héritages entre Nicolas Ventrailon et Nicolas Fauche, 1597 (requêtes et correspondance préliminaires adressées au conseil privé). — *Chambornay-lez-Pin*. Reconnaissance d'un cens de 100 sous au profit du Roi à cause de Châtillon-le-Duc par Jean Vuilleminot, de Broye, et Hugues Tisserand, d'Oyrières, meuniers à Chambornay, 1567 ; — dénombrement de la seigneurie, donné à la Chambre par Antoine d'Hennezel, s<sup>f</sup> de Chaux, Boulton, etc., 1698 (publication jointe).

**1B2344** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier, dont 3 cahiers de 82, 18 et 30 feuillets, 1 sceau.

**1584-1756.** — *Champagne*. Dénombrement de la seigneurie par François de Champagne, 1584 ; — autre d'une partie de la seigneurie par Louise de Champagne, femme de Gérard de Thon, 1619 ; — autre de la moitié de la seigneurie par Philippe-Louis de Champagne ; — autre d'un quart, par Marguerite de Champagne, veuve de Guillaume de Darbonnay ; — autre par Louis de Guyerche de Grozon, chevalier, s<sup>f</sup> d'Andelot, Chevigny, Vuillafans en partie ; acquéreur du quart de la seigneurie de Champagne, de Gérard de Thou (procuration et reprise jointes), 1626 ; — autre d'un quart de seigneurie (acquis de Claude-Antoine de Darbonnay), par Jean Marrelet, de Salins, 1629 (acquisition jointe et reprise) ; — autre d'un quart (acquis de Margilier Marrelet), par Jacques-François Bancenel, s<sup>f</sup> de Déservillers, 1664 ; — autre par Charles-François et Pierre-Prospér Colin, seigneurs pour moitié, 1686 ; — reprise de fief d'une portion de seigneurie par Jeau-Claude Quinot, de Dole, procureur d'Alexandre Bancenel, s<sup>f</sup> de Myon et Champagne, 1693 (dénombrement joint) ; — autre dénombrement de seigneurie à Champagne, Montigny, La Loye, Augerans et Goux, par Philippe-Emmanuel Colin, 1728 ; — procédures, descente de lieux par la Chambre, sur ce que Philippe-Emmanuel Colin avait, sans permission, construit un moulin sur le territoire de Champagny, 1756.

**1B2345** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 29 pièces papier, 1 sceau.

**1572-1764.** — *Champagney*. Échange de terres entre Nicole Courdier, fille de Jacques et Claude Boillez, dudit lieu, 1578. — *Champagnole*. Accensements et requêtes en accensements de terres domaniales, 1572-1584 ; — dénombrement de biens féodaux tenus à Champagnole, mouvant de Montrivel, par Denis et Pierre de Blye, écuyers, 1584 ; — permission d'élever un colombier à Champagnole, accordée par le Roi à Philibert Serval, receveur général des confiscations, 1585 ; — accensement d'une place « sur les moulins » de Champagnole accordé à Toussaint, Charles, 1586 ; — vente de la seigneurie de Champagnole par François de Malpas, s<sup>f</sup> dudit lieu, Mantry et Moffans, premier président au présidial de Salins, à Jean-François Rançois, marchand à Salins, s<sup>f</sup> du Pasquier et de Vannoz, 1698 ; — dénombrement et reprise de fief en conséquence. — *Champdivers*. Dénombrement de la terre donnée par Gaspard de Saulx, s<sup>f</sup> de Vantoux, comme mari d'Anne de Cicon, 1584. — *Champlitte*. Dénombrement de fief (moitié du four banal, droit d'affouage à Groslières (bois), par Simon Marmier, comte de Salenove, s<sup>f</sup> de Moissey, Gâtey, Argillières, etc., 1584 ; — états des revenus patrimoniaux de la ville de Champlitte et de l'hôpital de charité de cette ville, 1764.

**1B2346** (Registre.) — Papier, in-folio, de 23 feuillets.

**1704.** — *Champlitte*. Dénombrement donné par Marie-Françoise-Justine de Clermont d'Amboise, comtesse de Champlitte, dame de Noroy, Leffond, etc., veuve de Jean-Baptiste de Toulangeon, du comté de Champlitte avec toutes ses dépendances, advenus à lad. dame par le décès de Jules-François de Clermont d'Amboise, son frère, 1704. Dépendances : « Champlitte-le-Château, Neuville, Margilley, Champlitte-la-Ville, Le Preslot, Le Vivier, Escuelles, Montarlot, Mont, Frasnoy, Morey, La Rochelle, Percy-le-Grand, Montarlot, Baujeux, Montot, Oyrière, Lavigney, Brevautié, de Roche, Suaucourt, Vaulon, Francourt, Seveux, Teulley, Vars, Auvet, La Chappelotte, Montvaret, Montcierge, Saurougy, Savoyeux à Mercey-sur-Saône, Preslot, fief de Neuville, La Groslière, Gastey, fief d'Andelot, fief de Pierrecourt, Vantoux, d'Aumonière. »

**1B2347** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier, dont 4 cahiers de 12, 41, 9 et 51 feuillets, 1 sceau.

**1550-1721.** — *Champtive*. Réparation des four et moulin appartenant pour moitié à la seigneurie de Vaire et à Antoine-François Gauthiot, s<sup>f</sup> d'Ancier, faite à la diligence du notaire Claude Perrot, de Dammartin, juge, et de Pierre Moingin, de Champlive, procureur d'office dudit Vaire, pour le s<sup>f</sup> d'Ancier, 1612. — *Champrougier*. Dénombrement de biens féodaux mouvants de Colonne, donné par Denis Inglois (y compris le « pont d'Amseu »), 1550 ; — patentes de Charles-Quint permettant à Denis



Inglois de posséder fief ; — concession de la haute justice par Philippe II à François Linglois, premier maître à la Chambre des comptes, sur le territoire de Champrougier, 1581 ; — reprise de Champrougier, Châtelay et Cheminot par François Inglois ; — autre par Denis Inglois, 1586 ; — dénombrement de la même seigneurie par Antoine Inglois, 1619 ; — autre par Antoine-Ignace Froissard, s<sup>r</sup> de Bersaillin, 1716 ; — procédures entre ce dernier et les habitants de Champrougier, touchant la banalité du moulin des Courbières, 1720-1721.

**1B2348** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 21 pièces papier, dont 4 cahiers de 56, 26, 10 et 1 feuillets.

**1448-1722.** — *Champvans-lez-Baume*. Arrêt de la Chambre rendu dans un procès entre Jacques Bassand et les habitants de Champvans-lez-Baume, ordonnant au premier de faire preuve que Champvans formait un corps de communauté distinct de Baume, 1712. — *Champvans-lez-Dole*. Extraits du rentier de la seigneurie contenant les noms de tous les habitants, censitaires, etc., 1448 (cop.) ; — accensement d'un terrain situé à Champvans, au profit d'Odot Vierge, par les prieur et gouverneur de la confrérie du Saint-Esprit dudit lieu, 1483 ; — manuel des cens de la mairie de Champvans, 1501-1511 ; — déclaration des biens appartenant à Michel Thiébaud, secrétaire de la duchesse de Bourgogne, et à Claude de Chassey, sa femme, sur le territoire de Champvans, 1512 ; — achat d'un journal de bois, grevé de cens, au profit de Philippe Berlier, 1516 ; — reconnaissances de cens dus à Jacques Morel, propriétaire de la mairie de Champvans, par divers particuliers, 1518 ; — procédures entre particuliers censitaires et domaine, 1545-1579.

**1B2349** (Registre.) — Papier, in-4°, de 131 feuillets (filigranes : TETE DE BŒUF ET BRAS DE SAINT ÉTIENNE).

**1510-1515.** — *Champvans-lez-Dole*. Rentier de la terre et seigneurie. « Déclaracion commencé faire le mecredi XVI<sup>e</sup> jour du mois d'octobre, l'an mil cinq cens et dix, par les cy-après nommez, des tailles deues à nostre souverainne dame au lieu de Champvans, pour vingt et quatre livres estevenantes de dix-sept solz six deniers le franc paiables chascun an par moitié, aux termes de Nostre- Dame de mars et saint Estienne d'aoust. »

**1B2350** (Registre.) — Papier, in-4°, de 2 et 165 feuillets (filigrane : BRAS DE SAINT ÉTIENNE) ; table en tête ; couverture : un testament sur parchemin, de Pierre dit Boillostont, de Montbozon, citoyen de Besançon, 1356.

**1537-1582.** — *Champvans-lez-Dole*. Reconnaissances des tailles dues à l'Empereur au lieu de Champvans, recueillies par Nicolas Vaillardet, huissier au Parlement, à commencer le 10 avril 1537. Tailles de Champvans : familles Barbier, Guigues, Papet, Faguiet, Sirejehan, Motenot, Vibelot, Rouhier, Louvot, Gouverne, Lanchot, Cortot, Materot, Pereul, Briot, Mathieu, Rosset, Vierge, etc. ; — tailles de Dole : Adrien de Salives, familles Thiébaud, Racllet, Morel, de Boisset, Nurry, Goulot, Chaillet, Virey, etc. ; — tailles de Monnières : familles Vuillemin, Gaudard, Perrenet, Godar, etc. ; — tailles de Sampans, Flagey, Silley, Villerrotain et La Borde : familles Piar, Senostey, Vairon, Bougault, Cullerey, Lagnel, etc.

- 1B2351** (Liasse.) — 2 cahiers, papier, de 35 et 40 feuillets.  
**1514-1522.** — *Champvans-lez-Dole*. Manuel des tailles dues à Jacques Morel pour les habitants de Champvans, 1514 ; — « Manuel des tailles de Champvans pour ung an fini à la saint Estienne d'aost mil cinq cens et vingt et deux, de feu Jacques Morel à son vivant maire dud. Champvans, paiables chascung an par moitié aux termes Nostre-Dame de mars et saint Estienne d'aoust, 1522 » ; — familles Barbier, Papol, Michelet, Raison, Basson, Boulgault, Viefferge, Bryot, Boney, de Boisset, Robellet, etc.
- 1B2352** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, dont 1 cahier de 9 feuillets, 52 pièces papier, dont 10 cahiers de 8, 6, 4, 4, 5, 4, 4, 5, 23 et 15 feuillets.  
**1525-1619.** — *Champvans-lez-Dole*. Partage entre Jacques et Marguerite Thiébaud, enfants et héritiers de Claude de Chassey, leur mère, veuve de Michel Thiébaud, secrétaire de l'Empereur, des biens possédés à Champvans, 1525 ; — contrats divers, institutions de lieutenant de maire, requêtes diverses concernant la mairie de Champvans et ses produits, 1531-1578 ; — procuration pour reprendre en fief la seigneurie de Champvans donnée par Charles Carondelet, vicomte de Harlebeke, à Charles de Poitiers, s' de Vadans, Jean Carondelet, chanoine de Dole, Constantin de Marenches, procureur du parlement de Dole, 1547 ; — dénombrement par le même, 1548 ; — reprise de fief de la seigneurie par Charles Lallemand, 1566 ; — dénombrement par Anne d'Anvers, femme de Louis de Boisset, conseiller au parlement de Dole, Claudine Colard, Isabeau Colard, femme de Guillaume de Boisset, Jean et Pierre Colard, docteurs en droit, 1584 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Louis Pétrey et Étienne de Marenches, 1629 ; — reprise par Françoise Cordemoy, épouse de Louis Pétrey, de Vesoul, 1607.
- 1B2353** (Cahier.) — In-4°, papier, de 29 feuillets.  
**1563-1566.** — *Champvans-lez-Dole*. Manuel des tailles pour les années 1563, 1564, 1565 et 1566. Familles Barbier, Rouhier, Faguier, Mothenot, Gouverne, Courtot, Hudriot, Julian, Pereul, Guigue, Boudier, Grévy.
- 1B2354** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 94 papier, 2 sceaux.  
**1567-1783.** — *Champvans-lez-Dole*. Procédures devant le parlement de Dole eu matière de tailles entre les habitants de Champvans et Jacques Morel, docteur en droit, et Nicolas Morel, son frère, impétrants en qualité de maires de Champvans, 1567 ; — mémoire d'héritages censables envers le Roi, tenus à Champvans par Louis Huot, écuyer, 1568 ; — reconnaissances de divers particuliers envers le domaine, 1583 ; — accensement au profit de Pierre Vieverge, censitaire du domaine, 1621 ; — patentes royales concédant à Charles Pétrey un droit de retenue sur des immeubles acquis à Champvans par ce dernier, 1594 ; — déclaration donnée à la Chambre par Charles-Emmanuel Pétrey, d'une partie de la justice qui lui appartenait en engagère à Champvans, 1688 ; — dénombrement donné à la Chambre des comptes par Claude-François Lampinet pour fief audit Champvans, 1743 ; — autre par Jean-François Romette, 1749 ; — autre par Claude-Étienne Lieffroy, 1783.
- 1B2355** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier, dont 3 cahiers de 22, 9 et 16 feuillets.  
**1495-1711.** — *Champvans-lez-Gray*. Information faite sur la situation matérielle des habitants, au point de vue de la finance due au Roi pour leur affranchissement, faite par commis de la Chambre des comptes de Dole, 1495 ; — minute de l'affranchissement concédé au nom du Roi par l'archiduc Philippe le Beau ; — pièces relatives aux affranchissements édictés par Philippe II au profit des mainmortables du domaine, 1582-1583 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Frédéric Perrenot, baron d'Apremont, capitaine de Jonvelle, 1584 ; — autre par Henri de Villeneuve, donné à Frédéric Perrenot, pour partie de la seigneurie (a pour couverture une charte de l'official de Langres du XV<sup>e</sup> siècle) ; — autre d'une chevance tenue par Charles-Alexandre de Reculot, 1699 ; — autre par Marie-Élisabeth-Françoise-Angélique de Roussy, dame de Champvans, 1711. — *Champvaux*. Dénombrement des trois quarts des fours banaux de Champvaux et Barretaine donné par Philippe Merceret, le tout mouvant de Grimont, 1585 ; — minute d'arrêt de la Chambre renvoyant Simon Gille, de Champvaux, des poursuites de Pierre Le Riche, fermier de la seigneurie de Poligny, 1694.
- 1B2356** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier, dont 5 cahiers de 18, 11, 9, 17 et 35 feuillets, 1 cachet.  
**1338-1769.** — *Chancey*. Vente par Guyotte de Chancey, veuve de Jeannin de Crevans, d'une pièce de terre sise à « Perrière de Rans, » à Vuillemote, veuve de Guichard de Chancey, 1338 ; — dénombrement des seigneurie et chevance de Chancey et Motey donné par Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes, 1584 ; — reprise et dénombrement des mêmes par Jean de Saulx, chevalier, 1620 ; — autre dénombrement par Jean-Baptiste Tricornot, du Tremblois, 1747 ; — autre par François-Thérèse Richard, marquis de Villersvaudey, chevalier de Saint-Louis, 1769. — *Chancia*. Registre des tenues de justice de la seigneurie du 19 octobre 1473 au 10 avril 1535 (a pour couverture un acte latin sur parchemin du XV<sup>e</sup> siècle).
- 1B2357** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 32 pièces papier, dont 4 cahiers de 19, 22, 28 et 23 feuillets, 1 sceau.  
**1499-1682.** — *La Chasnée (Chapelle-Voland)*. Dénombrement de droits seigneuriaux donné par François du Pin, sur les territoires de « La Chasnée, Sellières, Mantry, La Ronce, Chaumergy, Prothières, Vers, Saint-Germain, Thoulouse, Champrougier, Domblans et Bréry, » 1569 ; — autre par Guillaume du Pin, seigneur de La Chasnée, 1584. — *Changin (Arbois)*.

Dénombrement d'une chevance par Claudine de Cult, mère tutrice de Quentin et Antoine de Canoz, héritiers de feu Claude de Canoz, écuyer, s<sup>f</sup> de la Tour de Changin, 1384 ; — autre de Denis et Brigitte Bizot, frère et sœur, d'un domaine acquis à Changin de Frédéric de Grandvelle, 1618 ; — autre de Quentin de Canoz, 1619 ; — vente par Claude-François et Ambroise de Millet d'une maison et dépendances à Changin, à Anatoile et Antoine Parandier d'Arbois, 1656 ; — *Chantes*. Reprise de fief de Chantes-lez-Rupt par Guy d'Aigremont, procureur de Claude de Chassey, seigneur dudit lieu et de Bornay, ayant acquis cette terre de François de Rupt, marquis de « Conratte, » 1543 (procuration et vente jointes). — *Chantonmay*. Envoi en possession par Jean de Chalon, prince d'Orange, lieutenant général de l'archiduc, au profit de Louis Mouchet, s<sup>f</sup> d'Avilley, ayant prêté en son nom et en celui de sa fille le serment de fidélité au comte de Bourgogne, 1499 ; — dénombrement de la seigneurie et reprise de fief par le même ; — autre par Thomas Perrenot pour Chantonmay, Onay, Venères et Cresancey, 1337 ; — autre par Antoine, cardinal de Granvelle, 1584 (deux doubles) ; — autre par François Perrenot, comte de Cantecroix, 1387 (double exemplaire) ; — reprise de fief par le même (double) ; — autre dénombrement général pour Chantonmay, Noiron, Cresancey, Ormoy, Maizières, Recologne, Villers-Bouton, Boul et Bussières, donné par François Perrenot de Granvelle, 1387 ; — dénombrement particulier pour Venères, par le même ; — accord de retenue par les Archiducs, au profit du comte de Mansfeldt, de la terre de Chantonmay, au décret du comte de Cantecroix, 1602 ; — reprise de fief de cette terre par Joseph Testor, procureur de Barbe de Saint-Vital-Saint-Séverin, 1602 ; — dénombrement de la terre de Chantonmay et dépendances par Charlotte de La Baume, 1678 ; — autre par la même, comtesse de Visconti, 1682.

**1B2358** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 52 pièces papier, 1 plan, 1 sceau.

**1320-1737.** — *Chantrans*. Requête en établissement d'un moulin et d'une scierie sur la fontaine de Chantrans présentée par Girard Trottet, dudit lieu (avec appointement), 1583-1586 ; — difficultés relatives audit moulin, 1628 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Ferdinand-François de Poitiers, s<sup>f</sup> de Balançon, Vuillafans, Montrond, etc., l'ayant acquis du Roi, 1703. — *Chapelle- d'Huin*. Procédures intentées par Étienne Michel, procureur de la maison de Chalon, contre divers particuliers débiteurs de cens ou tailles, 1568 ; — requêtes adressées à la Chambre des comptes par des sujets de la terre, 1582. — *La Chapelle-lez-Rennes*. Plan d'une partie du grand chemin de la Chapelle et de quelques héritages voisins, levé par l'arpenteur Lepin, 1737. — *Chapelle-Voland*. Acquisition par Claude de la Guiche, chevalier de l'ordre du roi de France, de Jean de Vienne, s<sup>f</sup> de Ruffey, de ses terres de Largillois et Chapelle-Voland, 1582 ; — obligations et procurations faites en conséquence de cette vente, 1584. — *Charency*. Copie des lettres d'affranchissement d'Huguenin et Pierre Mathey frères, de leurs neveux et de leur chevance, par Michel Mangeroz, s<sup>f</sup> d'Andelot sur Salins, Chenecey et Charency, 1451 ; — accensement d'une pièce de terre domaniale à Jean, Jacques, Pierre Clerc, maçons, de Charency, 1576 (requêtes et appointements préliminaires). — *Charentenay*. Reprise de fief de domaines par Claude Rouhier, 1380 (copie d'un acte d'acquisition datant de 1551, jointe) ; — autre par Charles Rouhier, 1604 ; — dénombrement de ce que Charles Rouhier tient de seigneurie au lieu de Charentenay, 1620. — *Charézier*. Donation entre-vifs faite par Nicole de Clairvaux, femme d'Huguenin, s<sup>f</sup> d'Usier, à Jacques de Nozeroy, de la dîme des blés de Charézier, 1320 (cop.).

**1B2359** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 17 pièces papier dont 3 cahiers de 16, 13 et 26 feuillets, 1 sceau.

**1501-1658.** — *Chargey-lez-Gray*. Reprise de fief faite par Philibert de Coligny, baron de Bouhans, au nom et comme mari d'Anne de Salives, des seigneuries de Chargey et Angirey, 1588. — *Chargey-lez-Port*. Dénombrement donné par Guillaume d'Avenne, s<sup>f</sup> de Fresnoy, Villers-sur-Port et Chargey en partie, de ce qu'il tenait dans ce dernier lieu de l'archiduc Philippe le Beau, 1501 ; vente des seigneuries de Chargey et Gesincourt faite par Jean de Grammont, s<sup>f</sup> de Conflandey, à Adrienne d'Achey, pour 3,500 francs, 1545 ; — reprise de fief par celle dernière, 1347 ; — autre par Claude Sonnet, 1562 ; — dénombrement des seigneuries de Chargey, Gesincourt, Port- d'Altelier, Aillevillers, Cuves, Dampvalley, Hauterive, etc., donné par Claude-François de Fouchier, s<sup>f</sup> de Savoyeux, 1584 ; — autre par Pierre de Scey, s<sup>f</sup> de Buthiers, 1584 ; — autre par François Sonnet, coseigneur à Chargey, Pusy et Échenoz ; — autre par Claude-Gabriel de Grammont, 1589 (avec procuration) ; — autre par Claude Felletet, conseiller au Parlement, comme tuteur de Claude-Marguerite de Coligny, 1602 ; — autre par Claude de Grammont ; — reprise par Anne et Béatrix de Grammont ; — dénombrement par Jeanne de Ferrière, femme d'Anselme de Marenches, de ce qu'elle possédait à Chargey, 1620 ; — autre par Charles Laborey, docteur en droit, 1658.

**1B2360** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 3 cahiers de 36, 27 et 72 feuillets.

**1550-1758.** — *Chargey-lez-Port*. Minute d'enquête faite à Port-sur-Saône, par le procureur du bailliage d'Amont sur l'exercice de la justice à Chargey, 1550 ; — dénombrement de la seigneurie donnée à la Chambre par Thérèse Sonnet, épouse d'Antoine Langrognet, 1722 ; — autre par Reynold-Charles de Rosen et Béatrice-Octavie de Grammont, sa femme, 1743 ; — autre par Anne-Angélique-Françoise de Lavie, veuve de Jean-Ignace Laborey, 1757 ; — certificats de non-opposition au présent dénombrement donné par Claude-François-Joseph Demongenot, s<sup>f</sup> de la Montoillotte, lieutenant général au présidial de Vesoul, 1758.

**1B2361** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 32 pièces papier, 2 sceaux.

**1328-1687.** — *Chariez*. Traité entre Jeanne, reine de France et comtesse de Bourgogne, et l'abbé de La Charité, par lequel les dîmes de vin de Chariez sont cédées à la reine, en échange du four donné aux religieux avec 10 livres de rente et exemption de dîmes pour leurs propres vignes (1328) (cop.) ; — dénombrement de ce que possédait à Chariez et Purgerot Jean de Rupt, écuyer,

donné par ce dernier au duc Jean sans Peur, 1407 ; — dénombrement d'un fief tenu à Chariez par Pierre de Beaujeu, écuyer, 1500 ; — autre par Isabelle de Naverret, femme de Henri de Salmon, écuyer, 1501 ; — vente par Georges d'Orsans, s<sup>f</sup> d'Aynans, à Antoine Rousselet, veuve de Girard Balin, d'une vigne à Chariez (1542) (cop.) ; — permission accordée par Charles-Quint à la veuve Balin de tenir en fief cette vigne, 1553 (requêtes et appointements) ; — reprise de biens sis à Chariez, Vaivre, Mont-le-Vernois, Gratteris, par Anne Perrenot, veuve de Marc de Beaujeu, 1571 (requêtes, dénombrement, etc.) ; — accensement d'un jardin contenant cinq boisseaux, consenti au profit d'Antoine Lescoutet, de Chariez, par le receveur du bailliage d'Amont, 1583 ; — dénombrement de sept quarts et demi de froment donné au Roi par François Damedor, de Vesoul, sur les dîmes de Chariez, 1584 ; — reprise d'une chevance sise à Chariez par François Thomassin, d'Oiselay, 1605 ; — reprise de vignes à Chariez par Guillaume de l'Épinette, écuyer, procureur de Nicolas Jacquinet, s<sup>f</sup> d'Auxon, lesdites vignes provenant de Dorothée de Norey, femme d'Adrien de Lassaux, 1612 (dénombrement et procuration joints) ; — dénombrement des seigneuries de Chariez et Pusey, donné par Claude de Bauffremont, chevalier, baron et seigneur de Scey-sur-Saône, Chariez, Pusey, Fouvent, etc., 1621 ; — délivrance de la seigneurie de Chariez, faite par l'auditeur Vitot à François Churest, dudit lieu, amodiatraire pour six ans, 1629 ; — dénombrement d'une chevance à Chariez par François Mareschal, s<sup>f</sup> de Bougey, acquise de la marquise de Trelon, 1668 ; — autre d'une maison et de vignes acquises du comte de Grammont, par Jean Bonnefoy, conseiller au Parlement, 1681 et 1687.

**1B2362** (Liasse.) — 84 pièces papier, dont 11 cahiers de 8, 3, 8, 6, .3, 9, 6, 5, 19, 5 et 4 feuillets.  
**1610-1783.** — *Chariez*. Compte d'amodiation de la prévôté rendu par Guillaume Conseret, de Fondremand, 1610-1623 ; — manuel incorporel de la seigneurie, 1623- 1633 ; — délivrance de la seigneurie à Guillaume Conseret, pour six ans, 1623 ; — nouveau manuel dressé en 1632 ; — « besongné » des dîmes de vin de Chariez et Moutigny, 1633 ; — amodiation de la seigneurie pour les années 1636-1638, à raison de 2,061 fr. par an, 1636 ; — manuel de la prévôté de Chariez, 1672 ; — traité fait entre la Chambre et le comte de Wilz au sujet du retrait de la seigneurie de Montigny-lez-Vesoul et des dîmes de Chariez, 1673 ; — inventaire de l'hoirie de Pierre Trevault, de Chariez, enfant naturel, acquise au domaine, 1674 ; — dénombrement d'un fief à Chariez, donné par Marie-Thérèse-Jeanne-Baptiste Noël et Anne-Marie-Joseph Clerc, de Vesoul, 1783.

**1B2363** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier, dont 2 cahiers de 28 et 32 feuillets, 3 sceaux.  
**1580-1771.** — *Gharmes-Saint-Valbert*. Dénombrement de la terre par Jean Marmier, chevalier, sr de Gatey, co-seigneur à Charmes, 1584 ; — reprise de fief et dénombrement par Paule de Pontaillier, veuve de Jean Marmier, 1591 ; — autre par Nicolas Damedor, écuyer, s<sup>f</sup> de Mollans, 1681 ; — affranchissements des trois quarts des mainmortables de Charmes, par Jules-Louis-François de Clermont d'Amboise, chevalier, comte de Renel, 1701 ; — dénombrement d'un fief tenu par François Bavoux, 1704 ; — accensement de divers cantons de bois par ce dernier aux habitants de Charmes, 1708 ; — requête d'enregistrement des franchises de 1701, présentée à la Chambre, 1718 ; — dénombrement de la seigneurie par Jean-Anatoile Favière, écuyer, mari de Marie-Ignace Bavoux, et Claude-Joseph Lyautey, s<sup>f</sup> de Genevrevuille, mari de Françoise Bavoux, héritières de Jean-Claude Bavoux, s<sup>f</sup> de Charmes, 1769. — *Charmoille*. Dénombrement de ce que tenait audit lieu Gabriel Huot, écuyer, 1770. — *La Charmotte (Mervans)*. Vente par Anne de Vaudrey à François de Vaudrey, co-seigneur à Montjay, des seigneuries de Charmotte, Villers-le- Bois et du quart de Montjay, 1380 ; — reprise de fief de cette acquisition par François de Vaudrey, à la personne du gouverneur François de Vergy, 1581. — *Charrin (Voiteur)*. Dénombrement par Philibert de Vautravers, s<sup>f</sup> de Charrin, Vorges, Domblans, 1583 ; — autre par Emmanuel- Philibert de Fouchier, s<sup>f</sup> de Savoyeux, l'Étoile, Charrin, héritier de Renée de Vautravers, sa mère, 1619 ; — autre par Charles-Emmanuel de Fouchier de Genève, marquis de Lullin, comte de Montréal, etc., 1689.

**1B2364** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 9 pièces papier.  
**1569-1604.** — *Chasnans*. Achat d'un pré par Pierre Sancey, d'Aubonne, et Antoine, son fils, de Denis Roussey, mouvant de la totale justice du Roi à cause de Vuillafans- le-Neuf, 1582 ; — avis des officiers de Vuillafans relatif à certaines ventes de communaux, 1599-1602 ; — reconnaissances d'Antoine Moine, de Lods, tant en son nom qu'en celui de ses frères, louchant l'achat par eux fait du four de Chasnans des habitants du lieu, pour 1,800 francs, et sa mouvance de Vuillafans-le-Neuf, 1603-1604. — *Chassai*. Achat de terres par Jean Vincent, d'Anatolie Bault, femme de Pierre Chauréton, 1377. — *Chassey-lez-Montbozon*. Procuration pour reprendre de fief sa terre de Chassey, donnée par Isabelle d'Alioncourt, veuve de Regnaud de Crosey, écuyer, 1569 ; — dénombrement de ce que tient à Chassey, mouvant de Rougemont, Charles de Malchard, s<sup>f</sup> de Chassey en partie et de Couvette en Savoie, 1371 ; — autre par Charles de Malchard, s<sup>f</sup> à Chassey. et de Chille en Savoie, 1584 ; — autre d'Antoinette de Chaussin, veuve de François de Pierrefontaine, écuyer, s<sup>f</sup> de Voillans, mère tutrice de Henri, Claude et Adrienne de Pierrefontaine, pour Chassey, Aulx, Thurey et Moncey ; — autre de Jean de Sacquenay, s<sup>f</sup> de Filain, pour fief à Chassey, 1383.

**1B2365** (Registre.) — Papier, in-4°, de 3 et 65 feuillets (couverture parchemin).  
**1564-1570.** — *Chassey-lez-Montbozon*. Rentier (ou reconnaissances) au profit de François de Pierrefontaine, écuyer, s<sup>f</sup> de Voillans. Fol. -1 bis. François de Pierrefontaine reconnaît tenir en fief du Roi, à cause de Rougemont, la moitié de la seigneurie de Chassey dont il a hérité de son père, Henri de Pierrefontaine, 1570. — Fol. 1. Reconnaissances passées devant le notaire Adam Rougemont, de Baume, du 13 juillet 1364 au 29 août même année. — Déclarations faites par Hugues de Saint-Moris, écuyer, co-seigneur audit Chassey, Saint-Moris, Cour, etc. ; — Pierre Boilley dit Carrey, François Boilley, Laurent Chaillon, Pierre Sandre,

Claude Garnaud, Étienne Garnaud, Gengoul Garnaud, Servois Garnaud, Thevenin Gely, Marguerite, veuve de Philibert Thevelot, François Lauret, tous de Chassey, etc.

- 1B2366** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, dont 3 cahiers de 33, 8 et 22 feuillets, 1 sceau.  
**1554-1768.** — *Chassey-lez-Pesmes*. Dénombrement des cinq sixièmes de la seigneurie donné par Jacques Raclet, de Dole, et Anne-Françoise Mairoit, sa femme, 1681 ; — autre par Charles de La Baume Montrevel, de la même quotité, la surplus appartenant à Anne-Françoise Mairoit, 1685. — *Château-Chalon*. Permission accordée à Gui Morand, chanoine de Poligny, et à Claude, son frère, docteur en droit, de clore un chemin étant entre leur maison et curtil à Châleau-Chalon, moyennant un cens perpétuel, 1554 ; — état des revenus de Château-Chalon, Voiteur et Blandans, 1688 ; — dénombrement des seigneuries de Château-Chalon, Blandans, Domblans, Voiteur, Menétrux et Nevy, donné par Jean-Baptiste de Montrichard, seigneur de Saint-Martin, 1697 ; — arrêt de la Chambre dans un procès entre Louis Cavelle, se disant chevalier de la Neuville, seigneur engagiste du Val de Voiteur, Château-Chalon, Blandans, etc., et Françoise-Élisabeth de Watteville, abbesse de Château-Chalon, 1768.
- 1B2367** (Cahier.) — Papier, in-4°, de 112 feuillets.  
**1770.** — *Château-Chalon*. Procès-verbal de descente commencé à Château-Chalon le 10 septembre 1770 par Jean-Antoine Guyottet, conseiller-maître en la Chambre des comptes, assisté du greffier Charles-Ferdinand Colard, dans un procès en délimitation entre les habitants de Château-Chalon et ceux de Ménétrux, La Doye, Bloye et Mézières, en présence d'experts commis ; — délimitation des territoires, acceptée par les parties et homologuée.
- 1B2368** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 4 pièces papier, dont 13 cahiers de 6, 6, 8, 9, 5, 5, 11, 11, 16, 11, 5 et 9 feuillets, 6 sceaux.  
**1554-1692.** — *Château-Lambert*. Accensement de la « fin de l'Ognon » sous Château-Lambert fait par la Chambre à Antoine de Grandchamps le vieux et à Jean Bartet, de Roche d'Aval, 1581 ; — vente de prés pour servir aux mines de Château-Lambert, faite par Humbert et Jean Martin de Miémont au domaine, 1612 ; — accensement d'une place à bâtir foule à écorces plus bas que la forge, à Michel Pillet, de Château-Lambert, 1667 ; — observations sur l'état du domaine de Château-Lambert, 1687-1691 ; — ordonnance de M. de Lafond, intendant de Franche-Comté, prescrivant l'enregistrement d'un accensement des moulins et étangs fait à Jean Boillot, 1691 ; — consentement de la Chambre à l'achat d'un pré moyennant le cens de 12 l., 1692. — *Mines de Château-Lambert*. Copie de la concession des forges d'argent, cuivre, etc., de Pontgibaud en Auvergne, accordée par Henri II à Louis de Lafayette, gentilhomme de la Chambre, 1554 ; — requête de Jean de Vaudrey, s<sup>f</sup> de Beveuge, demandant à exploiter entre les quatre bornes de la terre de Faucogney les mines d'argent de Château-Lambert et du Val de Servance, 1565 ; — concession par le Conseil des Pays-Bas ; — information sur les droits appartenant au souverain dans les mines de la terre de Faucogney, faite par Louis Renard, trésorier de Vesoul et receveur de Faucogney, contrairement aux prétentions d'Antoine Baulay, de Longchamp, et de Claude Beley, de Colombotte, 1570 ; — certificat d'Antoine Belin, maître des monnaies, constatant que sur cent livres de mine, nette et sans crasse, tirées des mines de la petite forée de Saint-Bresson, on trouve fine once sept tréseaux et demi d'argent fin et trente-huit livres un quarteron de plomb, 1573 ; — concession des mines de Saint-Bresson à Jean-Baptiste d'Andelot par le Conseil de Bruxelles (cop.) ; — obligation des concessionnaires ; — production des mines de Saint-Bresson et Revillers, 1574- 1582 ; — sûretés et cautions fournies par Jean-Baptiste d'Andelot et consorts, 1575 ; — articles additionnels au contrat primitif, 1577 ; — avertissement fait par Frédéric Muckers, lieutenant du prévôt des mines du comté de Bourgogne, 1580 ; — traité passé par la Chambre des comptes avec Laurent de Vuillermin, Paul de la Treille et Georges Boillet pour l'exploitation des mines de Château-Lambert, 1589 ; — projets d'ordonnances et ordonnances concernant l'exploitation et la surveillance de l'exploitation des mines (plusieurs exemplaires), vers 1590.
- 1B2369** (Liasse.) — 117 pièces papier, dont 7 cahiers de 8, 18, 6, 22, 21, 22 et 19 feuillets, 7 sceaux en placard.  
**1591-1624.** — *Château-Lambert*. Commission de contrôleur des mines donnée par la Chambre à Jean Guérin, de Luxeuil, 1591 ; — visite des mines du Mont de Vannes du Tillot, etc., par Jean Belin, maître particulier des monnaies du comté de Bourgogne ; — liste du personnel des ouvriers mineurs et contremaîtres travaillant aux mines du Mont de Vannes, de Château-Lambert, de Saint-Nicolas et de Saint-Bresson ; — procuration donnée à Joseph Textor, par Laurent de Vuillermin, s<sup>f</sup> de Saint-Martin, 1592 ; — état des mines durant l'année 1592 ; — visite des mines par Marc Gay et Jean Viron, maître et auditeur eu la Chambre des comptes ; — correspondances entre le Conseil de Bruxelles, la Chambre et les amodiateurs des mines, 1593- 1596 ; — visite générale des mines, 1604-1606 ; — commission donnée par Henri, duc de Lorraine, aux auditeurs de ses comptes, Didier Pariset et R. du Bois, pour régler des difficultés survenues sur les limites de Château-Lambert, d'accord avec Louis Grivel, auditeur de la Chambre des comptes de Dole, et André Chauvet, prévôt des mines de Château-Lambert, 1613 (cop.) ; — procès-verbal de délimitation dressé par les commissaires ci-dessus, 17-26 janvier ; rapport sur la production des mines adressé au conseil des finances par le parlement de Dole ; — administration du séquestre des mines, 1614-1624 ; — contrôles et pièces justificatives des comptes, extraction, fonderie, commerce des fontes, 1624.
- 1B2370** (Liasse.) — 55 pièces papier, dont 7 cahiers de 20, 15, 21, 18, 20, 20 et 38 feuillets, 2 sceaux.  
**1625-1668.** — *Château-Lambert*. Quittance de 26 fr. de gages payés au curé de Château-Lambert par les mines, 1625 ; — contrôle de la recette et dépense des mines ; — dépenses et marchés de la fonderie ; — visite des bâtiments et jardins accensés aux mineurs, par Louis Grivel et Maurice Tissot, conseillers-maîtres en la Chambre des comptes, 1625- 1627 (double) ; —

concessions de places à divers ouvriers, 1625 ; — requêtes diverses adressées aux commissaires « et co-parsonniers » des mines, par des ouvriers divers, 1627 ; — correspondance relative aux peste et famine régnant à Château-Lambert, 1633, octobre ; — arrêt du Parlement réglant les limites entre le Val de Servance et le domaine minier, 1614 ; — délimitation entre le comté de Bourgogne et la Lorraine au sujet des mines d'argent et de cuivre et aux anticipations commises par les mineurs, 1649 ; — nouvelles anticipations douanières de Château-Lambert sur le Tillot, 1668.

**1B2371** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 86 feuillets.

**1620.** — *Châteauvieux*. Dénombrement donné par Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon, prince du Saint-Empire, des terres et seigneuries de Châteaueux, Vuillafans, Mouthier-Haute-pierre, Haute-pierre, Châtelet, Lods, Valdahon, Arc-sous-Cicon, Aubonne, Nods, Chasnans, Rantechaux, Étalans, Fallersans, Lavans, Ouhans, Renédale, Usier, Évillers, Septfontaine, Longeville, Levier, Chantrans, Flagey, Silley, Bolandoz, Déservillers, Éternoz, Coulans, Montmahoux, Malans, Cussey, Palanline, Bartherans et Pointvillers. A Châteaueux est un château et maison forte avec un meix acquis par ledit seigneur de Jean de Cléron, et un second meix appartenant naguère à Jean de Longeville, écuyer, passé à Nicolas de Guyerche, sr de Grozon et Chevigney ; — fol. 4, droits seigneuriaux à Châteaueux, Vuillafans, Montgesoye, etc. ; — fol. 81 v°, collation des chapelles : de Notre-Dame et Saint-Jean, au donjon de Châteaueux ; de Sainte-Catherine, au Bourg ; de Sainte-Catherine, à Chantrans ; — fol. 82, fiefs dépendants de Châteaueux (ou Vuillafans le Vieux) : fiefs de Cléron (acquis en 1618 par l'archevêque) ; de Philiberte de Grozon, à Châteaueux, Vuillafans, etc. ; de Claude Maillot, ayant cause de M. Brenot, sr de Provenchère ; de Claude Franchet, de Pontarlier, à Aubonne, Saint-Gorgon, etc. ; d'Antoine d'Orsans, aux mêmes lieux ; de la dame de Traves, fille de Jean de Gros-pain, d'Ormans, aux mêmes lieux ; des héritiers de François de Montagu, sr de Moyrans, à Haute-pierre, Mouthier, Saint-Gorgon, Arc, Aubonne ; des héritiers de Matthieu Lescot, de Pontarlier, à Valdahon, Aubonne, Haute-pierre, etc. ; du comte de Montrevel, à cause du Dur Fort de Cicon ; — du sr de Lods, à Lods ; du sr de Côtebrune, à Côtebrune ; du sr de Rozet-sur-Doubs ; du sr de Salans ; du sr de Rantechaux, à Châteaueux ; du sr de Dompré ; des héritiers de Jean Brenot, de Provenchère, à Châteaueux ; de Gabriel de Cléron, à la Grange d'Ahon ; des héritiers de Simon et Ferdinand de Chantrans, à Chantrans, Vuillafans et Montge-sove ; de Jeanne-Baptiste de Tanchard, veuve du sr de Raincourt, à Mouthier.

**1B2372** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 3 cahiers de 13, 20 et 13 feuillets.

**1584-1590.** — *Châteauvilain*. Dénombrement donné par Nicolas de Watteville, gentilhomme de la Chambre du Roi, baron de Vercel, Usier, sr de Chalezeule en partie, etc., tant en son nom qu'en celui de sa mère, Anne de Joux. La seigneurie de Châteauvilain louche de soleil levant et bise les terres de Nozeroy et Châtelblanc ; de soleil couchant et de vent, celles de Montrivel et de Chaux, 1584 (deux exemplaires) ; — vente d'une portion de la seigneurie par Jean de Bauffremont, chevalier, commandeur d'Alcanlara, baron de Clairvaux, à Nicolas de Watteville, 1590 ; — reprise de fief de Châteauvilain, Foncine et Vuillafans-le-Neuf, par Nicolas de Watteville ; — dénombrement de ces seigneuries acquises par ce dernier de Jean de Bauffremont.

**1B2373** (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 1 cahier de 88 feuillets, 1 sceau.

**1544-1744.** — *La Châtelaine*. Permission de construire un four à la Châtelaine, accordé par l'Empereur à Claude Regnault, alias Bourgeois, habitant du lieu, 1554 (requête de 1544 jointe) ; — visite des four et moulins de la châtelainie acquis par échange, du Domaine, par Philippe Marchant, écuyer, sr de la Châtelaine, 1600 ; — rentier de la terre et seigneurie avec reconnaissances générales des habitants de la Châtelaine et des Planches, copie certifiée par le greffier Chaulieu, 1600. Familles Chaserand, Puffeney, Papillard, Billet, Vuillame, Perrin, Belet, des Planches ; Tector, Regnault, Petitjean, Pelerin, de la Châtelaine ; — reprise de fief de la terre de la Châtelaine, par Léonel d'Andelot, sr de Montarlot, 1600 ; — autre par Philippe Marchant, de Salins, 1620 ; — requête de ce dernier demandant la permission de démolir, pour en employer les matériaux à la construction d'une chapelle, « un ancien chasteau inhabité de la mémoire de plusieurs générations et y paraissant encor quelques tours qui incommodent grandement le pays circonvoisin en cas d'invasion hostile, » 1632 ; — visite de la seigneurie par l'auditeur Pierre Vitot ; — visite du château en ruines par le même ; porterie flanquée d'une tour carrée, deux arcades ouvrant au midi ; — la tour a 4 pieds d'épaisseur, 4 toises d'écarrure, 8 toises de haut, 30 toises d'enceinte de ce côté ; du côté de vent aucune muraille, mais escarpement et précipices ; au quartier du corps de logis, murs dont les deux flancs ont 11 toises de long, 4 de haut ; du côté de l'église qui est au château, au coin du corps de logis, reste d'une tour carrée de 3 toises de large, 4 de haut ; du même côté, reste d'un second corps de logis long de 12 toises, haut de 3 ; enfin, du côté de soleil levant, église paroissiale construite dans l'enceinte, et sur le bord du roc une vieille tour carrée encore couverte servant de clocher ; un peu plus avant du côté de la Châtelaine, une puissante tour carrée épaisse de 16 pieds, 6 toises de toute écarrure, 6 de hauteur ; la contenance totale est de 20 journaux ; du côté du grand chemin tirant au village est un portail de pierre joignant au rocher ; on ne peut se mettre à couvert qu'en un seul endroit, à l'église ; — avis favorable à la destruction du château donné par les officiers d'Arbois ; placet de Claude Bouchard, amodiateur des seigneuries des Planches et de la Châtelaine, pour contraindre les habitants de Pretin à délivrer 20 l. de cire qu'ils doivent de cens au Roi, 1683 ; — procès relatif à la banalité du moulin des Planches entre les habitants et l'amodiateur du moulin, 1694 ; — descente par Guillaume-Joseph Muyart de Cognac, conseiller à la Chambre des comptes, dans les bois de la Châtelaine, Arbois, Pupillin et Mesnay alors en procès, 1713 ; — procès-verbaux constatant la remise de plans et tibériades par experts commis, 1714.

- 1B2374** (Liasse.) — 25 pièces papier, dont 11 cahiers de 6, 6, 19, 12, 7, 9, 5, 11, 11, 19 et 4 feuillets.  
**1574-1740.** — *Châtelay*. Permission donnée aux habitants de construire un four moyennant un cens de 6 l., 1612 ; — autre du bief d'Auson, concédé aux mêmes pour y édifier un moulin, 1703 ; — arrêt de la Chambre, sur incident dans un procès entre les habitants et Antoine-Ignace Froissard, déchargeant les premiers du cens du moulin, 1735. — *Châtelbelin*. Dénombrement d'un chasal, curtil et pré, audit Châtelbelin, donné par Philippe Huot, de Salins, écuyer, 1584 ; — devis des réparations à faire au fort de Châtelbelin, corps de garde, citerne, aubettes, etc., dressé par Hugues Garnier, procureur fiscal aux sauneries, 1667 ; — rendue des réparations, 1668 ; — dénombrement de la terre, donné au Roi par Louis de Gand de Mérode, 1740. — *Châtelblanc*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie : 1574, familles Guychard, Blondeau, Braillard, Michauld, Brocard, Besançon, Bourgeois, Griffé, Panier ; — 1575, Brocard, Jannin, Landry, Badol ; — 1581, Parreauld, Carmillot, Maire, Poulx, Jullard ; — 1582, Griffon ; — 1583, Jeannin, Bourge, Michel ; — 1585, Benoît, Faconnet, Guye ; — 1598, Besançon, Faulconnet ; — délimitations de communaux lieu dit aux Replats et à la Roche des Sarremand, pour séparer les bois des pâtures, 1623.
- 1B2375** (Liasse.) — 23 pièces papier, dont 8 cahiers de 5, 11, 14, 9, 11, 14, 33 et 42 feuillets, 1 sceau.  
**1576-1696.** — *Châtel-Guyon*. Contrôle des lods et ventes de la seigneurie. — Familles Huguenet, Jousserand, Maillard, Lambert, Fortelet de Thésy, Salins, etc., 1594. — *Châtelneuf*. Contrôles de la seigneurie pour les lods et ventes ; 1583, familles Bauderier, Pot de Vin, Girard, Certier, Perrault, etc. ; — 1588, Pelerier, Gremault, Roy, Saillard, Estievan, Mareschal ; — 1589, Girardot, Roux, Arlet, Monneur, Richard, Regnauld ; — 1591, Racle, Olivier, Petit, Grappe, Benoît, Cassabois ; — 1592, Arbel, Guignard, Maillard ; 1598, Patoillard, Barbier, Racle dit Lièvre, Villard ; — *Châtelneuf-en-Vennes*. Dénombrement du château et de la seigneurie de Châtelneuf donné par le procureur de Marc de Rye de la Palu, marquis de Varambon, chevalier de la Toison d'or, baron de Villersexel, Châtelneuf, Saint-Hippolyte, héritier universel de Claude de Rye, comtesse et dame desdits lieux (procurations jointes) ; — le château et maison forte sis au-dessus de la source du Dessoubre, circuit de murailles avec jardin au milieu des roches, cour basse et cour haute, donjon, plusieurs corps de logis et tourelles, pont-levis et pont gisant à l'entrée du château ; — au-dessous, source du Dessoubre et chapelle de Notre-Dame de Consolation ; — moulins, foules et battoirs entre le château et la chapelle, sur le Dessoubre ; — scierie sur le même cours d'eau ; autre scierie sur le ruisseau descendant du château ; haute justice aux Maisonnettes, au Luisans ; halles d'Orchamps ; bailliage, signe patibulaire sur quatre piliers, territoire d'Orchamps, près du chemin de Vercel ; — foires et marchés d'Orchamps (3 foires par an) entre les quatre croix du lieu ; four banal à Orchamps et 65 ménages ; 38 ménages à Grandfontaine, 12 à Fuans ; les habitants de Guyans ; 5 ménages aux Grangettes ; paroisse de Bonnétage composée de 4 villages, Bonnétage, Les Fourgs, Longe-Seigne et les Fontenelles, 130 ménages ; 31 ménages à Bretonvillers ; fiefs tenus : par Pierre et Adrien de Petitepierre, à Orchamps et Grandfontaine ; par Claude de Cusance à Grandfontaine ; par Henri de Chassagne, écuyer, et Hélène de Chassagne, à Orchamps-Vennes ; — les villages de Montandon, Soulce, Vacheresse, Mouillevillers ; à Villersexel, le 30 septembre 1592 ; — autre dénombrement de la même seigneurie par Christophe de Rye la Palu, chevalier de la Toison d'or, marquis de Varambon, comte de la Roche et de Varax, baron et seigneur de Châtelneuf, 1625. — *Châtelneuf-sur-Vuillafans*. Correspondances préliminaires d'un échange fait entre les archiducs et Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, ce dernier cédant une part de la seigneurie de Port-sur-Saône en retour de la seigneurie de Châtelneuf-sur-Vuillafans, 1614-1617 ; — reprise de fief de cette seigneurie par Guillaume Guyon, lieutenant local au bailliage de Dole, procureur de Ferdinand de Rye, 1619 ; — arrêt de la Chambre adjugeant au Roi par droit de commise certains fonds acquis à Châtelneuf par Jean-Baptiste Simonnet, 1696.
- 1B2376** (Registre.) — Papier, in-4°, de 237 feuillets.  
**1577.** — *Châtel-Rouillaud*. Inventaire fait après le décès de Louis Mouchet, protonotaire du Saint-Siège, survenu le [15] novembre 1577, par Jean Laborey, conseiller au parlement de Dole, commis au séquestre des biens du avec 5 perles et 24 diamants, don de Claude de Rivoire, femme de Laurent de Gorrevod ; 2 paires de patenôtres en or et corail à gros grains ; un petit saint Georges d'or, pesant 1 écu ; plusieurs autres bagues d'or ; — fol. 191, détail du domaine de Salins ; Myon, 10 décembre : « chastel et maison forte....., ung peu lontaing et à coustiere dud. Myon sur une motte assés éminente, de belle marque et apparence..... fort ruynieux et quasi tout désolée, tant en planchers, bande de cheminée, etc., » la grosse tour récemment réparée et en bon état, ainsi que la voûte au-dessous ; enquête auprès de plusieurs témoins, notamment de Nicolas de Joux, curé de Myon ; — énoncé des pièces de terre dépendant du domaine ; — fol. 202 v°, Pesmes, en la maison de feu Guyon Mouchet, 9 décembre ; mobilier : chambre basse, cuisine, salle, chambre au-dessous de la cuisine, cabinet voisin, chambre voisine de la salle ; portrait du cardinal de Granvelle, linge de table et de cuisine, lits à colonnes, coffres, chandeliers et plats d'étain, vases de cuivre, chaudières, batteries de cuisine ; — rentiers et terriers ; — énoncé des pièces de terre au territoire de Pesmes ; — fol. 223, Sauvigney, château et maison forte, dépendances ; — fol. 225, Malans, tour et corps de logis, mobilier ; état des propriétés ; — fol. 233 v°, Menotey, maison et immeubles ; — clôture de l'inventaire général le 14 décembre 1577, signée du conseiller Laborey, assisté des s<sup>rs</sup> Grivelet, Bolard et du greffier Thiébault.
- 1B2377** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 15 feuillets et 5 pièces papier, dont 3 cahiers de 9, 5 et 21 feuillets.  
**1584-1752.** — *Châtel-Rouillaud*. Dénombrement par Claude Franchet, dame de Châtel-Rouillaud, Arc-en-Val-louais, Senans, veuve de Nicolas de Malpas, 1632 ; — dénombrement donné par Anne-Nicole d'Andelot, dame de Myon, Sauvigney, Chevigney,

veuve d'Antoine Mouchet, 1584. — *Châtenois-lez-Dole*. Reprise de fief faite à la personne de Léonard de Champagne, bailli de Rochefort, pour Laurence Perrenot, dame dudit lieu, par Isabeau de Jouffroy, dame de Byarne, pour Châtenois et dépendances, 1584 ; — autre de Châtenois, Bellecin, Fontenelle, Molamboz, par Jean, marquis de Froissard-Broissia, 1698 ; — arrêt rendu par la Chambre entre les fermiers d'Éclangeot, contre Nicolas Urbain, de Châtenois, et Jeanne-Baptiste Brun, veuve Bourdary, permettant aux demandeurs de s'entremettre dans la possession de six fauchées de prés situés sur Châtenois, 1752.

- 1B2378** (Registre.) — Papier, 156 feuillets. (La couverture est une sentence de 1516 rendue en faveur de Jean Mareschal, notaire à Lons-le-Saunier, contre Jean Guion, de l'Étoile.)  
**1584.** — *Châtenois-lez-Dole*. Dénombrement de la seigneurie, donné par Isabeau de Jouffroy, veuve d'Étienne de Bernaud, s<sup>f</sup> de Châtenois, Falletans, etc. Maison et motte close de fossés appelée la maison de la cour ; — droits seigneuriaux ; — tenanciers et immeubles mouvant de la seigneurie à Châtenois, Authume, Amange, Rochefort et Dole.
- 1B2379** (Registre.) — Papier, de 163 feuillets.  
**1592.** — *Châtenois-lez-Dole*. Dénombrement de la seigneurie, donné par Jean Froissard, chevalier, s<sup>f</sup> de Broissia, à Laurence Perrenot, dame de Rochefort, ladite seigneurie acquise par décret du Parlement (même détail que dans le précédent).
- 1B2380** (Registre) — Papier, de 184 feuillets.  
**1619.** — *Châtenois-lez-Dole*. Dénombrement de la seigneurie donné par Claudine Blanchod, veuve de Jean Froissard, chevalier, président en Bourgogne, dame de Broissia, Maisod, Molamboz, Châtenois, etc., Claude Froissard, prêtre, docteur en droit, prieur de Fay, Laval, etc., conseiller ecclésiastique au Parlement, et Jean Froissard, s<sup>f</sup> de Broissia, ses enfants.
- 1B2381** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier, dont 2 cahiers de 26 et 33 feuillets.  
**1582-1634.** — *Châtenois-lez-Lure*. Reprise de fief par Claude de Bauffremont, gentilhomme de la Chambre du Roi de France, 1582 ; — dénombrement des seigneuries de Châtenois, Creveney et Mollans par le même (avec procuration donnée pour ce faire à Pierre de Conclaux, écuyer, Paris, en l'hôtel de Guise, 5 mars) ; château fossoyé tout à l'entour, verger, étables, tuilerie, fours banaux, etc. ; — reprise de fief faite à Claude de Bauffremont par Jean de Mollans, s<sup>f</sup> dudit lieu, 1584 ; — autre dénombrement donné par Adam de Saint-Moris et François Damedor, 1634.
- 1B2382** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 2 pièces papier, dont 2 cahiers de 6 et 5 feuillets.  
**1437-1619.** — *Châtillon-Guyotte*. Reprise de fief et dénombrement du bourg de Châtillon et dépendances donné au duc Jean sans Peur par Perrenot de Champdivers, mari de Guie de Châtillon-Guyotte, 1407 ; — pièce d'une procédure soutenue par Jean de Grammont, écuyer, sr de Châtillon-Guyotte, Roche-sur-Linotte, et gentilhomme de la Chambre du Roi, contre Josse d'Asuel, Anne d'Amandre, sa femme, Françoise Brenot, veuve de Nicolas Lulier, sr de Raucourt, Humbert Lulier et autres, devant le parlement de Dole, 1554 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Gaspard de Grammont, 1584 ; — autre par Antoine de Joux, chevalier, sr de Châtillon-Guyotte, Roche-sur-Linotte, etc., 1619.
- 1B2383** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 34 pièces papier, dont 4 cahiers de 20, 9, 12 et 13 feuillets.  
**1293-1584.** — *Châtillon-le-Duc*. Donation par Othon IV à Hugues de Bourgogne, son frère, du château de Châtillon-lez-Besançon, du fief de la Roche et de la garde de l'abbaye de Bellevaux, à condition qu'il les tiendrait en hommage du comté de Bourgogne et non des comte ou duc de Bar et de Lorraine, 1293 (vidimus) ; — enquête sur les mesures à grains et à liquides des prévôtés de Châtillon et Cromary faite par Renobert de Mesmay, premier maître en la Chambre des comptes, 1555-1568 ; — extraits de compte à l'appui de l'enquête faite par les soins de la trésorerie de Vesoul ; — déclaration d'Étienne Bouveret, écuyer, sr de Chilly, capitaine du château de Châtillon, et de Jean marquis, de Voray, juge de la prévôté et notaire, 1555 ; — reconnaissance de cens par les manants et habitants de Châtillon, 1367 ; — assignation en redevances de cire et d'avoine aux sujets de la seigneurie, 1580 ; — dénombrement donné au Roi par Jacques Bouveret et Étienne et Anne Bouveret, ses sœurs, des fief et chevances leur appartenant à Châtillon-le-Duc, Auxon-Dessus, Voray, Buthiers, Gézier et Cham-bornay-lez-Pin, 1584.
- 1B2384** (Registre.) — Papier, grand in-folio, de 58 feuillets.  
**1580.** — *Châtillon-le-Duc*. Rentier de la seigneurie dressé par Jean Escarnot, de Voray, et Nicolas Jeannot, de Moncey, notaires commis par la Chambre des comptes. Le Roi possède « un vieux et ancien chasteau ruyneux, clos et environné de murailles, sans bastiment ou édifice, dedans lequel chasteau sont encore deux hautes tours de pierre sans couvertures, confrontant ledit chasteau du coslé de bize et joignant à icelluy les maisons des sieurs de Chilly et de Flamerans ; » — dépendances : les villages de Châtillon, Voray, Buthiers, Devecey, Chevroz, Tallenay, Auxon-Dessus, Auxon-Dessous, Cussey, Boulot, Étuz, Sauvagny, Chambornay, Émagny, Placey, Pouilley, Perrouse, Geneuille, Bussières, École, Venise, Thurey, Aulx, Bonnay.
- 1B2385** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 38 pièces papier, dont 2 cahiers de 4 et 15 feuillets.  
**1591-1619.** — *Châtillon-le-Duc*. Amodiation de la scribe des prévôtés de Cromary et Châtillon à Antoine Pierre, de Port-Lesney, notaire, succédant à feu Claude Marquiset, de Voray, 1591-1593 ; — commission de prévôt des mêmes prévôtés en



faveur d'Antoine Pierre, 1593 (min.) ; — réclamation d'Adrien Greuillet, de Cromary, amodiateur des fermes des exploits de la gardienneté de Besançon, 1596 ; — autre de Jean Écarnot, de Voray, tabellion pour la mairie de Voray (v. 1600) ; — acquits servant aux comptes de Claude Saint, amodiateur de la seigneurie de Châtillon-le-Duc pour les années 1601, 1602 et 1603, 1598-1603 (marchés, quittances, procédures) ; — état de cens et redevances dépendant de la seigneurie de Châtillon-le-Duc, 1607 ; — manuel de la seigneurie, 1610 : Cromary, le comte et la comtesse de Saint-Amour, héritiers du sr de Champa gney, doivent un bichet de froment ; le sr de Buthiers 15 gros, pour le four banal dudit lieu ; le maître du Saint-Esprit de Besançon 70 sous, pour une pièce de terre à Valentin ; cens à They, Perrouse, Cromary, Venise, Voray, Bonnay, Devecey, Tallenay, Châtillon, Chevroz, etc. ; « le scribe et scel des notaires de la prévostez de Cromary admodié à maistre Jean Mulot, pour six vingtz livres le 29e octobre 1611 » ; — dénombrement d'un arrière-fief tenu à Châtillon-le-Duc par Éléonore de Lulier, veuve de Jacques de Montrichard, mère tutrice d'Anne, Jeannette, Hélène et Pierrette de Montrichard, 1619.

- 1B2386** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 5 feuillets, 22 pièces papier, dont 2 cahiers de 61 et 25 feuillets.  
**1619-1699.** — *Châtillon-le-Duc.* Accensement de quatre journaux de broussailles, lieu dit Champ de la Poussière, fait à Piere Escarnot, de Voray, joignant le domaine de Milles de Chilly, 1619-1620, délivrance d'une maison acquise par le même, 1620 ; — manuel de la seigneurie fait par Claude Voilloz, de Montbozon, amodiateur, 1626-1632 ; — autre, extrait du précédent, dressé par Jean-Claude Saint, de Voray, notaire, 1632 ; — accensement de terres (dix-huit journaux) à Châtillon, fait par la Chambre à Denis-Alphonse Maistre, vicomte-maître de Besançon, 1684 ; — dénombrement des justice et seigneurie de la prévôté royale de Châtillon, par lui acquises en engagère perpétuelle par Frédéric Maistre, écuyer, grand prévôt de la maréchaussée au comté de Bourgogne, 1699.
- 1B2387** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 29 pièces papier, dont 7 cahiers de 38, 4, 11, 23, 13, 4 et 28 feuillets, 1 plan.  
**1680-1705.** — *Châtillon-le-Duc.* Observations de la Chambre sur l'état de la seigneurie fourni par Joseph Buzon, citoyen de Besançon, fermier pour les années 1680, 1686, 1688 ; — copies de baux et manuel de cens fourni par le s<sup>r</sup> Buzon d'Auxon, fermier ; — requêtes en enregistrement de ventes de terres domaniales consenties au profit de divers par les commissaires généraux, 1688-1689 ; — requête du s<sup>r</sup> Denis-Alphonse Maistre pour ses acquisitions du domaine de Châtillon, 1691-1692 ; — état du revenu domanial de Châtillon 1695 ; — extrait du dénombrement des droits seigneuriaux de Châtillon et Tallenay donné par Frédéric Maistre, 1699 ; — aveu et dénombrement des prés acquis dans la prairie de Chevroz par Jean Tourbier de Beaumarché, écuyer de l'académie royale de Besançon, et Pierre Villion dit de la Fosse, 1701 (plans joints) ; — procédures, enquêtes et arrêts au sujet des bans de vendanges entre les officiers de Châtillon, le s<sup>r</sup> Maistre, seigneur engagiste, et Claude-Bonaventure Alviset, lieutenant particulier au bailliage de Besançon, et Alexandre-François Biétrix, ancien maître, défendeurs, 1705.
- 1B2388** (Cahier.) — Papier, in-4°, de 222 feuillets.  
**1776-1777.** — *Châtillon-le-Duc.* Descente et plantation de bornes faite par Nicolas-Gabriel Vuilleret, s<sup>r</sup> de Brotte, conseiller au Parlement, assisté du greffier Jean Catton, en présence d'Alexis-Joseph Grangier, substitut du procureur général, dans un procès entre Jean-Baptiste Chevrier, sous-fermier du domaine, et Ferdinand-Jacques et Anne-Thérèse Maistre, ayants cause de Louis-Xavier Maistre, leur père, 20 juin 1776-12 juin 1777.
- 1B2389** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 31 pièces papier, dont 2 cahiers de 51 et 21 feuillets.  
**1594-1782.** — *Châtillon-le-Duc.* Procès en matière de limites entre Jean-Baptiste Chevrier, sous-amodiateur du domaine de Châtillon, et Ferdinand, Jacques-Joseph et Anne-Thérèse Maistre frères et sœurs, 1774-1777 ; ordonnance du premier président, M. Perrenoy de Grosbois, ordonnant le dépôt au greffe du parlement des actes suivants, dans un procès entre les habitants de Devecey et de Châtillon, 1782 : adjudication sur décret par M. Laborey, vice-président du parlement de Dole à la Chambre des comptes, des biens provenant de M<sup>lle</sup> de Chilly, à Châtillon, 1594 (cop.) ; — ferme des biens délaissés par Mlle de Chilly et acquis par le Roi, adjugée par le prévôt de Châtillon, 1604 ; visite des vignes du Roi, sises à Châtillon, faite par Daniel Privé, maître aux comptes, à requête de Jean-Baptiste Dainel, co-amodiateur, 1649.
- 1B2390** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 39 pièces papier, dont 2 cahiers de 6 et 19 feuillets.  
**1552-1635.** — *Châtillon-sous-Mâche.* Vente d'un cens de deux bichets et demi de froment, movant de Châtillon, par Claude de Bressey, écuyer, s<sup>r</sup> de Cubry, à Jacques de Reinach, 1552 ; — commission donnée par la Chambre à Jacques de Reinach, châtelain de Châtillon, pour s'informer de la valeur d'un meix sis à Saint-Maurice par Matthieu Quinot, 1567 ; — affranchissement par Philippe II, d'Étienne, Nicolas, Jean et Pierre Bataillard, leurs femmes et enfants, sujets mainmortables de Châtillon, 1583 ; — reprise de fief et dénombrement d'un domaine et chevance dits de Savigny, movants de Châtillon, par Marguerite Lulier, femme de François Huot, s<sup>r</sup> d'Ambre, 1584 (procuration annexée) ; — requêtes et procédures diverses concernant le domaine et les officiers, 1598-1600 ; — achat d'un cens d'un bichet et demi d'avoine, au prix de 225 fr., par Claude-Antoine de Va-limbert, femme de Jean Briseux, de Baume, de Jean du Tartre, prêtre, 1608 ; — reprise et dénombrement d'un cens de 36 quartes moitié froment et avoine par François-Jules Maubouhans, s<sup>r</sup> de la Montoillotte, et Françoise Bandelier, sa femme, 1613 (procurations jointes) ; — vente de terres provenant d'échutes faite par Albin Guedot, de Vacluse, tabellion et procureur d'office de la châtellenie de Châtillon, par ordre de la Chambre, 1614 ; — vente d'échute d'Adrien Prélat, du Vernois, par le même, 1615 ; —

procédures intentées par Louis Belin, amodiateur de la seigneurie, contre des sujets récalcitrants, 1615-1617 ; — requête de Pierre Devillers, de Baume, demandant à acheter un verger voisin du château de Châtillon, avis négatif de la Chambre, 1621 ; — rendue des moulins dépendant de la seigneurie, faite devant MM. Grivel et Tissot, commis par la Cour, par Pierre Devillers, amodiateur, 1622 ; — visite des moulins de Bief par commissaires de la Chambre, 1629 ; — réparations à faire aux château et moulins, correspondance entre la Chambre et le capitaine de Châtillon, Ferdinand Magnin, 1635.

**1B2391** (Liasse.) — 46 pièces papier, dont 2 cahiers de 6 et 6 feuillets.

**1639-1645.** — *Châtillon-sous-Mâche*. Commission de receveur de la seigneurie, donnée par la Chambre à Jean-Baptiste Pelletier, de Baume, 1639 ; — paiement des gages du capitaine Jean-Ferdinand Magnin, 1640 ; — construction d'un four au château ; — transaction passée entre la Chambre et le receveur pour le paiement des recettes arriérées des années 1639, 1641, 1645 ; — pièces concernant le recouvrement des cens et autres revenus domaniaux, 1641-1643 ; — compte des parties de réserve de la terre, rendu par Pierre Colard, de Neuvier, amodiateur, 1643-1644 ; — information touchant l'enlèvement de certains titres et papiers du château de Châtillon, 1643.

**1B2392** (Liasse.) — 23 pièces papier, dont 10 cahiers de 30, 30, 9, 8, 20, 7, 47, 5 et 10 feuillets.

**1647-1758.** — *Châtillon-sous-Mâche*. Description du château et dépendances faite par ordre de la Chambre des comptes par Ferdinand Magnin, capitaine et châtelain, assisté de Jacques-Antoine Guedot, procureur d'office, et de Claude Dauxiron, greffier : « ledict chasteau et maison forte dud. Chastillon appartient totalement à S. M. , lequel luy est de grand import et à la province pour estre l'une des principales place du pays, limitrofe et voysin du comte de Montbéliard d'environ demye leue ; » artillerie : pièce de fer longue de 28 « tours, » portant 2 livres de balles ; autre de 20 tours, 1 l. de balles ; autre de 18 tours, armoriée, avec inscription en allemand ; 3 bâtons à croc ; 2 mortiers ; 3 bâtons à crochet ; — 5 halberdes, 5 mousquets à croc, 3 arquebuses, 18 piques, 12 bâtons à croc ; — en la tour de l'hôpital, chambre munie de 2 châlits ; — au secret : 4 pièces de métal, 13 tours ; 4 pièces de fonte à crochet, 11 tours ; 3 fauconneaux de fer cerclés ; 7 arbalètes, lingots de plomb, tonneaux de poudre et salpêtre ; — vieux pots de cuivre, d'étain, etc. ; — énoncé des droits seigneuriaux à Châtillon, Battenans, Bief, Chaux, Courcelles, Charmoille, Dampjoux, Droitfontaine, Esbey, Fleurey, Froidevaux, Germéfontaine, Mandeuve, Neuvier, Pierrefontaine-en-Varais, Pierrefontaine-lez-Blamont, Peseux, Provenchère, Poset, Sancey, Randevillers, Sole- mont, Vauclusolte, Valoreille, Vyt, Valonne, Vernois (deux exemplaires), 1647 ; — Philippe IV, débiteur de 237,964 florins 16 patards envers Charles IV, duc de Lorraine, lui donne par forme d'engagère les château et terre de Châtillon, 1644 (copie) ; — exécution de cette cession, 1647 ; — procès-verbal de visite du château par Jean-Baptiste Pétrey, premier maître en la Chambre des comptes, assisté du greffier Jean-Baptiste Alix et des procureurs du duc de Lorraine, Drouin Gérard, surintendant de ce dernier, et François Jacquot, avocat à Dole ; le château « est scitué sur un grand roc d'une hauteur extraordinaire, escarpé naturellement de tous endroits, hormis à l'entrée, de la largeur de cinq ou six toises ; » au devant une demi- lune muraille longue de 30 toises, haute de 3, ayant deux portes, l'une allant à Châtillon, l'autre à Valoreille ; pont- levis avec barrière en charpenterie, pont gisant de plateaux de chêne, porterie couverte de laves de fer ; trois portes, et entre la première et la seconde, une herse ; petite cour avec corps de garde ; enceinte du château, grande chambre couverte de laves, avec un four, au-dessus une chambre haute ; baraquement en bois pour les soldats ; tour en triangle flanquant le pont-levis ; autres baraquements, puis corps de logis contenant trois pièces ; le troisième bâtiment comprenant deux pièces avec voûte au-dessous, partagée en deux compartiments par une muraille percée d'une porte en pierres de taille ; bâtiment des greniers, quatre chambres où logeaient les officiers de la terre. Au-dessous, grandes écuries tout le long du bâtiment ; logis de l'amodiateur, appelé le quartier Reinach, quatre pièces ; au-dessous se gardent les munitions ; du côté du midi, deux écuries, et au joignant un bâtiment de pierre appelé l'hôpital, cave et deux pièces l'une sur l'autre ; à côté, logis du portier et forge ; au jardin, regardant le levant, il y a une tour qui est sur le roc du côté du midi, avec prison au rez-de-chaussée grenier à l'étage ; plus bas une autre tour couverte de laves avec voûte au-dessous, chambre au-dessus ; quartier du capitaine châtelain couvert de laves, à gauche de l'entrée une tour découverte, à côté un cellier ; à droite un escalier de pierre conduisant à la chapelle, sur le corps de garde ; au joignant un autre escalier de pierre conduisant à la cuisine, au four et à un cabinet ; au-dessus, deux chambres avec quantité de mousquets, tambours, drapeaux ; les mêmes degrés conduisent à la plate-forme, grande et puissante tour en pierres de taille relevées en bosses ; fondée sur le roc et massive, avec viorbe ; au-dessus culs- de-lampe aux quatre coins pour asseoir des tourelles ; haut mur, massif de pierres taillées, contigu à la tour, dans lequel sont les portes qui donnent l'entrée au château ; au-dessus est une autre plate-forme couverte de laves et charpentes où sont suspendues les portes coulisses avec marteau servant à les abattre ; quartier du guet, appelé « la peine, » au bout de cette plate-forme, une chambre et un poêle avec, galerie du côté du château, et cloche pour l'alarme ; — visite du moulin de Bief (3 exemplaires) ; — lettres reversales du duc Charles de Lorraine consentant au retrait et rachat de la terre de Châtillon, à la volonté du Roi, 1648 ; — visite du château par Claude-Antoine Reud, procureur général, Jean-Baptiste Richard, auditeur des comptes, à requête des intendants du prince de Lillebonne, jouissant présentement de cette terre, 1670 ; — conditions sous lesquelles les princes de Lillebonne, seigneur et dame de Châtillon-sous-Mâche, entendent amodier leurs terres pour six années, 1687 ; — observations sur l'état de la terre, présentées à la Chambre par Jean-Élyon Clereval, capitaine du château de Belvoir, pour le prince et la princesse de Lillebonne, 1688 ; — extraits de l'engagère de 1647 et des lettres reversales de 1648 levés à la Chambre des comptes sur requête du procureur général, 1738.

**1B2393** (Registre.) — Papier, in-4°, de 180 feuillets (couverture parchemin).

**1614-1615.** — *Châtillon-sous-Maîche*. Manuel des revenus de la seigneurie, donné par Louis Belin, amodiateur de la seigneurie, lesdits revenus consistant en censes, tailles et autres droits dus par les habitants des communautés des villages dépendant de Châtillon. — Fol. 42, Vy ; — fol. 64, Solemont ; — fol. 78, Vaclusotte ; — fol. 78 v°, Charmoille ; — fol. 88, Mandeure ; Belleherbe ; — fol. 89, Bief ; — fol. 90, Cour ; — fol. 91, Peseux ; fol. 103, Lods ; — fol. 124, Moulin de Bief.

**1B2394** (Registre.) — Papier, in-folio, de 106 feuillets (couverture parchemin).

**1618-1626** — *Châtillon-sous-Maîche*. Manuel incorporé des fruits et revenus de la seigneurie tenue par l'amodiateur Pierre Devillers, de Baume. — Fol. 1, table des villages et des tenanciers ; — fol. 6, Châtillon et Chauv ; — fol. 7 v°, Froidevaux et Courcelles ; — fol. 42, Belleherbe ; — fol. 20, Bief ; — fol. 16, Battenans ; — fol. 20 v°, Charmoille ; — fol. 43 v°, Cour-Saint-Maurice ; — fol. 97 v°, Chamesey ; — fol. 43 v°, Dampjoux ; — fol. 49, Droitfontaine ; — fol. 41, Esbey ; — fol. 9 et 68, Fleurey ; — fol. 40, Germéfontaine ; — fol. 49 v°, La Grange ; — fol. 42, Mandeure ; — fol. 17, Neuvier ; — fol. 10 v°, Pierrefontaine-en-Varais ; — fol. 42, Poset ; — fol. 25, Provenchères ; — fol. 32, Peseux ; — fol. 65, Randevillers ; — fol. 24 v°, Sancey ; — fol. 41, La Sommette ; — fol. 27, Solemont ; — fol. 11, Vernois ; — fol. 14, Vy ; — fol. 72, Valonne ; — fol. 33, Vaclusotte ; — fol. 54, Valoreille.

**1B2395** (Liasse.) — 11 cahiers, papier, de 14, 12, 9, 11, 19, 8, 12, 19, 71, 11 et 20 feuillets.

**1611-1616.** — *Châtillon-sous-Maîche*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, dressés sous la surveillance du capitaine du château, François de Valengin, sr d'Espigny, Mathay, la grosse maison de Belvoir, Trévillers en partie, etc., 1611 ; Perrin Crellerot et Étienne Sorciel, de Solemont ; Jacques Relange, de Valoreille ; Étienne Purnelle et François Burthelier, dudit lieu ; — Thiébaud Briot et Tiennette, sa sœur, de Belleherbe ; — 1612-1613, familles : Parrel, de Fleurey ; Montagnon, d'Esbey ; Midey, de Charmoille ; Boillon-Boichot, de Froidevaux ; Mignot, Devaulx, Botot, de Pierrefontaine-lez-Varans ; Rondot, de Courcelles ; Meneguain, de Charmoille ; — 1613, Chariot, de Bretonvillers ; Mannyot, de Chamesol ; Jannin, de Pierrefontaine ; — 1614, Boiteux et Boille, de Chauv ; Joye, de Vaclusotte ; Bernard, de Chauv ; Fallot, de Montandon ; — 1615-1616, Lapren, de Pierrefontaine ; Racine, de Provenchères ; Vuillemenot, de Bief : — Prodon, du Vernois ; — 1617-1618, Baudelier, de Chauv ; Purnelle, de Valoreille ; Pauthier, dudit lieu ; — 1619, Boucon, de Froidevaux ; Faivre, de Courcelles ; Parrel, de Fleurey ; Cuenin, de Charmoille ; — 1620, Colard, de Neuvier ; Ponceot, de Valonne ; Bobelièvre, de Cour ; Chognard, de Courcelles ; Grosgirard, de Charmoille ; — 1623-1624, Hugues Curtil, curé de Bourguignon ; — Proudhan et Bataillard, du Vernois ; Magnin, de Chauv ; Tairon, de Neuvier ; — 1625, Thomas, de Vaclusotte ; Maillot, de Courcelles ; Galazot, de Vy ; Bonnier, de Peseux ; — 1626, Fricquot, de Valoreille ; Vadans, de Froidevaux ; Burthelier, de Valoreille ; Oudot et Galezot, de Vy.

**1B2396** (Liasse.) — 13 cahiers, papier, de 9, 14, 19, 19, 18, 14, 12, 18, 17, 5, 13, 8 et 2 feuillets.

**1627-1647.** — *Châtillon-sous-Maîche*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1627 ; Chapuis, des Bréseux ; Burnot, de Cour ; Regnaude, de Solemont ; Vuillin et Dauxiron, de Valoreille ; Jacquot, de Valoreille ; — 1628, Riche et Narbey, de Feule ; Frémoyot, de Pierrefontaine ; Adam, de Fleurey ; Bougenet, de Vy ; Toictot, de Solemont ; — 1629, Esmonin, de Belleherbe ; Perregot, de Feule ; Louise d'Agnel, veuve du feu s<sup>r</sup> Carlin, à Valoreille ; — Flajoulot, de Cour ; — 1630, Richard et Crevoisier, de Valonne ; Buedey, de Froidevaux ; Boschet, de Courcelles ; Mabile, de Provenchère ; Gaillet, de Vaclusotte ; — 1631, Bouhélier, de Cernay ; Santon et Monnot, de Belvoir ; Maillot, de Froidevaux ; Boussot, de Surmont ; Buessard, de Courcelles ; — 1632, Petitperrin, Monnot, de Courcelles ; Baptaillard et Delacour, de Vy ; Vacheresse, de Pierrefontaine ; Besançon et Charmoillaux, de Charmoille ; — 1633, Gourmand, de Provenchère ; Boillot, de Bief ; Gurnel, de Neuvier ; Vaulchie, de Valoreille ; — 1631, Buedey et Laval, de Chauv ; Genoz, de Pierrefontaine ; Belcoulet, de Vy ; Verdoy, de Vy ; — 1635, Boichot, de Chauv ; Carrenet, de Peseux ; Bourrelet, de Peseux ; — 1642, Gauthier et Rebillot, de Bief ; Gogand, de Pierrefontaine-lez-Varans ; Truchot, de Charmoille ; — 1615, Ouldriou, Billard, de Valoreille ; Burnique, de Dampjoux ; Grillot, de Vaclusotte ; Gauthier, de Vy ; — 1644, Joly, d'Esbey ; Vielle, de Valoreille ; Roy, de Charmoille ; Philibert-Louis Magnin, lieutenant de Châtillon ; Cugnottet, de Saint-Hippolyte ; — 1647, Damey, de Belvoir ; Monin, de Vaclusotte.

**1B2397** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 papier, dont 1 cahier de 7, 43, 4, 5, 5 et 7 feuillets.

**1570-1706.** — *Châtillon-sur-Curtine*. Dénombrement d'un fief possédé par Philippe de Romanet, 1570 ; — autre par Claude de Roy, mari d'Anne de Vaudrey ; — autre par Simon Marchant, curateur de Sébastien de Blye, fils de Rose de Blye, 1584 ; — autre par Philiberte d'Harbamsey, veuve d'Hugues de Canoz, écuyer, usufruitière des biens par lui délaissés à Châtillon, Monnot, Marigny, Villers et Fonleny ; — contrôles des lettres reçues par Jean Henry, de Cou-london, notaire et tabellion pour le Roi en la seigneurie de Châtillon, 1589 : familles Nicolas, de Coulondon ; Benoît, de Montagny ; Estievent, de Verges ; Outhier, de Marigny ; — 1591, Gelioz, de Vevy ; Hugonot, de Châtillon ; Perchet, de Châtillon, notaire ; Barrillet, de Marigny ; — 1592 : Beljaquet, de Coulondon ; Hugues, du Navoy ; — accensement des moulins, foule et battoir de Châtillon à Philippe Guin-tard, de Montmarlon, 1593 (requête jointe de 1591) ; — Chaucenne. Transaction sur procès entre Anne-Éléonore de Thomassin, marquise du Châtelet, baronne de Montboillon, appelante, et Pierre Pourtier, coseigneur à Chaucenne, portant vente à ce dernier de tout ce qui appartenait à l'appelante au lieu de Chaucenne, 1706. — Chaumergy. Dénombrement d'un fief donné par Georges de Loriol, sr de Saint-André, mari de Françoise de Chassepot, 1584-1585 ; (procuration jointe) ; — autre par Claude de Crécy, sr de la Grande-Résie, et Jeanne de Sachet, ayant acquis cette seigneurie du comte de Champlille, 1622.

**1B2398** (Registre.) — Papier de 97 feuillets.

**1516-1517.** — *Chaussin, Châteauchinon et la Ferrière.* Règlement, à la suite de la paix de Noyon, de l'échange des terres de Châteauchinon, Chaussin et la Ferrière, données par Marguerite d'Autriche à la duchesse de Longueville en retour des terres de Châtillon-sous-Maïche, Vennes, Morteau, Vercel, Vuillafans, Usier et Ouhans, prises à main armée sur cette dernière et réunies au comté de Bourgogne ; ledit règlement lait par Bénigne Boisseau, conseiller-maître en la Chambre des comptes de Dijon, commissaire du roi de France, Hugues Marmier, sr de Gâtey, maître des requêtes du roi d'Espagne, Gui de Bauldreux, abbé commendataire de Saint-Martin au Bois, maître des requêtes de l'hôtel de la duchesse de Longueville, et Pierre Sayne, maieur de Dijon, trésorier des finances de cette dernière, 20 mai 1517 ; — fol. 1 v°, copie de la commission donnée à Bénigne Boisseau, par François Ier, Amboise, 4 septembre 1516 ; — fol. 2 v°, article de la paix de Noyon concernant l'échange (13 août 1516) ; — fol. 4 v°, commission donnée à Hugues Marmier par Marguerite d'Autriche, Bruxelles, 5 septembre 1516 ; — procuration donnée par Jeanne, duchesse de Longueville, marquise de Rothelin, comtesse de Neuchâtel, Tancarville et Montgommery, etc., ayant le bail de Claude, duc de Longueville, et autres enfants mineurs, à Gui de Bauldreux, abbé de Saint-Martin au Bois, et Pierre Sayne, maieur de Dijon, Châteaudun, 10 septembre 1516 ; — vacations des commissaires, à Charolles, dès le 1er octobre 1516, vérifications des comptes de seigneuries tant franc-comtoises qu'étrangères et de la valeur des droits utiles dépendant de chacune d'elles ; — fol. 12, « audit Vercel y a une bonne grosse et forte maison et en bonne nature estant assise au bourg, laquelle en commune extimation ne peult avoir esté faite pour moins de vingt mil livres.... en lad. maison y avoit à l'heure de la surprinse d'icelle et pareillement ès autres places du conté plusieurs artileries et munissions de grandes extimacion ; » — fol. 24 v°, Jean de Rubilly, huissier extraordinaire du parlement de Dole, se transporte à Poligny, Vuillafans, Vennes, Châtillon-sous-Maïche, Vercel, pour procurer aux commissaires les comptes nécessaires pour baser leurs calculs ; — fol. 27, Vercel ; — fol. 37 v°, Vennes ; — fol. 40, Châtillon-sous-Maïche ; — fol. 42 v°, Vuillafans ; — fol. 45 v°, Ouhans ; — fol. 47, Usier ; — fol. 58, Vercel vaut, toutes charges déduites, 550 fr. 8 gr. 2 engr. et demie ; Vennes, 360 fr. 10 gr. 3 engr. et demie ; Châtillon, 428 fr. 10 gr. 5 engr. ; Vuillafans, 171 fr. 5 gr. 6 engr. et demie ; Ouhans, 165 fr. 1 gr. 10 engr. ; Usier, 234 fr. 10 gr. 8 engr. ; Morteau (y compris « le disme de la poy »), 174 fr. 2 gr. 8 engr. ; — total des seigneuries, 2,456 fr. 1 gr. 7 engr. et demie ; — les commissaires de Mme de Longueville acceptent le chiffre majoré de 2,552 l. 1 s. 11 d. 2/3 de denier ; — fol. 84, Chaussin est estimé de revenu net 1,162 l. 4 s. 3 d. obole ; — La Perrière, et Château-Chinon réunis à Chaussin, 2,581 l. 9 s. 5 d., ce qui constitue un reliquat de 30 l. 7 s. 5 d. obole de soulte annuelle due à l'archiduchesse ; clôture le 20 mai 1517 (copie faite par les notaires Dangelon et Boudran).

**1B2399** (Cahier.) — Papier, in-4°, de 97 feuillets.

**1516-1517.** — *Chaussin, Château-Chinon et la Ferrière.* Règlement des conditions d'échange de ces terres contre les terres franc-comtoises de Châtillon, Vercel, Vuillafans, etc., enlevées à la duchesse de Longueville (double du précédent, copie faite au XVII<sup>e</sup> siècle par le greffier de la Chambre des comptes, nommé Chaulcin).

**1B2400** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier, dont 2 cahiers de 20 et 35 feuillets, 3 sceaux.

**1500-1692.** — *Chauvillerain.* Dénombrement d'une seigneurie comprenant 150 sujets, à Chauvillerain et dépendances (La Rochotte, La Bertincoste, La Viennoise, Corravillers, Presse, Quers, etc.), tenue par Chrétienne de Courbessaint, 1619 (procuration jointe). — *Chauvirey.* Dénombrement donné à l'archiduc Philippe le Beau, par Colard du Châtelet, écuyer, s<sup>f</sup> de Vauvillers, 1500 ; — requête (appointée) présentée au Parlement par Claude Faulquier, chevalier, s<sup>f</sup> de Marigny, mari de Marguerite d'Haraucourt, possesseurs par indivis de la moitié du château et seigneurie de Chauvirey, contre Claude de Ray, tuteur de Nicolas et Jeanne d'Haraucourt, propriétaire de l'autre moitié, touchant la jouissance commune d'une forte maison « dont pourraient survenir esclandres irréparables au pays de l'Empereur, considérée la situation du lieu limitrophe des pays de France, Lorraine et Alemaigne, 1532 ; — vente d'un cens de 18 fr. à Chauvirey, par Jean de Chauvirey, s<sup>f</sup> de « Vevre », et Jeanne de Chauvirey, sa femme, à Claude de Chassey, 1543 ; — reprise par ce dernier ; — requête en confirmation d'affranchissement, présentée au Roi par Conrad Courcier, de Chauvirey, affranchi par Gérard d'Haraucourt, s<sup>f</sup> de Longwy et Chauvirey, et Catherine de Chauffour, sa femme, 1562 ; — reprise de fief du moulin des Prels par Barthod Lulier, de Morey, 1563 (procuration jointe) ; — confirmation de l'affranchissement de Conrad Courcier, 1564 ; — acquisition de fief à Chauvirey, Vitrey, Ouge et la Quarte, provenant de la maison de Faulquier, par Pierre Lallemand, 1580 ; — reprise par ce dernier, 1581 ; — reprise par Claude de Faulquier (procuration) ; — autre par Gérard de Faulquier ; — (dénombrement du grand étang et d'un champ dit la Vignotte et la Garenne) ; — autre dénombrement des terres et seigneurie du Château-Dessus, par Claude de Chauvirey, chevalier, s<sup>f</sup> dudit lieu, Savigny, etc., 1584 ; — achat d'une portion de seigneurie par Louis de Bernard de Montessus et Jacqueline de La Cour, sa femme, s<sup>es</sup> de Chassagne, d'Alexandre-Ignace de Santans, s<sup>f</sup> de Montagney, maître des comptes, et Guillaume Matherot, s<sup>f</sup> de Preigny, conseiller au parlement de Besançon, 1680.

**1B2401** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 4 cahiers de 17, 20, 23 et 12 feuillets, 1 sceau.

**1584-1770.** — *Chauvirey.* Dénombrement des seigneuries de Vitrey, Chauvirey-le-Vieux, Ouge et Les Loges, donné par Nicolas, Catherine et Marguerite de Faulquier, enfants et héritiers de Gérard de Faulquier (à la personne de Jean du Bois, leur curateur) 1584 ; — autre par Humbert-Claude de Faulquier, s<sup>f</sup> à Chauvirey, Vitrey, etc., 1585 (avec procuration donnée à Philibert de Pra) ; — reprise de la grange, étang et moulins de Maublanc, mouvants de Chauvirey, par Edme de Malain, baron de Lux, 1605 ; —

dénombrement par le même, 1606 ; — autre par René du Châtelet, d'une part de seigneurie acquise par décret du Parlement, et provenant de René et Jacqueline de Chauvirey, enfants de feu Agnus de Chauvirey, 1606 ; — autre par François Orillard, procureur fiscal d'Amont, au siège de Gray, de la seigneurie par lui acquise de Marguerite de Faulquier, 1609 et 1619 ; — autre par Gabrielle de Lénoncourt, veuve de René du Châtelet, tant en son nom qu'en celui de ses enfants Philippe, Antoine et Dorothée, 1619 ; — autre par Georges Chevillet, de Renaucourt, tuteur datif de Claude-François Lulier, au nom de son pupille, 1619 ; — autre par Charles Chabot, chevalier de l'ordre du Roi, s<sup>f</sup> de Vitrey, Ouge, Chauvirey-le-Vieux, 1619 ; — autre par Louis de Bernard de Montessus, 1680 ; — autre par Claude-François Matherot, s<sup>f</sup> de Preigney, pour portion de seigneurie, 1686 ; — autre par François-Salomon Régent, de Chauvirey, et Claude-Bapliste Roy, sa femme, des portions de seigneurie acquises de Guillaume Matherot, s<sup>f</sup> de Preigney, conseiller au parlement de Besançon, 1687 ; — autre par François-Salomon de Bernard de Montessus, baron de Vitrey, 1748 ; — autre par Philippe Régent, seigneur haut justicier à Chauvirey-le-Château, Ouge, La Quarte, Vitrey et Chauvirey-le-Vieux, 1750 ; — autre par Claude-Antoine-Vincent Faivre, écuyer, s<sup>f</sup> de Chauvirey-le-Vieux, 1770.

**1B2402** (Liasse.) — 28 pièces papier, dont 5 imprimés, 3 sceaux.

**1557-1752.** — *Chaux (forêt de)*. Requête de Jean Michel, armurier, habitant de Dole ayant, en 1543, averti les gouverneurs de Dole d'une conspiration française ourdie par Jean Virey, demandant la concession de 30 journaux dans la forêt de Chaux sur la rivière de Cloye pour y établir une forge « à forger espées et tous autres instrumens de guerre, » 1557 ; — information sur cette requête faite par Pierre Pétremand, lieutenant du gruyer, assisté de Claude Roubel, secrétaire du Roi, procureur fiscal en ladite gruerie, et de Jean Capitain, de Santans, notaire et scribe, 1558 ; — concession conforme à la requête, 1339 ; — requête de Jean Danon, citoyen de Besançon, ayant maison et chevance à Abbans-la-Ville et demandant usage pour son chauffage, dans la forêt de Chaux, 1585 ; — concession d'affouages à Jean Danon, 1586 ; — accensement perpétuel d'un étang dans la forêt de Chaux, à une demi-lieue de Courtfontaine, à Pierre Marie, 1387 ; — accensement perpétuel à Nicolas Foncin, de Fraisans, pour prendre bois mort, pourri et gisant dans la forêt de Chaux dans un espace d'environ 200 arpents, 1590 ; — visite d'un terrain de 200 arpents demandés en accensement par Jean Brocard et Jacques Petit, de Courtfontaine, dans la forêt de Chaux, faite par Jacques Billon, notaire à Saint-Vit, greffier de la justice du prieuré de Courtfontaine, 1697 ; — arrêts du Conseil et requête des communautés riveraines usagères dans la forêt de Chaux, 1724-1732 (impr.) ; — placet des mêmes adressé au Roi, touchant le droit de parcours, 1732 ; — état des 20 triages de la forêt de Chaux avec leur contenance, âge, produit, etc., 1731.

**1B2403** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier, 1 sceau.

**1577-1765.** — *Chaux-lez-Boult*. Requête de Virot Chappotot, receveur des exploits du bailliage d'Amont, demandant qu'on adjuge, au prix de 2,000 fr. au profil du domaine, les biens confisqués en 1398 sur Émilien Petit, de Chaux-lez-Boult, 1609. — *Chaux-lez-Port*. Dénombrement du tiers de la seigneurie, donné par Jean-Baptiste Arbilleur, 1762 ; — autre par Desle-Pierre et Jean-François Febvre, seigneurs engagistes de Chaux-lez-Port, 1763. — *La Chaux*. Lettre relative à des redevances dues au château d'Arly par les sujets de Froideville et La Chaux, 1585. — *Chaux-Neuve*. Demande d'accensement d'un terrain domanial, par Pierre Benoit, de Chaux-Neuve, sergent royal (plan annexé), 1582 ; — avis favorable du surintendant de l'abbé de Saint-Claude, 1584 ; — accensement consenti par la Chambre, 1585. — *Chavannes*. Propositions de réparations au château, par Claude du Louverot, receveur et procureur de la seigneurie, 1377 ; — compte des lods des années, 1621-1626, rendu par Claude Bovel, receveur des seigneuries de Chavannes et Montfleur, 1626 ; — dénombrement de la terre par Marie de Crevans, veuve de Jean de Gand de Mérode, 1683 ; — autre par Louis de Gand de Mérode, 1738.

**1B2404** (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 1 cahiers de 27, 28, 16, 16, 29 et 19 feuillets.

**1434-1636.** — *Chay*. Don de la terre de Chay, à Jean d'Occors, par le duc Philippe le Bon, 1434 (copie) ; — production de titres et pièces, par Claire-Françoise de Saulx-Tavannes, comtesse de Brancion, dame de Chay, veuve de Charles-François de La Baume, 1434-1688 ; — lettres de Charles le Téméraire relatives au même don de la terre de Chay, 1473 ; — dénombrement d'une moitié de la terre de Chay, donné par Thomas de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Marchaux, 1384 ; — autre de la seconde moitié de la même terre par Guillemette d'Occors, dame de Chay ; — autre par Jean d'Occors, dit de La Tour, s<sup>f</sup> de Lieffrans, Chay, Mercey, Richécourt, etc., 1587 ; — reprise de fief par le même ; — autre par Philiberte d'Occors, dite de La Tour, 1620 ; — procédures au sujet de la même terre, entre le procureur général impétrant par mainmise, Remi d'Occors, chanoine prébendier de Vorges, Guillemette d'Occors, femme de Nicolas de La Tour, écuyer, s<sup>f</sup> de Jousseaux, et Claudine d'Occors, femme de Claude de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Marchaux, 1687-1689.

**1B2405** (Liasse.) — 1 pièces papier, dont 3 cahiers de 31, 19 et 7 feuillets.

**1531-1702.** — *Chemilly*. Confirmation de l'affranchissement accordé à Bastien, Jean et Girard Ponçot de Chemilly, par Charles-Quint, 1531 ; — dénombrement de la terre de Chemilly et de ses dépendances à Poncey, Grattery, Charmoille, Provenchère, Rognon, Scye, Ferrière, Pennesières, Sorans-les-Cordiers et Montigny-lez-Vesoul, donné par Antoinette de Rye, veuve de Gaspard d'Andelot, mère tutrice de Claire et Louise d'Andelot, 1584 ; — enquête concernant l'usage des bois de Chemilly, vers 1620. — *Chenecey*. — *Cherlieu*. Requête de frère François Ryet, prêtre, et de Jean Girard, religieux, de Cherlieu, receveur de l'abbé, Ferdinand de Rye, réclamant le paiement d'une rente sur les salines, 1609 ; — partage de la mense abbatiale et de la mense

conventuelle de Cherlieu entre les abbés et religieux, 1702.

- 1B2406** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahiers de 11 et 19 feuillets, 1 parchemin, 1 sceau.  
**1554-1771.** — *Chevigny-lez-Pesmes*. Dénombrement d'un fief tenu par Pierre de Cult, s<sup>f</sup> dudit lieu, Magny-lez- Jussey, etc., 1584 ; — reprise de la terre de Chevigny, Grande et Petite Résie, par Denis Tricornot, procureur fiscal au siège de Gray, les ayant acquis des enfants de feu Christophe de Cult, 1611 ; — dénombrement par le même, 1612 ; — autre, par Jeanne Mairot et Antoine Tricornot, son fils, des biens, chevance et seigneurie acquis au décret de Claude et Françoise de Cult, 1620 ; — reprise de fief des mêmes seigneuries par Étienne de Montureux et Benne de Crécy, sa femme, 1630 ; — dénombremments de fiefs par : Jean-Baptiste de Montureux, 1743 ; — Nicolas, Jean-François, Jeanne- Claude et Jeanne-Françoise Bressand, 1758 ; — autre par Jeanne-Gabrielle Aubert, de la chevance de Cult sise au finage de Chevigny, 1771. — *Chevigny-sur-l'Ognon*. Fragment de reconnaissances faites à Antoinette de Cuyngnien par les mainmortables de Chevigny, sur lesquels elle avait moyenne et basse justice, 1554 ; — dénombrement de la seigneurie par Claude Marin, conseiller au Parlement, 1703.
- 1B2407** (Cahier.) — Papier, in-4°, de 97 feuillets.  
**1584.** — *Chevigny-lez-Dole*. Dénombrement de la terre et seigneurie de Chevigny, Offlanges, Frasne et Menotey, par Louis de Taillant, chevalier, s<sup>f</sup> de Saint-Ylie, et dame Nicole de Cicon, sa femme, avec arrière-fief situé à Châtenois-lez-Dole et possédé par Henri de Visemal, seigneur de Frontenay.
- 1B2408** (Cahier.) — Papier, in-4°, de 3 et 77 feuillets (couverture parchemin).  
**1587.** — *Chevigny-lez-Dole*. Dénombrement de la terre de Chevigny donné par Louis Taillant, chevalier, sr dudit lieu (reprise de fief et procuration jointes).
- 1B2409** (Cahier.) — Papier, in-4°, de 100 feuillets.  
**1619.** — *Chevigny-lez-Dole*. Dénombrement des terres de Chevigny, Offlanges et Frasne, donné par Charles de Mont fort, baron dudit lieu, s<sup>f</sup> de Vellexon, Vaudrey, Saint-Ylie, premier chevalier au parlement de Dole. Haute, moyenne et basse justice, signe patibulaire ; épaves ; institution de juge, maire, scribe et sergent ; échantillonnage ; droits de pâture, de treuil, de taxe de vendanges ; — les habitants de Chevigny, Peintre, Byarne, Frasne et Offlanges, retrahants tenus au guet et garde, sont obligés de contribuer aux menus emparements du château ; — contrôle des tavernes ; — fol. 8 v°, liste des censitaires ; — fol. 50, « le chastel environné de fossel qui joinct du coustel devers bise à l'ung des vergiers dud, sieur, devers vent à un aultre vergier en terre en chenevière cloz de muraille fermant par devant, de soleil couchant sur la basse court dud. chastel et par derrier, de souleil levant le chemin commung tirant dez led. Chevigny à Moissey ; » — fol. 51, bois ; — fol. 59 v°, corvées de poules ; — fol. 72 v°, dénombrement donné à Charles de Montfort par Claudine Blanchod, veuve de Jean Froissard, s<sup>f</sup> de Broissia, pour sa chevance dite de Frontenay, tenue en la seigneurie de Châtenois ; — liste des tenanciers et détails des cens dus à Châtenois à ladite dame.
- 1B2410** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier, dont 7 cahiers de 7, 11, 26, 30, 13, 13 et 8 feuillets.  
**1574-1705.** — *Chevigny-lez-Dole*. Fragment d'une reprise de fief faite par Charles de Montfort, 1621 ; — achat de la terre et seigneurie de Chevigny faite de Charles de Montfort et de Louise de Bauffremont, sa femme, par Lionel Laborey, s<sup>f</sup> de Byarne, au prix de 36,660 fr., 1624 (acte reçu par Dusillet, notaire) ; — dénombrement donné par Lionel Laborey, s<sup>f</sup> de Byarne ; — autre par Antoine, fils de Léon de Laborey de Salans, écuyer, 1705. — *Chevroz*. Reconnaissance d'un cens de 5 l. dû par les habitants de Chevroz pour l'accensement du bois de Bicay, mouvant de Châtillon, pour la durée de 50 ans, 1576 ; — dénombrement de la seigneurie de Chevroz, mouvante de Montfaucon, donné par Jacques, Étienne et Anne Bouveret, srs de Chilly, 1584 ; — autre dénombrement du château et d'une grande partie de la seigneurie de Chevroz, donné par Anne de Baumotte, dame dudit lieu en partie, Chevroz, La Vaire, Noiron, Fertans, Vuillafans, etc. ; — reprise de la même seigneurie par Pierre de Scey, s<sup>f</sup> de Buthiers, au nom de Claude de Laubépin et de François, son fils, héritiers testamentaires seuls et pour le tout d'Anne de Baumotte, son aïeule, et de Claudine de Fétingny, sa mère, 1588 ; — dénombrement donné en conséquence par le même fondé de pouvoirs, l'un pour la seigneurie de Chevroz, l'autre pour les fiefs de Tallenay, Auxon-Dessous et dépendances. — *Chevreaux*. Vente par décret, de l'autorité du parlement de Dole, de la terre de Chevreaux, moitié du château et dépendances à Chevreaux, Cousance, Sorbief et Floria, Villars, Bellefay, etc., provenant de Charles de Vienne, comte de Commarin, adjudgée à Claude de Damas, marquis de Bréville, 1656-1657.
- 1B2411** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 pièces papier, dont 5 cahiers de 21, 14, 29, 8 et 10 feuillets.  
**1573-1782.** — *Chilly-le-Vignoble*. Dénombrement donné par Jean de Chilly, s<sup>f</sup> de La Porte, à Philibert de Laubépin, s<sup>f</sup> de Chilly, de ce qu'il possédait à Chilly, Trènal, Vaux et Macornay, 1584 ; — autre donné au Roi par Philibert de Laubépin, s<sup>f</sup> de Chilly, de la chevance de Gaignare au lieu de Chilly ; — autre de toute la terre et seigneurie de Chilly, par le même ; — autre de la même terre par Claude-Antoine-Louis, marquis de Champagne, mari d'Antoinette-Yolande du Tartre, 1782 ; — autre d'une portion de terre appelée le fief de Chaussin, au territoire de Chilly, acquise par le même d'Ursule-Gabrielle de Crécy. — *Chilly-sur-Salins*. Permission de faire pâturer leur bétail dans les communaux, moyennant un cens de 30 s. accordé aux habitants par la Chambre des comptes, 1373 ; — reconnaissance de ce cens, 1373 ; — requête adressée à la Chambre pour obtenir bois de futaie

pour bâtir une maison à Chilly, par Guillaume Coquelin, s<sup>f</sup> de Germigney et Chilly-sur-Salins (s. d.).

- 1B2412** (Liasse.) — 21 pièces papier, dont 3 cahiers de 20, 12 et 30 feuillets.  
**1546-1673.** — *Chissey*. Vente par Claudine de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, vicomtesse de Salins, dame de Marnay, Corcondray, Lielle, Chissey, Quingey, Salans, Fourg, etc., de 160 fr. de tailles sur Chissey et Buffard à Gérard Vernerot, s<sup>f</sup> de Mornay, 1546 ; — reprise de fief de cette rente par les héritiers de Gérard Vernerot ; — vente des seigneuries de Chissey et Buffard à Marc de Beaujeu, s<sup>f</sup> de Montot, Aroz, etc., par Claudine de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, 1551 ; — reprise de fief par l'acquéreur ; — dénombrement de la seigneurie de Chissey, donné par Isabelle de Bourgogne, marquise de Marnay, au nom de son fils Philippe-Eugène de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, en remplacement des seigneuries de Fourg et Byans vendues à Jean-François Maistre, s<sup>f</sup> de Sornay, distraites du ressort du marquisat de Marnay, 1673. — *Choisey*. Vente de la seigneurie par Claude Faulquier, épouse d'Hugues de Villelume, s<sup>f</sup> de Montbardon, à Jean de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> de Montbarrey, ambassadeur en France, et à Étienne Bonvalot, sa femme, 1548 ; — dénombrement d'une partie de la seigneurie par Jean et Hugues Bernard, de Dole, écuyers, s<sup>ts</sup> d'Authume et de Choisey, 1384 ; — autre d'une part de seigneurie dite " de Parthey, " donné par Léonard de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> de Montbarrey, 1584 ; — reprise d'une portion acquise de François de Visemal, s<sup>f</sup> de Nevy, pour Jean et Hugues Bernard, fils de Jean, 1386 (achat et dénombrement joints) ; — achat de moitié de la seigneurie des enfants de Jean Bernard, par Claude Boutechoux et Charlotte de Vandenesse, sa femme, 1387 ; — reprise de fief par l'acquéreur ; — achat de partie de la seigneurie par Anne Chapuis, veuve de Jean Bernard, -1589 (reprise de fief et dénombrement) ; — vente par Antoinette Bernard, femme de Henri de Mont-Saint-Léger, d'un meix sis à Choisey nommé le « meix Lambrey, » à Jean-Antoine Bernard, de Dole, s<sup>f</sup> d'Authume et de Choisey, 1608 ; — dénombrement donné à la Chambre par l'acquéreur.
- 1B2413** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 5 cahiers de 20, 11, 13, 47 et 67 feuillets, 1 sceau.  
**1619-1764.** — *Choisey*. Dénombrement de partie de la terre donné par Jean-Antoine Bernard, de Dole, écuyer, s<sup>f</sup> d'Authume et de Choisey, 1619 ; — autre par Pierre et Guillaume Sordet, frères, seigneurs de Choisey en partie, 1620 ; — autre par Pierre-Louis Chaillot, seigneur en partie, professeur en l'université de Dole, 1671 ; — autre par le même d'une autre portion de seigneurie récemment acquise du chanoine de Dole, Hardouin-Gaspard Sonnet, de François et Joseph Sounet, de Pierrette Sonnet, femme de M. de Courcelles, et d'Élisabeth Sonnet, 1681 ; — autre par le même, devenu conseiller au parlement de Besançon, d'une autre part de seigneurie acquise de Jeanne-Claude Sordet, veuve d'Étienne-Bernard Barberot, de Gray, 1688 ; — arrêt de la Chambre envoyant en possession de parts de seigneurie par lui acquises de Christophe de Chaillot, Pierre Richardot, s<sup>f</sup> de Gendrey, conseiller-maître en ladite Chambre, 1701 ; — autre arrêt en matière d'aides, dans un procès entre Vincent Matherot et Pierre Richardot contre les habitants de Choisey, 1704 ; — mémoire consultatif sur les droits prétendus par les propriétaires de la terre de Choisey au sujet de la justice, etc., avec avis d'un avocat de Paris, 1739 ; — dénombrement donné par Pierre-Joseph-Désiré Richardot, 1762 ; — autre par les Ursulines de Dole ayant acquis le fief de Lambrey et de La Rochelle, à Choisey, de François Matherot, s<sup>f</sup> de La Barre, 1764.
- 1B2414** (Liasse.) — 1 cailler parchemin de 25 feuillets, 2 pièces papier, 1 sceau  
**1584-1600.** — *Chouzelot*. Requêtes adressées à la Chambre par les habitants de Chouzelot, sujets du domaine, en matière de redevances et réparations de moulins (v.1600). — *Cicon*. Dénombrement de la terre de Cicon donné par Philibert de Montmartin, baron dudit lieu, s<sup>f</sup> de Cicon, Loulans, Bourguignon, Hirsingen, etc., gentilhomme de la bouche du Roi, gruyer général au comté de Bourgogne ; « place, roch, mothe et marque du chateau et forteresse dict de Cycon.... que consiste en un bien antique donjon, une grosse tour carrée et autres édifices.... dès longtemps ruynez et demoliz ; dépendances : Arc-sous-Cicon, Aubonne, Arçon. Lièvreumont, Maison-du-Bois, Vuillecin, Rantechaux, Chasnans, Athoze, HautePierre, Mouthier-HautePierre, Évillers, Vernierfontaine, Guyans-lez-Durnes, Saules, Fallersans, Étalans, Valdahon, Avoudrey, Flangebouche ; — fol. 10, revenu d'argent ; — fol. 16 v°, granges : deux à Cicon, l'ancienne grange et la grange de Belregard ; une derrière Cicon, la grange de la Vesche ; la grange de Van-clans ; la grange de Nods ; — fol. 17, recette de froment ; — fol. 21, censés d'avoine ; — fol. 24, 500 livres moitié beurre et moitié fromage, 1584.
- 1B2415** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 2 cahiers de 37 et 30 feuillets.  
**1620-1627.** — *Cicon*. Dénombrement de la terre donné par Claude-François de La Baume, comte de Montrevel, s<sup>f</sup> et baron de Courlaoux, Saint-Julien, Cicon, Présilly, et Loulans, conseiller du Roi, mestre de camp du régiment de Champagne ; — arrière-fief : le seigneur de Rantechaux ; Philippe Boitouzet, s<sup>f</sup> d'Épenoy ; M. deThurey à Valdahon et Avoudrey ; Matthieu de Saint-Moris, mari de feu Jeanne-Baptiste de Grosrain, à Valdahon ; — Claudine Lescot, veuve d'Alexandre Cécille, à Valdahon ; les héritiers de M. de Moron, écuyer, à Athoze ; les héritiers de Louis et Simon de Saint-Loup, s<sup>f</sup> de Chassagne et Grosrain, à Chasnans ; — détail des terres, cens, dîmes ; — « molin à vent sis au territoire d'Espenoy ; » — fol. 26, reprise de Rantechaux et dénombrement par Gaspard de Thon ; — fol. 30 : dénombrement de fief à Épenoy, par Philippe Boitouzet ; — fol. 34, autre, à Valdahon, par Claudine Lescot ; — fol. 36, procuration donnée par Claude-François de La Baume à Jean Pausot, avocat à Lons-le-Saunier, 1620 ; — reprise de fief et dénombrement de la même terre, provenant de Ferdinand de La Baume, donnés par François de Cambaron, écuyer, maître d'hôtel et procureur spécial de l'archevêque Ferdinand de Rye, 1627 ; — reprise de la seigneurie faite, en la grande salle du château vieux de Vuillafans, devant François de Rye de la Palu, marquis de Varambon,

comte de La Roche, commis par le Roi au gouvernement du bailliage de Dole en l'absence du comte de Champlitte, par François de Cambaron, écuyer, maître d'hôtel et fondé de pouvoirs de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, 1627, 18 janvier.

- 1B2416** (Liasse.) — 28 pièces papier, dont 3 cahiers de 16, 7 et 9 feuillets, 1 sceau.  
**1543-1769** — *Cinqcens*. Patentes royales confirmant en faveur de Marin Benoît, procureur général au parlement de Dole, un accensement à lui fait par Charles-Quint, en 1538, « du bois des Hayes et de Bretenières, » et concédant au même personnage un autre bois nommé « les Moilles, » avec le droit de moyenne et basse justice sur lesdites forêts (requêtes jointes), 1568-1571. — *Citers*. Dénombrement par Marguerite, Huguette et Catherine de Grammont, sœurs, filles de Jean de Grammont, écuyer, d'une chevance avec sujets, cens, justice moyenne et basse au lieu de Citers, le tout mouvant de Faucogney, 1584 ; — amodiation du bois de la Moille, contenant 400 arpents, au territoire de Citers, moyennant une redevance de 100 fr. par an, fait par la Chambre aux habitants du lieu, 1572 ; — reconnaissance d'une redevance de 120 l. pour même objet par la commune de Citers, 1620-1621 (texte de l'accensement perpétuel des bois de la Moille, 1620) ; — permission accordée aux mêmes de faire deux étangs dans le bois de la Moille, 1623 ; — reconnaissance d'un cens de 20 s. en retour de cette permission. — *Citey*. Autorisation de prendre possession de la seigneurie vendue par Jacques et Pierre de Cult à Henri de Scey, sr de Fertans, et Anne de Petitepierre, sa femme, accordée à ces derniers par Claude de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, 1543 ; — compte huitième des revenus de la seigneurie rendu par François Brullard, receveur, 1576 ; — recette 355 fr. 7 gros 8 engr. : dépense 147 fr. 5 gr. 4 engr. et demie ; — reprise de fief de la seigneurie par le mandataire de Guillemette de Citey, veuve de Philippe Marchant, écuyer, receveur général, 1581 ; — dénombrement fourni par le même, 1584 ; — reprise par le mandataire de Nicolas de Villers, s<sup>r</sup> à Citey, 1594 ; — autre par Philippe de Pillot, 1618 (copie de l'acte de vente de la seigneurie à lui faite par Guillemette de Citey, Claude de Seroz, baron de Choye, et Bénigne de Grammont, femme de ce dernier) ; — autre dénombrement de la coseigneurie de Citey (par moitié avec Claude de Citey) donné par le même Philippe de Pillot, 1619.
- 1B2417** (Registre.) — Papier, in-4°, de 356 feuillets (couverture parchemin : procédure concernant des particuliers des villages de Bassigney et Bourguignon-lez-Faverney).  
**1581**. — *Citey*. Dénombrement donné au Roi par Guillemette de Citey, dame dudit lieu, avec justice, seigneurie, cens, mainmortes dans les villages de Mont, Pelousey, Pusey, Équevilley, Gratteris, Pusy, Fresse, Corravillers, La Goutte, Buson Magny, Belonchamp, Rosières, le tout en forme de reconnaissances. Fol. 2. Citey ; — fol. 16, Mont ; — fol. 92, Pelousey ; — fol. 128, Pusey ; — fol. 170, Équevilley ; — fol. 214, Gratteris ; — fol. 224, Pusy ; — fol. 280, « Des nouhier ; » — fol. 237, La Goutte ; — fol. 354, Corravillers.
- 1B2418** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 14 pièces papier, dont 2 cahiers de 66 et 20 feuillets.  
**1542-1764**. — *Civria*. Dénombrement par Philibert de Pra, tant en son nom qu'en celui de Jean de Pra, protonotaire, seigneur des Bouchoux, 1370 ; — autre par Philibert de Pra, sr audit lieu et à Civria, 1584 ; — autre pour Civria et Bourcia par Jean-Baptiste Livet, 1624. — Clairvaux. Procuration pour reprendre de fief en son nom, donnée à Gérard de Marnix, par Jean de Bauffremont, chevalier d'Alcantara, bailli d'Aval, 1384 ; — dénombrement donné par ce dernier pour les terres de Clairvaux, Saint-Maurice, Châteauvillain, Durnes, Vuillafans-le-Neuf, Ruffey-sur-l'Ognon, Hugier, Brussey, Chazoy, Cordiron, Frasnay, Burgille, Battrans, Recologne, le Chasnois, Avrigny, Mon-tagney, Sornay, Bay, Chariez, Pusey, Montoille, Aroz, le Vernois, Andelarrot, La Demie, Neurey, 1585 ; — état des revenus patrimoniaux de la ville de Clairvaux, fourni par les officiers municipaux, 1764. — Clans. Vente consentie au profit de Claude de Chassey, par Guillaume-Antoine et Étienne de Moffans, frères, de leur chevance de Clans et Velle-le-Châtel, 1542 ; — reprise de ce fief par Claude de Chassey, 1544 ; — dénombrement du même fief par Baptiste de Chassey, écuyer, 1584. — Cléron. Dénombrement de la seigneurie de Cléron et de Rurey, par Gabriel de Cléron, sr dudit lieu, Mailley, Velle, Échenoz-le-Sec, 1584 ; — autre par le même, 1619 ; — autre par Jules-François Terrier, représenté par son frère, Claude-François Terrier, sr de Montciel, son mandataire par procuration reçue du notaire Paul Fyard, de Vesoul, 1691. — Clerval. Reprise des seigneuries de Clerval, Granges et Passavant par Jacques de Truchsès de Rheinfelden et Pierre Roussel, procureurs de Frédéric, comte de Wurtemberg et Montbéliard, 1559 ; — visite et reconnaissance du grand moulin de Clerval fait par ordre de l'intendant de Franche-Comté, 1736.
- 1B2419** (Registre.) — Papier, in-4°, de 7 et 288 feuillets (table en tête).  
**1424**. — *Clerval*. Reprise de fief et dénombrement donné au duc Philippe le Bon par Henriette de Montbéliard, veuve d'Éberhard, comte de Wurtemberg et de Montbéliard, contenant le détail très circonstancié des fiefs et arrière-fiefs de Clerval, Granges et Passavant. (Copie du texte inséré dans les fol. -129-208, de la cote B. 633, tome I, p. 95 de cet inventaire.)
- 1B2420** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 49 pièces papier, dont 2 cahiers de 14 et 15 feuillets.  
**1324-1702**. — *Clervans*. Rôle de la grande taille due au Roi comme seigneur immédiat de Clervans par les habitants d'Ounans, taillables et corvéables à volonté, 1575 ; — requête présentée au comte de Champlitte par Perrette de Geresme, dame de Ligniville, veuve de Nicolas de Vienne, sr de Vauvillers, réclamant la mise en possession de la terre de Clervans, saisie pour défaut de reprise (appointement conforme) ; — autre requête de la même en mainlevée de la moitié des terres de Clervans et Demangevelle, à elle hypothéquées pour son douaire, avis conforme du Parlement, 1578 ; — dénombrement d'un arrière-fief



mouvant de Clervans, donné aux srs du lieu par Thomas Cussemenet, de Salins, tuteur de Nicolas Chauldet, de Montfort, écuyer, fils et héritier de Jean Chauldet, 1584 ; — dénombrement de Clervans donné par René d'Anglure, chevalier, baron de Ligniville, capitaine et gouverneur de La Motte, et Perrette de Geresme, sa femme, dame de Clervans, Ounans, Chamblay, Fontenoy d'Aval, 1585 ; — autre par René de Châteaueux de Vienne, comte de Conflans, sr de Vauvillers, Clervans, etc., 1620 ; — amodiation de la terre de Clervans (confisquée sur le comte de Châteaueux, Français de nation) par le procureur général Antoine Brun, pour 2,000 fr. par an, à François Maire, de Salins, 1636. — Clucy. Patentes royales accensant à Nicolas Doroz, de Salins, l'emplacement des étangs de Clucy (requête et avis joints), 1559 ; — acte définitif passé à ce sujet par Bonnet Jaquemmet, capitaine de Châteaubelin, 1560. — La Cluse. Affranchissement des habitants de La Cluse et de Chapelle-Mijoux par Henri de Joux, 1324 (cop.) ; — affranchissement de Huguenin Per-renet, Jean Nicolet, prêtre, et Alexandre Nicolet, d'Ove, par Philippe de Hochberg, sr de Bade-Ville, 1486 (cop.) ; — accensement d'une place à Claude Verchet, de Pontarlier, marchand, pour établir une papeterie près du ruisseau des moulins de Pierrefranche, 1615 ; — Jean Janneret, soldat de la garnison de Joux, qui avait établi près de la papeterie une usine à percer des canons d'arquebuse, ayant demandé l'autorisation d'élever à côté une seconde papeterie, Claude Verchet s'y oppose, et s'engage à fournir annuellement à la Chambre des comptes, outre un cens de 20 s., cinq rames de papier, à condition qu'on n'accordera pas à Janneret ni à aucun autre l'autorisation d'établir une seconde papeterie dans son voisinage, 1628 ; — réclamation à Claude et Pierre Verchet du papier promis à la Chambre, 1638 ; — accense-ment à Nicolas Beauque d'une place pour établir une scierie et un martinet sur le Bief de l'Écluse, 1659 ; — délai accordé à Denis Verchet, de Pontarlier, pour fournir le papier dû à la Chambre, 1671 ; — Marguerite-Ignace Verchet demande à exercer le droit de retenue de la papeterie, 1675 ; — arrêt de la Chambre des comptes autorisant les habitants de la Cluse à faire moudre où ils voudront, contrairement aux réquisitions du procureur général les prétendant obligés de moudre au moulin de Pierrefranche, 1698 ; — Gaspard Melier, mari de Marguerite Verchet, et Pierre La Place, d'Annecy en Savoie, papetiers de La Cluse, s'obligent à payer 24 rames de papier de cens annuel à la Chambre des comptes, 1702.

- 1B2421** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 4 cahiers de 26, 23, 29 et 29 feuillets, i sceau.  
**1569-1622.** — *Coges*. Procuration pour reprendre de fief, donnée à Jean Marmier, s<sup>f</sup> de Gatey, et à Claude Marinier, son frère, par Claude de Poligny, s<sup>f</sup> de Coges, malade et ne pouvant monter à cheval, 1569 ; — dénombrement de la seigneurie, donné par Claude de Poligny, s<sup>f</sup> de Coges, 1570 : château sur une motte fossoyée tout à l'entour ; pigeonier avec 800 pertuis ; dépendances : Vizen, Sotessart, Le Bourgeau, Pannessières ; — autre dénombrement donné par Guillaume de Poligny, s<sup>f</sup> de Coges, 1584 ; — vente par Gaspard de Poligny, s<sup>f</sup> de Coges, à son beau-frère Marc de Vy, s<sup>f</sup> d'Accolans, Oyrières, Andelarre, etc., du moulin des Prés, avec dîme, et d'étangs sis à Coges, au prix de 9,460 fr. ; — reprise de fief par Marc de Vy, 1622. — *Cogna*. Dénombrement des seigneuries de Cognac, Uxelles, Colondon, Doucier et Mont-sur-Monnet, donné par François Dangellon, de Clairvaux, procureur de Guillaume d'Oncieu, s<sup>f</sup> de Cognac, avocat au sénat de Savoie, 1584 (procuration jointe) ; — autre pour Pierre et Henri Furet, coseigneurs à Cognac, 1599.
- 1B2422** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 1 registre in-4° de 2 et 225 feuillets, couvert d'un fragment de manuscrit théologique italien, avec gloses fin XIV<sup>e</sup> siècle.  
**1584-1588.** — *Coligny*. Procuration donnée par Claude d'Andelot, s<sup>f</sup> de Pressia, Montfort, Marmont, etc., à Claude de Varambon, pour reprendre de fief de François de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, 1584 ; — dénombrement (sous forme de reconnaissances détaillées) des meix, maisons et dépendances des seigneuries de Coligny-le-Vieux et Andelot, donné par Claude d'Andelot, s<sup>f</sup> de Pressia, 1584 ; — autre de la sixième partie d'une dîme sur le village d'Andelot, donné par Claude de Toulangeon, demeurant à Charigna en Bresse ; — requête de Louis Bertrand et Jean Bouquerod, de Gigny, sous-amodiateurs du domaine de Coligny et Andelot, relative au terrier de la terre, vers 1586 ; — reprise de fief d'un cens assigné sur le moulin Philibert par Claude Livet, de Montfleury, 1588.
- 1B2423** (Liasse.) — 2 cahiers papier, de 67 et 46 feuillets.  
**1584.** — *Coligny*. Dénombrement des fiefs tenus par Jean du Planet, à Coligny, Épy, « Chaselle, Sollempval, Fontuille, Mauchier, Selaure, Le Villars, Vernaux, Saint-Jean d'Étreux, Sarcia, Poisoulx et Neutel, » 1584 ; — autre dénombrement de fief tenu à Coligny et de part de seigneurie, par Alexandre de La Tour, s<sup>f</sup> de Coligny et Remeton.
- 1B2424** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier, dont 1 cahier de 167 feuillets.  
**1584-1617.** — *Coligny*. Dénombrement par Louis de Pra, écuyer, des étangs et dîmes qu'il tient à Coligny et Senault, 1584 ; — autre donné par Jean de Vellières, de ce qu'il tient du Roi à cause de Coligny et Andelot ; — reprise des terres de Coligny, Andelot, Toulouse, Fertans et Vaire acquises par Louis de La Tour, 1598 ; — remise de la terre de Coligny, jadis confiscuée, à Charles de Coligny, s<sup>f</sup> d'Andelot, par commissaire du Roi, 1617.
- 1B2425** (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 3 cahiers de 5, 57 et 19 feuillets.  
**1454-1990.** — *Colombe*. Vente des terres et seigneuries de Colombe et Frotey faite à Adrien de Salives, s<sup>f</sup> de Cerre, conseiller de l'Empereur, par Pierre d'Orsans, 1544 ; — reprise de fief par l'acquéreur ; — dénombrement des seigneuries de Colombe et Essernay, des moulins Saint-Martin et de prés à Bourbévelle, donné par Adrien de Salives, s<sup>f</sup> de Cerre, Marc de Salives, s<sup>f</sup> de

Betoncourt, et Anne de Salives, dame de Chargey, 1584 ; — dénombrement de Colombe et Essernay, par Anatoile-Joseph Lyautey, écuyer, 1770. — *Colonne*. Nomenclature et empoissonnement des étangs, 1454 ; — vente par Guillaume de Pontaillier, chevalier, s<sup>f</sup> de Talmay, à Humbert de Plaine, écuyer, de tout ce qu'il possédait en la seigneurie de Colonne, y compris les fours et moulins dudit lieu et le moulin de Bersaillin, 1456 (cop.) ; — permission accordée par le duc Philippe le Bon à Humbert de Plaine, d'entrer en possession de cette acquisition, 1457 ; — vente du four banal de Colonne, par Charles du Pin, écuyer, à Marc de Reculot, écuyer, s<sup>f</sup> de Villers-les-Bois, 1548 (cop.) ; — reprise de fief de ce four, par l'acquéreur (procuration jointe) ; — minute de patentes royales accordant à Denis Inglois l'accensement du moulin dit des Corbières et de trois étangs (requête du s<sup>f</sup> Inglois ; renvoi de la requête par le conseil des finances aux officiers de la gruerie du comté ; procès-verbal des officiers de la gruerie), 1554-1556.

**1B2426** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 4 cahiers de 11, 29, 5 et 86 feuillets.

**1557-1615.** — *Colonne*. Reprise de fief par François de Montfort, écuyer, procureur de Claude de Ray, baron de Colonne, s<sup>f</sup> de Bersaillin, etc., d'une rente de 50 fr. indivise avec Charles du Pin, s<sup>f</sup> du Fied, 1557 ; — attestation des échevins et fiscaux de la terre concernant la reconnaissance et la contenance des diverses mesures employées à Colonne, Bersaillin, Voiteur et Bresse ; le bichot de blé contient 24 coupes, pareilles à celle de Poligny, à un pochon près ; — la mesure du vin est la queue, contenant 360 pintes, 1567 ; — visite des étangs de Colonne par le gruyer Philippe de Vaudrey (s. d.) ; — vente du four banal de Colonne par Philippe Huot, s<sup>f</sup> d'Ambre, et Claudine du Pin, sa femme, à Antoine de Reculot, 1575 ; — reprise de cette acquisition par ce dernier, 1577 (procuration jointe) ; — dénombrement des biens féodaux situés audit lieu, appartenant à Antoine de Reculot, 1584 ; — dénombrement et reprise de fief par Guillemette de Montmorot, veuve de Pierre de Reculot, tant en son nom qu'en celui de Jean-Baptiste, son fils, 1621 ; — accensement par le domaine aux habitants de Colonne d'une place et terre appelée le Guet de Truge, 1584 (requête et avis de la Chambre) ; — confirmation d'un accensement de 8 journaux dans les bois de Colonne au profit de Claude Froissard, de Sellières, notaire, 1586 (requête et avis joints) ; — visite des étangs par Philibert Froissard, maître aux comptes, et Alexandre Vilot, auditeur, 1599 ; — amodiation de ces étangs pour 400 fr. à Anatoile Doroz ; — autre visite et amodiation des mêmes étangs, 1608-1615 ; — procédures et correspondances diverses relatives au même objet, 1601-1615.

**1B2427** (Liasse.) — 31 pièces papier, dont 4 cahiers de 15, 13, 26, 27, 17 et 35 feuillets.

**1610-1663.** — *Colonne*. Avis à la Chambre sur la nouvelle amodiation des étangs, 1610-1612 ; — visite des étangs réparés par Martin Sescalier, de Saizenay, par Louis Grivel, auditeur en la Chambre des comptes, 1613 ; — visite des fours ; — nouvelle visite des étangs et des améliorations à y faire, 1623 ; — autre par Louis Grivel, maître des comptes, et Anatoile Charreton, auditeur, 1633 ; — autre par Pierre Vitot et Étienne Pierre, auditeurs, à requête de l'amodiateur et ses ayants cause, François et Jean Pelissard, de Champrougier, lésés dans leur jouissance durant les guerres, 1638 ; — autre par le greffier Sauvage, 1642 ; — autre par Anatoile Charreton, s<sup>f</sup> de Romelle, auditeur, 1651 ; — visite des fours et étangs de la seigneurie par Daniel Privé, conseiller-maître, 1658 ; — état des réparations à faire, dressé à la suite de cette visite ; — marché pour la réparation des étangs de Cheminot, Chatelay et des Tanières, passé pour 200 fr. ; — marché de réparation des étangs Neuf, Grosgenoux et de la Gourade, appartenant au Roi, 1659 ; — nouvelle visite par le conseiller Daniel Privé, 1660 ; — autre par le même, 1663 ; — autre par Henri Charreton, s<sup>f</sup> de Romette, 1669 (étangs Chésabois, de la Gourarde, la grande Beullia, l'étang Neuf, l'étang Guignard, l'étang au Seigneur, etc.).

**1B2428** (Cahier.) — 26 pièces papier, dont 5 cahiers in-4°, de 106 feuillets (couverture parchemin débris d'un contrat passé à Oussières vers 1620), 4, 12, 7 et 5 feuillets.

**1619-1742.** — *Colonne*. Carnet et extraits des amendes adjugées en la gruerie du siège de Colonne, délivrés à Jean Pelissard, de Champrougier, amodiateur de la terre, du 3 janvier 1619 au 5 janvier 1634. Simon Gelion, 10 l. d'amende pour avoir pris une voiture d'écorce dans les bois banaux, 1619 ; — Anatoile Soipteur, 3 l. est. pour bois pris au bout du Cerisier, 1622 ; — Claude Bulabois, de Milières, 10 l. pour 4 pieds de chêne pris en la Pommelle ; — Jean Petit dit Pelignot, du Chatelay, 5 l. pour avoir abattu du gland, 1626 ; — Jean Jannin, de Corbières, 20 l., pour avoir embouché des porcs dans les bois banaux, 1628 ; — Gilbert Matai, de Toulouse, 5 l. pour un pied de hêtre pris en forêt, 1633 ; — Claude Bourreau Boisson, d'Oussières, pour avoir coupé 4 pieds de chêne ; — observations sur l'état des revenus de la seigneurie, produit par les fermiers du domaine, 1687 ; — copie de l'état des revenus ; — arrêt de la Chambre ordonnant l'enregistrement de l'aliénation des étangs fait par les commissaires généraux au profit de Denis Sauvage, Henri Bouchot et Philippe Machard, 1688 ; — descente dans les bois de la terre de Colonne, 1698 ; — requête de Claude Grévy, amodiateur de la terre, 1721 ; — procédures diverses, 1721-1742.

**1B2429** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 3 cahiers de 13, 1 et 1 feuillets.

**1564-1783.** — *Combeaufontaine*. Reprise de fief de cens audit lieu, par Antoine de Mandre, s<sup>f</sup> de Montureux, 1609 ; — dénombrement par le même ; — reprise de divers cens par Ambroise Précipiano, 1614 ; — dénombrement par le même, 1619. — *La Combe d'Abondance*. Enquête par commis du Parlement dans un procès entre Claua Guyod, veuve de Claude Balanche, et Jean Balanche, de la Combe d'Abondance, val de Morteau, 1564. — *Commenailles*. Déclaration des terres, prés, bois et étangs de la seigneurie (vers 1620). — *Condamine*. Dénombrement des héritages, droits de justice haute, moyenne et basse, et autres droits et redevances des seigneuries de Condamine, Nilly, Trenal et Bonnot, mouvants du comté de Savigny, donné par Pierre Rety, s<sup>f</sup>

de Balmont, curateur de Claude-Charles-Philippe de Saint-Mauris-Montbarrey, 1682. — *Conflandey*. Dénombrement des terres de Conflandey, Meurcourt, Fleurey, Chargey, Melincourt, donné par Claude de Grammont, abbé de La Charité, tuteur testamentaire de Claude-Gabriel de Grammont, fils de feu Marc de Grammont, 1584 ; — autre par Pierre-Amable Guy, de Besançon, acquéreur de la terre en 1781, en vertu d'une permission de posséder fief, 1783.

- 1B2430** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 1 cahier de 46 feuillets.  
**1554-1644.** — *Conliège*. Information sur la valeur du Clos de Chalon, à Conliège, faite par Claude Vaulchier, écuyer, procureur et receveur de la terre de Lons-le-Saunier pour Guillaume de Nassau, prince d'Orange, 1554 ; — accensement de ce clos à Jean Roussel, par Matthieu Le Jeune, bailli général de la maison de Chalon, 1556 ; — manuel des cens dus. par les habitants de Conliège aux sieur et dame de Binans, reçu par le notaire André, à requête de Denis Renaud, Claude Buffet et consorts, amodiateurs de la terre, 1593-1646 ; — compte des amodiateurs des seigneuries de Binans et Conliège pour les années 1640, 1641, 1642 et 1643.
- 1B2431** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 2 cahiers de 60 et 8 feuillets.  
**1570-1619.** — *Contréglise*. Dénombrement des terres de Contréglise et Purgerot par Antoine d'Aubonne, s<sup>f</sup> à Buffignécourt, 1584 ; — vente de moitié de la seigneurie de Contréglise par Claudine Guillot, veuve de Jean d'Aubonne, tant en son nom qu'en celui de sa fille Marguerite d'Aubonne, à Pierre du Houx, s<sup>f</sup> à Montjustin, 1602 ; — reprise par ce dernier, 1603 ; — reprise de la même seigneurie par dom Abraham du Houx, sacristain de Luce, ayant charge de ses neveux Philibert et Pierre du Houx, fils de feu Pierre du Houx, 1619. — *Corbenay*. État des revenus de la terre appartenant au s<sup>f</sup> de Saint-Remy, 1570 ; — dénombrement des portions de seigneuries tenues à Corbenay, Jasney, Montdoré, Hurecourt, Cendrecourt, Percey-le-Grand, par Joachim de Dinteville, sr desdits lieux, chevalier de l'ordre du roi de France, son lieutenant général en Champagne, 1584. — *Corcelles-Mieslot*. Procuration de Bénigne de Chaffois, s<sup>f</sup> d'Angeot, 1569 ; — dénombrement de la seigneurie de Corcelles, par le même, 1572 ; — autre par le même, 1584.
- 1B2432** (Registre.) — Papier, in-folio, de 101 feuillets (couverture parchemin).  
**1584.** — *Corcondray*. Dénombrement donné par François de Gorrevod, vicomte de Salins, baron et seigneur de Corcondray, de la terre de Corcondray et de ses dépendances à l'Étang, Gérard-le-Grand, Boismurie, Corcelles, Pagny, Vitreux, Lavernay, Villersbuzon, Pouilly-Français, Dannemarie, Pirey, Chaucenne, Benusse, Narboz, Ferrières, Recologne. Château et maison forte ; — « au circuyt et dedans icellui bourg de Corcondray est assis ung bastiment de pierre estant au bout dud. pont servant une partie à tenir les levriers, limiers et autres chiens dudit seigneur viscomte et l'autre partie à mectre coqs, dindes, chapons, poulies et autres volailles pour la cuisine dudit sieur ; » — signe patibulaire, lieu dit « à Rougeoz ; » — deux foires à la Saint- Pierre en août et à la Saint-Luc ; — fol. 14 v<sup>o</sup>, grand chemin (voie romaine) allant à Besançon ; — fol. 52 v<sup>o</sup>, « le hault de la Vye (sur Boismurie), » « chenault... (et de la) Ferrières » (passage de la voie romaine) ; — fol. 57 v<sup>o</sup>, garde de l'abbaye de Corcelles ; — fol. 90, Pirey ; — fol. 93 v<sup>o</sup>, Benusse (« Beureusse ») ; — fol. 99, Recologne, trois étangs.
- 1B2433** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 2 cahiers de 33 et 17 feuillets.  
**1546-1749** — *Corcondray*. Dénombrement donné au Roi, en la Chambre des comptes, par Louis-Bénigne, marquis de Bauffremont, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant général des armées du Roi, grand bailli d'Aval ; — « le château et maison forte de Corcondray entièrement ruiné et démoly. depuis très longtemps, n'y restant actuellement qu'une ancienne tour fort élevée inhabitable et découverte ; » — place en broussailles où il y avait autrefois une garenne de lapins, près du communal de Boijenot ; — haute justice à Dannemarie ; — la plupart des hommes et sujets mainmortables de Lavernay ; — le droit d'emboucher des porcs dans les bois de Villers-Buzon ; — le droit de gardienneté à Corcelles (« n'y restant plus en lad. abbaye de Corcelle que les anciens vestiges des batimens où elles (les religieuses) estoient établies »). — Reprise par Gabriel de Ferrières d'un fief acquis de Claudine de Semur, pour 4,500 francs, à Cordiron, Lavernay, Burgille, Lantenne, Jallerange, Placey, 1546 ; — procuration pour reprise de fief, donnée par Jean Thomassin, écuyer, sr à Beure, et Rose Jouffroy, sa femme, à Philippe Thomassin, écuyer, Simon Thomassin, écuyer, et Guillaume Bourdot, de Choye, demeurant à Besançon, 1555 ; — vente par Michel Hugon, de Mamay, procureur spécial de Claudine de Semur, dame de Mamay, et de ses enfants Laurent, Antoine et François de Gorrevod, à Jean Thomassin, écuyer, sr à Beure, et à Rose Jouffroy, sa femme, de portions de seigneuries à Cordiron, Lavernay, Burgille, Lantenne, Jallerange et Placey, 1555 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement et reprise de la seigneurie de Cordiron, par Louis-Bénigne, marquis de Bauffremont, grand bailli d'Aval, 1749.
- 1B2434** (Registre.) — Papier, in-folio, de 32 feuillets (couverture parchemin).  
**1584.** — *Cordiron*. Dénombrement de la seigneurie de Cordiron avec dépendances à Burgille, Jallerange, Lantenne, Lavernay et Placey donné par François de Gorrevod, vicomte de Salins, baron de Corcondray, sr de Lielle, Chissey, Montenot, etc. Lui appartient la moitié du château de Cordiron (côté de Franey) savoir une haute tour carrée et un corps de logis, l'autre moitié appartient au Roi, à raison de confiscation sur Jean-Baptiste de Ferrières ; — moitié de la justice, haute, moyenne et basse, aide avec quatre cas ; — emplacement d'un colombier détruit ; — fol. 15, Burgille ; — fol. 25, Lantenne ; — fol. 28, Lavernay ; — fol. 32, Placey.

- 1B2435** (Liasse.) — 23 pièces papier, dont 3 cahiers de 98 pages, 19 et 18 feuillets, 3 sceaux.  
**1559-1766.** — *Corne de Chaux*. Dénombrement d'une chevance groupée autour « d'une maison basse couverte de tuiles, avec banneroles, » par Frédéric de Chavirey, sr de Recologne, 1620 ; — autre par Jacques-Antoine de Belot, sr d'Ollans, Larrians, et Villette, 1681. — Corneux. Déclaration du temporel de l'abbaye de Corneux, ordre de Pré-montré, donnée par frère Jacques-Tranquille de Belloy, abbé régulier, 1764. — Corravillers. Requête présentée par des particuliers du lieu pour obtenir en accensement un quartier de bois, 1561 ; — amodiation des bois faite par François Jeannenot, de Faucogney, notaire et scribe de la prévôté, assistant le prévôt, Jacques de Courbessaint, et Jean de Boisset, trésorier de Vesoul, 1561 ; — concession d'accensement à Jean Deslot et Perrin Corneveaux, de Corravillers ; — échange d'un bois grevé de cens au profit du Roi, situé en la montagne du Mont de Fourches, lieu dit en Cuchal, entre François Geahan, du Plain de Corravillers. et Claude Carray, ce dernier recevant en retour une « menuire et foulle » en un bois dit le Plenot, 1574 ; — vente par Henri Grégoire, sr à Autoreille, écuyer, à Matthieu de Courbessaint, écuyer, sr à Corravillers, de deux manèges mainmortables et meix à Corravillers et Quers, 1580 ; — reprise par Matthieu de Courbessaint et Marguerite de Saint-Moris ; — vente par Jean de Maçon, dit de Mollans, écuyer, à Matthieu de Courbessaint et Marguerite de Saint-Moris, sa femme, d'un moulin à Quers, et de différents droits en terre à Saint-Martin de Faucogney, « Desnouhiers, » Belonchamp, La Goutte, La Rosière, Buson-Magny, La Crolière, Fresse, Auxon, Pusy et Équevilley ; — dénombrement par Guillemette de Citey des justices, seigneuries, hommes, meix, maisons, rentes, lui appartenant à Corravillers, « Desnouhier », Belonchamp, La Goutte, La Rosière, Buzon-Magny, La Crolière, Fresse, Auxon, Pusy et Équevilley, 1584 ; — accensement du bois de Ronchot à des particuliers de Corravillers, reconnaissances de cens, 1607 ; — autres reconnaissances de cens, 1649.
- 1B2436** (Liasse.) — 11 pièces papier.  
**1573-1761.** — *Corre*. Extrait du dénombrement de Jean de La Trémoille, chevalier, sr de Jonvelle, de ce qu'il possédait à Corre et Blondefontaine, y compris le four banal dudit Corre tenu par les religieux de Clairefontaine (v. 1440) ; — acte judiciaire de François Lambert, lieutenant du prévôt de Châtillon-sur-Saône, constatant qu'il y avait à Corre 13 meix et ménages sujets de Châtillon, 1573 ; — contre-enquête faite par François Demongenot, procureur général d'Amont, par ordre du Parlement ; — dénombremments : de Marie-Marguerite de Cicon, femme de Bernard de Colombier, sr d'Ougney, de ce qu'elle tenait à Corre, Bourbévelle, Ormoy, Neuville et Jonvelle, 1584 ; — de François de Choiseul, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Meuze, La Chapelle en Blézis, Richécourt, Aisey, etc., de fiefs à Corre, Bourbévelle, Ormoy et Ranzevelle (procuration et reprise annexées), 1589 ; — de Jean d'Occors, dit de La Tour, chevalier, baron et seigneur des Montots, Lieffrans, Mercey, Chay, Richécourt, etc., de Corre, Bourbévelle, Ameuvelle, Ormoy, Vouécourt, Jonvelle, 1600 ; — reprise par le même, 1601 ; — amodiation du domaine de Corre, par les agents de Jacques Colombat, chargé de la réunion du domaine du Roi, 1733 ; — dénombrement de la seigneurie de Corre, donné par Pierre-Gaspard Folley, ladite seigneurie jadis appelée « de Bar, » 1761.
- 1B2437** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 3 cahiers de 11, 13 et 12 feuillets.  
**1584-1619.** — *Côtebrune*. Dénombrements : par Nicolas Lallemand, s<sup>f</sup> de Côtebrune, ledit château mouvant de Baume. « Un chasteaul en forme de maison forte, à pont-levis et dormant, fossoyé par le devant d'icelluy du costel d'Aval, » 1584 ; — par Guillaume Lallemand, s<sup>f</sup> de Vaites, des mêmes château et dépendances, 1585 ; — vente par autorité du bailliage de Dole de la partie de la seigneurie de Côtebrune appartenant aux héritiers de Pierre Lallemand, 1586 ; — dénombrement des deux cinquièmes de Côtebrune par François Lallemand, s<sup>f</sup> de Côtebrune ; — reprise par le même ; — reprise et dénombrement du même château par Thomas Nardin, le jeune, docteur ès droits, citoyen de Besançon, 1606 ; — autre par le tuteur de Claude Nardin, fils de Thomas, 1619.
- 1B2438** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 1 cahier de 26 feuillets.  
**1584-1775.** — *Courbouzon*. Dénombrement par Guillaume de Poligny, s<sup>f</sup> d'Évans, tuteur de Madeleine, fille de feu Henri de Poligny, pour la seigneurie de Courbouzon, 1584 (ledit fief mouvant de Montmorot) ; — autre par François Boquet, de Lons-le-Saunier, 1685 ; — difficultés faites par la Chambre des comptes à ce dernier, pour non-production de titres, 1689 ; — autre dénombrement par Claude-Antoine-Catherine de Boquet de Courbouzon, chevalier, baron de Courbouzon, conseiller au parlement de Franche-Comté, héritier du président à mortier Claude-Antoine de Boquet de Courbouzon, son aïeul, 1775.
- 1B2439** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier, dont 7 cahiers de 10, 5, 15, 9, 5, 7 et 5 feuillets et 10 imprimés.  
**1550-1735.** — *Cour-lez-Baume*. Affiches imprimées annonçant la mise à ferme pour 15 ans du domaine de Courlez-Baume dont l'adjudication devra se faire chez M. de Cléry, directeur des fermes, demeurant « rue de la Vieille-Monnoye, à Besançon, chés M. Maillot, marchand miroitier, » 1735. — *Cour-Saint-Maurice*. Vente par Antoine de Sagey, prêtre, à Catherine de Thuillières, femme de Huguenin de Saint-Moris, écuyer, d'une partie des dîmes de Cour, 1550 ; — vente de cens, renies, mainmortes, etc., par Jean Jacquemard le Vieux et Thomas Jacquemard, écuyers, de Belvoir, du consentement de leur curateur, Hugues de La Houssière, écuyer, à la même Catherine de Thuillières, 1551 ; — reprise de cette dernière acquisition par la même Catherine devenue veuve, 1562 ; — procuration donnée à divers gentilshommes par Jean Jacquemard le Vieux, 1564 ; — reprise de fief au nom de ce dernier, pour fief à Cour et à Battenans, par son procureur Jacques de Mantoche, écuyer, 1564 ; — dénombrement et

reconnaisances de Nicolas de Saint-Moris, s<sup>f</sup> de Cour, pour ce qu'il tenait mouvant de Châtillon-sous- Maîche, 1584 (ce cahier est couvert d'un contrat passé en 1505 à Chamesol et Blamont) ; — autre de mainmortables, tailles, etc., à Cour, Saint-Mauris, Grand-Sancey, Chassey, etc., donné par Jean de Saint-Moris, écuyer ; — autre des rentes, hommages, cens, et revenus tenus en usufruit par Marguerite de Cusance, veuve de Jean Jacquemard, de Rahon, écuyer, au village de Cour-lez-Vaucluse ; — autre de seigneuries ou revenus à Cour, Provenchère et aux sauneries, par Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère et Vuillafans ; — vente par Fernandine Brenot, dame d'Ivrey, Combelle, Vuillafans en partie, femme d'Adrien de Bressey, s<sup>f</sup> de Chazelot, Gouhelans, etc, de tous ses droits à Sancey, Surmont, Laviron, etc., provenant de Pierre, de Jean et de Jean-Baptiste Brenot, à Jean de Saint-Moris, s<sup>f</sup> de Cour, Sancey, Laviron, etc., 1599 ; — reprise de la seigneurie de Cour, par Hugues de Saint-Moris, 1601 (procuration jointe) ; — dénombrement du même ; — autre reprise d'une chevance à Cour et environs par Guillemette de Pardessus, 1607 ; — dénombrement de Cour et Sancey-le-Graud par François de Saint- Moris, 1619 ; — autre par Claude-Nicolas Marot, de Baume, d'un domaine acquis à Cour, des Archiducs, 1620 (deux exemplaires) ; — procuration donnée à Claude et Jean Vuillin, de Grand-Sancey, par Barbe Gay, veuve de Guyon Mathey, de Vaucluse, et Pierre Fallot, de Fleurey, acquéreurs de biens sis à Cour et à Fleurey, au décret de M. de Saint- Moris, pour reprendre en fief ces acquisitions, 1627 ; — reprise faite en conséquence par Jean Vuillin, au château de Gray, à la personne de Clériadus de Vergy, gouverneur de la province.

**1B2440** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 11 pièces papier, 1 sceau.

**1500-1685.** — *Courcelles-lez-Équevilley*. Dénombrement donné à Philippe le Beau par Jean d'Aubonne, écuyer, pour une portion de seigneurie (sous le seing de Louis Regnard, tabellion général à Vesoul), 1500 ; — achat de la grange de Courcelles-lez-Équevilley par Étienne de Citey, écuyer, s<sup>f</sup> dudit lieu, Vellecley, Fresse, etc., de Catherine d'Aubonne, veuve de Claude de Bressey, écuyer, s<sup>f</sup> dudit lieu, Cubry-lez-Rougemont, etc., 1544 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement par Guillemette de Citey, 1584 ; — achat, par décret, de domaines à Courcelles, Vaivre, Rosey, Pusy, Navenne, Montoille, Autricourt, La Demie et Équevilley par Jacques Guéritot, de Meurcourt, 1638 ; — reprise de fief par Claude et Étienne Guéritot, 16-16 ; — dénombrement donné à Henriette de Cusance, duchesse d'Areberg, baronne de Faucogney, par Claude-François Guéritot, de Vesoul, pour la grange de Courcelles, acquise de Jacques Guéritot, son père, 1685. — *Courcelles-Saint- Hippolyte*. Dénombrement d'une dîme tenue à Courcelles et Froidevaux par Adrien de Crosey, 1584 ; — délivrance, par décret du bailliage de Baume, des dîmes ci-dessus à Barbe de Malpas, veuve de Jean de Crosey, s<sup>e</sup> de Vy et Valonne, sur les biens d'Isabeau de Crosey, mère tutrice d'Isabeau et Jeanne de Beaujeu, 1613 ; — reprise de ces dîmes par Nicolas de Malpas, cousin et procureur spécial de Barbe de Malpas (procuration jointe).

**1B2441** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier, 1 sceau.

**1574-1707.** — *Courchapon*. Visite des moulins par François de la Tour, juge do la terre d'Étrabonne, assisté du notaire Pierre Henryet, son greffier, 1642 ; — amodiation du petit moulin à Jean Odille à charge de le réparer, 1643. — *Courlans*. Dénombrement de Courlans et de la Tour du Culet, donné par Jean de Lantenne, s<sup>f</sup> d'Amanges, 1584 ; — autre par Lionel Laborey, s<sup>f</sup> de Byarne, 1608 (avec reprise de fief) ; — autre par Adrien de Ronchaud, 1612 (reprise jointe) ; — autre par le même, 1619 ; — achat de la justice de Courlans et du cens de Crançot par Jean-Baptiste Cordelier, président au présidial de Lons-le-Saunier, 1705 ; — arrêt de la Chambre permettant à l'acquéreur de prendre possession du fief de Courlans, 1707. — *Courlaoux*. Reprise des seigneuries de Courlaoux, Thoraise, La Chassagne, Sergenon, Sergenoz, Partenay, Rougemont et Fay par Claude de Ray, baron et s<sup>f</sup> dudit lieu, mari d'Anne de Vaudrey, 1574.

**1B2442** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier, dont 2 cahiers de 1 3 1 et 30 feuillets, 1 sceau.

**1569-1627.** — *Courlaoux*. Dénombrement de la seigneurie de Courlaoux appartenant à Anne de Vaudrey, femme de Claude de Ray, donné par son mari : « Ung chastel et maison fort, adjacent au vilage dud. Corlaou, au costel de bize, siz sur une motte et consistans en plusieurs beaulx édifices, tours et tourrions servans tant à logis et habitation que forteresses et rampars dud. lieu, fous- soyez tout à l'entour ; » — détail par le menu des droits seigneuriaux et des tenanciers, 1570 ; — autre par Claude- François de la Baume-Montrevel, baron de Présilly, s<sup>f</sup> de Courlaoux, Saint-Julien, etc., 1620 ; — procuration de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, pour reprendre en fief la terre de Courlaoux, 1627 ; — reprise de fief en conséquence.

**1B2443** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 5 pièces papier, dont 1 cahier de 14 feuillets, 1 sceau.

**1514-1736.** *Courtefontaine*. Pièce relative à un cens sur la verrière de Courtefontaine au moment du décret sur les biens des Massey, tenanciers de la verrière (vers 1600). - *Courvières*. Affranchissement personnel de Claude Perrier, de Courvières, déjà affranchi avec l'ensemble de la communauté, par François de Joux, s<sup>f</sup> de Châteaivilain en partie et de Courvières, 1514 (cop.) ; — dénombrement de la terre de Courvières par Nicolas de Watteville et Anne de Joux, sa femme, 1584 ; — autre par Pierre, baron de Watteville, s<sup>ts</sup> d'Usier, Courvières, Ouhans, Brevans, etc., 1620 ; — autre par Claude-François Compagny, avocat du Roi au bailliage de Pontarlier, 1685 ; — amodiation d'un domaine sis à Courvières, par Claudine Carrey, veuve de Matthieu Pidoux, à François Guyon, de Courvières, 1736.

**1B2444** (Registre.) — Papier, in-folio, de 2 et 211 feuillets, table en tête.

- 1576-1786.** *Courvières.* Reconnaissances faites au profit de Nicolas de Watteville, gentilhomme de la maison du Roi, s<sup>e</sup> de Versoix, Brevans, etc., et d'Anne de Joux, sa femme, d'autorité du bailliage d'Aval et devant les tabellions Adrien Midol et François Garnier, de Nozeroy, commissaires délégués, par les sujets de Courvières ; la table (fol. 1-2 *bis*) contient les noms de famille suivants : Girod, Gonard, Valet, Perrier, Jobart, Goisset, Catet, Buchin, Roche, Boichot, Baratte, Humbart, Vernier, Marcel, Liégeon, Voituroir, Adeguy, Canier, Coly, Moreaul, Broquart ; — fol. 203, droits seigneuriaux sur l'ensemble des habitants.
- 1B2445** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 4 cahiers de 12, 32, 54 et 24 feuillets.  
**1584-1762.** — *Cramans.* Dénombrement par Léonor de Saint-Mauris, administrateur d'Alexandre de Saint-Mauris, fils et héritier universel d'Antoine de Saint-Mauris, s<sup>e</sup> de Cramans, Écleux, etc., 1584 ; — extrait de l'acquisition de cette terre au décret de Claude-Jacques de Saint-Mauris, comte de Bosjean, par les sieurs Lapie, 1654 ; — dénombrement par François et Jean-Michel Lapie, fils de Georges Lapie ; — dénombrement par Claude-François Udressier, de Salins, écuyer, s<sup>e</sup> de Pontamougeard, Lemuy, Montenot, etc., des terres et seigneuries de Cramans et Écleux, par lui acquises de Vincent Matherot, s<sup>e</sup> de La Barre, 1701 (cahier couvert d'un fragment de missel du XV<sup>e</sup> siècle, sur parchemin) ; — autre par Pierre Déville, administrateur des biens de ses enfants Jean-Jacques, Jean-Augustin, Louis-Alexis, Pierre et Clément Déville, nés de Claude-Françoise Girard, pour domaine à Cramans et Arc, 1762. — *Cresancey.* Dénombrement de la seigneurie dite de La Charme, par Louis de Vers, capitaine à Chantonay, procureur du cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, évêque de Sabine, président du conseil d'Italie, 1584 ; — autre de la seigneurie de Boignes, par Antoinette de Chemilly, veuve de Jean de Boignes ; — autre par Louis Sauget et Charles Belin, avocats d'Amont aux sièges de Vesoul et Gray, maris de Catherine et Odette des Molins, d'un domaine et d'un « dessend (étang) » dit le Dessend Regnauld, au bois de Vaivre, à Cresancey ; — autre de la seigneurie de La Charme, par François Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroix, 1587 ; — autre de fiefs et seigneuries à Cresancey, Mailley, Levrecey, Cendrey, Flagey, Velesmes et Ornans, par Jean de Boignes, 1619 ; — autre par Marguerite Sauget, veuve de Poncet Cécille, avocat fiscal à Pontarlier, comme héritière de Catherine Des Molins, sa mère, 1619 ; — autre par Ferdinand Matthieu de Saint-Moris, baron de Saint-Cyr et de Choye, pour la seigneurie de La Charme, 1681 ; — autre de la seigneurie dite de Boignes, à Cresancey, par Hugues Arvisenet, 1659.
- 1B2446** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 5 cahiers de 16, 28, 10, 30 et 8 feuillets.  
**1584-1782.** — *Cressia.* Dénombrement de fief mouvant d'Orgelet à Cressia et Montgiffond, par François d'Ugny, s<sup>e</sup> de la Chauv en Bresse, 1584 ; — autre par Philibert de Coligny, baron et s<sup>e</sup> de Bouhans, Cressia, Loisia, La Biolée, Beaufort, Placey, Saubertier, etc., 1585 ; — autre par Catherine de Châteauvieux, dame de Cressia, femme de Clériadus de Coligny, baron de Bouhans ; — autre des terres de Cressia, La Biolée et Loisia par Laurend Miehaud de la Tour, les ayant acquis de Louise de Rabutin, marquise de Coligny, et de Marie-Roger, comte de Langhac, son fils, 1711 ; — autre par François Duban, s<sup>e</sup> de Cressia, fils mineur de feu François-Alexis Duban, conseiller au Parlement, 1782.
- 1B2447** (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 registre in-folio de 103 feuillets.  
**1569-1570.** — *Crillat.* Procuration donnée par Claude Gaillard, de Saint-Oyan de Joux, grand juge de la terre dudit lieu, à Jean et François Troussel, de Salins, écuyers, pour reprendre en fief la terre de Crillat, par lui acquise au décret de Nicolas de Gilley, 1569 ; — dénombrement des terres et seigneuries de Crillat et Bouzailles, donné par Claude Gaillard. Château et maison forte de Crillat, assis sur un roc : droits seigneuriaux ; tenanciers et domaines accensés ; bois, prairies, étangs.
- 1B2448** (Registre.) — Papier, in-4<sup>o</sup>, de 114 feuillets, couverture parchemin.  
**1584.** — *Crillat.* Dénombrement des seigneuries de Crillat, Saint-Maurice et Bouzailles, appartenant à Gérard de Marnix, baron de Potes, etc., mari de Salomé Gaillard. Château ; haute justice à Crillat et Bouzailles ; institution de bailli, châtelain, scribe et forestiers ; guet et garde dû par les sujets ; montres d'armes ; un bichet dû par chaque feu et ménage à la Saint-Martin d'hiver ; bois communaux ; moulin et battoir banaux, etc.
- 1B2449** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 28 pièces papier, dont 2 cahiers de 9 et 47 feuillets, 4 sceaux.  
**1528-1762.** — *Crissey.* Dispense de payer une redevance annuelle de vingt bichots d'avoine, durant dix ans, en la remplaçant par la somme de dix sous par feu et ménage, accordée par Marguerite d'Autriche aux habitants de Crissey, 1528 (cop.) ; — renouvellement aux mêmes conditions de la même dispense « à cause de la destruction faite en nostre dict conté de Bourgoingne à la conquête que le Roy de France en feist faire sont passez soixante ans, » par Charles-Quint, 1549 ; — renouvellement pour dix ans, 1555 (original et 3 copies) ; — accensement d'une pièce de terre en la corvée de Crissey, près de la porte de Montroland, par Nicolas Lallemand, s<sup>e</sup> de Crissey et Choisey, à Pierre Bonamy, de Dole, 1565 ; — renouvellement de la dispense des vingt bichots d'avoine par Philippe II, 1567 ; — requête nouvelle des habitants pour même objet, on réduit à 8 ans la durée de la dernière dispense, 1570 ; — lettres de Philippe II ramenant à 10 bichots d'avoine la redevance annuelle, 1571 ; — nouvelles lettres réduisant à 10 sous par feu la redevance, 1577 ; — dénombrement de la seigneurie de Crissey dite de la Palu, par Nicolas Lallemand, 1584 ; — rapport de la Chambre des comptes concluant au remplacement, de la redevance de 20 bichots d'avoine dus « pour l'effutage de la forest de Chaulx, » par une redevance de 50 livres tournois durant dix ans, 1590 ; (appointement conforme

du Conseil des finances signé : Granvelle Perrenot) ; — patentes conformes ; — enquête établissant la pauvreté des habitants de Crissey, faite par le lieutenant local du bailli de Dole, Henri Le Ciergier, 1591 ; — réduction de redevance accordée par les archiducs Albert et Isabelle, 1601 ; — enquête établissant l'extrême pauvreté des habitants de Crissey, vivant au jour le jour, faite par Jean Gilbert, conseiller au Parlement, 1611 ; — maintien de la redevance d'affouage à 50 francs, par Philippe III, 1622 ; — dénombrement de la seigneurie de Crissey par Ferdinand et Léopold de Brun, 1659 ; — autre par Ferdinande-Henriette-Gabrielle de Brun, fille unique, dernière du nom et héritière de Ferdinand-Agathange, baron de Brun, marquis de Roche, chevalier de Saint-Louis, lieutenant général des armées du Roi, chevalier d'honneur du Parlement, 1762. — *Cromary*. Requête de Pierre Callot, tabellion général à Cromary, amodiateur de certains droits domaniaux, demandant qu'on poursuive le recouvrement de certains droits sur les bouchers et les marchés, 1564 ; — dénombrement du fief de Languegnaux (moulin près de la Vaivre et domaine), voisin de la Vaivre et mouvant de Cromary, donné par Gérard de Rosières, s<sup>f</sup> de Sorans, Breurey, Languegnaux, à Frédéric Perrenot, s<sup>f</sup> de Cromary, 1584 ; — dénombrement de la terre de Cromary par Frédéric Perrenot, baron de Renaix, 1585 (arrière-fiefs : à They, tenu par Quentin Vigoureux, écuyer, et Marguerite de Vers, sa femme ; par Guillaume et François d'Harbamey, écuyers, s<sup>ss</sup> de Villers-Farlay ; à Thurey, par Paris Gillebert, héritier testamentaire de Jeanne Nardin ; par Claude de Pierrefontaine, femme de Philibert de Chissey, s<sup>f</sup> de Vanno ; à Languegnaux, par Gérard de Rosières, s<sup>f</sup> de Sorans ; à They, par Marc de Salives, s<sup>f</sup> de Bethoncourt).

**1B2450** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 3 cahiers de 22, 48 et 21 feuillets.

**1577-1761.** — *Cubrial*. Dénombrement de la seigneurie partielle à lui donnée par Claude-Françoise Bassand, veuve de Renobert Bouchuz, par Claude-François Jeanneney, de Cubrial, 1761. — *Cubry*. Mandement de terrier à Cubry, délivré à Adrien, Gabriel et Jacques de Bresse, s<sup>ss</sup> dudit lieu, par le Parlement de Dole, 1577 ; — reconnaissances détaillées faites de 1579 à 1580 par les notaires Pierre Frémiet, de Rougemont, Claude Menestrier, de Nant, et Claude Cheval, de Cuse, données comme dénombrement par Pierre de Cointet, s<sup>f</sup> de Châteauvert, et Luc de Cointet, son frère, 1580 ; — reprise de la seigneurie de Cubry, qu'ils tenaient d'Adrien de Bresse, par Pierre et Luc de Cointet, de Baume ; — dénombrement particulier, donné par les mêmes, de la seigneurie de Cubry, mouvante de Rougemont, 1584 ; — autre par Des.le de Moustier, s<sup>f</sup> à Cubry, Nant, Bermont, de la seigneurie qu'il tient à Nant et Cubry, présenté par son curateur Girard de Rosières, s<sup>f</sup> de Sorans ; une maison à Nant, avec chapelle dans une tour carrée, cour fermée et fontaine ; — liste de sujets, terres et redevances.

**1B2451** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont un cahier de 17 feuillets.

**1561-1584.** — *Cugney*. Dénombrement par Jean Marmier, chevalier, s<sup>f</sup> de Gâtey, Échevannes, Betoncourt, Longwy, Noires, gentilhomme de la bouche du Roi, gouverneur de Gray. Château et maison forte ; 70 sujets ; justice moyenne et basse, signe patibulaire « à la vie de Gy ; » four et moulins banaux ; haute justice sur les communaux ; vignes, prés, champs, bois. — *Cuisia*. Reprise de cens à Cuisia et à Maynal, mouvants d'Orgelet, par Philibert de La Baume, baron de Saint-Amour, 1572 (procuration jointe). — *Cult*. Reprise des seigneuries de Cult et Virey, par Jean de Vandenesse, 1561.

**1B2452** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 3 cahiers de 19, 15 et 27 feuillets.

**1584-1655.** — *Cusance*. Dénombrement par Louis de Châteauvieux, baron de Fromentes, de la seigneurie de Cusance, tenue en usufruit par Laurence Perrenot, 1584 (procuration jointe) ; — autre par Philippe de Champagne, procureur spécial de Laurence Perrenot, veuve de Pierre de Montluel, baron de Châteaufort. Château et forteresse de Cusance ; moulins sous la roche du bourg de Cusance ; haute justice sur les sujets de Cusance-le-Prieuré (Claude du Mont commendataire) ; 25 ménages, à Guillon ; 30 à Loinont ; haute justice à Petit-Crosey, par prévention avec le s<sup>f</sup> de Passavant ; 11 ménages à Roche-lez-Clerval, et haute justice par prévention avec le s<sup>f</sup> de Clerval ; 5 ménages à Servin ; haute justice à Montivernage ; 4 ménages à Lasnans et haute justice sur les communaux ; sujets à Vellevans ; — autre dénombrement par Jean d'Enskerque dit d'Anvers, s<sup>f</sup> de Vellemoz, acquéreur de la seigneurie de Cusance de Clériadus de Coligny et de Catherine de Châteauvieux, sa femme, 1605 ; — reprise de la seigneurie de Cusance par Ermenfroi de Cusance, baron de Saint-Julien, qui l'avait rachetée pour 40,250 fr. de Jean d'Enskerque, 1616. — *Cuve*. Reconnaissances générales des biens, droits et héritages appartenant à Siion-Gabriel Huot, s<sup>f</sup> de Charmoille et Cuve, 1769. — *Cuvier*. Requête des habitants demandant le droit de prendre du bois dans les forêts domaniales pour faire des auges pour leur bétail (v. 1590).

**1B2453** (Registre.) — Papier, in-4°, de 147 feuillets (couverture parchemin, contenant une dispense relevant du *defectus natalium* Jean Bernard, de Dole, délivrée à Rome en 1517). Ce registre, folioté de 175 à 321, est un fragment d'un registre plus considérable.

**1461.** — *Dammartin-lez-Pesmes*. Déclaration des cens dus au duc de Bourgogne par les habitants de Dammartin.... Familles : Taichot, Poncelin, Picart, Symon, Varnier, Verney, Bartholomot, Truchot, Galiot, Caillot, Verjus ; — fol. 210, « censes deues à cause du lieu de Crouges que souloit estre villaige et de present est inhabitable ; » — fol. 221, Frasne, déclaration de cens ; — fol. 257, Pointre ; — fol. 291 v°, Montmirey-la-Ville ; familles Vaucher, Charget, Estiennot, Bidal, Rolet, Robert, Magot, Gautherot, Guvppolet, Picart, Taigne, Jaquelin, Bertholet, Arnal, Durant, Bourrellier, Pillot, Brothol, Larget.

**1B2454** (Registre.) — Papier, in-4°, de 144 feuillets (couverture : exécutoire de provision de Pierre et Marie Fremy, de Seurre, contre

Étienne, François et Madeleine Nardin, 1545).

**1576-1580.** — *Dammartin-lez-Pesmes*. Reconnaissances générales des seigneuries de Dammartin et Montmirey, reçues par le notaire Bernard, de Dole. Fol. 1, Dammartin ; — fol. 15, Montmirey ; — fol. 29, Champagne ; — fol. 35 v°, Brans ; — fol. 37, Claude Alteriet, de Pesmes, chirurgien ; — fol. 55 v°, Anatoile Poncelin, de Dammartin ; — fol. 75, François Sanche, de Pesmes, notaire ; — fol. 87, Jacques Grignet, fils de Claude Grignet, bourgeois de Pesmes ; — fol. 115, Pierre Mairot, écuyer ; — fol. 135, Claude Reymond, de Marpain ; — fol. 137, Hilaire Trotard, de Pesmes, clôturé le 28 décembre 1580.

**1B2455** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 10 pièces papier, dont 4 cahiers de 13, 16, 13 et 26 feuillets.

**1576-1737.** — *Dammartin-lez-Pesmes*. Achat de deux journaux de terre par Claude Larget, de Pierre Seguin, de Dole, protonotaire apostolique, 1578 ; — autre par François Sanche, de Claude Larget, 1581 ; — extraits de reconnaissances de Dammartin, XVIIe siècle ; — dénombrement donné par Jacques-Philippe-Xavier Mairot de Mutigney, prieur de Lons-le-Saunier, chanoine de Besançon, s<sup>f</sup> de Dammartin, Mutigney, Champagne, 1737. — *Dammartin-le-Templier*. Enquête dirigée par le conseiller Béreur, commissaire du parlement de Dole, dans un procès entre le s<sup>f</sup> de Vaites et les habitants de Dammartin au sujet des corvées et droits seigneuriaux. Témoins : Pierre Mouglin, de Champlive ; Jean Maignien, du Bizot, demeurant à Bretigney ; Adam Regnauld, de Bouclans ; Clériadus Gutelot, de Morteau, demeurant à Besançon ; Jean-Baptiste Morel, d'Auxon-Dessus ; Jean Gravel, de Jougne ; Louis Gonin, de Glamondans ; Denis Boudot, de Bretigney ; Claude Donzelot, prêtre, curé de Dammartin ; Louise de Grosrain, veuve de Guillaume Lallemand, s<sup>f</sup> de Vaites, âgée de soixante-dix ans, tante du s<sup>f</sup> de Vaites actuel, 1633.

**1B2456** (Liasse.) — 14 pièces, dont un cahier de 60 feuillets entre quelques feuillets à demi pourris.

**1548-1688.** — *Damparis*. Grosse d'enquête pour François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent et Damparis, contre Jean Coinctot et Antoine Sachault, mis en demeure d'abandonner le moulin de Damparis et de lui en payer les fruits, 1549 ; — conclusions du demandeur. — *Dampierre-lez-Dole*. Minutes de patentes royales confirmant un accensement des bois et étangs de Dampierre fait en 1526 à Pierre Nardin, de Besançon, 1558 ; — arrêt de la Chambre envoyant en possession du four banal de Dampierre Jean Serrurot, 1688 ; — requêtes diverses (XVIe-XVIIe siècles).

**1B2457** (Registre.) — Papier, in-4°, de V et 462 feuillets, reliure ais et peau ; filigrane : tête de bœuf sommée d'une étoile et d'un P.

**1506-1508.** — *Dampierre-lez-Dole et Fraisans*. Terrier ou cartulaire de Fraisans et Dampierre dressé par Michel Thiébaud, conseiller du Roi, par ordre du parlement de Dole, 1506. Fol. I. Table des censables et taillables ; — fol. 1, mandement du conseiller Michel Thiébaud, commis par le parlement de Dole, assisté du notaire Jacques Morel, de Dole, commençant ses opérations à Fraisans le 6 octobre 1506, après y avoir convoqué tous les habitants de Dampierre et Fraisans ; — fol. 3, reconnaissances générales ; — fol. 3 v°, à trois bons traits d'arbalète de Fraisans, au-dessus du village, est « une mothe ou a ung chastel et fourteresse que souloit estre en bonne reparacion et maintenant est du tout en ruyne, sans en lad. place y avoir aucun édifice ne demourance ; » les retrahants de ce château sont les habitants de Fraisans, Dampierre, Étrepigny, Berthelange, Saint-Vit et Salans ; — haute justice, mairie, four banal, rivière ; — fol. 6, péage dont voici le tarif « ung char ferré, 9 deniers ; d'un char moitié ferré, 6 d. ; d'un char de bois, 4 d. maille ; d'un cent de fer, et de danrées que se poisent pour le cent, 4 d. maille ; d'un cuyl à peaul, sans poil et à tout le poil, 1 maille ; de tous chevalx et bestes armailles passans, que sont estranges, 1 bon denier, réservé chevalx seellez et enbridelz ; pour porc estrangers y passant, 1 maille ; un mesnaige que passe par-dessus le pont dudit Frasans et deans les limites du péage paye 5 sols estevenans. » Les habitants de 12 villages voisins sont exempts de péage mais astreints aux réparations ; — fol. 6 v°, 2 foires, tarifs des divers marchands qui y assistent ; — fol. 8, commission donnée par le Parlement à Michel Thiébaud, Dole, 15 juin 1506 ; — fol. 15, cens dû à cause du « meix au gaigneur ; » — tenanciers ; familles : Bauldot, de Fraisans ; Courault, Carrey, Belvalot, Mérey, Vienot, Coquel ; Martin, de Dampierre ; Gouvernerre, Picquant ; Baugillot, de Fraisans ; Perrel, de Rans ; Girardot, de Fraisans ; — fol. 63, taillables de Fraisans et Dampierre ; — fol. 247, confrérie de Fraisans ; — fol. 296, chapelle Notre-Dame en l'église de Dampierre ; — familles Bonnotte, de Fraisans ; Bourmaton, de Rans ; Mergé dit Gaillard, de Dampierre ; de Saint-Claude ; Perrel, d'Orchamps ; — fol. 449, état des héritages dont les tenanciers sont allés de vie à trépas durant les guerres ; — fol. 462, clôture des opérations et du terrier le 12 juin 1508, en présence de Guillaume de Salins, seigneur de Rans, et de Thevenin Gouvernerre, de Dampierre, témoins appelés.

**1B2458** (Registre.) — Papier, grand in-folio, de 10 et 567 feuillets.

**1580-1589.** — *Dampierre et Fraisans*. Rentier de la seigneurie dressé par les notaires de Dole, Robert de Moissey et Louis du Pinet, du 5 mars 1582 au 10 août 1589. Fol. 1 bis. Table du rentier ; — fol. 1. « A messieurs les bourgeois et habitans des villes et communauttez de Fraisans et Dampierre, Robert de Moissey et Loys Dupinet, salut. — Si l'homme eut sceu cognoistre, sieurs bien aymez, que Dieu tout puissant l'avoit créé à sa sainte image et semblance et remply de toute félicité, innocence et revestu d'immortalité et eut ouvert les yeux de l'esprit pour contempler le degré de franchise où il estoit constitué et ne se fut obligé si avant que de prime face obéir à sa femme par l'astuce de Satan, qui par sa tentation tendoit le faire succomber à quatre chefz, le premier desquels estoit de le rendre son semblable, contradicteur à la volonté de Dieu, le second pour le priver de la joye céleste, de laquelle il estoit possesseur par son innocence (et Satan forclus par son orgueil), le tier que par le moien de sa désobéissance il



accompagnat à jamais Satan aux tormens infernaux préparez à luy et à ses anges (suit une longue série d'invocations au saint Suaire et aux divers saints de la maison de Bourgogne, à saint Trophime à saint Ligier et saint Valle et même aux bons ducs Jean et Philippe « les ayans suyvy en saincteté de vye »)... Prenons donc courage, Messieurs, pour à leur exemple extirper de noz cœurs toutes mauvalaises pensées et toutes sortes de péchez mortelz et vénielz qui sont vrayes hérésies... et à nostre bon roy Philippe luy rendre les censes, tailles et aultres subsides pour les biens que nous possédons tant rière son comté de Bourgoingne que sa seigneurie de Frazans...., » 20 avril-1582. — Fol. 7, lettre ornée à la plume ; — fol. 9, commission de terrier donnée aux notaires par la Chambre des comptes, 30 juin 1580. Notification et préliminaires de la confection du rentier, d'accord avec les prud'hommes des villages de la terre ; — fol. 44, droits seigneuriaux en général, limites de la seigneurie de Fraisans et Dampierre, château en ruine touchant d'est le chemin des Essarts de Salans ; retrahants ; montres d'armes ; signe patibulaire ; assistance aux exécutions ; haute justice ; institution d'officiers ; exploits de justice ; mairie ; four banal à Dampierre et à Fraisans ; moulins ; rivière, épaves, pont et péage, halles de Fraisans, audience, carcan, éminage, échantillonnage, tailles, bois banaux, cure de Dampierre, bois, messiers, forestiers, chasse ; — fol. 108, taillables ; familles Bauldot, Thiébaudot, Pacauld, Villenoslre, Billon, Vierche, Forain, Conraud, Barron, Didier, Brenier, Pescheur, Hudelot, Poinssard, Gaillard, Regnier, Nardin, Jarrot ; — noms d'étrangers, Gourauld, d'Arbois ; Brenier, d'Arbois ; Chaudey, de Ranchot ; Parrel, de Rans ; Vuierche, de Ranchot ; Laborey, de Marnay ; Étienne Vincent, veuve de Jean Chibotte de Dole (détail infini de tenances et tenanciers de la seigneurie).

**1B2459** (Registre.) — Papier, in-folio, de 589 feuillets (200+86+180+123), dérelié, manque le premier folio.

**1584-1655.** — *Cusance, Dampierre et Fraisans.* Suite du rentier qui précède, dressé par les notaires de Moissey et Dupinel. Fol. 2-200, étrangers possédant terres à Fraisans ; fol. 201, table des gens devant cens au Roi en la terre de Fraisans : familles Grenier, de Chavirey, Lulier, s<sup>f</sup> de Preigney, de Massey, d'Anvers, s<sup>f</sup> de Vellemoz, Nardin, Pacauld, Bauldot, Thiébaudot, Vuillemot, Ravot, Moittet, Pascotte, Capitain et Falon ; — fol. 3, copie de l'accensement de bois en la Corne de Chau par Charles-Quint à Fécyer Claude Grenier, de Besançon, 1540 ; — fol. 65 v<sup>o</sup>, copie de l'accensement de la verrière de Courtfontaine à Adam Jacques, procureur substitut au parlement de Dole, par Charles-Quint, 1534 ; — titres d'origine, pour tous les cens (fol. 1-85) ; — fol. 86, table des noms du rentier de Dampierre : Jean Capitain, curé du lieu ; familles Falon, Bourcet, Henry, Saulvain, Aubergeux, Saillard, Gouvernerre, Estevenin, Guillaume, Malherbe, Blanchot, Nicolet, Bontemps, Bauld (fol. 1-180) ; — fol. 181, table des droits seigneuriaux et des tenanciers du Raudey ; familles Jolivot, Chastion, Sébastien, Monin, Prestat, Poignet, Aubert, Tache, Parent et Bernard-Guyard (fol. 1-122).

**1B2460** (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 4 cahiers de 28, 39, 10 et 14 feuillets, 1 sceau.

**1572-1713.** — *Dampierre-lez-Montbozon.* Besogné faite sur les revenus du domaine de Dampierre, pour Jean de Naisey, écuyer, s<sup>f</sup> de Tresilley et Rognon, ayant droit de François de Montfort, s<sup>f</sup> de Charentenay, par Antoine Tin-seau, notaire, juge châtelain de Montfaucon, sur mandement de la Chambre des comptes, 1572 ; — amodiation du moulin de La Jus, ou Vieux Moulin, proche de Dampierre, mouvant de Rougemont, à Gracie Carcul, de Dampierre, pour 34 quartes de froment de redevance annuelle, 1582 ; — procuration d'Anne de Vy, donnée à François d'Amandre, son neveu, pour reprendre sa chevance de Dampierre-lez-Montbozon, 1584 ; — dénombrement de Dampierre et Thieffrans par Ignace Le Febvre, président au parlement de Besançon, 1689. — *Dampierre-sur-le-Doubs.* Reprise et dénombrement par Desle de Meligny, s<sup>f</sup> de Borrey, La Coste, etc. : château, moulin, terres et sujets à Dampierre, Étouvans, Blussans, vers 1600 (incomplet). — *Dampierre-sur-Salon.* Copie d'une transaction entre Étienne Despotols, chanoine de Besançon, et Claude Despotots, sa sœur, femme de Pierre de Bussy, constatant la vente par ces deux frère et sœur de la terre de Dampierre à Jean d'Achey, chevalier, et à Marguerite Perrenot, sa femme, 1556 ; — procuration donnée par ces derniers à Pierre de Sacquenay, pour reprendre en fief leur acquisition ; — dénombrement de la seigneurie de Dampierre-sur-Salon par Jean d'Achey et sa femme ; — dénombrement de Dampierre, Antet, Moniot et Denèvre, donné par Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes, 1584 ; — autre de plusieurs seigneuries et chevances à Dampierre et Autet ; — reprise de Dampierre-sur-Salon par François Orillard et Anne Champy, sa femme, 1602 ; — autre par Rose de Bauffremont, 1613 (procuration jointe) ; — dénombrement à Dampierre et Autet, par le même, 1620 ; — reprise de la seigneurie par Hardouin-Gaspard de Beaujeu, 1627 ; — compte du revenu des gabelles perçues de 1611 à 1631 au péage de Dampierre sur les étrangers, rendu à la Chambre des comptes par les habitants de Dampierre-sur-Salon : produit total, 962 fr., 1631 ; — dénombrement de la chevance dite de Thoraise et de celle dite des petits Beaujeu, par dame Claude-Ignace Richardot, femme de Pierre de Chaillot, conseiller au Parlement, 1684 ; — autre par Jean Christin, marquis de Watteville, 1713 (procuration jointe), ainsi que la vente faite à ce dernier par les sieur et dame de Saulx-Tavannes).

**1B2461** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 15 pièces papier, dont 2 cahiers de 7 et 14 feuillets, 1 sceau.

**1415-1749.** — *Dampjoux.* Reprise de fief par Pierre Amyot, de Luxeuil, mari de Barbe de Mathay, d'une chevance à Dampjoux, Solemont, Souce et Villars-sous-Écot, 1579 ; — procuration donnée à Adrien d'Allenjoie, par Marguerite de Cuve, femme de Claude d'Allenjoie, pour reprendre en fief son domaine de Dampjoux et lieux circonvoisins, 1584 ; — dénombrement par le même pour ce qu'elle possédait à Dampjoux, Villars-sous-Écot, Solemont, Poset, Noirefontaine, Villars-sous-Dampjoux. — *Dampvalley.* Sentence d'Érart du Four, bailli d'Amont, ordonnant aux habitants de faire désormais leur montre d'armes à Fauconney et non plus à Colombier au profit du s<sup>f</sup> de Montaigu, sous peine d'amende, 1415 ; — dénombrement donné par

François Thierry, de Fontenoy en Vorges, écuyer, s<sup>f</sup> de Magnoncourt, Selles, Dampvalley, Bains, etc., 1584 ; — autre de la terre de Dampvalley seule, par Jacob Courtaillon, s<sup>f</sup> de Fontenoy-le- Château, et Charlotte Gousselet, sa femme, 1626 (procuracion pour reprise de fief donnée par ceux-ci à Nicolas de La Rochelle, enseigne en la garnison de Gray) ; — reprise par le procureur de Jacob Courtaillon ; — vente de la seigneurie par Antoine Courtaillon à Jean-François Courtaillon, demeurant à Vauvillers, au prix de 1,500 fr., 1652 ; — dénombrement donné par l'acquéreur ; — autre donné à Jean-Baptiste de Raiscle, s<sup>f</sup> de Montaigu, par Jean-Claude Rolande, de Vesoul, avocat, acquéreur de moyenne et basse justice sur certains sujets de Dampvalley, 1687 ; — dénombrement de la terre donné par Charles-François Courtaillon, s<sup>f</sup> de Dampvalley et Saint-Pancras, 1749. — *Deluz*. Reconnaissance par les habitants de Deluz et des Longeaux d'un cens de 4 engrognes par journal pour leurs communaux, devant Antoine Tinseau, notaire, juge châtelain de Montfaucon, 1578-1580 ; — accensement par la Chambre à Étienne, fils de Jean Carrachin le Vieux, de Deluz, d'une pièce de communaux appelée la Planchotte, moyennant 2 sous de cens, 1584.

**1B2462** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 17 pièces papier, dont 3 cahiers de 59, 21 et 22 feuillets, 1 sceau.

**1263-1762.** — *Demangevelle*. Vidimus d'une lettre par laquelle Isabelle, dame de Jonvelle-sur-Saône, notifie que Guillaume de Lomont, chevalier, tient d'elle en fief à Demangevelle tout ce qui lui avait été donné par son traité de mariage, mouvant du comté de Bourgogne, 1263 ; — mandement du bailli de Chaumont au lieutenant du gardien du comté de Bourgogne, reconnaissant que certains particuliers de son ressort, établis à Demangevelle et au Magny, paient à bon droit les gelines et autres droits au comte de Bourgogne, 1313 (copie faite en 1444 à requête de Jean Tarevelet, lieutenant général du bailli d'Amont, à Vesoul) ; — reprise de la seigneurie de Demangevelle par Nicolas du Châtelet, 1556 ; — permission d'entrer en possession de la seigneurie, sans danger de commise, accordée à Bonne de Châtelet, veuve de François de Livron, s<sup>f</sup> de Bourbonne, 1563 ; — reprise par cette dame ; — rôle des tailles et échutes de la seigneurie, 1570 (ce cahier a pour couverture une émancipation d'Étienne Vurry faite par le juge de Demangevelle en 1555, le 4 septembre) ; — dénombrement d'un domaine à Demangevelle donné aux coseigneurs par indivis Énard de Livron, s<sup>f</sup> de Bourbonne et Demangevelle, et Marc de Vienne, s<sup>f</sup> de Vauvillers et Demangevelle, par Antoine de Malain, écuyer, s<sup>f</sup> dudit lieu en partie, de Menoux, etc., tant en son nom que comme mari de Barbe d'Aubonne, héritière de Claude d'Aubonne, son père, 1583 ; — reprise faite par le même au château de Demangevelle entre les mains du notaire Jean Bazinet, 1584 ; — dénombrement donné aux coseigneurs de Demangevelle par Claude de Naisey, s<sup>f</sup> à Jasney, au nom d'Anne de Thouart, sa femme ; — autre par Bénigne de Chaffois, s<sup>f</sup> d'Angeot, Corcelles, Purgerot ; — autre donné au Roi par Énard de Livron, s<sup>f</sup> de Bourbonne, coseigneur à Demangevelle (procuracion jointe). — *La Demie*. Minute de patentes permettant à Pierre Martin, de La Demie, de construire un moulin à vent sur un héritage à lui appartenant (requête et avis conformes), 1585 ; — permission délivrée par la Chambre des comptes ensuite de ces patentes ; — dénombrement de la seigneurie, acquise à titre d'engagère du domaine, donné par Marie-Joseph Salivet, de Vesoul, douairière de Louis-Marie Reud, chevalier, s<sup>f</sup> de Purgerot, 1762. — *Denèvre*. Démission de Claude Choz, commis receveur pour le Roi au lieu de De- nèvre [vers 1590]. — *Desnes*. Reprise de fief par Benoît Charreton, 1577.

**1B2463** (Registre.) — Papier, in-folio, de 8, 253 et 89 feuillets. Belles lettres à la plume, fol. 1 bis et 1 ter.

**1567-1580.** — *Dole, Dammartin et Montmirey*. Rentier des seigneuries du domaine au ressort de Dole, notamment dans les trois anciens domaines des comtes de Bourgogne, dressé par ordonnance de la Chambre du 8 juillet 1567 par le notaire Antoine Bernard, de Saint-Aubin, demeurant à Dole. — (a) Fol. 1-8, indice et répertoire du rentier. Reconnaissances pour affouage dans la forêt de Chauz : fol. 6, par les habitants de Saint-Ylie, 1578 ; — fol. 13, par les habitants de Goux ; — fol. 18 v<sup>o</sup>, par les habitants de Villette ; — fol. 22 v<sup>o</sup>, par ceux de Gevrey ; — fol. 26 v<sup>o</sup>, par ceux de la Vieille-Loye ; — fol. 34-65, par les bourgeois de Dole qui sont amodiateurs de boutiques aux halles, Aimé Bonnier, Antoine Passy, Marguerite Blanchet, Pierre Bouchot, Françoise Noiroit, Ferry Arnauld, cordonnier, Jean Recepveur, Jean Bouldenot, Girard Mugnier, Claude Valyet, Jean Michiel, Jean Tarlot, Jean Boyvin, Jean Godard, Jean Sordet, Jean Chibotte, Hugues Biguenet, Jeannette, veuve de Claude Arnoux, François Ozanne, Jeannette Guignard, Antoine Aymé ; — fol. 66, reconnaissance d'un cens de 10 bichots d'avoine par les habitants d'Augerans ; — fol. 93, reconnaissances de cens de Lavangeot ; — fol. 113, procès-verbal de l'accensement fait aux habitants d'Augerans par Marguerite d'Autriche, 1579 ; — fol. 136 v<sup>o</sup>, accensements et reconnaissances des terres appartenant à Anatoile Grévy le jeune, fils de Jean Grévy le vieux, de Sampans ; — fol. 187 v<sup>o</sup>, de François et Étienne Nardin frères, à Fraisans ; — fol. 228, des maieur, eschevins et habitants de Dole, pour les moulins et fours ; — fol. 229, des bouchers de Dole ; — fol. 241, des habitants de Saligney ; — fol. 245 v<sup>o</sup>, de Sampans ; — fol. 253, de la Serre, 1580. — (b) Fol. 1, rentier de Dammartin ; fol. 1 v<sup>o</sup>, droits seigneuriaux en général ; — fol. 5, reconnaissances particulières, 1577-1580.

**1B2464** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 35 pièces papier, 2 sceaux.

**1452-1638.** — *Dole*. Patentes du duc Philippe le Bon confirmant la vente faite par Guillaume Bourrelier, son conseiller, greffier du parlement de Dole, et Jeannette de Rosey, sa femme, à Guillaume de Bercy, clerc, de ses vignes et terres de Dole et Champvans, 1452 ; — envoi en possession de l'acquéreur par Gui Deshaulx, lieutenant général du bailli de Dole, Jean de Salins, s<sup>f</sup> de Vincelles, 1454 ; — sentence en matière de saisie rendue entre les héritiers de Jacquot Moiroz, de Dole, par Jean Laurent, lieutenant général du bailli de Dole, 1502 ; — reprise de fief faite au Roi par Étienne Bonvalot, pour le meix de Lambrey sis à Dole, 1560 ; — confirmation d'affranchissement pour Jean Martin, de Dole, par Philippe II (avis du bailliage d'Amont), 1560 ; — bref de Pie V révoquant les privilèges universitaires concédés au collège projeté par les gouverneurs de Besançon, sur la demande

des Dolois et dans l'intérêt de l'université de Dole éloignée seulement de 8 lieues, 1567 (cop.) ; — notification de ce bref par Pierre Le Ciergier, curé de Sermange, sous-conservateur des privilèges de l'université de Dole, aux gouverneurs de Besançon, 1569 ; — lettre du parlement de Dole au Roi, insistant sur le péril que ferait courir à la foi une université attirant à Besançon « les escoliers et nouvelles sectes et relligions, puisque les sectateurs d'icelles deppendans de l'Empire ne pouvoient estre prohibez » et rappelant les mesures prises à ce sujet par le duc d'Albe, auteur d'un édit prohibitif (non publié) destiné aux Bisontins ; ils demandent que la promesse faite à ceux-ci par le Grand Commandeur (qu'il serait sursis à l'édit) ne s'étende qu'aux lectures et professeurs des facultés de théologie, médecine et droit canon et civil, 1574 ; — lettre de M. d'Assonleville rassurant le Parlement et déclarant, au nom de S. E. le Grand Commandeur, que l'on n'accorde nullement à Besançon l'exercice des arts, compétent aux universités privilégiées ; — lettres royales conformes à la lettre précédente ; — opposition de François d'Achey, gouverneur de Dole, à la construction de nouvelles prisons commencée par le Parlement dans la tour du Château, 1573 (cop.) ; conflit entre le Parlement et le gouverneur et ordre donné à François d'Achey de faire relaxer un prisonnier retenu par le sergent Pierre Chasne ; — réclamation du procureur général constatant que l'ordre donné n'a pas été exécuté ; — remoutrances du gouverneur se prétendant en droit de retenir les prisonniers ; appointment de la cour ordonnant à nouveau de relaxer ces derniers ; — lettre du gouverneur M. de Vergy, soutenant le gouverneur de Dole et demandant que le différend soit soumis au Conseil des Pays-Bas ; — nouvelles protestations de François d'Achey (cop.) ; rapport détaillé du parlement de Dole adressé au duc d'Albe constatant l'emprisonnement arbitraire de deux paysans de La Loye et de Goux, retrahants, pour avoir, étant de garde, laissé échapper des forçats ; — rapport au même par François d'Achey ; — remontrances du même constatant qu'avant les guerres du dernier siècle on entretenait à Dole douze cheveau-légers pour faire les reconnaissances et le guet autour de la place et six halbardiers, et demandant qu'on les y rétablisse ; appointment motivé du duc d'Albe rejetant cette demande, que les circonstances ne justifient pas, et attribuant juridiction pleine et entière au gouverneur sur les retrahants de la place, à l'encontre du Parlement ; — lettre de la Chambre des comptes appuyant la demande faite par Fernand Béreur, de la charge de receveur de l'Université, vacante par la mort de Milan Ragot ; « cest un honneste jeusne homme de bonne fame et réputation vivant catholicquement et résidant avec Nicolas Béreur son pere, se meslant de l'art de marchand, » 1576. — Correspondance relative au paiement et à l'augmentation des gages de l'Université de Dole, 1582 ; — dénombrement du meix Lambrey, appartenant à Léonor de Saint-Mauris, s<sup>e</sup> de Montbarrey, 1584 ; — autre par un nouvel acquéreur, Frédéric Perrenot de Granvelle, baron de Renaix, 1600 ; — reprise en son nom par Martin de Villers, écuyer, son procureur ; — autre par mandataire de Fernand Béreur, capitaine de cavalerie, ayant acquis ce meix d'Hélène Perrenot, femme de Philibert-Emmanuel de La Baume Saint-Amour, 1602 ; — reprise, par Jean Tissot, d'une vigne dite la Grande Plante, au territoire de Dole, 1628 ; — dénombrement d'un fief comprenant le meix Lambrey, la moitié des langues de grosses bêtes, enfin la moitié des filets de porcs tués les dimanche, lundi, mardi, vendredi et samedi, donné par Claude Béreur, conseiller au Parlement, 1638.

**1B2465** (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 9 pièces papier.

**1447-1764.** — *Mairie de Dole.* Confirmation par le duc Philippe de la vente faite à Guillaume Bourrelier, de Dole, par Jacquot Colon, de Dole, clerc, et Jean Colon, prêtre, son oncle, des mairies de Dole et Champvans outre des vignes et terres auxdits lieux, 1447 ; — vente par Michel Thiébaud, de Dole, à Jean Fremy, bourgeois de ladite ville de la mairie de Dole et de celle de Champvans, 1473 ; — copie de la confirmation des privilèges de Dole après le relèvement de cette ville détruite par Louis XI, accordée par Maximilien d'Autriche, 1494 ; — copie de la concession de la haute justice faite à la ville de Dole par Philippe le Beau, 1503 ; — exhibition de ces patentes à la Chambre des comptes, 1382 ; — vente de la mairie de Dole et Champvans faite par Perrin Fremy à Jacques Morel, de Dole, 1505 ; — vente des rentes et revenus de ces mairies, consenti pour 40 francs, au profit de Nicolas Voillardet, premier huissier au Parlement par Claude Thiébaud, veuve de Jacques Morel, secrétaire de l'Empereur, 1532 ; — accensement des fours et moulins de Dole par l'Empereur et reconnaissance d'un cens annuel de 180 livres tournois par les bourgeois, 1531-1550 ; — mémoire de l'amodiateur de la seigneurie de Dole sur les droits que la ville de Dole percevait au détriment du domaine vers 1622 ; — états des revenus patrimoniaux de Dole en 1764.

**1B2466** (Liasse.) — 38 pièces papier.

**1551-1689.** — *Dole. Bailliage.* État des dépenses et réparations à faire dans le logis du bailliage, dressé par le menuisier Claude-François Gauthier, 1635. — *Chambre des comptes.* Réparations au bâtiment de la Chambre, 1567- 1590-1600-1629 ; — requête des Annonciades pour obtenir de surhausser un toit contigu au colombier de la maison du Premier, vers 1680. — *Église.* Permission accordée à Guillaume de Boisset, doyen du chapitre de Dole, d'aliéner une rente de 450 francs pour construire la maison du doyenné, 1561 ; — quittances relatives à la confection d'ornements d'église, pour le chapitre de Dole, 1549-1566.— Moulins. Copie d'accensement pour la ville des fours et moulins de Dole appartenant au domaine, 1551 ; — enquête sur les moulins par le conseiller en la Chambre des comptes Guillaume de Hénault, 1361. — Prisons. Réclamation de Simon<sup>5</sup> Bory, concierge des prisons, demandant qu'on alloue 6 blancs an lieu de 4 par jour, pour la nourriture de chaque prisonnier, vu « la chierté des grains, » 1572 ; —menues réparations aux prisons, 1580-1689.

**1B2467** (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 56 pièces papier, 6 sceaux.

**1486-1609.** — *Dole.* Accensements : d'un meix et chasal, rue du Vieux Marché, fait par les chanoines de Dole à Pierre Guyot, dit Pougeot, vigneron, 1486 ; — d'une maison, près de la boucherie à Pierre Sorie, par le domaine, 1563 ; — autre à la ville d'une

place près de la porte du vieux château, 1564 ; — autre de portions d'habitation sur les halles et boucheries à Benoit Perrot, 1568-1570 ; — table d'accensements faits par le domaine de 1567 à -1587 ; — accensements : à la ville, du vieil hôpital fondé par les ducs près du pont, 1575-1576 ; — à Pierre du Pin, écuyer, d'une place entre sa maison et le boulevard d'Azans, 1580 (requête et avis) ; — à Pierre Clereval, greffier de la Chambre des comptes, d'un terrain devant le château, 1582 ; — d'une petite maison dite « la maison de paille » près la porte de Besançon, à Jean Viron, auditeur de la Chambre, 1586 ; — d'un jardin au soldat Jean Bouverans ; — de l'éminage de la ville à Jean Theveney ; — du meix Lambrey, provenant de MM. de Granvelle à Ferdinand et Antoine Béreur, 1603 ; — d'un jardin, à Jean Verneret ; — d'un meix et jardin, rue du Vieux Château, à François Prost dit Gruyer, Philibert Jacquard et Claude Largeot, 1609.

**1B2468** (Cahier.) — In-4°, papier de 21 feuillets.

**1540-1543.** — *Dole.* Manuel, dressé par Michel Laigne, receveur de Dole pour l'Empereur, des cens, rentes et autres revenus perçus audit Dole. Cens de 85 l. dû deux fois par an par les habitants de Dole ; — cens de Champvans, Azans, Serres, Saligney ; — des héritiers de Guillaume de Chantonay, de ceux de Jean Heberling, de Jean de Rans, d'Anselme de Marenches ; — de François Le Ciergier ; de Nicolas Chisseret, d'Auxonne ; — fol. 5, cens des bancs des halles : Hugues Denis, Jacot de Bruxelles, Hugues Senostey, Pierre Vincent, Jean Geneset, Pierre de Salins, Étienne Darlay, Constance de Marenches, Jean et Pierre Lampinet ; — fol. 10, fermes muables ; — fol. 14, vente de provisions ; — fol. 13, dépense ; — fol. 17, recette de grains ; — fol. 17, recette de grains ; — fol. 18, de vin ; — fol. 21, de gelines.

**1B2469** (Cahier.) — Papier, in-folio, de 49 feuillets (couverture en parchemin : un contrat de mariage passé à Dole en 1536).

**1607.** — *Dole.* Manuel des cens dus au Roi dressé le- 22 février 1607. Fol. 1, fermes, bassins de Dole, éminage prévôté de Villelte ; clergie de la prévôté de Dole ; — fol. 2, panage des porcs dans la forêt de Chaux, clergie de la gruerie ; — fol. 5, cens dus par la ville de Dole ; — fol. 22, François Tissot, de Dole, marchand ; — fol. 26, Jacques de Bruxelles ; — fol. 33, Fernand Béreur, écuyer ; — fol. 41, Jean Faulquier, orfèvre à Dole ; — fol. 43, les habitants de Crissey ; — fol. 44, cens de Belmont ; — fol. 45, cens de Beauchemin ; — fol. 47, cens d'Aulhume ; — fol. 48, cens de Villette ; — fol. 49, le conseiller Gollut.

**1B2470** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, S4 pièces papier, 1 sceau.

**1607-1699.** — *Dole.* Accensements d'une pièce de terre près du vieux château à Étienne Bartelier, ouvrier à la Monnaie, 1607 ; — d'un meix, même rue, à Renaud Godard, boucher, 1609 ; — d'une maison sur les halles à Antoine Luroi, 1610 ; — d'une place aux halles à Esmard Marion, 1614 ; — d'un meix, rue du Vieux Château, à Georges. Dard, de Brevans, 1616 ; — d'un autre meix, même rue, à Adrien Froissard, maçon, 1616 ; — de la maison de paille près la porte de Besançon, à Nicolas Aignelot ; — d'un jardin à la porte de Besançon, provenant de Jean-Maurice Tissot, à Jean-Baptiste Daviot, 1639 ; — bail d'une maison appartenant à Pierre Sanche, dans la rue du Vieux Marché, au sr Barthelier, 1640 ; — d'un meix, rue du Vieux Château, à Gilbert Seneschal, 1680 ; — observations sur l'état des revenus de la seigneurie de Dole fait par l'auditeur Char- reton, 1688 ; — visite et arpentement de 200 journaux du communal de la ville de Dole, 1696.

**1B2471** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 126 pièces papier, 1 plan.

**1701-1748.** — *Dole.* Accensements : d'une pièce de terre lieu dit « à Bisa », à Jean Guyonnet, 1701 ; — d'une autre pièce « au Marais Tartelin », à Louis Bourderon, 1703 ; — d'une friche « ès Bruleux », à Claude Brenier et divers, 1705 ; — dénombrement d'une maison acquise (au meix Lambrey) à Dole, par François Terrier, sr de Montciel, 1718 ; — concession du droit de retenue sur une maison acquise rue de Besançon par Philibert Fournier, boulanger, 1721 ; — autre sur une maison acquise (rue des Carnes) par Arnaud Larquand, prêtre, s<sup>r</sup> de Menotey, 1729.

**1B2472** (Liasse.) — 61 pièces papier.

**1646-1696.** — *Dole.* Grosses ou expéditions de reconnaissance de cens dus à Dole ou à Crissey, à Claude-Ferdinand de Brun, sur des maisons ou héritages : par Nicolas Pouthier, de Dole, tisserand, 1680 ; — Huguette Grandgirard, veuve de Renobert Guyon, cordonnier, 1679 ; — Anatoile Renard, docteur en droit ; — Jeanne-Baptiste Parregaud, femme de Guillaume Chavériat, docteur en médecine ; — Pierre de Montrichard, curé de Baverans ; — Michel Peting, receveur pour le Roi ; — Gilles Chastey, de Dole, vigneron ; Jean Migard, chanoine ; — Claude Vienot, couvreur ; — Antoinette Poly, veuve de Jacques Goulet ; — Guyonne Mahuet ; — Thiennette Boilloz ; — Pierre Martin, marchand ; — Madeleine d'Andelot, supérieure de la Visitation, 1680 ; — Claude-François Moréal, s<sup>r</sup> de Moisse, vice- président au parlement de Besançon ; — Jean-Baptiste Bidalot, maître chirurgien, 1692 ; — Nicolas Machurey, de Dole, 1679.

**1B2473** (Liasse.) — 62 pièces papier, 1 plan, 1 sceau.

**1695-1703.** — *Dole. Forêt de Chaux.* Concession du droit de prendre bois dans la forêt de Chaux faite aux habitants de Saint-Ylie par Charles-Quint, 1550 (cop.) ; — requête présentée à la Chambre des comptes par la ville de Dole, pour s'opposer à ce qu'il soit fait un accensement dans la forêt de Chaux à Pierre Sorie, attendu les droits dont jouit la ville dans les terrains qu'on voudrait accenser, 1570 ; — copie de la concession de droits d'usage faite aux habitants de Goux par Philippe de Vaudrey, gruyer du comté, 1495 ; — amodiation du droit de ramasser l'écorce dans la forêt de Chaux de 1633 à 1638, faite à Claude Coquard, de

Dole, 1633 ; — avis du lieutenant général de la gruerie, Ph. Alix, touchant le déguerpiement des habitants de Fourg, 1651 ; — minutes d'arrêts de la Chambre déboutant les fermiers du domaine de Dole de leur prétention de faire payer 40 l. de cire à chaque charron de Dole, pour leur usage dans la forêt de Chaux, 1686-1689. — *Forêt du Deffois*. Accensement du bois pour 30 ans à Benoît Charreton, par le domaine, 1576 ; — requêtes relatives à l'exploitation, amodiation, etc., de tout ou partie de la forêt du Deffois (faisant partie de la forêt de Chaux), 1690-1703.

**1B2474** (Liasse.) — 42 pièces papier.

**1580-1673.** — *Fortifications*. Catherin Mairot, docteur en médecine, demande l'accensement de quelques toises de terrain près du boulevard du Pont [v. 1580] ; — demande analogue d'une place près de la porte d'Azans, par Claude Theveney, de Dole, 1581 ; — ventes de vieilles murailles et places vides entre elles et les neuves, 1587 ; — requête et décision de la Chambre touchant la construction d'une nouvelle porte de bois pour la porte du Pont, 1589 ; — marché pour réparer un éboulement sous l'un des fossés du boulevard Emmanuel, dit du Pont, 1607 ; — visite des murailles de Dole par le capitaine de la ville de Dole et des commissaires de la Chambre, 1622 ; — devis des travaux supplémentaires à faire à la porte du Pont, 1623 ; — devis de réparations à la Conciergerie de Dole et à la muraille voisine, 1658 ; — marché avec Claude Roch, maçon, pour rétablir une guérite de pierre au boulevard du Vieux Château, 1663 ; — rétablissement de Claude-Antoine Grillet dans ses fonctions de concierge des prisons de Dole, 1673.

**1B2475** (Liasse.) — 42 pièces papier.

1530-1580. — *Dole. Halles*. Accensements : par Adrien de Salives et Jean de Thomassin, et Louis de Battefort, tous conseillers du Roi, de la 36e place étant aux halles, du côté de la maison de M. le président, 1531 ; — état des accensements de boutiques faits en 1530 aux divers marchands ; produit total pour un an, 107 fr. 2 s. estevenants ; — état des accensements successifs de 1531 à 1597 ; — accensements de boutiques : à Étienne Sachault et Perrenette Boule, sa femme, 1553 ; — places entre les piliers des halles et caves de la Chambre des comptes amodiées en 1571 ; — requête de l'apothicaire François Carlat, demandant l'autorisation d'appuyer contre le mur des halles une boutique qu'il construit, 1575 ; — accensements en 1578 et 1580 ; — détail des locataires des bancs des halles en 1578 ; — requêtes diverses relatives aux halles et à leur amodiation, 1579-1580.

**1B2476** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 90 pièces papier, 1 sceau.

**1582-1600.** — *Dole. Halles*. Accensements : à Véronique Darlay, veuve de Jean Chibotte, 1581 ; — à divers, 1581-1582 ; — à Jean Fraicheret, 1583 ; — Nicolas Loys, 1584 ; — Pierre Poulx, 1585 ; — à tous les marchands des halles, 1585 (pour 3 ans) ; — requête de Jean Fraicheret, censitaire, demandant l'expulsion de son voisin, Claude Bertet, vivandier, tenant « venaison vieille et mal sentante » ; — accensements : à Claude Migard, 1586 ; — à Simon Chrestin, de l'emploi de garde des halles ; — de boutique à Jean Theveney ; — à Jean Faulquier, orfèvre, 1587 ; — à François Gelyotte ; — à l'ensemble des marchands des halles, 1589-1591 ; — à Antoine Perchet, 1593 ; — à Étienne Noizot ; — à Jan Godard, concierge des prisons ; — achat pour 130 fr. d'une moitié de boutique, censible, par Anne Chapuis, veuve de François Carlat, du docteur Cécille, 1598.

**1B2477** (Liasse.) — 95 pièces papier.

**1601-1651.** — *Dole. Halles*. Amodiation de l'ensemble des boutiques, 1601-1602 ; — réclamations du libraire Hugues Bourgeois ; — de Gervais Paget, marchand, 1610 ; — reconnaissance de l'état des halles et du nom de leurs amodiateurs partiels, faite par le conseiller-maître Alexandre Victot, assisté de l'auditeur Louis Grivel et du greffier Chaulcin, 1615 ; — bancs à amodier, 1616 ; — achats, échanges, accensements de boutiques entre le domaine et les particuliers, 1617-1631 ; — besogné sur les poids employés aux halles, 1632 ; — cahier des charges de l'amodiation de la conciergerie des halles, au prix de 700 francs ; — droits du concierge ou maître des halles, 1639 ; — émoluments de l'amodiateur, 1641 ; — enquête sur les poids des halles, faite par l'auditeur Étienne Pierre, 1646 ; — requête de Constance Le Franc, relative à l'achat de deux boutiques, 1651.

**1B2478** (Liasse.) — 91 pièces papier.

**1652-1685.** — *Dole. Halles*. Reconnaissances de cens : par Jean Viton, marchand, 1652 ; — par Jean Bidault, cordonnier, 1655 ; — par Claude Durand, 1656 ; — par Simon Coquard, chanoine, 1657 ; — par Marguerite Trecour, 1658 ; — par Pierre Pelier, 1662 ; — par Antoine Mauris, contrôleur des fortifications ; — par Pierre Grillet, 1667 ; — par Claude Maire, 1678 ; — par Jean-Claude Fluéron, ancien archer ; — par Jeanne Poux, veuve de Pierre Pelier, 1679 ; — par Louis Thiébaud ; — par Nicolas Cheignard, 1684 ; — reconnaissance de l'état des poids, fléaux et balances du Roi aux halles de Dole, 1685.

**1B2479** (Liasse.) — 93 pièces papier.

**1686-1752.** — *Dole. Halles*. Arrêts rendus par la Chambre des comptes en matière de perception de cens sur les boutiques, ou de consentements à des mutations de propriétaires ou censitaires : contre Gilbert Sénéchal et consorts, fermiers de l'éminage, 1686 ; — contre Claudine Bonjour, veuve de Claude Benoit, premier huissier de la Chambre, 1697 ; — enquête concernant le droit d'éminage, 1688 ; — arrêts : en faveur de Philippe-François-Joseph Pétremand, s<sup>r</sup> d'Amondans, 1717 ; — contre Jacques Bouvard, tapissier, 1746 ; — contre Anatoile Humbert, apothicaire, 1752.

**1B2480** (Liasse.) — 84 pièces papier, dont 2 cahiers de 16 et 1 feuillets.

**1569-1685.**— *Dole. Fermes et amodiations du Domaine.* Contrôle des fermes amodiées de 1570 à 1573 : La Loye, Augerans, Lavans, Gendrey, Dole, Rochefort, Fraisans et Montmirey, gruerie, scribe, halles, etc. : — règlement sur l'ouverture des halles et la perception des droits d'éminage par les amodiateurs fait par le conseiller-maitre Jean Camu et l'auditeur Nicolas Racle, 1576 ; — remontrances des amodiateurs de l'éminage, Anatoile Mareschal et François Gauthier, 1577 ; — amodiation des fermes, 1589 ; — titres produits contrairement aux prétentions de Jean et Nicolas Daumont, boulangers et pâtisseries, par la ville de Dole, 1612 ; — protestation envoyée aux Archiducs par Jean et Nicolas Daumont, amodiateurs de la seigneurie, contre les fraudes encouragées par la négligence de la municipalité ; — projet d'édit, concernant l'éminage de Dole et sa perception, 1616 ; — procédures portées devant le Conseil des finances par les amodiateurs, 1622-29 ; amodiation de la seigneurie de Dole pour 6 ans, 1629 ; — nouvelle amodiation, 1635 ; — rapport envoyé aux Pays-Bas, sur la confusion existant à Dole entre les droits du domaine et ceux de la ville, 1639 ; — avis de M. Demesmay, conseiller fiscal, sur la diminution prétendue par Jacques Durand et amodiateurs de la seigneurie, concluant à une réduction proportionnelle à cause de la récente guerre, 1668 ; — traité passé avec les amodiateurs pour la réduction proportionnelle demandée, 1671 ; — amodiation des taxes de la ville faite pour 3 ans à Gilbert Sénéchal et Claudine Goujet, sa femme, 1685.

- 1B2481** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 58 feuillets.  
**1621.** — *Dole*. Manuel des cens et redevances dus aux Archiducs, comtes de Bourgogne, à Dole et au territoire. Fol. 1, fermes du domaine de Dole : prévôté, banvin ; éminage ; péages, ventes et poids ; tabellionné ; clergie ; places des halles ; — fol. 3, détail des censitaires de Dole : la ville ; les habitants de Sampans ; de Champvans ; Jacques Drouaillet ; Étienne Aulbertin ; — fol. 10, Louis de Montureux, écuyer ; fol. 11, les habitants de Menotey ; — fol. 18, Marthe Sachault, veuve de François Ozanne ; — fol. 37, Fernand Béreur ; — fol. 46, les habitants de Vitreux, de Fourg, de Beauchemin, d'Archelange, etc.
- 1B2482** (Liasse.) — 37 pièces papier.  
**1560-1696.** — *Dole*. Lods seigneuriaux sur les ventes reçus en 1560 ; — vente d'une pièce de terre sise à Dole par Henri Le Ciercier, docteur en droit, lieutenant local au bailliage, à Thomas Grandvaux, de Dole, 1593 ; — contrôles des lettres d'achat, 1624 ; - 1629 ; — 1635 ; — 1652 ; — 1662 ; — 1667 ; — soumission au visa d'une acquisition faite par Guyon et Goubot, des biens décrétés de Claude- Girard Masson, 1669 ; — arrêts de la Chambre concernant le droit de sceau aux contrats passés à Dole touchant des immeubles dépendant du domaine, 1696.
- 1B2483** (Liasse ) — 98 pièces papier, 1 sceau.  
**1561-1674.** — *Dole. Tuilerie*. Amodiation de la tuilerie pour la redevance de 60 fr., faite par la Chambre à Jean de Nyvers (la tuilerie était voisine du cimetière des pestiférés), 1562 (renouvelée en 1571) ; — requête du tuilier Girard Maire, 1578 ; — amodiation à Étienne Sorin, de Fourg, 1581 ; — état des tuiles trouvées à la tuilerie, 1583 ; — nouvelle amodiation à Jean Rodot, 1584 ; — autre à Girard Mayre, 1587 (renouvelée en 1593) ; — compte et acquits du tuilier Girard Mayre, 1613 ; — amodiation à Pierre Flamand, 1625 ; — accensement de la tuilerie, détruite pendant les guerres, avec liberté à chacun de faire la tuile comme il voudrait, 1639 ; — rétablissement de la tuilerie, 1644 ; — amodiation au s<sup>r</sup> Senostey, 1648 ; — croquis et devis de la reconstruction de la tuilerie ; — rendue de la tuilerie achevée, 1649 ; — traité des héritiers de Jacques Senostey avec Claude Gravey et François Grelot, de Dole, tuiliers, et remise à ces derniers, 1668 ; — visite par l'auditeur Henri Charreton ; — autre par le même, 1672 ; — autre par le même à la suite de la remise de la tuilerie par les Français durant le siège de 1674.
- 1B2484** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 23 pièces papier, dont 8 cahiers de 10, 13, 16, 12, 21, 11, 20 et 10 feuillets, 2 sceaux.  
**1477-1688.** — *Domblans*. Échange fait au nom du domaine par Girard de Cize, écuyer, lieutenant général du bailli d'Aval, Jacques Guillemain, écuyer, lieutenant du pardessus des sauneries, et Aubry Barbier, trésorier des sauneries, assistés de Girard de Ban, trésorier de Dole, des moulins, four, battoir et tailles de Domblans, contre 30 l. de rente en la saunerie, cédées par Claude de Vautravers, s<sup>r</sup> de Charrins, 1477 (cop.) ; — dénombrement de la seigneurie de Domblans, par Philibert de Vautravers, s<sup>r</sup> dudit lieu, Charrins et Vorges, 1583 ; — dénombrement d'une chevance par Léonel Mouchet de Battefort, 1601 ; — reprise par Nicolas de Thomassin, 1613 ; — dénombrement par le même ; — observations de la Chambre sur la terre de Domblans, 1688. — *Dommartin*. Contrôle des lods et ventes, années 1588 et 1589 ; — affranchissement des habitants de Dommartin (familles Clerc, Grandvuillemin, Cordier, Henriet, Parreaul, Massey, Carmillet) par Philippe II, 1583 ; — arrêt de la Chambre ordonnant descente, dans un procès en matière de propriété de 26 fauchées de pré entre Martin Minary, de Vuillecin, et les habitants de Dommartin et Houtaud, 1710. — *Dompré*. Abandon des droits que les habitants de Dompré et Grandfontaine-sur-Creuse avaient dans la forêt de Grosbois, appartenant au Roi, 1652. — *Doubs*. Dénombrement des tailles, mainmortes, poules et autres redevances à Doubs, Pontarlier, Vuillecin, les Allemands et Arçon, mouvant de Doubs, donné par Claude Belot, écuyer, docteur en droit, 1584 ; — autre de cens, tailles et chevance à Doubs, par Gaspard de Saint-Moris et Matthieu de Saint- Moris, frères, héritiers de Claude, leur père, 1584 ; — autres des domaines et cens situés à Doubs, Pontarlier, Vuillecin, les Allemands et Arçon, provenant de sa femme Claire Belot (décédée), par Claude Franchet, écuyer, 1620 ; — dénombrement de fief à Doubs et Ornans par Matthieu de Saint-Moris et Gasparine, sa fille. — *Doucier*. Procédures et arrêts du parlement de Dole, dans un procès en délimitation entre les habitants de Doucier et ceux de Colondon en matière de limites, 1542 ; — dénombrement par Guillaume et Michel Belot, de Nozeroy, écuyers, de ce qu'ils tenaient à Doucier et Trebief, 1569 (procuration). — *Douvot*. Reprise par Alexandre de Marmier, baron de Longwy, de la seigneurie de Douvot par lui acquise, 1618. — *Durnes*. Reprise par Jean Roy, écuyer, châtelain de Mouthe, fondé de pouvoir de Louis de Cyvria, des seigneuries de Durnes, Châtelneuf de Vuillafans, achetées de Jean de Bauffremont, 1570 (procuration) (acte de vente de la seigneurie de Durnes, avec dépendances à Guyans, Saules, Charbonnières et Voires, et de celle du Châtelneuf de Vuillafans, avec dépendances à Vuillafans, Montgesoye, Vernierfontaine, Lavans et Échevannes, faite par Jean de Bauffremont à Louis de Cyvria, 12 octobre 1570).
- 1B2485** (Liasse.) — 9S pièces papier, dont 9 cahiers de 31, 6, 12, 16, 6, 7, 8, 5 et 6 feuillets.  
**1544-1659.** — *Échalonges*. Requête de Claude Agnus, marchand de Gray, amodiateur des étangs d'Échalonges, près d'Essertenne, demande une prolongation de 40 ans, pour créer un fourneau à affiner fer ou un moulin à blé, 1544 ; — avis conforme des officiers de la gruerie ; — accensement accordé pour 30 ans par Charles-Quint, 1544 ; — exécution d'arrêt du parlement de Dole dans un procès entre les habitants d'Apremont et de Mantoche, François de Vergy, fils de feu Guillaume de Vergy, baron d'Autrey, coseigneur à Mantoche, Marine de Bourgogne, veuve de Guillaume, baron d'Autrey, et Gui de Malain, coseigneur à Mantoche, avec règlement des limites de la Saône, des deux seigneuries, de l'étang d'Échalonges, etc., 1548 ; — procédures inten-

tées par Jacques de La Ramisse, amodiateur au prix annuel de 300 francs des forges et fourneaux d'Échalonges, de Frédéric Perrenot de Champagny, s<sup>f</sup> d'Aprémont, 1598-1603 ; — reconnaissance et visite de la forge d'Échalonges par Humbert Matherot, conseiller au parlement de Dole, 1603 ; — évaluation de la forge et de son matériel fait par Humbert Matherot et le conseiller-maître A. Victot, 1603 ; — observations de Jacques de La Ramisse, marchand à Auxonne, sur la mise en possession d'Oudot Noirod de Gray, par officiers de la Chambre, quoique sa propre amodiation ne fût pas échue, 1604 ; — rendue de réparations faites à la forge, en présence de Jean Chaumont, conseiller à la Chambre des comptes, 1605 ; — mise à prix d'amodiation des forges d'Échalonges, 1617 ; — autres pour 1625 ; — visite des forges par l'auditeur Tissot, durant l'amodiation d'Étienne Avenne, 1626 ; — visite des bâtiments par l'auditeur Pierre Victot, 1630 ; — commande de projectiles au s<sup>f</sup> Avenne, maître de forges, par Tribillet, capitaine de l'artillerie de Dole, 1632 ; — devis des réparations des étangs et forges, 1635 ; — rendue des réparations ; — visite de la forge, 1648 ; — traité passé par la Chambre des comptes avec Remi Dujard et Claude Charlet, de Gray, pour continuation de leurs fermes, 1669 ; — autre passé avec Jean Chirard, s<sup>f</sup> de Bassoles, pour le redressement des fourneau, moulin et étangs d'Échalonges, 1651 ; — visite de la forge et des étangs par le conseiller Daniel Privé, 1657 ; — construction d'une écurie, 1659.

- 1B2486** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 58 pièces papier, dont 8 cahiers de 9, 9, 7, 7, 15, 8, 6 et 6 feuillets, 1 sceau.  
**1275-1748.** — Continuation de l'amodiation des forges à Étienne Desprel, 1660 ; — visite et rendue des travaux faits en la forge, par Étienne Chiprey, 1661 ; — visite des bâtiments, fourneaux et dépendances, 1663 ; — autre, 1664 ; — délivrance des forges et étangs par Jean de Billy, 1664 ; — visite à propos d'une demande en diminution des amodiateurs Remi Dujard et Charles, 1668 ; — devis de réparation aux moulin et étang, 1668 ; — amodiation des forges à Philibert Dequoy, maître de forges à Jancigny, 1669 ; — rendue générale ; — visite, 1676 ; — rendue de l'étang de Bassoles, faisant partie du fourneau d'Échalonges, devant l'auditeur Jean-Baptiste Richard, 1669 ; — état du fourneau, 1686 ; — requête de Louis de Fabry- Montcault, baron d'Autrey, gouverneur de la citadelle de Besançon, pour être mis en possession du fourneau à lui adjudé en 1687 par les commissaires généraux, 1688 ; — observations sur l'état du fourneau. — *Échenos-le-Sec*. Reprise par Béatrix, fille de Renaud de Vesoul, déclarant tenir d'Aymon de Faucogney tout ce qu'elle a au lieu d'Echenoz-le-Sec, 1275 ; — dénombrement donné au duc Jean sans Peur par Jean de Moffans, écuyer, de plusieurs pièces de terre mouvantes de Vesoul, 1407 ; — achat au profit de Girard Veliat, de Vesoul, d'une vigne à Échenoz, lieu dit au Cointeray, de Regnaud Manet, de Vesoul, 1427. — *Echenoz-la-Meline*. Vente d'une vigne lieu dit « en la Courvée, » par Nicolas Boucher, de Vesoul, à Pierre Estienne, dudit lieu, 1574 ; — procès de la Chambre contre les habitants d'Échenoz refusant de livrer 9 voitures de bois de redevance au Roi, 1577 ; — achat d'une vigne par Marc de Salives, 1580 (reprise jointe) ; — dénombrement de vignes par Jacques Terrier, s<sup>f</sup> de Mailleroncourt, 1683 ; — bail de terres domaniales à Philippe Mention et Claude Rouget, 1744.
- 1B2487** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 1 cahier de 21 feuillets.  
**1584-1772.** — *Échevannes*. Dénombrement de la seigneurie par Jean Marmier, chevalier, s<sup>f</sup> de Gâtey, 1584 ; — reprise par Hippolyte du Tartre, écuyer, procureur d'Alexandre de Marmier, pour moitié de la terre, 1617 ; — dénombrement par Henriette Parise, veuve d'Étienne Ferrand, 1701 ; — autre par Pierre-Bernard Parise, 1727 ; — autre par Claude-François Poncelin, 1772. — *Éclans*. Dénombrement d'une chevance à Éclans, Éclangeot et Nenon, par Guillaume du Tartre, commissaire général au comté de Bourgogne, 1619 ; — vente à Louis Pétrety, s<sup>f</sup> de Champvans et de Chemin, conseiller au Parlement, et à Jeanne Glanne, sa femme, par Claude de Poligny, baron de Traves, s<sup>f</sup> d'Éclans, etc., et Anne de Groschain, sa femme, de la terre et seigneurie d'Éclans, 1624 (reprise par l'acquéreur).
- 1B2488** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 15 feuillets, 1 sceau.  
**1577-1761.** — *Écleux*. Requête de Jean Gentot, de la Motte sous la Vieille-Loye, pour établir un moulin à Écleux, 1571 ; — enquête par Antoine Sarron, auditeur des comptes ; — accensement fait à Jean Gentot, avec permission d'établir un moulin ; — dénombrement de la terre donné par Alexandre de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> dudit lieu (par son tuteur Léonor de Saint-Mauris), 1583 ; — opposition formée par les seigneurs de Villers-Farlay, MM. de Chastenay et de Darbonnay, à l'établissement de moulin à Écleux, 1599 ; — reconnaissance de l'accensement d'un cours d'eau avec pouvoir d'y bâtir moulin fait à Antoine Dubois du Port-Lesney, 1612 ; — accensement par la Chambre à Guillaume Malaisier, d'Écleux, du ruisseau du Sarron pour y établir moulin, 1627 (cop.) ; — remontrances contre la concession faite à Guillaume Malaisier par François Pegnin, de Villers-Farlay ; — dénombrement de la seigneurie par Catherine de la Mothe, femme d'Antide de Pra, 1701 ; — autre par Charles-Philippe-Ignace Udressier, 1738 ; — reconnaissance de divers droits domaniaux, 1740.
- 1B2489** (Liasse.) — 2 cahiers parchemin de 7 et 6 feuillets, 16 pièces papier, dont 6 cahiers de 17, 8, 20, 30, 22 et 48 feuillets, 1 cachet.  
**1575-1787.** — *École*. Reconnaissance d'un cens de 5 l. dû par la communauté pour droit d'affouage dans la forêt de Châtillon-le-Duc, 1575 ; — dénombrement de la terre donné par Charles-Louis Devanne, et Marie-Joseph Vautherot, son épouse, de Besançon, 1787. — *Écuelle*. Dénombrement donné par Charles-André de Lacoré, de la terre d'Écuelle, récemment acquise de François-Adrien Jobelot de Montureux, 1772. — *Écriclle*. Reprise des deux tiers de la seigneurie de Montjouvant faite par le procureur de Claude de Binans, s<sup>f</sup> de Chambéria, à Antoine de Cyvria, veuve de Jean de La Thouvrière, s<sup>f</sup> d'Écriclle, 1585 ; — dénombrement de la terre d'Écriclle, donné par Louis de la Thouvrière, au nom d'Antoine de Cyvria, sa mère, et de ses frères Louis



de La Thouvière, religieux de Saint-Claude, et Philibert de La Thouvière, 1585 ; — reprise de fief à Écaille, Marenges et Montjouvant au nom de Philibert Mugnier, 1600 (procuration donnée à Claude de Boutechoux, enseigne en la garnison de Gray) ; — dénombrement donné par Philibert Mugnier, 1601 ; — droit de retenue de la seigneurie d'Écaille, donné par les Archiducs à Alexandre de La Tour, 1602 ; — adjudication de la terre à Georges Boquet, de Saint-Amour, par Claude Brun, conseiller au parlement de Dole, dans un décret contre Philibert Mugnier, écuyer, et consorts, 1610 (reprise par le même) ; — dénombrement par le nouvel acquéreur ; — autre par le même, 1619 ; — autre par Bernarde de Catherine, veuve de Claude Mongeot-Vigoureux, s<sup>f</sup> d'Écaille, 1705 ; — autre par Étienne Vigoureux d'Arbois, 1710.

- 1B2490** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 16 pièces papier, dont 5 cahiers de 11, 8, 11, 11 et 18 feuillets.  
**1338-1772.** — *Écromagny*. Accensement et permission de bâtir moulin accordés à Grandjean Bouton, Jean Meslot et consorts, à Écromagny, 1475 ; — autre à Guyot Terroil, dudit lieu, pour le cours d'eau et moulin bâti sans permission par ce dernier, 1565 ; — sentence prononcée par Antoine Durand, de Vesoul, lieutenant local du gruyer de Bourgogne à Faucogney, condamnant Charles Perreney, d'Écromagny, pour avoir construit un moulin sans octroi, 1594. — *Épenouse*. Dénombrement de la seigneurie de Nahin, donné par Pierre Bordey, mari de Jeanne de Courbessaint, héritière de dame Véronne de Pierrefontaine, 1584. — *Épenoux*. Reconnaissance par divers particuliers d'héritages à eux appartenans audit Épenoux et relevant du fief de Gui de Vesoul, s<sup>f</sup> audit lieu, 1518-1519 ; — autres reconnaissances similaires, 1551-1558 ; — acte de délivrance fait par Claude Jacquinet, conseiller au Parlement, à Marc de Salives, écuyer, s<sup>f</sup> de Betoncourt, de la seigneurie d'Épenoux, acquise par décret sur Gui de Vesoul, 1585 ; — dénombrement de la même seigneurie par Jacques-Joseph Perrenelle, s<sup>f</sup> de Mont-le-Vernoy, 1688 ; — autre par Jeanne-Antoine Terrier, veuve de Jacques-Joseph Perrenelle, 1711 ; — autre de la seigneurie dite de Citey, située à Auxon, Pusy et Épenoux, par Joachim-Irénée Sonnet, 1769 ; — autre par Marie-Gabriel Tranchant, 1769 ; — autre par François Guy, 1772. — *Épenoy*. Reconnaissance par Fromond d'Épenoy, que ce qu'il tenait audit lieu mouvait de Henri de Montbéliard, s<sup>f</sup> de Montfaucon, 1340. — *Épy*. Dénombrement par François Morel, de ses terres, meix, maisons au Val d'Épy, Coligny et la Balne, 1584 ; — reprise de fief par Léonel Mouchet de Battefort de ce qu'il tenait au val d'Épy et à Légna, 1599.
- 1B2491** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 9 pièces papier.  
**1500-1699.** — *Équevilley*. Dénombrement à Philippe le Beau, par Louis de la Jonchère, écuyer, tant en son nom qu'en celui de sa fille Louise de La Jonchère, pour ce qu'ils possédaient à Équevilley, 1500 ; — procuration donnée par Guillaume de Lyteau, pour reprendre la terre d'Équevilley, 1559 (reprise de fief faite à la suite, 1560) ; 3 dénombrement par Marguerite de Conflans, veuve de François de La Jonchère, dame à Équevilley, 1574 ; — autre par Marguerite de Thon, femme de François de Chassard, sr et dame à Équevilley, 1619 ; — dénombrement donné à Jean-Baptiste de Bians, sr de Naisey, Équevilley, et à Antoinette de La Jonchère, par Melchior de Chaffois, s<sup>f</sup> d'Angeot, 1629 ; — autre fait au même par Diane de Beauvau ; 3 autre par Gurry de Morel ; — autre par Antoinette de La Jonchère, femme de Jean-Baptiste de Bians, donné au Roi ; — autre par Paul-François de Saint-Mauris, sr de Lambrey et Équevilley, et Louise de Montrichard, sa femme, 1683 ; — autre par Matthieu Vincent de Montjustin, sr d'Équevilley, capitaine de cavalerie au régiment de Bourbon, et Gabrielle de Cordemoy, sa femme, pour Équevilley, Bians et Conflans, 1699.
- 1B2492** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 14 pièces papier, 1 sceau.  
**1346-1682.** — *Esboz*. Patentes royales accensant un moulin et autres usines à Thiébaud Magny, d'Esboz, 1563 ; 3 permission de bâtir un moulin à blé et un battoir à chanvre accordée à Thiébaud Magny, 1567. — *Esmoullins*. Vente par Claude Voisin à sa femme, de Champvans-lez-Gray, d'un penal de terre, à Esmoullins, à Jean Gladeux, dudit lieu, 1615. — *Esnans*. Donation de la terre d'Esnans par Eudes, duc de Bourgogne, à Huguenin de Verne, écuyer, châtelain de Baume, 1346 (cop.) ; — confirmation des patentes du duc Eudes par Charles-Quint, en faveur de Françoise Sellier, dame d'Esnans, 1545 ; — reprises d'Esnans par Pierre Destel, sr dudit lieu, 1557 et 1558 ; — procuration donnée par Françoise Destel, dame d'Esnans, à son mari Hugues de La Ferté, écuyer, 1584 ; — dénombrement donné par la même ; — autre d'une portion de seigneurie par Thomas de Plaine, sr de Gouhenans ; — autre par Gabriel et Étienne de La Ferté, 1619 ; — autre par Sébastien-Victor Vuillin et Anne-Marie-Marguerite Briseux, 1682 ; 3 déclaration de François Regnaude et Jacques Lambert, de Baume, déclarant que le domaine d'Esnans est fort « orvaleux et de terre assez ingratte. »
- 1B2493** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 15 pièces papier, dont 5 cahiers de 8, 7, 14, 10 et 11 feuillets.  
**1566-1703.** — *Essertenne*. Dénombrement de la seigneurie mouvante d'Apremont par Claude de Varamboz, lancepessade de la garnison de Gray, procureur de Simon Marmier, 1585 ; — autre par Philibert Laynet, sr d'Essertenne, à M. de Champagny, baron d'Apremont et sr de Montrichier. — *Essia*. Dénombrement par Alexandre Thomas, de Saint-Laurent de la Roche, de ce qu'il tient à Essia, Saint-Laurent de la Roche et lieux voisins, 1584. — *L'Étang des Maisons*. Dénombrement par Humbert Lulier, sr de Preigney, et Antoine d'Orsans, de ce qu'ils tiennent à l'Étang, mouvant de Gray, 1584 ; — autre par Nicolas de La Houssière, procureur d'Éléonore Lulier, veuve de Jacques de Montrichard, 1619 ; — autre par François d'Igny, chevalier, comte de Fontenay-sous-Moselle, 1625 (procuration donnée à Étienne Michotey, procureur au parlement de Dole). — *Étemoz*. Réclamation à la Chambre des comptes par Simon d'Éternoz, écuyer, contre Anatoile Bourgeois, dudit lieu, qui était son débiteur de divers cens (avec réponses du sr Bourgeois), 1566 ; — dénombrement d'une chevance à Éternoz, mouvante de Montmahoux, donné par

Suzanne d'Éternoz, veuve de Jean Merceret, 1584 ; — accensement de la moitié du moulin d'Éternoz à Jean et Anatoile Guyonvernier, 1649. — *L'Étoile*. Dénombrement de la seigneurie donné au Roi par Françoise du Vernoy, 1569 ; — autre par la même, 1584 ; — reprise par Emmanuel-Philibert de Fouchier, 1626 ; — dénombrement par Jean Jannin de Charreton, gouverneur de Lons-le-Saunier, 1703.

**1B2494** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 1 cahier de 48 feuillets, 1 sceau.

**1556-1639.** — *Étrabonne*. Dénombrement par Jean d'Aumont, grand maréchal et chevalier de l'ordre de France, baron d'Étrabonne, de cette terre et de ses dépendances à Étrabonne, Évans, Lavernay, Grange d'Hyombre, Mouterot, Rouffanges, Taxenne, Vigearde, Romain, Berhelange, Cottier, Mercey, Vertières, Lantenne et Courchapon, 1584 ; — lettre de la Chambre relative à l'affranchissement des mainmortables d'Étrabonne que désirait faire M. d'Aumont, 1600 ; — permission d'affranchir accordée à Antoine d'Aumont, comte de Châteauroux, par les archiducs Albert et Isabelle ; — reprise d'Étrabonne par Catherine Hurault, femme d'Antoine d'Aumont (on y joint les terres de Bresilley et d'Avanne), 1606.

**1B2495** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 31 pièces papier.

**1674-1692.** — *Étrepigny*. Amodiation par la Chambre du revenu d'Étrepigny et Cinqcens, four, morte, rivières « crues, » dîmes [vers 1540] ; — sentence rendue par le lieutenant général du bailliage de Dole, à requête d'Alexandre de Salenove, chevalier, sr de Cinqcens, Étrepigny, etc., condamnant les habitants de ces deux terres à payer au seigneur certaines corvées, 1544 ; — transaction entre Antoine de Canoz, sr de Santans, Étrepigny et Cinqcens, par laquelle les habitants d'Étrepigny sont dispensés du guet et garde à la tour de Santans, 1552 ; — fermes de la seigneurie d'Étrepigny pour les années 1570, 1571, 1573, 1574, 1575 ; 1602 ; — manuel incorporé de la seigneurie d'Étrepigny et Cinqcens appartenant au Roi, 1603 ; — rendue de la seigneurie devant un auditeur de la Chambre, 1610 ; — reconnaissances faites au profit du Roi par les prud'hommes d'Étrepigny et Cinqcens, 1617 ; — manuel de cens, 1618, 1626 ; — requêtes concernant des réparations aux moulins par l'amodiateur Jean Toutemiot, qui tenait sa sous-amodiation de Thiébaud et Jean de La Chapelle, premiers concessionnaires, 1627 ; — devis des réparations ; — affiche d'amodiation pour Étrepigny, Or-champs et Fraisans, 1633 ; — observations sur l'état de la seigneurie [vers 1688].

**1B2496** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 33 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets.

**1566-1782.** — *Étrepigny*. Arrêts de la Chambre des comptes ; concernant le passage sur le Doubs appartenant au Roi, 1683 ; — autre ordonnant à Louis Guyon, censitaire du moulin, de prêter caution, 1686 ; — autre permettant à Pierre Dautant, ouvrier façonneur de terre blanche et noire, en la maison de la Papeterie sur le pont de Dole, de prendre des terres blanches à Étrepigny, moyennant 1 sol 5 deniers de redevance par chariot, 1687 ; — envoi en possession du four banal par Claude Coullont et Jean-François Buzenot ; — dénombrement d'un domaine à Étrepigny par Claude-François Matherot, sr de Preigny, 1701 ; — arrêts concernant les réparations à faire par les amodiateurs du domaine, 1755. — *Éluz*. Dénombrement par François Varin, avocat, pour un domaine à Étuz, 1704. — *Évillers*. Reconnaissance d'un cens par les habitants, pour leurs communaux concédés par le Roi, 1566 ; — dénombrement d'un domaine par Charles-Antoine-Joseph Guyot, d'Ornans, 1782.

**1B2497** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 27 pièces papier, dont 2 cahiers de 14 et 12 feuillets, 2 sceaux.

**1530-1644.** — *Falletans*. Arrêt de la Chambre ordonnant publication d'un droit de retenue échu au Roi sur un pré de 4 fauchées acquis par Pierre-Guillaume et Joseph Drouhard, 1696 ; — adjudication au profit de ces derniers d'un droit de retenue sur 20 fauchées de pré lieu dit Pré au Cerf, 1699 ; — autre arrêt en matière de cens, 1706. — *Falletans*. Minute d'affranchissement en faveur de Jean et Pierre Didier, Bienfaite, Anatoile et Marguerite Pasquotte, 1331 ; — dénombrement d'une portion de seigneurie par Prudent de Saint-Mauris et Jeanne Belin, sa femme, 1584 ; — reprise de fief par le même ; — vente de chevance à Falletans par Philibert de Poligny, s<sup>r</sup> de Velle, Éclans, etc., à Pierre Le Maire, secrétaire du Roi, commis au greffe du Parlement, 1621 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement par Hugues-François Le Maire, conseiller au Parlement de Besançon, Jean-Baptiste Lampinet, avocat général en la Chambre, et Pierre-François Garnier, s<sup>r</sup> de Parcey, 1701 ; — autre par Rodrigue de Saint-Mauris, s<sup>r</sup> de Goux, chevalier d'honneur en la Chambre ; — autre par Claude-Philippe Garnier, coseigneur, 1743 ; — autre par Marguerite-Agnès Le Maire, veuve d'Amédée Quégain, 1744. — *Fallon*. Dénombrement par Claude de Raincourt, s<sup>r</sup> à Fallon, 1584 ; — autre par Étienne de Maisières, écuyer, mari de Françoise de Raincourt, coseigneur à Fallon ; — autre par Françoise de Miserey, veuve de Jean de Grammont, Claude et Remi de Grammont, Françoise de Grammont, femme de Claude de Raincourt, et Jeanne de Grammont, enfants de Françoise.

**1B2498** (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 6 pièces papier.

**1422-1500.** — *Faucogney*. Reprise de fief faite au Duc par Étienne de Dompré, écuyer, mari de Marguerite de Faucogney, à la personne de Jean Sardon, lieutenant général du bailli d'Amont, de tout ce qu'il tenait dans la terre à cause de sa femme, fille de Jean de La Crolière, 1424 ; — dénombrement par le même tant en son nom qu'en celui de sa femme et de sa belle-sœur Guillemette de Faucogney, femme de Conrad de Dompré, de ce qu'ils tenaient à Faucogney, Lantennot, Linexert, Quers, Citers, Saulx, Gevigney, Comberjon, Frotey, Meurcourt, Coulevon, Navenne, Pusy, Échenoz, La Rochotte, Belonchamp, etc., 1424 ; — copie des franchises accordées aux habitants de la terre de Faucogney par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, 1424 (3 doubles)

— (confirmation par Marguerite d'Autriche, 1525, et interprétation au XVII<sup>e</sup> siècle) ; — achat d'un chasal dans la grande rue de Faucogney, payé 30 écus d'or à Jeanne de Faucogney par Jean le Boillet, du Montdain, demeurant à Corravillers, 1427 ; — permission de posséder fief au val de Faucogney accordée par Philippe le Bon à Antoine de Baumotte, écuyer, 1447 ; — permission de s'assembler en corps de communauté au son de la cloche accordée par Jean de Rupt aux habitants de Faucogney, 1454 ; — accensements faits par Henri Faivre, de Cusance, receveur de Faucogney, 1475 ; — autre accensement de bois fait par Jacques Jaquelin, procureur général de la gruerie de Bourgogne, à Martin Michel et Pierre Mongenot, de Fresse, 1494 ; — mandement de la Chambre permettant à Guillaume Grillot, commis de Pierre Maçon, receveur de Faucogney, de faire saisir les fruits de tous les héritages des non résidants, 1497 ; — dénombrement d'un fief à Faucogney et Belonchamp par Jean de Baumotte, 1500 ; — autre de Jean de Courbessaint, 1500.

- 1B2499** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, dont 1 cahier de 8 feuillets ; 31 pièces papier, dont 2 cahiers de 9 et 11 feuillets, 1 sceau.  
**1535-1601.** — *Faucogney*. Permission donnée par Charles-Quint à Louis Malbouhans, François Salivet, Louis Bamedor, de Vesoul, Jean Thierry, de Faucogney, et Georges Mercier, de Melisey, d'ouvrir mines d'argent, cuivre, plomb et autres métaux, dans la terre de Faucogney, sous la redevance du dixième, 1535 ; — accensement perpétuel des étangs de la terre à Louis Damedor, 1543 ; — confirmation, 1544 (double) ; — patentes de Philippe II, concédant aux habitants le droit d'usage dans la forêt de Saint-Hilaire, 1557 ; 3 mise en possession par Pierre Pétremand, lieutenant général du gruyer de Bourgogne ; — confirmation du privilège des mines, en faveur de Henri Thierry, François Malbouhans, Claude Collaboz, tuteur de Jean Mercier, Pierre Marquis, Jean Nardin et Jean Mareschal, de Besançon, par Philippe II, 1559 ; — requête de Jacques Ogier, de Fontenoy-lez-Montbozon, pour l'accensement du scel et tabellionage de la terre, 1562 (appointement favorable, 1563) ; — arrêt de la Chambre, ordonnant sur requête du trésorier de Vesoul et Faucogney, Louis Renard, que tous les censitaires soient tenus de faire reconnaissances, 1563 ; — envoi en possession par le lieutenant général de la gruerie, Pierre Pétremand, du bois du Couchet, en faveur de Jean et Deslot Hannus, et Perrin Cormenaud, du val de Corravillers ; — lettre du procureur général au Parlement, Henri Camus, touchant les abus d'administration dans la terre de Faucogney, et la mouvance des terres de Pusey et Pusy, 1574 ; — requête de François Tondot, curé de Villersexel, touchant la chapelle de Saint-Georges en l'église de Faucogney, 1575 ; — octroi temporaire de terres en la seigneurie de Faucogney, en faveur d'Odo Bournot, receveur de Vesoul, 1589 ; — octroi et amodiation du sceau de la seigneurie, en faveur de Guillaume Raguz, de Rennes, 1589 ; 3 octroi du pré du Breuille, à Ambroise Précipiano, baron de Soye, capitaine et prévôt de Faucogney, 1601.
- 1B2500** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 2 cahiers de 78 et 67 feuillets.  
**1565-1584.** — *Faucogney*. Reprise par Pierre d'Orsans (représenté par son procureur, Claude de Courbessaint) d'un étang sis à Écromagny, nommé l'étang de Chevigny, 1565 ; — dénombrement par Catherine de Courbessaint, femme de Perrin Henryon, et Isabeau de Courbessaint, sa sœur, d'un fief à Faucogney, 1583 (procuration jointe) ; — autre, par Matthieu de Courbessaint, 1584 ; — autre, par Jean Gauthiot, écuyer, sr d'Ancier, pour fiefs à Faucogney, Crolière, Val de Servance, Quers, Ternuay, Melay, Ennesy, Fresse, Belonchamp, Dambenoît, Grange de Châtillon, Maillibourg, Roche-d'Amont, Roche-d'Aval, et Bourgagoutte.
- B2501** (Registre.) — Papier in-4° de 78 feuillets (couverture fragment de charte du XVe siècle concernant Faucogney et la famille de Courbessaint).  
**1584.** — *Faucogney*. Dénombrement donné par Matthieu de Courbessaint, écuyer, sr de Chauvilleraïn, de ses domaines au finage de Faucogney, La Rochotte, Effrenay, La Grange-Châtillon, La Ferrière, La Fontaine, La Chapelle-lotte, Le Montdain, Beulotte, Le Fay, La Crolière, Martenot, Marchaffans, Châtillon, Lanhy, Buson-Magny, Essevaux, La Bruche, La Ravalle, La Rozière, Espaire, La Bertincoste, Le Plain de Corravillers, 1584.
- 1B2502** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 7 papier, dont 1 cahier de 11 feuillets.  
**1564-1636.** — *Faucogney*. Permission donnée par Philippe II à Antoine de Grammont, sr de Gesans, pour couper, abattre, réduire en charbon le bois de Miellin et Miellenot, dans la prévôté de Faucogney, et de bâtir forges et fourneaux, avec droit de tirer mine et utiliser le cours du ruisseau voisin, moyennant le cens de 60 sous, 1563 ; — permission à Claude Moyne, de Luxeuil, curé de Melisey, de posséder biens dans la terre de Faucogney, jusqu'à concurrence de 3,000 francs, moyennant cens de 40 sous, 1613 ; — reprise de fief par Hippolyte du Tartre, procureur de Thomas Thierry, de Faucogney, pour le quart du bois du Fay, 1616 ; — dénombrement, par François-Antoine Gauthiot, des biens qu'il possédait aux territoire et seigneurie de Faucogney, 1620 ; — vente par Antoine Thierry de son bois de Fay (100 arpents) à Desle, Claude et Jean Grandmougin, Claude Millotte, Nicolas Bonmarchand, Desle Genet et Antoine Favre dit Cointet, 1624 ; — mémoire des dettes des villages de la terre de Faucogney, contractées pendant les guerres de 1636 pour solder les milices, 1636.
- 1B2503** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 48 pièces, papier dont 3 cahiers de 9, 10 et 6 feuillets.  
**1566-1615.** — *Faucogney*. Accensements : d'un moulin, pile et battoir, sur la chaussée de l'étang des Quars, à François Parisot, de Servigny, 1566 ; — reconnaissances de 35 accensements consentis par Antoine Sarron, conseiller auditeur en la Chambre, en

faveur de particuliers de Dambenoît, Melisey, Vy-lez-Lure, Citers, Saint-Germain, Quers, Villette-sous-Montjustin, Accolans, Adelans, etc., 1574 ; — reconnaissances des cens d'avoine dus à cause des meix Leuffroy et la Chaux-le-Duc (delà Curtenay) au val de Servance, par divers particuliers, dressées par les notaires Jean Bigeot et Jean Décombe, de Faucogney, 1580 ; — reconnaissance d'un cens de 12 sous dû au Roi par les habitants de Faucogney pour les émoluments de la mairie du lieu, 1601 ; — autre, par Jean Henryon, pour la moitié du bois de Châtillon, 1602 ; — autre, par les Grandmougin d'Ès Vaudois, pour un moulin, pile et battoir, sur le rupt du Magny-Maubert, appelé le Rupt de Bozon, 1603 ; — autre, par les habitants de Faucogney, tenus de payer 1 livre de cire, et d'entretenir les fossés dont ils ont la jouissance, 1604 ; — autre, d'une demi-livre de cire pour partie des fossés par Nicolas Grosjean, 1606 ; — obligation de 15 francs par an au profit du domaine, avec obligation d'entretenir les murailles du lieu, en retour de l'abandon des amendes à eux faite, souscrite par les bourgeois du lieu, 1611 ; — reconnaissance d'un cens par Jeanne Racle et Nicolas Grosjean, son fils, pour plusieurs domaines, étangs, moulins à La Corbière, Annegray, Écromagny, Armont, Faucogney, Esmoulières, La Lantenne, La Proselière et autres lieux, 1615.

**1B2504** (Cahier.) — Papier in-4° de 173 feuillets.

**1574.** — *Faucogney*. Déclarations données par les particuliers non résidents, de la seigneurie et franchise de Faucogney, y possédant biens, des fonds et cens affectés sur eux, spécifiant le nom de chaque tenancier, de chaque pièce de terre avec contenance, aux lieux de Dambenoît, Adelans, Franchevelle, Linexert, Citers, Saint-Germain, Lantenot, La Neuvelle-sur-l'Ognon, La Côte, Ronchamp, Recologne, Chazault, Montessaux, Souhière, Les Échelays, Essartey, La Rue, le bourg de Melisey, Saint-Barthélemy, Fresse d'Amont, Melay, Saint-Hilaire, Ternuay, Belonchamp, Le Monthurey, Ès Vaudois, Montendrey, Faucogney, le grand et petit Saulcy, Breuche, Beulotte-Saint-Laurent, Les Molières, Beulotte-le-Guillaume, le mont d'Ahin, La Lantenne, Orat, Sainte-Marie-en-Chanois, Belmont et la Corbière, Esboz, l'Aigle, La Grange-Breueret, Magnivray, Fessey et le Magny-Saint-Pierre, Bouhey, La Proselière, La Bruyère, Amages, Raddon et Chapendu, Breuchotte, Saint-Sauveur-lez-Luxeuil, Saulx, Betoncourt-lez-Brotte, Brotte-lez-Betoncourt, Servigney, La Mer, Colombe.

**1B2505** (Cahier.) — Papier in-4° de 32 feuillets.

**1575.** — *Faucogney*. Manuel des cens dus au Roi en qualité de seigneur du lieu, en vertu de contrats passés par la Chambre des comptes, le tout échu à la Saint-Martin de l'an 1575. François Meignerel, de Dambenoît ; — Antoine et Valentine Joignot, de Bouhans ; Henri Caultier, d'Amblans ; Aubry Mezat, de Velotte-sous-Montjustin ; François et Henri Guye, de Citers ; Antoine Malclerc, de La Neuvelle ; Pierrot Pilley, de La Rue ; Vuillemin Chardin, de Saint-Germain ; Claude Guegert, de Saint-Barthélemy ; François Gavohel, de Fresse ; Genet Bonmarchand ; Romain Mongenot, Desle Mongenot, « sur une seye à lavons, » à Maillebourg ; François Le Gain, de La Rozière ; Bastien Laloz, de La Rochotte ; Nicolas Levain, de La Goutte ; Jean Lieffroy, etc.

**1B2506** (Registre.) — Papier, petit in-folio de 87 feuillets (couverture parchemin).

**1619-1620.** — *Faucogney*. Rentier et reconnaissances d'un droit seigneurial appelé « l'Arche d'Annegray, » consistant en cens et redevances dus tant aux archiducs comtes de Bourgogne qu'à Chrétienne de Courbessaint, femme de Pompée Benoît, dame de Chauvilleraïn, et Adrien de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> de la Gillerie (rentier dressé par le notaire Nicolas Gyrard, de Faucogney). Tenanciers : Jacques et Jean Tuillon, Jean Simonnin, etc. — Localités : Faucogney, Brumbief, La Sallotte, Esvernoy, Esmoulières, Esvouhel, Roche-d'Amont, Ternuay, Melay, La Bruyère, Fessey, Parfondrupt ; — clôture du rentier, 10 décembre 1620.

**1B2507** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 8 cahiers de 10, 50, 32, 35, 42, 34, 25 et 7 feuillets.

**1646-1649.** — *Faucogney*. Rôle des tailles dues au val de Servance pour les termes de Notre-Dame de mars et Saint-Michel, 1646 ; — manuel des redevances et poules dues au Roi dans la paroisse de Servance, 1648 ; — manuel des redevances dans les paroisses de Ternuay, Melay, Esprary, Écromagny, La Mer, La Lantenne, Belonchamp et Saint-Hilaire ; — manuel des cens dus à la fête Saint-Martin d'hiver, à peine de 3 sous d'amende par défaillant ; — manuel des cens dus à Saffoz, Esmoulières, La Sallotte, Breuche, Le Grand, Le Monthurey, La Pray et Beulotte-Saint-Laurent, Corravillers, La Rochotte et Breuches-le-Grand ; — manuel des cens dus à la Saint-Michel à Quers et Citers ; 3 manuel des redevances en grains de La Voivre, tailles de la grande mairie de Faucogney à la Notre-Dame de carême et à la Saint-Michel ; — manuel des redevances de la paroisse de Sainte-Marie-en-Chanois, avec rôle des tailles de la mairie Jean d'Arcey et du Taitre, et rôle des fromages et épices dus à Fay, Amages et La Lantenne ; rôle des rentes, poules, tailles et cens de la mairie des Joffroys, 1649 ; 3 compte rendu par Jean-Claude Henrion, de Faucogney, de l'amodiation de la seigneurie dudit lieu, du 1<sup>er</sup> octobre 1648 au 1<sup>er</sup> octobre 1649 ; — quittance de 72 quartes de seigle et 72 fr. d'argent donnée à l'amodiateur pour ses gages de capitaine et prévôt de Faucogney, par le baron de Montaigu, M. de Boutavant, 1649.

**1B2508** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 48 pièces papier.

**1639-1670.** — *Faucogney*. Ventes et délivrances à divers particuliers de divers héritages dévolus au Roi par échutes et arrêt du parlement de Dole, 1648-1649 ; — contrôles de lettres d'achats, échanges ou aliénations faites dans la seigneurie de Faucogney

par la Chambre des comptes de 1653 à 1660 ; — procès-verbal de visite du château, maison et terres sises à Faucogney, par Jean-Baptiste Pétrey, sr de Champvans, premier maître en la Chambre des comptes, 1656 ; — traité entre la Chambre et Jean Clerc, bailli de Luxeuil, pour indemniser ce dernier, ayant eu le commandement du château de Faucogney en 1638 et 1639, de 3,150 francs de vivres à lui dus pour cette période, 1657 ; 3 visite du château et de ses munitions, en 1639, par Joachim de Boutavant, sr d'Athesans et Saint-Georges ; — mémoires pour ne pas recevoir le dénombrement présenté à la Chambre par le prince d'Aremberg pour les terres de Faucogney et de Vennes, 1670.

**1B2509** (Registre.) — Papier, petit in-folio de 131 feuillets (couverture parchemin), 1 sceau.

**1671.** — *Faucogney*. Dénombrement des terres de Faucogney et Belfahy, donné par Charles-Eugène prince d'Aremberg, du conseil de guerre du Roi d'Espagne, lieutenant général gouverneur du comté de Bourgogne ; — fol. 2. Faucogney ; château, composé d'un corps de logis où demeurent les capitaines, 4 chambres, greniers et cuisine ; une petite chapelle voûtée, une écurie, une cour avec citerne en forme de tour, du côté de Rochenois ; un donjon carré avec murs épais de 9 pieds, 3 étages de voûtes, à côté 4 tours dont l'une, du côté de la ville, est plus grande deux fois que les autres ; — four ; deux portes ouvrant sur la ville, pas de pont-levis ni pont dormant, attendu que le château est sur un rocher ; — derrière le donjon était une demi-lune appelée le fort Meigrot, joignant une courtine longue de trente pas, haute d'une toise et demie, au bout était une tour appelée la tour Loyo, et depuis là une seconde courtine longue de 60 pas au bout de laquelle était une batterie ; le tout détruit par les Français en 1668 quand ils enlevèrent du château tous les canons, fauconneaux et autres armes ; — grange et écurie du château ; greniers du prince ; halles ; moulins ; mairie ; bailliage et tabellionage ; foires (4 par an) ; — éminage, attelage, rouage, vente, rivière, prés (grand chemin tirant au Supt) ; les dépendances de la terre comprenant 733 sujets tenant feu sont répartis entre une centaine de villages ou hameaux omprenant comme grandes divisions : la ville de Faucogney, les paroisses Saint-Martin, de Corravillers, Servance, Fresse, Ternuay, Saint-Pierre et Saint-Barthélemy de Melisey, Saint-Germain, Roye, la Côte et Sainte-Marie-en-Chanois ; — détail de chaque paroisse et chaque village avec tenances et tenanciers.

**1B2510** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 79 feuillets.

**1699.** — *Faucogney*. Dénombrement de la terre et baronnie donné à la Chambre par Ferdinand de Grammont, baron de Melisey et Faucogney, et seigneur des membres en dépendant (reproduction du précédent dénombrement) ; 3 fol. 72, fiefs dépendants de la seigneurie de Faucogney en 1584, fiefs de Catherine de Courbessaint, femme de Pierre Henrion, bourgeois de Faucogney, et d'Isabeau de Courbessaint, veuve de Claude Thierry ; — d'Isabeau Colard, femme de Guillaume Boissot, et de Claudine Colard, sa sœur, à Bellefleur ; — de Jean de Vaudrey, sr de Valeroy, à Montépenoux ; — de Françoise de Grammont, veuve du sr de Saint-Moris, sr de Mathay, à Roye ; — des héritiers de Pierre de Saint-Moris, s<sup>f</sup> de la Gillerie ; — de Claude de Vy, s<sup>f</sup> de Mailleroncourt ; — de Balthazar de Grammont à Roye et Roche-sur-Linotte ; — de Jean Marmier, à Corre ; 3 de Claude de Bauffremont, à Châtenois, Creveney et Mollans ; — de Jean-Antoine d'Achey, à Servigney ; — de Jeanne de Courbessaint, à Saulcy et Saint-Germain ; — de Marc de Salives, s<sup>f</sup> de Besancenot, à Villers-le-Sec ; — d'Adrien de Salives, sr de Cerre, et de Marc de Salives, s<sup>f</sup> de Besancenot, à Colombe et Essernay ; — d'Antoine de Blisterswick, à Melisey ; — de Jean de Falletans, à Genevrey ; — de Catherine, Jeanne, Marguerite et Huguette de Grammont, filles de Jean, s<sup>f</sup> de Cifers ; — de Gaspard Durand, de Vesoul, à Lantenot ; — de Jean Mercier, s<sup>f</sup> de Servance, à Saulx ; — d'Antoinette Deschamps, femme d'Antoine Megin, à Belonchamp ; — de Pierre, baron de Morimond, et d'un coseigneur à Lonchamp ; — de Matthieu de Courbessaint, s<sup>f</sup> de Chauvillerain, à Faucogney ; — de Péronne de Vaudrey, femme de Desle de Meligny, s<sup>f</sup> de Dampierre, à Beveuge ; — de Claire d'Andelot et Louise d'Andelot, à Montigny ; — d'Antoine de Grammont, s<sup>f</sup> de Gesans, à Melisey ; — de Marguerite de Conflans, à Équevilley ; — de Jean Gauthiot, sr d'Ancier, dans le val de Servance ; — de Pierre de Saint-Moris, s<sup>f</sup> de la Gillerie, à Saint-Germain, Froidefontaine, etc. ; — de Marc de Vy, s<sup>f</sup> de Longeville, à Genevrey et Servigney, 1699.

**1B2511** (Liasse.) — 37 pièces papier, dont 4 cahiers de 23, 26, 7 et 9 feuillets.

**1579-1764.** — *Faucogney*. Observations sur les dénombremens, déclarations et extraits fournis à la Chambre par Henriette de Cusance et de Vergy, duchesse douairière d'Aremberg et d'Arschot, pour justifier des droits qu'elle a sur les terres de Faucogney et de Vennes, 1687-1688 ; — requête et supplément de dénombrement ajouté par Ferdinand de Grammont, baron et seigneur de Fauco-gney, lieutenant général des armées du Roi, à ce dénombrement de 1699, pour y ajouter les villages de Châtenois, Creveney, l'abbaye de Bithaine, Dampvalley-Saint-Pancras, Fontaine, Genevrey, La Creuse, La Mer, Magnoncourt, Mailleroncourt-Charrette, Ronchamp, Val-Saint-Éloi, Villory, Baignes et Bougnon, 1714 ; — états des revenus de la ville et hôpital de Faucogney, 1756-1764. — Requêtes de divers tenanciers, amodiateurs ou officiers du domaine de Faucogney, 1579-1633 (plusieurs sans date).

**1B2512** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, dont 4 cahiers de 36, 20, 14 et 16 feuillets, 1 sceau.

**1585-1688.** — *Faverney*. Concession du pain de prébende à l'abbaye en faveur de Michel Munier, caporal vétérinaire de la garnison de Dole, 1579 ; — vente par Claude et Bénigne de Seroz, père et fils, à Jacques Guéritot et Claude, son fils, de plusieurs domaines à Faverney, Breurey et Mersuay, 1634 (copie). — *Fay*. Reconnaissance d'un cens de 10 gros et 1 livre de cire par an, au profit du Roi, par les habitants, représentés par Hippolyte Palissard, leur prud'homme, 1626. — *Fédry*. Manuel des cens et rentes argent dus à Isabelle Chambellan, dame de Fédry et Sorey (XVI<sup>e</sup> siècle, couverture extraite d'un manuscrit de droit canon, XV<sup>e</sup> siècle). — *Fertans*. Sentence arbitrale condamnant les tenanciers de quatre maisons à loger tous les ans le sieur de Fertans de l'après-midi

du jour de saint Jean l'Évangéliste à l'après-midi du jour des Innocents, rendue par Claude Gigouley, scribe du bailliage d'Ornans, au profit de Claude de Montrichard, chevalier, s<sup>f</sup> de Fertans, 1539 ; — copie du partage des cens et redevances de la terre entre Catherine de Scey, épouse du s<sup>f</sup> Bouveret, et Denis de Montrichard, 1570 (deux copies) ; — cahier contenant la grosse de plusieurs ventes ou échanges passés devant divers notaires par des particuliers sujets de Fertans, ayant tous déclaré que ces terres mouvaient en totale justice de Catherine de Scey, dame dudit lieu, 1569-1575 ; — don fait par Jeanne, veuve de Jacques de Scey, écuyer, s<sup>f</sup> de Fertans, mère tutrice de Henri et Jean de Scey, des meix de Richard Carementrand et Étienne Millet, chargés d'un cens annuel de 3 francs et d'une geline, 1585 ; — reconnaissance d'un cens de 12 bichets et demi moitié froment et avoine par Claude Vernier et autres particuliers de Bolandoz, 1593 ; — saisie réelle des biens de Claude Billoz, du Val-Saint-Éloi, situés à Fertans, 1616 ; — reconnaissances du meix de Chilly, à Fertans, tant envers le Roi qu'envers M. de Montrichard, 1623 ; — manuel des cens dus à Fertans par les sujets du Roi pendant les années 1619-1626, dressé par Jean-Baptiste Chermigney, d'Ornans ; — procédures pour Aimé Bourrelier, de Fertans, contre Jean-Baptiste Miellin et Jean Delyet, pour le moulin de Fertans, 1642 ; — accensement du moulin de Fertans au profil de Matthieu Petithugonnin, de Jougne, 1646 ; — manuel des cens dus au Roi, à Fertans, 1652-1654 ; — observation faite par la Chambre des comptes sur la seigneurie dite de Chilly appartenant au domaine, à Fertans, 1688.

**1B2513** (Registre.) — Papier, in-4°, de 136 feuillets.

**1488-1500.** — *Fertans*. Rentier de la seigneurie de Fertans et de ses dépendances, reçu par le notaire G. d'Amondans, assisté des témoins Jean Mille, Anatoile Millet, et Huguenin Jean ; — reconnaissance des familles Nicolin, de Chassagne ; Bourrelier, d'Amancey ; Péguillet, d'Amondans ; Mille, de Fertans ; Magenot, d'Amondans ; le tout au profit de Henri et Jean de Scey, enfants de Jacques de Scey, à son vivant seigneur de Fertans (copie de 1653).

**1B2514** (Cahier.) — Papier, in-4°, de 49 feuillets (couverture jugement du bailliage de Dole, rendu par Humbert Pétremand vers 1590). (Tableau, fol. 49.)

**1652.** — *Fertans*. Manuel des revenus de la seigneurie de Chilly appartenant au Roi. Fol. 1, taille de Fertans ; — fol. 7, Amancey ; — fol. 9, Amondans ; — fol. 17, Coulans ; 3 fol. 20, cens de Fertans ; — fol. 26 v°, Malans ; — fol. 38, Éternoz ; — fol. 39, Bolandoz ; — fol. 4,5, Montmahonx ; — fol. 46 v°, Chassagne ; — fol. 47 v°, Cléron ; 3 fol. 49, table des familles : Adriet, Laurent, Mareschal, Péguillet, Simon, Mille, de Montrichard, Meneguain, Muzelier, Mangoney, Poussot, Bart, Boillot, Courvoisier, Gloriot, Damnon, Levêque, Cornu, Perrot, Courdier, Cudrey, Marquis, Aymonin et Clément.

**1B2515** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 91 feuillets.

**1655.** — *Fertans*. Rentier de la terre et seigneurie dite de Chilly, à Fertans, appartenant au Roi, contenant les reconnaissances des droits, cens, mainmortes et redevances, le tout reçu par Pierre-Étienne Monnier, d'Ornans, notaire commis à la confection dudit rentier. Fol. 2, Amondans ; 3 fol. 44, Fertans ; — fol. 63, Amancey ; — fol. 83, Éternoz ; 3 fol. 91, Malans.

**1B2516** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier, dont 3 cahiers de 21, 12 et 12 feuillets, 1 sceau.

**1553-1608.** — *Fétigny*. Minute de patentes impériales permettant à Jean Guyot, Claude et Jean Darud, de Fétigny, ayant trouvé « une invention et manière de blanchir toiles et fil, chose de grant prouffit pour le commung peuple, » de clore un pré d'environ 20 fauchées, à Fétigny, pour y étendre leur toile, 1553 ; — vente faite par Claude Darestel, écuyer, s<sup>f</sup> de Montgiffond, à Jean de Meyria, s<sup>f</sup> de Lomont, d'une rente de blé, mesure de Chavanne, 1573 ; — reprise de la seigneurie de Fétigny, par Jean de Meyria (procuration) ; — autre par François de Vautravers pour Fétigny, Costarel, Chavéria, Monttadret, Chambéria, Légna, Moimay et Largilla, 1577 ; — dénombrement de la seigneurie de Fétigny, par Claude de Laubépin, 1584 ; — autre par Georges de Genève, veuve de François de Vautravers, tant en son nom qu'en celui de Claude de Vautravers, son fils ; 3 reprise par Barbe de Laubépin, veuve de Lionel Mouchet de Batefort, 1608 ; — dénombrement par la même (cette seigneurie leur avait été récemment adjugée par arrêt du Parlement sur décret de François d'Ugny, s<sup>f</sup> de La Chau, Varax, etc.).

**1B2517** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier.

**1554-1666.** — *Feurg-lez-Autrey*. Dénombrement du tiers de la seigneurie donné par Claude Rocca, capitaine de 200 hommes au régiment d'Amont, ladite seigneurie indivise avec les héritiers de Jean de Bernaud, 1626 ; — autre des deux tiers de la seigneurie, par Louise de Villeneuve, veuve de Claude Rocca, 1635 ; — autre par Christophe Baulard, de Gray, docteur en droit, 1666 ; — *Le Fied*. Dénombrement de la terre du Fied par Charles du Pin, écuyer, ledit fief mouvant de Mirebel, 1584. — *Fignévelle*. Procura-tion donnée par Bonne Belot à François Ramasson, son mari, 1583 ; — reprise de Fignévelle par François Ramasson, au nom de sa femme ; — vente d'un pasquier situé à Godoncourt, aux archiducs, par les habitants de Fignévelle, 1603 (procuration jointe) ; — accensement fait par la Chambre, à Bastien Petitcolin, de Fignévelle, d'une place en ruine au voisinage de sa maison. — *Filain*. Dénombrement par Claude et Bernard de Beaujeu de ce qu'ils tenaient en fief du comte de Bourgogne à cause de Montbozon, tant pour eux que pour Guillemette, femme d'Huguenin de Montagney, et Guillemette de Beaujeu, femme de Martin de Sacquenay, à Filain et au voisinage, 1500 ; — dénombrement de la terre donné par Jean de Sacquenay tant en son nom que comme tuteur de Martin de Sacquenay, son frère, 1584 ; — autre par Luc de Cointet, 1603 ; — autre par Luc de Cointet et Claudine de La Tour, sa femme ; — autre par Glaude- Louis de Cointet, 1619 ; — autre par Jean-François Camus, de Vesoul,

docteur ès droit, 1673.

- 1B2518** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 22 pièces papier, dont 4 cahiers de S, 16 et 16 feuillets.  
**1630-1788.** — *Flagy*. Reprise de la seigneurie par Léonore de Thomassin, marquise de Villars, veuve de Claude de Vergy, comte de Champlitte, 1610 ; — dénombrement de Flagy, Varogne, Sainte-Marie-le-Haut, Vellefrey et Val-Saint-Éloi (en partie), par la même ; — autre par la même, 1620 ; — autre par Anne-Josèphe-Ferdinande de Grammont, veuve de Henri-François de Ténarre de Montmain, 1739 ; — *Flangebouche*. Reconnaissances de tenanciers mouvants de la seigneurie de Vaire, Jean Paulthier, fils de Claude Paulthier, de Flangebouche, mari d'Agathe Guillaud, père de Claude, Pierre, François, Antoine, Étienne et André, 1380-1383 ; — enquête secrète faite par le conseiller-maître Jean-Joseph Masson, à la diligence de Jean-Baptiste de Saint-André-Marnay, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, gouverneur de Dole, seigneur de Vercel, Flangebouche, contre Matthieu Pouthier et Blaise Barrant, de Flangebouche, pour reconnaître dans quelle maison était morte Claudine Goguillot (question de mainmorte), 1724 ; — procès-verbal fait à la suite de l'enquête. — *Fleurey-lez-Faverney*. Dénombrement de la seigneurie par Gaspard de Mont-Saint-Léger, 1584 ; — vente d'une cheavance seigneuriale à Fleurey, Fouvent et Combeaufontaine par Glaude-Gabriel de Grammont, s' de Conflandey, Bougey, Chargey, etc. (ayant constitué pour procureur Claude de Grammont, abbé de la Charité), à Marc de Salives, sr de Betoncourt, Villers-Vaudey, etc., 1586 (cop.) ; — reprise d'un fief à Fleury, par Claude de Monfort, 1587 ; — autre par Marc de Salives, 1589 ; — dénombrement par Charlotte de Montfort, femme de Renobert de Mont-Saint-Léger, 1619 ; — autre par Renobert de Mont-Saint-Léger, 1621 ; — autre par Benoît Richard et Jean-Baptiste Jacques, 1701 ; — autre par François-Gabriel Chapuis, 1787. — *Fleurey-lez-Saint-Hippolyte*. Cession faite au Roi, comme suite d'échange, par Vandelin-Simon de Cusance, de ce qu'il possédait à Fleurey, Valoreille et Solemont, mouvant de Châtillon-sous-Mâche, 1597 ; — dénombrement donné par le même en conséquence, 1598. — *Fluans*. Minute de patentes royales, concédant aux habitants le droit de vaine pâture dans la forêt de Chaux, 1579 (avis du Parlement joint).
- 1B2519** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 11 feuillets, 6 pièces papier, dont 2 cahiers de 98 et 5 feuillets.  
**1585-1745.** — *Fondremand*. Dénombrement de la baronnie par Léonard de Chabot, veuf de Françoise de Rye, au nom de ses enfants, Marguerite, Catherine, Léonore et Françoise de Chabot-Charny, 1585 ; — vente de la seigneurie à Gaspard de Grammont par Bernard comte d'Ortembourg, 1590 (cop.) ; — reprise par l'acquéreur ; — procuration donnée par Claude de Rye, baron de Balançon, mestre de camp d'un terce bourguignon, à Guillaume Guyon, lieutenant local de Dole, pour reprendre des comtes de Bourgogne la baronnie de Fondremand et celle de Port-sur-Saône, 1619 ; — reprise faite en conséquence par Guillaume Guyon ; — dénombrement par Antoine-François de Rosières, 1745 ; — autre par Marie-Gabrielle-Charlotte-Françoise-Gasparine de Grammont, pour cheavance féodale à Fondremand et Quenoche, 1745.
- 1B2520** (Liasse.) — 21 pièces papier.  
**1542-1647.** — *Fontain*. Reconnaissance faite par Huguenin Charbonnier, demeurant à Fontain, d'un cens de 5 l. et demi, sur une pièce de terre « en Roueroye, » mouvante d'Arguel, 1578 ; — requête (non datée) des habitants de Fontain, pour faire réduire le cens de 30 journaux de communaux. — *Fontenelle-lez-Rougemont*. Vente d'un domaine par Gui Thomassin, écuyer, s' d'Auxon, et Françoise Alier, sa femme (fille d'Émard Alier, à son vivant châtelain de Fétigny, Bornay, etc.), à Marc de Cointet, écuyer, sr de Châteaouvert, 1542 ; — vente d'une part de seigneurie à Fontenelle et à Pont, par Simon de Grammont, écuyer (fils d'Antide et de Catherine d'Anglure), à Jean de Grammont, écuyer, s' de Châllillon, 1548 ; — reprise de fief par Marc de Cointet, 1533 ; — vente de la seigneurie (y compris la part retraite de Marc de Cointet) par Jean de Cléron, s' de Vuillafans en partie, et Arnier de Cléron, son frère, fils et héritiers de Claude de Cléron, s' du lieu, à Jean de Grammont, s' de Châtillon, 1554 ; — reprise par le nouvel acquéreur ; — vente d'une part de la seigneurie à Pierre et Luc de Cointet, par la veuve et les enfants de Simon de Grammont, s' de Vellechevieux et Fontenelle, et Antide-Claude de Grammont, ayant passé procuration à Claude de Grammont, abbé de La Charité, 1578 ; — reprise par Luc de Cointet ; — achat d'une autre part de seigneurie des mêmes, par Marc de Cult, s' de Cemboing, tant en son nom que de Françoise de Grammont, sa femme, 1579 ; — reprise par Marc de Cult ; — vente d'une autre part de seigneurie au même et à sa femme, par Balthazar de Grammont, s' de Roche, Cirey, Linotte, Fontenelle ; — reprise de cette nouvelle acquisition par Marc de Cult ; — dénombrement par Françoise de Grammont, veuve de Marc de Cult, s' de Cemboing, tutrice de Christophe, Thomas et Ambroise de Cult, de la seigneurie et cheavance en dépendant à Fontenelle, 1584 ; — procuration donnée à Claude d'Augicourt, lieutenant de la ville de Gray, par Françoise de Grammont, pour reprendre un pré (la haye de Rogeol), lui appartenant à Fontenelle, 1586 ; — reprise par Claude d'Augicourt ; — reprise du même pré par Christophe de Cult, 1610 ; — dénombrement de la seigneurie de Fontenelle, par Jean-Baptiste de Thon, s' de Rantechaux, 1647.
- 1B2521** (Liasse.) — 2 cahiers papier, in-4°, de 113 et 7 feuillets.  
— *Fontenelle*. Dénombrement de Fontenelle, Thieffrans et Buzy (érigés en marquisat sous le nom de Falletans), donné par Jean-Prosper, marquis de Falletans, seigneur desdits lieux, 1746 ; — autre de la seigneurie dite de Fontenelle, sur le territoire de Pont-sur-l'Ognon, donné par Pierre-Gaspard Terrier, écuyer, s' de Pont, 1748.
- 1B2522** (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 14 pièces papier.  
**1290-1605.** — *Fontenotte*. Enquête faite par Jean Gillebert, lieutenant général au bailliage de Baume, par ordre du Parlement, au

lieu de Fontenotte, pour vérifier l'état du bois d'Orgecombe et les droits y compétant aux habitants, 1605 ; — rapport des officiers de Baume sur l'accensement d'Orgecombe prétendu par les habitants de Fontenotte ; affiches et accensement conclu avec les habitants (caution donnée par ces derniers pour le paiement d'un cens annuel de 20 l.). — *Fontenoy-la-Ville*. Consentement donné par Ferry, duc de Lorraine, à ce que Jean de Bourgogne, son cousin, tienne en hommage de lui les château et terre de Fontenoy, 1291 ; — vente par Jean Quaibaires à Colin, fils de Lorençot de Bains, d'un meix à Fontenoy, pour 3 florins, 1365 ; — copie des franchises accordées aux habitants de Fontenoy en Vosges, par Thiébaud de Neuchâtel et Marguerite de Bourgogne, sa femme, 1380 ; — vente d'un pré entre particuliers de Fontenoy, 1412 ; — procédures commencées par Françoise de Rye, comtesse de Charny et de Busançois, pour le recouvrement de la terre de Fontenoy, contre M. et M<sup>me</sup> de Haurecht (Charles-Philippe de Croi), 1574-1574. — *Fontenoy-la-Ville*. Cession par le commandeur des temples de Dole et de la Villedieu en Fontenelle, à Henri Valée, des possessions de Tordre sises à Fontenoy-la-Ville (vers 1410) (charte en mauvais état).

- 1B2523** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier, dont 1 cahier de 5S feuillets, 1 sceau.  
**1544-1929.** — *Fontenoy-lez-Montbozon*. Vente par Jean de Vesoul, écuyer, s<sup>r</sup> d'Épenoux, à Jeanne Terrier, veuve d'Antoine Sonnet, s<sup>r</sup> d'Auxon, du village de Montcey-lez-Vesoul, 1544 (cop.) ; — vente par Antoinette de Montfleur Jeanne, sa sœur (filles de feu Georges de Montfleur, écuyer, et de Marguerite Panyot), à Antoinette Pillot, veuve de Jean Bourdot, écuyer, et dame de Rosières, de son domaine de Fontenoy et Montferney ; — procurations d'Antoinette Pillot, et de Jeanne Terrier, veuve d'Antoine Sonnet, de Vesoul, données à Antoine de Thurey pour reprendre leur fief et domaine de Fontenoy, 1545 ; — reprise faite en conséquence ; — accensement fait par la Chambre à Jacques Ogier, de Fontenoy, d'une place sise au territoire dudit lieu et appelée « le chastel maistre Girard, lieu dit ès Costes, formée d'anciennes murailles toutes ruineuses, » 1562-1563 (requête jointe) ; — autre, au profit de Pierre Doussotte, de 24 journaux de bois « ès essarts Jouffroy, » 1567 ; — réclamation en réduction de ferme, à cause des événements de guerre récents, présentée par Vienot Chapoutot, de Fontenoy-lez-Montbozon, amodiateur de la mairie de Montbozon ; enquête par l'auditeur Alexandre Victot, 1596. — *Fontenu*. Dénombrement donné par Sébastienne-Salomé de Lezay, veuve de Louis de Canoz, s<sup>r</sup> du Pasquier et de Saffloz, mère tutrice d'Humbert et Henri de Canoz, ayants droit d'Hugues de Canoz, écuyer, et de Philiberte d'Harbamey, 1619 ; — échange entre Claude Gollut, juge des sauneries, et Josse de Bliesterwick, conseiller des finances stipulant au nom du Roi, d'un quartier de muire au Bourg-Dessus de Salins, contre une petite seigneurie à Fontenu et Chalain, cédée par le domaine, 1623 ; — ratification par le roi ; — reprise de fief et dénombrement de la seigneurie de Fontenu, donnés par Catherine-Jeanne Sombarde, veuve de Claude Gollut, 1629. — *Fonteny*. Dénombrement de la chevance appartenant à Guillaume de Vaugrenans, à Fonteny, 1584 ; — procuration donnée par René d'Anglure, sr de Ligniville, et Perrette de Geresme, sa femme, dame de Clervant, à Nicolas Lallemand, s<sup>r</sup> de Crissey, pour reprendre en fief leur terre de Fonteny ; — dénombrement par René d'Anglure, pour « Fontenoy d'Amont ; » — vente par Guillaume de Vaugrenans, à Guyenet Girardot, de Salins, de sa chevance de Fonteny, 1586 ; — reprise de fief par l'acquéreur, 1587 ; — dénombrement par le même.
- 1B2524** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 4 cahiers de 31, 18, 9 et 30 feuillets, 1 cachet.  
**1623-1779.** — *Fougerolles*. État abrégé du revenu de la souveraineté de Fougerolles, appartenant en totale justice à Henri-Marc Gouffier, chevalier de l'ordre du roi de France. Dépendances : « Fougerolles-le-Chastel, Fougerolles-la-Ville, le Pont, Petit Village, le Cloz, le Fay, Beaumont, Bolimont, le Champ Blansel, Soissenot, Croslière et grange de ladite terre ; » — conditions d'amodiation de la terre à Pierre Martin, amodiateur, et Judith Morelot, sa femme, 1623 ; — lettre de Henri de Vicq à M. de La Faille, secrétaire d'État aux Pays-Bas, touchant l'acquisition possible au profit du domaine de la terre de Fougerolles mise en vente par le marquis et la marquise de Bonnavet, 1624 ; — dénombrement donné à la Chambre par Marie Gobert de Gieay, comtesse de La Porte, femme séparée quant aux biens de Pierre-Henri de La Porte, capitaine aux gardes de Lorraine, pour les 5 douzièmes de la seigneurie de Fougerolles, 1715 ; — observations sur ce dénombrement, 1716 ; — autre par Gaspard de Hourier, chevalier, comte de Vierme, coseigneur à Fougerolles, 1743 ; — procédures devant le parlement de Besançon touchant les reprises et dénombrement de Fougerolles, 1773-1779.
- 1B2525** (Cahier.) — Papier, petit in-folio de 53 feuillets.  
**1773.** — *Fougerolles*. Aveu et dénombrement des fiefs, justices, terres et seigneurie de Fougerolles, La Vaivre-lez-Aillevillers, Courbenay et Cendrecourt au comté de Bourgogne, de Val d'Ajol, Colombières, Cornimont et Xoulu, au duché de Lorraine, donné par Charles de Rohan, prince de Soubise, d'Épinay et de Maubuisson, duc de Rohan-Rohan, pair et maréchal de France, ministre d'État, etc., et Marie-Madeleine de Hourière, née comtesse de Viennes, femme séparée de Nicolas-Joseph de Martimprey, ancien major du régiment de Montureux ; Charles-Gaspard de Honrier, comte de Viennes ; Ange-Catherine-Françoise de Hourier, comtesse de Viennes, demeurant à Épinal ; Thérèse-Charlotte de Hourier, veuve de Charles-Théodore de Gelnoncourt ; Marie-Louise de La vivier de Bemon, femme de Philibert, comte de la Roche-Aymon ; Louise-Désirée de Lavivier de Bemon, femme de Marie-Alexis-Dominique Boitouzet de Poinsson, marquis d'Ormenans ; et Jeanne-Charlotte de Lavivier de Bemon, femme de Charles, comte de La Ferté, ancien capitaine du régiment de Damas (cavalerie), tous coseigneurs à Fongerolles.
- 1B2526** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier (dont 3 cahiers de 24, 5 et 14 feuillets), 1 sceau.  
**1407-1671.** — *Foulenay*. Copie d'un arrêt du parlement de Dole maintenant les habitants de Foulenay dans l'usage des bois de



Colonne, à charge de payer par feu un cens d'une livre de cire, 1407 ; — enquête sur cet usage faite par les officiers de la gruerie de Colonne, 1580 ; — minute de patentes royales permettant aux habitants de prendre bois et emboucher leurs pourceux dans le bois de Colonne, 1585. — *Fourg*. Patentes impériales confirmant à Jean de Gorrevod une concession de différentes pièces de terre, les Combes Charbegny, les Nouhes, les Abreuveurs, etc., pour y bâtir une grange, 1531 ; — procuration donnée par Jacques de Suzanne et Claude de Semur, sa femme, pour reprendre la terre de Fourg, 1584 ; — dénombrement donné par Claude de Semur, comtesse de Pont-de-Vaux, dame de Cerny, etc., de la seigneurie de Fourg mouvante d'Abbans ; — autre de la seigneurie de Byans, par la même ; — autre par Jean-François Maistre, seigneur de Sornay, capitaine de 100 hommes, 1671. — *Les Fourgs*. Lettres de rémission accordées aux habitants des Fourgs et des Verrières par Marguerite d'Autriche pour le crime de lèse-majesté commis par ceux-ci en refusant obéissance aux officiers du comté de Bourgogne « souzb couleur du serement qu'ils avoient paravant » au marquis de Rothelin, 1512 (cop.).

**1B2527** (Registre.) — Papier, in-4°, de 51 feuillets (filigrane : ancre avec terminaison en boule crucigère ; couverture parchemin ; feuillets d'un rentier de Dijon, 1463).

**1464.** — *Fraisans*. « Extrait de la déclaration faite par maistre Bernard Noizeuz, conseiller et maistre des comptes de mon très redouté seigneur monseigneur le Duc et conte de Bourgoingne à Dijon, appelle avec lui Guiot Michiel, clerc et tabellion général en conté de Bourgoingne des censes, tailles, rentes, revenues deues à mondit seigneur à cause de la seigneurie de Frasans. » Tenanciers : Jobert Belvellet, Perrenot Grosclerc, Huguenin Grant, Huguenin Conrault, Girart Conrault, Huguenin Bisot, Huguenin Margey, Perrenette veuve Jehannin Bogillot, Humbert Cordier, Huguenin de Su, Oudot Bacaut, Girard Pesquault, Alexandre Pesquault, Étevenin Gouvernerre, Alexandre Martin, Estienne Meline, Humbert Picant, Brenot Rouhier, etc. ; — meix à Gaigneur, meix Amiot, meix Guiot de Rosey, meix Bordenet, fol. 23 v°, censes dues à la Saint-Michel ; — copie exécutée à Dijon le 28 septembre 1464 en la Chambre des comptes.

**1B2528** (Liasse.) — 50 pièces papier (dont 5 cahiers de 16, 5, 5, 11 et 6 feuillets), 1 sceau.

**1471-1633.** — *Fraisans*. Commission pour la délimitation des bois de Fraisans avec la forêt de Chaux, donnée par Charles le Téméraire au gruyer du comté ou à son lieutenant, 1471 (cop.), suivie d'une délimitation exécutée par Philippe de Vaudrey, gruyer, assisté du procureur général de la gruerie, Jean Bel, 1472 (cop.) ; — note sur un accensement de 50 journaux de terre au finage de Fraisans près la forêt de Chaux, concédé par Charles-Quint à Robert de Bergères, conseiller au Parlement, 1553 ; — vérification des bornes de la forêt de Fraisans par Pierre Pétremand, lieutenant du gruyer, 1564 (cop.) ; — procédures en appel, soutenues par les échevins de Fraisans contre une sentence de la justice du lieu condamnant tous les habitants de Fraisans à porter aux jours de foire et marchés dudit lieu au moins pour 5 sous de denrées ; — jugement du bailli de Dole cassant cette première sentence, 1568 ; — accensement perpétuel de 4 fauchées de prés, du côté du port de Fraisans, au profit d'Étienne de Marenches (minute), 1591 ; — rédaction sur les fermes de Fraisans à cause des guerres, 1595 (enquête) ; — révision et remplacement des bornes servant de limites entre la forêt de Chaux et les communaux de Fraisans, d'accord entre Nicolas-Claude Grivelet, s' de Gevigney, lieutenant de la gruerie, et Sébastien Penot, procureur général d'icelle, et les échevins de Fraisans, Claude Belvalot et Antoine Sarrazin, 1610 ; — visite des fours et balles de Fraisans par l'auditeur A. Victot, en présence de l'amodiateur, Guillaume Nardin, 1611 ; — transaction pour droits de fourrages entre les habitants et les amodiateurs ancien et actuel de la seigneurie, Guillaume Béalot et Guillaume Nardin, maître de forges, 1616 ; — visite des balles et fours de Fraisans et Dampierre, 1617 ; reconnaissance du circuit de la Corne de Chaux par Antoine- Pierre Brussey, notaire, commissaire du Parlement, 1618 ; — visites des halles de Fraisans par le conseiller-maître Barrillet, 1621 ; — des halles et fours, par Jean-Maurice Tissot, 1628 ; — difficultés entre l'amodiateur Guillaume Nardin et le procureur d'office de la justice de Salans au sujet de la rivière du Doubs, 1629-1630 ; — rendue de la seigneurie de Fraisans faite l'an 1633 devant l'auditeur Étienne-Pierre avant sa remise à l'amodiateur Oudet Tissot.

**1B2529** (Registre.) — Papier, in-4°, de 22 et 257 feuillets (couverture parchemin).

**1506-1508.** — *Fraisans*. Rentier des tailles, cens et autres droits dus au comte de Bourgogne, dressé par Michel Thiébaud, conseiller du Roi, commis par le parlement de Dole et le notaire Jacques Morel, coadjuteur du tabellion fermier du tabellion de Dole, du 6 octobre 1506 au 12 juin 1508. Fol. 1-12 *bis*. Table des censitaires ou taillables ; — fol. 13 *bis*, préambule du rentier ; commission donnée par le Parlement, 2 juin 1506 (au nom de l'archiduc Philippe le Beau duc et comte) ; — fol 1. Cens dus par les différents meix mouvant du domaine ; — fol. 35, tailles dues par : les confrères de la confrérie de Fraisans ; Thevenin Bauldot ; le curé de Dampierre, Perrenot Mérey, Girard Gouvernerre, Simon Pactault, Regnier Paccault, Michel et Pierre Carrey, Jean Aubergeux ; Girard Saillard ; les héritiers d'Alexandre Martin ; — fol. 128, la chapelle de Fraisans dédiée à saint Nicolas ; Henri Matault, de Toulouse ; les héritiers de Jobert Belvallet ; Jean d'Asul ; Regnier Mérey ; Pierre et Claude Saillard ; — Jean Jehannin, *alias* Chapelenet ; Humbert Bullet, de Salans ; les héritiers d'Huguenin Baugillot ; Nicolas Baron ; — fol. 227, la chapelle du château de Rans ; l'église de Rans ; Étienne Bournaton ; VuilleMOTE Crosset ; Jean Regnauldot ; — fol. 255 v°. Clôture du rentier mentionnant « la destruction et feug mis audit Frasans et Dampierre par les Français lors ennemis du conté de Bourgoingne » (vers 1480).

**1B2530** (Registre.) — Papier, in-4°, de 154 feuillets (déreliné).

- 1506-1507.** — *Fraisans*. Rentier de la seigneurie transcrit (à partir du fol. 35) sur le registre qui précède (sans commencement ni fin).
- 1B2531** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 40 feuillets.  
**1580-1589.** — *Fraisans et Dampierre*. Manuel des cens, tailles et droits seigneuriaux, extrait du rentier fait par les notaires Robert de Moissey et Louis du Pinet. Fol. 1. Table du manuel original : étendue et jouissance de la seigneurie, château, retrahans, montres d'armes, signe patibulaire, assistance aux exécutions, haute justice, pouvoir d'instituer officiers ; exploits de justice ; mairie ; four banal ; banalité des moulins, rivière de Fraisans, épaves, pont, halles, audience, etc. (voir la cote B. 2458) ; — fol. 3, taillables de Fraisans ; — fol. 21, tailles dues par les étrangers de Fraisans et Dampierre ; — fol. 27, cens ; — fol. 34, manuel de Randey.
- 1B2532** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 221 pages (couverture parchemin, testament reçu à Apremont par le notaire H. Forestier, 1550).  
**1614.** — *Fraisans*. « Manuel des censes et redevances dehes à Leurs Altesses Sérénissimes à cause de leur seigneurie de Fraisans, fait par Guillaume Nardin dudict lieu, escuyer amodiateur de la seigneurie dudict Fraisans, suivant les conditions de son amodiation. » Pag. 3, Fraisans et Dampierre, tailles annuelles ; — p. 5, cens dû par Jean Boyvin, premier avocat fiscal au Parlement ; — p. 12, François Aubergeux ; — p. 22, Jean Bonset ; — p. 70, Jean Bourcet, de Dampierre, — p. 90 v°, Guillaume Panier, prud'homme et échevin de la Corne de Chaux ; — p. 108, « Guillaume d'Anquerquels dict d'Anvers, s<sup>er</sup> de Vercyey ; » — p. 171, Simon Cécille, de Dole, docteur ès droit ; — p. 179, déclaration des meix, maisons, curtils, terres, prés, appartenant à Guillaume Nardin, de Fraisans ; — p. 207, propriétés de Françoise Ozanne, veuve de Gui Boyvin ; — p. 218, Antoinette Paris et Guillaume, son fils.
- 1B2533** (Registre.) — Papier, in-folio, de 154 feuillets.  
**1617-1622.** — *Fraisans et Dampierre*. Manuel des reconnaissances de cens faits au profit des Archiducs par les particuliers résidant ou possédant terres dans la seigneurie, rédigé par l'amodiateur Guillaume Nardin. Fol. 8, Guillaume d'Emskerque, sr de Velleclely ; — fol. 31, Simon Cecille ; — fol. 40, Étienne Nicole ; — fol. 47, François Auberjoux ; — fol. 65, Claude-Pierre Barbier ; — fol. 75, Jeanne Picouteau, veuve de Pierre Falon ; — fol. 88, Renobert Chastron du Randey ; — fol. 108, Nicolas de Poinctes, s<sup>r</sup> de Chaudenay, demeurant à Courtefontaine ; — fol. 112, Jean Nardin, prêtre, prieur de Notre-Dame de Courtefontaine, chapelain de la chapelle de Saint-Germain, à Dampierre ; — fol. 116, Jean Coulon, de Fraisans ; — fol. 123, Étienne Mercy ; — fol. 131, Claude Jolyot ; — Jeanne Gillebert, veuve de noble Pierre Thiébault, à son vivant procureur fiscal à Dole ; — fol. 145, Renobert Bauldot, de Fraisans ; — fol. 147, Jean Vierche ; — fol. 133, Guillaume d'Emskerque, s<sup>r</sup> de Velleclely, Antorpe, Fluans, Rozet, Routelle ; — fol. 154, table onomastique dans l'ordre des folios (sans ordre alphabétique).
- 1B2534** (Registre.) — Papier, in-4°, de 2 et 225 feuillets (couverture parchemin). Table aux fol. 1-2 *bis*.  
**1659-1690.** — *Fraisans et Dampierre*. Manuel incorporé des cens de la seigneurie contenant les reconnaissances faites en vertu de mandement de terrier délivré par le Parlement, par le notaire Antoine Perillard, de Quingey. Mandement de terrier délivré à requête de Jean d'Acoste, intendant de la maison de Chalon, et François-Charles Nardin, de Fraisans, 9 décembre 1639 ; — fol. 2, reconnaissances commencées en 1660, finies le 29 juillet 1664. — Fol. 129, nouvelles reconnaissances faites à requête d'Étienne Nardin, de Fraisans. Mandement de la Chambre des comptes du 29 mai 1684 ; — fol. 129 v°, Vincent Matherot, s<sup>r</sup> de La Barre et Choisey ; — fol. 131, Nicolas Marinier ; — Jean-Claude Vernier, Jeanne Michelin, Gille Tiedecingre, maître affineur aux forges ; Claude Lozie, charbonnier ; François Olivier, échevin de Tumont ; François Leschenard, de Rans ; — fol. 162, Quentin Broussard ; — fol. 146, Étienne Nardin, de Fraisans, écuyer ; — fol. 221, Charles-Ferdinand de Brun, s<sup>r</sup> de Souvans ; — arrêt de la Chambre homologuant le nouveau rentier, 6 septembre 1690.
- 1B2535** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, dont 1 cahier de 6 feuillets, 43 pièces papier, dont 3 cahiers de 7, 19 et 19 feuillets, 1 sceau.  
**1632-1713.** — *Fraisans*. Réductions accordées à Oudot Tissot, amodiateur de la seigneurie, pour dédommagement des perles subies durant la guerre de 1636-1638, 1646 ; — traité passé par l'auditeur Étienne Pierre pour la réparation des halles et fours moyennant leur amodiation à 60 francs par an au profit des s<sup>rs</sup> Jean d'Acoste et François Nardin, 1648 ; — rendue de la seigneurie à l'expiration de leur amodiation par ces derniers, 1661 ; — autre rendue par l'amodiateur Jean-Baptiste Marandet, 1663 ; — visite de la chapelle de Saint-Germain, sise à Dampierre, par l'auditeur Désiré Mareschal (la chapelle est en ruine, au-dessous est un souterrain avec un cercueil en briques recouvert d'une dalle et non violé), 1663 ; — requêtes présentées à ce sujet par le titulaire de la chapelle, Quentin Guyot, curé de Dampierre ; — diminution dans le prix d'amodiation accordée à l'amodiateur Sébastien Mérey, à cause des guerres, 1668 ; — marché pour la réparation du grand four et des halles de Fraisans, 1669 ; — reconnaissances des bâtiments, fours et cens appartenant au Roi, 1686 ; — état des revenus de la seigneurie, présenté par Jean-Baptiste Michel et Gilbert Seneschal, amodiateurs, 1687 ; — observations sur cet état ; — dénombrement de la terre et seigneurie donné par Jean Pourcheresse, seigneur de Dampierre et Fraisans (ensuite d'acquisition faite du marquis de Brun le 28 juin 1708), 1713.

- 1B2536** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier, dont 2 cahiers de 10 et 19 feuillets.  
**1457-1738.** — *Francalmont*. Dénombrement de la terre, mouvante de Vesoul, par Françoise de Baumotte, 1384 ; — reprise et dénombrement par Antoine Cordedemoy, de Vesoul, 1589 ; — autre dénombrement par Claude Cordemoy, avocat fiscal au siège de Vesoul, 1620 ; — reprise par le même, 1626, de la part de seigneurie dite de Baumotte ou des Jacquelin, par lui acquise pour 2,800 fr. ; — dénombrement de la même part. — *Franchevelle*. Dénombrement par Clément Henryon de Magnoncourt, s<sup>r</sup> d'Aillewillers, conseiller-maître en la Chambre des comptes, 1720 ; — autre par François-Alexis Henryon de Franchevelle, 1738. — *Frasne*. Reconnaissance et reprise de fief par Jean Franchet, de Pontarlier, de plusieurs cens et redevances par lui acquis de Guillaume de Chissey, s<sup>r</sup> de Vannoz, et de Claude de Chaussin, sa femme, à Frasne, La Rivière, Bouverans, Boujailles, Chapelle-d'Huin et Courvières, 1581 (procuration jointe) ; — reprise par l'acquéreur ; — patentes royales affranchissant Jean et Claude Bouschon, de Frasne, 1583 ; — *Frasne-le-Château*. Permission accordée à Pierre Despotots, citoyen de Besançon, de prendre possession sans danger de commise de la terre de Frasne-le-Château par lui acquise d'Antoinette de Vergy, veuve de Jean d'Oiselay, 1457.
- 1B2537** (Liasse.) — 1 registre, papier, in-4°, de 201 feuillets (couverture. un jugement du bailliage de Dole du 28 août 1557, parchemin) et 1 cahier de 20 feuillets.  
**1577-1580.** — *Frasne-lez-Montmirey*. Reconnaissance générale des droits seigneuriaux, cens et redevances appartenant au Roi dans la terre et seigneurie de Frasne. Fol. 1, table du rentier ; — fol. 14, reconnaissance ; — fol. 17, droits seigneuriaux en général ; — fol. 23, reconnaissances particulières ; — fol. 64 v°, Jean Prost, de Frasne ; François Gryvel ; Jacques Rougeot, de Sampans ; Jacques Richardot, de Frasne ; — Jacques Febvre le jeune ; Jean Richardot ; Claude Rogier ; Étienne Conrad ; Pierre Ragot, de Peintre ; Jeanne Febvre, femme de Jacques Matherot, de Menotey ; — clôture Je 29 août 1580 ; — supplément aux reconnaissances de 1577.
- 1B2538** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 16 pièces papier, dont 3 cahiers de 18, 20 et 9 feuillets, 2 sceaux.  
**1290-1782.** — *Frébuans*. Dénombrement de la seigneurie par Claude de Ray, chevalier, baron et seigneur dudit lieu, 1569 ; — dénombrement de la seigneurie par Clériadus de Ray, protonotaire apostolique, prieur de Morteau et Gigny, seigneur de Roulans, Douvot, etc., maître des requêtes au Parlement de Dole, tuteur de Jean-Baptiste de Ray, seigneur dudit lieu, Courlaoux, etc. (vers 1600). 3 *Fresne-sur-Apance*. Dénombrement de la terre et seigneurie de Fresne-les-Vaudois donné au Duc par Girard de Saint-Loup, chevalier, 1407 ; — information et déclaration des droits seigneuriaux appartenant audit seigneur à Fresne-les-Vaudois, faites devant Jean Estevenot, de Jussey, clerc, substitut du procureur d'Amont, et Thiébaud de La Chapelle, tabellion général du comté, à ce commis par le lieutenant général d'Amont, Jean de Salives, et par le trésorier de Vesoul, Jean Thomassin, de Jussey, 1435 ; — dénombrement de ce que tenait audit lieu Jean, bâtard de Vergy, seigneur de Richécourt, le tout mouvant du château de Vesoul, 1446 ; — autre par Guillaume d'Anglure et Jeanne de Vergy, sa femme, 1468 ; — réclamation des habitants auprès de Baudricourt, gouverneur du comté de Bourgogne, contre des impôts que le duc de Lorraine prétendait lever sur eux quoiqu'ils fussent du comté de Bourgogne, 1489 ; — lettre de Baudricourt ordonnant au bailli d'Amont de faire information sur ce fait ; — information secrète faite par Louis Gauthiot, lieutenant général du bailli d'Amont, assisté du procureur général d'Amont, Pierre Rebillot ; — vidimus fait en 1495 à Grimont, par Jacques Merceret, lieutenant du bailliage d'Aval au siège de Poligny, d'une reconnaissance de fief à Fresne-les-Vaudois, donnée à Othon IV par Jacques de Balin, en 1290 ; — dénombrement d'une portion de la seigneurie par Louis Girard, 1683 ; 3 dénombrement des terres de Fresne et Ruhans par Marie-Gobert de Petittau, veuve de Julien de Langle, comte d'Assigny, 1696 ; — autre par Jean Gérard, coseigneur, 1708 ; 3 autre par le coseigneur Dieudonné Craplet, 1736 ; — autre par Philippe Maillard, ancien lieutenant criminel au bailliage de Langres, 1742 ; — autre par Ignace Michaux, procureur en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Chaumont, 1733 ; — envoi en possession d'une portion de seigneurie au profit de Dominique Remy, demeurant à Nancy, 1753 ; — dénombrement par ce dernier, 1733 ; — autre par François Fleury, chevalier de Saint-Louis, mari de Barbe-Thérèse Remy, 1782 ; — autre par Ignace Michaux, ancien conseiller et procureur à la maîtrise de Chaumont.
- 1B2539** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 17 pièces papier, dont 1 cahier de 9 feuillets.  
**1501-1626.** — *Fresse*. Dénombrement par Claude de Courbessaint, écuyer, de ce qu'il possédait rière la baronnie de Faucogney ès lieux de Fresse. Desseval, Bonnefroy, Leslisey, Saint-Germain, 1501 ; — accensement par les officiers de la gruerie, au profit de Jean Humbert, de la Combe, d'une place dans le bois de la Chevestray, de Fresse, contenant 40 quartes, au prix de 2 sons de cens, 1519 ; — procuration de Hugues Poinssot, de Vesoul, docteur ès droits, pour reprendre en son nom la seigneurie de Fresse, 1557 ; 3 reprise par Antoine Drotz, notaire, muni de procuration de Deslot Deschamps, s<sup>r</sup> de Vy, Aynans, etc., de la chevance provenant de Marc de Vy à Fresse, Beulotte, Recologne, 1337 ; — accensement perpétuel du bois de Chevestray par le Roi à Jean Aubert, dit Le Roz, de Fresse (requêtes et avis), 1560 (plusieurs copies) ; — reprise de la seigneurie par Claude de Vy, s<sup>r</sup> de Mailleroncourt, cessionnaire de la seigneurie de Fresse, de Jeanne de Vy, femme de Jean de Blondfontaine, 1573 ; — autre par Simon de Maisières, écuyer, s<sup>r</sup> de Chapolis, procureur spécial d'Anne Marmier, dame de Longwy, Saulx, La Nouvelle, Roye, pour les biens qui appartenaient jadis à Claude de Vy, s<sup>r</sup> de Mailleroucourt-Charrette, Bourbévelle, etc., au lieu de Fresse, 1581 ; 3 descente de Louis Grivel et Jean-Maurice Tissot, conseillers-maîtres en la Chambre des comptes, pour vérifier une question de cours d'eau et construction de moulin au lieu de Fresse, à l'encoutre de Claude Garne, dudit lieu, 1626.

- 1B2540** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 2 cahiers de 30 et 12 feuillets.  
**1579-1613.** — *Fretigney*. Dénombrement de terres, justice et autres droits par Claude de Thomassin, 1584. — *Froidefontaine*. Vente par Louis Melin, de Censeau, à Germain Girod, de Froidefontaine, d'un clos et curtil censable envers la seigneurie de Nozeroy, 1579. — *Froidevaux*. Dénombrement d'une dime à Froidevaux et Courcelles par Barbe de Malpas, veuve de Jean de Crosey, 1613. — *Frontenay*. Procuration donnée par Henri de Visemal, sr de Frontenay, Nevy, etc., à Jean de Visemal, s<sup>r</sup> de Tassenières, 1584 (double) ; — dénombrement par Pierre Clereval, de Frontenay, greffier en la Chambre des comptes, tant en son nom qu'en celui de Claude Clereval, son frère, et des enfants de feu Philippe Clereval, de ce qu'ils possédaient à Frontenay, Passenans, Saint-Lamain, Bréry ; — autre par Henri de Visemal de « la seigneurie de Saint-Vincent » au territoire de Frontenay ; — autre par le même de la seigneurie proprement dite, mouvante de Bletterans ; — adjudication à François de Visemal, au pris de 2,500 fr., de biens saisis et vendus par décret sur Charlotte Viguiet, Pierre, Claudine et Charlotte Clereval, enfants et héritiers de feu Philippe Clereval, le tout d'autorité de Gilbert Le Jeune, conseiller et commissaire du Parlement de Dole, 1589.
- 1B2541** (Liasse.) — Rouleau de parchemin, long de 4m30.  
**1500.** — *Frotey-lez-Vesoul*. Dénombrement détaillé donné à Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, duc et comte de Bourgogne, par Étienne de Vesoul, pour tout ce qu'il possédait à Frotey, Epenous, Vesoul, Échenoz, Charmoille, Vaivre, Noidans, Auxon, Plenon et Colombe.
- 1B2542** (Liasse.) — 13 pièces papier.  
**1577-1681.** — *Frotey*. Requête pour être admis à la reprise de fief des seigneuries et chevances de Frotey, Fresse, Rougemont, Bonnal et Tressandans, présentée par Claude de Vy, s<sup>r</sup> de Mailleroncourt, au comte de Champlitte, gouverneur du comté de Bourgogne, 1578 ; — reprise par le même ; — dénombrement de la « petite seigneurie ou seigneurie du chasteau » de Frotey, par Anne Perrenot, dame dudit lieu, Aroz, etc., 1584 ; — autre par le même, pour la « grande seigneurie » de Frotey ; — autre par Marc de Salives, pour la seigneurie qu'il tenait à Frotey-lez- Vesoul, Échenoz, Vaivre et Villers-le-Sec (ce dernier mouvant de Faucogney) ; — reprise d'un quart du moulin de Frotey par Adrienne d'Anelot, femme d'Antoine de Grammont, 1615 (procuration donnée par cette dame à Louis Cordier, de Vesoul) ; — dénombrement par la même, 1619 ; — autre par Antoine de Salives, s<sup>r</sup> de Villers-Vaudey et Betoncourt, 1620 ; — autre par Anne-Claude, Anne- Gasparine et Françoise-Fernandine d'Anelot, dames et baronnes de Montfort, Vellexon, Chauvirey, Motey, Avriigny, Tromarey, etc., de la terre de Frotey par elles acquise sur décret, 1681 (procuration jointe). — *Fuans*. Dénombrement de fiel à Fuans et Orchamps-Vennes, donné par Pierre de Bordey, chevalier, sr du Saucy, prévôt et capitaine de la terre de Faucogney, comme mari et légitime administrateur de Jeanne de Courbessaint, 1584.
- 1B2543** (Liasse) — 1 pièce parchemin, 60 pièces papier, dont 3 cahiers de 6, 5 et 6 feuillets, 1 sceau.  
**1542-1701.** — *Gâtéy*. Dénombrement par Catherine de Pra, femme de Charles de Béraud de Beauregard, 1701. — *Gendrey*. Déclaration des héritages de feu Jean Chaudet, de Vigearde, mouvants de Gendrey, 1542 (double), — censés dites de Saint-Sauveur, à Gendrey (v. 1542) ; — reconnaissance de la banalité du four de Gendrey faite aux halles par les prud'hommes et habitants, 1544 ; — permission de four particulier accordée sur sa requête à Jean Febvre, de Gendrey, par Nicole Bonvalot, femme du chancelier de Granvelle, 1545 ; — accensement du bois de Franc-Bois, à Gendrey, consenti par l'Empereur en faveur de Bonnet Jacquemet, de Pontarlier, trésorier de la saunerie, 1547 (avis de la gruerie et requête) ; — extrait de l'amodiation des fermes, 1549 ; — quittances de fermes de Gendrey données par la veuve du trésorier général Jean Mouchet, Louise Battefort, au nom de ses enfants, 1553 ; — accensement perpétuel du Franc-Bois, en faveur de Bonnet Jacquemet, 1554 (cop.) ; — procès soutenu par M<sup>me</sup> de Granvelle pour le recouvrement de la cense Saint-Sauveur, 1562- 1577 ; — procès intenté par le procureur d'office de Gendrey, devant le juge du lieu, contre Étienne Belin, de Taxenne, qui s'était permis de planter des panonceaux armoriés sur girouettes, à Taxenne, 1585 ; — reconnaissance de Jean, Gaspard et Pierre Motellet, de Sermange, faite à Frédéric Perrenot de Champagney ; — amodiation des fermes de Gendrey, 1600-1630 ; — difficultés entre les échevins et la Chambre au sujet de l'usage des bois d'Asue, 1606 ; — production par les échevins de sentences des gruyers du comté de Bourgogne, Pierre de Choisey, 1380, Jean Gaude, 1402, et Hugues de Lantenne, 1410, constatant le droit des habitants dans le bois d'Asue ; — accensement d'un canton de bois à Taxenne, à Jacques Daniel, de Besançon, 1624 ; — visite des fours de Gendrey par Claude Arvisenet, conseiller-maître en la Chambre des comptes, 1625 ; — assiette du domaine de Gendrey (sans date) ; — visite des fours, 1630 ; — requête du procureur d'office, Noël Bony, relativement au sceau des contrats, 1643.
- 1B2544** (Liasse.) — 9 pièces parchemin, 41 pièces papier, dont 2 cahiers de 26 et 32 feuillets, 4 sceaux.  
**1543-1558.** — *Gendrey*. Procès fait par Nicole de Granvelle, dame du lieu, aux habitants de Gendrey, obligés de lui payer par l'intermédiaire de leurs échevins, chargés d'en faire la collecte, certains cens seigneuriaux. — Enquête faite à Ranchot devant Pierre Tissot, notaire à Rouffange, juge et gouverneur de la justice de Gendrey, au point de vue des cens, 1543 ; — autre faite à Gendrey devant le même enquêteur ; — accensement perpétuel d'une pièce de terre près du Franc-Bois, consenti par Mme de Gran-velle au profit d'André Cordier, 1553 ; — procédure contre les habitants de Gendrey en paiement de cens, 1553-1557 (devant le bailliage de Dole, puis devant le Parlement) ; — appointment par les conseillers au Parlement, Étienne Le Clerc et Nicolas Chuppin, 1337 ; — arrêt du Parlement en faveur de Mme de Granvelle contre Pierre Subtil et consorts, 1357 ; —

mandement exécutoire délivré à la même dame pour la banalité du four de Gendrey, 1558 ; — mandement de taxe contre Pierre Subtil ; — exécution d'arrêt ; — liquidation de dépens devant commissaires du Parlement..

**1B2545** (Liasse.) — 34 pièces papier.

**1541-1545.** — Gendrey. Moulin des Malades. Procès soutenu au nom de Jean Puget, de Gendrey, prévôt-fermier de la prévôté de Gendrey, contre Bernard Métadiou, de Montepain, amodiateur du Moulin des Malades, les sieur et dame de Rans appelés en garantie, ledit procès soulevé et tranché devant le juge de la terre de Gendrey, Pierre Tissot, notaire à Rouffange.

**1B2546** (Liasse.) — 43 pièces papier, dont 7 cahiers de 6, 7, 4, 9, 7, 8 et 17 feuillets.

**1543-1672.** — Gendrey. Moulin de Chaillot. Amodiation du moulin voisin de Gendrey, par Nicole Bonvalot, femme du chancelier de Granvelle, à Jean Febvre, dudit lieu, pour 20 fr. par an, 1543 ; — amodiation à Claude-François de Gendrey, pour six ans, 1601 ; — requête présentée à la Chambre par Jean Proudhon, amodiateur, pour obtenir l'accensement des moulins et étang à 120 fr. par an durant vingt-cinq ans, 1634 ; — visite par Louis-François Moréal, conseiller-maître, 1633 ; — visite des moulins et étang par l'auditeur Anatoile Charreton, 1635 ; — amodiation à Jean Proudhon pour vingt-cinq ans, 1636 ; — autre amodiation, à raison de 20 fr. par an, au profit de François Chauveroihe, 1651 ; — rendue des étangs et moulin, 1655 ; — visite par Daniel Privé, conseiller-maître, 1658 ; — autre par l'auditeur Henri Charreton, 1670 ; — visite et rendue par le même, 1671-1672 ; — autre visite et devis sommaire des réparations à faire au moulin, par l'auditeur Jean-Baptiste Richard, sr de Villers-Vaudey, 1672.

**1B2547** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 37 pièces papier.

**1165-1736.** — Gendrey. Rendue des ouvrages faits au four de Gendrey, par Pierre François, de Taxenne, 1651 ; 3 marché conclu avec le même pour la reconstruction du four, 1652 ; — réponses du même à une requête présentée par Sébastien Pierrecy, amodiateur de la seigneurie, requérant une réparation du four, 1655 ; — rendue du four par les maçons Bacquin et Tourot ; — observations de François de Jallerange, châtelain en la justice de Gendrey, sur les tenues de justice, 1658 ; — rendue du four, 1660-1662 ; 3 visites par l'auditeur ordinaire, Henri Charreton, 1665 -1668 ; — mesures des grains, poids, aune de Gendrey, 1668 ; — reconnaissances des habitants de Jallerange dépendant de Gendrey, 1673 ; — demande de diminution à cause des guerres présentée par les amodiateurs, Pierre Mont et consorts, 1674 ; — recueil des droits seigneuriaux appartenant au Roi, 1680 ; — bail de la seigneurie au profit de Claude Lyard, de Gendrey, 1687 ; — observations sur l'état de la seigneurie, 1688 ; — arrêt d'envoi en possession du moulin de Chaillot au profit de Denis Maire, qui l'avait acquis des commissaires du Roi, en 1687, 1688 ; — dé-nombrement de la terre de Gendrey, Malange, Jallerange, Romain, Rouffange, Vitreux, Vigearde et Taxenne, donné à la Chambre par Louis Bonne, sr de Vertière, 1697 ; — autre pour la seigneurie de Taxenne, mouvant de Gendrey, par Barthélémy Raclot, François Tricalet, Jean-François et Ferdinand Tricalet, 1699 ; — autre par Jean-Jacques Mairet, pour le territoire de Romain, 1690 ; — autre par Pierre Richardot, pour la seigneurie de Gendrey, 4 701 ; — amodiation du four de Gendrey, par le fondé de pouvoirs de M. de Cléry, directeur des affaires domaniales au comté de Bourgogne, à François Reydet et Charles Goyet, 1736.

**1B2548** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 10 feuillets, 8 pièces papier, dont 5 cahiers de 18, 12, 12, 30 et 31 feuillets, 1 plan, 1 cachet.

**1546-1770.** — Genevrevuille. Reprise des terres de Genevrevuille, Mollans, Pomoy, Amblans et Liévans, par Guillaume Barressols, écuyer, 1346 ; — dénombrement de chevance féodale à Genevrevuille, Pomoy et Amblans, par Valentin de Montangon, 1584 ; — autre par Claude de Poinctes, écuyer, sr de Pisseloup, 1678 ; — autre par Hugues-Joseph de Mesmay, sr de Genevrevuille, 1727 ; — autre par Anne-Madeleine Canot, veuve d'Anatoile Lyautey, écuyer, receveur des finances à Vesoul, sr de Colombe, Essernay, Genevrevuille, 1743 ; — autre par les enfants de Jean-François Lyautey de Colombe, receveur à Vesoul, Anatoile-Joseph Lyautey de Colombe et Claude-Joseph Lyautey d'Essernay ; — autre par Anne-Madeleine Canot, 1747 ; — autre par Claude-Joseph Lyautey, écuyer, trésorier des finances du bailliage de Vesoul, 1770 ; — plan du château de Colombe et dépendances, dressé par Le Blond, d'Amance, arpenteur royal au bailliage de Vesoul.

- 1B2549** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier, dont 2 cahiers de 15 et 15 feuillets.  
**1425-1619.** — *Genevrey*. Mandement de Jean Sardon, lieutenant général au bailliage d'Amont, notifiant la mise sous l'autorité du Duc de ce qu'Oudot de Crissey tenait à Genevrey, soit du Duc, soit de Jean d'Aigremont, 1425 ; — restitution de cette mainmise par Gui d'Amange, bailli d'Amont ; — reprise de Genevrey et Saulx par Jean de Falletans, 1572 ; — dénombrement par le même ; — autre par Marc de Vy, dit d'Aubonne, écuyer, pour Genevrey et Servigney (double exemplaire) ; — vente de ce qu'il possédait de seigneurie à Genevrey, Saulx et Servigney, par Antoine d'Aubonne, s<sup>f</sup> de Buffignécourt, à Jean de Falletans, sr de Genevrey, 1586 ; — reprise par le même ; — autre reprise de Genevrey, par le procureur d'Ambroise de Vigna, 1604 ; — dénombrement par le même : château et maison forte de Genevrey ; haute justice audit lieu, et à Servigney ; signe patibulaire ; sujets, droits féodaux, etc. ; — autre dénombrement par le même Ambroise de Vigna, 1619. — *Gennes*. Reprise de plusieurs biens et chevances par François, Jean, Pierre et Simon Saulget, 1583 ; — dénombrement d'un fief à Gennes et Saône, par Jean-Baptiste de Bians, coseigneur à Naisey, 1584 ; — autre par les frères François, Jean, Pierre et Simon Saulget, de Besançon ; — autre par Simon de Chantrans, écuyer, coseigneur à Naisey, pour ce qu'il tenait à Gennes et Chalèze, le tout mouvant de Montfaucon.
- 1B2550** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier, dont 1 cahier de 8 feuillets.  
**1499-1778.** — *Germigney*. Reprise par Jean Grivelet d'une portion de fief acquise à Germigney de Jérôme d'Achey, 1583. — Arrêt de la Chambre des comptes, concédant à Nicolas Perchet le droit de retenue appartenant au Roi sur trois pièces de terre sises à Germigney, acquises par Edme Roussel, Jean-Baptiste Moussard et Antoine Gallois, 1694 ; — autre rendu sur la requête des fermiers d'Apremont, portant consentement à la vente de plusieurs héritages audit lieu ; — autre condamnant la veuve Moussard et son fils à payer le droit de lods aux fermiers d'Apremont, 1695. — *Gesans*. Dénombrement des châteaux et seigneuries par Perceval de Grammont, le tout mouvant de Montbozon, y compris deux arrière-fiefs tenus par Jean de Quincey et Pierre de Beaujeu, 1500 ; — dénombrement de la même terre par Antoine de Grammont, 1584 ; — décret de la terre de Gesans sur Antoine de Grammont, devant le lieutenant général du bailli d'Amont, Adrien Thomassin, 1588 ; — reprise et dénombrement de Gesans par Claude de Constable, 1589 ; — reprise par le même ; — dénombrement par le même, 1619, « chasteaul et maison forte dud. Gesans, bien flanqués de tours et environnés de bons fossez et douves. » — *Gesincourt*. Dénombrement par Anne Marmier, usufruitière de la moitié de la baronnie de Chevreaux, dame de Lomont, La Neuville-sur-l'Ognon, Senoncourt, etc., d'une portion des seigneuries de Gesincourt, Chargey, Port-d'Atelier, Cuve, Bouligney, Damp valley, Aillevillers, La Bruyère, l'étang et moulin d'Hauterive, Contréglise, la Grange du Bois de Broye, 1604 ; — autre par Lucrèce d'Orsans, femme de Léonard du Châtelet, 1619 ; — autre par François-André Guy, tant en son nom qu'en celui d'Anne-Baptiste Lécornel, 1778.
- 1B2551** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 27 pièces papier, 1 sceau.  
**1543-1695.** — *Gevingey*. Dénombrement par François de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Novillars, 1695. — *Gevingey*. Reprise par François de Montagu, s<sup>f</sup> de Moiron, 1574 ; — patentes de Philippe II, affranchissant Pernelle Villart, de Gevingey, veuve de Louis Caresmentrant, et ses enfants, 1583 ; — procuration donnée par Simonne Pelissonnier, veuve de Philippe Robinet, de Lons-le-Saunier, à Simon Robinet, son fils, pour reprendre la « chevance de Pierre, » à Gevingey, 1584 ; — dénombrement donné en conséquence au nom de sa mère par Simon Robinet. — *Gevry*. Minutes de patentes permettant aux habitants de prendre du bois mort pour leur affouage dans la forêt de Chaux, 1576 (correspondance et avis préalables) ; — observations sur l'état de la seigneurie et sur les domaines possédés à Gevry, Tavel, etc., par François de Lorraine, prince de Lillebonne, 1686-1688. — *Gilley*. Minutes de patentes impériales ordonnant la levée de la mainmise jetée sur les forêts de Gilley, Nozeroy, etc., en faveur de Nicolas de Gilley, s<sup>f</sup> de Marnoz, qui venait de rendre hommage à l'Empereur, 1543 ; — requête de François d'Auricourt, s<sup>f</sup> de Cuve et Vadans, relative à la forêt du Chaumont (vers 1600). — *Gizia*. Reprise de fief par Jean de Steurre, procureur spécial de Philibert de La Baume, chevalier, baron de Saint-Amour, Montfalconet, Sandrans, etc., de la seigneurie de Gizia, Chasnelot, Cuisia, par lui acquise de Henri de Vienne, baron de Chevreaux, 1573 (copie d'achat daté de 1573, et procuration). — *Glamondans*. Dénombrement par Antoine de Pillot, s<sup>f</sup> de Châtelard et du Magny, de sujets, cens et tailles à Glamondans, 1619.
- 1B2552** (Registre.) — Papier, in-4°, de 240 feuillets (couverture en peau).  
**1537-1539.** — *Godoncourt*. Reconnaissances générales des habitants de Godoncourt, Fignévelle et Raincourt, villages dépendant de la seigneurie de Jonvelle, reçues par Jean du Bois, notaire, commis par le bailli dudit Jonvelle, assisté de Thiébaud Renard, procureur d'office de ladite terre, pour Philippe de Ghevarraz, chevalier de Saint-Jacques, s<sup>f</sup> de Jonvelle, Godoncourt et Fignévelle : 22 novembre 1537-11 janvier 1539. Fol. 4. Droits généraux du seigneur, haute justice, assistance aux assises et exécutions, montres d'armes, retrait et garde du château ; guet, et garde ; officiers ; maire, doyen et sergent ; gruerie ; pâture des bois ; rivière « que l'on appelle Marchyveux, » autre rivière sous Fignévelle ; moulin ; fours ; corvées ; prés ; droit « que l'on appelle la Pergie ; » — fol. 6, texte de la commission donnée par Étienne des Barres, bailli de Jonvelle, aux notaires Jean du Bois, Nicolas Lyonnet, Claude Jolyet, coadjuteurs du bailliage d'Amont, pour recevoir les reconnaissances générales, 10 novembre 1337 ; — fol. 9, reconnaissances individuelles : Antoine Gillot, de Godoncourt, maire du lieu ; Jean Humbert ; Nicolas Lyonnet ; Jean Hugueniel ; Jean Gillot ; Didier Febvre ; Jean Chevalier ; Jean Lambert ; Jean Guillaume ; Didier Médard ; Claude Faverel ; Catherine sa

femme ; Remi Martin ; Nicolas Perrenet ; Bastien Langlois ; Jean Colardel ; François Colardel ; Demoinge-Bezard ; Paryot Breulletel ; Nicolas Desprelz ; Jean Michel ; Claude Martin ; Claude Caillonhel ; Henri Huard ; Didier Martin ; Bastien Poinot ; Claude Boney ; Jean du Cray ; Jean Febvay ; Simon Guyot ; Nicolas Doridon ; Remi Faverele ; Agnus Philippe ; Claude de Legnon ; Claude Lambert ; Mongin ; Denis ; Philippe Guenin ; Robert Clerc, etc. ; — fol. 200, reconnaissances des habitants de Raincourt ; Claude Bondot et Simon Beurrel, « vouhiers » du lieu, Nicolas Henry, Antoine Rail-lard, Guyot Rouget, Ligier Robert, Étienne Bourgeois, Mougin Allemand, Jean Legoux, Georges Gillot, Jean Rail-lard, François Vatherel, Nicolas Rouget, Simon Le Goux, Regnaud Clerc, etc., habitants.

**1B2553** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 389 feuillets, table au fol. 389. (Couverture dont le carton est formé de débris de comptes et procédures du XVI<sup>e</sup> siècle.)

**1599-1602.** — *Godoncourt*. Reconnaissances générales faites devant les notaires Jean Jolyot et Nicolas Barberot, de Jonvelle, du 7 décembre 1599 au 2 juin 1602. (En tête une jolie lettre ornée à la plume dans les banderoles de laquelle sont tracés ces mots : AV PLEISIR DE DIEV — 1599 — IN DOMINO CONFIDO.) Fol. 1. Reconnaissances des sujets, censitaires et taillables de Godoncourt ; — fol. 247, de Fignévelle ; — fol. 254, de Lyroncourt ; — fol. 256, de Grignoncourt ; — fol. 258, d'Ameuvelle ; — fol. 261, de Bousseraucourt ; — fol. 292, de Corre ; — fol. 333, de Ranzevelle ; — fol. 257, de Blondfontaine ; — fol. 357 v<sup>o</sup>, d'Enfonvelle ; — fol. 359, de Raincourt.

**1B2554** (Registre.) — 3 pièces parchemin, 12 pièces papier, dont 3 cahiers de 24, 11 et 21 feuillets.

**1540-1619.** — *Godoncourt*. Achat par Pierre Thierry, de Fontenoy, de Barbe de Montureux, de la terre et seigneurie mouvantes de Jonvelle, 1540 ; — achat par le même d'une portion de seigneurie d'Isabelle de Vandelinourt, veuve de François de Montureux ; — dénombrement d'une chevance féodale à Godoncourt, Fignévelle, Bousseraucourt, Grenoncourt et Lironcourt, par François Sanche, mari et procureur spécial de Jacqueline Belin, 1584 ; — reprise par le même ; — procuration pour reprendre fief, donnée par Érard du Châtelet, chevalier, s<sup>f</sup> de Bulgnéville, à Samuel de La Gouière, écuyer, 1612 ; — reprise d'un quart du moulin de la seigneurie de Godoncourt, par le même (double exemplaire) ; — mandement de 1,400 fr. pour rachat de cette part de seigneurie alloué par l'archiduc Albert ; — mandement du parlement de Dole ordonnant le paiement de 1,400 fr. à Érard du Châtelet pour le retrait du quart du moulin de Godoncourt, 1613 ; — compte du revenu de la seigneurie de Godoncourt et Fignévelle, pour un an, rendu par René Grosjean, 1613-1614 ; — dénombrement de Godoncourt, Rignovelle, Bousseraucourt, Grignoncourt et Lironcourt, donné par François Sanche, de Pesmes, 1619.

**1B2555** (Registre.) — Papier, in-4<sup>o</sup>, de 72 feuillets, couvert d'une lettre de rémission accordée par les archiducs à Claude Fourquet, dit Douvard, de Broye-lez-Pesmes, pour blessures, 1609.

**1665.** — *Godoncourt*. Reconnaissances générales des habitants de Godoncourt et Fignévelle reçues en vertu d'un mandement de renouvellement de terrier émanant du Parlement de Dole, par les notaires Henri Jolyot, Joseph Corneaux, Nicolas Daguet et Nicolas Brandy, du 12 janvier au 3 juin 1665. Fol. 5. Tenanciers : Sébastien Aubert ; Nicolas Girard ; Geneviève Martin ; Georges Petit ; Georges Bouvier ; Nicolas Gérard ; Pierre Semard ; Nicolas Regnaud ; Christophe de Rozière ; Nicolas Febverel ; Nicolas Branche ; Simon Geoffroy ; François Thomassin ; Nicolas Jacquin ; le P. François Meindre, cordelier de Thon ; Adam Maizelin ; Jean Guenin ; Nicolas Chausse ; Étienne Marchand ; Jean Villet ; Remi Barrollet ; François Mongin dit La Lancette, de Montureux-sur-Saône ; Claude Bertrand ; Étienne Musnier ; Antoine Martin-Thierry ; David Bresson ; Claude Gueniot ; Nicolas Girard ; Philippe Le Page ; Pierre Semard ; Étienne Marchand ; Étienne Chappuis ; Charles Ferry ; Anne Vautherin ; Jean Marchand ; Nicolas Febverel, Nicolas Regnaud, etc.

**1B2556** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 8 pièces papier, dont 2 cahiers de 66 et 56 feuillets, 2 sceaux.

**1666-1689.** — *Godoncourt*. Reconnaissances des sujets de Gaspard Vernerey, s<sup>f</sup> de Montcourt, aux lieux de Godoncourt, Fignévelle, Bousseraucourt, en vertu de mandement du parlement de Dole en date du 5 mars 1666, reçues par les notaires Nicolas Sommier, François Pusel, Joseph Corneaux et François Patot, 1666-1671 (répertoire au fol. 66, deux exemplaires, original et copie) ; — vente de chevance et justice moyenne et basse par Georges de Vernerey, s<sup>f</sup> de Moncourt, à Africain de Varoz, s<sup>f</sup> de Vouécourt, et à sa femme Jeanne-Fernandine-Michel de Colbrand, 1687 ; — hommage prêté entre les mains de Claude de La Fond, intendant de Franche-Comté, par Africain de Varoz ; — certificat délivré à la famille de Colbrand, relativement à ses noblesse et ancienneté, par Pierre-Albert de Launay, gentilhomme de la maison du Roi, « généalogiste et armoiriste » des Pays-Bas, pour le Roi d'Espagne [v. 1688] (original en mauvais état, encadrement et lettre rehaussée d'or et copie) ; — arrêt de la Chambre des comptes acceptant le dénombrement de la seigneurie de Godoncourt présenté par Jeanne-Fernandine-Michel de Colbrand, après production des litres justificatifs de sa noblesse, 1689.

**1B2557** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 2 cahiers de 47 et 9 feuillets.

**1626-1689.** — *Godoncourt et Fignévelle*. Reconnaissances générales des habitants, reçues par le notaire Michel, 1626 ; — compte rendu par Nicolas Jacquin, de Godoncourt, receveur des tabellions du comté de Bourgogne, pour le compte du roi d'Espagne, 1633. Tabellions : Philippe Clereval, de Dole ; Claude Bonjour, de Sellières ; Claude Rail-lard, de Luxeuil ; Claude Journal, de Sellières ; Claude Saulterel, de Besançon ; Claude Harrin, de Brotte ; Quentin Bernard, de Quingey ; François

Devilleurs, d'Ornans ; François Monnot, de Bonnétage ; Guillaume Viennot, de Rochejean ; Guignet Ravignet, de Salins ; Guillaume Michel, de Sombacourt ; Guillaume Mitaine, de Vellexon ; Nicolas Pernot, de Vercel ; Noël Bonnay, de Gendrey ; Pierre La Baume, de Port-sur-Saône ; Pierre Lambert, de Guyans ; Philippe Vernier, d'Orchamps-Vennes ; Pierre Barillot, de Vauvillers ; Pierre Perrinot, de Jussey ; Philippe Mousse, de Chaffois ; Philibert Pellissonnier, d'Arlay ; Simon de La Cave, d'Orchamps ; Thiébaud Lardon, d'Arbois ; Alexandre Pouhat, de Salins ; Anatoile Barbe, de Villers-Farlay, etc. ; — requête de Nicolas Jacquin, de Godoncourt, autorisé par le Roi à exploiter des mines d'argent, plomb, etc., au comté de Bourgogne, et ayant découvert notamment des mines d'alun, soufre et couperose à Saint-Marcel-lez-Jussey, demandant à la Chambre des comptes de supporter le quart de la dépense en échange du quart du produit, 1633 ; — arrêt de de la Chambre envoyant en possession du moulin de Godoncourt Jean-Antoine Blancheville, de Jonvelle, 1689.

- 1B2558** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 3 cahiers de 32, 8 et 25 feuillets.  
**1577-1619.** — *Gondenans-les-Moulins*. Adjudication par décret devant le lieutenant général d'Amont, Adrien Thomassin, du quart des seigneuries appartenant à feu Maximilien du Rouvray, au lieu de Gondenans, Nant, Romain, Mésandans, à Pierre du Rouvray, 1583 ; — reprise par Antoine Cordemoy, de Vesoul, procureur de Pierre du Rouvray (procuration jointe). — *Gonsans*. Vente de la moitié de la seigneurie de Gonsans (à elle échue du chef d'Antoine Prévost, son oncle maternel) par Nicole de Gevigny dite de Poinctes, femme de Jean du Bois, écuyer, demeurant à Verceille-le-Bas près Langres, à Claudine de la Tour, veuve de Pierre de Jouffroy, 1577 (cop.) ; — reprise par cette dernière ; — adjudication sur décret du bailliage de Baume de cette part de seigneurie « dite de Rantechaux » à Étienne de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Gonsans, 1680 ; — reprise par ce dernier ; — dénombrement de la seigneurie de Gonsans, mouvant de Vercel, donné par Étienne de Jouffroy à Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, 1584 ; — dénombrement donné à Étienne de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Gonsans, par Jacques de Thurey, pour fief mouvant de Gonsans ; — reprise de partie du fief de Gonsans par Étienne de Jouffroy, 1609 ; — dénombrement de même portion de fief par le même, 1619. — *Gouhelans*. Adrien et Jacques de Bressey vendent, du consentement de Gabriel de Bressey et de Françoise de Bressey, veuve de Gui de Vesoul, à Jacques Grégoire, de Villersexel, s<sup>f</sup> de Borrey, un domaine et des sujets à Gouhelans, 1582 ; — reprise par l'acquéreur.
- 1B2559** (Registre.) — Papier, in-4°, de 68 feuillets (couverture parchemin contenant des contrats passés à Goumois au XVI<sup>e</sup> siècle et des fragments d'imprimés en allemand).  
**1572-1588.** — *Goumois*. Censier de la cure, des marguilliers et fabriciens. Fol. 1-38. Constitutions de cens pour fondations, constitués par Chariot Belsire, de Gourgouton ; Claudot Belsire ; Vincent Jeannerot ; Jeantot Grosjean ; Jeantot Vuillemin ; de Monbaron ; Grosjean Quebatte, de « Vaulteneure ; » Jennat Vesseat, dudit lieu ; Michel Pétremand, de Goumois ; Pierrat Goniot le Vieux ; Jean Pétremand dit Vuillemin ; Guillaume Pétremand ; Henri et Pierrat Guillaume ; Samson Guillaume ; Claudot Vernier ; Jean Vernier ; Étienne Pétremand, etc. ; — fol. 39. Cens classés par mois et par obits ou anniversaires : « Januarius. Premièrement le curé de Goumoy a au livre de vie et tient le cloz de la cloistre... pour l'anniversaire de fut messire Jean de Gomoy.... ; » — fol. 41, « february...., l'an 1322, le lendemain de Sainte Apolline, décéda de ce siècle messire Jean Parrot.... ; » — fol. 44, « martius.... Le XXIII<sup>e</sup>, obüt noble seigneur Henry bastard de Montbéliard, s<sup>f</sup> de Francquemont et du Magny.... ; » — fol. 36, liste des censitaires aux dates des constitutions de cens ; — fol. 67 v<sup>o</sup>, tarif du casuel dû au curé de Goumois : dîme des agneaux (1 sur 11) ; 3 jours de corvée de charrues (5 sous à la Saint-Martin, à défaut de corvée) ; 4 deniers à Pâques par chaque chef d'hôtel ; 3 offrandes d'une miche ou d'un quart à la Toussaint, le 26 décembre et le 2 février ; — 1 poule pour l'extrême-onction ; pain et chandelle durant un an, à la mort de chaque chef d'hôtel (mari ou femme) ; un niquet chaque dimanche en offrant la « charité » ; — un niquet dû par le parrain et par la marraine à chaque baptême ; — 20 niquets à la mort de chaque « droicturier » ; — 8 niquets à la mort d'un « non droicturier, » le curé est tenu dans les deux cas d'aller, trois dimanches de suite, prier sur le corps ; — à chaque décès, on porte un pain devant le corps ; — offrande de pain et de vin durant trois dimanches, à la mort de celui qui n'est point chef d'hôtel ou dame ; — dans ce cas l'aumône est réduite de moitié ; — 13 deniers pour les noces ; — 1 poule pour bénédiction du lit ; — le lendemain une pinte de vin et une miche de pain, « par moy Hugues Seguin, d'Orchamps en Vennes, » « pour messire Jean Voulot, curé de Gomoy, 1594. »
- 1B2560** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 111 feuillets outre 2 pièces volantes (couverture 2 feuillets d'un lectionnaire sur parchemin, à 2 col., du XIII<sup>e</sup> S.).  
**1572-1618.** — *Goumois*. « Prothocole des censes, rentes et revenuz appartenans à l'église et à la seigneurie souveraine de Franquemont. » Reproduction complétée de la première partie (fol. 1-38) du censier qui précède : Chariot Belsire, de Gourgouton ; Claudot Belsire ; — Vincent Jeannerot ; Jeantot Grosjean ; Vincent Jeannerot ; Jeantot Vuillemin ; — Grosjean Québatte, de Vaulteneuve, etc. ; — requêtes présentées au Conseil de Montbéliard, par G. Nicquet, maître d'école et greffier de Franquemont, relatives à la copie du censier, 1616-1617.
- 1B2561** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 1 cahier de 31 feuillets, 1 cachet.  
**1523-1786.** — *Goux-lez-Dole*. Dénombrement donné par Étienne Le Clerc, conseiller au Parlement, et Guillemette Thomassin, sa



femme, 1569 ; — autre par Thomas de Clermont, chevalier, s<sup>f</sup> de Saint-Georges, baron de Rupt et d'Antigny, s<sup>f</sup> de Noisy, Cubry, Soing, Oigney, Saint- Aubin, Vy-le-Ferroux, Vy-lez-Rupt, Vauconcourt, Preigney, Purgerot, etc., pour Goux-lez-Dole, 1584 ; — vente par Thomas de Clermont à Claude Jacquinet, s<sup>f</sup> d'Auxon, conseiller au Parlement de Dole, de la terre de Goux, 1591 ; — reprise par ce dernier (procuration jointe) ; — dénombrement par le même, 1620 ; — arrêt de la Chambre des comptes condamnant les habitants de Goux à réparer le pont dudit lieu (descente de place jointe), 1716. — *Goux-lez-Pont-de-Roide*. Copie de l'affranchissement accordé à Philippe Perrel, Jean Perrel le Vieux et Jean Perrel le Jeune, frères, de Goux, par Guillaume, comte de Furstemberg, s<sup>f</sup> de Neuchâtel, Château-sur-Moselle, l'Isle, Héricourt, etc., 1521 ; — minute de patentes de Charles-Quint, confirmant cet affranchissement de mainmorte, 1334. — *Goux-lez-Usiers*. Remontrances en matière de lods de vente adressées à la Chambre par Claude Redy, de Goux, contre les amodiateurs de la seigneurie (vers 1600) ; — dénombrement de fonds situés à Goux et Bians, par Pierre et Henri Grillet, 1745 ; — autre par Denis Laithier, Jean-Baptiste Descourvières et consorts, 1786.

**1B2562** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 3 cahiers de 12, 10 et 11 feuillets.

**1516-1769** - *Grammont*. Information faite (sans doute d'autorité du bailli d'Amont) sur les tenues de justice du lieu de Grammont, 1550 ; — dénombrement de la terre et seigneurie par Antoine de Grammont, chevalier, s<sup>f</sup> de Fallon (ladite terre mouvant de Vesoul) ; — justice, sujets et arrière-fiefs ; — seigneurie à Roye, vignes à Chariez, 1619. — *Grand'Combe des Bois et Bonnétagé*. Conclusions pour les habitants de Grand'Combe dans un procès en matière de territoire contre Jean, comte de Varax, et Françoise de Laubespain, dame de Châtelneuf, et les habitants de Bonnétagé, devant le Parlement de Dole, vers 1550. — *Grandfontaine*. Dénombrement des seigneuries de Grandfontaine et « Chevannay » mouvantes de Châtillon-le-Duc, donné par Jean Gauthiot, s<sup>f</sup> d'Ancier, Rancenay, Silley, Bretigney, etc., 1584 ; — autre par Antoine Gauthiot, 1620. — *Grandvèlle*. Copie de patentes de Marguerite d'Autriche autorisant Antoine Perreaul, de Besançon, à prendre possession, sous condition de reprise de fief, de la terre de Grandvèlle par lui acquise de Claude de Pontailler, s<sup>f</sup> de Flagy, 1516 ; — reprise et dénombrement par Jean Perreaul, fils et procureur spécial de l'acquéreur ; — envoi en possession de la terre au profit d'Antoine Perreaul, par Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne (cop.) ; — dénombrement de la terre et seigneurie, donné par François Perrenot, chevalier d'Alcantara, comte de Cantecroix, baron et seigneur de Grandvèlle, Oricourt, Scy, Lods, Malans en partie, etc. : « le chasteau... dez longtemps en ruine ; — une chappelle dite la chappelle du chasteau.... » — autre par Jean-François Raillard, 1769.

**1B2563** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier, dont 2 cahiers de 10 et 27 feuillets, 2 sceaux.

**1499-1782**. — *Grange-Fontaine-lez-Arbois*. Sentence de Jean Fiancie, lieutenant du gruyer, au siège d'Arbois, acquittant Jean Humbert, d'Usier, demeurant à la Grange, poursuivi pour avoir conduit son bétail pâturer dans le Bois-Mouchard, 1553 ; — sentence du lieutenant général de la gruerie, Pierre Pétremand, acquittant Claude et Étienne Humbert de la Grange-Fontaine, poursuivi pour pâturage dans le Bois-Mouchard, 1561 ; — enquête sur l'usage dans le Bois-Mouchard, pratiqué par les habitants de la Grange, 1580 ; — avis donné par les officiers de la gruerie à la suite de cette enquête ; — requête des tenanciers de la Grange ; — confirmation du droit de prendre bois mort et mort bois par Philippe II, au profit de Biais, Claude et Jean Humbert. — *Grange de l'Étang* (près Jussey). Arpentement des terres de la Grange, donné par forme de dénombrement par Jean-Charles, de Jussey, et Anne Duport, sa femme, 1711. — *Grange-du-Bois* (près Fauconney). Accensement d'une place appelée les Petits-Fossés fait par la Chambre à Pierre Masson, de Fauconney, 1500 (cop.) ; — confirmation par Marguerite d'Autriche, 1512 (cop.) ; — abandon de la Grange des Bois fait par Colin Mareschal à Jean Maçon, receveur de Fauconney, attendu que « lad. grange est estée brûlée par les grandes guerres, faminez et morlalitez qui par long temps ont régné, » 1521. — *Grange-Perrey*. Dénombrement par Jeanne-Françoise, Anne-Antoinette et Claude-Françoise Perrey, de ce qu'elles possédaient au « Chaumont de Vaugrenans, appelé Grange-Perrey, » 1705 ; — arrêt rendu par la Chambre dans un procès entre les habitants de Varicelles, Montigny et dépendance contre les consorts Perrey et le procureur général intervenu, au sujet de rapports faits par les gardes des territoires respectifs, 1752 ; — dénombrement par Gilbert-François-Marie de Manery, écuyer, ancien capitaine au régiment royal des Vaisseaux, héritier de dames Antoinette et Jeanne-Françoise Perrey, 1782.

**1B2564** (Liasse.) — 10 pièces papier, 1 sceau.

**1548-1647**. — *Granges*. Information faite audit lieu (sans doute par le bailli d'Amont, s<sup>f</sup> de Grammont, B, 2562) touchant le serment de fidélité prêté par les habitants du lieu aux officiers du comte de Montbéliard, 1550 ; — requête présentée à l'Empereur, par Georges, comte de Wurtemberg et Montbéliard, pour être admis à prêter foi et hommage pour les terres de Granges, Clerval et Passavant, 1552 (cop.) ; — requête de Christophe, duc de Wurtemberg, réclamant à l'encontre de la maison de Nassau, dans la succession de René, prince d'Orange, les terres de Montfaucou, Réaumont, Cicon, Myon, Vuillafans le Vieux, Bouclans et 630 l. est. de rente sur la saunerie, 1552 (cop.) ; — reprise de Granges, Clerval et Passavant par Georges de Wurtemberg, 1553 ; — autre par Frédéric, fils et unique héritier de Georges de Wurtemberg, 1559.

**1B2565** (Registre.) — Papier, petit in-folio, de 188 feuillets, 1 sceau.

**1619.** — *Granges, Clerval et Passavant*. Dénombrement des terres et seigneuries de Granges, Saunot, Bournois, Accolans, Onans et Faimbe, donné par Louis-Frédéric, duc et comte de Wurtemberg-Montbéliard, etc., à Philippe III, roi d'Espagne, à cause du comté de Bourgogne et du château de Baume. Fol. 1 v°, Granges ; — fol. 17, Saunot ; — fol. 25 v°, Faimbe ; — fol. 55 v°, Vellechevreux ; — fol. 56, Corcelles, Georfans, Arcey, la Chapelle ; — fol. 57, Lyoffans, Onans, Faimbe, etc. ; — fol. 58, fief du s<sup>r</sup> de Marmier, à Moffans ; — ol. 59, Magny, Onans ; — fol. 59 v°, Rognon ; — fol. 60 v°, Longevelle ; — fol. 62 v°, Étroitefontaine ; — fol. 68, Vacheresse ; — fol. 69, Grammont ; — fol. 73 v°, Gouhenans ; — fol. 82, Grammont ; fol. 83 v°, Accolans, Gémonval ; — fol. 86 v°, Dampierre ; 3 fol. 89, Vellechevreux ; — fol. 97, Clerval ; — fol. 115, Passavant ; — fol. 137, Hyémondans ; — fol. 139 v°, Châtelard ; — fol. 112 v°, Vellerot ; — fol. 145, Crosey ; — fol. 163 v°, Bretigney ; — fol. 171, Landresse ; — fol. 181 v°, Pierrefontaine ; — daté et signé au château de Montbéliard le 2 octobre 1619, par le duc Louis-Frédéric de Wurtemberg ; — récépissé du dénombrement donné par le gouverneur Clériadus de Vergy, comte de Champlitte, à Gray, le 16 octobre 1619.

**1B2566** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 1 registre petit in-folio contenant 3 cahiers de 73, 48 et 15 feuillets, 3 cachets.

**1386-1683.** — *Granges-Montbéliard et Porrentruy*. Copies : de l'engagère faite par Imbert de Rainstein, évêque de Bâle, au profit d'Étienne, comte de Montbéliard, de la ville de Porrentruy, moyennant le prix de 11,000 francs d'or, 1386 (texte allemand et traduction française) ; — extrait du testament d'Étienne, comte de Montbéliard, 1397 ; — quittance donnée au comte de Wurtemberg-Montbéliard, par Jean de Vienne, écuyer, pour certains chevaux et bagages saisis à Charmoille, terre de Porrentruy, 1404 ; — prise de possession de Porrentruy par Éberhard le Jeune, comte de Wurtemberg, époux d'Henriette, de Montbéliard, 1409 ; — aides payées à Henriette, comtesse de Montbéliard, tant pour nouvelle seigneurie que pour certaines dépenses faites pour entretenir le comté de Montbéliard en paix durant la guerre entre les ducs de Bourgogne et d'Autriche, 1437 ; — achat de terres par la comtesse Henriette, de Perrenot Bournet et Huguenot Griffon, de Porrentruy, 1439 ; 3 confirmation des franchises de Porrentruy par Louis et Ulrich de Wurtemberg, 1442 (texte allemand et traduction) ; — permission de vendre le sel de Saunot dans la ville de Porrentruy, accordée par Jean, évêque de Bâle, 1461 (texte allemand et trad.) ; — sommation faite au nom du comte de Montbéliard, Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg, à Nicolas d'Orival, chargé d'affaires du prince de Lillebonne, pour donner dénombrement de la seigneurie d'Allenjoie, mouvante du comté, 1683 ; — registre contenant : le dénombrement de la seigneurie de Granges, donné en 1682 par le comte de Montbéliard, Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg (fol. 1-73), celui de Passavant (fol. 1-48), enfin celui de Clerval (fol. 1-13) ; — Granges : fol. 30, saunerie de Saunot ; — fol. 31 v°, fief de Guillaume de Grammont pour la seigneurie de Bère ; — fol. 33 v°, fief de François-Joseph de Grammont, pour Grammont ; — fol. 39, Gouhenans ; — fol. 63 v°, Marvelise ; — fol. 67 v°, Accolans ; — fol. 69 v°, Vellechevreux ; — Passavant : Dépendances à Orsans, Leugney et Amans, la Grâce-Dieu et Aissey ; Saint-Juan et Adam ; Chaux-lez-Passavant, Courtetaïn, Pierrefontaine, Landresse, Vellevans, Servin, Vellerot-lez-Belvoir, Petit-Crosey, Lomont, La Sommette, Dompré, Grandfontaine, Bremondans et Leugney, Salans, Sancey-le-Grand, Ouvans, Crosey-le-Grand ; — fiefs particuliers : l'abbé de la Grâce-Dieu, M. de Raincourt, Anne-Élisabeth d'Orsans, MM. de Crosey de Bremondans, M. Pierrard de Vennans, MM. de Sagey, Marguerite de Vitte (au lieu du s<sup>r</sup> Belot de Pierrefontaine), les Jésuites de Besançon (au lieu de M. d'Ancier), M. de Gonsans, MM. de Vaite, les héritiers de M. de Cléron, M. de Vaudrey-Valeroy, le prieur de Cusance, Marguerite et Claude-François de Crosey, l'abbesse de Baume, M. d'Iselin de Lasnans ; — Clerval.

**1B2567** (Regislre.) — Papier, petit in-folio, de 168 feuillets, 3 sceaux.

**1702.** — *Granges, Clerval et Passavant*. Dénombrement donné au roi de France par Léopold-Éberhard, duc de Wurtemberg-Montbéliard, ensuite d'une reprise de fief faite à Versailles entre les mains du chancelier de France, le 3 juillet 1702.

**1B2568** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 31 pièces papier, 3 sceaux.

**1498-1754.** — *Grattery*. Dénombrement donné par Pierre Regnaudin, avocat du Roi au présidial de Vesoul, de la seigneurie de Grattery, 1754. — *Gray*. Commission de châtelain et capitaine du château donnée par Maximilien et Philippe le Beau à Guiot Jacquelin, écuyer, en remplacement de Jean d'Augoulevant, 1498 (copie), suivi d'un inventaire du mobilier de la chapelle du château, 1499 ; — commission de concierge du même château donnée par Charles-Quint à Jacques Bulet, de Gray, 1539 ; — accensement des fossés du château par le même, à Jean de Vandenesse, écuyer, capitaine et châtelain des ville et château, 1343 ; — mercuriale des grains à Gray du 26 octobre 1349 au 28 mars 1331 ; queue de vin du duché 12, 9 ou 8 fr. ; du pays 3, 6 et 7 fr. ; pénal de blé, 6 gros ou 6 gr. 1 blanc ; pénal de seigle, 18 bl. ; pénal de conseigle, 18 bl. ; pénal d'avoine, 2 gr. ; d'orge, 4 gr. ; de pois, 4 gr. ; de fèves, 4 gr. ; de navette, 9 gr. 1349 ; — renouvellement de la commission de concierge en faveur de Jacques Bulet, 1556 ; — information sur une demande d'accensement du bois de Boujailles (seigneurie de Gray) présentée par François Inglois, de Gray, 1565 ; — achat d'une maison située près de la porte d'Ancier, faite par le Roi pour y établir les prisons, 1569 ; — permission de construire un moulin et d'autres usines près de Gray, accordée à Jean Avenne, bourgeois dudit lieu, 1571 ; — reconnaissance de cens d'une demi-livre de cire dû au Roi pour certains fossés du château, par Jean Chapperon dit Le Blanc,

1572 ; — accensement de 160 arpents de terres fait par le domaine à François Orillard, procureur d'office à Gray, au lieu dit « Bougeailles, » bois au territoire dudit Gray, 1572-1573 ; — requêtes diverses en matière domaniale, 1580 ; — documents divers relatifs au renouvellement du terrier de Gray et Velesmes, 1581 ; — accensement d'un terrain voisin du château à Jean Garnier, de Gray, pour y bâtir une maison, par la Chambre des comptes, 1582.

**1B2569** (Liasse.) — 115 pièces papier.

**1582-1585.** — *Gray.* Amodiations des gabelles des harengs, des fardeaux, des grains, des vins et du bétail faites par le vicomte-maieur, Étienne Hugon, et les échevins à divers, 1582 ; — pièces justificatives des comptes municipaux de gabelles en 1583 ; marché (quittance) de réparations au corps de garde de la porte d'Apremont ; — sauneries pour la foire de janvier, de demi-heure en demi-heure ; — réparations au pont gisant de la porte de Saône ; — travaux à la porte des Prés ; — gages de Claude Martin, portier de la porte d'Apremont, et de Jacques Baudol, portier de la porte de Saône ; — salaires des quatre sergents municipaux pour avoir commandé les dizaines voiturant des matériaux aux fortifications ; — pièces justificatives du compte des gabelles de 1584. Réclamation de l'amodiateur des fardeaux, Philibert Rozer et Pierre Bernard, de Gray, ayant perdu dix jours à « la réformation du nouveaul calendrier » et demandant réduction proportionnelle ; — paiement par le receveur Balahu, du guetteur du clocher pour avoir sonné la veille, le jour et le lendemain de la foire de Pâques ; — dépens de bouche faits en la maison du procureur de la gruerie le jour où la ville alla couper bois en la forêt de Bellecombe pour refaire le pont de Saône ; — achat de 106 « platons » de bois au prix total de 57 fr. pour même travail ; — gages du clerc du guet, Guillaume Prodhon ; — pièces justificatives du compte de 1585. Entretien du pont de Saône ; — remplacement de planches enlevées par les grandes eaux ; — frais de rondes de nuit ; — requête du receveur François Duban relative au toisé des maisons ; — gages de Claude Varambon, portier de la porte d'Apremont, 10 fr. par an.

**1B2570** (Liasse.) — 110 pièces papier, 1 sceau.

**1586-1588.** — *Gray.* Pièces justificatives des comptes de gabelles, 1586 : achat de 200 planches au prix total de 100 fr. du « sire Claude du Hot, gentilhomme de la verrière de Clairey en Lorayne ; » — pose d'une grande grille par où passe l'eau du Drugeon dans la courtine proche du moulin, par le maçon Jean Julliaïn ; — Jean Robert, vicomte-maieur, achète au nom des habitants 14 grandes pièces de bois de chêne pour 24 fr., de Jean Mauroge, sergent de la mairie ; — confection d'une porte « sur le Crot » par le menuisier Pierre Belvaut, au prix de 3 fr. ; — 1587 : demande de réduction de l'amodiation de la gabelle du vin par les amodiateurs de l'an 1586, attendu que « seroit advenu en cedit lieu de Gray la maladie de contagion qui bien longuement y a régné ; » — paiement de 9 fr. à Jean Larchier, de Melin, maître exécuteur de la haute justice, pour avoir exécuté par autorité de la justice de mairie un nommé Humbert Corthebin ; — au même 4 fr. pour avoir exécuté Jacques Besson, de Gray ; — confection de deux « pansemaux (garde-corps) » au pont de Saône par le charpentier Vienot Hugard ; — 1588 : marché de bois de chêne (200 planches) passé entre « Claude du Hoult, gentilhomme escuyer de la verrière de Clairraz, » et Jean Tatavillot, marchand et échevin de Gray, au prix de 110 fr. ; — réparation de la fontaine par le maçon Jean Julien ; — réfection du pont-levis de la porte d'Apremont.

**1B2571** (Liasse.) — 86 pièces papier.

**1589-1590.** — *Gray.* Pièces justificatives des comptes de gabelles, 1589 : frais d'un voyage à Pesmes pour obtenir du comte de Montrevel la permission de couper bois dans les forêts du Roi pour refaire le pont de la Saône ; — marché passé par le maieur Jean Hugon avec Jean, Antoine et Jean Mairet pour repaver la ville ; — réparations à la maison du portier de la porte de Saône ; — 1590 : mandement adressé au receveur Jobelot de payer 2 fr. pour 2 journées au charpentier Vienot Hugard, pour travaux au pont de Saône ; — requête d'Odot Ponceot et Antoine Bolot, de Gray, amodiateurs de la gabelle du bétail, demandant réduction à cause du dérangement apporté aux foires par les troubles de guerre, voleurs et vagabonds infestant les chemins ; — paiement de 40 s. à « frère Martin Jobelot, maistre recquesteur de l'ospital de Gray » pour avoir conduit les matériaux du pont avec son chariot ; — marché de pavage passé par Michel Barberot, vicomte-maieur, et Jacques Balin, coéchevin, avec Pierre Vauchier et François Sebillet, d'Autrey ; — autre marché de maçonneries avec Bénigne Pargault, maçon graylois ; — paiement de gages (10 fr.) à Jean le Simple, portier de la porte de Saône.

**1B2572** (Liasse.) — 115 pièces papier.

**1559-1594.** — *Gray.* Pièces justificatives des comptes de gabelles, 1591 : achat par le maieur Philibert de Laynet, s<sup>r</sup> d'Essertenne, et Odo Noiroit, coéchevin de Jean Robelet, de Broye-les-Loups, de 100 plateaux de chêne longs de 13 pieds, larges de 8 pouces et épais de 3, rendus à Gray pour 55 fr. ; — originaux des amodiations des fermes diverses faites en 1589 avec liquidation de ces gabelles en 1591 ; — demande de réduction de la ferme du bétail à cause des guerres régnantes ; — marchandage du pont-levis de la porte de Saône au prix de 10 fr. ; — 8 fr. payés à Benoît Jolibois, « blanchisseur, » pour avoir blanchi le corps de garde de la porte de Saône ; — 1592 : pose de chassis « a papiez » dans la maison du portier Jean le Simple ; — amodiation de la gabelle des harengs pour l'année 1592 à Claude Perchet, sergent royal, pour 8 fr.

- 1B2573** (Liasse.) — 106 pièces papier, 2 sceaux.  
**1593-1624.** — *Gray*. Pièces justificatives des comptes de gabelles, 1593 : pose d'une colonne de bois au corps de garde de la porte d'Apremont ; — 16 gros au portier de la porte de Saône, Jean le Simple, pour avoir remonté 3 arquebuses qu'il a en garde ; — travaux de maçonnerie près la porte des Prés par Philibert Blosson, de Gray, maçon ; — travaux de serrurerie faits par Guillaume Chapusot, de Gray ; 3 marché conclu par la ville avec divers charpentiers de Courchapon et de Champlitte pour descendre du clocher de l'église paroissiale deux cloches brisées et en monter deux neuves ; — 1594 : mandement de 30 s. au profit de Simon Taillivey, guetteur au clocher, délivré sur le receveur Tricornot ; — marché passé avec Julien Jolibois, de Gy, pour poser 4 petites lucarnes de plomb sur le clocher de l'église ; 3 marché passé par le maître Philibert de Laynet, avec Pierre Martin, de Fontenoy en Vorges, pour 200 planches de chêne longues de 13 pieds de Roi, larges de 8 pouces, épaisses de 3, au prix de 112 fr., lesdites planches à rendre au port de Gray ; — marché d'une porte de fer, à la porte du moulin, avec le serrurier Guillaume Chapusot ; — achat d'un millier et demi d'ancelles pour recouvrir le toit de la porte de Saône au prix de 3 fr. ; — travaux à la courtine située entre la porte d'Apremont et le boulevard de la Baume ; — fournitures de serrurerie ; — 1600 : lettre de Berthier Baulard, receveur de la seigneurie de Gray, relative à ses comptes ; — 1624 : autorisation donnée par le maître à Nicolas Tricornot, avocat du Conseil, et au receveur Humbert Alteriet, de rendre leurs comptes de gabelles de 1607 à 1623.
- 1B2574** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 35 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets, 4 sceaux.  
**1583-1604.** — *Gray*. Dénombrement de 100 s. sur les rentes de Gray donné par Marc de Beaujeu, s<sup>r</sup> de Montot, 1583 ; — autre de Hardouin-Gaspard de Beaujeu, gentilhomme de la bouche du Roi, 1619 ; — enquête faite par Jean Duchesne, substitut de Henri Camu, procureur général, sur la situation de l'hôpital de Gray, 1584 ; — accensement perpétuel d'une partie de la maison de l'auditoire du bailliage au profit de Samson Brûlé, 1586 ; — accensement d'un terrain voisin du château pour y bâtir une maison au profit de Jean Garnier (requêtes jointes) ; — autre de trois toises de terrain des fossés au profit de Fernand Rodriguez, gentilhomme de la garnison (requête jointe), 1591 ; — visite du four d'Essertey, près de Gray, par Jean Chaumont, auditeur en la Chambre des comptes, 1598 ; — requête pour faire réparer ce four ; — autre pour même objet, 1599 ; — réparations aux fours de Gray-la-ville, Velet et Essertey [v. 1601] ; — lettre des avocats et procureurs fiscaux de Gray, J.-B. Chassignet et François Orillard, à la Chambre des comptes relativement au four d'Essertey (autographe du poète J.-B. Chassignet), 1601 ; — rendue du four de Gray-la-Ville, 1603 ; — pièces relatives à l'éminage de Gray, 1603-1674 ; — amodiation de la gabelle des « fers rompants et gueuses » passant sur la Saône au prix de 305 fr., au profit de François Noirot, 1604.
- 1B2575** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 45 pièces papier, dont 2 cahiers de 7 et 8 feuillets.  
**1604-1652.** — *Gray*. Amodiation des revenus de la seigneurie de Gray, pour 6 ans, 1604-1605 ; — ferme des émoluments de la prévôté, 1606 ; — octroi sur la navigation de la Saône accordé par les archiducs Albert et Isabelle à la ville de Gray « pour avoir souffert les misères et calamitez des guerres dernières en l'an 1595 plus que nulz aultres de nostred. conté, par le moyen du logement de l'armée de feu de très haulte memoire le roy Philippe deuxiesme de ce nom.... par l'espace de trois mois et plus, lad. ville auroit esté fort appauvrye et dépeuplée, voire si avant qu'elle auroit fait perte de la moitié de ses citoyens et habitans et des plus notables décedé par la mortalité y arrivée causée par les guerres...., » 1607 ; — vente d'une- pièce de pré en la prairie de Gray, cédée pour 80 fr. par Odette Lucot et François Cortet, son mari, à Guillaume Gallien et Marguerite Lucot, sa femme, 1614 ; — lettre de Berthier Baulard relative au privilège d'exportation des fers du seigneur de Vauvillers, 1616 ; — amodiation de la prévôté de Gray, 1625 ; — visite des fours de la seigneurie de Gray, par Jean-Maurice Tissot, maître en la Chambre des comptes, 1626 ; — accensement perpétuel d'un jardin sis au Grand Tertre, à l'opposite du cimetière des Cordeliers, au profit de Christophe Huot, avocat à Gray, 1632 ; — nouvelle visite des fours ; — reconnaissance de cens sur un jardin voisin du boulevard de La Baume par l'avocat Jean Jobelot, 1634 ; — amodiation d'un jardin près de la petite porte du château au profit de Laurent Lopin, par Élyon d'Andelot, chevalier, seigneur de Tromarey, lieutenant au gouvernement de Gray, 1637 ; — accensement d'un jardin au voisinage du château au profit de Pierre Balin, apothicaire, 1638 ; — autre d'un meix rue des Cordeliers au profit de François et Anatoile Cadot, de Gray ; — autre d'une portion de jardin près du château, au profit du procureur Anatoile Cadot, 1639 ; — demande d'accensement d'un terrain dans les fortifications par Claude de Launoy, capitaine du château d'Autrey, 1640 ; — vente par Jeanne-Claude Marlot à la ville d'une maison voisine du pont pour y bâtir un moulin, 1641 ; — amodiation des étangs de Battrans-lez-Gray, 1652.
- 1B2576** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 1 cahier de 12 feuillets,  
**1658-1670.** — *Gray*. *Fortifications*. Convention passée entre le comte de Champlitte, gouverneur du comté, et la ville de Gray, pour la construction du pont neuf sur la Saône, au moyen d'une allocation de 6,000 fr. faite par le Roi, 1619. Devis des réparations à faire aux bâtiments du Roi, dressé par Daniel Privey, conseiller-maître en la Chambre des comptes, assisté de Guillaume Voillard, procureur fiscal au siège de Gray, de Nicolas Toitot, capitaine de l'artillerie, et de François Poncelin, contrôleur des fortifications ; réparations à faire à la conciergerie, au château, au corps de garde du moulin, 1658 ; — convention passée par l'auditeur Renobert Perrenelle, à requête du capitaine d'artillerie Nicolas Toitot, pour abriter en lieu sûr les canons maintenus jusqu'alors sur les boulevards et contours de la place, 1663 ; — devis et marché pour réparations au château, 1664 ; — visite de ces réparations par les auditeurs Jean de Billy et Renobert Perrenelle, s<sup>r</sup> de Tallans ; — devis et marchés pour réparations aux fortifications, 1665 ; — réparations d'affûts et roues d'artillerie, 1667 ; — achats de plateaux de chêne pour plates-formes ; — marché passé par la Chambre des comptes avec le serrurier dolois Nicolas Baudot pour ferrer les pont-levis et barrière de la

Porte- Basse, à Gray, 1670.

**1B2577** (Liasse.) — 35 pièces papier, 1 sceau.

**1658-1674.** — *Gray*. Requête de Louis Maistre, chevalier, s<sup>f</sup> de Bay et Sornay, colonel de cavalerie et prévôt de Gray, prenant fait et cause en main pour Quentin Regnaud, fermier de l'éminage de Gray, que le procureur fiscal dudit lieu prétendait contraindre, les jours d'exécution de criminels, à précéder le cortège en portant une baguette blanche et à faire tous les frais d'exécution, 1662 ; — rendue des fours de Gray-la-Ville faite devant le conseiller-maître Daniel Privey, par l'amodiateur, Antoine Raillard, orfèvre ; — marché pour réparations aux conciergeries, 1666 ; — amodiation de la seigneurie faite pour 3 ans à Christophe Baulard, docteur en droit, pour 550 fr. par an, 1668 ; — amodiation de l'éminage à Claude-François Julet pour 860 mesures de froment ; — rendue des fours de Gray-la-Ville et Velet faite par les héritiers de l'amodiateur François Rouget ; — estimation des dégâts causés à ces fours pendant les dernières guerres et demande de réduction proportionnelle des amodiateurs de la seigneurie ; — examen des revenus et charges de la prévôté et de l'éminage de Gray, à la suite du décès du colonel Maistre, prévôt, survenu à la fin de septembre 1669, fait par l'auditeur Jean-Baptiste Richard, s<sup>f</sup> de Villers-Vaudey, Chaumerenne, etc., 1670 ; — rendue des fours de Gray-la-Ville et Velet, faite devant le même auditeur, 1671 ; — montes et délivrance de la ferme de l'éminage adjudgée à Didier Paris, marchand ; — visite des greniers situés au-dessus de l'auditoire du bailliage ; — amodiations des « espaches et traittes » des chariots de foin provenant de la grande prairie de Gray, 1673 ; — réparations aux fours de la seigneurie, 1674 ; — placards d'amodiation de l'éminage.

**1B2578** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 45 pièces papier, 1 sceau.

**1667-1764.** — *Gray*. Procès-verbal de rendue et visite des moulins du comte et des trois étangs dits du Comte, du Saulcy et de la Doye, amodiés en 1667 à Philippe-Emmanuel de Montfort, capitaine d'infanterie aux Pays-Bas (copie du bail), 1680 ; — renouvellement du bail au profit du même, 1681 ; — visite des moulins et étangs, 1684 ; — bail des greffes de Gray passé pour 1200 fr. au profit des sieurs Hugues-François Fariney et Jean-François de Roche, 1685 ; — sous-amodiation du four de Gray-la-Ville à Laurent Picardet, 1686 ; — amodiation de la seigneurie et du sceau des contrats au profit de Jean-François de Roche, au prix de 1033 l. ; — bail de l'éminage, 1687 ; 3 mémoires des revenus de la seigneurie de Gray donné par les fermiers ; — accensement des moulins et étangs de Battrans à Étienne Fournier, pour 142 fr. par an, 1691 ; 3 visite de ces moulins par Guillaume Roussel, juge seigneurial de Battrans, commis par la Chambre des comptes, 1692 ; — procédures en renouvellement de l'accensement ci-dessus, 1694 ; — état des biens patrimoniaux de la ville de Gray dressé par ordre du parlement de Besançon en exécution de la déclaration du 11 février 1764, 1764 ; — état des droits d'octrois, pontenage et transmarchement appartenant à la même ville.

**1B2579** (Liasse.) — 5 cahiers papier, de 14, 27, 18, 33 et 24 feuillets.

**1550-1581.** — *Gray*. Toisés des maisons de Gray établis au point de vue des redevances domaniales [v. 1550] : maisons de Philippe de Saint-Seine ; du Saint-Esprit ; des familles Ponsot, Tatoillet, Raillard, Humbert, Chicherot, Alteriet, Vandenesse, Robert, Thierry, Tissot, Prevost (Bernardin, Mammès, Sambin), Boutechoux, Martin ; — [v. 1565] : toisé des rues : du pont de Saône ; de la grand' rue ; de la rue derrière les murs ; de Glapigney ; du Vieux-Marché ; de la Vannoise ; — familles : noble Jean Hugon, le docteur Guillegard, M. Vandenesse, le docteur Robert, le docteur Gauthier, le docteur Maignien, Thomas Poncelin, Bénigne Balahu, la veuve de Marc Rondot, le président Boutechoux, Jean Gauthiot, Jean Prévost, peintre, Nicolas Briet [sculpteur], le docteur Hugon, François Orillard, procureur fiscal. Hugues Pagueulle, les héritiers de Claude Agnus, Claudine, femme de Jean Avenne ; — 1567 : familles Hugon Colotte, Avenue, Tatoulet, d'Ancier, Oudeau, Rémon, Thierry, de Lannoy, de Saint-Andoche, d'Avadans, Perchet, Huot, d'Esmoulins, Laborey, Perrin, Ponceot, Bruley, Vyard, Forestier, Faulche (rue des Béguines), de Venères ; — 1571-1585 : familles : de Montarlot, Boutechoux, de Marmier, Bertrand, Follenot, de Gâtéy, Collotte, Rollet, la Branche, Gauthier ; — 1581 : Charles Gauthier, docteur ès droits ; la maison de l'école (rue du pont de Saône) ; Bonne Balin ; Catherine de Saint-Seine ; les héritiers de Jacques de Vandenesse, écuyer ; les héritiers de Pierre Prévost ; François, fils de Samsonnet Hugon ; Pierre Arvisenet ; Humbert Belvillain, prêtre ; Louise Davadans ; les héritiers de François Lasnet ; Jean Garnier, apothicaire.

**1B2580** (Cahier.) — Papier, in-4°, 67 feuillets, filigranes : bras de saint Étienne et tête de bœuf (la couverture de ce cahier est un mandement sur parchemin de Claude Carondelet, bailli d'Amont, prenant sous la sauvegarde de l'archiduchesse Marguerite, comtesse de Bourgogne, la personne et les biens de Philippe Thiébauld, bourgeois de Gray).

**1510.** — *Gray*. « Cartulaire des cens et rentes dues au chateau de Gray. » Cires dues à la Toussaint et à la Saint-Martin ou à Noël ; — cens de deniers ; — fol. 6, cens sur des meix et héritages ; — fol. 10 v°, cens pour essards de Velesmes dus : par Jean d'Esmoulins, s<sup>f</sup> de Cresancey..., Philippe Lanternier..., Jean Tisserand..., les héritiers de feu maître Étienne Des Potots de Besançon ; — fol. 30 v°, cens du jour de saint Hilaire portant lods, retenue et amende ; — fol. 32 v°, cens de Germigney et Apremont ; — fol. 59, Essertenne ; — fol 59 v°, tailles dues à la Saint-Michel et à Notre-Dame de mars ; fours de Gray-la-Ville et Velet, four d'Essertenne, clergies du bailliage, de la prévôté, de la gruerie ; mort-bois de la Vaivre ; exploits du bailliage, de la prévôté, de la gruerie ; étangs de la seigneurie de Gray et d'Apremont ; toisés des maisons de Gray ; rivières banales ; passage des porcs ; sceau du tabellioné de Gray ; — fol. 6-1 v°, membres de la prévôté de Gray : amendes et défauts de la prévôté ;

défauts du bailliage, mairie de Velesmes ; foires de Gray : jeudi après Pâques, saint Matthieu et saint Hilaire ; — fol. 64, service de poisson dû au prévôt à la Toussaint et à Noël ; cens et garde dus au prévôt, à Argillières ; autres cens dus à Écuelle.

**1B2581** (Registre.) — In-folio, papier de 522 feuillets. Reliure basane avec beaux fleurons dorés avec génies nus à mi-corps, oiseaux et rinceaux ; sur le plat antérieur ces mots imprimés en or : **terrier de SON ALTESSE EN SA TERRE DE GRAY.**

**1599-1600.** — *Gray.* Terrier de la seigneurie reçu par le notaire Claude Arvisenet, de Champlitte, commis par les Archiducs à recevoir toutes reconnaissances de la ville et de ses dépendances. Fol. 4. Reconnaissances générales des droits et privilèges ainsi que des obligations de la ville présentées par le maieur Jean Barberot, docteur ès droits, assisté des échevins Antoine Hugon, Hilaire Colotte, Guillaume de Lannois et François Hugon ; fol. 6 et suivants : Jean Bouvier, marchand ; Fernand Rodriguez ; Jean Bougenot ; Odot Jantot d'Ancier ; Jean Lucoq dit Carrelot ; Samson Bruley, marchand (mort peintre à Besançon) ; Jean Avenne ; Jeanne Thiébaulot ; Jacques Guillampot ; Étienne Casel ; Jeanne Vaulchard ; André Barnard ; Claude Ponceot ; Françoise de Poligny, demeurant à Fontaine-Française ; Odot Agnus ; Odot Noiroit ; Hugues Gy ; Guillemette Alteriet ; Jacques Jacquinet ; Claude Chamberlan ; François Tergis ; dom Guillaume de Mandre, abbé de Theuley ; François Boissenot, prêtre ; Jean Robert, docteur ès droits ; Claude Boutechoux, enseigne de la garnison de Gray ; — fol. 58 et suiv. : André de Bourgogne, écuyer, et Mongine de Saint-Seine, sa femme ; Claude Bobilier, notaire ; Jean de Sacquenay, s<sup>f</sup> de Filain ; Simon Balahu ; Bernardin Prévost (une maison en la grand'rue) ; Pierre de Lannois, curé d'Arc ; Henri Menestrier ; François Orillard, procureur fiscal au bailliage ; Pierre Arvisenet ; Pierre Paguelle, docteur ès droits ; Humbert Paguelle ; Pierre Matthieu, procureur postulant ; Nicolas Bacquet ; Pierre Pétre ; Claude Choux, procureur ; Pierre Boveret, procureur ; Jean Malot, canonnier de la garnison ; François Thierry, procureur ; Étienne Hugon, trésorier général du comté de Bourgogne ; Jean Froment, de Vesoul, docteur ès droits ; Jean Barberot, bailli de Champlitte ; Pierre Belin, dit d'Esmoulins ; — fol. 120 et suiv. : Odot Forestier ; frère Pierre Agnus, religieux du couvent de Saint-François ; Samson Bruley (maison rue des Terreaux) ; Philibert de Laynet, s<sup>f</sup> d'Essertenne ; Nicolas Tricornot ; Anne Hugon (rue de Maulcouverte) ; Denis Tricornot, notaire ; Charlotte de Vandenesse, veuve de Claude Boutechoux ; Paule de Pontaillier, veuve de Jean de Marinier, s<sup>f</sup> de Gâtey ; Jean de Santans, docteur ès droits, lieutenant général au bailliage d'Amont ; Laurent Busquin, apothicaire ; François de Pussy, gentilhomme entretenu de la garnison ; Luc Laborey, notaire ; Jean Bryet, serrurier ; Thomas Poncelin, orfèvre ; Odot Forestier, notaire ; André Agnus, marchand ; Adrien Gauthier ; François Caly, notaire ; Jean Bavoux, notaire ; — fol. 201 et suiv. : Nicolas Bergeret, docteur ès droits ; Antoine Arvisenet, de Champlitte, notaire ; Arnoult Jannel, abbé de Corneux ; Charles du Moustier ; Marc Gérard, de Velleux ; — fol. 231 v<sup>o</sup> : Essertenne, Gray-la-Ville, Apremont, Velet, Esmoulins, Velesmes, Germigney. — Clôture du terrier (n<sup>o</sup> 496 des déclarations) par la reconnaissance de Pierre Arragon, de Germigney, 14 décembre 1600.

**1B2582** (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, 109 feuillets (couverture parchemin).

**1619-1627** — *Gray.* « Manuel des revenus de la seigneurie de Gray, » avec reconnaissances sommaires inscrites en marge et signées des censitaires et de notaires commis à recevoir leurs déclarations. Fol. 1, ville de Gray, cens et rentes dus par les habitants ; — fol. 9, Gray-la-Ville ; — fol. 10 v<sup>o</sup>, Essertenne ; — fol. 11, Velet ; — fol. 13, Esmoulins ; — fol. 24, Velloreille ; — fol. 24 v<sup>o</sup>, Vadans ; — fol. 25, Velesmes ; — fol. 28, Germigney ; — fol. 109 v<sup>o</sup>, le dernier acte reçu par le notaire Cadot est du 10 lévrier 1627.

**1B2583** (Registre.) — In-folio, papier, de 86 feuillets.

**1617-1627.** — *Gray.* Manuel des revenus de la seigneurie de Gray et villages dépendant de Gray (double du précédent).

**1B2584** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier, dont 5 cahiers de 9, 7, 8, 9 et 13 feuillets.

**1530-1771.** — *Gredisans.* Requête de Pierre Bolu, de Gredisans, et Jean Souhault, d'Amanges, sollicitant de la Chambre des comptes un emplacement « aux prés de Vaulx » pour y ériger un moulin [v. 1580]. — *Gressoux.* Procuration donnée par Claude Sonnet, docteur ès droits, s<sup>f</sup> d'Auxon, à Jacques de Montrichier, Philippe Thomassin, Vienot Cothote, bailli de Champlitte, Pierre Noiroit, de Gray, et Jean Besancenot, de Vesoul, pour reprendre en son nom du Roi la seigneurie de Gressoux, 1571 ; — reprise d'un quart de cette seigneurie par Corneille de Bougnon, écuyer, sommelier de cave du Roi, 1573 ; — procuration donnée à Anselme Mignot, procureur au bailliage de Gray, par Jean de Thietrich, écuyer, sr de la Pille en Lorraine, veuf de Catherine de Thomassin, Guillemette de Thomassin, femme de Claude de Lavie (« absent, étant en guerre ès pays d'en bas pour le service de S. M. »), et Béatrix de Thomassin, pour reprendre leur chevance commune aux lieux d'Auxon et Gressoux, 1584 ; — dénombrement donné par les mêmes ; — dénombrement d'un autre fief aux mêmes lieux par Claudine de Thomassin, veuve d'Adolphe de Gueldres ; — procuration donnée par celle-ci à Anselme Mignot ; — dénombrement de Jean de Bougnon donné pour ses biens de Gressoux et d'Auxon ; — autre par Gaspard Outhenin, de Chariez, 1620 ; — dénombrement de partie de la seigneurie par Adam de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> de la Proselière, 1622 ; — autres par Philippe Sonnet, s<sup>f</sup> d'Auxon, Chargey, Calmoutier, etc. [v. 1680] ; — autre par Claude-François Prinsac, demeurant à Conflans, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel au service du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, 1762 ; — autre par le même, 1771. — *Greucourt.* Commission donnée par Marguerite d'Autriche à Guillaume Portier, Claude de Reculot, Claude de Vienne, s<sup>f</sup> de Clervans, et Hugues Marmier, pour terminer avec les officiers du roi de France un différend relatif aux forges d'Étravaux, 1530.

- 1B2585** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 19 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets, 1 sceau.  
**1516-1735.** — *Grignoncourt*. Dénombrement donné par Claude de Reinach, s<sup>f</sup> de Saint-Belmont, conseiller d'État du duc de Lorraine, comme cotuteur de feu Antoine du Châtelet, pour la seigneurie de Grignoncourt, 1584 ; — autre pour une partie des seigneuries de Grignoncourt, Jonvelle et Villers-Saint-Marcellin. — *Grimont-sur-Poligny*. Vidimus d'une commission de châtelain et de garde des archives du château de Grimont, accordée à Jean Bontemps, sur la résignation de cet office par Guillaume Bontemps, son père, par l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, 1516. 3 *Grosbois*. Arrêts de la Chambre des comptes, adjugeant à Pierre Guillaume, de Fallersans, le droit de retenue sur un pré voisin de la forêt du Grosbois, 1698 ; — adjugeant à Claude Ménétrier, de Valdabon, un droit de retenue sur deux prés au même lieu, 1699. — *Grozon*. Contrat de mariage de Philippe de Saubief, s<sup>f</sup> de Montjouvent, de Labergement, de Verdun, Frangy, etc., et de Catherine Lallemand, fille de feu Jean Lallemand, chevalier, baron de Bouclans, s<sup>f</sup> de Longepierre, etc., contenant cession à cette dernière des château et chevasse de Grozon, 1564 ; — achat de ces droits sur Grozon, de Philippe de Saubief, par Jean Chappuis, docteur ès droits, conseiller au Parlement de Dole, 1564 ; — reprise par le même de la seigneurie de Grozon, des mains du comte de Champlitte ; — requête présentée par Pierre Lallemand, sr de Montigny et Grozon, pour obtenir le droit d'établir un moulin sur la Grozonne, en accroissement de fief, 1585 (copie) ; — requête par le même et pour le même objet à la Chambre des comptes ; 3 nouvelle requête identique, 1589 ; — accensement pour 50 ans du cours de la Grozonne pour y construire un moulin accordé à Pierre Lallemand ; — requête de François Lallemand relative à la seigneurie de Montigny et Grozon [v. 1600] ; — procuration donnée à Guillaume de l'Épinette par Jean Duc, de Salins, s<sup>f</sup> de Rabeur, pour reprendre le château de Grozon et dépendances, naguère acquis par ledit Duc de Jeanne de Montfort, veuve de Pierre Lallemand, d'Adrien de Rosières, mari de Nicole Lallemand, et d'Henri de Pierrefontaine, s<sup>f</sup> de Voillans, mari de Dorothee Lallemand, 1609 ; — reprise et dénombrement par Jean Duc ; 3 vente de l'emplacement du moulin de Grozon, à François Maizier, de Pleure, par Jean Duc, s<sup>f</sup> de Rabeur, 1610 ; 3 dénombrement d'une portion de seigneurie à Grozon, par Claude d'Achey, baron deThoraise, 1679.
- 1B2586** (Liasse.) — 25 pièces papier, dont 5 cahiers de 10, 6, 16, 1 et 17 feuillets.  
**1584-1783.** — *Grozon*. Mémoire des redevances dépendant de l'amodiation des seigneuries de Grozon, Buvilly et Aumont, 1686 ; — observations sur l'état des cens, revenus, droits et redevances dus au Roi à cause de la prévôté de Grozon, Buvilly et Aumont, donnée à la Chambre par Jacques Rouby et Jean Moureau, 1688 ; — arrêt rendu par la Chambre des comptes adjugeant à Nicolas-Joseph Maistret l'accensement d'un coin de terre en friche appelé le Bois Grevat (territoire de Grozon) et des friches du Deffoy (territoire de Rochefort), 1707 ; — autre accensent à Jean Sigoney une pièce de terre au Bois Grevat, à Grozon ; 3 reconnaissance de cens sur Grozon, par Étienne Saule, de Poligny, 1714 ; — dénombrement des château et domaine possédés au lieu de Grozon, par Nicolas-Éléonore d'Achey, sr de Maillot, le Vernoy et Grozon, 1722 ; — dénombrement des fief, château et maison forte de Grozon, donné par Jacques-François Menauld de Bontemps, écuyer, ancien officier de cavalerie, tant en son nom que comme procureur de Marguerite et Éléonore de Bontemps, ses tantes, 1777 ; 3 autre par le même, 1783. — *Grusse*. Procuration donnée par Jean de Laubespin, chevalier de l'ordre du Roi, s<sup>f</sup> de Chigy et de Grusse en Franche-Comté, à Philibert de Laubespin, s<sup>f</sup> de Chilly et Larnaud, pour reprendre fief en son nom, 1584 ; — dénombrement donné par le procureur spécial de Jean de Laubespin pour les seigneuries et biens de Grusse, Vincelles, « Bonoisot, » Sainte-Agnès, Vercia, Geruge, Arthenria, et Saint-Laurent de la Roche, mouvant du domaine royal.
- 1B2587** (Liasse.) — 10 pièces papiers dont 2 cahiers de 13 et 16 feuillets.  
**1585-1782.** — *Guiseuil*. Dénombrement donné par Girard de Rosières, procureur de Louise de Moffans, d'une chevasse située sur les territoires de Guiseuil, Maussans et Rougemontot, 1585 ; — autre par Gabrielle-Ursule-Emmanuelle de Crécy, épouse de Jacques-Antoine de Rosières, de différents biens vendus par son mari aux lieux de Guiseuil, Rougemontot, Maussans, Cenans, Puessans et Huanne, 1747 ; — autre par Marie-Alexis-Dominique Boitouzet, de ce qu'il possédait aux lieux de Guiseuil, Cenans, Maussans, Rougemontot et Montferney, 1782. — *Guyans-Durnes*. Sentence rendue au bailliage d'Ornans appointant les habitants de Guyans-Durnes, demandeurs en délimitation contre ceux de Durnes, 1703 ; — autre sentence du même bailliage appointant les mêmes habitants à faire preuve de ce droit de parcours dans la forêt de Champagnole à rencontre de Louis-Bénigne de Baufiremont, seigneur de Durnes, 1718 ; — procès-verbal de nomination d'experts et rapport de ceux-ci, à la suite d'un arrêt de la Chambre des comptes ordonnant l'estimation et l'arpentement de certains héritages contestés entre particuliers de Guyans et de Durnes, 1756. — *Guyans-Vennes*. Avis du Parlement de Dole sur une demande de concession d'une pièce de pré sur le territoire de Guyans-Vennes, demandée par Pierre Tatu, dudit lieu, 1597 ; — patentes concédant à ce dernier la pièce demandée, à charge de la remettre en main habile s'il était prouvé que ce pré fût de fief, 1600. — *Gy*. État des droits d'octroi dont jouit la ville de Gy dressé conformément à la déclaration du 11 février 1764, 1764.
- 1B2588** (Registre.) — In-folio, papier, de 66 feuillets, avec pièce volante annexée (couverture parchemin, fragment d'un livre d'église du XVe siècle, avec plain-chant).  
**1634-1737.** — *Héricourt*. Compte des cures des seigneuries d'Héricourt et Châtelot, rendu par Jean Jacquin, subrogé à Jean-Christophe Stoffel, receveur des cures desdits lieux, pour un an, de la Saint-Georges 1634 à la même date de l'an 1635. Recette : 1,747 francs 4 gros redus sur le précédent exercice ; — cens d'Héricourt, 109 l. — s. 6 d. ; — fol. 14, cens de la cure de

Brevilliers, 57 l. 13 s. ; — fol. 15 v°, recette d'argent de la cure de Byans, de Tremoins ; — fol. 19, cens de la cure de Tremoins ; — fol. 20 v°, recette de la cure de Chagey ; — fol. 22, cure de Tavey ; — fol. 24 v°, cure de Champey ; — fol. 28, seigneurie de Châtelot, cure de Lougres ; — fol. 30, cure de Longevelle ; — fol. 30 v°, cure de Beutal ; — fol. 31 v°, cure de Saint-Maurice ; — fol. 33 v°, cure de Colombier-Savoureux ; — fol. 36, deniers provenant de rachats de capitaux ; — fol. 37, recette de froment des mêmes cures ; — fol. 51, « extances » restant dues ; — fol. 60, total de la recette : 2,889 l.16 s. 1/2 denier ; — dépense totale, 832 fr. 3 gros 6 niquets ; reste dû : 2,057 fr. 6 gr. 1/2 niquet ; — fol. 61, dépense de froment ; — requête des religieux bénédictins de Luxeuil demandant, à l'occasion d'un procès qu'ils ont pour des cens à Héricourt, Chagey, Saint-Valbert, Couthenans, Semondans et Désandans, à cause de leur prieuré de Saint-Valbert, qu'il soit fait perquisition dans les archives de la Chambre des comptes des anciens comptes de la terre de Montbéliard et particulièrement de ceux d'Héricourt, 1737.

**1B2589** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 4 cahiers de 34, 15, 9 et 7 feuillets, 2 sceaux.

**1562-1770.** — *Hôpital-du-Grosbois*. Amodiation pour une durée de 18 ans 9 mois des domaines de l'Hôpital du Grosbois et de la Verrière-du-Grosbois consentie au profit du chanoine Hyacinthe de Belot de Chevigney et de son père Claude-Luc, ainsi que des directeurs de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, par Jean Raymond de Cléry, directeur des affaires du Roi au comté de Bourgogne, fondé de pouvoir de Jacques Colombat, 1736 (deux exemplaires). — *Hôpitaux-Vieux*. — *Hotelans*. Reprise de fief de la seigneurie, acquise récemment d'Anne de Poligny, par Marine de Bourgogne, dame d'Autrey, 1562 ; — autre par Jacques de Toulangeon dit de Vienne, s<sup>f</sup> de Ruffley, 1563 ; — autre par Philibert de Pra, s<sup>f</sup> de Cyvria, Longwy, Balay-Saulx, 1587 ; — dénombrement par le même : la terre lui appartient comme ayant droit d'Antoine de Vienne, s<sup>f</sup> de Saint- Aubin ; il a le droit de bâtir un château et maison forte à Hotelans, quand il lui plaira ; ses sujets sont tenus de comparaître devant un capitaine, aux montres d'armes et aux exécutions « dehuement armez et embastonnez ; » liste des censitaires ; redevances dues par des habitants de Dole, Longwy, Chaussin, Annoires, Beauchemin, Chemin, Saussois, 1588 ; — autre dénombrement par Philippe Broch, tant pour la terre d'Hotelans que pour la chevence de Mont- richard dépendant d'elle, 1619. — *Hugier*. Dénombrement des terres d'Hugier, Cult, Chenevrey et Chancevigney, donné par François-Eugène Devault, chevalier de Saint- Louis, maréchal de camp, inspecteur général des milices et gardes-côtes, résidant à Versailles, 1770 ; — certificat du lieutenant général au bailliage de Gray, Jean-François-Gabriel Barberot, constatant qu'aucune opposition n'a été formée au précédent dénombrement, 1770. — *Hurecourt*. Dénombrement de la terre d'Hurecourt, consistant en haute, moyenne et basse justice, etc., et mouvante de Faucogney, par Jean Gauthiot, s<sup>f</sup> d'Ancier, 1584 ; — autre par Antoine- François d'Ancier, pour son tiers seulement, le reste appartenant au domaine, 1620. — *Hyèvre-Paroisse*. Amodiation par le domaine à Pâris Briseux, de Baume, d'une petite île voisine d'Hyèvre, sur la rivière du Doubs (requête jointe), 1593.

**1B2590** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 3 cahiers de 7, 11 et 30 feuillets.

**1544-1617.** — *Ignny*. Reprise, par Antoine Béguin, s<sup>f</sup> d'Onnay, de 740 livres de tailles à Ignny et Vellemoz, par lui acquises de Guillemette d'Ignny, veuve du maréchal Claude de La Baume, 1544 ; — copie de la vente des tailles dessusdites ; — dénombrement donné par Antoine Béguin ; — patentes impériales autorisant Guillemette d'Ignny à se remarier [avec Jean d'Andelot] après la présentation et avant la clôture des comptes de tutelle par elle dus aux enfants de son premier mariage avec Claude de La Baume, maréchal de Bourgogne, Augsburg, 24 décembre 1547 ; — reprise de la terre d'Ignny rachetée pour 34,000 francs du comte de Montrevel, par Claude d'Arnecour, femme de François d'Ignny, baron de Fontenoy, 1617. — *L'Isle-sous-Montréal*. Dénombrement donné par Marguerite Perrenot, dame de Venues, l'Isle, l'Aigle, Publy, etc. : château et maison forte, voisins de Vincelles ; haute, moyenne et basse justice ; colombier ; battoirs de Rochelle, sur la rivière de Greusse : cens et tailles détaillés, 1584.

**1B2591** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont deux registres ou cahiers de 105 et 12 feuillets.

**1585-1622.** — *L'Isle-sur-le-Doubs*. Dénombrement donné par Girard de Rosières, s<sup>f</sup> de Sorans, comme procureur de Jean et Bernard frères, comtes d'Ortembourg, barons de « Freisten, Galespurch, Moormont » et l'Isle-sur-le- Doubs, s<sup>rs</sup> d'Héricourt, Châtelot, Clunart, Essars, Brunstatt, etc., pour la seigneurie de l'isle : Château ; redevance annuelle de 18 deniers par chaque bourgeois ; droits de lods, 4 deniers pour franc ; four banal ; moulins ; péage des ponts ; ventes des foires ; rivière : droit sur le bétail abattu ; redevances des familles Droz, Bretagne, Gurnel, Perrot, Carlin, Régnier, Granpierre, Mouchet, Abryot, Coquard, Jodrillet, Millet ; — 3 l maigues d'homme à Uzelles, plusieurs à Mancenans, Rang, Pompierre, Soye, Médière, Fontaine, Blussans, Faimbe, l'Hôpital, Bournois, Grange- Corcelles, Appenans ; nombreux fiefs et arrière-fiefs tenus à Rans et Ranchot, par Claude de Fauquier, veuve du s<sup>f</sup> de Montbardon, Jeanne de Brancion, femme de M. de Chevigney, et Antoine de Fouchier, femme de M. de Lullin ; — à Dampierre-sur-le-Doubs, par Desle de Meligny ; — à Voillans (tour carrée haute de 40 pieds), par Antoinette de Chaussin, veuve de François de Pierrefontaine ; — à Verchamps par Pierre de Bordey, chevalier, et Jeanne de Courbessaint, sa femme ; — à Mancenans par Anne d'Anvers, dame d'Onans, femme de Louis de Boisset ; — à l'Isle, par Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, mère tutrice de François d'Achey, s<sup>f</sup> d'Avilley ; — à l'Isle, par Jean Abriot ; — à l'Isle, par Claudine de Saint-Maurice, femme de Jean de Mugnans ; — à Guiseuil et Cenans, par Girard de Rosières ; — à Mancenans, par Anne de Rosières ; — à Verchamps et Guiseuil, par Catherine de Chailly, veuve d'Antoine de Moffans ; — à Cenans, par Quentin Vigoureux, écuyer ; — à Rans, par Jean et Guillaume de Crosey ; — à Châtelot, Blussangeaux et la Pretière, par Jean de Gilley, sr de Marnoz, mari d'Anne de Saint-Maurice, 1585. — Dénombrement de la baronnie, terre et seigneurie par Ferdinand de Rye,



archevêque de Besançon : château, bourg et ville (habité par 100 bourgeois environ) ; droits de bourgeoisie, de ventes, de ponts, de boucherie, etc. ; cens d'argent ; dépendances : Uzelle, Mancenans, Rang, Pompierre, Soye, Médière, Fontaine, Blussans, Faimbe, l'Hôpital, Bournois, la Grange-Corcelles, Appenans ; — arrière-fiefs : Rang-lez- Dole, Dampierre-sur-le-Doubs, Voillans, Verchamps, Mancenans, l'éminage de l'Isle et les dîmes d'Abbenans ; les meix des Abriot, à l'Isle : les meix de M. de Mugnans, au même lieu ; les biens de M. de Rosières, à Cenans, Guiseuil et l'Isle ; les biens d'Anne de Rosières, à l'Isle ; ceux de Catherine de Chailly, à Verchamps ; ceux de Louise de Moffans, à Guiseuil et Cenans ; les tailles possédées à Cenans par M. Vigoureux ; les biens de MM. de Crosey, à Rang-lez- l'Isle ; les prés de Châtelot et de Blussangeaux tenus par la dame de Marnoz, 1622 (reprise et procuration jointes). — *Ivory*. Requête de Jean de Chavirey, de Salins, écuyer, relative à l'amodiation par lui faite du four banal dudit lieu, vers 1590.

**1B2592** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 12 pièces papier, dont 1 cahier de 47 feuillets.

**1231-1508.** — *Jonvelle*. Vidimus donné par le bailli d'Aval, d'une charte de Simon, s<sup>f</sup> de Sixfontaines, reprenant en fief une partie des terres de Jonvelle et Voisey d'Othon, duc de Méranie et comte de Bourgogne, 1231 et 1496 ; — autre copie plus moderne du même texte (contenant certaines clauses de retour au domaine) suivie d'une copie de reprise de fief faite pour Voisey aux comtes Hugues et Alix, 1263 ; — autre de la prévôté de Raincourt, par Guillaume de Moustier-Vaucluse, 1256 ; — autre de Jonvelle, Corre, Ormoy et Bourbévelle, par Isabelle de Jonvelle, 1263 ; — Philippe, s<sup>f</sup> de Jonvelle et de Sixfontaines, donne à Jean, ventier des foires de Jouvelle, tous ses droits sur les foires et marchés dudit lieu, 1345 (cop.) ; — vente d'une maison sise au faubourg Saint-Pierre de Jonvelle, faite par Jean Besart, de Jussey, receveur de Jonvelle, autorisé par Éliot Jacquelin, écuyer, bailli et capitaine dudit lieu, à Jeanne, veuve de Drouhin Philipin, dudit bourg, 1424 ; — vidimus d'une transaction sur les limites du royaume de France et du duché de Bourgogne, au territoire de Jonvelle, acceptée par Charles VII, 1453 ; — procédures entre la couronne de France et celle de Bourgogne relativement aux limites sur le territoire de Jonvelle, 1444-1493 ; — accensement de diverses terres fait à Regnault Delignon, de Grignoncourt, et à Jeanne, sa femme, par Georges de La Trémoille, s<sup>f</sup> de Jonvelle, Dracy, Saint-Loup, etc., 1487 ; — enchères des fermes de Jonvelle faites par Jean Béguinet, receveur dudit lieu pour un an, commençant à la Saint-Michel 1494, Jonvelle, Voisey, Villars-Saint-Marcellin, Godoncourt, Ormoy, Montdoré et Selles, 1494 ; — « Mémoire pour advertir Madame touchant sa terre de Jonvelle, » étangs en ruine, moulin à réparer, etc. ; — confirmation de l'accensement fait par Georges de La Trémoille, à Grignoncourt, en 1487, par Marguerite d'Angleterre, duchesse douairière de Bourgogne et dame à ce titre de Jonvelle, 1494 ; — amodiations de la seigneurie faites par don Diego de Ghevarraz, seigneur engagiste de Jonvelle et maître d'hôtel de Philippe le Beau, duc d'Autriche, 1501-1505 ; — procuration générale donnée à divers par Louis de La Trémoille, prince de Talmond, baron de Craon, premier chambellan du Roi et lieutenant général en Bourgogne et en Mâconnais, Dijon, 1506 ; — enquête par commissaires du parlement de Dole, Adrien de Salives, conseiller, et Claude Duchamp, commis greffier, sur contestations à propos de la terre de Jonvelle, entre Georges de La Trémoille et don Diego de Ghevarraz, 1507- 1508.

**1B2593** (Cahier.) — In-4°, papier, de 170 feuillets, filigranes mêlés : tête de bœuf et bras de saint Etienne de Tarragnoz (Besançon).

**1509.** — *Jonvelle*. Enquête dans le procès intenté devant le Parlement de Dole par Louis de La Trémoille, vicomte de Thouars, Georges de La Trémoille et consorts, contre Diego de Ghevarraz ; faites à Dole devant Jean Guillet, conseiller au Parlement, assisté du commis greffier Guillaume de Boisset, secrétaire de l'Archiduchesse ; les demandeurs, tout en reconnaissant que le Roi avait donné la terre de Jonvelle à don Ladron de Ghevarraz, frère de don Diego, affirment que le droit de retrait a été formellement réservé au profit du domaine et qu'à la mort de don Ladron récemment survenue, elle devait lui faire retour, tandis que son frère s'y était entremis ; descendants de Gui de La Trémoille qui en fut légitime possesseur, les demandeurs auraient le droit de rentrer dans la propriété de Jonvelle ; — fol. 19, faits et articles du défendeur Diego de Ghevarraz ; — fol. 35 v°, faits et articles des accordances du défendeur ; — fol. 65 v°, enquête devant le commissaire Jean Guillet, à Jussey, en présence d'un substitut du procureur général et des procureurs des parties ; — témoins entendus : Perrenot Lambelley, écuyer, demeurant à Gevigney, 62 ans, raconte qu'après la mort de Charles le Téméraire, « les villes de Dole, Jonvelle et autres de ce conté de Bourgoingne furent par les guerres pillées et destrucies, » « et en outre que led. feu seigneur de Cran et de La Trémoille... estoit tenu et réputé en ced. conté de Bourgoingne tout notoirement ennemys de feu mond. seigneur [le duc Charles] ; » — Perrin Horriet, de Jussey, vigneron, 82 ans, a vu au siège de Gand « luy estant lors paige et serviteur de feu Jehan de Raincourt dud. Jussey, mond. sieur le bon duc Philippe et aussi.... mad. dame Ysabeaul de Portugal ; — Simon Jehannenot, de Jonvelle, 82 ans, a vu tenir la justice du duc à Jonvelle ; — Thevenet Perrenet, de Jussey, 69 ans, notaire, est fils de feu Jean Perrenet, lieutenant du bailli de Jonvelle, « il estoit jouans au pâlot joyeusement [à Jussey], illec survint ung harault d'armes de feu mond. sieur le duc Philippe que les trouva et leur dit qu'ilz y avoit bien cause de les merry, car moud, sieur le duc Philippe estoit alé de vie à trespas, dont ilz furent tous marriz tant qu'il fust possible et incontinent se départirent ; » — Jean Laborey, de Magny-lez-Jussey, 78 ans ; dit « qu'il est tout notoire en ce conté de Bourgoingne que les villes de Dole, de Gray, Jussey et Jonvelle ont esté brullez, pilléz et destrucitz par les Français » et qu'il y a 40 ans « ung seigneur de La Trémoille nommé monsieur de Cran venoit avec des gens d'armes et que il se falloit retirer, car il pretendoit de ravoit Jonvelle ; » — Jean Hoyet de Jonvelle, demeurant à Bousseraucourt, 79 ans ; dit qu'il y a 70 ans il y avait à Jonvelle un Georges ou Jean de La Trémoille, « qu'il avoit une dame, sa femme, grande aulmonnière et résidant audit Jonvelle environ quatorze mois.... depuis le trespas dud. seigneur de La Trémoille que sa femme s'estoit rendue de religion dont l'on s'ébaisçoit pource qu'elle estoit de si grant lignaige ; » — Pierre Maire, de

Jonvelle, 57 ans, dit que durant les guerres « les François ne les Liegeois ne le brullarent point [Jonvelle] ains feist ce feu mons<sup>r</sup> de Montagu lors l'un des gouverneurs du pays pour feu madame Marie. Et fust ce après le trespas de feu mons<sup>r</sup> le duc Charles afin que les François ne se retirassent audit Jonvelle pour faire et pourter doumaige audit conté ; » — Henri Arsaul dit de Jonvelle, pêcheur et laboureur, 63 ans, raconte qu'il y a 40 ans, 3 ou 4 ans après la guerre de Montlhéry, Jonvelle fut pris par le capitaine Châtillon, le comte de Roussy, le seigneur d'Arguel et un nommé Rasse, capitaine des Liégeois, « et après qu'ilz furent entrez en lad. ville tuèrent tous hommes, femmes et les petits enfans qu'ilz rencontroyent.... Il vit entre aultres villains actes et détestables tuer une femme et luy fendre la teste et après son petit enfant qu'elle pourtoit ; ung gendarme le tua et empicqua par le bout d'une pique et après le pourta en l'ault de sa picque devant le chastel dud. Jonvelle, le monstrier à ceulx que y estoient retirez et après rua led. enfant en la Soone. — Aussi veit ung homme dud. Jonvelle que fust attaché contre un pillier de la haulle, lequel aucuns desdils ennemis tirarent et le tuarent de flesches comme saint Sébastian. — Et ung autre homme qui d'une sye lequel il vit coucher et après luy scier les jambes.... ; le s<sup>r</sup> de Craon y envoya Symon Foriain, Jehan de La Motte et Jehan de Seroucourt, lesquelz demeurarent et tendrent led. Jonvelle ou nom et pour led. seigneur de Craon environ deux ou trois mois, pendant lequel temps feu le seigneur de Montagu et certains gens d'armes de sa compagnie entrarent aud. Jonvelle, et pour ce qu'ilz ne peurent prendre led. chasteau de Jonvelle ilz boutarent le feug deans la ville, laquelle par ce moyen fut brullée et dès lors en joyssit led. seigneur de Craon que mit ses officiers ; » — Thiébaud Ponsot, conseiller et procureur fiscal de la comtesse de Bourgogne au bailliage d'Amont, 21<sup>e</sup> témoin ; 70 ans, -déclare que le duc Philippe, Isabeau de Portugal et le duc Charles ont constamment joui de Jonvelle ; ce dernier étant devant Neuss, y avait institué pour capitaines Giraud de Chilly et Jean Pierrecy ; après le duc Charles, Jonvelle passa à la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite d'Angleterre, qui en fit don à don Ladron de Ghevarra. Il dit « savoir et estre racors que, ung peu de temps avant la prinse de Jussey, feu messire George de La Trémoille à son vivant sieur de Craon comme lieutenant général de feu le roy Loys de France print et invahit à force et port d'arme les villes et chasteau dudict Jonvelle et après qu'il y eut séjourner environ deux ou trois jours, s'en ala mettre le siège devant le chasteau de Jussey, où il accourda une tresve a feu Aymé de Mailleroncourt, lors capitaine dudict Jussey, soubz ombre de laquelle tresve ledict Jussey fut prins, bruller et piller et y eust environ sept ou huit vingts hommes mors et plusieurs prisonniers, comme furent Poincard Auriot, Jehan Besard, Guillaume Besard, Girard le Barbier et plusieurs autres bourgeois dud. Jussey qu'il fit mener au chasteau dud. Jonvelle pendant lequel siège de Jussey icelluy s<sup>r</sup> de Craon envoya Gastonnoit prendre la ville de Chariey qui fut pillée et la plupart des habitans prisonniers. Après laquelle prinse de Jussey icelluy feu s<sup>r</sup> de Craon, accompagné du nombre de quatre cens hommes d'armes et d'environ cinq milles francs archiers s'en alerent devant Fouvans et dès la s'en ala mettre le siège devant Champlite qui après avoir demeuré environ quatre ou cinq jours fut prinse par assault et y eust tué plusieurs gens et davantaige fut piller et bruller led. Champlite, puis se retira en France, le dit savoir il deposant parce que avec autres gens d'armes il vit faire ce que dit est. Combien que au temps que lesd. villes et chasteaux furent invahiz, comme dit est, il y avoit tresve entre lesd. feurent mons<sup>r</sup> le duc Charles et roy Loys cryée et publiéé, comme peult apparoir par icelle. Le dit aussi savoir parce que icelluy s<sup>r</sup> de Craon fut mis hors dud. Jonvelle par les conservateurs desd. tresves, nommez par lesd. s<sup>r</sup> duc Charles et roy Loys.... Dit qu'il scet bien que ledict feu sr de Craon fit les maulz et dommaiges eu Bourgoingne comm'il a cy devant déposé. Et avec ce, il qui parle, scet bien que par les tresves de neuf ans accourdées entre lesd. s<sup>rs</sup> duc et roy Loys qui furent criées et publiées, icelluy feu s<sup>r</sup> de Craon, sachant que le feu roy de Cecille derrier trespasé alort devant Nancy pour combatre led. feu mons<sup>r</sup> le duc Charles, icelluy sr de Craon comme capitaine ayant charge de grant nombre d'ommes d'armes et gens de guerre pourtant en leur livrée ung homme saulvaige, s'en ala sur la rivière de Meuse et sachant le jour de la journée, luy et ses gens se ruèrent sus les passages ou ilz ruèrent juz plusieurs de gens d'armes dud. feu mons<sup>r</sup> le duc Charles, que eussent esté saulvez n'eust esté l'empeschement a eulz mis par icelluy feu sr de Craon et ses gens. Le scet parce que après l'invahissement fait du conté de Bourgoingne par led. feu roy Loys, il ouyt plusieurs fois dire a feu Bertrand de Liron jaidis capitaine de Coiffy et autres hommes d'armes qui avoient esté a ruer jus led. feu sieur duc Charles soubz la charge dud. feu s<sup>r</sup> de Craon, » 1509.

**1B2594** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 35 et 14 feuillets.

**1378-1540.** — *Jonvelle*. Suite d'enquête faite à Malines devant maître Jean Suquet, conseiller au grand conseil de Malines, subrogé à Jean Guillot, conseiller au Parlement de Dole, commencée en l'hôtel du Cygne le 6 juillet 1510 ; — fol. 4. v<sup>o</sup>. Témoins : Richard de La Chapelle, chantre à Saint-Donat de Bruges, conseiller au grand Conseil et maître des requêtes de l'Empereur et de l'Archiduc ; déclare que Jean Vincent, prévôt de Cassel, mort cinq ans auparavant, lui avait dit « que le seigneur de La Trémoille n'avait point esté trop bon pour la maison de Bourgoingne ; » — Bruxelles, 9 juillet, hôtellerie de la Clef ; dame Isabeau, veuve d'Olivier de la Marche, 76 ans, déclare qu'elle a toujours entendu dire que Jonvelle était de la seigneurie du comté de Bourgogne ; — Olivier de Rezelle, secrétaire de la comtesse Marguerite, 63 ans, était avec Charles le Téméraire quand celui-ci passa à Jonvelle, allant à Nancy ; — Jean Lulier, autre secrétaire, 72 ans, dit qu'il y a 50 ans le bon duc Philippe donna à Isabeau de Portugal les terres et seigneuries de Jonvelle, Chaussin, La Perrière et la vallée de Cassel ; que Marguerite d'Angleterre donna Jonvelle depuis à Ladron de Ghevarraz ; — Malines, 13 juillet ; Henri de Chanlderion, écuyer, 66 ans ; dit « que led. feu seigneur de Cran, au temps que mond. seigneur le duc Charles estoit en la guerre de Lorraine fut banni de France et environ cinq cens lances qu'il emmena comme chief à l'ayde des Lorrains avec les Allemans contre mond. seigneur le duc Charles ; — Jean de Bregilles, 58 ans ; « a veu ung tableau à Bruscelles où les armes de l'un des seigneurs de lad. Treimoilles estoient painctes, chevalier de l'ordre qui se intituloit seigneur de Jonvelle ; » — extraits du traité de paix de Cambrai, 1511 ; — copie de la donation de Jonvelle à Gui de La Trémoille par le duc Philippe le Hardi, 1378 ; — rectification par la duchesse Marguerite, 1379 ; —

procédures diverses, 1511-1513 ; — état du domaine de Jonvelle vers 1530-1540 ; — procès soulevés dans la terre de Jonvelle, 1535.

**1B2595** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 28 pièces papier, dont 3 cahiers de 27, 8 et 15 feuillets.

**1546-1579.** — *Jonvelle.* Ordonnance de Hugues Marinier, chevalier, président de Bourgogne, Claude de Montfort, premier chevalier, et Pierre Phénix, conseiller, Pierre Desbarres, s' du Perret, également conseiller, arbitres dans le procès en retrait de la seigneurie de Jonvelle, soutenu contre Philippe de Ghevarraz par Jean d'Andelot, bailli de Dole, 1546 ; — confirmation d'accensement d'un chasal situé près des halles de Jonvelle, à Claudine de Brye, veuve de Jean Dubois, receveur dudit lieu, 1548 ; — rachat de la terre de Jonvelle de Philippe de Ghevarraz, par Charles-Quint, au prix de 4,000 écus (de 34 sous), 1549 ; — procédures et adjudication provisionnelle de la terre de Jonvelle à Jean d'Andelot devant le parlement de Dole ; — enquêtes faites à Jonvelle sur l'opposition de Philippe de Ghevarraz, 1550 ; — patentes impériales reportant la foire du vendredi avant Quasimodo, qui se tenait à Jonvelle, au lundi suivant, 1553 ; — inventaire des papiers relatifs aux procès de la terre de Jonvelle trouvés dans la succession du président des Barres, 1560 ; — enquête sur les fonctions de graver de la terre de Jonvelle confiées à François Gousselot, dudit lieu, faite devant Étienne du Jardin, d'Ormoy, notaire, lieutenant du bailli local, 1561 ; — affranchissement de divers habitants de Voisey, Nicolas Lambert, Nicolas Cornet, Jean Guillet, etc., faits par Pierre d'Andelot, abbé de Bellevaux, ayant procuration de Georges d'Andelot, son neveu, fils du bailli de Dole Jean, et son successeur dans cette fonction, et de Jean-Baptiste d'Andelot, 1562 ; — institution de sergent des bois de Jonvelle, au profit de Jean Oudot, par Jean-Baptiste d'Andelot, 1563 ; — retrait de la seigneurie des mains de la maison d'Andelot pour la réunir au domaine, 1570 (cop.) ; — requête d'Ambroise de Raincourt, amodiateur de la seigneurie de Jonvelle, 1571 ; — information sur les essarts, accensements, etc., faits dans la terre de Jonvelle ; — manuel des droits seigneuriaux de la terre de Jonvelle réservée au domaine, dressé par le premier maître de la Chambre des comptes assisté d'un greffier ; — accensement perpétuel d'un pénéral de terre près de la porte Basse de Jonvelle à Antoine Rousselet dudit lieu, 1572 (requêtes jointes 1570-1571) ; — observations présentées à la Chambre des comptes par les officiers de la seigneurie de Jonvelle sur l'administration de cette terre, 1579.

**1B2596** (Liasse.) — 39 pièces papier.

**1583** — *Jonvelle.* Affranchissements de mainmortables de la terre, prononcés par les commissaires de la Chambre des comptes et du Parlement nommés par le Roi, déclarations des terres appartenant à chacun d'eux comprises dans les affranchissements, pour les personnes dont les noms suivent : Claude-Antoine Grabusse, de Selles ; Mougine Vuillemeys, Antoine Gand, Jean Tornier, Claude-Antoine dit Rouhier, Antoine Michiel, Nicolas Sangdeur, Jean et Léonard Roussel ; Gand Oudinot, d'Ormoy ; François, fils de Sébastien Charreton, Christophe Garnier, Claude Chastellain, Jean Jacquinet ; Claude Godard, de Coire ; Philibert Bonnier, d'Ormoy ; Curin Clément, de Selles ; Pierre-Belvalet, d'Ormoy ; Nicolas Bourgongne, notaire ; Alix Antoine, de Selles ; Nicolas Étienne, d'Ormoy ; Nicolas Belin, d'Ormoy.

**1B2597** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 47 pièces papier, dont 4 plans, 2 sceaux.

**1580-1590.** — *Jonvelle.* Accensement d'une boutique dans les halles, à Sébastien Bresson, 1583 (requête jointe, 1580), autre à François Pelletier, dudit lieu (avec requête) ; — visite du bois du Fayet, entre Montcourt et Corre, par l'auditeur Nicolas Barrillet, assisté du procureur de Jonvelle Antoine Rousselet, du lieutenant du bailli, Étienne du Jardin, et du receveur Jacques Ogier ; — dénombrement et reprise de fief des biens acquis tant à Jonvelle et seigneurie qu'à Bourbévelle par Henri de Villeneuve, capitaine de Jonvelle, de Frédéric Droz, écuyer, 1584 ; — accensement d'une place aux halles à Claude Mareschal, marchand, 1584 ; — adjudication du pont de Jonvelle et de sa réfection faite par les officiers du lieu sur l'ordre de la Chambre des comptes ensuite de lettres patentes de Philippe II du 18 novembre 1581 ; la façon, mise à prix par Nicolas Roussel, maître maçon de Senoncourt, à 2,000 fr., est adjudgée pour 1,750 fr. à Nicolas Pillet, de Porl ; le cent d'arcelets et quartiers de pierre à 6 fr. par Huguenin Monstureux, d'Ormoy ; la voilure de pendants de pierre, à 2 gros par Huguenin Monstureux ; la façon d'un four à chaux à 40 fr., par Demoinge Jacque, notaire à Vougécourt, 1585 ; — ratification par la communauté de Jonvelle de la convention passée entre ses échevins et la Chambre des comptes, celle-ci donnant 1,600 fr. pour la construction du pont, 1586 ; — projets (plan, coupe et élévation) du pont de Jonvelle ; — accensement de la corvée du Meix Saissot à Antoine Vauthrin, de Jonvelle ; — requêtes diverses adressées à la Chambre des comptes par divers particuliers de Jonvelle, touchant l'administration du domaine, [1590].

**1B2598** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier, dont 2 cahiers de 27 et 47 feuillets, 1 sceau.

**1593-1605.** — *Jonvelle.* Accensement d'une place aux halles à Jean Jolyet, dudit lieu, 1593 ; — autre pour Nicolas Daguet, 1595 (requête jointe de 1593) ; — reconnaissance de cens domaniaux par Claude de Ban, 1599 ; — Toussaint Lancet ; — François Rousselet, chirurgien ; — Nicolas Deniset ; — déclaration des amendes adjudgées en la justice de Jonvelle du 1er avril 1599 au 1er octobre 1604 ; 3 observations présentées par le procureur fiscal Antoine Rousselet à la Chambre des comptes de Dole, touchant l'édit relatif aux prévôts, sergents, forestiers, messiers, blas-phèmes et autres crimes, 1600 ; — visite générale de la seigneurie de Jonvelle et de ses dépendances faite par ordre de la Chambre par les officiers de justice de Jonvelle, 1605.

**1B2599** (Liasse.) — 64 pièces papier.

**1605-1610.** — *Jonvelle.* Enquête au criminel sur les violences commises contre Nicolas Gerard, de Grignoncourt, « énormément

outragé jusques à mort, » par les officiers de Jonvelle, 1605-1608 ; — procédures contre Thomas et Nicolas Sadet, de Raincourt, pour « baplures à sang, blasphèmes exécrables, » 1604 ; — autres pour « propos scandaleux à gens du magistrat, » contre Antoine Vauthrin, 1607 ; 3 autres contre Jean Locquart, de Vauvillers, pour menaces de mort et blasphèmes exécrables, 1608 ; — autres contre Germain, serviteur de Pierre Rebourg, Jean Magnien, Humberl Laurent, François Jacquerey, Nicolas Belegnez et Toussaint Magnien, de Montdoré, pour larcin de pois, 1606 ; — visite des dégâts commis dans les bois de la terre de Jonvelle par Jean-Léonard du Bois, écuyer, commis par le comte de Champlitte, 1608-1609 ; — rendue des bois de Jonvelle faite devant le sr Demesmay, procureur fiscal au bailliage de Vesoul, 1610 ; — lettres patentes des Archiducs, informés des dégâts des bois des seigneuries de Jonvelle, Apremont, Gendrey, Saint-Aubin, Orchamps-Vennes et Rochefort et réunissant toutes les grueries particulières à la gruerie générale du comté, 1610.

- 1B2600** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 21 pièces papier, dont 3 cahiers de 16, 7 et 7 feuillets, 1 plan, 1 sceau.  
**1611-1633.** — *Jonvelle*. Extrait des amendes adjugées en la justice et châtellenie de Jonvelle du 1er octobre 1611 au 30 septembre 1612 ; — accensement pour 29 ans d'un moulin situé à la Mugnelle pour l'usage des habitants de Jonvelle lors des grandes eaux, moyennant un cens annuel de 40 sous, 1612 ; — dénombrement des seigneuries, droitures et biens appartenant à Gaspard de Ligniville à Jonvelle, Grignoncourt, Bousseraucourt, Vougécourt, Godoncourt, Lironcourt et Fignévelle, 1619 ; — autre par Marie de Tremelet, veuve de François de Cussigny et par Roberl et Jean-Claude de Cussigny, ses fils, 1626 ; — reprise de fief par le même ; — plan du four de Jonvelle, 1628 ; — reconstruction de ce four aux frais de la Chambre des comptes, pour éviter les dangers d'incendie.
- 1B2601** (Liasse.) — 33 pièces papier.  
**1645-1669.** — *Jonvelle*. Avis du bailli de Jonvelle touchant l'accensement du moulin de Godoncourt, 1645 ; — visite du même moulin faite par les officiers de Jonvelle, 1646 ; requête de Nicolas Thiébaud dit Servais, de Selles, demandant à la Chambre de faire contribuer à la réparation du four banal dudit lieu le chapelain de la chapelle Sainte-Catherine en l'église de Vauvillers, 1658 ; — rendue et visite du four de Jonvelle faite par l'auditeur Désiré Mareschal, assisté du greffier de la Chambre, Renobert Perrenelle, 1660 ; — procès-verbal de la visite des bois de la seigneurie de Jonvelle et des fours de Godoncourt, 1663 ; — conditions d'amodiation de la seigneurie pour 6 ans, 1666 ; — rendues de l'audience et de l'un des fours banaux de Jonvelle et du four de Montdoré ; — sommation d'avoir à réparer le moulin de Godoncourt et les étangs de Jonvelle, par les officiers de Jonvelle, aux veuve et héritiers de François Roussel, 1667 ; — rendue des membres de la seigneurie de Villers-Saint-Marcellin laite en février 1669 (deux doubles) ; — procès-verbal sur un battant existant au moulin de Villers-Saint-Marcellin avant les guerres ; — visite des fours de Villers-Saint-Marcellin et Montdoré, et du pressoir banal de Jonvelle des étangs dudit lieu et du moulin de Godoncourt ; — devis des réparations à faire aux étangs de Selles.
- 1B2602** (Liasse.) — 21 pièces papier, 2 imprimés.  
**1670-1735.** — *Jonvelle*. Visites et rendues des réparations faites au grand étang de Villers-Saint-Marcellin, 1670 ; — visite des étangs de Selles ; — de ceux de Jonvelle ; — du moulin de Godoncourt : — des moulins de Jonvelle ; — rendue du four banal de Jonvelle, acceptée par Guillaume Grosjean, 1672 ; — réparations de ce four ; — besogné et avis du lieutenant au bailliage de Jonvelle sur la diminution prétendue par l'amodiateur de la seigneurie ; — visite générale de la seigneurie de Jonvelle ; — réduction de la ferme tenue par Joseph Comevaux, 1673 ; — accensement des moulins, fours, pressoir et étangs de Jonvelle, 1689 ; — arrêt de la Chambre des comptes déclarant que les officiers de Jonvelle ont prétention sur les officiers de l'abbaye de Clairefontaine à Polaincourt et que les sentences de ceux-ci ressortissent du bailliage de Jonvelle, 1735.
- 1B2603** (Registre.) — In-4°, papier, de 300 feuillets (couverture peau). En tête du manuel, jolie lettre ornée avec enroulements capricieux, tête d'homme (style gothique), armoiries : 3 gerbes avec initiales A. R. et devises sur des banderoles, en capitales romaines : AV PLEISIR DE DIEV 1539 et IN DOMINO CONFIDO.  
**1357-1539.** — *Jonvelle*. Manuel de la seigneurie dressé par ordre de Philippe de Ghevarraz, chevalier de Saint-Jacques, s' dudit lieu, en présence de Thiébaud Renard, procureur fiscal, et de tous les habitants, par les notaires Jean Du Bois, Nicolas Lyonnet et Claude Jolyot, coadjuteurs au bailliage d'Amont. Le seigneur possède à Jonvelle la haute justice, 10 s. estevenants de cens par feu, un penal de froment par charrue, une voiture de bois à la veille de Noël par attelage, diverses fermes (prévôté, tabellioné, ventes, éminage, poids, fours, moulins, grueries, banvin de 12 semaines, bancs et maîtrises des bouchers et cordonniers, épaves) ; — Jonvelle a 4 foires par an, un bailliage, une capitainerie-châtellenie, une prévôté, procureur, greffiers, sergents et autres officiers de justice ; divers cens et rentes ; — fol. 6, commission de renouvellement du manuel, donnée par Étienne des Barres, bailli de Jonvelle, 1537 ; — fol. 8 : copie des franchises de Jonvelle accordées par Philippe, s' de Jonvelle et de la Votisse en 1337 (publ. dans *l'Histoire de Jonvelle*, par les abbés Coudriet et Châtelet, 1864, p. 502) ; — fol. 25 v°, censitaires de Jonvelle ; — 43, de Voisey ; — fol. 229, de Montdoré.
- 1B2604** (Registre.) — In-4°, papier, de 601 feuillets (les folios I à XII manquent, le foliotage allant de XIII à VIeXIII) filigrane à la crosse bâloise couronnée.  
**1599-1600.** — *Jonvelle*. Reconnaissances générales de la terre appartenant ans archiducs comtes de Bourgogne, reçues par les

notaires Barberot et Jolyot ; fol. 1-230. Selles ; — fol. 231, Jonvelle, déclarations faites par les échevins Jean Joliet le jeune et Antoine Dubois ; — fol. 239 v°, commission donnée par la Chambre des comptes aux notaires Jean Joliet le vieux et Nicolas Barberot, de Jonvelle ; — fol. 241, cens d'argent ; — fol. 337, Voisey ; — fol. 587, Bourbévelle ; — fol. 589, Vouécourt ; — fol. 592, Saponcourt ; — fol. 594, Polaincourt ; — fol. 597, Clairefontaine ; — fol. 599, Anchenoncourt ; — fol. 601, Plainemont ; — fol. 603 v°, Montcourt.

**1B2605** (Registre.) — In-folio, papier, de 319 feuillets.

**1604-1610** — *Jonvelle*. Manuel incorporel rendu à la Chambre des comptes par René Grosjean et Antoine Othenin, de Jonvelle, anciens amodiateurs de la seigneurie, fol. 1, droits généraux ; — fol. 5 v°, cens particuliers de Jonvelle ; — fol. 37, de Selles ; — fol. 87, de Godoncourt et Fignévelle ; — fol. 122, de Ranzevelle ; — fol. 159, d'Ormoy ; — fol. 239, de Villers-Saint-Marcellin ; — fol. 273, de Raincourt.

**1B2606** (Cahier.) — In-4°, papier, de 81 feuillets.

**1665**. — *Jonvelle*. Censier de la seigneurie. Fol. 1, mandement de la Chambre des comptes ordonnant au procureur fiscal de Jonvelle, Claude-Nicolas Grosjean, de faire renouveler le censier de la terre et commettant à recevoir les reconnaissances de cens les notaires Henri Jolyet, Joseph Cornevaux, Nicolas Daguot et Nicolas Brandy ; — fol. 3 v°, reconnaissances générales de la seigneurie de Jonvelle avec ses dépendances : Voisey, Ormoy, Corre, Selles, Montdoré, Godoncourt, Fignévelle, Raincourt, Villers-Saint-Marcellin, Polaincourt, Anchenoncourt, Plainemont, Bourbévelle, Montcourt, Ranzevelle, Saponcourt, et partiellement Vouécourt, Ameuvelle, Bousseraucourt, Grignoncourt et Lironcourt ; — fol. 11 v° et suivants, cens locaux (extraits des cotes suivantes : B. 2607-2608).

**1B2607** (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 381 feuillets (reliure basane gaufrée, fin du XVIe siècle).

**1665-1666**. — *Jonvelle*. Tome 1<sup>er</sup> du rentier général de la seigneurie de Jonvelle, dressé par l'ordre de la Chambre des comptes du 12 janvier 1603, adressé au procureur fiscal, Claude-Nicolas Grosjean, par le notaire J. Cornevaux ; — fol. 2, répertoire ; — fol. 3, commission de la Chambre des comptes ; — fol. 3 v°, Jonvelle (avec table particulière) ; — fol. 45, Voisey (id.) ; — fol. 123, Godoncourt ; — fol. 290, Fignévelle ; — fol. 294, Montdoré ; 3 fol. 366, Montcourt ; — fol. 372, Ameuvelle ; — fol. 374, Lironcourt ; — fol. 378, Saponcourt ; — fol. 380, Bourbévelle ; — fol. 376, Grignoncourt.

**1B2608** (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 2 et 390 feuillets (reliure basane gaufrée).

**1665-1666**. — *Jonvelle*. Tome II du rentier général dressé par le notaire J. Cornevaux. Fol. I-II. Répertoire. Fol. 1, reconnaissances d'Ormoy ; — fol. 217, de Selles ; — fol. 296, de Villers-Saint-Marcellin ; — fol. 314, de Raincourt ; — fol. 333, de Corre ; — fol. 361, de Ranzevelle ; — fol. 371, de Bousseraucourt ; — fol. 382, de la Grange de Montcourt ; — fol. 383, de Plainemont ; — fol. 384, d'Anchenoncourt ; — fol. 385, de Polaincourt ; — fol. 386, de Vouécourt ; 3 fol. 388, de Blondfontaine ; — fol. 389, d'Enfonvelle.

**1B2609** (Cahier.) — In-4°, papier, de 60 feuillets.

**1684**. — *Jonvelle*. Manuel incorporel de la seigneurie contenant le détail des cens dus au Roi par les particuliers pour leurs maisons, héritages, fours, bois, et autres appartenances, rendu par Guillaume Grosjean, amodiateur de la seigneurie.

**1B2610** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 103 feuillets chacun.

**1687-1688**. — *Jonvelle*. Observations de la Chambre des comptes, sur les états fournis par les fermiers de l'ancien domaine du Roi en la baronnie de Jonvelle, Jean Viard, maître orfèvre, et Jeanne Desnoyers, veuve de Jean Cornevaux, ainsi que Jean et François Larroux, de Corre, frères se disant fermiers ; — copies de baux, de moulins et autres propriétés domaniales ; — copie de l'état des revenus seigneuriaux, faite en 1687 (double) ; — déclarations faites par divers amodiateurs ou sous-amodiateurs.

**1B2611** (Liasse.) — 54 pièces papier, 1 sceau.

**1489-1685**. — *Jougne*. Permission de construire une scierie sur la rivière de la Jougnena, accordée par Hugues de Chalon, sr de Châtelguyon, à son maître d'hôtel, Pierre de Jougne, 1489 (cop.) ; — procédures et enquêtes devant Claude Glanne, docteur en droit, bailli de Jougne, dans un procès en matière de limites, soulevé par Antoine Cat, conseiller de Philibert de Chalon, contre les prud'hommes et gouverneurs du village de Rance-en-Saine, 1523 ; — rente de divers meix, maisons et terres situés à Jougne, Rochejean et Châtelblanc, à Claude Ferlin, de Jougne, s<sup>f</sup> d'Orsans, par Pierre d'Arnay, bourgeois d'Orbe, fils de Claude d'Arnay et de Marie de Gléresse, 1572 ; — reprise et dénombrement de ces terres par Claude Ferlin ; — autre par Jean et Claude Ferlin, 1575 ; — procédures en matière d'héritages contre divers particuliers de la seigneurie, 1582-1583 ; — permission de construire une forge et un martinet à forger acier, avec scierie sur la Jougnena, accordée par Philippe II à Claude et Jean Ferlin, 1585 ; — autres patentes autorisant l'agrandissement des mêmes usines, 1586 ; — délimitation des bois des Angles, seigneurie de Jougne, et vente de la maison des forges faite au s<sup>f</sup> de Corcelles, 1593 ; — requêtes diverses concernant le domaine dans la seigneurie de Jougne [v. 1594].

**1B2612** (Liasse.) — 27 pièces papier, dont 4 cahiers de 26, 16, 13 et 9 feuillets.

**1574-1598.** — *Jougne*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie : 1574 : actes concernant Jean Ferlin, Jean Caffod, de Jougne ; Outhenin Maire, de Métabief ; Vincent Haulthier, du même lieu ; — 1575 : Claude Paillard, de la Longeville, Antoine Guignard, de Saint-Antoine ; — 1581 : Pierre Robbe, des Hôpitaux ; — Claude Vermot, de Métabief ; — 1582-1585 : Claude Barthod, maire des Hôpitaux ; Vincent Benoît, de Jougne ; Claude Junod, des Hôpitaux- Neufs ; — Jacques Daveaul, des Hôpitaux ; Claude Baullard, de Jougne ; Jean Ferreux, des Maisons-du-Bois ; Pierre Beaul, de Métabief ; — 1588 : Claude Gravelle, de Jougne ; — Philippe Poix, de La Ferrière ; — Claude Sombarde, des Hôpitaux-Neufs ; — 1589 : Nicole Caffod, veuve de Matthieu Vermot, de Métabief ; Jean Étienne et Aimé Gresset, d'Entre-les- Fours ; Bastien Robbe, des Hôpitaux-Vieux ; Jean Benoît, de la Chaux-Neuve ; Claude Michault l'aîné, du même lieu ; Pierre Benoît, gendre de feu Jean Brocard, du même lieu ; — 1591 : Jean Besançon, de la Chaux-Neuve ; Jacques Blondeau, de Châtelblanc ; Anatoile Jeannin, du même lieu ; Pierre Brocard, du Tillet de la Chaux ; Claude, fils d'Antoine Panier, de la Chaux-Choulet ; — 1592 : Antoine Guye, de la Chaux-Neuve ; — 1598 : Claude Gressot, de la Ferrière ; Guillaume Grosjean, de Métabief.

**1B2613** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 4 cahiers de 11, 49, 25 et 26 feuillets, 1 sceau.

**1364-1727.** — *Jouhe*. Copie de patentes de Marguerite de France, comtesse palatine de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, concédant au prier de Jouhe son usage personnel et la païsson de 23 porcs dans la forêt de Chaux, en échange de prières pour son âme, 1364 ; — inventaire des pièces de procès produites au greffe de la Chambre des comptes, par le procureur général Henri Cornu, à requête de l'archevêque Claude de La Baume, prier de Jouhe, à la participation de Jean de Croï, régent en l'université de Dole, contre les religieux et les habitants de Jouhe, 1374 ; — déclaration du temporel du prieuré faite par les jésuites de Dole, 1727. — *Jousseaux*. Dénombrement de la seigneurie par Nicolas de La Tour : château entouré de fossés ; terres, corvées, prés, étangs ; langues du bétail, haute justice, fiefs et rière-fiefs ; dépendances à Bletterans, la Villevieux, Arlay, Lombard, 1569 ; — autre donné par Guillemette d'Occors, usufruitière des biens laissés par feu Nicolas de La Tour, 1384.

**1B2614** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont un cahier de 22 feuillets.

**1344-1468.** — *Joux*. Hugues de Blonay, chevalier, s<sup>t</sup> de Joux, déclare que les habitants du lac Damp-Vauthier et de la seigneurie de Joux sont francs et ne doivent que la chevauchée et l'aide aux quatre cas, étant exempts d'amendes et de gage, en l'absence du seigneur ou de ses gens, 1344 (cop.) ; — procédures devant Gui Arménier et Bon Guichard, conseillers et commissaires du duc de Bourgogne, entre le procureur de Guillaume de Vienne, s<sup>t</sup> de Sainte- Croix et de Joux, impétrant, et celui du duc de Bourgogne, touchant la seigneurie de Joux ; fol. 1, « ledit mons de Saint-Georges est noble seigneur bannerelz, de très noble athraction et lignage partis et descendus espécialment de messieurs les Viennois ; » — il est seigneur du château de Joux, dont les dépendances s'étendent sur « l'Escluse, les Verrières, les Fours, Oyes, le layc Damp-Vathier, Montpereulx, le Toillon, l'Ostellet, Chaudron, Viseney, Jomarel, Malbosson, les Granges-Dessous, les Granges-Dessus, Grand Malpais, Petit Malpais, la Planée, Franc-bourg de Joulz, Pontellier, etc. ; » il a droit de nommer à Pontarlier bailli, châtelain, prévôt, maire, sergents, receveurs, clerks et libellances ; prétend que les habitants de Pontarlier sont ses sujets ; qu'il a sur eux haute justice, dont le signe manifeste est une fourche à 4 piliers ; — toutes les prétentions de M. de Saint-Georges sont combattues par prétentions contraires et l'affaire est portée devant le bailli d'Aval, au siège d'Arbois, le 12 mai 1421, jour de la Fête-Dieu ; — confirmation des franchises du lac Damp-Vauthier, par Guillaume de Vienne, sire de Saint-Georges et de Sainte- Croix, 1445 (cop.) ; — information sur le domaine de la seigneurie de Joux, faite par ordre des commissaires du domaine, par Henri Vincent, procureur général du bailliage d'Aval ; témoins : Huguenin Requenelle, de la Cluse, ancien receveur de Joux, au temps de Guillaume de Vienne, 60 ans ; renseigné sur la contexture de la seigneurie, son étendue et les ressources du sol et des habitants ; — Jean Symonin dit Belvallet, de la Cluse, 60 ans ; a été officier de Joux ; — Vienot Scellier, de la Cluse, 36 ans, ancien clerk de la châtellenie de Joux.

**1B2615** (Registre.) — Papier, de 3 et 200 feuillets, filigrane : tête de bœuf avec variantes (couverture parchemin, débris d'un contrat du XV<sup>e</sup> siècle concernant La Planée.)

**1501-1506.** — *Joux*. Journées ordinaires de la châtellenie de Joux tenues par lieutenants de Jeanneret du Fay, châtelain de Joux, par Philippe de Bade, marquis de Hochberg, du 22 novembre 1301 au 10 décembre 1506. Noms de plaideurs : Jean Chifflet, aliàs Corne ; — Pierre Coste, des Fourgs, prêtre ; — Pierre Grand Neunet, des Verrières de Joux ; fol. 35 et suiv.. Huguenin Jourdain et Jean Estevenin, prud'hommes d'Oye ; — Barthélemy Maire, des Fourgs ; Jean Amadri, d'Oye, — Pierre Gueffe et Claude Colin, des Fourgs ; — fol. 62, Guillemin Barrillet, receveur de Monseigneur ; — fol. 86, « journées tenues au Chauffault de Joulz par... Jehan Cratey, lieutenant dud. chastellain, le jeudi IX<sup>e</sup> jour de janvier [1505] » ; — fol. 159, Jacquemin Vaulcheret, bourgeois de Pontarlier ; — Jean Estevenyer, de Palet ; Jean Tissot, des Fourgs.

**1B2616** (Cahier.) — In-4<sup>o</sup>, papier, de 57 feuillets.

**1506-1507.** — *Joux*. Journées ordinaires de la châtellenie, tenues par Jean Bonnet, de Remerup, du 23 juin 1506 au 15 mai 1507. Plaideurs : Pierre Raicle, d'Usier ; Jean Rous- selet, de Chaffois ; Jean Leschemole, prêtre ; Guillaume Bault, d'Usier ; Jean Berthe, de Sombacourt ; Jean Crestin, d'Oye ; Girard Serron, d'Usier ; Antoine Pouteret, prêtre ; — fol. 57 v<sup>o</sup>, journées tenues le 15 mai 1507, par noble homme Pierre de Vaulcher, écuyer, capitaine de Joux et châtelain d'Usier.

**1B2617** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont 2 cahiers de 91 et 20 feuillets.

**1512-1522.** — *Joux*. Inventaire des biens de Guillemain Barrillet, détenu dans les prisons de Joux, dressé par Jean Prevost et Adrien Salives, conseillers au Parlement de Dole, commissaires chargés d'annoter les biens confisqués sur celui-ci pour haute trahison, lesdits conseillers assistés de Louis de Cise, lieutenant général d'Aval, de Denis de Montrichard, écuyer, capitaine de Joux, d'Étienne de Saint-Moris, écuyer, capitaine de Pontarlier, et de Jean de Ban, d'Arbois, juré et scribe du bailliage d'Aval. Guillemain Barrillet, fils du prisonnier, jure de révéler tous les biens appartenant à son père ; sa mère, Gauthière Jacquemet, femme de Guillemain Barrillet, prête le même serment ; 3 mobilier : « un compteur près du poille » contenant des titres et papiers : comptes et manuels de Joux ; à côté « un creulle-dent (cure-dent) d'argent ; » — au poêle, trois arches-bancs contenant des ciels, des linceuls, serviettes, tenailles, « fauldes, » robes d'enfants ; tables à pieds de noyer, buffet de chêne ferré, garni de trois serrures contenant « bagues, patenostres » et vêtements de femme ; — dépense : cinq pots de cuivre dont deux gros pesant cinquante-deux livres ; une aiguière à laver mains ; une poêle à frire à queue ; une pinte et un chauveau d'étain ; deux cymaizes d'étain ; un chandelier de cuivre ; une petite poêle de cuivre ; quatre écuelles à oreilles d'étain ; deux grands plats, six moyens et un demi-plat d'étain ; sept écuelles, un broc et un chauveau même métal ; un « livrat à peser jusques à cinquante livres ; une chaudière, une poêle à queue et une « leschefroye ; » — cuisine basse : deux pots de cuivre, trois chaudrons, une poêle à frire, deux casseroles (quassetes), une grille, un pochon de cuivre, une paire d'audiers, une crémaillère et une broche (ung haste), une table de sapin et deux escabelles ; — chambre basse : un lit garni, une couchette et un buffet « et est garnye lad. chambre de verrières et d'ung trely de fert devant la fenestre ; » chaise de sapin à dossier, table et chaise de barbier ; une hallebarde, une robe de tanné par Guillemain le jeune ; — chambrette près de la cuisine ; deux couchettes d'enfants ; — chambre haute : buffet de chêne, table, bancs, etc., coffre de chêne, deux laudiers de fer ; — autre chambre : lit déplumé ; — chambre des valets : châlits et paillasses ; 3 orge et avoine ; — cave : vin vermeil, blé dans un grenier ; — grange : trois vaches laitières, quatre juments ; — draps, vêtements et meubles insignifiants ; — fol. 15, inventaire des litres de Guillemain Barrillet [lequel fut hier exécuté par justice aud. lieu de Joulx et ses biens confisquez à nostred. souveraine dame] dressé par Hugues Glanne, procureur gé-néral d'Aval, à Pontarlier, le 16 juillet 1512 (protocoles, contrats, obligations, comptes particuliers, etc.).

**1B2618** (Registre.) — In-4°, papier, de 5 et 156 feuillets, filigrane : tété de boeuf (couverture en parchemin avec courroie et boucle de fer).

**1498-1505.** — *Joux*. Livre journal de Guillemain Bar-rillet, contenant toutes les conventions, transactions et autres actes d'administration, par lui passées et transcrits sur ce protocole du 16 février 1498 au 15 janvier 1499. Fol. 1, Jean Tavernier du Palet vend à Barrillet, bourgeois de Pontarlier, deux vaches, l'une de sept ans, l'autre génisse menant son veau mâle allaitant, pour 7 francs, 1498 ; — cheptel de deux vaches convenu avec Claude Rod, des Verrières de Joux ; — nombreuses injonctions à divers débiteurs ; — achat d'une génisse de trois ans, pour 30 gr., de Henri Vareschart, de Doubs, 1505 ; — achat de trois vaches, de Pierre et Jean Benellet, du Franc-Bourg, pour 12 fr., 1503 ; — cheptel de bétail passé avec Claude Lamy, d'Usier. 1504 ; — achat d'une vache de Jean Perréal, pour 4 fr. et demi.

**1B2619** (Registre.) — In-4°, papier, de 86 feuillets, filigrane : tête de bœuf (couverture parchemin avec courroies).

**1497-1498.** — *Joux*. Manuel des seigneuries de Joux et de Pontarlier servant à Guillemain Barrillet, amodiateur du 1er octobre 1497 au 30 septembre 1498, fol. 2, La Cluse, familles Gaigelin, Belvalet, Viennet, Generet, de Franquefort (ferriers de la ferrière de Joulz), Colin, Beuque, Pucet, Gauthier, du Mont, Gaufré, Symon, de Remerupt, Pierre Sauche (« resse et bateur ») ; — Verrières, familles : de Lugin, Griffon, Barrillié) ; — droit de pontonage, joux, moulins, dîmes et mairie ; — Les Fourgs, joux et mairie ; — Oye ; — fol. 14, Lac Dampvautier ; — fol. 15, Pontarlier : prévôté, ventes de la Toussaint ; — fol. 16, Doubs ; — fol. 22, Vuillecin ; — fol. 24, val du Saugeois ; — fol. 25, exploits de justice, épaves, sceaux ; — fol. 28, Charges : aumônes, fiefs sur le péage, gages d'officiers. — Fol. 30, manuel de Pontarlier ; — fol. 39 v°, charges : aumônes, gages d'officiers ; — fol. 46, Usier : Le Bourg, Sombacourt, Bians, Goux et l'Église ; — fol. 78, Ouhans ; — fol. 79, Chaffois ; — fol. 82 v°, marché d'Usier.

**1B2620** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier, 1 sceau.

**1535-1592.** — *Joux*. Caution donnée au trésorier de Dole, par Gabriel Ramel, de Poligny, amodiateur pour neuf ans, au prix de 450 l. par an, du revenu de la terre de Joux, 1535 ; — extrait du compte de Lyonnet Battefort de 1537, en ce qui concerne la terre de Joux ; — patentes de Charles- Quint permettant à Poncet Marrelier, de Pontarlier, de construire un petit moulin et d'autres usines sur le bief de My-lac provenant d'une fontaine de la seigneurie de Joux, moyennant un cens de 3 s., 1545 (cop.) (requêtes et enquêtes jointes) ; — renouvellement d'amodiation de la seigneurie de Joux à Antoine de Laubespain, chevalier, s' de l'Isle, capitaine du château de Joux, 1548-1549 (requêtes, etc.) ; — requête de Marguerite Perrenot, veuve d'Antoine de Laubespain, demandant pour son fils Antoine, pourvu de l'office de capitaine de Joux en remplacement de son père, le maintien de l'amodiation du revenu de la seigneurie, afin de garnir le château du blé nécessaire à la défense, 1559-1560 ; — avis favorable des officiers du bailliage d'Amont et patentes de Philippe II accordant la survivance de l'amodiation au jeune Antoine de Laubespain, 1560 ; — inventaire des papiers trouvés au château de Joux et remis par le capitaine, M. d'Achey, à l'auditeur Barrillet, 1585 ; — amodiation pour six ans, au prix annuel de 1,000 fr., du revenu de la seigneurie à Étienne Fauche, s' de Dompré, capitaine et châtelain de Joux, 1592.

**1B2621** (Cahier.) — In-folio, papier, de 44 feuillets.

**1584.** — *Joux*. Manuel des rentes, cens et autres redevances dus annuellement au Roi à cause de ses seigneuries de Pontarlier et de Joux commencé le 1<sup>er</sup> octobre 1574, par Nicolas Barrillet, tabellion général en Bourgogne, receveur desdites seigneuries. Fol. 1, Pontarlier ; — fol. 2 v<sup>o</sup>, fours des bouchoyages ; — fol. 10, Verrières ; — fol. 11, Oye ; — fol. 12 v<sup>o</sup>, Lac Damp Vauthier ; — fol. 13 v<sup>o</sup>, Doubs ; — fol. 14 v<sup>o</sup>, Vuillecin ; — fol. 20 v<sup>o</sup>, Joux ; — fol. 21, Vaine Champagne ; — Val du Saugeois ; — fol. 23, fours moulins, clergies, prés, champs.

**1B2622** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 56 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 6 feuillets, 1 sceau.

**1586-1637.** — *Joux*. Visite des réparations à faire au château par les officiers de la seigneurie à l'instance de Jean de Leugney, écuyer, lieutenant de la garnison, 1586 ; — accensement fait par la Chambre à Matthieu Lescot le vieux, de Pontarlier, du moulin banal de la seigneurie de Joux, 1587 ; — visite des moulins de Pierrefranche par les officiers de Joux, 1588 ; — marché pour la réparation de ces moulins, 1589 ; — enquête sur les moulins, par les officiers de Pontarlier, 1590 ; — munitions de guerre achetées par le château de Joux, 1595 (poudre et plomb) ; —

rendue des moulins d'Oye et Palet et des moulins vieux et neufs de Pierrefranche, 1597 ; — institution de receveur de la seigneurie donnée par Étienne Doroz, trésorier de Dole, à Guillaume Rosaret, de Pontarlier, 1600 ; — manuel des revenus de la seigneurie fait pour l'amodiation de M. Fauche de Dompré, 1603 ; — devis et marché pour recouverture du château passé par Poncet Barrillet ; — comptes des parties de réserve de la seigneurie, 1605-1610 ; — visite des ruines du château de Joux et des réparations les plus urgentes à y entreprendre par les officiers de la terre, 1616 ; — (le château avait été ébranlé et partiellement ruiné par la foudre au mois de septembre 1616) ; — requêtes, devis et marchés pour ces réparations, 1616-1628 ; — travaux de charpente à exécuter dans la maison du Chauffaud de Joux, 1633 ; — arrêt du parlement de Dole condamnant Jean Furet, apothicaire, et Jacques Vuillet, de Pontarlier, à payer 120 fr. à Jacques Mathey, amodiateur de la seigneurie de Joux, pour avoir joui du péage du Chauffaud ; — travaux de maçonnerie ; — devis de réparations au moulin de Pierre franche ; — rapport de François Mareschal, procureur fiscal au siège de Pontarlier, sur l'état de défense et l'approvisionnement de Joux, fait sur l'ordre des commis au gouvernement de la province, 1635 ; — commission donnée à l'auditeur Vitot, pour les réparations à faire au château ; — visite faite par ce dernier ; — marchandage par celui-ci des réparations du moulin de Pierre Franche ; — carnet de livraisons de grains faites au receveur du château de Joux ; — nouvelle visite du château faite par Claude Garnier, avocat fiscal au Parlement, 4 février 1637.

**1B2623** (Liasse.) — 51 pièces papier, dont un cahier de 16 feuillets, 1 sceau.

**1637-1664.** — *Joux*. Requêtes présentées à la Chambre des comptes par Jeanne Vuillemin, femme et ayant procuration d'Antoine Grosjean, fermier de la terre de Joux, demandant une diminution de la ferme, à cause des guerres, de la réduction considérable du produit du péage du Chauffaud, vu l'absence de commerce, enfin de la rupture de l'écluse d'Oye-et-Palet, 1637-1638 ; — rendue de la seigneurie de Joux faite devant Daniel Privé, auditeur en la Chambre des comptes, par Jeanne-Baptiste Vuillemin, ayant procuration de son mari Antoine Grosjean ; — accensement du moulin Guignot, dépendant de Joux, fait à Antoine Henriet, de Pontarlier, pour 29 ans, au rendage annuel de 31 l., 1643 ; — inventaire des munitions laissées par les Français au château de Joux, dressé par Claude- Étienne Bigeot, lieutenant général, assisté de Pierre Dumont, avocat fiscal, et de Claude de Falletans, commandant audit château, 1660 ; — visite du château et de ses dépendances, par le maître des comptes François Petignier et l'auditeur Désiré Mareschal ; — marché de la réparation du moulin dit de la Ferrière ; — devis et marchés de réparations du château, 1660-1662 ; — visites du château par Renobert Perrenelle, auditeur en la Chambre, 1663-1664 ; — conditions d'amodiation de la seigneurie, 1663 ; — visite des dépendances, par Daniel Privé ; — devis de réparations, envoyé par le capitaine Villé, lieutenant pour le Roi au gouvernement du château, 1664.

**1B2624** (Liasse.) — 45 pièces papier, dont 4 cahiers de 16, 22, 14 et 11 feuillets.

**1665-1745.** — *Joux*. Visite par les officiers de la seigneurie de fissures sur une voûte du donjon de Joux, 1665 ; — marché de maçonnerie pour les réparer ; — note des réparations ; — marché de réparation des charpentes passé avec les charpentiers Léonard Barthod, Adrien Fusy et Claude Gaignemaille, au prix de 400 fr., 1667 ; — visite de la maison du Chauffaud où se perçoit le péage, par Alexandre-Ignace de Santans, conseiller adjoint à la Chambre des comptes, 1668 ; — sous-amodiation du péage du Chauffaud (500 fr. par an), par Jean-Claude Fol, de Pontarlier, à Louis Olivier, de La Cluse, 1669 ; — sous-amodiation des moulins de Pierre Franche et de La Ferrière ; — visite des membres de la seigneurie, par Jean-Baptiste Matherot, conseiller-maître, 1669 ; — marchés de réparations aux moulins de La Ferrière, 1670-1671 ; — amodiation des champs de la Grande Champagne à Anatoile Jeannin, de Chapelle-d'Huin, 1670 ; — du pré de « Crole-cul » à Claude Margaud et Louis Pochard ; — réparations au Chauffaud, sous le château de Joux ; — amodiations diverses, 1671 ; — reconnaissances de l'état de certains champs voisins du château endommagés par les troupes françaises, faites par Jean-Antoine Pochard, prêtre, à la réquisition de M. de Saint-Moris, lieutenant du Roi à Joux, 1674 ; — demande de réduction de prix de fermage, par Jean-Claude Fol, amodiateur de la seigneurie, à cause de la guerre, etc., 1675 ; — visite des diverses parties du domaine de Joux, 1681 ; — requête de Jean Vermot, de Pontarlier, touchant l'accensement des moulins de Pierre- franche, 1690 ; — arrêt de la Chambre donnant à Richard-François Droz, de Pontarlier, docteur en droit, et à Nicolas, son frère, seigneurs des Verrières des Fourgs, le pouvoir de contraindre certains tenanciers du domaine à payer leurs redevances, 1713 ; — arrêt déclarant que le droit de sceau sur les ventes (4 blancs par franc) appartient au Roi ou à ses fermiers, dans la seigneurie de Joux et La Cluse, au profit de Jean-François Girard



et Alexis-François Michaud, fermiers de la terre de Joux, à l'encontre de divers opposants, 1745.

**1B2625** (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 2 sceaux.

**1321-1501.** — *Jussey*. Vidimus d'une lettre de Philippe V, roi de France, donnant à Philippe de Grenant, à cause de ses bons services, l'affouage dans ses bois de Jussey pour l'usage de la maison qu'il occupe au château de cette ville, 1321 ; — dénombrement d'un domaine possédé à Jussey par Étienne de Vercel, écuyer, demeurant à Rougemont, 1407 ; — sentence du bailli d'Amont, Philibert de Vaudrey, condamnant les sujets retrahants au château de Jussey à y faire guet et garde, 1441 ; — dénombrement donné au comte de Bourgogne par Simon de La Chambre, écuyer, des maisons et domaines qu'il possédait à Jussey, 1500 ; — autre par Pierre de Raincourt, écuyer, s<sup>f</sup> dudit lieu, pour un domaine analogue ; — autre par Thiébaud, de Germigney, écuyer, prévôt des maréchaux de Bourgogne, pour un domaine à Jussey, Montureux et Purgerot ; autre par Guyot de Saint-Martin, pour un fief à Jussey — et Vaivre ; — autre par Huguenin de Saint-Martin ; — autre par Guillaume de Mailleroncourt, écuyer ; — autre par Renaud de Boigne, écuyer, 1501.

**1B2626** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier.

**1547-1593.** — *Jussey*. Vente d'un domaine à Jussey et Ormoy par Claude de Cicon, écuyer, Huguette de Baissey, veuve de François de Cicon, chevalier, s<sup>f</sup> de Richecourt, et Guillaume de Cicon, frère de Claude, fils de François et d'Huguette susdits, à Philippe Thomassin, docteur en droit, s<sup>f</sup> de Cendrecourt, 1547 ; — procuration donnée par l'acquéreur à Philippe Balin, greffier à Vesoul, Jean Belcorps, Jean Bienffaict, Marc Perrin et Hugues de La Baume, s<sup>f</sup> de Chaumerce, pour reprendre en fief son acquisition ; — reprise de fief faite par Humbert Carementrant, de Scey, notaire, procureur de Françoise Garnier, veuve de feu Pierre Thierry, s<sup>f</sup> de Magnoncourt, et de ses enfants, pour son domaine à Jussey et à l'Étang de la Grange, 1561 (vente faite à Françoise Garnier par Claude de Cicon, sr de Richecourt et Seugney, et Claudine Lallemand, sa femme, de biens à Jussey et l'Étang, 1561) ; — amodiation de la terre de Jussey aux habitants de cette ville pour 12,000 fr., cette somme devant servir au rachat de la seigneurie engagée au comte de Champlitte, 1570 ; — désistement de l'engagère de la terre de Jussey, faite par le comte de Champlitte, moyennant le paiement effectué de 24,567 fr. 10 gr., 1583 ; — dénombrement d'un fief à Jussey et Purgerot, mouvant de Jussey, et d'un autre fief à Bourbévelle, Ranzevelle et Jonvelle, mouvant de Jonvelle, fait par Claude de Cicon, sr de Richecourt, 1584 ; — dénombrement et reprise de fief de ce que possèdent à Jussey et Purgerot, Corre, Bourbévelle, Ameuvelle, Ranzevelle et Ormoy, Claire et Jeanne de Vy, dames de Mercey ; — autre d'un domaine au château de Jussey et de terres à Beure, mouvant d'Arguel, par Claude d'Augicourt ; — rôle des habitants de divers villages de la terre de Jussey (individuels) à Augicourt, Cendrecourt, Montigny-lez-Cherlieu, Gevigney et Mercey, Cornod, Nervezain, Melin, Vitrey, Purgerot, Betaucourt, Bourguignon-lez-Morey, Vauconcourt, La Rochelle, Ouge et Morey, 1593.

**1B2627** (Liasse.) — 31 pièces papier.

**1593-1605.** — *Jussey*. Rôles des habitants de : Magny-lez-Jussey, Chauvirey-le-Châtel, Betoncourt-sur-Mance, Lambrey, Vernois-sur-Mance, Preigney, Bougey, Chauvirey-le-Vieil, Gorgeon, Rosières-sur-Mance, Venisey, Saint-Marcel, Charmes-Saint-Valbert, Malvillers, Tartécourt, Cemboing, Noroy-lez-Jussey, Gésincourt et Aboncourt, Jussey, 1593 ; — requête de Germain Mouginot, amodiateur des exploits de la prévôté de Jussey, demandant une réduction à cause des guerres de Tremblecourt [1596] ; dénombrement d'un fief à Jussey et Purgerot tenu par Claude de Cicon, s<sup>f</sup> de Richecourt, Gevigney, Mercey, chambellan du duc de Lorraine [vers 1600] ; — rendue du four du Haut de Jussey, faite par Jean Mouginot, dernier amodiateur, 1603 ; — adjudications des travaux de réparations à faire aux fours de Jussey ; — reprise de fief de prés à Jussey, par Claire de Vy, veuve de Jean d'Occors dit de La Tour, 1605.

**1B2628** (Registre.) — In-folio, papier, de 14 feuillets (couverture parchemin), filigrane : double C couronné avec croix de Lorraine).

**1612.** — *Jussey*. Reconnaissances de la prévôté de Jussey reçues par les notaires Bertrand Cassin, Nicolas Simonnel et Gérard Bonne, 1612 ; — fol. 1, mandement de la Chambre des comptes, ordonnant la confection de ce manuel ; — fol. 3, Jussey ; — fol. 7 et suiv, Augicourt, Arbecy, Cornot, Bourguignon, prieuré de Saint-Marcel, Montigny-lez-Cherlieu, La Rochelle, Moulin des Prés.

**1B2629** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 9 pièces papier dont 1 cahier de 22 feuillets.

**1617-1698.** — *Jussey*. Visite de la seigneurie en vertu de commission de la Chambre, 1617 ; — dénombrement de fief à Jussey, Mercey, Purgerot, Bourbévelle, Ameuvelle, Ormoy et Ranzevelle, donné par Charles et Marc de Cicon, fils et héritiers de Marc de Cicon, 1619 ; — reprise de fief et dénombrement d'un fief à Jussey, Purgerot, Corre, Bourbévelle, Ameuvelle, Ormoy et Ranzevelle, par Claire de Vy, veuve de Jean d'Occors dit de La Tour, 1620 ; — manuel des cens et revenus de la prévôté de Jussey, dressé par les notaires Girard Bonne et Guillaume Charpiot sur l'ordre de la Chambre et sur requête de l'amodiateur Nicolas Jannot, 1623 ; — mise à prix de l'amodiation de la prévôté de Jussey, 1650 ; — dénombrement d'un fief tenu à Jussey par Jacques-Françoise Cordemoy, veuve de Jean Ligier, de Vesoul, docteur en droit, 1668 ; — demande de réduction de fermage, par Claude Gaillet, amodiateur de Jussey, 1669 ; — autre par Dominique Pariset, fondé de pouvoir de Marie-Catherine de Cicon, veuve de Charles de Mauléon, colonel de cavalerie, gouverneur et bailli du Bassigny, 1677 ; — autre par Jean-Claude Fyard, président au présidial de Vesoul, pour le domaine acquis par lui à Gevigney, Jussey, Mercey et Purgerot, de François de douffroy,

s<sup>f</sup> de Novillars et Amagney, 1698.

- 1B2630** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 9 pièces papier.  
**1689-1782.** — *Jussey*. Accensement du four de Jussey pour 37 l. à Claude-Louis Gastel, greffier au bailliage de Vesoul, 1689 ; — dénombrement des cens et redevances de la prévôté, fait par les officiers de justice nommés par le Roi, 1705 ; — requête de ces derniers contre les habitants de Molay, Cintrey et La Rochelle, pour les contraindre à payer des redevances ; — procédures contre les mêmes, 1706-1707 ; — état des revenus patrimoniaux de la ville de Jussey, 1764 ; — état des octrois ; — dénombrement d'un domaine appartenant au professeur à l'Université, Claude-François Atthalin, 1769 ; — dénombrement des biens de fief tenus à Jussey, mouvant du domaine, par François Légier, capitaine d'artillerie, et son père, Charles-Emmanuel Légier, chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon, 1782.
- 1B2631** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 9 pièces papier, 1 sceau.  
**1424-1642.** — *Laissey*. Reprise de fief et dénombrement de ce qui appartient audit lieu à Claudine de Saint-Moris et à François et Jean-Claude de Mugnans, ses fils, 1584 ; — autres par Jean-Claude et François de Mugnans pour ce qu'ils tiennent à Laissey el Deluz et environs, mouvant de Montfaucon ; — reprise par le procureur d'Anne de Mugnans, épouse de Jean-François de Vy, s<sup>f</sup> de Contréglise, 1626 ; — dénombrement par le même. — *Lambrey*. Reprise de fief à Lambrey, mouvant du château de Morey, faite à Jean de Vergy, sr de Fouvent, devant Gilles Petit, bailli de ce dernier, 1424. — *Lanans*. Dénombrement de la tour, des meix, etc., situés à Lanans, par Jacques d'Iselin, écuyer, 1584 ; — achat de terres situées à Lanans et relevant de Passavant, par Nicolas Baunier, 1642. — *Lantenot*. Dénombrement de la seigneurie par Gaspard et Anne Durand, 1584.
- 1B2632** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 4 cahiers de 23, 33, 18 et 35 feuillets.  
**1564-1578.** — *La Lanterne*. Adjudication sur enchères des cours d'eau et moulin sis sur le territoire de La Lanterne et Belmont, à Jean Petitjean et Nicolas Perrenot, de La Lanterne, 1564 ; — reprise de fief du bois de Mont-Gérard, par Pierre de Saint-Moris, écuyer, 1573 ; — autre d'un étang, par le même, 1575 ; — dénombrement par le même de son fief à Gillerie, la Lanterne, Mont-Saint-Germain, Fessey, l'Angle, la Proselière, Amage, Breuchotte, Melay, Belonchamp, le tout mouvant de Faucogney, 1584 ; 3 autres par le même des seigneuries acquises de Marc de Vy, dit d'Aubonne, à Mont-Saint-Germain, Lomont, Froidefontaine, la Neuville, etc. ; — autre par Adam de Saint-Moris, 1619. — *Le Larderet*. Vente de la seigneurie par Anatoile de Scey à Jean de Cléron et Anne de Scey, sa femme, 1576 ; — reprise de fief par Jean de Cléron, tant en son nom qu'en celui de sa femme ; — dénombrement par les mêmes, 1584 ; — reprise de fief par Pierre Bancenel, de Salins, procureur spécial de Jean de Cléron, 1589.
- 1B2633** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont un cahier de 64 feuillets.  
**1574-1584.** — *Largillay*. Requête de Pierre de Gravelle, écuyer, fils de Philibert, demandant à prêter fief pour la seigneurie de Largillay, a lui donnée par son père, 1574 ; 3 reprises de fief par le même ; — dénombrement détaillé, donné par Philibert de Gravelle, pour la seigneurie de Largillay, 1584.
- 1B2634** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 12 pièces papier, dont 6 cahiers de 11, 11, 11, 8, 12 et 17 feuillets, 1 sceau.  
**1580-1709.** — *Larnaud*. Dénombrement de la seigneurie par Philibert de Laubespain, seigneur de Chilly et de Larnaud, 1584. — *Larnod*. Dénombrement par Pierre Vauchier, d'Écleux, procureur de Guillaume et François de Darbonnay, écuyers, 1584. — *Larrêt*. Dénombrement d'une chevance par Pierre de Scey, s<sup>f</sup> de Buthiers, 1584 ; — autre par François Bavoux, 1687 ; — autre par Jean-Claude Dujard (moitié de la portion de Buthiers), 1703 ; — autre par Jean-François-Joseph Paguelle-Dujard, 1778. — *Laubespain*. Dénombrement donné par Claude Mareschal, s<sup>f</sup> de La Vavre, procureur spécial et neveu de Claude de Laubespain, baron dudit lieu, Varaix, Fétigny, etc., pour ses fiefs de Laubespain, Saint-Amour, Allonal et Villette, 1584 ; — autre par le même pour la seigneurie de Laubespain ; — autre par François d'Ugny, s<sup>f</sup> de La Chaux, pour un domaine à Laubespain, Villette, Allonal et Moulin-Maugis ; — reprise de la seigneurie par Barbe de Laubespain, veuve de Lyonnet Mouchet de Battenfort, 1606 ; — dénombrement par le même, 1608 ; — dénombrement par Remi Bidaut, procureur de Marie-Gabrielle de Saint-Moris, veuve de Louis de Battenfort, chevalier d'honneur au parlement de Besançon, 1709.
- 1B2635** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 53 pièces papier, 2 sceaux.  
**1530-1688.** — *Laval*. Permission de construire un moulin et un battoir sur la rivière du Dessoubre, accordée par l'Empereur à Jeannenot de Laval, 1543 ; — accensement d'un moulin, d'une foule et d'un battoir au même endroit, au profit d'Antoine Verdoy, procureur d'office et receveur de la seigneurie de Vennes, 1596 (requête jointe). — *Lavangeot*. Reconnaissance d'un cens de 3 fr. pour certaines pièces de terre, par les habitants au profit du domaine, 1567 ; — arrêt de mise en possession de pièces de pré achetées par Antoine Matherot et Pierre-François Michotey, 1688 ; — visite de ces prés. — *Lavans-lez-Dole*. Avis des officiers du bailliage de Dole concernant un accensement demandé par Louis Bossot, de Dole, 1529 ; — autre avis concernant même demande, 1530 ; — autorisation accordée par Marguerite à Louis Bossot, de construire un moulin, une scierie [rasse] et un battoir, moyennant un cens de 8 fr. par an ; — vente par Cécile Maire, veuve de Guidon Poichot et Anne Bichet, son fils, d'une maison et d'une chevance à Lavans, à Louis Laboral, citoyen de Besançon, 1535 ; — abonnement du chemin allant de Lavans à Sermange,

par commissaires de la Chambre des comptes, 1573 ; — accensement de 24 journaux de terre au profit de Raymond La Douce, huissier et concierge de la Chambre des comptes, 1584 ; — enquête pour François Courtot, contre Pierre Subtil, 1588 ; — requêtes et procédures diverses entre particuliers de Lavans, 1590-1598.

**1B2636** (Liasse.) — 26 pièces papier.

**1600-1650.** — *Lavans-lez-Dole*. Procuration donnée par Guillaume Franchet, écuyer, à Aimé de Balay-Saulx, pour reprendre en fief un domaine à Lavans, 1600 ; — reprise faite en conséquence ; — dénombrement ; — rendue du four de Lavans, 1605 ; — amodiation du grand pré au capitaine Béreur, 1607 ; — visite des seigneuries d'Orchamps et Lavans, 1617 ; — réparations au four ; — dénombrement du fief appartenant à Jeannette Fauche à Lavans, Auxange et Berthelange, 1620 ; — visite des prés de Lavans, 1624 (avec tiberiade) ; — reprise d'un fief acquis d'Élyon d'Andelot à Lavans, Auxange et Berthelange, par Claude Arvisenet, conseiller-maître en la Chambre des comptes, 1623 ; — dénombrement par le même ; — autre par Daniel Privé, conseiller-auditeur, 1630 ; — rendue de Lavans, faite devant le conseiller-maître Jean-Maurice Tissot, par Mercurin Pescheur, 1634 ; — comptes des sommes reçues de divers particuliers de Lavans et Lavangeot pour herbes de prés, par Hugues Legrand, huissier à la Chambre des comptes, rendus à cette Chambre, 1649-1650.

**1B2637** (Liasse.) — 54 pièces papier, 1 sceau.

**1650-1659.** — *Lavans-lez-Dole*. Amodiation des prés par Étienne Pierre, auditeur de la Chambre, 1650 ; — marché du grand bief, 1631 ; — réparations aux terreaux, 1631-1652 ; — aux étangs, 1652 ; — rendue des prés ; — compte des diverses réparations rendu par Élion Moureau, de Lavans, 1654 ; — délivrance de prés pour l'année 1654 ; — pour 1655 et 1656 ; — pour 1637 ; — visite du four banal, par l'auditeur Jean de Billy ; — amodiation des prés, 1658 ; — procès-verbal de visite et reconnaissance de ces prés par l'auditeur Désiré Mareschal, 1659.

**1B2638** (Liasse.) — 45 pièces papier.

**1660-1668.** — *Lavans-lez-Dole*. Amodiation des prés, 1660 ; — visite générale de la seigneurie ; — bail des prés, 1661 et 1662 ; — réparation des terreaux ou fossés des prés et compte de 400 fr. employés à ces travaux, par Claude Benoît, huissier ordinaire de la Chambre des comptes, 1663 ; — visite du four ; — réparations du four, 1664 ; — reconnaissances de cens reçues par le notaire François Monnot, de Gendrey ; — enquête des droits dépendant du four, faite par commissaire de la Chambre, et reprise de fief de ce four, par Alexandre-Ignace de Santans et Claude Arvisenet l'ayant acquis du Roi, 1688.

**1B2639** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 24 papier, dont 1 cahier de 25 feuillets et 4 imprimés.

**1572-1743.** — *Lavans-lez-Dole*. Baux des prés de Lavans, 1669 et 1670 ; — rendue du four banal, 1671 ; — autres amodiations de la prairie, 1671-1674 ; — arrêt de la Chambre prescrivant aux sieurs Monnier de Noironte de donner dénombrement de leurs domaines de Lavans, 1690 ; — titres de propriété produits par Claude Sirugue pour justifier de la provenance de ses domaines de Lavans, 1572-1690 ; — requête du procureur général de la Chambre des comptes demandant à cette cour de nommer d'office un officier délégué aux reconnaissances de Lavans, 1691 (extraits imprimés des vieux terriers domaniaux concernant Lavans) ; — arrêts divers concernant le domaine ; — dénombrement donné par Ferdinand Arvisenet, conseiller-maître, pour ses chevances nobles et féodales de Lavans et Auxange, 1703 ; — amodiation du four de Lavans, 1743.

**1B2640** (Registre.) — In-folio, papier de 3 et 379 feuillets.

**1580-1581.** — *Lavans-lez-Quingey*. Reconnaissances générales de la seigneurie, reçues par Robert de Moissey et Louis Dupinel, notaires commis par la Chambre des comptes, du 16 août 1580 au 9 août 1581. Fol. I : Table détaillée du terrier. Fol. 1, reconnaissances générales de l'ensemble des sujets de Lavans : Renobert Crestenet, échevin ; les chefs des familles Belot, Petenief, Goulu, Lodier, Lambert, Gomey, Julian, Couteret, Ramel, Chay, Balion, Jacquinet, Painchaud, Loys, Cointe, Vivot et Bassand ; — fol. 8 et suiv., reconnaissances particulières, Guillaume Peteniefz ; Jacques Peteniefz ; Louis et Denis Peteniefz ; Renobert- Pierre et Anatoile Cretenot ; Antoine Ramel ; Pierre Chay, etc.

**1B2641** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 9 pièces papier, dont 4 cahiers de 43, 13, 21 et 2 feuillets.

**1578-1730.** — *Lavans-lez-Quingey*. Arpentement et abornement des bois de la Bourouse, territoire de Lavans, accensés aux habitants du lieu par la Chambre, 1588. — *Lavans-lez-Vuillafans*. Reconnaissances des habitants, sujets de Châtelneuf, reçues par Jean Grosjean, notaire à Vuillafans, 1569 ; — rôle des sujets affranchis de la terre de Lavans (détail individuel et territorial), 1582 ; — vente faite par Claude, fils de Claude André, de Lavans, et Biais Vernier, sa femme, à Claude Gay, le vieux, de Vuillafans, de plusieurs pièces de terre, 1586 ; — sentence du bailliage d'Ornans dans un procès entre Claude-François Petit, juge-châtelain de Vuillafans, et les habitants de Lavans, aux torts de ces derniers, 1730. — *Lavernay*. Enquête faite d'autorité du Parlement [incomplète, signée Malabrun] en matière d'héritages entre particuliers, vers 1,0 — *Lavoncourt*. Dénombrement de la seigneurie, donné par Gérard de Mont-Saint-Léger, 1693. — *Légna*. Autre dénombrement de chevances à Légna, Fétingny, Chavéria-lez- Orgelet, Cézéria et Rotheronay, par Claude et Henri Febvre, frères, écuyers, 1584 ; — autre par Joachim Febvre, 1620.

- 1B2642** (Cahier.) — In-4°, papier, de 75 feuillets (incomplet du début).  
**1570.** — *Lemuy*. Dénombrement donné par Antoine de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> dudit lieu. Fol. 1. et suiv., four banal, terres arables, prés : tenanciers divers.
- 1B2643** (Cahier.) — In-4°, papier de 97 feuillets, filigrane : SCIRO. (La couverture en parchemin est un contrat entre particuliers de Lemuy, nommés Piget, de 1535.)  
**1583.** — *Lemuy*. Dénombrement donné par Alexandre de Saint-Mauris, écuyer, pour la seigneurie en toute justice de Lemuy : château et maison forte enclos de murailles ; avec grange adjacente ; colombier ; fours banaux ; moulins, battoir et scierie ; tailles ; bois réservé ; droits sur les ventes, sur les épaves ; meix, maisons et terres ; — fol. 13, détail des sujets et de leurs terres.
- 1B2644** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier, dont 1 cahier de 45 feuillets (incomplet).  
**1584-1610.** — *Levier*. Dénombrement de la seigneurie donné par Claude de Grozon, écuyer, 1584 ; — permission, accordée moyennant cens à Nithier Panyer, de Salins, juge châtelain de Martinchaux, de construire un four dans sa maison de Levier, 1587 ; — octroi .d'affouage an même dans les bois du Jura, pour l'usage de la même maison, 1589 ; — échange consenti par le domaine, de terres et prés à Levier, contre un quart de quartier de muire à Salins, cédé par Nithier Panyer, 1593 ; — permission d'avoir un four en sa maison de Levier, concédée à Nicolas Barrillet ; — vente d'une portion de meix et maison à Levier, par Claude et Nicolas Redy à Claude Thouret, 1595 ; — échanges de redevances en la saunerie, abandonnées au domaine, par Nithier Panyer et Pierre Fauche, s<sup>f</sup> de Nancray, en retour de la suppression des grands cens dont étaient grevés leurs domaines de Levier, 1597. — Reconnaissance des sujets de la seigneurie de Levier pour leurs meix, maisons et héritages (incomplet) des premiers et derniers feuillets. Fol. 1, meix tenus par Étienne Roch, Nicolas Jannet, Pierre et Christine Joffroy, François Boulailloz, Jean Petetin, Anatoile Landriot, Antoine Bosle, notaire, les héritiers d'Anatoile Leblanc ; — fol. 15, meix Cathet, avec la série de ses tenanciers ; — fol. 27, meix Varescon ou Cassin, et ses tenanciers ; fol. 32, meix Bezaux (v. 1660).
- 1B2645** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 8 feuillets, 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 13 et 54 feuillets.  
**1454-1711.** — *Levrecey*. Dénombrement donné par Gaspard de Mont-Saint-Léger, s<sup>f</sup> de Velleguindry et Levrecey en partie, tant en son nom que de Claude de Montfort, coseigneur, 1584 (château en ruines, jadis fossoyé) ; — autre par Adrienne de Coublans, veuve de Gaspard de Mont-Saint-Léger, 1604 ; — autre par Clériadus de Mont-Saint-Léger, 1619. — Licona. Dénombrement par Claude de Laubépin, tuteur d'Antoine de Montmorot, 1584. — Lieffrans. Permission de faire ériger un signe patibulaire à Lieffrans, accordée par Marguerite d'Autriche à la veuve de Claude d'Occors, 1520. — Liesle. Copie de lettres données par le président de Bourgogne, Girard de Plaine, à requête de Jean de Neuchâtel, s<sup>f</sup> de Montaigu, pour constater les droits de ce dernier et des terres de Chissey, Buffard et Liesle, à l'usage de la forêt de Chaux, 1454 ; — dénombrement des terres de Lielle et Buffard, donné par Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, et François de Gorrevod, vicomte de Salins, 1584 ; — reprise de ces deux seigneuries par Adam Jacques, 1608.
- 1B2646** (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 7 cahiers de 45, 43, 9, 13, 9, 8 et 20 feuillets.  
**1584-1760.** — *Lieucourl*. Dénombrement donné par Claude Chapuis, veuve de Charles Legrand, s<sup>f</sup> de Charchillat, La Chassagne et Anne Penerot, femme de Jean de « Neucheizes, s<sup>f</sup> d'Effuans et Saullon et de Fenan, » 1584 ; — autre de la moitié de la seigneurie par Guillaume, François, Jean et Étienne Boutechoux (avec reprise) ; — autre par Guillaume, Jean et Aimé Boutechoux, fils de feu Étienne Boutechoux. 1619 ; — autre par Benoît Le Goux, conseiller au parlement de Dijon, de la part de seigneurie ayant appartenu à Jean de Neuchèse, 1675 ; — autre d'une partie de la seigneurie acquise de Benoît Le Goux par Pierre Grignet, docteur en droit, 1676 ; — autre par Charles Mairot et Claude Clivaldely, pour portion de seigneurie, 1677 ; — autre par Antoine Boislin, coseigneur, par suite d'acquisition faite de Claude-Bonaventure Balland, 1760. — *Lièvreumont*. Visite des dépendances de la seigneurie par M. Barrillet, conseiller en la Chambre des comptes, et Claude Courlet, procureur d'office, en l'absence du receveur Nicolas Perreaul, 1585 ; — concession des terres de Lièvreumont et Houtaud, à la famille de Balthazar Gérard, par Philippe II, avec un préambule d'un grand intérêt historique : « Comme feu Baltazard Gérard, natif de Vuillafans, balliage de Dôle, siège d'Ornans, en nostre pays et comté de Bourgoingne, meü d'ung fervent désir et suyvant les traces de ses ayeul et père, lesquels avoient continué jusques à la fin de leurs jours au service de noz prédécesseurs et nostre seroit dois quelques années devant son trespas sorty dudict Vuillauffans, lieu de sa résidence et soy transporté en noz pays d'Em-Bas à l'effect d'accomplir en la personne de feu Guillaume de Nassau, jadis prince d'Oranges, le chastoy que luy estoit destiné, comme à chiefz et perturbateur de l'estat de la crestienté et spécialement de nosdicts Pays-Bas, à nous patrimonialux et héréditaires, et encoires que icelluy feu Baltazard Gérard prévoyoit de ne pouvoir éviter la mort s'il exécutoit emprinse tant difficile, mesme en province entièrement rebelle à nous (comme est encoire la Hollande où se tenoit lors led. feu Orange) touteffois n'avoit-il esté diverty d'une sienne tant généreuse résolution, » 1590 ; — envoi en possession des terres de Lièvreumont, Houtaud et Dommartin au profit de Barbe d'Anvers, veuve de Jean Gérard, de Vuillafans, et de ses enfants, Jacques, Antoine, Louis et Bernard (ces deux derniers prêtres), Claudine et Philiberte Gérard, 1591 ; — procès-verbal de cette mise en possession, dressé par Simon Froissard, conseiller en la Chambre des comptes, et Claude Panyer, subrogé du receveur général des confiscations, Nithier Panyer. 1592.
- 1B2647** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 9 cahiers de 9, 11, 13, 10, 11, 11, 7, 7 et 11 feuillets.

- 1575-1591.** — *Lièvreumont*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1575 : familles Grandvullemin, Mynerry, Pobelle, Jovenet, Clément, Guyon, Fontaine ; — 1576 : Bacaillet, Parraud, Carmillet, Griffon, d'Hostal, Lamy ; — 1581 ; Bourdin, Gloriod, Courvoisier, Lymet, Bichet, Besand ; — 1583-1585 : Guinchard, Baverel, Junod, Boby, Carrel, Tornier, Pourchet ; — 1588 ; Clerc dit Bourdet, Perrod, Redy, Toulet, Receveur, Mourot ; — 1591 ; Courdier, Guion, Douron dit Margauld. — *Lizine*. Dénombrement du fief de la tour de Lizine, par Anne de Coue, dame de Montfort, tant en son nom qu'en celui de ses enfants, Louis de Montfort, chevalier d'Alcantara, et Charles de Montfort, ladite tour mouvante de Bracon, 1584.
- 1B2648** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 8 cahiers de 9, 8, 13, 9, 31, 25, 16 et 22 feuillets.  
**1547-1625.** — *Lods*. Achat d'un sixième de la seigneurie, de Guillaume de Meligny, par Nicolas Perrenot, s<sup>f</sup> de Grandvelle, et Nicole Bonvalot, son épouse, 1547-1548 ; dénombrement de la terre de Lods, donné par François Perrenot, chevalier d'Alcantara, comte de Cantecroix, 1584 ; — autre d'un sixième de cette terre, par Nicolas Lallemand, sr de Crissey (mouvance de Châtelneuf) ; — autre par Françoise Lallemand, femme de Guillaume de Falletans, 1619. — *Lœuilley-sur-Vingeanne*. Dénombrement par Léonore de Thomassin, pour deux tiers, et par Jacqueline de Saulx, pour l'autre tiers, 1610. — *Loisia*. Dénombrement par Guillaume Morel et Philiberte de Dortans, sa mère, de la tour de Champagne, mouvante de Loisia, 1585 ; — autre de la terre et seigneurie de Loisia par Philibert de Coligny, baron de Bouhans, Cressia, Loisia, La Biolée, Beaufort, Placey, Saubertier, etc., 1585 ; — autre par Philibert Charreton, s<sup>f</sup> de Loisia, 1604 ; — autre par Gérard de Marnix, sr de Potes, chevalier, 1619 ; — commission donnée par Claude de Marnix, fils du précédent, à Didier Meillardet et Claude Bassand, pour reprendre en fief en son nom la seigneurie de Loisia, 1624 ; — reprise et dénombrement donnés en conséquence, 1625.
- 1B2649** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 17 pièces papier, dont 3 cahiers de 14, 46 et 18 feuillets.  
**1538-1770.** — *Lombard*. Arrêt de la Chambre des comptes ordonnant l'enregistrement de l'acquisition des fours de Lombard et Lavans, faite par Isidore Bassand, de Lombard, 1688 ; — autre, ordonnant aux habitants dudit lieu de remettre un rôle de répartition de 69 mesures d'avoine, dues par la communauté, à Claude Vuillier, sous-fermier du domaine, 1768 ; — autre réglant provisoirement la manière de mesurer cette avoine, 1770. — *Lomont*. Vente par Huguenin Robert, Claude Jeanroy, Romain Mongenot et Desle Robert, tous du Val de Servance, de deux étangs appelés les étangs de Lomont, aux Archiducs comtes de Bourgogne, moyennant la somme de 100 fr., 1609. — *Longcochon*. Requête de Jean et Matthieu Marpaul, demandant à la Chambre de leur concéder cinq ou six pieds de bois à prendre dans les forêts banales de la seigneurie de Nozeroy [v. 1580]. — *Longwy*. Demande d'établissement d'un port et passage de bateaux sur le Doubs, à Longwy, présentée à l'Empereur par Aimé Basan, de Balay, s<sup>f</sup> de Longwy, 1538 ; — rapport sur cet objet par les officiers du bailliage de Dole ; — permission accordée à Jean Marmier, s<sup>f</sup> de Gâtey et de Longwy, de démolir le pont de bois de cette dernière localité et d'y substituer un bac pour franchir la rivière du Doubs, 1578 ; — dénombrement des terres de Longwy, Peseux, Jousserot, Moussières, etc., donné par Jean Marmier, chevalier, s<sup>f</sup> de Gâtey, gentilhomme de la bouche du Roi, 1584 ; — autre par Philibert de Pra, s<sup>f</sup> dudit lieu et de Cyvria, pour ses biens et seigneuries de Longwy, Peseux, Jousserot, Moussières et Balay-Saux ; — reprise de fief par Clériadius et Alexandre de Marmier, 1600 ; 3 autre par Henri de Chassagne, écuyer, procureur spécial d'Alexandre de Saint-Mauris, 1603 ; — autre par Philippe de Poulailleur, 1618 ; — achat des trois quarts de la baronnie de Longwy, de Philippe de Pontailleur, par Louis Pétrety, conseiller au parlement de Dole, et Jeanne Glanne, sa femme, 1633.
- 1B2650** (Registre.) — In-4°, papier, de 142 feuillets (couverture parchemin, contrat passé entre particuliers de Plainoiseau devant le notaire Just Glanne, tabellion général au comté de Bourgogne, 1525). Filigrane : Bp. gothique.  
**1526-1531.** — *Lons-le-Saunier*. Journées du bailli de Lons-le-Saunier, du 22 mars 1526 au 17 avril 1531. Fol. 1. Publication du testament de Jean Gomet ; — fol. 2. Pierre Canin, notaire à Lons-le-Saunier, substitué d'Antoine Cat, procureur général de Madame [Philiberte de Luxembourg], contre... Jacques Bruandet, notaire, pour avoir dit aux cordeliers de Lons « qu'il voudroit estre borreaul pour les tous pendre ; » — fol. 8, contre Jean du Vernoy, écuyer, s<sup>f</sup> de l'Étoile, pour avoir un jour de marché, devant la porte de l'Horloge, poursuivi et blessé à coups d'épée Henri de Boisselat, s<sup>f</sup> de Largillay ; — contre Matthieu Bulland, « apothicaire, jouheller et garde du chastel et des prisons dudit Lons, » pour avoir laissé échapper un prisonnier et avoir « fait male garde de feu Marguerite jaidis vesse de feu Gille Floret, de Montagu, aussi destenue prisonnière esdictes prisons pour cas de sorcerie et aultres, laquelle Marguerite a esté trouvée suspendue et morte ; » 3 foi. 89, procès poursuivis par Jean de Lesmes, procureur général, des terres de la maison de Châlon contre : Claude Deprel, notaire, pour coups et blessures portés à Catherin Mareschal, châtelain de Lons ; — fol. 140, publication du testament d'Aime-Dieu Darbier, s<sup>f</sup> de Montdésir et de Regne.
- 1B2351** (Liasse.) — 33 pièces papier.  
**1479-1575.** — *Lons-le-Saunier*. Sentence rendue par Antoine Bouvillain, lieutenant général de Jean Carondelet, chevalier, s<sup>f</sup> de Champvans, bailli de la maison de Châlon, envoyant les bourgeois de Lons-le-Saunier en possession de leurs communaux, contrairement aux prétentions de M. de Châtelguyon, 1479 (cop.) ; — accensement du battoir de Revigny, consenti par Jean Pariset, châtelain de Lons-le-Saunier, Montaigu et Revigny, 1540 ; — autre du Pré au Moine, fait par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, à Jean Ferryot, de Conliège, maçon, 1541 ; — autre de la vigne de Bosjehan, à Montaigu, par le châtelain Jean Pariset, à Simon Robinet, receveur de Lons-le-Saunier, 1544 ; — état des vignes appartenant au prince d'Orange à Lons-le-

Saunier, Montmorot, Montaigu et Revigny, 1548 ; — mémoire des accensements faits dans ces seigneuries, v. 1560 ; — informations en matière de terres accensées, 1561-1562 ; — bail des revenus de la seigneurie fait pour 6 ans, moyennant 1,650 fr., à Guillaume Charreton, de Lons, écuyer, par Michel Piggem, conseiller et procureur spécial de Guillaume de Nassau, 1567 ; — achat par Jean Martin, boucher, d'un banc de place en la boucherie de Lons, de Jean Guibourg l'aîné et Jeanne Camelin, sa femme, 1572 ; — accensements divers au profit de particuliers de Lons, 1575.

**1B2652** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 2 cahiers de 83 et 81 feuillets.

**1575-1576.** — *Lons-le-Saunier*. Requête des habitants de Lons-le-Saunier, demandant à ce que les commissaires chargés d'examiner la demande de foires et marchés présentée par les habitants de Conliège (« stimulez par ceuls d'Orgelet ») n'aillent prendre logis, durant leur information, ni à Conliège, ni à Orgelet (appointement conforme de la Chambre), 1576 ; — enquête des commissaires Luc Chaillot, conseiller au parlement de Dole, et Jean Viron, auditeur en la Chambre des comptes, chargés d'examiner la demande de foires présentée par les habitants de Conliège. Témoins : Antoine Humbert, de Saint-Christophe, prêtre ; Antoine Vannoz, de Saint-Christophe ; Jean Gillet, de la Tour-du-Meix, notaire ; Perrin Jannaud, de Moirans, marchand ; — Jean Voisin, de Moirans, marchand et hôte public ; — Claude Chavéria, de Moirans, marchand et hôte du « Chapeau rouge » ; — Henri Romonet, de Messia, notaire ; Sébastien de Lezay, écuyer, prévôt du Grandvaux, 45 ans ; Claude de France, de Fretigny, écuyer ; Girard Cluchot, écuyer, capitaine général en toute la terre de Saint-Oyan de Joux ; Antoine Meignier, Claude Boland, Georges Roussel et Étienne Tissot, échevins de Saint-Oyan de Joux ; Catherin Varondet, de Saint-Oyan, écuyer ; Claude Gascon, de Saint-Lupicin, marchand ; Philibert Crestin du Grandvaux ; — requête des habitants de Conliège, demandant aux comte et comtesse de Charny, s<sup>ts</sup> de Binant, certains privilèges et exemptions pour assurer la fréquentation des foires à créer (appointement favorable), 1576 ; — contre-enquête, au profit des habitants de Lons-le-Saunier, sur le projet de création des foires de Conliège, faite par les commissaires Chaillot et Viron ; — témoins produits : Pierre Bonvalot, de l'Étoile, notaire ; Simon des Vernois, de l'Étoile ; Philibert Guynet, de Savigny, notaire ; Jean Matal, de Toulouse ; Étienne de Villars, de Rufiey, notaire ; Michel Boisson, d'Arlay, notaire ; Louis de Chissey, s<sup>r</sup> de Chalain ; François de Montaigu, chevalier, s<sup>r</sup> de Moiron ; Josse d'Asuel, s<sup>r</sup> dudit lieu ; Claude et Pierre Bouton, de Sainte-Agnès ; Girard Rigolier, de Chilly, marchand ; Claude du Palais, prêtre, de Savigny en Revermont ; Philibert Maistre, de Chapelle-Voland ; Huguenin Guichard, de Perrigny, notaire ; Claude Metal, de la Villeveux ; Jacques Millet, du Pin, prêtre ; — requêtes et remontrances diverses des habitants de Lons-le-Saunier, Montmorot, etc., contre le projet de foires de Conliège.

**1B2653** (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 3 cahiers de 15, 54 et 8 feuillets.

**1578-1590.** — *Lons-le-Saunier*. Accensement d'une place derrière les écuries du château fait à Pierre Gemelli, prêtre, protonotaire apostolique, originaire de Lons-le-Saunier et y possédant une maison, 1578 ; — pouvoir donné par le prince d'Orange, à ses officiers de révoquer les accensements abusifs faits durant sa minorité, 1584 ; — accensement de deux vignes en friche au profit de Claude Esteveneau, vigneron à Lons-le-Saunier, 1383 ; — manuel des cens dus au Roi, aux lieux de Blye et Mesnay, v. 1585 ; — manuel des cens dus au Roi à Revigny ; — censier de Villeneuve et Lons-le-Saunier, 1585-1591 ; — de Montmorot et Perrigny ; — requêtes diverses présentées à la Chambre des comptes par des tenanciers du domaine, à Lons-le-Saunier, vers 1390.

**1B2654** (Liasse.) — 26 pièces papier, dont 1 cahier de 9 feuillets, 1 sceau.

**1589-1764.** — *Lons-le-Saunier*. Contrôles des lods des seigneuries de Lons et Revigny, 1589 : Claude Convers dit Robin, de Revigny ; Guillaume Bedot ; Jean Parod dit Pipard ; Clauda Bourguignon, veuve de Pierre Bertin ; — 1591 : Guyon Paillard ; Étienne Ferryot, de Blye ; — accensement de dix ouvrées de vigne, lieu dit en la Chapelle, fait au profit d'Adrienne Demonget, de Lons, 1593 ; — visite des réparations à faire au four banal de Revigny, 1594 ; — lettre close de Philippe II accordant aux cordeliers de Lons la somme de 600 fr. pour la tenue du chapitre provincial qui doit se réunir dans leur couvent au mois de mai de l'année 1597, 1595 ; — requête des cordeliers pour toucher cette somme (appointement conforme), 1597 ; — contrôle des lods de Revigny, 1598 ; — nouvelle requête des cordeliers pour même objet que ci-dessus, 1599 ; — enquête sur la condition et la fortune de Pierre Magnin, de Lons et Gevingey, faite par Alexandre Vitot, auditeur en la Chambre des comptes ; — mémoire des provisions achetées par Pierre Blondel, de Lons-le-Saunier, marchand, pour le chapitre provincial des cordeliers, tenu seulement en l'an 1600 ; — accensements de pièces de terre du domaine à Claude Amyot, de Lons-le-Saunier, avocat fiscal au bailliage de Montmorot, par l'auditeur Mareschal, 1663 ; — dénombrement donné au Roi pour la seigneurie de Lons-le-Saunier par Marie de Crevant d'Humières, veuve de Jean de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, 1685 ; — états des revenus patrimoniaux et des octrois de Lons-le-Saunier, 1764.

**1B2655** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier, dont 2 cahiers de 26 et 22 feuillets.

**1493-1603.** — *Loray*. Extrait des commises, amendes et défauts adjugés en la cour de la châtellenie de Loray du 25 octobre 1493 au 26 septembre 1494, le tout reçu par le receveur Thiébaud Troussel ; — dénombrement de la seigneurie donné par Gérard de Watteville (mouvance de la terre de Vercel) château et maison forte avec tours carrées, corvées et terres ou prés appartenant tant à la seigneurie qu'à ses sujets, 1584 ; — accensement des Abatteux ou la Roche du Bois, forêt dépendant de Vennes, fait par Philippe II aux habitants de Loray, 1585 ; — enquête faite par le lieutenant général du bailliage d'Ornans, Antoine Friquet, sur les prétentions du seigneur de Loray, qui prétendait un droit d'usage dans le bois des Aiges, terre de Vennes, 1603.

- 1B2656** (Registre.) — In-4°, papier, de 229 feuillets, filigrane : *bras de saint Étienne (Tarragnoz-Besançon)*.  
**1585-1589.** — *Loulans*. Compte rendu par Antoine de Lavaulx, prêtre, de la dépense des forges et fourneau de Loulans appartenant à Philibert de Montmartin, chevalier, baron et seigneur de Montmartin, Loulans, Cicon, Bourguignon, gentilhomme de la bouche du Roi, gruyer général en Bourgogne du 10 février 1585 au 26 mai 1587. Comptes hebdomadaires : gages du fondeur, du chargeur, des quatre tireurs, des laveurs, des bouviers, des charretiers, des forgerons, du charbonnier, des coupeurs ; matériaux divers, dépense d'une semaine : 118 fr. 8 gr. 1 blanc ; — fol. 42, aux forgerons pour avoir forgé 3 milliers 303 l. de fer, 9 fr. 18 s. ; — fol. 36, au fondeur, gages d'une semaine, 4 fr. ; — au chargeur, 20 gr. ; — au charretier de mine, 4 fr. ; — au tireur de mine rouge, 1 fr. ; — pour casser la mine rouge et la castille, 14 gr. ; — fol. loi, au bourrelier pour 24 chapeaux de bœufs, 4 fr. ; pour 6 colliers de chevaux, 4 fr. ; — fol 437, au charbonnier d'Authoison pour 21 bannes de charbon, 10 fr. et demi ; — gages de Pierre de Lavanlx en qualité de chapelain et « co-facteur » de la forge (du 23 août 1384 au 26 mai 1387), 330 fr. à raison de 120 fr. par an ; — arrêt de compte, à Pesmes, eu la maison de M. le comte, le 22 janvier 1589.
- 1B2657** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 9 feuillets, 6 pièces papier, dont 3 cahiers de 9, 19 et 49 feuillets, 1 sceau.  
**1553-1764.** — *Loulans*. Reprise de fief de la seigneurie par Jean de Foucherans, écuyer, procureur d'Anne Bailly, veuve de Pancras de Chaffois, écuyer, sr d'Angeot, etc., 1553 ; — dénombrement par Claude-François de La Baume, comte de Montrevel ; château et maison forte de Loulans, villages de Loulans, Bois du moulin et Ormenans, colombier, fours, moulins, etc., 1620 : — reprise de fief de Loulans par Claude Boitouzet, conseiller ecclésiastique au parlement de Dole, chanoine de Besançon, archidiacre de Faverney, 1625 ; — dénombrement par le même ; — dénombrement par Joachim Boitouzet, écuyer, s<sup>f</sup> d'Ormenans, procureur spécial d'Éléonor de Boitouzet, de Salins, écuyer, s<sup>f</sup> de Loulans, Poinson, etc., 1704 ; — autre par Pierre-Désiré de Boitouzet, marquis de Loulans, sr de Poinson, 1719 ; — autre par Alexis-Marie-Dominique de Boitouzet de Poinson, marquis d'Ormenans, ancien capitaine dans le régiment des dragons de la Reine, 1764.
- 1B2658** (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 28 papier.  
**1547-1590.** — *La Loye*. Accensement perpétuel de la tuilerie faite par l'Empereur à Jean de Saint-Mauris, son ambassadeur, 1347 (requête et enquête jointes) ; — dénombrement du fief de La Loye par Nicolas Lallemand, 1567 ; — reprise de fief de la chevance dite de La Platière par Jacques Perrot, 1570 ; — requête de Denis de Porrentruy pour obtenir permission de bâtir un moulin à La Loye, 1571 ; — permission d'ériger ce moulin, 1576 ; — reprise de fief à La Loye par François de Vautravers, 1572 ; — dénombrement d'un fief à La Loye par Barbe de Montrond, fille et héritière de Guyon de Montrond, femme de François Loriot, de Salins, 1584 ; — autre par Georgette de Genève, veuve de François de Vautravers, s<sup>f</sup> d'Éclans, Falletans, Bart, etc. ; — autre par François Barangier, s<sup>f</sup> d'Aubigny, mari de Nicole Perrot ; — requête de divers particuliers en matière d'accensements ou amodiations de terres détachées du domaine de La Loye, 1586-1590.
- 1B2659** (Liasse.) — 28 pièces papier.  
**1595-1627.** — *La Loye*. Permission accordée à Denis Dubief d'avoir Un four dans sa maison pour y faire mesme pâtisserie, 1595 ; — devis pour la reconstruction des fours et halles de La Loye, 1605 ; — rendue des fours de La Loye ; — manuel des cens et redevances dus à Leurs AA. SS. à La Loye, 1610 ; — autre, 1617 ; — recette des exploits de la gruerie ; — amendes de gruerie de Châtillon-le-Duc et Cromary ; — reprise de fief et dénombrement donnés par Jean Besancenot, de Vesoul, 1620 ; — autre par Antoinette Barangier, femme de Jean Besancenot, de Vesoul ; — reprise d'une maison, par Léonard de Mesmay, docteur en droit, s<sup>f</sup> dudit lieu, 1624 ; — visite des fours de La Loye, 1626 ; — état des amendes au siège de la gruerie de La Loye, 1627 ; — manuel des cens de La Loye.
- 1B2660** (Liasse.) — 30 pièces papier.  
**1628-1674.** — *La Loye*. État d'amendes de la gruerie, 1628 ; — accensement perpétuel des fours banaux, 1628 ; — autres états d'amendes, 1629-1630 ; — concession du droit de retenue sur le moulin de la Cloze, près La Loye, à François Chaillot, de Dole, 1630 ; — démolition des fours de La Loye, 1662 ; — visite de ces fours, 1663 ; — autre, 1665 ; — marché, devis et rendue de ces fours, 1669 ; — rendue des mêmes fours par Simon Gonserey, 1670, 1671 et 1672 ; — autre rendue, 1674.
- 1B2661** (Liasse.) — 25 pièces papier.  
**1676-1616.** — *La Loye*. Traité passé entre la Chambre et Charles-Guillaume de Mesmay, pour construire un four dans une maison lui appartenant à La Loye, 1678 ; — arrêts contre divers tenanciers du domaine, au lieu de La Loye, 1695-1712 ; — besogné fait par Henri Charreton, s<sup>f</sup> de Romette, auditeur, sur une diminution prétendue par les amodiateurs du domaine, 1668 ; — observations sur l'état de la seigneurie, 1688 ; — déclaration relative au bac de La Loye.
- 1B2662** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 1 cahier de 40 feuillets.  
**1292-1548.** — *Luhier*. Requête de François Rolin, du Luhier, relative à une pièce de terre par lui acquise d'Antoine Verdot [v. 1590]. — *Lure*. Copie d'une reprise de fief de la terre de Lure faite aux comtes Hugues et Alix, par Thiébaud, comte de Ferrette, 1292 ; — enquête faite à Vesoul le 4 juillet 1548 ; témoins : Adrien de Salives, s<sup>f</sup> d'Essert, 74 ans, dit qu'il y à 45 ans, revenant « des estudes d'Italie » en ce lieu de Vesoul, il y suivit l'état d'avocat et fréquenta souvent le lieu de Lure, où la justice était

entretenu « en langue valon et françois ; » il y a remarqué réciprocité de circulation des sergents du comté de Bourgogne et a même constaté sur d'anciens rôles d'impôts et dons gratuits accordés par les États, le contingent de l'abbé et des habitants de Lure ; — Jean de Vaudrey, s<sup>f</sup> de Beveuge, 34 ans ; dit qu'il s'est marié à Lure il y a deux ans, que son beau-père, Pancras-Guillaume, était alors bailli et chef de la justice de Lure et lui montra un vieux livre contenant quelques fondations de l'abbaye « et avec ce que aultrefois ung abbé dud. Lure avoit voulu faire clorre et fermer la ville dud. Lure, estant lors sans fermeture que fut sont envyron deux ou trois cens ans, de quoy faire l'avoit empesché le duc et conte de Bonrgoingne auquel il paia une somme d'argent pour obtenir permission pour faire lad. fermeture ; » — Jean Gibollet, François Petitmaire, de Vy-lez-Lure ; — Jean Tixerand, de Mollans, 66 ans ; dit qu'autrefois, Lure était du comté de Bourgogne ; — Alexandre Euvrard, Jean Morel, Claude Brocard, de Mollans ; — Louis de Mesy, de Vy ; — Jean Coyau, de Montjustin, notaire ; — Jean de Revay, 37e témoin ; — fol. 40, commission donnée par le parlement de Dole aux lieutenant particulier et avocat fiscal d'Amont pour faire leur enquête, 27 juin 1548. —

**1B2663** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 6 papier.

**1435-1764.** — *Luxeuil*. Mandement de Philippe le Bon, ordonnant au bailli d'Amont, Gui d'Amange, au trésorier, Jean Thomassin, et au notaire, Jean Poinot, tabellion général au comté de Bourgogne, d'aller prendre possession de la garde de la ville et du monastère de Luxeuil, qu'an récent traité de paix venait de lui acquérir, et d'y recevoir le serment des abbé, religieux et habitants, 1435 ; — amodiation de la gardienneté et de la recette de Luxeuil par Charles-Quint, à Nicolas de Cicon, s<sup>f</sup> de Rançonnières, 1531 ; — pouvoir de recouvrer certains accensements faits par les précédents abbés de Luxeuil, donné à Nicolas de Cicon par l'Empereur, dans l'intérêt du domaine, 1532 ; — griefs d'appel des bourgeois de Luxeuil dans un procès par eux soutenu contre Claude Belin, lieutenant au bailliage de Luxeuil, 1543 ; — péage accordé à la ville de Luxeuil par Philippe II, 1567 ; — promesse faite par les bourgeois de Luxeuil, en contre-partie de l'octroi ci-dessus, d'entretenir en bon état les chemins et ponts de leur territoire ; — confirmation du péage de Luxeuil par Louis XV, 1722 ; — arrêt d'enregistrement de cette confirmation par la Chambre des comptes ; — état des revenus patrimoniaux et des octrois de la ville de Luxeuil, 1764.

**1B2664** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 19 papier.

**1563-1588.** — *Macornay*. Procuration reçue par le notaire de l'officialité, Guillaume Mercerot, prêtre, de Macornay, et donnée par tous les habitants dudit lieu pour solliciter du Roi l'accensement des communaux, 1563 ; — requête présentée dans le même but à la Chambre ; — remontrances des mêmes, 1582 ; — besogné fait à ce propos par Claude Roussel, conseiller-maître ; — accensement passé en 1583. — *Magny-lez-Jussey*. Requête présentée au Roi par Claude-François de La Jonchère, s<sup>f</sup> du Magny, pour obtenir son affouage dans les bois domaniaux d'Ormoy, 1580 ; — patentes royales accueillant cette requête et accordant l'affouage demandé ; — dénombrement d'une partie des château et seigneurie de Magny-lez-Jussey, donné par Antoinette de La Jonchère, veuve de Christophe de Villey, chevalier, 1588 ; — procuration donnée par le même à André de Luxy, écuyer, pour reprendre en fief sa part de seigneurie, 1598 ; — reprise de fief faite en conséquence, 1599 ; — dénombrement donné par Jean-Ferdinand de Villey, s<sup>f</sup> dudit lieu, Gevigney et Mercey : château composé d'une tour carrée et d'un grangeage, adjacent au vieux château appartenant à M. de La Jonchère, 1620 ; — autre reprise de fief par Jean Varod le jeune, pour la seigneurie acquise de Jean-Ferdinand de Villey, au prix de 13,035 francs, 1626 ; — dénombrement de Jean Varod ; — autre par Jacques-Joseph Perrenelle, écuyer, s<sup>f</sup> de Mont-Épenouse, etc., pour la seigneurie du Magny, 1695. — *Magny-Maubert*. Dénombrement d'un arrière-fief sis à Magny et Servance, mouvant du château de Melisey et du fief de Georges de Montureux, par Armand de Vaudrey, écuyer, s<sup>f</sup> de Montigny, 1499.

**1B2665** (Liasse.) — 51 pièces papier, dont 4 cahiers de 19, 17, 28 et 14 feuillets.

**1630-1587.** — *Magny-lez-Jussey*. Copies de la concession d'affouage accordée à M. de La Jonchère dans les bois d'Ormoy, 1580 ; — du dénombrement de Jacques-Joseph Perrenelle, 1695 ; — d'un autre dénombrement par Jules-François et Claude-François-Augustin Perrenelle, frères, écuyers, 1703 ; — transaction entre Jules-François Perrenelle, s<sup>f</sup> du Mont, du Magny, Épenoux, etc., et les habitants du Magny, touchant les bois et leur propriété, 1721 ; — arrêt du parlement de Besançon adjugeant à Charles Reynold, comte de Rosen, le triage dans les bois de Chargey-lez-Port, 1740 ; — procès-verbal de partage entre les mêmes parties, 1742 ; — procès-verbaux de balivage dans ces bois, 1750-1772 ; — dénombrement donné par Philippe Foillenot, conseiller au Parlement, pour Magny-lez-Jussey, qu'il avait acquis en 1770 ; — opérations forestières à Chargey et Magny, 1774-1787 ; — transaction entre le duc du Châtelet, s<sup>f</sup> de Port, Lomont, Montboillon, Amance, etc., et Richard-Philippe Foillenot du Magny, à propos de forêts limitrophes contestées, 1787 ; — échanges de forêts entre le domaine et M. Foillenot.

**1B2666** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 14 pièces papier, 1 sceau.

**1310-1604.** — *Mailleroncourt-Saint-Pancras*. Consentement donné par Hugues de Bourgogne, comme seigneur du fief, à l'engagement des terres de Saint-Loup, Mailleroncourt et Betoncourt, entre les mains de Jean, seigneur de Faucogney, par Othon de Saint-Loup, et reprise de fief de ce dernier, envers Hugues de Bourgogne, pour un prêt de 500 l., 1316 (vidimus) ; — Othon de Saint-Loup, proche Conflans, se déclare vassal d'Hugues de Bourgogne, moyennant le prêt de 500 l. estevenantes pour lequel il lui donne hypothèque sur les seigneuries de Mailleroncourt et Betoncourt-sur-Mauce, 1327 (vidimus de 1444) ; — Othenin de



Saint-Loup reprend en fief d'Hugues de Bourgogne le gîte de Saint-Loup, les villages de Mailleroncourt et de Betoncourt, 1310 (vidimus de 1444). — Autorisation d'établir deux foires l'an et des marchés tous les jeudis, accordée aux habitants de Mailleroncourt, 1545 ; — visite du moulin de Mailleroncourt par les notaires Jean Bigeot et Jean Decombe, de Faucogney, commis à recevoir les reconnaissances, 1580 ; — accensement de ce moulin au profit d'Antoine Bouhier ; — requêtes diverses pour cens, etc., 1580-1590 ; — patentes des foires franches et du marché du jeudi accordées par Philippe II aux habitants de Mailleroncourt, 1590 ; — déclaration des terres possédées par des étrangers à Mailleroncourt et Betoncourt, à eux vendues contrairement aux franchises de Faucogney, 1604.

**1B2667** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 2 cahiers de 49 et 17 feuillets.

**1569-1690.** — *Mailley*. Dénombrement par Jacques Terrier, s<sup>r</sup> de Mailleroncourt, pour la portion de la seigneurie de Mailley, dite de Bougne ou de Thurey, 1688 ; — autre de la portion de seigneurie dite Conflandey, Laissey et des d'Arbon, donné par Charles-Guillaume de Mesmay, de Dole, 1690. — *Maillot*. Procuration pour reprendre fief, donnée à Anatoile de Scey, son fils, par Claude de Scey, s<sup>r</sup> de Maillot, 1569 ; — autre par Suzanne d'Achey, dame de Maillot, à Guillaume de Poitiers, pour même motif, 1584 ; — dénombrement fourni par la même dame, veuve d'Anatoile de Scey ; — autre donnée par Antoine-Baptiste de Scey, pour Maillot et ses dépendances, à Longeville, Vési-gneux, Amathay, les Granges, l'Ermitage, Reugney, Déservillers, Éviliers, Septfontaines, Bolandoz, Silley et Chantrans, 1619.

**1B2668** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 9 et 18 feuillets.

**1518-1584.** — *Maisières*. Reprise de fief par Jean d'Achey, écuyer, des seigneuries de Maisières, Boul et Bussièrès, mouvantes de Châtillon-le-Duc, 1518 ; — dénombrement des mêmes terres outre celles de Recologne-lez-Fondremand et Villers-Bouton par Simon de Chantrans, avant procuration de Thomas Perrenot, s<sup>r</sup> de Chantonay, etc., ambassadeur pour Sa Majesté Catholique auprès de l'Empereur, 1565 ; — autre par le même d'une portion de seigneurie acquise à Maisières, d'Antoine Béguin, écuyer, s<sup>r</sup> d'Onay, qui la tenait par achat d'Antoine Deschamps ; — autre par le même pour la seigneurie de Lods ; — autre pour les château et terre de Scey-en-Varais ; — reprise de fief des terres ci-dessus ; — autre dénombrement des terres de Maisières, Recologne, Villers-Bouton, Boul et Boussièrès, donné par Pierre Bordey, chevalier, s<sup>r</sup> de Saulcy, procureur d'Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, évêque de Sabine, président du Conseil d'Italie, comte de Cantecroix, s<sup>r</sup> de Chantonay, Citey, etc., 1584.

**1B2669** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 2 cahiers de 28 et 10 feuillets, 1 sceau.

**1503-1748.** — *Malange*. Patentes impériales accensant le bois de Valory, en faveur de Jean de Sainl-Mauris, docteur en droit, 1537 ; — autres contenant le titre définitif du même accensement, 1340 (copie de 1563) ; — *Malans*. Accensement de plusieurs héritages mouvants de Fertans et situés à Malans, au profit de Nicolas Aymonier, des Fourgs, demeurant à Simorin, 1618. — *Malans-lez-Dole*. Reprise de fief faite par César de Castelnove, sergent-major de la garnison de Gray, procureur du conseiller au parlement de Dole Antoine Béreur, 1609. — *Malbouhans*. Procès-verbal de descente de la Chambre des comptes dans un procès entre les habitants de Malbouhans et ceux de la Neuvelle en matière de délimitation de territoires, 1742. — *Malpas*. Accensement perpétuel du lac Malpas, au profit de Guyon Lyon, de Pontarlier, 1545 ; — relevé des comptes domaniaux portant revenu du lac Malpas de 1303 à 1329, 1340 ; — vente par Jérôme Colin, de Pontarlier, écuyer, s<sup>r</sup> de Valoreille, à Jeanne Fauche, veuve de Guillaume Franchet, d'un moulin sis entre les deux Malpas, au Creux du Terraul, 1610 ; — vente du lac Malpas à la même Jeanne Fauche, par Charles du Lyon, veuve de Matthieu Lescot, s<sup>r</sup> de Valdahon, et ses enfants, 1615 ; — arrêts divers au profit de Jean-François Miget, avocat du Roi au siège de Pontarlier, contre les habitants de Malpas. pour les contraindre à lui payer cens en sa qualité de seigneur engagiste, 1744-1748.

**1B2670** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 2 cahiers de 70 et 10 feuillets.

**1584-1745.** — *Mamirolle*. Procuration donnée par Claude de Pierrefontaine, femme de Philibert de Chissey, sr de Vannoz, audit sr son mari, 1584 ; — reprise et dénombrement des seigneuries de Mamirolle et Saône, mouvantes de Montfaucon, par Anne Prévost, dame de Rantechaux, 1584 ; — reprise des deux Saône, Mamirolle, Sancey, par Pierre Pouthier, docteur en droit, conseiller au parlement de Dole ; — dénombrement de la seigneurie de Mamirolle, donné par Claude de Pierrefontaine, femme de Philibert de Chissey. — *Mantoche*. Acquisition d'une partie de terre située à Mantoche et connu sous le nom d'Ambre, par Claude-François Joly, 1745.

**1B2671** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 4 cahiers de 14 ; 27, 13 et 20 feuillets.

**1569-1590.** — *Mantry*. Extrait des amendes de la seigneurie de Montrivel, 1369 ; — accensement d'un bois banal situé au pied du château de Montrivel, fait par Jean Roy, de Nozeroy, et Jean Cuynet, de Saint-Germain, enquête préalable, 1574 ; — texte des patentes accordant l'accensement ; — pouvoir de prendre possession des terres et seigneuries de Mantry et Moffans, sans danger de commise, accordé à Guillaume de Poitiers, s<sup>r</sup> de Souvans, mari de Suzanne d'Andelot, par le gouverneur du comté, le comte de Champlitte, 1587 ; — dénombrement de ces deux seigneuries par Guillaume de Poitiers, 1584 ; — autre d'un fief situé à Mantry, Bosnans et Sellières, par Antoine de Reculot, s<sup>r</sup> de Villers-les-Bois, Vertamboz, La Barre, Mont-sous-Vaudrey, etc. ; — reprise d'un fief à Mantry et Moffans, par Jean Roillard, de Lons-le-Saunier, écuyer, 1589 ; — dénombrement donné par le même, 1590.

- 1B2672** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 3 cahiers de 11, 21 et 29 feuillets.  
**1278-1764.** — *Marast*. Copies : d'une donation de la dîme de Villersexel par Aimé de Faucogney et Guillemette, sa femme, au même prieuré, en lui concédant ce qu'ils tenaient à Autrey-le-Vay, jusqu'à ce que les dîmes en question tenues par Aimé, curé de Villersexel, leur soient remises, 1278 ; — d'une donation des dîmes de Villersexel, du Grand et du Petit Magny, laite au prieuré de Marast par Aimé de Faucogney, sr de Villersexel, 1285 ; — d'une donation confirmative du même Aimé, 1294 ; — d'une confirmation des donations précédentes représentant trois quarts des dîmes grosses et menues de Villersexel, Villers-la-ville, du Grand et du Petit Magny, par Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, en présence de Guillaume, prieur de Marast, 1315 ; — demande de réduction par l'amodiateur des revenus du prieuré, 1588. — *Marchaux*. Dénombrement de la terre par Thomas de Jouffroy, sr dudit lieu, 1584. — *Marigna*. Dénombrement par Marguerite Mouchet, veuve de Claude de Balay, 1584 (procuration jointe) ; — autre par Antoine de Balay, chevalier, sr de Marigna, Château-Rouillaud, la Boissière, Arc-et-Senans et les Deffois, 1621 ; — autre par François, marquis de Balay, sr de Marigna, La Combe, La Boissière et Francourt, 1713. — *Marnay*. Enquête sur la situation du sr Gaignon, en instance d'anoblissement, vers 1550 ; — livraisons faites par quelques bourgeois de Marnay au passage de l'armée espagnole se rendant en Flandre, 1573 ; — dénombrement de la baronnie de Marnay et de ses dépendances à Chenevrey, Morogne, Brussey et Burgille, donné par Laurent de Gorrevod, chevalier de l'ordre de Savoie, gouverneur et lieutenant général de Bresse et de Bugey, comte de Pont-de-Vaux, etc., 1584 ; — permission de bâtir des maisons sur la grande rue accordée par les Archiducs à Charles-Emmanuel de Gorrevod, marquis de Marnay, 1613 (requête) ; — état des biens patrimoniaux et octrois de Marnay, 1764.
- 1B2673** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont un registre de 54 feuillets.  
**1582-1584.** — *Marnoz*. Reprise de fief de Marnoz, par Gui de Villeneuve, commissaire général des gens de guerre au comté de Bourgogne, sr de La Sarra, procureur d'Anne de Saint-Moris, femme de Jean de Gilley, sr de Marnoz, 1582 ; — procuration donnée pour cet objet par Anne de Saint-Moris à Gui de Villeneuve ; — dénombrement donné par Jean de Gilley, mari d'Anne de Saint-Moris, 1584 : château et maison forte ; terres, vignes : fol. 8, hommes et sujets.
- 1B2674** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 4 cahiers de 35, 37, 14 et 53 feuillets.  
**1600-1684.** — *Marnoz*. Reprise de la seigneurie par Philippe d'Aiglepierre, procureur spécial de Gaspard et Jean-Claude de Gilley, 1600 ; — dénombrement donné par les mêmes ; — autre par les mêmes, 1619 ; — adjudication de la terre de Marnoz au sieur Gay, pour la somme de 46,800 fr., 1683 ; — dénombrement par Pierre-François Gay, de Salins, sr de Villers-les-Bois, 1684.
- 1B2675** (Registre.) — In-4°, papier, de 198 feuillets.  
**1627-1636.** — *Marnoz*. Reconnaissances générales de la seigneurie, reçues par Nicolas Grenaud, de Salins, notaire, commis par le bailli d'Aval sur requête de Gaspard de Vaux, de Salins, sr dudit lieu ; — fol. 3, commission donnée aux notaires, Jean Matthieu et Nicolas Grenaud, le 19 octobre 1627 ; — fol. 4, reconnaissances générales des droits seigneuriaux, haute justice, etc. (condamnation d'une femme de Marnoz « accusée et convaincue d'actes de sortillèges ») ; — fol. 5 v°, domaine seigneurial ; — fol. 12 v°, reconnaissances particulières ; familles Vielle, Martault, Blondel, Courvoisier, Masson, Fyot, Lombarde, Annel, Destroit, Grégoire, Hugues, Crolot (Martault) (fol. 145), Vigoureux, Prévost, Sordet, Boutechoux, Chappuis, de Pontaillier, etc. ; — fol. 193, table alphabétique des familles.
- 1B2676** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets.  
**1571-1701.** — *Martigna*. Procuration donnée par Claude Cachoz, sr de Martigna, à François Barangier, sr d'Aubigny, 1584 ; — dénombrement de la seigneurie de Martigna par Claude Cachoz, sr dudit lieu, du Villard et de Beaufort. — *Maussans*. Autre par Catherine de Chailly, veuve d'Antoine de Moflans, sr de Guiseuil, 1584 ; — autre par Adrien et Gérard de Rosières, 1620. — *Maynal*. Reprise de fief par Claude de Poligny, sr de Sot-Essart, 1571 ; — procuration donnée à cette occasion par Claude de Poligny, à Claude Chevreaul, de Bletterans, notaire, châtelain et scribe de la justice de Coges ; — dénombrement donné par Antoine de Laurencin-Persanges, de ce qu'il avait acquis à Maynal, en la partie de Rozet, de François-Joseph d'Amas, marquis d'Antigny, 1700. — *Melin*. Dénombrement par Jean de Falletans, sr de Genevrey, mari de Catherine d'Aigremont, 1584 ; — autre par les supérieur et religieux du monastère bénédictin de Saint-Servule de Morey, 1699.
- 1B2677** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 4 cahiers de 10, 23, 11 et 15 feuillets.  
**1562-1620.** — *Melincourt*. Infirmité faite par Jean de Crusille, procureur général d'Amont, sur l'enlèvement du bétail fait au préjudice des habitants de Melincourt, par Philibert du Châtelet, bailli de Bassigny, « accompagné d'environ soixante ou quatre-vingts chevaux, et d'environ vingt hommes de pied en armes et pourtans hacquebuttes et pistoletz, » qui enleva 33 chevaux, 60 bœufs, des vaches et veaux en valeur de 900 écus, 1562 ; — reconnaissances des sujets de la seigneurie, appartenant à Catherine de Cendrecourt, fille et unique héritière de feu Jean de Cendrecourt, femme de Christophe de Ligniville, 1570 ; — re-prise de certain fief audit lieu par Jacques de Montureux, sr de Jasney, 1572 ; — dénombrement d'un autre fief par Marc de Beaujeu, sr de Montot, 1577 ; — autre par Bénigne de Chaffois pour la chevance provenant du précédent ; — vente de son fief de Melincourt à Philibert de Charmoille, écuyer, sr dudit lieu, par Anne d'Hennezel, femme d'A-braham d'Hennezel, sr de La Verrière, 1581

(cop.) ; — dénombrement donné par Philibert de Charmoille ; — reprise par le même de ce qu'il avait acquis d'Anne de Cendrecourt, femme de Christophe de Ligniville ; — dénombrement de la seigneurie possédée par Bénigne de Chaffois, écuyer, sr d'Angeot, 1584 ; — autre par Philibert de Charmoille ; — reprise par le même tant en son nom qu'en celui de Claude-Gabriel de Grammont, sr de Conflandey (la part de ce dernier appelée la seigneurie de Fallon), 1589 ; — autre par Philibert de Charmoille, 1598 ; — autre par le même, sr de Melincourt et d'Hurecourt, tant en son nom qu'au nom de ses petits-enfants Alexandre et Claude de Charmoille, fils d'Antoine, 1620.

**1B2678** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, dont 1 cahier de 10 feuillets, 8 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets, 1 sceau.  
**1407-1663.** — *Melisey*. Dénombrement donné par Jacquemin de Mignières, écuyer, d'une chevance à Melisey, mouvante de Faucogney, 1407 ; — dénombrement de fief, cens, hommes et femmes, maisons et héritages à La Rochotte, Saint-Martin, Melisey et Fresse, par Huguenin de Courbessaint, prévôt de Faucogney, 1433 ; — accensement du bois de Châtillon, au profit des habitants de La Rochotte, du Tartre, de la Perrière, etc., par Pierre Pétremand, lieutenant général du gruyer du comté de Bourgogne, assisté de Claude Roubel, procureur général de la gruerie, 1559 ; permission d'extraire de la mine d'argent ou de plomb dans la terre de Faucogney moyennant la redevance d'un dixième accordée par Philippe II à Henri Thierry, de Faucogney, François Malbouhans, de Vesoul, et Claude Coillaboz, de Châtenois, tuteur de Jean Mercier, de Melisey, 1559 ; — accensement fait par la Chambre à Pierre Baverey, maire à Melisey, d'une pièce de terre de la contenance de six bichots, 1571 ; — reprise de fief par Valentin de La Roche, écuyer, s<sup>f</sup> de Moffans, capitaine de Montjustin, ayant procuration d'Antoine de Blisterswich, s<sup>f</sup> de La Roche, Melisey, Saint-Germain, pour la seigneurie qu'il tenait à Melisey, Saint-Germain, La Rue, Ternuay, Montessaux, Faucogney, Bouhans de Charles de Blisterswich, son père, et de Laurence de Montureux, sa mère, 1579 ; — vente d'un étang à Melisey, par Adrien de Petitepierre, coseigneur à Brotte, et Jacqueline de Vy, sa femme, au profit d'Antoine de Blisterswich, 1587 ; — reprise de fief de cet étang par ce dernier ; — vente de la moitié d'un étang par les héritiers de Claude-Balthazar et Jean Le Mercier à Antoine de Blisterswich, 1608 ; — reprise de cet étang, 1609 ; — dénombrement par Antide de Grammont, baron et seigneur de Melisey, Servance, Lantenot, La Rue, Rignovelle, Linexert, Montessaux, Saint-Germain, le Saulcy, de la baronnie de Melisey et ses dépendances mouvantes de Faucogney, 1620 ; autre par Jeanne-Françoise de Poitiers, veuve de Laurent-Théodule de Grammont, baron de Melisey, ayant acquis par décret pour elle et ses enfants la moitié de la terre de Melisey, 1663.

**1B2679** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 39 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets, 2 sceaux.  
**1446-1740.** — *Menotey*. Vente du four banal de Menotey par Claude de Florence, écuyer, s<sup>f</sup> de Raynans et Menotey, à Jean Breton, écuyer, s<sup>f</sup> de Byarne, 1503 ; — arrêt de la Chambre relatif à une cession du droit de retenue et d'achat de Menotey et Raynans fait à Adrien de Montureux par Lux Chaillot, 1566 ; — patentes de Marguerite, duchesse de Parme, homologuant cette cession au profit d'Adrien de Montureux, 1567 (cop.) ; — dénombrement de la seigneurie par Louis de Montureux, 1584 ; — requête des habitants de Menotey au Roi, se réclamant de sa haute justice, contrairement aux prétentions de Louis de Montureux, 1592 ; — patentes royales accordant aux habitants la haute, moyenne et basse justice, moyennant un cens, 1594 (cop.) ; — dénombrement de la seigneurie en moyenne et basse justice par Philibert Larquand, de Dole, 1705 ; — bail de la haute justice, passé au nom des fermiers généraux du domaine au profit de Joseph-François de Forest, chevalier de Saint-Louis, et de Claude-Louise Larquand, sa femme, 1740. — *Menoux*. Procuration donnée par Jeanne Le Beuf, veuve de Claude d'Aubonne, s<sup>f</sup> de Menoux, à Hugues de Montigny, écuyer, 1575 ; — transaction au sujet de la seigneurie de Menoux, entre Claude de Cicon, dame de Loulans, Bourguignon, etc., et Jeanne Le Beuf, veuve de Claude d'Aubonne et Barbe d'Aubonne, veuve d'Antoine de Malain ; — reprise de fief faite par Menoux par le procureur spécial de Jeanne Le Beuf. — *La Mer (Faucogney)*. Accensement d'une pièce de terre faite par le receveur de Faucogney à Gauthier Marchand, bourgeois de Faucogney, 1476 ; — permission au même de construire un étang ; — accensement de l'étang de la Mer, fait par Pierre Pétremand, lieutenant général de la gruerie, au profit de Jean et Guillaume Jeannin, Nicolas Begearde et Jean Cordier, dudit lieu, 1559. — *Mercey-le-Petit*. Requête de Christophe Demongenot et Jeanne Chevalier, sa femme, pour obtenir le bois nécessaire à la reconstruction d'une maison tombée de vétusté appartenant à des pupilles, enfants de Jacques Perruche [v. 1590]. — *Mercey-sur-Saône*. Vente par Claude Boutechoux, de Gray, écuyer, majeur de 25 ans, fils de Guillaume Boutechoux, docteur en droit, s<sup>f</sup> de Cecey, et héritier testamentaire pour un tiers de Jacques Boutechoux, s<sup>f</sup> de Leucourt, Battrans, etc., à Antoine Beguin, écuyer, s<sup>f</sup> d'Onnay, Vy-le-Ferroux, etc., d'un fief à Mercey-sur-Saône, 1557 (cop.) ; — procuration donnée par Antoine Beguin à Jean de La Rochelle, écuyer, et à Jean Gard, de Gray ; — reprise par Jean de La Rochelle, au nom d'Antoine Beguin, du fief de Mercey ; — reprise par Nicolas d'Abremont, de Vesoul, docteur en médecine, et Guyonne Sonnet, sa femme, d'un fief à Mercey, 1561 ; — lettres de Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, abbé de Longuay et d'Acéy, prieur de Saint-Geosmes, baron et seigneur de Scéy-sur-Saône, affranchissant le domaine tenu à Scéy, par Humbert Carmentrand, procureur de ladite terre, et Jeanne Lochard, sa femme, 1565 (en tête armoiries de Bauffremont sommées d'une crosse, dessinées à la plume) ; — reprise de fief à Mercey-sur-Saône, par Claude Boutechoux, 1570 ; — vente de ce fief par Claude Boutechoux, à Béatrix de Vaux, femme de Nicolas Thomassin, 1571 ; — procuration pour reprendre en fief le four de Mercey donnée à Philiberte Fournery, de Besançon, par Claude de Cicon, sr de Richécourt, et Anne d'Achéy, sa femme, 1578 ; — reprise faite en conséquence ; — dénombrement de sa chevance de Mercey, par Adrien Thomassin, docteur en droit, 1584 ; — patentes de Philippe II affranchissant Humbert Carmentrand, de Mercey, et Jeanne Lochard, sa femme, 1588 ; — reprise de Mercey-sur-Saône, Augicourt, Vauconcourt et Lambrey, faite par Anne Marmier, veuve de Pierre d'Orsans ; — pro-curation donnée par Adrien de Thomassin, chevalier, sr de Mercey, Crissey, etc., conseiller d'État, président de Bour-

gogne, à Nicolas de Thomassin, chevalier, sr de Mercey et Savoyeux, son fils, 1628 ; — reprise par ce dernier en cette qualité ; — dénombrement donné par Claude-Ignace Hugon, de Gray, prêtre, prévôt de la collégiale de Gray, pour fief à Mercey dit « de Lomont et Gauthiot, » acquis au décret de M. de La Tour, 1676.

**1B2680** (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 1 cahier de 48 feuillets, couvert d'un contrat de vente de 1549, passé entre particuliers de Cuse, parchemin.

**1549-1688.** — *Mérona*. Vente par Alexandre de La Tour, sr dudit lieu, de la seigneurie de Mérona et de Savigna, à Pierre Marmier, d'Orgelet, 1565 ; — reprise par ce dernier des deux tiers de la seigneurie de Mérona ; — dénombrement par Gabriel de Bérard, sr de Mérona, 1584 ; — reprise par Jean de Bérard, et dénombrement, 1619. — *Mésandans*. Reprise et dénombrement des seigneuries de Mésandans et Romain par Jean de Cyvria, sr de Bourcia, après une série d'aliénations et rachats successifs par les familles de Bauffremont-Senecey, de Montmartin, de Meligny et de Cornon, 1549 ; — procuration donnée par Jean de Cyvria et Louise de Cornon, sa femme, à Hugues de La Baume, sr de Chaumerce, pour reprendre de fief en leur nom, 1549 ; — reprise ; — autre reprise par Hippolyte du Tartre, écuyer, ayant procuration de Desle de Moustier, capitaine de Clerval, sr de Bermont, Nant et Cubry, et de Marguerite de Moustier, dame de Médières, Mancenans, etc., sa sœur, 1608 ; — procuration donnée par Marguerite de Moustier à Bernard-Frédéric Cappelier, capitaine de l'Isle, son fils, pour reprendre en fief du Roi la vigne dite de Resy, à Mésandans, 1619. — *Mesmay*. Délivrance du décret des biens de Jacques de Byans, seigneur à Mont-sous-Vaudrey, faite par Philippe Merceret, lieutenant général au bailliage de Salins, à Jean de Malpas, pour le quart du four banal de Mesmay, 1570 ; — procuration de Jean de Vaudrey, chevalier, sr de Vallerois-le-Bois, Mailleroncourt-Charrette, Vellechevieux, Dompré, etc., à Pierre de Montureux, écuyer, 1589 ; — reprise de Mesmay, faite en conséquence ; — envoi en possession de la terre de Mesmay, faite par la Chambre des comptes au profit de Léonard de Mesmay, docteur en droit, 1614 ; — dénombrement par le même, 1619 ; — autre par Charles-Guillaume de Mesmay, 1688.

**1B2681** (Liasse.) — 46 pièces papier.

**1538-1677.** — *Mesnay*. Reconnaissance générale faite par les habitants au profit de l'Empereur, 1538 ; — amodiation faite pour 14 ans à Pierre et Claude Mervans, de Mesnay, des moulins et battoir de Mesnay, à charge de certaines réparations, 1581 ; — demande de réduction du prix d'amodiation de certaines parties du domaine, à cause des guerres récentes, 1596-1600 ; — réparations à la scierie de Courcelles et aux moulins de Mesnay, 1633 ; — lettre de G. Bontemps relative à ces réparations ; — visite des moulins, 1652 ; — autre, 1667 ; — besogné dressé relatif au droit du Roi sur le four banal, 1668 ; — ordonnance aux habitants d'abattre leurs fours particuliers et de cuire au four banal ; — visite des fours, moulins et « rebatte, » de Mesnay, dépendant de l'amodiation de la terre d'Arbois ; — rendue de ces fours et moulins, 1571 ; — autre visite, 1674 ; — procès-verbal de démolition des fours ; — règlement fait par la Chambre, touchant les droits du concierge des prisons d'Arbois, 1675 ; — reconnaissance de la scierie et du martinet de Mesnay, tenus par Michel Billot, maître-serrurier à Arbois, 1676.

**1B2682** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 22 pièces papier, dont 2 cahiers de 17 et 51 feuillets,

**1584-1774.** — *Mesnay*. Reconnaissances des habitants de Mesnay, 1590 ; — permission de faire réparer les fours de Montigny et d'abattre les moulins de Mesnay, accordée à Pierre Moréal, d'Arbois, amodiateur, 1618 ; — marché des maçonneries et charpentes nécessaires pour la couverture de la rabattue des moulins de Mesnay ; — manuel des cens dus au Roi à Mesnay, 1615 (incomplet) ; — enquête au criminel contre les srs Pécauld et Boudran, d'Arbois, pour coups et blessures portés à des particuliers de Mesnay, vers 1640 ; — arrêts en matière domaniale relatifs aux moulins, à la seconde papeterie établie par Denis Mervans et Louis Vermot [1758], 1695-1758 ; — reprise de fief de la terre dite du Vernois, à Mesnay, par Jean-Baptiste Crestin, l'ayant acquis en 1771-1772. — *Messia*. Dénombrement d'un fief par Louis de Brancion, 1584 ; — acquisition de cens portant lods, par Pierre-Joseph Bouvard, de Lons-le-Saunier, 1770 ; — permission de posséder fief accordée par le Roi au même ; — quittance de 30 l. donnée au même pour cette permission, 1774.

**1B2683** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 20 pièces papier.

**1387-1586.** — *Métabief*. Permission de construire sur le bief dessous de Métabief, entre les deux scieries [serres], de Jean Abramin et de Pierre Gravelle, une autre scierie et un martinet à battre fer, et de tirer mine sur le territoire de Jougne, accordée à Jacques Longchamp, des Hôpitaux-Neufs, par Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, 1530 (cop.) ; — confirmation de cette concession à Jacques Vermot, receveur de Jougne, petit-fils de Guillaume Vermot, cessionnaire de Jacques Longchamp, 1559 ; — concession en accroissement de leurs communaux de 6 journaux de marais voisins du grand chemin de Métabief, accordée par la Chambre des comptes aux habitants de Métabief et des Hôpitaux-Neufs, 1579. — *Meurcourt*. Requête de Jacqueline de Meurcourt, sans hoir légitime, demandant au duc de Bourgogne l'autorisation de transmettre son bien à son bâtard nommé Huguenin ; — consentement du duc que ledit Huguenin fera devoir de fief, 1387 ; — publication de cette légitimation par les soins de Henri du Sauvement, écuyer d'écurie du duc et son bailli d'Amont, 1396 ; — dénombrement par Huguenin de Meurcourt et Jeanne, fille d'Alexandre Garin, de Vesoul, pour fief à Meurcourt ; — autre par Jean Malant, de Colombier, 1407 ; — vente par François de Gevigney, s<sup>r</sup> de Courcelles et Meurcourt, mineur, à Jean de Grammont, écuyer, s<sup>r</sup> de Conflans, et à Adrienne sa femme, de ses droits seigneuriaux à Meurcourt, 1542 ; — reprise par Jean de Grammont, s<sup>r</sup> de Conflandey, Bougey et Meurcourt, 1543 ; — requête d'Antoine de Gilombert, demandant l'accensement d'un moulin et d'une grange domaniaux sis à Meurcourt ; il

expose qu'il est d'origine franc-comtoise et expose ses services : « premièrement du temps que le roy de France fut prins prisonnier devant Pavie, estant soubz la charge de feu [le] bailliy d'Amont.... depuis lequel temps il a tousiours continuel [le] service [de l'Empereur].... couronnement, vouage d'Ongrie et dernière guerre de Gueldres et de Luxembour, il fut blessé mesmes à l'escarmouche faicte emprés le chasteault de Cambray du temps de [la] guerre de Landrecy..... » 1545 ; — enquête des officiers de la gruerie de Vesoul sur cette requête, 1546 ; — reprise de la seigneurie de Meurcourt par Jean de Grammont, 1548 ; — accensement perpétuel de la grange de Meurcourt et dépendances à Antoinette de Gilombert, par patentes impériales, 1556 ; — procuration de Claude de Grammont, abbé de la Charité, oncle et tuteur de Claude- Gabriel de Grammont, à Claude d'Augicourt, chevalier, pour reprendre en fief, 1586 ; — vente d'une portion de seigneurie, sise à Meurcourt, par Antoine de Blicterswich, s<sup>r</sup> de la Roche-Melisey, Saint-Germain, à Claude-Gabriel de Grammont ; — reprise de fief faite par Claude de Grammont au nom de son neveu Claude-Gabriel.

- 1B2684** (Liasse.) — 27 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets, 3 sceaux.  
**1563-1717.** — *Mièges*. Lettres patentes amodiant à Jean Masson, de Nozeroy, deux labours sis au Pré-Liégeot, 1593 (requête jointe). — *Miellin*. Patentes de Philippe II accordant à Antoine de Grammont l'autorisation d'ériger une forge dans ses bois de Miellin, 1582 (requête) ; — reconnaissance d'un cens annuel de 20 fr. au profit du Roi par Antoine de Grammont en retour du droit concédé d'ériger une forge, de tirer le cuivre nécessaire, enfin de prendre dans les forêts de Miellin et Miellenot le combustible nécessaire, 1586. — *Miéry*. Permission accordée à Simon Coulon, de la Chaux, de dresser, à Miéry, une meule à bras ou à cheval pour battre le chanvre, 1563-1564 (requête et enquêtes) ; — achat par Claude Converset et sa femme, de Poligny, de Guiot Toubin, du Petit-Blanc, d'une pièce de terre à Miéry, près du moulin de Braine, 1603 ; — enquête faite par le procureur du Roi au bailliage de Poligny, [« au logis ou pend l'enseigne du Lyon Vert »] et le conseiller à la Chambre des comptes, Louis Grivel, sur les tailles, dîmes et autres droits seigneuriaux, dus par les habitants de Miéry, 1630 ; — amodiation d'une place à moulin, lieu dit en Braine, faite par la Chambre des comptes, 1682-1684 ; — dénombrement de la seigneurie, donné par Jean-Baptiste de Montrichard, 1717. — *Mignovillars*. Demande d'accensement d'un petit bois au lieu dit « la Vye des pierres, » par Antoine et Germain Chaillet, de Mignovillars, 1573 ; — enquête concernant cette demande faite par Jean Camu, conseiller-maître en la Chambre des comptes ; — concession de l'accensement demandé ; — demande d'accensement de pièces de terre, nommées les terres des Bousseaulx, champs du Creux, clos de Villars et four de Manges, situées sur Villars et Mignovillars, présentée à la Chambre des comptes par Claude du Tertre, gruyer des bois de Nozeroy depuis trente ans, avec appointment de la Chambre, 1587 ; — accensement accordé par lettres de Philippe II, 1588.
- 1B2685** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier, dont 3 cahiers de 21, 19 et 13 feuillets.  
**1282-1776.** — *Mirebel*. Reprise de fief faite au comte Othon IV par Jean de Vienne, seigneur de Mirebel en montagne, en retour d'un don de 140 l. estevenantes, 1282 ; — autorisation de construire un four particulier accordée par Guillaume de Châlon à Jean et Claude Paillard, des Faisses, 1468 ; — condamnation pour érection de fours particuliers prononcée contre divers habitants de Mirebel, par Mathieu le Jeune, bailli de la maison de Châlon, 1558. — *Miserey*. Dénombrement donné par Nicolas-Marin d'Orival, de ce qu'il possédait audit lieu, 1754. — *Moirans*. État des rentes et revenus patrimoniaux ou octrois fournis à l'Intendant par la ville, 1764. — *Moissey*. Déclaration des cens et redevances dus au Roi par divers particuliers, 1521 ; — lettre de Philippe II réclamant au grand connétable de Castille, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, son avis sur la demande de la seigneurie de Moissey présentée par Anne de Poligny, 1572 ; — enquêtes et correspondances diverses à ce sujet, 1572-1574 ; — arrêt du parlement de Dole main-tenant le seigneur de Moissey dans le droit de nommer des officiers et forestiers et de tenir justice, contrairement aux prétentions du procureur général, 1648 ; — traité conclu entre la Chambre et le conseiller au parlement Claude-François Moréal, touchant le four banal de Moissey, 1667 ; — visite et rendue dudit four ; — lettres reversales touchant la haute justice, données par le conseiller Moréal ; — dénombrement de la terre de Moissey, par le même ; — autre par François-Gabriel, marquis de Chapuis, sr de Rosières, 1775.
- 1B2686** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 1 cahier de 54 feuillets, 1 sceau.  
**1408-1576.** — *Molain et Besain*. Lettres du gruyer, Hugues de Lantenne, vidimant des patentes de Jean sans Peur, maintenant les droits d'usage des habitants de Mon-trond, dans la forêt dudit lieu, 1441 ; — autres du gruyer, Pierre de Vaudrey, vidimant des lettres relatives au même objet de Philippe le Bon de 1444, 1445 ; — autres de Pierre de Montrond, écuyer, lieutenant du gruyer général de la maison de Châlon, Étienne du Vernois, relatives aux mêmes forêts, 1492 ; — autres de Pierre Pétremand, lieutenant général du gruyer du comté, 1560 ; — procédures en matière forestière entre les communes de Montrond, Molain et Besain, 1561-1567 ; — information et enquête faite par commissaires de la Chambre des comptes, ensuite de requête présentée au Roi par les habitants de Molain et Besain, touchant leurs droits d'usage dans les bois de Mordin, territoire de Montrond, et dans les bois communaux appelés les communes de Montrond, Molain et Besain, autrement Malronchot, 1567 ; — patentes confirmant aux habitants les droits d'usage et champoyage dans les bois et territoires de Moydon et Malronchot, 1576.
- 1B2687** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier.  
**1582-1617.** — *Molamboz*. Dénombrement donné pour un moulin, la haute justice et autres chevances à Molamboz, par Jean Froissard, docteur en droit, conseiller et maître des requêtes au Conseil privé, 1584 ; — procuration donnée par Jean Froissard, sr

de Broissia, à Pierre de Montureux, écuyer, pour reprendre en fief, 1589 ; — reprise de fief faite en conséquence. — Mollans. Requête présentée au gouverneur du comté de Bourgogne, par Claude de Bauffremont, baron de Senecey, chevalier de l'ordre du Roi, tendant à ce qu'il lui fût permis de s'entremettre dans les seigneuries de Mollans et Creveney, sans danger de com-mise, attendu le doute sur leur mouvance, 1582 ; — reprise au nom de Claude de Bauffremont, par son procureur, François de Sacquenay, 1583 ; — dénombrement du fief tenu à Mollans, par Jean de Mollans, écuyer, 1584 ; — autre de trois parts de cette seigneurie, par François Richardot, trésorier de Vesoul, 1583 ; — autre de la 4<sup>e</sup> partie de la même seigneurie, par le même, 1584 ; — certificat de maladie donné à Jean de Mollans, sr audit lieu, résidant à Faucogney, par le maître Pierre Henryon, Paris La Noire, lieutenant du capitaine et prévôt, Antoine Lautor, scribe de la prévôté, et divers habitants, 1584 ; — reprise de fief par le procureur de Claude de Bauffremont, 1592 ; — reprise de fief par Ferdinand de Mollans, sr audit lieu, 1617.

**1B2688** (Registre.) — In-folio, papier, de 177 feuillets.

**1581.** — *Mollans et Montjustin*. Reconnaissances générales reçues par les notaires François Garnier, de Ve-soul, et Etienne Millot, de Montjustin ; fol. 2, reconnaissances générales ; — fol. 4, reconnaissances particulières, familles : Morel, Gaudimet, Maingaille, Saugnier, Tilot, Clerc, Mareschal, Patoillot, Martin, Cathin, Greslot, Montoille, Petitjehan, Vinel, Bouccard, Goullot, Verisney, Methie, Papier, Giroz, Veluz, Deschamps, Grandjehan, du Cel, Belpois ; — fol. 133, déclaration des tenanciers de Montjustin : familles : Guittard, Tourrelet, Courtot, Patoz ; — de Bouhans : Parigot, Vallerey, Loyon, Janroy, Jechoux, etc.

**1B2689** (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 cahier in-folio de 102 feuillets.

**1641-1643.** — *Mollans*. Manuel incorporé des droits, tailles et autres redevances appartenant aux Archiducs à raison des meix, maisons, héritages possédés par des particuliers du lieu de Mollans ; — fol. 98, répertoire alphabétique des tenanciers.

**1B2690** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 24 pièces papier, 2 sceaux.

**1501-1703.** — *Molprel*. Enquête sur une demande d'amodiation de pièces de terre, présentée par Antoine, fils d'Adrien Cuyner de Molpre, faite par les officiers de la seigneurie de Nozeroy, 1564 ; — accensement fait en conséquence au pétitionnaire, 1568. — *Monay*. Affranchissement de certaines charges et concession de certains privilèges au profit des habitants, par lettres patentes de Charles-Quint, 1531 ; — ventes de divers droits et cens aux lieux de Monay, Sellières, « Graveleuse et les Bretenoz » par Henri de Vienne, baron de Chevreau, à Philibert de La Baume, 1571. — *Moncey*. Affranchissement de certains meix et héritages appartenant à Jean Jannot, notaire à Moncey, par Pierre d'Harbamey, abbé de Bellevaux, et les religieux de son abbaye, 1591 ; — homologation de cet affranchissement demandée par Jean Jannot au Roi, enquête faite à ce sujet par Rémond de Mesmay, procureur fiscal au bailliage d'Amont, 1592 ; — ratification par le Conseil des Pays-Bas, 1593 ; — dénombrement de ce que possédait à Moncey (récemment acquis de M<sup>me</sup> de Clairan) Gabriel-Philibert de Binans de Joux, dit de Grammont, 1703. — *Monclely*. Dénombrement de prés mouvants de Châtillon, par Étienne d'Arbois, de Choyé, écuyer, 1501 ; — requête présentée au gouverneur du comté par Louis de Cambaron, s<sup>r</sup> de Monclely, pour être autorisé à prendre possession de certains héritages assis audit lieu et possédés par Jean Faufrelin, 1547 (appointement favorable en marge) ; — vente de la seigneurie de Monclely et Émagny par Louise de Remilly, femme de Philibert du Haultoy, écuyer, dame de Monclely, à Étienne de La Tour, s<sup>r</sup> de Beaulieu, Avriqney, etc., 1566 ; — procuration donnée par le même à Guillaume Baudinet, notaire, Claude de Mandre, écuyer ; — reprise de fief par le même ; — autre par Louis de La Tour, s<sup>r</sup> de Monclely, 1570.

**1B2691** (Cahier.) — In-4°, papier, de 105 feuillets.

**1584.** — *Monclely*. Dénombrement de la seigneurie, donné par Louis de la Tour, avec dénombrement des seigneuries de Noironte et Pelousey, le tout mouvant de Châtillon. Château et maison forte avec cours, jardins et fossés ; haute, moyenne et basse justice sur Monclely, Vregille et Chevigney, et par prévention sur Pin et Émagny ; fiefs à Noironte (plus loin détaillé) ; à Pin et Émagny, tenu par M. de Chilly, dit de Bouveret ; à Chaucenne, tenu par Uranus Jouffroy, s<sup>r</sup> de Marchaux ; à Pelousey, par Jérôme Pancras, d'Achey ; à Audeux par le même ; à Pelousey, par les héritiers de M. de Citey ; à Pelousey, par Simon Boncompain ; à Chevigney et Avriqney, par M. de Tromarey ; patronage des chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Louis en l'église de Monclely ; — 26 ménages mainmortables à Monclely, provenant de la seigneurie de Montboillon ; — fol. 13 v°, dénombrement de la seigneurie de Noironte par Claude Franchet, de Pontarlier, écuyer ; — fol. 81, dénombrement de la seigneurie de Pelousey par Simon Boncompain, écuyer ; — fol. 93, procuration donnée à Jean du Vergier, de Recologne, par Jacques Bouveret, capitaine de Châtillon-le-Duc, et Étienne et Anne Bouveret, ses frères et sœurs ; — fol. 94, dénombrement donné à Louis de La Tour, s<sup>r</sup> de Monclely, par Jacques Bouveret, capitaine de Châtillon, et ses sœurs Étienne et Anne, pour leurs chevances de Pin et Émagny.

**1B2692** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier.

**1274-1663.** — *Monclely*. Charte d'Eudes, archevêque de Besançon, relative aux fiefs possédés à Besançon, Audeux et Monclely par Vuillemin et Perrin de Saint-Quentin, frères, fils de feu Hugues, de Saint-Quentin, chevalier, 1274 ; — bail des bois morts et morts bois des forêts banales d'Arguel et de Montfaucou, passé pour vingt ans avec Louis de La Tour, s<sup>r</sup> de Monclely, par la Chambre des comptes, pour l'usage de ses forges, 1587 ; — procuration donnée par Alexandre de La Tour, s<sup>r</sup> de Coligny et Remeton, à Jean Genessey et Alexandre Lhoste, 1596 ; — traité passé entre la Chambre et Alexandre de La Tour, par lequel ce dernier s'oblige à payer 6,364 fr. à la décharge du s<sup>r</sup> de Gruthère ; qui devait au Roi pareille somme, pour les revenus de la sei-

gneurie de Moncley ; — achat de la seigneurie de Moncley, de Louis de La Tour, par le Roi, pour la somme de 150,000 fr., 1598 ; — inventaire des papiers conservés au château de Moncley, dressé ensuite de l'acquisition précédente par Alexandre Vitot, conseiller-auditeur en la Chambre des comptes ; — état des sommes payées par Pierre Berger, amodiateur des forges, à la décharge du s<sup>f</sup> de Lavaulx, avant le trépas de ce dernier, 1599 ; — inventaire des meubles d'Antoine de Lavaulx ; — rôle des lods de la justice de Moncley, 1601 ; — vente de plusieurs pièces de terre sises à Moncley par Jeannette Girardey, femme de Mulot Carignan, de Bou-lot, 1602 ; — amodiation de la seigneurie et des forges de Moncley faite à Besançon (au logis du Cerf), par-devant les auditeurs Alexandre Vitot et Jean Chaumont, au prix de 2,0 fr., à Claude Maillot, de Moncley, 1605 ; — reprise de fief d'un quart de la seigneurie de Moncley, par Claude-Antoine Buson, tuteur des enfants de feu Simon Buson, son frère, 1608 ; — reprise par François de La Tour Saint-Quentin, sr de Miserey et Trepot, 1609 ; — dénombrement de la seigneurie par Gaspard de Blisterswicb, 1663.

**1B2693** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 2 cahiers de 23 et 40 feuillets.

**1582-1738.** — *Moncourt*. Dénombrement de la seigneurie et de dîmes de graine, cire et argent à Corre, donné par François Thierry, écuyer, sr de Magnoncourt, tuteur de Christophe, Jérôme, Étienne et Jacques Chaillot, de Dole, 1584 ; — autre par Bonnet Belot, femme de François Ramasson, lieutenant général d'Amont au siège de Baume, pour fief à Moncourt, Ameuvelle, « Orivelles, » Godoncourt, Fignévelle, Bousseraucourt, Grignoncourt et Lironcourt ; — autre par Guyonne de Mongenet, femme de Guillaume Vernerey, capitaine au château de Granges, pour les mêmes chevances, 1619 ; — arrêt rendu dans un procès entre Louis Martin, demandeur, contre Laurent Vernerey, de Cendrecourt, déboulant ce dernier de sa prétention sur une partie de la rivière de Saône à prendre dès le Rupt de la Foudre du côté de Jonvelle jusqu'à la rivière de Ranzevelle, 1705 ; — dénombrement de la seigneurie de Moncourt, par Pierre- Joseph Gaillard, 1737.

**1B2694** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 47 pièces papier, dont 6 cahiers de 8, 46, 23, 11, 10 et 45 feuillets, 1 sceau.

**1275-1756.** — *Mondon*. Patentes royales concédant le droit de retenue de cette terre achetée par lui de Guillaume de Poupet, sr de La Chaux, au prix de 10,000 fr., à Louis de La Tour, 1569-1571 (requête jointe) ; — procuration donnée par François d'Achey, gentilhomme de la bouche du Roi, capitaine et gouverneur de Dole, sr de Thoraise, Avilley, Vercel, etc., et Jeanne-Baptiste de Peloux, sa femme, à Antoine de Litteaul, écuyer, et François de Leugney, 1574 ; — reprise de Mondon faite en conséquence par le procureur spécial, Antoine de Litteaul, au nom de ses commettants ; — reprise du four banal de Mondon, par Léonard de Champagne, sr de Nenon, l'ayant acquis le 11 janvier 1575, au prix de 3,000 fr., de Philiberte de Leugney, femme de Gérard de Watteville, 1575 (procuration donnée à Léonard de Champagne) ; — procuration donnée à Jean de Lassault par Jean Simard, le jeune, de Mondon, pour reprendre en fief ses héritages situés audit lieu, 1577 ; — reprise faite en conséquence ; — dénombrement donné par Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, tutrice de Jean-Antoine d'Achey, 1584. — *Mongefond*. Dénombrement donné à Claude d'Arestel, sr de Mongefond, par Claude de Laubespin, baron dudit lieu, tuteur d'Antoine de Mont-morot, 1584 ; — autre donné au Roi pour la seigneurie totale de Mongefond, par Claude d'Arestel ; — procuration pour reprendre en fief en son nom Mongefond, mouvant de Châtelbelin, donnée par François de Jocquet, sr d'Apremont, baron de l'Isle en Beugrey, à Guillaume de Lépinette, sr dudit lieu, et Hippolyte du Tartre, écuyer, 1609 ; — dénombrement donné en conséquence. — *Monnet*. Reprise de fief donnée à l'abbé de Baume par Guillaume de Monnet, sr dudit lieu, 1275 (cop.) ; — contrôle des lods de la seigneurie en 1559-1565 ; — décret fait devant Matthieu Le Jeune, lieutenant général du bailliage de Poligny, sur les biens de Michel et Antoine Prenot, à la requête de Philiberte Marinier, 1570 ; — reconnaissances par divers particuliers de Monnet, reçues des notaires Henri Proby et Pierre Bouvier, 1582 ; — dénombrement d'une seigneurie à Monnet, donné par Sébastien Favernier, de Poligny, 1584 ; — autre par Claude-Philippe de La Chambre, veuve de Chrétien de Villelum, à son vivant sr de Montsaugéon, Montbardon, etc., 1585 ; — reprise d'une portion de seigneurie par Lyonnet Mouchet, de Battefort, ayant procuration de Jean Coilloz, de Poligny, secrétaire des Archiducs, 1601 ; — contrôle des lods et ventes d'héritages situés à Monnet (partie de la Roche) de 1604 à 1615 ; — visite des bois et forêts appartenant aux Archiducs sur le territoire de Monnet par les officiers de la gruerie, 1607 ; — requête d'Anatoile Moureau, demandant à la Chambre le droit de retenue des biens par lui acquis d'autorité du bailliage de Poligny, 1647 ; — contrôle des ventes, 1647 ; — observations sur la seigneurie de Monnet, 1688 ; — dénombrement de la chevance dite « la Favernière, » au lieu de Monnet, donné par Charles- Louis Moureau, 1702.

**1B2695** (Registre.) — In-4°, papier, de 196 feuillets (reliure peau).

**1509.** — *Monnet*. Rentier de la terre et seigneurie appartenant à Nicolas Merceret, de Salins, écuyer, sr de Montmarlon et Monnet, reçu par les notaires Hugues Viard, de Thésy, et Girard Froment, du Fied, le premier tabellion général du comté, le second coadjuteur (des tabellionés du bailliage d'Aval, sous l'autorité de ce bailliage. Fol. 1, belle lettre ornée tracée à la plume ; — fol. 2, commission donnée aux notaires par Louis de Cize, lieutenant général du bailliage d'Aval, 13 mai, 1509 ; — fol. 4 v°, détail du rentier : « Montaigny » (Montagna) ; — fol. 36, Monnet-le-Bourg ; — fol. 95, Mont-sur-Monnet ; — fol. 136 v°, Marigny ; — fol. 149, Doucier ; — fol. 114, droits seigneuriaux appartenant à Nicolas Merceret dans la partie de la seigneurie de Monnet (dite de Montsaugéon) ; — institutions d'officiers, vicomté de Marigny, « laquelle se chevalche chacun an par luy, ses officiers ou autres commis.... toutes justices cessent led. jour. »

**1B2696** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 29 pièces papier, dont 3 cahiers de 13, 9 et 11 feuillets, 3 sceaux.

**1568-1746.** — *Monnières*. Dénombrement du domaine possédé à Monnières, Sampans, Belmont et Augerans par Antoine de Reculot, s<sup>f</sup> de Villers-les-Bois, Vertamboz, La Barre, Mont-sous-Vaudrey, 1384 ; — autre par Claude de Reculot, 1619 ; — accensement de vignes à Monnières au profit de Pierre Bourdon, par la Chambre, 1647 ; — autre au profit du même, 1650 ; — dénombrement de la seigneurie par Antoine Carrelet, receveur général en Bourgogne, 1743 ; — publication de l'arrêt de dénombrement, 1746. — *Montagna-le-Templier*. Dénombrement de Montagna, Cyvria, Montfleur, etc., par Jean d'Arestel, 1572 ; — autre par Henri Proby, mari de Jeanne Putod, 1584 ; — reprise de la chevance provenant de la famille Proby, par Biais de Ronchaud, ayant procuration de Nicolarde de Toulangeon, sa femme, 1607 ; — dénombrement au nom de la même, 1620. — *Montagney-sur-L'Ognon*. Dénombrement de la seigneurie par Antoine de Santans, lieutenant général au bailliage de Dole, 1645 ; — autre par Alexandre- Ignace de Santans, conseiller-maître. — *Montaigu (près Lons-le-Saunier)*. Contrôle des lods de ventes, 1568 ; — requêtes diverses en matière domaniale (v. 1590-1690).

**1B2697** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 9 pièces papier, 1 sceau.

**1537-1738.** — *Montaigu*. Vente par Pierre de Pise, docteur en médecine, et Catherine Rolin, sa femme, à Pierre Paradin, de plusieurs pièces de terre, 1337 ; — mandement de nouvelleté obtenu au bailliage d'Aval par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, contre le sieur Chariot, de Montaigu, 1559 ; — reconnaissance par les Chartreux de Bon-lieu d'une rente de 27 fr. par eux due au Roi au lieu de trois queues de vin qu'ils devaient à cause de leur seigneurie de Montaigu, 1566 ; — accensement de toutes les terres vagues appartenant au domaine de Conliège, à Montaigu, « à l'entour de la rivière fluant sur leur territoire, » fait à Claude Roussel, écuyer, conseiller-maître en la Chambre des comptes, 1567 ; — permission à Jean et Étienne Michel, de Montaigu, de bâtir un moulin sur la Vallière, 1572 ; — accensement au profit de Claude Roussel ratifié par patentes royales, 1584 ; — autre, 1587 ; — achat d'une terre grevée de cens, lieu dit en Paillin, par Humbert Chariot, de Montaigu, de Claude Daguët, prêtre, curé de Courlaoux, 1613 ; — autre d'une vigne, lieu dit en Bosjean, par Vauchier Bagot, de Lons-le-Saunier, de Claude Videlier, 1614 ; — autre d'une pièce de terre en l'Herbette, par Claude Saugier, de Montaigu, d'Humbert, Antoine et Adrienne Daguët, 1617 ; — dénombrement de la seigneurie, donné au Roi par Jean de Gand de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, 1685 ; — autre par Louis de Gand de Mérode, 1738.

**1B2698** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 29 et 11 feuillets.

**1552-1692.** — *Montaigu-lez-Vesoul*. Dénombrement de la baronnie et terre, donné par Jean-Baptiste Racle, sr de La Roche, et Marie-Charlotte d'Andelau, 1677 ; — autre par Jean-Baptiste Racle dit de Raiscle, 1683. — *Montandon*. Dénombrement du meix Perceval, mouvant de Châtillon-sous-Maïche et situé à Montandon et Vacheresse, donné par François du Tartre, écuyer, 1584 ; — dénombrement d'une chevance audit lieu par Jean Guyot, de Maïche, capitaine dudit lieu, écuyer, 1609 ; — autre par Jean-François et Jean-Baptiste Guyot, de Maïche, fils de feu Jean Guyot, s<sup>f</sup> de Faimbe et Malseigne, 1659. — *Montarlot-lez-Champlitte*. Dénombrement donné par Antoine de Cuignien, veuve de Guillaume d'Andelot, s<sup>f</sup> de Tromarey, des seigneuries de Montarlot et du Vivier, 1584 ; — autre par Jean-Claude Dujard, 1681. — *Montarlot-lez-Rioz*. Vente par Jean, seigneur d'Oiselay, Marguerite de Vergy, sa femme, et Antoine d'Oiselay, leur fils, à Jean de Semoustier, s<sup>f</sup> de Sorans, de tout ce qu'ils possédaient à Montarlot, au prix de 150 florins, 1452 ; — reprise de fief et dénombrement donné par Claude Verny, tuteur de Jean-Claude Nardin, fils et héritier de Thomas Nardin, docteur en droit, citoyen de Besançon, 1692.

**1B2699** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier, dont 1 cahier de 19 feuillets, 2 sceaux.

**1297-1690.** — *Montbarrey*. Reprise de fief par Thiébaud Vigoureux, d'Arbois, procureur spécial de Jean de Saint-Mauris, sr de Montbarrey, 1544 ; — procédures devant Renobert Racllet, lieutenant local de la gruerie au siège de La Loye (remplaçant Louis de Saint-Mauris malade), au profit des habitants de Montbarrey, touchant leurs droit sur les forêts, 1561 ; — dénombrement de la seigneurie par Léonor de Saint-Mauris, sr de Choisey, 1584 ; — tibe-riades de portions de forêts ou essarts prélevés sur la forêt de Chaux, sur les territoires de Montbarrey et Germigney, 1690. — *Montbéliard*. Transaction entre Renaud de Montbéliard et Perrenin de Montmorot, le premier concédant au second que le bois « de Teignires » ne serait plus de son fief, le second donnant en échange une rente de 60 sous au territoire du Pin, sur les bois de la Clavière et de la Crate, 1297 ; — patentes de Philippe II permettant au comte de Montbéliard d'introduire ses monnaies au comté de Bourgogne, à condition de les faire frapper au même titre que celles dudit comté, 1592 ; — procès-verbal de prise de possession du comté de Montbéliard) déclaré mouvoir et dépendre de la souveraineté du comté de Bourgogne par René de La Tour, marquis de Montauban, lieutenant général des armées du Roi et Louis Chauvelin, intendant de justice, police et finances audit comté, 29 octobre 1680 ; — acte de foi et hommage prêté à l'intendant de Franche-Comté, commis spécialement par le chancelier Michel Le Tellier, par les officiers de la régence de Montbéliard, 1681 (ratification par le duc Frédéric-Charles de Wurtemberg le 7 février 1681) ; — observations présentées par le conseil de régence de Montbéliard à la suite de ce dénombrement, 1682.

**1B2700** (Registre.) — In-folio, papier, de 2 et 79 feuillets (couverture parchemin, filigrane : crosse bâloise).

**[1587].** — *Montbéliard*. « Coppie du rantier des biens et revenus des chappelles communes et vacantes du chappitre de Montbéliardt, extraicte de l'original dehuement collationné. » Fol. 1 bis, table des chapelles vacantes ; — fol. 1, chapelle Saint-Jean l'Évangéliste, à Montbéliard (revenus) ; — fol. 2, chapelles Saint-Antoine et Sainte-Marguerite ; Saint-Jacques et Saint-



Philippe, Saint-Nicolas hors des murs ; Saint-Nicolas dans la ville ; du Point du Jour ; Saint-Ambroise ; Saint-Pierre et Saint-Paul ; — fol. 17, Allondans ; — fol. 18, Abbévillers et Allenjoie ; — fol. 22, Bussurel ; — fol. 23, Botans, Bourogne, Brognard ; — fol. 27, Bermont, Châtenois ; — fol. 28, Beutal ; — fol. 30, Bethoncourt ; — fol. 33, Bavans ; — fol. 38, Bart ; — fol. 40, Colombier-Savoireux ; — Courcelles-lez-Montbéliard ; — fol. 43, Courcelles-lez-Mandeure ; — fol. 44, Champey ; — fol. 45, Châtenois ; — fol. 47, Charmontot ; — fol. 48, Chèvremont, Dorans, Dung ; — fol. 49, Dampierre-outré-les-bois ; Dambenoît ; Dampvant, Hérimoncourt, Seloncourt ; — fol. 52, Désandans, Dasle ; — fol. 53, Exincourt ; — fol. 55, Échenans-sur-l'Étang ; — fol. 56, Étobon, Étupes, Fesches-l'Église ; — fol. 57, Fesches-le-Pré ; — fol. 58, Granges, Grand-Charmont ; — fol. 59, Montenois ; — fol. 60, Mandeure ; — fol. 61, Montécheroux, Nommay ; — fol. 62, Présentevillers ; — fol. 63, Pierrefontaine-lez-Blamont, Sochaux, Sainte-Suzanne ; — fol. 64, Sainte-Marie ; — fol. 66, Semondans ; — fol. 67, Saint-Julien ; — fol. 69, Sevenans, Trestudans ; — fol. 70, Vieux-Charmont ; — fol. 73, Vaufrey, Voillans, Voujeaucourt ; — fol. 76, Villers-la-Boissière, Valentigney ; — fol. 77, Vians, Villers-sous-Saulnot ; — fol. 78, Vandoncourt, Villars-sous-Blamont ; — fol. 79, Issans.

**1B2701** (Registre.) — In-folio, papier, de 157 feuillets, avec 2 pièces volantes, 2 sceaux.

**1681.** — Montbéliard. Aveu et dénombrement présenté au nom de Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg et Teck, par le conseil de régence de Montbéliard, 1681 ; — procuration donnée par Frédéric-Charles aux conseillers Thevenot et Samuel Brisechoux ; — château, église de Saint-Maimbœuf, granges, jardin, etc. ; — bourgeois dépendant des neuf guets de la ville : guets du Bourg, de la Neuveville, des Febvres, des Granges, de l'Étue, de Saint-Martin, Surleau, d'Aiguillon, Devant, Derrière ; — officiers, bailli, chancelier, conseillers ; — droit de battre monnaie ; — ban-vin ; halles ; — 4 foires par an ; — fol. 24, cens fonciers et perpétuels ; — fol. 38, villages du comté, Bart, Présente-villers, Bavans, Sainte-Marie, Lougres, Beutal, Allondans, Laire, Issans, Dung, Raynans, Saint-Julien, Échenans-sur-l'Étang, Désandans, Le Vernois, Champey, Tremoins, Couthenans, Échenans-sous-Mont-Vaudois, Étobon, Béverne, Clairegoutte, Frédéric-Fontaine, Magny-d'Anigon, Bethoncourt, Bussurel, Grand-Charmont, Vieux-Charmont, Charmontey, Sochaux, Nommay, Brognard, Châtenois, Allenjoie, Fesches, Dampierre-outré-les-bois, Badevel, Étupes, Exincourt, Taillecourt, Dasle, Audincourt, Arbouans, Mandeure et Courcelles-lez-Mandeure, Valentigney et Villers-la-Boissière ; Voujeaucourt, Étouvans, Courcelles-lez-Montbéliard, Dambelin, Mambouhans, Villars-sous-Écot, Bondeval, Colombier-Savoireux, Colombier-Châtelot, Saint-Maurice, Vandoncourt.

**1B2702** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 24 pièces papier, dont 2 cahiers de 27 et 14 feuillets, 3 sceaux.

**1499-1631.** — Montbéliardot. Accensement perpétuel du moulin du Bois, accordé par Philippe, marquis d'Hochberg, comte de Neuchâtel, à Jean Regnauld, de Plaimbois-du-Miroir, et Pierre Baret, de Montbéliardot, 1499 ; — remise pour quinze ans aux concessionnaires ci-dessus d'un tiers de leur cens, sur les moulins du Bois, 1549 ; — acquisition de la moitié du moulin de Montbéliardot, au profit de Georges Baret, qui possédait déjà l'autre moitié, — 1590 ; requêtes au sujet du même moulin, 1604-1631. — *Montbenoît.* Arrêt du parlement de Dole confirmant une sentence du bailliage d'Aval (Louis de Cize, lieutenant général) qui avait elle-même confirmé une sentence du s<sup>r</sup> Colin, juge de la justice de Montbenoît, condamnant un sieur Louis Jacquet à être fustigé, à avoir l'oreille gauche coupée par l'exécuteur de la haute justice, enfin à être banni perpétuellement, 1521. — *Montboillon.* Fragment d'un mandement de Marguerite d'Autriche donnant à Claude de La Tour, pour ses services, 21 l. « pour avoir et acheter du satin pour ung savon pour luy, » 1520 ; — reprise de fief de la seigneurie de Montboillon, par Claude de Beaujeu, écuyer, s<sup>r</sup> à Montarlot, au nom d'Alexandre de Saulx, s<sup>r</sup> de Torpes et de Montboillon, dont il avait pouvoir, 1557 ; — procuration donnée par Louis de La Tour, s<sup>r</sup> de Moncley, à Antoine de Liteaul et François de Leugney, 1574 ; — reprise faite en conséquence ; — vente de la neuvième partie de la seigneurie de Montboillon, par Gérard de Faulquier, s<sup>r</sup> de Vitrey, à Louis de La Tour, 1576 ; — procuration donnée par Louis de La Tour, s<sup>r</sup> de Moncley, à Gui de Villeneuve, écuyer, et à M. de Lassaux, commissaire général du Roi au comté de Bourgogne ; — reprise de portion de la seigneurie de Montboillon, faite en conséquence ; — vente par Jean de Gilley, s<sup>r</sup> de Marnoz, et Anne de Saint-Moris, sa femme, d'une part de la seigneurie de Montboillon à Louis de La Tour ; — procuration pour reprise de fief donnée par ce dernier à Nicolas de Baumotte, écuyer, et Guillaume de Lépinetle ; — reprises faites en conséquence, 1576-1578 ; — dénombrement par Françoise d'Anglure, veuve de Simon de Saulx, femme de Pierre de Bleigny, comme tutrice de Philiberte de Saulx, sa fille, pour Montboillon, Gézier, Pin, Émagny, Courcuire, Chauenne, Chambornay et Audeux, 1584 ; — reprise de fief à Montboillon par Adrien de Thomassin, procureur spécial de Jean de Thomassin, s<sup>r</sup> de Villeperrot et Mercey, maître d'hôtel du duc de Lorraine et d'Anne de Joyeuse, sa femme, 1599 ; — dénombrement donné par Jean de Thomassin, chevalier, baron et seigneur de Montboillon, Torpes, Pirey, etc., 1619.

**1B2703** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 20 pièces papier, dont 6 imprimés.

**1288-1744.** — *Montbozon.* Donation faite par Hugues de Bourgogne à Étienne de Montbozon, doyen de Granges, d'une maison près du four de Montbozon, 1289 ; — patentes de Philippe le Bon, cédant à Philibert, Pierre et Jean de Vaudrey, écuyers, 13 l. estevenantes qu'il tirait de l'amodiation de la pêcherie de Moutbozon avec 30 s. pour le gîte dû par les habitants de Larians, 1429 ; — dénombrement donné par Louis Mouchet, écuyer, s<sup>r</sup> d'Avilley, d'un domaine à Montbozon, 1500 ; — autre par Pierre de Beaujeu, des fiefs qu'il tenait à Montbozon et Fontenoy ; — autre par Marc de Cointet, pour cens, 1546 ; — requête présentée au gouverneur M. de Vergy, par Léonard Rousselot le Vieux, de Montbozon, pour être admis à reprendre en fief certaines terres par lui acquises de Guillaume de Moffans, s<sup>r</sup> de Guiseuil, et de Marguerite de Griffy, 1570 ; — patentes royales homologuant cette requête ; — reprise de fief faite en conséquence ; — affiches d'amodiation du domaine de Montbozon, 1734.

- 1B2704** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont deux cahiers de 9 et 11 feuillets.  
**1583-1626.** — *Montbozon*. Nomination de tuteurs et curateurs (Jean Richard, d'Ornans, les seigneurs de Valleriois-le-Bois, de Poitiers et de Château-Rouillaud) pour les enfants mineurs ou majeurs de Jean-Baptiste d'Andelot, s<sup>f</sup> de Myon, et de sa première femme, Madeleine Le Blanc : Jean-Baptiste, Claude, Adrienne, Fernande et Gasparine d'Andelot, faite au château d'Ollans, devant les officiers du bailliage d'Amont au siège de Vesoul, 1583 ; — dénombrement d'un domaine à Montbozon, par Rémond de Mesmay, procureur d'Amont, 1584 ; — autre pour domaine analogue, par Françoise de Bressey, dame à Cendrey, Épenoux, etc. ; — autre par Jean de Sacquenay, s<sup>f</sup> de Filain, pour la seigneurie de Montroz-lez-Montbozon et différentes chevances à Montbozon, Besnans, Maussans, Vandelans, Rigney, La Barre, Bouhans, Chassey, Dampierre-lez-Montbozon, Servigney, Fontenoy et Mollans ; — autre par Jeanne-Baptiste de Peloux, pour les halles et éminage ; — autre par Jean Richard, d'Ornans, tuteur datif, agent et facteur de Fernand, Jean-Baptiste et Claude d'Andelot, pour les château et seigneuries de Montbozon, Thiénans, Montroz, Battenans et Ollans ; — procuration de Fernand d'Andelot, ratifiant le dénombrement ci-dessus ; — procuration donnée à Thomas Perréal, docteur en droit, par Jeanne de Chassagne, femme de Jean de Sacquenay, 1602 ; — reprise faite en conséquence des chevances de Montbozon, etc., provenant de Jean de Sacquenay ; — visite des moulins de Montbozon, par Louis Grivel, auditeur en la Chambre des comptes, 1612 ; — reprise de certains biens à Montbozon, Thiénans, Montrez, Bouhans et Fontenoy, par Fernand de Précipiano, s<sup>f</sup> de Cult, 1618 ; — dénombrement donné par le même ; — autre par René de Précipiano, 1619 ; — reprise de fief par Jean-Antoine d'Achey des biens acquis de M. de Sacquenay et de Jeanne de Vesoul, sa femme, au lieu de Montbozon, au prix de 300 fr., 1626.
- 1B2705** (Liasse.) — 2 cahiers papier de 16 et 19 feuillets.  
**1632.** — *Montbozon*. « Manuel incorporel que rend et raporte François Aymonet, de Vesoul, cy-devant admodia-teur pour Sa Majesté aux terres et seigneuries prevostey de Montbozon, à Messieurs les premier et gens tenantz la Chambre des comptes à Dole ; » taille de 51 l. à la N.-D. de mars, de 41 l. 14 s. à la Saint-Étienne ; 3 corvées de charrue ; mesures de vin et grains ; ventes et étalages des foires et marchés ; moulins, foulés et pilons ; amendes jusqu'à 59 sous et au-dessous ; — Sorans-les-Cordiers ; Avilley, Fontenoy-lez-Montbozon, Cognières, Presle, le minerai de Bouhans-lez-Montbozon ; Thiénans ; Authoison ; Baumotte ; La Tour de Scey, Cendrey, Besnans. — Autre manuel de la seigneurie rendu par Claude Voillot, de Montbozon, 1632. Même détail (couvert, parch., acte de 1537 contenant les noms des familles de Salenove, de Saint-Moris, de Somberton, de Bauffremont, etc.).
- 1B2706** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 8 feuillets, 17 pièces papier, dont 4 cahiers de 10, 20, 13 et 19 feuillets, 1 sceau.  
**1618-1753.** — *Montbozon*. État des droits dus au Roi dans sa prévôté de Montbozon, 1676 ; — déclaration des revenus de la seigneurie faite devant le notaire Michel Quégain, de Besançon, par François Desbouches, 1680 ; — dénombrement d'une chevance sise à Montbozon, donné par le notaire Antide Cornet, qui l'avait acquise en 1679, du seigneur de Cuse ; — sous-amodiations consenties par l'amodiateur de la seigneurie, François Desbouches, 1683 ; — dénombrement d'un vieux château ruiné « appelle le viel chasteau de Vaudrey » acquis par Jean-Baptiste Pouhat, conseiller au parlement de Besançon, 1687 ; — observations faites sur l'état de la seigneurie de Montbozon et de ses revenus, 1688 ; — accensement des fossés de Montbozon fait par la Chambre au même conseiller Pouhat, 1690 ; — dénombrement donné par Ignace Lefebvre, conseiller du Roi en ses conseils, président à mortier au parlement de Besançon, pour la seigneurie de Montbozon, 1699 ; — arrêt rendu dans un procès entre Antide Cornet, de Montbozon, contre Antoine de Belot, touchant la banalité du four dudit Montbozon, 1700 ; — autre dans un procès soutenu par le fermier de la seigneurie contre des particuliers de Fontenoy, 1753.
- 1B2707** (Liasse.) — 21 pièces parchemin, 1 cahier papier de 13 feuillets.  
**1376-1584.** — *Montby*. Thiébaud de Blamont reconnaît tenir en fief du duc de Bourgogne la terre de Montby, 1359 (vidimus de 1495) ; — transaction entre Thiébaud, sr de Blamont, et Jean-Guillaume de Montby, par laquelle ce dernier conserve la jouissance du château de Montby, usurpé par le premier, tandis que Thiébaud de Blamont conserve les château, terre et seigneurie de Gondenans, 1376 ; — mandement de la duchesse de Bourgogne Marguerite, ordonnant à son parlement de Dole, à la requête de Nicolas Guillot, procureur d'Amont, de faire restituer au domaine le château de Montby, jadis vendu par feu Alix de Montby au duc de Bourgogne, avec Viéthorey et une terre dans la châtellenie de Faucogney, ledit château étant retenu par Philippe de Vienne, sr de Roulans, 1405 ; — mandement de nouvelleté accordé par le duc Jean sans Peur à Richard de Vienne pour lui permettre de prendre possession des terres de Montby et Melisey, 1412 (cop.) ; — ajournement de Philippe devienne, sr de Roulans, devant le parlement de Dole, 1413 ; — mandement d'Érart du Four, sr d'Oisenville, bailli d'Amont, ajournant Philippe de Vienne aux assises de Baume ; — certificat du sergent, Jeannin Gavain, ayant assigné au lieu de Roulans, le 3 octobre 1413, Philippe de Vienne à comparaître aux assises de Baume ; — assignation devant Jean Thomassin, de Juilly, lieutenant du bailli Érart du Four, aux assises de Baume, de Philippe de Vienne ; — mandement d'ajournement renouvelé contre Philippe de Vienne, 1414 ; — instrument d'ajournement notifié au château et forteresse de Roulans, au châtelain d'illec, au nom de Philippe de Vienne, par l'huissier Richard Barbier, de Baume ; — assignation lancée à nouveau par ordre d'Érart du Four, bailli d'Amont, contre le procureur d'Amont d'une part, et Gérard de Montby, procureur de Jeanne d'Oiselay, dame de Bonnencontre, tant en son nom que comme ayant le bail des enfants de feu Philippe de Vienne : Jean, Guillaume, Henriette, Marie. Marguerite et

Guillemette de Vienne, 1415 ; — Richard Barbier, sergent ducal, rend compte au bailli d'Amont, Gui d'Amanges, d'un ajournement porté au château de Roulans à la veuve et aux héritiers de Philippe de Vienne, et remis faute de ceux-ci à Jean Le Breton, châtelain de Roulans, 1421 ; — dénombrement des terres et seigneuries de Montby, Gondenans, Écharquenans et Viéthorey mouvantes tant de Rougemont que du comté de Bourgogne, donné par Simon de Montby, sr dudit lieu, 1584.

- 1B2708** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 10 feuillets, 4 cahiers papier de 12, 8, 16 et 19 feuillets.  
**1619-1769.** — *Montby*. Dénombrement du fief tenu par Jean-Baptiste, Claude, Nicolas et François-Philibert de Montby, à Montby, Gondenans, Viéthorey, Écharquenans, Uzelle, Bournois, 1619 ; — autre par Charles de Montby, s<sup>f</sup> dudit lieu, et Claudine-Andrée de La Grange, 1697 ; — autre par Élisabeth de Ruffin de Lozières, veuve de Charles de Montby, 1748 ; — autre par Henri-François de Ruffin, héritier universel d'Élisabeth de Ruffin, 1753 ; — autre par Pascale-Antoinette-Émilie Petit de Marivat, douairière de Charles-Louis-Joachim de Châtelier, marquis du Mesnil, lieutenant général des armées du Roi, de la seigneurie de Montby, 1769.
- 1B2709** (Liasse.) — 29 pièces papier, dont 3 cahiers de 13, 16 et 22 feuillets.  
**1543-1783.** — *Montcey-lez-Vesoul*. Vente d'un cens de 8 fr. dû par les habitants de Montcey, par Étienne de Vesoul, sr dudit lieu, à Adrien de Salives, s<sup>f</sup> de Cerre, docteur en droit, 1543 ; — reprise de la seigneurie de Montcey par Louis d'Anvers, à la personne de son procureur spécial, Hugues de La Baume, s<sup>f</sup> de Chaumerenne, 1552 ; — (vente de la seigneurie de Montcey à Louis d'Anvers, par Pierre de Cult, s<sup>f</sup> de Sornay, tuteur de Gui de Vesoul, fils et héritier de Jean de Vesoul) ; — procuration donnée par Louis d'Anvers, s<sup>f</sup> à Roche, à Hugues de La Baume et à Antoine Othenin ; — reprise de fief de la seigneurie par François Sonnet, 1574 ; — dénombrement par François-Charles Sonnet, 1584 ; — reprise par Jacques Terrier, 1612 ; — dénombrement par Jean-François Camus, s<sup>f</sup> de Filain, 1681. — *Montdoré*. Accensement par les officiers de Jonvelle, au nom de M. de Chevarras, d'une terre nommée la Courvée Barnard, à Marguerite, veuve de Jean Liébault, de Montdoré, 1570 ; — dénombrement de Montdoré, Bousseraucourt et Montcourt, donné par Claude de Reinach, chevalier, s<sup>f</sup> de Borlaymont, bailli des Vosges, tuteur avec Philippe du Châtelet, des enfants mineurs d'Antoine du Châtelet, 1584 ; — autre par Clément Thomassin, 1599 ; — vente d'une part de seigneurie, au même, par Marguerite du Châtelet, femme de François d'Anglure, baron de Saint-Loup et Passavant, 1603 ; — procuration donnée par Clément Thomassin, de Vauvillers, à Guillaume de Lépinette ; — reprises de fief par le même ; — autre, 1606 ; — dénombrement de la seigneurie par le même, 1619 ; — amodiation du four banal de Montdoré, pour 12 ans, 1650 ; — extrait du rentier de Jonvelle en ce qui concerne Montdoré. 1665 ; — arrêt de la Chambre des comptes, portant envoi en possession, en faveur de Claude Vuilley, de la moitié du four de Montdoré ; acquise par lui à titre d'accensement. 1689 ; — dénombrement donné par Charles-Henri-Joseph Maire, d'un fief à Montdoré, 1744 ; — autre par Charles-Marie Maire de la chevance de Durteville, 1783.
- 1B2710** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier, dont 4 cahiers de 21, 46, 18 et 25 feuillets, 1 sceau.  
**1421-1769.** — *Montclair*. Dénombrement par Charles-Philippe-Agathe-Xavier Bouhélier, de ce qu'il possédait à Montclair, Viseney, Brainans et Colonne, 1769. — *Montenot*. Dénombrement de la terre de Montenot, par François de Gorrevod, vicomte de Salins, baron de Corcondray, etc., château et maison forte ; terres et sujets, 1584. — *Montépenoux*. Patentes impériales accensant à Jacques de Montureux la grange de Montépenoux située entre Vallerois et Cerre, 1555 (requête et enquête jointes) ; — reconnaissance de cens par le même Jacques de Montureux, 1557 ; — déclaration faite au greffe du bailliage d'Amont par Antoine Cordemoy, comme procureur de François de Vaudrey, écuyer, constatant l'acquisition de Montépenoux par ce dernier, 1578.
- 1B2711** (Liasse.) — 32 pièces papier, dont 1 cahier de 10 feuillets, 2 sceaux.  
**1577-1599.** — *Montfaucou*. Requête à la Chambre des comptes par Jean Jacquelin, docteur ès droits, citoyen de Besançon, relativement à des droits de lods, 1577 ; — registre des lods et « entrages » de la seigneurie, 1578-1580 ; — requête de Louis de La Tour, s<sup>f</sup> de Moncley, touchant l'usage des bois de Montfaucou et Arguel, à lui concédé, 1581 ; — reconnaissances des habitants de Trepot, pour l'accensement du bois du Châtelet, mouvant de Montfaucou, 1581 ; — reconnaissances des habitants de Chalèze pour l'accensement du Clos, 1582 ; — patentes royales autorisant Louis de La Tour, s<sup>f</sup> de Moncley, à tirer « de la pierre d'oille et ardoises » dans les terres de Montfaucou et Arguel, moyennant un cens ; — confirmation d'une permission de construire un moulin à vent dans la seigneurie de Montfaucou, accordée à Claude Lantermier, procureur d'office, 1588 (requête jointe) ; — requêtes diverses en matière domaniale, 1588-1599.

- 1B2712** (Liasse.) — 3 cahiers papier de 45, 19 et 22 feuillets.  
**1574-1581.** — *Montfaucon*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1574 : Vienot, de Mamirolle ; Vi-gnel, de Chalèze ; Bonnier dit Maulmynet, de Montfaucon ; Rouziot, de Roche ; P. Coquillot, notaire à Chalèze ; Donzelot dit Pechet, de Mamirolle ; — 1575 : Vezet, de Morre ; Claude Lanternier, procureur et receveur de la seigneurie ; de Mantoche et Amyot, de Besançon ; Regnaudot, dit Bassand, de Chalèze ; Guilloz, de Bregille ; Morel, de Thise ; — 1581 : Chevanney, de Besançon ; Claude Baroz, chanoine de Sainte-Madeleine, de Besançon ; Guillepin, de Gennes ; Pichery, d'Arcier ; Bernard, d'Arcier ; Petitjean, de Morre.
- 1B2713** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 4 cahiers de 22, 26, 33 et 19 feuillets.  
**1582-1585.** — *Montfaucon*. Contrôles des lods et ventes, 1582 : Montrivel, de Besançon ; Bachin, de Roche ; May dit Camet, de Chalèze ; Caillet, de Gennes ; Garnier, de Montfaucon ; Vautterin, de Chalèze ; — 1583 : Antoine Garinet, prêtre, de Montfaucon ; Gurnel, de Lusans ; Vyenny, de Besançon ; Regnaudot, de Chalèze ; de Vaivre, de Besançon ; — 1583-1585, compte des rentes et cens rendus par le receveur Pierre Coquillot ; tailles de Deluz, Gennes, Nancray, Chalèze ; cens d'argent ; amodiations d'herbes, etc. ; total de la recette d'argent, 822 l. 5 s. 7 d. ; blé, avoine, vin, cire, poules, huile ; dépense, 125 l. 18 s. 7 d. ; — lods et ventes, 1585 : Gaulmier, de Mamirolle ; Rolier et Robert, de Besançon ; Saint, de Chalezeule ; Cymandre, de Besançon.
- 1B2714** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 4 cahiers de 33, 23, 22 et 26 feuillets.  
**1589-1596.** — *Montfaucon*. Contrôles des lods et ventes, 1589 : Franchet, de Besançon ; Pichery, d'Arcier ; Clerget, de Nancray ; Marlet, de Nancray ; — 1591 : Vitte et Pourtier, de Roche ; Beulley, de Chalèze ; Vignel, de Thise ; Saint-Esprit, de Deluz ; Barrey, de Besançon ; Saulget, de Besançon ; — 1592 : Sergent, de Thise ; Gail-lard, de Morre ; Donzelot, de Mamirolle ; Fallenot, de Montfaucon ; Marquis, de Thise ; Michel, de Montfaucon ; — 1598 : Caillier, de Gennes ; Sapolin, de Naisey ; Bouldret, de Chalezeule ; — 1598 : Bardot, de Nancray ; Riffard, de Roche ; Tornand, de Besançon ; Pequegnot, de Chalèze ; Mathey, de Montfaucon ; May, de Chalèze ; Varin, cogouverneur et citoyen de Besançon.
- 1B2715** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 1 cahier de 22 feuillets.  
**1570-1621.** — *Montferney*. Demande d'accensement d'un terrain inculte par Jean Besancenot, de Vesoul, procureur ou receveur de Rougemont depuis une douzaine d'années, 1582 ; — acte d'affranchissement des familles Villeret, Poignet, Jacquemin, Savageot, Coulon, Paillet, Guillemeney, Blanchet, Perrecey, Boy, etc., de Montferney, mainmortables de Rougemont, 1583 ; — dénombrement donné par Marguerite Rousselet, veuve d'Étienne de Baland, de Vesoul, 1584 ; — confirmation d'un accensement fait à Jean Besancenot d'une pièce de terre au lieu dit « en Rondel ou sur les Cloiseur, » 1585. — Montferrand. Reprise de fief par Claude d'Oiselay, pour Montferrand, Rancenay, la Marne, la Route, « Ancy et Marchault, » 1570 ; — autre par le procureur de François de La Tour, sr de Remeton, ayant acquis la seigneurie au décret de Claude de Pontaillier, sr de Seveux, 1601 ; — autre par procureur de Pompée Benoit, ambassadeur en Suisse, capitaine d'Arguel et Montfaucon, de la terre de Montferrand par lui acquise de Louise- Claire d'Andelot, dame de Port-sur-Saône, 1602 ; — reprise par Antoine de Pillot, sr de Chenecey, 1610 ; — dénombrement par Jean-Antoine d'Achey, 1612 ; — reprise par le même ; — achat d'un domaine à Montferrand, mouvant de la seigneurie du lieu, par Hippolyte Bouvot, citoyen de Besançon, de Marguerite de Cambaron, veuve de François Belin, 1621.
- 1B2716** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 20 pièces papier, dont 2 cahiers de 29 et 17 feuillets.  
**1403-1592.** — *Montfleur*. Dénombrement donné au duc par Alix de Chalon, dame de Montfleur, Chavanne, etc., 1403 (cop.) ; — mandement de garde au profit de Guillaume, prince d'Orange, délivré par le parlement de Dole contre les entreprises de Gabriel Girard, de Saint-Julien, écuyer, sur un bois nommé « de l'Espinaree, » 1564 (avec procédures) ; — vente par dom Louis d'Arestel, sacristain de Saint-Oyan, et sa sœur Louise d'Arestel, veuve de Philibert de Montmorot, écuyer, de moulins, foules et droits divers à Montfleur au profit de Jacqueline de Martigny, dame de Perrecey, Montgefond, etc., 1574 ; — procuration donnée par cette dernière, veuve de Louis d'Arestel, à Claude son fils, pour reprendre la seigneurie de Montfleur ; — reprise faite en conséquence ; — reprise de fief d'une maison et d'un droit de cuire au four banal sans redevance, par Claude de Bryot, sr de La Serrée, et Jeanne de Virechâtel, sa femme, 1581 ; — dénombrement donné par Claude d'Arestel, sr de Montgefond, pour ce qu'il tenait à Montfleur, 1584 ; — autre par Claude de Bryot, s<sup>r</sup> de La Serrée, et Jeanne de Morel, sa femme ; — autre par Philibert de Charnoz, mari de Catherine de Saix, pour fief à Montfleur, Faverges, Charnoz et la Villeneuve ; — contrôles des lods et ventes de la seigneurie de Montfleur, 1589 et 1592.
- 1B2717** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 2 cahiers de 10 et 29 feuillets.  
**1584-1590.** — *Montfleur*. Dénombrement de la prévôté de Montfleur par Aimé de Chevalier, écuyer, et sa femme, Antoinette d'Arestel, 1584 ; — autre des meix et chevances possédées au même lieu par Louise, Peronne d'Arestel et Jeanne-Isabelle de Blandans et Jeanne de Montmorot, ses filles, héritières de feu Jean d'Arestel, 1585 ; — vente d'un pré, par Claude d'Arestel et Suzanne de Montjouvent, sa femme, à Claude Livet, de Montfleur, 1590 ; — reprise de ce fief par Claude Livet, s<sup>r</sup> de Vobles ; — permission d'ériger un colombier à Montfleur, accordée au même Claude Livet, procureur d'office de la seigneurie (requête et avis de la Chambre des comptes).
- 1B2718** (Liasse.) — 2 pièces papier, dont un cahier de 53 feuillets.

**1544-1584.** — *Montfort*. Permission accordée par Charles-Quint à Claude de Montfort, chevalier d'honneur au parlement de Dole, de percevoir un péage sur le pont par lui bâti sur le Lizon, à Lizine, à la place d'un bac ou navois, 1544 ; — dénombrement de la seigneurie de Montfort, donné par Anne de Coue, dame de Montfort, Lizine, Aresche, Alaise, et veuve de Claude de Montfort, et ses enfants : Louis de Montfort, chevalier d'Alcantara, écuyer d'écurie de Philippe II, bailli de Dole, et Charles de Montfort, écuyer, 1584 ; — procuration donnée pour cet objet à Claude de Gilley, s<sup>f</sup> d'Aiglepierre, et Pierre Lallemand, s<sup>f</sup> de Montigny ; — château et forte maison de Montfort, auquel sont retrahants les habitants de Bartherans, Échay, Cussey, Lizine, Doulaize et Refranche ; fours banaux de tous ces villages ; arrière-fiefs tenus : à Châtillon par Gaspard de Poligny, s<sup>f</sup> dudit lieu ; par Gabriel de Cléron, à Échay et Myon ; par Antoine Pillot, s<sup>f</sup> de Chenecey, à Mont et Échay ; par Louis de Cambaron, s<sup>f</sup> de Ronchaux, à Ronchaux, Samson, Lizine, etc. ; par Nicolas Chauldet, écuyer, fils de Jean, à Montfort et environs ; par Renobert Guyard, de Montfort, écuyer, à Montfort ; par Jean de Malpas, écuyer, à Montfort, Ronchaux, etc. ; par Guillaume et François de Darbonnay, à Ronchaux.

**1B2719** (Cahier.) — In-folio, papier, de 82 feuillets.

**1621.** — *Montfort*. Dénombrement de la seigneurie par Charles de Montfort, premier chevalier d'honneur au parlement de Dole, s<sup>f</sup> de Montfort, Velleuxon, Vaudey, Chevigny, Saint-Ylie, Lizine, Offlange, Frasné, Alaise, etc. ; château fort, basse-cour et bourg adjacent ; fours banaux ; moulin de Lizine ; bois banal de Rousset, territoire de Bartherans ; droit d'essart dans toute la seigneurie ; cens fonciers ; arrière-fiefs de Châtillon-sur-Lison, tenu par François de Poligny ; de Myon et Bartherans, par Jacques Bancenel, de Salins ; de Mont, par Antoine de Pillot ; d'Échay, par Jean Gérard, de Vuillafans, et Étienne Clément, sa femme ; de Ronchaux, par François de Cambaron, écuyer ; de Montfort, par Nicolas Chauldet, de Salins, écuyer, 1621.

**1B2720** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 5 papier.

**1351-1619.** — *Montgesoye*. Accensement par les officiers de Châtelneuf de Vuillafans, en vertu des ordres de la Chambre, à la commune de Montgesoye, d'une vigne ruinée, appelée la vigne du Chafaud, autrement en la Grande Motte, 1576 ; — autre au profit de Claude Demougeot, dit Verboz, d'une vigne abandonnée « en la Rotte, » 1581. — *Montigny-lez-Arbois*. Réduction de redevances accordées aux habitants par la comtesse Marguerite de Flandre, attendu qu'ils sont « si opprésés et si povres pour cause de la orvale et du grand esclandre de la mortalité nouvellement passée et de plusieurs aultres orvales, » 1351 ; — accensement fait par l'Empereur à Jean-Guillemain dit de Bracon, écuyer, maître moutier en la saunerie, d'un canton de broussailles appelé la Corne du Vernois, 1544 ; — permission de construire un moulin sur le ruisseau de Montigny, accordée par Philippe II à Claude Ravagnier, d'Arbois, 1562 ; — dénombrement d'un fief tenu par Jeanne de Montfort, veuve de Pierre Lallemand, 1619.

**1B2721** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier, dont 9 cahiers de 123, 9, 11, 10, 11, 11, 10, 27 et 11 feuillets.

**1559-1764.** — *Montigny-lez-Arbois*. Requête présentée au parlement de Dole par les manants et habitants de Montigny demandant à être maintenus dans la jouissance et possession d'une côte appelée les communaux de Montigny s'étendant jusqu'à Aiglepierre, à eux contestée par les habitants de Montrond, La Châtelaine, etc. ; — enquête faite par commissaires de la Chambre des comptes du 4 février au 8 décembre 1550, dépositions d'une trentaine de témoins ; — requête des échevins demandant à la Chambre de faire visiter le four banal en mauvais état, 1572 ; — visite du four par L. Darlay ; — dénombrement de la seigneurie de Montigny et Grozon, par Pierre Lallemand, 1584 ; — reprise d'une chevance par Henri de Mont Saint-Léger, procureur de Renobert de Mont Saint-Léger, écuyer, sr de Monnet (partie de Montsaugéon), 1601 ; — autre par Jeanne de Montfort, 1606 ; — autre par la même, veuve de Pierre Lallemand, 1616 ; — mise en adjudication de réparations aux moulins de Corcelies, aux fours de Montigny et Mesnay, etc., 1618 ; — visite et réparations de divers immeubles domaniaux, 1618-1633 ; vente par Claude-Eugénie de Pierrefontaine, femme de Charles de Thomassin, baron de Montboillon, de la moitié du château et domaine de Montigny à Antoinette de Rosières, femme de Claude-Emmanuel de Crécy, 1654 ; — reprise de fief et dénombrement donné par l'acquéreur, 1655 ; — enquêtes touchant le droit du Roi au four banal de Montigny, faite par le conseiller-maître Jean-Baptiste Matherot, 1668 ; — devis et estimation des réparations à y faire ; — autres visites, 1678-1679 ; — dénombrement de la seigneurie par Guillaume de Crécy, sr de Chaumergy, 1702 ; — autre par Paul de Crécy, 1711 ; — autre par Ferdinand-Denis de Crécy, 1764.

**1B2722** (Liasse.) — 28 pièces papier, dont 1 cahier de 18 feuillets, 7 sceaux.

**1444-1734.** — *Montigny-lez-Vesoul*. Sentence rendue par Odot de Belvoir, écuyer, lieutenant général (au bailliage d'Amont) de Pierre de Vaudrey, gruyer du comté, au profit des habitants de Montigny, 1444 (cop.) ; — enquête faite par Meynier Marmier, lieutenant général du gruyer, sur le droit des habitants de prendre et couper tous bois vifs dans les bois domaniaux dudit lieu, 1514 ; — enquête faite par les officiers de la gruerie sur une demande d'accensement de bois et broussailles à Montigny, présentée à l'Empereur par Jean Seguin, de Pont, 1556 ; — accensement des bois et broussailles fait aux religieuses de l'abbaye des Dames et aux habitants de Montigny, 1562 ; — octroi de la jouissance de la seigneurie à Antoinette de Rye, veuve de Gaspard d'Andelot, chevalier, sr et baron de Chemilly, sa vie durant, en y joignant les dîmes de Chariez, 1603 ; — accord à ce sujet entre Antoinette de Rye, Louise et Claire d'Andelot, par la médiation des Archiducs ; — prolongation de la concession de cette jouissance au profit du baron Alexandre de Wiltz, 1604 ; — arrêt de la Chambre enregistrant le contrat d'accensement du four banal fait aux

habitants, 1688 ; — autre enregistrant l'accensement de plusieurs pièces de terre fait à Claude-Louis Gastel, 1689 ; — amodiation du domaine de Montigny faite pour 18 ans 9 mois à Pierre-François Dupont, marchand à Vesoul, 1734. — Montigny-sur-Vingeanne. Vente par Martin de Montigny, écuyer, sr dudit lieu et de Sette et Attricourt, à Jean de Baron, écuyer, de tous ses droits dans lesdites seigneuries, 1378 ; — reprise de fief par l'acquéreur.

**1B2723** (Liasse.) — 28 pièces papier, dont 4 cahiers de 8, 14, 7 et 10 feuillets, 1 sceau.

**1551-1692.** — *Montjeux*. Trois arrêts dont deux préparatoires et le troisième définitif déboutant le prieur de Goailles de sa demande en abornement de 6 journaux de terre appartenant au prieuré de Montjeux, dépendant de l'accensement fait par la Chambre à l'ermite Jeannin, 1686-1688 ; — verbal d'arpentement du Champ de la Grange appartenant à Jean-François Baveux, prieur de Goailles et de Montjeux, d'autorité de la Chambre, 1692. — *Mont-justin*. Vente d'une chevance par Gui de Montureux, chevalier, seigneur de Melisey, tant en son nom qu'en celui de Laurence de Montureux, femme de Charles de Blisters-wick, écuyer, sr de la Roche-sur-Colombier, à la veuve et aux enfants de Georges Mercier, de Melisey, auxquels il devait 3,000 fr., 1551 ; — reprise par Adrien de Salives, sr de Cerre, au nom de Guyot de Montureux, de ce qui appartenait à celui-ci à Montjustin ; — accensement d'un étang en ruine à Valleriois et Montjustin, par Charles-Quint à Jacques de Montureux, sr de Jasney et Mollans, à charge de le rétablir, moyennant un cens de 6 quartes moitié froment et avoine, 1555 ; — reprise d'une chevance par Valentin de Roche, écuyer, 1564 ; — avis favorable du parlement de Dole sur la demande de l'état de procureur en la justice de Montjustin présentée par François Garnier, de Vesoul, 1574 (requête jointe) ; — procuration donnée par Jeanne Garnier, veuve de Guillaume Barressol, sr de Montjustin, à François Garnier, de Vesoul, et à Jean de Steurre, écuyer, sr à Chargey, pour reprendre ce qu'elle avait à Montjustin, 1580 ; — enquête sur les qualités et suffisance de cette dame, faite à Vesoul, par Charles Belin, avocat fiscal au bailliage d'Amont ; — rapport sur cet objet adressé au comte de Champlitte par les officiers d'Amont ; — reprise par le même ; — dénombrement par le même ; — accensement perpétuel à Jean Tranchant, « libellance » au siège de Vesoul du moulin de Burdilloz, 1582 (requête et enquête) ; — dénombrement par Jeanne Garnier, veuve de Guillaume Barressol, de ce qu'elle possédait à Montjustin, Coulevon, Autrey et Cerre, 1584 ; — requêtes diverses concernant le domaine [v. 1590].

**1B2724** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 4.9 feuillets.

**1584-1601.** — *Montjustin*. Dénombrement, par Adrien de Salives, de ce qu'il tenait à Montjustin et Pusy, à cause de Vesoul, 1584 ; — autre par Valentin de Roche, s<sup>f</sup> de Moffans, capitaine de Montjustin, d'une chevance audit lieu et de l'arrière-fief dû par Jean de Mollans ; — autre par les héritiers de M. d'Accolans, qui sont François, Jean-Baptiste, Jacqueline-Geneviève et Marguerite de Vy, enfants de feu Jacques de Vy, s<sup>f</sup> d'Accolans, pour ce qu'ils ont à Montjustin, Raincourt, Rougemont et Chargey, ledit dénombrement présenté par leur tuteur, Richard de Reinach ; — autre par Antoinette de Chaussin, veuve de François de Pierrefontaine, écuyer, s<sup>f</sup> de Voillans, mère tutrice de Henri, Claude et Adrienne de Pierrefontaine, leurs enfants, de plusieurs biens et seigneuries dans les villages dépendant de Montjustin ; — état détaillé et nominatif donné par les officiers de la seigneurie de tous les particuliers tenant feu et ménage dans la prévôté de Montjustin : Liévans, 22 ménages, 147 personnes ; — Vy-lez-Lure et Grange de Vaux, 87 m. et 472 p. ; — Longeville-sur-l'Ognon, 46 m. et 222 p. ; — Montjustin et Velotte, 63 m. et 309 p. ; — Lioffans, 8 m., 35 p. ; — Frotey-lez-Lure, 3m., 25 p. ; — Aynans, 64 m., 337 p. ; — Marvelise, 27 m., 144 p. ; — Étroitefontaine, 13 m., 91 p. ; — Beveuge, 40 m., 196 p. ; — Mignaffans, 16 m., 82 p. ; — Courchaton, 78 m., 341 p. ; — Vuillafans, 42 m., 240 p. ; — Grammont, 36 m., 171 p. ; — Aillelvans, 42 m., 223. p. ; — Fallon, 37 m., 192 p. ; — Mollans, 81 m., 401p. ; — Genevreuille, 26 m., 160 p. ; — Bouhans-lez-Lure, 39 m., 157 p. ; — Arpenans, 56 m., 342 p. ; — Oppenans, 23 m., 118 p. ; — Oricourt, 24 m., 119 p. ; — Borrey, 63 m., 309 p., 1593 ; — reprise de fief d'une chevance par Claudine de Jacquelin, veuve de Bertrand du Houx, 1597 ; — autre par Georges de Vesoul, 1601 ; — dénombrement par le même.

**1B2725** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont 3 cahiers de 20, 16 et 8 feuillets.

**1614-1635.** — *Montjustin*. Manuel en forme de terrier des reconnaissances seigneuriales, commencé le 22 février 1614 ; — reconnaissance du moulin de Burdillot, tenu par Jean Tranchant, procureur postulant au bailliage de Vesoul, 1626 ; — autre manuel de la seigneurie, donné à la Chambre des comptes par Luc Lambelin, Pierre Laroulx et les héritiers de François Balland, amodiateurs de Montjustin, 1627 : Montjustin, Velotte, Arpenans, Aillelvans, les Aynans, Vy-lez-Lure, Mollans, Liévans, Amblans, Bouhans, Velotte-sous-Amblans ; — reconnaissances du pré de la Noye, à Amblans, et de la Grange-du-Vaux (ou la Canuche) faite par les particuliers d'Amblans, Velotte et la Canuche, 1635.

**1B2726** (Liasse.) — 33 pièces papier.

**1610-1659.** — *Montjustin*. Visite de la seigneurie par l'auditeur Jean Camuz, sr de La Motte, 1610 ; — vente et rendue faite en présence de Simon Millot, de Montjustin, et Pierre Le Roux, de Vesoul, amodiateurs sortants, 1617 ; — rendue faite en présence des conseillers-maîtres Louis Grivelet Jean-Maurice Tissot, par Pierre Le Roux, 1626 ; — devis des ouvrages de maçonnerie à faire au four banal, 1630 (plan du four) ; — placards d'amodiation de la seigneurie, 1632 ; — marché pour la réfection des halles, 1634 ; — traité passé pour cet objet avec Guillaume Fleuryot ; — amodiation des revenus de la seigneurie pour trois ans, pour 500 fr., à Antoine Malbouhans, 1635 ; — visite de la seigneurie par Simon Millot, juge en la prévôté de Montjustin ; — autre par le conseiller-maître Renobert Perrenelle, 1659 ; — rendue du four, dont la moitié appartient au Roi, 1668.

- 1B2727** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, dont 2 cahiers de 8 et 7 feuillets, 10 papier, dont 2 cahiers de 16 et 14 feuillets, 2 sceaux.  
**1663-1765.** — *Montjustin*. Dénombrement donné par Jean-Baptiste Millot, sr dudit lieu, Velotte et Membrey, 1663 ; — enquête faite par les officiers de la prévôté sur une réduction demandée par les amodiateurs de la seigneurie, Antoine Goilléré et Henri Membrey, à cause des guerres de 1674, 1675 ; — bail de la prévôté au profit de Matthieu Membrey, 1680 ; — manuel de la seigneurie, 1681 ; — sous- bail de la seigneurie consenti en faveur de Matthieu Membrey, 1686 ; — procès-verbal de l'état de la seigneurie ; — état des revenus du domaine à Montjustin, 1687 ; — observations sur la situation de ce domaine, 1680-1688 ; — dénombrement par Nicolas-François Millot, 1697 ; — autre par le même, 1698 ; — autre par le procureur de Ferdinand-Hyacinthe Tranchant, s<sup>f</sup> de Velotte, 1707 ; — autre par Claire-Thérèse Gérard, douairière de Jean-Antoine de Lespine, à son décès président à la Chambre des comptes de Dole, 1704.
- 1B2728** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 1 cahier de 32 feuillets, 2 sceaux.  
**1562-1777.** — *Mont-le-François*. Patentes royales approuvant une transaction passée entre Claude de Vergt et les habitants de Mont-le-François pour affranchir ces derniers de la mainmorte, 1562 (correspondances annexes). — Mont-le-Vernois. Dénombrement donné par Anatoile-Joseph Lyautey, d'un fief à Mont, 1770 ; — autre de la seigneurie par François-Gabriel Chappuis. 1777 ; — Mont-lez-Étrelles. Dénombrement par Guillemette de Citey : haute, moyenne et basse justice ; un moulin et un four banal ; des sujets ; des terres, 1584.
- 1B2729** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 16 feuillets, 29 pièces papier.  
**1564-1738.** — *Montmahoux*. Requêtes diverses des amodiateurs ou sujets de la seigneurie, adressées à la Chambre des comptes touchant les intérêts du domaine, 1564-1598 ; — demande de réduction de fermage par les amodiateurs des seigneuries de Montmahoux, Chalamont et Sainte-Anne, 1624 ; — dénombrement de la seigneurie par Jean de Gand de Mérode, prince d'Isenghien ; dépendances : Montmahoux, Levier, Gevresin, Labergement-du-Navoy, Déservillers, Éternoz, Alaise, Bolandoz, Malans, Amancey, Amondans, Saraz, Nans-sous-Sainte-Anne, Rurey, Refranche, Fertans (en partie) et un meix à Saizenay ; « et attendu que le présent dénombrement avoit esté commencé du vivant dud. seigneur prince d'Isenghien et qu'il est venu à décéder au mois de may de la présente année 1687, l'on donne ledict dénombrement au nom de très haute et puissante dame Marie de Crevant de Humières, sa veuve, tutrice honoraire, gardienne noble des seigneurs et damoiselles ses enfans, » 1687 ; — arrêt au profil de Louis de Gand de Mérode, contre les habitants de Montmahoux, con-damnant ces derniers à passer reconnaissance de leur obligation de moudre aux moulins de Font-Lison, 1717 ; — dénombrement donné par Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, commandant en la province d'Artois, gouverneur des ville et citadelle d'Arras, 1738.
- 1B2730** (Liasse.) — 7 cahiers papier, de 13, 27, 5, 12, 10, 13 et 10 feuillets.  
**1573-1581.** — *Montmahoux*. Contrôle des lods et ventes des lettres reçues par Guillaume Escuchard, de Levier, notaire, 1573-1574 : familles Melin, Pariset, Jacqui-not, Guyon, Surmon, Humbert, Coulet, Basault, Menillet, Jugnot, Bailly, Blondard, Marandet, Parguet, Teste, Alyet, Guillemain ; — 1575 : Reddet, Destain, Menestrier, Hugoneal, Fagnon, Pourtier, Laule, Saulcet, Grey ; — 1579 : Jeannet, Roubert, Gaillard, Chasne, Mareschal ; — 1581 : Vigoureux, Quoy, Pierre, Rousset, Jannin, Vouge, Escu-chard, Rudy, etc.
- 1B2731** (Liasse.) — 4 cahiers papier, de 22, 9, 31 et 43 feuillets.  
**1584-1585.** — *Montmahoux*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1582 : Roussol, Charret, Prévalet, Ration, Forneret, Fagnon, Guillon, Cornu, Petitviennet, Varescon ; — 1584-1585 : Lorient ; Marmier, Monneret, Aliet, Destain, Jouffroy, Panier, Sergent, Coulon, Roy, Bataillard, Bernard, Marchant, Subtil, Ferlin, Charret, Michault, Bel, Prost dit Lalemard.
- 1B2732** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 6 cahier de 31, 20, 31, 7, 13 et 20 feuillets.  
**1587-1598.** — *Montmahoux*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1589 : Reddet, Petit-Regnaud, de Canoz, Saulcet dit Dornon, Monneret, David, Meurre, d'Éternoz, Comte, Panier, Vernier, Simon ; — 1592 : Quarroz dit Martin, Parneau, Mercier, Freschot, Johannot, Marmet, Bergière, Mouthe, Grand, Girardot, Barrillet ; — 1595 : Barne, Huguenet, Borbozon, Burnel, Mayre, Tourel, Arbellet, Fustel, Redy ; — 1598 : Miget, Berne, Billoz, Page, etc.
- 1B2733** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 30 feuillets, 4 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 10 feuillets.  
**1584-1773.** — *Montmarlon*. Dénombrement de la terre par Henri-Joseph Brocard, 1760 ; — autre par Jeanne-Claudine Arbey, veuve du précédent, 1773. — Montmartin. Dénombrement donné par Philibert de Montmartin, baron et sr dudit lieu, Cicon, Loulans, Bourguignon, Hirzingen, etc., graver général du comté, pour ce qu'il tenait à Montmartin, Huanne, Romain, Viéthorey, Mésandans, Trouvans, Tournans, La Bretenière, Avilley, Montagney, Puessans, Mondon, Rognon, Loulans, 1584. — Chevance dite Montmartin. Reprise d'une chevance dite de Montmartin située à Bletterans, Villevieux et Arlay, par Guillaume de Sarrazin, sr de Saint-Martin, 1600 ; — dénombrement de cette même chevance (acquise sur Françoise et Antoinette de Ronchaux) par Jean-Baptiste Pourcelier, de Lons-le-Saunier, 1685.

- 1B2734** (Registre.) — In-4°, papier, de 5 et 174 feuillets (couverture parchemin, contenant un acte relatif à l'ambassadeur Jean de Saint-Mauris, 1547).  
**1461-1577.** — *Montmirey*. Rentier de la seigneurie, fait par Bernard Noiseux, conseiller du Duc, maître de ses comptes à Dijon. Fol. 1, mandement de terrier donné par Philippe le Bon, 15 mai 1561 ; — Fol. 3, déclaration ; — fol. 5, texte des franchises accordées aux habitants par la reine Jeanne le mardi après la fête de saint Barthélemy 1331 ; fol. 11 v°, Offlange ; — fol. 12 v°, Moissey ; — fol. 23 v°, Frasné ; — fol. 24 v°, Pointre ; — fol. 15, vignes ; — fol. 33 v°, cens ; — acte de reconnaissances des sujets faites devant le notaire Claude Chaiget, de Montmirey-la-Ville, 1577.
- 1B2735** — In-4°, papier, de 132 feuillets (couverture parchemin, arrêt du Parlement relatif à Arbois, 1550).  
**1461-XVIe siècle.** — *Montmirey*. Suite du précédent rentier (incomplet, manquant les fol. 175-321) dressé par Bernard Noiseux, fol. 325, Offlange ; — fol. 351, Brans ; — fol. 389, Pointre ; — fol. 449, table dressée au XVIe siècle.
- 1B2736** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 2 cahiers de 27 et 18 feuillets, 1 sceau.  
**1531-1584.** — *Montmirey*. Patentes de Charles-Quint accensant des bois aux habitants, 1531 (double) ; — reprise d'héritages par Philibert Deschamps, tant en son nom qu'en celui de Madeleine de Vaudrey, sa mère, 1552 ; — accensement du Moulin Chappotte et de l'étang, à Étienne Bernard (requête et enquête jointes), 1553 ; — reprise d'un fief à Montmirey, par Guillemette de Rouvray, femme de Philibert Deschamps, 1557 ; — autre reprise par Philibert Deschamps, 1564 ; — permission d'essarter en « Crimolet, » accordée par Philippe II aux habitants de Montmirey, 1575 ; — dénombrement d'une chevance à Montmirey-le-Château, Pointre, Frasné et Offlange, par François de Guilloz, écuyer, tant en son nom qu'en celui de Pierre de Guilloz, son frère, 1584 ; — autre par Simon Marmier, chevalier, s<sup>t</sup> de Salenove, pour fief à Montmirey et environs.
- 1B2737** (Registre.) — In-folio, papier, de 7 et 140 feuillets (rel. bas.).  
**1575-1583.** — *Montmirey*. Rentier et reconnaissances de la seigneurie reçus par les notaires Antoine Bernard, de Saint-Aubin, et Claude Chauldot, de Montmirey-la-Ville, en présence des échevins de Montmirey-la-Ville et de Montmirey-le-Château ; — fol. 10 v°, requête présentée à la Chambre des comptes par les habitants ; — fol. 13, droits seigneuriaux ; — fol. 27, mandement de la Chambre ordonnant la confection du terrier, 6 août 1575 ; — fol. 31, détail des reconnaissances particulières. — Fol. 1 *bis* (en tête du terrier), table des tenanciers : Pyot, Sireguy dit Bontemps, Roubert, dit Pichon, Coussol, Durand, Bohy, Raisin, Demougeot, Boussard, Belin, Picard, Courvoisier, Rolot, Bonvallot, Juhand, Robardot, Melenom, Bidault, Michault, Chaiget, etc. (Belle lettre ornée au fol. 1.)
- 1B2738** (Registre.) — In-folio, papier, de 9, 230, 8 et 15 feuillets (rel. bas.).  
**1576-1583.** — *Montmirey*. Suite du rentier contenant les déclarations et reconnaissances des villages d'Offlange et Pointre : fol. 1 *bis*, table des déclarations d'Offlange, familles : Crestin, Tallot, Berginet, Jobard, Bout, Maleteste, Caillon, Mairot, Bretenois ; — fol. 1 (belle lettre ornée), déclarations des particuliers d'Offlange ; — fol. 1 *ter*, table des déclarants de Pointre : Maire, Chodot, Grossoz, Roubardet, Bernard Malechard, Nahon, Guipotet, Commette, Foillebois, Guiette, Lac, etc. ; — fol. 1 *quater*, détail des reconnaissances de Pointre (belle lettre ornée).
- 1B2739** (Registre.) — In-folio, papier, de 8, 159, 6, 3 et 171 feuillets.  
**1576-1583.** — *Montmirey*. Suite du rentier contenant les déclarations et reconnaissance des villages de Montmirey-la-Ville et le Château, Frasné, Dammartin-lez-Pesmes, Pointre, Moissey, Offlange et Brans reçues par le notaire Antoine Bernard, demeurant à Dole. — Familles Corvoisey, Rogier, Febvre, Richardot, Sireguy, Pitoz, Rougeot, Morel, Consot, Ragot, Guipotet, Lambelenot, Lièvre, Picard, Melenon, Perrenin, Courvoisier, Vellet, Gadriot, Humbert, Sergentot, Picard, etc.
- 1B2740** (Cahier.) — In-4°, papier, de 67 feuillets (couverture parchemin, contenant un contrat entre Nicolas de Cicon et Thiébaud de Silley, passé à Conflans le 9 février 1532).  
**1578-1583.** — *Montmirey*. Reconnaissances supplémentaires (adstances ou adjonstances) des habitants de Montmirey au profit du Roi, du 12 janvier 1578 au 17 mars 1583 ; Pierre Naon ; Étienne Prudhom ; Jacques Chauget ; Étienne Piccard ; Jacques Courvoisey ; Bénigne Gadryot ; Étienneuve veuve de Jacques Nargouan ; Pierre Nahon ; Viennot Ballet, etc.
- 1B2741** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 3 cahiers de 12, 17 et 36 feuillets.  
**1576-1583** — *Montmirey*. Brouillons des reconnaissances transcrites sur le rentier de la seigneurie (cote B 2737-2739).
- 1B2742** (Registre.) — In-4°, papier, de G et 227 feuillets (la couverture parchemin est une sentence du lieutenant général du bailliage de Dole, dans un procès de Claude de Cicon, sr de Rançonnières, 1568).  
**1568-1581.** — *Montmirey*. Minute des reconnaissances enregistrées au terrier de la seigneurie, reçues par le notaire Antoine Bernard à Pointre, Montmirey-la-Ville et Montmirey-le-Château et dépendances pour le compte du Roi ; — fol. 1 *bis*, Répertoire du volume.



- 1B2743** (Registre.) — In-4°, papier, de 309 feuillets.  
**1576-1578.** — *Montmirey*. Autre minute des reconnaissances des cens, redevances, etc., dus au Roi dans la seigneurie.
- 1B2744** (Registre.) — In-4°, papier, de 321 feuillets (couverture parchemin).  
**1583.** — *Montmirey*. Manuel justificatif extrait du nouveau rentier de la seigneurie reçu par le notaire Antoine Bernard. Fol. 1. Montmirey-le-Château ; — fol. 71, Montmirey-la-Ville ; — fol. 105, Pointre ; — fol. 131, Frasne ; — fol. 152, Offlange ; — fol. 192, Brans ; — fol. 250, Dammartin ; — fol. 309, Cronges « autrefois villaige. »
- 1B2745** (Registre) — in-folio, papier, de 277 feuillets (couverture parchemin, débris d'un contrat du XVI<sup>e</sup> siècle).  
**1606-1610.** — *Montmirey*. Manuel, signé des notaires Fichet et Froulot, contenant le détail des revenus en cens et redevances de tous les villages de la seigneurie.
- 1B2746** (Registre.) — In-folio, papier, de 437 feuillets (couverture parchemin).  
**1610-1625.** — *Montmirey*. Autre manuel des cens et redevances, fait par Anatoile Gadriot et Sébastien Febvre, amodiateurs pour sept ans, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1610.
- 1B2747** (Liasse.) — 52 pièces papier.  
**1576-1680.** — *Montmirey*. Requêtes et pièces diverses concernant l'amodiation du domaine, 1576-1600 ; — per-mission de louer un colombier, à côté de sa maison dudit lieu, accordée à Guillaume Sordet, capitaine de Montmirey, 1602 ; — dénombrement d'un fief et domaine sis à Mont-mirey, Pointre, Frasne, etc., par Louise Fauche, veuve de François de Guilloz, 1620 ; — reprise et dénombrement par Jeanne-Renée Fauche, femme de Charles-Emmanuel de Marinier, comte de Salenove, 1628 ; — autre par Antide de Balay-Saulx ; — requêtes diverses pour obtenir la con-cession du droit de retenue sur plusieurs héritages dépen-dant du domaine, 1638-1670 ; — accensement fait par la Chambre à Léonard Tartevel, de Montmirey, des château, donjons et basse-cour, à charge de les transformer en vigne, 1646 ; — autre à Pierre Pyot, dit Lardrot, d'une pièce de terre, lieu dit au Treuille, 1666 ; — autre à Claude Pyot et Sébastien Beugnon, d'un journal et demi de vigne derrière le château, 1667 ; — autre à François Pyot, d'un journal de vigne au bas du château, 1672 ; — accensements divers, 1672-1679 ; — visite des vignes accensées appartenant au domaine faite par Philippe-François Vacelet, greffier de la Chambre des comptes, commis par celte cour, 1680.
- 1B2748** (Liasse.) — 31 pièces papier, dont 2 cahiers de 12, et 15 feuillets.  
**1610-1689.** — *Montmirey*. Liste des héritages délaissés dans la seigneurie, particulièrement à Moissey [v. 1610] ; — état des contrats reçus dans la terre par le notaire Anatoile Gadryot, tabellion de Montmirey, 1610 ; — rendue de la seigneurie faite par Jean Droillet et Jean Robert. amodiateurs, 1611 ; — contrôles du sceau des contrats, 1612, 1615, 1618, 1628, 1630 ; — rendue de la seigneurie faite devant le premier maître, Louis Grivel, par la veuve d'Antoine Baud, 1632 ; — visite du four de Montmirey-le-Château, 1646 ; — visite des diverses parties de la sei-gneurie par l'auditeur Étienne Pierre, 1651 ; — visites de l'audience, des fours, etc., 1660 et 1665 ; — rendue de prés par l'amodiateur Bonaventure-François Pescheur, 1668 ; — visite de la seigneurie par l'auditeur Jean-Baptiste Richard, sr de Villers-Vaudey, Chaumerenne, etc., 1671 ; — autre par l'auditeur Henri Charretton, sr de Romette, 1680 ; — visite des bois d'Escley, 1681 ; — contrôle du scellé de la seigneurie de Montmirey, 1689
- 1B2749** (Registre.) — In-folio, papier, de 1 et 435 feuillets (couverture parchemin). Filigrane : *Armoiries de l'abbaye de Lure*.  
**1626-1633.** — *Montmirey*. Manuel des cens et redevances dus au Roi, fait par Antoine Baud, de Brans, amodiateur pour 6 ans de la seigneurie, du 1<sup>er</sup> octobre 1621 au 30 septembre 1632. Fol. 1 *bis*, table ; — fol. 1. Montmirey-le-Château ; — fol. 22, Serre ; — fol. 136, Montmirey-la-Ville ; — fol. 207, Frasne ; — fol. 279, Peintre ; — fol. 318, Offlange ; — fol. 373, Moissey ; — fol. 411, Cronges ; — fol. 414, Dammartin.
- 1B2750** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 35 pièces papier, dont 1 cahier de 18 feuillets.  
**1168-1173** — *Montmirey*. Accensement de vignes fait par la Chambre à Frédéric Camu, 1681 ; — autre à Claude Charnoz, 1682 ; — autre à Claude Gallien ; — autre de 5 journaux de friches à Philippe-François Vacelet, greffier de la Chambre des comptes, 1683 ; — observations sur les états de cens, revenus et droits de la seigneurie par Claude Rouget, fermier, 1688 ; — accensement du canton de Montgairin à la commune de Montmirey-la-Ville, 1692 ; — achat d'une portion des domaines de la prévôté de Montmirey de M. Richard de Villers-Vaudey, par Pierre-Joseph- Marcel de Moissey, au prix de 700 l., 1719 ; — dénombrement par Louis-Alexandre Descayeul de Liancourt, écuyer, d'un fief acquis de Prosper, marquis de Falletans, et de Paul Bonaventure de Falletans, son fils, 1773.
- 1B2751** (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, papier, de 27 et 48 feuillets. Filigrane : Licorne passante et monogramme gothique : c. p.  
**1497.** — *Montmorot, Macornay*, etc. Enquête et contre- enquête dans un procès entre les habitants de Montmorot et le procureur général de la Chambre des comptes d'une part et les habitants et communauté de Macornay, Courbouzon et Messia, et autres dépendances de la prévôté, en matière de reconnaissances de cens et rentes dus au Roi. Enquête pour les opposants, échevins et

communautés de Macornay, Courbouzon, Vaux-sous-Bornay, Messia-le-Grand et le Petit, faite à Lons-le-Saunier « devant l'escripitoire du bailliage » par Nithier de Prel, de Lons-le-Saunier, notaire de la cour du bailliage d'Aval, subrogé à Philippe Normand, commissaire délégué par la Chambre ; — témoins produits par les opposants prétendant ne pas être sujets à payer les sommes prétendues, mais avoir une existence distincte de Montmorot et des communautés impétrantes : Jacques de Marlier, écuyer, 62 ans, ancien capitaine, châtelain et gouverneur de la justice de Montmorot ; noble Gauchier des Echelles, de Vernantois ; Jean de Marlier, écuyer ; Jacques Gandillon, de Lons-le-Saunier, notaire ; Guillaume Renaudet, notaire, de Lons-le-Saunier ; Léonard Ruot, notaire, du même lieu ; — enquête des impétrants, communautés de Montmorot, Saubief et Savagna, faite par le même suppléant de Philippe Normand ; témoins Jean Laver, de Villeneuve ; Étienne Blanc, de Lons, notaire ; Perrenot Gavain, d'Échavannes ; Jean du Pont, de Lons, notaire ; Pierre Loupvet, de Lons, vigneron ; Humbert Savaigot, de Lons ; Jean des Prez, bourgeois de Lons ; Gillet Coyteux, de Lons, notaire ; Junot Blanc, de Lons, notaire ; Antoine de Courbouzon, chevalier, 80 ans ; Guiot de Sugny, écuyer, de Chavannes.

- 1B2752** (Registre.) — In-4° papier, de 172 feuillets, filigrane : *c. p. gothique* (couverture parchemin).  
**1520-1526.** — *Montmorot*. Terrier fait par l'ordre de Marguerite d'Autriche par les notaires Jean Charles, Girard- Antoine du Fied, Jean de Ban, Louis Merey et Étienne Dangelon. Fol. 1, copie des patentes de Marguerite de Bruxelles, 29 août 1320 ; — fol. 3, domaine de Montmorot : château spacieux sur une haute roche, donjon avec haute et grosse tour carrée ; autre tour carrée démolie ; petite tour « ou eschieffe de bois », en ruine ; autre tour-salle, faisant portail, démolie sauf le portail ; près du portail, tour ronde, avec « portalle par laquelle on souloit passer pour aller dez led. chastel en la ville et bourg dud. Montmorot ; » bourg « ou souloit avoir plusieurs maisons et demeurances de gentils hommes tenues de fied ; » — fol. 6, droits seigneuriaux généraux ; — fol. 16, droits particuliers sur les villages de la seigneurie : Montmorot, Vaux-sous-Bornay, Macornay, Messia, Collans, Frébuans, Poids-de-Fiole ; — fol. 39, reconnaissances particulières ; — fol. 263, table du terrier : berne de Montmorot, moulin, langues, tabellioné.
- 1B2753** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 23 papier.  
**1574-1664.** — *Montmorot*. Accensement du Champ au Roi, à Jean Bois, châtelain de Lons-le-Saunier, 1577 (requêtes et enquêtes jointes, 1374-1377) ; — autre d'une vigne au profit de Jean Thubet, procureur fiscal et receveur de la terre, 1575 ; — autre d'une pièce de terre au champ Monnier, au profit du même, 1579 ; — visite et rendue du moulin de Montmorot, 1585 ; — reconnaissance de cens pour un colombier par lui érigé, donnée par Philibert Serval, de Lons, écuyer, 1588 ; — vente par Pierre Sauvageot d'une pièce de champ à Désiré et Anatoile Junier, frères, et à Guillaume Quiqui, de Montmorot, 1591 ; — autre vente d'un chasal, 1606 ; — dénombrement d'une chevance acquise à Montmorot de Clériadus du Pin, par Pierre du Pin de la Chasnée, 1650 ; — accensement de deux champs dépendant du domaine au profit de noble Pierre Boy, de Lons-le-Saunier, 1664.
- 1B2754** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier, dont 1 cahier de 46 feuillets. Filigrane de Sirod.  
**[1600]-1729.** — *Montmorot*. Manuel des cens et rede-vances annuelles dus au Roi dans la seigneurie de Mont-morot : « Savagna, Lons, Crançot, Combe de Chalandigna, Vaux-sous-Bornay, Grand-Messia, Collans, Chilly, Cour-laoux, » Crenault [vers 1600] ; — état des revenus de la seigneurie, donné par les fermiers, 1683 ; — observations de la Chambre des comptes sur l'état fourni par Pierre Perrotet, Jean Humbert et Pierre Bozon, amodiateurs, 1688 ; — dénombrement donné par les habitants de Montmorot, des domaines royaux acquis par eux dans le ressort de la seigneurie, 1698 ; — arrêt de la Chambre relatif au péage de Montmorot, adjugé à Aimé-François de Balay, contrairement aux prétentions des habitants de Lons-le-Saunier, 1728 ; — autre au profit du même contre un cabaretier de Montmorot, Louis Lescofy, 1729.
- 1B2755** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 12 papier.  
**1493-1760.** — *Montoillotte (La)*. Dénombrement donné par Claude-François de Mongenet, avocat, 1682. — Montorge. Procès-verbal dressé par le conseiller-maître Alexandre-Ignace de Santans assisté d'Hugues Garnier, procureur fiscal aux salines, pour délimiter la grange de Montorge appartenant à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, 1683. — Montot. Dénombrement de Jean Gauthiot, écuyer, sr d'Ancier, 1584 ; — autre par Antoine-François Gauthiot, sr d'Ancier, Rancenay, Grandfontaine, Silley, Bretigney, Vaire, 1620 ; — autre de la seigneurie dite de Montot (sise à La Barre et Vandelans) par Perronne de Guilloz, veuve de. Philibert Perréal, 1562 ; — autre de la seigneurie de Montot par Jean-Claude de Beaujeu, chevalier, sr de Montot, Larret, Achey, Autet, Aroz, Artaufontaine, etc., 1665 ; — autre d'une seigneurie dite de Montot, mouvante de Montbozon, par le conseiller au parlement de Besançon, Jean-Baptiste Pouhat, 1685 ; — autre de cette même seigneurie (sise à La Barre et Vandelans) par Louis, Suzanne et Étienne Pouhat, 1706, et Adrien et Claude-Joseph Fournier, 1718. — Montperreux et Chaon. Dénombrement d'un quart de seigneurie par Desle-Alexandre Perrenot, prieur de Saint-Point, 1706. — Montrambert. Achat par Perrin Alardot, de Pontaillier, de l'achat d'une émine de froment de rente sur le four de Montrambert des habitants dudit lieu, 1493 ; — dénombrement de la terre par Philibert Deschamps, 1584 ; — patentes de Philippe II, accordant à Benoît Charreton, chevalier, sr de Chassey, le droit de retenue des terres de Montrambert et Marpain, 1596 ; — dénombrement de la terre de Neulieu (à Montrambert) donné par Hubert Bizot et Agathe Bernard, sa femme, 1760.
- 1B2756** (Registre.) — In-4°, papier, de 158 feuillets (couverture parchemin, débris d'un contrat du XVe siècle).

**1551-1566.** — *Montrambert*. Reconnaissance et déclarations données au profit de Philibert Deschamps, seigneur desdits lieux, par les sujets de la seigneurie de Mont-rambert et Marpain. Familles : Resmond, Briffault, Paullhot, Dufour, Guillemin, Davadans, Mayrot, Deschamps, Sanche (notaire de Pesmes), Blanchard, Andrey, le dernier feuillet de garde de ces minutes de reconnaissances contient la petite pièce humoristique assez curieuse que voici :

« Qui voudra la paix conquerra Entre les roys de France et d'Angleterre.

Dix-huit hommes faudra conquerra :

Deux Bourguignons de patience,

Deux Bretons de conscience,

Sans orgueil deux riches François

Avec deux loyaux Anglois,

Sans flaterie deux Normans

Avec deux nectz Alemans,

Sans baverie deux Picardz

Avec deux ardis Lombardz,

Et pour mettre la paix à fin

Deux prudhommes de Lyosin. »

**1B2757** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 31 papier, dont 2 cahiers de 14 feuillets, 1 sceau.

**1400-1711.** — *Montrichard*. Dénombrement donné par Pierre de Montrichard, sr de Flammerans, tuteur d'Anatoile et Claude de Montrichard, frères, enfants de feu Jacques, pour la seigneurie de Montrichard et Nans en partie (que l'on dit l'ancienne seigneurie), mouvante de Montmahoux, 1584 ; — autre par le même Pierre, au nom d'Anatoile de Montrichard, fils d'Anne de Montrichard, de la seigneurie de Nans (appelée la nouvelle) procédant des Toulangeon. — *Montrichier*. Vente par Henri de Montrichier et Henri, son fils, de la seigneurie du même nom sise à Apremont, à Claude-Louis Cussemene, dit de Dornon, dénombrement donné par le même, 1628 ; — autre dénombrement par Claude-Louis de Dornon, 1653 ; — autre par Claude-Alexandre Maudinet, de Gray, avocat, ancien maître, 1697 ; — autre par Claude-Charles-François Maudinet, 1711. — *Montrivel*. Transaction pour la pâture et ban des bœufs, ménagée entre les habitants de Champagnole et ceux d'Équevillon, par Jean de Chalon, sire d'Arlay et prince d'Orange, 1400 (cop.) ; — reconnaissance d'un cens de 10 l. estev., par Antoine de Montrond, écuyer, sr de Mont-sous-Vaudrey, pour les biens provenant de la confiscation de Guyot de Vaudrey, 1572 ; — patentes de Philippe II, affectant à certaines subventions accordées pour cause d'affranchissement de mainmorte accordé à divers particuliers les revenus des seigneuries de Montrivel et Nozeroy, 1583 ; — requêtes diverses en matière domaniale, 1574-1590 ; — contrôle des lods, ventes et échanges de la seigneurie, 1589 ; — dénombrement des seigneuries de Montrivel et de Chatelneuf, donné par Jean de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 1687.

**1B2758** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 5 cahiers de 8, 7, 9, 10 et 11 feuillets.

**1574-1598.** — *Montrivel*. Contrôles des lods, ventes et échanges de la seigneurie, 1574 : familles Charles, Vuichot, Loiseaul, Barrauld, Bedault, Clerc, Chambellain, Barbier, Arbel ; — 1575 : Rody, Bault, Bernard, Mathieu, Proudhon, Cugnet ; — 1581 : Pillard, Monnayeur, Paraud, Rousset ; — 1582 : Quanteaul, Baudin, Le Pin, Belin, Roubert, Blanchot ; — 1583 : Butignot, Vuillermet, Cugnolz ; — 1585 : Barrault, Humberst, Thouverez, Pillard ; — 1589 : Vaulchier, Regney, Perrot ; — 1591 : Perrenin, Brocard, Guignoire ; — 1592 : Cugnet, Maigna, Ravageot, Tournier ; — 1595 : Quartel, Canoz, Guichart ; — 1598 : Chambellain, Manteaul, Butegnot, Surrin, Servel.

**1B2759** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 27 pièces papier, dont 5 cahiers de 8, 8, 8, 7 et 0 feuillets, 2 sceaux.

**1408-1685.** — *Montrond-lez-Poligny*. Concession d'un droit d'usage dans les bois de Montrond accordée aux habitants dudit lieu par Jean sans Peur, notifiée par lui et rédimée par le gruyer Hugues de Lantenne, 1408-1409 (cop.) ; — confirmation par Philippe le Bon, publiée par le gruyer Pierre de Vaudrey, sr de Mont, 1445 (cop.) ; — concession d'usage dans les bois de Montrond accordée aux habitants de Vers, par Jean de Chalon, prince d'Orange, 1495 (cop.) ; — confirmation de ce dernier privilège par Charles-Quint, 1549 ; — enquête sur l'usage du bois de Faye par les habitants de Vers, faite par Pierre Pétremand, lieutenant général du gruyer, 1561 ; — patentes accordant le droit de couper bois dans la forêt de la Faye aux habitants de Vers, par Philippe II ; — permission de construire un four accordée à Claude Favier, 1573 ; — autre à Barthélemy Aubert, 1614 ; — dénombrement de Montrond et Valempoulières, par Marie de Crevans d'Humières, veuve de Jean de Gand de Mérode, 1685. — *Montrond-lez-Besançon*. Permission donnée par le Roi au comte d'Ortembourg d'engager la seigneurie de Montrond jusqu'à concurrence de 40,000 fr., 1594 ; — procuration donnée par Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, à Thomas de Jouffroy, sr de Marchaux, pour reprendre de fief la terre de Montrond qu'il venait d'acheter, 1605 ; — reprise de fief, faite en conséquence ; — dénombrement donné par Ferdinand de Rye ; « le chastel et tour dudit Montrond... et le prelatant à l'entour de la motte d'icelluy ; » le droit de gardienneté de l'abbaye de Buillon, haute justice à Montrond, Mérey, Villers, Épeugney, Cademène, Rurey, Scey, Malbrans et Maizières, etc. ; — autre dénombrement par le même (y compris des sujets achetés de M. de Cléron à Rurey), 1620.

**1B2760** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 8 pièces papier.

**1417-1785.** — *Montrond-lez-Pontarlier et la Boucharde.* Dénombrement du fief de Montrond (ou d'Estavayer) composé des métairies de Montrond et de la Boucharde (seigneurie de Pontarlier) donné par François- Muguët, écuyer, secrétaire du Roi. 1784 ; — enquête au Parlement pour le faire enregistrer, 1785. — *Montroz.* Dénombrement de la tour, domaine et sujets eu dépendant, le tout mouvant de Montbozon, donné par Étienne de Montroz, s<sup>r</sup> de Valleriois-le-Bois, au duc de Bourgogne, 1417. — *Mont-Saint-Léger.* Dénombrement de cette terre, Renaucourt, et Tarincourt acquis de M. de Toulangeon, par Pierre- François Dupuy, avocat, 1743.

**1B2761** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 7 feuillets, 25 pièces papier, dont 1 cahier de 15 feuillets, 3 sceaux.

**1584-1695.** — *Mont-Sainte-Marie* (abbaye). Traité entre le Roi et Philibert Charreton, abbé de Mont-Sainte- Marie, par lequel ce dernier cède les revenus de son abbaye sur la saunerie en échange des moulins de l'Eschenaud (seigneurie de Montaigu), 1597 ; — réclamations de l'abbé Gabriel Durand, offrant de rendre les moulins en échange d'une rente de 100 fr., équivalente à celle donnée en 1597 dans d'autres échanges analogues, 1624 ; — procès devant le Parlement soutenu par Gabriel Durand et terminé par une transaction adjugeant à l'abbaye, outre 2,141 fr. 8 gros déjà dus, 500 fr. et une rente de 5 charges de sel Rosières en échange de 7 quartiers de muire, 4 seilles et sixte, et des moulins de Leschenaud à Montaigu ; — acte passé ensuite de cette transaction, 1651 ; — assignation donnée par la Chambre à l'abbé commendataire, M. de La Feuillée, pour prêter serment et donner déclaration de son temporel, 1693.

**1B2762** (Liasse.) — 15 pièces papier, dont 2 cahiers de 10 et 24 feuillets.

**1588-1699.** — *Mont-Saint-Sorlin.* Reprise de la moitié de la seigneurie et de celle de Valay (dite de Champvans) par Antoine de La Baume, comte de Montrevel, 1588 ; — autre de la baronnie de Mont-Saint-Sorlin par Marguerite de La Baume, dame d'Amblise, etc., l'ayant rachetée de la marquise de Saint-Martin, 1600. — *Montsaugéon.* Dénombrement et reprise de fief par Hugues de Villelume, sr de Montbardon, Montsaugéon, Monnet, 1369 ; — autre par Claude de Faulquier, dame de Montbardon, Rans, Pleure, Commenailles, veuve du précédent, 1384 ; — reprise par Henri de Mont-Saint-Léger, écuyer, procureur spécial de Renobert de Mont-Saint-Léger, écuyer, sr de Monnet (en la partie de Montsaugéon), et vicomte de Marigny, 1601. — *Montseugny.* Ordonnance d'un commissaire de la Chambre des comptes liquidant le prix des mesures d'avoine dues par les habitants au fermier de la terre d'Apremont, 1689 ; — arrêt de la Chambre condamnant divers particuliers à payer leurs redevances seigneuriales 1696-1698 ; — autre arrêt en faveur de Louis Fabry, sr de Montcault, pour même objet, redevances d'avoine et poules, 1699.

**1B2763** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 6 feuillets, 9 pièces papier, dont 4 cahiers de 8, 6, 6 et 7 feuillets.

**1546-1695.** — *Mont-sous-Vaudrey.* Vente de la seigneurie par Antoine de Drée, écuyer, seigneur de La Serrée, et Claire de Vaudrey, héritière seule et pour le tout de Simon de Vaudrey, à Marguerite de La Thouvrière, femme d'Ay-mar de Reculot, écuyer, sr de Villers-le-Bois, et à son mari, pour 4,392 fr., 1546 ; — reprise de fief par les acquéreurs ; — autre reprise par Éléonor de Saint-Moris, d'un fief et d'une part de dîme, 1372 ; — vente d'une portion de seigneurie par Adam de Byans, écuyer, sr de Mont-sous-Vaudrey, et Claudine de Vaugrenans, sa femme, à Philippe Merceret, écuyer, docteur en droit, lieutenant général au bailliage de Salins, 1373 ; — reprise de fief par l'acquéreur ; — dénombrement par le même, 1585 ; — autre par le même de la portion dite de Vellefaux, tenue à Mont-sous-Vaudrey, 1584-1585 ; — autre d'un quart de la justice, par le même, 1619 ; — dénombrement de la neuvième partie de la seigneurie par Charlotte Bergeret, veuve de Jean-Baptiste Domet, d'Arbois, 1695.

**1B2764** (Liasse.) — 21 pièces papier, dont 4 cahiers de 6, 7, 15 et 6 feuillets.

**1574-1663.** — *Montureux-lez-Baulay.* Reprise de fief par Bonaventure de Jacquelin, écuyer, et Denise de Byans, sa femme, d'un fief et seigneurie à Montureux, 1574 ; — (vente faite par Antoine d'Hennezel, sr du Toullot le Bois de Vosges, et ses frères, à Bonaventure de Jacquelin ; ) — dénombrement par Humbert de Mandre, sr de Montureux, 1583 ; — autre par Baptiste de Saint-Martin, écuyer, et Jeanne de Genron, sa femme, 1584 ; — autre par Jean, bâtard de Mandre, mari de Suzanne de Saint-Martin ; — vente d'un domaine à Montureux, Venisey, Tartécourt et le Magny-lez-Jussey, par Guillemette de Friand, femme d'Antoine de Blisterswich, sr de La Roche, Melisey, etc., à Bonaventure de Jacquelin, sr de Jasney, Girefontaine, etc., 1588 ; — reprise par l'acquéreur ; — reprise par François de Saint-Martin d'un fief acquis pour 2,000 fr. de Béatrix de Thomassin, 1601 ; — dénombrement par le même ; — autre reprise par François de Saint-Martin, 1604 ; — autre par Claudine de Jacquelin, 1609 ; — dénombrement par Jeanne-Baptiste de Jacquelin, dame à Jasney, Montureux, etc., héritière de Bonaventure de Jacquelin, 1619 ; — autre par François de Saint-Martin, 1620 et 1621 ; — autre par Bénigne de Thomassin, dame de Melincourt, Bouligney, 1662 ; — autre par Jean-Claude Du Houx, et Barbe de Charmoille, sa femme, 1663. — *Montureux-lez-Gray.* Dé-nombrement d'un fief et seigneurie mouvants du château de Gray, par Sabine Grivelet, veuve de Jean-Jacques Talouze, lieutenant général au bailliage de Gray, 1663. — *Montureux-sur-Saône.* — Manuel des cens, revenus et droits dus au Roi par les habitants de la seigneurie de Montureux-sur-Saône, Nouville, Belmont, le mont de Savillon, Marnault, etc., 1599-1600.

**1B2765** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier, dont 1 cahier de 13 feuillets, 1 sceau.

**1542-1749.** — *Morey.* Patentes royales établissant deux foires annuelles, à la demande de François de Vergy, baron et seigneur d'Autrey, Morey, etc., 1583 (requêtes et enquête). — *Morogne.* Échange de droits seigneuriaux sur Morogne contre d'autres

droits sur les moulins de Baume, entre Frédéric de Bizeau, abbé de Corneux, et ses religieux d'une part, et Jean-François Maistre, sr de Sornay, d'autre, 1669 ; — reprise de fief de l'acquéreur faite au prince d'Aremberg, gouverneur du comté. — *Morre*. Reconnaissances de deux cens dus au Roi par les habitants pour deux terrains lieux dits « En Maillot » et « sur Roche, » 1571. — *Morteau*. Patentes impériales permettant à Guillaume Joly, le jeune, d'établir un moulin sur le Doubs, au lieu qu'il jugerait le plus commode, entre le Saut du Doubs et le moulin du prieuré, 1543 (requête jointe) ; — autres confirmant l'affranchissement de Jean Musy, de Morteau, fait en 1343 par le prieur François de Vergy, 1546 ; — requêtes particulières présentées à la Chambre, [1590]-1627. — *Motey-Besuche*. Dénombrement d'un fief par Jean-Baptiste Tricornot, 1747.

- 1B2766** (Liasse.) — 35 pièces papier, dont 3 cahiers de 16, 13 et 14 feuillets, 1 sceau.  
**1563-1782.** — *Mouchard (forêt)*. Requête de Claude de Chavirey, de Salins, écuyer, rappelant que pendant dix ans il a suivi la cour de Charles-Quint « aux guerres de Saint-Dizier, Ingolstat, prinse du duc de Saxe et celle de Metz ou qu'il a toujours rendu bon et légal devoir et service » et demandant l'autorisation de prendre par an deux pieds de bois vif de chêne dans la forêt de Mouchard, pour réparer ses tonneaux, 1559 ; — enquête et avis conforme, 1360 ; — patentes de Philippe II, autorisant Guillaume et François de Darbonnay à couper bois mort et mort-bois dans la forêt de Mouchard, 1587 ; — reconnaissance faite par ces concessionnaires avec cens de 5 s. ; — demande d'une autorisation analogue présentée par Gaspard de Vaulx, s<sup>f</sup> de Chasoy, portier en la grande saunerie, 1588 ; — autorisation donnée à Gaspard de Vaux, 1590 (avis joint) ; — autre autorisation au profit de Thomas de Pontaillier, s<sup>f</sup> de Vaugrenans, 1590 (avis) ; — reconnaissances de cens par ces divers concessionnaires, 1591-1599 ; — *Mouchard (village)*. Avis favorable du Parlement sur le maintien des vignes nouvellement plantées à Mouchard, 1503 ; — appointment favorable de la requête présentée dans le même but par les habitants ; — reprise d'un pré dans la prairie de Mouchard par Gui de Montrond, écuyer, 1570 (procuration jointe) ; — procuration donnée par Barbe de Montrond, femme de François Lorient, à son mari, 1584 ; — dénombrement donné par François Lorient, d'un pré à Mouchard, au nom de sa femme Barbe de Montrond ; — procuration donnée par Barbe de Montrond (fille de Guyon de Montrond, écuyer, « garde robe de fut d'immortelle mémoire l'empereur Charles cinquieme »), veuve de Nicolas Perrenot, conseiller au parlement de Dole, et dénombrement de ce qu'elle tenait à Mouchard, La Loye, Augerans et Goux, 1619 ; — vente d'une pièce de terre par Jean-Claude Lorient et Barbe de Montrond à Simon Guillaume, de Salins, 1620 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement de Mouchard, Mazelières et Mouchet, par Guillaume de La Garde, écuyer, ancien capitaine au régiment de Bresse, 1717 ; — autre par Charles-Joseph Quirot, prévôt du chapitre de Saint-Anatoile, d'un fief à Mouchard, 1782. — *Le Moulinot*. — *Mouthier-Haute-pierre*. Requête à la Chambre par le s<sup>f</sup> Claude Petit, prêtre, demandant concession de deux pieds de sapin pour bâtir [v. 1590]. — *Moutonne*. Dénombrement donné par Mathieu de Lezay, coseigneur à Moutonne avec Jean-Philibert d'Agnel, 1621.
- 1B2767** (Registre.) — in-4°, papier, de 225 feuillets (manque le fol. 1). (Couverture parchemin, une sentence du bailli Claude Glanne, terre de Nozeroy, XVI<sup>e</sup> siècle.) Filigrane : *un calice*.  
**1518-1519** — *Moutoux*. Rentier des seigneuries de Moutoux et du Latet, reçu par le notaire Hugues Marchand, de Salins, à requête de Louis de Chauvirey, s<sup>f</sup> de Lemuy, du 26 août 1518 au 24 décembre 1519. Fol. 2. Procédure en matière de confection de reconnaissances devant Hugues Marchand, de Vers, commissaire départi, à la participation d'Huguenin Brocard, procureur de Louis de Chauvirey ; — fol. 4, mandement de Louis de Cise, lieutenant général du bailli d'Aval, adressé aux notaires Hugues Marchand, Hugues Bynod, Hugues Michel et Guyot Michel, de Villeneuve, 14 août 1518 ; — fol. 7 v°, reconnaissances générales de Moutoux ; — fol. 9 v°, reconnaissances particulières : familles Roy, du Latet ; Parrin, Maire, Monnier, Bailly, Noiroz, Melet, Clerc, Roumand, Galoys, Boudet, Bricard, Bernard, Vuiget, Cardinal, Tissot, etc.
- 1B2768** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, dont 3 cahiers de 16, 13 et 7 feuillets, 1 sceau.  
**1567-1624.** — *La Muire*. Procuration donnée par Jeanne de Brancion, femme de Marceau de Choiseul, à diverses personnes, parmi lesquelles Pierre de Bussy, chevalier, s<sup>f</sup> de Vescles, 1584 ; — dénombrement par le même pour les château et seigneurie de La Muire ; — vente de cette terre par Antoine Personnier, de Chevigney, procureur de François de Choiseul, à Jean Grivel, au prix de 11,800 l., 1624 ; — reprise par l'acquéreur. — *Myon*. Reprise par Frédéric Perrenot, s<sup>f</sup> d'Apremont, Champagne, etc., procureur d'Étiennette Perrenot, dame de Myon, Cernans, etc., veuve de Guyon Mouchet, 1567 ; — dénombrement par la même dame ; — autre par Anne-Nicole d'Andelot, veuve d'Antoine Mouchet, s<sup>f</sup> de Château-Rouillaud, 1584 ; — autre par Jacques Bancenel, de Salins, écuyer, ayant acquis la seigneurie d'Anne-Nicole d'Andelot, au prix de 17,300 fr., 1611 ; — dénombrement par le même ; — requête en enregistrement de son dénombrement présentée à la Chambre par le même, 1614 ; — nouveau dénombrement du château à pont-levis « assis sur une haute motte de terre proche dud. Myon » avec sujets à Myon, Saraz et Déservillers, présentée par Jacques Bancenel, 1619.
- 1B2769** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 2 cahiers de 84 et 7 feuillets.  
**1570-1716.** — *Naisey*. Dénombrement par Étienne Fauche, chevalier, sr de Dompré, Naisey, etc., 1621 ; — autre par Jean de Boigne, 1625 (ayant acheté cette terre de Marguerite Richardot, femme d'Étienne Fauche) ; — reprise de fief par le même. — *Nance*. Dénombrement par Gaspard-Joseph Vuilleminot, 1716. — *Nance*. Dénombrement par Jean de Nance, écuyer, fils de Louis de Nance, 1570 ; — autre par Louis de Nance, 1584 ; — autre par Philibert de Monljouvent.

- 1B2770** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier, 1 sceau.  
**1576-1630.** — *Nancray*. Certificat d'Adam Rougemont, de Baume, procureur et intendant de Marc-Claude de Rye, sr de Bonclans, Dissey, etc., appuyant une demande d'accensement de leurs communaux adressée au Roi par les habitants de Nancray, 1576 ; — requête de ces derniers ; — rapport d'officiers commis par la Chambre dans le but de constater les besoins des habitants, 1580 ; — accensement fait en conséquence, dans la forêt de Montfaucon ; — cession par Léonard Chopelin, à Jean Palye, Claude Guillaume et Jean Palye le jeune, tous de Nancray, de la moitié du four de Champ-Lambert (ou des Chepelains) et d'une maison contiguë grevée d'un cens de deux émines de froment envers le Roi, 1584 ; — dénombrement du fief tenu par Pierre, Hugues et Étienne Fauche, de Morteau, écuyers ; — requêtes relatives à la Grange-Corcelles, 1589. — *Nancuise*. Requête et envoi en possession des terres de Nancuise, Villeneuve, etc., adressée au gouverneur, le comte de Champlitte, par Claude de La Baume, archevêque de Besançon, cardinal, Prosper de la Baume, abbé commendataire de Cherlieu, et Antoine de La Baume, comte de Montrevel, sr de Mont-Saint-Sorlin, 1583 ; — acte de retrait de ces terres sur Hélène de La Villette, femme de Philibert de Chissey ; — reprise par Antoine de La Baume, sr de Montrevel ; — donation de la seigneurie par Claude de Vautravers à René de Vautravers, sa nièce, reprise par cette dernière, 1588 ; — procuration donnée par Claude de Marnix, sr de La Tour des Villards, et Léonard de La Borde, citoyen de Besançon, pour reprendre en fief sa seigneurie de Nancuise, 1630 ; — reprise faite en conséquence. — *Nans*. Dénombrement de la seigneurie par Hector de Montrichard, sr de Fertans, 1584 ; — autre (de la seigneurie ancienne) par Pierre de Montrichard, sr de Flammerans ; — requête en réfection du pont de Nans adressée au Roi par les habitants dudit lieu, faisant valoir l'utilité qu'en tire la saunerie pour le charroi des bois, 1596 ; — réparation des moulins de Font-Lison, 1597-1598. — *Nans et Petit-Nans*. Requêtes concernant le domaine, 1583.
- 1B2771** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, dont 1 cahier de 14 feuillets, 4 pièces papier, dont 2 cahiers de 7, 13 et 12 feuillets.  
**1570-1584.** — *Nant*. Dénombrement par Pierre de Moustier, seigneur du château-devant de Bermont, des châ-teau et roche de Nant, Cubry, Pont, Bonnal, Cuse en partie, d'un huitième de la roche et château de Nant et d'un quart des broussailles des abords, acquis par Simon de Moustier, son père, et Louise de Cornon, sa mère, de Claude de Bauffremont, sr de Soye, et en outre de ses terres et sujets à Cubry, Pont, Bonnal et Cuse, 1571 (procuration jointe de 1570) ; — reprise d'un fief à Nant, Cuse, Pont et Bonnal par Jeanne de Moustier, veuve de Melchior de Sagey, 1570 (procuration jointe) ; — dénombrement des seigneuries de Nant, Romain et Mésandans donné par le notaire Antoine Cordemoy, de Vesoul, comme procureur de Pierre de Rouvray, sr desdits lieux (procuration jointe), 1584 ; — autre par Ambroise Précipiano, baron de Soye, pour ce qu'il tient à Nant et à Cuse, récemment acquis des héritiers de M. de Moustier.
- 1B2772** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier, dont 1 cahier de 59 feuillets, 3 sceaux.  
**1357-1600.** — *Nantouard*. Patentes royales accensant le gros Breuille à Henri Darlot, de Gy, 1560 ; — requête de Henri Darlot exposant « qu'il a suivy la guerre dez [22 ans] mesme en tous les voyaiges faicts par la Majesté impériale, ayant esté une fois prins prisonnier des François, laquelle prinse luy porta grand dommaige par rançon car il estoit en guerre sur sa bource, suyvant les gens de chevaux sans prandre gaiges d'aulcung cappitaines. Et depuis a esté aussy l'année passée aux prises de St-Quentin et Ham suyvant les chevaux legiers ; » — accensement du pâquier de la Mouille (30 journaux environ) à Frédéric Perrenot, sr de Champagne (requête jointe), 1586. — *Navenne*. Copie d'une charte de Henri de Faucogney, sr de Château-Lambert, vicomte de Vesoul, déchargeant de certains droits de haute, moyenne et basse justice et corvées, les habitants de Navenne, 1357 ; — consentement à l'achat de plusieurs vignes à Gresse par Audenot Simonin et Guiotte, sa femme, de Navenne, donné par Philippe, marquis de Hochberg, s<sup>r</sup> de Rothelin et de Faucogney, 1488 ; — procédure relative à la mainmorte, intentée par Guillemette Barressol, femme d'Antoine Droz, de Vesoul, 1565 ; — reconnaissance des terres domaniales tenues par particuliers au heu de Navenne, faites devant Luc de Saint-Mauris, procureur général au parlement de Dole, 1600.
- 1B2773** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 5 pièces papier, dont 2 cahiers de 8 et 20 feuillets.  
**1543-1707.** — *Neublans*. Reprise de fief de la seigneurie par Philippe Chabot, chevalier de l'ordre du Roi, comte de Buzançois, amiral de France, gouverneur du duché de Bourgogne, 1543 (copie de la vente de cette seigneurie par Jean Lallemand, baron de Bouclans, s<sup>r</sup> de Vaite, Nancuise, etc., à Philippe de Chabot, 1543 ; procuration du même) ; — reprise par Françoise de Longwy, comtesse de Buzançois et Charny, veuve de l'amiral, 1547 (procuration jointe) ; — dénombrement de la même seigneurie par Étienne Richard, de Beligney, chanoine de Beaune (qui l'avait acquise le 13 octobre 1685), 1686 ; — autre par Jean- Claude-Joseph Froissard, marquis de Broissia, chevalier d'honneur au parlement de Besançon, 1707.
- 1B2774** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 7 feuillets, 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 14 et 9 feuillets.  
**1583-1705.** — *Nenon*. Reprise de fief et dénombrement par Étienne et Constance de Marenches, frères, fils de François de Marenches, coseigneurs à Nenon, et par leur coseigneur Léonard de Champagne, 1584 ; — autre par Philippe-Louis de Champagne, s<sup>r</sup> de Champagne, Nenon, La. Barre, 1619 ; — autre par Étienne de Marenches ; — arrêt de la Chambre, envoyant Jeanne-Baptiste Froissard ; dame de Bornay, Chassey, veuve de Claude-Laurent de Marenches, en possession des biens acquis par elle au décret de Marenches, 1688 ; — dénombrement donné par son héritier, Ameline-François de Marenches, 1704 ; — arrêt relatif à la justice de Nenon, rendu par la Chambre au profit d'Anselme François de Marenches, contre Charles-Alexandre de Reculot, 1705.

- 1B2775** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 22 papier, 1 sceau.  
**1338-1711.** — *Neurey-lez-Vesoul*. Reprise de fief faite par Thiébaud d'Échenoz à Aimé de Faucogney, sr de Villersexel, de terres, justice, etc., à Neurey, 1338 ; — reprise de Neurey, Frotey, Cerre, Moulin-Saint-Martin, par Marc de Salives, procureur de son frère Adrien de Salives, s<sup>f</sup> de Montjustin, 1571 (procuration jointe). — *Neuve-lez-Lure*. Dénombrement de Neuvelle, Chevigny, La Bassardière, Mailleroncourl, Colombe, Frotey, Rougemont, Montferney, Gouhelans, Huanne et Mésandans, par Anne Marmier, veuve de Pierre d'Orsans, chevalier, s<sup>f</sup> de Lomont, comme tutrice de Lucrèce d'Orsans, sa fille, 1584 ; — dénombrement des étangs situés au finage de Neuvelle, par Antoine d'Oiselay, chevalier, s<sup>f</sup> de la Villeneuve, Frasne-le-Château ; — autre dénombrement de Neuvelle, Écromagny, Fresse, la Voivre, Faucogney, par Lucrèce d'Orsans, femme d'Érard du Châtelet, 1619 ; — arrêt de la Chambre permettant à Guillaume Messelet, de Rosey, de rétablir une brèche à l'étang de Neuvelle, 1711. — *Neuvelley*. Abornement de terres domaniales au profit de Claude Aubert, 1677. — *Nevy-sur-Seille*. Patentes royales accensant à Claude Moussardot un cours d'eau pour y édifier un moulin et battoir, 1563 (requête jointe). — *Nevy-sur-la-Loue*. Achat d'immeubles dont deux moulins par Antoine Oudet et Jacqueline Paget, sa femme, de Saint-Jean-de-Losne, de Claude Péguillet, d'Amondans, 1573 ; — conditions de l'accensement d'un moulin imposées par la Chambre à Jacques Chevalier, de Buffard, 1578. — *Ney*. Vente d'un champ par Guillaume Chambellan à Pierre Butignot, 1596.
- 1B2776** (Liasse.) — In-4°, papier, de 228 feuillets.  
**1278-1620.** — *Noidans-lez-Vesoul*. Cession du fief de Noidans à Aimé de Faucogney, s<sup>f</sup> de Villersexel, en échange de son hommage pour Villers-le-Château, Villers-la-Ville, les deux Magny et leur territoire, consentie par Jean de Chalon, s<sup>f</sup> de Rochefort, 1268 ; — reprise d'un fief à Noidans, donnée par Catherine, fille de feu Jacquemin de Montmartin, écuyer, à Aimé de Faucogney, s<sup>f</sup> de Villersexel, 1348 ; — vente des tailles de Noidans à Adrien de Salives, s<sup>f</sup> de Cerre, docteur en droit, par Jacques Perrot, vicaire général du diocèse de Besançon, mandataire de Claude de Rye, comtesse de Varax et de La Roche, dame de Villersexel, veuve de Jean de La Palud, et Marie et Françoise de La Palu, ses filles, 1548 ; — notes relatives aux fiefs de Noidans, 1550-1780 ; — dénombrement de Noidans donné par Marc de Rye de La Palud, marquis de Varambon, comte de Varax et de La Roche, chevalier de la Toison d'Or, baron et seigneur de Villersexel, 1592 (nombreux arrière-fiefs) ; — autre par Christophe de Rye de La Palud, marquis de Varambon, comte de Varax et de La Roche, gentilhomme de la Chambre, bailli de Dole, 1620.
- 1B2777** (Liasse.) — 5 cahiers, papier, de 25, 8, 17, 26 et 40 feuillets.  
**1584-1773.** — *Noiron*. Dénombrement de la seigneurie par Jean Gauthiot, écuyer, sr d'Ancier, 1584 ; — autre par Antoine-François Gauthiot, 1620 ; — autre par Jean-Baptiste-Joseph Balahu et Charles-Henri Balahu, son oncle, de la même partie de la terre, 1756 ; — autre de la totalité de la seigneurie par Jean-Baptiste Balahu, héritier de Claude-François Balahu, son père, de Jean-Baptiste Balahu et de Charles-Henri Balahu, ses oncles, 1773. — *Noironte*. Dénombrement donné par Claude Franchet, de Pontarlier, à Louis de La Tour, sr de Moncley, 1582.
- 1B2778** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 35 pièces papier, dont 1 cahier de 21 feuillets, 1 sceau.  
**1531-1580.** — *Nozeroy*. Patentes impériales confirmant les privilèges et affranchissements accordés à Jean Rate, de Nozeroy, secrétaire et auditeur des comptes de Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, 1531 ; — obligation souscrite par Jean Rye, receveur de la seigneurie, et caution prêté pour la reddition de ses comptes, 1569 ; — dénombrement des biens féodaux tenus par Antoine de Montrichard, écuyer, capitaine de Nozeroy, à Nozeroy, Mignovillard, Malain, Bannans, Sainte-Colombe, Bouverans, Dompierre, Boujailles, Châteauvillain, etc., 1569 ; — accensement d'un curtil dans les fossés, au profit de Denis Josse, 1571 ; — requête en survivance d'emploi de châtelain, capitaine et concierge du château, présentée par Antoine de Montrichard, en faveur de son fils Pierre, 1574 (rapports et avis) ; — requête d'Alexandre Roy, pour être envoyé en possession de son office de procureur de la seigneurie de Nozeroy et Vers ; — accensement de soixante journaux de terre au profit de François et Jean Sombarde, 1575-1576 ; — permission de bâtir une scierie (rasse) auprès du moulin du Pont Laverney, accordée à Jean Camu, conseiller-maître en la Chambre, 1576 ; — accensement d'une petite place dans le château à Jean Poulet, notaire à Nozeroy ; — autre de la maison dite « à la Bourre » dans le bourg, au profit d'André Roche, maçon ; autre d'un curtil sous le château, au profit d'Adrien Midol, scribe en la justice du lieu, 1578 ; — reprise de fiefs à Nozeroy, Froidefontaine, Mignovillard, Molpré, Boucherans, Plénise, Grangettes, Censeau, Levier, Sainte-Anne, etc., par Amé de Molpré, les ayant acquis de Claude de Montmorot, écuyer, sr de Licona, 1578 ; — amodiation de la grange du Parc de Nozeroy, pour 6 ans, 1579 ; — reconnaissance de cens sur un jardin sous le château, par Philippe Thomas, prêtre, chantre de la chapelle du château, 1580 ; — patentes royales relâchant la seigneurie à Claude de Rye, marquis de Varambon, pour garantie de 9676 écus et 25 patards à lui dus par reliquat de solde « de son régiment de bault Bourgoingnon, » 1580.
- 1B2779** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier, dont 2 cahiers de 28 et 29 feuillets, 2 sceaux.  
**1583-1594.** — *Nozeroy*. Patentes royales affranchissant Antoine et Jean Paffoy, de Nozeroy, 1583 ; — dénombrement donné pour cens et domaines donné par François Belot, prêtre, curateur de Guillaume et André Belot, de Nozeroy, écuyers, 1584 ; — requête du Pierre Simon, de Nozeroy, serrurier, demandant l'accensement perpétuel d'une pièce de terre en labour, sur les douves des

fossés, 1584 ; — dénombrement de meix à Nozeroy, Censeau, Mignovillard et Ancier, par Aimé de Molpré ; — détail de pièces d'orfèvrerie mises en dépôt à l'église collégiale de Dole, et appartenant à la chapelle du château de Nozeroy, 1587 : « une croix d'argent doré enchâssée de plusieurs pierres et perles, de 34 chatons, assavoir en 17 chatons de 17 émeraudes ; en 5 autres chatons de 5 rubis ; en 1 chaton 1 saphy ; en 2 autres chatons n'y a aucune pierre et 7 chatons où il y a 7 perles et 2 chatons où il n'y en a point ; de croix garnie d'une grande agatte avec une platine portant un crucifix d'or avec Nostre-Dame et saint Jehan soubz lad. agatte. — Item, l'ymaige de monsieur Sébastien avec ses cinq flesches d'argent et en bas y a une relique de l'oz de mond. sr saint Sebastien. — Item, une autre imaigne de monsieur saint Laurent, en la main dextre dedans son livre il y a une dent dict le marteau dudict saint Laurent. — Item, ung ansancier d'argent ouvrier d'ouvrage à jour avec ses channes d'argent. — Item, une boîte d'argent servant audict ansancier. — Ung plat d'argent à laver mains ayant une goulotte. — Deux channettes d'argent. — Ung eaubenoistier de cuyvre doré, l'asperge de cuyvre doré. » — Permission donnée à Jean Junet, de La Rivière, procureur général de la maison de Chalon, de prendre bois mort et mort-bois dans les bois communaux de Nozeroy, pour l'usage de sa maison, 1589 ; — réclamation des chapelains de Nozeroy, pour rentrer en possession de leurs reliquaires et croix transportés de Nozeroy au château de Sainte-Anne, puis à Dole, 1591 ; — accensement de 5 journaux de terre, au profit de Jean Sordet, de Nozeroy ; — reconnaissance d'un cens de 14 l. tournois fait par Jean Sordet, devant Roland Sordet, procureur d'office de Nozeroy, 1591 ; — accensement d'un pré au profit de Gilbert Cousin, de Nozeroy, écuyer, 1593 ; — patentes de Philippe II accordant 1,000 fr. aux habitants pour réparer leurs murailles, 1594 ; — reconnaissance d'un cens de 6 fr. par Gilbert Cousin ; — accensement d'une pièce de terre pour l'usage du jeu de l'Arquebuse, à Gilbert Cousin, pour lors roy de l'Arquebuse, André Belot, son connétable, Jean d'Hairault, Jean Sombarde, Jean Morel, Jean Roy, etc., tous chevaliers.

**1B2780** (Liasse.) — 61 pièces papier, 1 sceau.

**1569-1598.** — *Nozeroy*. Requêtes en matière domaniale, accensements, amodiations, réductions de bans ou cens, présentés à la Chambre des comptes par divers particuliers ou par les habitants de la ville et seigneurie ; — acte de prise de possession du château par M. de Vergy, au nom du Roi, après la mort du prince d'Orange, 1578 ; — requête de Catherine Loyseau, de Bief du Four, 1578-1583 ; — autre de Hugues Gavoignet, de Nozeroy, 1582 ; — procédures diverses devant le bailliage de Nozeroy, 1583-1588 ; — requêtes : d'Hugues Cuynet, 1589 ; — de Jean Junet, de La Rivière ; — de Mancy Brahier, papetier à Sirod, amodiateur des étangs de la seigneurie, 1593 ; — de Jean Boysset le vieux, 1598 ; etc.

**1B2781** (Liasse.) — 4 pièces et 4 cahiers, papier, de 75, 60, 43 et 78 feuillets.

**1573-1582.** — *Nozeroy*. Contrôles des contrats de la seigneurie portés au scellé de la Chambre des comptes, 1573 : familles Poulet, Parrault, Bailly, Belot, Parrenet, Sombarde ; — 1575 : Aymé, Germain, Thiébault, Marchant, Arbel, Jacques Loyseau, Benoît, Masson, Daiclin, Cuynet, Humbert, Clerc ; — 1576 : Girod, Ratte, Rouget, Mathieu, Sarrette, Monnier, Masson, Billet, Tissot, Garnier ; — 1580 : Chappeau, Grappe, Ardiot, Brigand, Beufs, Martin, Guelvalet, Villain, Clément, Joliclerc, Chevalet, Vacelet, Godin, Dubrey ; — 1581 : Tissot, Rouget, Faulconnet, Moiroz, Banel, Guye, Roussel, Barnard, Périer ; — 1582 : Villain, Courvoisier, Grillon, etc.

**1B2782** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 4 cahiers de 52, 63, 88 et 52 feuillets.

**1582-1590.** — *Nozeroy*. Contrôles des lettres d'achat et de vente soumises au scellé de la Chambre des comptes, 1582 : Grillon, de Froidefontaine ; Magnin, d'Arsurettes ; Besson, de Froidefontaine ; Symon, de Cuvier ; Corbe, de Charancy ; — 1583 : Savagnier, de Charancy ; Billet, de Fraroz ; Desbois, de Mignovillard ; Greuillet, de Molpré ; Marchant, du Villars ; Cugnier, de Nozeroy ; Froz et Vernier, de Mignovillard ; Pichoz, de la Latette ; Pasteur, de Doye ; Bailly, de Fraroz ; Galevalet, de Doye ; — notaires en exercice dans la seigneurie : A. Mydol, Jo. Bauld, C. Cuynet, O. Champereulx, G. Girod ; P. Sombarde, Jo. Poulet, A. Mathieu, R. Sordet, A. Poulet, A. Hugonnet ; — 1586 : familles Faulquette ; Revagnier, Perrette, Vicaire, Crestenet ; — 1586 : Rossillon, Haulthier, Symonnet, Bardouillier, Gros Lambert, Petitjehan, du Troinche ; Girard de Montrichard, s<sup>r</sup> du Chastellet, et Louise Vaulchard, sa femme ; — 1588 : Chappuset, Tornond, Bancenel ; — 1589 : Girarde, Teste, Billet, Jeantet, Rigouley, Marmier, Quarrey, Mydol ; — 1589 : Racynes, Curelier ; — 1590 : Massarrant, Parrin, Oudet, etc.

**1B2783** (Liasse.) — 6 pièces, dont 4 cahiers, papier, de 59, 62, 24 et 68 feuillets.

**1597-1598.** — *Nozeroy*. Contrôles des contrats devant lods au Roi, passés sous le sceau de la Chambre des comptes, 1591 : familles Du Four, de Mignovillard ; Junet, d'Onglières ; Michel et Billoz, de Mignovillard ; Besson, de Doye ; — 1592 : Belle, d'Esserval-Tartre ; Burlet, d'Arsurettes ; Melet, de la Fairère ; Goisset, de Fraroz ; Thiébault, de Nozeroy ; Belot ; Benestru, du Villars ; Girardet, d'Esserval-Tartre ; Prost, de Censeau ; Crestin, de Longcochon ; Rutillard, de Censeau ; — 1593, Quartault : de Mourmans ; Huguenin et Guye, de Billecul ; Marguet, de Doye ; Marron, de Billecul ; Hugonnet, de Sirod ; — 1595 : Tissot et Grandvaux, de Billecul ; Bougaigneur, de Nozeroy ; Garnier, de Nozeroy ; Billet, d'Arsures ; — 1598 : Junet, d'Onglières, Rigoulet, de Mignovillars ; Courbe, de Charancy ; du Molinet, de Nozeroy ; Greuillet, de Molpré.

**1B2784** (Registre.) — In-4°, papier, de 238 feuillets (couverture parchemin).

**1527-1594.** — *Nozeroy*. Visite et abornement des bois banaux de la seigneurie, faite à requête de Pierre de Menoux, procureur général pour le Roi des seigneuries de la maison de Chalon, par Nicolas Barrillet et Gilbert Camu, conseillers-mâtres en la



Chambre des Comptes, du 5 mars 1586 au 26 septembre 1594. — Fol. 1. Arpentage des prés de Mignovillard et de Froidefontaine joignant la Haute-Joux, 1527 ; — fol 10, bornage des bois d'usage de Frasné, 1586 ; fol. 21-23, copies des concessions d'usage faites à ces derniers par Hugues de Châlon, s' d' Arlay, le 8 mai 1375 ; Louis de Chalon, prince d'Orange, le 12 septembre 1425, et Philiberte de Luxembourg [v. 1530] ; — fol. 33, abornement des bois du Léal, de Bonnevaux, de Fort-Bonnet, etc., 1588 ; — fol. 161, abornement des bois de Courvières, 1694 ; — fol. 173, abornement des bois de Cuvier, 1594 ; — fol. 195, bois du Vernoy et autres de la seigneurie de Nozeroy ; — fol. 233, abornement des bois de Boujailles, 1581.

**1B2785** (Registre.) — In-folio, papier, de 143 pages.

**1588-1755.** — *Nozeroy*. Extrait du volume précédent fait en 1733, par le notaire Guillemet, en ce qui concerne les bois du Léal, de Bonnevaux et du Fort-Bonnet.

**1B2786** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 16 feuillets, 7 pièces papier, dont 1 cahier de 12 feuillets.

**1622-1764.** — *Nozeroy*. Requête présentée à la Chambre pour obtenir cession d'un droit de retenue sur des immeubles sis à Esserval-Tarte, par Pierre Jacques, dudit lieu, 1622 ; — autre par Guillaume Belot, chevalier, sr de Villette, pour obtenir le double d'un dénombrement, 1647 ; — dénombrement de la seigneurie par Jean de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 1685 ; — arrêt rendu dans un procès entre le chapitre de Nozeroy et Jean et Pierre Tourmier, relativement à des cens dus au chapitre, 1716 ; — dénombrement par Louis de Gand de Mérode, 1738 ; — état des revenus patrimoniaux et des octrois de la ville de Nozeroy, 1764.

**1B2787** (Liasse.) — 18 pièces papier, 1 sceau.

**1555-1776.** — *Offlange*. Patentes impériales permettant aux habitants d'essarter une partie de leurs communaux « à cause que le lieu est fort maigre, sablonneux et graveleux, » 1555 (requête et avis joints) ; — arpentement des communaux partagés. 1556 ; — permission d'ériger un moulin à vent accordée à Claude Thiébaud, d'Offlange, 1592 (requête et avis joints) ; — vente par la Chambre à Sébastien Dorelot, d'Offlange, d'une ouvrée de vignes au lieu dit le Crêt du Chasnot, 1666 ; — accensement d'un terrain « aux Robadettes » fait à Jean Monnot, 1687 ; — dénombrement par François-Gabriel, marquis de Chapuis de Rosières, et Jeanne-Claude de Cordemoy, son épouse, 1775.

**1B2788** (Registre.) — In-4°, papier, de 178 feuillets (couverture parchemin, contrat passé entre particuliers de Champdivers, devant le notaire Jean Olivier, 1563). Filigrane : SIRO.

**1577-1580.** — *Offlange*. Reconnaissances générales de la seigneurie, devant Antoine Bernard, de Saint-Aubin, commissaire de la Chambre des comptes du 11 avril 1577 au 4 septembre 1580. Fol. 3. Reconnaissances des droits seigneuriaux par les prud'hommes d'Offlange ; — fol. 8, reconnaissances particulières, familles Crestin, Millaude, Bout, Berginet, Pyot, Cuellon, Thiébaud, Malle Teste, Dorelot, Caillon, Febvre, Baudot ; — fol. 175, répertoire des reconnaissances.

**1B2789** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 3 cahiers de 22, 26 et 104 feuillets (couverture parchemin, contrat entre particuliers de Champdivers, 1561).

**1577-1581.** — *Offlange*. Supplément des reconnaissances, 1577-1578 ; — reconnaissances générales des essarts faites devant Antoine Bernard, de Saint-Aubin, commissaire de la Chambre ; — fol. 2, nouveaux essarts concédés à la communauté ; — fol. 6, essarts particuliers concédés aux tenanciers dont les noms suivent : Berginet, Tallot, Crestin, Caillon, Thiébaud, Barbier, Bont, Maleteste, Durant, Poncelin, Perrin, Preudon ; — fol. 101, table, 1577- 1581.

**1B2790** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 8 papier, dont 3 cahiers de 24, 73 et 35 feuillets, 1 sceau.

**1237-1694.** — *Oiselay*. Table des titres concernant Oiselay conservés à la Chambre des comptes de 1266 à 1541 ; — Étienne d'Oiselay, sr de La Villeneuve, donne à son filleul et neveu Estevenot, fils d'Étienne d'Oiselay, le château et la forteresse de La Villeneuve et ses dépendances, en n'y retenant que le domaine de sa femme Alix de Choiseul, 1302 ; — Étienne, comte de Bourgogne, donne à Étienne, son fils, le château d'Oiselay et ses dépendances ; le quart du château de Jussey ; la garde de Bonnevent, les fiefs de Traves, excepté ceux de Faucogney, de Rougemont et de Fouvent ; la forteresse de Cordiron et ses dépendances à Burgille et Courchapon, à Jallerange, à Corcondray, Lan-tenne, « Sartre », Pompierre, Ounans en Val Louais, 1237 (cop.) ; — Aimé, seigneur de Ray, chevalier, déclare tenir en fief d'Étienne, seigneur d'Oiselay, seigneur de La Ville-neuve, le château de Ray, c'est-à-dire le donjon et le bourg formé de murs, 1323 (cop.) ; — Bernard de Ray, seigneur dudit lieu, reprend d'Étienne d'Oiselay, chevalier, le château de Ray, 1401 (cop.) ; — Estevenot d'Oiselay, damoiseau, se reconnaît homme lige de Jean de Chalon-Auxerre, sr de Rochefort pour les châteaux et seigneuries d'Oiselay, Cordiron, La Villeneuve, Corcondray, Flagy, fiefs à Jalle-range et « Soyans » et Lantenne, les châteaux rendables de Ray et de Rigny, la garde des prieurés ou abbayes de Bonne-vent, de Montarlot, de La Charité, d'Ounans, etc., 1444 ; — Étienne d'Oiselay, chevalier, sr de La Villeneuve, reprend en fief de son neveu Estevenot d'Oiselay, sieur dudit lieu, toute la part qui lui avait été adjugée dans leurs partages ; — acte de vente par Louis d'Oiselay, s' audit lieu et de Dombrot, à Claude d'Oiselay, son frère, s' dudit lieu, Fretigney, Bussières, etc., de toutes les chevances qui lui appartenaient à Oiselay, La Goutte, La Vauche, la Grange de Velloreille, Bonnevent, Velleclair, etc., 1545 ; — reprise par l'acquéreur, 1546 ; — mémoire présenté par Charles François de La Baume, comte de Saint-Amour, contre le

procureur général de la Chambre des comptes, Claude-Ambroise-Bruno Philippe, à propos du détail du dénombrement de la baronnie d'Oiselay et de ses dépendances, justifiant par titres l'origine de chaque fief et arrière-fief, 1689 ; — injonctions faites au comte de Saint-Amour par Jean-Baptiste Richard, s<sup>f</sup> de Villers-Vaudey, auditeur, commissaire de la Chambre des Comptes, 1692 ; — dénombrement de la baronnie d'Oiselay, donné par Charles-François de La Baume Saint-Amour, 1694.

- 1B2791** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23 pièces papier, dont 3 cahiers de 17, 14 et 7 feuillets.  
**1544-1686.** — *Ollans*. Dénombrement par Hugues Garnier et Pierre-Louis Chaillot, ayant acquis la seigneurie par décret du parlement de Dole, en 1666, 1666 ; — dénombrement de la seigneurie rachetée par Philippe-Guillaume de Belot, s<sup>f</sup> de Villette, 1667. — *Onay*. Achat par Antoine Beguin, de la moitié de la seigneurie d'Antoine Deschamps, écuyer, 1544 ; — reprise de fief par Antoine Beguin, demeurant à Gy ; — dénombrement par le même ; — accensement avec droit d'essart dans la forêt de Vaivre, accordé par Charles-Quint à Jean Roy, d'Onay (requête et avis de la gruerie), 1545 ; — autre permission d'essarter dans le même bois accordée à Pierre Oultrey, citoyen de Besançon, 1546 ; — patentes définitives concédant à titre d'accensement 6 arpents à l'Épenotte, 1548 ; — dénombrement de la seigneurie par Antoine, cardinal de Granvelle, 1584 ; — demande d'accensement de deux communaux à Onay, lieu dit « le cimetièrre aux juifz et l'aultre Beauregard, » par Claude Brenet, de Salins, 1585 ; — accensement concédé au même, 1586-1587 ; — dénombrement des seigneuries d'Onay et de Cresancey (dite de La Charme), par Ferdinand-Matthieu de Saint-Moris, baron de Saint-Cyr et de Choie, 1680 ; — autre par Charlotte de La Baume, veuve d'Alexandre de Visconti, 1686. — *Onglières*. Requête de Pierre et Denis Girardet, sujets de Nozeroy, demeurant à Onglières, demandant décharge du droit de retenue sur certains immeubles [v. 1590],
- 1B2792** (Liasse.) — 2 cahiers, papier, de 43 et 18 feuillets.  
**1565-1584.** — *Onoz*. Dénombrement donné à Gérard de Morel, sr de Virechâtel, par Guillaume de Maisod, pour Onoz, le Bourget et le Péage, reconnaissances détaillées des sujets de cette seigneurie, 1565 ; — autre dénombrement des cens et héritages tenus à Onoz, par Claude Fèvre, écuyer, s<sup>f</sup> de Légna, et Henri Fèvre, son frère, 1584.
- 1B2793** (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, de 234 feuillets (couverture peau). Filigrane : *bras de saint Étienne*.  
**1509-1514.** — *Orchamps-lez-Dole et dépendances*. Reconnaissances générales des particuliers d'Orchamps, Lavans, Berthelange, etc., reçues par Simon Gabriel, de Dole, secrétaire de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, du 31 juillet 1509 au janvier 1514. Fol. 1, table du terrier ; — fol. 6 v<sup>o</sup>, patente de Marguerite d'Autriche, ordonnant les reconnaissances et commettant son secrétaire Simon Gabriel à les recevoir, le tout à la requête du maire de Lavans, Simon Loupvet, 7 juin 1509 ; — fol. 8, Lavans : familles Subtil, Pescheur, Maistre, Mehée, Thiébault, Huguenot, Georgeot, Bon, Coumuz, Barthol, Prelet, Pelletier, Pital, Caillet, Fynot, Perrot, Tabourot, Roy, Roussel, Seville, Bargerot, Mayre, Forain ; — fol. 99, Ranchot : familles Falon, Humbert, Jehannot, Bossot ; — fol. 109, Orchamps : familles Pasquel, Symon, Maire, Millet, Morin, Richard, Perrel, Ranot, Bargière, Escuyer, Voillard ; — fol. 120, Our ; familles Roussellet, Roussel, Délyot, Mour, Monnot, Bailley, Parrel ; — fol. 132, Éclangeot : Bougueney, Proudhon, Valot, Racllet, Colmet ; — fol. 140, Sampans : Vaulchier ; — fol. 142, Menotey : Vienney ; — fol. 143, Peintre : Groshoz, Prevost, Boulard ; — fol. 149, Dole : de Boisset, Drouhot, Joly, Godard ; — fol. 159, Lavangeot : Petitjean, Bargerot, Convers, Georgeot, Baulqueret, Feullet, Seville ; — fol. 220, Berthelange : Prelet, Vaulchier, Roy, Tabourot, etc.
- 1B2794** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier, dont 6 cahiers de 7, 16, 9, 52, 18 et 15 feuillets.  
**1554-1626.** — *Orchamps-lez-Dole*. Patente de Charles-Quint, accordant à Gui Prevost la permission de construire un moulin à Orchamps, 1554 ; — autres permettant à Antoine de Canoz, s<sup>f</sup> de Santans, Étrepigny, Cinqcens, de construire un moulin, foule et battoir sur la rivière de Cinq-cens, près d'Orchamps, 1555 ; — reconnaissance d'un cens de 12 l. envers le domaine par Antoine de Canoz, à raison de la concession ci-dessus, 1563 ; — déclaration des Mens confisqués sur Pierre Perrey, d'Orchamps, dont la vente devait être faite par décret, 1564 ; — dénombrement d'un fief à Orchamps, Lavans et Étrepigny, par Thiébaud Pré-vost le jeune, écuyer, tant en son nom qu'en celui de sa mère et de ses frères, 1584 ; — manuel des cens et tailles dus aux Archiducs par les habitants d'Orchamps et Lavans, 1606-1608 ; — accensement de l'emplacement des halles fait par la Chambre à Pierre Millet, d'Orchamps, 1624 ; — extrait des amendes et défauts adjugés à Orchamps de 1617 à 1626 ; — compte de réserves au profit du Roi, rendu par l'amodiateur, Mercurin Pescheur, de Lavans, 1617-1626 ; — autre des amendes et défauts durant la même période ; — manuel des cens d'Orchamps et Lavans, 1616.
- 1B2795** (Liasse.) — 30 pièces papier, dont 3 cahiers de 7, 9 et 44 feuillets, 2 sceaux.  
**1615-1690.** — *Orchamps-lez-Dole*. Bail de la seigneurie fait à Mercurin Pescheur, de Lavans, par la Chambre des comptes, 1632 ; — amodiation de la pêche ; — de la justice ; — de la chasse, 1633 ; — des épaves ; — de prés, 1634 ; — reconnaissance du moulin du bief d'Orchamps, par Marguerite Perrot, 1640 ; — reconnaissance d'une re-devance de 10 fr. par an, par Gaspard de Prevost, sr de Pe-lousey, ensuite de la jouissance à vie des revenus de la seigneurie d'Orchamps, 1659 ; — dénombrement d'un fief provenant de Claude-François de Matal, donné par Claude Andressot, sr de La Barre, 1682 ; — état des revenus d'Orchamps, 1687 ; — observations de la Chambre sur ces re-venus, 1688 ; — concession aux habitants d'Orchamps du droit de barque et barquot par le domaine à charge d'une redevance annuelle de 47 l., 1690.

**1B2796** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 35 pièces papier, dont 6 cahiers de 9, 20, 15, 13, 16 et 18 feuillets, 2 sceaux.  
**1348-1750.** — *Orchamps-lez-Dole*. Patentes impériales autorisant Gui Prévost, sr de Pelousey, à construire un moulin sur le Bief de la Fontaine d'Orchamps, moyennant cens perpétuel, 1554 (enquête, requête, et avis de la guerie) ; — arrêt sur requête autorisant François Matherot, sr de la Barre, à faire foi et hommage d'un pré par lui acquis de Marie Prévost, veuve de Claude Andressot, sur le territoire d'Orchamps, 1704 ; — dénombrement d'un fief à Orchamps par Denis-Grégoire Pétremand, sr d'Amondans, 1704 ; — autre par Gaspard d'Andressot, 1708 ; — autre par Denis-Grégoire Pétremand, 1708 ; — autre par Philippe-Joseph-François Pétremand, 1715 ; — procès soutenu par la commune à propos d'un ruisseau dit le Marais, devant la Chambre des comptes, contre les sous-fermiers du do-main, 1728 ; — dénombrement de Jeanne-Baptiste-Mar-guerite-Bonaventure Bergeret d'Arbois, dame de Vertamboz, 1748 ; — autre de Claude-Pierre et Louise d'Andressot, 1750 ; — de Claude Munnier, de Dole, 1750. — *Orchamps-Vennes*. Délimitation par arbitrage des « joux » situées entre Montbenoit, le Val de Morteau, le Val de Vennes, les villages d'Avoudrey et de Flangebouche, dans une contestation entre Louis, comte de Neuchâtel, et Hugues, sire de Joux et gardien de Montbenoit, 1348 (cop.) ; — patentes impériales ratifiant l'accensement d'une place aux Seignes de Vennes, fait à Jean Brenot, d'Orchamps, par Louis d'Orléans, comte de Neuchâtel, en 1509, 1530-1531 ; — visite par le conseiller-maître Poncet Barrillet, du Bois des Abatteux ou Gey de la Roche, contesté par les habitants d'Orchamps et de Vennes, 1596 ; — dénombrement d'immeubles acquis à Orchamps de Jeanne de Chassagne, veuve de Jean de Sacquenay, sr de Filain, par Pierre Petit, de Réaumont, 1612 ; — procédures entre les amodiateurs de la seigneurie d'Ormans et les consorts Michotey, au sujet de l'hoirie de Claude Michotey, sise à Orchamps, détail des terres, 1611-1621. — *Orgeans*. Procédure contre Claude Jacquot et Jean Bernard, relative au moulin de la Voyèze, sur le Dessoubre, 1617.

**1B2797** (Registre). — In-4°, papier, de 483 feuillets (couverture parchemin), Filigrane : d i gothiques et écu sommé d'une fleur de lis, contenant un huchet.

**1267-1476.** — *Orgelet*. Terrier de la terre et châellenée dressé sur ordre de la Chambre des comptes de Dijon, par le conseiller Jean d'Autrey, assisté du tabellion général Huguenin Charreton, d'Arlay, dressé du 13 juillet 1455 au 31 janvier 1456. Fol. 1, table du terrier ; — patente de commission donnée par la Chambre des comptes, 2 juin 1455 ; — fol. 3, « laquelle ville [d'Orgelet] est fermée de murs et de plusieurs tours et fossez et en ycelle à quatre portes nommées l'une la porte des Ormes de la partie devers le chastel de Bellieu, l'autre porte la porte de la Fontaine tirant le chemin de Saint-Claude à Genève, et l'autre porte qui est la quarte est nommée la porte de la Courbe par laquelle l'on va et tire par derrière le chastel et les murs de la fermeté d'icelle ; » — devant le château « une haulte de bois, couverte d'assoudre » (marché chaque samedi) ; — halle spéciale pour la boucherie avec bancs ; — « et le chastel est une très belle et très notable forteresse et chastel de grant et notable appaarence et spacieuse assise sur une haulte roche de tous costelz au-dessus de la dicte ville et joignant à icelle fermée de deux paires de murs tout à l'entour. Et en icellui a une belle et grande tour carrée, couverte de plomb, avec une grande semblablement couverte de plomb et moult belle et grande, et plusieurs chambres, poilles, garde-robes, retraiz, aisances et autres choses... Et aussi a oudict chastel de la partie de la roiche une belle potelle pour saillir par derrière hors d'icellui chastel sans le dangier de ladicte ville.... Et à icellui chastel est nouvellement édifié une belle et grande tour carrée du costé devers ladicte ville à machicoliz tout à l'entour.... ; » — fol. 16, « mesure du demy pied prins au compas et en fault XV pour la toise (= 188 millimètres, soit 376 millimètres le pied) ; — fol. 30, traduction en français de la charte de fondation de l'hôpital d'Orgelet par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, sr de Rochefort, 1292 ; — fol. 32, table du terrier contenant les noms des bourgeois hommes ou femmes ; — fol. 38, texte latin des franchises d'Orgelet, accordées par Jean de Chalon, 1267 ; — fol. 52 v°, confirmation des franchises par les commissaires de Philippe de Bourgogne, fils de Jean Sans Peur, Jacques, seigneur de Bussy, Philibert, seigneur de Chantemerle, et Jean Chousat, venant prendre possession au nom de leur maître de la terre d'Orgelet confisquée sur Jean de Chalon-Châtelbelin, 1417 ; — fol. 55, acte de confirmation par Philippe le Bon, se rendant à Genève, arrêté devant la barrière de la ville d'Orgelet, par les quatre échevins, 1422 ; — fol. 62, terrier proprement dit contenant les reconnaissances individuelles : Pierre de La Lesine ; Guillaume, veuve d'Estevenot de Jondes ; Pierre Giroz ; Pierre Preudon ; Pierre Couche ; Guiot Michelier ; Pierre Ratoz ; Antoine Boyet ; Antoine Jannet ; Jean Jorain ; Pierre Guichon ; Pierre Bonier ; Estevenet Gay ; Michel Grosel ; Jeannette, veuve de Guillaume le Barbier ; Jean Morel-Quarry ; Jean Morel, de Jondes ; Antoine Roussel, de Vampourmay ; Jean Berthelon, du même lieu ; Jean de La Porte, prêtre ; Perrenin Tissot ; Henri Gille ; Antoine Reverdy ; Étienne Faulquier ; Claude Girard ; Jean Aymonnoz ; Claude Barrillet ; Claude Tissot, d'Orgelet ; Jean Richon, de Mérona ; Pierre Berthet, du même lieu ; Perrin Jannoz, d'Orgelet ; Jean Patoilloz, prêtre ; Guillaume Perrinnot ; Jean Roussan ; Pierre Carré ; Jean Rouge ; Pierre Moniard ; Pierre Micholet ; Guillaume Monier ; Huguenin Michault ; Gauthier Bugnet, prêtre ; Jean Chappuis ; Pierre Grutel ; Étienne Chappuis ; Hugues de La Porte, prêtre ; Gauthier Donzel ; Henri Barbier ; Perrin Brassier ; Claude Gentoz ; Pierre Richier ; Gauthier Bonson ; Jeannette, femme de Pierre Martin, alias Bon ; Jean Jannoz ; Guillaume Poncet ; Jean Richard ; Claude Perray ; Pierre Othenin ; Jean André et Estevenin de Plaine ; Jean Jacquart ; Pierre Mercier ; — fol. 241, somme des cens de toises, d'essarts, des moulins, etc. ; — fol. 453, Rothonay ; — fol. 463, la Tour du Meix ; — fol. 466, Crance ; — fol. 466 v°, les Poids-de-Fiole ; — fol. 467, Saint-Julien ; — fol. 468, Légna.

**1B2798** (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 519 feuillets (le 1er manque). Filigrane : *T et P gothiques*.  
**1267-1571.** — *Orgelet*. Terrier de la seigneurie compilé par les notaires Jacques Crosset et Hugues Michel, sur ordre de Philiberte

de Luxembourg, princesse d'Orange, et par les soins de son bailli général Claude Glanne. Fol. 2, maudement de Philiberte de Luxembourg, daté de Nozeroy, le 7 décembre 1522 ; — fol. 3, reconnaissances des bourgeois et échevins d'Orgelet : la ville et le château assis au bout devers vent d'une montagne nommée Montorgier, la ville bien murée et fossoyée, à quatre portes : celle du bourg de Merlia au sud, celle des Ormes à l'ouest, celle de la Fontaine à l'Est, celle de la Combe au nord (actuellement murée) ; près de cette dernière, la maison de ville ; en outre des quatre portes une poterne près de l'église paroissiale qui touche les murs et sert à la défense ; hôpital pour loger les pauvres dont Humbert du Bourget est recteur, au dehors un faubourg bien bâti. Les habitants « la plus part sont marchans aiens accoustumé tenir train et conduite de marchandise » ; la halle est en ruines ; deux fours banaux sont auprès de l'église, appartenant au seigneur ; le château est en ruine également. « mais à l'entour d'icelluy il y a encores de bonnes et grosses tours et murailles et souloit estre une très belle, plaisant et très notable forteresse de grant apparence, bien spacieuse, assise au boult de ladictie montaigne de Montorgye, sur une haulte roche. Et souloit estre fermé et cloz de deux paires de murs tout à l'entour. Et en icelluy chasteaul a encores une belle et grande tour de pierre carrée que souloit estre couverte de plomb, qui est belle et grande ; » au-devant du côté de la ville, grande basse-cour murée et derrière, « entre les scayntres, » un jardin, et du côté de la roche, une poterne de sortie ; « Item y a encores une autre grande tour carrée estant devers la ville, qui est à maschecoliz tout à l'entour à brasses et terrasses couverte de tables et de pierre à pendant ; » — haute, moyenne et basse justice appartenant au seigneur, avec bailli, châtelain, lieutenant, procureur, scribes et sergents ; — droit de mesure, poids et aunage de draps, toiles, etc. ; — fol. 4 v°, copie de lettres de Louis de Chalon, sr de Châtelbelin et d'Orgelet, confirmant les franchises d'Orgelet, 1397 ; — fol. 5, droits sur les foires et marchés, les draps de couleur, etc. ; — fol. 9, tarif de péage ; — fol. 10 v°, verriers et potiers vendant verres ; — fol. 19 ; franchises accordées à la ville d'Orgelet par Jean de Chalon, sr de Rochefort, 1267 ; — fol. 26, rôle de montres d'armes, 1523 ; — fol. 49 v°, poids et me-sures dont on use d'ancienneté dans la seigneurie : romaine ; quintal valant 100 l. ; 4 carierons à 25 l. ; livre pesant 16 onces (demi-livre et quarteron de livre) ; l'once 8 tréseaux, le quart d'once 2 tréseaux, le tréseau 3 deniers, le denier 24 grains ; — aune divisée en demie, tiers, quart, sixte, huitains, douzains et seizains ; — fol. 51, poids du pain ; — fol. 54 v°, villages dépendant de la seigneurie : Vampournav, Dompierre, Alièze, Marnésia, Méronna, Plaisia, Marsonnay, Largilla, Larroque, Villeneuve, Ner-mier, La Villette, Légna, Viremont, Bellecin, Rothonay, Moutaine, Broissia, Merlia, Chavéria ; — fol. 55 v°, recon-naissances des bouchers tenant bancs ; — fol. 62 v°, toisé des maisons ; — familles : Moniard, Moillard, Giroz, Gi-rard dit Bon, Jaquet, Chappuis, Valeffin, Humbert alias Corron, Legier, Darmont, Sarrago, Jehannin, Corial, Mon-truchard, Picard, Bailli, Rouge, Maire, Barbier dit de l'Aule, Micholier, Coustier, Bugnet, des Portes, Camelin, Clerc, Cattenoz, Torrel, Torembel, Perrault, Tabel, Monnier, Cla-vel, Corbel, Sayne, Perrault, Bergier, Neyroz, Rodet, du Tartre, Petit, Jaquet, Michault, Basan, Berthaud, Nicolas, Regnault, Benoit, Perrenet, Camuset, Vuyton, Point, Chastelenot, Fuynel, Valleffin, Bel, Nicolas, Robourg, Fa-vier, Dagay, Humbert dit Quoyron, Monel, Besson ; — re-connaissances ajoutées de 1544 à 1571.

**1B2799** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 17 papier, dont 1 cahier de 21 feuillets.

**1550-1586.** — *Orgelet*. Donation des grands et petits étangs par Pierre Morel, sr de Virechâtel, à Pierre Mermier, d'Orgelet, 1550 ; — reprise de fief de ces étangs par Pierre Mermier, à la personne de Philippe Marchant, écuyer, trésorier de Bourgogne, représentant le Roi, 1554 ; — tables des titres concernant les ventes et aliénations de terres du domaine faites à des particuliers, 1564-1567 ; — dénombrement des droits appartenant à l'office de prévôt et bannelier de la terre d'Orgelet tenu par Perrin Morel, écuyer, sr de Thoissia, 1569 ; — vente par Pierre Marmier à Antoine et Claude Rebourg des prés et étang du moulin Pecllet, des grands et petits étangs d'Orgelet, 1570 ; — accensement du droit de faire un étang et un moulin dans le pré Maître-Antoine à Jean et Jacques Jacquart, d'Orgelet, frères, 1572 ; — dénombrement de l'état de bannelier et enseigne de la terre d'Orgelet par Perrin Morel, sr de Thoissia, 1585 ; — permission de construire une tuilerie à Vampournay moyennant le cens de 3 sous, accordée à Biais Chappuis, d'Orgelet, 1586.

**1B2800** (Liasse.) — 13 pièces papier.

**1553-1577.** — *Orgelet*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1553 : familles Légier, Jacquard, Perraud, Moillard, de Vaux ; 1554 : Lestienez, Prost dit Petault, Blandin, Hugonard, de Mantoux, Godard ; — 1555 : Bar-bier, Favier, Voullot ; — 1556 : Pascault, Luyset, Garrier, Bernard ; — 1557 : Bournay, Lambert ; — 1558 : Javodet, Junot, Rasuret, Venton ; — 1559 : Poncet, Tribillot, notaire ; — 1560 : Dronier, Charpy, Javel ; — 1562 : Donneulz, Bassignet ; — 1563 : Blandin, Brung ; — 1564 : Ray ; — 1572 : Tissot, Humbert dit Coiron ; — 1573 : Conte, Re-bourg ; — 1575, Buffet, Pruynel ; — 1576-1577 : Perrin, Hugonnard.

**1B2801** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier, 1 sceau.

**1588-1568.** — *Orgelet*. Procès entre les amodiateurs du péage d'Orgelet et les amodiateurs du péage d'Augerans, relativement aux tarifs et perception de droits sur les marchandises, 1588-1589 ; — patentes de Philippe II per-mettant à Biais Chappuis, prêtre, d'ériger une tuilerie lieu dit à Montagna, 1589 (requête et enquête jointes) ; — requêtes d'amodiateurs et censitaires du domaine, 1590-1592 ; — visite des prisons d'Orgelet, par Simon Froissard, premier maître de la Chambre des comptes, 1593 ; — réclamations d'amodiateurs prétendant réduction, 1595-1617 ; — amodiation de l'éminage d'Orgelet, pour 12 ans, au profit d'Hugues Chappuis, 1596 ; — remise de 800 fr. sur leur prix d'amodiation de 3 ans de greffe et clergie, à cause des guerres et invasions des Français et Savoyards, accordée par les Archiducs à Claude Chappuis, Pierre Colombot et Jean Jannaud, scribes du ressort, 1600 ; — rendue des fours d'Orgelet, 1603 ; — « vente des ruines advenues ès fourgs et consiergerie d'Orgelet, » par

Poncet Barrillet, maître des comptes, 1610 ; — rendue de la seigneurie d'Orgelet par les amodiateurs, 1617 ; — procédure contre Aimé Clément, d'Orgelet, coamodiateur de la seigneurie, 1618.

**1B2802** (Liasse.) — 25 pièces papier, 1 sceau.

**1626-1764.** — *Orgelet*. Rendue de la seigneurie faite par Pierre Godard, devant le conseiller-maître Jean-Maurice Tissot, 1626 ; — contrats de vente d'héritages censables envers le Roi, passés devant le notaire Claude Gay par plusieurs particuliers, Antoine et Charles Monnier, François Bugonard, Marguerite Bassonnet, Pierre Tardy, Philippe Morel, Claude Placavent, Claude Jannaud, tous d'Orgelet, 1627-1635 ; — extraits des contrats de vente de la terre, 1627, 1631, 1632 ; — visite et rendue de la seigneurie par l'amodiateur Jean Bernardet, de Salins, 1632 ; — visite des prisons ; — devis de réparations aux fours banaux, 1634 ; — constitution de rente de 42 fr. au principal de 600 fr. par les échevins d'Orgelet, au profit de Nicolas Muyard, de Moirans, 1636 ; — devis de réparation « à l'audience » d'Orgelet, 1653 ; — visite de cette salle d'audience par le conseiller-maître Daniel Privé, 1658 ; — état des biens patrimoniaux et octrois d'Orgelet, 1764.

**1B2803** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 47 feuillets, 1 sceau.

1547-1776. — *Oricourt*. Vente d'Oricourt, son château et ses dépendances à Arpenans, Oppenans, Longeville, Vuillafans, Vy, Autrey et Cerre par Catherine d'Oiselay, veuve de Wolf Tiétry, chevalier, dame de la Villeneuve, Oricourt et Frasn-le-Château, à Claude d'Oiselay, s<sup>f</sup> dudit lieu, fils de Guillaume d'Oiselay, son neveu, 1547 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement par Claude de Crosey, veuve de Claude-François de Cordemoy, s<sup>f</sup> de Francalmont, Oricourt, Oppenans, Arpenans, lieutenant des maréchaux de France au bailliage-présidial de Vesoul, 1707 ; — autre par François-Gabriel, marquis de Chappuis, sr de Rosières, Mont-le-Vernois, Parrecey, Oricourt, Moisse, etc. , président à mortier au Parlement, mari de Jeanne- Claude de Cordemoy, 1775.

**1B2804** (Cahier.) — In-folio, papier, de 65 feuillets (couverture parchemin, double feuillet d'un missel du XVe siècle).

1584. — *Ormoy*. Reconnaissances données à Gaspard d'Andelot, baron de Chemilly, Anne d'Hennezel, veuve de Thomas d'Hennezel, écuyer, demeurant à Verrières de Vorges, Moïse et Claudine d'Hennezel, ses enfants, tous coseigneurs à Ormoy de la seigneurie dite des Cordes, le premier pour un quart, les autres pour trois quarts ; — fol. 1, procuration donnée par Anne d'Hennezel à Henri de Villeneuve, capitaine de Jonvelle, 1584 ; — fol. 3, table des reconnaissances ; — fol. 5, reprise de fief par Anne d'Hennezel ; — fol. 7, reconnaissances des habitants d'Ormoy : familles Vincenot, Garnier, Belley, Mollot, Gallorel, Joly, Fayen, Chastellain, Payen, Cachemaille, Colley, Malcler, Gibert, Horry, Charretton, Roux, Droz, Bonnier, Chudel, Gillot, Belon, Mellot, Champagne, etc.

**1B2805** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 37 pièces papier, 2 cachets.

1602-1738. — *Ormoy*. Reprise de fief par François de Grachaux, sr de Raucourt, procureur de Christophe d'Hennezel, tant pour ce dernier que pour Humbert de Houx, écuyer, mari de Claudine d'Hennezel, pour domaines à Ormoy et Grignoncourt, 1602 ; — visite du Bois-Lessus par les officiers de Jonvelle, 1605 ; — procuration pour une reprise de fief de bois d'affouage en la forêt d'Ormoy, par François de Saint-Martin, sr de Montureux et Cendrecourt, 1608 ; — reprise faite en conséquence ; — copie d'un accensement de bois par les Archiducs aux habitants de Jonvelle, Voisey, Ormoy, Godoncourt, Fignéville, Villers-Saint-Marcellin, Selles et Montdoré, 1611 ; — procès entre les habitants d'Ormoy et ceux de Corre, touchant la jouissance des bois, 1660-1666 ; — cession par la Chambre des comptes à Nicolas Petitot, d'Ormoy, des deux tiers des héritages vacants par décès au lieu d'Ormoy, 1666 ; — dénombrement d'un fief par François Duchard, d'Ormoy, 1704 ; — autre par Claude-Antoine Brocard, 1730.

**1B2806** (Registre.) — In-folio, papier, de 525 feuillets (rel. bas. fleur ; filigrane : *Armoiries de Dole et contremarque en monogramme*).

**1599-1602.** — *Ormoy*. Reconnaissances générales de la seigneurie devant les notaires Jean Jolyet, le Vieux, et Nicolas Barberot, de Jonvelle, commissaires nommés pour toute la baronnie du 23 septembre 1601 au 27 mai 1602. Fol. 2 v<sup>o</sup>, reconnaissances générales au profit des Archiducs, haute justice ; cens : gissière (carrière de gypse) ; gruerie des bois ; moulins ; passage de la Saône ; rivières ; tailles, etc. ; — fol. 6 v<sup>o</sup>, commission donnée aux notaires par la Chambre des comptes, 1599 ; — fol. 8, accensements faits par les sieurs de Chevarraz et d'Andelot, seigneurs de Jonvelle : familles Cachemaille, Garnier, Champagne, du Houx, Curie, Horry, de Villiers, Didelot, Petitot, Larmet, Beroul, Gueny, Larroux, Amyot, Bizier, Godard, Chastellain, Vuillemotte, Volland, Sarrurier, Drouhot, Chindel, Drouhin, Colley, Maire, Garnier, Belin, Mathiot, Vallot, Titot, Liffot, Colley, Othenin, Cuchet, Geoffroy, etc, etc. ; — fol. 334, maisons d'Ormoy.

**1B2807** (Cahier.) — In-folio, papier, de 52 feuillets.

**1626.** — *Ormoy*. Manuel des revenus de la terre appartenant au Roi. Fol. 2. Cens dus par les habitants, moulin « Le Ju » ; — liste des habitants : familles Pateret, Drouhot, Chindel, Theveney, Magneret, Maire, Hugues, Vince not, Fayen, Perrin, Michiel, Grillot, Colley, Guenyot, Champagne ; — fol. 3 v<sup>o</sup>, cens d'avoine dû par Jean Bresson, de Jonvelle, notaire ; — cens d'argent en « eschiefs » des Cachemaille, Barbier, Garnier, Bourgogne, Payen, etc. ; — cire ; — fol. 13, Rivières ; — reconnaissances particulières.

- 1B2808** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 30 pièces papier, 2 sceaux.  
**1531-1567.** — *Ornans*. Amodiation de la rivière de la Loue à Pierre Perrenot, châtelain d'Ornans, pour 12 ans, consentie par Charles-Quint, 1531 (requête et avis joints) ; — patentes du même empereur, autorisant Adrien Calot, d'Ornans, à bâtir un four dans sa maison, 1537 ; — permission semblable en faveur de Simon de Chantrans et de Claudine Philibert, sa femme, 1544 ; — autre en faveur de Jean Philibert ; reprise de fief par celui-ci, 1545 ; — permission de cuire en sa maison pain et pâtes pour vendre aux étrangers et passants, en faveur du boulanger Antoine Piquard, à charge de n'en pas vendre aux habitants, 1545 (enquête jointe) ; — patentes permettant l'érection du four particulier d'Adrien Calot, 1556 ; — transaction au sujet d'immeubles sis à Ornans entre Étienne de Gropain, sr de Trepot, et son neveu Jean de Gropain, fils et héritier de Jean de Gropain, 1556, reprise par Jean de Gropain ; — visite par charpentiers et maçons des réparations à faire à la chapelle du château, 1564 ; — accensement fait par la Chambre à Pierre et Antoine Colard, d'Ornans, d'une place, lieu dit en la Froidière, pour bâtir sur la Loue une huilerie et une scierie, 1564 ; — reconnaissance d'un cens de 20 s. par Adrien Calot, d'Ornans, pour un four particulier, 1566 ; — reconnaissance de cens pour même motif par Jean Roussel, docteur en droit, 1566 ; — permission, moyennant cens, de créer un vivier près de sa maison, au bord de la Loue, au profit de Jean Baron, 1566 (requête et avis) ; — montes et appréciations de divers maçons pour la construction des prisons royales, 1566 ; — amodiation de la rivière, pour 12 ans, au profit de Thomas Perrenot, sr de Chantonnay, 1567.
- 1B2809** (Registre) — In-folio, papier, de 167 feuillets (couverture parchemin ; filigrane : un raisin surchargé des initiales B et P).  
**1576-1584.** — *Ornans*. Rentier de la seigneurie dressé par le notaire Étienne Martel, d'Ornans, du 3 octobre 1577 au 12 décembre 1584. Fol. 2, commission donnée au notaire par la Chambre des comptes 3 septembre 1576 ; — fol. 5, déclarations et reconnaissances générales faites par les échevins d'Ornans : Claude Gody, Pierre Darc, Antoine Colard et Pierre Gressot ; le Roi possède la haute justice, les dîmes, les moulins et battoirs, deux fours, la rivière appelée le ban, les ventes, le sceau et la clergie, la gruerie, le tabellioné, les exploits, les montres ; — les habitants « ont droit et auctorité de recevoir audict Ornans eu franchise ceulx que par cas fortuit ayant commis homicide par accident ou par aultre inconvénient méritans grace.... prenant d'ung chascun d'eulx et de tous aultres que ce rendent bourgeois et habitans audict Ornans, dix florins monnaye pour leur réception.... » — reconnaissances particulières d'habitants d'Alhoze, Bolandoz, Amancey, Déservillers, Saules, Silley, Septfontaine, Gilley, Tarcenay, Trepot, Naisey, Magny-Cha-telard, la Grange-Guyenet, Nods, Épenoy, Valdahon, Vercel, Fallerans, Lavans, Évillers-sous-Usier ; — fol. 60, forêt de Grosbois ; — fol. 87, l'Hôpital.
- 1B2810** (Registre.) — In-folio, papier, de 162 feuillets (couverture parchemin, contrat du XVI<sup>e</sup> siècle).  
**1577-1584.** — *Ornans*. Double du rentier de la seigneurie qui précède.
- 1B2811** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 47 pièces papier, dont 1 cahier de 15 feuillets, 1 sceau.  
**1576-1607.** — *Ornans*. Requête de Claude Gay, de Vuillafans, réclamant, en sa qualité de scribe du bailliage d'Ornans et de membre de Quingey, en dépendant, contre la commission de greffier du bailliage de Quingey, donnée à Étienne de Mesmay, par le bailli de Dole, M. d'Andelot, 1576 ; — reconnaissances de divers cens, extraites du ren-tier de 1577 ; — visite du pont de Cléron bâti par Thomas Perrenot, sr de Chantonnay, et estimé 4,000 fr. devant le conseiller-maître Jean Camu, 1577 ; — patentes de Philippe II continuant l'amodiation des rivières d'Ornans au profit du cardinal de Granvelle, archevêque de Malines, 1581 ; — permission donnée au même d'avoir un four dans sa maison d'Ornans ; — dénombrement de son droit de four particulier, donné par Henri de Chassagne, écuyer, et Claude de Chassagne, prieur commendataire de Laval, 1584 ; — autre d'une exemption de taxe aux moulins et fours d'Ornans, par Jacques de Thurey, mari de Nicole Philibert, 1584 ; — autre d'une chevance à Ornans, par Jean de Gropain, sr de Belmont et Bremondans ; — autre du meix d'Andelot et autres propriétés par Antoine, cardinal de Granvelle ; — reconnaissance d'un cens foncier, par Outhenin Colard, prêtre ; — dénombrement du meix de Chassagne et Ornans et de vignes à Échenoz-lez-Vesoul par Jeanne de Chassagne, veuve de Corneille de Bougnon ; — autre de droits au moulin et au four et de cens à Ornans, par Jean de Chantrans, écuyer ; — requête de François Mercier, receveur d'Ornans, à propos de l'incendie du four banal, commission donnée au conseiller Barrillet, à ce sujet, 1584 ; — dénombrement de pièces de terre, par Jeanne-Baptiste de Gropain, autorisée par Guillaume de Lallemand, s<sup>r</sup> de Vaites, son curateur et beau-frère, 1585 ; — reconnaissance d'un cens de 6 l. par les habitants d'Ornans pour les droits de ventes de leurs foires et marchés ; — enquête faite par le conseiller Nicolas Barrillet, sur une réduction demandée par Antoine Pillot, de Durnes, amodiateur de la ferme de la prévôté, 1587 ; — requêtes diverses concernant le domaine [1590] ; — amodiation des rivières d'Ornans par François de Granvelle, comte de Cantecroix, 1591 ; — reconnaissance de cens par Claude Vuillemin, tuteur de Jacques et Marguerite Mercier, 1592 ; — « déclaration des villes et villages du ressort et siège d'Ornans dépendant du bailliage de Dole au comté de Bourgogne, ensemble des feugs, mesnages et personnes d'ung chacun desdicts lieux, » total 121 villes et villages, 6,003 feux et ménages, 32,332 habitants ; le tout dressé par les officiers du bailliage, 1593 ; — vente de la maison du Roi, sise près des halles, à Matthieu Montjoye, marchand de Besançon, pour 1,450 fr., 1595 ; — enquête faite sur une demande de réduction du prix de l'amodiation de la seigneurie, à cause de l'invasion de Tremblecourt et de Henri IV ; — enquête sur les dîmes, 1602 ; — montres d'armes faites à Ornans par le capitaine châtelain Jean Bart, d'Amondans, pour les habitants de Bonnevaux, Trepot, Chassagne, Chantrans, Bolandoz, Saules, Déservillers, Amancey, Silley, Flagey, Maisières, etc., 1602-1607.

- 1B2812** (Registre.) — In-4°, papier, de 58 feuillets (couverture parchemin : bail d'un établissement d'étuves situé à Besançon, rue Rivotte, cédé par le sieur Courbel, boucher, au vigneron Nonnotte, vers 1500).  
**1604-1610.** — *Ormans*. Manuel du revenu dépendant des seigneurie et domaine d'Ormans, commençant au 1<sup>er</sup> octobre 1604. Fol. 3, cens de la Saint-Martin ; — fol. 9, cens de la Saint-Georges ; — fol. 14, de Saint-Étienne ; — fol. 15, de la fête Exaltation Sainte Croix ; — fol. 16, de Saint-Michel ; — fol. 20, Déservillers ; — fol. 20 v°, Bolandoz ; — fol. 22, Silley ; — fol. 23, Septfontaine ; — fol. 24, Athose ; — fol. 26, Bolandoz.... un lopin de verger « en Brisebarre ; » — fol. 42, Tarcenay ; — fol. 42 v°, Trepot.
- 1B2813** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 32 pièces papier, 1 sceau.  
**1607-1630.** — *Ormans*. Requête du chapelain du château d'Ormans, doté seulement de 40 l. par an, demandant quelque autre chapelle vacante à la Chambre des comptes, 1607 ; — procès soutenu contre Jean Bailly, docteur en droit, par Pierre Lampinet, chapelain de la chapelle Saint-Georges du château d'Ormans, devant la Chambre, 1607 ; — extrait des amendes adjugées devant le bailliage d'Ormans, 1609-1610 ; — lettres de relief entérinées au Parlement en faveur de Claude et Marc Rouge, acquéreurs d'un cens seigneurial sur les moulins, battoirs, etc., de Saules, 1609 ; — visite des membres de la seigneurie pendant l'amodiation d'Outhenin Clément [1610] ; — visite par l'auditeur Camu ; — reconnaissance d'un cens de 6 l. pour le lieu dit « le Fructueux, » par Denis Gody, au nom des habitants d'Ormans, 1613 ; — visite de la seigneurie par le conseiller Vitot et l'auditeur Arvisenet, 1617 ; — dénombrement de seigneuries, cens et domaines à Ormans, Trepot, Montbozon, Besnans, Maussans, Bouhans, et Échenoz-lez-Vesoul, par Henri de Chassagne, écuyer, sr de Trepot, 1619 ; — institution de portier du château d'Ormans donnée par le capitaine-châtelain, Claude de Chassagne, s<sup>r</sup> de Trepot, à Antoine Buelot, dit Cassauld, 1621 ; — rendue de la seigneurie faite devant Louis Grivel et Jean-Maurice Tissot, conseiller-maître, par Étienne Monnier, d'Ormans, à Guillaume Vernerey, s<sup>r</sup> de Montcourt, amodiateur pour les années 1627-1632, 1626 ; — amodiation du greffe, pour 2,350 l., 1627-1630 ; — remontrances du chapelain du château, Pierre Lampinet, 1629 ; — procès soutenu par celui-ci, 1630.
- 1B2814** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 37 pièces papier.  
**1631.** — *Ormans*. Suite du procès soutenu contre Jean Bailly par le chapelain du château Pierre Lampinet, en matière d'envoi en possession de la chapelle, 1631.
- 1B2815** (Liasse.) — 62 pièces papier.  
**1570-1640.** — *Ormans*. Moulins. Pièces concernant le chômage survenu aux moulins par suite « d'orvalle advenu aux escluses ; » requête de Pierre Gouhe, amodiateur, réclamant une réduction de fermage et procès-verbal de l'auditeur Sarron, 1570-1572 ; — reconnaissance d'un cens à Chantrans, par Girard Trotet, dudit lieu, 1588 ; — vente d'une maison appartenant au Roi, 1595 ; — requêtes de Charles Calot, amodiateur des moulins demandant une réduction à cause de l'invasion française ; — rendue des moulins par François Mercier, amodiateur, 1612 ; — visite des fours, moulins et halles d'Ormans par le procureur fiscal Guillaume Courvoisier, 1626 ; — réparations aux moulins, 1629 ; — devis de nouvelles réparations et délivrance des ouvrages faite à Jean Mercier, 1633 ; — appréciations pour réparer les moulins faites devant les officiers locaux, 1640 ; — adjudication des travaux ; — marché fait pour 800 fr. pour réparer la seconde rupture de l'écluse, survenue en 1640 ; — requête en dédommagement des entrepreneurs ; — visite générale des moulins faite par le conseiller-maître Jean-Baptiste Pétrey de Champvans.
- 1B2816** (Liasse.) — 73 pièces papier.  
**1641-1673.** — *Ormans*. Moulins. Visite du dernier « orvale » survenu aux écluses, et réparations ordonnées par le conseiller-maître de Champvans, 1641 ; — calcul de la dépense ; — traité touchant la construction d'un nouveau moulin, passé entre la Chambre des comptes et Pierre Bouhélier, d'Ormans, 1641 ; — traité avec Jean Varesco, auquel, en échange de la réparation des moulins, on en concède la jouissance jusqu'au 30 septembre 1643, 1642 ; — visite des écluses par le conseiller-maître Daniel Privé, 1646 ; — autre par le premier maître, M. de Champvans, 1647 ; — autre par l'auditeur Étienne Pierre, 1648 ; — vente des moulins d'Alhoze par des particuliers, 1648 ; — nouvelles visites et réparations des moulins d'Ormans, 1649-1658 ; — marché passé par la Chambre pour l'établissement d'une scierie, 1658 ; — réparations et rendues de moulins, 1659-1673.
- 1B2817** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 31 pièces papier, 3 sceaux.  
**1632-1661.** — *Ormans*. Rendue de la seigneurie faite par le capitaine Vernerey à Jean Mercier et Étienne Monnier pour les années 1633-1638, 1632 ; — devis et délivrance des réparations de la chapelle du château, 1633 ; — réparations des fours banaux ; — délivrance du greffe à Pierre Perrinot, du Russey ; — rendue devant le conseiller Daniel Privé, 1638 ; — rendues et amodiations, 1638-1645 ; — besogné touchant la jouissance du moulin Gaurignot par Pierre Bouhélier, 1645 ; — détail des réparations à faire au château, 1648 ; — achat d'une maison située au devant des moulins, par la Chambre, de François Colard et de Marguerite Bouhélier, 1651 ; — marché de réparations à faire à la conciergerie et à la salle d'audience d'Ormans, 1658 ; — devis et marchés de réparations aux fours, maisons, audience, 1654-1661.
- 1B2818** (Liasse.) — 35 pièces papier.  
**1661-1671.** — *Ormans*. Réparations et visite du château, 1662 ; — commission donnée à Pierre Bouhélier, par la Chambre des

comptes, de rechercher et de dresser le tableau des échutes dans toute la seigneurie, 1661 ; — réparations des fours, 1663 ; — de la conciergerie, 1666 ; — enquête du procureur fiscal Philibert-Joseph Perrinot, sur les causes de l'embrasement du four des Iles d'en bas, 1667 ; — besogné des officiers d'Ornans sur la diminution de fermage prétendue à cause des guerres par Pierre Bouhélier, « libellance » audit stage, 1668 ; — rendue des fours d'Ornans, 1670.

- 1B2819** (Registre.) — In-4°, papier, de 56 feuillets (couverture parchemin, feuillet d'un livre de théologie avec gloses, XVe siècle).  
**1667-1670.** — *Ornans*. Reconnaissances nouvelles de la seigneurie appartenant au Roi, reçues par François-Baptiste Fauche, son procureur d'office, ensuite de commission de la Chambre des compte. Fol. 1, commission donnée par la Chambre, 1667 ; — fol. 2 v°, reconnaissances générales d'Ornans (droits seigneuriaux) ; — fol. 7 v°, re-connaissances particulières à Ornans, Verrière, Bolandoz, Évillers, Saules, Chantrans, Amancey, Déservillers, Silley, Athoz.
- 1B2820** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 57 pièces papier, 2 sceaux.  
**1654-1773.** — *Ornans*. Réduction de 250 fr. sur le fermage de la scribe de la bailliage d'Ornans accordée par la Chambre des comptes à Claude Arnoux, greffier, 1674 ; — autre à Nicolas Gonzel pour l'année 1673-1674 ; — traité avec le concierge des prisons d'Ornans pour ses gages au prorata de 80 fr. passé par le lieutenant général du bailliage, Jean Martin ; — procès-verbaux de montes au rabais, pour réparations à faire aux moulins, château et pont-levis d'Ornans ; — observations de la Chambre des comptes sur l'état des revenus de la seigneurie d'Ornans, 1686-1687 ; — dénombrement donné par Jean Hermy, marchand à Ornans, pour divers immeubles provenant de la famille Martin, 1707 ; — mémoire pour prouver que le droit de désengrain, moudre, battre et fouler, sans rien payer, est attaché à la maison dite de Granvelle, à Ornans, 1740 ; — dénombrement donné par Bernard-François Drouhin, de Chassagne, d'un fief mouvant du château d'Ornans, 1756 ; — autre par Claude Tournier, greffier civil du bailliage d'Ornans, d'une portion de l'hôtel de Granvelle, 1770 ; — autre par Claude-Louis Marchand, lieutenant du premier chirurgien du Roi, an bailliage d'Ornans, et Blanche-Antoine Ramey, sa femme, 1773.
- 1B2821** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 10 et 50 feuillets.  
**1514-1696.** — *Oroz*. Achat d'autorité de justice de deux places à faire étang et chaussée par Jean Fourguenin prêtre, vicaire de Faucogney, 1514 ; — dénombrement de la seigneurie par Claude-François Girard, de Faucogney, 1696. — *Osse*. Dénombrement par Claude Franchet, écuyer, fils de Marguerite Pierrard, veuve de Nicolas Franchet, 1619. — *Osselle*. Dénombrement par Jean Gauthiot, écuyer, fils et héritier de feu noble Simon Gauthiot, de ce qu'il tient à Osselle, mouvant d'Abbans, 1584 ; — accensement au profit de Jean Jacques et Jean Mossans, frères, d'Osselle, d'accrues voisines du moulin de La Froidière, sur le Doubs, par la Chambre au nom du Roi, coseigneur d'Abbans, 1626. — *Ouge*. Reconnaissances des particuliers devant cens et possédant biens rière les villages d'Ouge, Pont-lez-Traves, Saint-Aubin, Cendrecourt, Vougécourt, Godoncourt, Lironcourt, Grignoncourt et Bousseraucourt, 1602. — *Ougney*. Patentes de Philippe II, portant don en faveur de Jean Grivel, avocat fiscal au parlement de Dole, du droit de rachat de certains héritages provenant de Jean de Ferrières, acquis par ledit Grivel, ledit droit de rachat appartenant au Roi en vertu de confiscation, 1584.
- 1B2822** — In-4°, papier, de 2 et 198 feuillets.  
**1666** — *Ougney*. Terrier ou arpentement du territoire. Fol. 1 bis. Répertoire. Fol. 1. Détail du terrier. Forains : les PP. Jésuites, les Ursulines ; la chapelle d'Ougney ; la chapelle de Pesmes ; la chapelle de Maillefer ; l'église de Jallerange ; Pierre Morel, Étienne Gauthier, Claude Bertrand, Pierre Tricalet ; Claude Gauthier ; Claude Belin ; M<sup>lles</sup> Petremand ; M<sup>lle</sup> Renaud ; M<sup>lle</sup> de Santans ; — Ougney : familles Bourcet, Satet, Clerget, Boichot, Bardouillet, Courvoisier, Clerget, Marchand, Busenod, Beaulieu, Grandperrin, Renaud, Brun, Bisot, Personnel, Champon ; — fol. 179, Vitreux, la chapelle du Rosaire, Marc de Toulangeon, familles Guillemain, Margey, Cremoille, Brigandet, Balot, Busenod, Brayot, Boiteux, Morel, Forain, Domain, Melenotte, Termelet, Colomb, Guichardot ; — fol. 189, Pagney, Monnet, Clerc, Guenillet, Guignaud, Bévalot, randoyen ; — fol. 160, Taxenne.
- 1B2823** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 13 papier, 5 sceaux.  
**1583-1640.** — *Ouhans*. Patentes d'affranchissement en faveur de Claude Sirehugues, Claude Huguenin et autres mainmortables d'Ouhans, 1583 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Nicolas de Watteville, baron et seigneur de Versoix, tant en son nom qu'en celui d'Anne de Joux, sa femme, 1584 ; — demande présentée par le même pour être autorisé à construire une scierie auprès des moulins de la Loue lui appartenant, 1590 ; — patentes royales concédant l'autorisation demandée, 1591 ; — reprise de fief par le même ; — dénombrement de la seigneurie par Pierre de Watteville, 1620.
- 1B2824** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier, dont 2 cahiers de 29 et 84 feuillets.  
**1689-1751.** — *Ouhans*. Arrêt de la Chambre enregistrant un contrat d'accensement des moulins à Claude Guye, de Nozeroy, 1689 ; — dénombrement d'un domaine, moulin et cens, par Claude-François Compagny, conseiller au parlement de Besançon, 1698 ; — procès entre les communautés du val d'Usie et Claude Guye, meunier d'Ouhans, 1701-1702 ; — arrêt définitif déclarant les habitants du val d'Usier « banniers » du moulin d'Ouhans, 1702 ; — autre arrêt condamnant, à la demande du procureur général, Claude-Anatoile Salomon, d'Ouhans, à présenter le contrat d'acquisition d'un journal de terre, 1751.



- 1B2825** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 3 cahiers de 10, 11 et 9 feuillets.  
**1408-1610.** — *Oussières*. Sentence du gruyer Hugues de Lantenne consacrant le droit des habitants d'Oussières et Champtierain, d'emboucher des porcs de nourrissage dès le lendemain de la Saint-Michel, comme tous les habitants de la terre, dans les bois de Colonne, mais rejetant leur prétention d'y prendre du bois, 1408 ; — sentence de Simon Froissard, docteur ès droits, renvoyant les habitants d'Oussières du procès intenté par le procureur fiscal et les habitants de Colonne, à propos de l'embouchage des porcs, 1610. — *Ovanches*. Dénombrement des seigneuries d'Ovanches et Chantes, donné par Thomas de Clermont, baron de Rapt, etc., 1589. — *Oye-et-Palet*. Copie des fonctions accordées par Guillaume de Vienne, s<sup>f</sup> de Joux, aux habitants d'Oye, 1419 ; — enquête sur des dégâts causés par la rupture des écluses et chaussées aux moulins d'Oye, 1571 ; — information sur le même objet par Antoine Sarron, auditeur en la Chambre des comptes ; — copie de l'amodiation des moulins d'Oye, consentie pour 20 ans par la Chambre au profit des habitants, 1574.
- 1B2826** (Liasse.) — 38 pièces papier.  
**1576-1753.** — *Oye-et-Palet*. Amodiations, visites, reconnaissances et marchés de réparation des moulins, 1576-1674 ; — envoi en possession de Jean Huet, du Picard et de Nicolas Tavernier, acquéreur des moulins, à eux cédés par la commune, 1688 ; — reconnaissances générales des habitants au profit du Roi, 1753. — *Oyrières*. Dénombrement d'un fief par Marc de Beaujeu, sr de Montot, 1583 ; — autre par Hardouin-Gaspard de Beaujeu, 1629.
- 1B2827** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 10 pièces papier.  
**1529-1588.** — *Pagnoz*. Dénombrement de la seigneurie acquise par Guillaume de Hainaut, de Thomas de Pontaillier, sr de Vaugrenans, 1572 ; — dénombrement par le même Guillaume de Hainaut. — Palantine. Dénombrement par Pierre-Joseph Mourot, sr de Châtillon, 1702. — *Pantaise* (Montmorot). Patentes royales permettant à Philibert de Branges de construire un moulin et battoir sur un héritage lui appartenant à Pantaise, 1787. — *Parrecey*. Permission accordée par Marguerite d'Autriche aux habitants de Parrecey, de construire un moulin sur la rivière de La Loue en un lieu dit la Troiche ès Ballandières, et d'y faire un fossé pour recevoir les eaux, moyennant un cens de 4 l., 1529 ; — notification de ces patentes au trésorier général Lionnet Battefort ; — dénombrement du quart de 160 journaux de champs entre Parrecey et Villette, étant en broussailles, par Adrien Colin, écuyer, 1584 ; — autre par Guillemette Largeot, femme de Claude Boguet, 1588.

- 1B2828** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 5 cahiers de 20, 14, 11, 17 et 12 feuillets.  
**1572-1734.** — *Parthey*. Dénombrement par Joachim du Mans, père de Louise et Marguerite et Claude Ligier, mari de Guye du Mans, et Claude-François et Antoine Duchamp frères, coseigneurs à Parthey, 1584 ; — échange entre Louis de Landriano, écuyer, sr à Champagnolot, et Marguerite du Mans, femme de Pierre de Landriano, d'une maison à Pesmes en la rue dite de Loigerot, contre une part du château de Parthey, 1588 ; — reprise de fief par Louis de Landriano de la part du château de Parthey ainsi acquise ; — dénombrement par le même ; — autre dénombrement par Claude Ligier, père et administrateur de Joachim Ligier, et Pierre de Landriano, père et administrateur d'Hilaire de Landriano, 1619 ; — autre par Claude-François Duchamp, 1621 ; — autre par Jean-Baptiste Duchamp, chevalier, 1649 ; — bail d'un domaine appartenant au Roi par Jean Rémond, sr de Cléry, procureur spécial de Jacques Colombat, fermier général, à Pierre-François Garnier, écuyer, sr de Parthey, 1734.
- 1B2829** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 19 pièces papier, 2 sceaux.  
**1569-1646.** — *Le Pasquier*. Dénombrement de la seigneurie par Antoine du Pasquier, 1569 ; — autre par Simon du Pasquier, tant en son nom qu'en celui de Clauda de Vaudrey, sa mère, et de Bertrand, Jean et Guillaume du Pasquier, 1584 ; — patentes royales permettant à Antoine Liebait, de Salins, de construire un moulin et « rebatte » sur la rivière d'Augelon, 1587-1594 (requête jointe). — *Passavant*. Rôle des lods et ventes de Passavant, 1643 ; — vente des échutes de la seigneurie par la seigneurie des années 1642, 164, et 1644 ; — lods reçus par le procureur fiscal, Jean-Claude Magnin, 1645 ; — vente des échutes des années 1642-1644. — *Passonfontaine*. Patentes royales portant affranchissement de Nicolas Vernerey, de Passonfontaine, 1590 (avis des fiscaux du parlement de Dole, 1589).
- 1B2830** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 2 cahiers de 11 et 16 feuillets, 1 sceau.  
**1531-1770.** — *Peintre*. Dénombrement par Pierre de Montrichard, sr de Flammerans, tuteur d'Antoine et Claude de Montrichard, fils de feu Jacques, 1584 ; — reprise de fief par Claude de Montrichard, sr de Fertans, 1602 ; — dénombrement par le même ; — autre par Françoise de Vautravers, dame de Salans, 1607 ; — reprise par le même. — *Pelousey*. Patentes de Charles-Quint confirmant un accensement de quelques pièces de terre fait par Simon Gauthiot à Denis Clerc, 1531 ; — dénombrement de la seigneurie par Jean Gauthiot, écuyer, 1584 ; — vente par Marguerite Perrenot, veuve de Jean d'Achey, chevalier, sr de Thoraise, et Jérôme d'Achey son fils, bailli d'Amont, à Jean Malarmé, sr de Loray, cogouverneur de Besançon, d'un fief à Pelousey, 1599 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement de la seigneurie par Antoine-François Gauthiot, 1620. — *Pennessières*. Reprise par Jacques-Antoine de Joux, dit de Grammont, 1607 ; — dénombrement par le même ; — autre reprise par le même, 1619. — Dénombrement par Pierre-Joseph et Jean Hubert Poignand, avocats au Parlement, 1770.
- 1B2831** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 17 et 32 feuillets.  
**1540-1771.** — *Percey-le-Grand*. Extrait d'un arrêt du Parlement dans un procès entre Claude-Nicolas Pâris, s<sup>r</sup> de Vereux, Prantigny, etc., et Marie-Justine-Françoise de Clermonl d'Amboise, comtesse de Champlitte, et Catherine-Edmée de Trestondans et Louise sa sœur, héritières de Georges de Trestondans, baron de Percey-le-Grand, touchant une portion de seigneurie de Percey, 1721 ; — dénombrement par Claude Henry, écuyer, ancien président de l'élection de Langres, de sa part de seigneurie, 1771. — *La Pérouse*. Achat d'un bois provenant du décret de François et Nicolas de Gilley, par Simon Marchant, de Salins, et Jean Troussot, 1564 ; — reprise par les mêmes, 1565 ; — arrêt de la Chambre dans un procès entre les officiers de Saint-Claude et les habitants de La Perrouse, décidant au profit de ces derniers que les Granges des Combes du Mont et Hautmont seront inscrites à leur rôle, 1713. — *La Perrena*. Patentes impériales confirmant l'affranchissement de Claude et Nicolas-Paschal Junot, frères, de la Perrena, 1540. — *Le Perrenot*. Certificat des échevins, affirmant qu'au lieu de Perrenot et Granvelle, il n'existe aucun domaine appartenant à Jean Pinot, dit Guichard, jadis détenu dans les prisons du parlement de Dole, 1591 ; — dénombrement de la terre par Jean Luquet, 1761.
- 1B2832** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 29 papier, dont 4 cahiers de 18, 13, 31 et 37 feuillets, 6 sceaux.  
**1550-1743.** — *Le Perrey*. Dénombrement par Jean Desbarres, prêtre, doyen de Dole, et Étienne Desbarres, écuyer, docteur en droit, s<sup>r</sup> du Perrey, 1584 ; — demande d'envoi en possession par un nouvel acquéreur de la terre, Guillaume Coquelin, de Salins, qui l'avait acquise au décret de feu Étienne Desbarres, 1598 ; — dénombrement par le même Guillaume Coquelin, 1599 ; — reprise par le même. — *Perrigny*. Accensement perpétuel d'une vigne de 12 ouvrées, nommée La Forestière, par Guillaume de Poupet, surintendant du prince d'Orange, à Jeanne Cougnier, femme de Jean Robin, de Conliège, 1550 ; — autre accensement d'une pièce de vigne, par la Chambre des comptes, à Pierre Parisot et Henri Regnauld, de Conliège, 1575 ; — autre au profit de Guillaume Aubriot, 1579 ; — autre au profit de Rolin Bernier, 1589 ; — reconnaissance de la haute justice de Perrigny, par Jean Grivel, 1611 ; — dénombrement par le même, 1619 ; — vente par Pierre Foly, de Perrigny, à Pierre Chrétien, d'une pièce de vigne de 3 ouvrées, 1623 ; — observations de la Chambre sur l'état de la terre, 1688. — *Perrouse*. Promesse faite par Charles-François de La Baume, comte de Saint-Amour, de rendre les mêmes devis de fief au Roi pour une portion de seigneurie par lui vendue aux bénédictins de Saint-Vincent de Besançon, 1680 ; — dénombrement de cette portion de seigneurie. — *Peseux*. Achat par Jean Billot, de Solemont, de Pierre, Jean et Étienne Creslerot, dudit lieu, d'une pièce de pré située à Peseux, 1590. — *Peseux-lez-Dole*. Dénombrement de la seigneurie par Aimé de Balay-Saulx dit de Pra, 1606 ; — reprise du quart de la seigneurie par Jeannette Fauche, de Pontarlier, veuve de Guillaume Franchet, 1620 ; — arrêt de reprise de fief pour Marie-Antide de Pra,

seigneur de Peseux, Balay-Saulx et autres lieux, gouverneur et grand bailli de Langres, 1721 ; — procuration donnée par ce dernier à Claude-Joseph Magnin, bourgeois de Dole, 1743 ; — dénombrement par le même.

- 1B2833** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier, dont 2 cahiers de 8 et 19 feuillets.  
*1327-1764.* — *Pesmes.* Vidimus de la prise de possession du château de Pesmes et de ses dépendances à Vadans, Bard, Malans et Montrambert, par Othon de Grandson, et reprise de fief faite par celui-ci à Mahaul d'Artois, 1327 (1495) ; — vente de la seigneurie de Pesmes, faite à Claudine de Semur, veuve de Jean de Gorrevod, par Jean, comte de La Chambre, Aimée de La Baume, sa femme, Hélène de Tournon, veuve de Jean de La Baume, chevalier de l'Ordre, comte de Montrevel, et Françoise de La Baume, tant en son nom qu'en celui de son mari, François de La Baume, baron et s<sup>f</sup> de Mont-Saint-Sorlin, 1553 ; — reprise par Claudine de Semur, représentée par son procureur spécial Claude Boutechoux, de Gray, docteur en droit, bailli de Champlitte, 1553 ; — procuration de Claude de La Baume, archevêque de Besançon, et de François de La Baume, comte de Montrevel, à Jean de Grachaux, et à Jean Cras, docteur ès droit, pour exhiber au comte de Champlitte le titre de rachat de la seigneurie de Pesmes, de François de La Baume, par échange avec Montrublod en Bresse, 1558 ; — reprise faite en conséquence ; — dénombrement de la seigneurie de Pesmes, de Broye, Malans et arrière-fiefs, par Lamberte de Ligne, comtesse d'Ostfrise, mère-tutrice d'Albertine-Marie de La Baume, 1620 ; — état des revenus patrimoniaux de la ville de Pesmes, 1764.
- 1B2834** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, 1 sceau.  
**1312-1596.** — *Pessans.* Patentes impériales confirmant un accensement fait à Jean Rosselot, Denis Charnaul, Jean Peletier, Benoît Poncet, Claude Vyrot, Claude Bonnot dit Borey, etc., de 69 journaux de terre, 1549. — *Petit-Noir.* Hugues, sire de Neublans, chevalier, confirme toutes les acquisitions laites par le feu duc Robert de Bourgogne, au Petit-Noir, de Richard de Neublans, oncle d'Hugues, 1312. — *Petit-Villars.* Procuration donnée à Vincent Benoit, écuyer, par Claude de Pierre, sr à Gy, au pays des Ligues, pour donner dénombrement d'un domaine à Petit-Villars, Commenailles, Cuvier, etc., 1585 ; — dénombrement donné en conséquence. — *Pierrecourt.* Permission donnée par Claude de Vergy, seigneur de Champlitte, gouverneur de Franche-Comté, à Nicolas Perrenot de Granvelle, et à Nicole Bonvalot, sa femme, de prendre possession de la seigneurie de Pierrecourt, mouvante du château d'Autrey, 1543. — *Pierrefontaine-lez-Varans.* Extrait du dénombrement d'Éberhard, comte de Wurtemberg, donné au duc de Bourgogne, en ce qui concerne Pierrefontaine, 1424 (copie) ; — accensement perpétuel d'une partie des Joux de la seigneurie de Vennes au profit des habitants de Pierrefontaine, moyennant le cens de 18 sous et 2 bichets d'avoine, 1340 (deux copies) ; — dénombrement du bois de la Joux par les habitants de Pierrefontaine, 1596. — *Pierrefontaine-lez-Blamont.* Procuration donnée par Jean de Neuchâtel, sr de Vaumarcus, à Guillaume de Lespinette, pour reprendre en fief certains domaines à Pierrefontaine-lez-Blamont, 1584 ; — reprise faite en conséquence.
- 1B2835** (Liasse.) — 1 cahier parchemin, de 10 feuillets, 47 pièces papier, dont 1 cahier de 25 feuillets.  
**1578-1686.** — *Pierrefranche.* Marché fait pour la réparation des moulins, 1378 ; — rendue des moulins vieux et neufs faite par Laurent Bourdin, 1600 ; — besogné constatant l'état des moulins, 1613-1632 ; — adjudication des maçonneries à faire aux moulins, 1633 ; — traité pour la redevance de 3 rames de papier entre le papetier Claude Verchet et la Chambre, 1646 ; — réparations aux moulins, 1663 ; — rendue de la seigneurie ; — requête du papetier Claude Verchet ; — traités et devis pour réparations en transmissions des moulins, 1664-1674 ; — mise aux enchères par les officiers du Bailliage du cours d'eau de la fontaine située au-dessus du moulin de Pierrefranche, 1686 ; — accensement de ce cours d'eau à Claude-Joseph Mugnier, teinturier, 1686 ; — accensement des trois moulins à Barthélémy Petite, moyennant la redevance annuelle de 468 l., par l'intendant de Franche-Comté, Claude de Lafond, 1686.
- 1B2836** (Liasse.) — 8 pièces papier.  
**1512-1584.** — *Pin-l'Émagny.* Contrat de mariage de Jean Rebillot, de Chazetot, et Jeanne, fille de Pierre Jean-girard, de Pin, 1512 ; — ratification par les héritiers de Simon de Quingey : Madeleine, femme de Jean de Meligny, sr de Dampierre, Marie, veuve de Henri de Saulx, sr de Van-toux, Anne, veuve de Claude d'Haraucourt, sr de Chauvi-rey, remariée à Claude de Scy, sr de Larrêt, toutes héritières de Jean de Quingey, leur père, sr de Quingey, Montboillon, etc., de la donation d'un meix à Pin et Burgille, faite par leur père à Jean Rebillot, pour ses bons services, 1526 ; — enquête sur la valeur de ce meix faite par le procureur général d'Amont, M. de Crusille, 1550 ; — confirmation de l'accensement perpétuel fait à Jean Rebillot, en faveur de ses héritiers, par lettres patentes de Charles-Quint, 1553 ; — dénombrement donné par Pierre de Scy, d'une part de la seigneurie de Pin et Émagny, 1584 ; — autre par Claude Deschamps, sr de Gézier, de chevances et fiefs à Pin, Beaumotte, Émagny, Chambornay, « Corbel » et Jallerange, 1584.
- 1B2837** (Registre.) — In-folio, papier, de 133 feuillets.  
**1743.** — *Pin-l'Émagny.* Dénombrement de la terre dite « de Chilly et de Montboillon », donné par Pierre-Pascal Vorget, écuyer, secrétaire du Roi près le parlement de Besançon : Haute moyenne et basse justice ; droit d'instituer un procureur et des greffiers ; défense de chasser ; aide aux quatre cas ; droit de four banal à Pin et Moncley ; — fol. 3, reconnaissances particulières des sujets de la terre.

- 1B2838** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier, dont 3 cahiers de 15, 16 et 18 feuillets.  
**1478-1750.** — *Le Pin.* Certificat du greffier du parle-ment de Dole relatif à la vente judiciaire du château du Pin, sur Renée de Ray, marquise d'Aix, au sieur de Chassey, et à la liquidation du prix de vente, 1606 ; — reprise et dénombrement par Henriette d'Aentz, veuve de Benoît Charreton, sr de Chassey, représentée par Maximilien Charreton son fils, 1610 (double exempl. du dénombrement). — *La Pinodière.* Dénombrement par Jean-Claude-Joseph et François-Hyacinthe Grandvaux, 1743 ; — procès relatif à certains termes du dénombrement non admis par la Chambre, 1730. — *Pirey.* Achat de la seigneurie par Pierre Despotots, d'Hugues de Chalon-Châtelguyon, moyennant 35 marcs d'argent fin ; « six tasses.... à grands boillons verées et martelées, pesant 9 marcx deux trezels ; six aultres tasses.... verées et boillonées, pesant 9 m. trezels ; six aultres.... boillonées de petitz boilloz martelés ; une aguière garnie de six gobelets tant verés que goderonés.... ; six tasses verées et boillonées de groz boillons.... ; six gobeletz veréz et goderonez.... ; sept tasses non apportées.... ; une escuelle et quatre cuilliés ; .... 84 gros de 6 blans de Roz et ung petit lingot pesant 8 marcs 7 onces 2 trezelz.... ; » le mandataire d'Hugues de Chalon, Antoine de Fallersans promet de régulariser la vente et de procurer le consentement de la Duchesse « ung mois après ce que mond. s<sup>f</sup> de Chastelguyon sera retourné en Bourgogne.... ; » (fol. 8 v<sup>o</sup>, texte du pouvoir donné par Hugues de Chalon « prisonnier ès mains des gens du roy de France et détenu par messire Gaston de Lyon, seigneur de Besaudin et seneschault de Thoulouse, » pour vendre des seigneuries afin de payer sa rançon à Humbert du Vernoy, Antoine de Fallersans, Pierre de Jougne et Antoine de Courbouzon, écuyers, ses serviteurs et maîtres d'hôtel, Salins, 26 février 1478 ; — fol. 15, consentement de l'archevêque Charles de Neuchâtel à vente d'une rente de 30 écus d'or faite par Antoine de Fallersans à Pierre Despotots, 28 mars 1478) 1478 ; — reprise de fief de droits à Pirey, donnés à sa femme Claude Despotots, par son père Étienne Despotots, chanoine de Besançon, faite au gouverneur du comté de Bourgogne, par Pierre de Bresse, écuyer, 1556 ; — dénombrement et reprise d'un fief à Pirey, par Jean de La Rochelle le jeune, écuyer, 1571 ; — procuration donnée par Marguerite Perrenot, dame de Thoraise, à Jean de Galorix, s<sup>f</sup> de Bonnevaux, 1572 ; — reprise par ce dernier au nom de Marguerite, du fief du Pirey, provenant de Jean de La Rochelle ; — dénombrement par le même, veuve de Jean d'Achey et ses fils, François et Jérôme, 1575 ; — reprise d'une portion de la seigneurie par Jean de Thomassin, baron de Montboillon, 1618. — *Plaimbois-du-Miroir.* Constitution de rente, 1665.
- 1B2839** (Liasse.) — 18 pièces papier, 5 sceaux.  
**1555-1737.** — *Les Planches.* Demande d'accensement d'une pièce de terre domaniale appelée « en Salechier, » près de la roche de la Châtelaine, d'où sort la rivière de Cusance, par Philippe Marchant, trésorier de Dole, 1555 ; — enquête, avis divers de la saunerie et du conseil des finances, 1556-1560 ; — accensement fiscal concédé, 1560 ; — amodiation, moyennant certaines clauses de reconstruction et mise en bon état, des moulins au profit de Claude Darbon, de Longeville, 1650 (plusieurs doubles de cet accensement consenti pour 20 ans) ; — reconnaissance de petites pièces de terre par Nicolas Vuillard et Claude Billet, vigneron, 1685 ; — arrêt ordonnant enregistrement de l'acte d'achat des moulins par Claude Bouchard, 1688 ; autre arrêt rendu à la requête de Charles-Hyacinthe Renaud, d'Arbois, lui permettant de faire construire sur la rivière de Cusance des rouages pour une huilerie et papeterie ou toute autre usine, 1737.
- 1B2840** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 17 papier, 1 sceau.  
**1512-1721.** — *La Planée.* Sentence de Louis de Cise, lieutenant général d'Aval, constatant le droit des habitants de la Planée, Malpas et lieux circonvoisins, à moudre où bon leur plaît, 1512 ; — informations par les officiers d'Aval, relative à une demande de construction de moulin à Malpas, adressée à l'empereur par Henri Colin, conseiller au parlement de Dole, 1534 ; — patentes de Charles-Quint autorisant cette reconstruction, 1534 (avis et requêtes jointes). — *Plasne.* Procuration donnée par Jacques Vyalet, femme de Jean du Pin, écuyer, à Jean du Pin, écuyer, son fils, et Desle de Montjustin, écuyer, 1566 ; — reprise par Jean de Pin, au nom de sa mère, d'une part de dîme à Plasne, 1566 ; — dénombrement par Charles-Guillaume Thymonnet, s<sup>f</sup> des Gaudières, tant en son nom qu'en celui de Joseph-François de Ponteroze, capitaine au régiment d'Hésy, de la seigneurie de Plasne, 1699. — *Plenisette.* Requête présentée à la Chambre par Guillaume Melet, contenant une demande d'allocation de bois pour rebâtir sa maison détruite par « orvale de feux, » 1591. — *Pleure.* Reconnaissance de la seigneurie de Pleure, par Claude de Faulquier, dame de Montbardon, 1584 ; — autre par Nicolas de Folin, second président de la Chambre des comptes, et Suzanne Matherot, son épouse, 1721. — *Plumont.* Reconnaissance d'un cens pour pour 440 journaux de la forêt de Chaux, par Humbert Lulier, s<sup>f</sup> de Raucourt, 1565 ; — accensement de 400 journaux de bois, dans la forêt de Chaux, au profit de Nicolas Lulier, par l'Empereur, 1543 ; — concession de l'usage dans la forêt de Chaux par les archiducs Albert et Isabelle, aux habitants de Plumont, 1619.
- 1B2841** (Liasse.) — 17 pièces papier.  
**1690-1769.** — *Poids-de-Fiole.* Dénombrement de la seigneurie par Marie-François Boquet de Courbouzon, qui l'avait acquise de Jean-Claude Meunier, médecin de l'hôtel des Invalides, 1769. — *Pointre.* Requête en accensement d'un cours d'eau « au pré Pontenaillot » par Jacques Cuenot, charpentier, pour y bâtir un moulin (avec appoin tement favorable de la Chambre), 1690 ; — arrêt de la Chambre dissolvant l'accensement ci-dessus, 1694 ; — autre arrêt relatif aux charges dont est grevée une pièce de pré « à la Galande » vis à vis du domaine, 1752.
- 1B2842** (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 cahier de 67 feuillets (couverture parchemin d'une donation faite par Claude de Lesmes,

greffier du parlement de Dole, à son neveu Catherin des Bois, écuyer, 1575).

**1577-1581.** — *Pointre*. Reconnaissances supplémentaires des sujets de la seigneurie (voir les terriers de Mont-mirey, cotés B 2737-2739) du 16 mai 1577 au 26 janvier 1581, devant le notaire A. Bernard. Fol. 3, François Robardet ; — fol. 8, Jacques Guypotet ; — fol. 9, Pierre Guyette ; — fol. 13, Pierre Charget ; — fol. 14, Antoine Guyette ; — fol. 21 v°, Étienne Preudhon ; — fol. 22 v°, Claude Preudhon ; — fol. 23 v°, François Robardet ; — fol. 25, Huguette La Teste ; — fol. 34 v°, François Foillebois ; — fol. 36, Pierre Foillebois ; — fol. 65, Jeanne Lac. etc.

**1B2843** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 8 papier, dont 3 cahiers de 31, 9 et 40 feuillets.

**1410-1736.** — *Pointvillers*. Patentes de Philippe II, accensant aux habitants de Pointvillers son bois de 200 journaux, 1581. — *Polaincourt*. Amodiation du domaine par Jean Reymond, sr de Cléry, à Jacques Garnier, 1734 ; — autre par le même aux religieux de Clairefontaine, 1736. — *Poligny*. Patentes de Jean sans Peur, accordant aux bourgeois des droits d'usage exceptionnellement larges dans la forêt de la Vaivre, pour reconstruire leur ville endommagée par un incendie, 1410 ; — copie de l'approbation et confirmation par Philippe le Bon de la fondation de la collégiale de Saint-Hippolyte, par Jean Chousat son conseiller, et Blanchon Guillet sa femme, avec amortissement des sommes affectées à cette dotation, 1429 ; — copie d'un arrêt du parlement de Dole réservant à Jean de Villers, de Salins, le droit de poursuivre sur le partage de Vignory, en la saunerie de Salins, le recouvrement de 5,100 francs, 1460 ; — autre arrêt sur même poursuite, rendu au parlement de Dijon, 1482, et rendu exécutoire par le parlement du comté séant à Salins, le 30 août 1482.

**1B2844** (Cahier.) — In-4°, papier, de 26 feuillets, filigrane : une ancre.

**1466.** — *Poligny*. Extrait du nouveau terrier contenant les cens dus à cause du toisé des maisons, adressé à Estevenin de Froidefontaine, receveur de Poligny, pour re-couvrement : Grande-Rue : commençant à la porte Ferlay ; ruelle conduisant sur les murs ; ruelle tirant contre les murs ; halle au blé et ruelle côtoyant la halle ; ruelle des maisons communes (issue sur la porte du « Reloige ») ; — ruelle conduisant à la maison de Pierre Faulquier et à l'étable Jean Ponsart ; ruelle tirant à la ruelle devers l'église ; ruelle conduisant à la maison de Jean de Fruyn ; ruelle conduisant à la rue Moiteval ; halle du Duc ; rue Moiteval commençant à la porte Ferlay jusqu'à la rue de la Boucherie vers la halle ; ruelle conduisant de la rue Moite-val à la Grande-Rue ; rue Moiteval dès les Jacobins (ou la porte Ferlay) à l'église neuve ; four de la Fontaine ; ruelle regardant contre le château ; rue de la maison de la Con-frérie aux Jacobins ; faubourg à la porte de l'Horloge ; rue des « affaitements » ; rue vers l'hôpital ; rue en la vieille ville ; rue vers le grand moustier ; rue de la fontaine Dorain ; rue de Treuil ; foules du Duc sur le moulin Bresson ; rue de Boussières ; maison de Balerne ; Charrigny ; rue de Malpertuis ; — somme des cens, 192 l, 16 s. 6 d. obole.

**1B2845** (Liasse.) — 7 pièces parchemin, 3 papier, dont 2 cahiers de 12 et 25 feuillets.

**1494-1525.** — *Poligny*. Accensement perpétuel de pièces de terre au Champ-Rouge, consenti par le domaine au profit de Jacques Goly et Jean Tiroz, 1494 ; — autre au profit de Jean Vuillemot et Pierre Borne ; — autre sur Hugues Boursier ; — autre sur Jean Philippe dit Barbier ; — autre sur Aubriot Aubry, 1499 ; — autre sur Pierre Martin, 1500 ; — mémoire sur un dégrèvement demandé par le chapitre de Poligny, communiqué au trésorier de Salins, vers 1500 ; — reconnaissance d'un cens pour permission de four particulier, par Simon Longin, maître des comptes de Marguerite d'Autriche, 1510 ; — accensement du moulin de la porte Ferlay, par la même princesse Marguerite, aux échevins et habitants de Poligny, 1525 (cop.) ; — Toisé des maisons de la ville, par Hugues Jacquemet, substitut du procureur fiscal, Jean Gauthier, notaire, et Barthélémy Glanet, receveur de Poligny, 1526 : Grande-Rue : Jean de Marnix, Henri de Chavirey, Étienne Choux, Jean Gauthier, Jean d'Agay, Claude Brun, Lionnet Battefort, Jeannette et Marie Faulquier, Gille Marion ; — rue Moiteval : le chanoine Bernard Gauthier, Jean Favernier, Henri de Chavirey, Claude Cécille, Pierre Février ; — rue Dessus : Pierre Couchon, le maître du Saint-Esprit, Jean Faulquier, Antoine Furet, Claude Jault ; — Vieil hôpital : Jacques du Tartre, Regnault Vaulchier ; — « Viez Ville, que ne sont que chasaulx que ne doibvent que demyes toises » : familles Mareschal, Dargent, Marteau, Couchon, Bosne, Brigaud, Bassot, Obeliaul, Grappe, Digenois, Mazelier, Maistre, Loiseaul, Roz, Naulot, Guiedat, Losmier, Gelyon, Thioz, Bouthioux, Godin, Mye, Beluche ; — Orain : Faulquier, Bobillier, Aymonin, Greuillot, Bouvot ; — Treufz : Martin, Coillot, Aymonin, Bouthioux, Magot, Aubert, Jaillon, Roussot, Peraroz, Paris, Mandrillon ; — Boussières : Reverchon, Symonnot, Aubry, Remond, Lostelier, Parreaul, Fèvre, Vandeloux, Huguenet, Vernier, Trois-Solz, Cathin, Choux ; — Charsigny : du Pont, Prévost, Nuard, Preudhon, Fèvre, Prost, Nycolot, Rodot, etc.

**1B2846** (Cahier.) — In 4°, papier, de 30 feuillets, filigrane : une coupe ou calice.

**1533.** — *Poligny*. État des cens dus à l'Empereur par les maisons et chasaux de la ville et faubourgs ; tarif : par toise de maison 26 deniers estevenants (de 18 s. le franc) ; par toise de chasal, 13 deniers, 1533 ; Grande-Rue : Jean de Marnix, s<sup>r</sup> de Toulouse (au lieu d'Antoine de Roche), Jean Jehannin, docteur en médecine, Jean Daguet (au lieu de Jacques Luc), Simon Février, Renaud Faulquier, Antoine Carondelet, écuyer, Pierre Courvoisier ; — Claude Tormond. Claude Brun, Claude Cécille, Lionnet Battefort ; — rue Moiteval : Jean du Tartre le vieux, les bois de M. de Mantry, le s<sup>r</sup> de Chasoy, Barthélemy Glanet, Henri de Chavirey, Pierre Beugre ; — rue Dessus : Matthieu Bergerot, Pierre Grusignet, Claude Doirot, Claude Mathal, Guyotte Regnaudot, Pierre de Vers, Jean Chevalier, la veuve de Jean Longni ; — Vieil hôpital ; Odot Brenot, Jacques du Tartre, Antoine Maigrot, Jean Fouchier, Jean Vaulchier ; — la Viez-Ville : Blaise Dargent, Claude Mareschal, Claude Tranchant, Marie Louvet, Jean Digenois ;

— Orain, Treufz, etc.

**1B2847** (Cahier.) — Format album, papier, de 103 feuillets.

**1533.** — *Poligny*. Manuel des cens, rentes, revenus et droits dus chaque année à l'Empereur tant par les habitants de Poligny que par les villages ressortissants, pour l'an fini le dernier jour de septembre 1533. Le château de Grimont, entrée des portes, tours et donjons ; — la bonne ville de Poligny, portes, halles, droits, foires, grands chemins ; — bois de Vaivre et de la Mangeotte ; dîme du Cray ; auditoire en la halle, pilori, prisons et haute justice ; — exploits ; — dîmes de vins ; — deniers des quatorzainiers, tabellioné, prévôté, ventes, chambriers ; moulins de Bresson, des Bourneaux, de Longeville, de la porte Ferlay, de Malpertuis ; un « crot au chet » dit le Sauveur de Monseigneur ; — fours de la porte Ferlay, de la rue Dessus, de la Roye, de la Viez-Ville ; battoir et foule près de Vaux ; éminage, lods ; — battoir et foule à drap ; — fol. 5, droits appartenant au château, corvées ; bois de commune, gages et droits du capitaine ; — vigne de la Dorbe ; droits des prisons ; portier, trompette, gages ; garde de fontaine ; droits de guette ; — dîmes, confiscations, échutes ; chevalerie, voyage d'outre-mer, mariage de fille et prison ; ban d'août et son amodiation ; collations de chapelles et canonicats ; monnaie ; — cens particuliers.

**1B2848** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 13 papier, dont 2 cahiers de 38 et 12 feuillets.

**1538-1563.** — *Poligny*. Patentes impériales accordant aux échevins et habitants une place appartenant au domaine pour y construire une maison de ville, servant en même temps d'arsenal et de lieu de délibérations, 1538 (cop.) ; — toisé des maisons fait par Jean d'Achey, capitaine de Grimont ; Hugues Jaquemmet, substitut du procureur fiscal d'Aval, Siméon Gruyer, secrétaire de l'Empereur, et Jean Guyenémont, notaire, 1540 (détail des propriétaires de maisons et chaux rue par rue) ; — reconnaissances des droits seigneurieux appartenant à l'Empereur, faites par les échevins et habitants : « à sad. majesté appartient le châtel de Grymont qu'est assis sur une haulte roche près lad. Poligny, du costel comme l'on va contre Noseroy et que led. chastel est joignant les murailles faisant cloison de lad. ville, et que lad. ville est assize souz le chastel laquelle est close de murailles en très grand porpris ou sont plusieurs tours et pour y faire gayt et garde quand besoing est et que lesd. murailles vont tocher jusques aux broyes et cloison dudict chastel » ; — « aussy qu'en la ville a quatre portes et outre l'une qu'est celle comme l'on va contre lad. Nozeroy, qu'est appelée porte Flagelot et de piéçà fermée et murée, et les aultres trois portes qui ce appellent : assavoir l'une la porte du Reloge, la seconde la porte de la Boucherie, et la tierce la porte Farley, comme l'on va au four du Charceigny, lesquelles se ouvrent et ferment par les eschevins de lad. ville, » 1553 ; — procès-verbal de délimitation faite par le procureur fiscal de la gruerie de 30 journaux situés au territoire de Poligny, près des bois de Vaivre, lieu dit « en Fontaine Jurée, » 1557 ; — reprise de fief des dîmes de vin, par Valentin de Bracion, 1563 ; — accensement du bois de Fromont, au profit de Jacques de Brandon, écuyer, 1562 (enquêtes et requête) ; — accensement d'une pièce de terre aux faubourgs, au profit de Claude Doiroz, de Poligny, notaire, 1563 (double du précédent constatant que cette pièce de terre est sise près du jeu de l'Arquebuse).

**1B2849** (Cahier.) — In-4°, papier, de 51 feuillets.

**1564.** — *Poligny*. Procès-verbal de la visite des caves, par Pierre Suichet, conseiller au parlement de Dole, et Guillaume de Hainaut, auditeur à la Chambre des comptes, assisté du greffier Jean de La Ferlé, avec évaluation des quantités de vin qui y étaient renfermées, 8 janvier 1564. Total, 783 muids.

**1B2850** (Liasse.) — 30 pièces papier, 4 sceaux.

**1567-1597.** — *Poligny*. Accensement fait à Claude Abry, vigneron, d'une vigne de 4 ouvrées appartenant au domaine, 1567 (enquête et requête) ; — sentence du lieutenant général du gruyer contre des particuliers ayant essarté 50 journaux de la forêt de la Vaivre, aux abords de la Fontaine Jurée, 1569 ; — procès-verbal dressé par les offi-ciers du bailliage de Poligny en la maison du trésorier Pierre Patornay, décédé, sa femme étant très gravement malade, et apposition des scellés sur ses papiers, 1574 ; — visite de la seigneurie, 1583 ; — patentes royales permettant à Anatole Doroz de construire un moulin sur une terre lui appartenant, moyennant un cens et pour une durée de 29 ans, 1584 ; — abonnement du quart des fruits d'une vigne, au profit d'Étienne Bourcier, moyennant le cens de 8 l., 1586 ; — accensement d'une foule avec licence d'y établir d'autres usines, au profit de Jacques Cécile, 1587 ; — visite des moulins par Simon Froissard, conseiller à la Chambre des comptes, 1597.

**1B2851** (Registre.) — In-folio, papier, de 5 et 149 feuillets (couverture parchemin).

**1577-1606.** — *Poligny*. Reconnaissances de plusieurs cens dus au Roi par des particuliers de Poligny, reçues par Claude Michel, de Poligny, commis par le parlement de Dole « à la garde, grosse et expédition des notes et prothocolles que délaissent les tabellions et notaires décédans rière ledit bailliage [d'Aval] », du 11 avril 1577 au 22 juin 1606. Fol. 1 bis. Table des reconnaissances faites devant Antoine Bouveret et Guillaume Larquand, à leur vivant tabellions généraux, commis au renouvellement du terrier de Poligny. Fol. 1, Reconnaissances particulières : Jean Paillard, Henri Rous-sot, tisserand, Girard Paillard, Simonne Sergent, Claude Loquet, tisserand, Richard Converset, Jean Bobillier, Jean, fils de Claude Légerot. Claude Burgeret, Gabriel Coillot, Parrenin Brenot, Nicolas Vuillod, Claude Godin, Antoine Vuillemot, Guillaume Martin, Pierre Aulbry, Antoine Treffard, Pierre Daclin, cordonnier ; — fol. 91, Anatole Lambert, orfèvre, 4 janvier, 1578 ; — Jean Coillot, Jean Martin, tanneur, Jean Six-Deniers, Jean Chappuis, etc.

- 1B2852** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 3 cahiers de 41, 19 et 8 feuillets.  
**1582-1584.** — *Poligny*. Toisé des maisons fait par par Claude Pourtier, auditeur en la Chambre des comptes, assisté du greffier Claude Jacquemet, de Poligny, 1581. Détail des rues et des habitants : Simon Coulon, châtelain de La Chauz, Jean Courvoisier, Girard Bardouillier, Charles Tormond, Louise de Battefort, dame d'Arinthod, M. de Montbardon, Denis Vaulchier, Jean Blanchod, Étienne Coillot, Jean Brun, etc. ; — accensement de trois ouvrées de vigne au profit de Pierre Cécille, de Poligny, 1583 ; — autre au profit de Claude Vuillemot le Vieux, 1584 ; — dénombrement des fiels et biens de Claude de Faulquier, veuve d'Hugues de Villelume, sr de Montbardon, Montsaugéon, etc., 1584 ; — accensement par Claude Vuillemot, de 4 journaux de broussailles, « en Montcusault, » 1584 ; — dénombrement de fiefs et domaines à Poligny, Plaine, Tormont en Vaux, Buvilly, Miéry et Bougelier, par Jean et Charles du Pin frères, écuyers, 1584 ; — autre par Pierre Gay, tuteur de Lionnet Matal, fils de Claude, et d'Abraham et Isaac Matai, d'un meix et maison à Poligny ; — autre par Jean et Charles du Pin, écuyers ; — autre par Marc Gay, de Poligny, de fief et chevances à Poligny, Tourmont, Buvilly, Chamole, Vaux, Chausseuans, Champvans et le Fied.
- 1B2853** (Liasse.) — 24 pièces, papier, dont 2 cahiers de 16 et 19 feuillets.  
**1584-1600.** — *Poligny*. Dénombrement d'un fief à Poligny et aux environs, par Étienne du Champ, de Dole, écuyer, 1584 ; — autre par Gaspard de Poligny, sr de Châtillon-sur-Lison ; — autre par Guillaume de Chissey, sr de Vannoz, d'un fief à Poligny, Buvilly, Chamole, Chausseuans, Petit-Abergement, Aumont et Tourmont ; — autre par Antoine de Reculot, sr de Villers-les-Bois, Vertamboz, Mont-sous-Vaudrey, etc. ; — reconnaissance de cens sur un curtil par Jean Jobelin, 1592 ; — requête présentée à la Chambre par Thevenin Tranchant, auquel on demandait la mutation de lettre d'achat d'un héritage sis à la « Croix aux charretons » 1597 ; — requêtes diverses en réductions de cens en fermages présentées à la Chambre pour immeubles relevant du domaine, 1590-1600 (s. d.).
- 1B2854** (Liasse.) — 30 pièces papier, dont 6 cahiers de 14, 23, 11, 10, 17 et 11 feuillets.  
**1597-1610.** — *Poligny*. Enquête relative au four banal du faubourg de Poligny faite à requête des amodiateurs devant Simon Froissard, conseiller à la Chambre des comptes, 1597 ; — visite des fours de la ville, 1600 ; — amodiation des dîmes, 1602-1604 ; — réfection du Moulin-Neuf, 1604 ; — devis des réparations nécessaires au château de Grimont, dressé par Henri de Mont Saint-Léger, écuyer, s<sup>r</sup> de Mutigney, commis par le gouverneur de la province, et assisté d'Étienne et Jean Masson, Philippe Mathon, et du notaire Simon Basivette, 1604 ; — réparations à la maison du Roi, 1605 ; — vente et délivrances faite par autorité de la Chambre des vins, froment, cire, poules de la recette avec marchés et devis des réparations à faire au château de Grimont et aux maisons du domaine, 1605 ; — visite et réparations du moulin de Longeville, 1606 ; — de la maison de Leurs Altesses ; — des moulin et fours, — amodiations pour 4 ans, à Jean Doroz, de la terre, pour 2,420 fr. à charge de caution, 1606 ; — reprise de fief à Poligny, Tourmont, Plasne et Bougelier, par Dorothée de Morey, femme d'Adrien de Lassaux, écuyer, 1608 ; — dénombrement par la même ; — accensement d'une foule à drap au profit d'Étienne Roussel, 1609 ; — visite et rendue des fours, moulins, maisons, 1610 ; — marché de réparations à ces immeubles ; — accensement perpétuel de trois ouvrées de vigne à Michel Lhosnier, 1610.
- 1B2855** (Cahier.) — In-folio, papier, de 116 feuillets.  
**1607-1632.** — *Poligny*. Manuel des cens dus au Roi par les particuliers. Noms de lieux et de personnes : Jean Girarde, Jean Druot, Claude Lobeliaul, Anatoile Ratteau, Étienne Goly, Rose Roubert, Hippolyte de Jonvelle, Humbert Arthauld, Claude Pierre, Richard de La Forge, Claude Joussot, Guillaume et Joachim, Mercier, Jean et Claude Maistre, Claude Bouthioux, Henri Brung, Jean Dailin, Jean Digenois, Jean Cornu le Vieux, Jean Froissard, notaire, Étienne Doroz, écuyer, Jean Coilloz, Oudot Febvre, Jean Roussot, Isaac Matal, Pierre Boisson, Denis Mourand, Guillaume Mercier, Anatoile Faulque, Denis Gaudry, Claude et Antonia Berlier, Oudot et Christophe Vincent, Aimé Bault, François Paris, Simon et Jean Hugon, Claude Billot, Jean Bargeret, Pierre Gaigneur, etc.
- 1B2856** (Cahier.) — In-folio, papier, de 72 feuillets.  
**[Vers 1610.]** — *Poligny*. Manuel des cens tant en grains, en cire qu'en argent, dus au Roi. Particuliers : Claude Logerot, Marguerite Bobillier, Désiré Journal, Claude Thiébault, Jean Druot, Claude Combette, Claude Canyvet, Claude Roussel, Pierre Boisson, Jean Migard, Claude Tournier, Jacques Grand, Jean Bougot, Dominique Bon, Guillaume Beaululot, François Vuillemot, Étienne Doroz, Anatoile Faulque, Pierre Pécauld ; — fol. 65. Tourmont.
- 1B2857** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 42 pièces papier, dont 4 cahiers de 18, 22, 14 et 20 feuillets.  
**1613-1625.** — *Poligny*. Amodiation du moulin de Champ Morceau, pour 221 fr., forte monnaie (soit 252 fr. 11 s. 5 d. esteven.), 1613 ; — autre du greffe de Poligny, 1615. ; — rendue des bâtiments du domaine par Pierrette Colin, veuve de François Guignoire, ancien amodiateur, 1617 ; — visite générale de toutes les parties de la seigneurie ; — reprise d'une maison faite au gouverneur par Claude Brun, conseiller au parlement de Dole, 1618 ; — reconnaissance de cens par Étienne Bulye et Catherine Trousselz, 1618 ; — devis de réparations aux bâtiments domaniaux ; — reconnaissance de cens par Jean Pélerin et Charlotte Cécille, sa femme ; — dénombrement de biens féodaux par François de Poligny, s<sup>r</sup> de Châtillon-sur-Lison, 1619 ; — vente d'une vigne par les directeurs de l'hôpital à Claude Charbonnier ; — accensement perpétuel de pièces de vigne, à Laurent Mareschal et

Claude Vaucherot ; — autre de 4 ouvrées de vigne à Claude Mazelier, 1621 ; — dénombrement d'une chevance à Poligny, Barretaine, Abergement, Grozon, Chamole, Montrond, Bougelier, Frontenay et Buvilly, 1621 ; — achat et dénombrement de biens appartenant à Henri de Mont-Saint-Léger (provenant de Philibert de Chissey, s<sup>f</sup> de Vanno, 1622 ; — reconnaissance de cens par les habitants de Buvilly, 1623 ; — manuel de cens dus au Roi par les habitants de Buvilly, Grozon et Aumont, 1625.

- 1B2858** (Liasse.) — 56 pièces papier, dont 2 cahiers de il et 38 feuillets, 2 cachets.  
**1627-1637.** — *Poligny*. Délivrance du greffe à Simon Basivette, pour les années 1628-1630, à 1360 l. est. par an, 1627 ; — devis des ouvrages à faire en la conciergerie, 1630 ; — réparations à diverses maisons du domaine ; — rendue de la seigneurie de Poligny, faite devant Louis- François Moréal, conseiller à la Chambre des comptes, par Jean Mauffans, des biens de feu Marc Doroz à Étienne Ca-seau, 1632 ; — rendue d'ouvrages et réparations faits au château de Grimont, devant Bonaventure Dagay, capitaine dudit château ; — réparations au moulin de Malpertuis, 1633 ; — délivrance de la scribe et greffe du siège de Poligny faite au sieur Girardot pour les années 1634-1636, 1633 ; — autre à Anatoile Chevalier pour les années 1637- 1638, 1636.
- 1B2859** (Liasse.) — 53 pièces papier, dont 3 cahiers de 17, 8 et 21 feuillets.  
**1646-1659.** — *Poligny*. Contrôle et état des ventes et aliénations faites dans la seigneurie de 1646 à 1666, y compris les comptes de réserves rendus par les fermiers de la seigneurie ; — reconnaissance d'un meix et dépendances, près de la porte de l'Horloge, par les religieuses de sainte Ursule, 1647-1619 ; — visites, rendues, réparations des fours, moulins et autres bâtiments du domaine, 1650-1659.
- 1B2860** (Liasse.) — 28 pièces papier, dont 3 cahiers de 21, 22 et 18 feuillets.  
**1660-1669.** — *Poligny*. Rendues, visites et marchés de réparations des fours et moulins de la seigneurie, de 1660 à 1669 : — rendues de la seigneurie, en 1663 et 1666.
- 1B2861** (Liasse.) — 43 pièces papier, dont 3 cahiers de 10, 14 et 20 feuillets.  
**1670-1679.** — *Poligny*. Visite, réparations (devis et marchés) des moulins, fours et divers bâtiments domaniaux. de 1670 à 1679 ; — visite et rendue des moulins de la seigneurie faite devant le conseiller-maître, Alexandre-Ignace de Santans, au logis de Philibert Soriat, par Ferdinand Bidault, amodiateur, 1679.
- 1B2862** (Liasse.) — 44 pièces papier.  
**1659-1672.** — *Poligny*. Amodiation, des fours et moulins de la seigneurie, 1660 ; — accensement dumoulin de Malpertuis à Claude Pois, 1659 ; — arrêt du parlement de Dole adjugeant au Roi en toute propriété le bois de la Vaivre à l'encontre des échevins de Poligny, 1661 ; — dénombrement d'une maison acquise de M. Bontemps dit de Saint-Léger, par Anatoile Doroz et Antoinette Pétremand, sa femme, 1663 ; — traité de diminution de fermages passé avec les amodiateurs de la seigneurie pour les années 1667, 1668 et 1669 ; — examen de témoins pour établir le quantum de cette réduction, à la suite d'orvale arrivée sur les vignes en 1667,1668 ; — enquête sur des orvales d'eau survenues en 1672 et ayant causé de grands dégâts aux moulins du domaine, 1672.
- 1B2863** (Liasse. — 47 pièces papier, dont 1 cahier de 13 feuillets.  
**1673-1686.** — *Poligny*. Accensement perpétuel au profit de Jean Thiébauld, d'une pièce de terre « au Tossala, » 1673 ; — autre au profit de Jean-Baptiste Marchand, 1673 ; — information par Alexandre-Ignace de Santans, conseiller-maître sur une diminution prétendue par l'amodiateur de la scribe ; — autre sur la diminution demandée par les amodiateurs de la seigneurie ; — traité fait avec ces amodiateurs à la suite, de « l'orvale de feu » survenue le 11 janvier 1673 et qui aurait réduit en cendres trois faubourgs, la plupart des deux autres et la majeure partie de la ville où il ne serait resté que 14 maisons ; — attestation des officiers du Bailliage sur la diminution énorme des produits de l'amodiation, 1674 ; — enquête faite par les mêmes ; — accensement fait à Ferdinand Bidault et consorts, 1680 ; — dénombrement de chevances féodales par Ferdinand Lampinet, 1682 ; — visite du moulin de Mal-pertuis, 1683 ; — accensement fait à Jean Laurenceot et Claude Ravaux, 1686 ; — accensement d'une pièce de vigne au profit de Ferdinand Bidault, fermier de la seigneurie.
- 1B2864** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 27 pièces papier, dont 2 cahiers de 24 et 14 feuillets.  
**1453-1764.** — *Poligny*. Dénombrement de chevance noble provenant de Claude-Antoine Bontemps, sr de Mont- Saint-Léger, par Guillaume Picaud, greffier du bailliage, 1687 ; — amodiation de la seigneurie avec redevance trimestrielle de 1,181 fr. 3 gr. ; — accensement perpétuel fait par le recteur de l'hôpital du Saint-Esprit à Étienne Bulier et Catherine Troussel d'un meix et cours d'eau à Charsigny, avec renouvellements successifs, 1453-1598 ; — observations sur l'état de la seigneurie, 1687-1688: — arrêts rendus à la Chambre des comptes : dans un procès des fermiers du domaine contre Remi Bidault, pour un cens sur une vigne, 1701 ; — déclarant commise sur un héritage tenu par François Bellepillot, 1719 ; — dénombrement d'une maison par Louis Gagneur, 1733 ; — autre par Marguerite et Anne-Thérèse Lebeuf, 1744 ; — procès-verbal dressé par commissaires de la Chambre, portant radiation du mot de seigneurie dans une vente faite par le chapitre de Poligny à divers, 1753 ; — état, des revenus patrimoniaux et octrois de la ville de Poligny, 1764.



- 1B2865** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 14 papier, dont 1 cahier de 21 feuillets.  
**1446-1590.** — *Pompierre*. Dénombrement d'un fief et chevances à Pompierre, Saint-Georges, Branne, Roche-lez-Clerval et l'Hôpital Saint-Lieffroy, par Thomas Nardin, docteur en droit, citoyen de Besançon, 1584. — *Pont-sur-l'Ognon*. Autre dénombrement de seigneuries à Pont et Bonnal, par Claude de Crosey, 1584. — *Pontamougeard*. Dénombrement de la seigneurie par Guillemette de Citey, 1584. — *Pontarlier*. Tarif du péage de Pontarlier, en 1468 ; — vidimus par le lieutenant du bailliage de Poligny, d'une charte du comte de Bourgogne et d'Amaury de Joux relative aux droits des bourgeois dudit lieu dans les forêts, etc., 1246 (1559) ; — accensement des moulins domaniaux aux habitants du lieu, 1561 ; — obligation de cens contractée à cette occasion envers le domaine par les bourgeois ; — accensement d'un moulin sur le bief de Laval et d'une rasse fait aux frères Pierre et Claude Donier, des Allemands, à charge d'un cens de 18 émines, moitié orge et moitié avoine, consenti au nom du Roi, 1565 ; — répertoire de titres, lettres, etc., 1567 ; — requêtes diverses en matière domaniale [v. 1590].
- 1B2866** (Registre.) — In-folio, papier, de 100 feuillets (couverture parchemin, contrat de vente passé entre particuliers de Gommencelles, 1440), filigrane : *tête de bœuf*.  
**1500-1502.** — *Pontarlier*. Registre des journées tenues au Chaffault de Joux par le châtelain, de décembre 1500 au 28 juillet 1502. Plaideurs : Claude Gauffre, Hugues Belvallet, Claude, fils de Jean Tissot, de la Cluse, Guillemin Barrillet ; — fol. 15, journées tenues le 18 mars 1501 ; — fol. 32, journées extraordinaires tenues par le lieutenant Jean Cratey, 15 juillet ; — procès intenté par le procureur Claude Vannel, contre l'amodiateur des moulins de Doubs, Pierre Bannerier ; — fol. 43, journées du 7 octobre 1501 ; — fol. 57, autres du 11 janvier 1502.
- 1B2867** (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 1 cahier de 58 feuillets, 1 sceau.  
**1589-1645.** — *Pontarlier*. Permission de convertir une forge en papeterie, en scierie et battoir (moyennant un cens), accordée à Denis Du Moulin, de Pontarlier, par Philippe II, 1589 (requête et enquête) ; — don de 200 fr. aux filles de Pontarlier construisant un monastère d'Annonciades pour s'y cloître, et se mettant sous la protection perpétuelle des comtes de Bourgogne, 1611 ; manuel des cens et redevances de la seigneurie amodiée pour 6 ans, par Jean Favrot, 1613 ; — grosse de décret et délivrance des biens confisqués sur Claude Franchet, s<sup>f</sup> d'Osse, de Pontarlier, écuyer, à Marguerite Pierrard, veuve de Nicolas Franchet, écuyer, à charge de payer 48,000 fr., et de donner caution, le tout fait sous l'autorité des archiducs par Louis Grivel et Jean Camu, auditeur de la Chambre, 1619 ; — procès-verbal de délivrance par les officiers du bailliage des grains provenant de la seigneurie de la Rivière, 1621 ; — état des lods et aliénation de la seigneurie de Pontarlier, avec requêtes de particuliers demandant le consentement de la Chambre, 1645.
- 1B2868** (Cahier.) — In-4°, papier, de 39 feuillets (couverture parchemin, feuillet d'un commentaire sur la Bible du XV<sup>e</sup> siècle).  
**1606-1610.** — *Pontarlier*. Manuel incorporé des cens et redevances dus dans la seigneurie, dressé par l'amodiateur Guillaume Rosaret, du 1<sup>er</sup> octobre 1606 au 21 novembre 1610. Fol. 1. Cens immuables ; — fol. 15, cires de Lièvreumont ; — fol. 16, blés ; — fol. 18, cens particuliers : Pierre Couthenet, Claude Vernier, les habitants d'Arc ; — fol. 20, Sainte-Colombe ; — fol. 22, rentes des amodiations et fermes : péage d'Augerans, amodié à Pierre Jacqueron, 137 l. est. ; four des Halles, de Saint-Bénigne ; sceau et tabellionages, prévôté, clergie, gros poids de la ville, vente, vente de sel ; — cens divers.
- 1B2869** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 24 papier, dont 1 cahier de 59 feuillets, 2 sceaux.  
**1617-1782.** — *Pontarlier*. Arrêt du parlement de Dole, condamnant Poncet Barrillet, s<sup>f</sup> de Bannans, à être pendu pour trahison et connivence avec les Suédois, le vicomte de Courval, de 1639 à 1643 ; — inventaire des biens du condamné dressé par les officiers de Pontarlier, 1643 ; — amodiation des biens confisqués, 1644 ; — visite de la seigneurie de Pontarlier, par Poncet Barrillet, Jean-Baptiste Matherot, etc., 1617-1672 ; — état des revenus de la seigneurie, 1686 ; — minute d'arrêt autorisant Pierre Marpo à ouvrir son canal pour conduire les eaux de son martinet, 1711 ; — dénombrement des biens appartenant à Joseph Franchet d'Estavayer, 1727 ; — arrêt ordonnant l'enregistrement de l'accensement de la scierie Maillard, appartenant à Jean-Claude Vermot, 1744 ; — autre fixant le cours d'eau des mines de la Rasse, 1750 ; — état des revenus patrimoniaux de Pontarlier, 1764 ; — dénombrement donné par Jean-Antoine Lièvreumont, d'une maison par lui acquise à Pontarlier, 1782.
- 1B2870** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 19 papier, 1 sceau.  
**1486-1692.** — *Pont-de-Planches*. Dénombrement de la terre par Philibert Dupont, ancien capitaine (ladite terre à lui donnée par feu Caroline de La Baume, marquise d'Oiselay, dame du Pont de Neuville), 1686. — *Pont-des-Vents*. Permission de prendre du bois pour le chauffage du four banal, accordée par Guillaume, prince d'Orange, aux habitants, 1567 ; — reconnaissance par les habitants s'obligeant à bâtir un four, à l'entretenir et à payer les mêmes droits qu'ils payaient au four de Montfleur ; — vente d'un pré à Pont-des-Vents, par Claude d'Arestel, s<sup>f</sup> de Montgefond, à Claude de Brioz, écuyer, s<sup>f</sup> de la Serrée, et à Jeanne Morel, sa femme, 1575 ; — procuration des acquéreurs pour reprendre ce fief ; — reprise. — *Pont-du-Navoy*. Dénombrement par Claude de Saint-Mauris, fils et héritier de Simon de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> dudit lieu, Vercia, etc., 1584 ; — procuration donnée par le même ; — achat de 6 journaux de terre par Jean Bernardot, de Salins, de Pierre Brisaud, 1625. — *Pont-les-Moulins*. Accensement de la forge à Richard Rousselot, de Cusance, papetier, par Guillaume Bassand, trésorier de Vesoul, 1486 ; — autre en faveur de Pierre

Cointet et Guillaume Ramasson, 1505 ; — reconnaissance des habitants envers le Roi, 1564 ; — requête de Jean Nicolet, de Pontarlier, demandant à la Chambre la concession d'un terrain pour y établir une forge, 1692 (avis et enquête). — *Pont-sur-l'Ognon*. Reprise de fief par Jean Roland, d'Esprels, de ce qu'il avait acquis de Christophe de Cuit, s<sup>f</sup> de Cemboing, 1612 ; — dénombrement par Catherine Chanu, veuve de Guillaume Roland, d'Esprels, et Jean-Claude-Roland, son fils, 1619 ; — autre par les mêmes, 1620.

- 1B2871** (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 1 cahier de 21 feuillets.  
**1409-1777.** — *Pontcey*. Dénombrement par François-Gabriel Chappuis de Rosières, 1777. — *Port-Lesney*. Procédures et inventaires des pièces produites au parlement de Dole dans une instance à requête du procureur général contre les habitants pour les forcer à rétablir le pont et la chaussée y conduisant, 1583. — *Port-sur-Saône*. Sentence du gruyer du comté adjugeant aux habitants le droit de prendre tous bois morts dans les bois du Chasnoy ou du Mesnil, 1409 ; — accensement fait par le lieutenant général de la gruerie de Port-sur-Saône à Jean Petitjean et consorts, du Magny, de 4 journaux de bois, à transformer en labours, 1545 ; — concession par Charles-Quint, à Jean Seguin, de Port, du droit d'établir un moulin sur la Saône, au-dessus du pont de pierre, pour y moudre toutes graines, moyennant le cens annuel de 12 quartes de froment, 1551 et 1554 ; — accensement par le juge de la prévôté de Port, à Jacquot Baroillot, de plusieurs pièces de terre réduites de bois à plaines moyennant le cens de 4 blancs, 1562 ; — don par Philippe II aux dames de l'abbaye de Montigny du droit de prendre 4 voitures de bois par semaine dans les bois de Port, 1591.
- 1B2872** (Cahier.) — In-folio, papier, de 39 feuillets.  
**1579-1584.** — *Port-sur-Saône*. Reconnaissance de la seigneurie de Chaux dépendant de Port, devant le notaire Guillaume Morel, de Port, ayant charge de François Richardot, trésorier de Vesoul. Fol. 5, reconnaissances générales : toute justice appartenant au Roi ; 10 quartes et demie d'avoine ; 13 gelines à Noël ; 5 gelines à la Toussaint ; 20 fr. de tailles à Saint-Michel ; bois de la Vaivre et du Chasnoy ; mairie, pinte de vin due par tous nouveaux « hostes ; » four banal ; fol. 10, reconnaissances particulières.
- 1B2873** (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 4 cahiers de 52, 16, 26 et 22 feuillets, 3 sceaux.  
**1585-1607.** — *Port-sur-Saône*. Dénombrement par Claude de Pontailler, s<sup>f</sup> de Seveux, Port, Montferrand, mari de Rose de Pontailler, pour Port-sur-Saône et Pusy, 1584 ; — autre par Louise-Claire d'Andelot, femme de Claude de Pontailler, 1599 ; — don du droit de retenue de la seigneurie de Port fait par les Archiducs, au camp devant Ostende en faveur du capitaine Gaucher, 20 novembre 1601 (requête et avis) ; — dénombrement des seigneuries de Port-sur-Saône, Saint-Vallier et Pusy, par Louise-Claire d'Andelot, 1602 ; — requête de Noël Bon, demandant à la Chambre de faire visiter les bois de la seigneurie dont il est amodiateur, 1504 ; — reprise et dénombrement des seigneuries de Port-sur-Saône, Pusey, Pusy et Saint-Vallier, par Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, 1607.
- 1B2874** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 2 cahiers de 32 et 16 feuillets.  
**1611-1627.** — *Port-sur-Saône*. Reprise de fief et dénombrement par Jean Varod l'aîné, de la seigneurie de Port-sur-Saône, acquise au décret de la maison de Pontailler, pour 20,300 fr., 1611 ; — manuel incorporé de la seigneurie, fait à la rendue de Jean Corcol, ancien amodiateur, 1617 ; — compte des réserves de la seigneurie fait par Jean Corcel, 1618 ; — tableau des revenus de la seigneurie ; — dénombrement de ce que tient à Port-sur-Saône et Échenoz, Marc de Thomassin, s<sup>f</sup> à Fretigny, Magnoncourt, etc., gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, 1619 ; — dénombrement et reconnaissances données au Roi par les habitants de Port, 1626 ; — compte rendu par Nicolas Jannot, de Jussey, amodiateur des seigneuries de Jussey et Port-sur-Saône, 1626 ; — dénombrement et reprise de fief de la rivière de Port, par Jean de Bressey, s<sup>f</sup> de Fretigny, Mailley, etc., 1627.
- 1B2875** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 1 cahier de 18 feuillets.  
**1604-1688.** — *Port-sur-Saône*. Reconnaissances des redevances dues au Roi, reçues par le notaire François Marchant, procureur d'office audit lieu, 1632 ; — visite des bois appartenant aux Archiducs comtes de Bourgogne, par les notaires Louis Cabasseur et Nicolas Margilley, juge et prévôt de la seigneurie de Port-sur-Saône, 1604 ; — procès-verbal touchant le Moulin Trésorier, censable vis à vis du Roi, et appartenant à Pierre-François Raclet, chanoine de Besançon, 1685 ; — reconnaissance de ce cens par le chanoine Raclet, ensuite d'arrêt, 1686 ; — observations sur l'état de la seigneurie, 1688 ; — étal des revenus de la seigneurie de Port-sur-Saône.
- 1B2876** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier, dont 3 cahiers de 17, 26 et 9 feuillets, 1 sceau.  
**1578-1697.** — *Poulligny*. Échange entre Clériadus de Ray, sr de Roulans, et Jean de Mugnans, sr de Laissey, Deluz, etc., de sujets et meix à Laissey, contre d'autres à Poulligny, 1578 ; — procuration donnée par Clériadus de Ray, à Hugues de La Baume, son maître d'hôtel, 1581 ; — reprise de meix à Poulligny par le même. — *Prantigny*. Dénombrement donné par Jean de Baron, s<sup>f</sup> dudit lieu, 1580 ; — reprise par le même ; — dénombrement par Philibert de Laynet, s<sup>f</sup> d'Essertenne et de Prantigny, 1584 ; — reprise par André de Bourgogne, écuyer, s<sup>f</sup> d'Attricourt, 1600 ; — dénombrement de fief à Prantigny, Cult et Gray, par Louis de Belin d'Averton, chevalier, s<sup>f</sup> de la Motte, demeurant à Vereux, et Marie-Thérèse de Minette de Bréville, dame d'Estrepy, 1597. — *Preigny*. Procuration par Jean de Choiseul, baron d'Aigremont, s<sup>f</sup> de Rosières-sur-Mance, 1626 ; — reprise par le même. —

*Prépavin*. Dénombrement donné par Philippe de Romanet, s<sup>f</sup> de Prépavin et Colondon, 1585. — *Présilly*. Dénombrement par Claude-François de La Baume, comte de Montrevel, 1620 ; — transaction entre la Chambre des comptes et Claude-Philibert Chappuis, d'Orgelet, au sujet de revenu des terres de Présilly et Courlaoux, 1646.

- 1B2877** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 19 pièces papier, dont 1 cahier de 26 feuillets.  
**1505-1619.** — *Le Prélôt*. Procuration donnée par Guillaume Varnerot, prêtre, prévôt de Saint-Christophe de Champlitte, à Jean de Vandenesse, capitaine du château de Champlitte, son neveu, 1546 ; — reprise de fief par ce dernier au nom de son oncle pour la seigneurie du Prélôt, 1547. — *La Proselière*. Accensement consenti par Jean de Baumotte, seigneur de la partie de Sauvigney, au profit de Symonin Beugnot, de la Proselière, 1505 ; — affranchissement de la famille Beugnot, par Vuillaume de Baumotte, s<sup>f</sup> de Sauvigney-lez-Angirey, etc., 1562 ; — consentement donné par le même au désaveu de ses sujets affranchis afin qu'ils soient confirmés dans leur affranchissement par le Roi, 1565 (orig. et cop.) ; — patentes de Philippe II confirmant l'affranchissement de Nicolas et Jean Beugnot frères, de la Proselière-lez-Faucogney, 1587 (requêtes et enquêtes jointes) ; — dénombrement des seigneuries de La Proselière, Fessey, Lamer, donnée par Adrien de Saint-Mauris, 1613 ; — reprise par le même. — *Provenchère en Montagne*. Acquisition faite du Roi, par Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère, de sujets de la châtellenie de Châtillon-sous-Mâche, moyennant 20 fr. de rente, 1548 ; — reprise de fief par Jean de Saint-Moris, 1599 ; — dénombrement de la seigneurie par le même, 1601 (couv. parch. contrat de vente concernant Esbey, XVI<sup>e</sup> s.) ; — procuration donnée par Béatrix de Vergy, dame de Belvoir, à Ermenfroi-François d'Oiselay, s<sup>f</sup> d'Oricourt, chevalier au parlement de Dole, 1605 ; — reprise de seigneuries à Provenchère, Cour, Orgeans, par Béatrix de Vergy, 1605 ; — dénombrement par la même, veuve de Simon de Cusance, 1619. — *Provenchère-lez-Vesoul*. Enquête faite à Vesoul, au logis du Lion d'Or, devant Jean-Baptiste Gollut, conseiller au Parlement, assisté du greffier Claude Scordel, sur l'usage et la propriété des bois de Provenchère [vers 1645].
- 1B2878** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier, dont 3 cahiers de 14, 12 et 30 feuillets, 1 sceau.  
**1448-1753.** — *Publy*. Sommation faite au nom du gouverneur, François de Vergy, à Charlotte Boisson, de donner dénombrement dans la quinzaine et de produire ses lettres d'anoblissement, et son acquisition de la terre de Publy, 1563. — *Pupillin*. Requête des habitants, demandant à la Chambre des bois de chêne pour remplacer les croix de bois de leur territoire [v. 1590] ; — minute d'arrêt de la Chambre, dans un procès entre Remi-Gabrielle-Mar guerite Froissard, contre le procureur général, déclarant ladite terre franche de tout droit de rachat, 1753. — *Purgerot*. Reprise par Aimé de Soilly, écuyer, d'une pièce de vigne de 20 ouvrées à Purgerot, 1448 ; — transaction entre Nicolas de Montmartin, s<sup>f</sup> de Loulans, et sa femme Claude de Cicon, d'une part, et Anne Bailly, dame de Purgerot, sur certains droits seigneuriaux, 1552 ; — dénombrement de la seigneurie par Jean Marinier, s<sup>f</sup> de Gâtéy, 1584 ; — autre par Bénigne de Chaffois, s<sup>f</sup> d'Angeot ; — autre par Guillaume de Grammont ; — reprise par Pierre de Chaffois, s<sup>f</sup> de Purgerot, 1603 ; — dénombrement par le même ; — vente d'une chevance à Purgerot, par Hardouin de Clermont, s<sup>f</sup> de Rupt, à Claude-Théodore de Grammont, s<sup>f</sup> de Vezet, Greucourt, Contlandey, Chargey, Purgerot, 1604 ; — procuration donnée par le même à François de Mandre, s<sup>f</sup> de Montureux ; — reprise au nom du même ; — dénombrement par Paul-François de Saint-Mauris, seigneur de Lambrey, 1665 ; — dénombrement par François Reud, conseiller au parlement de Besançon, 1687 ; — autre par Claude-François Guérin et Louise Guérin, sa sœur, 1748. — *Pusy*. Dénombrement d'un domaine à Pusy et Épenoux appelé « les seigneuries de La Roche et Sauvigney, » par François-Jules Robardey, de Vesoul, 1660.
- 1B2879** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 1 cahier de 52 feuillets.  
**1731-1732.** — *Pusy et Épenoux*. Dénombrement donné par Nicolas Labbé, de Vesoul, coseigneur à Pusy et Épenoux, des fiefs commis sous le nom de « La Roche et Sauvigney, » 1731 ; — publications de ce dénombrement et de la reprise de fief, 1732.
- 1B2880** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 4 cahiers de 6, 12, 5 et 5 feuillets.  
**1260-1684.** — *Pymont*. Procuration donnée par Philippe Guyerche, leur fils, et François de Champagne, écuyer, seigneur dudit lieu, leur beau fils, 1569 ; — dénombrement par Melchier Guyerche, s<sup>f</sup> de Pymont, 1584 ; — autre par Emmanuel Jacquemet, de Lons-le-Saunier, 1684. — *Pymorin*. Copie d'une charte de Jean, comte de Bourgogne, donnant à Hugues, son fils, les châteaux de Dramelay et Pymorin, 1260 ; — procuration pour reprise de fief donnée en blanc par Benoit Charreton, s<sup>f</sup> de Chassey, etc., 1580 ; — reprise de fief par son procureur Jean de Sceurre, s<sup>f</sup> à Chargey, 1580 ; — dénombrement par Jean Charreton, prêtre, protonotaire apostolique, coadjuteur de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, 1619 ; — autre par Claude Boulon et Antoine Charreton, sa femme, pour les fiefs de Pymorin ; Montseria, Roche-lez-Vernantais, Saint-Maur, Vernantais, Bornay, Vaux-sous-Bornay, Géruge et Poids-de-Fiole, 1623 ; — autre par Catherine de Marnix, 1629 ; — reprise par le même.
- 1B2881** (Liasse.) — 10 pièces papier.  
**1466-1621.** — *Quenoche*. Dénombrement par Pierre et Jean Talbert, de Pennesières, pour le four banal, mouvant de Vellefaux, 1621. — *Quers*. Sentence de Philippe de Vaudrey, gruyer du comté, constatant le droit des habitants des franchises communes : Quers, Adelans, Bouhans et Francheville, dans leurs forêts, leur appartenant en propre sans amendes, avec le droit de chasse, etc., 1466 ; — accensement de l'étang de Quers, pour y bâtir un moulin, au profit de François Parisot, de Servigney, 1565 ; — dénombrement des biens féodaux tenus à Quers, Citers et Adelans, par Françoise Henryon, veuve de Claude Borlot, de Vesoul, 1619. —

*Queutrey*. Patentes de Philippe II confirmant l'affranchissement de Perrenot Girard, 1556 (requête et avis). — *Quincey*. Vente d'un domaine A Anne Perrenot, dame d'Aroz et Frotey, par Claude de Vy, s<sup>f</sup> de Mailleroncourt- Charrette, 1578 ; — procuration par la même Anne, donnée A Claude de Butte, capitaine de Flagy ; — reprise de fief par Anne Perrenot, veuve de Marc de Beaujeu, dame d'Aroz et de Montot.

**1B2882** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 37 papier.

**1180-1588.** — *Quingey*. Copie, faite d'autorité du parlement de Dole, d'une charte de Béatrix, femme de l'empereur Frédéric Barberousse, donnant au prieuré de Saint- Renobert, de Quingey, le moulin et le four adjacents, 1180 (1581) ; — mandement du duc Eudes IV, comte de Bourgogne, ordonnant à son bailli Foulque de Vellefrey et à Robert de Dole, docteur en droit, d'enquérir sur des difficultés relatives au droit prétendu par les habitants de Quingey sur le fief de Chay et aux droits des mêmes habitants et de ceux de Chissey sur la forêt de Chaux, 1349 ; — arrêt du parlement de Dole répartissant la dépense de la réparation du pont de pierre de Quingey entre les s<sup>rs</sup> et dames du lieu pour moitié, les habitants de Quingey pour un quart et ceux du Val de Quingey pour le dernier quart, 1532 ; — confirmation d'un accensement en faveur de Perrenette de Boisset, veuve de Claude Boitouset, de Quingey, et de ses enfants Claude et Philippe Boitouset, 1556 ; — reprise d'une maison par Hugues de Saint-Renobert, 1557 ; — accensement de la tour et porterie du côté de Salins, au cordonnier Claude Carémentrant, 1560 ; — reconnaissances d'Antoine de Fallerans relatives notamment au four de Quingey, 1489, produits à l'occasion d'un procès soutenu par Pierre Bonniron contre Jean-Jacques de Suzanne, baron de Cerny, et Claude de Semur, comtesse du Pont-de-Vaux, les deux seigneur et dame de Quingey, 1569 ; — adjudication de réparations à l'auditoire de Quingey devant le lieutenant général Claude Desmaillet, 1577 ; — mandement de terrier et commissions donnés par la Chambre des comptes à Pierre Jacquot, Louis Dupinet et Charles de Moissey, notaires à Dole, 1579 ; — procédures devant le parlement de Dole, soutenues par le procureur général contre les habitants de Quingey, en matière de redevances dues au Roi, 1580-1588.

**1B2883** (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, papier, de 21 et 62 feuillets.

**1581.** — *Quingey*. Reconnaissances générales de la seigneurie faites devant les notaires Robert de Moissey et Louis Dupinet, le 31 mars 1581 (extraits du terrier général). Echevins : Thomas Nélaton, Guillaume de Bercy, jurés de la ville : Jean Nélaton, Renobert Carémentrant, Jean Channet ; Jean de Malpas, écuyer, trésorier de Dole (53 ans) ; officiers du bailliage : Étienne Desmaillet, lieutenant, Denis Prévost, avocat fiscal, Jean Buhon, procureur d'office, Jean Tascheret et Jacques Jaquinot « colibellances (greffiers) ; » Claude Chavol, lieutenant de la châellenie, Pierre Fourquet, scribe ; manants et habitants de Quingey ; — le Roi est seigneur haut justicier de Quingey, duquel dépendent les villages de Chouzelot, Cessey, Lavans, Pessans, Lombard, Mesmay, Brères-Dessus et Dessous, Palantine et Goux, et partiellement Abbans-Dessus, Chenecey, Corcelles, Châtillon, Cussey, Montfort et Lielle ; le bourg est fermé « de vieilles et caducques murailles, » il a trois portes, celles de Besançon, Salins et du Pont ; château fossoyé touchant au bourg et à la rivière de la Loue ; — pont, sa réfection à frais communs par le seigneur et ses sujets ; — droits sur les tavernes, tailles, redevance des maisons (3 bichets 4 émines de froment et autant d'avoine) ; épaves, fours publics et particuliers, défauts et amendes ; — droit de chasse appartenant aux bourgeois. — Second extrait : « Compète et appartient [au Roy] le château et maison forte dudit Quingey enclos audit bourg, environnée de fortes murailles et une porte pendant fermant à clefs, auquel il y a quatre tours fortes pour résister aux ennemis dont les deux du coustel du vent sont couvertes de thuilles et au-dessus de l'une, qu'est celle devers la rivière de la Lhoue, y a bannerolle signalée, avec les maisonnemens entre deux, à présent ruinée et gastée ; auxquelles deux tours y a des prisons avec les portes pendans, fermans à clef, pour incarcérer les malfaiteurs. Est ledit chastel gardé par Nicolas Port, huissier-concierge, institué pour Sa Majesté, auquel chasteau et au portail d'icelluy souloit avoir un pont-levis et à l'entour y avait des fossels proffonds mesmes au dedans de la ville et du coustel de la maison des Prévost venant jusques audit portal ; » — fol. 29. « l'audiance de Quingey.... près l'église et hasles.... quatre murailles et une porte.... où il y a un siège judicial, bans et tables pour illec tenir et exercir la justice ; » — halles, trois foires par an, échantillonnage, chauveau, taille, meusons, four banal ; — fol. 49 v°, bois banaux, bans de vendanges, messiers, forestiers, chasse ; — fol. 55 v°, fours banaux de Lombard, de Mesmay, de Brères-Dessous ; — charrées de bois et poules à Cessey, Pessans, Lombard, etc.

**1B2884** (Registre.) — In-folio, papier, de 2 et 524 feuillets (tel. basane, filigrane : *raisin*. Belles lettres ornées à la plume).

**1469-1581.** — *Quingey*. Premier volume du terrier renouvelé par les notaires Robert de Moissey et Louis Dupinet. Fol. 1 *bis*, table des noms de déclarants. Fol. 1, Préface : « Au lecteur salut, le Dieu très hault par sa grandeur en la création de ce beau couple humain et au grand volume du ciel, nous a laissé signe et marque évidente de sa toute puissance, parla connexité et lyaizon des éléments qui se trouvent tous de qualité contraire, comme voyons en l'homme, aux animaux, aux arbres et herbes qu'il a créés pour le service d'icelluy, de sorte qu'il n'y a nation au monde qui se puisse exempter.... pour recognoistre et se humilier à Sa Majesté.... Nous, Robert de. Moissey et Loys Dupinet... avons esté commis.... à faire passer recognoissance au profit de Sa Majesté.... Mais comme il est requis en ce négoce ung bon stil, orné de termes fluydes limez et poliz d'un gentil cerveau, pour de gayeté de cœur estre presentez à Sa Majesté Catholique nostre souverain seigneur. Et nous, considérans nostre long voyage et séjour en ce négoce, les incurtions et divers rencontres y trouvez accompagnez de naufrages et dangers et que le maire de noz corps empêchez par la durté et crudité des rochers de noz cerveaux non experts, n'a peu provenir au port de la perfection de toute science et bon stil, nous vous supplions, amy lecteur prendre lettres d'assurance que en ce ferons nostre devoir, etc. » Suit cette

pièce dédiée au même :

Si des escriptz  
Icy soubscriptz  
N'estes contens,  
Donnez-nous temps  
Les corriger ;  
Sans nul danger  
Férons devoir  
D'un bon vouloir.

Fol. 3, procès-verbaux de reconnaissances commencés le 16 décembre 1579 par les notaires de Moissey et Dupinet ; — fol. 5 v°, mandement de renouvellement du terrier donné par la Chambre des comptes le 20 novembre 1579 ; — procès-verbaux d'ouverture du terrier, dressés dans les diverses communes de la seigneurie de Lavans, Lombard, Mesmay, Cessey, etc. ; fol. 22 v°, droit de murailles ; mandement d'Étienne de Cinqcens, lieutenant du bailli de Dole, ordonnant à Pierre Le Pardessus, écuyer, de visiter les murailles de Quingey, 28 janvier 1470 ; — procès-verbal de visite faite par Pierre Le Pardessus, 4 mars 1470 ; — fol. 33, trois chapelles de Sa Majesté, chapelle Saint-Georges du château à présent détruite (desservie en l'église Saint-Martin de Quingey, « en un autel ou l'image monsieur Saint-George a esté portée dez ledict chasteau ) ; chapelle de Saint-Bernard et Sainte-Catherine, en l'église Saint-Martin « dicte et appelée la chapelle des ducs de Bourgogne, à laquelle y a des vitres ou l'escusson de Bourgoingne y est peint avec la Toyson ; » un oratoire [en la même église] en l'honneur et révérence Conception Nostre-Dame, dicte et appelée l'oratoire Millon, en laquelle y a un tableau où est dépeint l'image de la Sainte Conception Nostre-Dame ; » fol. 34 v°, pont de Quingey, péage et pontenage (tarif), haute justice, officiers, signe patibulaire, assistance aux exécutions, audience, carcan, balles, éminage, trois foires (lendemain de la Pentecôte, Saint-Pierre d'août, Saint-Martin d'hiver), pouvoir d'échantillonner, droit de taverne, taille, « menzons, » épaves, four banal et moulins banaux, jardins sous le château, écluses, sceau de mairies amodiées ou autres, bois banaux, paissions des bois, ban de vendange, messiers chasse, fours banaux des villages voisins, charrois de bois, poules et gerbes ; — fol. 64 v°, reconnaissances générales des sujets et habitants du bourg de Quingey ; — fol. 81, reconnaissances particulières, familles Desmaillot, Clerc, Gaule, Mareschal, de Mesmay, Petitniezf, Beguin, Maillot, Balet, Roy, Petitvullemin, Freney, Gruz, Vermallet, Jouffroy ; — fol. 123, étrangers à la localité ; — autre reconnaissance à Chouzelot, Mesmay, Lombard, etc.

**1B2885** (Registre.) — In-folio, papier, de 630 feuillets (rel. basane, lettres ornées à la plume).

**1581.** — *Quingey*. Second volume du rentier contenant les reconnaissances des sujets et habitants de Lombard (table au fol. 1 bis), Goux et Palantine, Pessans.

**1B2886** (Registre.) — In-folio, papier, de 223, 2, 197, 94 et 115 feuillets (rel. basane, lettres ornées à la plume).

**1581-1582.** — *Quingey*. Troisième volume du rentier contenant les reconnaissances des sujets et habitants de Brères-Dessus, Brères-Dessous, Cessey, Chouzelot et Mesmay.

**1B2887** (Liasse.) — 2 cahiers, papier, de 63 et 112 feuillets.

[**Vers 1518.**] — *Quingey*. Manuel des héritages devant cens au Roi, à Lavans, Pessans, Lombard, Cessey et Quingey ; — autre manuel (incomplet) contemporain du précédent.

**1B2888** (Liasse) — 2 cahiers, papier, de 63 et 113 feuillets.

**1518-1610.** — *Quingey*. Extrait des reconnaissances de la famille Desmaillot, 1581 ; — requête en accensement de 60 journaux du bois des Routes, présenté au Roi par Philippe Boitouset, chanoine de Besançon, et son frère Claude, avocat à Dole, opposition du prieur de Saint-Renobert ; — reconnaissance d'un cens de 30 s. par Denis Jacquinot, de Quingey, 1584 ; — procuration servant de dénombrement de Françoise Faulche, mère-tutrice de Jean et Nicolas Bourrelier dit de Malpas frères, pour biens et droits divers à Quingey, au Bois Mouchard et sur les épaves de la seigneurie, 1584 ; — dénombrement d'une chevance nommée « la Vieille Chevanne, » par Jean Flocard, de Buffard, prêtre, François et Claude Flocard, ses frères ; — accensement perpétuel d'un jardin dans les fossés de la ville, au profit de Pierre Marie, procureur de la seigneurie de Quingey, 1585 (requête et avis) ; — autre de même nature au profit de Claude Chanol, 1586 ; — autre de l'étage supérieur de l'auditoire, au profit de Pierre Marie, 1586 ; — autre complémentaire du précédent, 1587 ; — autre de 60 journaux du bois des Routes, au profit de Denis Jacquinot, 1588 ; — autre au profit de Philippe Boitouset ; — visite du bois des Routes par Charles Pétrety avec abonnement de 60 journaux accensés à Denis Jacquinot, 1610.

**1B2889** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 44 papier, 5 sceaux.

**1590-1618.** — *Quingey*. Procès-verbal des améliorations à faire dans la grande vigne d'Abbans, dressé en présence de Nicolas Barrillet, maître des comptes, à la suite de l'accensement fait à Pierre Marie, 1590 ; — requêtes diverses en matière domaniale [v. 1590] ; — requête des habitants de Quingey demandant l'accensement des fossés de la ville avec le droit d'y amener l'eau de la Loue et de les empoissonner, 1592 ; — enquête dans un procès en matière de nouvelleté entre Catherine de La Tour et Charles

Poutelot, à propos du Four-Derrière, de Quingey, 1595 ; — lettre des officiers du bailliage touchant l'urgence de la réparation du pont, 1598 ; — inventaire de pièces retirées de la Chambre par le sieur de Malpas, 1599 ; — ratification par les Archiducs d'un accensement fait au sieur Boitouset, 1603 ; — visite de la seigneurie en 1604 ; — papier du testament de la veuve de J. Buhon, Catherine de La Tour, 1606 ; — déclaration des cens et menues tailles d'argent et de cire de la terre de Quingey, 1607 ; — extrait des amendes et du sceau des testaments publiés au bailliage de 1609 à 1610 ; — marché de la construction du petit four de Quingey, 1612 ; — transport du four banal voisin du château, sur un autre emplacement ; — rendue du petit four, 1613 ; — échange de deux quartiers de muire cédés par Léonard de Mesmay en échange de droits seigneuriaux dudit lieu, 1614 ; — marché pour la réparation des fours de Cessey et Lombard, 1617 ; — règlement des droits de police sur lesquels les maîtres et échevins de Quingey pourront faire tous statuts et ordonnances, fait par Pierre Sachault, conseiller et commissaire du parlement de Dole, 1618.

**1B2890** (Registre.) — In-folio, papier, de 428 feuillets (couverture parchemin, transaction entre Jean et Guillaume de Montfort et Othenin Groschain, d'Ornans, 1509).

**1509-1618.** — *Quingey*. Manuel incorporé de la seigneurie donné par les amodiateurs Jacques Nélaton et Jacques Jacquinet, des rentes et cens dus au Roi, 1618. Fol. 1. Tailles dues à Quingey ; — fol. 15, étrangers ; — fol. 68, tailles dues à Lavans ; — détail par famille, tenancier et pièce de terre grevée de tailles ou cens.

**1B2891** (Liasse.) — 69 pièces papier, 1 sceau.

**1619-1640.** — *Quingey*. Visite et rendue des fours, 1619 ; — dénombrement de la chevance dite « de Cessey » ou « des Guilloz » située au Val de Quingey, par Jean Buhon, 1619 (procuration jointe) ; — autre de biens appartenant à Pierre Marle ; — amodiation du four faite à Claude Nélaton, pour 5 ans et pour 505 fr., 1620 ; — visite du four et rendue du moulin de Quingey ; — dénombrement de biens et droits par Nicolas Bourrelier dit de Malpas et Aimé Bourrelier de Malpas, son neveu ; — délivrance de plusieurs parties de la seigneurie par Claude Chaussin, délégué de la Chambre des comptes, 1624 ; — vente de graines provenant du domaine de 1624 à 1631 ; — extrait de la recette de Quingey, 1625 ; — visite des fours et maisons de la seigneurie, 1627 ; — rendue du four banal de Quingey, 1629 ; — accensement perpétuel d'une place dans les fossés au profit de Claude Robert, bourgeois de Quingey, 1630 ; — marché de réparations à l'auditoire du bailliage, 1631 ; — accensement de pièces de terre, touchant la muraille de la conciergerie, au profit de Henri Duchesne, 1632 ; — rendue des fours, délivrance des graines, 1632-1637 ; — accensement perpétuel (et reconnaissance de cens) au profit de Claude Chuot, cordonnier, 1640.

**1B2892** (Liasse.) — 32 pièces papier, dont 1 cahier de 25 feuillets.

**1612-1654.** — *Quingey*. Moulins. Visite des écluses par les officiers du bailliage, 1612 ; — rendue du portain réparé aux écluses, 1613 ; — marché pour réparations aux moulins passé avec Hugues Perrier, 1617 ; — visite des moulins, 1626 ; — rendue du moulin, 1632 ; — marché de réparations aux moulins, 1641 ; — visite des moulins, 1648 ; — autres, 1649-1652-1653 ; — lettre des officiers fiscaux signalant le délabrement du pont dont les arches s'enfoncent, 1653 ; — devis des ouvrages de maçonnerie pour la réparation des moulins, 1653-1654.

**1B2893** (Liasse.) — 35 pièces papier.

**1655-1665.** — *Quingey*. Moulins. Visite et rendue des ouvrages de réparations exécutés pour mettre en état moulins, écluses, four banal et pont, 1655 ; — pétition du meunier, Denis Vernier, demandant la réparation de la batterie rompue par les grandes eaux, 1657 ; — rendue des écluses et place où était la « rebatte » des moulins et conciergerie de Quingey, 1658 ; — besogné relatif aux écluses ; — rendue des écluses et moulins ; — laissée et délivrance des réparations faites à Guillaume Buhon, de Byans, maçon ; — marché passé pour même objet, 1659 ; — visite des ouvrages marchandés pour la séparation des brèches, 1660 ; — commission donnée à M. Petitgnier, maître des comptes, pour la rendue de ces ouvrages ; — besogné touchant la rupture des écluses ; — marché de réparations passés en 1662, 1663, 1664 et 1665.

**1B2894** (Liasse.) — 43 pièces papier, 1 sceau.

**1652-1654.** — *Quingey*. Traité passé touchant la redevance dite des « meusons » et liquidant l'arrière de 6 termes dû par les habitants, 1652 ; — visite et rendue des divers membres de la seigneurie, 1653 ; — réparations à la conciergerie, 1667 ; — visite du four banal de Cessey, 1660 ; — marché de réparations au pont de Quingey, 1657 ; — rendue des membres de la seigneurie, 1659 ; — autre, 1662 ; — compte des réserves de la seigneurie, 1662-1668 ; — réduction de la meuson prétendue par les villages de la seigneurie de Quingey, 1663 ; — dénombrement de biens et héritages acquis par Claudine de Marnoz, femme de Jacques de Molombe, d'Antoine-Ignace et Étienne Flocard, de Buffard, au lieu de Quingey ; — traité passé par la Chambre avec Jean-François Bouvier, notaire, procureur postulant au bailliage de Quingey, pour le renouvellement du terrier de la seigneurie, 1664 ; — reconnaissance de plusieurs sujets de Mesmay.

**1B2895** (Registre.) — In-folio, papier, de 184 feuillets (rel. parch.).

**1664-1667.** — *Quingey*. Nouveau terrier de la seigneurie reçu par le notaire Jean-François Bouvier, commis par la Chambre des comptes le 28 mai 1664, du 8 juin 1664 au 25 juin 1667. Fol. 9, copie de la patente de mairie accordée à la ville par les Archiducs,

3 décembre 1610 ; — fol. 10 v°, contexture du domaine ; — droits seigneuriaux, tailles, etc. ; — fol. 42, Goux et Palantine ; — fol. 45, Brères-Dessous ; — fol. 46, Lavans ; — fol. 51, Chouzelot ; — fol. 57 v°, Mesmay ; — fol. 59 v°, Lombard ; — fol. 65, Brères-Dessus ; — fol. 68 v°, Pessans ; — fol. 72, Cessey ; — fol. 80, table des cens particuliers ; — reconnaissance particulières formant autant d'actes successifs reçus et signés par le notaire.

- 1B2896** (Registre.) — In-folio, papier, de 154 feuillets (rel. basane).  
**1664-1667.** — *Quingey*. Terrier reçu par le notaire Jean-Baptiste Bonnier (double du précédent).
- 1B2897** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 4 cahiers de 18, 37, 77 et 24 feuillets.  
**1664-1667.** — *Quingey*. Minutes des reconnaissances enregistrées dans le nouveau terrier ci-dessus reçu par le notaire Bouvier sous la surveillance de l'auditeur Robert Perrenelle.
- 1B2898** (Liasse.) — 23 pièces papier, dont 2 cahiers de 32 et 11 feuillets.  
**1666-1671.** — *Quingey*. Demande de réduction de fermage du four banal par l'amodiateur Claude Buhon, procureur fiscal du lieu, 1666 ; — projet de traité à passer au sujet de ce four avec le P. Buhon, dominicain, agissant au nom de son couvent ; — visite du pont de Quingey, par Henri Charreton, s<sup>f</sup> de Romette, auditeur en la Chambre des comptes, 1667 ; — minutes des reconnaissances reçues à Quingey par le notaire Bouvier ; — diminution accordée aux amodiateurs de la seigneurie, 1668 ; — information sur cette diminution demandée pour fériation de certains revenus ; — déclaration donnée par Jean Dody, Jean et Philippe Buhon, amodiateurs des parties et membres compris dans le bail ; — visite et rendue de la seigneurie faite devant le conseiller-maître Alexandre Ignace de Santans ; — visite du port par Jean-Baptiste Matherot, conseiller-maître, 1669 ; — testament du procureur fiscal Claude Buhon (cop.) ; — devis de réparations pour l'auditoire et le pont, 1670 ; — extrait de l'achat de la terre de Fourg, par M. Maistre, s<sup>f</sup> de Sornay, 1671 ; — rendues des fermes et amodiations de la seigneurie de Quingey, devant l'auditeur, Henri Charreton.
- 1B2899** (Liasse.) — 51 pièces papier, dont 3 cahiers de 23, 18 et 17 feuillets.  
**1672-1686.** — *Quingey*. Verbal d'accensement du bois des Routes, 1672 ; — enquête touchant « l'orvale des guerres » faite devant l'auditeur Henri Charreton, s<sup>f</sup> de Romette, au sujet de réductions demandées par les amodiateurs, 1674 ; — Rendue des fermes et amodiations faite devant le même ; — procédure criminelle contre Pierre Febvre, détenu à la conciergerie de Quingey, pour blessures accidentelles causées par un pistolet, 1678 ; — dénombrement de droits seigneuriaux partiels par Nicolas de Malpas ; — bail de 29 ans des forges et moulins de Quingey, passé par la Chambre au profit de Jean Ployère, de Chenecey, 1678 ; — verbal touchant ces forges que Jean Ployère a proposé d'établir ; — adjudication des forges et fourneaux de Quingey à Renobert Pourcy, 1685.
- 1B2900** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 17 feuillets, 31 pièces papier, 2 plans.  
**1688-1780.** — *Quingey*. État des revenus de la seigneurie, 1688 ; — arrêt portant enregistrement de l'acquisition des fours banaux faite par Jean-François Roy, de Quingey, 1688 ; — autre ordonnant l'enregistrement de la donation et déclaration des droits appartenant à François Bourrelier tant à Quingey, que dans la rivière, les bois et le Bois-Mouchard, 1690 ; — dénombrement par Henri-François de Malpas, écuyer, de la seigneurie, haute, moyenne et basse justice et châtellenie de Quingey, d'où dépendent les villages de Lombard, Lavans, Pessans, Brères-Dessus, Goux, Chouzelot, Cessey, Brères-Dessous, Palantine, etc., mouvants du château de Quingey, 1699 ; — minute d'arrêt de la Chambre accordant à Pierre Machine ratification d'un accensement à lui fait par l'engagiste de la terre de Quingey, d'une partie des fossés de la ville, 1728 ; — autre réglémentant la coupe à percevoir dans les moulins de Quingey, 1755 ; — état des revenus patrimoniaux et octrois de Quingey, 1764 ; — arrêt rendu au profit du fermier du domaine, défendant à Simon Monnot et autres de prendre jours sur le terrain domanial, 1767 ; — plan et profils des usines de Quingey, certifiés par l'Intendant de Lacoré [v. 1780] ; — inventaire sommaire des papiers concernant Quingey, conservés dans les Archives de la Chambre des comptes [s. d.].
- 1B2901** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, dont 3 cahiers de 27, 23 et 19 feuillets.  
**1547-1619.** — *Rabeur*. Patentes de Charles-Quint permettant aux habitants de prendre leur bois d'usage dans le bois de la Chaux, contigu à leur territoire, 1548 (requête et avis) ; — dénombrement par Bonaventure et François de Lantenne des seigneuries et chevances qu'ils tiennent à Rabeur, Colonne, Viseney et Brainans, 1584 ; — achat de la seigneurie par Jean Duc, de Salins, écuyer, d'Anatoile de Montrichard, s<sup>f</sup> de Nans, Flammerans, Amange, mari d'Étiennette de Beaurepaire, 1608 ; — dénombrement par le même ; — reprise par Jean Duc ; — dénombrement par Guillaume Duc, 1619. — *Raddon*. Vente devant Jean Froment, lieutenant général au bailliage d'Amont, d'un bois sis au territoire de Chapendu, provenant de Matthieu de Courbessaint au profit de Jacques de Montureux, 1566 ; — reprise et procuration par l'acquéreur, 1567.
- 1B2902** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 14 papier, dont 2 cahiers de 14 et 7 feuillets, 1 sceau.

**1508-1782.** — *Rahon*. Requête de Guillaume Gupillotte, procureur de la seigneurie de Rahon, amodiateur du péage d'Augerans, en réduction de bail, 1508 ; — procédure contre le même ; — reprise de fief du comté de Rahon par Philippe-Louis-Marc-Antoine de Noailles, prince de Foix, comte de Rahon, qui tenait ce comté du chef de sa femme, entre les mains d'Armand-Thomas-Hue Chevalier, marquis de Miroménil, garde des sceaux de France (original scellé), 1781. — *Raincourt*. Enquête sur la mouvance et souveraineté de ce village, devant Claude-Jean Laborey, conseiller commissaire du Parlement de Dole, 1528 ; — achat de chevances à Raincourt au décret de feu Ambroise de Raincourt, écuyer, par François de Saint-Belin, mari de Valentine de Raincourt, 1579 ; — reprise par le même ; — dénombrement de la seigneurie mouvante de Jonvelle par Jean Marinier, chevalier, s<sup>f</sup> de Gâtey, 1584 ; — reprise de partie de la seigneurie par François de Saint-Belin et Valentine de Raincourt, 1593 ; — dénombrement par Georges de Vesoul, s<sup>f</sup> à Borrey, 1603 ; - autre de fief à Raincourt, Voisey et Betaucourt, par Philippe de Saint-Belin, 1620 ; — autre par François de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Novillars, 1701 ; — achat de terres de Raincourt, Betaucourt, etc., de M. de Novillars, parla maréchale de Beauvau, demeurant à Nancy ; 1743 ; — procès-verbal de la Chambre des comptes ordonnant suppression de certains termes de la vente ci-dessus, 1750. — *Rancenay*. Dénombrement par Jean Gauthiot de ce qu'il tient à Rancenay et « terre d'Oultrebois, » 1584 ; — autre par François-Antoine Gauthiot, 1620.

**1B2903** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 17 papier, dont 7 cahiers de 17, 13, 26, 26, 17, 18 et 8 feuillets, 1 sceau.

**1535-1700.** — *Le Randey* (Rans). Échange de terre entre Nicolas Maire de « Randey » et Étienne Poursot, 1558 ; — patentes de Philippe II permettant à Nicolas Poncin, de Fraisans, de prendre bois mort pourri et gisant dans la forêt de Chau pour l'usage de son martinet voisin de la seigneurie de Randey, 1593 (requête et avis). — *Rans et Ranchot*. Reprise de la seigneurie par Jean Faulquier, chevalier, s<sup>f</sup> de Commenailles, bailli de Dole, mari de Jeanne de Salins, tant en son nom qu'en celui de sa belle-sœur Marguerite de Salins, veuve de Jean du Vernois, s<sup>f</sup> de l'Étoile, héritières universelles de Guillaume de Salins, 1535 ; — patentes de Philippe II concédant aux habitants de Rans l'usage dans la forêt de Chau pour leur chauffage, leurs bâtiments et la pâture de leur bétail, 1580 ; — dénombrement par Claude de Faulquier, dame de Montbardon et Rans, 1584 ; — procuration par Antoine de Fouchier, femme de Gaspard de Genève, à Guillaume de Lépinette et Jean Nélaton, de Quingey, 1584 ; — reprise de la moitié de la seigneurie de Rans, par Antoinette de Fouchier, dame de Rans et Ranchot, femme de Gaspard de Genève ; — procuration de Jeanne de Brancion, femme de Marceau de Choiseul, à Antoine de Maignet, s<sup>f</sup> de La Pinodière, 1585 ; — dénombrement d'une partie de la seigneurie par le même ; — autre par Claude de Villelume, femme de Jean-Louis de Pontailler, chevalier, s<sup>f</sup> de Talmay et Meximieux, 1621 ; autre par François de Choiseul, chevalier de l'ordre de France, s<sup>f</sup> de Chevigny, Égully, Foix, La Muire, Labergement, Rans, Ranchot, Liesle, etc., et Clériadius de Genève, marquis de Lullin, pour partie des terres et chevances de Ranchot, Liesle, Montepain et la Plaine ; — procuration donnée par Catherine de Bruges, dite de la Baume, marquise de Lullin, femme d'Albert-Eugène de Genève, à Richard Jacquet, de Salins, châtelain de la Chau, et Jean-Baptiste Jacquet son fils, 1627 ; — reprise de Rans par ces fondés de pouvoirs, 1628 ; — dénombrement donné par Catherine de Bruges ; — arrêt de la Chambre des comptes décidant, à la suite de la vente de la terre de Rans par Emmanuel de Fouchier, marquis de Lullin, à Charles de Saint-Mauris, maréchal de camp, que la terre de Rans était mouvante du château de l'Isle-sur-le-Doubs, appartenant à Ferdinand de Rye, comte de Poitiers, et cela à l'encontre du procureur général près ladite Chambre, 1700.

**1B2904** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 5 cahiers de 12, 7, 9, 27 et 41 feuillets.

**1556-1738.** — *Ransonnières*. Arrêt de contumace rendu par les conseillers au Parlement de Dole, Étienne Le Clerc et Pierre Vaulchard, dans un procès entre le procureur d'Amont Jean de Crusille et Marguerite de Champdivers, veuve de Nicolas de Cicon, s<sup>f</sup> de Ransonnières, et ses enfants, Claude, Antoine et Pierre de Cicon, contre Pierre de Cicon non comparant, 1556. — *Rantechaux (Gonsans)*. Reprise de la seigneurie de Gonsans, dite de Rantechaux, par Claudine de La Tour, veuve de Pierre de Jouffroy, 1584. — *Ranzevelle*. Reprise du four du lieu par Henry de Vy et Jeanne de Cicon, sa femme, 1574 ; — dénombrement par Henri de Villeneuve, capitaine de Jonvelle, des biens dont il avait hérité à Ranzevelle de Catherine de Vennans, 1584 ; — autre d'Anne de Montureux, femme de Nicolas de Pouilly, s<sup>f</sup> d'Aisey, etc. pour ses fiefs de Ranzevelle, Corre et Ormoy (procuration jointe) ; — autre de Marie Barressols, femme de François Terrier, de Vesoul, docteur en droit pour Ranzevelle et Corre (procuration) ; — reprise par Martin de Villers, s<sup>f</sup> de Grignoncourt, Ranzevelle, etc., 1600 ; — dénombrement de la seigneurie en toute justice, par Laurent Outhenin, curé de Bourbévelle, 1630 ; — dénombrement par Charlotte Salives, veuve de Jean-Georges Aymonnet, s<sup>f</sup> de Contréglise, 1688 ; — autre par Jean-Baptiste Terrier, 1738 (enregistré en 1779).

**1B2905** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 15 papier, dont 5 cahiers de 22, 19, 17, 24 et 22 feuillets.

**1407-1756.** — *Rathier*. Reconnaissance de Claude Fournier, de Rathier, d'un cens de 3 livres sur un moulin de la Grozonne, 1585 ; — requête en accensement du four banal de Rathier, par M. Guillaumot, 1676 ; — accensement fait à Jean-Baptiste Guillaumot en conséquence, 1677. — *Raucourt*. Dénombrement par Guyot de Grammont, écuyer, de sa chevance de Raucourt, mouvante du fief de Simon de Saint-Albin, à cause de son château de Conflandey, 1407. — *Raynans*. Requête de Claude Renard, s<sup>f</sup> de Sorans, Raynans et Menotey, demandant à Marguerite d'Autriche la confirmation de ses titres de propriété de Raynans et Menotey, jadis détachés du domaine par un échange fait avec les Scaglia de Florence, au XIV<sup>e</sup> siècle, 1527 ; — procuration donnée à Jean Le Ciergier, par Pierre Vaulchard, régent ordinaire de l'Université de Dole, 1554 ; — dénombrement des terres de Raynans et Menotey par le même Vaulchard, qui les avait acquises au décret de Louis de Montureux, 1554 (reprise jointe) ; —



autre par Henri de Montureux, s<sup>f</sup> dudit lieu de Raynans, 1584 ; — autre par Adrien de Montureux ; — autre par Henri de Montureux, 1608 ; — autre par sa veuve, Perrenotte Varondel, 1621 ; — autre par Charles de Saint-Mauris, 1698 ; — autre par François Potier, sr de Raynans et Gredisans, commissaire général de la marine et ordonnateur en Bourgogne, Franche-Comté et Lyonnais, 1736.

**1B2906** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 22 papier.

**1585-1777.** — *Raze*. Vente des deux tiers de la seigneurie par Marguerite de Montroz, femme de Philippe Largeot, de Vesoul, et Chrétienne de Faultrey, sa nièce, à Pierre Grégoire, co-seigneur des forges de Vy-le-Ferroux, et Jeannette Rebillier, sa femme, 1585 ; — reprise par l'acquéreur, 1387 ; — dénombrement par Marguerite Grégoire, femme de François Girardot, lieutenant général au bailliage de Salins, 1619 ; — reprise par les mêmes ; — dénombrement par Claude-François et Claude-François-Xavier-Thérèse Roux, fils et héritiers de Jean-François Roux, 1777. — *Réaumont*. Accensement fait par la Chambre à François Petit, de la Chenalotte, d'une place près du moulin de Narbief pour y bâtir une scierie, 1586 ; — autre d'une pièce de terre à Claude Chauveroihe, de Sous-le-Mont-de-Laval, 1594 ; — abornement des bois de Réaumont fait devant l'auditeur Barrillet ; dans ces bois les habitants du Bélieu, du Bizot, de Noël-Cerneux, de la Chenalotte, du Barbox et de la Bosse ont droit d'usage, 1596 (reconnaissance des bois en 1543) ; — dénombrement de Réaumont donné par Marie de Crevans, veuve de Jean de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 1687 ; — autre par Louis de Gand de Mérode, 1738.

**1B2907** (Liasse.) — 7 cahiers papier, de 17, 16, 4, 12, 16, 15 et 14 feuillets.

**1573-1585.** — *Réaumont*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1573 : familles Gaume, Petit, Dalphin, Vernier, Perrin, Magnin, Estevenin, Brisebarre, Espenoy, Febvre (papier à la crosse de Bâle) ; — 1575 : Guillemain, Cheval, Nicolas, Humbert, Roy, Dart ; — 1576 : Proz, Parrenin, Cuenot ; — 1581 : Saulnier, Fauche (de Morteau), Prebtre, Roussel, Poyard, Recepveur ; — 1582 : Chalon de la Bosse, Marias, Jolyot, Petitguyot, Vermot, Gonsans, Arnoux ; — 1584 : Darc-Collisson, Lornot, Baillarde. Grilot, Montot, Journot ; — 1585 : Jacoutot, Espenoy, Pezeul, Lambart, Menot, Cuenot dit Choz, Roussel, Parrot.

**1B2908** (Liasse.) — 6 cahiers papier, de 25, 21, 10, 14, 9 et 30 feuillets.

**1588-1598.** — *Réaumont*. Contrôle du scellé des lods et ventes, 1588 : Menot, Febvre, Darc, Gelyon, Mailley, Marias, Fauche, Bouhélier, Poyard, Cheval ; — 1589 : Arnoux, Lambert, Margot, Chalon, Petit ; — 1591 : Roche-jean, Rougnon, Guillemain, Corneille ; — 1592 : Cheval, Menot, Recepveur, Jacquot, Taillard, Petit, Fauvel, Montot ; — 1595 : Parrold, Rochejean, Vermot, Guillemain, Bratlot, Cuenin ; — 1598 : Lornot, Darc, Jacquot, Gaume, Poyard, Chalon, Oudot, Fusier, Pascal, Menot, Fauvel, Cheval, Faulche, Maillot, etc.

**1B2909** (Registre.) — In-folio, papier, de 114 feuillets (reliure parchemin).

**1733-1759.** — *Réaumont*. Dénombrement donné par Louis de Gand de Montmorency, prince d'isenghien, sr de Châtelbelin et Châtelguyon, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général, etc., pour la seigneurie de Réaumont et dépendances et chevances au bailliage d'Orgelet. — Fol. 1. Réaumont, haute, moyenne et basse justice, droit d'avoir des officiers ; dépendances : Bisot, métairies ès Guillemins, Narbief, le Barbox, (côté de vent), la Chenalotte, Noël-Cerneux, le Bélieu, Mont-de-Laval, La Bosse, château de Réaumont a présent ruiné et grange sous le château ; — amendes, lods, épaves, confiscations, bois banaux ; limites avec les seigneuries riveraines, ventes, etc. ; — arrêt de la Cour homologuant, 18 juillet 1755. — Fol. 6. Seigneurie de Chavannes, haute justice, officiers, épaves, marchés, cens, moulins, foules, battoirs, terres et vignes, 1733 ; arrêt de la Cour, 4 mai 1756 ; — fol. 13, dénombrement de Gabriel de Menthon, s<sup>f</sup> de Prosy, Lomont, Cerlia, etc., arrêt de la Cour, 20 mars 1759.

**1B2910** (Liasse.) — 26 pièces papier, dont 2 cahiers de 11 et 7 feuillets.

**1569-1788.** — *Recologne-lez-Marnay*. Reprise de fief par Frédéric de Chavirey, chevalier, s<sup>f</sup> à Recologne, d'une portion de la seigneurie par lui acquise de Jean-Baptiste Varin pour 3,000 fr., 1625. — *Recologne-lez-Fondremand*. Dénombrement de Recologne et de Villers-Bouton donné par les s<sup>ts</sup> et dames Tartez, seigneurs de Fretigney, Recologne et Villers-Bouton, 1755. — *Recologne-lez-Ronchamp*. Réclamations adressées à la Chambre par les habitants troublés dans leur païsson qu'ils exerçaient comme les autres habitants du val de Melisey dans les bois de la Saulnaise et de la Frahier, 1618 ; — procuration donnée par les habitants à Louis Thierry, de Dole, 1619 ; — arrêt de la Chambre accordant la pâture des bois de la Saulnaise et de la Frahier, moyennant un cens de 30 s. — *Renaucourt*. Dénombrement de Renaucourt et Francourt donné par Léonel de Toulangeon, 1693 ; — autre par François-Thérèse Richard, marquis de Villers-Vaudey, 1754 ; autre pour Renaucourt et Tarincourt, par Richard Mongenet, 1782 ; — autre parle même, 1783. — *Rennes*. Procuration par Anne Dupin, veuve de Pierre Des Barres, seigneur de Parrecey et président de Bourgogne, tant en son nom qu'en celui de Louis Des Barres, chanoine de Besançon, et de Jean Des Barres, protonotaire apostolique, à M. Des Barres, écuyer, bailli de Saint-Paul de Besançon, 1569 ; — requête présentée par Jean Des Barres, pour essarter une place de broussailles dans la terre de Rennes (avec appointment et autorisation de la Chambre, 1576 ; — accensement fait en conséquence à Jean Des Barres ; — permission de four particulier à Rennes accordée à Pierre Biétrix, de Salins, par Alexandre Farnèse, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, 1590 ; — requêtes diverses concernant le domaine ; — permission de four en faveur du procureur d'office Guillaume Raguz, 1592 ; — reconnaissance d'un cens de 10 s.

par le même à cause de ce four, 1599.

- 1B2911** (Liasse.) — 9 pièces, dont 5 cahiers de 3, 3, 4, 3 et 11 feuillets.  
**1573-1592.** — *Rennes*. Contrôle du sceau des lods et ventes, 1573 : familles Petitniez, de By ; Dampenon ; Martin Buyard, de la Chapelle ; Moille, Langard ; — 1574 : Le Sire, Bricou, Caland, Martin ; — 1581 : Mayre, Mortet ; — 1582, Annal, Bugne, Baucoullon ; — 1585 : Randon, Cailland Lardon, Menestrier ; — 1589 : Mareschal, Annal ; — 1591 : Lonchard ; — 1592 : Lochardet, Boussu, Marault, Boitouset.
- 1B2912** (Registre.) — In-4°, papier, de 4 et 516 feuillets.  
**1514-1522.** — *Révigny*. Reconnaissances ou rentier de la seigneurie contenant la déclaration des cens, rentes, corvées, droits, château, moulins, fours, battoirs, etc., appartenant à Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, en qualité de mère-tutrice de Philibert de Chalon, son fils, prince d'Orange, seigneur de Revigny, fait par Guillaume Maignier, de Lons-le-Saunier, notaire. Fol. 1 *bis*. Table. Fol. 1. Commencement des opérations en vertu de mandement adressé aux notaires Philippe Vaulchier, Bonnot Chaulcin et Guillaume Maignin, 1514 ; — château, droits seigneuriaux, fours, moulins de Revigny, etc. ; — fol. 14, reconnaissances particulières des familles Bourguignon, Monnier, Utin, Sergent, Parrod, Farod, Convers, Cize, Paillard, Bydot, Foillaton, Cointet, Cousturier, Jocard, Bedot, Marion, etc. ; — fol. 99 : « les Parailz des Parrodz, » Parrod, Monnier, Convers ; — fol. 115, Poids-de-Fiole, familles Bault, Clerc, Vuillemin, Genlet, Vaulchier ; — fol. 124, « Chansegnya ; — fol. 358, Publy ; — fol. 289, Conliège ; — fol. 390, Binaut ; — fol. 397, « Blannay » ; — fol. 406, Verges ; — fol. 406, Blie ; — fol. 436, Mesnay ; — fol. 513-516, clôture 4 janvier 1522.
- 1B2913** (Liasse.) — 32 pièces papier, 1 sceau.  
**1569-1594.** — *Revigny*. Dénombrement d'une portion de la seigneurie de Revigny et Villars, par Claude de Binans, 1569 ; — requête en accensement d'un emplacement voisin de la cure de Revigny par Pierre Glanne, procureur de la maison de Chalon, 1570 ; — accensement fait en conséquence, 1571 ; — autre accensement d'une pièce de vigne « en Rochetan » à Claude Monnier, 1572 (requête et enquête) ; — autre d'une pièce de terre « en Caruge » à Guillaume Bourguignon, 1573 (requête, etc.) ; — autre à Claude Jocard, 1575 (requête jointe) ; — vente d'une maison provenant de Claude Parrod, prêtre, par Claude Rosset, premier maître de la Chambre, 1575 ; — accensement d'un journal de terre à Guillaume Bourguignon, 1577 ; — autre accensement au même, 1580 (requêtes et enquêtes jointes) ; — requêtes diverses en matière domaniale, 1580-1592 ; — reprise de fief d'un pré dit « Pré Jean Richard », par Étienne Robin, de Vernantois, 1594 ; — requête du notaire Pierre Dumas, de Lons-le-Saunier, amodiateur de la seigneurie de Lons-le-Saunier et Revigny, relativement à la reconstruction nécessaire du four de Montaigu, 1594.
- 1B2914** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 3 cahiers de 44, 34 et 30 feuillets, 1 cachet.  
**1724-1765.** — *Rigney*. Minutes d'enquêtes et descentes faites devant commissaires de la Chambre des comptes ensuite d'arrêt rendu au procès des habitants de Rigney contre ceux de Vandelans, touchant leurs prétentions respectives sur certaines accrues de la rivière de l'Oignon, 1724 ; — dénombrement donné par Jean-François Coste, de Besançon, de ce qu'il tenait de seigneurie à Rigney, par lui acquis de Charles-François de Chaffois, et de Jeanne-Charlotte de Pra de Peseux, sa femme, 1761 ; — autre par le même, 1765.
- 1B2915** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier, dont 2 cahiers de 27 et 17 feuillets.  
**1539-1601.** — *Rignosot*. Reprise par Hugues de Plaine, co-seigneur de la Roche, tant en son nom que comme fils d'Anne de Fallerans, veuve de Claude d'Oiselay, baron dudit lieu, et comme père d'Adrien et Thomas de Plaine, enfants de Claude, 1571 ; — dénombrement par Jean de Plaine, s<sup>r</sup> de la Roche, des terres de Rignosot, Lusans et Marchaux, mouvantes de Montfaucon, 1584. — *Rignovelle*. Requête de Jean Chardon, notaire, de Faucogney, demandant l'amodiation à temps d'un tiers de l'étang de Tire-Cul, 1600 ; — visite de l'étang par les officiers de Faucogney, 1601. — *Rillans*. Procédures devant le gruyer Jean d'Achey, en première instance, et devant le Parlement de Dole, en appel, contre Matthieu Peuressot, de Rillans, et divers autres ayant essarté une partie du bois de Froichault, banal à l'Empereur, 1539-1542 ; — adjudication et accensement de ces essarts de Froichault et Fougeroy, réunis par confiscation au domaine, après condamnation à de fortes amendes à Pierre Rougemont, de Baume, par Claude Nicod, lieutenant général du gruyer Claude Le Blanc, s<sup>r</sup> d'Ollans, 1542 ; — requête du trésorier de Vesoul relative à ces terres adjugées à Pierre Rougemont, 1557 ; — réclamation de Guyotte Galandot, veuve de Pierre Rougemont, tant en son nom qu'en celui de ses enfants Claude Rougemont, prêtre, François, Pierre et Jacques Rougemont, demandant que les conditions de l'accensement précédent soient observées, 1563 ; — enquête sur l'accensement par Antoine Sarron, auditeur en la Chambre, 1571 ; — reconnaissance faite par les censitaires, 1572.
- 1B2916** (Cahier.) — In-4°, papier, de 39 et 26 feuillets (couverture parchemin, contrat de vente de 1543, passé au bailliage d'Aval).  
**1561-1563.** — *La Rivière*. Carnet des causes du bailliage de la seigneurie aux assises tenues par Matthieu Le Jeune et Étienne Stratius, baillis généraux du prince d'Orange, du 17 novembre 1561 au 31 juillet 1563. Les assises sont tenues en présence de Claude Tornand, substitut de Nicolas Faulche, avocat et procureur général du prince, et des dix sergents du ressort. Familles :

Escureux, Mynnery, Aymé, Cacaillot, Claudel, Carmillet, etc. ; fol. 76. Assises tenues par Étienne Stratus, bailli général, assisté du procureur général Renobert Demesmay, 20 octobre 1562 ; — familles : Monnier, Franchet, Cecille, Vorbe, Rousseaul, Perrenot, Muselier, Corvoisier, Constantin, etc. ; — fol. 1 bis. Assises tenues par Nicolas Faulche, lieutenant général du bailli, assisté du procureur général Renobert Demesmay, 21 mai 1563.

**1B2917** (Cahier.) — In-4°, papier, de 109 feuillets.

**1565-1567.** — *La Rivière.* Carnet des causes du bailliage aux assises tenues par Nicolas Faulche, avocat et lieutenant général du bailli du prince d'Orange, Étienne Stratus, et son successeur le lieutenant Claude Bouquet, du 26 mars 1565 au 25 février 1567. Familles : Fèvre, Vaulcherot, Abergex, Maillard, Cecille, Valion, Baverel, Rescorsier, Besson, Escureux, Thiébaul, Loiseaul, Marmier dit Cortet, Brocard, Maiselier, Frontin, Claudot, Donyer, Roy, etc.

**1B2918** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, dont 1 cahier de 59 feuillets, 25 papier, dont 1 cahier de 22 feuillets.

**1569-1738.** — *La Rivière.* Accensement d'un emplacement sur les bords du ruisseau de Bouverans consenti par la Chambre en faveur de Jean Roy, de Nozeroy, 1569 (requêtes, enquêtes, etc.) ; — reconnaissances de chevances à La Rivière et dans le fief dit de Montjoie, par Claude Loyseau, fils de Jean Loyseau, 1582 ; — échange consenti par la Chambre au profit de M. de Chissey-Vannoz, 1588 ; — accensement d'une maison en ruine à Étienne Cecille, écuyer, trésorier de Dole, 1590 ; — reconnaissance du cens par le même ; — vente d'une maison par la Chambre à Luc de Saint-Mauris et Nicolas Barrillet, au prix de 300 fr., 1594 ; — permission d'ériger un colombier au Châtelet, accordée à Jean Junot, 1596 ; — dénombrement de la seigneurie, par Jean de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 1687 ; — accensement perpétuel des moulins et autres usines au profit de Claude Badoz, 1694 ; — dénombrement de La Rivière, par Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, 1738.

**1B2919** (Liasse.) — 43 pièces papier.

**1570-1625.** — *La Rivière.* Domaine, accensements et requêtes. Sentences du bailli Jacques Franchet en matière d'immeubles, 1570-1571 ; — requête au gouverneur de la province par Poncet Lorient, notaire à La Rivière, demandant l'envoi en possession de l'office de procureur fiscal de la terre, 1573 ; — procédures, 1573-1574 ; — accensement d'une pièce de terre au profit de Guillaume Petite, de Malbuisson, meunier des moulins de La Rivière, 1575 ; — sentences rendues par Étienne Couthenet et Guillaume Colin, lieutenants de Jacques Franchet, bailli de La Rivière, 1581- 1582 ; — affranchissements de Philippe Martin, de Frasne, laboureur, et de divers membres de la famille Buchaillet, de Dampierre, par Jean Michotey, François Inglois et Jean Richardot, commissaires généraux délégués par le Roi aux affranchissements du comté de Bourgogne, 1582 ; sentences du lieutenant du bailli Pierre Sauget, docteur en droit, 1589-1592 ; — requêtes diverses ; — reconnaissance de cens annuel pour droit de fours particuliers, 1625 ; — constitution de rente annuelle de 100 fr. à ce sujet, au profit du Roi.

**1B2920** (Liasse.) — 3 cahiers papier, de 20, 32 et 28 feuillets.

**1574-1581.** — *La Rivière.* Contrôle du scellé des lods et ventes, 1574-1575 ; — actes concernant les familles : 1574, Savary, Besancenet, Brouschon, Thiébault, Franchet, Regnauld, Valion, Symon, Rigaud, Maiselier, Cécille ; — 1576, Margenet, Poncet, Jaquin, Jacquenod, alias Lorient, Guarrel, Buchaillet, Février, Adam, Cortet, Martin, Escureux, alias Freschet, Pillod, Constantin, Claudet, Courvoisier ; — 1581, Gaffelin, Cuisse, Rigaud, Junet, Petite, Courvoisier, Esbaudy, Cortet, Petithuguenin, Vaulcheret, Poincterat, Loyseau.

**1B2921** (Liasse.) — 5 cahiers, papier, de 35, 22, 28, 46 et 27 feuillets.

**1582-1589.** — *La Rivière.* Contrôles des lods et ventes 1582 : Esbaudy, de Dompierre ; Freschet, de Bouverans ; Derupt, de Dompierre ; Vorbe « dit Graydol, » de Sainte-Colombe ; Grosse, de la Rivière ; Blanc, de Bonnevaux ; Ordinaire, de Dompierre ; Claudet, de Bouverans ; Barthod, de Dompierre ; Corvoisier, de Frasne ; — 1584 : Gagneffin, de Salins ; Gillard, de Dompierre ; Jacquenod, alias Lorient, de la Rivière ; Quitad, de Frasne ; Jacquin, de Frasne ; Buchaillet, de La Rivière, notaire ; Quétaud, de Frasne ; Vaulcheret, de Bouverans ; — 1585 : Barrillet, de Bonnevaux ; Daclin, de Bouverans ; Freschet, de Bouverans ; Junet, de la Rivière ; Martin, de Frasne ; Richard de la Rivière ; — 1588 : Blanc, de Bonnevaux ; Couthiévault, de Dompierre ; Vuydepot, de Dompierre ; Quarrey, de Dompierre ; Sebille, de Frasne, Conte, de la Rivière ; Ventier, de Bouverans ; Ramelon, de Bonnevaux ; Cécile, de Pontarlier, écuyer ; — 1589 : Petite, de Bonnevaux ; Esbaudy, de Dompierre ; Gouliard, de Frasne ; Jehannin, de Chapelle- d'Huin ; Salamon, de Bouverans ; Grillon, de la Rivière ; Cécile, de Frasne ; Rousseault, de la Rivière ; Loyseau, de Bouverans ; Colin, Udressier, de Salins.

**1B2922** (Liasse.) — 4 cahiers papier, de 23, 22, 10 et 37 feuillets.

**1591-1599.** — *La Rivière.* Contrôles des lods et ventes, 1591 : Marmet, de Frasne ; Bolard, de Bonnevaux ; Vuillaume, de Frasne ; Gauffelin, de Dompierre ; Perrin, de Bouverans ; Deniset et Marpaud, de la Rivière ; Guydevaul et Bouvet, de Bulle ; Valcon, de Bouverans ; — 1592 : Marmier, de Frasne ; Perrin, de Bouverans ; Constantin dit Guaguin du même lieu ; Porreguy et Billebauld, de la Rivière ; Cortet, de Bouverans ; Lhoste, de Geraize ; — 1595 : Allemand, de Bonnevaux ; Guerrel, de Dompierre ; — 1598 : Pasteur et Billet, de Bonnevaux ; Perresset, alias Maraudin, de Bonnevaux ; Nycoulet, de Frasne ; Girardy, de Bouverans ; Besson, de la Rivière ; Peclet et Laignier, du même lieu ; — 1599 : Gaye, de Frasne ; Rigaud, de Dompierre ;

Perreret, de Bonnevaux ; Nicolas, de Dommartin ; Bruschon, de Frasne ; Franchet, de Pontarlier, écuyer ; Symon, de Dompierre ; Roussel, de Bouverans.

**1B2923** (Cahier.) — In-folio, papier, de 95 feuillets.

**1589-1594.** — *La Rivière*. Reconnaissances de la seigneurie, reçues par les notaires Étienne Billet, procureur d'office de la seigneurie, et Guillaume Cécile, de Frasne, assistés de Jean Junot, procureur général de la maison de Chalon, le tout par commission de la Chambre des comptes. Fol. 4 v<sup>o</sup>, texte de la commission générale du Roi d'Espagne, Spa, 22 août 1589 ; — fol. 8, commission particulière donnée aux notaires par Nicolas Barrillet, conseiller maître, 25 janvier 1593 ; — fol. 9, reconnaissances de Frasne ; famille Barbault, Gouliard, Petite, Aymé, Cornier, Grosboz, Besancenet, Marguet, Courmier, Sebile, Millieur, Bonbect, Poncet, Boushon.

**1B2924** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 4 cahiers de 7, 67, 38 et 43 feuillets.

**1559-1667.** — *Roche-en-Val-Louais*. Permission accordée par Philippe II à Jean de Poupet, s<sup>f</sup> de La Chaux, de bâtir un pont sur la Loue, au port (passage) de Roche et d'y lever péage (requêtes, enquêtes et avis), 1561 ; — dénombrement des terres et seigneuries de Roche, Arc, Senans, Our, Cramans en partie, etc., par Andremont de Pracontal, chevalier de l'ordre du Roi très chrétien, baron de Loncy, etc., château et maison forte, grosse tour, cour et basse-cour, etc., 1584 ; — échanges de diverses pièces de terre consentis au profit de Benoît Parrot, sur le territoire de Roche, 1572-1584 ; — affranchissement de plusieurs héritages mouvants de Roche acquis par Benoît Parrot, procureur au Parlement, par le Roi, 1585-1586 ; — dénombrement des terres et seigneuries de Roche, par Ferdinand-Éléonor de Poitiers et de Rye, marquis de Varambon, 1664 ; — autre par Philippe-Félicien et Claude-Ferdinand de Brun, srs d'Amange, Souvans, Crissey, etc., ayant acquis cette terre au décret de la maison de Rye, 1667.

**1B2925** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 pièces papier, dont 1 cahier de 77 feuillets.

**1338-1750.** — *La Roche-en-Montagne*. Reprise de fief par Humbert de Tréwillers, écuyer, de tout ce qu'il tenait en la Franche-Montagne, d'Aimé de Faucogney, s<sup>f</sup> de Villersexel, 1338 ; — dénombrement donné au Roi par Bêat-Jean-Baptiste de Thuillières, comte de Montjoie et de La Roche, demeurant à Vaufrey, des terres et seigneurie de La Roche, Montandon, Mouillewillers, Vacheresse et du Saulcy ; château de La Roche « à présent en ruine, » etc., 1750 ; — certificat de publication de ce dénombrement dans les diverses paroisses de la seigneurie, par les maires ou huissiers de la seigneurie.

**1B2926** (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, de 9 et 90 feuillets (couverture parchemin, contrat de vente de 1526), filigrane : C P gothiques avec croix à double croisillon et étoile aux extrémités d'une broche.

**1462.** — *Rochefort*. Copie du terrier de la terre de Rochefort compilé par Bernard Noiseux, conseiller-maître à la Chambre des comptes de Dijon. Fol. 1 bis, table du terrier contenant tous les noms des tenanciers rangés par commune ; — fol. 1, « recours de la déclaration des revenus appartenans à mon très redouté seigneur... le duc et conte de Bourgoingne, à cause de la seigneurie de Rochefort... commencé à faire le XXIV<sup>e</sup> jour du mois d'aost mil IIII LXII. » Audelange ; — fol. 27, cens d'Audelange ; — fol. 29, Chastenay ; — fol. 51, Falletans ; — fol. 66, Ayve ; — fol. 72, cens de Rochefort ; — fol. 79, Raynans ; — fol. 82, Biarne ; — fol. 83, Authume ; — fol. 85, Menotey ; — fol. 86, Dole, Menotey, Crissey ; — familles : Chappusot, Brenot, Levret, Valenhot, Aubryot, Morel, Vienot, Perrenot, Bogillot, Noiret, Bagant, Verney, de Marnay, Berdoulet, Damoingeot, Damette, Garnier, Courtot, Bolu, Pasquotte, Bole, Plaisance, Nycolin, Gribourg, Leguz, Vizenet, Chavel, Thiébault, Aubin, de Florence, Gaillard, Vicquot, Poinceard.

**1B2927** (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 5 papier, 3 sceaux.

**1518-1543.** — *Rochefort*. Procuration donnée par Marie de Chaland, veuve de Claude de Vaudrey, s<sup>f</sup> de l'Aigle, à Pierre du Busquet, Alexandre de Chilly et Philibert de Nancuisse, s<sup>f</sup> de la Grange, 1518 ; — mandement de nouvelleté accordé par le bailli de Dole à Philibert de Châteaueux, chevalier, et Marie de Chaland sa femme, s<sup>es</sup> de Verton et Rochefort, contre les habitants de ce dernier lieu, au sujet de la réparation des écluses et moulins, par corvée, 1539 ; — mandement de nouvelleté au profit des habitants contre Philibert de Châteaueux au sujet de l'aide aux quatre cas donnée par les premiers et adjugée à ce dernier par sentence de François Duchamp, lieutenant du bailli de Dole, 1540-1541 ; — arrêt du parlement de Dole pourvoyant par provision Philibert de Châteaueux de la qualité de haut justicier et du droit d'aide aux quatre cas par lui prétendu, 1540 ; — procédures à ce sujet, 1542- 1543 ; — accensement perpétuel d'une pièce de terre « à la Vigne de Monsieur » au profit de Jacques Thiébaud, prêtre, consenti par Philibert de Châteaueux, 1543 ; — mandement du parlement de Dole autorisant M. de Châteaueux à faire assigner les habitants de Rochefort en paiement des dépens du procès.

**1B2928** (Registre.) — In-folio, papier, de 6 et 309 feuillets, filigrane : *un raisin contenant les initiales D R.*

**1538-1565.** — *Rochefort*. Reconnaissances au terrier de la seigneurie, reçues par Thiébaud Béguinet, notaire à Dole, commis par le Parlement, à requête du substitut Adam Jacques, et de Philibert de Châteaueux et Marie de Chaland, sa femme, srs dudit Rochefort. Fol. 1 bis, table des reconnaissances (noms des tenanciers) ; — fol. 1, commencement des opérations le 21 février

1539 ; — fol. 4, commission donnée au notaire, 15 janvier 1538 ; — fol. 700. Reconnaissances des droits seigneuriaux de Rochefort par neuf notables : le domaine engagé par le Roi est tenu depuis huit ans par M. et M<sup>mes</sup> de Verjon (Châteauvieux) ; « le chastel et maison forte dud. Rochefort présentement ruyneux, contenant selon le circuyt y encoires estant environ sept journaux ; et y sont encoires murailles haultes avec ung premier donjon cloz de fosseltz, qu'est l'ancienne maison forte dud. chastel, et le second circuyt aussi cloz de foussez deans lequel circuyt a certains meix de gentil-hommes avec une grange de bois, et qu'estoient de belle apparence du temps dud. feu messire Claude de Vaudrey, que sont environ vingt-quatre ou vingt-six ans, touchant aux montaignes et roches estans derrier led. chastel devers bise et de vers vent le bourg et ville dud. Rochefort : » haute justice ; rivières d'Amont et d'Aval ; moulins, foules et battoirs ; bois banaux du Deffois, de la Rappe et du Bucot ; bois de la Boussière ; prés ; corvées de champs ; ventes et éminages ; « conduit des postes » (droit sur les chariots de bois passants) ; etc. ; fol. 16. Éclangeot ; — fol. 17, Audelange ; — fol. 21, Rochefort ; — fol. 24, Falletans ; — fol. 34, Audelange ; — fol. 58, Châtenois ; — fol. 70, Nenon ; — fol. 80, Romange ; — fol. 92, Éclans ; — fol. 93, Menotey ; — fol. 98, Amange ; — reconnaissances particulières : fol. 375, clôture, 31 mars 1565.

**1B2929** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 19 papier.

**1548-1599.** — *Rochefort*. Vente d'un pré par Claude Renard, s<sup>f</sup> de Sorans, Myon, Menotey, etc., à Guyot de Vaudrey et à Catherine de Reculot, sa femme, 1548 ; — reprise par l'acquéreur, 1549 ; — vente de la moitié de la seigneurie par Claude et Antoine de Laubépin à Nicolas Perrenot de Granvelle, garde des sceaux de l'Empereur, 1548 ; abornement fait par le conseiller Henri Colin, commissaire du Parlement dans un procès entre Marguerite de La Chambre, veuve de Marc de Reculot, et Philibert de Châteauvieux, s<sup>f</sup> de Verjon, 1554 ; — exécution d'arrêt au profit de ce dernier ; — visite par Renobert de Mesmay, premier maître des comptes, de cent journaux de bois accensés par Pierre de Montluel et Laurence Perrenot, sa femme, à Léonard de Champagne, 1568 ; — arpentement de ces bois, 1580 ; — dénombrement de biens tenus à Rochefort, par Renobert de Pardessus, écuyer, 1584 ; — reprise de fief faite à Laurence Perrenot, dame de Rochefort, par Jean de Lantenne, 1584 ; — dénombrement de Jean de Lantenne, donné à Laurence Perrenot ; — autre d'un pré de 4 fauchées par Christophe, Jérôme, Étienne et Jean-Jacques Chaillot, fils de Luc Chaillot ; — autre par Pierre Vaulchard ; — autre par Prudent de Saint-Mauris et Jeanne Belin, sa femme ; — autre d'un verger par Renobert de Pardessus, 1590 ; — confirmation d'accensement et octroi d'un four dans la Grange de Busquet, mouvante de Rochefort, par Philippe II au profit de Jean Viron, premier auditeur des comptes, 1596 ; — réunion au domaine du comté de la terre de Rochefort jadis aliénée par concession faite à Claude de Vaudrey, s<sup>f</sup> de l'Aigle, effectuée par les Archiducs, au moyen d'un remboursement de 10,000 fr. aux héritiers dudit Claude, 1599.

**1B2930** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 cahiers in-folio, papier, de 70, 85 et 207 feuillets, 1 sceau.

**1584.** — *Rochefort*. Dénombrement de la terre et seigneurie par Laurence Perrenot, veuve de Pierre de Montluel, s<sup>f</sup> de Châteaufort, chevalier, dame de Rochefort, Cusance, etc. ; — autre donné à Laurence Perrenot, par Isabeau de Jouffroy, dame de Biarne, veuve d'Étienne de Bernaud, s<sup>f</sup> de Châtenois, Falletans, etc., pour Châtenois ; — autre par Laurence Perrenot, donné au comte de Champlitte pour les dépendances de Rochefort : — par Isabeau de Jouffroy, pour Biarne, à Laurence Perrenot ; — par le même à la même, pour Châtenois ; — par Jean de Lantenne, s<sup>f</sup> d'Amange, à Laurence Perrenot, pour un fief à Rochefort, « tour de Lantenne ou Maulparlant. »

**1B2931** (Registre.) — In-4° papier, de 205 feuillets, filigrane : ARMES DU COMTE DE BOURGOGNE AVEC LA TOISON D'OR ; initiales P P.

**1604-1618.** — *Rochefort*. Manuel incorporé des revenus de la terre, appartenant aux Archiducs, rendu par Jean Drouaillet, de Rochefort, amodiateur. Fol. 2, Rochefort ; — fol. 28, Baverans, Brevans, Azans ; — fol. 29, Audelange ; — fol. 118, Éclangeot ; — fol. 174, Châtenois ; — familles de Marenches, Drouaillet, Fichot, Gardet, Cibault, Piey, Coulon, Mouchaux, Bogillot, Vairon, Thiébaud, de Montureux, Raclet, Bolu, Berginet, Géliot, Piron, Denis. — Annotations marginales jusqu'à l'an 1618.

**1B2932** (Registre.) — In-4°, papier, de 159 feuillets (couverture parchemin).

**1604-1618.** — *Rochefort*. Manuel des revenus de la seigneurie de Rochefort et dépendances (double du précédent). — Annotations marginales s'arrêtant à 1618.

**1B2933** (Registre.) — In-4°, papier, de 159 et 3 feuillets (dérelé).

**1604-1618.** — *Rochefort*. Manuel des revenus de la seigneurie (double des deux précédents) : Table à la fin.

**1B2934** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 33 pièces papier, dont 1 cahier de 20 feuillets.

**1607-1634.** — *Rochefort*. Vente par François Levret, d'Audelange, à Bonaventure Fauche, d'un journal de terre chargé de cens envers le Roi, 1607 ; — arpentement des bois de la Rappe fait devant l'auditeur Vitot, à la suite d'un accensement de 100 journaux fait à Léonard de Champagne, écuyer, 1609 ; — reprise et dénombrement du fief tenu par Claude de Reculot, sr de Mont-sous-Vaudrey, Saubief, etc., fils d'Antoine de Reculot, sr de Vertamboz, 1619 ; — autre par Laurence-Marguerite de Balay, veuve de Léonard de Pardessus, 1628 ; — marché de réparations aux moulins de Rochefort, passé par Antoine Pierre, auditeur, 1633 ; — rendue de ces réparations ; — autres devis, requêtes et liquidation des réparations, 1633-1634.

**1B2935** (Registre.) — In-folio, papier, de 182 feuillets, filigrane : aux armes de l'abbaye de Lure avec initiale G.

- 1618-1627.** — *Rochefort*. Manuel des cens et redevances dus au Roi à cause de la seigneurie, fait par Guillaume et Thiébaud, amodiateur de la terre (Reproduction avec annotation plus moderne des manuels cotés précédemment B. 2931, 2932 et 2933), fol. 1 bis. Table onomastique des tenanciers.
- 1B2936** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 35 pièces papier, dont 1 cahier de 41 feuillets.  
**1607-1769.** — *Rochefort*. Requêtes diverses concernant les moulins et les accensements du domaine, 1607- 1624 ; — dénombrement donné par Claude Arvisenet, général des monnaies, 1680 ; — autre par Charles de Reculot, pour son domaine de Rochefort, 1682 ; — procès-verbal de délimitation de certaines accrues domaniales à Éclans, par François Bouhélier du Viseney, auditeur, 1685 (avec plans) ; — déclaration des revenus de la seigneurie donnée par Antoine Fleurier, ci-devant fermier de la terre, 1688 ; — requête demandant la reconnaissance par commissaire de la Chambre d'une île sur le Doubs, visitée par M. d'Arvisenet, 1696 ; — dénombrement d'une maison acquise de Claude d'Arvisenet, par Claude Dorey, de Besançon, 1701 ; — arrêts de la Chambre des comptes dans un procès relatif à la propriété d'une île du Doubs nommée « Isle du Couble, » entre Pierre-Joseph de Reculot et divers habitants de Rochefort, 1752-1756 ; — dénombrement donné par Alexis- Joseph Grangier et Anne-Louise Thiébaud, sa femme, d'un domaine à Rochefort, 1763 ; — arrêt de la Chambre maintenant, à l'encontre du fermier du domaine, les habitants de Rochefort dans la possession du bac, 1769.
- 1B2937** (Liasse.) — 52 pièces papier, dont 3 cahiers de 13, 17 et 25 feuillets, 2 sceaux.  
**1585-1783.** — *Rochejean*. Requête de Claude Puset, amodiateur du Chauffaud et de son péage, à l'encontre de Claude Petithuguenin, de Rochejean (v. 1595). — *Rochelle*. Dénombrement de la terre et seigneurie de Rochelle. Vincelles, Rotalier, et Combe de Chalandigna, donné par Jean Berlin, écuyer, tuteur de Thomasse, Claudine et Guillemette Bertin, 1585. — *La Rochelle*. Rôles faits par les habitants de La Rochelle, Montigny, Augicourt, Arbecey, Bourguignon-lez-Morey, Cornot, Gevigney et autres dépendances de la prévôté de Jussey avec les redevances sommaires dues par chacun des habitants portés sur ces listes nominatives, 1651-1657. — Requêtes et traités concernant le domaine à Jussey, La Rochelle, etc., 1596-1650 ; — compte des amendes de la prévôté et châtelainie de Jussey rendu par Louis Ligier, dudit lieu, 1651-1654 ; — dénombrement des terres de La Rochelle, Cintrey et Molay, par Jean-Anatoile Favière, 1783 ; — arpentement de la terre de La Rochelle avec plan d'un pré de fief appartenant à M. de Genevreuille à Molay, dressé par M. Favière, 1776.
- 1B2938** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier, dont 1 cahier de 15 feuillets, 1 sceau.  
**1565-1770.** — *Roche-lez-Vernantois*. Achat et reprise de fief d'une chambre eu la maison forte de Roche, d'une cour, d'un chasal et de la moitié de la justice moyenne et basse par Pierre Monnier, d'Orgelet, 1564 ; — autre par le même, 1569 ; — autre par Étienne de Saint-Jérôme, écuyer, -acquéreur de la chevance de Pierre Monnier ; — adjudication par Henri Saulget, lieutenant général au siège de Montmorot, de la chevance de Pierre Monnier, vendue par décret à Jacques Jacquard, d'Orgelet, 1576 ; — reprise de fief de cette chevance par Marc de Rye ; — autre par Benoît Char- reton. s<sup>f</sup> de Chassey, 1581. — *Roche-sur-Linotte*. Dénombrement par Antoine de Joux, dit de Grammont, 1619 ; — dénombrement par Claude-François-Ignace Henryon, 1769. — *La Rochelle*. Reconnaissance des moulins, pile et battoir par les s<sup>fs</sup> Lalo, donnée aux Archiducs l'an 1615, devant le notaire Nicolas Girard, de Faucogney.
- 1B2939** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 3 cahiers de 15, 46 et 40 feuillets, 1 sceau.  
**1532-1773.** — *Romain*. Dénombrement par Ambroise Précipiano, chevalier, baron et seigneur de Soye, Nant, Cuse, Cubrial, Gondenans, Lambrey, 1619. — *Romange*. Dénombrement par Jean-Baptiste Courty, s<sup>f</sup> de Sornay, etc., secrétaire du Roi, audencier en la chancellerie du Parlement, 1768. — *Romette*. Dénombrement par Claude de Ray, mari d Anne de Vaudrey, dame dudit lieu, Courlaoux, Le Pin, Saint-Julien, Romette, 1569 ; — reprise de fief par Antoine de Liteaul, 1598. — *Ronchamp*. Patentes de Charles-Quint au comte de Lupfein, pour jouir de la terre de Ronchamp acquise de Wolff de Ferrette et de Melchior de Reinach, 1532 ; — engagère de partie des seigneuries de Ronchamp, Auxon, Fontaine et Magnoncourt par Pierre, baron de Morimond et de Belfort, conseiller de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, à Jean Christophe de Landenberg, 1581 ; procuration du même Pierre, baron de Morimond, 1584 ; dénombrement par Pierre, baron de Morimond, et Jean- Jacques de Truchsès pour Ronchamp, Auxon, Fontaine, Magnoncourt, Recologne, Ruhans, Andornay, etc. ; — autre de Jean-Jacques de Truchsès de Volhausen et de Jean-Adam Phorr de Mentzingen, 1619 ; — autre par Christophe-Annibal, baron de Blachsland, tuteur des enfants de Henri de Truchsès, capitaine de cheval-légers dans le régiment d'Alsace, 1681.
- 1B2940** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 4 cahiers de 21, 24, 25 et 18 feuillets, 1 sceau.  
**1570-1788.** — *La Rosière*. Reconnaissances de Jean Gallemiche, dit Bolot, de la Rosière, d'un cens pour un moulin, pile et battoir bâti près de sa maison, 1615. — *Rosières*. Dénombrement par François Bassand, de Sancey, de la seigneurie par lui acquise de Jean-Antoine de Vaudrey, baron de Beveuge, et d'Isabelle-Madeleine de Brun, sa femme, 1683. — *Rosières-sur-Mance*. Vente de la seigneurie par Nicolas Jacquenet à Jean de Choiseul, baron d'Aigremont, 1616 ; — reprise de fief par l'acquéreur ; — dénombrement par le même, 1617 ; — autre par le même, 1619 ; — autre par François-Gabriel Chappuis, président à mortier au parlement de Besançon, 1787. — *Rosey*. Dénombrement par Antoine Jacquot, s<sup>f</sup> de Rosey, Andelarre, Andelarrot, du fief dit de Citey, à Andelarre, 1727. — *Rotalier*. Dénombrement par Pierre de Montmorot, fils et unique héritier

d'Antoine de Montmorot, 1570 ; — autre par Antoine de La Tour, veuve de Pierre de Montmorot, 1584 ; — autre par Madeleine de Montmorot, veuve de Charles du Tartre.

**1B2941** (Registre.) — In-4°, papier, de 142 feuillets, filigrane : tête de boeuf et roue de supplice.

**1445.** — *Rougemont*. Enquête et information prise par Jacques de Villers-la-Faye, Guyot de Jaucourt, s<sup>f</sup> de Villarnoul, Jean Jaquelin, Henri de Clugny, Henri Roillart et Nicolas Jaul (Jean Jouart absent), conseillers et commissaires du Duc, dans un procès entre Louis de Chalon, prince d'Orange, Thiébaud et Jean d'Asuel, à raison du testament d'Humbert de Rougemont, seigneur dudit lieu, commencée à Dole le 8 mars 1445 ; — audition de témoins : Jean de Thoraise, s<sup>f</sup> de Torpes, raconte qu'étant à Rougemont pour assister à la confrérie de Saint-Georges, il lut témoin du testament d'Humbert de Rougemont et de celui de sa femme fait en même temps, donne divers détails sur les témoins et la rédaction de l'acte ; — fol. 10 v<sup>o</sup>, Étienne Nicot, prêtre, d'Usier, « jure *in verbo sacerdotis* la main a piz et en jugement de son âme, » raconte que le testament fut fait il y a cinq ans, le jour de la Saint-Georges que Madame faisait la confrérie ; dans une chambre du château les gentilshommes jouaient « ès quillettes ; » il a vu les notaires Jean Raicle et Jean Bonnart lire le testament ; — Jean Raicle et Jean Bonnart ont reçu et écrit le premier testament d'Humbert, à Usier, sous la dictée de Gui de Martigny, et peu après, au parlement de Dole, qui commença avant Pâques 1440, furent convoqués à venir à Rougemont, lors de la Saint-Georges, pour le corriger ; — fol. 38 v<sup>o</sup>, dépositions : de Pierre de Vercel, écuyer, habitant Rougemont ; — fol. 43 v<sup>o</sup>, de Jacquot de Vy, dit Bullette, écuyer, 40 ans ; — fol. 48, d'Étienne de Scey, écuyer, 46 ans ; — fol. 64, procédures diverses des deux parties plaidantes, ajournements, exploits, articulation de faits, etc.

**1B2942** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 14 papier.

**1561-1587.** — *Rougemont*. Commission donnée par Guillaume, prince d'Orange, à ses conseillers Thomas et Jacques Vlas, pour se rendre au comté de Bourgogne, y visiter ses seigneuries, et racheter sa terre de Rougemont précédemment engagée, pour l'amodier ensuite, 1361 (cop.) ; — engagère faite en conséquence à Jean de Grammont, s<sup>f</sup> de Châtillon-Guyotte, moyennant la rente de 465 écus d'or ; — procuration donnée par Louis Malchard, écuyer, s<sup>f</sup> de Chassey, et Blaise d'Allioncourt, sa femme, à Symon Gregoert, maître de forges à Vy, pour reprendre leurs domaines et fiefs de Rougemont, Chassey, Thieffrans, Tressandans et Romain, 1569 ; — dénombrement donné en conséquence ; — reprise de fief à Rougemont par Claude de Vy, 1573 ; — autre par Adrien de Bressey, 1580 ; — accensement d'une place dans les fossés du château à Pierre Gaillard, 1583 ; — autre à Jean Chichet ; — échange de terrains entre Pierre Amyot, de Rougemont, et le domaine, 1583 ; — accensement, au profit de Pierre Fremiot, d'une vieille tour en ruines, nommée la tour Rolin, adjacente aux fortifications du bourg, à charge de la rebâtir et couvrir à ses frais ; — dénombrement donné par Isabelle d'Allioncourt, 1584 (a pour couverture un contrat de 1567) ; — autre par Marguerite Lulier, femme de François Huot d'Ambre, 1584 ; — autre par Gabriel de Bressey, s<sup>f</sup> de Contrégise ; — procurations données par Françoise de Moustier, femme de Nicolas de Rosières, à ce dernier, et par Barbe de Moustier, veuve d'Adrien de Moffans, à Girard de Rosières ; — dénombrement des biens et seigneuries appartenant à Françoise et Barbe de Moustier à Rougemont, Chazelot, Gouhelans et Cubry ; — engagère de la seigneurie de Rougemont au profit de Gaspard de Châtillon-Guyotte, 1585 (deux exemplaires) ; — transfert de l'engagère ci-dessus à Jean de Sacquenay, s<sup>f</sup> de Filain, offrant de rembourser le s<sup>f</sup> de Châtillon-Guyotte en payant 2,000 écus en plus, et s'obligeant à fournir la saunerie de Salins de fer (« tant en plattes qu'en paulx ») pendant 12 ans, le fer rendu à ses frais au prix de 80 fr. le millier en tables et de 60 fr. en barres, le tout accepté par la Chambre des comptes, 1387.

**1B2943** (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 2 cahiers de 32 et 15 feuillets.

**1582-1590.** — *Rougemont*. Engagère de la seigneurie de Rougemont à Gaspard et Balthazar de GRAMMONT, frères, seigneurs de Châtillon-Guyotte, 1583 (requêtes, avis, etc.) ; — accensement d'une place entre la porte Falque et la tourelle d'en bas, au profit de Jean Besancenot, de Vesoul, 1585 ; — visite de la seigneurie de Rougemont, engagée à Gaspard de Grammont-Châtillon jusqu'au remboursement à celui-ci de 13,795 écus d'or, faite par le conseiller-maître Nicolas Barrillet, 1585 : château, granges, treuil et cuverie en ruines ; grand portail de tailles à l'entrée de la basse-cour, sans portes ; murailles rompues en tirant de la porte du pont au levant jusqu'à la tour de la chapelle ; les fausses braies ruinées, sauf quelques murailles entre la tour de la chapelle et le tourillon triangulaire du colombier ; du tourillon à l'angle du château, côté du soleil levant, brèches à réparer ; dans ce corps de logis « la chambre de Ruffey ; » brèches de ce corps de logis à la grande tour ; la courtine ruineuse dès cette grosse tour à la tour des prisons ; au couchant, de la tour des prisons à la tour proche la cure, muraille haute de huit toises ; « ledit chasteaul est composé de cinq grosses tours carrées faites en partie de pierre taillée et le surplus de bonne pierre de jauge, outre le tourillon en triangle et les murailles des tours sont bonnes et entières ; » ces tours sont couvertes de tuiles plates ; il y a une poterne près de la tour de la cure ; le château est précédé d'un pont gisant à plusieurs piles et : d'un pont-levis dont « l'embataillement » a été refait depuis un an ; la seconde porte du château est formée d'un beau et grand portail de pierre taillée, tous les bâtiments, sauf les tours, sont en ruine ; — la tour proche de la cure a 3 étages, celle du pont-levis 4 étages, celle de la chapelle 4 (la chapelle est au premier) ; près de la tour du pont est un puits très profond ; — le tourillon est sans étages intérieurs ainsi que la grosse tour, sans toit ni planchers ; la tour des prisons n'a que deux étages ; aucune habitation dans le château, quelques mortiers de fonte non montés ; four banal ; — dépendances du château : vergers, pré de la Merci-Dieu, vignes ; — murailles et portes de la ville ; porte des moulins, tour Rolin, tour et porte du moulin, porte de Fourquey, porte Dessus ; — halles, moulins et portes, four banal de Thieffrans, de Chazelot ; bois des Juifs de Montagney ; — Montagney, Montferney, Dampierre, Rognon ; — accord fait par la

Chambre avec Jean de Sacquenay pour lui transmettre l'engagère de Rougemont, 1587 (cop.) ; — confirmation par Philippe II de ce traité, 1588 ; — procédures et conventions passées à la suite avec Jean de Sacquenay ; — dénombrement d'un fief à Rougemont par Ambroise Précipiano, baron de Soye, 1590 ; — reprise par le même.

**1B2944** (Liasse.) — 25 pièces papier, dont 4 cahiers de 6, 14, 11 et 13 feuillets.

**1514-1682.** — *Rougemont.* Contrôle des lods et rentes de la seigneurie, 1575 : familles Prévostet, Gaichet, Fignet, Caippel, Landot, Bardel, Monyot, Barrelet, Brocquin, Compaignot, Bernard, 1581 : Courrant, Coppinot, Patit, Cudier, Brolleguier, Lyebauld, Vuillequel, Garnaud ; — 1583 : Gardot, Brugnet, Borrillot, Guyot, de Queueve, Voillard ; Boilley, Bon ; — 1584 : Barrelet, Sauvageot, Broichot, Sauche, Jannon, Gyrey, Bonvallot ; — requêtes diverses domaniales, 1614-1602. — *Rougemontot.* Dénombrement de seigneurie à Rougemontot, Guiseuil et Montferney par Gérard de Rosières, s<sup>f</sup> de Sorans, 1584 ; — dénombrement par Claude-François de Lassaux, 1682.

**1B2945** (Liasse) — 2 pièces parchemin, 6 pièces papier, dont 2 cahiers de 21 et 23 feuillets, 2 sceaux.

**1584-1705.** — *Roujaque (Deschaux).* Dénombrement de la terre par François-Louis Vaulchier, écuyer, 1705. — *Roulans.* Reprise de fief donnée par Jean de Vienne, amiral de France et seigneur de Roulans, à Jean de Chalon-Châtelbelin, pour 100 livres de rente en la saunerie de Salins et la terre de Lanthes, 1388 (sceau de l'amiral) ; — dénombrement de la seigneurie de Roulans et dépendances à Pouligny, Villers-Grélot, Saint-Hilaire, Breconchaux, Douvot et le Puy, par Clériadus de Ray, s<sup>f</sup> de Roulans, 1584 ; — reprise par Alexandre de Marmier, s<sup>f</sup> de Longwy, 1618 ; — autre par Jean Varod, dit le colonel Gaucher, s<sup>f</sup> de Roulans, Marchaux, Douvot, etc., 1625 (couverture : un contrat de vente concernant Villers-Grélot, 1600) ; — procuration donnée à Claude et Jean Clerc, de Luxeuil, par Jean Varod, 1625 ; — reprise de fief par Jean Varod. — *Les Rousses.* Mandement du comte de Champlitte, ordonnant aux habitants de payer 25 francs pour frais d'arrestation de prisonniers par le prévôt des maréchaux et ses archers, 1612.

**1B2946** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 pièces papier, dont 1 cahier de 57 feuillets.

**1583-1680.** — *Roye.* Dénombrement d'une portion de seigneurie par Françoise de Grammont, veuve de Jean de Saint-Moris, sr de Mathay, 1584 ; — autre par Balthazar de Grammont, s<sup>f</sup> de Roye et Montessaux, pour ces deux localités ; — autre par le même pour le château de Roye et dépendances à Genevrey, La Nouvelle et Lyoffans ; — achat de partie de la seigneurie de Roye, d'Alain de Fallerans, s<sup>f</sup> de Grandchamp, Villers-Robert, etc., et de Jeanne-Baptiste de Saint-Moris, par Gaspard de Grammont, 1589 ; — reprise par l'acquéreur. — *Rozet-Fluans.* Dénombrement par Claude d'Orsans, 1584 ; — autre par Antoine d'Orsans, pour sa part de seigneurie et place de château « qu'est en désert par fortune de feu et de guerre... puis environ 300 ans ; » — procuration donnée par Claude d'Orsans, à Claude de Mandre, capitaine de Sainte-Anne, pour le suppléer à la reprise de fief, appuyée d'un certificat de deux médecins constatant qu'il ne peut quitter Vercel étant « dez le mois d'aoust détenu d'une fièvre quarte ; » — accensement de partie de la forêt de Chaux consenti en faveur des habitants de la Corne de Chaux par les Archiducs, 1609 (orig. et cop.). — *Ruffey.* Dénombrement de Ruffey, Desnes et l'Argillois par Jacques de Toulangeon dit de Vienne, chevalier de l'ordre du Roi de France, baron d'Antigny, Com marin, etc., lesdites terres lui étant advenues par substitution, 1585 ; — procuration donnée par le même à Hugues du Bonnier, écuyer ; — reprise de fief faite par ce mandataire. — *Ruffey-sur-l'Ognon.* Promesse de payer un cens annuel de 50 fr. (25 pour les fourneaux, 25 pour la forge) pour les forges créées par lui sur l'Ognon, donnée par Claude-Charles-Philippe de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> de Lavigny, Montbarrey, Ruffey, etc., 1680.

**1B2947** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 8 et 25 feuillets, 2 sceaux.

**1588-1749.** — *Rupt.* Vente à Thomas de Clermont, chevalier, baron de Rupt et d'Antigny-la-Ville, s<sup>f</sup> de Saint-Georges, Saint-Aubin, etc., par Charlotte de Toulangeon, dame dudit lieu, Larrey, Traves, Vellexon, etc., des terres et seigneuries d'Ovanches, Saint-Aubin, Vy-le-Ferroux, consentant à leur réunion à la baronnie de Rupt, le tout pour 3,0 cens, 1588 ; — patentes royales consentant à cette réunion au profit de Thomas de Clermont (requêtes et avis joints). — *Le Russey.* Reconnaissances de cens par les habitants envers le Roi comme seigneur de Venues, par le fait de Jean Perrenot, leur procureur spécial, 1596. — *Rye.* Dénombrement de la seigneurie par Jean Le Goux, receveur des consignations au présidial de Langres, Antoine Esprit, abbé de Comblon, et Antoine Philippe, bourgeois de Paris, tous associés, 1677 ; — arrêts relatifs à la transmission de cette terre à Philippe Béranger, héritier d'un des associés, 1695 ; — aveu et dénombrement par Philippe Béranger, écuyer, s<sup>f</sup> et baron de Rye, s<sup>f</sup> de Villevigne et Saint-Sauveur, 1749.

**1B2948** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 56 et 22 feuillets.

**1548-1764.** — *Saint-Amour.* Patentes de Charles-Quint contenant notification au bailli d'Aval de la reprise de fief faite par Philibert de La Baume, pour les terres de Saint-Amour, Châtelneuf et Balanod, acquises de Jean de Damas, s<sup>f</sup> de Digoine, 1548 ; — autre donnant un délai d'un an au même Philibert pour fournir son dénombrement, 1549 ; — dénombrement des deux tiers de la seigneurie dite de Saint-Sulpice à Saint-Amour, Alonval, Balanod, Montagna, Villette, par Claude de Binans, s<sup>f</sup> de Chambéria, Montadroit et Saint-Sulpice, donné à Louis de Corgenon dit de La Baume, comte de Saint-Amour, baron de Montfalconnet, s<sup>f</sup> de La Chaux, etc., 1584 ; — autre par François de Noblent et François d'Ugny pour d'autres fiefs mouvants du même seigneur ; — autre par Louise d'Arestel, veuve de Philibert de Montmorot, pour chevance à Saint-Amour, donné au même Louis de Corgenon



dit de Poupet et de La Baume ; — dénombrement du comté de Saint-Amour et de ses dépendances donné par Louis de Poupet et de Corgenon dit de La Baume, chevalier de l'ordre de Savoie, comte de Saint-Amour, baron de Corgenon, etc., au gouverneur François de Vergy (couverture parch. : contrat passé à Saint-Amour en 1565) ; — état des biens patrimoniaux et octrois de la ville de Saint-Amour, 1764.

- 1B2949** (Registre.) — In-folio, papier, de 455 feuillets (manquent les fol. 1 et 2), reliure basane, filigrane : C P GOTHIQUES.  
**1293-1559.** — *Saint-Aubin.* Reconnaissances en terrier de la seigneurie reçues par les notaires Philibert Bernard, d'Annoire, et Pierre Gruyer, de Saint-Aubin, du 7 mars 1534 au 29 novembre 1559. Fol. 4, commission donnée par le parlement de Dole, 9 février 1534 ; — fol. 5 v°, droits seigneuriaux : ville et château, officiers, terres ; — fol. 12, copie des franchises accordées à Saint-Aubin, par Philippe de Vienne, s<sup>f</sup> de Saint-Aubin et Pymont, 3-7 mai 1364 ; — confirmation par le duc Jean sans Peur, novembre 1408 ; — fol. 33, reconnaissances particulières par des habitants de Saint-Aubin ; — fol. 47, reconnaissances d'Aumur ; — fol. 50, franchises accordées aux habitants d'Aumur par Philippe de Vienne, 25 octobre 1366 ; — permission donnée par Jean de Châlon-Châtelbelin à ses sujets d'Aumur d'arracher les bois qui envahissaient leurs héritages, 15 février 1391 ; — sentence du gruyer Oudot de Brans en faveur des habitants d'Aumur poursuivis par le procureur-receveur de Saint-Aubin en matière forestière. 1434 ; — fol. 64, reconnaissances particulières des meix de Saint-Aubin ; — fol. 86, reconnaissances de Saint-Loup ; redevances en oisons ; — fol. 91, affranchissement de mainmorte en faveur des habitants de Saint-Loup, par Philippe le Bon, 17 mai 1422 ; — fol. 94, reconnaissances de particuliers ; — fol. 317, cens de cire ; — fol. 368, Tichey ; — fol. 369 v°, copie d'institution de notaire royal en faveur de Jacques Rabuteaul par François I<sup>er</sup>, 1535 ; — mandement de terrier par le même roi, 1536.
- 1E2950** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 19 papier.  
**1534-1604.** — *Saint-Aubin.* Débris d'un double du rentier précédent, 1534 (3 feuillets) ; — accensement par François de Vienne, s<sup>f</sup> de Saint-Aubin, à Fernand Seguin, de certains meix, terres et prés, moyennant 15 fr. de cens, 1545 ; — reconnaissance par le censitaire ; — copie de déclaration faite par Fernand Seguin : emplacement du château, du parterre, de la corvée, etc. (s. d.) ; — reprise de fief faite au roi par Gui de Montrichard, capitaine de Saint-Aubin, comme procureur de Guillaume de Vienne, baron de Pymorin, 1559 ; — dénombrement de Saint-Aubin, Aumur et Saint-Loup, par Jacques de Vienne, 1560 ; — autre par Jacques de Toulangeon, baron de Saint-Aubin, 1584 ; — requêtes en matière domaniale, 1590-1600 ; — marché d'ouvrage et réparation à faire au château de Saint-Aubin, tour du portail, etc., avec maçon et charpentier, 1603 ; — conditions d'amodiation des fermes du domaine ; — reprise de fief des fours banaux par Guillaume Guyon, docteur en droit, 1604 ; — visite du château de Saint-Aubin et de ses dépendances, fours, bâtiments, etc., par Simon Renard, châtelain de Saint-Aubin pour le Roi ; — clôture en ruines ; maison de jardinier, portail côté du bourg, fort caduc ; escalier de la tour d'entrée ruiné ; — plusieurs tours à plusieurs étages, corps de logis et colombier ; — visite de Saint-Loup, 1604.
- 1B2951** (Liasse.) — 2 cahiers in-folio, papier, de 21 et 20 feuillets.  
**1605-1634** — *Saint-Aubin.* Manuel incorporé de la terre reçu par Aimé Abbé, de Dole, amodiateur de 1605 à 1610 ; prévôté et exploits de gruerie ; exploits de bailliage ; redevances ; chasse des bécasses ; parterre ; grange ; — fol. 3, terres dépendant de la seigneurie ; — fol. 7, revenus de Saint-Loup ; — fol. 9, cens de graines (ce registre était jadis couvert d'une bulle originale de l'antipape Victor, 1162, relative à l'abbaye de Baume-les-Messieurs (passé au supplément de la série H. Baume-les-Messieurs) ; — double du précédent, transcrit en 1634.
- 1B2952** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 42 pièces papier.  
**1605-1629.** — *Saint-Aubin.* Visite du château par les officiers de la seigneurie, afin d'en réparer les fortifications, 1605 ; — autre, 1606 ; — visite du four par ordre de la Chambre ; — effondrement d'une partie des murailles du château, 1608 ; — procès-verbal dressé en cette occurrence par l'auditeur Jean Chaumont ; — rendue de Saint-Aubin faite par l'amodiateur Aimé Abbé, 1610 ; — visite et rendue devant le conseiller Vitot ; — amodiation faite en 1611 à Michel Courtot, pour 7 ans, à raison de 602 fr. par an ; — rendue faite par Michel Courtot, en 1617 ; — dénombrement de biens féodaux par Jeanne de Montrichard, veuve de Jacques de Byans, écuyer, 1619 ; — dénombrement par Charles de Montrichard ; — procuration donnée par Jean Allemand, s<sup>f</sup> de la Tour Brandin, à Perronne du Rousset, sa femme, et par celle-ci à Aimé Abbé, de Dole, pour reprendre en fief ce qu'ils possédaient à Saint-Aubin, 1621 ; — autre reprise par Philibert Renard, docteur en droit, pour la grange dite de Toulangeon ; — visite de la seigneurie, 1627 ; — permission de bâtir un moulin à Saint-Aubin, moyennant un cens de 2 l., donnée par la Chambre à Jean Poyvre, postulant à Dole, 1627 ; — visite de Saint-Aubin et rendue devant le conseiller Jean-Maurice Tissot, 1628 ; — reprise d'une maison par Charles de Montrichard, 1629 ; — permission de construire un moulin à vent sur sa propriété du Boulot, accordée à François Seguin, 1629 ; — avis de la Chambre touchant les bois de la seigneurie.
- 1B2953** (Liasse.) — 44 pièces papier.  
**1632-1668.** — *Saint-Aubin.* Visite de quelques arpents du bois des Nouhes par la Chambre à François Seguin, 1632 (canon d'arpentage) ; — mémoire présenté à la Chambre sur la conservation du bois des Nouhes ; — visite des ruines du château et du parterre par Pierre Victot, premier auditeur ; mise en adjudication de la reconstruction d'une maison, 1633 ; — enquête faite par le

même sur la solvabilité des cautions fournies par l'amodiateur ; — visite du bois des Nouhes ; — autre visite des bois de Saint-Aubin, 1649 ; — arpentement du bois des Nouhes par le procureur général de la gruerie Pierre Mareschal, 1660 ; — traité pour une coupe de 50 arpents, passé par la Chambre avec Nicolas Melon et Philibert Petitjean, marchands, dans le bois des Nouhes, 1665 ; — procès-verbal de dégâts dans ce bois, dressé par le procureur substitut de la gruerie, Henri Chevrol ; — traité pour la coupe de 50 arpents de taillis, passé avec un marchand de Saint-Jean-de-Losne, Adrien Bidau, 1665 ; — procès-verbal de nouveaux dégâts, 1666 ; — procès-verbal dressé par l'auditeur Désiré Mareschal, saisie de chariots, 1667 ; — procédures et contentieux entre la Chambre et la gruerie au sujet de ces bois et de ces coupes, 1668.

**1B2954** (Liasse.) — 48 pièces papier.

**1669-1681.** — *Saint-Aubin*. Vente de coupe de 10 arpents de bois à Gaspard Delusel de Vieil-Bichot en France, 1669 ; — visite du bois de Nouhes ; — marché de 50 arpents passé avec Adrien Buydens ; — arpentement de 11 arpents par Étienne Gauthier et Vincent Lapostole ; — autre marché de coupes de 4 arpents avec Jacques Le Noir, d'Aumur ; — anticipations dans les bois de Nouhes commises par les rive - rains français ; — ventes de coupes, 1670-1672 ; — procès-verbal de grands dégâts faits dans les bois, 1672 ; — ventes de coupes, 1672-1673 ; — accensement d'un journal de terre fait par la Chambre à Jean Garnier, de Saint-Aubin, et Marie Jeannin, sa femme, 1674 ; — extraits d'amendes de la justice de gruerie ; — ventes, 1675-1680 ; — visite de partie des prés de la seigneurie par Claude Chaumont, procureur d'office de la terre, 1681.

**1B2955** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 24 pièces papier.

**1682-1696.** — *Saint-Aubin*. Accensement par la Chambre à Guillaume Vadans et Jean Rolin, de 6 journaux et demi de terre « à la Basse Toppe, » 1682 ; — vente d'une coupe au bois des Nouhes, 1684 ; — procès-verbal d'arpentement dans le même bois ; — vente de 76 arpents au sr Bourthon ; — accensement de 12 journaux de terre à Marcaire Gugnot, 1687 ; — dénombrement de biens nobles par Étienne Vynon ; — observations sur l'état de la seigneurie, 1688 ; — dénombrement par les Jésuites de Dole pour biens fonds, 1696 ; — requête du chanoine de Besançon Pierre-François Raclet, demandant à être nommé à la chapelle de Saint-Jacques à Saint-Aubin, ledit bénéfice dépendant du domaine.

**1B2956** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 1 cahier de 26 feuillets, 1 sceau.

**1512-1573.** — *Saint-Bresson*. Patentes de Marguerite d'Autriche autorisant le prévôt de Faucogney, Jean de Courbessaint, écuyer, et Antoine Thierry, contrôleur des mines de Faucogney, à y laisser travailler des ouvriers allemands et autres étrangers, 1512 (cop.) ; — autres de Charles-Quint autorisant Louis Malbouhans, François Salivet, Jean Damedor, de Vesoul, et Jean Thierry, de Faucogney, à chercher mines d'argent, de plomb et autres métaux, dans la terre de Faucogney, 1535 (cop.) ; — autres de Philippe II maintenant le même privilège en faveur de Henri Thierry, de Faucogney, François Malbouhans, de Vesoul, et Claude Collaboz, de Châtenois, 1559 ; — ordonnances de l'empereur Ferdinand réglant les mines (double exemplaire, trad. française), vers 1559 ; — nouvelles ordonnances des mines dans les terres et souverainetés de Murbach et Lure, édictées par l'abbé Jean-Rodolphe Stoer, sur le modèle des ordonnances de Ferdinand, 1566 ; — requête présentée au conseil des finances des Pays-Bas, par Didier Guychard et Nicolas de Beaulmont, natifs du comté de Bourgogne, pour être autorisés à exploiter mines, ainsi qu'il se pratique dans les terres de Lure et de Perrette [1573] ; — requête collective de Baptiste d'Andelot, s<sup>r</sup> d'Ollans, bailli de Dole, Jean Guarrin et Simon Saint-Père, de Luxeuil, Léonard Rosselot, de Montbozon, Guillaume Thiadot, de Luxeuil, Nicolas de Beaumont, écuyer, capitaine de Montferrand, et Antoine Othenin, secrétaire du gouverneur du comté, demandant la concession des mines des montagnes, 1573 ; — avis et enquêtes de la Chambre des comptes ; — patentes accordant à ces associés le privilège des mines durant 29 ans.

**1B2957** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahier de 13 feuillets.

**1574-1596.** — *Saint-Bresson*. Rapport de la Chambre sur les quantités et qualités de la mine d'argent extraite des mines de Faucogney, 1574 ; — observations sur les ruines faites par la Chambre ; — avis du conseil des finances sur les règlements à rédiger pour les mines du comté de Bourgogne, 1575 ; — permission de tirer mine ès grandes et petites forêts de Saint-Bresson, accordée par Philippe H à Jean-Baptiste d'Andelot, s<sup>r</sup> d'Ollans, et à ses associés, 1575 ; — statuts des mines de Faucogney et Saint-Bresson promulgués par Philippe II (vers 1575) ; — état d'extraction des mines de Saint-Bresson, tant en argent qu'en plomb, du 18 octobre 1574 au 24 août 1576 (opérations successives d'extraction fonte, adoucissage) ; — octroi des mines à M. d'Andelot et à ses associés, moyennant la redevance du dixième du produit, 1588 ; — avis sur le traité à passer avec Laurent de Vuillermin et ses associés pour la traite des mines d'or et d'argent entre la Chambre des comptes et le conseil des finances, projets, etc., 1589 ; — vente faite par Laurent de Vuillermin, s<sup>r</sup> de Saint-Martin, à Jean Thyron de Saint-Bresson, de deux mines situées audit lieu. l'une nommée Saint-Jean, l'autre Sainte-Anne (ce Jean Thyron était originaire « d'Apuy, près Girard-Magny » et maître fondeur), 1596.

**1B2958** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 17 pièces papier, dont 4 plans.

**1483-1764.** — *Saint-Claude*. Patentes de Louis XI donnant à l'église de Saint-Claude, qu'il avait dotée de 12,0 l. tournois de rente, la châellenie de Nuits et ses revenus, plus le grenier à sel du même lieu pour compléter cette rente, au Montilz-lez-Tours,

juillet 1483 (enregistré au parlement du comté de Bourgogne le 14 août et à la Chambre des comptes de Dijon le 16 août 1483) ; — copie d'une lettre de Louis XI adressée au gouverneur du comté de Bourgogne Baudricourt, pour accélérer l'exécution de ses ordres. « Monsieur le gouverneur, j'escrrips à ceulx de parlement et des comptes à Dijon, que, toutes difficultez et excusacions cessans, ilz vériffient les lectres en forme de chartre que jay fait expédier a ceulx de Saint-Claude, pour la récompense d'aucunes terres et membres du domaine de Bourgoingne qui leur avoient esté baillez en assiete pour partie de VI<sup>m</sup> livres tournois de rente qu'ilz prennent audict pays de Bourgoingne, pour une fondacion dudict Saint-Claude desquelles terres et membres ilz n'ont peu joir ainsi que le contiennent plus à plain lesdictes lectres de recompense. Si leur vueillez dire et remonstrer bien accertés que sur leur vie ilz ne me- lent lesdicts enterinement et publicacion en aucun délai ou dissimulation, et qu'ilz ne le tiennent ne mecent ne souffrent mecre et tenir en aucun procès ; en leur en interdisant toute congnoissance. Et si lesdicts religieux avoient besoing d'aide et main forte baillez la leur en manière que je soye obéy. — Donné aux Moustiz-lez-Tours le premier jour d'aoust. *Ainsi signé* : LOYS. *Et plus bas* : Robert ; » — lettre originale de Baudricourt ordonnant à la Chambre des comptes de vérifier d'urgence les lettres royales. Semur, 12 août 1483 ; — délimitation de la terre de Saint-Claude d'avec le pays de Vaud et le canton de Berne faite par Antoine Mouchet, sr de Château-Rouillaud, Jean Chappuis, s<sup>r</sup> de Leucourt, conseiller au parlement de Dole, François du Tartre, lieutenant général d'Aval à Montmorot, et Hugues Colin, procureur fiscal d'Aval, d'accord avec les députés suisses, 1566 ; — sentence rendue par Jean Borrey, grand juge de Saint-Claude, 1659 ; — états des revenus patrimoniaux et octrois de la ville de Saint-Claude, 1764.

**1B2959** (Liasse.) — 7 pièces papier.

**1543-1777.** — *Saint-Cyr*. Requête des habitants sollicitant le champoy et pâturage dans le Bois Mouchard, avec appointment formel de l'Empereur, 1543 ; — reprise de la seigneurie de Saint-Cyr et Sarron par Guillemette de Canoz, femme de Jean de Montrond, 1576 ; — procuration donnée par Claude de Vautravers à Claude-François de Fouchier, s<sup>r</sup> de Savoyeux, 1588 ; — reprise par le mandataire ; — dénombrement de la seigneurie par Antoine de Saint-Moris, 1619 ; — autre par Louis Marion, 1777. — *Saint-Gand*. Dénombrement par Philibert Dupont, ancien capitaine, des terres de Saint-Gand, Charmes, Rougeot, Saint-Robert, etc., 1686.

**1B2960** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 27 pièces papier.

**1347-1618.** — *Saint-Germain*. Copie des franchises accordées à la terre de Faucogney par Philippe le Bon, 1424, avec confirmation par Albert et Isabelle, archiducs d'Autriche et comtes de Bourgogne, 1607 (cop. de 1608) ; — procuration donnée par Desle Deschamps à Barthélemy Deschamps, son fils, pour le représenter dans une reprise de fief, 1558 ; — reprise du moulin de Lorne, près Saint-Germain, faite en conséquence par Desle Deschamps ; — vente faite par Charlotte de Courbessaint, veuve de François de Piebon, écuyer, à Pierre de Saint-Moris, écuyer, et à la Lantenne, de la moitié d'un étang appelé de Montrevaux, entre les communaux de Saint-Germain et de Lantenot et de la moitié d'un bois au Mont-Girard, 1573 ; — reprise de fief par Antoine de Blisterwich, écuyer, s<sup>r</sup> à Melisey, d'un moulin sis sur l'Ognon, à Saint-Germain, 1575 ; — contrat de vente de tous ses biens passé par André Hayet, de Saint-Germain, à ses parents, 1616 ; — vente de domaine par Claude de Seroz, chevalier, baron de Choye, procureur de Guillemette de Citey, à Adrien Bigeot, notaire à Faucogney ; — procédures diverses en matière foncière, 1617-1618. — *Saint-Germain-lez-Arlay*. Exemption de corvées concédée par Jean de Chalon-Arlay aux habitants, qui lui cèdent en échange leurs bois de Vieney et de Saint-Germain, ne s'y réservant que le gland, le bois mort et la vaine pâture, 1347 (cop.) ; — affranchissement des habitants par Hugues de Sainte-Croix, s<sup>r</sup> de Saint-Germian-sous-Montrevel, 1360 ; — confirmation par Jean de Chalon, 1395 ; — demande d'accensement d'un petit bois nommé « le bois au seigneur, » situé sur le territoire de Saint-Germain, par Pierre Carteron, Philibert Courdier, Claude Boisson dit Gavain, Hugues Boisson et Claude Boisson dit Loye, adressée à la Chambre des comptes afin « de extirper une infinité de loups qui ce retirent audict bois, venant des bois Vernois, » 1575.

**1B2961** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 4 cahiers de 14, 20, 38 et 34 feuillets.

**1475-1609.** — *Saint-Hilaire-lez-Faucogney*. Accensement fait par Henri Fèvre, de Cusance, receveur de Faucogney, à Étienne Guegnotin, dudict lieu, d'une place vide au lieu dit « la Ronde Nouhe, » pour y bâtir un étang et chaussée, moyennant 5 s. de cens, 1475 ; — délimitation faite par le lieutenant général de la gruerie Pierre Pétremand et le procureur général de la même gruerie, Claude Roubel, du bois de Châtillon banal au Roi, dans une contestation entre les habitants de la Rochotte, du tertre de la Ferrière, des Mottes de la Fontaine du Breulle, etc., 1559 (double exemplaire). — *Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs*. Reprise de fief et dénombrement donnés à Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, par Hugues de La Ferlé, sr d'Esnans, procureur spécial de Claude de Rye, comtesse de Varax, marquise de Varambon, dame de Villersexel, Saint-Hippolyte, Maîche, etc., pour Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs et portion de la seigneurie de Maîche mouvante de Vercel, 1584 (double exemplaire) ; — procuration donnée par Jean Guyot, sr de Faimbe, capitaine de Maîche, à Claude de Boutechoux et Jean Guyot dit de Malseigne, 1608 ; — reprise au nom de Jean Guyot, par Claude de Boutechoux, lieute-nant en la garnison de Gray, des fief et chevances qui appartenaient jadis à Saint-Hippolyte, à Hippolyte, Jeanne-Baptiste, Charles, Étienne-Philiberte et Françoise du Tartre, 1609.

**1B2962** (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 registre in-4° de 4 et 128 feuillets.

[1580-1590]. — Saint-Jean-d'Étreux. Extrait des reconnaissances faites au profit de Gaspard de Coligny, sr de Châtillon, à Saint-Jean d'Étreux, Chazelles. Fol. 1 bis. Table du manuel ; — fol. 1, Saint-Jean d'Étreux : familles Lusier, Bonard, Govard, Bugnon, Guichard, Treffort, Guy ; — fol. 68, Chasselles : Gille, Guyenod, Babo, Thevenin, Robin, Chambard, Fontaine ; — fol. 97, Cessia : Bachelard, Laurent, Gonot ; — fol. 65, Saint-Amour : Cachod, Bochier ; — fol. 109, Nanc : Bernard ; — fol. 112, Florencia : Lalys, Belin, Planchamp, Peletier ; — fol. 110, Dessia : Filloz ; — fol. 111, Saint-Julien : Grolier ; — fol. 111, Vercia : Grosel, Galet ; — fol. 114, cens ; — fol. 128, Laneyria ; — fol. 117, La Barne ; — fol. 122, Tersia [vers 1580] (ce registre est couvert d'un parchemin contenant un contrat de vente de janvier 1545). — Saint-Juan. Requête relative à un cens, v. 1590.

**1B2963** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 8 feuillets, 7 pièces papier, dont 3 cahiers de 72, 35 et 22 feuillets.

**1513-1729.** — Saint-Julien-sur-le-Dessoubre. Permission d'élever un signe patibulaire à deux piliers, accordée par Marguerite d'Autriche à Marc de Cusance, sr de Saint-Julien ; — dénombrement donné par Ermenfroi de Cusance, baron de Darcey, Allerey, Saint-Julien-en-Montagne, pour sa terre de Saint-Julien, mouvante de Montfaucon. Procuration donnée par le même à son capitaine d'Allerey, Hugues de Jacquemard, 1584 ; — « le chateau dud. Saint-Julien estant dez long temps en ruine, » officiers, tabellioné ; 50 bourgeois étant présentement audit lieu, etc., 1513. — Saint-Julien-sur-Suran. Vente par Pierre de Vaudrey, baron de Courlaoux, pour payer la dot de 10,000 fr. due à Claude de Ray, baron de Roulans, mari d'Anne de Vaudrey, de prés, cens, four, etc., sis à Saint-Julien, à Hugues Marmier, chevalier, sr de Gâtéy, 1551 ; — dénombrement de la seigneurie par Claude-François de La Baume, comte de Moutrevel, baron de Courlaoux, etc., mestre de camp du régiment de Champagne ; château situé sur une motte, droit d'avoir des officiers, fours, marchés, foires, halles, garde de l'église de Saint-Julien et du prieuré des Creux (garde à la Saint-Laurent, jour de pèlerinage des Creux) ; — fol. 21, dénombrement de Broissia donné à Claude-François de La Baume par Jean-Simon Froissard, 1619-1620 ; — observations sur l'état de la seigneurie présenté à la Chambre, 1688 ; — arrêt rendu en la Chambre dans un procès entre les habitants de Lins et Lancette contre ceux de Saint-Julien, concernant l'imposition de certains héritages dépendant de Gruyères et des Planet, 1729.

**1B2964** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 4 cahiers de 15, 11, 9 et 7 feuillets. 1 sceau.

**1545-1679.** — *Saint-Laurent-de-la-Roche*. Contrôle du scellé des lods et ventes de la terre, 1568 : Baleffier, Marchant, Varod, Blanchard, Richard, Gueau, Maignin, Cuchot, Michiel ; — dénombrement de fief tenu par Philibert de Laubépin, 1570 ; — reprise par Charlotte Thomas, femme de Renobert de Mont-Saint-Léger, 1597 ; — visite et devis de réparations à faire au four banal dressé par Pierre de Courlon, écuyer, capitaine de Saint-Laurent pour le Roi, 1624 ; — réparations au même four, 1626. — *Saint-Loup*. Mise en vente de la seigneurie comprenant Saint-Loup (120 feux) entre les villages de Magnoncourt, Aillevillers, La Chapelle, « le Bulier, la Franaye, les Granges Dame Alex, la Pisseure, Angroingne, Courbenay, Bouligney et Ruanz » [vers 1620] ; — prise de possession de Saint-Loup, à la suite de la cession de la Franche-Comté au roi de France par le traité de Nimègue, faite devant tous les habitants par l'intendant de Franche-Comté Louis Chauvelin, le 17 septembre 1679. — *Saint-Loup-lez-Gray*. Vente de la seigneurie et de ses dépendances à Onnay, Velloreille, Saint-Loup-l'Église, Saint-Loup-le-Château, Nantouard, Motey-sur-Saône, Charentenay et Dampierre-sur-Salon, faite par Jean de Poupet et Antoine de Montmartin, sa femme, à Nicolas Perrenot, garde des sceaux de Charles-Quint, et Nicole Bonvalot, sa femme, au prix de 42,750 fr., 1545 ; — dénombrement donné à Frédéric Perrenot, s<sup>f</sup> de Champagne, pour Nantouard, par Jean Gauthiot, écuyer, s<sup>f</sup> d'Ancier, 1584 ; — dénombrement du château, maison forte et seigneurie de Saint-Loup, donné par Frédéric Perrenot, baron de Renaix et d'Apremont, s<sup>f</sup> de Beaujeu, Champagne, Saint-Loup, 1585 ; — lettre de Claude Choz, de Gray, adressée à la Chambre relativement à l'embouchage de porcs dans les bois royaux, 1634.

**1B2965** (Registre.) — In-4°, papier de 4 et 118 feuillets (couverture peau).

**1583.** — *Saint-Loup-lez-Dole*. Reconnaissances de la seigneurie de Saint-Loup appartenant au Roi et dépendant de Saint-Aubin. Fol. 1 bis. Table des censitaires ; — fol. 1, reconnaissances des droits seigneuriaux : justice, sergent, amodiations, dîmes, four, franchises accordées aux habitants par le duc Philippe (rappelées sans date) ; — fol. 6, reconnaissances particulières : Camuset, Nartault, Partiet, de Lesguille, Jousserant, Vuillon ; — fol. 43, cure de Saint-Loup.

**1B2966** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 8 pièces papier, dont 2 cahiers de 56 et 15 feuillets.

**1576-1741.** — *Saint-Loup-lez-Dole*. Affranchissement de Jacques Ratelot, de Saint-Loup, par Jacques de Toulangeon, dit de Vienne, chevalier de l'ordre du Roi, sr de Commarin et de Saint-Loup, 1576 (cop.) ; — confirmation par le Roi, à charge de cens, 1579 (requête jointe et enquête, 1579-1580) ; — dénombrement de la seigneurie par Jean-Baptiste Bonhomme, écuyer, Adrienne et Claude-Françoise Poivre et Pierre Rouget, de Villers-Angrette, 1704 ; — arrêts de la Chambre : entre Jean-Louis Grignet, lieutenant particulier en la maîtrise des forêts de Dole, et Jean-Baptiste Bonhomme et le procureur général, touchant leurs droits sur la seigneurie de Saint-Loup, 1737 ; — entre Jean et Nicolas Rouget, fermiers de Saint-Loup, et Denis Cartaux, laboureur audit lieu, 1741. — *Saint-Marcel*. Requête du notaire Nicolas Jacquin, de Godoncourt, donnant caution pour l'exploitation d'une mine de soufre, couperose et alun, à Saint-Marcel [vers 1590].

**1B2967** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 22 pièces papier, dont 1 cahier de 28 feuillets.

**1422-1619.** — *Saint-Remy*. Reprise de fief faite devant le bailli d'Amont par Jeanne de Saint-Remy, veuve d'Aimé de Baudoncourt, de tout ce qu'elle tenait au comté de Bourgogne, 1422 ; — quittances de 50 francs et de 6 bichets 16 quarts de blé donnés par André de Ville, baron de Saint-Remy, à Nicolas Maillefer, de Magny-lez-Jussey, et François Deschiens, de Vauvillers, 1567 ; — procès-verbal de prise de possession du château de Demangevelle, remis par Perrette de Guienne, femme du sr de Valefin, et des terres de Vauvillers et Saint-Remy, par ordre du Roi, par Jean de La Rochelle, sr dudit lieu, Antoine Othenin et François Orillard, procureur d'Amont, 1569 ; — reprise de biens à Saint-Remy et Anchenoncourt, par Étienne de Croisier, de Senoncourt, 1577 ; — remontrances de Gaspard de Robles, baron de Billy, réclamant au sujet de la confiscation faite sur André de Ville, sr de Saint-Remy, 1581 ; — procuration de Jacques de Luz et Michelle de Fay, sa femme ; — reprise par le même ; — patentes de Philippe II assignant au baron de Billy, Gaspard de Robles, une rente de 1,000 écus sur la terre de Saint-Remy [v. 1581] ; — avis du parlement de Dole sur les réclamations de la dame de Saint-Quentin, veuve de Gaspard de Robles, 1581 ; — dénombrement de la baronnie de Saint-Remy, par Michelle du Fay, femme de Jacques de Luz, 1584 ; — autre par Marie de Robles, douairière, tant en son nom que pour Joseph de Luz et Marguerite de Luz, femme d'Antoine de Sallières, sr de Villers-Vaudey, 1620.

**1B2968** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 7 pièces papier, dont 3 cahiers de 13, 47 et 12 feuillets, 1 sceau.

**1564-1727.** — *Saint-Valbert*. Lettres du parlement de Dole au prince de Brandebourg et de Bade, au connétable de Castille, enfin aux officiers et Conseil de régence de Montbéliard, au sujet des revenus du prieuré de Saint-Valbert dont on s'était emparé au nom du comte de Montbéliard, 1574 ; — copie d'une réponse du marquis de Brandebourg et Bade. — *Saint-Vivant*. Déclaration du temporel du prieuré (ordre de Cluny) incorporé au collège de Dole, donné par les Jésuites de cette dernière ville, 1727. - *Saint-Ylie*. Reconnaissance d'un cens de 6 l. par les habitants en retour d'une concession d'affouage accordée par Charles-Quint, 1564 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Louis de Taillant, chevalier, sr de Saint-Ylie, Chevigny, etc., et Anne de Coue, dame de Montfort, tant en son nom que de Louis de Montfort, bailli de Dole, et de Charles de Montfort, 1584 ; — autre par Charles de Montfort, baron et seigneur dudit lieu, sr de Vellexon, Vaudey, Saint-Ylie, Chevigny, premier chevalier d'honneur au parlement de Dole, 1621.

**1B2969** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, dont 1 cahier de 12 feuillets, 30 papier, 1 sceau.

**1527-1756.** — *Sainte-Agnès*. Permission accordée par la Chambre à Claude Tamisier, notaire, de bâtir un four particulier dans sa maison, 1583 (enquête, avis, etc., 1527- 1581). — *Sainte-Anne*. Accensement d'un cours d'eau provenant du fief de Pidance, coulant sous le château Sainte- Anne, fait par Pierre de Montrichard, sr de Flammerans, tuteur d'Anatoile et Claude de Montrichard, pour y rétablir un moulin à poudre ruiné, moyennant un cens de 3 l. de pondre par an, à Guillaume Prestre, soldat de la garnison de Salins, 1580 ; — sentences rendues aux assises du bailliage de Sainte-Anne, par Jean-Frédéric d'Éternoz, lieutenant du bailli, en matière de reconnaissances, contre des habitants de la seigneurie, et ce à requête du procureur général de la maison de Chalon, Jean Junet, 1588-1589 ; — requêtes en matière domaniale [v. 1590] ; — devis de réparations de maçonnerie et charpente à faire au château Sainte-Anne, 1623 ; — mémoires et quittances de ces réparations, 1624 ; — dénombrement de la seigneurie donné par Louis de Gand de Mérode, prince d'Isenghien, 1756.

**1B2970** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 6 cahiers de 9, 12, 20, 26, 15 et 6 feuillets.

**1574-1598.** — *Sainte-Anne*. Contrôles du scellé des lods et ventes : 1574, familles : Jacquin, Micault, Roche, Borne, Chastelet, Belin ; — 1575 : Bataillard, Prebtre, Pidoux, Tornier ; — 1581 : Vuillaume, Rolet, Racht ; — 1583 : Melin, Pouchoux, Poutier, Clermont ; — 1586 : Loriot ; — 1588 : Roly, Vuillame, Fardet, Montaigu, Golut ; — 1589 : Huguenot, Valet, Joncheulx, Martin Groz ; — 1591 : Borne, Martin, Buchon ; — 1595 : Bataillard, Salomon ; — 1592 : Belin, de Salins, Poucheulx, Brenet ; — 1598 : Bonmarchant, Clément, Vienet, Guillon.

**1B2971** (Liasse.) — 5 pièces, dont 2 cahiers de 100 et 15 feuillets.

1619-1757. — *Sainte-Marie-en-Chaux*. Dénombrement par Jean-Adam de Reinach, de Sainte-Marie, Baudoncourt, La Chapelle, Dambenoît, Esmoulières, Saint-Bresson, 1619 ; — autre par Béat-Melchior, baron de Reinach, 1687 ; — autre par François Lampinet, prêtre, doyen du chapitre de Vesoul, 1692 ; — autre par Claude-François Lampinet, 1754 ; — inventaire de production par ce dernier contre les habitants de Breuches, 1757.

**1B2972** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 10 papier, dont 1 cahier de 37 feuillets, 1 sceau.

1545-1636. — *Salans*. Vente par Claude de Semur, dame de Marnay, du moulin du Pré, sur la Loue, par Louis de Maulpart, écuyer, pour 500 écus d'or, 1545 ; — reprise de la seigneurie par Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, baron de Marnay, 1566 ; — vente de la terre par le même à Claude de Vautravers, protonotaire du Saint-Siège, doyen du chapitre de Poligny, 1584 ; — reprise et dénombrement de Salans, Our, Berthelange, etc., par Laurent de Gorrevod ; — reprise par Claude de Vautravers, 1588 ; — reprise par Charles Laborey, chanoine de Besançon, 1626 ; — dénombrement par le même (ayant acquis la seigneurie de Joachim de la Tour, baron de Jousseaux, et de Georgine de Poligny, sa femme. — *Salans*. Patentes des Archiducs, comtes de Bourgogne, portant accensement d'un moulin (moitié) en faveur des Chartreux de Montmerle en Bresse, 1615

(plusieurs doubles, deux sur papier, un sur parchemin).

- 1B2973** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 30 pièces papier, 1 sceau.  
**1259-1584.** — *Salins*. Vidimus de lettres d'Alix de Méranie, comtesse de Bourgogne, cautionnant Hugues, comte de Vienne, et Henri de Pagny, sr de Sainte-Croix, son frère, qui s'étaient eux-mêmes portés garants vis-à-vis du duc Hugues de Bourgogne dans un conflit entre ce dernier et Othenin de Bourgogne, fils d'Alix, à propos de Salins, 1269 (1275) ; — concession de certains droits d'octroi pendant dix ans, pour contribuer à la clôture et fermeture de Salins, faite aux bourgeois de cette ville par le duc Jean sans Peur, 1412 (cop.) ; — patentes de Charles VIII accordant aux habitants le droit d'élire un maire, 2 mai 1490 (cop.) ; — patentes de Louis XI reconnaissant les deux bourgs de Salins, 12 juillet 1480 (cop.) ; — mandements de Claude de Vaudrey, bailli d'Aval, 26 mai 1490, et d'Étienne Moynne, lieutenant général du bailli, du 29 mai 1490, pour l'exécution de ces patentes ; — arrêt du parlement de Dole, rendu par Étienne de Thiard de Bissy, son président, déboutant les bouchers et boulangers de Salins de leur opposition au droit de justice de police du maire, 1504 ; — vente devant le notaire André Ryon, de Salins, par Charles de Clermont, sr de Poupet, chevalier au parlement de Dole, de la maison de Poupet, sise à Salins, rue d'Orgemont, à Guyenet Cussemenet, 1513 ; — confirmation de l'accensement d'un « ouvrier » au bout de la halle aux blés de Salins, faite par Marguerite d'Autriche à Nicolas et Jacques Maillet, 1527 ; — confirmation par Charles-Quint, 1531 ; — tarifs du grand et du petit péage dit péage d'Augerans, perçus sur toutes marchandises passant à Salins, et des droits de vente perçus sur les marchés et foires ou étalages par l'amodiateur des ventes de Salins, mis par écrit d'après de plus anciens textes ; le 24 juillet 1534, par Louis de Cyé, lieutenant général du bailliage d'Aval, Thiébaud Vigoureux et Jean de Ban, avocat et procureur fiscaux audit bailliage (collationné en 1556) ; — reprise de fief faite à Étienne Stratus, grand bailli de la maison de Chalon, d'un meix dans la rue de Montorge, par Jean Brenot, écuyer, sr de Provenchère, 1565 ; — autre faite au Roi par Antoine Mouchet, écuyer, pour divers héritages provenant de la maison de Chalon, 1570 ; — amortissement de la maison d'Arquinsel, accordé à la ville de Salins par Philippe II moyennant certain cens, 1575 ; — concession de 40 charges de sel à la ville, par le même pendant dix ans, 1577 (requête et avis) ; — accensement d'une place sur les halles faite par Jean Chappuis, lieutenant général au baillage de Salins, à Pierre Huguenet, 1582 ; — confirmation par la Chambre des comptes, 1583 ; — dénombrement par Anne-Nicole d'Andelot, veuve d'Antoine Mouchet, 1584 ; — autre par Gaspard de Vaux, sr de Chazoy, pour construire des halles (procuration jointe).
- 1B2974** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 3S papier, 1 sceau.  
**1590-1626.** — *Salins*. Requêtes en matière domaniale [1590-1600] ; — confirmation d'un accensement fait en faveur de Jacques Nouveau, de Salins, de 20 journaux de terre près de Montferrant, d'une chapelle en l'église Notre-Dame de Salins, enfin du droit d'essarter 8 journaux, 1597 (requête et avis de la saunerie) ; — vente aux Archiducs par Jean de Visemal et Guillemette de Fallerans, sa femme, srs de Champdivers, François de Visemal et Gasparine d'Andelot, sa femme, et Anne de Frontenay, d'un meix dit du Creux, près du puits à muire, pour 350 fr., 1602 ; — reconnaissance par Claude Brun, de Salins, d'un cens de 9 sous sur une maison et boutique sous l'audience du bailliage, 1603 ; — reprise de fief d'une rente de 7 l. sur la saunerie, par Simon Guillaume, écuyer, sr de Pontamougard, 1607 ; — autre pour une maison acquise de François de Vaux, sr de Chazoy, par Adrien et Léonard Jacques, 1609 ; — échange de portions de maisons entre Jean Ragasse, de Salins, vigneron, et Jean Galliot, marchand, assistés d'Hélène Peletier et Marguerite Thuresset, leurs femmes, 1610 ; — amodiation du greffe de Salins à Guillaume Millet, 1615 ; — abandon par ce dernier, 1618 ; — délivrance de la scribeurie au sr Huguenet ; — vente d'une maison au Pont d'Hault par Antonia Roussel à Pierre, Bartet et Guillemette Latier, 1620 ; — lettres reversales du chapitre de Saint-Anatoile au profit du Roi en matière de rente, 1622 ; — vente par l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, au profit des rentiers du puits à muire, de cinq meix nommés la berne de Bernette, 1624 (cop.) ; — lettres constitutives d'un cens de 4 s. dû au Roi par Pierre Maistret, de Salins, 1625 ; — autre par Jean Leguin, vigneron ; — autre par Henri Roussel, vigneron ; — autre par Claude Coithier, gypseur ; — compte rendu par Jean Thiébaud, amodiateur de la seigneurie de 1617 à 1626 ; — manuel incorporé des cens de Salins rendu par le même Jean Thiébaud, 1626.
- 1B2975** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 21 papier.  
**1627-1674.** — *Salins*. Amodiation du greffe pour trois ans au profit de Ferdinand Dampenon, à 110 l. par an, 1627 ; — constitution de cens de 7 s. par Claude Maistret, de Salins, serrurier ; — vente d'une maison sise au Bourg-Dessous, par Léonard Jacques, au profit de Jacques Bancenel, s<sup>r</sup> de Myon, 1627 ; — reprise par l'acquéreur ; — concession des amendes criminelles en faveur des maires et échevins de Salins, par Philippe IV, à charge de payer les gages des officiers de justice, 1628 ; — lettres d'accensement à Jean Bernard, de Blagny, vigneron ; — vente d'un banc et boutique aux halles, par François Marchant et sa femme, à Philiberte Bignote, veuve de Jean Masson ; — amodiation du greffe à Jacques Buchin, 1631 ; — autre, 1633 ; — autre, 1638 ; — accensement par la Chambre à Denis Maillet, 1641 ; — vente par Girardot de Nozeroy, s<sup>r</sup> de Beauchemin, d'une maison sur la place de Notre-Dame Libératrice pour y construire des prisons, pour 3,200 fr., 1658 ; — abandon par les rentiers du puits à muire de places à bâtir au profit de Jean Marmet, Louis Bezard et Louis Coittier, moyennant cens envers le Roi, 1674.
- 1B2976** (Liasse.) — 25 pièces papier, 16 sceaux.  
**1610-1637.** — *Salins*. Emprunts municipaux et constitutions de rente au profit de particuliers, contractés par la ville pour divers

besoins, surtout pour dépenses de guerre ; (extrait de la patente autorisant la ville à réunir à celle de maire la charge de capitaine, 1610) : rentes au profit : des Jésuites de Salins, de Claude Portier, de Madeleine Pourtier, 1610 ; — de MM. Portier, 1627 ; — de l'hôpital du Saint- Sépulcre, 1630 ; — de Charles Picoteaul, docteur en médecine, 1633 ; — de Gabriel Chevalier, de Poligny, marchand, 1635 ; — de Jean-Baptiste Bancenel, de Salins ; — de Jean Pourtier, chanoine, 1636 ; — de Claude Pourtier, receveur de la ville ; — de Blaise Coquelin, 1637 ; — de Marguerite Thuresset ; — de Jean-Baptiste Maistre, marchand ; — de Henri Coquelin ; — des chanoines de Saint-Anatoile ; — de Nicolas et Étienne Patouillet, marchands.

**1B2977** (Liasse.) — 20 pièces papier, dont 2 cahiers de 23 et 11 feuillets, 16 sceaux.

**1661-1673.** — *Salins*. Constitutions de rentes municipales au profit de : la Confrérie de la Croix de Salins, 1661 ; — de la chapelle de N.-D. Libératrice, 1665 ; — les chanoines de Saint-Anatoile, 1672 ; — Jean-François Marmet, 1673 ; — Nicole Thomas, veuve d'Hugues Suffisant ; — Bénigne Guillon ; — le chanoine Paraffan, le chanoine Bousson ; — M. François, les Carmes de Salins ; — la N.-D. Libératrice ; — les Jésuites de Salins.

**1B2978** (Liasse.) — 33 pièces papier, 31 sceaux.

**1674-1697.** — *Salins*. Constitutions de rentes municipales au profit de : Jean Bondieu dit Vaudry, docteur en médecine, 1674 ; — Denis Donat ; — Claude et Pierre Martin ; — Denis Monret, de Châtillon ; — Anne Portier, femme de M. de Marnoz ; — Hugues-Joseph Quirot ; — Denis Prévost et les chanoines de Saint-Anatoile ; — Marguerite Sigonney, veuve de Claude Pariset ; — Gaspard Nouveau ; — Gaspard, fils d'Étienne Patouillet ; — Jean-Baptiste Nouveau, marchand ; — le curé et les familiers de Saint-Jean ; — les Cordeliers de Salins ; — Jean Guignoire ; — Antoine Fontaine ; — les héritiers d'Antoine Piéton ; — Denis Renard ; — Jeannette Jacques, femme de Henri Dumoulin ; — l'église Saint-Michel de Salins ; — accensement d'une place près du puits à muire, devant annuellement 3 s. de cens au Roi, au profit de Jeanne Bidaux, veuve de Claude-François Ferriot, et de ses enfants, 1682 ; — rentes constituées au profit de Jean-Baptiste Bousson, 1690 ; — des Jésuites de Salins, 1695-1696 ; — de l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins, 1697.

**1B2979** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 1 imprimé et 4 cahiers de 8 feuillets, 38 pages, 11 et 10 feuillets.

**1680-1782.** — *Salins*. Copie de l'amodiation du péage d'Augerans qui se paie à Salins, 1683 ; — accensement fait par la Chambre à Antoine Roy, de Salins, et Guye Bernet, sa femme, d'une boutique située aux Halles, 1683 ; — observations sur la terre et grange de Sallegret, produites par Augustin Vallée, procureur de Françoise Barbier, veuve de Jean Odhuy, sr dudit Sallegret, 1689 ; — arrêt (imprimé) du Conseil d'État, déchargeant la ville de Salins de l'entretien de ses fortifications, 1730 ; — déclaration du temporel des Cordeliers de Salins, 1764 ; — états des revenus patrimoniaux et octrois de la ville de Salins, 1763-1764.

**1B2980** (Registre.) — In-4°, papier, de 114 feuillets, filigrane : bras de Saint-Étienne (Tarragnoz).

**1515-1562.** — *Sampans*. Exécution par Pierre Vauchard, conseiller au parlement de Dole, d'un décret sur les héritiers de Jean Bonnet, de Sampans, à requête de Jean d'Achey, sr de Vereux, Avilley, etc., 1562 ; — terrier des tailles et redevances dues à Marguerite d'Autriche au lieu de Sampans dressé devant Philibert le Grand, sergent gé-néral de l'Archiduchesse du 11 septembre 1515 au 26 juin 1516 ; — fol. 13 : commission donnée par Marguerite à maître Simon Gabriel, notaire, pour recevoir les reconnaissances de Sampans, 26 mai 1515 ; — fol. 16, reconnaissances particulières par les familles : Pyard, Mayre, Huguenin, Morel, Millot, Chaunel, Roy, Senostey, Bouvier, Boussard, Rougeot, Burgillault, Bouhier, Roussel, Raison, Usurey, Quenot, Amye, Grévy, Vaulchier ; — Vairon, de Sampans ; — Voillard, de Menostey ; — Boussard, Le Bon, aliàs de Troye ; — Vantheron, d'Auxonne ; — Vuillemot, de Balay ; — Bidon, de Valeroy, de Dole ; — Clerget, de Monnières, etc.

**1B2981** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 5 papier, dont 2 cahiers de 30 et 29 feuillets.

**1509-1628.** — *Sampans*. Vente par Perrenot Dubourg à Claude Roussel, des deux tiers d'un journal de vigne, chargé de cens envers Marguerite de Chassey, veuve de Jean Carondelet, 1509 ; — mémoire non signé ni daté présenté à Marguerite d'Autriche sur diverses seigneuries du domaine et prétentions contraires soulevées par des usurpateurs [vers 1525 ; — manuel (incomplet) de cens dus à l'Empereur à Sampans, Monnières, etc., 1545 ; — autre manuel de cens à Sampans, Monnières, Champvans, Azans, Crissey, Serre, Saligney, etc., 1575 ; — délivrance de l'éminage de Dole faite par le conseiller-maître Jean Camu, 1576 ; — cession d'un accensement de vigne à Sampans faite par Antoine Boullard à Antoine Augonin, de Montroland, 1614 ; — consentement de la Chambre des comptes, 1615. — *Sancey*. Dénombrement d'un domaine à Sancey, Chazot, Orve, par Jean de Saint-Moris, 1585 ; — reprise d'une pièce de terre de 46 journaux acquise à Long-Sancey, de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir, et de Christine de Viten, sa femme, par Hippolyte du Tartre, gentilhomme en la garnison de Gray, 1626.

**1B2982** (Liasse.) — 17 pièces parchemin, 2 papier.

**1334-1633.** — *Santans*. Concession de 300 l. tournois de rente sur les revenus des fours et moulins de Santans faite par le duc Eudes IV et Jeanne de France, sa femme, aux chanoines et clercs de Gray en y joignant d'autres revenus sur les fours et moulins de Gray, Champvans et Sampans et Déminage de Gray et en augmentant de 20 l. la pension desdits chanoines en prenant ces 20 l. sur les tailles de Velesmes, 1334 (vidimus de 1436) ; — donation de la terre de Santans à Guyon de Salenove, par Jean sans Peur,

1414, avec exécutoire donné par Guillaume de Champdivers, bailli d'Aval, 1415 (donné en 1880 aux Archives par M. J. Mathey, de Pontarlier) ; — mandements des ducs Jean sans Peur et Philippe le Bon exemptant de tailles les habitants de Santans, Étrepigny et Cinqcens, en 1415 et 1433, en considération des services de Guigues de Salenove ; — autorisation d'avoir une fourche [potence] à deux piliers, accordée à Guigues par Jean sans Peur, qui l'autorise à nommer des officiers de justice, 1417 ; — confirmation par Philippe le Bon du droit de nommer un bailli, malgré l'opposition de Jean Bouton, bailli de Dole, 1432 ; — vente par Philippe Bouchot, de Santans, d'un « soillon d'arbre » sis audit lieu, au profit de Jean Ybelot, de Rochefort, 1446 ; — donation du château et châtellenie de Saint-Julien tenus par les héritiers de Philibert Andrevet, faite à Antoine de Salenove, par Marie de Bourgogne, 1477 ; — donation des moulins de Cinqcens et Lavans, laite au même par Maximilien et Marie, duc et duchesse de Bourgogne, 1479 ; — mandements de Maximilien ordonnant la restitution de la terre de Santans usurpée pendant les guerres, au profit d'Antoine de Salenove, 1494-1495 ; — ordonnances similaires de l'archiduc Philippe le Beau, 1501 ; — patentes de Charles-Quint, accordant 1,000 fr. à Antoine de Canoz, pour réparer la tour de Santans ; rachetée au prix de 5,000 fr. à titre de retrait du sr de Salenove, 1550 ; — permission accordée au même de mettre à plain le mort-bois banal de Santans, d'y relever une tuilerie et de prendre le bois nécessaire dans la forêt de Chaux, 1553 ; — patentes augmentant de 1,500 fr. le prix du rachat de Santans en cas de retrait féodal et au profit d'Antoine de Canoz, 1556 ; — accensement de la tuilerie de Santans au même, moyennant 6 l. par an, 1560 ; — accensement de 8 ouvrées de vignes « en Tespes » au profit du même, 1565 ; — requête en rendue de la terre de Santans, par Renobert Renard, de Germigney, amodiateur, 1633 ; — autre en réparation de la tour (s. d.).

**1B2983** (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 1 cahier papier de 22 feuillets.

**1494-1509.** — *Santans*. Mandement de Maximilien ordonnant au bailli de Dole de réintégrer Antoine de Salenove dans la possession de la seigneurie, à l'encontre de la veuve de Philippe de Courcelles, qui s'y était entremise « soubz ombre des guerres, » 1494 ; — autres mandements de réintégration délivrés au même Antoine de Salenove, par Maximilien en 1495, par Philippe le Beau en 1501, en vertu de la paix de Senlis ; — déclaration des rentes et cens dus à Antoine de Salenove, seigneur engagiste, 1495-1497 (filigrane : un calice) ; — procédure devant le bailli de Dole et le parlement de cette ville entre Antoine de Salenove et les héritiers de Jean Renard, écuyer, au sujet de la seigneurie de Santans, Étrepigny et Cinqcens 1496-1502 ; — vente d'un cens d'une mesure de froment sur un pré situé à Santans, par Jean Brusset et Alix Rotellet, aux prieur et confrères de la Confrérie du Saint-Esprit dudit lieu, 1504 ; — mandement de garde délivré par Pierre Febvre, lieutenant général du bailli de Dole, pour maintenir en possession des château et mobilier de Santans, Alexandre de Salenove, 1509.

**1B2984** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 29 papier.

**1512-1674.** — *Santans*. Sentence rendue par Girard Bigandet, juge et gouverneur de la prévôté, justifiant de l'obligation des sujets de Santans et d'Étrepigny d'assister aux assises du lieu, 1512 ; — vente d'un cens foncier par Nicolas Maistret, de Santans, aux prieur et confrères du Saint-Esprit de Santans, 1525 ; — procédure devant le parlement de Dole intentée par Antoine de Canoz, aide de camp de l'Empereur, pour faire accepter par Charles et Jean de Salenove et Claude Renard le retrait féodal de la seigneurie de Santans, soit 5,000 fr., et entrer en possession de la terre, 1546-1548 ; — reprise de Santans faite au baron de Champlitte, Claude de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, par Hugues de La Baume, s<sup>r</sup> de Chaumerenne, mandataire d'Antoine de Canoz, aide de camp de Charles-Quint, 1548 ; — accensement d'un terrain fait par Antoine de Canoz à Pierre et Jean Marion, d'Étrepigny, 1549 ; — ratification par l'Empereur d'un accensement de 300 journaux à la Vieille-Loye, consenti par Antoine de Canoz, seigneur engagiste de Santans, 1551 ; — permission d'essarter et de rétablir une tuilerie à Santans (requête et enquête) en faveur d'Antoine de Canoz, 1553 ; — copie de titres relatifs à l'engagement de Santans et Étrepigny : à Alexandre de Salenove, par Charles-Quint, 1540 ; — à Antoine de Canoz, aide de la Chambre, au retrait de 5,000 fr., 1547 ; — autorisation de réparer la tour jusqu'à concurrence de 2,000 fr., 1551 ; — accroissement jusqu'à 6,500 fr., du rachat en cas de retrait féodal au profit du même, par Philippe II, 1556 ; — accensement de 150 journaux « aux Peutes de Montbarrey, » au profit du même Antoine de Canoz, délimité par le conseiller-auditeur Antoine de Sarron, 1576 ; — amodiation par Philibert de Chissey, chevalier, s<sup>r</sup> de Chalain, Santans, la Vieille-Loye, Étrepigny, de la seigneurie de Santans, pendant 6 ans, au profit de Lazare Moillard, de Dole, 1581 ; — interpellation de la Chambre des comptes, au nom des Archiducs, à Hélène de La Villette, veuve d'Antoine de Canoz, pour obtenir son désistement et la réunion au domaine de la seigneurie de Santans, 1599 ; — visite du château avant de reprendre l'engagère, 1600 ; — inventaire des pièces relatives aux réparations du château, 1601 ; — visite de la grange de la tour, 1610 ; — compte des réserves de la seigneurie, 1629 ; — besogné fait pour vérifier la diminution prétendue à cause des guerres par l'amodiateur de la seigneurie, Quentin Regnard, par Henri Charreton, s<sup>r</sup> de Romette, auditeur en la Chambre des comptes, 1674.

**1B2985** (Registre.) — In-folio, papier, de 52 feuillets.

**1566-1568.** — *Santans*. Registre des tenues de justice de la châtellenie par Claude Millet, de Belmont, notaire, juge et gouverneur, du 23 septembre 1566 au 13 septembre 1568. Fol. 1. Procès soutenu par le notaire Adam Chavelet, de Germigney, procureur de la justice, contre Girard Caillet ; — contre Jean Laurenceot ; — contre Pierre Poupon ; — fol. 4, contre Philibert de la Court, de Germigney ; — contre Antoine Marchant ; — contre Jean Martenet ; — contre Étienne Poncet ; — fol. 17, contre Joseph Millot ; — contre Denis et Antoine Maistrot ; — contre Jean Converset ; — contre Jacques Miget ; — fol. 41, contre Richard de Meix ; —



contre Jean Renard, de la Vieille-Loye.

- 1B2986** (Liasse.) — 3 cahiers papier, de 14, 21 et 25 feuillets.  
**1509-1681.** — *Santans*. Contrôle des rentes et cens dus à Alexandre de Salenove, écuyer, s<sup>f</sup> de Santans et Etrepigny, 1509-1516 (filigranes mêlés : bras de saint Étienne de Besançon, et tête de bœuf) ; — manuel incorporé des terres de Santans et de la Vieille-Loye, appartenant au Roi, rendu par l'amodiateur Renobert Renard, 1626 ; — autre manuel de cens dont ont reçu paiement les amodiateurs Claude Maistrot et Claude Fournerey, de 1678 à 1680, 1681.
- 1B2987** (Liasse.) — 75 pièces papier.  
**1601-1681.** — *Santans*. Réparations des tour, grange et colombier de Santans, visites et devis, 1601 ; — marché passé à cet effet avec le charpentier Claude Repillot ; — rendue des ouvrages, 1602 ; — rendue des tour, colombier, grange, jardin, chevances par l'amodiateur François Renard, 1603 ; — décharge donnée à la veuve de François Renard, 1606 ; — travaux faits dans la tour par le charpentier docteur Léonard Pelletier ; — visite faite par les officiers de la seigneurie ; — autre par Poncet Barrillet, conseiller-maître des comptes, 1607 ; — requête du fermier Antoine Colombe, demandant des réparations, 1608 ; — visite et réparations ordonnées ; — autres visites, 1610 et 1611 ; — visites, 1660 et 1664 ; — visite de la tour de Santans, 1672 ; — marché et adjudication de maçonneries ; — visite de la tour par l'auditeur Jean-Baptiste de La Cley, à requête de l'amodiateur de la seigneurie, Claude-François Fourquet, 1681.
- 1B2988** (Liasse.) — 42 pièces papier, dont 1 cahier de 18 feuillets.  
**1557-1776.** — *Santans*. Manuels de cens dus à Antoine de Canoz, chevalier, s<sup>f</sup> de Santans, Étrepigny, Cinq-cens et la Vieille-Loye en 1557 et 1559 ; — dénombrement donné au Roi par Philibert de Chissey, chevalier, s<sup>f</sup> de Chalain, Étrepigny, Cinqcens, etc., 1584 ; — récépissé de pièces délivrées à Lazare Moillard, amodiateur de la seigneurie de Santans, par Philibert de Chissey, 1593 ; — inventaire de titres remis à la Chambre par Hélène de La Villette, 1600 ; — accensement perpétuel du bois dit le Mort-Bois fait par la Chambre à Renobert Renard, moyennant le cens de 4 blancs, 1618 ; — accensements divers consentis par la Chambre au profit de particuliers, François Mathey et autres, 1678-1679 ; — observations sur les états de revenu, cens et redevances, 1687 ; — copie des états relatifs à la Vieille-Loye et Santans, 1688, — minutes d'arrêt rendu en la Chambre dans un procès entre les anciens et nouveaux fermiers de Santans touchant la perception de certaines redevances, 1689 ; — procès-verbal de visite et reconnaissance de réparations et améliorations à la tour, dans un procès entre le procureur général et Antoine-Joseph Peting, 1726 ; — dénombrement de la tour de Santans par Jean-Éléonor Baurans, 1776.
- 1B2989** (Liasse.) — 18 pièces papier, 3 sceaux.  
**1584-1764.** — *Saône*. Dénombrement donné par Pierre Bordey, procureur spécial d'Antoine, cardinal de Granvelle, pour la moitié du Grand-Saône, l'autre moitié indivise avec son frère Frédéric Perrenot, 1584 ; — autre par François de Merceret, s<sup>f</sup> de Vaudrey, mandataire de Frédéric Perrenot, 1587 ; — autre par Jean-Baptiste de Binans, 1619. — *Saraz*. Patentes de Philippe II accensent à perpétuité le four banal du lieu aux habitants, 1386 (requête et avis, 1384) ; — permission donnée aux mêmes par le parlement de Dole, pour vendre leurs communaux, 1634 ; — vente faite par les habitants à Biaise Coquelin, de Salins, d'une partie de leurs bois communaux, 1634 ; — requête présentée par Pierre-François Bonmarchand, président au présidial de Salins, MM. Maire, Antoine, Jean-François et Denis-Ferréol Marmet, aux commissaires de la Réformation des Bois affectés aux salines de Salins pour faire défendre aux habitants de Saraz de couper certains bois : au Couloux, à la Pouge, à la Guetin et aux Taureaux (appointment conforme), 1751 ; — acquisitions par les srs Moreau de Villard et Charles-François Bouhélier, d'Audelange, de parties du bois de la Pouge de Pierre-François Bonmarchand, 1760 et 1764. — *Sarron*. Reprise de fief faite à Léonard de Champagne, écuyer, s<sup>f</sup> de La Barre et Nenon, châtelain de Rochefort, pour Laurence Perrenot, veuve de Pierre de Montluel, par Antoine de Canoz, sr du Sarron, 1684 ; — dénombrement par le même ; — reprise par Pierre Bancenel, 1598 ; — dénombrement par le même.
- 1B2990** (Liasse.) — 12 pièces papier.  
**1565-1760.** — *Saubief*. Vente de la seigneurie à Marie de Balay, femme de Philibert de Pra, par Pierre et Claude de Dortans, 1565 ; — reprise par la même, 1566 ; — vente de la même seigneurie pour 4,400 fr. par Pierre de Dortans à Claude et Gabriel de Bérard, 1575 ; — rétrocession par Claude de Bérard à Antoine de Reculot ; — procuration de ce dernier donnée à Nicolas de La Tour-Jousseaux ; — reprise par Antoine de Reculot ; — dénombrement de biens féodaux à Saubief et Montmorot, par le même, 1576 ; — autre par le même pour fiefs à Saubief, Montmorot et Blet-terans, 1584 ; — dénombrement par Claude de Reculot, 1619 ; — autre partiel, par Pierre Roy, dé Lons-le-Saunier, docteur en droit, acquéreur d'une portion de la chevance de Saubief, 1635 ; — reconnaissance féodale d'un pré de quatre « soitures », mouvant du fief de Montmorot, à Saubief, par l'avocat Pierre Roy, 1659 ; — dénombrement par Joseph-Claude-François Jacquard et Pierrette-Françoise, sa sœur, 1760.
- 1B2991** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 15 feuillets, 1 sceau.  
**1502-1720.** — *Le Saulcy*. Amodiation du pré du Breulle du Saulcy, par le notaire François Jeannenot, de Faucogney, en présence du prévôt dudit lieu, Jacques de Courbessaint, 1549 ; — information faite à Faucogney par le lieutenant général du gruyère du Comté, Pierre Pétremand, sur une demande d'accensement de ce pré du Breulle, présentée par Guillaume Perrot, dit du Saulcy,

1561 ; — accensement conforme accordé par Philippe II ; — dénombrement d'une portion de seigneurie au Saulcy et à Saint-Germain, par Pierre de Bordey, chevalier, mari de Jeanne de Courbessaint, 1584 (double exemplaire) ; — reprise du Saulcy par Antide de Grammont, s<sup>f</sup> de Melisey, 1612. — *Saules*. Sentence du lieutenant du bailli de Dole, Jean Laurent, accensant une vigne à Jean Vuillemin et Thomas Basuet, de Durnes, au lieu de Saules, 1502 ; — dénombrement par Pierre Bordey, chevalier, s<sup>f</sup> du Saulcy, mari de Jeanne de Courbessaint, pour une vigne appelée les Murots, 1584 ; — accensement d'un moulin, foule et battoir à Nicolas Desbiez, 1658 ; — autre d'un cours d'eau au même, 1659 ; — reconnaissance du moulin par Gabriel de Belot, s<sup>f</sup> de Schaunembourg, et Marguerite de Chassagne, sa femme, 1691 ; — arrêt de la Chambre contre ceux qui ont acquis des héritages à Sanies, pour les obliger à présenter leurs titres, 1698- 1699 ; — autres pour obliger les habitants de Voires à contribuer aux réparations du clocher et de l'église de Durnes, 1720.

**1B2992** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 16 pièces papier.

**1500-1782.** — *Saulx*. Dénombrement de la seigneurie de la terre de Saulx, La Villeneuve, La Villedieu, Fontenotte et Velorcey, par Anne de Ternant, veuve d'Antoine d'Oiselay, s<sup>f</sup> de La Villeneuve, 1500 ; — reprise de Saulx et Citers par Jean de Grammont et Isabelle Maçon, les ayant acquis d'Antide de Grammont et Catherine d'Anglure pour 400 fr., 1546 ; — vente d'une chevance à Saulx par Antide de Grammont et Catherine d'Anglure à Georges Mercier, de Melisey, 1544 ; — reprise par Jean de Grammont, écuyer, de ce qui appartenait naguère à Antide de Grammont à Saulx et Citers, 1546 ; — reprise d'un fief à Saulx et Servigny, par François de Vy, 1548 ; — amodiation du bois de la Vaulgière, à Saulx, faite par la Chambre des comptes à Claude Du Mect, de Saulx, ledit bois comptant 111 journaux, 1574 ; — arpentement de ce bois par Antoine Sarron, auditeur de la Chambre ; — procuration donnée par Jean Le Mercier, s<sup>f</sup> de Servance, à Philippe Largeot, s<sup>f</sup> à Raze, Jean Laurent et Nicolas de Bréville, écuyer, 1584 ; — certificat de maladie de Jean Le Mercier, donné par Philippe Largeot ; — dénombrement de Jean Le Mercier, s<sup>f</sup> de Servance, pour ce qu'il tient à Saulx ; — autre de la seigneurie tenue par Antoine d'Oiselay, s<sup>f</sup> de La Villeneuve, Frasn-le-Château, etc., au lieu de Saulx ; — lettres patentes de Philippe II confirmant l'accensement du bois de la Voigière en faveur de Claude Dumect, de Saulx (requête et enquête), 1587-1588 ; — dénombrement de la seigneurie par Nicolas-Gabriel Vuilleret, s<sup>f</sup> de Brotte, conseiller au parlement de Besançon, 1782.

**1B2993** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 13 papier, dont 3 cahiers de 7, 7 et 15 feuillets, 1 sceau.

**1500-1764.** — *Sauvagny*. Déclaration de Gaspard de Blisterswich, concernant les terres engagées de Sauvagny et Moncley, 1687 ; — dénombrement de la seigneurie, par Pierre Mareschal, ancien vicomte-maieur de Besançon, 1707 ; — arrêt rendu en la Chambre, dans un procès entre Pierre-Colombe-Prothade Mareschal, contre le procureur général, déclarant le premier propriétaire incommutable de la terre de Sauvagny, 1763 ; — dénombrement de la terre de Sauvagny, 1763 ; — certificats de publication de cet arrêt, 1764. — *Sauvigney*. Dénombrement donné à Philippe le Beau par Jean et Henri de Beaumotte, écuyer, pour le moulin et la rivière du Drugeon, 1500 ; — procuration donnée par Isabeau de Vandelinourt, veuve de François de Montureux, sr de Jasney, 1558 ; — reprise par le même d'un fief dit « de Sauvigney » dans la terre de Faucogney ; — procuration par Pierre de Saint-Moris, écuyer, sr de Saint-Germain, de la Lantenne, à Jacques de Montrichier, sr de Gesincourt, 1565 ; — reprise de « la seigneurie de Sauvigney » ayant appartenu à Guillaume de Beaumotte. — *Sauvigney-lez-Angirey*. Reprise par François Inglois, 1579. — *Savigna*. Dénombrement par Claude Faulquier, dame de Montbardon et Savigna, 1584.

**1B2994** (Liasse) — 2 pièces parchemin, 11 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 39 feuillets.

**1269-1688.** — *Scy-en-Varais*. Reprise du château de Scy et du bourg ainsi que du fief de Guyon de Bolandoz, d'Hugues, comte de Bourgogne, et d'Alix de Méranie, sa femme, par Richard de Scy, 1260 (vidimus de 1444). — Estimation à 4,686 écus d'or des réparations faites au châ-teau par Thomas Perrenot, sr de Chantonnay, faite par les officiers du bailliage de Dole, 1562 ; — renchérissement de 3,500 écus d'or au soleil sur le prix à payer à Thomas Perrenot, eu cas de retrait féodal de la terre de Scy, 1565 ; — patentes de Philippe II accordant un renchérissement de 2,0 l. sur l'engagère de Scy, au profit de Thomas Perrenot, à charge par celui-ci de bâtir un pont de pierre à Cléron, 1570 ; — dénombrement donné par Constance-Louis de Vers, écuyer, fondé de procuration d'Antoine, cardinal de Gran-velle, pour un meix et une vieille tour ruinée devant le château de Scy-en-Varais, 1584 ; — dénombrement des terres et seigneuries de Scy-le-Château-en-Varais, par François Perrenot, chevalier d'Alcantara, comte de Cantecroix, baron et seigneur de Granvelle, Oricourt, sr de Scy-le-Château, Lods, Malans en partie, etc., représenté par Antoine d'Oiselay, gentilhomme de la bouche du Roi d'Espagne, chevalier au Parlement ; — état des revenus de la seigneurie de Scy, acquise par Adrien de Montrichard et Gabrielle de Bar, sa femme, d'autorité du bailliage d'Ornans, 1688 ; — observations sur l'état de cette terre engagée au sr Adrien de Montrichard. — *Scy-sur-Saône*. Reprise de Scy-sur- Saône par Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, 1572 ; — procuration donnée par le même, 1584 ; — dénombrement de la baronnie de Scy-sur-Saône, par Claude de Bauf-fremont, évêque de Troyes, abbé de Longuay, Acey et Balerne. « Premier le chasteau et maison forte dud. Scy- sur-Saogne consistant sçavoir le donjeon, dans lequel y a ung grand corps de logis contenant grande salle, chapelle, thrésor, cabinetz, huit grandes chambres avec les garde- robes, cabinetz et estudes au bout, offices soubz led. corps de logis et en terre, et aussi cave soubz iceluy et proche lesd. offices. Iceluy corps de logis de costel de soleil levant et au-dessus d'iceluy sont des greniers et une viz de pierre au mylieu proche ladicté chapelle. Ung autre corps de logis du costel de bize et septentrion dans lequel sont une salle, deux chambres aux deux boutz d'icelle, les garde-robres auprès, une plate-forme au bout devers le bourg dud. Scy avec les créneaux et l'autre bout une tournelle à cul-de-lampe sur ung pilier, dessus deux aultres

chambres avec les garderobes et petites estudes avec le buchez, ung grenier et des autres greniers tout en bault. Aux deux coings duquel corps de logis sont deux viz et escaliers de pierres servant à iceuLx, dessoubz et en terre d'icquel sont la cuisine avec les garde- manger du costel du couchant, une sallette pour le commung avec une garde-robe auprès, de costel de levant devers la plate-forme cy-dessus est la sommellerie et soubz icelle encor une autre cave à voile, aussi soubz lad. plate-forme une autre cave servant de prison. Depuys le quel corps de logis du costel de soleil couchant est une grosse muraille jusque à une grosse tour devers le midy et du costé de la rivière de Saogne an milieu de laquelle est l'entrée d'ung donjeon en ung pavillon soubz lequel est ladict entrée avec la petite chambre pour ung portier, devant icelle led. pont gisant, grande, petite porte et pont-levis avec les floches et chaynes à ce servant, dessoubz du costel d'ung corps de logis cy-devant est ung buchier à mettre bois pour les chambres et d'autre costel tant soubz la galerie que avancement en la court est une volière dehuement accomodée avec les couvertures et jours devant de fil d'archal, fer-blanc et autres choses nécessaires, dez led. pavillon jusque à lad. grosse tour. Dessus lesquelz est savoir aud. pavillon une belle et spacieuse chambre avec sa garde-robe et cheminée et entre icelle et ledict corps de logis une belle galerie comme aussi depuis icelle jusque à lad. grosse tour, une autre belle galerie de pierre, pavée de tables avec les créneaux devers le dehors garniz des armoiries des seigneurs prédécesseurs dud. seigneur blasonnées de leurs couleurs et du costel de la court dud. donjeon garniz de costois de pierres sur petitz piliers aussi de pierres. Au bout de laquelle galerie est ladict grosse tour ronde en laquelle sont deux chambres avec les cheminées et garde-robos auprès, en laquelle pour monter et descendre esd. chambres et descendre ès prisons que sont en bas d'icelle sont des degrez inclus dans la muraille d'icelle tour, laquelle fait le coing dud. donjeon du costel de la rivière de Saogne. Et, dez ladict grosse tour jusques aud. premier corps de logis qu'est du costel de midy et devers lad. rivière de Saogne, est une galerie garnie de fenestres tant du costel de ladict Saogne que devers la court dudict donjeon, faite à votte et peinturée, soubz laquelle est une cave à votte garnie de canonnières, et au bout d'icelle du costel dudict grand corps de logis est une montée et escalier carré pour servir audict corps de logis et galerie couverte de tuille plombée. Ce qu'est aussi le reste des bastiments estants aud. donjeon et lesd. fenestres de costel de lad. Saogne garniz de groz treillis et barreaux de fer et lesd. bastimens susd. couvertz de tuille plombée, fors la vys près ladict chapelle qu'est couverte d'ardoise ; » cour, fossés tout à l'entour à fond de cuve séparant le donjeon et les bâtiments de la basse-cour ; basse-cour entourée de fortes murailles avec moulin, deux tours carrées à son entrée, l'une contenant la porte précédée d'un pont-levis du côté du bourg, chambres à cheminée dans chacune d'elles, canonnières et batteries, escaliers de pierre ; autre tour voisine à canonnières, puis tour Saint-Georges avec canonnières et créneaux et pavé de pierre, cette dernière sur le bourg communiquant avec une petite galerie qui conduit en la grande salle du donjon ; four de l'autre côté de la basse-cour, grange et écuries contiguës aux murailles ; auprès la Tour Guillot, couverte de laves, le bas servant de prison ; de cette tour au long des écuries, autre tour ronde garnie de canonnières, autre tour près du moulin également munie de canonnières ; de là la grosse muraille vient se raccorder au donjon, etc., etc., » 1584.

- 1B2995** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 9 pièces papier, dont 7 cahiers de 12, 9, 11, 20 et 12 feuillets.  
**1584-1771.** — *Selles.* Dénombrement de fief à Selles, Godoncourt, Fignévelle, Montdoré, par François Thierry, écuyer, de Fontenoy-en-Vorges, s<sup>f</sup> de Magnoncourt, 1584 (deux exemplaires) ; — reconnaissances au profil des Archiducs par les habitants de Selles (incomplet), 1600 ; — reprise de Selles et Godoncourt, par Charles Denis, les ayant acquis par décret sur François Thierry, 1626 ; — reconnaissances générales des habitants de Selles, devant le notaire Simonin, 1626 ; — procédures relatives à l'hoirie jacente de François Thierry, s<sup>f</sup> de Magnoncourt, 1630 ; — arrêt rendu par la Chambre dans un procès entre Jean-François Quenissot, de Selles, demandeur, et Nicolas et Jean-François Vaultot, défendeur, maintenant ces deux derniers dans la possession du four banal et de deux étangs dépendant du domaine, 1771.
- 1B2996** (Registre.) — In-folio, papier, de 2 et 149 feuillets (couverture parchemin), filigrane : double C et croix de Lorraine couronnés.  
**1599-1622.** — *Selles.* Dénombrement ou reconnaissances des droits seigneuriaux servant à François Thierry, sr de Magnoncourt, Selles, Bains et Charmoy. — Devise « Vie après mort, 1621. » Acte d'ouverture et réception des reconnaissances dressé par Jean-François Simard, de Jonvelle, tabellion général au comté de Bourgogne, 30 mai 1621 ; — fol. 1. Reconnaisances à partir du 24 mai 1599, reçues par le notaire René Grosjean, de Jonvelle ; — fol. 2, mandement de Nicolas Jacquinet, lieutenant général d'Amont, au siège de Vesoul, 12 mai 1599 ; — fol. 4, familles : Anthoine, Régent, Marie, Maire, Pierrot, Tournier, Bresson, Prévost, Denvers, Horivelle, Roussel, Prévost dit Chatron, Odot, Michiel, Anthoine dit Grabusse, Clerc, Odinot, de Lespine, Morel, Jacquin, Dorphin, Liégeois ; — fol. 145, table par ordre alphabétique ; — clôture 1622.
- 1B2997** (Registre.) — In-folio, papier, de 100 feuillets (rel. parch.).  
**1665.** — *Selles et Godoncourt.* Nouvelles reconnaissances des habitants dépendant de la baronnie domaniale de Jonvelle. Fol. 1. Mandement du parlement de Dole ordonnant, à requête du procureur d'office Claude-Nicolas Grosjean, de procéder à de nouvelles déclarations, 12 janvier 1665 ; — fol. 2 v°. Ouverture des opérations le 15 juin 1665, devant le procureur Grosjean ; — fol. 4, droits seigneuriaux généraux ; fol. 7, droits seigneuriaux à Selles ; — fol. 12, reconnaissances de particuliers : Pierrot, Voillemey, Parain, Tornier, Broussier, Bresson, Thiébaud, Mulot, Roussel dit Prelu, Laurent, Joly, Clément, Gauthier, Noel, Hilaire, Régent, Amyot, Prétet, Thevenot, Moirel, Nicolas, Valot, Antoine, Maugras, Magnien ; — fol. 98, table alphabétique.
- 1B2998** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 33 pièces papier, dont 1 cahier de 11 feuillets, 1 sceau.

**1548-1581.** — *Sellières*. Reconnaissances faites par Claude et Jean Andrey, Anatoile Jobelin, Jean Boquin, Claude Metal, Denis Andrey, Étienne Jobelin, Pierre Denis, Claude Monfleur, des héritages qu'ils possédaient, mouvants de la seigneurie de Sellières, appartenant au prince d'Orange, 1548, 1549 et 1552 ; — procédures en matière domaniale, 1555-1568 ; — dénombrement de fiefs tenus par Pierre Froissard et Claudine Saichet, sa femme, à Sellières, Toulouze, Fangy, Montchauvier, Montchauerot, Mantry, Chavannes, Saint-Lamain, Frontenay, Passenans, Lœilley, Francheville, Recanoz, etc., 1571 ; — accensement fait à Jean Froissard, de Sellières, d'une place propre à y construire un vivier, par le Roi, 1572 ; — autre à Adrien Journot et Claude Froissard, notaires à Sellières, pour deux viviers, 1572 ; — autre à Pierre Froissard, s<sup>f</sup> de Broissia, pour un vivier, 1574 ; — amodiations des étangs de Sellières, Arlay et Bletterans, faites par la Chambre, 1577-1578 ; — sentence de la justice de Bréry, en matière de vol de raisins, 1581.

**1B2999** (Cahier.) — In-4°, papier, de 132 feuillets.

**1561-1566.** — *Sellières*. Carnet des tenues de justice de Sellières, par Mathieu Le Jeune, bailli de la maison de Chalon, assisté du procureur local Jean Froissard, notaire, du 28 janvier 1561 au 12 mars 1566, en présence des maires et forestiers de la seigneurie. Procès jugés dans des affaires intéressant les familles Bonjour, Guérillot, Boudart, Clerc, Colombot, Thoullier, Guérin, Perrin, Froissard, Charney, Maryon, Coldre, Gascon, Galier, Le Bois, Panssard, Girardet, Pourchier, Barruyer, etc.

**1B3000** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 10 feuillets, 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 18 et 12 feuillets.

**1584-1738.** — *Sellières*. Dénombrements : par Claude du Vernois, dame de Savoyeux, d'une chevance à Sellières, 1584 ; — autre par Claudine Saichet, dame de Broissia, veuve de Pierre Froissard, président au Parlement, pour fiefs à Sellières, Toulouse, Fangy, Montchauvier, Montchauerot, Mantry, « Chappamblay, » Saint-Lamain, Passenans, Frontenay, La Ronce, le Villey, Francheville, Recanoz, etc., 1584 ; — autre par Guillaume de Vaudrey, écuyer, sr de la Motte, représenté par son oncle Léonard de Champagne, 1585 ; — concession faite par Philippe II à MM. de Broissia (Jean et Simon) de l'hôpital de Sellières, à charge d'en relever les bâtiments, 1585 (requête et avis joints) ; — dénombrement de la seigneurie par Jean de Gand de Mérode, dit de Montmorency, prince d'Isenghien, 1685 ; — autre par Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, s<sup>f</sup> de Sellières, 1738.

**1B3001** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 20 papier, dont 1 cahier de 18 feuillets, 1 sceau.

**1500-1764.** — *Semmadon*. Dénombrement par Claire- Thérèse Gérard, veuve de Jean-Antoine de Lépine, et ses enfants, 1764. — *Septfontaine*. Patentes de Philippe IV agréant un échange proposé par Claude-François Franchet, d'une redevance en grains payable par les curé et familiers d'Usier, contre la haute justice de Septfontaine, 1663 ; — dénombrement de la terre par Alexandre-Antoine Tinseau, 1709 ; — arrêt de la Chambre dans un procès entre Jacques Colombat, fermier général, contre les habitants, touchant les redevances en grains de ceux-ci, 1740 ; — autre sur le même objet, 1745. — *Sermange*. Dénombrement par Isabelle Bancenel, veuve du sr de Mantoche, 1663. — *Servance*. Dénombrement par Antoine de Frotey, écuyer, s<sup>f</sup> de Servance en partie, de fiefs à la Roche, Rougegoutte et Servance, mouvants de Melisey, 1500 ; — autre par Étienne de Saint-Loup, écuyer, s<sup>f</sup> de Roppe et Servance en partie, 1501 ; — permission de couper bois d'affouage et d'usage de la scierie du Rupt de Mieslin, dite scierie Jean Mougine, accordée par Guyot de Montureux, écuyer, à Jean-Nicolas et Antoine Mougine, 1529 ; — vente de seigneurie par Guyot de Montureux et Catherine de Champagne, sa femme, à Georges Mercier, de Melisey, pour 562 fr. et demi, 1544 ; — procuration donnée à Claude Robert et Philippe Belin, par Georges Mercier, 1545 ; — reprise par ce dernier, 1546 ; — accensement du meix de la Tailleure par la Chambre à Valenlin Mayre, dit Chevreux, 1579 ; — amodiation par Laurent de Vuillermin, s<sup>f</sup> de Saint-Martin, à Jean Thirion, maître fondeur, de Lepuix, près Giromagny, d'une mine de cuivre au finage de Servance appelée sous le Château- Lambert, 1596 ; — transaction entre les Archiducs et les habitants de Servance, au sujet d'un droit d'affouage, 1618-1619.

**1B3002** (Liasse.) — 20 pièces papier, 1 sceau.

**1564-1620.** — *Servigney*. Accensement d'un moulin et battoir sur la chaussée de l'étang de Quers, 1564 ; — requête en accensement par le notaire François Parisot, de Servigney, 1565 ; — accensement accordé à ce dernier par patentes royales ; — dénombrement par Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, tutrice de Jean-Antoine d'Achey, de la seigneurie de Servigney-lez-Saulx, 1584 ; — autre par Claude Jacquinet, 1586 ; — procuration donnée par le même à Jean Racle, de Luxeuil, écuyer, son beau-frère ; — reprise par le même ; — reprise par Jean Racle, 1589 ; — autre par le même, 1620.

**1B3003** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 2 cahiers de 24 et 8 feuillets. 1 sceau.

**1586-1703.** — *Seveux*. Procès-verbal, dressé par Alexandre-Ignace de Santans, conseiller-maître, des reconnaissances de la forge et du fourneau de Seveux, pour François-René de Marmier, s<sup>f</sup> de Seveux, Cugney, etc., 1684. — *Silley*. Échange de communaux avec Claude de La Tour et Philiberte Saulnier, sa femme, par les habitants du lieu, 1692 ; — carnet définitif d'échange, 1693 ; — arrêt rendu par la Chambre dans un procès entre le procureur fiscal de la châtellenie d'Ornans et les habitants de Silley, ordonnant la mise en cause de Claude de La Tour, 1699 ; — dénombrement de la terre de Silley par Ferdinand-François de Poitiers, 1703. — *Sirod*. Affranchissement de la famille Hugonnet, de Sirod, par Nicolas de Watteville, baron -de Vernois, et Anne de Joux, sa

femme, s<sup>rs</sup> de Châteauvillain, 1586 ; — requête adressée au Roi pour obtenir la confirmation de cette lettre d'affranchissement, 1587 ; — patentes de Philippe II confirmant l'affranchissement au profit de Claude-Pierre et Adrien Hugonnet, 1587.

**1B3004** (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 2 papier, 7 sceaux.

**1576-1597.** — *Solemont.* Vente de terre par Jeannette, veuve de Thiébaud Boullard, et Jean, son fils, de Solemont, à Étienne et Jacques Sorciel, devant le notaire Jacques Dauxiron, de Valoreille, 1576 ; — autres contrats de vente, 1579, 1586, 1587, 1588 et 1590. — *Sombacourt.* Remontrances de Guillaume Courlet, avocat fiscal au bailliage de Pontarlier, demandant l'autorisation d'acheter par décret certains immeubles au Val d'Usier, malgré l'interdiction faite sur ce point aux officiers de justice [v. 1620]. — *La Sommette.* Permission de couper bois dans la forêt de Vennes, accordée aux habitants par le capitaine du château de Vennes, Jean Brenot, s<sup>r</sup> de Provenchère, 1597.

**1B3005** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont 1 cahier de 142 feuillets.

**1615-1746.** — *Sorans.* Dénombrement de la seigneurie par Jean-Simon de Rosières, cette seigneurie érigée en marquisat, avec dépendances à Breurey, They, Maussans, Avoudrey, Cenans, Rougemontot, Rosières et Provenchère, 1697 ; — autre par Antoine-François de Rosières, 1746. — *Sornay.* Requête par Jean-François Maistre, s<sup>r</sup> de Sornay, Bay, capitaine d'infanterie, pour faire enregistrer un échange fait avec Corneux, en vertu duquel il était devenu seigneur de Morogne [v. 1609].

**1B3006** (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 5 papier, 4 sceaux.

**1250-1504.** — *Soulce.* Copies de chartes concernant la seigneurie de la Roche faites d'après les originaux conservés au trésor du château de Grimont de 1490 à 1504 : Reprises de fief faites aux comtes Hugues et Alix : par Jean, sire de la Roche, 1250 ; — par Thierry, comte de Montbéliard, pour le fief du comté de La Roche et 350 l. de rente au puits de Salins, 1263 ; — par Guillaume, comte de La Roche et de Nolay, d'Amé de Montbéliard, de fiefs au Val de Montmartin et à Mésandans et du fief tenu au même Val par Étienne de Vy, 1265 ; — autre par Thiébaud de Neuchâtel à Othon IV, 1280 ; — autre par Jacques, évêque d'Autun, avoué de Jean de La Roche, s<sup>r</sup> de Châtillon, pour la Roche, Soulce et dépendances, 1285 ; — reprise de fief faite par Thiébaud de Neuchâtel à Othon IV et Mahaut d'Artois, sa femme, pour Blamont, Cusance, le fief de La Roche, le Châtelet, Soye, etc., 1289 ; — reprise de fief de Roche et des appartenances (Roche-sur-Vanon ?) par Robert de Choiseul, s<sup>r</sup> de Traves, faite à Hugues de Bourgogne, 1296 ; — donation par Jean de la Roche, s<sup>r</sup> de Châtillon, à Gauthier de Montbéliard, sire de Montfaucon, de tout ce qu'il possédait sur la rive droite du Doubs, ne se réservant que le droit d'y appuyer une écluse pour faire moulin, scierie, battoir, etc., 1305 ; — charte de Philippe le Bel fixant le partage des grands fiefs du comté de Bourgogne avec Mahaut d'Artois, douairière du comte Othon IV, Senlis, 18 mai 1309 ; — déclaration de Raoul de Hesse, marquis de Bade, mari de Jeanne de Montbéliard, se déclarant prêt à rendre le dossier de fief à la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, 1328 ; — reprise par Thiébaud de Neuchâtel envers Eudes, duc de Bourgogne, des fiefs de l'Isle-sur-le-Doubs, la Roche, Dampierre, la vicomté de Baume, la garde de Lieucroissant et de Lanthenans, etc., 1362 ; — commission donnée par Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, au maréchal de Vergy, à Étienne de Thyard, président du parlement de Dole, Philippe Loyte, pardessus de la saunerie de Salins, Odot des Moulins, maître des requêtes de l'hôtel, Étienne Despotots, Gui David, prévôt de Saint-Maurice de Salins, conseillers, et Jean d'Orbe, son secrétaire, lieutenant du pardessus de Salins, pour venir traiter à Besançon avec les délégués du comte de Montbéliard la question de la source salée de Soulce, 1504.

**1B3007** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 11 papier, 3 sceaux.

**1504-1518.** — *Soulce.* Lettre (en latin) d'Ulric, comte de Montbéliard, duc de Wurtemberg, adressée à Philippe le Beau, comte de Bourgogne touchant la propriété de la saunerie de Soulce, dépendant de la Roche, 1504 (cop.) ; — inventaire de pièces produites au débat relatif aux Salines ; — lettre de l'archiduc Philippe le Beau au parlement de Dole ratifiant au parlement la nomination de ses commissaires pour traiter la question de Soulce avec les députés du duc Ulric ; — commission donnée par l'Archiduc à M. de Montaigu, lieutenant du maréchal de Bourgogne, Étienne de Thyard, président du parlement de Dole, Simon de Rye, Odot des Moulins, maître des requêtes, Étienne Despotots et Antoine de Salins, conseillers, 18 octobre 1504 (double exemplaire) ; — lettre annonçant aux avoyer et conseil de Soleure une mission envoyée par l'Archiduc, 20 octobre — pareilles lettres de l'Archiduc aux avoyers et conseils de Berne et de Fribourg ; — lettre de Frédéric Capler, bailli de Montbéliard, adressée à l'Archiduc pour lui notifier qu'à la journée de Besançon ses ambassadeurs n'ont pu produire aucun titre prouvant son droit sur la fontaine salée et prévenant qu'il avertit de cela son maître le duc Ulric, 17 décembre (cop.) ; — lettre de l'archiduc priant le parlement de Dole de s'entendre avec les officiers de la saunerie puis avec MM. des Ligues suisses, avant de conférer sur la fontaine salée de Saint-Hippolyte avec MM. de Wurtemberg et de Varambon, 15 janvier 1505 ; — commission donnée par l'Archiduc à M. de Mont aigu, lieutenant du maréchal de Vergy, Étienne de Thyard, Simon de Rye, Philippe Loyte, Odot des Moulins, Gui David, Jean d'Orbe, Étienne Despotots et Antoine de Salives, pour communiquer avec les avoyers et conseils de Bale, Berne, Soleure et Fribourg et conférer sur la saunerie de Soulce, 10 mars ; — lettre adressée à MM. des Ligues pour les avertir de cette commission donnée, 11 mars ; — autre dans le même sens au parlement de Dole ; — inventaire des pièces produites dans ces débats, 1518.

**1B3008** (Liasse.) — 18 pièces papier, dont 6 cahiers de 7, 12, 11, 15, 11 et 11 feuillets, 1 sceau.

- 1491-1904.** — *Souvans*. Affranchissement par Guyot de la Chaux, s<sup>r</sup> de la Chaux-en-Bresse et de Mont-sous-Vaudrey, des familles Roussel, Boillot et Veilley, de Souvans, 1491 ; — confirmation d'affranchissement au profit de Georges Veilley, par Charles-Quint, 1534 (requête jointe) ; — reprise de la seigneurie par Guillaume de Poitiers, 1575 ; — autre par le même, 1590 ; — dénombrement par le même ; reprise de Souvans et Ban, par Claude Bouton, baron de Saint-Pierre, 1604 ; — autre par Claude Bouton, 1608 ; — autre de Souvans, Ban et le quart de la Motte-sous-Vaudrey, par le même, 1620 ; — autre par Pierre Morel, procureur- substitut au parlement de Dole, tuteur, curateur et administrateur des biens de Laurent, Jean, Philippe, Félicien, Claude-Ferdinand et Léopold de Brun, chevalier, conseiller d'État, etc. [vers 1655] ; — procès-verbaux de descente d'officiers de la Chambre pour fixer l'emplacement de la barque entre les territoires de Souvans et de La Loye, 1702 ; autre procès-verbal pour les chemins de Souvans dressé par Ferdinand Arvisenet, de Lavans, conseiller-maître en la Chambre des comptes, 1704.
- 1B3009** (Cahier.) — In-folio, papier, de 41 feuillets.  
**1762.** — *Souvans*. Dénombrement donné au Roi par Ferdinande-Henriette-Gabrielle de Brun, fille unique et héritière de Ferdinand-Agathange, baron de Brun, marquis de Roche, chevalier de Saint-Louis, lieutenant général des armées du Roi, chevalier d'honneur au parlement de Franche-Comté ; droits seigneuriaux ; baronnie ; terre et seigneurie de Souvans et Ban ; fiefs et arrière-fiefs tenus par Jean et Philibert de Falletans, de Salins, écuyers, Nicolas de Gilley, s<sup>r</sup> d'Aiglepierre et de Marnoz, Joseph-Philippe de Mignot, s<sup>r</sup> de Nevy et La Rivière ; — fol. 7, terres ou corvées, etc.
- 1B3010** (Liasse.) — 23 pièces papier, dont 3 cahiers de 8, 16 et 13 feuillets, 1 sceau.  
**1545-1707.** — *Soye*. Lettre de Mercurin de Jaillon à M. de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, lui racontant avoir ramené de Milan à Dole le capitaine Ambroise Précipiano, ingénieur, envoyé au maréchal de La Baume par M. de Marnoz, pour vaquer aux fortifications de Dole, à raison de 50 écus par mois, 1545 ; — vente de la seigneurie de Soye, Fontaine, l'Hôpital, Vy et Accolans, par Nicolas de Montmartin et Claude de Cicon, sa femme, à Gauchier de Dinteville, pour 10,500 fr., 1546 ; — reprise par M. de Loulans ; — rapport adressé aux commis des fortifications, par Ambroise Précipiano, « souverain intendant aux fortifications, » constatant qu'il a fait à Dole six boulevards de 1,0 à 1,200 pieds chacun, hauts de 50 à 100 pieds, contenant 8,000 toises de muraille carrée, 30,000 toises de fondations n'ayant coûté que 40,000 écus et représentant une valeur de 200,000 écus, et demandant quelque récompense, 1548 ; — nouvelle requête du même avec appointment du gouverneur, M. de Vergy, commettant à l'examiner MM. de Montfort, de Thoraise et d'Andelot, 1550 ; — avis favorable à une récompense en faveur de Précipiano, donné par les commissaires ; — requête d'Ambroise Précipiano, à l'Empereur, exposant ses services (en italien) ; — rapport du gouverneur de Vergy, proposant à l'Empereur de donner à titre de récompense à l'ingénieur Précipiano la seigneurie de Soye, à titre de rachat, 1551 ; — patentes conformes de l'Empereur, 1555 ; — dénombrement de la baronnie de Soye, par Ambroise Précipiano, 1584 ; — dénombrement de la baronnie de Soye, donné par Ambroise Précipiano, chevalier, baron et seigneur de Soye, Nant, Cuse, Cubrial, Gondenans, Lambrey, Romain, Mésandans, etc., 1619 ; — déclaration de Claudine Jovelain, de Clerval, ci-devant amodiatrice de Soye, 1687 ; — dénombrement de la baronnie par Claude-François de Jouffroy, 1688 ; — autre par Jean- Baptiste de Précipiano, baron et seigneur de Soye, Romain et Mésandans, 1707. — *Suaucourt*. Dénombrement de moitié de la seigneurie par Gabriel de Tressandans (l'autre moitié appartenant à M. d'Andelot), 1619.
- 1B3011** (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, papier, de 75 feuillets (couverture parchemin, contrat relatif à Neuchâtel, 1579).  
**1688.** — *Surmont*. Reconnaissances générales des habitants envers la seigneurie de Belvoir, du 2 janvier 1688 au 15 mars même année. Noms des principaux tenanciers : Monnot, Vuillier, Pepiot, Chevroulet, Boiteux, Louvet, Jacquot, Vaulterot, Bernard, Martin, Joly ; — fol. 69, terres de la chapelle ; — fol. 71, table et répertoire des reconnaissances.
- 1B3012** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier, dont 1 cahier de 17 feuillets.  
**1557-1772.** — *Tallenay*. Dénombrement donné par Nicolas Marquis, de ce qu'il possédait audit lieu, 1749. — *Tarcenay*. Amodiation par Jacques Colombat, fermier général, d'une rente de 60 mesures d'avoine due par les habitants à cause du retrait au château d'Ornans, 1741. — *Tavaux*. Procuration donnée par Joachim de Rye, chevalier de la Toison d'Or, à Nicolas de Thurey, écuyer, 1557 ; — reprise par ce fondé de pouvoirs pour Tavaux ; — vente de la seigneurie par Nicolas Lallemand à Léonor de Chabot et Françoise de Rye, sa femme, 1574 ; — reprise par les acquéreurs ; — échange d'un terrain entre la Chambre et Philippe Petitjean, 1680 ; — accensement par la Chambre au même Petitjean, 1691 ; — dénombrement de la seigneurie par Jean Grandmaison, 1698 ; — bail de la chevance de Tavaux au notaire Nicolas Saillard, procureur à la Chambre des comptes, par Joseph Dussel, directeur des affaires du Roi au comté de Bourgogne, 1732. — *Tavel*. Requête d'Hugues, Marc et Étienne Faulche de Morteau, frères, écuyers, s<sup>rs</sup> à Nancray, Naisey, Châtelard, Dompriel, exposant qu'ils avaient acquis de Léonor de Chabot un meix et maison forte à Tavel et demandant l'autorisation d'en entrer en possession, 1374 ; — procuration donnée par les mêmes à Hugues de La Baume, s<sup>r</sup> de Chaumerenne ; — reprise par leur fondé de pouvoirs, 1575 ; — dénombrement par les s<sup>rs</sup> Fauche, 1584 ; — observations de la Chambre sur l'état de la terre de Tavel, 1688. — *Taxenne*. Dénombrement par Jean-François Tricalet, 1772.

- 1B3013** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 20 pièces papier, dont 3 cahiers de 10, 16 et 28 feuillets, 1 sceau.  
**1436-1634.** — *Ternuay*. Accensement du moulin des Bayères, d'un battoir et dépendances sur la rivière de l'Ognon, chargé d'un cens de 3 s. envers le marquis d'Hochberg, 1488 ; — autre du cours d'eau de l'Ognon, pour irriguer, à Nicolas Cartier, par la Chambre des comptes, 1625 ; — requête de Desle-François Sauvage, amodiateur des mines de Château-Lambert, pour l'amodiation de la mine du Verseau, à Ternuay : conditions de cette amodiation, v. 1634. — *Thésy-lez-Salins*. Accensement de 23 journaux de terre et octroi d'usage dans les bois de la Haute-Joux confirmés par Louis de Chalon, prince d'Orange et seigneur d'Arlay, à Pierre de Nance qui tenait le recensement en question de Pierre Viret, 1436 ; — requête des habitants de Thésy, criblés de dettes et réduits à une grande pauvreté, demandant l'autorisation de vendre une partie de leurs bois communaux et d'essarter le reste pour le transformer en labour, 1572 ; — enquête sur cet objet par Claude Belin, de Salins, châtelain de Châtelguyon, et Marc Galet, procureur du lieu, 1573 ; — accensement fait aux habitants de Thésy d'une partie de leurs communaux (la Boichoutet, 5 ou 6 journaux, les Chênes, 2 journaux) moyennant 6 engrognes par an et par journal payables au receveur de Châtelguyon ; — nouvelle requête des habitants de Thésy, constatant que depuis deux ans « les compaignyes de gens de guerre ont estez a plusieurs et diverses foys en leur lieu passans et repassans pour le service de S. M. auxquels lesd. pauvres supplians ont administré tousiours vyvres tant pour eulx que leurs chevaulx ayant par ce... grande foule au destriment de leur peu de bien... » et demandant par ce motif l'accensement de quelques places embuissonnées, 1578 ; — accensement de deux journaux de leurs communaux à Boichoutet, et de deux autres à la Chauvette, consenti par la Chambre des comptes, moyennant 1 sou de cens par journal et par an, 1579 ; — requêtes diverses en matière domaniale, v. 1580. — *They*. Reconnaissances faites par les habitants et communauté de They-lez-Cromary, au profit du Roi (à cause de Châtillon-le-Duc), devant les notaires Pierre Allemandet et Jean Guiclet, de Voray, 1566 ; — dénombrement : d'une portion de seigneurie, meix, maisons, etc., par Quentin Vigoureux, écuyer, et Marguerite de Vers, sa femme, 1584 ; — autre par Guillaume et François de Darbonnay, s<sup>rs</sup> de Villers-Farlay, They et Sorans en partie ; — autre par Marc de Salives, mandataire de Frédéric Perrenot, premier chevalier au parlement de Dole, baron d'Apremont ; — autre par Bonaventure Froissard de Broissia et Jean-Simon de Rosières, s<sup>d</sup> de Sorans, son mari, 1679.
- 1B3014** (Liasse.) — 1 cahier parchemin (le 9 feuillets, 21 pièces papier, dont 4 cahiers de 10, 7, 10 et 33 feuillets).  
**1547-1714.** — *Thieffrans*. Reprise d'un fief à Thieffrans (maison de pierre avec colombier) et Chassey, par Jacques d'Iselin, écuyer, sr « d'Austat » et Lasnans, 1569 ; — autre par le même, 1584. — *Thiénans*. Reprise par Jean de Laviron, écuyer, de la moitié d'un pré, 1548 ; — dénombrement par Claude-François-Guillaume, 1714. — *Thise*. Mise aux enchères d'une échute à Montfaucon et de la réparation du four de Nancray, 1551 ; — procuration par Pierre Pillot, écuyer, sr de Chenecey, à Jean-Bonaventure de Salives, sr de Chargey, 1569 ; — dénombrement d'un domaine à Thise, par le même ; — vente de la foresterie de Bregille, d'un domaine à Morre, Bregille, Thise, etc., par Catherine de Gevigney dite de Poinctes, fille de feu Nicolas de Gevigney, sr de Chaudenay, et de Françoise Prévost, femme d'Aimé de Gilloz, sr de Saint-Ayme, à Christophe de Maisières, écuyer, et Marie d'Harbamey, sa femme, 1578 ; — reprise par les acquéreurs ; — vente de l'échute de François Gaudinot, de Thise, par Claude Pourtier, conseiller à la Chambre des comptes, 1581 ; — vente d'un domaine à Thise, par Jérôme d'Achey, sr d'Audeux, Vereux, Vellecley, etc., à Samson Malarmey, sr de Loray, 1599 ; — reprise par l'acquéreur ; — reprise de la seigneurie de Thise, achetée pour 8,000 fr. sur décret, par Jérôme de Lisola, de Besançon, chevalier, 1625 ; — dénombrement par le même, citoyen de Besançon.
- 1B3015** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 12 papier, dont 2 cahiers de 11 et 21 feuillets.  
**1500-1689.** — *Thoraise*. Dénombrement par Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, veuve de François d'Achey, sr de Thoraise, tutrice de Jean-Antoine d'Achey, 1584 ; — autre d'un meix et maison avec domaine, par Gui de Villeneuve, commissaire général pour le Roi, ledit meix movant du fief de Thoraise et de ladite dame de Peloux ; — observations de la Chambre sur l'état de la terre fournie par Marguerite-Françoise d'Achey, épouse du comte de Poitiers, 1687-1689. — *Thurey*. Dénombrement du fief, movant de Cromary, donné par Claude de Pierrefontaine, femme de Philibert de Chassey, à Frédéric Perrenot, sr de Champagney, Cromary, etc., 1584 ; — autre par Paris Gillebert, pour une portion de seigneurie qu'il tenait à Thurey, comme héritier de Jeanne Nardin. — *Toissia*. Reprise et dénombrement par Jean Morel, écuyer, sr de Toissia, au nom de Perrin Morel, son père, à Claude de Laubépin, sr dudit lieu et Foligny, 1584. — *Toulangeon*. Vente par Charlotte de Toulangeon, à Gaspard de Meyria, sr de Lanont, Busy, etc., de la baronnie et seigneurie de Toulangeon, 1588 ; — reprise par l'acquéreur. — *Toulouse*. Accensement au profit d'Antoine Gibondeal, de Voiteur, 1496 (subrogé en 1500). — Accensement de 3 journaux « en Condamine, » à Jean Girardot, par le domaine, 1500 ; — autre d'un journal de terre, à Rivot et Burette Perrenot, de Poligny ; — autre au profil de Pierre Chanoy, de Monay, 1496 ; — inventaire du mobilier de cave du château de Toulouse appartenant à Jean de Marnix, 1568 ; — dénombrement d'un fief à Toulouse et Sellières, par Guillaume du Louverot, 1584 ; — état des terres vacantes en la seigneurie dressé par le châtelain de Toulouse, Antoine Bouverot, et le procureur-receveur Claude Froissard, notaire à Sellières, 1585.
- 1B3016** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 3 cahiers de 10, 23 et 20 feuillets.  
**1594-1688.** — *Toulouse*. Vente et rendue de la seigneurie faite devant notaire par le conseiller à la Chambre des comptes, Marc Gay, 1594 ; — manuel des cens, rentes et revenus des seigneuries de Grozon, Buvilly et Aumont, dont est. amodiateur Désiré

Pacoulet, d'Arbois, 1625 ; — autre manuel des mêmes seigneuries, 1660 ; — dénombrement de la terre de Toulouse par Jean-Guillaume, baron de Blisterdorf, l'ayant acquis de Jean de Genhard, baron de Nosser, 1683 ; — observations de la Chambre sur l'état de la seigneurie engagée de Toulouse, donné par Jean-Guillaume, libre baron de Blisterdorf, 1687-1688.

- 1B3017** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 12 pièces papier, dont 1 cahier de 38 feuillets.  
**1417-1760.** — *Tourmont*. Reconnaissance et accensement définitif de l'emplacement de l'ancienne saunerie au profit d'Étienne Donnet, qui y a bâti une grange en vertu de patentes impériales de l'an 1540-1542 ; — accensement perpétuel fait au profit du même par nouvelles patentes impériales, 1550 ; — vente par Jacqua Violet, femme de l'écuyer Jean Dupin, à Jean Dupin, son fils, émancipé, de deux parts « du sexte » de Tourmont, 1575 ; — reprise par l'acquéreur ; — autre reprise par Jean et Charles Dupin frères, écuyers, 1579. — *La Tournelle*. Dénombrement par Guillaume Robin, de Vernantois, de la chevance de la Tournelle, mouvante du fief de Savigny, 1620. — *Tramelay*. Requête de Barbe de Laubépin, dame de Tramelay, demandant communication de certains titres de la Chambre des comptes [v. 1600]. — *Traves*. Donation par Jean sans Peur à Antoine de Toulangeon, sr de Traves, des biens, fiefs, meix, maisons, etc., confisqués dans la terre de Traves sur Thiébaud de Châtillon, coupable d'être entré à main armée, avec plusieurs soldats, à Jonvelle, et ayant été jugé par contumace, 1415 ; — envoi en possession, 1417 ; — permission accordée (en marge de sa requête) à Jeanne de Toulangeon, d'enlever dans les châteaux de Traves et de Velle les « pax de fer » plantés à la suite de la prise, de la démolition complète de ces châteaux pris sur un révolté, François de Clermont, banni de France pour maléfices, et assiégé dans le château de Traves par l'ingénieur Précipiano pour remettre en possession dudit château ladite Jeanne, 1550 ; — reprise de Traves, Vellexon, Velle-le-Châtel et Toulangeon, par Jacques de Toulangeon, 1563 ; — autre de Traves, Velle et Noidant, par Gaspard de Poligny, s<sup>r</sup> de Châtillon-sur-Lison, 1600 ; — dénombrement par le même, 1601 ; — autre par Luquet de Grangebeuve, 1760.
- 1B3018** (Cahier.) — In-folio, papier, de 153 feuillets (rel. parch., feuillets d'un lectionnaire du XIII<sup>e</sup> siècle).  
**1584.** — *Traves*. Fol. 1. Procuration donnée par Jacques de Toulangeon, devant Thiébaud Gruyer, de Saint-Aubin, notaire, tant en son nom que comme mari de Charlotte de Toulangeon, à Bonaventure de Montrichard, écuyer, dudit Saint-Aubin ; — fol. 3, reprise et dénombrement donné par les mêmes, représentés par Bonaventure de Montrichard, en présence des notaires Jacques Buretel, de Charentenay, et Marc Girard le Jeune, de Traves ; — seigneurie de Traves, château ruiné entre la Saône et le bourg, bailliage et châtellenie ; — halle, poissonnerie, boucherie ; — fol. 13, Noidans-le-Ferroux, grange ruinée de la Grande Motte, Petite Motte ; — fol. 17, liste des sujets de Noidans ; — fol. 19, sujets de la seigneurie de Marc de Vy, à Noidans ; — fol. 24 v<sup>o</sup>, seigneurie de Bucey ; — fol. 28 v<sup>o</sup>, Chantes ; — fol. 32, Ovanches ; — fol. 37, Mailley ; — fol. 40 v<sup>o</sup>, Raze ; — fol. 44 v<sup>o</sup>, Clans ; — fol. 51, Saint-Aubin ; — fol. 51 v<sup>o</sup>, Velle-le-Châtel ; — fol. 57 v<sup>o</sup>, Poucey ; — fol. 60, Mont-le-Vernois ; — fol. 62, Baigue ; — fol. 64 v<sup>o</sup>, Rosey ; — fol. 71, arrière-fiefs ; Saint-Aubin, par Henri de Chassey, écuyer ; — château de Rosey et Raze appartenant à Charlotte de Toulangeon ; — fol. 101, Vy-le-Ferroux, tenu par Thomas de Clermont, baron de Rupt ; — fol. 107, Levrecey, par François-Charles Sonnet ; — fief de Raze, tenu par Marguerite de Montroz, femme de Philippe Largeot ; — fol. 120, Mailley, par Claudine de Voisey, veuve de Claude de Plaisant ; — fol. 126, Vellexon ; — fol. 150, Ferrières, tenu par Guillemette de Beaujeu, représentée par son tuteur Guillaume de Beaujeu, écuyer.
- 1B3019** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 9 pièces papier, dont 1 cahier de 9 feuillets.  
**1580-1630.** — *Trebief*. Vente par les habitants, à Alexandre Grivel et Pierre Boulin, de l'ancien four banal dudit lieu qu'eux-mêmes avaient racheté du domaine moyennant le cens annuel de 4 quartaux 3 quarterons d'avoine, pour obtenir le droit d'avoir des fours particuliers, 1580 ; — requête des acquéreurs à la Chambre pour faire ratifier cette vente. — *Treffay*. Dénombrement donné par Guillemette de Citey et Pierre et Claude de Seroz, ses enfants, 1584. — *Le Tremblois*. Dénombrement par Gui de Crécy, écuyer, 1584 ; — autre par Étienne de Montureux, s<sup>r</sup> de Chaumerenne et du Tremblois, 1620 ; — autre par Antoine Tricornot, 1630. — *Trenal*. Dénombrement par Denis de Blye, tant en son nom qu'en celui de son oncle Pierre de Blye, écuyer comme lui, à Jean de Chilly, s<sup>r</sup> de La Porte, 1584 ; — procuration donnée à Claude Bouquet, avocat au siège de Montmorot, par René d'Amoucourt, s<sup>r</sup> de Montigny, et Pierrette-Edmonde de La Chambre, sa femme, 1616 ; — reprise par leur fondé de pouvoirs, pour Trenal, Villy, Condamine, Bonnot et Bonnairot ; — dénombrement par les mêmes, 1620.
- 1B3020** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 3 cahiers de 100, 14 et 7 feuillets.  
**1571-1764.** — *Trepot*. Visite et abornement, par Michel Demesmay, notaire, commis par la Chambre des comptes de Dole, des bois du Châtelay dans la seigneurie de Mont-faucon et des communaux de Trepot, 1571 ; — dénombrement par François de la Tour, s<sup>r</sup> de la Tour-Saint-Quentin, des tailles, maisons, héritages, sujets, mainmortables et autres lui appartenant à Trepot, à cause de sa maison sise au bourg d'Arguel, 1584 ; — autre par Louise de Groschain, femme de Guillaume Lallemand, s<sup>r</sup> de Vaite, des droits de justice, corvées, maisons, etc., à Trepot, 1585 ; — vente par Marc de Cicon, s<sup>r</sup> à Purgerot, gentilhomme du duc de Lorraine, procureur de Louise de Groschain, femme de Guillaume Lallemand, des droits de justice sur les communaux de Trepot, à Henri de Chassagne, 1590 ; — reprise par l'acquéreur, 1591 ; — dénombrement de portion de seigneurie par Jean-Étienne de Pouthier, s<sup>r</sup> de Chalezeule et Trepot, pour le même fief, 1693 ; — autre par Marie-Nicolas Tinseau, pour la seigneurie « dite de Chassagne » à Trepot, 1764.



- 1B3021** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 3 cahiers de 16, 8 et 22 feuillets.  
**1569-1635.** — *Trétu*. Dénombrement par Catherine de Ronchaud, écuyer, s<sup>f</sup> de Trétu, 1569 ; — autre par Adrien de Ronchaud, 1584 ; — procuration donnée à André de Lupy, par Gérard de Marnix, chevalier, baron et s<sup>f</sup> de Potes, 1601 ; — reprise par le procureur spécial de la terre de Trétu ; — dénombrement par le même. — *Tréwillers*. Achat par Jean Doyen, de Saint-Hippolyte, coseigneur à Tréwillers, de tout ce qui appartenait à Jean-Maurice Tissot, maître en la Chambre des comptes audit lieu, pour le prix de 3,200 fr., 1635. — *Tromarey*. Dénombrement par Élyon d'Andelot, chevalier, s<sup>f</sup> de Tromarey : haute, moyenne et basse justice, château et grange, colombier, halles, four banal, moulin à vent, bois banal et bois communaux, terres, vignes, tailles, etc., 1629.
- 1B3022** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier, dont 3 cahiers de 9, 10 et 82 feuillets.  
**1264-1613.** — *Ugna*. Vente par François de Toulangeon, écuyer, s<sup>f</sup> de Vallesin, à Philibert d'Ugny, fils d'Étienne d'Ugny, s<sup>f</sup> dudit lieu, Cyvria et Chavéria, des droits seigneuriaux qu'il possédait à Cyvria, Ugna, La Boissière et Morges, 1565 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement du fief à « Givrya, La Boissière, Morges, Marlya, Viny, Layeria, Chavéria, » par Philibert d'Ugna, 1584 ; — procuration en blanc donnée par François d'Ugna, s<sup>f</sup> de La Chauz, 1602 ; — dénombrement par le même ; — reprise par le même. — *Usier*. Copie d'une donation faite par Hugues, chevalier, s<sup>f</sup> d'Usier, à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, d'un quartal de froment par an, aux conditions de prières, 1264 ; — accensement de pièces de terre par Guiette d'Ornans, veuve de Fourque de Vercel, écuyer, à Hugues dit Mortier, d'Usier, 1408 ; — permission de four particulier, accordée par Jean et Thiébaud d'Asuel frères, s<sup>es</sup> de Rougemont et d'Usier, tant en leur nom qu'en celui de leur frère, Thiébaud de Rougemont, s<sup>f</sup> dudit lieu et de Ruffey-sur-l'Ognon, à Jean et Étienne Leschemolle, de Goux-lez-Usier, 1460 ; — sentence relative au four banal du bourg d'Usier, rendue par le châtelain du lieu, François Ramel, de Vuillafans, au profit des habitants, 1526 ; — patentes de Philippe II accordant à Gérard de Watteville, s<sup>f</sup> engagiste d'Usier, les échutes mainmortables de la terre d'Usier, 1583 (cop.) ; — procuration donnée par le même Gérard de Watteville à Jean Roy, de Nozeroy, 1584 ; — dénombrement général de la terre d'Usier, dépendances et arrière-fiefs par Gérard de Watteville, chevalier, s<sup>f</sup> d'Usier, Loray, Leugney, Chalezeule, etc., gentilhomme de la bouche du Roi, 1584 ; — procédures diverses concernant la terre d'Usier, 1585-1617.
- 1B3023** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 18 pièces papier, dont 6 cahiers de 8, 8, 10, 13, 19 et 9 feuillets.  
**1558-1756.** — *Usier*. Engagement viager de la terre d'Usier au profit de Gérard de Watteville, par Philippe II, 1558 ; — vente par Claude du Vernois, veuve de Claude de Fouchier, s<sup>f</sup> de Savoyeux, et Françoise du Vernois, dame de l'Étoile, Villette, etc., veuve de Simon du Vernois, représentée par son neveu Claude-François de Fouchier, à Claude Franchet, de Pontarlier, écuyer, des terres et seigneuries d'Usier, Dammartin, Vuillecin, Houtaud, Évillers, etc., 1577-1578 ; — consentement à cette vente par Gérard de Watteville, s<sup>f</sup> d'Usier, 1578 ; — requête en confirmation perpétuelle de l'achat de la chevance des Franchet (appelée chevance de feu Antoine d'Usier), présentée au roi d'Espagne par Nicolas de Watteville, acquéreur, 1586 ; — don du droit de retenue sur cette acquisition par Philippe II à Nicolas de Watteville ; — dénombrement de la chevance acquise par ce dernier ; — reprise par le même ; — obligation d'un cens perpétuel de 20 l. par les habitants de Bians, Goux et l'Église du val d'Usier, envers les Archiducs en retour de l'accensement de bois et broussailles appartenant à la seigneurie, 1599 ; — dénombrement de la seigneurie tenue par Pierre de Watteville, 1620 ; — reprise des moulins d'Ouhans, donnés par Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, 1623 ; — dénombrement d'une partie de la seigneurie par Jean-Baptiste Morelli, 1680 ; — arpentement de pièces de terres domaniales situées au Bourg par Jean-Baptiste Matherot, conseiller-maître en la Chambre des comptes, 1681 ; — dénombrement d'un domaine par Claude-François Compagny, avocat fiscal au bailliage de Pontarlier, 1688 ; — arrêt rendu en faveur de ce dernier par la Chambre portant enregistrement de son acquisition ; — autre arrêt déclarant, contrairement aux prétentions des habitants, que le bourg est un ancien village du val et que les communaux doivent être partagés en quatre : le Bourg, Bians, Goux et Sombacourt, 1756 ; — mémoire instructif ayant justifié ce partage.
- 1B3024** (Registre.) — In-folio, papier, de 273 feuillets (rel. parch.), 1 pièce papier jointe, filigrane : ARMES DE BERNE.  
**1630-1686.** — *Usier*. Manuel incorporel des tailles, mainmortables, censes foncières, droits, prestations, redevances seigneuriales biens et revenus dépendant de la seigneurie appartenant au Roi, dressé par les amodiateurs de la terre, Antoine Baud et Claude Raclé ; — fol. 1 v<sup>o</sup>, tailles du bourg du château ; — fol. 7, meix Vauchet ; — fol. 33, tailles de Bians ; — fol. 115, cens de Bians ; — fol. 154, Chaffois ; — fol. 135, cire ; — fol. 187, sel ; — fol. 188, gelines ; — fol. 190, Ouhans, 1630. — Sous-amodiation de la terre d'Usier, à Gervais Lancrenon, de Sombacourt, notaire, par Pierre Besuchet, 1686.
- 1B3025** (Registre.) — In-folio, papier, de 114 feuillets (rel. basane).  
**1742.** — *Usier*. Manuel incorporé, transcrit sur le manuel de 1630 par les soins de Jacques Besson, fermier de la seigneurie d'Usier pour le Roi. Reconnaissances générales et individuelles. Fol. 113, table des reconnaissances.
- 1B3026** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 1 cahier de 7 feuillets, 1 sceau.  
**1593-1679.** — *Uzelle*. Procuration donnée par Jean Cuenin, s<sup>f</sup> à Vy, Valonne, etc., à Girard de Rosières, s<sup>f</sup> de Sorans, Guiseuil, etc., 1593 ; — reprise d'Uzelle par le même, 1594 ; — dénombrement de seigneuries à Uzelle et Bournois, par Françoise de

Chassey, femme de Claude de Grammont, 1584 ; — autre par Jacques d'Iselin, écuyer, mari de Clémence de Branchette, dame d'Uzelle, 1584 ; — autre par François d'Aroz ; — autre par le même, 1606 ; — reprise par Christophe de Cult, 1611 ; — dénombrement par le même ; — autre par Antoine d'Aroz, 1619 ; — autre par Pierre-François de Jouffroy, s<sup>t</sup> de Novillars, 1662 ; — autre par le même, 1679.

**1B3027** (Registre.) — In-folio, papier, de 35 feuillets (couverture parchemin), 1 sceau.

**1584.** — *Vadans*. Dénombrement des baronnies et seigneuries de Vadans, La Ferté, Oussières, Champ-Tirain, Souvans, Ban et dépendances, par Charles de Poitiers, chevalier ; baronnie ; potence à trois piliers, marque des mesures, bois, forêts et étangs, officiers à Vadans et Molamboz [Mont-Lamboz], épaves : droit de gîte au prieuré de Notre-Dame de Château-sur-Salins, le jour de la Nativité, pour le châtelain de Vadans (en l'absence du seigneur), le procureur et les trois forestiers de ses bois, avec repas du matin et du soir pour eux et leurs chevaux et leurs chiens, y compris « une geline pour l'oysel du chastellain » et trois chaperons de drap blanc à usage d'homme pour les forestiers ; semblable droit dû à deux forestiers par l'abbesse d'Ounans, chacun d'eux une paire de chausses de drap blanc (valant donnant à trois gros) pour droit d'usage du bois ; — fol. 10, tuilerie de Guierlin, près Vadans ; — fol. 22, gardienneté de l'abbaye de Rosières, pour laquelle les religieux doivent « fournir courgeons nécessaires pour les clefs du chasteaul et maison fort dud. Vadans, pour reconnoissance de lad. gardianité ; » — fol. 23 v<sup>o</sup>, La Ferlé et Oussières ; — fol. 26, Champ-Tirain ; — fol. 27 v<sup>o</sup>, Souvans et Ban ; — fol. 34 v<sup>o</sup>, fief de Nevy, tenu par les héritiers d'Alain de Fallersans, écuyer, s<sup>t</sup> de Frontenay.

**1B3028** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 30 papier, dont 2 cahiers de 20 et 25 feuillets, 1 sceau.

**1494-1689.** — *Vadans*. Patentés impériales confirmant l'affranchissement d'Étienne Rahon, de Vadans, 1547 ; — dénombrement de la seigneurie par Claude-Antoine de Poitiers, baron et seigneur de Vadans, La Ferté, Oussières, Champ-Tirain, Molamboz, 1619 ; — déclaration du domaine de Vadans, par Frédéric-Éléonor, marquis de Poitiers, et observations de la Chambre des comptes, 1688. — *Vaire*. Vente par Jean de Chalon, à Jean de Montfort, des terres de Vaire et de Lièvermont pour 3,400 l. à titre de rachat, 1494 (cop.) ; — vente par les procureurs de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, de la terre de Vaire, à Pancrace Bonvalot, capitaine d'Arguel, 1361 ; — achat de terres d'échute appartenant moitié au Roi moitié à M. Gauthiot d'Ancier, au lieu de Vaire, par Claude Rouge dit Parrot, et Claude Péquignot, de Valdahon, 1575 ; — dénombrement de moitié de la seigneurie de Vaire, par Jean Gauthiot, écuyer, 1584 ; — achat par ce dernier de meix appartenant à Antoine Monnier, de Loray, pour 200 fr., 1587 ; — requêtes et procédures en matière domaniale, 1587-1600.

**1B3029** (Liasse.) — 10 pièces papier, dont 6 cahiers de 23, 9, 11, 10, 7 et 8 feuillets.

**1574-1595.** — *Vaire*. Contrôle du scellé des lods et ventes de la seigneurie, 1374 : familles Rennet, Jolitr, Roubert, Naisay (marchand à Besançon), Salet, Grandperrin, Michelot, Marry, Péquignot, Copin, Greuillard, Voydel ; — 1575 : Roge, Bulley, d'Arbois, Bailliot, Coquelin ; — 1581 : Bulley, Grandperrin, Péquignot ; — 1582 : Bernard, d'Arcier ; Guland, du Valdahon ; Bouldret, de Vaire ; Parent, de Vaire ; Guillot, du Valdahon ; — 1583 : Paran, d'Arcier ; Raigney, du Valdahon ; Bourgoigne, d'Arcier ; La Poire, de Valdahon ; Galois, de Vaire ; — 1585 : Montrivel, de Besançon ; Jorand, de Valdahon ; Chapuis, Routhier, du Valdahon ; Michel Demesmay, d'Arguel ; Marry dit Thurey, de Vaire ; — 1589 : Laprant, de Loray ; Grandperrin, de Valdahon ; Goguillot, de Flangebouche ; Bouthemer, de Vaire ; Pillot, d'Osse ; Bulley, d'Arcier ; — 1591 : Amyot, de Vaire ; Perrin et Greuillard dit Gueullault, de Valdahon ; — 1592 : Salet, de Vaire ; Denis et Lapprand, de Loray ; Sirebon, de Châtillon-le-Duc, notaire ; Brenot, de Flangebouche ; — 1594 : Monnier, de Loray ; Roubert dit Piguet, de Vaire ; Guillet, Parant, de Vaire ; Huguot, de Pierrefontaine.

**1B3030** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 7 cahiers de 10, 8, 8, 7, 11, 11 et 10 feuillets.

**1610-1647.** — *Vaire*. Contrôles des scellés des ventes, échanges et aliénations laits en la seigneurie de Vaire, indivise, par moitié, entre le Roi et M. Gauthiot d'Ancier, pour les années 1610, 1612, 1614, 1615, 1618, 1625, 1626, 1627, 1628 et 1647, pendant l'amodiation du notaire Nicolas Fyard, et de Jean Clément, de Besançon.

**1B3031** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 15 papier, dont 3 cahiers de 9, 11 et 39 feuillets, 1 sceau.

**1590-1689.** — *Vaire*. Vente et rendue de la seigneurie devant les auditeurs Nicolas Barrillet et Charles Pétrey, par les amodiateurs et sous-amodiateurs, Jean Bertrand, François Orillard, et Antoine Millotelt, 1590 ; — achat par Léonard Amyot, de Vaire, d'un verger, de Pierre Desprels et Nicolas Pyard, 1621 ; — achat par Pierre Joly, de Vaire, d'une chevance vendue par les mêmes amodiateurs de la seigneurie ; — achat par Jean Parent, d'un penal de terre, des mêmes ; — achat par Jérôme, Pierre (l'ancien) et Pierre (le jeune) Grandvaux, de Vaire, de pièces de terre, des mêmes ; — rendue de Vaire, par Jean Fyard, fils de Nicolas Fyard, amodiateur, 1626 ; — visite des bois de la seigneurie, par Claude-Antoine Arvisenet, bailli du Roi et d'Antoine-François Gauthiot, coseigneur, 1629 ; — vente de la seigneurie par les conseillers-auditeurs Daniel Privé et Étienne Privé, 1633 ; — vente de la seigneurie à titre d'engagère au baron de Moncley, par le Roi, 1631 ; — lettres reversales souscrites en conséquence par Jean-Jacques, comte de la Tour Saint-Quentin, baron de Moncley, 1633 ; — état sommaire des revenus de Vaire, 1663 ; — reprise de fief et dénombrement de la seigneurie par Gaspard de Blislswich, sr de Moncley ; — autre par Isabeau Bancenel, veuve de

Jean de Mantoche, pour acquisition faite de Gaspard de Blisterswich ; — achat de la terre par Gabriel Boisot, procureur général au parlement de Besançon, de Guillaume de Poutier, sr de Saône, 1680 ; — dénombrement donné au Roi, par l'acquéreur ; — état de la seigneurie, 1688 ; — observations de la Chambre sur cet état, 1689.

**1B3032** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 26 papier, dont 1 cahier de 12 feuillets, 1 sceau.

**1411-1734.** — *Vaîte*. Reprise de fief faite à Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel, veuve de François d'Achey, par Guillaume Lallemand, sr de Vaîte, 1584. — *Vaivre-lez-Vesoul*. Reprise de maison, meix et domaines faite au duc Jean sans Peur, par Jean Corne, d'Amance, écuyer, 1411 ; — envoi en possession par Philippe le Bon, d'une vigne située à Vaivre, au profit de Henri Jouffroy, de Luxeuil, ce dernier l'ayant par suite d'acquisition faite par son père, Perrin Jouffroy, de Jean de Vy et de Gilles de Vy, sa mère, 1455 ; — copie d'une remise du droit de commise sur la vigne ci-dessus faite en 1450 par le duc, en faveur de son conseiller Jean Jouffroy, doyen de Vergy ; — dénombrement d'une vigne de 28 ouvrées à Vaivre, donné à l'archiduc Philippe le Beau, par Guillaume Farreret, de Chariez, écuyer, 1500 ; — mandement de mainmise du bailli d'Amont sur cette même vigne, pour défaut de reprise, 1527 ; — procuration donnée par Louis Damedor, bourgeois de Vesoul, à Huguenin Rebillier, châtelain de Gray, Jean Chauvel, Guillaume Arvisenet, Philippe Belin, de Champlitte, Jean de Crusille et Girard Oudot, 1543 ; — reprise de vigne à Vaivre, acquise de Marc de Vy, écuyer, sr de Fresse, par Louis Damedor ; — vente par Claudine d'Amance, femme de Pierre de Cult, à son beau-frère Pierre de Lavier, écuyer, demeurant à Poncey, et Françoise d'Amance, sa femme, de sa part de domaine et fief à Vaivre, 1547 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement par Pierre de Lavier, 1548 (double) ; — reprise par Pierre de Cult, 1570 ; — vente de fief et domaines par Jean de Vaivre, à Guillaume Lulier, docteur en droit, de Vesoul, et Jeanne Sonnet, sa femme, 1579 ; — reprise par l'acquéreur ; — vente par Jean-Baptiste de Cîtey, sr dud. lieu, à Claude Jacquinet, conseiller au parlement de Dole, d'une pièce de pré à Vaivre, 1581 ; — reprise par l'acquéreur ; — dénombrement par François Damedor, d'une vigne dite « vigne d'Uzelle » contenant 16 ouvrées, et de la pâture de quatre bœufs dans la prairie de Frotey, 1584 ; — autre par Françoise d'Amance, veuve de Pierre de Lavier ; — autre par Bonne Droz, veuve de Simon Bonvalot ; — autre par Thevenine Tondot, veuve d'Antoine Othenin et Jacques Faveret, de Chariez ; — autre par Bonne Belot, femme de François Ramasson, lieutenant général du bailliage de Baume ; — autre par Anne Droz et les héritiers de Jacques Jannot ; — autre par Jean-Frédéric Drouhot, écuyer, sr de La Ferté ; — autre par Guillaume Lulier, de Vesoul, docteur en droit, tant en son nom que de Jeanne Sonnet, pour domaines à Vaivre, Francourt, Chantes, Fretigney, Recologne, Fondremand, La Demie, Échenoz, Navenne, Montoille, Attricourt et Pusey ; — autre de Mathieu Baland, de Montbozon, docteur ès droit, et Antoine Demongenot, sa femme ; — autre de Renobert et Henri de Mont Saint-Léger, enfants et héritiers de Ferdinand de Mont-Saint-Léger, sieur de Rosières ; — amodiation de la seigneurie de Vaivre et Montoille faite par le fermier général Jacques Colombat, représenté par Jean Reymond de Cléry, à Antoine Seguin, marchand, à Vaivre, 1734.

**1B3033** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 20 papier.

**1561-1743.** — *Vaivre-lez-Vesoul*. Reprise d'un domaine par Claude Jacquinet, 1601 ; — reconnaissances des habitants de Vaivre devant le notaire Georges Monyen, de Vesoul, 1610 ; — reprise et dénombrement de la seigneurie par Nicolas Jacquinet ; — autre par Henri de Lavier, écuyer, 1619 (ainsi que ses sœurs Gasparine et Antoinette) ; — autre par Jacques Jannot ; — autre par Perrenette de Lavier, femme de Charles Saignerey, de Vesoul, 1628 ; — amodiation des seigneuries de Vaivre et Jussey, devant le bailliage d'Amont, 1672 ; — enquête des fiscaux au sujet de diminutions prétendues par les amodiateurs à cause des guerres de 1674-1675 ; — dénombrement par Pierre-Gaspard Buretel, avocat du Roi au bailliage de Vesoul, 1692 ; — autre par Alexandre de Paccand et Valentine Aymonet, son épouse, acquéreurs du château de Vaivre, de Nicolas Damedor, 1696 ; — autre par les mêmes, 1699 ; — autre par Charlotte-Françoise de Fecan, Jean-Alexandre et Claude-Joseph de Fecan, écuyers, lieutenants de cavalerie, et Anne-Joseph de Fecan, frères et sœurs, 1713 ; — autre par Claude-Françoise Aymonnet, femme de Pierre-Gaspard Buretel, conseiller au parlement de Besançon, 1714 ; — autre par Claude-François de Germigney, de Salins, écuyer, 1743. — *Vaivre*. Accensement de 136 journaux de bois aux Essards de Vaivre et au Drouillet entre Villette et Goux, par Philippe II, au profit de Philippe Guyerche, 1560, avec envoi en possession par le lieutenant local d'Aval, Jean Contesse, 1561 (cop.) ; — reprise par Philippe Guyerche, 1561 ; — dénombrement de Vaivre et du Drouillet par Melchior Guyerche, 1584 ; — procuration donnée par Melchior Guyerche à Philibert de Lesnay, écuyer, s<sup>r</sup> d'Essertenne, Champagny, etc. ; — reprise de fief par Philiberte de Grozon, dame d'Andelot, Vuillafans en partie, etc., 1620.

**1B3034** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 14 pièces papier, dont 7 cahiers de 16, 7, 8, 21, 14, 10 et 7 feuillets, 1 sceau.

**1561-1692.** — *La Vaivre-lez-Cromary*. Dénombrement de la seigneurie de la Vaivre, Palise, Chambornay, They, Perrouse, Auxon-Dessus, Tallenay, Châtillon, Miserey, Voray, Buthiers, Devecey, par Anne de Baumotte, dame de Chevroz, 1584 ; — procuration donnée par Claude de Grammont, abbé de la Charité, procureur spécial de Gabriel de Grammont, s<sup>r</sup> de Conflandey, à Gérard de Rosières, s<sup>r</sup> de Sorans, 1588 ; — reprise par ce dernier, pour la terre de la Vaivre acquise par Claude-Gabriel de Grammont, de Claude de Laubépin, héritier d'Anne de Baumotte, 1588 ; — dénombrement par Jean-François de Jouffroy, s<sup>r</sup> d'Ancier, qui avait acquis La Vaivre de Béatrix de Grammont, femme de François de Ray, baron et s<sup>r</sup> de Ray, 1620 ; — autre par Louis de Clairan, lieutenant du Roi à Besançon, qui tenait La Vaivre, en vertu de commise à lui accordée par Louis XIV le 30 juin 1675, 1677 ; — état de La Vaivre donné par Louis de Clairan, 1678 ; — observations de la Chambre des comptes, 1688 ; — extraits d'arpentements des territoires d'Aulx, Thurey et Palise, des terres appartenant à M. de Clairan, 1690. — *Vaivre-lez-*

*Faucogney*. Patentes de Philippe II accensant les bois de la Grange et autres aux habitants de Vaivre, 1561 (enquêtes et avis joints) ; — reconnaissances de plusieurs particuliers de Breuches, Sainte-Marie, La Proiselière, Fessey et Esboz, déclarant que les habitants de La Vaivre tiennent de la totale justice des Archiducs les droits qu'ils ont dans les bois de la Grange et la tuilerie à eux accensés, 1608.

- 1B3035** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier, dont 4 cahiers de 14, 58, 22 et 7 pièces, 1 sceau.  
**1347-1771.** — *Valay*. Concession de cette terre par Eudes IV et sa femme à Guiot de Montbozon, maître de leurs écuries, pour tous ses bons services (ils l'avaient acquise du seigneur de Dampierre-sur-Salon), 1347 ; — reprise de Valay et Brotte par Pierre d'Avadans, de Gray, les ayant achetés pour 675 fr. de Philippe de Malain, 1546 (achat par le même) ; — rétrocession de la seigneurie qu'il venait d'acheter de Gui de Malain, s<sup>f</sup> de Champvans, à Girard de Rye, s<sup>f</sup> de Balançon, par Catherin Mairot, de Pesmes, s<sup>f</sup> de Mutigny et Valay, 1553 ; — reprise par Claude Boutechoux, de Gray, bailli de Champlitte et de Valay, procureur spécial de Girard de Rye ; — reprise de la seigneurie de Valay, par Pierre Mairot, 1601 ; — dénombrement par le même, 1619 ; — autre par Claude-Antoine de Saint-Mauris, s<sup>f</sup> de Falle tans, chevalier d'Alcantara, Françoise Béreur, veuve de Charles Pétremand, s<sup>f</sup> de Vaudrey, Charles-Guillaume de Mesmay, écuyer, s<sup>f</sup> de Mesmay, la Bretenièrre, acheteurs de la seigneurie de Valay, au décret de Pierre Mairot, Geneviève de Champagne, sa femme, Henri et Philippe-Louis Mairot, ses fils, 1675 ; — reconnaissances seigneuriales faites au profit des mêmes par les habitants de Valay, 1681 ; — dénombrement de la terre de Valay, par Philippe-Désiré Pétremand, 1771.
- 1B3036** (Registre.) — In-4°, papier, de 56 feuillets (couverture parchemin, fragment de missel XVe siècle).  
**1681.** — *Valay*. Dénombrement de la seigneurie donné par Françoise Béreur, veuve de Charles Pétremand, s<sup>f</sup> de Vaudrey, Amondans, bailli et « superintendant » de la maison de Chalon, Joseph-François et Denis-Grégoire Pétremand, ses fils, coacheteurs de la terre au décret de la famille Mairot. Droit d'instituer officiers, tabellion, prévôt, châtelain et bailli ; château et maison forte, fossoyés ; retrahants à Valay, Chancey, Motey et à la Grange d'Autoreille : collation d'une chapelle dédiée à saint Pierre et sainte Geneviève en l'église paroissiale de Valay ; droit d'échantillonnage des mesures ; 2 foires par an ; — fol. 3 v°, moulin ; fol. 5, tailles ; fol. 6 v°, four ; — champs et prés dépendant de la seigneurie.
- 1B3037** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 9 pièces papier, dont 4 cahiers de 18, 8, 94 et 14 feuillets.  
**1353-1742.** — *Valdahon*. Arpentement, délimitation et abornement faits par Pierre Pétremand, lieutenant général de la gruerie, de 200 fauchées de pré accensés à Jean Philibert, d'Ornans, écuyer, par patentes impériales de 1550, près de Valdahon, 1560 ; — dénombrement donné par Pierre de Scey, s<sup>f</sup> de Buthiers, d'un fief au Valdahon, Épenoy, Étray, 1584 ; — autre de la seigneurie de Valdahon et dépendances, par Mathieu Lescot ; — concession du droit de retenue de la seigneurie de Valdahon à Mathieu Lescot, par Philippe II, 1584 ; — dénombrement par Claudine Lescot, veuve d'Alexandre Cécile, 1620 ; — autre par Claude-François Lebœuf, seigneur de Valdahon, président à la Chambre des comptes, 1742. — *Val d'Ajol*. Reprise de fief par Huguenin de Fougerolles, de Ferry de Fougerolles, son frère, propriétaire du château, de tout ce qu'il tenait au Val d'Ajol, 1353 ; — vente par Jean Ferry, des Menneures, et Jeannotte, sa femme, d'un pré au Val d'Ajol, à Jean Jaduel, du Saulcy, et Mathiotte, sa femme, 1458 ; — dénombrement de la moitié du Val d'Ajol, par Hélène d'Haraucourt, dame [sacristaine] de Remiremont, l'autre moitié appartenant à l'abbesse de Remiremont, la princesse Dorothee de Salm, 1683 ; — factum du procureur général au parlement de Besançon, pour demander la réunion du Val d'Ajol, des Vaux de Longchamp et Ramonchamp et de Fontenoy-en-Vosges au comté de Bourgogne (vers 1700).
- 1B3038** (Liasse.) — 24 pièces papier.  
**1600-1632.** — *Valempoulières*. Requêtes diverses en matière domaniale [v. 1600] ; — réquisition de visiter le four banal de Montrond faite au juge châtelain par Denis Viennod, amodiateur de la seigneurie, 1610 ; — procès-verbal fait en conséquence ; — procès entre les amodiateurs et les habitants Louchant le domaine, 1627 ; — extrait du manuel incorporé de la seigneurie de Valempoulières, rendu par Jean Le Pin, de Poligny, amodiateur de cette terre, 1632 ; — visite et rendue du four de Valempoulières.
- 1B3039** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 10 pièces papier, dont 3 cahiers de 10, 12 et 8 feuillets.  
**1490-1625.** — *Valentin*. Commission donnée par le Conseil de Bourgogne, à Dijon, aux officiers du bailliage d'Amont de se transporter dans une grange nommée Saint Valentin, appartenant à l'hôpital de Saint-Esprit de Besançon (sur territoire de Châtillon-le-Duc) pour reconnaître l'ancienne dépendance de l'hôpital des nouvelles acquisitions, les hospitaliers voulant frustrer le Roi de ses droits sur les terres nouvellement acquises, 1490. — *Valfin*. Dénombrement par François de Toulangeon, s<sup>f</sup> du lieu, 1584 ; — certificat de maladie donné à François de Toulangeon, s<sup>f</sup> de Valfin (âgé de 80 ans), par Guillaume Pacard, de Saint-Amour, docteur en médecine, 1584 ; — autre certificat du curé de Valfin, Antoine Perrot, constatant que François de Toulangeon « est débile et caduque de sa personne ; » — procuration donnée par Marguerite d'Achey, veuve de Jean de Cornod, baron dudit lieu, à Jérôme d'Achey, s<sup>f</sup> de Thoraise, bailli d'Amont, 1598 ; — autre procuration de Jérôme d'Achey à Christophe Chaillet, s<sup>f</sup> de

Moncourt ; — reprise de Vobles, mouvant de Valfin, par procureur de Marguerite d'Achey ; — dénombrement de la seigneurie de Valfin, par Lionel de Toulangeon, 1620 ; — autre par Catherine de Châteauevieux, femme de Clériadus de Coligny, 1625 ; — procuration par le même donnée à Joachim de Coligny, son fils ; — reprise par ce dernier au nom de sa mère.

- 1B3040** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 1 cahier de 29 feuillets.  
**1584-1764.** — *Vallerois-lez-Port*. Dénombrement d'une part de seigneurie par Bénigne de Ferroux, 1384 ; — procuration donnée par Jean Bernard, de Besançon, à Pierre Vellexon, de l'Isle, pour donner de sa part dénombrement au comte de Champlitte, 1585 ; — dénombrement de ce que Jean Bernard tenait à Vallerois-lez-Port et Bouligney ; — autre par Jacques de Ferroux, écuyer, 1598 ; — reprise par le même ; — procuration donnée par Jacques de Ferroux à François de Saint-Martin ; — dénombrement par le même, 1600. — *Vallerois-le-Bois*. Dénombrement de Vallerois, Avriqney, Dampierre, Borrey, Montépenoux, Autrey-le-Sec et Montroz, par Jean de Vaudrey, s<sup>f</sup> de Vallerois-le-Bois, 1584 ; — autre par Jean-Gabriel de Vaudrey, 1619. — *Valoreille*. Dénombrement par François Colin, écuyer, capitaine et châtelain de Pontarlier, tant en son nom qu'en celui d'Antoine-Jacques de Cuve dite de Valoreille, sa femme, de ce qu'ils tiennent de seigneurie à Valoreille, Solemont et Vaclusotte, 1584 ; — autre de Denise d'Asuel, veuve de Jérôme Colin, et ses enfants Philippe, Antoine et Louis Colin, 1619 ; — achat fait par Alexis Rondot, de Charles Richard, s<sup>f</sup> de Beligny, et de Marie-Louise de Colin de Valoreille, sa femme, de ce qu'ils possédaient à Valoreille sous les noms de « Cléron, Purnelle et Burton, » 1764. — *Vandelans*. Enquête devant le Parlement au sujet de la propriété de certaines accrues de l'Ognon, entre les habitants de Vandelans défendeurs, contre les habitants de Rigney, appelants, Gabriel-Philibert de Binans de Joux, s<sup>f</sup> de Châtillon-Guyotte, Nicolas Vuillemin et Claude Ramas également intimés, 1724.
- 1B3041** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 5 cahiers de 8, 12, 48, 5 et 8 feuillets.  
**1522-1571.** — *Vannoz (La Rivière)*. Cens et revenus dus à Jean Chaulcin, écuyer, à La Rivière, Bulle et Bannans, 1522 (filigrane : une coupe) ; — partage de meix et maisons à Frasne entre Danielle Franchet, veuve de Jean Cécile, dudit lieu, tutrice de Poncet et Étienne Cécile, ses enfants, Claude Cécile, docteur en droit, Hugues Cécile, notaire, Claude Fauche, femme de ce dernier, et Guillaume Cécile, marchand, tous frères germains, enfants et héritiers de Jean Cécile, 1535 ; — manuel des cens, rentes et revenus de la chevasse de Frasne, Bouverans, dus à Jeanne Chaulcin, femme de Henri de Granges, écuyer, s<sup>f</sup> de « Lymelz » ; — fol. 2, mandement de terrier, 1547 ; — fol. 2, Frasne ; Jean Guitaud, notaire..., Nicolas Jacquin, Pierre Martin, Huguenin Macle, Georges Monnier, Claude Corvoisier ; — fol. 10 v<sup>o</sup>, Bouverans : Pierre Valion, Perrenet Loyseaul ; — fol. 18, La Rivière : Jean Rousseaul, Antoine Sebile, Claude Brey, Pierre Marmier, Guillaume Petite, etc. ; — manuel du revenu appartenant au s<sup>f</sup> de Vannoz et de Bouverans en partie, 1571 ; — autre manuel (s. d.).
- 1B3042** (Cahier.) — In-folio, papier, de 2 et 72 feuillets, filigrane : SIROZ.  
**1564-1576.** — *Vannoz (La Rivière)*. Terrier et rentier pour Guillaume de Chissey, écuyer, sr de Vannoz, Bouverans, etc., tant à Frasne et Bouverans qu'aux environs, dressé par les notaires Pierre Quétaud, de Frasne, et Pierre Paget, de Pontarlier, du 4 décembre 1565 au 14 mai 1576. Fol. 1 bis v<sup>o</sup>, mandement de Pierre Mercier, lieutenant général d'Aval, ordonnant la confection du terrier et commettant les notaires ci-dessus, 1er mai 1564 ; — fol. 1, Frasne ; Claude et Guillaume Macle, Claude et Nicolas Brey, Claude et Sébastien Jacquin, Claude-Étienne et Louis Quétaud, Pierre Quétaud, Pierre et Claude Marmier, Jean et Pierre Levroz, Georges Sebille, Huguenin Gouhard, Alexandre Courvoisier, Antoine et Huguenin Coumier, Jacques Milleron, Claude Petite, Jean Martin ; — fol. 21, Bouverans : Anatoile Conthiebauld ; — fol. 22, taillables et corvéables : Pierre Charlet, Louis Valion, Nicolas Valion, Étienne Javeaul ; — fol. 50, accensement fait par Guillaume de Chissey, s<sup>f</sup> de Vannoz, de terres situées à Frasne, à Nicolas et Pierre Besancenet, Claude Jacquin, Nicolas Jacquin, Georges Martin, Pierre Levroz, Louis Jacquin, Jacques Gouhard, Georges Gouhard, Jean Levroz, Jean Bougenet, Jean Lespeule, Philibert Gouhard, Claude Marguet, Pierre Ébaudy dit Maillard, Étienne Marlin, Anatoile Girardy, Pierre Vautier, de Boujailles, Adrien Panier, de Courvières, Jean Jacquenois, de La Rivière, Jean Dordor, de la Chapelle-d'Huin, 1570-1576.
- 1B3043** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 1 cahier de 1 et 79 feuillets.  
**1572-1584.** — *Vannoz*. Vente par Louis et Claude de Vers, écuyers, à Guillaume de Chissey, s<sup>f</sup> de Vannoz, de deux pièces de pré au Pasquier, 1572 ; — autre par Louis de Vers, écuyer, fils de Nicolas de Vers, de Salins, à Louise Cussemenet, d'une pièce de terre à Vannoz, 1573 ; — procuration donnée par cette dernière, veuve de Pierre Marchant, de Salins, à François d'Auricourt, écuyer, s<sup>f</sup> audit lieu ; — reprise par ce dernier, au nom de Louise Cussemenet, d'une pièce de terre à Vannoz ; — requête présentée au comte de Champlitte, par Guillaume de Chissey, pour entrer en possession sans danger de commise des prés achetés de Louis et Claude de Vers, 1575 ; — reprise par le même ; — procuration donnée par le même à Philibert de Chissey, son fils, pour reprendre et donner dénombrement pour les terres de Vannoz, Mamirolle, Équevillon, etc., 1584.
- 1B3044** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 2 cahiers de 98 et 23 feuillets.  
**1625-1696.** — *Vannoz*. Reprise par Pierre de Chissey pour la terre et seigneurie de Vannoz, mouvante de Montrivel, 1625 ; — dénombrement par le même Pierre et Anne de Marnix, sa femme, pour la terre de Vannoz, acquise par eux de Claude de Chissey, et Antoinette de Chissey, s<sup>es</sup> de Chazelles, Noires, etc.. 1625 ; — autre par Jean-François François, de Salins, s<sup>f</sup> du Pasquier, de la terre de Vannoz consistant en moyenne et basse justice, mouvante du prince d'Isenghien, à cause de Montrivel, 1696.

- 1B3045** (Liasse.) — 1 cahier parchemin de 7 feuillets, 18 pièces papier, dont 1 cahier de 14 feuillets, 2 sceaux.  
**1570-1759.** — *Vatagna*. Requête de Claude Roussel, conseiller à la Chambre des comptes, contre les habitants de Vatagna, Perrigny et Montagu, le troublant en la possession des terres à lui accensées sur le bord de la rivière de la Vallière [v. 1590]. — *Vauconcourt*. Reprise de fief par Antoine d'Haraucourt, chevalier, s<sup>f</sup> de Frasnais, Vauconcourt, etc., 1594 ; — procès-verbal de visite et reconnaissance dressé par Alexandre-Ignace de Santans, s<sup>f</sup> de Chauvirey, conseiller-maître, pour vérifier l'emplacement où Victor de Clermont, baron de Rupt, prétend construire des forges et fourneaux, 1672 ; — échange de lettres relatives au bail des forges entre M. Gallet de Recologne, M. Folley et l'abbé de Courbouzon, 1759. — *Vaudey (Vellexon)*. Requête au Roi par Huguenin et Pierre Daroz, de Vaudey, demandant la confirmation de l'affranchissement à eux concédé par Jean de Toulangeon, s<sup>f</sup> de Traves et Vellexon, et Claude de Blamont, sa femme, à leurs ascendants Jean Rondot et Mougearde, sa femme, dudit lieu, 1570 ; — patentes de Philippe II confirmant l'affranchissement des pétitionnaires ; — avis des officiers d'Amont. — *Vaudrey*. Dénombrement par Charles-Humbert de Vers, ayant acquis portion de la seigneurie du marquis de La Baume, le 26 juillet 1702, 1704.
- 1B3047** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 3 cahiers de 6, 7, et 46 feuillets, 2 sceaux.  
**1580-1781.** — *Vaugrenans*. Achat du bois de la Pérouse par le domaine royal de Jean Troussel, s<sup>f</sup> de Vaulferrant, ledit bois situé sur la seigneurie de Vaugrenans, pour 550 fr., 1580 ; — dénombrement de la seigneurie de Vaugrenans, par Thomas de Pontailler, baron de Vaugrenans : château, bourg, édifices, droits seigneuriaux complets ; terres à Vaugrenans, Port-Lesney, Pagnoz, etc., vignes à Mouchard : fol. 11 v<sup>o</sup>, arrière-fiefs : à Marnoz, tenu par Gaspard de Vaux ; à Chilly, par Jacques, Étienne et Anne Bouveret ; à Port-Lesney, par Marc-Claude de Rye, sr de Dissey ; à Saint-Thiébaud, par Gabriel de Cléron, sr dudit lieu ; à Roche et Arc-et-Senans, par Audremont de Pracontal, chevalier de l'ordre du Roi ; fief de Marguerite de Chaffois, veuve de Philippe Deschamp et tutrice de Claude-François Deschamp, son fils ; à Villers-Farlay, par Renobert de Pardessus ; à Champagne, par Melchior Guyerche ; à Marnoz, par Jean de Gilley ; à Aiglepierre, par Claude de Gilley ; à Mouchard, par Guillaume dit de Vaugrenans, etc. ; — fol. 15, garde de la foire de N.-D. de Château ; — fol. 16, sujets à Port-Lesney, Mouchard, Molamboz, Grange de Vaivre, Chilly, Vaugrenans et Pagnoz, Grange des Arsures, Rennes et la Chapelle, Villers-Farlay, Salins, By, Chay, Aiglepierre, Montigny, Champagne, 1585 ; — dénombrement d'un bois à Gillois, au Chaumois de Vaugrenans et de la Grange-Perrey, par Pierre Perrey, de Salins, 1622 ; — autre de la baronnie de Vaugrenans, par Michel de Villers-la-Faye, 1681 ; — autre par Charles-François de Villers-la-Faye, 1709. — *Vauvillers*. Dénombrement de Vauvillers, Alaincourt, Demangeville, Ambiéville, Grue, Servance, Chaussant, La Haye, Grance, Hautmougey, Ruault et Hurecourt, par Pierre Massol, conseiller au Conseil privé, président de la Chambre des comptes du duché de Bourgogne et Bresse, 1663 ; — autre par Élisabeth de Massol, 1678. — *Vaux-les-Prés*. Dénombrement et reprise par Charles de Tassis, procureur spécial de Frédéric Perrenot, sr de Champagny, baron de Renoux et d'Apremont, 1583 (cop.) ; — autre par le même Frédéric Perrenot : « le chasteau et maison forte dud. Vaulx, ensemble la basse court qu'est à l'entour dud. chasteau, en laquelle sont les grangeages, le tout environné d'une bonne et forte muraille et au quart d'icelle des tours qui flanquent comme aussi audict chasteau pour la garde et seurté d'ice-luy comme le tout s'extend et comporte, » 1585 ; — autre par Claude-Guillaume et Pierre-François Dumont, citoyens de Besançon, ayant acquis cette terre du comte de Saint-Amour, le 24 juillet 1722, 1722 ; — autre par Claude-Théophile-Joseph Doroz, procureur général au parlement de Besançon, 1781. — *Vaix-sous-Bornay*. Patentes de Philippe II, permettant à Philibert Servel, de Lons-le-Saunier, écuyer, de bâtir un colombier à côté de sa maison de Vaux, 1586 (requête jointe) ; — dénombrement d'une chevanche à Vaux près Maynal, par Françoise de Berton, dame de Beaufort, veuve d'Antoine de Laurencin-Persanges, 1708.
- 1B3047** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 3 cahiers de 6, 7, et 46 feuillets, 2 sceaux.  
**1545-1748.** — *Vauxelles*. Arrêt de la Chambre pour reconnaître la situation du Champ-Clofard, dans un procès entre les habitants de Vauxelles et Antoinette Parrey, veuve de Justin Manery, 1748. — *Velesmes-lez-Gray*. Enquête des officiers de la gruerie sur les étangs demandés en accensement par François Avenne, receveur de Gray, 1545 ; — avis personnel du gruyer, Claude Le Blanc ; — requête de François Avenne (en marge l'accensement accordé par l'Empereur), 1546 ; — vente par Adrien Gaymel, de Velesmes, à Jean Bommer, pâtissier à Gray, et Jeannette Matherot, sa femme, ainsi qu'à Georges Jacquin, notaire, et Mannette Gaymel, sa femme, chacun pour moitié, un moulin et divers héritages chargés de cens envers le domaine, à Velesmes, 1569 ; — requête des acquéreurs pour être confirmés dans leur achat, 1584 ; — avis de la Chambre, 1585 ; — confirmation de l'accensement du moulin Gaymel et du droit de prendre du bois dans la forêt de Velesmes accordé par Philippe II à Jean Bommer, de Gray ; — information de méus et déprédations dans les bois de Velesmes, faite par Hugues Bernard, notaire, à Onay, par ordre de « Renom » de France, chevalier, s<sup>f</sup> de Noyelle, président, Antoine Denis, écuyer, s<sup>f</sup> de Sapigna, conseiller au Conseil d'Artois, commissaires des Archiducs et de la Chambre des comptes à vérifier les dégâts des bois de la gruerie de Velesmes, 1615-1616 ; — commission de la Chambre, 1615 ; — lettre de Claude Choz, 1634.
- 1B3048** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 16 papier, dont 1 cahier de 21 feuillets, 1 sceau.  
**1407-1779.** — *Velet*. Patentes impériales accordant aux habitants à Velet et Gray-la-Ville une réduction de tailles, 1555 ; — nouvelles réductions de tailles à cause des charrois faits pour les fortifications de Gray, par Philippe II, 1570. — *Velle-le-Châtel*. Aveu et dénombrement de la seigneurie par Odot de Velle-le-Châtel, 1407 ; — dénombrement par Bernard-Angélique de Froissard, comte de Broissia, Velle, baron de Pressia et Montfort-en-Bresse, chevalier non profès de Saint-Jean de Jérusalem,

pour Velle, Baigues, Clans, Bucey-lez-Traves, Noidans-le-Ferroux et dépendances, 1779. — *Velleclair*. Patentes de Philippe II, affranchissant François Brulard, et ses frères, mainmortables de Velleclair, 1573 (requête et avis de la Chambre) ; — dénombrement de la seigneurie, par Charles Rigney, de Gy, 1742 ; — autre par le même, 1743 ; — autre par Pierre-François Guenot, procureur au parlement de Besançon, 1769.

**1B3049** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 6 cahiers de 7, 9, 7, 9, 8 et 9 feuillets.

**1569-1771.** — *Vellechevreux*. Reconnaissances, par les habitants de Vellechevreux, Bouhans et Amblans, d'héritages chargés de cens envers le Roi à cause de Montjustin, reçues des notaires François Garnier et Millot, 1580-1587 ; — autres reçues par le notaire Antoine Peletier, de Mollans, 1617. — *Vellefrange*. Dénombrement, par Thomas Perrenot, ambassadeur du Roi d'Espagne vers l'Empereur, de sujets, tailles et cens à Vellefrange, 1569 ; — autre par le cardinal Antoine de Granvelie (représenté par son fondé de pouvoirs Pierre Bordey, chevalier), 1584 ; — autre par François Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroix, 1587. — *Vellefaux*. Vente de chevance à Vellefaux, par François de La Tour Saint-Quentin, s<sup>f</sup> de Trepot, et Hélène de Bussy, sa femme, dame de Miserey, à Gaspard de Grammont, chevalier, s<sup>f</sup> de Châtillon-Guyotte, 1590 ; — reprise par l'acquéreur. — *Velleguindry*. Reprise de Velleguindry et Levrecey, par Gaspard de Mont-Saint-Léger, 1569 ; — procuration par le même à Jean de La Saule, écuyer, 1573 ; — reprise par le même, 1574 ; — dénombrement par le même Gaspard, tant en son nom qu'en celui de Claude de Montfort, coseigneur, de la terre de Velleguindry, provenant de Françoise de Velleguindry, leur mère, 1584 ; — autre par Gaspard seul, pour meix, maison et verger à Velleguindry, ladite maison par lui édiflée, 1584 ; — reprise par Adrienne de Coublans, veuve de Gaspard de Mont-Saint-Léger, 1664 ; — autre par Clériadius de Mont-Saint-Léger, s<sup>f</sup> de Charentenay, Velleguindry, Levrecey, 1619 ; — autre par Hardouin-Louis de Donnerotte, tant pour Velleguindry que pour celle dite de Cult, à Chevigney, bailliage de Gray, 1711. — *Vellemoz*. Dénombrement par Pierre d'Anvers, sr de Vellemoz, 1584 ; — autre par Jean-Claude de La Tour, pour Vellemoz et Chalèze, acquis au décret de Jean d'Emskerque devant le bailliage d'Ornans, 1620 ; — autre par Jean d'Emskerque, 1620 ; — autre pour Vellemoz et partie d'Angirey, par Jacques de Moustier, 1678.

**1B3050** (Liasse) — 11 pièces papier, dont 1 registre in-4° de 133 feuillets, 1 sceau.

**1532-1533.** — *Vellevans*. Requête présentée au parlement de Dole, par Isabeau de Chauvirey, veuve de Claude de Cusance, chevalier, sr de Belvoir, tant en son nom que comme mère tutrice de Claude de Cusance, écuyer, sr de Belvoir, et Jean de Cusance, protonotaire du Saint-Siège, chanoine de Besançon, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas de Belvoir, Henri Crucet, Jean le Montagnon, Girard et Pequignot, Crucet, dans une cause contre le comte de Montbéliard, au sujet des terres de la grange de Fontenelle, mouvante de Belvoir, 1532 (filigrane : tête de bœuf) ; — assignation, exploits, etc. ; — ajournement délivré par le parlement de Dole aux témoins appelés à comparaître dans l'enquête provoquée par Pierre Cuenot, dit Petitjean, Étienne Petitjean, pasteur de Vellevans, Huguenin Magnier, Pierre Bérard et Perrin Crusset, 1533 ; — enquête pour ce dernier contre le procureur général impétrant faite à Passavant, devant François Guerrey, clerc juré du greffe du Parlement du 13 août 1533 au 16 octobre ; — fol. 2, faits et articles : violences exercées par la dame de Belvoir contre les grangers de Fontenelle à propos de terres, etc. ; — fol. 24, 1er témoin, Jean Bidault, de Servin, notaire ; autres témoins : Huguenin Bornier, de Servin, laboureur ; Huguenin Bonnaut, de Baume, maçon ; Huguenin Missey, de Servin, « toitot » (couvreur) ; Pierre Girard, maire de Vellevans ; Jean Breusset, de Baume, laboureur ; Thiébaud Broussot, de Vellevans, maçon ; — Huguenin Grosjean, de Vellevans, maréchal, etc.

**1B3051** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 2 cahiers de 40 et 28 feuillets.

**1331-1776.** — *Vellexon*. Reprise par Philippe de Vellexon, écuyer, faite à Joffroy de Beaujeu, sr dudit lieu, pour sa maison de Vellexon et dépendances (copie), 1331 ; — dénombrement de Vellexon et Vaudey, par Charles de Montfort, chevalier au Parlement, sr de Montfort, Vellexon, Vaudey, Saint-Ylie, Chevigney, etc., 1601 ; — autre par le même (très détaillé), 1621 ; — lettres reversales et obligatoires, données par Claude-Louis d'Anelot, sr de Vellexon, au receveur du Roi, en retour de la permission d'ériger une forge et fourneau à battre le fer, à lui accordée par patentes du 30 septembre 1666 ; le concessionnaire s'oblige à payer un cens annuel de 70 fr., 1667. — *Velloreille*. Dénombrement de Velloreille, le Cordonnet, Hauterive, La Vauche, La Goutte, Bonnevent, donné par Pierre Belin, conseiller au parlement de Besançon, 1709 ; — autre pour Velloreille et Bonnevent, par Claude-Ignace-François Pierre, avocat au parlement de Besançon, l'ayant acheté le 28 octobre 1724, de Jacques-Philippe de La Baume, comte de Saint-Amour, 1725 ; — autre par Gaspard Guyotte, coseigneur de Velloreille pour moitié, 1743 ; — autre par Louis-Ignace Pierre, écuyer, sr de Velloreille, le tenant par donation du secrétaire du Roi près la chancellerie du parlement de Besançon, Claude-Ignace-François Pierre, 1776.

**1B3052** (Liasse.) — 12 pièces papier, dont 2 cahiers de 16 feuillets chacun.

**1584-1735.** — *Velotte-lez-Montjustin*. Dénombrement d'une partie de la terre de Velotte et Gourgeon, par Georges de Vesoul, sr de Raincourt, 1620. — *Venère*. Dénombrement par Louis de Vers, écuyer, capitaine à Chantonay, comme procureur spécial d'Antoine, cardinal de Granvelle, de la tour de Venère et ses dépendances, 1584. — *Venise*. Dénombrement de la seigneurie par Paris Gillebert, de Baume, père et tuteur de ses fils Jean et Pierre Gillebert, 1584 ; — par Frédéric de Valimbert, sr de Venise, 1619. — *Vennans*. Procuration par Claude Pierrard, écuyer, sr de Vennans, à François Pierrard, écuyer, son frère, 1584 ; —

dénombrement de la seigneurie mouvante de Montfaucon, par François Louis et Claude Pierrard, de Passavant, frères, héritiers universels de Pierre Pierrard, 1584 ; — reprise par Claude Pierrard, sr de Vennans, pour un tiers, 1590 ; — procédure de décret sur la succession de François Pierrard et Jean-Étienne Pierrard, son fils, srs à Vennans, 1590 ; — reprise d'un tiers de la seigneurie par Pierre Mairot, sr à Valay ; — reprise de ce même tiers acquis de Pierre Mairot, par Claude Pierrard, sr à Vennans, 1594 ; — dénombrement par le même.

**1B3053** (Liasse.) — 24 pièces papier, dont 1 cahier de 8 feuillets, 1 sceau.

**1502-1634.** — *Vennes*. Enquête sur l'honorabilité du tabellion, procureur et receveur de la seigneurie Antoine Verdot, 1592 ; — accensement fait par les procureurs de Louis d'Orléans, comte de Neuchâtel, Saint-Georges et Vercel, au profit de Jean Brunei, d'Orchamps, d'une pièce de terre audit lieu pour 10 s. estevanants de cens, 1509 ; — vente des Seignes de Vennes, faite par Jean Brenot, d'Orchamps-Vennes, sr de Provenchère, aux habitants de Gilley, 1531 (cop.) ; — don par Philippe II à Fernand de Lannoy, comte de la Roche, de la terre de Vennes, à titre viager, à raison de ses bons et longs services, à charge de bien entretenir le château et de ne rien aliéner, 1556 (cop. minute jointe) ; — accensement par Fernand de Lannoy, au profit d'Estevenon Joly, du Villers, au Val de Morteau, pour bâtir un moulin et battoir sur la rivière de Montrond, sous le moulin appartenant à Claude Perrot et Guillaume Perrot, 1566 ; — procuration donnée par Marguerite Perrenot, veuve de Fernand de Lannoy, à Désiré Camu et Claude Clément, 1581 ; — requête de mise en possession de la terre de Venues, à elle cédée en survie, présentée à la Chambre des comptes, par Marguerite Perrenot ; — visite et inventaire des château et mobilier du château de Vennes, par François Inglois, premier maître de la Chambre, au moment de sa remise à Mme de Lannoy ; après la première porte fermant à clef, une étable à droite assez vaste pour 6 chevaux, à gauche une écurie pour 2 chevaux, et à côté une autre plus spacieuse pour 8 ; de cette basse-cour on entre, par une porte large de pieds et demi, dans le premier fort, à gauche, chambre à cheminée du portier ; au second fort on monte un grand escalier de bois, au-dessus à gauche, une chapelle, avec un cabinet adjacent ; à droite une salle, une chambre voisine et cabinets ; au troisième fort et étage supérieur du château auquel conduit un escalier de pierre, une citerne, deux cabinets et trois chambres (24 arquebuses et un mortier de fonte), cuisine avec deux petits fours, chambre adjacente, et deux autres chambres. Au-dessous une cave avec une grande roue servant à monter le vin et les provisions, deux cabinets à côté. Du côté de soleil, galeries de sapin larges d'une toise avec une cloche estimée 60 fr. ; le corps de logis est couvert de tuiles, 1581 ; — requêtes diverses concernant le domaine ; — requête des habitants du Russey demandant un sursis dans le paiement de leurs redevances en graines, 1594 ; — vente des bois de la Joux et de la Seigne de Vennes, par Nicolas Barrillet, conseiller-maître, 1596 ; — concession à titre de cens par Philippe II à Étienne Fauche, capitaine de Joux, d'une place en bois et pâture, aux Seignes de Vennes, 1597 ; — remontrances de Pierre Petit, procureur d'office de Vennes, au sujet du refus des habitants de Morteau d'assister à l'exécution aux fourches de Vennes, d'un nommé François de Queuldres, provençal, condamné à être pendu en 1611, 1612 ; — visite des réparations nécessaires à faire au château de Vennes, par Antoine Verdot, châtelain du lieu, sur requête du capitaine Cécile, 1619 ; — lettre du procureur de Vennes, Simon de La Cave, 1634, relativement au manuel de l'amodiateur Freschol.

**1B3054** (Liasse.) — 2 cahiers in-4°, papier, de 47 et 45 feuillets.

**1605-1626.** — *Vennes*. Manuel incorporé donné à la Chambre par François Bressand, amodiateur de la terre de 1605 à 1613, ledit Bressand originaire de Pontarlier ; 14 villages dépendent de Vennes : Orchamps, Grandfontaine, Fuans, Guyans, Vennes, le Plaimbois-derrrière-Vennes, Plaimbois-du-Miroir, Montbéliardot, Luhier, les Guérites, le Mémont, le Russey, la Grand-Combedes-Bois, le Barboux ; gardienneté des prieurés de Morteau et de Laval ; lac et rivière du Dessoubre ; tailles ; — fol. 29, redevance des habitants de Gilley pour bourgeoisie ; autres à Laval, Luhier, Mémont, Narbief, Pierrefontaine ; — fol. 36, redevance des mariages ; — amendes, épaves, avoines, moulins ; — fol. 44, redevances de fromages (2 à 3 livres par ménage) ; — autre manuel donné à la décharge de l'amodiateur Jean. Pergaud, 1618-1626. Même détail que dans le précédent.

**1B3055** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 8 cahiers de 12, 18, 17, 23, 16, 23, 14 et 17 feuillets.

**1605-1612.** — *Vennes*. Contrôles du scellé des lods et ventes rapportés par les amodiateurs de la seigneurie, 1605 : familles Estevenard, Guillemenot, Parrot, Jeannot, Roy, Perdrisard, Arnoux ; — 1606 : Journot, Groperrin, Roy-Daguét, Racine, Regnaud, Pierre, Besson, Jacquet ; — 1607 : Boilloz, Cassard, Perrinot, Racle, Vernier, Guillepet ; — 1608 : Folz, Guignard, Court, Guerrier, Joly, Roch ; — 1609 : Symon, Gaiffe, Perrin, Guyot ; total 533 fr., dont 133 fr. 9 gr. 5 engr. (le quart) pour les Archiducs ; — 1610 : Breuillot, Belot, Blanc, Relange, Humbert ; — 1611 : Racenotte, Chopard, Breuillot, Cordier, Mercier ; — 1612 : Percerot, Jantot, Guinnard, Perrinot, Perrenin, Oudot, Garaignot, Pelousey.

**1B3056** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 8 cahiers de 14, 17, 14, 12, 17, 18, 23 et 14 feuillets.

**1613-1620.** — *Vennes*. Contrôles du scellé des lods et ventes de la seigneurie, 1613 : Perdrisard et Fichéfeu, de Vennes ; Grand-Pierrot, de Vennes ; Jacques Surmont-Breton, de Guyans ; Baret, de Montbéliardot ; Boillin, d'Orchamps ; — 1614 : Humbert, de Plaimbois-Vennes ; Millaud, des Maisonnettes ; Vielle, d'Orchamps ; Estevenard, du Russey ; Barceot, du Mémont ; Parcerot, de Vennes ; Parcerot, de Grandfontaine ; — 1615 : Tatu, de Guyans ; Bannelier, de Vennes ; Regnaud, du Russey ; Deffornat, du Russey ; Tarby, de Loray ; Gelion, du Luhier ; Roy, du Barboux ; — 1616 : Guerrier, de Vennes ; Parrot, du Pissoux ; Morel, de Montbéliardot ; Girard et Regnaud, de la Grand-Combe ; Braichotte, de Fuans ; Gannard, de Grandfontaine ; — 1617 : Belpois,



de Guyans ; Busson, du Barboux ; Bérard, du Val du Saugeois ; Guerrier, des Guérites ; Jeantot-Regnaud, du Creux ; — 1618 : Besson, Arnoux, Estevenard, Huot, etc. ; — 1619 : Boillon, Racenotte, Bonnet, Vielle, Monnot, Perrot, Baron, Chatelain ; — 1620 : Cheneveule, Febvret, Breuslet, Vaytte, Barceot, Mercier, Girard.

**1B3057** (Liasse.) — 10 cahiers, papier, de 24, 15, 27, 21, 25, 23, 21, 10, 30 et 48 feuillets.

**1621-1630.** — *Vennes.* Contrôles des lods et ventes de la seigneurie ; — 1621 : Callier, des Maisonnettes ; Beusson, de Fuans ; Boillon et Barsot, du Plaimbois-du-Miroir ; Estevenard dit de la Seigne, du Russey ; Tatu, de Guyans ; — 1622 : Guinnard, de Grandfontaine ; Guyot-Regnaud et Boillon, de Plaimbois-Vennes ; Mougine, de la Grand-Combe ; Barbier, du Plaimbois ; — 1623 : Mossard, du Russey ; Jeantot, du Creux ; Boissenin, de Fuans ; Perrot, du Pissoux, Percerot et Juredey, de Pierrefontaine ; Perrinot Cuenin, de la Grand-Combe ; — 1624 : Arnoux, du Mémont ; Jacquot dit de la Barre, du Cerneux ; Hugueniot, du Russey ; Brésard, du Plaimbois ; Routheret-Monnier, de Montbéliardot ; — 1625 : Petit, du Bizot ; de la Cave, de Vennes ; Roch, de Vennes ; Pergaud, d'Orchamps ; Joly et Guez, de Guyans ; Lapprend et Vuillemin, du Plaimbois-d'arrière-Vennes ; — 1626 : Perrenin, du Russey ; Cuenin dit Jacques, de Grand-Combe-des-Bois ; Bouvot, de Loray ; Pettey et Tatu, de Guyans ; Freschot, de Morteau ; — 1627 : Mercier, du Russey ; Nicolas et Lallemant, du Russey ; Cuenot, du Bélieu ; Tournier, du Russey ; Roy, du Barboux ; Bartol dit de Lods, de Plaimbois-Vennes ; — 1628 : Lambert, de Guyans ; Jeantot, Gérard, Monnot, du Russey ; Arnoux, des Guérites ; Cheval, du Barboux ; — 1629 : Boucon, de Fuans ; Cassard, de Guyans ; Monin, du Mémont ; Regnaud, de la Grand-Combe-des-Bois ; Jannerot, de Laval ; Guillemenot, du Russey ; — 1630 : Perrin, de Plaimbois-du-Miroir ; Louvet, du Russey ; Pierre Lambert, de Guyans, notaire ; Mailley, du Luhier ; Quarteron, de la Grand-Combe ; Colin, du Luhier ; Regnaud, des Fournets.

**1B3058** (Liasse.) — 26 pièces papier, 1 sceau.

**1619-1663.** — *Vennes.* Obligation d'un cens annuel de 30 l. pour un moulin dit moulin du Bois, territoire de Montbéliardot, acquis des héritiers de Jean Guyot, de Maîche, par Jean Rotheret, qui l'agrandit et y ajoute une scierie, 1619 ; — mémoire en compte sommaire des récoltes de l'amodiation de Vennes, 1624 ; — arrêts rendus en faveur des fermiers de Vennes pour contraindre les particuliers du Luhier, des Guérites, de Montbéliardot et Plaimbois de payer leurs redevances en grains, 1628 ; — accensement des moulins de la Saule à Pierre Perrot, avec permission d'y adapter une scierie et un martin, 1629 ; — arrêt de la Chambre au sujet de la vieille mesure des greniers de Vennes, d'après un type armoré aux armes de Rothelin, encore conservé au château, 1632 ; — accensement permettant de rétablir le moulin du Bois, à Montbéliardot, au profit de Pierre Lambert, de Guyans, 1650 ; — autre du cours d'eau sur le Doubs, au territoire de Morteau, appartenant à la seigneurie de Vennes, au profit de Claude Perrot-Jeantey, du Pissoux, 1663 ; — requête des officiers de Vennes, apprenant la vente des terres de Faucongy et Vennes par le domaine, et demandant à la Chambre leur maintien en fonctions, 1663.

**1B3059** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 8 cahiers de 36, 44, 9, 19, 17, 12, 10 et 40 feuillets.

**1630-1650.** — *Vennes.* Contrôles du scellé des lods et ventes de la seigneurie, 1630 : Belot, de Plaimbois-Vennes ; Humbert-Fussy, d'Orchamps ; Belpport, de Guyans ; Perrin, de Plaimbois ; Guillaume et Regnaud, de Plaimbois ; — 1631 : Jeannin, des Guérites ; Petit, du Luhier ; Mounot, du Plaimbois ; Vielle, notaire à Orchamps ; Breullot, du Plaimbois ; Barceot, des Fontaines ; Tatu, du Gey ; Routheret, de Montbéliardot ; — 1632 : Guyot, du Luhier ; Court, de Montbéliardot ; Cuenin, de la Grand-Combe-des-Bois ; Nicolas de la Grange, châtelain de Vennes ; — 1633 : Pigeot, de Grandfontaine ; Boillon, du Cerneux de Laval ; Perrinot, du Russey ; Roch, de Vennes ; Journot, du Barboux ; — 1634 : Ponsot, du Plaimbois ; Barceot, du Mémont ; Guerrier, du Luhier ; Belin, des Maisonnettes ; — 1635 : Mossard, du Russey ; Tatu, de Guyans ; Percerot, de Vennes ; Pettey, de Guyans ; Beusson, de Fuans ; Cléménchot, du Russey ; — 1636 : Girardot, de Vennes ; Boillon, des Fontaines ; Mercier, du Russey ; Guyot et Baret, de Montbéliardot, Breuilot, du Plaimbois-Vennes ; — 1643 : Monnier, de Loray ; Lambert, de Guyans ; Buliard, du Russey ; — 1644 : Pierre Lambert, châtelain de Reaumont ; Seuremont, de Vennes ; Brahier-Jeannin, de Fuans ; Guyot-Pelay, de Montbéliardot ; Mougine, des Fontaines ; — 1645 : Drol, du Locle ; Colin, du Luhier ; Cassard, de Guyans ; Regnaud, du Plaimbois-du-Miroir ; — 1650 : Maignin, de Fuans ; Burtelet, de Bretonvillers ; Roy, du Barboux ; Pierre de Vernier, baron et seigneur de Montureux, acheteur des biens de Claude Perrinot, du Russey.

**1B3060** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 8 cahiers de 27, 29, 17, 10, 15, 17, 27 et 20 feuillets.

**1650-1660.** — *Vennes.* Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1650 : Estevenard dit la Seigne, du Russey ; Dromard, de Fuans ; Vuillemin, du Barboux ; Jacquet dit de Vaux, du Russey ; Cheval et Vaullot, de Bonnétage ; Cuenin dit Jacques, de la Grand-Combe-des-Bois ; Tournier, du Russey ; — 1652 : Girardot, de Vennes ; Racine, de Noël-Cerneux ; Courmeille et Braichotte, de Fuans ; — 1653 : Jacquet dit Ouhant, de Ville-du-Pont ; Guillaume Symonin, curé de Laval ; Jeannin Claudy, des Guérites ; Blaise Gauthier, du Russey ; Pettey et Jeannot, de Guyans ; — 1654 : Freschot, de Morteau ; Huguenin, du Plaimbois ; Jeangney, de Guyans ; Arnoux, du Mémont ; Mougine, de Charquemont ; — 1655 : Monin, du Mémont ; Tournier, du Russey ; Boillon et Perrin, de Laval ; Chopard, de la Grand-Combe-des-Bois ; — 1656 : Cuenin dit Perrot, de la Grand-Combe-des-Bois, Mercier, du Russey ; Courdier, du Russey ; Cassard, de Guyans ; — 1657 : Boillot, de Vennes ; Racynotte-Maignin, de Guyans ; Tisserand et Simonin, de Laviron ; Chaulvin dit Bidaux, d'Orchamps ; Guillemine, du Barboux ; — 1659 : Marchand dit Mathey,

du Russey ; Breuchont dit Prandier, et Vielle-Marchiset, de Gilley ; Guignard, de Grandfontaine ; Genevoy, du Russey ; Freschot, Garignot, Rouchet et Febvre, de Morteau ; Mouttet, des Fourgs ; — 1659-1660 ; Regnaud du Creux, du Russey ; Grosperin, de Montbéliardot ; Estevenin, de Fuans ; Mesnier-Fornet, de Grandfontaine ; Gouhard, du Plaimbois-du-Miroir ; Guillaume Jacquetot, curé de Guyans-Vennes.

**1B3061** (Liasse.) — 6 cahiers papier, de 17, 18, 10, 15, 8 et 31 feuillets.

**1661-1667.** — *Vennes*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1661 : Claudot Boillon, du Plaimbois-du-Miroir ; Jacquot-Magnin, du Luisans ; Relange, du Plaimbois-du-Miroir ; Cassard, des Geys de Guyans ; Dromard, de Fuans ; — 1662 : Reuillod, d'Orchamps ; Lambert-Gaudey, d'Orchamps ; de la Cave, d'Orchamps ; Charriez, de Plaimbois-Vennes ; Petit dit le Neufve, du Russey ; Balanche et Perrinot, du Russey ; — 1663 ; Vayte, de Fuans ; Gaume, de Fuans ; Arnoux, d'Orchamps ; — 1664 : Tisserand, de Guyans ; Bévallot, de Plaimbois-Vennes ; Grandpierrot, de Vennes ; Soulet-Miellin, d'Orchamps ; Racine, de Morteau ; Barsot, du Mémont ; — 1665 : Depierre, Nicolas-Baptiste, mandataire de l'amodiateur Claude Roy ; — Boissenin, de Fuans, charpentier ; Vernier-Benoît, d'Orchamps ; Gauthier, du Russey ; Bouzon, de Grandfontaine ; — 1665-1667 ; Perrin, du Plaimbois ; Vielle, d'Orchamps ; Tornet, de Grandfontaine ; Garaignot, de Grandfontaine ; Barthoz, du Plaimbois-du-Miroir ; Guignard, de Grandfontaine ; Court, de Montbéliardot.

**1B3062** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont 3 cahiers de 30 et 58 feuillets, 1 sceau.

**1667-1671.** — *Vennes*. Manuel des cens et redevances de la seigneurie, de 1667 à 1691. Fol. 1. Table. Vennes, Plaimbois-derrière-Vennes, Loray, Flangebouche, Pierrefontaine, Narbief, Bélieu, Laval, Montbéliardot, Luhier et Guérites, Plaimbois-du-Miroir, « Le Coeffot ès fourgs ; » Russey, Mémont, Grand-Combe-des-Bois, la pêche du Doubs, Barbox, cens des moulins du Pissoux, cens des moulins de Sousse, Morteau, Gilley (couverture : un contrat du Russey en 1667, parchemin) ; — inventaire des rentiers, manuels, titres, papiers et enseignements, concernant les terres de Faucogney et Vennes, remis au prince d'Areberg à la suite de la vente de ces terres, 1669 ; — observations sur les dénombrements présentés au nom du prince par M. de Preigny, 1670 ; — dénombrement de la terre de Vennes par le prince d'Areberg, 1671 (double de celui qui suit).

**1B3063** (Registre.) — In-4°, panier, de 45 feuillets (couverture parchemin, psautier du XVe siècle), 1 sceau.

**1671.** — *Vennes*. Dénombrement donné par Charles- Eugène, prince d'Areberg, de la terre de Vennes à lui transportée par subrogation de Philippe, duc d'Archoth, et d'Areberg, son frère, en place de la terre et seigneurie de Zenenberg, par patentes royales du 17 septembre 1664, le tout comme complément de la reprise de fief qu'il avait faite au marquis d'Yennes, gouverneur du comte de Bourgogne, le 27 juin 1666. Détail de la seigneurie ; corps de communauté ; Vennes, 20 ménages ; Plaimbois-Vennes, 18 ; Plaimbois-du-Miroir, 34 ; Montbéliardot, 20 ; Luhier et les Guérites, 20 ; Le Russey, 140 ; Le Barbox (partie de bise), 27 ; la Grand-Combe-des-Bois, 28 ; Mémont, 20 ; — détail des cens et redevances générales et particulières.

**1B3064** (Registre.) — In-folio, papier, de 26 feuillets (couverture parchemin).

**1703.** — *Vennes*. Dénombrement de la seigneurie donné par Ferdinand-François de Rye, comte de Poitiers, l'ayant acquis par fidéicommis au décret du bailliage d'Ormans sur le duc d'Areberg et d'Archoth (même détail que dans la cote précédente).

**1B3065** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 2 cahiers de 33 et 14 feuillets.

**1531-1584.** — *Vercel*. Confirmation, par Charles- Quint, d'un accensement perpétuel fait à Antoine Caulier, de Vercel, par le capitaine-châtelain Jean d'Asuel, au temps de Marguerite d'Autriche, 1531 ; — patentes du même empereur cédant, sous clause de rachat, la terre de Vercel à François de Peloux, gentilhomme de son hôtel, s<sup>f</sup> de Gourdans, l'ayant servi dans toutes ses guerres, dès la trahison du connétable de Bourbon, et lui donnant en outre 512 fr. de rente sur la saunerie de Salins, 1531 (cop.) ; — mandement de Philippe II pour faire rechercher les titres de la terre de Vercel, engagée à Jeanne-Baptiste de Peloux, fille de François de Peloux, 1570 ; — certificat de Gérard de Watteville, tuteur de Jeanne-Baptiste de Peloux, constatant que François de Peloux est mort il y a 14 ans en la guerre de Gravelines, laissant une fille âgée de six mois, et qu'un ou deux ans après, « la ville dud. Vercel ensemble le chasteaul où estoit la dame mère d'icelle damoiselle Jehanne furent bruslez entièrement, duquel chasteaul, comme le feug fut si impétueux et soudain, ne fut possible en rien retirer, » 1571 ; — traité entre la Chambre des comptes et les habitants de Vercel, ces derniers s'engageant à payer 14,198 l. 16 s. pour le retrait de la seigneurie des mains de Jeanne-Baptiste de Peloux, veuve de François d'Achey, s<sup>f</sup> de Thoraise, et recevant en échange la jouissance de la terre pendant douze années, 1582 ; — reprise de fief et dénombrement donnés à Jeanne-Baptiste de Peloux, par Jeanne de Courbessaint, dame du Saulcy, Verchamps, Flangebouche, pour son fief de Vercel, 1584 ; — autres par Pierre de Bordey, s<sup>f</sup> de Saulcy, pour la moitié du four banal de Vercel, donnés au Roi ; — autre donné à Jeanne-Baptiste de Peloux, par Pierre Faulche, pour le quart des ventes et éminages, avec une maison à Vercel ; — autre à la même par Antoinette de Chaussin, veuve de François de Pierrefontaine, s<sup>f</sup> de Voillans, Montjustin, Bonnay en partie, pour chevance à Vercel et Avoudrey ; — autre à la même par Anne Prévost, dame de Rantechaux, pour ce qu'elle tenait à Vercel ; — autre par Claude d'Orsans, s<sup>f</sup> de Rozet, d'une chevance consistant en maisons, cens, prés, four banal, etc., à Vercel, Goux, Adam, Eysson, Flangebouche, La Villedieu, Villerschief, etc.

**1B3066** (Liasse.) — 11 pièces papier, dont 5 cahiers de 13, 31, 28, 10 et 50 feuillets.

**1584-1688.** — *Vercel*. Procuration donnée par Jeanne-Baptiste de Peloux à François Ramasson, lieutenant d'Armement au siège de Baume, et Jean Malarmey, bailli de Vercel, 1584 ; — dénombrement donné à la même par Renaud Bailliet, marchand, citoyen de Besançon, procureur spécial de Bernard de Cléron, femme de François de Pontailier, pour chevance à Vercel, Goux, Avoudrey, Flangebouche et La Villedieu ; — autre donné au comte de Champlitte, par Jeanne-Baptiste de Peloux, pour Vercel et ses dépendances à Adam, Avoudrey, Flangebouche, Loray, Épenoy, Villers-la-Combe, Villerschief, Eysson, ainsi qu'aux lieux de Grand-fontaine et La Sommette, mouvants de Passavant ; — autre au même par François de Leugney, s<sup>r</sup> de Landresse, pour le meix du Tardivet, à Vercel, 1585 ; — permission de jouir des revenus de la seigneurie de Vercel à cause de ses bons services, accordée par les Archiducs à Claude-Marc de Rye, 1603 (minute jointe) ; — dénombrement de la seigneurie, par Charles de Saint-André-Marnay, s<sup>r</sup> de La Bastie, maître de la ville de Dole, 1678 ; — visite de la seigneurie et de ses membres à requête du précédent, par le conseiller-maître Alexandre-Ignace de Santans, s<sup>r</sup> de Montagney, 1680 ; — bail de la seigneurie de Vercel, 1685 ; — état de la seigneurie donné par Charles de Saint-André-Marnay, 1685 ; — observations sur cet état par la Chambre des comptes, 1688.

**1B3067** (Liasse.) — 59 pièces papier, dont 4 cahiers de 16, 11, 7 et 13 feuillets.

**1582-1674.** — *Vercel*. Procédures devant la Chambre de justice établie à Besançon, entre le procureur général et Charlotte de Neuchâtel, veuve de Philippe-Eugène d'Achey, mère-tutrice de Marguerite-Eugène et Marie-Françoise d'Achey et de Marguerite-Françoise d'Achey, épouse du comte de Poitiers, au sujet du désistement de la terre de Vercel demandé par le procureur général. — Lettre du Conseil des finances de Tournay, relatif au rachat de la terre de Vercel et au traité passé avec les habitants de Vercel à cet effet, 1582 ; — concession viagère de la terre de Vercel en faveur de Claude de Rye, s<sup>r</sup> de Dissey, capitaine de Dole, 1603 ; — procès entre Madeleine de Rye, femme de Jean, baron de Wiltz, gouverneur de Thionville, Marc-Claude de Rye, marquis d'Ogliani, et Jean-Antoine d'Achey, gouverneur de Dole, en règlement de leurs droits réciproques sur la terre de Vercel, 1618 ; — continuation du procès devant le parlement de Dole, entre Marguerite de Vienne, veuve de Jean-Antoine d'Achey, le comte de Wiltz, et le procureur général intervenant, 1636 ; — procès et enquête en matière d'injures, entre Isabeau Pergaud, de Vercel, et Claudine Billerey, femme d'Antoine Plantamour, 1645 ; — certificat de Jean Clerc, bailli de Luxeuil, relatif aux guerres de 1636-1637, 1654 ; — procédures devant la Chambre de justice, 1672 ; — état des revenus de Vercel, 1673 ; — accordances, remontrances, exposés des parties, 1673 ; — arrêt de la Chambre des comptes ordonnant que 14,000 fr. déposés entre les mains du conseiller Marin, pour servir au retrait de la terre de Vercel, depuis 1672, seront remis au conseiller-maître Alexandre-Ignace de Santans, attendu la marche des ennemis qui doivent dans peu venir assiéger Besançon et pourraient s'emparer de cette somme, 3 avril 1674.

**1B3068** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 30 papier, dont 3 cahiers de 15, 14 et 8 feuillets.

**1343-1749.** — *Verchamps*. Reprise de la seigneurie et chevance dite de Verchamps, à Vercel et environs, par Guillaume Chalon, greffier du parlement de Dole, mari d'Anne Sordet, 1614. — *Vercia*. Dénombrement d'un fief à Vercia, la Combe de Chalandigna et « Urbana, » par Claude de Saint-Moris, 1584. — *Vereux*. Copies faites et délivrées par la Chambre des comptes à requête de Charles Pautenet, s<sup>r</sup> de Vereux, ayant acquis la terre de Vereux de la comtesse de Visconti, dame de Beaujeu, le 6 janvier 1716 ; — extrait de recettes de la terre de Beaujeu faites par Guillaume de Quincey, receveur de Beaujeu-sur-Saône et de Velleux, de 1343 à 1344 ; — dénombrement de Beaujeu, donné par Bernard de Ray, 1427 ; — reprise de Beaujeu, par Charles de Tassis, écuyer, fondé de procuration de Frédéric Perrenot, baron de Renaix, 1585. — *Vernantois*. Vente de la moitié d'un moulin et autre chevance par Claude-François et Humbert de Saint-Géromme, enfants de feu Étienne de Saint-Géromme, de Vernantois, à Humbert de Ronchaud, 1374 ; — reprise par l'acquéreur ; — requête présentée à la Chambre par Pierre Paillard et Denis Depacta, de Vernantois, pour obtenir l'amodiation de bois pour le chauffage du four dudit lieu, 1580. — *Verne*. Requêtes et procédures des habitants de Verne, pour obtenir des Archiducs l'accensement des bois du Verdoy et de La Vernoye, 1504-1608 ; — accensement de ces bois, comptant 81 et 40 journaux, accordé par les Archiducs aux habitants de Verne, 1608 ; — obligation d'un cens de 82 l., en retour de cet accensement contracté envers le domaine par les habitants de Verne, 1608. — *Le Vernois (Châtillon)*. Permission accordée à Jean Michotey de bâtir un moulin au Vernois, 1559 (requêtes et avis joints) ; — reprise de dîmes par Jacques de Reinach, 1561 ; — vente d'héritages à Vernois-lez-Belvoir, par Marguerite-Alix de Vernois, à Étienne Petit, de Belvoir, et Claude-Alix, sa femme, 1623. — *Vernois-lez-Arbois*. Dénombrement de la seigneurie par Charles-Louis d'Achey, 1708 ; — autre par Nicolas-Éléonor d'Achey, 1722 ; — autre par le même, 1748. — *Vernois-lez-Faucogney*. Vente par Jacques de Courbessaint, curé de Corravillers, à Jacques de Reinach, s<sup>r</sup> de Sainte-Marie-en-Chaux, de certains hommages et droits à Vernois, près Faucogney, 1564 ; — dénombrement donné par l'acquéreur, 1565. — *Vernois-sur-Mance*. Dénombrement de la seigneurie par Gaspard de Grammont, s<sup>r</sup> de Châtillon-Guyotte, mari d'Adrienne de Joux, 1584 ; — autre par Jacques-Antoine de Joux, dit de Grammont, pour Vernois, Mont, Pontcey, Velle-le-Châlel, Vellefaux, Valleroy, Loray, Courboux et Échenoz-le-Sec, 1619.

**1B3069** (Liasse.) — 34 pièces papier.

**1297-1736.** — *Verrière-du-Grosbois*. Enquête faite par Pierre Pétremand, lieutenant général de la gruerie, à l'occasion d'un accensement fait dans la forêt du Grosbois à Pierre de Chassagne, d'Ormans, écuyer, 1554 ; — cession du droit de retenue de La Verrière-du-Grosbois à Hyacinthe de Belot, à charge de passer reconnaissance, 1654 ; — procédure entre le procureur du Roi au

bailliage d'Ornans et les habitants de La Verrière, M. de Belot, s<sup>f</sup> de Chevigny, intervenant, enquêtes, etc. (sans décision), 1667-1670. — *Verrières-de-Joux*. Concession de privilèges et de territoires boisés aux habitants par Pierre de Byoley, chevalier, s<sup>f</sup> de Joux, 1297 (cop.) ; — confirmation par le même et Marguerite de Granson, sa femme, 1359 ; — autre par Jeanne de Joux, 1396, et Guillaume de Vienne, s<sup>f</sup> de Saint-Georges, Sainte-Croix et Joux, 1419 ; — amodiation par la Chambre d'un petit moulin près des Verrières-de-Joux à Mathieu Lescot, de Pontarlier, 1576 ; — requête des habitants des Verrières pour faire conserver au trésor des chartes les copies de franchises à eux accordées par leurs seigneurs, 1584 ; — arrêt de la Chambre permettant aux habitants d'aliéner une partie de leurs communaux ; — appel contre cette autorisation par Denis Vannod, procureur de la seigneurie de Joux, 1585 ; — patentes de Philippe II accensant le moulin des Verrières à Mathieu Lescot, 1587 (pétition et enquêtes) ; — arrêt de la Chambre entre les habitants des Verrières et les fermiers du péage, 1736.

- 1B3070** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier, 2 sceaux.  
**1583-1687.** — *Vers*. Affranchissement de Grégoire Bailly, de Vers, par Philippe II, 1583 ; — arrêt de la Chambre rendu sur requête de Grégoire Bailly, du Latet, annulant un droit de retenue concédé par Nicolas Vernerey, sous- amodiateur de la seigneurie, nulle et de nul effet, 1586 ; — accensement fait par le Roi à Nicolas Vernerey, de Salins, du cours d'eau dit la Fontaine-Noire et des Champs-Paillard, territoire de Vers, 1587 (requête et avis) ; — reconnaissance d'un cens de 60 s. par le concessionnaire ; — reconnaissances par divers particuliers d'héritages censables envers le Roi, devant le notaire Henri Piquet, 1591 ; — concession de four particulier à Vers, au profit de Jacques Guignoire, 1593 (requête et avis) ; — requête de Pierre Marchand et Pierre Rousselet, amodiateurs de la seigneurie de Vers, demandant à la Chambre de faire réparer la chaussée d'un étang détruite en 1594 par des inondations, 1595 ; — autres requêtes analogues ; — reconnaissance de cens de 5 l. 3 s. pour le cours d'eau de l'Angillon, et la permission d'y bâtir un moulin et battoir, sur le territoire du Pasquier, par Antoine Liébaud, bourgeois de Salins, 1597 ; — dénombrement de la seigneurie de Vers, par Jean de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, 1687.
- 1B3071** (Liasse.) — 9 pièces papier.  
**1595-1586.** — *Vers*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1575 : Antoine Bailliet, curé du Pasquier ; Bailly, du Latet ; Butelein, du Bief-des-Maisons ; Bourgeois, de Vers ; Perrin, du Bief-des-Maisons ; Cuyner, de Saint-Germain ; Dausserre, de Labergement ; Bourgeois, de Treffay ; Guyot, de Vers ; — 1581 : Roy, du Latet ; Guyon, du Pasquier ; Bernard, du Monthoux ; Pierre et Claude Faroz, de Salins, écuyers ; Dole, du Grand-Nant ; Goye, de Treffay ; Claude Moultenet, de Nozeroy, écuyer ; — 1582 : Quatrepoint, du Petit-Nant ; Chaillet, de Treffay ; Magnin dit Luhot, du Grand-Nant ; Pierre Amyot, écuyer, de Vers ; Masson et Magnin, du Grand-Nant ; — 1583 : Perrin, du Bief-des-Maisons ; Lebault, du Larderet ; Monnier, du Latet ; Pouha, du Pasquier ; Grenault, du Petit-Nant ; — 1586 : Barne, du Pasquier ; Clerc et Monnier, du Latet ; Louis de Vers, écuyer ; Lambert, de Treffay ; Maillet, de Salins ; Jaillet dit Falon, du Bourg-de-Sirod.
- 1B3072** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 4 cahiers de 23, 12, 8 et 9 feuillets.  
**1588-1599.** — *Vers*. Contrôles des lods et ventes de la seigneurie, 1588 ; — Bousson, d'Andelot ; Courvoisier, de Nant ; Gayet, de Vers ; Villard, de Saint-Germain ; Alépy, veuve de Guillaume Coquelin, de Salins ; André Belot, de Nozeroy, écuyer ; Liebault, de Salins ; Poutier, de Salins ; Blondel, de Nant ; — 1589 : de Rupt et Le Vault, du Larderet ; Vannod, de Vers ; Guyon, du Pasquier ; Jallon, de Treffay ; Mouttet et Barne, du Pasquier ; — 1591 : Fardet, de Boujailles ; Guignoire, de Salins ; Hugonnet, de Sirod ; Claude Montenot, tabellion général en Bourgogne ; — 1592 : Cornier, de Monthoux ; Jallon, de Treffay ; Rousselet, de Salins ; Guyenet Hugonnet, de Sirod, notaire ; — 1595 : Barnard, de Monthoux ; Buchin, du Bief-des-Maisons ; Courdier et Bricard, de Monthoux ; — 1598-1599 : Mignot, de Monthoux ; Liget, de Nant ; Claude et Louis Marchant, de Vers, écuyers ; Barchey, du Larderet ; Hugues, de Nant.
- 1B3073** (Liasse.) — 2 cahiers papier, de 62 et 37 feuillets.  
**1687.** — *Vertières*. Sentence par décret rendue par Vincent Matherot, lieutenant général à vie du bailliage de Dole, dans un décret poursuivi par Adrien d'Aubonne, s<sup>f</sup> de Gouhelans, tant en son nom qu'en celui de ses enfants, contre François Paucellier, seigneur en partie de la Motte et Vertières, et Perrenelle d'Aigremont, sa femme ; — collocation des divers créanciers et adjudication de la terre de la Motte et Vertières, à Louis-Étienne Bonne, procureur du Roi en la maréchaussée de Besançon ; ratification par Louis-Marie d'Aumont, baron d'Étrabonne, 1686-1687 ; — dénombrement de la seigneurie de Vertières, donné par Louis-Étienne Bonne, et Jeanne-Claude Bault, sa femme, à Louis-Marie d'Aumont, duc et pair de France, gouverneur du Boulonnais, etc. ; maison avec deux tours élevée à Lantenne, domaine et sujets, 1687.
- 1B3074** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 19 papier, dont 1 cahier de 22 feuillets, 2 sceaux.  
**1407-1566.** — *Vesoul*. Reprise d'un fief par Jean de Glay, écuyer, et Jeannotte, sa femme, fille de l'écuyer Thierry de Villeperrot, 1407 ; — extrait du compte des recettes de Vesoul et Montigny, 1416 ; — mandement de Philippe le Bon constatant la reprise de fief de tout ce qu'il avait aux abords de Vesoul, à lui faite à Dole le 4 mars 1421 par Renaud du Châtelet ; — permission donnée aux habitants de Vesoul par le même d'acquérir des héritages au village de Gresse, abandonné durant les dernières guerres, quoiqu'il soit de la terre de Faucogney, 1447 (trois exemplaires ou copies) ; — concession des meix de «

Vauvilliers, » tombés en commise au Val de Vesoul par le même duc au profit de Jean Harbelot, son épicier et valet de chambre, 1464 ; — copie de lettres de : Jean de Chalon, prince d'Orange, lieutenant des archiducs Maximilien et Marie de Bourgogne et gouverneur du comté, vendant aux habitants leurs tailles moyennant le paiement de 2,000 l., devant être employées « à rebouler les ennemis, » 1478 ; — permission par Marie de Bourgogne à Jean de Chalon, de vendre des terres ou droits jusqu'à concurrence de 40,000 fr. pour la défense du pays, Louvain, 28 mai 1477 ; — ratification de la vente des tailles de Vesoul, par Maximilien et Marie, 15 décembre 1478 ; — enregistrement par la Chambre des comptes de Dole, 1495 ; — copie certifiée par François Maubouhans, maître de Vesoul, et le scribe de la mairie, Lambelin, 1566 (double) ; — extraits de comptes de Vesoul, 1472-1562 ; — copie de lettres de Maximilien et Marie accordant à leur conseiller chambellan et maréchal des logis de l'hôtel Guillaume de Saint-Seine, en indemnité de la prise et pillage de son château de Senoncourt par les Lorrains, le quart des dîmes de Senoncourt confisquées à leur profit, 1478 ; — rachat de cette rente moyennant 200 fr. affectés sur la trésorerie de Vesoul par la Chambre des comptes, 1497 ; — copie de patentes de Charles Quint accordant à la ville de Vesoul des octrois pendant 23 ans afin de réparer leurs fortifications, etc., 1532 (cop.) ; — requêtes des bourgeois en prorogation des octrois ci-dessus, 1557 ; — communication de la requête aux officiers d'Amont ; extraits de comptes justifiant l'emploi des octrois précédents ; — permission de posséder un meix à Vesoul en faveur d'Antoine Bouchier, clerc du bailliage d'Amont, accordée par Charles Quint, 1545 (cop.) ; — vente par Adolphe de Gueldres, écuyer, s<sup>r</sup> de Gressoux et d'Auxon en partie, et Claudine de Thomassin, sa femme, d'un pré « au Marcandey » à Claude Bavouzet, de Vesoul, 1544 ; — reprise donnée au gouverneur du comté de Bourgogne Claude de Vergy, par l'acquéreur, 1346.

**1B3075** (Registre.) — In-4°, papier, de 52 feuillets (couv. parch.).

**1475-1476.** — *Vesoul.* « Manuel des rentes et revenus de la trésorerie de Vesoul, pour un an commençant au premier jour d'octobre MCCCCLXXV et finissant au dernier jour de septembre MCCCCLXXVI » par maître Jean Pillot, conseiller du Duc et son trésorier de Vesoul ; — fol. 1, reçu du prévôt de Châtillon 27 fr. 1 engr. en ducats, nobles à la rose, florins et monnaie blanche ; — fol. 3, mesures de Jussey, leur contenance ; — fol. 8, Port-sur-Saône, redevances, tailles, etc. ; — fol. 12 v°, Chariez ; — fol. 14 v°, Vaivre ; — fol. 16 v°, Vesoul ; — listes de bourgeois de Vesoul : Baressolz, Bonvalot, Demongenot, Terrier, Belenet, Regnard, d'Amance, etc. ; — fermes ; Étienne de Falletans, capitaine du château ; Gui Gauthiot, avocat fiscal ; Thiébaud Poinot, procureur ; — fol. 24 v°, Montjustin ; — fol. 31 v°, Montbozon ; — fol. 35 v°, Baume (mesures en usage et leur contenance) ; — fol. 41 v°, Châtillon ; — redevances de la tuilerie ; 3,000 tuiles, 300 carrons, 3 queues de chaux.

**1B3076** (Cahier.) — In-4°, papier, de 118 feuillets.

**1550-1552.** — *Vesoul.* Manuels des redevances dues à la seigneurie, 1330 : redevances par les familles Vuillin, Jacquier, Maubouhans, Garin, Laurent, Maignenot, Odinot, Thomassin ; — fol. 3, tabellions généraux, fermes de Vesoul ; clergie d'Amont ; grange de Pont ; — fol. 9, recette de Luxeuil, Chariez ; gruerie ; — fol. 13, Port-sur-Saône et Chaux ; — fol. 16, Montjustin, vente, rouage et aunage, langues de grosses bêtes, maîtrises des bouchers et cordonniers ; — fol. 27, Baume, redevances gelines de la châtelainie ; fours ; passage des bois amodiés à Jean Levroz ; gisserie, gruerie ; — fol. 37, 1551 ; — fol. 78, 1552.

**1B3077** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 17 pièces papier, dont 2 cahiers de 31 et 28 feuillets.

**1546-1568.** — *Vesoul.* Mémoire sur les causes de décadence des balles et bancs [v. 1546] ; — vente d'une maison vers la Porte-Haute, par Marguerite de Germigney, veuve de Thiébaud Parisot, procureur général d'Amont à Jean Parisot, son successeur, 1546 ; — reprise par l'acquéreur, 1547 ; — vente de prés à Vesoul « en Marcandey, » par Henri de Thomassin, s<sup>r</sup> de Gressoux, à Guillaume Bavouzet, 1547 ; — reprise par l'acquéreur ; — vente des fours de Vesoul, pour 3,500 fr., par Pierre d'Occors et Girarde de Citey, sa femme, à Adrien de Salives, s<sup>r</sup> de Cerre et Colombe, 1550 ; — reprise par l'acquéreur, 1552 ; — reprise d'une maison à Vesoul achetée des héritiers de Simon Thomassin, par Nicolas Richardot, de Morey, 1553 ; — information faite à Vesoul par Guillaume de Hainaut, auditeur en la Chambre des comptes sur des usurpations faites au détriment du domaine, 1564 ; — témoins entendus, Vincent Marandet, marchand ; Louis Malbouhans ; Antoine de Plore ; Jean Plore ; Thiébaud Donzelet ; Georges Tribillot ; Jean Peudey ; Jacques Redoubtey ; François Rousselot ; Georges Fédric ; — -visite des halles faite par Huguenin Chichet et Henri Guérin, commis par le bailli d'Amont pour marchander les réparations à y faire, 1566 ; — appréciations et mises aux enchères, 1567 ; — reprise d'un meix par Claude de Vers, 1567 ; — visite des halles par le conseiller-maître Renobert de Mesmay, 1568 ; — enquête par le même sur des réparations : Didier Railard, de Bougnon, charpentier et laboureur ; Étienne Prudon, de Bretonvillers, charpentier ; Claude Guéritot, de Pusey ; Jean Vivot, de Gressoux ; Guillaume Jeofroy, de Vaivre, notaire, etc. ; déposent sur les halles et leur entretien.

**1B3082** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 3 cahiers de 8, 20 et 10 feuillets, 1 sceau.

**1487-1716.** — *La Vessoie.* Patentes royales accordant à Claude Duc, de Salins, l'autorisation de faire construire un moulin, sur un bief appelé le Bief du Poisson, 1593 (requête et avis). — *Vevy.* Dénombrement d'un cens féodal par Girard de Marnix, baron de Pottes, mari de Salomé Gaillard, 1584. — *Vezet.* Affranchissement de Jean Huot, *alias* Barbier, de Vezet, par Guillaume de Grammont, écuyer, sr dudit lieu, pour services rendus dans les dernières guerres, 1487 ; — confirmation par Jeanne d'Oiselay, dame dudit lieu, suzeraine de Guillaume de Grammont, 1527 ; — ratification par Claude de Vergy, gouverneur du comté, 1548 ;

— confirmation par Philippe II, 1556 (requête jointe). — *La Vieille-Loye*. Permission accordée aux habitants de prendre leur chauffage dans la forêt de Chauv, 1556 (requête et avis) ; — nouvelles requêtes et enquêtes pour même objet, 1563 ; — patentes permettant aux habitants de prendre bois de chauffage, mort bois, bois à bâtir, dans la forêt de Chauv, 1586 ; — dénombrement de la terre de la Love par Pierre-Philibert de Chaillot, 1716.

**1B3078** (Liasse.) — 2 pièces papier, dont 1 cahier de 84 feuillets.

**1559-1570.** — *Vesoul*. Compte des fournitures faites par Nicolas Regnault, de Vesoul, notaire, pour l'érection et édification des prisons nouvellement bâties, sur commission à lui donnée par les officiers d'Amont par l'ordre du Parlement du 6 septembre 1569 au 22 octobre 1570. Les quittances des maçons, serruriers, charpentiers, charretiers, manœuvres, etc., employés à la construction sont libellées et signées d'un bout à l'autre du volume : Mathieu Frodeberg, charretier ; Antoine Chalet et Guillaume Maledan, maçons ; Mathieu Bryot, à Belleherbe, et Jean Perrot, dudit lieu, maçons ; Antoine Argent, de Vesoul, charretier ; Jean Clerc, de Pont, charretier ; Guillaume Patoillet, de Vesoul, maçon ; Étienne Drouhot, maçon ; Jean Fyandet, vigneron, manœuvre, etc., etc. ; — total des dépenses, 1,153 fr. 6 gr. 5 d. 1 engr. (couv. parch. ; contrat de vente entre habitants de Moncey, 1515) ; — copie de patentes de Philippe II accordant le droit de gabelles aux Vésuliens pendant vingt ans, pour la construction des prisons, 1559.

**1B3079** (Liasse.) — 24 pièces papier, dont 1 cahier de 14 feuillets.

**1579-1609.** — *Vesoul*. Vente de la vigne de la Faucognière, sous le château, par Simon Le Maire, commis du trésorier de Vesoul, 1579 ; — dénombrement donné par Isabeau Colard, femme de Guillaume de Boisset, et Claudine Colard, pour les trois quarts d'une maison à Vesoul, 1581 ; — autre par Étienne Couthenet, de Pontarlier, pour une maison provenant de François Bavouset ; — autre par Jean d'Occors, dit de La Tour, s<sup>r</sup> de Lieffrans, pour un domaine à Vesoul, Échenoz, Navenne, Coulevon, etc. ; — adjudication par décret d'une maison provenant de François Bavouset, à François Ramasson, mari de Rose Belot, par Jean-Guillaume Demongenot, lieutenant général du bailliage de Vesoul, 1586 ; — reprise par l'acquéreur ; — octroi d'une boutique aux halles de Vesoul par Philippe II à Guillaume Alyon, dudit lieu, 1588 (requête et avis) ; — accensement perpétuel par le même à Jean des Verrières, de deux places aux halles, 1589 (requête et avis) ; — réduction de la ferme de l'accensement de la vigne de la Faucognière faite pour 29 ans à François Sonnet, de Vesoul, 1590 (requête et avis) ; — confirmation de la charge d'un quartier de muire à Salins contre la vigne de la Faucognière, à Vesoul, au profit de l'auditeur Charles Pétrey, 1591 (requête et avis) ; — reprise et dénombrement d'un quart de maison par Anne Droz, femme de Jacques Huguenot, 1594 ; — reprise d'une maison par François Le Roux, postulant au siège de Vesoul, et Jeanne Rebillot, sa femme, 1604 ; — dénombrement et reprise d'une part de maison à Vesoul, par Hippolyte du Tartre, procureur de Marc-Antoine Huguenot, 1604 ; — vente d'une maison située rue de la Porte-Haute par Marc-Antoine Huguenot, prêtre, chanoine de Calmoutier, à Étienne de Mesmay, procureur d'Amont et en la cité de Besançon, 1609.

**1B3080** (Liasse.) — 3 cahiers de 24, 16 et 8 feuillets.

**1602-1620.** — *Vesoul*. « Manuel incorporel de la seigneurie de Vesoul que Prudent Buretel, jadis admodiateur d'icelle, rend à Messieurs de la Chambre des comptes à Dole pour leurs Altesses Sérénissimes ; » — autres manuels analogues plus sommaires.

**1B3081** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 46 pièces papier, dont 3 cahiers de 14, 13 et 14 feuillets.

**1611-1764.** — *Vesoul*. Reprise d'une maison à Vesoul par Étienne de Mesmay, 1611 ; — vente au même par Guillemette Huguenot, d'une portion de maison, 1614 ; — reprise de cette acquisition par Étienne de Mesmay ; — comptes et détails de façon de la vigne de la Faucognière, faits par la Chambre des comptes de 1618 à 1623 ; — dénombrement d'une maison possédée à Vesoul par Humbert et Marguerite de Mesmay, 1619 ; — autre d'un fief à Vesoul, Navenne, Pusey, par Philiberte d'Occors, dite de La Tour, 1620 ; — extraits des amendes, déclarations, sceaux de testaments du bailliage d'Amont, siège de Vesoul, du 12 mai 1621 au 20 octobre ; — vente et délivrance de la vigne de la Faucognière pour 2,310 fr. et 100 fr. pour les vins, à Henri Corvoisier, de Vesoul, 1624 ; — visite des réparations à faire aux fortifications par Jean-Maurice Tissot, conseiller-maître en la Chambre, 1630 ; — requête d'Antoine Fert, chapelain d'autel de la chapelle royale demandant l'annexion à son bénéfice de la chapelle Saint-Georges du château de Vesoul qui se desservait naguère dans l'église de Pont (appointement favorable), 1637 ; — traité passé avec Guillaume Travaux, amodiateur de la seigneurie de Vesoul, parla Chambre, pour la confection d'un nouveau terrier, 1655 ; — état des revenus de la seigneurie de Vesoul, 1680 ; — observations de la Chambre des comptes, 1688 ; — dénombrement donné par Louis-Marie Reud, sr de Purgerot, pour une maison rue des Jésuites, 1708 ; — état des revenus patrimoniaux et octrois de Vesoul, 1764.

**1B3082** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 3 cahiers de 8, 20 et 10 feuillets, 1 sceau.

**1487-1716** — *La Vessoye*. Patentes royales accordant à Claude Duc, de Salins, l'autorisation de faire construire un moulin, sur un bief appelé le Bief du Poisson, 1593 (requête et avis). — Vevy. Dénombrement d'un cens féodal par Girard de Marmix, baron de Pottes, mari de Salomé Gaillard, 1584. — Vezet. Affranchissement de Jeau Huot, alias Barbier, de Vezet, par Guillaume de Grammont, écuyer, s<sup>r</sup> dudit lieu, pour services rendus dans les dernières guerres, 1487 ; — confirmation par Jeanne d'Oiselav, dame dudit lieu, suzeraine de Guillaume de Grammont, 1327 ; — ratification par Claude de Vergy, gouverneur du comté, 1548 ; — confirmation par Philippe II, 1556 (requête jointe). — *La Vieille-Loye*. Permission accordée aux habitants de prendre leur

chauffage dans la forêt de Chaux, 1556 (requête et avis] ; — nouvelles requêtes et enquêtes pour même objet, 1563 ; — patentes permettant aux habitants de prendre bois de chauffage, mort bois, bois à bâtir, dans la forêt de Chaux, 1586 ; — dénombrement de la terre de la Love par Pierre-Philibert de Chaillot, 1716.

**1B3083** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 32 papier, 1 plan.

**1575-1726.** — *La Vieille-Loye*. Vente au Roi d'une rente de 9 l. sur le partage de Vignory par Nicolas Cussemenet, écuyer, fils de Nicolas Cussemenet, de Salins, au Roi, 1575 ; — concession à Jean Camu, conseiller-maître en la Chambre des comptes, de la moyenne et basse justice sur 400 journaux de terre et prés dans la forêt de Chaux, sur le bord de la Cloge et près de l'étang, 1579 ; — dénombrement de la seigneurie de la Motte et Vieille-Loye, par Gilbert Camu, 1584 ; — reprise par Jean-Baptiste Camu, 1616 (dénombrement de 1614) ; — dénombrement par le même, 1621 ; — autre, 1623 ; — vente par Pierre Richardot, postulant au bailliage de Dole, à Émilien Gâteau, et Pierre Bruneau, d'une métairie dite la Serrière, près de la Vieille-Loye, 1658 ; — accensement fait par la Chambre des comptes à Hercule Duraquet, gentilhomme verrier, d'une place au territoire de la chapelle de la Vieille-Loye, dite le Grand-Buisson, afin d'y rétablir une verrerie, précédemment accensée à Constantin Duraquet, son frère, 1673 ; — procès-verbal constatant l'état des terres demandées en accensement par Jean Coquelin, de Crans, an Val-de-Sirod, dressé par l'auditeur Jean-Baptiste Richard, s<sup>f</sup> de Villers-Vaudey, 1676 ; — état de la seigneurie appartenant au Roi, 1680 ; — consentement par la Chambre des comptes à la vente d'un terrain par André Grappe, au territoire de la Vieille-Loye ; — observations sur l'état de la seigneurie, faites par la Chambre, 1689 ; — accensement de la tuilerie de Santans à Pierre et Claude Duraquet, 1693 ; — vente du fief de la Motte au s<sup>f</sup> Duchamp, par les commissaires généraux nommés par le Roi, 1726.

**1B3084** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 5 pièces papier, 1 sceau.

**1474-1769.** — *Vieilley*. Permission d'ériger une potence accordée à Hugues Foulain, doyen de l'église de Besançon, par Charles le Téméraire, 1474 ; — procès-verbal de nomination d'indicateurs dans un procès, v. 1730. — *Vigearde*. Dénombrement par Jean-François Tricalet, s<sup>f</sup> du lieu, 1699. — *Villars-Saint-Georges*. Dénombrement de la terre, par Thomas de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Marchaux, 1584 ; — autre par Claude de Jouffroy, s<sup>f</sup> du château Derrière d'Abbans, Osselle, etc., 1621 ; — autre par Charles-Frédéric Arbilleur, 1769.

**1B3085** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 1 cahier de 33 feuillets, 1 sceau.

**1533-1726.** — *La Villedieu-en-Fontenette*. Patentes de Charles Quint accordant à Wolf Dietrich de Ferrette, et à Catherine d'Oiselay, sa femme, la haute justice à la Ville-dieu et Velorcey, 1532. — *Villefrancon*. Requête à l'auditeur Grivel, par Jean Humbert de Villefrancon, pour des peines prononcées contre son père, puis réduites par le bailliage de Gray, v. 1590 ; — dénombrement de la terre, donnée au marquis d'Yennes, par Claude-Ignace et Claude-Charles Hugon, 1664. — *La Villeneuve*. Enquête pour Claude Magnin, de la Villeneuve, contre la comtesse de Cantecroix au sujet du droit d'usage et d'affouage prétendu par ce dernier pour le chauffage de son moulin, v. 1630 ; — dénombrement donné par Paul-François, marquis de Saint-Moris, à la Chambre, pour les terres de La Villeneuve, Châtenois, Saulx, et autres villages, réunis sous la dénomination de marquisat de Saint-Moris, 1726.

**1B3086** (Liasse.) — 22 pièces papier, dont 6 cahiers de 16, 24, 7, 19, 21 et 25 feuillets, 3 sceaux.

**1573-1717.** — *Villers-Farlay*. Achat de la seigneurie au décret de Nicolas de Gilley, par Claude de Gilley, 1573 ; — reprise de Villers-Farlay et Fontenu, par l'acquéreur, 1579 ; — vente de la moitié d'un four, dit le Petit Four, par Renobert de Pardessus, à Guillaume et François de Darbonnay, 1580 ; — reprise par les acquéreurs ; — procuration par les mêmes à Pierre Vaulchier, d'Écleux, notaire, Jean Magnenet et Nicolas de Bréville, écuyer, 1584 ; — dénombrement de la seigneurie de Villers-Farlay, par Claude de Gilley, s<sup>f</sup> d'Aiglepierre, pardessus en la saunerie de Salins, et capitaine de la ville ; — autre d'une part de seigneurie au même lieu, par Guillaume et François de Darbonnay, écuyers, représentés par Pierre Vaulchier, leur procureur spécial ; — autre par Marguerite de Champagne, veuve de Guillaume de Darbonnay, 1619 ; — autre par Pierre de Darbonnay et les veuve et enfants de François de Darbonnay, son frère ; — autre par Jeanne-Catherine Sombarde, veuve de Claude Gollut, juge des sauneries, 1633 ; — extrait de la délivrance de la seigneurie acquise par Catherine Sombarde, veuve de Claude Gollut, pour 14,000 fr., au décret des enfants du baron de Saint-Vincentet d'Alexandrine de Gilley ; — reprise par le même de Ferdinand de Rye, l'un des gouverneurs de la Franche-Comté ; — reprise et dénombrement donnés au même archevêque Ferdinand de Rye, par Claude-Antoine de Darbonnay et Jacqueline de Vigna, sa femme ; — dénombrement par Jeanne-Catherine Sombarde, donné au même, 1636 ; — autre par Françoise Barbier, veuve de Jean Odhuy, de Salins, 1681 ; — déclaration donnée par Vincent Glanne, écuyer, s<sup>f</sup> de Villers-Farlay, 1684 ; — observations de la Chambre des comptes, 1688 ; — procès entre les habitants de Villers-Farlay et Antoine Boy, secrétaire du Roi en la chancellerie du présidial de Salins, devant la Chambre souveraine des eaux et forêts, 1717.

**1B3087** (Liasse.) — 4 cahiers papier, de 15, 48, 13 et 14 feuillets.

**1569-1584.** — *Villers-les-Bois*. Dénombrement de partie de la seigneurie, par Guyot Boudrans, d'Arbois, 1569 ; — autre par Antoine de Reculot, écuyer, 1570 ; — autre par Louise du Pin, dame du Sorbier, Villers-les-Bois, etc., 1584 ; — autre par Marguerite Perrenot, dame de Vennes, Villers-les-Bois, etc.

- 1B3088** (Liasse.) — 7 pièces papier, dont 5 cahiers de 9, 10, 48,7 et 7 feuillets.  
**1584-1590.** — *Villers-les-Bois*. Dénombrement par Claude et Charles Boudrans, écuyers, représentés par leur mère et usufruitière, Antoine Vigoureux, 1584 ; — autre par Claude du Vernois, dame de Savoveux ; — autre par Antoine de Reculot, s<sup>r</sup> de Villers-les-Bois, Vertamboz, La Barre, Mont-sous-Vaudrey ; — vente de partie de la seigneurie par Guillaume de Vaugrenans, s<sup>r</sup> de Mouchard, Fontenoy en partie, etc., à Louise Dupin, sa femme, à Marc Gay, de Poligny, s<sup>r</sup> de La Buchille, 1590 ; — dénombrement de Villers-les-Bois par l'acquéreur, procuration donnée par le même à Guillaume de l'Épinette ; — reprise par ce dernier au lieu de Marc Gay.
- 1B3089** (Liasse.) — 2 pièces parchemin, 12 papier, dont 1 cahier de 42 feuillets, 1 sceau.  
**1304-1767.** — *Villers-la-Combe*. Règlement des tailles du lieu par la Chambre des comptes, 1498 ; — sommation par l'huissier Claude Cuchet, de Clerval, aux habitants de Villers, à la personne du vicaire Louis Mercier, pour obtenir contribution de 4 toises aux maçonneries des fortifications de Gray, 1565. — *Villers-le-Sec*. Reconnaissance faite devant Nicolas Girard, de Faucogney, tabellion de la seigneurie, par Hubert Bourgon, juré au siège de Vesoul, au nom de Pierre Vincent, pour une maison à Villers-le-Sec, 1630. — *Villers-le-Sec-lez-Baume*. Reprise de rentes sur la saunerie faite au marquis d'Yennes par Étienne Mareschal, cogouverneur de Besançon, 1663 ; — transport de ces rentes fait par Pierre-Colombe-Prothade Mareschal de Sauvagnev, chevalier d'honneur à la Chambre des comptes, à François-Marie-Victor Maire, conseiller au parlement de Besançon, pour 8,575 l., 1767. — *Villersexel*. Reprise par Jean dit Siblat, de Trévillers, écuyer, à Aimon de Faucogney, sire de Villersexel, 1344 ; — autre faite au même par Jean de Glay, écuyer, fils de Pierre de Glay, chevalier, et Jeannette, sa femme, fille d'Othenin d'Échenoz, écuyer, 1359 ; — patentes de Charles-Quint permettant aux habitants du lieu d'établir deux foires, 1531 ; — dénombrement de la terre donné par Michel, marquis de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, sr de Villersexel, 1721 ; — publication du dénombrement à l'église de Villersexel et devant l'église par les vicaire et maître d'école, 1722. — *Villers-sous-Chalarnont*. Traité de partage à Villers, entre Guillaume, abbé de Goailles, et Jean de Chalon, sr d'Arlay, 1304. — *Villers-sous-Montrond*. Permission générale d'élever des fours particuliers, accordée aux habitants du village par Ferdinand-François de Rye, sous condition de cens, 1693 (couv. parch. contrat de mariage concernant des particuliers de Dumes, 1601).
- 1B3090** (Liasse.) — 5 pièces papier, dont 4 cahiers de 8, 46, 32 et 35 feuillets.  
1706-1778. — *Villers-sur-Port*. Dénombrement, par Jean-Pierre Buretel, de ce qu'il tenait à Villers et Frasnais ; — autre par Simon-Gabriel Huot, de sa seigneurie dite « d'Haraucourt, » 1770 ; — autre par François-Alexandre Buretel, 1778. — *Villers-Vaudey*. Dénombrement par François-Thérèse Richard, marquis de Villers-Vaudey, chevalier de Saint-Louis, lieutenant aux gardes-françaises, ledit Villers mouvant de Seveux, 1756.
- 1B3091** (Liasse.) — 19 pièces papier, dont 5 cahiers de 15, 7, 7, 17 et 18 feuillets, 2 sceaux.  
**1496-1771.** — *Villette-lez-Arbois*. Requête de Françoise du Vernois, dame de l'Étoile, demandant à la Chambre permission d'ériger moulins et rouages sur la rivière de Cusance, v. 1582 ; — avis de la Chambre, 1582 ; — requête de Françoise du Vernois, au Roi, faisant ressortir l'utilité pour les habitants de Villette, 1583 ; — patentes royales permettant l'érection des moulins. — *Villette-lez-Dole*. Lettres du gruyer Philippe de Vaudrey et du trésorier de Dole d'accord avec la Chambre des comptes restituant aux habitants leur droit d'usage dans la forêt de Chau, à la suite des guerres où avaient péri les titres constitutifs de cet usage, 1496 ; — requête de Philippe Guyerche, écuyer, s<sup>r</sup> de Chenesvre, demandant la confirmation de l'accensement du bois de Vesvre, entre Goux et Villette-lez-Dole, à lui fait par Marguerite d'Autriche, 1559 ; — avis du parlement de Dole, 1560 ; — patentes confirmatives de Philippe II ; — reprise de la seigneurie « d'Émars » acquise par François de Grenette, de Claude d'Arestel, écuyer, 1582 ; — procuration donnée à Nicolas de Bréville, par Guillemette Largeot, femme de Claude Boquet, lieutenant général au siège de Montmorot, pour reprendre une part de la seigneurie d'Émars, 1584 ; — procédure entre Rodrigue de Saint-Mauris et les habitants de Goux, 1716. — *Villette-lez-Saint-Amour*. Dénombrement de la seigneurie de Villette-Fétigny et Chambéria par Philibert de Chissey, chevalier, s<sup>r</sup> de Chalain, La Villette, Viremont, 1584 ; — reprise par Jean-Antoine de La Villette dit de Morel, pour Villette de Viremont, 1616 ; — dénombrement de la Villette par Girard de la Villette dit de Morel, s<sup>r</sup> de Virechatel ; — autre pour Viremont, par le même ; — reprise par le même ; — autre dénombrement de Girard de la Villette, pour la Villette et Fétigny, 1619 ; — autre par Philibert Gaillard, écuyer, secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Besançon, et Éléonor-Gabriel Gaillard, son fils, s<sup>r</sup> de Dananches, 1749 ; — autre par Jean-Philibert-Alexis Gaillard de Dananches, et Claude-Louis Gaillard, son frère puîné, héritiers de Philibert Gaillard, s<sup>r</sup> de Villette, 1771.
- 1B3092** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier, dont 4 cahiers de 12, 9, 38 et 54 feuillets.  
**1570-1600.** — *Villevieux*. Patentes de Philippe II permettant à Guillaume Robinet, de Lons-le-Saunier, d'ériger un colombier près de sa maison, 1583 (requête jointe) ; — dénombrement d'une chevance par Simon Robinet, de Lons-le-Saunier, docteur en droit, et ses frères, ladite chevance connue sous le nom de « Montmartin, » 1584 ; — autre par Adrien de Ronchaud, s<sup>r</sup> de Trétudans, 1600. — *Le Villey*. Vente par Gaspard Chamois, de Bersaillin, à Pierre Thiboz dit Gadiot, de Villey, d'une fauchée de pré, 1589. — *Vincelles*. Dénombrement par Claude de Ray, baron et seigneur de Vincelles, et Anne de Vaudrey, sa femme, de Vincelles,



mouvant de Saint-Laurent de la Roche, 1570 ; — autre par Clériadus de Ray, protonotaire du Saint-Siège, prieur de Morteau, tuteur de Jean-Baptiste de Ray [1584].

**1B3093** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 4 cahiers de 29, 18, 9 et 7 feuillets.

**1564-1619.** — *Virechâtel*. Dénombrement par Girard de Morel, s<sup>f</sup> du lieu, à Virechâtel, Onnoz, le Bourget et le Péage, le tout mouvant d'Orgelet ; château assis sur une haute montagne entre Onnoz et le Bourget ; potence à deux piliers sur une montagne du côté de la Tour du Meix ; « laquelle seigneurie de Virechâtel s'étend et confine depuis le Barnaboz à la partie du Dos à l'asne tirant à la rivière d'Ain et dois le tirant à la roche de Coste Crouchet au sentier d'Arguel, et dois la dessus la Lentillière et dois lad. Lentillière au Brochet de Grand Champt devers soleil mussant ; et dois la tirant au Chabon de la Foillia au chastellain et messire Billard devers bize tirant au Champt Bardet et dois là tirant à l'Orme des Fontenailles, » 1584 ; — requête de Pierre Morel, écuyer, s<sup>f</sup> de Virechâtel, protestant contre une condamnation à 120 fr. de dommages pour dégâts dans les bois de « l'Espinaree, » v. 1590 ; — dénombrement de la seigneurie par Girard de la Villette dit de Morel, 1619. — *Viremont*. Reprise par Perrin Morel, 1564 ; — vente de la terre par François de Nancuisse et Denise de Beaufort à Claude de la Villette, chevalier, 1575 ; — dénombrement par Philibert de Chissey, s<sup>f</sup> de Chalain, 1584 ; — autre par Girard de la Villette dit de Morel, 1619.

**1B3094** (Liasse.) — 16 pièces papier, dont 2 cahiers de 26 et 9 feuillets, 2 sceaux.

**1579-1611.** — *Virey*. Enquête sur la nature et condition de certains héritages situés audit lieu, chargés de cens et rentes vis-à-vis la duchesse de Pont-de-Vaux, marquise de Marnay, 1636-1638. — *Le Viseney*. Devis d'ouvrages à faire au four du Viseney, 1599 ; — mise en amodiation du four ; — requête de l'amodiateur, Simon Paivoz, demandant la reconstruction du four, enquête à ce sujet devant le notaire Jean Publet, de Poligny, lieutenant de Claude Froissard, juge de la prévôté de Colonne, 1600 ; — réparations, 1603 ; — vente par Jean-Antoine Rigaud, s<sup>f</sup> du Viseney, à Barbe Rigaud, veuve de Joachim de Fontelle dit David, d'un moulin et « rebatte » sur la rivière d'Orain, 1610 ; — reprise par Barbe Rigaud, 1611 ; — dénombrement par le même ; — permission de prendre possession donnée par le gouverneur, Clériadus de Vergy. — *Vitreux*. Reconnaissances données au Roi par Jean Forain et Girard Massenet, prud'hommes et échevins de Vitreux : cens de 10 mesures d'avoine à la mesure d'Étrabonne (en valant 5 à la mesure de Dole), etc., 1579.

**1B3095** (Liasse.) — 12 pièces papier.

**1553-1617.** — *Le Vivier*. Reprise et dénombrement de la seigneurie du Vivier-lez-Champlitte, mouvant de Champlitte, donnés par François Orillard, procureur fiscal à Gray, à Clériadus de Vergy et de Vaudrey, comte de Champlitte, baron de Vaudrey, Mantoche, etc., 1604. — *Vitrey*. Vente par Gérard et Claude de Faulquier, s<sup>ts</sup> de Chauvirey et Vitrey, à Adrien de Salives, s<sup>f</sup> de Cerre, conseiller de l'Empereur, d'un cens de 31 fr. sur le four banal de Vitrey, 1552 ; — requête d'envoi en possession présentée au gouverneur par l'acquéreur ; — procuration donnée par le même à Balthazar de Guillot, écuyer, 1553 ; — reprise de fief par Adrien de Salives du cens en question ; — reprise de la seigneurie de Vitrey, par André de Bernard dit de Montessus, s<sup>f</sup> de Sorans, qu'il avait achetée, au prix de 32,000 fr., d'autorité du parlement de Dole, 1608 (double) ; — dénombrement par le même des seigneuries de Vitrey, Chauvirey-le-Vieux, Ouge, et les Loges ; — patentes des archiducs Albert et Isabelle confirmant la transaction passée entre André et Bernard de Montessus et les habitants de Vitrey, pour exempter ceux-ci de la mainmorte, 1615 ; — procuration pour reprendre en son nom moitié de la terre de Vitrey donnée par Charles Chabot, gentilhomme de la maison du Roi, grand maître des eaux et forêts du pays messin, à Guillaume de l'Épinette, écuyer, 1616 ; — reprise par ce dernier au nom de Charles Chabot ; — dénombrement par le même de la moitié de la terre de Vitrey, 1617.

**1B3096** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 20 pièces papier, dont 2 cahiers de 12 et 7 feuillets.

**1577-1736.** — *Voiteur*. Requêtes en matière de bois et domaines, 1597 ; — demande en réduction de fermage par Antoine Chiette, de Château-Chalon, notaire, amodiateur de la scribe de la prévôté, pour cause de contagion de peste à Voiteur et Nevy, 1597 ; — remise d'un mandement de la Chambre aux habitants de Voiteur, par Jean Bourquin, d'Ornans, à charge d'en donner communication aux habitants de Voiteur, Nevy, Domblans et Blandans, 1617 ; — manuel des cens et redevances du domaine dressé à requête de l'amodiateur Jean Rigoulet, devant le notaire Jacques Cabaud, de Voiteur, 1631 ; — arrêt de la Chambre, sur requête de François-Emmanuel Fauchier, portant enregistrement de la vente à lui faite du four banal de Voiteur, 1688 ; — autre arrêt dans un procès entre Nicolas-Jean-Baptiste de Montrichard, et Philibert-Gabriel Dejoux, maintenant le premier, en qualité d'engagiste de la terre de Voiteur, dans le droit de faire arrêter par les messieurs de sa terre les mésumants dans la contrée des « Cressonnères, » 1703 ; bail du four banal pour 14 ans, accordé par Jean Reymond de Cléry, directeur des affaires du Roi au comté de Bourgogne, à André Jaquemet, notaire à Charrin, 1736. — Volon. Vente par Jean de Baron, écuyer, sr d'Attricourt, fils de Louis de Baron, sr de Sauvigney, à Claude de Baron, sr d'Altricourt, son frère, de tous ses droits à la succession de Françoise de Montigny, veuve d'Aimonet de Saint-Seine, sr de Conches et Attricourt, 1577 ; — autre vente par Jeanne de Mailly, veuve de Claude de Beaujeu, à Claude de Baron, sr d'Attricourt, de tous ses droits dans la même hoirie, 1577 ; — reprise de fief des droits acquis à Volon, etc., dans la concession de Françoise de Montigny, par Claude de Baron, écuyer, 1578. — Voray. Dénombrement par Michel Quégain, conseiller au parlement de Besançon, 1698 ; — arrêt de la Chambre des comptes dans un procès entre les minimes de Besançon et les habitants de Voray, touchant l'imposition du four banal dudit lieu, 1701 ; —

dénombrement donné par Claude-Henri Quégain, 1720. — Vosbles. Vente par Guillaume de Toulangeon, sr de Valfin, à Claude Lyvet, de Montfleur, de ce qu'elle tenait à Vosbles, 1588 ; — reprise de fief et dénombrement par Claude Lyvet.

**1B3097** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 8 papier, 2 sceaux.

**1584-1749.** — Vougécourt. Dénombrement par Guillaume de Beaujeu, sr de Vadans, et Pierre de Lassaux, sr de Cemboing, maris de Guillemette et Barbe Bésard, 1584 ; — reprise de fief par Marc de Villiers pour le quart de ta seigneurie, 1612 ; — dénombrement par le même ; — autre par le même, 1613 ; — autre, 1619 ; — autre par Nicolas Simonet, écuyer, sr d'Yzonne, 1684. — Vregille. Dénombrement par Alexandre Courlet, 1700 ; — autre par le même, 1707 ; — autre par Alexandre-François Courlet, conseiller au parlement de Besançon, 1748.

**1B3098** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 25 pièces papier, dont 2 cahiers de 16 et 13 feuillets, 1 sceau.

**1531-1610.** — *Vuillafans*. Confirmation d'affranchissement pour Étienne Gautheron, et ses enfants nés d'Henriette Colard, par Charles Quint, 1531 ; — vente par Antoine de Malmarmey, bourgeois de Vercel, et Simon, son fils, à Nicolas Lulier et Françoise Brenot, sa femme, s<sup>es</sup> de Raucourt, d'un domaine à Vuillafans et Montgesoye, 1547 ; — reprise d'une chevance mouvante de Châtelneuf faite au Roi par Jean Puget, écuyer, 1551 ; — état des revenus appartenant au Roi, à cause de Châtelneuf, dressé à la requête de Jean Brenot, écuyer, s<sup>f</sup> de Provenchères, 1555-1570 ; — reprise faite par Jean de La Rochette, écuyer, procureur d'Antoine Prévost, s<sup>f</sup> de Rantechaux, pour fief à Vuillafans, 1558 ; — état des revenus appartenant au domaine à cause de Vuillafans et Châtelneuf de 1571 à 1587 ; — vente par Anne de Vaudrey, dame dudit lieu, Courlaoux, etc., d'une portion de seigneurie à Vuillafans, à Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, 1577 ; — dénombrement et reprise par l'acquéreur, 1582 ; — affranchissement de mainmorte accordé par Philippe II à Jean Febvre, de Montgesoye, Clauda Reuillon, Jacques Maîtrehumbert, Pierre Couderet, Clauda Marchand *alias* Maîtrehumbert, Nicolas Peuressot, etc., sujets mainmortables de Vuillafans, 1583 ; — autre d'Hugues Barbier, de Vuillafans, sujet originaire de Granges, dépendant du comte Frédéric de Wurtemberg, 1585 ; — requêtes concernant le domaine, 1590-1610.

**1B3099** (Cahier.) — In-folio, papier de 99 feuillets.

**1584.** — *Vuillafans*. Dénombrement donné par Jean de Cléron, le Vieux, seigneur en partie de Vuillafans, etc., des seigneuries et héritages qu'il possède à Vuillafans, Montgesoye, Lasnans, Vernierfontaine, Nods, Chasnans, Athoze, etc., et de l'arrière-fief qu'il doit au seigneur de Clairvaux ; procuration donnée par Jean de Cléron l'aîné, à Jean de Cléron le jeune, son fils, devant Hugues Recepveur, coadjuteur des tabellionés d'Amont et de Dole et de l'officialité, 1584 ; — dénombrement : une seigneurie à Vuillafans, sujets, droits divers, quart des moulins neufs ; héritages, cens divers.

**1B3100** (Liasse.) — 6 pièces papier, dont 3 cahiers de 48, 24 et 18 feuillets.

**1584.** — *Vuillafans*. Dénombrement, par Jean de Cléron l'aîné, d'une vigne en Châtillon, contenant 30 ouvrées, accensée à moitié fruits ; — autre par Claude de Grozon, sr de Chevigney, d'une maison, fief et chevance, mouvants de Châtelneuf ; — procuration donnée par Claude de Grozon, s<sup>f</sup> de Chevigney, à Jacques de Grozon, écuyer, son fils ; — dénombrement par Antoine, cardinal de Granvelle, de ce qu'il tenait en fief à Vuillafans, Montgesoye, Chasnans, etc. ; — autre par Jean Brenot, s<sup>f</sup> de Provenchère, d'une chevance à Vuillafans et à Valdahon.

**1B3101** (Registre.) — In-folio, papier, de 74 feuillets (couverture parchemin).

**1584.** — *Vuillafans*. Dénombrement de la seigneurie de Vuillafans-le-Vieux, par Louise de Longwy, dame dudit lieu, Châteaueux, Vuillafans-le-Vieux, Vuillafans-la-Ville, Montgesoye, Mouthier-Hautepierre, Haute-pierre, Lods, Valdahon, Arc-sous-Cicon, Aubonne, Saint-Gorgon, Nods, Chasnans, Vercel, Rantechaux, Étalans, Fallers, Lavans-lez-Vuillafans, Ouhans, Renédale, Usier, Évillers, Septfontaine, Levier, Longeville, Bolandoz, Déservillers, Amancey, Chantrans, Éternoz, Coulans, Montmahoux, Flagey, Malans, Cussey, Palantine, Bartherans, Silley, Pointvillers, Amathay.

**1B3102** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 2 cahiers de 23 et 21 feuillets.

**1584-1604.** — *Vuillafans*. Dénombrement d'une part de seigneurie par Anne de Baumotte, dame dudit lieu en partie, de Chevroz, La Vaivre, Noiron, Fertans, etc., 1584 ; — autre d'une chevance dite de « Vuillafans, » située à Arlay et environs, par la veuve de Josse d'Asuel, Isabeau d'Amandre ; — autre de cens et redevances appartenant aux Archiducs à Vuillafans, à cause du château nef, 1604, le tout préparé par les soins de l'amodiateur François Ramel.

**1B3103** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 1 cahier de 37 feuillets.

**1607-1725.** — *Vuillafans*. Vente de la terre de Vuillafans-le-Neuf, par les Archiducs, à rachat de 15,000 fr. aux héritiers de Balthazar Gérard, 1607. — Dénombrement par Pierre Estignard, procureur postulant au bailliage d'Ornans, d'un fief qu'il tenait à Vuillafans [v. 1614] ; — autre par Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, de la seigneurie dite « de Bersaillin, » à Vuillafans, 1614 ; — reprise par le même représenté par son procureur spécial, Eustache d'Arbois, écuyer ; — dénombrement de la seigneurie de Vuillafans-le-Neuf par le même, par moitié avec Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, « le chasteau neuf dudict Vuillafans assis sur ung roc audict Vuillafans, lequel est présentement sans habitation et demeure dez plus de cent ans en

ça, ayant été ruyné par les guerres survenues audict comté de Bourgoingne du temps du roy de France Loys unzième, n'y restans plus que les vieilles mesures des murailles d'icelluy, auquel chasteau sont encor les vestiges de plusieurs maisons des gentilshommes féodaux de ladict seigneurie ; » — arrêt de la Chambre dans un procès entre Pierre-Étienne Maillot, procureur fiscal de la justice de Vuillafans, tant en son nom qu'en celui de Pierre Georges, procureur fiscal pour le marquis de Bauffremont, contre Gaspard Nicolet, meunier au moulin d'Hauterive, au profit de ce dernier, 1715. — *Vuillecin*. Requêtes : de Jacques Parreaud, de Vuillecin, en abornement d'une partie de communal avec les échevins et habitants du lieu, 1576 ; — de Marie Tornond, veuve d'Hugues Faulche, pour vendre un immeuble à François Fontaine, 1582. — *Vy-le-Ferroux*. Requête de Claude d'Oiselay, s<sup>f</sup> de Villerschemin, sollicitant de la Chambre la permission de s'entremettre en certains biens de fief par lui acquis à Vy-le-Ferroux, 1565.

**1B3104** (Registre.) — In-folio, papier, de 232 feuillets, manquent les fol. 1-2 (couv. parch., contrat de mariage passé à Avriigny en 1539) (filigranes : *Armes du comté de Bourgogne avec les initiales P P ; écu écartelé Autriche et ville de Vesoul, initiales L R*).

**1614.** — *Vy-lez-Lure*. Reconnaissances générales des sujets des Archiducs. Tenanciers : Thiéhaud Desmesy, Claude Petitmaître, Renobert Huel, François Vuilleret, Claude Grille, Pierre Vuilleret, Nicolas Molans, Claude Baoulx, Antoine Fournier, Regnaud Becquain, François et Bastien Patol, Deslotte Vuilleret, veuve d'Adrien Corne, Jean et Étienne Vinochey, Jeanne Boittet, Mougine Jacqueney, Germain Boitelot, Servois Menuson, François Chappuis, Bastien Guillemet dit Roy, Jacques Rattet, Jean Barberet, Jean Jacqueney, Claudine Perrin, Jean Monnier, Jean Petitjehan, Germain Parnel ; — fol. 125 : Aynans ; Jean et Jacques Berthelier, Germaine Boyettet, Jean Desmesy, Thiébaud Taloutet, Servois Taloutet, Nicolas et Servois Poilley, Charles Raillard, Étienne Dagney, Marguerite Barberet, Valentin Pétremand, de Magny-Vernoy ; Servois Pierre, de Vouhenans ; Simon Bourgoing, d'Oiselay, procureur d'Anne d'Orsans, femme d'Ermenfroy-François d'Oiselay ; — fol. 229, table générale des reconnaissances particulières.

**1B3105** (Liasse.) — 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 27 et 65 feuillets (couverture parchemin).

**1583.** — *Vy-lez-Lure*. Reprise de fief à Vy, Aynans, Arpenans, Servance, etc., par Deslot Febvre dit Deschamps, 1555 ; — vente par Ermenfroy-François d'Oiselay et Anne d'Orsans, sa femme, de la seigneurie de Vy, Amans, Longeville, à Gaspardet Jean-Claude de Gillev, 1623 ; — reprise par les mêmes, 1623 ; — dénombrement de Vy, les Aynans, Longeville et Vuillafans, par Gaspard et Jean-Claude de Gilley, 1624. — *Vyt-lez-Belvoir et Valonne*. Vente judiciaire devant Adrien Thomassin, lieutenant général du bailliage de Vesoul, par Desle de Mouslier, à Jean Cuenin, châtelain d'Essert, de la chevence dite de Vy et Valonne, 1583 ; procuration donnée par Jean Cuenin, à Antoine, son fils ; — reprise faite par le même ; — déclarations et reconnaissances de la seigneurie de Vy et Valonne, reçues par les notaires Girard Fremyot, de l'Isle, et Jean Guignard, de Villersexel : Étienne Bataillard, Jean Bataillard, François Bataillard, Huguenin Bécoulet, Jacques Bécoulet, Étienne Verdot, Pierre Maignin, Étienne Bernardin, Jacques Oudot, Étienne Andrey, Claude Calier, Adrien de la Cour, Marguerite Andrey, Richard Thiéhaud, Claude Crélerot, Pierre Migaud, Pierre, fils de Perrin Sorcier, Étienne et Jacques Sorcier, Mathilde Sorcier, Étienne Quartier, Antoine Ponceot, Girard Perrel, 1583.

**1B3106** (Registre.) — In-folio, papier, de 81 feuillets (couv. parch., feuillet d'un livre de droit canon du XIV<sup>e</sup> siècle).

**1574.** — *Vyt-lez-Belvoir*. Reconnaissances de la chevence du Val de Vyt et de Belvoir, appartenant à Pierre de Moustier, seigneur de Cubry, Pont-sur-l'Ognon, Bonnal, Cuse, Bermont, par retrait fait sur Jacques de Reinach, seigneur de Sainte-Marie, reçues par Thomas Michoutey, tabellion général au comté de Bourgogne. Tenanciers : Étienne Bataillard, Jean Bataillard, Huguenin Belcoulet, Jacques Belcoulet, Jean Perrel, Étienne Verdot, Huguenin Maignin, Pierre Andrey, Étienne Crélerot, Jean Migaud, Perrin Sourcier, Pierre Ponceot, etc. ; — fol. 81, acte de foi et hommage de Pierre de Moustier, reçu par le gouverneur François de Vergy, 15 novembre 1574.

**1B3107** (Liasse.) — 3 pièces papier, dont 1 cahier de 90 feuillets (couverture parchemin).

**1574.** — *Vyt-lez-Belvoir*. Reprise de fief de Vy, Valonne et Châtillon-sous-Maïche donnée au comte de Champlitte, gouverneur du comté de Bourgogne, par Pierre de Moustier, 1574 ; — reconnaissances générales des habitants de cette seigneurie reçues par Thomas Michotey, données à l'appui de cette reprise comme dénombrement (double de la cote B 3108).

**1B3108** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier, dont 2 cahiers de 85 et 17 feuillets.

**1583-1622.** — *Vyt et Valonne*. Dénombrement par Jean Cuenin, d'Essert, 1584 ; — reconnaissance générale des sujets devant le notaire Adrien Bonnefoy, de Belvoir, commis par la Chambre des comptes sur requête de Girard de Rosières, s<sup>f</sup> de Sorans, et Antoine Cuenin, s<sup>f</sup> en partie de Vyt, Valonne, etc. ; — fol. 1 bis, mandement du parlement de Dole, 27 mars 1596 ; — fol. 1, reconnaissances particulières ; Jean Bataillard, François Belcoulet, Huguenin Bataillard, Anatoile Bataillard, Jean Bataillard, Jacques Pater, Jean Andrey, Claude de Crosey *alias* Verdot, Pierre Druge, etc. ; — procédure devant Jean Boyvin, conseiller commissaire du Parlement, entre Jacques Soyerre, mari de Jeannette Cuenin, contre Humbert Paguette, procureur postulant tant en son nom qu'en celui de ses enfants, 1621 ; — vente par Charles-Emmanuel de Guilloz, s<sup>f</sup> à Montmirey, mari de Marguerite de Cuenin, fille et héritière unique de Claude de Cuenin, s<sup>f</sup> à Vyt, à Claude Arvisenet, conseiller-maître en la Chambre des comptes, de la moitié de 5 bichots de froment mesure de Châtillon-sous-Maïche, des sujets, cens et redevances qu'elle avait audit lieu, l'autre moitié appartenant à François de Cuenin, déjà acquise par le Roi, 1622.

- 1B3109** (Registre.) — In-4°, papier, de 2 et 81 feuillets (couverture parchemin).  
**1653-1656.** — *Vyt et Valonne*. Manuel incorporé des cens, revenus, rentes et tailles de la seigneurie, dicté par le notaire Jean-Baptiste Monnot, de Belvoir. Fol 1 *bis*, table des tenanciers d'héritages ; — fol. 1 v°, commission donnée à Dole, le 13 décembre 1653 ; — familles : Belcoulet, Bataillard, Viller, Perroz, Belvalet, Pater, Vaultheret, Gallezot, Germain, Magnin, Charrière, Bauldroy, Nedey, Delacour, Garreton, Peseux, Perrelz, Maldiney, Gauthier, Roy, Ponceot, de Vyt ; — Marchand, Perrelz, Migaud, Ponceot, Monnet, Saulcet, Ligier, de Valonne.
- 1B3110** (Cahier.) — In-4°, papier, de 2. et 82 feuillets.  
**1653-1656.** — *Vyt-lez-Belvoir*. Reconnaissances de la seigneurie faites devant Jean-Baptiste Monnot, de Belvoir, notaire commis par le parlement de Dole (double du précédent).
- 1B3111** (Liasse.) — 35 pièces papier.  
**1624-1690.** — *Vyt-lez-Belvoir*. Contrôles du scellé des lods et ventes de la seigneurie, 1624 : Jean Girard dit Bécoulet, de Vy ; Claude Verdot, Jean André, Claude Bataillard ; — 1628 : Jean Bresard, Jacquotte Sourcier, Claude Crélerot ; — 1629 : Jacques Pautet, Adam Beurnot, Adrien Bécoulet ; — 1630 : Guillaume Deuge, Pierrette Bernardin, Claude Sorcier, Henri Crevoisier ; — 1631 : Guillaume Pour-dot, Claude Thiébaud, François Monnot, de Vaucluse ; — 1634 : Jean Brésard, Claude Colin, François Monnot, François Oudot ; — 1648, échutes ; — 1652, contrôles : Jean Perrey, Pierre Ponceot ; — 1658 : Huguenin Charière, Étienne Bataillard, Jacques Gaultier ; — 1661 : Françoise Galezot, Jacques Perrelz, Orein Pégeot ; — ventes et visas soumis au tabellion de la seigneurie, 1662-1690.
- 1B3112** (Liasse.) — 27 pièces papier, 3 sceaux.  
**1537-1599.** — *Wriage*. Reprise de fief faite par Antoine Béreur, conseiller des Archiducs et leur juge dans la cité de Besançon, du four banal de Wriage acquis par lui de Charles-Emmanuel de Marinier, comte de Salenove, 1599. — *Yvory*. Abonnement du cens de la jurée du bétail concédé par patentes impériales à Pierre Fobert, de Salins, 1537 ; — autres patentes impériales concédant à Claude et Girard Fobert, d'Yvory, la faculté d'avoir un four particulier dans leur maison moyennant le cens annuel et perpétuel de 15 s. estevenants, 1548 (requête jointe) ; — permission analogue accordée à Nicolas Blanchoz, d'Yvory, 1563 (requête et avis annexés) ; — patentes de Philippe II accordant même autorisation à Denis Buyon, Jean Buyon l'aîné, et Jean Buyon le jeune, 1582 ; — placet présenté par Simon Cécile, pour être autorisé à se servir du four particulier des Fobert, 1595 (avis mais pas de décision). — Abonnement de la jurée des bêtes concédé à Louis Portier, clerc, du grand puits de la sauerie « qu'est que ceulx tenans esd. lieux bestail et l'envoyant pasturer sur les communaux d'illec sont tenuz d'aller en la justice dud. Bracon jurer quand requis en sont le nombre et la qualité des bestes par eulx possédées et doibvent pour chacune jument cinq solz, pour chascun beuf cinq solz, pour chacune vache trois solz, pour chascune chèvre ung solz, pour chascune brebis et mouton six deniers, » 1596 (requête et avis joints).

## ARPENTEMENTS

- 1B3113** (Registre.) — In-folio, papier, de 182 feuillets (cart.).  
**1751-1752.** — *Aissey*. Arpentement dressé en vertu de délibération de la commune du 7 mars 1747 ; — fol. 2 v°, arrêt de la Chambre des comptes ; — fol. 3 v°, requête au juge-châtelain de l'abbaye de la Grâce-Dieu, 1751 ; — prestation de serment de l'arpenteur-géomètre Hugues-Joseph Girardin, de Baume ; — fol. 13, fonds et héritages de l'abbaye de la Grâce-Dieu ; — familles Aissey, Bertoz, Boucard, Galier, Caron, Cassard, Cart, Cornu, Creuillot, Cretin, Chalon, Combette, Clerget, Guillaume, Deschamps, Faivre, Gonin, Genre, Lochard, Patatin, Plantamour, Retourner, Robelin, Sarrazin, Sauvageot, Simon et Vernier, etc. ; — fol. 180 v°, homologation en 1752 ; — fol. 181, table alphabétique.
- 1B3114** (Registre.) — In-folio, papier, de 497 feuillets (couverture parchemin) (filigrane : *armoiries d'Ornans et le nom : VANANT*) .  
**1742-1745.** — *Amathay et Vésigneux*. Arpentement ensuite de délibération communale passée devant le notaire Teste, d'Ornans, le 1<sup>er</sup> février 1742 ; — fol. 5, arrêt de la Chambre, du 5 juin 1742 ; — fol. 7, requête au juge-châtelain de Maillot, pour recevoir le serment de l'arpenteur Léger Vicaire, de Septfontaines, et des indicateurs nommés : — fol. 19, terres de la cure de Vésigneux ; — fol. 31, terres des particuliers ; — fol. 485, table générale des propriétaires de fonds : familles Monnier, Barson, Guyot, Mourot, Rousset, Maire, Roy, Tauluy, Coulet, Demiville, Magnenet, Courlet, Valet, Hugues, Jacquier, Pernet, etc.
- 1B3115** (Registre.) — In-folio, papier, de 113 feuillets (rel. basane).  
**1766-1768.** — *Arçon*. Fol. 1. Arrêt de la Chambre des comptes ordonnant l'arpentement, 12 mars 1766 ; — fol. 2 v°, table des particuliers tenant des fonds à Arçon ; — fol. 4, détail des fonds et propriétaires ; — fol. 112 et suiv., clôture de l'arpentement fait par le géomètre Courtois, et publication ; — familles principales d'Arçon, Bugny, Mai sons-du-Bois, Lièvreumont et Pontarlier : d'Argilly, Bretillet, Bouthiaud, Dornier, Henriet, Maugain, Marguet, Mas-son, Varéchar, Tissot, Trimaille, Deleule, de Monnier, Pourchet, Baverel, Guinchard, Courlet, Laithier, Vuillemin, Léoutre, Tournier, etc.
- 1B3116** (Registre.) — In-folio, papier, de 3 et 111 pages (rel. basane).  
**1749-1760.** — *Arguel*. Délibération de la commune d'Arguel, demandant arpentement, 18 décembre 1749 ; — arrêt de la

Chambre des comptes du 25 février 1752 ; — commencement des opérations par l'arpenteur Claude-François Barbaud, 19 décembre 1759 ; — fol. 4, propriétés du prince d'Isenghien, sr d'Arguel ; — fol. 55, M. Porteret, curé d'Arguel ; — pag. 7, commune et habitants ; — pag. 302, table des tenanciers ; — familles : Baverey, Bresilley, Cadoz, Card, Cornu, Coste, Chevroton, Demesmay, Garcelet, Goulu, Hyenne, Humbert, Maistruige, Marguet, Moïne, Myon, etc.

**1B3117** (Registre.) — In-folio, papier, de 413 pages (rel. basane).

**1745-1748.** — *Aubonne*. Arpentement rédigé par Léger Vicaire, arpenteur royal résidant à Septfontaine. Pag. 8, arrêt de la Chambre des comptes, 5 mai 1745 ; — p. 10, requête au juge-châtelain d'Aubonne ; — p. 22, détail des terres ; — p. 411, clôture de l'arpentement, 10 mai 1748 ; — familles : Marguier, coseigneur d'Aubonne ; Petitbenoit, propriétaire de la Grange de la Parouse ; Claudirot, Philippe, Aimonnin, Petite, Richard, Bastien, Meugin, Choby, Guyon vernier, Morel, Briet, Lallemand, Tournier, etc.

**1B3118** (Registre.) — In-4°, papier, de 461 pages (cart.).

**1747-1759.** — Autechaux-lez-Blamont. Délibération de la commune, 19 décembre 1747 ; — p. 8, arrêt de la Chambre des comptes du 31 janvier 1748 ; — requête au juge-châtelain de Blamont, Clément, en prestation de serment de l'arpenteur Pierre-François Girardin, notaire royal à Baume, 22 mai 1748 ; — p. 28, détail des héritages ; — p. 458, table des familles : Barbier, Bassin (d'Écurcey), Baudroit, Baur, Bourgeon, Boillot, Bichenot, de Coligny, Chasserot, Ducommun, Coulery, Donzelot, Guidot, Joly, Leffelle, Marain, Martin ; Masson, Mathiot, Nétillard, Poinot, Sil-vestre, Vurpillot, homologation du 23 janvier 1750.

**1B3119** (Registre.) — In-folio, papier, de 4 et 478 pages (couverture parchemin).

**1768.** — Auxon-Dessus. P. 1. Arrêt de la Chambre des comptes du 26 novembre 1768 ; — requêtes, etc., prestation de serment de l'arpenteur Louis Magnin, 1769 ; — p. 1, détail des tenanciers : marquis d'Arvisenet, seigneur d'Auxon ; Galliot, Conscience, Chapuis, Paravey, Ougier, Hugon, Mourgeon, Guyot, Dabel, Estiard, Boynot, Pouras, Bondeux ; Gallet, Bernard, et non résidents.

**1B3120** (Registre.) — In-folio, papier, de 12 et 378 pages (rel. basane).

**1741-1743.** — *Beure*. P. 1. Arrêt de la Chambre des comptes ordonnant arpentement, 23 février 1741 ; — commission, prestation de serment, etc., de l'arpenteur Jean-Claude-François Barbaud, 1741-1742 ; — p. 1 *bis*, détail des tenances ; — p. 302, table des tenanciers : Boy, Roy, Foresse, Viard, Hudelot, Simard, Euvrard, Fleurot, Baverey, Marchand, Bailly, Pidancet, Depin, Marguerot, Mourez, Ployer, Ragot, Gay, Bourgon, Bouverot, Boisot, d'Orival, etc. ; — homologation par la Chambre des comptes, 1743.

**1B3121** (Registre.) — In-folio, papier, de 120 feuillets (rel. basane).

**1769-1770.** — *Bians, Goux et Sombacourt*. Fol. 1. Arrêt de la Chambre des comptes ordonnant l'arpentement, 12 juillet 1769 ; — commission et prestation de serment de l'arpenteur Jean-Claude Courtois ; — fol. 4 v°, table des particuliers : Baud, Nicod, Barthe, Toubin, Bourdin, Lambert, Dornier, Deporte, Musy, Bachaud, tous de Bians ; — Dornier, Salomon, Pobelle, Nicod, tous de Pissenavache ; — Mermet, Vuillet, Bévallet, Richardot, Renaud, Blondeau, Sombarde, Richard et Courbet, de Pontarlier ; — de Byans, de Bannans : Bruchon, Braillard, Boichard, Balanche, Bouchet, Callot, Fauconnet, Grillet, Lièvremon, Redy, Rousselet, Salomon, tous de Goux ; — Arbaud, Barthe, Bouveret, de Sombacour ; — Saillard, Bourdin, Béraud, Bichet, Guyon, Grandvullemin, tous de Dommartin ; — Doutaud, Bourdin, Carmillet, tous d'Houtaud ; — Vicaire, Souret, Guyot, Baud, Longchamp, tous de Septfontaine, etc.

**1B3122** (Registre.) — In-4°, papier, de 262 pages (couverture parchemin).

**1742-1745.** — *Bonnevaux*. Arpentement fait par Léger Vicaire, de Septfontaine. P. 2, arrêt de la Chambre des comptes, 5 juin 1742 ; — commission, prestation de serment, 1743-1744 ; — détail des terres : prieuré de Bonnevaux ; particuliers ; — clôture et homologation, 1743 ; — p. 252, table : familles : Besuchet, Belpoil, Grosjean, Perruche, Pignot, etc.

**1B3123** (Registre.) — In-4°, papier, de 168 feuillets (broché).

**1742-1745.** — *Bonnevaux (bailliage d'Ormans)*. Arpentement (double du précédent).

**1B3124** (Registre.) — In-folio, papier, de 679 pages (couverture parchemin).

**1743-1765.** — *Bournois*. P. 1, délibération prise par la commune pour faire procéder à l'arpentement, 6 février 1763 ; — p. 3, arrêt de la Chambre des comptes, 15 novembre 1743 ; — commission, serment, etc., de Jean Chouard, arpenteur à l'Isle. — P. 13, détail des propriétaires ; — p. 675, table des tenanciers : Perrenot, Munnier, Lavocat, Clément, Maliverney, Bassoulet, Martin, Poète, Jouffroy, Pouthier, Senelonge, Boissenin, Routhier, Poynt, Bastard, Tavernier, de Raincourt, Bonnefoy, Labbé, Jeannot, Vernier, Vuillemin, etc. ; approbation, 1765.

**1B3125** (Registre.) — In-4°, papier, de 730 pages (cartonné).

**1743-1746.** — *Bretigney-lez-Baume*. Arpentement dressé par le notaire arpenteur Hugues-Joseph Girardin, de Baume. P. 1, délibération de la commune, 20 décembre 1743 ; — p. 9, arrêt de la Chambre des comptes, 2 janvier 1744 ; — clôture, 1745 ; — p. 725, table des familles de propriétaires : Allard, Aissey, Bonnet-Billard, Charpot, Boudot, Bonnet-Floquet, Courbis, Chaillet,

- 1B3126** (Registre.) — In-folio, papier, de 5 et 114 feuillets (couverture parchemin).  
**1764-1768.** — *Chalèze*. Fol. 1, arrêt de la Chambre des comptes, 27 mars 1764 ; — délibération, commission et prestation de serment de Jean-Claude Courtois, de Frasné, arpenteur-géomètre, 1764-1767 ; — fol. 5, table des particuliers ; — fol. 1 *bis*, Détail des propriétés ; — homologation, 1768 ; — familles : Varin, Humbert, Gonzé, Vaudret, Roussel, Huguenet, Nicolin, Barre, Maréchal, Alviset, de Charentenay ; Péquignot, Bulez, Bouillet, Perrot ; Robbe, Bernard, Galon, Combaloz, Coquillot, Colard, Savourey, etc.
- 1B3127** (Registre.) — In-folio, papier, de 90 feuillets (couverture basane).  
**1762-1766.** — *Chapelle-d'Huin*. Arrêt de la Chambre ordonnant arpentement, 8 juin 1764 ; — requête, commission et prestation de serment de Jean-Glande Courtois, de Frasné, arpenteur ; — fol. 3, table des particuliers inscrits ; — fol. 7, détail des terres ; — homologation du 12 février 1766 ; — familles : d'Aubonne, Parrod, Gachod, Regard, Fatelay, Paget, Jannin, Laigner, Renaud, Bapy, Bourdin, Berthet, Gros, Grenier, Micaud, Simon, Chapuy, etc.
- 1B3128** (Registre.) — In-4°, papier, de 108 feuillets (couverture parchemin).  
**1762-1765.** — *Chapois*. Délibération pour faire arpentement prise par la commune, 10 août 1762 ; — fol. 2, arrêt de la Chambre des comptes, 20 novembre 1762 ; — commission et prestation de serment de l'arpenteur Jean-Baptiste Veliey, de Salins, 1762-1763 ; — fol. 13, détail des terres ; — homologation 12 janvier 1765 ; — fol. 106, table des familles : Arbey, Bousson, Benoist, Brand, Bourgeois, Cuenot, Chopard, Champon, de Princey, d'Anelot, Dohey, Fumey, Faure, Fichet, Girod, Gindre, Grillet, Longchamp, Lhomme, Olivier, Pécaud, Roy, Maçon, Tissot (du Larderet), Vermet, Vuillermot, Vuillet.
- 1B3129** (Registre.) — In-folio, papier, de 398 pages (couverture basane).  
**1746-1748.** — *Charbonnières*. Arpentement par Léger Vicaire. P. 3, table des propriétaires ; — p. 8, arrêt de la Chambre des comptes du 1<sup>er</sup> juillet 1746 ; — commission et prestation de serment, 1747 ; — p. 43, détail des terres ; — homologation, 16 décembre 1748 ; — familles : de Bauffremont, Gouley, Lombard, Charpy, Debiez, Duagnet, Pasquier, Lance, Charpis, Morel, Beurné, Baubaine, Guyonvernier, Gagnepain, Coullon, Bépois, etc.
- 1B3130** (Registre.) — In-4°, papier, de 67 feuillets (couverture basane).  
**1768-1775.** — *Charmay*. Arpentement par Jean-Claude Courtois. Fol. 1, Arrêt de la Chambre des comptes du 15 novembre 1768 ; — fol. 5 v°, table des propriétaires ; — fol. 6 v°, détail des propriétés ; — homologation par le bureau des finances du 10 décembre 1775 ; — familles : Ratte, Jaques, Billaud, Marchand, Jannin, Jeunet, Villars, Dole, David, Loiseau, Sergent, Barbaud, Cretenet, etc.
- 1B3131** (Registre.) — In-folio, papier, de 5 et 204 feuillets (rel. basane).  
**1764-1766.** — *Chaumergy*. Arpentement dressé par Jean-Denis Tissot, arpenteur au bailliage de Dole. Fol. 1, arrêt de la Chambre des comptes, du 13 août 1764 ; — fol. 1 bis, détail des terres ; — fol. 201 v°, table ; — homologation du 19 février 1766 ; — familles : de Cressy, sr de Chaumergy ; Partiaux, Rameau, Bacheley, Landry, Lagu, Gissat, Mazué, Canty, Brulebois, Chantemille, Thiébaud, Courtois, Begeon, Guichard, Chapusot, Tissard, Bertrand, Ducloux, Bigeur, Boiteux, Dubilliard.
- 1B3132** (Registre.) — In-4°, papier, de 20 et 70 pages (cartonné).  
**1747-1748.** — *La Chenalotte*. P. 1, délibération de la commune décidant l'arpentement, 5 janvier 1747 ; — p. 4, arrêt de la Chambre des comptes du 10 mai 1747 ; — com-mission et prestation de serment de Nicolas Lagier, arpenteur à Ornans, 1747 ; — p. 1 bis, détails de l'arpentement ; — homologation le 31 janvier 1748 ; — familles : Philibert, Petit-Grandpierre, Billod, Humbert, Maréchal, Fusier, Guillemain, Joly, Duguet, Mercier.
- 1B3133** (Registre.) — In-folio, papier, de 310 pages (couverture parchemin).  
**1743-1751.** — *Cléron*. Arpentement dressé par les arpenteurs royaux Jean Perrenot et Léger Vicaire. P. 1, arrêt de la Chambre des comptes, du 2 mars 1743 ; — délibération, requête, commission et prestation de serment, 1744- 1745 ; — p. 15, détail des terres ; — homologation du 29 novembre 1751 ; — familles : Terrier, Branche, Amiot, Jouffroy, Guillemain, Jacquet, Demontrond, Adnet, Simon, Salignon, Chays, Clément, Penaud, Mile, Costel.
- 1B3134** (Registre.) — In-folio, papier, do 94 feuillets (rel. basane).  
**1764-1767.** — *Crançot*. Arpentement dressé par Jean-Claude Courtois ; — fol. 1, arrêt de la Chambre des comptes, du 8 mai 1764 ; — fol. 5, table des tenanciers ; — homo-logation du 18 décembre 1767 ; — familles : Roy, Vuichot, Mareschal, Roy, Cabasson, Guillon, Garnier, Vuillemin, Gillard, Noir, Joly, Netier, Girod, Michel, Vuchoz, Maître, Gindre, Vuidepot, Limasson, etc.
- 1B3135** (Registre.) — In-folio, papier, de 164 feuillets (dérelé).  
**1689-1719.** — *Crosey-le-Grand*. Mandement de terrier obtenu au parlement de Besançon, à requête d'Anne de Lorraine, épouse du prince de Lillebonne, de Joseph-François Philippe, chanoine de Besançon, prieur de Chaux, etc., le prieur de Cusance mis en demeure d'y coopérer, 1689 ; — fol. 4, procédure devant le notaire royal de Clerval, Claude Charreton ; — transaction finale

- entre parties plaidantes, 3 mars 1693 ; — fol. 18, déclaration des meix, maisons, cens, etc., des divers propriétaires ; — homologation, 1693 ; — accensements perpétuels divers faits par les habitants du Grand-Crosey, 1702-1719.
- 1B3136** (Registre.) — In-4°, papier, de 278 feuillets (couverture basane).  
**1735-1737.** — *Dambelin*. Arpentement dressé par Hugues-Joseph Girardin « geodéze-priseur royal » au bailliage de Baume. Fol. 1 v°, arrêt de la Chambre des comptes, 26 mai 1735 ; procédure et ouverture des opérations, 1736- 1737 ; — fol. 16, détail des terres et tenanciers ; — clôture et publication par le recteur d'école de Dambelin et les officiers de la justice de Neuchâtel, 1737 ; — fol. 274, table des familles : Bassand, Bouzet, Billefol, Cuvier, Cuenin, Cordier, Cugnottet, Colin, Chenie, Érad, Gauthier, Gelin, Gouenans, Jannin, Joly, Lorilleux, Messagier, Migan, Parot, Poumé, Robardey, de Rougemont, de Randan, Robelin, Tandant, Vautherin, etc.
- 1B3137** (Registre.) — In-folio, papier, de 664 pages (cartonné, sur les deux plats apposition d'un bois style rocaille avec armes de France et de Pologne eu fronton et le nom : *Girardin l'ainé arpenteur*, dont ce dernier marquait ses plans et arpentements).  
**1747-1750.** — *Échenans et Mandrevillars*. Arpentement dressé par Hugues-Joseph Girardin. Pag. 1, arrêt de la Chambre des comptes, 28 avril 1747 ; — procédures et commencement des opérations, 1747 ; — p. 17, détail des terres ; Échenans ; — p. 398, Mandrevillars ; — homologation, 16 février 1750 ; — p. 650, table des particuliers : Échenans : Alizon, Abry, Boichot, Bourquin, Bennie, Bidoz, Bouteillier, Beschard, Burcerey, Bouteillier, Curtel, Charton, Coulon, Courtot, Caulinot, Dormoy, Doucelance, Giroz, Le Jeune, Grosjean, Humbert, Jacquot, La Cour, Lièvre, Morelot, Maillard, Mouilleseau, Millier, Marage, Pillot, Paris, Perret-Gentil, Poissenot, Rosel, Rigoulot, Romon, Richard, Roy, Robert, Rocheforl, Signe, Saugier, Thevenot, Tournu, Tournier, Vuillaumie, Vauvillot, Voillard, Valiton, Vuillaumier, Verchot ; — Mandrevillars : Abry, Alizon, Burcerey, Barbet, Bailly, Boichot, Chavannez, Curtet, Caulinet, Chavanne, Donzé, Dormoy, Gauchet, Giroz, Grosjean, Humbert, Lhornme, Mourelot, Mouilleseau, Mousy, Poissenot, Perrenot, Pigenot, Pillot, Rosel, Romont, Roy, Signe, Saugier, Thevenot, Tournier, Vuillamier, Valliton, etc.
- 1B3138** (Registre.) — In-folio, papier, de 231 feuillets (rel. basane).  
1761-1763. — *Glamondans*. Arpentement dressé par Jean-Pierre Barronnet, arpenteur royal au département de Besançon. Fol. 1, détail des terres ; — fol. 222, arrêt de la Chambre des comptes, du 9 avril 1761 procédures diverses et achèvement des opérations, 1762-1763 ; — fol. 220, table des tenanciers : le comte de Lallemand-Vaites ; Clémence, Bailly, Angelot, Guillaume, Montenoise, Chapuis, Sage, Cretan, Alex, Ratte, Rousselet, Baulier, Perruche, Truche, Girardin, Lhomme ; non résidants : Marchand, Devillers, Grandperrin, Chevillard, Saunot, Duffet, Bourriot, Mairot, Colin, etc.
- 1B3139** (Registre.) - In-4°, papier, de 738 pages (cartonné).  
**1738-1740.** — *Gondenans, Montby et Écharquenans*. Arpentement dressé par Hugues-Joseph Girardin. Pag. 1, délibération de la commune, 23 janvier 1738 ; — p. 10, arrêt de la Chambre des comptes, 12 juillet 1738 ; — procédures diverses et ouverture des opérations, 1738-1739 ; — p. 39, détail des terres ; — p. 721, clôture et publication ; — p. 730, table des particuliers : le baron de Montby ; — Ardyot, le marquis de Villersexel, Bergeon, Bannerans, Blanchot, Bernardin, Baude, Bermont, Bouclans, Bullet, Courtot, Couturot, Chanel, Champon, du Moulin, Guerard, Girardot, Girard, Gresset, Janney, Jannon, Lambert, Maniguet, Painchaux, Rondot, Roussey, Tailleur, Vuillemenot, Vauruche.
- 1B3140** (Registre.) - In-folio, papier, de 145 feuillets (rel. basane).  
**1769-1770.** — *Goux-lez-Usiers, Bians et Sombacourt*. (*Double de la cote B 3124.*)
- 1B3141** (Registre.) — In-4°, papier, de 285 pages (cartonné).  
**1745-1747.** — *Grandfontaine-sur-Creuse*. Arpentement par Hugues-Joseph Girardin. Pag. 1, délibération de la commune du 3 octobre 1745 ; — p. 6, arrêt de la Chambre des comptes du 10 janvier 1746 ; — procédures et ouverture des opérations, 1746 ; — p. 31, détail des terres ; — homologation du 13 novembre 1747 ; — p. 282, table des particuliers : Ballandroit, Bassand, Braillard, Burnel, Duboz, Gagnepain, Guoguy, Guillemin, Seguin, Lambert, Maillard, Martin, Montenoise, Petitcuenot, Philippe, Prêtre, Renaud, Renier, Verdot.
- 1B3142** (Registre.) — In-folio, papier, de 5 et 64 feuillets (rel. basane).  
**1764-1767.** — *Granges-Narboz*. Arpentement par Jean-Claude Courtois. Fol. 1, arrêt de la Chambre des comptes, du 10 décembre 1764 ; — procédures et ouverture des opérations, 1764-1763 ; — fol. 5 v°, table des déclarants ; — fol. 1 *bis*, détail des terres ; — homologation du 30 janvier 1767 ; — familles : Beauque, Simon, Bichet, Vannod, Vaucheret, Vielle, Mathé, Quarré, Louvrier, de Monnier, Saget, Guy, Boissard, Jannet, Lonchamp, Pecllet, Monnard, Collin, etc.
- 1B3143** (Registre.) — In-4°, papier, de 10 et 281 pages.  
**1737-1739.** — *HautePierre*. Arpentement par Claude-François Rousselet. Pag. 2, arrêt de la Chambre des comptes du 23 février 1739 ; — p. 5, table des tenanciers ; — p. 1 *bis*, détail des terres ; — clôture, 1739 ; — familles : Pichon, Détouillon, Truche, Richard, Aymonin, Moyne, Marguier, Cattel, Salomon, Sanderet, Mayrot, Meugnin, Trippard, Billefod, de Menoux, Jouffroy,

Bailly, etc.

- 1B3144** (Registre.) — In-folio, papier, de 3 et 501 feuillets.  
**1743-1766.** — *Jallerange*. Arpentement par Vincent Tissot, arpenteur à Dole. Fol. 1, arrêt de la Chambre des comptes du 10 juillet 1743 ; — fol. 1 *bis*, détail des terres ; fol. 416 v°, table des tenanciers ; — fol. 149, clôture, 1772 ; — familles : Baverey, Rouret, Chanut, Bartholomot, Pinard, Millerey, Jacquinet, Robinet, Prudhon, Belgier, Barquand, Moureau, Chancenotte, Suzon, Coutenot, Seguin, Pernot, Bévalot, Gauthier, Labourey, Thiébaud, Hardy, Magnin, Piercy, Pernet, Frontin, Nélaton, Gautiot, Jeannin, Chauveroché, etc.
- 1B3145** (Registre.) — In-4°, papier, de 347 pages (cartonné).  
**1739-1750.** — *Lanans*. Arpentement dressé par Hugues-Joseph Girardin. Procédures de l'arpentement ensuite d'arrêt de la Chambre, du 15 avril 1739. Pag. 13, détail des terres ; — clôture, 1742 ; — p. 339, table des particuliers ; — homologation, 13 février 1750 ; — familles : Iselin de Lanans, s<sup>r</sup> du lieu ; Auguenot, Barberot, Bugnon, Bonnier, Bidal, Cramillet, Choulet, Colin, Caussenot, Doussot, Girardot, Gruet, Grisot, Grosjean, Guillemin, Gue, Lanchy, Lambert, Lescorney, Mourant, Missey, Noch, Noé, Nachin, Pinaire, Perrette, Petitjean, Rousot, Seguin, Touret, Voinet, Vuillemez, Vernerey, etc.
- 1B3146** (Registre.) — In-folio, papier, de 506 pages (rel. basane).  
**1764-1767.** — *Landresse*. Arpentement dressé par Guillaume Barrand, arpenteur au bailliage de Baume. P. 1, délibération de la commune, 25 mai 1764 ; — p. 5, arrêt de la Chambre des comptes du 11 août 1764 ; — procédures diverses et ouverture des opérations, 1764 ; — p. 23, détail des terres ; — clôture et homologation du 6 avril 1767 ; — p. 497, table des tenanciers : le duc de Wurtemberg, Palion, Sarrazin, Vernier, Mourrot, Cassard, Clerc, Guillemin, Voinet, Boiteux, Faure, Gersperrin, Pery, Vallenet, Dubois, Jeanpierre, Cachot ; — forains : Caton, Paris, Trouillot, Burtey, Bigoudot, Devillers, Girard, Gullaude, Bassignot, Vonin, Jobard, etc.
- 1B3147** (Registre.) — In-folio, papier, de 758 pages (couverture parchemin).  
**1741-1747.** — *Liesle*. Arpentement dressé par le sieur Veliey, de Salins. P. 1. Délibération de la commune du 12 mars 1742 ; — arrêt de la Chambre des comptes du 8 février 1743 ; — fol. 7, détail des terres ; — clôture, 1747 ; — homologation du 24 mai 1748 ; — p. 1756, table des tenanciers : de Bauffremont, Renard, d'Écaille, de Fraisans, Gilbert, du Vernois, de Lavans, Magdelaine, de Cécile, Nivellon, de Vaux, Mareschal, Floyard, Guye, Jeanneret, Rose, Gouvernaire, Veliey, Méneguain, Jalion, Benoist, Bournoz, L'Écouffis, Cussey, Vuillemot, Estevenon, Valot, Girard, Alouze, Pelletier, Toitot, Prelot, Rouzet, Begille, Renobert, etc.
- 1B3148** (Registre.) — In-folio, papier, de 255 feuillets (couverture parchemin).  
**1746-1747.** — *Lods*. Arpentement dressé par Ligier Vicaire. P. 1, arrêt de la Chambre des comptes du 7 mars 1746 ; — procédures et prestation de serment, 1746 ; — p. 13, détail des terres ; — p. 248, table des tenanciers ; — p. 255, clôture, 1747 ; — familles : de Randan, Billefod, Vuillaume, Cirène, Georges, Catel, Péreur, Tripard, Beauquier, Binétruy, Pourchet, Regnaud, Roy, Magnenez, Lancrenon, Demougeot, Parrot, Fulminet, Piquot, Richard, Maître, Traitot, Monnier, Lambert, Vorbe, Lombardot, Arbelet, etc.
- 1B3149** (Registre.) — In-folio, papier, de 44 et 222 pages (rel. basane).  
1743-1748. — *La Longeville-lez-Rochejean*. Arpentement par Jean-Claude Courtois. Pag. 1, délibération de la commune, du 3 mars 1743 ; — p. 4, arrêt de la Chambre des comptes, du 7 décembre 1743 ; — p. 41, table des tenanciers ; — p. 1 *bis*, détail des terres ; — p. 220, clôture, 1747 ; — homologation du 9 mai 1748 ; — familles : Vienot, Labrut, Marchand, Ferreux, Lanquetin, Cuinet, Gaudet, Sombarde, Seignos, Lonchamp, Bourgeois, Barthelet, Vauchez, Petite, Authier, Frère, Petithuguenin, Musis, Saillard, Durand, etc.
- 1B3150** (Registre.) — In-4°, papier, de 19 et 42 pages (rel. basane).  
1747-1765. — *Loutelet*. Arpentement dressé par Jean-Claude Courtois. Pag. 1, délibération du corps de communauté du 26 septembre 1747 ; — arrêt de la Chambre des comptes du 20 décembre 1747 ; — p. 1 *bis*, détail des terres ; — p. 39, table des tenanciers ; — p. 41, clôture, 1750 ; — homologation du 5 décembre 1765 ; — familles : Laffely, Tissot, Paillard, Marandin, Maire, Paquette, Cannelle, Pigué, Grillet, Lhomme.
- 1B3151** (Registre.) — In-folio, papier, de 7 et 189 pages (cartonné).  
1747-1748. — *Le Luhier et les Guérites*. Arpentement par Nicolas Lagier, géomètre. Pag. 1, délibération de la commune, du 24 mars 1747 ; — p. 2, arrêt de la Chambre des comptes, du 17 avril 1747 ; — p. 6 v°, table des tenanciers ; — p. 1 *bis*, détail de l'arpentement ; — p. 88, clôture, 1748 ; — homologation du 2 décembre 1748 ; — familles : Jeannin, Perdrizard, Roy, Oudot, Belin, Mozet, Cour, Boitton, Arnoux, Page, Gersperrin, etc.
- 1B3152** (Registre.) — In-folio, papier, de 5 et 61 feuillets (rel. basane).  
**1751-1752.** — *Métabief*. Arpentement par Jean-Claude Courtois, de Frasné. Fol. 1, délibération de la commune du 10 janvier 1751 ; — fol. 1 v°, arrêt de la Chambre des comptes du 7 mai 1751 ; — fol. 3, table des particuliers ; — fol. 1 *bis* v°, détail des



terres ; — fol. 60 v°, clôture, 1752 ; — homologation du 26 avril 1752 ; — familles : Marandin, Sombarde, Paillard, Charnaux, Bulle, Authier, Maire, le prince d'Isenghien, Paguelle, Robbe, Paquette, Vionet, Ferreux, Labrut, Lanquetin, Bourgeois, Pegillod, Guignard.

- 1B3153** (Registre.) — In-folio, papier, de 10 et 71 pages (cartonné).  
**1747-1748.** — *Montbéliardot*. Arpentement par Nicolas Légier. Pag. 1, délibération de la commune du 24 mars 1747 ; — p. 3, arrêt de la Chambre du 17 avril 1747 ; — p. 1 *bis*, détail des terres ; — p. 68, clôture, 1748 ; — p. 69, table des particuliers ; — homologation du 2 décembre 1748 ; — familles : Arnoux, Gersperrin, Joliot, Gelion, Cour, Montet, Mailloz, Olivier, Gersperrin, Guioz, Perdrisard, etc.
- 1B3154** (Registre.) — In-folio, papier, de 9 et 339 pages (rel. basane).  
**1767-1768.** — *Montferney*. Arpentement par Jean Chognard, de l'Isle-sur-le-Doubs. Pag. 1, délibération de la commune du 20 mars 1767 ; — arrêt de la Chambre des comptes du 24 novembre 1767 ; — pag. 1 *bis*, détail des terres ; — p. 337, clôture, 1768 ; — p. 336, table des déclarants ; — homologation du 20 juillet 1768 ; — familles : Équey, Noviot, Chanet, Myon, Prévostet, Briseux, Billottet, Monnier, Lugois, Charrière, Clerget, Pichon, Nicot, Clerget, Guillemin, Thiébaud, Godin, Vautherot, Bousson, Boutron, Bourgeois, Boiteux, Siroutot, Thomas, etc.
- 1B3155** (Registre.) — In-folio, papier, de 1 et 366 feuillets (cartonné).  
**1742-1745.** — *Montgesoye*. Arpentement par Léger Vicaire, arpenteur juré du bailliage d'Ormans. Fol. 1, arrêt de la Chambre des comptes du 5 juin 1742 ; — procédures diverses et commencement des opérations, 1742-1743 ; — fol. 17, détail des terres ; — fol. 353, homologation par la Chambre, 30 décembre 1745 ; — fol. 358, table des déclarants ; le duc de Randan, Maillot, Chaboz, Detourcy, Thiébaud, Payez, Pussot, Bridoulot, Aidrey, Grosparin, Moulaube, Billequin, Borne, Prost, Gonyot, Poutelet, Bagailley, Vuillemin, Jeanningros, Bardey, Marrelier, Lallemand, Goulet ; — résidants à Vuillafans, Sandret, Petit, Humbert, Bel, Courdier, Estignard, Bassand, Renaud, Bertin, Viennot, Desbief, Pargaud, Éxibard, Guenard, Lempereur, Glatigny, Nicolet ; — à Ormans : Bailly, Cuenot, Colard, Laloue, Charlemagne, Chavassieu, Tombal, Estevenon, Blanchard, Gressot ; — à Durnes, Voirin, Cardey, Cornu, Bazard, Vertel, Perrin, etc.
- 1B3156** (Registre.) — In-folio, papier, de 80 feuillets (rel. basane). (Filigrane : armes de Bâle.)  
**1768-1769.** — *Montrond*. Arpentement par Jean-Claude Courtois, arpenteur au bailliage de Pontarlier. Fol. 1, arrêt de la Chambre des comptes, 14 mai 1768 ; — fol. 3, table des particuliers ; — fol. 4, détail de l'arpentement ; — fol. 80, publication en 1769 et homologation du 23 février 1769 ; — familles : Maîtrejean, Besançon, Bourdeaux, Paillard, Daloz, Deville, Louvot, Hugon, Pagaud, Viennet, Breton, Jacquin, Viennot, Dayet, Dole, Jouhan ; — non résidants : Fumey, Faivre, Lacroix, Quatrepoint, Vuillaume, Simon (l'hôpital de Poligny), Gabet, Reverchon, etc.
- 1B3157** (Registre.) — In-4°, papier, de 527 pages (couverture parchemin).  
**1763-1767.** — *Myon*. Arpentement par Véliey, arpenteur de Salins. Pag. 1, détail des terres ; — p. 512, délibération de la commune, 9 octobre 1763 ; — p. 515, arrêt de la Chambre, 7 mars 1764 ; — procédures diverses et clôture, 1764 ; — homologation, 30 juillet 1767 ; — p. 509, table des déclarants : M. de Myon, Houlier, Camu, Bergier, Maire, Peligny, Bernet, Rolet, Calonnier, Carré, Burlet, Chayot, Bordy, Cuinet, etc.
- 1B3158** (Registre.) — In-4°, papier, de 423 pages.  
**1763-1767.** — *Myon*. Arpentement dressé par Veliey (double du précédent, incomplet de la fin).
- 1B3159** (Registre.) — In-folio, papier, de 2 et 117 feuillets (rel. basane).  
**1760.** — *Nancray*. Arpentement par Barronnet, de Besançon. Fol. 1 *bis*, arrêt de la Chambre, 26 janvier 1760 ; — fol. 1, détail des terres ; — fol. 114, clôture et mesurage ; — fol. 115, table des déclarants : M. de Nancray, l'abbé de Saint-Paul (cette copie provient de l'abbaye Saint-Paul) ; Sauce, Robert, Dessirier, Gurnaude, Bourdier, Bernard, Cornu, Pichery, Rouget, Receveur, Bourlier, Charmoillot ; — non résidants : M<sup>me</sup> d'Étrabonne, Robelin, Bollard, Vorbe, Poimbœuf, Viollet, Morand, etc.
- 1B3160** (Registre.) — In-folio, papier, de 528 pages.  
**1739-1769.** — *Nods*. Arpentement par Claude-Joseph Charmoille, arpenteur au bailliage d'Ormans. Pag. 1, arrêt de la Chambre, 18 avril 1739 ; — p. 18, détail des terres ; — p. 522, clôture et publication, 1769 ; — p. 523, table ; — homologation du 4 août 1769 ; — familles : le duc de Lorges, Bourquin, Coulot, Lorrain, Billebod, Courtois, Couche, Duchon, Pertusier, Laithier, Huguet, Jacquin, Gourmand ; — non résidants : Humbert, Sergent, Vernerey, de Bauffremont, Donzelot, Amyotte, Billerey, Proudhon, Mairot, Renaud, etc.
- 1B3161** (Registre.) — In-folio, papier, de 116 feuillets (cartonné).

- 1753-1754.** — *Peseux*. Arpentement par Claude Chagrot. Fol. 1, arrêt de la Chambre, 28 novembre 1753 ; — procédures, 1753-1759 ; — fol. 10, détail des terres ; — fol. 112 v°, clôture ; — fol. 113, table ; — homologation, 19 décembre 1760 ; — familles : Berland, Bouffaux, Bourdin, Carnublet, Contesse, Cupillotte, Cortet, Courtois, Durfort, Demuy, Deglan, Duvaux, Dauphin, Dusillet, Forrot, Ferjus, Fauget, Fèvre, Gauthier, Gaillard, Gaubois, Guichard, Guignot, Guillet, Joachetin, Joubelin, Jaquard, Jouffroy, Janvier, Letroublon, Martay, Martin, Mercier, Mercay, Monneret, Millon, Maréchal, Morel, Nicolas, Nicole, Oudot, Plangenet, Pitoux, Poiffaux, Perrot, Prince, Pernin, Richard, Ravier, Ravonaux, Roch, Robert, Tevenaz, Verbal, Vaucher, etc.
- 1B3162** (Registre.) — In-folio, papier, de 458 pages.  
**1745-1750.** — *Pierrefontaine-lez-Varans*. Arpentement par Hugues-Joseph Girardin, arpenteur et notaire à Baume. Pag. 1, délibération communale du 2 mars 1745 ; — p. 3, arrêt de la Chambre, 27 mars 1745 ; — p. 11, détail des terres ; — p. 428-434, clôture et publication, 1747 ; — homologation, 16 février 1750 ; — familles : de Sagey, Barbier, Blanchot, Bulle, Curie, Cuenot, Châtelain, Dotal, Jausson, Huot-Sourdot, Jacquot, Jarron, Laprent, Menier, Pinaire, Pichot, Richard, Raguinet, Sourdot, etc.
- 1B3163** (Registre.) — In-folio, papier, de 11 et 139 feuillets (cartonné).  
**1764-1771.** — *Roche-lez-Beaupré*. Arpentement par Jean-Claude-François Barbaud, arpenteur au département de Besançon. Fol. 1 bis, arrêt de la Chambre, 18 mai 1764 ; — fol. 1, détail des terres ; — fol. 136, clôture, 1770 ; — homologation, 15 juillet 1771 ; — familles : Coquillot, Brazon, Brocard, Bécoulet, Vitte ; Colard, Ronnot, Robin, Guyon, Maillot, Péquignot, Pelet, Gagneur, Goguey, etc.
- 1B3164** (Registre.) — In-folio, papier, de 315 pages (rel. basane).  
**1740-1742.** — *Rochejean*. Arpentement par Léger Vicaire. Pag. 1, table ; — p. 4, arrêt de la Chambre des comptes du 2 décembre 1740 ; — p. 12, détail des terres ; — p. 311, clôture, 1741-1742 ; — familles : Frère, Moureaux, Parreau, Perrin, Boivin, Belle, Besançon, Vannod, Philibert le Jeune, Vaucheret, Raguin, Petithuguenin, Valiton, Rousselet, Rochet, Saillard, Boissaud, Landry, Charton, Le Blanc, Paillard, Deniset, etc.
- 1B3165** (Registre.) — In-folio, papier, de 47 feuillets (cartonné).  
**1739-1741.** — *Sainte-Anne*. Arpentement par Léger Vicaire. Fol. 1 v°, table ; — fol. 2 v°, détail des terres ; — fol. 42, arrêt de la Chambre, 21 mars 1739 ; — clôture et publication, 1740-1740 ; — familles : prince d'Isenghien, Beloz, Lefranc, Michel, Combette, Couloux, Bole, Gavignot ; — non résidants : Quirot, Poly, de Dornon, Toubin, Borne, etc.
- 1B3166** (Registre.) — In-4°, papier, de 1 et 110 feuillets (cartonné).  
**1744-1746.** — *Saint-Hippolyte*. Arpentement par Hugues-Joseph Girardin. Fol. 1, arrêt de la Chambre, 15 juin 1744 ; — procédures, 1744-1745 ; — fol. 18, détail des terres ; — fol. 103, clôture, 1745 ; — homologation, 16 novembre 1746 ; — fol. 108, table des particuliers : le comte de la Roche, Briot, Buliard, Boucon, Billerey, Bouhéliier, Curty, Chosot, Copin, Crolot, Cugnotet, Coulon, Donzelot, Dard, Faivre, Bousson, Godot, Hyerle, Jobard, Jobin, Le Noir, Lame, Lime, Louvet, Michaud, Monin, Philippe, Preslot, Perrot, Poette, Renaud, Sauvageot, Terron, Vautherin, etc.
- 1B3167** (Registre.) — In-folio, papier, de 174 pages (rel. basane).  
**1765-1767.** — *Saint-Julien*. Arpentement par Guillaume Barrant, notaire et arpenteur royal à Baume. Pag. 1, arrêt de la Chambre, 20 juin 1765 ; — p. 17, détail des terres ; — p. 170, clôture, 1767 ; — p. 172, table des particuliers : Rochet, Burniquez, Vuillin, Reuille, Abry, Pugin, Donzey, Chouillet, Grillot, Ponsot, Estevenard, Humbert, Nicolin, Cuenin, Maillot, Roussin, Tauquelle, Lessus, Midey, etc.
- 1B3168** (Registre.) — In-folio, papier, de 805 pages (cartonné).  
**1766-1769.** — *Saules*. Arpentement par Claude-Joseph Charmoille, arpenteur au bailliage d'Ormans. Pag. 1, arrêt de la Chambre, 27 juillet 1767 ; — p. 12, détail des terres ; — p. 801, clôture, 1768-1769 ; — particuliers nommés : Beurney, Piquart, Débiez, Cornu-Mercier, Bouhéliier, Debiez, Missot, Cornu, Morel, Guionaud, Tournier, Dubiez, Charpy, Voirin, Gagnepain, Boigey, Grosperin, etc.
- 1B3169** (Registre.) — In-folio, papier, de 347 feuillets (cartonné).  
**1766-1769.** — *Saules*. Arpentement. (Double du précédent.)
- 1B3170** (Registre.) — In-folio, papier, de 122 feuillets (rel. basane).  
**1769-1770.** — *Sombacourt, Bians et Goux*. (Double des cotes précédentes 1B3124 et 1B3143.)
- 1B3171** (Registre.) — In-4°, papier, de 10 feuillets et S4 pages (rel. basane).  
**1747-1765.** — *Touillon*. Arpentement par Jean-Claude Courtois. Fol. 1, délibération de la commune, 26 septembre 1747 ; — fol. 2, arrêt de la Chambre du 20 décembre 1747 ; — pag. 1, détail des terres ; — p. 81, table des déclarants ; — p. 83, clôture et homologation, 5 décembre 1765 ; — familles : Deleule, Parreaux, Grandvoinet, Gagelin, Maitrejean, Bertin, Robbe, Cannelle,

Tissot, Laffely, etc.

- 1B3172** (Registre.) — In-4°, papier, de 126 feuillets (rel. basane).  
**1761-1763.** — *Vaux-et-Chantegrue*. Arpentement par Jean-Claude Courtois. Fol. 1, arrêt de la Chambre, 31 mars 1762 ; — procédure et ouverture des opérations, 1762 ; — fol. 15 v°, table ; — fol. 17, détail des terres ; — fol. 126, clôture et homologation, du 17 juin 1763 ; — familles : Brocard, Cassard, Prince, Parot, Vuillaume, Béchet, Loye, Maisier, Tissot, Décourvières, etc.
- 1B3173** (Registre.) — In-4°, papier, de 153 feuillets (rel. basane).  
**1761-1763.** — *Vaux-et-Chantegrue*. Arpentement. (Double du précédent.)
- 1B3174** (Registre.) — In-4°, papier, de 635 pages (cartonné).  
**1748-1750.** — *Vellefans*. Arpentement par Hugues- Joseph Girardin, arpenteur et notaire royal à Baume. Pag. 2, délibération de la commune du 27 juillet 1748 ; — p. 7, arrêt de la Chambre, 13 août 1748 ; — p. 31, détail des terres ; — p. 624, clôture ; — p. 630, table ; — p. 635, homologation par la Chambre, 13 février 1750 ; — familles : de Lillebonne, Barret, Bernard, Brusset, Bidal, Bataillard, Berey, Crusset, Chasey, Crucet, Chenier, Clerc, Dutrieu, Dron, Faivre, Grosjean, Hérard, Maire, Magnenet, Maulet, Magnin, Petitjean, Perrot, Guinez, Roussot, Simonin, Thiébaud, Voignet, Vernier, etc.
- 1B3175** (Registre.) — In-folio, papier, de 98 feuillets (cartonné).  
**1763-1767.** — *La Villedieu-en-Varais*. Arpentement par Claude-Nicolas Monnier, arpenteur à Ornans. Fol. 1, arrêt de la Chambre, 13 août 1763 ; — procédure et ouverture des opérations, 1763-1764 ; — fol. 13, détail des terres de la commanderie et des habitants ; — fol. 97, clôture, 1765 ; — fol. 98, homologation par la Chambre, 23 février 1767 ; — familles : Poulet, Douge, Redoutey, Dutoit, Renaud, Blanchard, Belamy, Blondeau, Belin, Piton, Morel, Vouillot, Fayon, Bouchard, Garrignot, etc.
- 1B3176** (Registre.) — In-4°, papier, de 69 feuillets (rel. basane).  
**1758-1763.** — *Villeneuve-d'Amoni*. Arpentement par Jean-Claude Courtois. Fol. 1, arrêt de la Chambre, 30 décembre 1738 ; — fol. 4, table ; — fol. 3, détail des terres ; — fol. 68, clôture, 1760 ; — homologation par la Chambre, 23 février 1763 ; — familles : Lepin, Micaud, Pautier, Cattin, Bousson, Callier, Lonchamp, Poulet, Poirrier, Panier, Chapois, Pourtier, Dart, Faivre, Rollot, Lambert, Jannin, etc.
- 1B3177** (Registre.) — In-4°, papier, de 278 pages (cartonné).  
**1746-1769.** — *Villers-la-Combe*. Arpentement par Hugues-Joseph Girardin. Pag. 2, délibération prise par la commune, 1er mai 1746 ; — p. 6, arrêt de la Chambre, 20 juin 1746 ; — procédures et commencement des opérations, 1746 ; — p. 23, détail des terres ; — p. 270, clôture, 1747 ; — p. 271, homologation, 13 janvier 1749 ; — p. 273, table des particuliers : Angonin, Bassignot, Burtiez, Courtot, Duboz, Estavoyer, Faivre, Vuillin, Guoguez, Jobard, Lanchit, Lanzaux, Maire, Monnier, Magny, Lormaire, Pergaux, Pi-quard, Paris, Roussez, Tournier, Tirole, Trouillot, Voisin, Vernier, Vuillecot, etc.
- 1B3178** (Registre.) — In-folio, papier, de 84 feuillets et 4 feuilles volantes (cartonné).  
**1768-1772.** — *Villers-sous-Montrond*. Arpentement par Claude-Nicolas Monnier. Fol. 1, arrêt de la Chambre, 17 novembre 1768 ; — procédure et commencement des opérations, 1768-1769 ; — fol. 4 v°, détail des terres ; — fol. 81, clôture, 1771 ; — fol. 81, mémoire pour les habitants de Villers au sujet de l'arpentement ; — requêtes et extrait d'arrêt d'homologation de la Chambre des comptes du 23 mars 1772 (1769-1772, pièces volantes) ; — familles : Dagay de Montigney, sr de Villers ; Landriot, Decreuze, Cadoz, Piguët, Rabolin, Nicolas, Grandperin, Roland, Tournier, etc.
- 1B3179** (Liasse.) — 108 pièces papier.  
**1567-1679.** — *Résidus de procédures*. Enquête devant M. d'Hénault, touchant les fermes du domaine de Vesoul, 1567 ; — procès entre le receveur général Philippe Marchant et les amodiateurs de Nozeroy, Hugues Faulquette, Jean Poulet, notaires, et Jean Ratte, écuyer, 1571 ; — entre Pierre Glanne, procureur de la maison de Chalon, et Humberl Musy, ancien amodiateur de Réaumont, 1573 ; — entre le même et Denis Fourpois, amodiateur d'Arlay, 1574 ; — entre Pierre Poly, de Dole, notaire, Jean-Philippe et Denis de La Barre de la Loye, fermiers de l'éminage de Dole, et Millaud Ménétruy, de Molay, 1575 ; — entre Guillaume Buffet, de Conliège, et Claude Roussel, conseiller-maître en la Chambre des comptes, 1580 ; — entre Jacques Ogier, receveur de Jonvelle, impétrant engagement, et des particuliers de Voisey ; — entre Jean de Cramans, fermier du haut péage d'Augerans, et plusieurs marchands de Moirans, 1581 ; — entre Pierre Marie, procureur et receveur du châtel-devant d'Abbans, et Denis Charreton, de Byans ; — entre François Richardot, trésorier d'Amont, contre François Outhenin, de Montjustin, notaire, et Marguerite Corbotte, sa femme, pour refus de dénombrement de redevances ; — entre Jacques Ogier, receveur de Jonvelle, et divers particuliers de Grignoncourt, 1586 ; — entre Jacques Renard, curé de Noroy-l'Archevêque, chapelain de la conciergerie de Vesoul, et Antoine Malbouhans, receveur de la seigneurie de Vesoul, 1615 ; — les habitants de Lantenne, contre François Richardot ; — Guillaume de Vaudrey, contre François-Jules Mal-bouhans, écuyer, sr de la Montoillotte, v. 1630 ; — entre Jean

Bernardet, ancien amodiateur de Monnet, contre Jean Monnot, dudit lieu, 1631 ; — entre François de Rye de la Palud, marquis de Varambon, comte de Varax et de la Roche, bailli de Dole, contre Vincent Jacquinet, sieur de Goux, receveur général ; — entre Louise Martin, femme de Claude Gollu, ci-devant amodiateur de la seigneurie de Pontarlier, et Mathieu Franchet, seigneur à Aubonne, 1673 ; — entre Pierre Grillot, de Dole, et François Barret, maître maréchal, 1679.

**1B3180** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 84 pièces papier.

**1750-1756.** — *Résidus de procédures devant la Chambre.* Procès devant la seconde chambre de la Cour des comptes de Dole entre Pierre Barrey et consorts, commis de la communauté de Vellefrey, appelants d'un jugement du présidial de Gray, en matière de rôles et répartements, 1741- 1750 ; — autre à requête du procureur général Charles-François Bouhélier d'Audelage, sur les poursuites et diligences de M. Langlois, receveur général, contre Pierre Brahier, procureur du Roi au bailliage d'Arbois, 1754 ; — autre contre Claude-Philibert Pajot, de Lons-le-Saunier, receveur des deniers royaux aud. lieu et à Orgelet, 1732-1756.

**1B3181** (Liasse.) — 8 pièces parchemin, 43 papier.

**1519-1719.** — *Résidus de procédures devant La Chambre.* Pièces produites devant la Chambre dans un procès entre Jean-Claude Javel, lieutenant particulier au bailliage de Dole, et Anne Vincent, sa sœur, touchant des héritages sis à Lavans, Lavangeot et Berthelange, 1691 : contrats d'acquisitions de terres entre particuliers des lieux ci-dessus, 1519-1690 ; — procès soutenu relativement à la terre de Rye par le procureur général de la Chambre contre Bérenger Philippe, secrétaire du Roi, 1695 ; — procès relatif au moulin de Batterans, 1701-1702 ; — autre entre les habitants de Saône, appelants, et Hyacinthe-Bonaventure de Poutier, s<sup>f</sup> du lieu, 1710 ; — autre entre les habitants de La Rochelle, intimés et anticipants, et les habitants de Cintrey, appelants et anticipés, touchant une question de répartition et impositions, 1709-1719.

**1B3182** (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 62 papier, 1 sceau.

**1707-1744.** — *Résidus de procédures devant la Chambre.* Procès entre Charles Richard et Marthe Roidot, sa femme, de Grosbois-lez-Tichey, contre M. Grignet, s<sup>f</sup> de Saint-Loup, 1707-1724 ; — entre le procureur général et Antoine-Ignace de Camus, abbé de Clairefontaine, en matière domaniale, 1736-1737 ; — entre le marquis de Balay et le baron de Saint-Germain, 1739-1744 ; — entre l'auditeur Paris, M<sup>me</sup> Perrin et le capitaine d'infanterie Pierre- Joseph de Reculot, 1742.

**1B3183** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 43 pièces papier, 3 sceaux.

**1697-1767.** — *Résidus de procédures devant la Chambre.* Procès entre l'abbaye du Mont-Sainte-Marie, les bénédictins de Morteau, M. de Velloreille, 1697-1744 ; — procédure criminelle contre Pierre-Joseph Blondet, de Montargis, ancien receveur des droits réunis, pour malversations, à requête du procureur général de la Chambre des comptes ; — incarcération du prévenu, etc., 1765-1767.

**1B3184** (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 80 pièces papier, 15 sceaux.

**1741-1763.** — *Résidus de procédures. Corrections de comptes.* Corrections des comptes de Nicolas Viard, receveur de Baume et Ornans, pour 1723, 1741 ; — autres des comptes de Baume et Ornans, pour le receveur Nicolas-Claude Accard, 1726, 1741 ; — autre des comptes des mêmes bailliages, pour Louis Oudot, 1734, 1755 ; — autre des comptes de Pierre Caron, pour les mêmes bailliages, 1733,1755 ; — autres de ceux de Claude-Marie Caron, écuyer, receveur au même département, 1750,1756 ; — autres pour Pierre Caron, 1708- 1731, 1756 ; — autres des comptes du receveur Nicolas Perron, mêmes ressorts, 1755, 1763 ; — autres du même pour l'année 1757.

**1B3185** (Liasse.) — 51 pièces papier.

**1564-1764.** — *Résidus de procédures devant la Chambre.* Liquidations de frais et dépens de procès soutenus devant la Chambre des comptes : par les habitants de Sermange, contre Pierre Janet, de Vitreux, 1564 ; — par Nicolas, s<sup>f</sup> de la Tour-Jousseau, contre Claude Péliissonnier, marchand à Arlay, 1566 ; — par Étienne Boilleau, d'Auxonne, marchand, contre Louis Grignard, de Clans ; — par François Poichoz, de Lavans-lez-Dole, notaire, contre Julienne Courbillon, veuve de Jean Sirehorry, dudit lieu, 1588 ; — par Girard Bruand, de Pont-du-Navoy, contre Sébastien Tavernier, de Poligny, 1590 ; — par Jacques Ogier, receveur de Jonvelle, contre Pierre Mercier, dudit lieu, caution de l'amodiateur de la seigneurie, Ligier Fromont, 1591 ; — par Jean Vuilloz, de Dole, marchand, contre les héritiers de Jean-Henri Glereval, 1598 ; — par Paul Guyard, de Bletterans, contre Anatoile Doroz, de Poligny ; — par Odet Bournot, trésorier de Vesoul, contre Michel Donzelot, 1603 ; — par le même, contre Valentin Barnard, de Chariez ; — par Guillaume de Vaudrey, chevalier, s<sup>f</sup> de La Mothe, contre François-Jules Malbouhans, s<sup>f</sup> de La Montoillotte, 1605 ; — par Guillaume Rosaret, de Pontarlier, contre François Petitot, bourgeois du lieu, 1609 ; — par les doyen et chanoines de la chapelle du château de Gray, contre Pierre Meney et Berthier Baulard, amodiateurs du domaine de Gray ; — par Jean Miodon, de Montigny, contre Claude Miodon, 1610 ; — par Louise de La Villette, abbesse des Clarisses de Lons-le-Saunier, contre Michel Cortot, de Dole, amodiateur de la seigneurie de Saint-Aubin, 1612 ; — par Louis Grivel, auditeur de la Chambre, contre Pierre Pery, de Dole, 1614 ; — par Denis Camus, vigneron, d'Abois, contre le notaire Claude Roubert, dudit lieu, 1625 ; — par Jacques Jacquinet, de Quingey, ancien amodiateur de la seigneurie du lieu, contre Thomas Bonnier, de Charnay, 1619 ; — par Pierre La Bonne, de Port-sur-Saône, contre Antoine Ragaut, dudit lieu, 1621 ; — par Jean Poncin et Pierre Mareschal,

amodiateurs de la seigneurie de Fraisans, contre Guillaume Nardin, dudit lieu, écuyer, 1622 ; — par Jean Lepin, amodiateur de la seigneurie de Builly, contre Pierre Loyseau, de Poligny, 1623 ; — par Pierre-François Guignois, de Salins, amodiateur de la seigneurie de Poligny, contre Anatoile Colin, de Vers-en-Montagne, Jean Alépy et consorts ; — par Claude Guichard, de Nevy, contre Claude Dehenard, de Nozeroy, ancien amodiateur de Châtillon-sur-Courline, 1625 ; — autre d'Antoinette Borrey, veuve de Louis de Clairans, contre les habitants de Villers-le-Temple, 1701, et extrait d'arrêt d'homologation de la Chambre des comptes du 23 mars 1772 (1769-1772, pièces volantes) ; — familles : Dagay de Mutigney, s<sup>f</sup> de Villers ; Landriot, Decreuzé, Cadoz, Piguët, Rabolier, Nicolas, Grandperrin, Roland, Tournier, etc.

## PROVINCES ÉTRANGÈRES

- 1B3188** (Liasse.) — 2 cahiers papier, de 3 et 13 feuillets.  
**1744-1745.** — ALSACE. État des bois du Roi vendus et adjugés par Philibert Durand, chevalier, s<sup>f</sup> d'Auxy, etc., grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts, aux départements des duché et comté de Bourgogne, Bresse, haute et basse Alsace. Journées et vacations des officiers, 2,476 l. ; — gages et chauffage des gardes, 500 l.
- 1B3187** (Liasse.) — 8 pièces papier, dont 2 cahiers de 6 et 6 feuillets.  
**1468-1626.** — BOURGOGNE. Projet de réduction du personnel des finances, établi au point de vue économique, à la demande du duc Charles le Téméraire, par la Chambre des comptes de Dijon ; bailliage de Dijon : Chenoves, Talant, Rouvre, Braisey, Saulx-le-Duc, Auxonne, Poulailleur, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Fresne-Saint-Mammès, Beaune et Pomart, Argilly et Nuits, Vergy, Chaussin, La Perrière ; bailliage de Chalon ; bailliage d'Auxois ; bailliage de la Montagne ; bailliage d'Autun ; bailliage de Charolais ; comté de Bourgogne : trésorerie de Dole et recette de Besançon, Pontarlier, Orgelet et Monnet, Salins, Bracon et Châtelbelin ; Vesoul, Faucogney, Fouvent. Total des gages des receveurs du comté, 651 l. t. ; terres royales et Château-Chinon ; total des gages aussi réduit, 2,845 l. t. 15 s. ; avant la réduction projetée, il y avait 172 officiers de recette (non compris Chaussin, La Perrière, Jonvelle et Chenaulx), le projet les ramène à 49 [vers 1468] ; — gages des officiers de recette en Bourgogne, 1468 (3 trésoriers au comté de Bourgogne, Dole, Salins et Vesoul) ; — projet d'amélioration du domaine et des recettes « la guerre finie » ; — état de reliquats de comptes des receveurs ; — parties à recouvrer signalées par Jean Charles, huissier d'armes du duc [vers 1470] ; — autres reliquats de comptes domaniaux [vers 1480] ; — copie du règlement de la Chambre de la noblesse de Bourgogne pour l'élection de l'élu, renouvelé après « la corruption que les guerres civiles de la ligue ont laissée, » 1626.
- 1B3188** (Liasse.) — 13 pièces parchemin, 5 papiers, 3 sceaux.  
**1332-1787.** — BOURGOGNE. *Arnay-le-Duc.* Sentence rendue par Jacques Regnard, bourgeois d'Arnay-le-Duc et lieutenant local en ce siège du bailliage d'Auxois, en matière de propriétés entre deux habitants du lieu, 1510. — *Auxonne.* Constitution et statuts des merciers d'Auxonne en corporation élisant un maître ayant autorité sur tous les compagnons, et recevant au grade de maître mercier les compagnons ayant subi les épreuves, 1444 ; — état certifié par le maire et les échevins d'Auxonne des dépenses supportées par le receveur de la ville Jean Girard, s'élevant à la somme de 25 fr. ; — « A monsieur le prévost du mareschal de l'armée de Monsieur le duc, commis à la provision des vivres de lad. armée venu en ceste ville...., » 2 fr. 8 gr. ; — « pour deux symarres de vin tenant III pintes et demie données de part la ville à monseigneur de Traves, le dyemenche voille de la Magdelainne, » 7 blancs ; — « au gendre Courageot, demeurant à Dijon, quatre gros pour ses peines et salaires d'avoir appourté dez led. Dijon à monsieur le maire une lettre que lui envoioient Jehan Ysnard, eschevin, et Amiot Cloppet, envoyés de part lad. ville aud. Dijon pour le fait des empruns, le lundi avant la Saint-Laurent, » 4 gr., 1476. — *Dijon.* Quittance de 100 s. donnée à l'abbé et aux religieux de Saint-Bénigne de Dijon par Jean l'Orfèvre, avocat en parlement, leur conseil, 1332 ; — contrat de mariage de Jean-François Frantin, marchand, et d'Huguette Verstel, 1709 ; — codicille d'Élisabeth Artheriet, veuve de Jean Le Loup, notaire royal à Dijon, 1724 ; — contrat de mariage de Pierre-François Coignard de la Pinelle (fils de l'imprimeur Jean-Baptiste Coignard, imprimeur du Roi et de l'Académie française), et de Bernarde Verstel (dont la mère était Marie Piron), 1733 ; — autre contrat de mariage d'Antoine-Vincent-Jude-Louis Legrand, écuyer, lieutenant du génie, et Marie-Antoinette Motterat, 1787. — *Grenant.* Reprise par Grégoire de Grenant de ce qu'il tenait en fief au comté de Bourgogne donnée au duc Philippe le Bon, 1422. — *Noyers.* Contrôle de la gruerie des bois de Marivaux donné par le gruyer Guillaume Mercier, 1494 (arpentages, porcs, etc.). — *Saulx-le-Duc.* Accensement de 160 journaux de bois et broussailles en Mortuyn, par les commissaires du Roi, à Odin Chardenet, marchand à Is-sur-Tille, 1573.
- 1B3189** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 23 papier, 1 sceau.  
**1492-1654.** — BRESSE ET BUGÉY. *Chavannes.* Dénombrement donné au comte de Champlitte, gouverneur de Franche-Comté, par Gaspard de Meyria, écuyer, s<sup>f</sup> de Longmart, Busy, La Serrée, Cellia et Chavannes, 1584. — *Orgens.* Délivrance de biens échus aux archiducs par le décès de Philibert Fournier, d'Orgens, terre de Coligny, 1614 ; — *Pierre.* Dénombrement d'un fief par Guillaume Robinet, avocat fiscal au siège d'Orgelet, 1620. — *Pouillat.* Accensement fait au nom du Roi par la Chambre des comptes de Dole du droit de construire un four banal et de prendre leur usage dans les bois de la terre de Montfleur, 1568 (enquêtes et procédures). — *Saint-Julien-sur-Ardon.* Dénombrement par Joachim de Bouvant, baron dudit lieu, donné à la

Chambre des comptes de Dijon, 1654. — *Saint-Sorlin*. Reprise de la moitié de la seigneurie par Charles-Emmanuel de Gorrevod, marquis de Marnay, 1607. — *Savigny-en-Revermont*. Mainlevée de la seigneurie donnée à M. de Meximieux et à Pbilippe-Françoise de Lurieux, sa femme, par le bailli d'Aval, 1492 ; — acte de protestation que Savigny était du comté de Bourgogne, notifié et publié à Savigny par ordre du parlement de Dole, 1606 ; — enquête sur même objet faite par Guillaume Deprel, procureur fiscal au siège de Montmorot, 1609. Arrêt du parlement de Dijon dans un procès entre René d'Amoncourt, s<sup>f</sup> de Montigny-sur-Aule, et Pierrette-Edmonde de La Chambre, sa femme, au sujet d'un décret fait sur les terres de Branges, Ruffey et Savigny-en-Revermont ayant appartenu à feu Jean de La Chambre, comte de Montfort, avec adjudication desdites terres à René d'Amoncourt, 1616 ; — dénombrement du comté de Savigny par René d'Amoncourt et Perrette de La Chambre, 1616. — *La Serrée*. Achat de diverses rentes et revenus par Jean de Meyria, et reprise de fief faite en conséquence par le même, 1582.

**1B3190** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

**1544-1603** — CHAMPAGNE. *Poinson*. Vente de la terre par Marc de Rye, s<sup>f</sup> d'Amance, Dissey, Bourguignon, etc., à Gérard Vernerot, écuyer, au prix de 2,700 fr., 1544 ; — concession du droit de retenue féodale par les archiducs à Philippe Bortons, chanoine de Besançon, et à Jacques Bortons et sa sœur, 1603 ; — dénombrement par les mêmes, 1603. — *Vertus*. Transaction à propos de droits territoriaux successoraux entre Pierre de Montigny, écuyer, s<sup>f</sup> d'Oimville, et Pierre de Jobard, s<sup>f</sup> de Meligny, etc., et Jeanne de Montigny, sa femme, passée devant le lieutenant général du comté de Vertus et du bailliage de la Ferté-sur-Aube, 1554.

**1B3191** (Liasse.) — 6 pièces parchemin, dont 1 cahier de 8 feuillets, 10 papier, dont 1 cahier de 15 feuillets, 1 sceau.

**1277-1559**. — CHAMPAGNE. *Villars-Saint-Marcellin*. Obvier, seigneur de Villars-Saint-Marcellin, concède aux templiers de Genrupt le droit de pâture pour leur bétail dans le territoire, et le droit d'usage dans les bois de Villars-Saint-Marcellin, 1277 (cop.) ; — dénombrement donné à l'archiduc par Guillaume Le Bœuf, écuyer, s<sup>f</sup> de Villars-Saint-Marcellin, à cause de son château de Jonvelle, 1500 ; — Jacques de Saint-Cry et Jacques de Raincourt, sa femme, reconnaissent devant deux notaires de Jussey que leur seigneurie de Villars-Saint-Marcellin fait partie du comté de Bourgogne et affranchissent leurs sujets mainmortables dudit lieu ; — ratification de cet affranchissement par Marguerite d'Autriche, 1529 ; — double du traité d'affranchissement, 1520 ; — reconnaissances par les habitants des cens dus soit au Roi, soit à Jacques de Saint-Cry, 1528 ; — procédures faites d'autorité du bailli d'Amont contre des particuliers refusant de payer l'aide due lors du mariage d'Anne de Saint-Cry, fille de leur seigneur Jacques de Saint-Cry, 1538 ; — sentence du juge de Villars-Saint-Marcellin, déboutant le gruyer de poursuites contre les habitants de Genrupt, en matière forestière, 1511 ; — transactions entre MM. d'Andelot frères, s<sup>es</sup> de Jonvelle, et Gabrielle de Saint-Cry, à l'occasion de conflit de juridiction, 1559 ; — sentence du lieutenant général d'Amonl au siège de Vesoul, adjugeant à Pierre de Grilly, s<sup>f</sup> de Villars-Saint-Marcellin, mari de Gabrielle de Saint-Cry, ses droits de haute, moyenne et basse justice à Villars-Saint-Marcellin, 1559.

**1B3192** (Liasse.) — 13 pièces papier, dont 3 cahiers de 17, 10 et 20 feuillets, 1 sceau.

**1570-1629**. — CHAMPAGNE. *Villars-Saint-Marcellin*. Procès-verbal des gruyers des bois de Jonvelle constatant des délits de pâture commis par des particuliers de Genrupt, champoyant au finage de Villars-Saint-Marcellin, 1569 ; — affranchissement de ses sujets de Villars par Jean-Baptiste d'Andelot, s<sup>f</sup> d'Ollans, tant en son nom qu'en celui de Gaspard d'Andelot, son père, s<sup>f</sup> de Chemilly, et de Jean d'Andelot, s<sup>f</sup> « d'Honnes », 1570 ; — requêtes des habitants de Villars, touchant leur affranchissement de mainmorte, 1571 ; — reprise de fief par Jean de Donneval, écuyer, s<sup>f</sup> de Villars, 1577 ; — dénombrement de René d'Amance, s<sup>f</sup> de La Grange et de Villars-Saint-Marcellin, d'Anne de Pulmier, sa femme, de Jeanne de Coiffy, veuve de François de Savaigo, et d'Anne de Coiffy, femme de Jacques de Brunet, 1584 ; — autre de Pierre de Grilly et Gabrielle de Saint-Cry, sa femme, pour la même seigneurie ; — requêtes et mémoires concernant le domaine et ses relations avec les coseigneurs de Villars, Hugues de Grilly et Anne de Grilly, veuve de Jean-Jacques de Reynette, s<sup>f</sup> de Voisey, gouverneur des terres de Spitzemberg, Saint-Hippolyte et du Val de Lièvre, pour le duc de Lorraine, 1596-1600 ; — reconnaissances des cens dus au Roi par les habitants données au s<sup>f</sup> Grosjean, amodiateur, v. 1600 ; — reprise par Charlotte de Marenches, femme d'Éléonor de Chastenay, s<sup>f</sup> de Ville-sur-Arce, pour Villars-Saint-Marcellin, 1614 ; — bail pour neuf ans d'un colombier situé à Villars-Saint-Marcellin, par la Chambre des comptes, à Antoine Boilloz, 1618 ; — dénombrement par Jacques de Bonnet, écuyer, Jean de Bonnet, mari d'Anne Fyollain de Donneval, sa femme, et Nicole de Clairret, veuve d'Alexandre de Bonnet, tutrice d'Alice de Bonnet, tous coseigneurs à Villars, 1629.

**1B3193** (Liasse.) — 17 pièces papier, dont 3 cahiers de 43, 12 et 12 feuillets, 1 sceau.

**1626-1771**. — CHAMPAGNE. *Villars-Saint-Marcellin*. Manuel de la seigneurie, des droits et redevances : Villars, Voisey, Raincourt, 1626 ; — manuel incorporé des revenus du Roi, ayant acquis la seigneurie des sieurs et dame de Ville-sur-Arce, ci-devant tenue en amodiation par Jean Bresson, de Jonvelle, attesté par les officiers de la justice audit lieu et reçu par les notaires Hugues Maistrot et Nicolas Gérard, 1632 ; — double du précédent : « premièrement le viel chasteau, communément appelle la Tour..... allant en ruine » ; — dénombrement d'une portion de seigneurie par Joachim de Bonnay, et Ève-Marie Bresson, sa femme, 1662 — devis d'ouvrages pour relever le pressoir banal de Jonvelle, etc. ; — dénombrement par Claude-Joseph de Bonnay, écuyer, capitaine au régiment de Potier, 1669 ; — arrêt de la Chambre dans un procès entre le procureur général et Claude-

Antoine et Claude-Joachim de Bonnay, déclarant la commise d'un cinquième du moulin de Villars, ouverte au profit du Roi, 1757 ; — dénombrement de sa part de seigneurie donnée à la Chambre par Claude-Antoine de Bonnay, 1771.

- 1B3194** (Registre.) — In-4°, papier, de 4, 459 et 5 feuillets (couverture parchemin, contrat du XVI<sup>e</sup> siècle), filigrane : UN LION PASSANT.  
**1565-1567.** — CHAMPAGNE. *Villars-Saint-Marcellin*. Reconnaissances générales des sujets de la seigneurie de Pierre de Grilly, s<sup>r</sup> dudit lieu, et de Saint-Marcellin en partie, faite à requête de ce dernier sur ordre du parlement de Dole, par-devant le notaire Jean Jolyet, de Jonvelle, notaire de l'officialité de Besançon et coadjuteur du bailliage d'Amont. Fol. 1 *bis*. Certificat du notaire Jolyet, ayant reçu les déclarations des tenanciers, et clôture des opérations le 5 janvier 1567 ; — fol. 3 *bis*, requête appointée de Pierre de Grilly, chevalier, adressée au parlement de Dole et répondue le 4 juin 1565. Fol. 1. Reconnaissances des particuliers ; — fol. 1 *ter*, table des tenanciers : Antoine Michault, Antoine Piron, Alix Cécile, Antoine Corret, Anne, fille de Georges Noël, Aubin Desbranches, Antide Bricard, Antoine Toichebœuf, Antoine Boillot, Antoine Peron, Bertrand Arnoux, Bernard Maillard, Claudine Moyterey, Claudine Gillot, Claude Maistrejehan, Claude Gillot, Claudine Donet, Claude Maranche, Claude et Claudine Lambert, Claude Cornet, Didier de Meuge, Didier Changey, Didier Collin, Didier Aubertin, Didier Cornet, Étienne Corentre, Étienne Collin, Françoise Corentre, François Aubertin, François Didier, Fratre Bailly, François Collon, François Changey, Florent Gaullon, Gand Normand, Gand Girard, Guillaume Roux, Gand Moyterey, Guillaume Droulein, Huguenin Perrette, Huguenin Maignien, Jean Goux, Jean Lambert, Jean Plaignien, Jean Bontemps, Jacques Boyon, Jean Cornevin, Jacquot Maire, Jean Donet, Jacques Cornet, Jean Gillet, Léger Labourey, Marcellin Cornet, Martin Violet, Mammès Pariset, Marcellin Goullon, Noël Bigeot, Nicolas Philippe, Nicolas de Frontenay, Noël Ladreulle, Nicolas Paon, Nicolas Lapoultre, Nicolas Didier, Nicolas Noël, Pierre Vatepain, Pierre Aubertin, Pierre Michault, Pierre Mytaudin, Richard Droulin, Richard Larmet, Symon Normand, Simon Michault, Toussaint Virittelle, Thiébaud Boyon, Christophe Régnier.
- 1B3195** (Registre.) — In-4°, papier, de 4 et 461 feuillets (couverture parchemin, contrat du XVI<sup>e</sup> siècle).  
**1565-1567.** — CHAMPAGNE. *Villars-Saint-Marcellin*. Reconnaissances générales de la seigneurie, dressées sur l'ordre du parlement de Dole et à requête de Pierre de Grilly, chevalier (double du précédent).
- 1B3196** (Registre.) — In-folio, papier, de 315 feuillets (rel. basane), filigrane : armoiries de Bâle dans un écu couronné, avec les initiales MM ; *croix de Lorraine sur un double C*.  
**1599-1600.** — CHAMPAGNE. *Villars-Saint-Marcellin*. Reconnaissances générales faites au profit des archiducs comtes de Bourgogne, en vertu de commission donnée par la Chambre des comptes le 1<sup>er</sup> février 1599, aux notaires Jean Jolyot le vieux et Nicolas Barberot, de Jonvelle, à la requête du receveur de Jonvelle, Laurent Doyen. Fol. 1. Reconnaissances des droits seigneuriaux commencées le 24 février 1600 sur la place publique de Villars, en présence de Desle Peron, maire pour les Archiducs, Claude Mortu et Marcellin de Meuze, échevins, Claude Corrot, François Bonnefoy, Marcellin Maistrot, Henri Valloye, Jean Lambert, Nicolas Noël le jeune, Étienne Bigeot, François Brion, Jean Andreul, etc. ; — la souveraineté appartient aux archiducs, la haute, moyenne et basse justice étant indivise avec les héritiers de Pierre de Grilly ; les 3/11 du four banal ; droit de montres d'armes concurremment avec les héritiers du s<sup>r</sup> de Grilly, s<sup>r</sup> et dame de Vouillerand ; guet et garde au château de Jouvelle ; les habitants ont leur affouage en bois mort et mort-bois, les Archiducs ayant droit de païsson et de gruerie avec leurs coseigneurs ; droit d'instituer maire, régent et officiers de justice ; tous actes et contrats doivent être dressés devant notaire du bailliage d'Amont, sous le sceau des Archiducs ; tailles deux fois l'an, à saint Remi et à Pâques, sauf pour ceux qui ont obtenu franchises du Roi : Desle Peron, Pierre Peron, Georges Arnault, Jean Boillot, « Ydroppe » Rousset, François Donet et François Violet ; — cens sur toutes les vignes du Montot ; — fol. 7, cens des vignes du Montot : Martin Morel, Nicolas Cornet, Jean Michault, Alix La Dreuze, Étienne Bailly, Jean Tournier, François Michault, Claude Mestre, Nicolas Masson, Claude Corret, Jacques du Voy, Philippe Bichet, Jean Martin, Simon Guyot ; — fol. 93, maisons devant taille à volonté ; — fol. 165, Montdoré.
- 1B3197** (Registre.) — In-folio, papier, de 155 feuillets.  
**1665.** — CHAMPAGNE. *Villars-Saint-Marcellin*. Reconnaissances des sujets de la seigneurie, mouvante de Jonvelle, et des seigneuries dites de Grilly, audit Villars, Magnoncourt, Godoncourt et Fignévelle, 1665. Fol. 1. Mandement de la Chambre ordonnant les reconnaissances ; — fol. 3, Villars ; — fol. 15 v<sup>o</sup>, particuliers ; — fol. 152, table et répertoire de reconnaissances particulières (ordre alphabétique des prénoms).
- 1B3198** (Liasse.) — 3 pièces parchemin, 17 papier.  
**1169-1584.** — CHAMPAGNE. *Voisey*. Copies de chartes de Bertrand de Jonvelle, donnant à l'abbaye de Doucevaux l'usage des bois et des pâtures dans la terre de Voisey, 1169 ; — de Gui de Jonvelle, chevalier, confirmant et définissant les bornes et limites de ces droits de pâture, 1201 (doit être erronée comme date, car la charte est française) ; — de Jean de La Trémoille, s<sup>r</sup> de Jonvelle, confirmant ces donations, 1418 (vidimus de 1512) ; — lettres patentes du duc Philippe le Bon, donnant à Guillaume d'Oiselay, son échanson, les terres et seigneuries de Raddon, Chappendu et Voisey, confisquées pour certains crimes sur Jean d'Arcey, capitaine de Faucogney, et Marguerite d'Oiselay, sa femme, 1432 ; — dénombrement de Voisey et Cemboing, donné

par Jacques de Renette, écuyer (reprise jointe), 1574 ; — autre dénombrement par le même, 1584 ; — patentes de Philippe II, accordant à Jean Dorel, maire à Voisey, l'accensement de 7 journaux de vigne ; — procès-verbal de visite des bois, par Claude Clerc, docteur en droit, de Vesoul, 1611 ; — reconnaissances de cens dus par les habitants du domaine, reçus par les officiers de la justice locale, 1615 ; — dénombrement d'une portion de seigneurie, par Jean Bonnefoy, conseiller au parlement de Besançon, 1681 ; — autre par Claude-Antoine Benoist, bailli de Jonvelle, 1693 ; — autre par les habitants de Voisey, acquéreurs de la seigneurie, vendue par le Roi, 1702 ; — procuration donnée à l'huissier royal, François Blanchard, de Voisey, par Jean Reymond, s<sup>r</sup> de Cléry, fondé de pouvoirs de Jacques Colombat, fermier général, pour administrer le domaine de Voisey, 1734 ; — amodiation par le même à Jean-Baptiste Prat et Jean Moreau, de Voisey, du domaine de Montdoré ; — autre amodiation du domaine de Voisey au profit de Jean-Baptiste Prat, Jean Moreau et Jean Bernard, 1735 ; — autre amodiation par Pierre Courtot, de Montreuil, écuyer, directeur des affaires du Roi au comté de Bourgogne, de la terre de Voisey à Jean-François Belot, avocat en parlement et notaire à Voisey, pour 8 ans, 1742 ; — autre par Jean-François Benoist, sieur d'Anrosey, Voisey, Villars-Saint-Marcellin, Pisseloup, Velle, etc., 1782.

**1B3199** (Liasse.) — 43 pièces papier.

**1440-1633.** — CHAROLAIS. État de reliquats de comptes de Pierre le Carbonnier [vers 1440] ; — copie de correspondance de charges, etc., relatives à la comptabilité du Charolais et échangées entre le receveur général de Bourgogne, Claude Pillot, et les officiers des comptes de l'archiduc d'Autriche, Philippe le Beau, 1501 ; — mémoire des officiers du Charolais pour les Archiducs, adressé à M. Godin, commis à la visite du domaine de Bourgogne et Charolais, relativement au procès des cas royaux, pendant au parlement de Dijon, 1604 ; — requêtes relatives au domaine, à Mont-Saint-Vincent, de 1580-1633. — La Griffonnerie. Procuration pour reprendre de fief celte terre, donnée par Jeanne de La Charme, veuve de Jean-Philibert-Louis, sr de la Griffonnerie, au nom de ses enfants, Pierre-Guillaume, Amour et Claude-Louis, et de sa sœur Françoise de la Charme, 1584.

**1B3200** (Liasse.) — 14 pièces papier, dont 1 cahier de 7 feuillets.

**1468-1662.** — CHAROLAIS. Requête de Pierre Pasquard, ancien grènetier du grenier à sel de Paray-le-Monial, et Jean Prevost, contrôleur du même grenier, demandant le revenu de leurs gages, ayant été dépossédés de leurs offices, 1468 ; — compte de Pierre Pasquard, grènetier du grenier à sel, pour ses recettes, du 1er octobre 1467 au 30 septembre 1468 ; recette totale, 727 l. 16 s. 8 d. tournois ; — dépense : gages du grènetier, 40 l. ; voyages et missions ; dépense totale : 672 l. 14 s. ; — demeure de clair, 277 l. 13 s. 4 d. t. ; — amodiation du comté au profit du marquis d'Hochberg, comte de Charolais et de Neuchâtel, 1401 ; — état de Gruet Girard, grènetier du grenier à sel de Charolles, du 1er octobre 1498 au 30 septembre 1499 ; — état de Jean de Thésut, du Mont-Saint-Vincent, commis du grènetier, 1499-1500 ; — de Pierre Quarré, de Paray, grènetier à Paray, 1499-1500 ; — état de Hugues Grassot, receveur de Charolais pour l'année 1499-1500 ; — état du grenier à sel de Mont-Saint-Vincent, 1500-1501 ; — état du grenier de Paray, 1500-1501 ; — état de la recette de Château-Chinon, présenté par Jacques du Pont, receveur de celle baronnie, 1500-1501.

**1B3201** (Registre.) — In-4°, papier, comprenant 2 cahiers de 102 et 104 feuillets : le premier de ces cahiers a pour couverture un mandement de Jean de Baudricourt, lieutenant général aux duché et comté de Bourgogne, réglant le cours des monnaies, 4 août 1486 ; le second, une sentence d'Étienne de Thyard de Bissy, gardien du commun sceau du Charolais, 1497.

**1516-1518.** — CHAROLAIS. Comptes VIIe et VIIIe de Guiot Girart, receveur de Charolais, du 1er octobre 1510 au 30 septembre 1518, 1516 : Recette des châtelainies de Charolles, Saint-Symphorien, du Sauvement, de Senvignes ; — dépense totale : 1,582 l. 11 s. 80 d. 122 p. d. tournois ; — fol. 88, compte de gruerie ; — 1516 ; recettes de froment ; — de moutons ; — de corvées ; — d'huile et de noix ; — de deniers ; — fol. 37 v°, châtelainie de Doudan ; fol. 44, châtelainie d'Artun ; — fol. 48, du Sauvement ; — fol. 53, prévôté de Saint-Bezain ; — fol. 61 v°, « vendue de garni-sons ; » — fol. 71 v°, pensions : Claude de Salins, sr de Vincelles, bailli du Charolais ; Nicolas de Saint-Anthod, juge ; André Brocart, avocat de l'archiduchesse Marguerite au parlement de Dijon ; Guillaume le Comte, son procureur au même lieu ; — fol. 73, deniers pour procès ; — fol. 78 v°, ouvrages et réparations ; halle de Charolles ; — fol. 89, compte de gruerie, 1517-1518.

**1B3202** (Registre.) — In-4°, papier, de 104 feuillets (couverture parchemin, débris d'un compte du comté de Bourgogne, juin 1537-1538).

**1532-1533.** — CHAROLAIS. Premier compte de Jean Mouchet, sr de Toulangeon, receveur, rendu par sa veuve, Louise Ballefort, pour un an, du 1er octobre 1532 au 30 septembre 1533. Recette, châtelainies de « Charolles, Saint-Symphorien et Fontenault, Draigny, Luncault, Villeguy, Chassy, Vitry et Barberanche, Auvernoy, la Meleville et Ampierre Doudans, Artux, le Sauvement, Genelard, Seunyries, Freterache, Vitry, Borg-le-Comte, Melly, etc.... ; » — recette totale, 1,608 l. 2 s. 4 d. ; — fol. 68, dépense : gages des officiers, le bailli Claude Salins, le juge Nicolas de Saint-Anthod ; l'avocat fiscal François de Ganay ; le procureur général Jean de Charolles, les capitaines de châteaux ; — fol. 72 v°, missions ; — fol. 83, ouvrages et réparations : « A Jaques Richard, verrier, la somme de quatre livres tournois pour avoir mis les escussions de l'Empereur en la grand verrière sur la porte de l'église de Saint-Nicey, dud. Charolles, selon qu'il estoit mandé par la souveraine court de parlement, » 4 l. t. ; — fol. 95, compte de la gruerie de Charolais.

**1B3203** (Registre.) — In-4°, papier, de 114 feuillets (couverture parchemin), filigrane : T et U gothiques avec broche perpendiculaire,



couronné en haut par une croix à double croisillon, en bas par un cœur et une croix simple.

**1533-1534.** — CHAROLAIS. Compte second de Jean Mouchet, s<sup>f</sup> de Toulangeon, conseiller de l'Empereur, receveur de Charolais, rendu par sa veuve Louise Battefort, mère tutrice de Pierre, Lyonnet et Jean Mouchet, du 2 octobre 1533 au 30 septembre 1534. Recette totale, 1,249 l. 14 s. 1 d. ; — dépense : gages des officiers, Claude de Salins, bailli de Charolais ; Nicolas de Saint-Anthod, juge ; François de Ganay, avocat fiscal ; Jean de Charolles, procureur fiscal ; Claude de Salins, capitaine du château de Charolles, Henri de Cornillon, capitaine du château de Doudain ; Jean de Carnye, géôlier et portier du château de Charolles ; — pension viagère de 100 l. accordée par l'Empereur à Claude de Salins, s<sup>f</sup> de Vincelles ; deux des officiers et plusieurs nobles du pays venus « au guet pour la foire de Paray » le 3 novembre, chez Jeanne Herbaut, « hôtesse de l'enseigne Saint-François, » 16 l. t. ; — voyage de Nicolas de Saint-Anthod, pour être allé à Dole avertir le Parlement de « plusieurs affaires concernans le bien de S. M. ; » — à Cyprien de Rabutin, sr de Baleurre, et Philibert de Marcy, s<sup>f</sup> de Genelard, 100 écus, pour avoir chassé du château et maison forte de Suerogues des voleurs qui s'en étaient emparés au détriment de Jean de Champagne ; — réparations au château de Charolles ; — fol. 103, compte de la gruerie du Charolais ; — fol. 108, vente de glands et poisson des bois.

**1B3204** (Registre.) — In-4° papier, de 130 feuillets.

**1559-1560** — CHAROLAIS. Compte premier de Jean Racauld, receveur général, du 11 novembre 1559 au 11 novembre 1560. Fol. 1, commission du receveur général, donnée par Guyon Mouchet, s<sup>f</sup> de Château-Rouillaud ; bailli de Charolais, Étienne le Clerc, conseiller au parlement de Dole, et Constance de Marenches, receveur général au comté de Bourgogne, audit Jean Racauld, Dole, le 13 novembre 1559. Recette totale, 1,714 l. 8 s. 10 d. t. — Dépense : Gages de bailli de Guyon Mouchet, s<sup>f</sup> de Château-Rouillaud, gouverneur et bailli du Charolais, 140 l. tournois ; gages du même comme gouverneur, 100 l. ; gages de François Boullery, juge et lieutenant général, 30 l. ; — gages du lieutenant particulier, Antoine Maleteste, 30 l. ; — de l'avocat fiscal, François Dagrimeaul, 25 l. ; — du procureur général, Benoît Dumamour, 50 l. ; — de Guyon Mouchet, capitaine du château de Charolles, 20 l. ; — de Claude de Bresches, capitaine du château de Doudain, 30 l. ; — de Louis Beyer, capitaine du château de Sauvignes, 30 l. ; — du même capitaine du Sauvement, 10 l. ; — réparations du château de Charolles.

**1B3205** (Registre.) — In-4°, papier, de 1 et 143 feuillets (couverture parchemin).

**1604-1605** — CHAROLAIS. Compte premier rendu par Biaise Mortinat, de Charolles, receveur pour les Archiducs, du 1<sup>er</sup> octobre 1604 au 30 septembre 1605. Fol. 1 *bis*. Commission de receveur donnée à Biaise Mortinat (ou Martignat), par Jacques Godin, conseiller à la Chambre des comptes de Hollande, commis à la visite du comté de Bourgogne et du Charolais, 1604 ; — recette totale en argent : 1,075 fr. ; — dépense : gages de Pierre Saulnier, avocat fiscal pour Leurs Altesses, 25 l. ; — de maître Claude de Ganay, lieutenant particulier, 30 fr. ; — de maître Jacques de Ganay, procureur fiscal, 50 fr. ; — fol. 38 et suivants, manuels de renies de Doudain, Charolles, Artus, Sauvement, Sauvignes ; — fol. 132, procès-verbal des fermes particulières de 1604.

**1B3206** (Registre.) — In-4°, papier, de 51 feuillets (couverture parchemin).

**1617-1618.** — CHAROLAIS. Compte quatorzième rendu par le receveur Biaise Mortinat, de Charolles, du 1<sup>er</sup> octobre 1617 au 30 septembre 1618. Recette totale, 2,570 l. 18 s. 6 d. ; — dépense : pension de M. d'Ogliani, 270 fr. ; — 50 l. payées à M<sup>me</sup> de Montaguilloz, femme du lieutenant général de Ganay ; — 25 l. à l'avocat fiscal Pierre Saulnier ; — 50 l. à Jacques de Ganay, procureur fiscal ; — 70 l. à Pierre Motin, gruyer de Charolais ; — 5 l. à Sébastien Richard, concierge et garde du château de Charolles ; 20 l. à Claude Mochet, avocat au parlement de Dijon ; — 20 l. à Laurent Dagonneault, procureur au même parlement ; — 300 l. au receveur, pour ses comptes et dépenses.

**1B3207** (Registre.) — In-4°, papier, de 4 et 84 feuillets.

**1609.** — CHAROLAIS. *Mont-Saint-Vincent*. Compte premier rendu par Nicolas Thomassin, capitaine du château de la baronnie de Mont-Saint-Vincent, rendu à la Chambre des comptes de Dole, du 10 avril au 31 décembre 1609. Total de la recette, 1,610 l. 17 s. tournois. — Dépense : 10 l. au bailli de Mont-Saint-Vincent, Louis Thomasset ; — 20 l. à Bernard Mouchet, procureur d'office ; — 5 l. au greffier, Jean de Thésus ; — la dépense excède la recette de 17 livres.

**1B3208** (Registre.) — In-4°, papier, do 175 feuillets.

**1610.** — CHAROLAIS. *Mont-Saint-Vincent*. Compte deuxième rendu par Nicolas Thomassin. Total de la recette de l'an 1610 ; 1,667 l. 2 s. 3 d. ; — dépense : réparations du château, 510 l. ; — réparations des bancs de la boucherie, 8 l. ; — rhabillage d'un moulin à vent par le charpentier Jean Jaquet, 36 l. ; — couverture du château en tuiles, 240 l. ; — gages du receveur, 100 l. ; — au même en qualité de capitaine du château, 100 l. ; — reliquat dû par le receveur après dépenses soldées, 618 l. 4 s. 8 d.

**1B3209** (Registre.) — In-4°, papier, do 235 feuillets.

**1611.** — CHAROLAIS. *Mont-Saint-Vincent*. Compte troisième du receveur Nicolas Thomassin, capitaine de la baronnie. Détail des revenus perçus dans les villages de Bosvillers (paroisse de Gourdon), fol. 4 ; de Celles, fol. 11 ; de Montmartin, fol. 20 ; de Barmoret et Malvaux, fol. 24 v° ; de la Petite Vernée, Charnoy et Culize, loi. 29 v° ; de Molin Bost de la Jacobière, fol. 34 ; de Bagny (paroisse de Marigny), fol. 37 ; de Boccaussans, fol. 43 ; du Brullat, fol. 44 v° ; de Burgul et Fontoy, fol. 46 v° ; de Saint-Romain et du village du Bois, fol. 53 v° ; de Dazu et du Trambly, fol. 57 ; du Montceaux (par. de Saint-Romain), fol. 61 v° ; de

- Chaillet, fol. 63 v° ; de Gillouvre (paroisse de Saint-Romain), fol. 66 v° ; de Mollin, Gauborjon et Volecin, fol. 68 ; de Fussy, fol. 75 ; de Saint-Micault, fol. 77 ; des Bories, fol. 83 v° ; de Tortecheville, fol. 90 ; de Colonge sous le Mont-Saint-Vincent, fol. 92 v° ; de Genoilly, fol. 94 ; des Galiers, fol. 102 v° ; de la prévôté de Fontabon, fol. 104 v° ; de Saint-Valier, fol. 115 ; — du Vernoy, fol. 117 ; — de Saint-Boy et des Brosses, fol. 118 v° ; de Bussy, fol. 120 ; de Montchanin, fol. 121 v° ; de la Feaulté et Anyenbe des Bois, fol. 128 ; de Saint-Lieu, fol. 136 v° ; de Polluzot, fol. 145 v° ; de Mont d'Aulxy, fol. 150 v° ; de Marry, fol. 155 ; de Marny, fol. 160 ; de Commigny et Grand-Bost, fol. 164 v° ; de Surye, fol. 168 ; de Martigny-le-Comte, fol. 171 ; de Sousterrin, fol. 176 v° ; — fol. 178, cens muables ; — fol. 186, boucherie amodiée ; — total de la recette, 2,801 l. 10 s. tournois ; — reliquat dû après dépense, 280 l. 18 s.
- 1B3210** (Registre.) — In-4°, papier de 88 feuillets.  
**1613.** — CHAROLAIS *Mont-Saint-Vincent*. Compte cinquième de Nicolas Thomassin. Recette nette, défalcation faite de toute dépense, 856 l. 5 s.
- 1B3210** (Registre.) — In-4°, papier de 88 feuillets.  
**1614.** — CHAROLAIS *Mont-Saint-Vincent*. Compte sixième de Nicolas Thomassin. Grains et gelines dus par tous les villages ; — fol. 41, cens muables ; — fol. 43, moulin à vent ; — fol. 44, bois ; — fol. 45, exploits de justice ; — fol. 45 v°, prés ; — fol. 46 v°, droits à la franchise ; — fol. 50, amodiation de la boucherie ; — fol. 53, amendes ; — fol. 55, lods et ventes ; — total de la recette : 1,791 l. 5 s. 4 d. ; — dépense : gages du bailli Louis Thomasset, 10 l. ; — du substitut Pierre Choffet, 20 l. ; — du greffier, maître Adrien Thomassin, 5 l. ; — reliquat net, dépense prélevée, 1,329 fr. 19 s. 3 d.
- 1B3212** (Registre.) — In-4°, papier, de 109 feuillets.  
**1616.** — CHAROLAIS *Mont-Saint-Vincent*. Compte huitième de Nicolas Thomassin. Recette : argent, 542 fr. 6 gr. 4 d. ; froment, 22 bichots 3 boisseaux 2 coupes ; seigle, 239 bichots 1 boisseau 2 coupes ; avoine, 413 bichots 3 boisseaux 1 coupe ; — reliquat après dépense soldée, 1,002 fr. 10 gr. 3 bl.
- 1B3213** (Registre.) — In-4°, papier, de 122 feuillets.  
**1617.** — CHAROLAIS *Mont-Saint-Vincent*. Compte neuvième de Nicolas Thomassin. Recette : argent, 579 fr. 10 gr. 4 d. ; froment, 24 bichots 2 boisseaux ; seigle, 243 bichots 3 boisseaux 1 coupe et demie ; avoine, 415 bichots 2 boisseaux 1 coupe et tiers ; — reliquat, 1,276 fr. 10 gr. 6 deniers, après dépense soldée.
- 1B3214** (Registre.) — In-4°, papier, de 104 feuillets.  
**1618.** — CHAROLAIS *Mont-Saint-Vincent*. Compte dixième de Nicolas Thomassin. Reliquat net du produit, toutes dépenses soldées, 743 l. 8 d.
- 1B3215** (Liasse.) — 4 pièces papier.  
**1429-1625.** — FLANDRE. *Pampoux*. Relevé des prix d'amodiation des « winage, curlieu et tous affouages de vin, cervoises et autres, » de 1429 à 1450. — *Estrée-la-Blanche*. Informations et enquêtes faites au sujet d'un assassinat commis par Charles Gaudoul, d'Estrée, sur Philippe Robbe dudit lieu, d'autorité du gouverneur, bailli et capitaine d'Aire, Charles-Philippe d'Ognyes, baron de Robbencourt, etc., 1625.
- 1B3216** (Liasse.) — 4 pièces parchemin, 43 papier, dont 6 cahiers de 44, 10, 12, 15, 31 et 15 feuillets, 10 sceaux.  
**1573-1589.** — FLANDRE et PAYS BAS. *Affaires ecclésiastiques*. Demande et instruction de la demande faite par l'abbé de Saint-Josse-au-Bois, dit Dompmartin, pour avoir un coadjuteur, 1577-1582 ; — informations faites par les gardes du gouverneur général sur l'abbaye de Chysoing, 1583 ; — autre sur le candidat à l'abbaye de Saint-Winock-Berghes, 1583 ; — autre sur l'abbaye de Ravensberghes ; — sur celle de Sainte-Élisabeth-en-Quesnoy ; — autre sur la conduite scandaleuse de Gabriel Goddart, prêtre curé de Sebmier, 1588 ; — autre sur la provision de l'abbaye de Berghes-Saint-Winock ; autre sur l'abbaye de Clairmarais-lez-Saint-Omer, 1589.
- 1B3217** (Liasse.) — 47 pièces papier, dont 5 cahiers de 5, 8, 8, 18 et 19 feuillets, 15 sceaux.  
**1595-1610** — FLANDRE et PAYS BAS. *Affaires ecclésiastiques*. Enquêtes sur les candidats : à l'abbaye de Beaulieu-lez-Sus, près de Douai, 1595 ; — à l'abbaye de Maroilles, à Mons, 1599 ; — à la prévôté de Sainte-Anne, à Douai ; — à l'abbaye d'Avesnes, 1600 ; — au prieuré de Sainte-Christine de Béthune ; — patentes d'abbesse d'Estrun en Artois ; (ordre de Saint-Benoît) pour Claude de Belvalet, 1605 ; — enquêtes : pour l'abbaye de Hennin-Liétart, en Artois, 1610 ; — pour l'abbaye de Notre-Dame de Marquette (ordre de Cîteaux), près de Lille ; — pour la prévôté de Cassel et le doyenné de Saint-Lambert de Liège, au profit de François de Montmorency ; — pour l'abbaye d'Anchin ; — pour l'abbaye de Crespin et autres.
- 1B3218** (Liasse.) — 47 pièces papier, 4 sceaux.  
**1612-1618** — FLANDRE et PAYS BAS. *Affaires ecclésiastiques*. Informations sur la conduite scandaleuse et l'affaiblissement intellectuel de l'abbé de Crespin, Pierre Emmericq, 1612 ; — nomination de prévôt de Saint-Pierre de Cassel, en faveur de leur aumônier, Adrien Pinchon, par les archiducs Albert et Isabelle, 1613 ; — autre de doyen de Notre-Dame de Cassel au profit de

Baudouin Goossens Rythonius, 1614 ; — autre d'abbé de Clairmarais, pour Martin Tyras, 1615 ; — autre d'abbesse de Sainte-Colombe de Blendecques, près Saint-Omer, pour Isabeau de Canteleu ; — autre d'une prébende au chapitre de Béthune pour Jean Le Verd, 1617 ; — autre d'une chapelle castrale au Quesnoy, pour Daniel Le Mesureur ; — autre d'une prébende au chapitre d'Arbois au comté de Bourgogne, pour François Marchant ; — permutation du doyenné de Lillers ; — autre d'une prébende à Saint-Barthélemy de Béthune, contre une autre prébende à Notre-Dame de Condé, entre Jacques Franque et Corneille Frulier ; — collation du doyenné de Lillers à Jean Baulvet, chanoine de Saint-Pierre de Lille. — autre d'une prébende de Béthune à Jean Vervain, chapelain des Archiducs, 1618 ; — autre de la dignité d'archidiacre et chanoine de Cambrai, pour Paul Boudot ; — autre de chanoine de Béthune, pour Nicolas Du Chien ; — autre de prévôt de Saint-Pierre de Lille, pour Engelbert Desbois ; — autre du même poste pour Charles du Cornet, archidiacre de Notre-Dame de Cambrai.

**1B3219** (Liasse.) — 53 pièces, dont 2 cahiers de 14 et 15 feuillets, 7 sceaux.

**1600-1623.** — FLANDRE et PAYS BAS. *Affaires ecclésiastiques.* Collations : de l'abbaye de Saint-Amand en Puelle, à Laurent Dorperre, 1620 ; — de l'abbaye d'Estrun, à Claude Belvalet, 1621 ; — d'un canonicat à Saint-Omer de Lillers, à Pierre Sarra ; — du prieuré de Saint-André d'Airé (ordre de Saint-Augustin), à Jean Blondel ; — d'une prébende à Notre-Dame de Condé, à Philippe Posens ; — de l'abbaye de Saint-Amand, à Laurent Dorperre ; — d'une prébende à l'abbaye du Verger, à Anne Sacquenaye, veuve de Jean Basson de Viegas, 1623.

**1B3220** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 61 pièces papier, dont 3 cahiers de 18, 15 et 8 feuillets, 6 sceaux.

**1608-1625.** — FLANDRE et PAYS BAS. *Affaires ecclésiastiques.* Nomination par Philippe IV : de Jacques Ludovisi, chanoine de Saint-Barthélemy, de Béthune, 1624 ; — informations sur l'abbaye de Syn, à Douai (copie d'une commission d'abbesse donnée en 1608 à Adrienne Moulart) ; remontrances de l'abbesse nommée, Isabeau d'Assonleville ; — commission donnée à cette abbesse par les Archiducs ; — commission d'abbé de Saint-André-au-Bois, de frère Jacques de Campagne, 1625 ; — informations faites en l'abbaye de Notre-Dame du Perrey-lez-Béthune ; — autres dans l'abbaye du Mont-Saint-Éloi ; — nomination de chapelain de la chapelle castrale de Lens, en faveur de Jean-Augustin de Steenhays, par le Roi ; — autre d'abbesse d'Estrun, en faveur d'Isabeau de Quatrevaux, par l'archiduchesse Isabelle ; — information sur l'abbaye de Wostine (ordre de Citeaux), près Saint-Omer ; — autre sur l'abbaye de Vicogne en Hainaut, 1628.

**1B3221** (Liasse.) — 82 pièces papier, dont 2 cahiers de 10 et 11 feuillets, 7 sceaux.

**1626-1629.** — FLANDRE et PAYS BAS. *Affaires ecclésiastiques.* Nomination de doyen de Notre-Dame de Valenciennes, en faveur de Jacques Le Mesureur, par l'archiduchesse Isabelle, 1626 ; — autre de coadjuteur de l'abbé de Cercamp, pour Jacques Le Maire ; — notes sur les revenus des abbayes de Crespin et de Saint-André-au-Bois ; — commission de visiteur et proviseur de l'Hôtel-Dieu-Comtesse à Lille, en faveur d'Engelbert des Bois, prévôt de Saint-Pierre de Lille, 1627 ; — de chanoine de Notre-Dame de Condé, en faveur de Gabriel de Braine ; — d'une prébende de chanoine à Saint-Omer de Lillers, en faveur de Paul Boudot, chapelain du Roi ; — pensions assignées sur les abbayes de Vicogne, de Saint-Jean-d'Ypres, de Sainte-Gertrude de Louvain, de Saint-Pierre-au-Mont et d'Hamon ; — d'une prébende de chanoine à Saint-Barthélemy de Béthune, pour François Tynne, d'Arras ; — d'une autre pour Olivier Vaillant ; — informations pour l'abbaye de Maroilles ; — commission de proviseur de l'hôpital Notre-Dame de Sechnit, pour Engelbert des Bois ; — de prévôt de Saint-Pierre d'Aire, pour Adrien de Noyelles ; — de l'abbaye de Saint-Landelain de Crespin, pour Jacques Gleneux ; — de l'abbaye Notre-Dame de Vivier, pour Jeanne Boufflers, 1629 ; — enquêtes sur les abbayes de Château-l'Abbaye, Floreffe, Vicogne, etc. ; — patentes royales concédant une prébende, à Notre-Dame de Lens, à Pierre Le Coq, du diocèse de Tournay.

**1B3222** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 91 pièces papier, dont 3 cahiers de 12, 13 et 12 feuillets, 9 sceaux.

**1632.** — FLANDRE et PAYS BAS. *Affaires ecclésiastiques.* Nominations : de doyen d'Igel, pour Valleran de Berchone, chanoine de Saint-Omer ; — de prévôt de Saint-Pierre d'Aire, pour Balthazar de Noyelles ; — de coadjuteur d'Auclins, pour un religieux de cette abbaye ; — de chanoine de Béthune, pour Valérien Gonot ; — suppression momentanée du titre abbatial de l'abbaye de Château, à Mortagne, afin d'acquitter les dettes de ce bénéfice ; — nominations : de chanoine de la collégiale de la Salle-le-Comte à Valenciennes, pour Antoine de Fontenay ; — de chapelain du château de Bapaume, pour Richard de Alsebeydt, chanoine de Condé ; — de chanoine de Notre-Dame de Condé, pour Jean de La Barre ; — d'évêque de Saint-Omer, pour Christophe de Morlet ; — de chapelain de la chapelle des Noirs-Champs à l'hôpital d'Hesdin, pour Pierre Boulet ; — informations pour l'abbaye de Flines, près de Douai ; — pour celle de Ham en Artois ; — provisions de visiteur et proviseur de l'hôpital Notre-Dame de Seclin, pour François de Gand et Vilain ; — d'une prébende en la collégiale de Lillers, pour Ambroise Spinola, prévôt d'Utrecht ; — de visiteur et proviseur à l'Hôtel-Dieu (dit Comtesse) de Lille, pour François de Gand et de Vilain ; — d'une prébende canoniale à Béthune, pour Valérien Gonot ; — mainlevée des fruits de l'évêché de Saint-Omer, accordée par le Roi à l'évêque nommé Christophe de Morlet ; — information sur l'abbaye vacante des nonnes de Neuf-Cloître-lez-Berghe-Saint-Winnocq.

**1B3223** (Registre.) — In-4°, papier, de 125 feuillets (couverture parchemin), manquent les feuillets 1-3.

**1633-1634.** — LORRAINE. Compte de la prévôté d'Arches, rendu au duc de Lorraine par Charles Dubois, receveur dudit lieu, en la

Chambre des comptes de Nancy, pour l'année 1633. Fol. 4. Tailles de la ville et du bourg d'Arches ; foresterie, ban ; — Alaymesnil dépendant de Saint-Pierre de Remiremont, La Chapelle, Donnoux, Vrymesnil, Moyen-pal, Grange, Ponxeu, Les Royes ; — eaux d'Arches, et gros passage dudit lieu ; pontonage, prévôté (dont est pourvu Philippe Peronel, demeurant à Remiremont) ; — fol. 9, émoluments et droits du prévôt ; — fol. 14, ban de Cendon, Chamontaruz, rivière de Barbay, accensements ; — fol. 20, droitures de Gérardmer ; — fol. 32, ban de Longchamp ; — fol. 36, Ramonchamp ; — fol. 43, moulin du Tillot ; — fol. 49 v°, ban du Moulin, Bellefontaine, Plombières ; — fol. 55, Chambre du Moulin appartenant au duc ; — fol. 59, droit de lance pris en cas de formariage par le capitaine d'Arches, consistant « en un fer de lance d'argent, un baril de vin (une pinte), une paire de gants et une douzaine d'aiguillettes de chevreton, ferrées d'argent ; » — fol. 60, pâturages ; — 70, recette en deniers provenant des taverniers ; — 84, greffe d'Arches ; — 86, amendes ; — 94, confiscations ; — 95, épaves, etc. ; — 97, droits d'entrée de forains ; — recette et dépense de grains ; — fol. 118, dépense en deniers, réparations au château d'Arches, gages d'officiers, etc.

**1B3224** (Liasse.) — 2 cahiers, papier, de 67 et 28 pages, 4 sceaux.

**1675-1682.** — LORRAINE.. Longchamp, Ramonchamp *et le* Tillot. Manuel et déclaration des cens dus à S. A. le duc de Lorraine par moitié avec l'église Saint-Pierre de Remiremont sur le ban de Ramonchamp (prevôté d'Arches) ensuite d'arpentement fait en présence des commis des deux propriétaires de la seigneurie, le 14 octobre 1675 ; — dénombrement des terres et seigneuries de Longchamp et Ramonchamp donné par le procureur de Dorothee Rheingrave, princesse de Salm, abbesse de Remiremont, au roi de France, en la Chambre des comptes de Dole, 7 novembre 1682.

**1B3225** (Cahier.) — In-folio, papier, de 111 feuillets, 1 sceau, et 3 pièces papier.

**1605-1684.** — LORRAINE.. *Ramonchamp*. Déclaration sommaire ou état des particuliers possédant biens et devant cens et redevances et affectés de mainmorte rière le ban de Ramonchamp et dépendances. Familles Valdenaire, Choffel, Grandclaude, Chol, Paour, Du Chesne, Godart, Thomas, Remy, David, Frechin, Briot, Pernel, Parmentier, Rochet, Xaillé, Bouton, Pelletier, Masson, Vautrin, Pernel, Godel, Jeandoz-Maillot, Daval, Fremillot, Garnier, Collé, Auboison, Noel, Depont, Bernequer, Félix, Py, Philpin, Allemant, Laurent, Demengel, Rognier, Richard, Mortessier, Botton, etc., 1672-1684. — *Le Tillot*. Requête présentée à la Chambre des comptes par Jean Henryon, de Faucogney, et Jean Gavaille, de Corravillers, amodiateurs du péage du Tillot, pour obtenir le tableau des droits qu'ils peuvent percevoir, 1605 ; — lettre du capitaine de Faucogney à ce sujet ; — tableau « des droits du péage et passage ancien du Chasteau Lambert appartenant à Sa Majesté catholique d'Espagne depuis la croix du Vaulx proche Remiremont jusques au pertuis de Tays, pays de Lorraine et de toute ancienneté ; » tonne de miel, harengs ou autres, 2 gros chaque ; chariot ne menant balles ou tonnes, 2 gros pour rouage ; charrette, 1 gros ; chevaux portant balle ou fardeau, 1 gros ; hommes ou femmes portant fardeaux, bottes ou paniers, 1 gros ; bêtes à quatre pieds, 3 deniers ; hommes et femmes portant caisses de verres doivent 1 gros, « mais le fermier et admodiateur leurs doit donner led. verre plein de vin ; » les habitants des bans de Longchamp et Ramonchamp sont exempts de péage.

**1B3226** (Registre.) — In-4°, papier, de 153 feuillets et 1 pièce jointe.

**1473-1474.** — NIVERNAIS. *Château-Chinon*. Compte septième de Pierre Villiers, receveur de Château-Chinon, « Orour en Morvant, Dampmartin, Corne, Bracy et les Places, tous membres dud. Chastel Chinon, » pour le duc de Bourgogne, du 1<sup>er</sup> octobre 1473 au 30 septembre 1474. Total de la recette, 1,444 l. 11 s. 9 d. de poitevine demi-tiers et 18e de poitevine tournois, outre certaine quantité de froment, seigle, avoine et 651 gelines ; — dépense : pensions [fiefs] et aumônes : à Aimé Lautrier, chapelain de la chapelle du château, 20 l. ; — à Pierre Consart, son successeur, 7 l. ; — au couvent de Bellevaux (ordre de Prémontré), au prieur de Saint-Christophe de Château-Chinon, etc. ; — à Jean Vurry, receveur général de Bourgogne, 100 l. ; — gages d'officiers : à Ferry de Cusance, s<sup>r</sup> de Belvoir, conseiller et chambellan du Duc, capitaine et gouverneur de Château-Chinon, 150 l. ; — à Jean Boudault, gruyer, 70 l. tournois ; — à Eudes des Moulins, procureur, 20 l. ; — fol. 105, ouvrages et réparations au château ; — total de la dépense, 1,227 l. 4 s. 7 d.

**1B3227** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont 2 cahiers de 32 et 10 feuillets.

**1495-1499.** — NIVERNAIS. *Château-Chinon*. Liste des absents et non solvables du cahier des tailles de la prévôté de Lorme, « Lorme, Froiffontaines, Jully, Sommez, Chestillonges, La Rorchepte, Monhet, Montgermain, La Buissière, Marme, Maigny, » etc., 1495 ; — absents et non solvables de la prévôté de Château-Chinon : « Cours, Montignon, Pressy, Vermeux, Levy-lez-Haulx, Challigny, Muresson, Monteaux, Chausselarche, » etc. ; — absents de la prévôté d'Ouroux ; — état abrégé de Jacques du Pont, receveur de la seigneurie de Château-Chinon, du 1<sup>er</sup> octobre 1498 au 30 septembre 1499.

**1B3228** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier.

**1382-1642.** — SUISSE. *Orbe*. Dénombrement donné au duc de Bourgogne Philippe le Hardi pour les château et bourg d'Orbe par Jean-Philippe de Montbéliard, seigneur dudit lieu, 1382. — *Les Brenets*. — Requête présentée par David Billon, des Brenets, seigneurie de Valengin, propriétaire d'un moulin sur la rive droite du Doubs, près du grand saut ou en Montrond, demandant la permission de bâtir une écluse allant jusque sur la rive gauche (côté du comté de Bourgogne), moyennant un cens perpétuel de 2 sous estevenants qu'il offre de payer à la Saint-Martin de chaque année, 1642, 28 juillet ; — avis conforme des officiers de la

seigneurie de Vennes, 4 août ; — octroi de cette autorisation par la Chambre des comptes, 9 août ; — engagement pris par David Billon de payer un cens perpétuel de 2 sous, 27 octobre.

## SUPPLÉMENT

- 1B541/2** (Liasse.) — 4 pièces papier, dont 2 cahiers de 19 et 18 feuillets.  
**1585-1626.** — Table des fiefs mentionnés dans l'inventaire des archives de Grimont, en ordre alphabétique, puis en ordre de classement, dans une dizaine de coffres : « S'ensuyvent les fiedz appartenans au souverain comte de Bourgogne selon les titres de ce reposans au tresor de Grimont, cothé comme sera cy après brevement déclaré » [1583] ; — double de la table par ordre de coffres ; — « recueil de plusieurs pièces, actes et mémoires concernans divers drois, domaines et seigneuries du Roy dans le comté de Bourgogne et spécialement ès salines qui se trouvent dans la Chambre des comptes du Roy à l'Isle » (analyse de titres de 1537 à 1566) ; — mémoire de papiers retrouvés dans le petit coffre du cabinet de la Chambre des comptes, 1610-1626.
- 1B553/2** (Cahier.) — Papier, petit in-folio, de 53 feuillets.  
**[1776].** « Sous-inventaire, vérification nouvelle et renseignements des actes des archives [de la Chambre des comptes de Dole, après sa suppression]. » — Ancien inventaire en trois volumes, avec division par layettes, nouvel arrangement depuis l'arrivée des archives à Besançon (54 layettes) ; — f. 16. Nouvel inventaire en trois volumes : registres et 57 layettes ; — f. 35 v°, inventaire des pièces venues de Dijon, en 484 cotes ; — f. 36 v°, inventaire des titres de la maison de Chalon, 10 volumes et 46 layettes ; — f. 44, garde-livres, comptes du domaine et de l'épargne, des exploits par bailliage, du Charolais, XIVe-XVIIIe s.
- 1B571/2** (Liasse.) — 25 pièces papier.  
**1578-1645.** — *Dépenses intérieures de La Chambre.* Mandements touchés du trésorier de Dole pour les nécessités de la Chambre des comptes, 1582 ; — pose de chevrons en la treille de la Chambre par le charpentier dolois Nicolas Tournier, 1584 ; — paiement de voyage fait par le messenger Jacques Michelet, 1593 ; — fragment d'un compte de l'auditeur Vitot, 1599-1600 ; — taxes pour la nourriture de prisonniers (v. 1600) ; — gages des fiscaux du bailliage, 1637 ; — achat de bois de chauffage, 1645. XVIIIe siècle (2e moitié). — Table de 15 registres principaux de la Chambre des comptes : f. 1, 12e registre des fiefs (B. 643 du présent inventaire) ; — f. 30 v°, 14e registre des fiefs (B. 645) ; — f. 72, 19e registre (B. 650) ; — f. 80 v°, 20e registre (B. 651) ; — f. 89 v°, 16e registre (B. 647) ; f. 97, 23e registre (B. 654) ; — f. 111, 1er registre des chartes (B. 576) ; — f. 126 v°, 3e registre des chartes (B. 578) ; — f. 138 v°, 4e registre des chartes (B. 579) ; — f. 160 v°, 5e registre des chartes (B. 580) ; — f. 175 v°, 6e registre des chartes (B. 581) ; — f. 192 v°, 2e registre des accensements (B. 204) ; — f. 218 v°, 8e registre des chartes (B. 583) ; — f. 248, 9e registre des chartes (B. 584) ; — f. 261, 10e registre des chartes (B. 585).
- 1B729/2** (Liasse.) — 21 pièces papier, 1 sceau.  
**1566-1595.** — Requêtes présentées à la Chambre : par Claude Belin, docteur ès droits, avocat d'Amont, et Simon Besancenot, greffier au bailliage de Vesoul, demandant taxe pour avoir fait l'inventaire des maisons de Thiébaud et Jean Perrotet de Jean de Crusille, jadis procureurs d'Amont, ; — du trésorier de Dole demandant des renseignements sur un accensement fait à Pierre Symandre, à Poligny, 1566 ; — de Quentin Roussel, lieutenant local d'Ornans, relative à l'amodiation des fours du lieu à Claude Nodier, 1569 ; — d'Hilaire Trotard et Pierre Quenoche, notaires à Pesmes, touchant l'amodiation de la scribeirie des justice et gruerie de Montmirey, 1571 ; — de Claude Lanternier, receveur de la seigneurie de Montfaucon, sur des reliquats de comptes à lui réclamés par le sieur Marchant, trésorier général ; — lettre du receveur général Marchant audit Lanternier (cachet armorié) ; — requêtes : de François Barbet, dit Marchant, receveur de Gray, en procès avec le trésorier de Vesoul, Louis Renard, pour le paiement de la ferme du sceau de Jussey, 1577 ; — de Guillaume Flory, de Vesoul, touchant une place lieu dit « en la Faulconnière, » 1579 ; — de Nicolas Barrillet, conseiller-auditeur en la Chambre, touchant l'accensement d'un moulin à Chaux-Neuve, en la seigneurie de Châtelblanc, 1583 ; — des sujets du Roi récemment affranchis, pour être autorisés à faire copier en un volume le double de leurs affranchissements qui peuvent être détruits « par orvale, » 1590 ; — de François de Grutere, receveur général de Bourgogne, pour demander contrainte afin d'obtenir paiement d'un reliquat de 8,000 fr. ; — d'Étienne Griffon, de Baume-les-Moines, surenchérissant d'un tiers sur l'amodiation des sceau et tabellioné de Voiteur, 1594 ; - d'Etienne Grillet, citoyen de Besançon, titulaire d'une pension de 200 fr. sur la recette générale de Bourgogne, accordée par le Roi, en demandant l'imputation sur le trésorier général Fauche de Nancray, 1593.
- 1B743/2** (Liasse.) — 104 pièces papier.  
**[1590-1600].** — Requêtes (non datées) présentées à la Chambre des comptes par : François Orillard, procureur fiscal de Gray, demandant à être remboursé de. 80 fr. sur l'hoirie d'un sien débiteur, Claude Gauthier, procureur au même bailliage ; — de Nicolas Bouveret, procureur de la gruerie du comté, demandant paiement de ses gages, qui sont de 200 fr. ; — Étienne Hugon, trésorier général, présentant des observations sur « la purge » de ses comptes ; — Pierre Daguët, prêtre, chapelain de la Chambre, présentant, pour lui succéder, Claude Coinctot ; — Antoine Margueron, de Saint-Claude ; — Pierre Magnin, de Lons-le-Saunier, écuyer, lieutenant du capitaine du château de ladite ville, réclamant ses gages ; — Jean Mareschal, notaire au même lieu, ancien amodiateur des sceau et clergie du bailliage de Montmorot, pour liquidation d'une surséance de 1,224 l. ; — Roland Sordet, de Nozeroy, notaire, pour prendre possession de l'emploi de procureur de la seigneurie de Vers ; — Bonaventure Mathey et Denis De la Barre, amodiateurs de la clergie et scribeirie de la châtellenie de la Loye ; — Anatoile Salomon, concierge des prisons de Lons-le-Saunier (siège de Montmorot), pour la nourriture des prisonniers (le pain qui se vend habituellement 5 blancs la livre,

atteint 7 blancs 2 gros) ; — Léonard du Bois, écuyer, relative à l'emploi de visiteur des chemins ; — Frédéric Patornay, écuyer, fils et héritier de Pierre Patornay, à son vivant trésorier de Dole, au sujet de recouvrement d'exploits ; — Louis Pétrety, docteur en droit, demandant communication d'un compte ; — Jean Rebillard, de Mont-sous-Vaudrey, notaire, institué comme scribe de la gruerie, en remplacement d'Anatoile Rebel, scribe de la gruerie au bailliage de Dole ; — Claude Goguey, de Chappois, notaire, subrogé par Léonard du Bois « à la visite des hauts chemins, ponts et passages » dans les ressorts de Salins, Pontarlier, Arbois et Poligny ; — Pierre Bonniron, secrétaire du comte de Champlitte, demandant quittance d'une somme de 60 sous estevenans, pour les bons services qu'il a rendus au Roi ; — Antoine Tinseau, tant en son nom qu'en celui de ses frères et sœurs, héritiers d'Antoine Tinseau, leur père, receveur d'Arguel, redevables envers le Roi d'un reliquat de compte, argent et denrées ; — Nicolas Fyard, ancien amodiateur de la terre d'Arguel, réclamant remboursement de 809 fr., dus par le feu receveur Antoine Tinseau ; — Odot Bournot, trésorier de Vesoul ; — Jean Junet, receveur général de la maison de Chalon, relative à l'accensement d'une pièce de terre dite le Châtelet, en la seigneurie de La Rivière ; — Claude-Antoine Gruyer, de Dole, notaire, demandant la succession de Pierre Caubert, « libellance » au bailliage de Dole ; — Antoine Meneguel, de Dole, blanchisseur, demandant des matériaux pour réparer la voûte du « chaffaut appelé Montferrant, » dans les forifications de Dole.

**1B745/2** (Liasse.) — 26 pièces papier, 1 cachet.

**1601-1680.** — Requêtes présentées à la Chambre des comptes par : Adrienne Roy, veuve de Nithier Panyer, tutrice d'Étiennette et Marguerite Panyer, ses filles, Claude Panyer, écuyer, tant en son nom qu'en celui de Jean-Baptiste et François Panyer, ses frères, et comme tuteur de Nithier et Claudine Panyer, tous héritiers du feu trésorier Panyer, demandant diminution de certaines survivances, 1601 ; — Anatoile Girard, femme de Pierre Brasier, tutrice de Pierre, Claude, Marc, Antoine, Claude, Claudine et Jeanne Brasier, enfants et héritiers de Jean Brasier, à son vivant procureur fiscal au siège d'Orgelet, demandant une expédition de taxes et quittances faites audit feu procureur ; — Jean-Baptiste d'Amondans, réclamant ses gages de capitaine d'Ornans, 1609 ; — Joachim Gobefin et Jean Lepin, amodiateurs de la seigneurie de Buvilly, pour obtenir paiement de tenancier, 1616 ; — Pierre Janninet, réclamant paiement de morte-paie de 6 francs par mois en la garnison de Gray, 1623 ; — Nicolas Vivien, greffier fiscal de Vesoul, demandant assignation pour rendre compte devant la Chambre de l'amodiation du domaine de Chariez, 1632 ; — les héritiers de feu Claude Sorie, receveur des exploits de la cour, dans un différend en matière de comptes avec le sieur Symonnot, lieutenant des archers du prévôt des maréchaux, 1632 ; — Claude Jaquelin, procureur fiscal de Dole, demandant qu'il soit pourvu à la charge de greffier du bailliage, vacante, l'huissier Nicolas Burton, précédemment nommé, n'ayant pu fournir caution, 1638 ; — Michel Patron, de Brotte, réclamant une pension de 8 fr. par mois, 1645 ; — Jean-Claude Jacquinet, s<sup>r</sup> de Goux, receveur général en Bourgogne, demandant à faire déduire des non-valeurs du reliquat de ses comptes de 1668, 1674 ; — Marie Vuillermoz, veuve de Pierre Vuilloz, procureur postulant de Lons-le-Saunier, demandant décharge d'amende pour son mari gracié après avoir « délasché un coup de pistolet à Pierre-Louis Domet, de Lons, aussy procureur, » 1680.

**1B1069/2** (Liasse.) — 25 pièces papier.

**1559-1581.** — *Registre de corrections des comptes.* Fol. 1 bis, table des différentes séries de comptes ; — fol. 1, recette générale de Bourgogne, Philippe Marchant, 1562-1580 ; — f. 5, comptes d'exploits du parlement, 1559-1578 ; — f. 7, gruerie de Bourgogne, 1559-1577 ; — f. 9, trésorerie de Dole, 1559-1581 (Philippe Marchant, Pierre Patornay, Jean de Malpas) ; — f. 15, trésorerie de Salins ; Bonnet Jacquemet, 1559-1579 ; — f. 18, trésorerie de Vesoul, Louis Renart, François Richardot, 1559-1581 ; — f. 24, recette de Faucogney, Louis Renart, François Richardot, 1559-1579 ; — (grenier à blé de Faucogney) ; — f. 31, recette du Charolais : Jean Racault, 1559-1579 ; — f. 36, recette de Jonvelle : Jacques Ogier, 1575-1577 ; — f. 38, recette de Vercel, Usier, Ouhans et Châtelneuf : Guillaume Barrillet, Jean Racle, Claude Gay, 1559-1579 ; — f. 42, recette de Châteaubelin : Philippe Marchant, 1559-1579 ; — f. 44, recette des confiscations ; Philippe Marchant, 1569-1578 ; — f. 45, recette de Châtillon-sous-Mâche, 1563-1579 ; — f. 47, recette de Bracon ; les héritiers de Jean d'Allonval, Pierre Girardot, Pierre « Palrosnay, » Claude Marchant, 1559-1579 ; — f. 49, recette des fortifications de Dole ; Étienne Duchamp, 1569-1580 ; — f. 50, recette des fortifications de Gray, François Barbet, 1568-1581 ; — f. 51, recette de Nozeroy ; Jacques Marron, Roland Sordet, 1571-1576 ; — f. 51 v<sup>o</sup>, recette de Vers, Pierre Grelet, 1572-1578 ; — f. 52 v<sup>o</sup> et suivants, recettes de Montrivel et Châtelneuf, Vaire, Chalamont, Frasné, Montmahoux, Lièvreumont, Houtaud, Vuillecin et Bommartin, Jougne, Rochejean et Châtelblanc, Réaumont, Abbans, Arguel, Montfaucon, Rougemont, la Rivière, Pesmes, Mirebel, Châtillon-sur-Courtine, Montfleur, Chavannes, Saint-Laurent-de-la-Roche, Lons-le-Saunier, Arlay, Bletterans, Sellières, Toulouse, Citey, Velleclair et Mont, Saint-Remi et Faverney, Demangeville, Clervans, Coligny, Andelot.

**1B1070/2** (Registre.) — In-folio, papier, de 140 feuillets.

**1729-1750.** — *Registre des épices des levées de souffrances.* Enregistrement des arrêts levant des souffrances sur les comptables du ressort de la Chambre et liquidant les épices (en marge le nom du rapporteur de chaque arrêt), du 30 juin 1729 au 12 août 1750. XVIIe siècle (fin). — Livre du serment de la Chambre des comptes de Dole, comprenant 13 feuillets de serments pour les diverses catégories d'officiers et 9 grandes gravures sur cuivre exécutées par Crespy d'après Le Brun, éditées par Chiquet, rue Saint-Jacques (4 types différents). (Le texte a été imprimé spécialement pour la Chambre des comptes de Dole.) Fol. 2. Serment de messieurs les présidents ; — f. 4, de messieurs les conseillers maîtres ; — f. 6, de messieurs les avocats et procureurs généraux ; — f. 8, des correcteurs ; — f. 9, des auditeurs ; — f. 11, d'un receveur des impositions ; — f. 12, du juge visiteur des sauneries ;

— f. 14, d'un visiteur des grands chemins ; — f. 16, d'un procureur ; — f. 18, d'un procureur de bénéficiaire ; — f. 20, des secrétaires en titre ; — f. 22, des secrétaires par commission.

**1B1072/2** (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 38 pièces papier.

**1495-1707.** — *Jugements de comptes en souffrance.* Mémoires touchant les comptes de la recette de Poligny, 1495-1496 ; — de la saunerie, 1557 ; — bordereau du compte de la recette de Vesoul, 1563 ; — surséances du compte de la trésorerie de Dole, 1567-1570 ; — trésorerie de Salins, 1569 ; — état des deniers reçus par le compte de Champlitte pour la garnison de Besançon, 1578-1582 ; — souffrances extraites des comptes de recette générale et receveurs particuliers de Sa Majesté, 1580-1583 ; — patentes accordées par Philippe II à Oudot Bournot, receveur de Faucogney, lui accordant les amendes adjugées depuis trente ans au comté de Bourgogne (sauf un cinquième de réserve), pour l'indemniser des perles subies dans ses fondions, 1589 (cop.) ; — récolement de comptes rendus par Jules Malbouhans, héritier et caution de feu Charles-Adolphe Malbouhans, à son vivant receveur général de Bourgogne, 1592 ; — état de compte de Dole rendu par J. Drouillet, 1605 ; — audition des comptes de François Petignief, receveur des exploits du bailliage de Dole, 1620 ; — audition des comptes de Guillaume Thiébauld, amodiateur de Rochefort, 1626 ; — corrections faites sur les comptes du domaine rendus par Pierre Monnier, receveur général, pour les années 1697, 1698 et 1699 ; — arrêt du conseil d'État renvoyant devant la Chambre des comptes de Dole, en cassant un arrêt contraire du parlement de Besançon, le jugement des souffrances de feu Jean-Claude Lambert, receveur des impositions du bailliage de Dole, 1707.

**1B1073/2** (Liasse.) — 149 pièces papier.

**1567-1649.** — *Mandements de la Chambre.* Mandements : accensant : un pré à la Châtelaine à Philippe Marchant, receveur général, capitaine dudit lieu, 1567 ; — des communaux aux habitants de Lavangeot ; — le moulin de La Jus, près Dampierre-lez-Montbozon, à Gratien Cacoul, 1582 ; — nommant Antoine Verret, d'Étrabonne, receveur de Gendrey, 1602 ; — nommant Jean Monthenet, de Salins, receveur intérimaire des exploits du bailliage de Salins, en remplacement de Pierre Garnier, 1625 ; — commettant l'auditeur Vitot à se rendre à Gray, pour parer au désordre des poudres et autres munitions pouvant survenir à l'arsenal en l'absence du gardien, Hugues Bonnier, de Gray, ayant fui à la suite d'un homicide, 1617 ; — ordonnant la comparution de Sébastien Febvre, ancien amodiateur de Montmirey, pour rendre compte, 1620 ; — celle du receveur général, Étienne Faulche, pour justifier l'emploi de 1.000 fr., destinés aux réparations du château de Joux, 1626 ; — autorisant les carmes déchaussés à poursuivre l'érection et construction de leur couvent de Dole, 1628 ; — mandant à Just Pécaud, amodiateur de la seigneurie d'Arbois, de venir rendre compte, 1631 ; — contenant pareille injonction : à Gilles Tissot, receveur des exploits du bailliage de Dole ; — à Jean de Moffans, amodiateur de Poligny, 1633 ; — à Nicolas Perrin, amodiateur de Faucogney ; — à Renaud de Branges, receveur des exploits de Montmorot ; — aux maieur et échevins de Bletterans, 1634 ; — aux héritiers de Nicolas Trebillet, capitaine de l'artillerie de Dole, touchant l'arsenal et les munitions, 1637 ; — recommandant au Roi, pour être pourvu de l'emploi de capitaine de l'artillerie de Gray, Claude de Lannoy, capitaine d'Autrey, 1638 ; — ordonnant aux amodiateurs des principaux domaines d'en réparer les bâtiments, 1645-1646 ; — aux receveurs des exploits des divers bailliages de rendre compte de l'arriéré, 1646-1647 ; — à Gui Demongin-Belin, amodiateur d'Avanne, de justifier des parties réservées de sa ferme, 1648.

**1B2053/2** (Registre.) — Papier de 242 feuillets.

**1184-1293.** — Cartulaire des salines ou du comte Jean, copié sur l'original en parchemin de la Bibliothèque publique de Besançon par M. Jules Gauthier et par lui donné, en 1894, aux Archives départementales. Donations de rentes sur la saunerie : par Gaucher IV, sire de Salins : 1, à la cathédrale Saint-Étienne de Besançon, 1184 ; — 2, au Temple de Salins, 1186 ; — 3-4, à l'abbaye de Rosières, 1187-1190 ; — 5, à celles d'Aulps, 1200 ; — 6, de Bonmont, 1201 ; — 7, à Robert de Ruffey, citoyen de Besançon, 1204 ; — par Ida, duchesse de Lorraine, fille du comte Gérard : 8, à l'abbaye de Goailles, 1220 ; — par Jean de Chalon, comte de Bourgogne et sire de Salins : 9, à Yblet de Mont, 1237 ; — 10, à l'abbaye des dames d'Ounans, 1238 ; — 11, à Henri de Cicon ; — 12, à Guillaume de Ruffey, citoyen de Besançon, 1239 ; — 13, à Étienne de Chalon, frère du comte ; — 14, à Jean Male-Char, 1240 ; — 13, à l'abbaye de Goailles ; — à Simon de Vaugrenant ; — 16, à l'abbaye de la Charité, 1241 ; — 17, à Guillaume de l'Alleu, citoyen de Besançon ; — 18, à Hugues de Moulinet, châtelain de Chalamont ; — 19, à la chartreuse de Vaucluse, 1242 ; — 20, à l'abbaye des dames de Ballant ; — 21, aux abbayes de Sis ; — 22, des dames de Tart ; — 23, à l'église Saint-Jean de Genève ; — 24, à l'abbaye de Battant, 1243 ; — 23, à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon ; — 26, à l'abbaye de Florimont ; — 27, à celles de Damparis ; — 28, du Lac de Carnens ; — 29, de Montbenoit ; — 30, d'Aulps ; — 31, de Bonmont ; — 32, au chapitre de Saint-Étienne de Besançon ; — 33, aux abbayes : du Miroir ; — 34, d'Abondance ; — 33, au chapitre de Saint-Anatoile de Salins ; — 36, aux abbayes : de Clairefontaine ; — 37, de la Grâce-Dieu ; — 38, de Cherlieu ; — 39, d'Acéy ; — 40, de Goailles ; — 41, de Rosières ; — 42, à la chartreuse « Angionis » ; — 43, à Vaflar d'Abbans ; — 44, à l'abbaye Saint-Vincent de Besançon ; — 43, à celles : de Buillon ; — 46, de Bellevaux ; — 47, des dames d'Ounans ; — 48, au prieuré de Courtefontaine, 1244 ; — 49, aux abbayes : de Saint-Maurice-en-Chablais ; — 30, des dames de Bellerive ; — 51, de Balerne ; — 52, des dames de Baume ; — 53-54, de Theuley ; — 55, de la Charité ; — 56, de Mont-Sainte-Marie ; — 57, de Faverney ; — 58, de Saint-Léger-en-Marche ; — 59, de Saint-Paul de Besançon ; — 60, de Corneux ; — 61, au prieuré du Lieu-Dieu ; — 62, aux abbayes : de Filly-en-Chablais, 1245 ; — 63, de la chartreuse de Luvigny ; — 64, à l'hôpital de Sainte-Brigitte de Besançon ; — 65, au prieuré d'Époisses (ordre de Grammont) ; — 66, à Colard, architecte (« maçon ») du comte ; — 67, à l'abbaye de la Charité ; — 68, à Foulque de Beaujeu, maréchal du duc de Bourgogne ; — 69, au prieuré du Sauvement ; — 70, à l'abbaye de Lieucroissant ; — 71, au prieuré du Sauvement ; — 72, à Othon de Granson, doyen de Neuchâtel ; — 73, à l'ordre du Temple



(pour dégâts commis à Vuillecin), 1246 ; — 74, à Humbert de Choie, citoyen de Besançon ; — 75, aux abbayes : de Haut-Crêt ; — 76, de Montbenoît ; — 77, à Henri de Champvans ; — 78, à trois chaudronniers de Lons-le-Saunier, chargés de réparer l'outillage de la saunerie ; — 79, à Marguerite de Saône, femme d'Étienne de la Chassagne ; — 80, au chapitre de Saint-Anatoile de Salins ; — 81, à l'hôpital de Saint-Antoine-en-Viennois ; — 82, à Jean de Salins, chapelain du comte, 1247 ; — 83, à Guillaume de Chay, sr de Montfort ; — 84, à l'abbaye de Romain-Môtiers ; — 85, à celle de Fontaine-André, 1248 ; — 86, à Aimé de Montfaucon, neveu du comte ; — 87, à l'abbaye du Lac de Carnens ; — 88, à Cuéne de Cossonay ; — 89, à Enguerrand, Gauthier, Colin et Renaud de Salins, et autres ; — 90, à l'abbaye d'Aulps, 1249 ; — 91, à Étienne d'Oiselay, frère du comte ; — 92, à Étienne de Mont-Saint-Léger, dit Hôpital ; — 93, au chapitre de Saint-Anatoile de Salins ; — 94, à l'abbaye de Rosières ; — 93, à Gui de Fustes, citoyen de Besançon ; — 96, à l'abbaye d'Hauterive ; — 97, à Hugues, fils de Guyot, orfèvre salinois ; — 98, an prieuré de Saint-Renobert-lez-Quingey ; — 99, à Jean le Fruitier de « Marguon ; » — 100, à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie ; — 101, à Humbert de Cossonay, 1250 ; — 102, à Raoul de Monnet, médecin (« fescien ») ; — 103, à l'abbaye de Siz ; — 104, à Eudes de Layer, chevalier ; — 103, à l'abbaye de Bithaine ; — 106, à Jacques, dit François, prévôt d'Arbois ; — 107, au prieuré de Mouthe ; — 108, à Jean de « Salum ; » — 109, à la chartreuse de Bonlieu ; — 110, à l'abbaye du Monl-Sainte-Marie ; — 111, à Jean d'Usier, marié à Isabelle de Châtillon-en-Bazois ; — 112, à Jacques le Malcon (ou Maçon), citoyen de Besançon ; — 113, à Lambert de Gonsans, 1251 ; — 114, à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie ; — 113, à Hugonet, fils de Guyot, de Salins ; — 116, à Guillaume Purot ; — 117, à l'abbaye du Val-Sainte-Marie « juxta Talam » (ordre du Val des Éco-liers) ; — 118, à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de Dijon ; — 119, à Étienne Daudet, d'Auxonne, secrétaire (clerc) du duc de Bourgogne ; — 120, aux abbayes : du Val-des-Choux ; — 121, de Montbenoît ; — 122, au prieuré de Saint-Leu de Magny-sur-Thil ; — 123, à la chapelle des Ducs, à Dijon ; — 124-125, à l'abbaye de Saint-Étienne, de Dijon ; — 126, à Hugues La Flèche ; — 127, à Gérard de Salins, dit le Bâtard ; — 128, à l'abbaye de Balerne ; — 129, à Hippolyte, médecin du duc de Bourgogne ; — 130, à Isa-belle de Ferrette, petite-fille du comte, femme de Jean de Darni, 123 ; — 131, à l'hôpital Saint-Jacques des Arènes, de Besançon ; — 132, à la chartreuse d'Avallon ; — 133, à l'abbaye de Doncevaux ; — 134, à Badier, chambellan du comte ; — 133, à Gérard Megnet, secrétaire d'Humbert de Brioux, abbé de Saint-Claude ; — 136, à l'abbaye de Mo-laise ; — 137, à Josserand de Nanton ; — 138, aux tem-pliers de Girefontaine ; — 139, à Étienne Blondet, chanoine de Besançon ; — 140, à l'abbaye de Lieucroissant ; — 141, à Amauri IV de Joux, 1254 ; — 142, à l'abbaye de La Buis-sière ; — 143, à Gérard de Chevigny, chevalier ; — 144, à Amé de La Tour, de Besançon, chevalier ; — 143, à Saint-Antoine de La Marche ; — 146, à Richard de Montbéliard, neveu du comte ; — 147, à Renaud de Toul, secrétaire par-ticulier du même ; — 148, à Hugues de Chariez, 1255 ; — 149, à l'abbaye de Morimond ; — 150, à Estereau, sergent du comte ; — 151, à la maison de Citeaux, de Dole ; — 152, à l'abbaye de Balerne ; — 153, à Richard d'Auxelles ; — 154, à l'abbaye de Luxeuil ; — 155, à Richard de Neuchâtel ; — 156, à Guichard de Vincelles ; — 157, à Guillaume d'Abbans ; — 158, à Jean de Chalon, fils du comte ; — 159, à l'abbaye des dames de Saint-Jean, d'Autun ; — 160, à celle des dames de Remiremont, 1256 ; — 161, au prieuré d'Hérival ; — 162, à celle des dames de Montarlot ; — 163, à la maladrerie de Quingey ; — 164, à l'abbaye de Goailles ; — 163, au prieuré Notre-Dame de Pontailler ; — 166, à Béatrix de Chalon, dame de Marnay, femme de Simon de Joinville ; — 167, à l'abbaye des dames de Collonges ; — 168, à celle de Doncevaux ; — 169, à Guillaume Challot ; — 170, à la maladrerie de Besançon (La Vèze) ; — 171, à l'hôpital Sainte-Brigitte de Besançon ; — 172, au prieuré des dames de Citeaux ; — 173, à Hugues de Fouvent, chanoine de Besançon ; — 174, aux abbayes : de Balerne, 1257 ; — 175, de Bellevaux ; — 176, à l'hôpital du Saint-Esprit de Chaussin ; — 177, aux abbayes : des dames de Corcelles ; — 178, de Notre-Dame d'Entremont, 1258 ; — 179, d'Abondance ; — 180, de Saint-Maurice-d'Againe ; — 181, à la maison du Val-des-Écoliers, de Chaumont-en-Bassigny ; — 182, à l'abbaye de Bellevaux ; — 183, à Jean de Vercel, chevalier ; — 184, à Simonin de Beaujeu, citoyen de Besançon ; — 183, au prieuré de Port-sur-Saône ; — 186, à Pierre de Chantonay, chevalier ; — 187, à Étienne, sr de Vaugrenans ; — 188, à l'hôpital de la Villedieu-en-Fontenette (ordre de Saint-Jean de Jérusalem) ; — 189, à Hugues Bachât, de Lons-le-Saunier, médecin (physicien) du comte ; — 190, à Olivier de Jussey ; — 191, à Guillaume, sr de Pesmes ; — 192, aux abbayes : de Doucevaux, 1259 ; — 193, de Cîteaux ; — 194, d'Humilimont ; — 193, à Vaucher d'Andelot ; — 196, au prieuré de Saint-Nicolas de Salins ; — 197, à Renaud du Puy, chanoine de Besançon, secrétaire du comte ; — 198, au chapitre de Besançon (à l'occasion du château de Pouilley, bâti par Hugues de Chalon, fils du comte, abattu par arbitrage du roi de France, représenté par l'abbé de Cîteaux) ; — 199, à Jeu de Soissons, charpentier (ingénieur militaire) ; — 200, à Maïeul de Vincelles, clerc ; — 201, au chapitre Saint-Anatoile de Salins ; — 202, à Maïeul de Vincelles ; — 203, à Eudes d'Éternoz, 1260 ; — 204, à l'abbaye de Buillon ; — 205, à Pierre de Salins, cha-noine de Langres ; — 206, à l'abbaye Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-sous-Neuchâtel ; — 207, aux prieurés : de Vaux-sur-Poligny ; — 208, de Château-sur-Salins ; — 209, à Guillaume de La Tour, archevêque de Besançon, 1261 ; — 209, à l'abbaye de Belchamp ; — 210, à Guillemette de Chalon, fille du comte, abbesse de Battant ; — 211, à la cathédrale Saint-Étienne de Besançon, 1262 ; — 212, à Thierry, comte de Montbéliard, neveu du comte ; — 213, à Jean, s<sup>r</sup> de Durnes ; 214, au prieuré de Vaux-sur-Poligny ; — 215, à Jean et Baudoin de Salins, héritiers d'Enguerrand de Salins ; — 216, à Simon, chantre de Sainte-Madeleine de Besançon, 1263 ; — 217, à Gui et Étienne Navarret, citoyens de Besançon, fils d'Ébrard de Ruffey ; — 218, à Guillemain le Roux, de Salins, secrétaire du comte, 1264 ; — 219, à Pierre, dit Esprit, de Salins, chevalier ; — 220, à Laborier, cuisinier du comte ; — 221, à Barthélemy de Cicon, dit Français ; — 222, à Perrin de Durnes, valet du comte, 1265 ; — 223, à l'abbaye Saint-Jean de Semur (ordre de Saint-Augustin) ; — 224, à Renaud de Nozeroy, clerc du comte, 1266 ; — 225, à Guyon de Nogent-en-Bassigny, clerc et organiste du comte ; — 226, à Nicolas, chanoine de Saint-Michel de Salins, clerc du comte ; — 227, à Guillaume de Beaujeu, s<sup>r</sup> de Seveux ; — 228, à Jean de Chalon, sr de Rochefort (mainlevée), 1 2 6 7 ; - 2 2 9 - 2 3 0 , à Jacques dit Maçon, citoyen de Besançon ; —

231, Othon IV, comte de Bourgogne, Jean de Chalon, s<sup>f</sup> de Rochefort, et Étienne, s<sup>f</sup> de Vignory, approuvent le transport d'une rente, fait par Maïeul de Vincelles, au profit d'Isabelle, sa sœur, 1272 ; — 232, permission de fabriquer des salignons (pains de sel) au moyen de cinq des buillons qu'ils possédaient en la saunerie, accordée aux religieux de Mont-Sainte-Marie, par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, 1277 ; — 233, autorisation analogue accordée aux mêmes par Jean de Chalon, s<sup>f</sup> d'Arley ; — 234, même autorisation par Étienne de Chalon, s<sup>f</sup> de Vignory ; — 235, ratification des trois autorisations précédentes par Othon IV, 1286 ; — 236, confirmation d'une rente accordée à Renaud de Nozeroy, par Étienne de Chalon, s<sup>f</sup> de Vignory, propriétaire de la sixième partie des sauneries, 1292 ; — 237, confirmation par Othon IV de la même libéralité, 1293 ; — 238, confirmation d'un don fait à Josserand de Nanton, par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, et Étienne de Chalon, s<sup>f</sup> de Vignory ; — 239, confirmation analogue par Jean de Chalon, s<sup>f</sup> d'Arley ; — 240, autre similaire par Othon IV, au profit de Jean de Nanton ; — compte de distribution de la rente dite « as Narduels » se partageant chaque semaine entre le châtelain de Chalamont, la cathédrale Saint-Étienne de Besançon, les héritiers de Renaud de Montmorot et autres. (Le cartulaire des salines, qui portait jadis la cote S/259 de l'inventaire de la Chambre des comptes dressé en 1687, porte aujourd'hui le n° 47 des manuscrits Chifflet à la bibliothèque de Besançon. Dérobé naguère au fonds de la Chambre des comptes de Dole, on lui a donné ce titre moderne « Cartularium vetus Salinense in quo variæ donationes a principibus collatæ nullis monasteriis, ecclesiis, capitulis, nobilibus et aliis comitatus Burgundiæ et vicinarum regionum et super salinis Burgundicis adsignatæ. » Il est écrit sur parchemin, mesure 218 mm. de haut sur 149 mm. de large, et . compte 44 feuillets, outre deux chartes originales annexées, l'une de 1257, l'autre de 1305. Les fol. 1-105 contiennent le cartulaire proprement dit contemporain du comte Jean ; - les fol. 105-109 r°, un supplément légèrement postérieur ; les fol. 109-111 v°, une table moderne. Le cartulaire des salines, dont l'importance historique est considérable, surtout pour les cinquante premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, a été compris dans les transcriptions de la collection Droz, dont trois exemplaires existent, on le sait, l'un dans le fonds Moreau, à la Bibliothèque nationale ; l'autre dans le fonds de l'ancienne académie, à la bibliothèque de Besançon ; le troisième dans la bibliothèque privée de M. Droz des Villars, petit-fils de l'auteur de cette précieuse collection.)

**1B2147/2** (Registre.) — In-folio, papier, de 294 feuillets (les folios 1-41 du numérotage primitif manquent). (Filigrane : *Croix et double C de Lorraine.*)

**1658-1660.** — Compte de la saunerie de Salins pour l'année 1658. (Ce compte intéressant a été donné aux archives par M. l'abbé Favrot, curé de Scey-en-Varais, en 1884.) Dépense : fol. 1. Charges dues sur les 1,000 l. de mai ; rentes à Charles Mareschal (acquéreur des héritiers du cardinal de Granvelle, de Thomas de Jouffroy, s<sup>f</sup> de Gonsans, de Jean de Bauffremont, etc.) ; à l'abbaye de Luxeuil ; au chapitre de la Chapelle ducale, à Dijon ; à Désiré Mathon ; aux Clarisses d'Orbe (retirées à Évian) ; aux Jacobins de Poligny ; au Roi, ayant cause de feu Jean-Antoine et Valentin Perrenot de Granvelle ; au prieur de Romain-Môtiers ; à l'Université de Dole ; aux héritiers de Guillaume Merceret, s<sup>f</sup> à Vaudrey ; à Étienne Fauche, s<sup>f</sup> de Dompnel, capitaine et gouverneur du château de Joux ; à la garnison de Joux (288 fr. par mois, pour vingt-quatre soldats) ; f. 48. Dépense : porcs et bœufs de cours partagés entre divers personnages : les héritiers du chevalier de Montfort, le marquis de Marnay (à cause de Montenot), Vincent Jacquinet, s<sup>f</sup> de Goux, M. de Roche en Val-Louais, etc. ; — rentes en argent payées au chapitre de Besançon, aux abbayes de Buillon, Mont-Sainte-Marie ; à l'hôpital du Saint-Sépulcre de Salins ; aux chartreux de Dijon ; aux abbayes de Goailles, de Balerne, Montbenoît, Cîteaux ; aux temples de Dole et Arbois ; au prieur de Château-sur-Salins ; aux dames de Migette ; au recteur du petit collège ou séminaire fondé à Salins par Simon du Four ; aux Cordeliers de Salins ; au chapitre Notre-Dame d'Autun, à celui de Poligny ; à l'abbaye de Corneux ; à la collégiale de Saint-Maurice de Salins ; à l'abbaye Saint-Vincent de Besançon ; au chapelain de la chapelle de Saint-Pierre le Martyr, fondée sur le cimetière de l'église Notre-Dame de Salins ; à la collégiale de Saint-Michel, de la même ville ; au recteur de l'hôpital de Saint-Laurent de la Roche ; au commandeur de Saint-Antoine de Ruffey ; à l'abbaye de Battant ; au commandeur de Saint-Antoine de la Marche ; à l'abbaye de Notre-Dame d'Abondance, au diocèse de Genève ; aux chartreux d'Avallon, de Vaucluse ; aux abbayes de Bellevaux, Rosières, Clairefontaine, etc. ; — rentes en fief : aux héritiers de Pierre d'Éternoz ; à ceux de Simon Vigoureux, de Philiberte d'Éternoz, de Lyon Mouchet de Battefort ; à Charles Mareschal ; aux héritiers de Jacques de Mesmay ; à Gaspard de Vaux (au heu des héritiers d'Othenin de Cléron) ; à Nicole d'Andelot, dame de Château-Rouillaud ; à Pierre Bonvalot dit de Constable ; aux héritiers de Jean de Poupet, sr de La Chau ; à Louis Boutechoux ; aux héritiers de Melchior de Guyerche ; à Simon Guillaume, écuyer, s<sup>f</sup> de Pontamougéard ; à François de Merceret, s<sup>f</sup> à Vaudrey ; à Désiré Mathon ; — à l'abbaye d'Acey ; au chapitre Noire-Dame d'Arbois ; aux Cordeliers de Lons-le-Saunier ; au chapitre Saint-Anatoile de Salins ; à l'hôpital de Beaune ; à l'abbaye de la Grâce-Dieu ; — f. 224. Gages des officiers à la charge du communal : au trésorier, 500 fr. ; à Jacques Cuynet, docteur en droit, juge des sauneries, 300 fr. ; à Claude Pourtier, avocat fiscal, 33 fr. 4 gr. ; à Jean Garnier, procureur fiscal, 34 fr. 4 gr. ; à Jean Jaquet, maître des œuvres, 188 fr. 8 gr. 8 engr. ; à Lionel Le Moine, clerc des sels, 230 fr. ; à Pierre Clerc, contrôleur et marqueur des bois, 200 fr. ; à Denis Girod, guetteur, 72 fr. 8 gros ; à Jean Bonjour, manœuvre, 34 fr. 8 gros (sa vie durant) ; — fol. 269, hausses du sel pour les garnisons ; — fol. 269, au comte de Saint-Amour, gouverneur de Dole, 1,200 fr. ; à Vincent Jacquinet, s<sup>f</sup> de Nevy, lieutenant de la garnison, 14,696 fr. (pour la garnison) ; au capitaine Duchamp, 168 fr. ; au baron de Savoyeux, 14,868 fr. pour sa garnison, et 1,200 fr. de gages comme capitaine et gouverneur de Gray ; à Nicolas Toitot, capitaine de l'artillerie et canonnier de la ville de Gray, 192 et 108 fr. ; à François de Bréville (capitaine de la garnison de Gray), 450 fr. ; à Lionel de Mandre, capitaine de la garnison de Besançon, 26,748 fr. (pour la garnison) ; à Laurent Arbilleur, chirurgien de la garnison, 192 fr. (« à charge de servir gratuitement ladite garnison en toutes occasions qui s'offriront, » commission du 28 avril

1649 ; (8<sup>e</sup> reg. des chartes) ; — fol. 276, entretien de places mortes (soldats estropiés) : Humbert de Chantrans, Pierre Chappuis, François Dumont, Jean Maistret, Nicolas Beleney, d'Avrigney, François Cramant, Jean Prieur, d'Archelange, Henri Andrey, Melchior de Reinach, Jean Boudret ; — fol. 290, octroi fait à la ville de Salins de 2,000 fr. par an pendant neuf ans pour réparations (1650, 9 juillet) ; — fol. 291, gracieuse reconnaissance faite aux treize cantons, 4,050 fr. ; — fol. 292, à M. de Dournon, prévôt des maréchaux, pour lui et ses archers à Dole, Gray, Vesoul, Lons-le-Saunier, 8,136 fr. ; — à l'université, 2,500 fr. ; — total de la dépense du compte, 80,657 fr. (la recette étant seulement de 79,741 fr.)